

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT



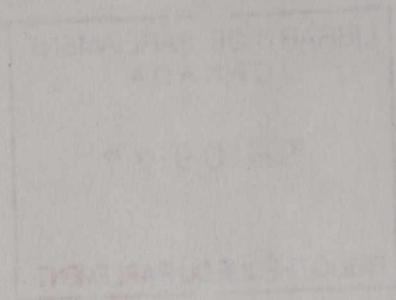
J*5
103
H7
34-3
A3
A1
No. 24-42
c. 2

CHAMBER OF COMMONS
LIBRARY
Parliament Building
Ottawa, Ontario

Agriculture

Agriculture

LIBRARY OF PARLIAMENT
CANADA
1994 09 27
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT



HOUSE OF COMMONS

Issue No. 24

Tuesday, February 11, 1992

Chairperson: Harry Brightwell

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 24

Le mardi 11 février 1992

Président: Harry Brightwell

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

Agriculture

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a briefing meeting on GATT

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une séance d'information concernant GATT

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairperson: Harry Brightwell

Vice-Chairmen: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Members

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Larry Schneider
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

Carmen DePape

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Harry Brightwell

Vice-présidents: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Membres

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Larry Schneider
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Carmen DePape

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, FEBRUARY 11, 1992
(26)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met at 11:16 o'clock a.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Vic Althouse, Harry Brightwell, Murray Cardiff, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter, Larry Schneider, Lyle Vanclief.

Acting Member present: Chris Axworthy for Rod Laporte.

Other Members present: David Bjornson, Ray Funk, Bob Speller.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator.

Witnesses: From the Department of External Affairs and International Trade, Multilateral Trade Negotiations: Germain Denis, Assistant Deputy Minister; Michael Gifford, Senior Coordinator and Negotiator, Agriculture.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee held a briefing meeting on GATT.

The witnesses made statements and answered questions.

At 1:23 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 11 FÉVRIER 1992
(26)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit aujourd'hui à 11 h 16, dans la salle 701, immeuble La Promenade, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Vic Althouse, Harry Brightwell, Murray Cardiff, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter, Larry Schneider et Lyle Vanclief.

Membre suppléant présent: Chris Axworthy remplace Rod Laporte.

Autres députés présents: David Bjornson, Ray Funk, Bob Speller.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordonnatrice de recherche.

Témoins: Du ministère des Affaires extérieures et du commerce extérieur, Négociations commerciales multilatérales: Germain Denis, sous-ministre adjoint; Michael Gifford, coordonnateur et négociateur principal, Agriculture.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité tient une séance d'information sur les négociations du GATT.

Les témoins font des exposés et répondent aux questions.

À 13 h 23, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Carmen DePape

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Tuesday, February 11, 1992

• 1113

The Chairman: I would like to call this meeting to order and welcome everybody back to the work of the agriculture committee after our break. We have two witnesses here today who are undoubtedly ultimately busy and will continue to be so for some time on our behalf in the GATT negotiations. I am very pleased to welcome from the Department of External Affairs and International Trade, Germain Denis, Assistant Deputy Minister, and Michael Gifford, Senior Co-ordinator and Negotiator, Agriculture.

Mr. Denis has already been before our committee this morning for an hour and forty-five minutes. He is going to be here again. He has told Canadian MPs a lot about the trade negotiations already, but indeed our particular interest is the agricultural area. Now, I believe, Mr. Denis, you are going to lead off with some comments, followed by Mr. Gifford. Then, of course, we will go into the normal questions that you are so familiar with. So I would ask you now to take the floor, Mr. Denis.

Mr. Germain Denis (Assistant Deputy Minister, Multilateral Trade Negotiations, Department of External Affairs and International Trade): Thank you, Mr. Chairman. I will be fairly brief because I believe the main contribution we can make is to answer some of your questions. Indeed, I had the pleasure of being at the international trade committee a few minutes ago. I see some of the reporters are covering both committees, so I think I should make some common remarks to situate this.

• 1115

Monsieur le président, sur la question du calendrier et des perspectives de la négociation, comme vous le savez, la négociation demeure extrêmement complexe et difficile et il y a beaucoup de points d'accrochage entre plusieurs participants importants. Ce n'est pas un exercice qui a été facile pour le Canada. Nous continuons de maintenir cet équilibre dans notre position à la table de négociation. Je veux simplement indiquer clairement qu'il y a eu, qu'il y a et qu'il y aura équilibre. Il faut également s'assurer que dans toute négociation, on puisse convaincre tous les partenaires de la justesse de nos positions. Dans une négociation commerciale, la protection d'un pays est la barrière d'un autre pays.

Selon le calendrier, il faut chercher à compléter cette négociation pour Pâques. Il est difficile de dire si on y arrivera. Il ne faut surtout pas présumer du succès d'une négociation comme celle du Uruguay Round, mais l'engagement politique des grands partenaires, y inclus du G-7, y est.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mardi 11 février 1992

Le président: La séance est ouverte. Le Comité de l'agriculture reprend ses travaux après le congé, et je tiens à souhaiter la bienvenue à tout le monde. Nous avons deux témoins aujourd'hui qui sont sans nul doute fort occupés et le demeureront encore longtemps, étant donné qu'ils représentent le Canada aux négociations du GATT. J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Germain Denis, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires extérieures et du commerce extérieur, et à M. Michael Gifford, coordonnateur et conseiller principal, Agriculture.

M. Denis a déjà témoigné devant nous ce matin pendant une heure et 45 minutes. Et il va témoigner de nouveau. Il a déjà longuement expliqué aux députés canadiens comment se déroulent les négociations internationales, mais nous nous intéressons ici particulièrement au secteur agricole. Je crois savoir, monsieur Denis, que vous avez quelques remarques à faire en début de séance, après quoi ce sera à M. Gifford de parler. Nous passerons ensuite, comme d'habitude, à la période des questions, à laquelle vous êtes fort habitué. Je vous cède la parole, monsieur Denis.

M. Germain Denis (sous-ministre adjoint, Négociations commerciales multilatérales, ministère des Affaires extérieures et du commerce extérieur): Je vous remercie, monsieur le président. Je serai assez bref parce qu'à mon avis, la meilleure façon de contribuer à vos travaux, c'est de répondre à vos questions. En effet, j'ai eu le plaisir de témoigner il y a quelques instants devant le comité du commerce extérieur. Je vois que certains journalistes couvrent les deux comités, et je vais donc faire quelques remarques générales qui situeront le débat.

Mr. Chairman, regarding the schedule and the perspectives of the negotiation, as you know, the negotiation remains extremely complex and difficult, and there are many areas of disagreement between a number of major participants. This was not an easy exercise for Canada. We continue to maintain this balance in our position at the negotiation table. I simply want to indicate clearly that there has been, that there is and that there will be a balance. We must also ensure that in any negotiation we be able to convince all negotiating partners of the soundness of our position. In any trading negotiation, protection for one country is a barrier for another.

According to the schedule, we must seek to complete this negotiation by Easter. It is hard to say whether we will succeed. Extreme caution must be exercised in prejudging the successful outcome of a negotiation like the Uruguay Round, but the political commitment of the major partners, including the G-7, is there.

[Texte]

Pendant le week-end, il y avait une indication que le chancelier allemand désirait compléter cette négociation avant le prochain Sommet des Sept qui aura lieu à Munich. Je pense que cela donne une indication quant à l'engagement. Cela dit, tout le monde veut y arriver, mais les décisions demeurent pénibles.

Dans la perspective nationale, comme vous le savez, une bonne partie du débat national porte sur la question des soi-disant quatre piliers de la politique agricole canadienne. Pour effacer toute ambiguïté, je puis vous dire que la question de l'assurance-récolte n'est clairement pas en jeu dans cette négociation. Ce pilier sera protégé.

C'est la même chose pour ce qui est de la question du crédit agricole. De plus, je pense que lorsque les jeux seront faits et que tous les calculs nécessaires en vertu du document Dunkel seront faits, on trouvera également une façon de protéger les acquis du programme de stabilisation de revenu.

En ce qui concerne la gestion de l'offre qui, comme vous le savez, fait l'objet de beaucoup de préoccupations au Canada, nous poursuivons toujours cette clarification. L'engagement est qu'il y a une possibilité de maintenir les offices de commercialisation. Il n'y a pas de craintes à y avoir à cet égard. La question est plutôt celle des modalités de la protection à la frontière. Bien sûr, la proposition canadienne de clarification de l'article XI vise à ce que cette protection soit à l'avenir sous forme de quotas à l'importation, alors que le rapport Dunkel propose plutôt qu'il y ait un système basé sur des équivalences tarifaires de ces contingents.

• 1120

Le gouvernement du Canada cherche à trouver un ajustement à cette partie de la proposition, mais il faut également souligner que, bien que les choix soient souvent exposés de façons très opposées dans l'article XI et dans la tarification, il y a des points communs entre les négociateurs.

Le principal point commun est le suivant. Vous vous rappelez que, dans l'offre initiale du Canada sur l'agriculture, il y a plus de 14 mois, il y avait la question de l'accès minimum qui serait porté de 3 à 5 p. 100 pendant la période de transition. C'est un élément qui est également dans la proposition Dunkel sur la tarification. La difficulté se situe dans ce qui arrive au-delà de cet accès minimum.

Monsieur le président, il faut aussi discuter de beaucoup de questions sur les problèmes des subventions à l'exportation. Là aussi, le Canada aurait aimé que la proposition Dunkel aille plus loin, mais il y a une proposition de réduction de 36 p. 100 du niveau des subventions à l'exportation. Les producteurs de tout le pays, de même que les autorités canadiennes, ont l'impression que c'est un bon point de départ, mais il serait préférable de mettre un terme à cette concurrence des budgets à l'échelle internationale.

Voilà tout ce que je voulais dire, monsieur le président, comme déclaration d'ouverture. Je dois signaler que rien ne doit être tenu pour acquis dans cette négociation. Nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir. Dans le document Dunkel, il y a des points qui créent des difficultés pour le Canada, pour les Européens et pour certains autres pays, mais c'est un document incomplet en ce sens qu'il doit y avoir un nettoyage de la formulation juridique des différents

[Traduction]

During the week-end, we received indication that the German Chancellor wished to complete this negotiation before the next G-7 Summit which will take place in Munich. I think that provides an indication as to the commitment. This being said, everyone wants an agreement, but the decisions remain painful.

In the national perspective, as you know, a good deal of the national debate is on the so-called four pillars of Canada's agricultural policy. To dissipate any ambiguity, I can tell you that the question of crop insurance is definitely not in jeopardy in this negotiation. This pillar will be protected.

It is the same thing for farm credit. Furthermore, I believe that when the chips are down and all necessary calculations are made in accordance with the Dunkel report, we will also be able to find a way to protect the main features of the income stabilization program.

Regarding supply management which, as you know, causes a great deal of concern here in Canada, we are still pursuing clarification. Our commitment is that there be a possibility to maintain the marketing boards. There is nothing to fear in that regard. The real question here is more about the border protection mechanism. Of course, the Canadian proposal regarding clarification of article XI is focussed on having this protection take the form of import quotas in the future, whereas the Dunkel report proposes instead a system based on tariff equivalences of these quotas.

The government of Canada is trying to find an adjustment to that part of the proposal but one should also note that, although the choices are often proposed in very diverse ways in article XI and in the tariffication, the negotiators agree on some things.

Their main point of agreement is the following. You will remember that in the initial offer made by Canada on agriculture, more than 14 months ago, there was the minimum access question which was supposed to be raised from 3% to 5% during the transitional period. This component is also part of the Dunkel proposal on tariffication. The problem arises when we look at what happens after the minimum access.

Mr. Chairman, we also have a lot of questions to discuss about the problems of export subsidies. Here again, Canada would have preferred the Dunkel proposal to go further, but there is a proposal to reduce by 36% the amount of export subsidies. All producers in the country, as well as Canadian authorities, feel that this is a good starting point, but it would be preferable to end the budget competition at the international level.

That is all that I wanted to say, Mr. Chairman, as an opening statement. I should add that nothing must be taken for granted in this negotiation. We still have a long way to go. In the Dunkel document, some points lead to problems for Canada, for the Europeans and for some other countries, but it is an incomplete document in the sense that there should be a cleaning up of the legal language in the different texts. We should also complete the negotiation with a

[Text]

textes. Également, il faut compléter cette négociation par une négociation sur les questions d'accès au marché, que ce soit pour les produits ou pour les services. On en est là dans la négociation, monsieur le président.

Mr. Michael Gifford (Senior Co-ordinator and Negotiator, Agriculture, Department of External Affairs and International Trade): Thank you very much Mr. Chairman.

I would just like to briefly add a few comments to try to situate where we have come from and where we are going. When Arthur Dunkel, in his capacity as chairman of the agriculture negotiating group, put forward his compromised proposals last December, the next major event was the meeting of the so-called trade negotiating committee in Geneva on January 13. All the participants agreed to continue the negotiations, using as a basis those 450-odd pages that Dunkel had tabled, including his proposals on agriculture last December.

Since that meeting in January in Geneva, the activity has really shifted back to capitals, where administrations are doing exactly what we are doing today. Officials involved in the negotiations and ministers are consulting intensively with their domestic constituencies and their legislative committees to ascertain what the implications would be of an outcome in the Uruguay Round on agriculture along the lines proposed by Dunkel in his paper.

Everyone is working toward the objective of tabling draft schedules of commitments on the three areas of market access, export subsidies, and internal support by March 1. That's where the action is today in these domestic consultative processes that all countries are now heavily engaged in. We will see what materializes on March 1. That is basically it.

The Chairman: Thank you, Mr. Denis and Mr. Gifford. I have a recurring question. How does access play a part in a world of tariffs? It seems to me there would be total access subject to tariffs. If I am misunderstanding, would you help me with that?

Mr. Gifford: Well, under Dunkel's scenario, all tariffs and non-tariff barriers would be converted to tariffs. In other words, there would no longer be any non-tariff barriers, no import quotas, no verbal import levies, no minimum import price systems.

All the various and sundry non-tariff barriers that permeate agricultural trade, under Dunkel's scenario would be converted to tariffs and then reduced. Similarly, all normal agricultural tariffs would be reduced, and under his scenario he is suggesting a 36% reduction on average, with a minimum reduction on each tariff line of 15%. So basically a Dunkel's world is a world without non-tariff barriers.

[Translation]

negotiation on the questions of market access for goods as well as for services. This is where we are at in those negotiations, Mr. Chairman.

M. Michael Gifford (coordonnateur et négociateur principal, Agriculture, ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur): Merci, monsieur le président.

J'aimerais ajouter quelques brèves remarques pour essayer de vous montrer le chemin que nous avons parcouru et pour vous indiquer où nous allons. Lorsque Arthur Dunkel, à titre de président du groupe des négociations agricoles, a présenté ses propositions de compromis en décembre dernier, le fait marquant par la suite a été la réunion du soi-disant comité des négociations commerciales à Genève le 13 janvier. Tous les participants se sont entendus pour poursuivre les négociations sur la base des quelque 450 pages que Dunkel avait déposées, dont les propositions faites en décembre dernier sur l'agriculture.

Depuis la réunion de janvier à Genève, c'est dans les diverses capitales que l'activité s'est déplacée et c'est là que les administrations font exactement ce que nous faisons aujourd'hui. Les fonctionnaires qui participent aux négociations et les ministres procèdent à des consultations intensives avec leurs gouvernements et leurs comités législatifs pour essayer de voir quelles seraient les implications d'un accord sur l'agriculture dans le cadre de l'Uruguay Round, si l'on adoptait les propositions que Dunkel a présentées dans son document.

Tout le monde s'active pour arriver à proposer, d'ici le 1^{er} mars, des calendriers provisoires d'engagements pour les trois domaines suivants: accès aux marchés, subventions à l'exportation et soutien interne. C'est de cela qu'on s'occupe à l'heure actuelle dans ces consultations nationales auxquelles on se livre dans tous les pays. Nous verrons ce qu'il en ressortira le 1^{er} mars. Voilà en gros ce qu'il en est.

Le président: Merci, messieurs Denis et Gifford. Il y a une question qui revient tout le temps. En quoi l'accès joue-t-il un rôle dans le domaine des tarifs douaniers? Il me semble que l'accès devrait être total sous réserve des tarifs douaniers. S'il y a quelque chose que je ne comprends pas bien, pourriez-vous me donner des précisions?

M. Gifford: D'après le scénario de Dunkel, toutes les barrières tarifaires et non tarifaires devraient être converties en tarifs douaniers. Autrement dit, il n'y aurait plus de barrières non tarifaires, plus de contingentement des importations, plus de droits variables à l'importation, plus de systèmes de prix minimum à l'importation.

Tous les divers obstacles non tarifaires que l'on rencontre dans le commerce agricole seraient, selon le scénario de Dunkel, convertis en tarifs douaniers et ensuite réduits. De même, tous les tarifs douaniers ordinaires s'appliquant à l'agriculture seraient réduits, et il propose dans son scénario une réduction de 36 p. 100 en moyenne, avec une réduction minimum pour chaque tarif de 15 p. 100. Autrement dit, le monde selon Dunkel est un monde sans barrières non tarifaires.

[Texte]

The practical implications of this would be that for the years 1993 to 1999, countries would not apply import quotas under article XI. It is very hard to read that from the Dunkel text, but that is his intent as we understand it.

The Chairman: Then, Mr. Gifford, access doesn't play a part in that equation at all. There would be access only controlled by tariffs. Access would be a separate issue we would look at not associated directly with tariffication.

Mr. Gifford: Well, part and parcel of tariffication is this idea that because non-tariff barriers have effectively limited import penetration to very low levels, where a prohibition on imports or the import quota or the variable levy has been so high as to prevent a very high level of imports, in those circumstances all countries would agree to establish a minimum access commitment of at least 3% of consumption.

For example, if a country's consumption of a commodity is 100 tonnes, under Dunkel's scenario you would open up a minimum access commitment equal to at least 3 tonnes—3%—increasing to 5 tonnes—5%—over a 6-year period.

So part and parcel of the idea of tariffication is this idea of a minimum access commitment. Within a certain quantity you face a relatively low tariff; above that quantity, you would face these high tariff equivalents.

The Chairman: Okay, thank you for that.

Mr. Foster (Algoma): I would like to ask Mr. Denis or Mr. Gifford just how solid the support is from Japan, Israel, Norway, South Korea and Switzerland for our position to maintain and clarify and strengthen article XI. Are they prepared to go to the wall on this, as I assume Canada is?

Mr. Denis: Mr. Chairman, there is no question these countries very strongly believe the maintenance and the clarification of article XI is the appropriate way to reform agricultural trade in areas where you have domestic production controls in place. But the way you put the question forces me to add one additional point.

Obviously, different countries have different commodity interests. We all know Japan's support is driven by concerns over rice. How they will play other sectors when the heat really turns up and they have to decide on major bilaterals with major partners is something we can't predict.

So you do have a very strong commonality of approach but a different commodity mix, which obviously requires some nuance judgments as to how, when it comes to the final minutes of this negotiation, they will jump.

Mr. Foster: Can you tell us what arrangements have been made to try to bolster or raise support from those other 5 countries or to expand the group from 5 to 10 or 20? What initiatives are you or the Government of Canada taking to try to shore up or improve that support?

[Traduction]

En conséquence, pour les années 1993 à 1999, sur le plan pratique, les pays n'appliqueraient pas de contingentement des importations aux termes de l'article XI. Il est difficile de déduire cela du document de Dunkel, mais c'est ce qui nous semble être son intention.

Le président: Ainsi, monsieur Gifford, l'accès ne joue aucun rôle dans cette équation. L'accès ne serait contrôlé que par les tarifs douaniers. L'accès serait une question sans lien direct avec la tarification.

M. Gifford: L'idée sur laquelle repose la tarification, c'est que, comme les obstacles non tarifaires ont effectivement maintenu les importations à des niveaux très bas, avec des interdictions, des contingentements ou des prélèvements si élevés qu'ils limitaient les importations, tous les pays seraient prêts à s'entendre pour s'engager à offrir un accès minimum d'au moins 3 p. 100 de la consommation.

Par exemple, si la consommation d'un pays pour une denrée donnée est de 100 tonnes, selon le scénario de Dunkel, on s'engagerait à permettre un accès minimum d'au moins 3 tonnes—3 p. 100—passant à 5 tonnes—5 p. 100—sur une période de six ans.

La tarification repose donc sur l'idée de s'engager à un accès minimum. Jusqu'à une certaine quantité, les tarifs douaniers sont relativement bas; au-dessus de cette quantité, on vous applique des équivalents tarifaires élevés.

Le président: D'accord. Merci de cette explication.

M. Foster (Algoma): J'aimerais demander à M. Denis ou à M. Gifford quel soutien nous avons de la part du Japon, d'Israël, de la Norvège, de la Corée du Sud et de la Suisse, dans les efforts que nous faisons pour conserver, clarifier et renforcer l'article XI. Sont-ils prêts à faire bande à part sur cette question, comme l'est le Canada, j'imagine?

M. Denis: Monsieur le président, il est clair que ces pays estiment que maintenir et clarifier l'article XI constitue la solution en matière de réforme du commerce agricole dans les secteurs où il existe des contrôles internes pour la production. Mais vu la façon dont vous formulez la question, je suis obligé d'ajouter une chose.

Il est clair que des pays différents ont des intérêts différents en ce qui concerne les denrées. Nous savons tous que l'appui du Japon vient de ce qu'il s'inquiète pour le riz. Comment va-t-il réagir dans d'autres secteurs lorsque le temps pressera et qu'il lui faudra se décider au sujet d'ententes bilatérales avec des partenaires importants, il nous est difficile de le prévoir.

Il y a donc très nettement une attitude commune mais des groupes de denrées différents, ce qui exige bien sûr des jugements nuancés lorsqu'on essaie de savoir comment ils vont réagir quand on en sera à la phase finale des négociations.

M. Foster: Pouvez-vous nous dire quels arrangements ont été faits pour essayer d'encourager ou d'augmenter le soutien de ces cinq autres pays ou pour porter le groupe de cinq à dix ou vingt? Quelles initiatives prenez-vous, ou le gouvernement du Canada prend-il, pour essayer d'étayer ou d'améliorer ce soutien?

[Text]

[Translation]

• 1130

Mr. Gifford: Basically, the support for article XI has been a Canadian initiative that can be traced back before the ministerial meeting in Brussels 14 months ago. At that meeting in Brussels, largely as a result of Canadian initiatives, we had a number of countries supporting the idea that article XI should be clarified and strengthened.

Since that time the big development was a decision, in roughly August of last year, of the European Community to agree with the United States. They both reached the conclusion that tariffication without exception was a basic building block in putting together a deal on agriculture. Once the European Community position became known, a number of the countries that up to that point in time had been supporting Canada began to become very soft in their support. The upshot of all this was that by the time December of last year rolled around, the only six countries that were willing to put their money where their mouths were, were Canada, Japan, Korea, Israel, Norway, and Switzerland.

Those six countries, led by Canada, at Canada's initiative, went to Arthur Dunkel and suggested to him that a major deficiency that appeared to be emerging in the way he was approaching the agricultural negotiations was his assessment that tariffication without exception was the way to go and that, therefore, there would be no place in Dunkel's proposal for a clarified article XI.

Notwithstanding the strong representations that had been made by Canada at both the ministerial and the senior official level to Dunkel in his capacity as chairman of the negotiating group on agriculture, he ultimately decided to put out a paper that went tariffication without exception. Since the TNC meeting in early January, as I said, most of the activities have been located in capitals, but we have been in close and continuing consultations with those other five countries that support clarification.

As recently as last week in Geneva we did convene a meeting and exchange views on how we were to achieve our objective, which remains the clarification and strengthening of article XI. Clearly, the vast majority of the participants seem to be of the view that tariffication without exception is the way to go. The countries that remain of the view that article XI should be clarified are the six we have identified.

This is at the level of officials, but paralleling these discussions, in Geneva and in capitals amongst officials, have been numerous discussions by Canadian ministers with their counterparts in not only the countries that support article XI clarification, but also the countries that oppose it. Clearly, the countries that favour tariffication without exception are the United States and the rest of the Cairns Group, excluding Canada. Those are the basic countries that are proposing that all non-tariff barriers should be tariffied.

The European Community is a bit schizophrenic. In effect, they are telling us, basically, they agree with the Americans; it should be tariffication without exception. They have agreed with that; they agreed with them last August

M. Gifford: En gros, l'appui apporté à l'article XI est une initiative canadienne qui remonte à la période qui a précédé la réunion des ministres à Bruxelles il y a 14 mois. Lors de cette réunion, surtout à la suite d'initiatives canadiennes, plusieurs pays se sont montrés favorables à ce que l'on clarifie et renforce l'article XI.

Depuis lors, le fait marquant a été la décision, prise vers août de l'année dernière par la Communauté européenne, de s'entendre avec les États-Unis. Tous deux sont arrivés à la conclusion que la tarification sans exception était un élément très important pour mettre sur pied un accord agricole. Après avoir pris connaissance de la position de la Communauté européenne, plusieurs pays qui jusque-là appuyaient le Canada ont commencé à se montrer moins favorables. De ce fait, en décembre dernier, les seuls pays qui étaient prêts à respecter leurs engagements étaient les six pays suivants: le Canada, le Japon, la Corée, Israël, la Norvège et la Suisse.

Ces six pays, à l'initiative du Canada, sont allés trouver Arthur Dunkel pour lui indiquer que la façon dont il envisageait les négociations agricoles semblait avoir un défaut important, c'est-à-dire que s'il estimait que la tarification sans exception était la solution, il n'y avait pas de place dans cette proposition pour clarifier l'article XI.

Malgré les importantes démarches entreprises par le Canada, par des ministres et des hauts fonctionnaires, auprès de Dunkel en tant que président du groupe des négociations agricoles, il a cependant décidé de présenter un document proposant la tarification sans exception. Depuis la réunion du Comité des négociations commerciales au début janvier, comme je l'ai dit, les choses se passent essentiellement dans les diverses capitales, mais nous sommes restés en contact étroit et permanent avec les cinq autres pays qui sont favorables à la clarification.

La semaine dernière seulement, nous avons convoqué une réunion à Genève pour échanger nos points de vue sur la façon d'atteindre notre objectif qui reste la clarification et le renforcement de l'article XI. Il est clair que la grande majorité des participants semblent être d'avis que la tarification sans exception constitue la solution. Les pays qui continuent à penser que l'article XI doit être clarifié sont les six qui ont été cités.

Cela s'est passé au niveau des fonctionnaires, mais parallèlement à ces discussions, à Genève et dans les capitales, les ministres canadiens ont eu de nombreuses discussions avec leurs homologues des pays favorables à la clarification de l'article XI et aussi avec les pays qui s'y opposent. Bien évidemment, les pays qui sont favorables à une tarification sans exception sont les États-Unis et le reste du groupe Cairns, à l'exception du Canada. Ce sont les principaux pays qui proposent une tarification de toutes les barrières non tarifaires.

La Communauté européenne a un comportement de schizophrène. En effet, elle nous dit en gros qu'elle est d'accord avec les Américains; que ce devrait être la tarification sans exception. C'est ce qu'elle a accepté; elle

[Texte]

that this is the way it should be. But they also agree with us that it would be nice to get article XI clarified. But if we, the Canadians, and the Japanese can get the Americans to agree, they will support us, but don't expect them to use any of their negotiating leverage in that effort.

Basically, the support for clarification of article XI comes from the six countries that went in and saw Dunkel last December.

Mr. Foster: Mr. Denis suggested that a tariffication system could work well with a supply management system. That is in sharp contrast to what the dairy farmers of Canada and the other supply management groups believe. They believe you cannot operate a supply management system with tariffs that are reducing over a six-year period because you can't have a formula for pricing. You would have violent fluctuations in the amount of the tariff because it would be tied to the world price. Some commodities fluctuate by as much as 300%.

• 1135

Looking at commodities in the dairy and poultry sector in the United States, I'm wondering just how you can image, in light of the view of these supply management groups, that a marketing board or a supply management system could function under tariffication.

Mr. Denis: It's always difficult to answer a hypothetical question like that. I don't know where you got that quote in terms that it might work. The facts are that a number of countries in Europe do have production controls. They would have to, under this approach, move to a tariffication system.

Beyond that, frankly, the conundrum the negotiators have is that we do have a clear position as to where we are on the clarification of article XI. The one thing that we obviously have to guard against is getting to the end of the day with no options and not having done the homework. That's the conundrum negotiators have.

When people talk about the impacts and the ifs, it doesn't mean that a policy has changed. In order to really be able to be confident that we've looked at all the options to achieve our basic objectives of allowing supply management to continue in this country, we have to do the homework.

We haven't made a judgment as to how it would work. The question goes back 15 months ago. There were in the basic database supplied by all the participants, including Canada, numbers as to what the factual tariff equivalent numbers would be. That did not mean, nor does it mean today, that our position is not and does not remain and continues to be that the preferred course for us very strongly is clarification.

[Traduction]

s'est entendue avec les États-Unis en août dernier sur ce point. Mais elle est aussi d'accord avec nous pour dire qu'il serait bon que l'article XI soit clarifié. Si nous, les Canadiens, et les Japonais arrivons à faire accepter cela par les Américains, elle nous appuiera, mais il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle use à cet effet de son influence dans les négociations.

Ce sont en gros les six pays qui sont allés trouver Dunkel en décembre dernier qui sont favorables à une clarification de l'article XI.

M. Foster: M. Denis a laissé entendre qu'un système de tarification pourrait bien fonctionner avec un système de gestion de l'offre. Cela est tout à fait contraire à ce que croient les producteurs de lait du Canada et les autres groupes qui appliquent la gestion de l'offre. Ils estiment qu'on ne peut pas appliquer un système de gestion de l'offre avec des tarifs douaniers qui prévoient une réduction sur une période de six ans, parce qu'on ne peut pas avoir de formule de fixation des prix. Il y aurait d'importantes fluctuations des tarifs parce que cela dépendrait des prix mondiaux. Pour certaines denrées, les fluctuations vont jusqu'à 300 p. 100.

Si on considère les denrées du secteur laitier et de la volaille aux États-Unis, comment peut-on imaginer, selon l'opinion de ces groupes qui appliquent la gestion de l'offre, qu'un office de commercialisation ou un système de gestion de l'offre puisse fonctionner avec une tarification.

M. Denis: Il est toujours difficile de répondre à une question hypothétique comme celle-ci. Je ne sais où vous avez ou que cela pourrait fonctionner. Il se trouve que plusieurs pays européens ont instauré un contrôle de la production. Selon ce système, il faudrait qu'ils passent à un système de tarification.

En dehors de cela, bien franchement, le problème pour les négociateurs, c'est que nous avons une position très nette en ce qui concerne la clarification de l'article XI. Il nous faut bien sûr éviter d'arriver à la fin de la journée sans solution, sans avoir fait notre travail chez nous. C'est le problème qui se pose aux négociateurs.

Lorsqu'on parle de répercussions et d'hypothèses, cela ne veut pas dire que la politique a changé. Pour être vraiment sûrs d'avoir envisagé toutes les solutions qui nous permettront d'atteindre nos objectifs fondamentaux, à savoir, maintenir dans notre pays la gestion de l'offre, il nous faut faire notre travail chez nous.

Nous n'avons pas essayé de voir comment cela allait fonctionner. Le problème remonte à plus de 15 mois. Parmi les données fondamentales fournies par tous les participants, dont le Canada, il y avait des chiffres sur les équivalents tarifaires que cela entraînerait. Cela ne voulait pas dire, pas plus que ça ne veut le dire aujourd'hui, que notre position n'est pas et ne continue pas d'être que nous sommes très nettement favorable à une clarification.

[Text]

I also want to repeat that negotiators have to look at the nitty-gritty of the situation and beyond the kind of black and white debate that we see. There are common elements in both the clarification of article XI and the tariffication options. Those are the minimum access proposals. We had that on the Canadian proposal for the supply managed sectors going from 3% to 5% over the period of the transition.

Dunkel also has the minimum access, the same numbers in his approach. The debate is about what you do over those minimum access levels. I cannot engage in speculations as to how it would work. Clearly we know and are very sensitive to the views of the producers. Negotiators get their marching authorities and that's the way we go.

We have the facts and we owe it to you and to the private sector and to the provinces, with whom we consult extremely closely, to give the facts of life. We can't just come to you and pretend that we don't have a tough time defending this. We do have a tough time. We've got a pretty good thing too. It has to be at all levels, and Mr. Dunkel, after December, has clearly said, to pick up one point that Mr. Gifford mentioned, that other countries have problems with different issues. They've got to convince their trading partners. That's where the emphasis has to be. We can't just look to the chairman of that process to decide and decree what's good for the world. You've got to have a negotiated deal.

• 1140

Mr. Althouse (Mackenzie): Apparently you tell us that the countries in support of article XI being strengthened went to Mr. Dunkel. What were the arguments provided by Mr. Dunkel for not including this, or did he simply respond that you had to have more support than one of the world's biggest traders, Japan, on side?

Mr. Gifford: Mr. Chairman, being very frank, his assessment was that if the negotiations had concluded in Brussels 18 months ago, maybe something along the lines that Canada had been proposing was where the negotiations would have ended. What seemed to have changed his judgment on where the negotiations were heading was his knowledge, like everybody else's knowledge, that in August of last year the European Community agreed with the United States to the fundamental proposition that, in the European Community's view, all non-tariff barriers should be tariffied without exception.

It was this sort of convergence of the U.S. and European Community view on agriculture, which, as you know, is the exception rather than the rule, that seemed to have led him—this, obviously, can only be our assessment—to reach the conclusion that the basic building block to a successful Uruguay Round result in agriculture was tariffication. Basically, the Americans were saying that if they are going to tariffy their section 22 import quotas, then clearly they can

[Translation]

Je veux également répéter que les négociateurs doivent étudier le fond du problème et aller au-delà des positions tranchées actuelles. Il y a des éléments communs dans la clarification de l'article XI et la solution de la tarification. Ce sont les propositions d'accès minimum. Cela figurait dans la proposition canadienne pour les secteurs appliquant la gestion de l'offre, puisqu'on proposait une augmentation de 3 à 5 p. 100 pendant la période de transition.

On trouve aussi dans le document de Dunkel l'accès minimum, il y a les mêmes chiffres dans sa façon d'envisager les choses. Reste à savoir ce que l'on va faire pour ces niveaux minimums d'accès. Je ne peux pas me lancer dans des hypothèses sur la façon dont cela va fonctionner. Nous connaissons l'opinion des producteurs, à laquelle nous sommes très sensibles. Les négociateurs reçoivent des ordres et c'est ainsi que nous fonctionnons.

Nous connaissons les faits, et c'est grâce à vous, grâce au secteur privé et aux provinces, avec qui nous avons des consultations très serrées, que nous savons ce qui se passe. Nous ne pouvons pas venir vous voir en faisant comme si cette cause n'était pas difficile à défendre. Elle l'est. Mais il y a un aspect positif aussi. Il faut que cela se passe à tous les niveaux, et M. Dunkel, après décembre, a clairement indiqué, pour reprendre l'un des points mentionnés par M. Gifford, que les autres pays ont des problèmes dans d'autres domaines. Il leur faut convaincre leurs partenaires commerciaux. C'est là-dessus qu'il faut insister. Il ne faut pas simplement attendre que le président prenne la décision et déclare ce qui est bon pour le monde. Il faut que ce soit un accord négocié.

M. Althouse (Mackenzie): Vous semblez nous dire que les pays favorables au renforcement de l'article XI sont allés trouver M. Dunkel. Quels arguments ont été avancés par M. Dunkel pour ne pas en tenir compte, ou a-t-il tout simplement répondu que le soutien de l'un des plus gros commerçants du monde, le Japon, n'était pas suffisant?

M. Gifford: Monsieur le président, pour être franc, il a estimé que si les négociations avaient abouti à Bruxelles il y a dix-huit mois, on se serait peut-être entendu sur quelque chose ressemblant à la proposition canadienne. Ce qui a changé son point de vue au sujet de l'orientation des négociations, c'est le fait qu'il a appris, comme tout le monde, qu'en août dernier, la Communauté européenne s'est entendue avec les États-Unis sur la proposition fondamentale selon laquelle, d'après l'avis de la Communauté européenne, toutes les barrières non tarifaires doivent être tarifées sans exception.

C'est cette convergence d'opinions des États-Unis et de la Communauté européenne sur l'agriculture—qui, comme vous le savez, est plutôt l'exception que la règle—qui l'a incité à conclure—et c'est simplement une supposition de notre part—que l'élément essentiel pour aboutir à une issue positive de l'Uruguay Round en agriculture était la tarification. Essentiellement, les Américains prétendent que s'ils doivent tarifier leurs contingents d'importation prévus à

[Texte]

only do that if they can convince their dairy producers, peanut producers, sugar producers that all other countries are doing likewise.

Similarly, the European Community seem to have reached a view that if they are going to tariffify their variable levy system without exception, then they can only do that if tariffication is without exception.

So notwithstanding the fact that article XI (2)(c), which is the basis for import quotas in support of supply management, has existed in the GATT since 1947—was put in at the request of the United States, as a matter of fact—he reached the judgment that tariffication without exception seemed to be where the current was moving towards. That was his judgment as the chairman.

Mr. Althouse: So this process that exists after GATT agreements exists during the formation of them. The big countries have slightly more decisions to make than smaller countries, and it's sometimes difficult to find people with like interests. Nobody else lives next door to the current first, second, or third economy in the world and is isolated from all the rest by two big oceans, so it is pretty hard to find somebody else with our particular circumstances.

On the grain side I note that a big chunk of our business is done with countries that have not been permitted into the GATT—the old Soviet Union, the People's Republic of China, Iraq—I think those are the top three or four countries, and Japan, which does its own thing, and we have been able to survive with it. What is it that grain producers are getting out of this round other than a commitment by the Europeans and the United States to reduce export subsidies? Is that the only thing? It seems to me that access hasn't really been a huge problem for us in grains.

Mr. Gifford: I think that in all three areas grain producers are getting benefits. Obviously, the major benefit is that for the first time in the history of the GATT there are proposed solid disciplines and reductions in export subsidies for agricultural products.

As you are well aware, the nominal numbers grossly underestimate the actual impact in terms of current export volumes. For example, in the case of wheat from the European Community, right now they are currently exporting roughly 23 million tonnes of wheat. A 24% reduction based on the average in the 1986-1990 period will bring them down effectively to less than 13 million tonnes. In other words, they will have to reduce from 23 million tonnes to 13 million tonnes the volume of wheat that is carrying an export subsidy. In other words, they are going to have to reduce the volume of wheat that is carrying an export subsidy from 23 million tonnes to 13 million tonnes. So the European Community, in effect, takes a hit on a volume basis that is considerably greater than the nominal 24% reduction on the volume.

[Traduction]

l'article 22, ils ne peuvent de toute évidence le faire que s'ils peuvent convaincre leurs producteurs laitiers, leurs producteurs d'arachides, leurs producteurs de sucre, du fait que tous les autres pays font la même chose.

De même, la Communauté européenne en est venue à penser que, si elle doit tarifier tout son système de droits variables sans exception, elle ne peut le faire que si la tarification est sans exception.

Bien que l'alinéa (2)c) de l'article XI, qui permet d'établir les contingentements des importations dans le cadre de la gestion de l'offre, existe au GATT depuis 1947—et il a d'ailleurs été inclus à la demande des États-Unis—il a estimé que la tarification sans exception semblait être l'orientation générale. C'est ce qu'il a pensé en qualité de président.

M. Althouse: Ce processus qui existe depuis les accords du GATT, existait pendant leur élaboration. Les pays importants ont un peu plus de décisions à prendre que les petits pays, et il est parfois difficile de trouver des gens qui ont des intérêts semblables. Aucun autre pays n'est le voisin de la première, deuxième ou troisième puissance commerciale mondiale actuelle en étant séparé du reste du monde par deux grands océans; il est donc assez difficile de trouver quelqu'un qui soit dans une situation semblable à la nôtre.

Dans le domaine des céréales, je constate que notre commerce se fait pour l'essentiel avec des pays qui ne font pas partie du GATT—l'ancienne Union soviétique, la République populaire de Chine, l'Irak—ce sont les trois ou quatre pays, avec le Japon, qui agissent à leur guise et qui ont réussi à survivre. Qu'obtiennent donc les producteurs de céréales dans cette ronde de négociations en dehors d'un engagement de la part des Européens et des États-Unis de réduire leurs subventions à l'exportation? Est-ce la seule chose? Je ne crois pas que l'accès ait constitué un grave problème pour nous pour ce qui est des céréales.

M. Gifford: Je crois que les producteurs céréaliers trouvent des avantages dans les trois domaines. De toute évidence, le principal avantage est que, pour la première fois dans l'histoire du GATT, on propose des mesures sévères en ce qui concerne la réduction des subventions à l'exportation pour les produits agricoles.

Comme vous le savez fort bien, les chiffres avancés sous-estiment nettement les effets réels sur le volume actuel des exportations. Par exemple, dans le cas du blé de la Communauté européenne, à l'heure actuelle, les exportations s'élèvent à 23 millions de tonnes environ. Une réduction de 24 p. 100 se fondant sur la moyenne de la période 1986-1990, va effectivement ramener ce chiffre à moins de 13 millions de tonnes. Autrement dit, il leur faudra faire passer de 23 à 13 millions de tonnes le volume de blé qui bénéficie de subventions à l'exportation. En d'autres termes, il va leur falloir faire passer le volume du blé qui bénéficie de subventions à l'exportation de 23 à 13 millions de tonnes. La Communauté européenne devra donc réduire son volume de beaucoup plus que des 24 p. 100 théoriques avancés.

[Text]

• 1145

Equally, the Americans take a very big hit on an expenditure basis because in the base period the export subsidies being spent on wheat by the Americans were much less than what they are spending today. Back in 1986-1990, the Americans spent an average of \$450 million a year on wheat exports. This year, depending on who you talk to, you hear estimates of U.S. wheat export subsidies in the range of \$1 billion to \$1.3 billion. Well, the United States is going to have to go from \$1 billion to \$1.3 billion this year, down to less than \$450 million six years from now. So clearly there are demonstrably concrete benefits arising from the export subsidy reductions in commitments.

You are quite right, Mr. Althouse, that at the present time Russia and the other associated countries are not members of the GATT and neither is China, although China is participating in the negotiations with a view to regaining its membership in the GATT.

But basically, when the wheat board is competing for markets in China, Russia or Iraq, it is competing against the United States, the European Community, and any other country that is subsidizing its grain producers in a major way. Therefore, disciplines on export subsidies and internal support are obviously going to benefit Canadian grain growers or seed growers.

On the internal support, governments are not going to get out of supporting agriculture. The Dunkel paper proposes that you split internal support into two categories: a category where it is judged internationally that this kind of support has little or no impact on trade, and all other support. Dunkel is proposing that countries can spend as much money as they want on the green support, but when it comes to the non-green or amber support, all countries reduce that support by 20%.

To the extent that countries shift away from the traditional open-ended price support programs that have characterized much of the agricultural policy over the last 40 or 50 years, you are going to have less and less of a production-stimulating effect. There will be less need for import quotas and export subsidies.

Mr. Althouse: I think we understand all that. You have given us some very good rhetoric for going after the Americans and Europeans, and you have given us an analysis of what that does to them if you are going to reduce production on both sides. You did not tell us what it is going to do to Canada. We have only five or six different reports from various sources, mostly outside of Canada. I think the OECD did one recently that said if Canadian production dropped 16%, net income would go down 46%. It did not look terribly promising for us. We were impacted right in there with the Americans and the Europeans, because we do have a fairly high level of support using this set of subsidy commitments.

[Translation]

De même, les Américains sont durement frappés pour ce qui est des dépenses, car au cours de la période de référence, les subventions à l'exportation accordées au blé par les Américains étaient nettement inférieures à ce qu'elles sont aujourd'hui. Entre 1986 et 1990, les Américains dépensaient en moyenne 450 millions de dollars par an pour les exportations de blé. Cette année, selon la personne à qui vous parlez, les subventions américaines à l'exportation du blé varient de 1 milliard à 1,3 milliard de dollars. Les États-Unis devront donc passer des 1 ou 1,3 milliard de dollars qu'ils dépensaient cette année à moins de 450 millions de dollars d'ici six ans. Il y a donc de toute évidence des avantages concrets à s'engager à réduire les subventions à l'exportation.

Vous avez tout à fait raison, monsieur Althouse, de dire qu'à l'heure actuelle, la Russie et les autres pays qui lui sont associés ne sont pas membres du GATT, pas plus d'ailleurs que la Chine, bien qu'elle participe aux négociations en vue de redevenir membre du GATT.

Ainsi, lorsque la Commission du blé essaie d'obtenir un marché en Chine, en Russie ou en Irak, elle est en concurrence avec les États-Unis, la Communauté européenne et tout autre pays qui subventionne de façon importante ses producteurs de céréales. Des mesures sévères régissant les subventions à l'exportation et le soutien interne vont donc nécessairement profiter aux producteurs de céréales et de graines du Canada.

Pour le soutien interne, les gouvernements ne vont pas cesser de venir en aide à l'agriculture. Le document de Dunkel propose de répartir le soutien interne en deux catégories: une catégorie où l'on estime, à l'échelle internationale, que ce genre d'aide a peu ou pas de répercussions sur le commerce, ainsi que sur toutes les autres formes d'aide. Dunkel propose que les pays puissent dépenser autant d'argent qu'ils le souhaitent pour soutenir les produits relevant de la catégorie verte, mais que pour les produits relevant de l'autre catégorie, la catégorie orange, tous les pays réduisent leur soutien de 20 p. 100.

Dans la mesure où les pays abandonneront les programmes classiques de soutien libre des prix qui ont caractérisé les politiques agricoles des 40 ou 50 dernières années, l'effet de stimulation de la production va diminuer. Le contingentement des importations et les subventions à l'exportation seront moins nécessaires.

M. Althouse: Je crois que nous comprenons tous cela. Vous nous avez bien montré pourquoi il fallait s'en prendre aux Américains et aux Européens et vous nous avez indiqué les répercussions que cela aurait pour eux si on réduisait la production des deux côtés. Vous ne nous avez pas dit ce que cela va signifier pour le Canada. Nous n'avons que cinq ou six rapports provenant de sources différentes, essentiellement de l'étranger. Je crois que l'OCDE en a publié un récemment, dans lequel il est dit que si la production canadienne baissait de 16 p. 100, le revenu net diminuerait de 46 p. 100. Cela semble peu prometteur pour nous. La décision des Américains et des Européens a eu des répercussions sur nous, car nous offrons un soutien assez important à l'aide de cet ensemble de subventions.

[Texte]

Is there now an economic assessment on what happens to Canada that the Department of Agriculture feels comfortable with? Apparently the minister didn't like the ones that were done in August, which were very close. I think it was 24% domestic instead of the 20% that we ended up with, and 36% instead of the 35%. But the trend was right in there with all the international ones I have seen, with lower production and lower prices. Prices were slightly higher at port, but farmers respond to those higher port prices by reducing production, which tells me on the farm it has to be lower.

How do you respond to those impact results? I understand we have to go through the same pain we are putting everybody else through. But how long are we going to have to live with that before there is so-called benefit? I think the OECD was looking at five years. That's a long time in the life of a failing farm.

Mr. Gifford: Mr. Althouse, I would just like to round out the answer to your last question about the benefits, in terms of improved market access. First of all, the European Community variable import levy system has prevented imports, in effect, from penetrating much of the European Community. Under Dunkel's proposals, minimum access commitments will be established.

• 1150

In the case of pork, right now the European Community imports less than 100,000 tonnes. If you go up to 5% of European Community consumption of pork, you have access to 600,000 tonnes of pork. Every region in Canada produces pork for export. Clearly there is a concrete example.

Similarly in the case of barley, the variable import levy in the European Community effectively has shut out all imports of barley, malting and feed barley. Clearly with a minimum access commitment of 3% going up to 5%, for the first time since the United Kingdom joined the European Community, we have a chance to be able to compete for part of that market, but, most importantly, we still have outstanding GATT rights for quality wheat arising from the accession of the United Kingdom to the European Community and arising from the formation of the European Community 25, 30 years ago. Certainly it is our intention to pursue aggressively the establishment of improved terms of access for high quality Canadian wheat as part of an MTN settlement.

Again, as you are well aware, our exports of wheat to the United Kingdom have fallen from over 2 million tonnes 20 years ago to less than 1 million tonnes last year. Clearly, to the extent that we can regain concrete access opportunities for high quality spring wheats such as Canada produces, that's going to be a concrete benefit to western Canada.

[Traduction]

Y a-t-il une évaluation économique des répercussions pour le Canada, qui semble acceptable pour le ministère de l'Agriculture? Il semble que le ministre n'ait pas aimé celles qui ont été faites en août et qui étaient assez proches. Je crois qu'il s'agissait de 24 p. 100 à l'échelle nationale au lieu des 20 p. 100 que nous avons obtenus, et de 36 p. 100 au lieu de 35 p. 100. Mais la tendance était là dans toutes les données internationales que j'ai vues, avec une production plus faible et des prix plus bas. Les prix étaient légèrement plus élevés sur le quai, mais les agriculteurs réagissent à ces prix d'expédition plus élevés en réduisant la production, ce qui veut dire, me semble-t-il, qu'il y a réduction au niveau des exploitations agricoles.

Comment réagir face à ces répercussions? Je crois que nous aurons les mêmes difficultés que nous causons aux autres. Mais combien de temps faudra-t-il supporter cette situation avant qu'on en tire soi-disant des avantages? Je crois que l'OCDE parle de cinq ans. C'est long pour une exploitation en mauvaise posture.

M. Gifford: Monsieur Althouse, j'aimerais compléter la réponse à votre dernière question sur les avantages, en parlant d'un accès plus grand au marché. Tout d'abord, le système de droits variables à l'importation de la Communauté européenne a effectivement empêché les importations de pénétrer dans la Communauté européenne. Selon les propositions de Dunkel, on instaurera des d'accès minimums.

Dans le cas du porc, à l'heure actuelle, la Communauté européenne importe moins de 100,000 tonnes. Si on prend 5 p. 100 de la consommation de porc de la Communauté européenne, on a accès à 600,000 tonnes de porc. Chaque région canadienne produit du porc pour l'exportation. C'est un exemple concret.

De même, dans le cas de l'orge, les droits variables à l'importation dans la Communauté européenne a en fait fermé la porte à toutes les importations d'orge, qu'il s'agisse de l'orge de brasserie ou de l'orge de provende. Il est clair qu'avec un accès minimum de 3 p. 100 passant à 5 p. 100, pour la première fois depuis que le Royaume-Uni s'est joint à la Communauté européenne, nous aurons la possibilité d'obtenir une partie de ce marché. En outre, il nous reste encore des droits dans le cadre du GATT pour le blé de qualité du fait de l'arrivée du Royaume-Uni dans la Communauté européenne et de la formation de la Communauté européenne il y a 25 ou 30 ans. Nous avons certainement l'intention de défendre ardemment l'instauration de conditions améliorées d'accès pour le blé canadien de qualité dans le cadre d'un accord conclu à la suite de négociations commerciales multilatérales.

Une fois encore, comme vous le savez bien, nos exportations de blé vers le Royaume-Uni ont diminué pour passer de plus de 2 millions de tonnes il y a 20 ans à moins de 1 million de tonnes l'année dernière. Il est clair que, dans la mesure où nous pourrions retrouver des possibilités concrètes d'accès pour les blés de printemps de qualité comme le Canada en produit, cela sera un avantage concret pour l'ouest du Canada.

[Text]

Your question was couched largely in terms of the western grain producer. What are the implications for the western grain producer, the oilseed producer in particular? I've mentioned the benefits in terms of the disciplines and the reductions in exports and the improvements in market access.

If you are a rapeseed producer in Canada, you are well aware that it is not just export subsidies that cause you problems. In the European Community it is domestic subsidies, where those domestic subsidies have increased European Community rapeseed production from one million tonnes to five million tonnes because of very, very high support prices. Clearly a western Canadian oilseed producer knows very well that improvements or disciplines on governments in the future, which will in effect limit the output or stimulating effects and import replacing effects of domestic subsidies, are to his advantage.

What will Canada have to do as part of a scenario that's based on Dunkel's proposals? Clearly, our internal support programs that fall into the non-green category would have to be reduced by 20%, but not 20% across the board. Each government will have the capacity to pick and choose which programs it wants to reduce in order to meet its dollar expenditure commitment.

To use an example, if the amount of money that Canada is currently spending on wheat support, which falls into the non-green category, is roughly, for illustrative purposes, \$1 billion, then under Dunkel's scenario we're going to have to reduce the amount of money spent from \$1 billion to \$800 million over six years. That doesn't mean that each of the programs that go into that \$1 billion have to be reduced equally by 20%. You can maintain one program completely unaltered, if that's your decision. You can reduce another program by 70%. You can reduce another by 20%. The name of the game is that, in terms of dollars, you cannot exceed, in this example, going from \$1 billion down to \$800 million, but there are no constraints on what the government can do in providing green support—absolutely no constraints.

Moreover, in terms of commodities where government support that falls into the non-green or amber category has been relatively small, there's no obligation to reduce the so called amber support below a level of 5%, or, to put it in another way, if current support falling into the amber category is, say, 1% of the value of production today, there's nothing to prevent a government from increasing from 1% up to 5%. It's only when support is in excess of 5% of the value of the product that you are obliged to reduce.

• 1155

Mr. Althouse: What roles do the deadline dates, the 1986-1988 levels, play? We're probably going to come out this year higher than that. Does this mean we have to dump a bunch of programs right at the start and then go back to that base level?

[Translation]

Votre question concernait surtout les producteurs de céréales de l'Ouest. Quelles sont les implications pour les producteurs de céréale de l'Ouest et pour les producteurs de graines oléagineuses en particulier? J'ai parlé des avantages des mesures sévères et des réductions des importations ainsi que de l'amélioration de l'accès au marché.

Si vous produisez du colza au Canada, vous savez fort bien que ce ne sont pas uniquement les subventions à l'exportation qui causent des problèmes. Dans la Communauté européenne, ce sont les subventions internes qui ont fait passer la production de colza dans cette région de 1 à 5 millions de tonnes parce que les prix de soutien étaient très, très élevés. Le producteur de graines oléagineuses de l'ouest du Canada sait fort bien que des améliorations ou des mesures sévères imposées à l'avenir aux gouvernements, et qui auront pour conséquence de limiter la production ou les effets de stimulation et les effets de remplacement des importations dus aux subventions internes, sont à son avantage.

Que devrait faire le Canada dans le cadre d'un scénario respectant les propositions de Dunkel? Il est clair que nos programmes de soutien interne qui tombent dans la catégorie non verte devront être réduits de 20 p. 100, mais non 20 p. 100 de façon générale. Chaque gouvernement aura la possibilité de choisir les programmes qu'il veut réduire pour respecter les dépenses auxquelles il s'est engagé.

Pour prendre un exemple, si l'argent que le Canada dépense actuellement pour venir en aide au blé, lequel tombe dans la catégorie non verte, est d'environ 1 milliard de dollars, à titre d'illustration, selon le scénario de Dunkel, il va nous falloir faire passer cette somme de 1 milliard à 800 millions de dollars sur une période de six ans. Cela ne veut pas dire que chaque programme qui est touché par ce milliard de dollars sera également réduit de 20 p. 100. On peut garder un programme totalement inchangé si on veut. On peut en réduire un autre de 70 p. 100 et un autre encore de 20 p. 100. La règle veut qu'on ne dépasse pas un certain montant—dans cet exemple on passe de 1 milliard à 800 millions de dollars—mais on n'impose aucune contrainte au gouvernement en ce qui concerne le soutien des produits de la catégorie verte—absolument aucune contrainte.

De plus, pour les denrées où l'aide du gouvernement s'appliquant à des produits de la catégorie non verte ou orange est relativement faible, il n'y a aucune obligation de réduire l'aide accordée à cette catégorie orange au-dessous de 5 p. 100 ou, pour dire les choses autrement, si l'aide actuelle pour les produits de cette catégorie est, par exemple, égale à 1 p. 100 de la valeur de la production actuelle, rien n'empêche le gouvernement de l'augmenter en passant de 1 p. 100 à 5 p. 100. C'est seulement lorsque l'aide dépasse 5 p. 100 de la valeur du produit que vous êtes obligés de la réduire.

M. Althouse: Quel rôle jouent les dates limites, les niveaux de 1986 à 1988? Nous allons certainement arriver à des chiffres supérieurs cette année. Cela veut-il dire qu'il nous faudra renoncer à tout un ensemble de programmes dès le départ pour revenir à ce niveau de base?

[Texte]

Mr. Gifford: No. The government, in consultation with the provinces and the industry groups, are going to have to reach a view, probably in the summer or the fall, as to how Canada would operate its system in a way that is consistent with its obligations not to exceed certain expenditure limits.

Now, you can only speculate on what they might decide to do in the way of which programs they might adapt or change or eliminate or stay with as is. Certainly there's no indication that the 20% reduction on the non-green programs would inhibit Canada's capacity to develop the kind of agricultural support programs that are best suited to Canadian agriculture.

Mr. Schneider (Regina—Wascana): I have a question that deals primarily with process, and then my intrigue about the whole situation. If I were to present myself to you this morning as, which I most likely am, a member of the Canadian public wondering what in the world is going on over there, then the question in my mind would be, is the process not an easy one for Canada because Canada's easy, or what are the alternatives? We seem to be hearing statements of doom and gloom, i.e., Canada isn't negotiating hard enough, toughly enough. What can Canada do? Is it harmful for these statements to be made public? Does it help your cause to have these kinds of statements made public, the lobby by the dairy industry being as public as it is? Does that help you? Does it hinder you? What should we be doing to assist you?

Mr. Denis: Quite clearly, in this negotiation there is no surprise. There is hardly anything that is not in the public domain. It's not only because of the considerable anxiety in the private sectors and different participants, not just in Canada, but just think of Europe and also a number of sectors in the United States, even within agriculture, and look at Japan. So it would be very difficult to say that more or less public knowledge is going to create any surprise at the negotiating table. People know the stakes, they know where they stand; the question is, can you convince your partners that in making the final deal they should be more flexible in moving, certainly in our case, towards our review on article XI?

Quite frankly, to the extent that one's case fits in the basic trends internationally—that is, moving towards price-based structural reforms, and obviously the liberalization trends—it's easier to convince the others that they should show more flexibility and accept some adjustments in the position. The problem we have is that our approach is flatly rejected by some big players because it doesn't fit the basic trend of this reform that is being proposed. So the task we have is to make sure, when making the final deal, the final steps, that there'll be enough flexibility to allow the kind of regime we want to have. This is where the question of how many delegations you have in the same company is indeed a very important element.

[Traduction]

M. Gifford: Non. Le gouvernement, en consultation avec les provinces et le secteur agricole, va devoir arriver à une décision, sans doute au cours de l'été ou de l'automne, quant à la façon dont le Canada appliquerait son système afin de respecter ses obligations de ne pas dépasser certaines limites pour les dépenses.

Nous ne pouvons faire que des suppositions sur ce qui pourrait être décidé au sujet de l'adaptation, la modification, l'élimination ou le maintien des programmes. Rien ne prouve que la réduction de 20 p. 100 pour les programmes non verts réduise la capacité du Canada de mettre au point des programmes d'aide à l'agriculture qui soient aussi adaptés que possible à ce secteur.

M. Schneider (Regina—Wascana): J'ai une question portant essentiellement sur le processus et j'aimerais ensuite voir un peu plus précisément toute cette situation. Si je devais me présenter ce matin, je crois que je dirais que je suis Monsieur Tout-le-monde, ce que je suis très vraisemblablement, et que je me demande ce qui peut bien se passer là-bas. La question qui me viendrait à l'esprit serait: le processus n'est-il pas facile pour le Canada parce que le Canada est facile, et quelles sont les autres solutions? On entend toutes sortes de déclarations pessimistes; on dit notamment que le Canada n'est pas assez dur dans ses négociations. Que peut faire le Canada? Est-il dangereux de rendre ces déclarations publiques? Le fait de rendre ces déclarations publiques est-il favorable à votre cause, étant donné que l'industrie laitière a manifesté publiquement pour faire pression? Cela vous est-il utile? Cela vous est-il néfaste? Que devrions-nous faire pour vous aider?

M. Denis: Bien franchement, dans ces négociations, il n'y a pas de surprise. Il n'y a pas grand-chose qui ne se passe pas en public. Ce n'est pas seulement parce que l'on est très inquiet dans le secteur privé, chez les divers participants, pas seulement au Canada, pensez simplement à l'Europe et aussi à un certain nombre de secteurs aux États-Unis, même en agriculture, et pensez au Japon. Il serait donc très difficile de dire qu'en rendant les choses plus ou moins publiques, on va créer des surprises à la table des négociations. Tout le monde connaît les enjeux, tout le monde connaît sa position; reste à savoir si on peut convaincre ses partenaires de la nécessité, en concluant l'accord final, de permettre davantage de souplesse en vue de réviser l'article XI, et cela vaut en tout cas pour nous?

Bien franchement, dans la mesure où la situation de chacun s'inscrit dans les principales tendances internationales—c'est-à-dire qu'on s'oriente vers des réformes structurelles axées sur les prix, et bien sûr la tendance à la libéralisation—il est plus facile de convaincre les autres de la nécessité de faire preuve d'une plus grande souplesse et d'accepter de modifier légèrement sa position. Le problème vient de ce que notre optique est carrément rejetée par certains des principaux acteurs, car elle ne s'inscrit pas dans la tendance principale de la réforme proposée. Notre tâche consistera donc à veiller à ce que, lorsqu'on conclura l'accord final, lorsqu'on en sera aux dernières étapes, il y ait suffisamment de souplesse pour permettre le genre de régime que nous souhaitons. Et la question du nombre de délégations qu'il y a dans chaque entreprise est ici d'une importance primordiale.

[Text]

In terms of process in Geneva, I'd make only one remark. Obviously, there are different steps along the way, a lot of perceptions; there have been a lot of deadlines and so on. The realities are that because of the complexity of that, there are a lot of milestones to make sure that every participant country will move along at the same pace and will try to address the various elements of the total package. But there's only one date. When there is a deal, there is a deal; but until there is a deal, there is no deal. On that, obviously the current aims are to have it done by Easter. It is doable but there will be a rocky road between now and Easter, and I certainly have to say nobody should assume this is going to be a positive conclusion.

• 1200

The other steps along the way are simply ways of making sure we get closer and closer to a final deal.

Mr. Schneider: Do you feel Canada has given you adequate support in terms of all of the resources you need to do the best job you can?

Mr. Denis: Oh yes. I am glad you are raising that because it is quite clear as to the issues, the homework, the consultation. . .

Just prior to coming here I was explaining to the international trade committee that in terms of the negotiating process, the detail of homework and the level of comfort coming out of all this consultation with the private sector and the provinces. . . it has been such an open process that we feel pretty comfortable in terms of the homework done. The question is, can we make a difference in convincing the other major partners that there is a legitimate case to have an adjustment in the approach while being consistent with the fundamental trends of this reform?

The Chairman: Does the hard position we have taken, that we are going to go to the end on article XI particularly, limit your ability to negotiate overseas with the other trading nations?

Mr. Denis: Well, I am sure all the doors are open. The question is, at some point the show will go on and there will have to be some tough decisions taken along the way as to how to blend the final package for us. But again, certainly the line has maintained its delicate position, and when we sit down, when their delegations sit down with individual participants, we cover the whole range of agricultural interests, because at the end of the day you have one single national schedule of commitments, and that is what the final result is going to be all about.

Mr. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Gentlemen, thank you very much for coming this morning.

Gentlemen, the present system of supply management returns to our Canadian producers a reasonable level of return for their labour management and risk, or investment, as well as providing Canadian consumers a constant supply of safe high-quality food at reasonable prices.

[Translation]

Pour ce qui est du processus qui se déroule à Genève, je ferais une seule remarque. Il est clair qu'il y a diverses étapes, diverses perceptions; il y a eu beaucoup de délais. En fait, étant donné la complexité de la chose, il y a de nombreux jalons qu'il faut franchir pour vérifier que chaque pays participant progressera au même rythme et essaiera de s'occuper des divers éléments de l'ensemble. Mais il n'y a qu'une seule date. Lorsqu'une affaire est conclue, elle est conclue; mettons qu'elle ne l'est pas, il n'y a pas d'affaire. À cet égard, on prévoit actuellement d'y parvenir d'ici Pâques. C'est faisable, mais la route sera difficile d'ici à Pâques, et je dois avouer que personne ne devrait présumer une issue positive.

Les autres étapes en cours de route sont simplement des moyens de nous assurer que nous nous approchons de plus en plus d'un accord final.

M. Schneider: Pensez-vous que le Canada vous a assez appuyé et vous a donné toutes les ressources dont vous avez besoin pour vous acquitter de votre tâche le mieux possible?

M. Denis: Oui. Je suis content que vous posiez la question parce que c'est très clair d'après les enjeux, les travaux, la consultation. . .

Juste avant de venir ici, j'ai expliqué au comité du commerce extérieur que le processus de négociation, les détails des travaux et le sentiment d'aise que nous ressentons à la fin de toutes ces consultations avec le secteur privé et les provinces. . . Ce processus a été si ouvert que nous avons pu éprouver la satisfaction du travail accompli. Mais nous devons nous demander si nous pouvons arriver à convaincre les autres grands partenaires qu'il serait justifié d'adapter l'approche tout en respectant les tendances fondamentales de cette réforme.

Le président: La position intraitable que nous avons prise, selon laquelle nous irons jusqu'au bout au sujet de l'article XI en particulier, limite-t-elle votre capacité de négocier avec les autres partenaires commerciaux?

M. Denis: Je suis convaincu que les portes sont ouvertes. Mais à un moment donné, il faudra agir et, entre temps, nous devons prendre des décisions difficiles afin de faire en sorte que le contenu de l'accord final soit en notre faveur. Là encore, la position délicate a été maintenue et quand nous nous asseyons à la table et quand leurs délégations font de même, tous les intérêts agricoles sont représentés, parce que, au bout du compte, il y a un seul programme national d'engagements; le résultat final n'aura pas d'autre objet.

M. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Messieurs, je vous remercie d'être venus ici ce matin.

Le système actuel de gestion de l'offre permet aux producteurs canadiens d'obtenir un rendement raisonnable sur la main-d'oeuvre, la gestion et le risque, ou l'investissement, en plus de fournir aux consommateurs canadiens un approvisionnement constant en produits sains et de haute qualité à des prix raisonnables.

[Texte]

If the Dunkel report, which to date does not strengthen and clarify article XI, is adopted by GATT, can the Dunkel proposals provide to the Canadian producers and the Canadian consumers the same returns—by that I mean not only monetary returns but all the returns the present system provides to Canadian producers and consumers—as the present supply management system gives to those sectors of our economy, or will the present Dunkel proposals cause some significant adjustments and changes in those sectors?

Mr. Gifford: Well, Mr. Chairman, I would say that, as was made clear at the outset, there is no limit on the amount of support countries can provide that falls into the green category. Therefore, any country can ensure that there is no adverse income effect resulting from anything in the MTN negotiations, in the GATT negotiations, because of retaining that capacity to be able to provide support in non-distorting ways.

We have been trying to engage in a dialogue, a discussion, with the supply management agencies to ascertain what their assessment is of the situation, and clearly, as indicated by some members, there are obviously concerns, for example, in terms of fluctuations of international market prices if there were tariffication. You would then have impacts on instability on producer incomes.

• 1205

Clearly there are domestic policy instruments that can be used to stabilize incomes, whether current policies or new policies. It's not our business as trade negotiators to formulate domestic policies. We are given negotiating directives. Our negotiating directives have not changed in the last 18 months. We're instructed to get the best possible deal for our export-oriented sectors and to seek the clarification and strengthening of article XI insofar as our supply management sectors are concerned. This we're under instructions to do and are continuing to do it.

The hypothetical question of what the impact would be if Dunkel's proposals were acted upon is a judgment call that can only be done in collaboration between the provinces, the federal government, and the producer groups. Not one group can make an assessment. I think all three have to make a joint assessment. So far, that kind of joint assessment has been lacking.

Mr. Vanclief: Mr. Chairman, just a couple of comments. I think it's past the hypothetical situation of what the Dunkel proposal might do. It is certainly not a hypothetical situation as far as our dairy, egg and poultry producers in this country are concerned. The possibility from the indication that we're getting of a system of the adoption of the Dunkel proposal is certainly very, very real to the producers.

The other statement, not too comforting, is the fact that you did say that if the Dunkel proposal were adopted, there would have to be some domestic policy changes in order to provide some of the security that the present producers have at the present time.

[Traduction]

Si le rapport Dunkel, qui jusqu'ici ne renforce et ne clarifie pas l'article XI, est adopté par le GATT, les propositions qu'il contient peuvent-elles assurer aux producteurs et aux consommateurs canadiens des résultats identiques—je n'entends pas seulement les résultats financiers, mais aussi tous les résultats qu'obtiennent les producteurs et les consommateurs canadiens dans le système actuel—à ceux que le système actuel de gestion de l'offre apporte à ces secteurs de notre économie, ou les propositions Dunkel actuelles nécessiteront-elles des adaptations et des changements importants dans ces secteurs?

M. Gifford: Je dirais, monsieur le président, comme nous l'avons indiqué clairement d'entrée de jeu, qu'il n'y a aucune limite à l'ampleur du soutien que les pays peuvent offrir pour les produits qui entrent dans la catégorie verte. Par conséquent, tous les pays peuvent s'assurer qu'aucune répercussion négative sur le revenu ne découlera des négociations commerciales multilatérales, des négociations du GATT, parce qu'ils gardent la capacité de fournir un soutien sans fausser les choses.

Nous avons essayé d'engager un dialogue, avec les organismes de gestion de l'offre, afin de connaître leur évaluation de la situation et, de toute évidence, comme certains membres l'ont indiqué, il y a certainement des préoccupations, notamment à l'égard des fluctuations des prix internationaux du marché s'il existait un régime de droits de douane. Il y aurait des conséquences sur la stabilité du revenu des producteurs.

Il va de soi que des instruments de politique nationaux peuvent servir à stabiliser les revenus, qu'il s'agisse des politiques actuelles ou de nouvelles politiques. Il ne nous revient pas, à titre de négociateurs commerciaux, de formuler les politiques nationales. Nos directives de négociation n'ont pas changé depuis 18 mois. Nous avons reçu l'ordre d'obtenir la meilleure entente possible pour nos secteurs axés sur l'exportation et de chercher à faire éclaircir et renforcer l'article XI dans la mesure où nos secteurs de la gestion de l'offre sont concernés. Ce sont les instructions que nous avons reçues et que nous continuons d'observer.

La réponse à la question hypothétique de l'incidence de l'application des propositions Dunkel ne peut être donnée que conjointement par les provinces, le gouvernement fédéral et les groupes de producteurs. Aucun groupe seul ne peut donner cette réponse. Je pense que les trois devront le faire ensemble. Jusqu'ici, ce genre d'évaluation commune a fait défaut.

M. Vanclief: Monsieur le président, quelques remarques seulement. Je pense que nous avons dépassé la situation hypothétique des conséquences de la proposition Dunkel. Ce n'est certainement pas une situation hypothétique pour nos producteurs de lait, d'œufs et de volaille. D'après les indications que nous avons, la possibilité d'avoir un système comme celui dont il est question dans la proposition Dunkel est certainement très, très réelle pour les producteurs.

L'autre affirmation, pas très encourageante, est que si la proposition Dunkel était adoptée, il faudrait modifier les politiques nationales pour assurer une partie de la sécurité dont jouissent les producteurs actuellement.

[Text]

I have one further question. This is a point of clarification so that I think we all have a better understanding of it. I don't think I understand it as well as I should. If a government or a party to the GATT, one of the 108 countries at the present time, decides for whatever reason that it cannot accept a portion of an amendment and therefore chooses not to be a signatory, or whatever the proper terminology is, what would happen to the Uruguay Round of the GATT? What stage would that put us at in the total GATT negotiations? I don't think I'm making myself very clear. If a country, for whatever reason, decided it did not wish to sign the GATT, where does the ball go? What happens?

Mr. Denis: We're trying to complete the negotiations and we still have so many hard issues to resolve. It's always difficult to focus our minds on the "what if" scenarios of the failure because we find it always dangerous to speculate about the alternatives. It's quite clear that one of the real questions of different participants is obviously the alternatives if the round doesn't succeed in terms of protectionism and all the signals about leaving it to the bigger countries to decide what's good for the world and what's not good for the world.

Another question concerns lost opportunities for generating more growth and creating more investment confidence. The short answer is that it would be a very lonely world for individual participants who would not be part of that. The smaller you are, the more uncomfortable you'll get.

• 1210

The Chairman: I think you mean the GATT would go on and that country would be left by itself.

Mr. Denis: I think the question was if a single country doesn't have the critical mass and number of participants, there ain't a GATT deal in that case.

The Chairman: What is that critical mass, Europe and the States?

Mr. Denis: Even the two big guys cannot dictate the successful round. You have a very real factor here of developing countries, countries like Canada, countries in Latin America and Southeast Asia. A lot of the issues still to be negotiated on market access will be precisely about those matters, the strategic dimensions of a successful round in bringing all those countries into a fundamentally reformed trading system.

We have to adjust the perception that this is just another GATT round. It is a fundamental reform like immediately post-World War II, to create not only a whole new GATT, but a services agreement like a GATT on goods and intellectual property, and a whole new superstructure for a trade agreement and multinational trade organization to enforce all this. So we have to adjust to the realities of fundamental reform.

[Translation]

J'ai une autre question. Je voudrais un éclaircissement afin que nous comprenions tous mieux la situation. Si un gouvernement ou un membre du GATT, l'un des 108 pays membres du GATT actuellement, décidait, pour une raison ou une autre, qu'il ne pouvait accepter une partie d'une modification et choisissait donc de ne pas être signataire—je ne sais pas si c'est le bon terme—qu'arriverait-il de l'Uruguay Round du GATT? Où cela nous placerait-il par rapport à l'ensemble des négociations du GATT? Je ne suis pas certain de bien me faire comprendre. Si un pays, pour une raison ou une autre, décidait de ne pas signer le GATT, dans quel camp se retrouverait la balle? Qu'arriverait-il?

M. Denis: Nous essayons de conclure les négociations, et il reste des questions épineuses à régler. Il est toujours difficile de se demander ce qui arriverait en cas d'échec, parce que nous trouvons toujours dangereux de nous perdre dans des conjectures. Il est évident que les divers participants se demandent vraiment quelles sont les solutions de rechange si les négociations ne permettent pas de réduire le protectionnisme et ce qu'il faut penser de tous les signes qui laissent à penser que ce sont les grands pays qui décident ce qui est bien et ce qui est mal pour le monde entier.

Une autre question touche aux occasions perdues de stimuler la croissance et d'accroître la confiance des investisseurs. Pour y répondre brièvement, les participants qui décideraient de se retirer feraient cavalier seul. Plus on est petit, plus sa position devient inconfortable.

Le président: Vous voulez probablement dire que le GATT pourrait continuer et que le pays serait laissé à lui-même.

M. Denis: Si un pays n'a pas la masse critique et le nombre critique de participants, il n'y a pas d'entente possible au GATT dans ce cas.

Le président: Quelle est cette masse critique, l'Europe et les États-Unis?

M. Denis: Même les deux grands ne peuvent imposer leurs vues. Il y a les pays en développement, qui constituent un facteur très réel, des pays comme le Canada, les pays d'Amérique latine et du Sud-Est asiatique. Un grand nombre des questions qui restent à négocier à propos de l'accès au marché toucheront précisément à ces aspects, aux aspects stratégiques qui permettront de réunir tous ces pays dans un système commercial fondamentalement réformé et d'assurer le succès des négociations actuelles.

Nous devons corriger l'impression qu'il s'agit tout simplement d'une autre série de négociations du GATT. Il s'agit d'une réforme fondamentale, comme celle qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale, qui vise à créer non seulement un GATT tout à fait nouveau, mais aussi un accord sur les services, comme un GATT portant sur les marchandises et la propriété intellectuelle, et une superstructure entièrement nouvelle pour un accord commercial et un organisme commercial multinational qui fera appliquer l'accord. Il faut donc s'adapter aux réalités de la réforme fondamentale.

[Texte]

The Chairman: I think we need to go a little bit further on this. Would you say some measurement like 90% of the trade of countries involved has to be covered, or 90% of the 108? Where are you going to come in with this critical mass as an estimate?

Mr. Denis: Well, it is always difficult to put any numbers like that. We all know that of the 108, about 50 of the least developed are trying to make their way in the world with very limited capacity to export, and they are not going to be forced to do things.

There are about 45 countries that are very active participants. The whole of Latin America has not only fundamentally restructured economically, but has been in the forefront of the round. It is the same thing in Southeast Asia.

Obviously a lot of balancing in the negotiations still needs to take place, but it is not going to be just two countries. The United States and European communities don't need the GATT for a deal between themselves. The two elephants can fight it out.

The Chairman: Do you want to try a question to clarify further, Mr. Vanclief?

Mr. Vanclief: Yes, I do, Mr. Chairman. I am not asking this question to be nasty. I hope that is not the impression. There is a very deep concern out there in a major industry, Mr. Denis, and I wish you would answer the question more directly than you just did. I will ask it very clearly.

What would happen to GATT if Canada—and I will be very simple, as I have had it put to me by individuals—because we could not get a strengthened and clarified article XI, refused to agree to the Uruguay Round of GATT proposals?

The Chairman: Would you agree that the question should be twofold? What would happen to GATT and to Canada?

Mr. Vanclief: To GATT and to Canada, yes. Thank you, Mr. Chairman.

Mr. Denis: Well, how do you answer a question like that?

Mr. Vanclief: Mr. Chairman, that is not a hypothetical question; that is a real question.

The Chairman: Yes, okay, we should let Mr. Denis ruminate around this a bit.

Mr. Denis: Mr. Chairman, we are trying to enhance important trade and investment interests and agriculture interests in the world markets, in Europe and the Pacific and Latin America through this round. We are trying to complete a number of issues with the United States, like subsidies and countervail, that were not resolved and are very important there.

You cannot simply have a kind of dividing line between in the GATT or not in the GATT. Those judgments simply will have to be made if we get to that. Canada needs GATT more than the GATT needs Canada.

The Chairman: Thank you.

[Traduction]

Le président: Je pense que nous devons examiner cet aspect un peu plus à fond. Diriez-vous que l'accord doit viser un certain pourcentage, par exemple, au moins 90 p. 100 du commerce des pays, 90 p. 100 des 108 membres? Comment estimerez-vous cette masse critique?

M. Denis: Il est toujours difficile d'avancer des chiffres de ce genre. Nous savons tous que, sur ces 108 membres, une cinquantaine parmi les moins développés essaient de faire leur chemin dans le monde malgré une capacité d'exportation très limitée, et qu'on ne pourra pas les forcer à agir contre leur gré.

Il y a environ 45 pays qui participent très activement. Toute l'Amérique latine a non seulement restructuré son économie en profondeur mais elle a été également un chef de file dans les négociations actuelles. Il en va de même de l'Asie du Sud-Est.

De toute évidence, il y a encore beaucoup de chemin à faire pour équilibrer les négociations, mais cet équilibre ne s'établira pas seulement entre deux pays. Les États-Unis et la Communauté européenne n'ont pas besoin du GATT pour conclure un accord entre eux. Les deux éléphants peuvent se battre entre eux.

Le président: Voulez-vous poser une autre question pour obtenir d'autres éclaircissements, monsieur Vanclief?

M. Vanclief: Oui, monsieur le président. Je ne pose pas cette question pour être désagréable. J'espère ne pas donner cette impression. Une grande industrie s'inquiète profondément, monsieur Denis, et j'aimerais que vous répondiez à la question plus directement que vous venez de le faire. Je la poserai très clairement.

Qu'advierait-il du GATT si le Canada—et je serai très simple, aussi simple que les gens qui me l'ont posée—n'ayant pu obtenir le renforcement et l'éclaircissement de l'article XI, refusait de signer les propositions de l'Uruguay Round?

Le président: Accepteriez-vous que la question comporte deux volets? Qu'advierait-il du GATT et du Canada?

M. Vanclief: Oui, du GATT et du Canada. Merci, monsieur le président.

M. Denis: Comment répondre à une telle question?

M. Vanclief: Monsieur le président, la question n'est pas hypothétique; elle est très réelle.

Le président: D'accord, nous devrions peut-être laisser M. Denis y réfléchir un peu.

M. Denis: Monsieur le président, nous essayons par cette série de négociations de renforcer les intérêts commerciaux et les investissements ainsi que les intérêts agricoles sur les marchés mondiaux, en Europe, dans le Pacifique et en Amérique latine. Nous essayons de régler un certain nombre de questions avec les États-Unis, comme les subventions et les droits compensateurs, qui n'ont pas été réglées et qui sont très importantes chez nos voisins du Sud.

On peut pas avoir simplement une espèce de ligne de démarcation entre faire partie du GATT ou ne pas en faire partie. Il faudra simplement prendre ces décisions si nous en arrivons là. Le Canada a davantage besoin du GATT que le GATT n'a besoin du Canada.

Le président: Merci.

[Text]

Mr. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Perhaps I could take that matter just raised in a little different way. We all, of course, appreciate you are dealing with a large number of issues, but I would like, if I could, to concentrate on the supply management sector.

• 1215

As you know, and as we all know, farmers in that sector feel pretty shaky and, I think, legitimately so. My impression, from dealing with them and speaking with them, is that they feel that putting Mr. Wilson and Mr. McKnight in charge of defending their interests under article XI is a bit like putting the fox amongst the chickens, to use a supply managed analogy. I think they feel betrayed, or about to be betrayed, by the government.

In the ads the dairy industry make it fairly clear. They see the destruction of dairy farms and of the poultry and egg sectors. They see the destruction of many rural communities with, for example, Saskatchewan, my home province, being turned into something like a Montana or one of the Dakotas, not something any of us would see as attractive.

In other words, they see themselves, as you know, being sacrificed in these negotiations, and I wonder if you could take the opportunity to reassure them, if you can. Maybe you can do that by just answering a couple of questions.

First, as negotiator, do you or do you not believe that the maintenance of supply management, with the existing barriers to entry and existing limitations on importation into Canada of competing products, is absolutely critical to the existence of a significant Canadian dairy, egg, poultry sector in something approaching the same size as it is today? In other words, do you see them protecting article XI as a critical component in maintaining these industries, because, as you know, they legitimately are concerned about this?

Secondly, are your instructions from the government to go to the wall in supporting our supply managed sectors, or are they going to be traded off for some other sector or some other issue?

Mr. Denis: First, I'm a bit puzzled that farmers in your part of the country would feel being traded away. I would have thought that they would feel that they would rather have more than less in terms of the size of this agricultural package, given the export orientation of the grains and beef sector.

Mr. Axworthy: The dairy industry?

Mr. Denis: The instructions as to where we are and what we're pushing are very clear, and I can only repeat that we are seeking this clarification of article XI, and this is a matter of the Government of Canada. This is not a matter of a few individuals. This is a matter that is being pursued at all levels—political, ministerial, negotiators, and so on.

[Translation]

M. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Je pourrais peut-être aborder cette question sous un autre angle. Nous convenons tous que vous étudiez un grand nombre de questions, mais j'aimerais, si vous le permettez, me concentrer sur le secteur de la gestion de l'offre.

Comme vous le savez et comme nous le savons tous, les agriculteurs de ce secteur se sentent plutôt menacés, et à juste titre, selon moi. Mon impression, d'après mes contacts et mes discussions avec eux, est qu'ils ont le sentiment que laisser M. Wilson et M. McKnight défendre leurs intérêts en vertu de l'article XI est un peu comme lancer le loup dans la bergerie, pour reprendre une analogie avec la gestion de l'offre. Je pense qu'ils se sentent trahis ou sur le point de l'être par le gouvernement.

Dans ses annonces, l'industrie laitière l'exprime assez clairement. Elle entrevoit la destruction des fermes laitières et des secteurs des oeufs et de la volaille. Elle entrevoit la destruction de nombreuses localités rurales et elle imagine, par exemple, la Saskatchewan, ma province d'origine, devenir une espèce de Montana ou l'un des Dakotas, ce qui n'a aucun attrait pour nous.

Autrement dit, ils ont l'impression, comme vous le savez, de faire les frais de ces négociations, et je me demande si vous pouvez profiter de l'occasion pour les rassurer, si vous le pouvez. Vous pouvez peut-être les rassurer simplement en répondant à quelques questions.

Premièrement, à titre de négociateur, croyez-vous ou non que le maintien de la gestion de l'offre, ainsi que les barrières actuelles à l'entrée et les restrictions imposées actuellement sur l'importation au Canada de produits concurrents, est absolument essentielle pour la survie d'un secteur du lait, des oeufs et de la volaille important, d'une ampleur à peu près équivalente à celle d'aujourd'hui? Autrement dit, pensez-vous que protéger l'article XI est un élément crucial du maintien de ces industries, parce que, comme vous le savez, elles s'inquiètent à bon droit?

Deuxièmement, le gouvernement vous a-t-il donné pour instruction d'aller jusqu'au bout pour appuyer nos secteurs régis par la gestion de l'offre, ou ces secteurs serviront-ils de monnaie d'échange avec d'autres secteurs ou d'autres questions?

M. Denis: Premièrement, je suis un peu étonné que les agriculteurs de votre région aient l'impression de servir de monnaie d'échange. J'aurais cru qu'ils auraient l'impression de sortir gagnants, à cause de l'ampleur des négociations agricoles, compte tenu de l'importance des exportations pour les secteurs des céréales et du boeuf.

M. Axworthy: Et l'industrie laitière?

M. Denis: Les instructions au sujet de notre position et de nos objectifs sont très claires, et je ne peux que répéter que nous recherchons l'éclaircissement de l'article XI et que le gouvernement du Canada en a décidé ainsi. Ce n'est pas une décision de quelques personnes. C'est un objectif que nous poursuivons à tous les niveaux—politique, ministériel, chez les négociateurs, etc.

[Texte]

On the question of article XI being critical, of course it is critical. The whole position is premised on that, but you also have to ask yourself another question. The government has clearly stated that it is committed to supply management, to continue and to preserve that after this round, so this debate is going on internationally about the means to an end. The objective is clearly to support and to preserve supply management. You can have a lot of debates about what's the most effective way of doing that, particularly given the fact that this is not a debate that takes place in the abstract. The facts are that the current environment, the status quo, has been at the origin of all the uncertainties faced by these sectors because of the various panels. The judgment is that there could be a lot more panels down the road if we don't arrange to have a satisfactory solution here.

The questions, I suggest to you, also have to be put in the perspective of what if we fail? It's not going to be the status quo. But it's very clear where we are.

The Chairman: Thank you, gentlemen. I want to talk a little about the timing of the meeting. I know a group of us have an appointment at one o'clock, so the meeting will end then.

• 1220

M. Larrivée (Joliette): Monsieur Denis, je dois quitter, mais auparavant, je voudrais vous poser une question.

L'élaboration des propositions canadiennes au GATT a été faite avec le SAGIT qui regroupait tous les gens du secteur agricole. On m'a dit qu'il était entendu qu'on ne dérogerait pas à nos propositions sans que ces gens-là ne soient consultés à nouveau.

Pouvez-vous nous assurer qu'il n'y aura rien de convenu ou qu'on n'essaiera absolument rien tant qu'on ne sera pas capable de faire accepter nos propositions telles qu'elles ont été présentées? Est-ce que le secteur aura la chance d'examiner les conséquences des changements et d'ajuster son tir en conséquence?

M. Denis: Monsieur le président, l'un des points forts de notre approche jusqu'à présent a été l'élaboration de cette position extrêmement délicate avec le secteur privé, tant les secteurs orientés vers l'exportation que ceux qui dépendent du système de gestion de l'offre et des offices de commercialisation. On a fait la même chose avec les provinces. Dans une situation très difficile, nous avons fait un consensus national. En même temps, au fur et à mesure que la négociation évolue, on doit faire des rapports régulièrement aux partenaires dans cet exercice-là pour leur faire apprécier l'évolution des choses ainsi que les difficultés et les pressions qui se font sentir.

Le gouvernement du Canada et le négociateur se sont engagés à continuer ce processus. Il faut que tous les participants voient les réalités telles qu'elles sont pour qu'on puisse rajuster notre tir au fur et à mesure que les choses se déroulent à la table de négociation. C'est pourquoi nous nous réunissons régulièrement aux comités de consultation, avec les associations de producteurs et avec les agences de commercialisation.

[Traduction]

À propos de l'importance cruciale de l'article XI, bien sûr qu'elle est cruciale. Toute notre position repose sur cette prémisse, mais vous devez également vous poser une autre question. Le gouvernement a clairement indiqué son engagement à l'égard de la gestion de l'offre, sa volonté de continuer dans cette voie et de maintenir la gestion de l'offre après les négociations actuelles, de sorte que le débat à l'échelle internationale porte sur les moyens d'arriver à une fin. L'objectif consiste clairement à appuyer et à maintenir la gestion de l'offre. On peut discuter longuement de la manière la plus efficace d'y parvenir, surtout quand on tient compte du fait que ce débat n'est pas abstrait. La réalité est que la conjoncture actuelle, le statu quo, a été à l'origine de toutes les inquiétudes de ces secteurs, à cause des divers groupes spéciaux. Il pourrait y avoir beaucoup plus de ces groupes à l'avenir si nous ne nous arrangeons pas pour trouver une solution satisfaisante maintenant.

Il faut aussi placer les questions dans la perspective de ce qui arrivera si nous échouons. Ce ne sera pas le statu quo. Mais nous savons très bien où nous nous situons.

Le président: Merci, messieurs. Je voudrais parler brièvement de notre ordre du jour. Je sais que certains d'entre nous ont un engagement à 13 heures. La séance se terminera donc à ce moment-là.

Mr. Larrivée (Joliette): Mr. Denis, I have to leave, but I would first like to ask you one question.

Canada's proposals to the GATT were drafted in cooperation with the SAGIT, which represents everyone in the agricultural sector. I was told there was a consensus that no changes would be made to our proposals without their prior approval.

Can you confirm there will be no commitment or concession until you are sure our current proposals are deemed unacceptable? Will the agricultural sector have the opportunity to assess the impact of those changes and change its position accordingly?

Mr. Denis: Mr. Chairman, one of our strengths has always been that we work with the private sector, both the export-driven sectors as well as marketing boards and sectors operating under a supply management system. We do the same thing with the provinces. We reached a national consensus on a very touchy issue. During the negotiation process, we must keep our partners informed of developments so that they are always aware of any progress, difficulties and pressures.

The Canadian government and negotiator are committed to continuing the negotiations. All players must have a very clear understanding of the issues in order to react to any developments at the bargaining table. That is why we meet regularly with advisory committees, producer associations and marketing agencies.

[Text]

The Chairman: Thank you. You have about another two and one-half minutes, Mr. Larrivée.

M. Larrivée: Malheureusement, j'ai été pris au téléphone tout à l'heure. Je vous ai entendu dire qu'on pourrait aller du côté de la tarification tout en maintenant l'article XI. Est-ce que j'ai mal compris?

M. Denis: Je n'ai certainement pas dit cela. J'ai simplement dit que certains pays où il y a également des programmes de contrôle de la production, une des techniques à la base des systèmes de commercialisation en Europe, ont dit qu'ils voulaient qu'un des éléments de la solution globale soit la tarification. Je n'ai certainement pas dit cela en ce qui concerne la situation des systèmes de gestion de l'offre au Canada.

M. Larrivée: Mais il y a une contradiction entre ce qui est proposé, c'est-à-dire la tarification, et le maintien de l'article XI.

M. Denis: Oui.

M. Larrivée: C'est l'un ou l'autre. On ne peut pas. . .

M. Denis: C'est pour cela que dans la discussion et la consultation, on doit se poser des questions très difficiles. En fait, c'est exactement cela. Il y a contradiction entre l'approche que nous privilégions et la proposition Dunkel sur cela, même s'il y a des points communs en ce qui concerne l'accès minimum qui passerait de 3 à 5 p. 100 du marché intérieur au cours de la période de transition.

M. Larrivée: Cet accès minimum ne serait valable que pendant la période de transition. Cela disparaîtrait au bout de quelques années et ce serait ensuite l'accès total.

M. Denis: Non. Encore là, selon la proposition de Dunkel et de plusieurs autres pays, au-delà de l'accès minimum, après la période de transition, la protection serait au niveau des équivalences tarifaires, quel que soit le niveau des différents produits concernés. Ce n'est certainement pas la position Canada.

• 1225

M. Larrivée: Vous avez parlé tout à l'heure de la proposition de réduire les subventions de 20 p. 100. Il y a actuellement des pays qui subventionnent plus que d'autres. Ceux qui subventionnent le plus actuellement seraient jusqu'à un certain point bénéficiaires, parce que les subventions qui existent actuellement sont plus fortes.

M. Denis: C'est juste en principe, mais en pratique, il y a toutes sortes de types de soutien à l'agriculture, y inclus le soutien interne et le soutien à l'exportation. Rappelez-vous les évaluations faites par l'OCDE. Cela vaut ce que cela vaut. Dans tous les grands pays, le niveau de soutien à l'agriculture est très élevé. Le débat porte sur la façon de faire les ajustements de manière à ce que ce soit équitable et à ce que cela vise vraiment à traiter les problèmes de distorsion du commerce. Ce n'est pas tout le soutien à l'agriculture qui est en cause.

Monsieur le président, pour illustrer l'importance de la boîte verte et de ce débat, les estimations préliminaires indiquent qu'à peu près 45 p. 100 des programmes provinciaux de soutien à l'agriculture seraient dans la section

[Translation]

Le président: Merci. Il vous reste environ deux minutes et demi, monsieur Larrivée.

Mr. Larrivée: Unfortunately, I was on the phone earlier. I heard you say it was possible to have tariffication while still maintaining article XI. Did I misunderstand you?

Mr. Denis: I certainly did not say that. I just said that some countries have production control programs as well, which are one of the basic elements of the European marketing systems, and they said that they wanted tariffication to be part of the global solution. I certainly did not say that in reference to Canada's supply management systems.

Mr. Larrivée: But there is a contradiction between the proposal, namely tariffication, and maintaining article XI.

Mr. Denis: Yes.

Mr. Larrivée: It is one or the other. You cannot have. . .

Mr. Denis: That is why very complex issues must be addressed during the discussions and consultations. In fact, it is precisely because of the contradiction between our approach and Dunkel's proposal, even though there is agreement on the minimum access of 3% to be increased to 5% of the domestic market during the transition period.

Mr. Larrivée: That minimum access would only apply during the transition period. It would be eliminated after a few years to give way to total access.

Mr. Denis: No. There again, Dunkel and several other countries suggest that after the minimum access transition period, countries would be protected under tariff adjustments, regardless of the import levels for the various products. That certainly is not Canada's position.

Mr. Larrivée: You mentioned earlier a proposition to reduce the subsidies by 20%. Some countries are now subsidizing more than others. Those who subsidize the most would benefit to a certain extent, because the current subsidies are higher.

Mr. Denis: This is just in principle, but in practice, there are all kinds of agricultural support, including domestic support and export support. Remember the OECD estimates. They must be taken for what they are. In all major countries, the level of agricultural support is very high. The debate is on how to make adjustments so that this support is equitable and clearly solve trade problems in a non-distorting way. All the agricultural support is not at stake.

Mr. Chairman, to illustrate the importance of the green box and of this debate, the preliminary estimates show that about 45% of all provincial agricultural support programs would fall in the green category. This shows the importance

[Texte]

verte. On voit là l'importance de cette approche. Cela indique que les interventions au niveau de l'autorité provinciale ne doivent pas nécessairement se faire de la même façon qu'au niveau du gouvernement central.

The Chairman: Thank you, gentlemen.

Mr. Larrivée, I might have misunderstood the agreement you had to get your questions on earlier, but in any case I gave you the full time.

Mr. McGuire.

Mr. McGuire (Egmont): I too thought I had heard Mr. Denis say that there are other ways to protect supply management outside of GATT, and I was of course wondering what those ways would be. Would they have any connection with, say, the marketing systems they have in the United States where, let's say, the California horticultural people can dictate how much product is grown, what the price will be, and when it will go to market? Under this Dunkel agreement, under this GATT agreement, they wouldn't be affected at all. Is that something that you would anticipate happening here in Canada?

Mr. Denis: Mike Gifford is a real expert on all that.

Mr. Gifford: These are marketing orders that are used fairly extensively in the United States in the fruit and vegetable sector. Basically they are grading regulations. They say that if you have a heavy crop of tomatoes, then in order to short the market you say that only tomatoes of at least two inches in diameter can be marketed, and basically the smaller tomatoes go to processing, for example.

There are no quantitative restrictions at the border in support of these marketing orders. What is required is that imports meet the same grade specifications or quality specifications as the regulated commodity. For example, when tomatoes or potatoes have a marketing order, Canadian exports to the United States have to meet the same specifications. But as soon as that goes on, Canadian fruit and vegetable inspectors just insist that U.S. exports coming into Canada meet the same grade specifications. In other words, what's good for the goose is good for the gander. So I think that is a wash on that particular issue.

Mr. McGuire: This question has been asked fairly often. Let's assume that the GATT agreement is signed and tariffication is the agreement. Under the free trade agreement, is it possible to place tariffications, new tariffs, on products under that particular agreement?

Mr. Gifford: At the end of the Canada-U.S. trade agreement, the agricultural chapter indicates that both countries preserve their respective GATT rights, in particular their rights under article XI of the GATT. Now, clearly when the FTA was negotiated, it predated any discussion of tariffication; but it would clearly be our understanding that the FTA would not preclude the continuation of any GATT consisting arrangements in the context of the FTA. In other

[Traduction]

of this approach. It indicates that any intervention by a provincial authority must not necessarily be done the same way it is by the central government.

Le président: Merci, messieurs.

Monsieur Larrivée, j'ai peut-être mal compris l'accord que vous avez essayé d'obtenir à propos de vos questions tout à l'heure, mais quoi qu'il en soit, je vous ai accordé tout le temps qui vous était imparti.

Monsieur McGuire.

M. McGuire (Egmont): Moi aussi, je croyais avoir entendu M. Denis affirmer qu'il y a d'autres moyens que le GATT pour protéger la gestion de l'offre et je me demande quels pouvaient être ces moyens. Seraient-ils reliés, par exemple, aux systèmes de commercialisation qui existent aux États-Unis où, par exemple, les horticulteurs californiens peuvent dicter la quantité de produits cultivés, le prix et la date de la mise en marché? En vertu de l'accord Dunkel, du GATT, ils ne seraient pas touchés du tout. Prévoyez-vous que la même chose pourrait arriver au Canada?

M. Denis: Mike Gifford est un vrai spécialiste de cette question.

M. Gifford: Ce sont des décrets de mise en marché employés très fréquemment aux États-Unis dans le secteur maraîcher. Essentiellement, il s'agit de règlements sur le calibrage des produits. Ils stipulent que lorsque la récolte de tomates est élevée, on peut ordonner de ne mettre en marché que les tomates d'au moins deux pouces de diamètre. Les petites tomates vont alors aux usines de transformation, par exemple.

Il n'y a aucune restriction à la frontière afin d'appuyer ces ordonnances. Il faut cependant que les importations satisfassent les mêmes normes de calibrage ou de qualité. Ainsi, lorsque les tomates ou les pommes de terre sont visées par un décret sur la mise en marché, les exportations canadiennes vers les États-Unis doivent respecter les mêmes critères. Mais dès que ces mesures sont prises, les inspecteurs canadiens de fruits et légumes insistent tout simplement pour que les exportations américaines vers le Canada satisfassent ces critères. Autrement dit, ce qui est bon pour l'un est bon pour l'autre. Je pense que nous sommes quittes à ce sujet.

M. McGuire: Cette question a été posée assez souvent. Supposons que l'accord du GATT soit signé et qu'il prévoie la tarification. Est-il possible d'imposer la tarification, de nouveaux droits sur les produits visés par l'Accord de libre-échange?

M. Gifford: À la fin de l'Accord de libre-échange, le chapitre sur l'agriculture indique que les deux pays conservent leurs droits existants en vertu du GATT, en particulier leurs droits en vertu de l'article XI. Il va de soi que lorsque l'Accord de libre-échange a été négocié, il a précédé toute discussion sur la tarification; mais nous serions clairement d'avis que l'Accord de libre-échange n'empêcherait pas l'application des dispositions du GATT

[Text]

words, if both countries freely enter into an international agreement under the GATT subsequent to the FTA that affects the agricultural chapter, those provisions can be applied to the agricultural chapter.

• 1230

In other words, I know there is a presumption, perhaps understandably so, that all tariffs, including tariff equivalents, would automatically have to go to free under the FTA. That is not a judgment we would share.

Mr. McGuire: Under article XXI or XXII of the GATT, it is possible to get waivers. Is that part of your arsenal or are you going to request that there be a waiver in the case of our supply management system?

Mr. Gifford: Exceptions are probably what have made the GATT put agricultural trade in the mess that it is in today.

The trouble from day one, since 1947, is that every country said that basically it wants to pick and choose which part of the GATT it is going to belong to. If this commodity is sensitive or that measure is sensitive, it will grandfather it.

The Americans said in 1955 that they want to be able to maintain their import quotas so they want to waive, and if they do not get the waiver, they will walk out of the GATT.

A lot of countries, when they join the GATT, grandfather a lot of provisions. The upshot of all this is that it is pretty hard to convince ministers of agriculture around the world why they should take the GATT seriously, because the GATT rules, as applied to agriculture, apply unequally. The same rules do not apply to all countries, to all commodities.

The one thing about Dunkel's paper is that he is proposing that the rules of the GATT as they apply to agricultural trade should apply equally to all countries, whether you are big or small, whether you produce commodity X or commodity A. The same rules should apply. I guess like any system of law, the law is only respected if it is perceived to be equitable and fair. Certainly the whole concept of equity and fairness and the same rules applying to the big countries like the United States and the European Community and the smaller countries is at the heart of the Dunkel paper.

Mr. Funk (Prince Albert—Churchill River): I appreciate the opportunity to ask some questions here.

My concerns centre around the whole question of annex 7(e) and its effect on the Crow rate, and I think we know what we mean by that—to pay railways and the historic structure of the western grain handling transportation system.

I am a bit confused after our earlier discussions in the external affairs committee as to exactly where we are at here. Mr. Denis made the statement, and I think I am quoting him accurately, that section 7(e) of the GATT and the whole

[Translation]

compatibles. Autrement dit, si les deux pays concluaient librement un accord international en vertu du GATT, postérieur aux dispositions de l'Accord de libre-échange prévues dans le chapitre sur l'agriculture, cet accord pourrait s'appliquer au chapitre sur l'agriculture.

Autrement dit, je sais qu'on présume, peut-être à bon droit, que tous les droits de douane, y compris les équivalents de droits, devraient automatiquement disparaître en vertu de l'Accord de libre-échange. Nous ne sommes pas de cet avis.

M. McGuire: En vertu des articles XXI ou XXII du GATT, il est possible d'obtenir des dérogations. Est-ce que cela fait partie de votre arsenal ou allez-vous demander une dérogation pour notre système de gestion de l'offre?

M. Gifford: Les exceptions du GATT sont probablement ce qui a mis le secteur agricole dans le pétrin où il se trouve actuellement.

Le problème dès le départ, depuis 1947, est que tous les pays ont déclaré vouloir choisir les parties du GATT auxquelles ils voulaient adhérer. Lorsqu'un produit ou une mesure présentait un caractère délicat, ils revendiquaient des droits acquis.

Les Américains ont déclaré en 1955 qu'ils voulaient pouvoir maintenir leurs contingents à l'importation, qu'ils voulaient donc une dérogation et que s'ils ne l'obtenaient pas, ils se retireraient du GATT.

Beaucoup de pays revendiquent des droits acquis sur un grand nombre de dispositions quand ils adhèrent au GATT. Il est donc très difficile de convaincre les ministres de l'Agriculture du monde entier qu'ils devraient prendre le GATT au sérieux, parce que les règles du GATT, telles qu'appliquées à l'agriculture, ne s'appliquent pas uniformément. Les mêmes règles ne s'appliquent pas à tous les pays, à tous les produits.

Le rapport Dunkel indique que les règles du GATT touchant le commerce agricole devraient s'appliquer également à tous les pays, petits et grands, peu importe ce qu'ils produisent. Les mêmes règles devraient s'appliquer. Comme tout système juridique, je suppose, la loi n'est respectée que lorsqu'on a l'impression qu'elle est juste et équitable. Toute la notion d'équité et de justice ainsi que l'application uniforme des mêmes règles aux grands pays, comme les États-Unis et la Communauté européenne, et aux petits pays, sont au cœur de la proposition Dunkel.

M. Funk (Prince-Albert—Churchill River): Je suis ravi de pouvoir poser quelques questions ici.

Mes préoccupations portent sur l'article 7e) et ses effets sur le tarif du Nid-de-Corbeau. Je pense que nous savons ce que j'entends par là—les paiements aux sociétés ferroviaires et la structure historique du réseau de manutention et de transport du grain.

Je suis un peu confus après nos discussions au Comité des affaires extérieures. Je me demande où nous nous situons exactement. M. Denis a affirmé, et je pense le citer exactement, que l'article 7e) du GATT et toute la question

[Texte]

question of method of payment domestically are not linked issues; those two are not related. That is extremely confusing to me because I have with me a document that is being circulated widely in the prairies regarding multilateral trade negotiations and their potential implications for the WGTA. It is being circulated by the Minister of Agriculture. You might be acquainted with the document.

It draws a direct link between the GATT, particularly 7(e), and the method of payment question. It paints a picture in which the existing Crow benefit is not supportable. It says:

It would be difficult if not impossible to administer the current WGTA and meet the commitments required while maintaining the integrity of the program.

It then outlines how pay-the-producer options would be much more supportable under the GATT.

Farmers on the prairies certainly are taking this document very seriously, and there have been suggestions here that grain farmers are net beneficiaries of this GATT agreement. My impression from those transportation hearings is if the Crow goes, grain farmers do not see themselves as being net beneficiaries of this GATT agreement.

I would very much appreciate if you could clarify where we are at with 7(e), including how we got there and how we might get out of this.

Mr. Denis: Mr. Chairman, I will ask Mike Gifford to provide you with the specific answers to that.

• 1235

Your quote of what I said is correct. The question of how a government goes about deciding in the policy review, in terms of the methodology of the payments, whether it's to producers or to the railroads, is a domestic policy issue.

Obviously, you're familiar with the situation where you've had a lot of debate in Europe about whether domestic reform or GATT reform comes first or next. We're normally comfortable, as trade negotiators, if they're related, but they're not necessarily matters that we decide in the trade negotiations.

Mr. Gifford: Mr. Chairman, there is reference to annex 7(e) in the Dunkel paper. This is the annex that relates to the definition of export subsidies, and 7(e), in effect, says that one definition of the export subsidy is when you have a transportation subsidy that is contingent upon exportation. In other words, the terms for export are more favourable than the terms for domestic use. In Canada, under the Western Grain Transportation Act, as we're all aware, we have a dual system.

Shipments to Thunder Bay are eligible for the Crow rate, irrespective of whether the grain is consumed in eastern Canada or exported. Therefore, it's an internal transportation subsidy. It's commodity specific; it's in the amber category,

[Traduction]

de la méthode de paiement au niveau national ne sont pas reliés; que ces deux questions n'ont rien en commun. Cela crée beaucoup de confusion dans mon esprit parce que j'ai devant moi un document qui circule largement dans les Prairies au sujet des négociations commerciales multilatérales et de leurs répercussions sur la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Ce document est publié par le ministre de l'Agriculture. Vous le connaissez peut-être.

Il établit un lien direct entre le GATT, en particulier l'article 7e) et la question de la méthode de paiement. Il brosse un tableau dans lequel le tarif du Nid-de-Corbeau actuel ne peut être appuyé. Il dit:

Il serait difficile, voire impossible, d'administrer la Loi actuelle sur le transport du grain de l'Ouest et de respecter les engagements nécessaires tout en maintenant l'intégrité du programme.

Il explique ensuite qu'il serait beaucoup plus acceptable, en vertu du GATT, de payer les producteurs.

Les agriculteurs des Prairies prennent certainement ce document très au sérieux, et on a laissé entendre ici que les producteurs de céréales sont les bénéficiaires nets du GATT. J'ai l'impression, à en juger par les audiences sur le transport, que si le tarif du Nid-de-Corbeau disparaît, les producteurs de céréales ne se considéreront pas comme des bénéficiaires nets du GATT.

Je vous saurais gré de me préciser où nous nous situons par rapport à l'article 7e), ainsi que comment nous en sommes arrivés là et comment nous pourrions nous en sortir.

M. Denis: Monsieur le président, je demanderai à Mike Gifford de vous donner des réponses précises à ces questions.

Vous m'avez bien cité. La manière dont un gouvernement s'y prend pour déterminer le mode de paiement—aux producteurs ou aux sociétés ferroviaires—au cours d'un examen de politique relève de la politique nationale.

De toute évidence, vous avez entendu parler des longs débats qui se déroulent en Europe pour savoir si la réforme nationale devait venir avant ou après celle du GATT. En tant que négociateurs commerciaux, que ces questions soient liées ne nous gêne pas, mais ce ne sont pas nécessairement des questions que nous tranchons au cours des négociations commerciales.

M. Gifford: Monsieur le président, le rapport Dunkel fait allusion à l'article 7e). Il s'agit de l'annexe qui porte sur la définition des subventions à l'exportation. Cette annexe stipule qu'il y a subvention à l'exportation, entre autres, lorsqu'une subvention au transport dépend des exportations. Autrement dit, les conditions à l'exportation sont plus favorables que les conditions pour les produits destinés au marché intérieur. Au Canada, comme nous le savons tous, la Loi sur le transport du grain de l'Ouest prévoit un régime double.

Les expéditions vers Thunder Bay peuvent donner droit au tarif du Nid-de-Corbeau, que le grain soit consommé dans l'est du Canada ou exporté. Il s'agit donc d'une subvention interne au transport. Elle porte sur un produit en particulier

[Text]

the internal support category. However, shipments to the west coast ports and Churchill. . .the way they're defined in the act as it currently exists, only shipments for exports are eligible for the Crow rate.

Therefore, if you ship feed barley into British Columbia for consumption in British Columbia, it does not get the Crow rate. Therefore, because we're treating export shipments more favourably than domestic shipments, in terms of the west coast direction, we've defined ourselves an export subsidy in the sense of Dunkel. Therefore, as Germain was saying, as trade negotiators, we have no brief to address the domestic policy debate of whether you pay the producer or the railroad.

Because the Dunkel report defines export subsidies the way it does, the implications are that unless we amend the WGTA to make, for example, all shipments to the west coast eligible for the same subsidized rate, irrespective of whether they're exported or consumed in British Columbia, we would have to agree to reduce our export volumes and reduce the amount of money that we spend on shipments to the west coast by 24% and 36% respectively. So all we've done, as negotiators, is flag this consequence, the way the existing legislation is drafted.

That is an issue that is separate and distinct from the issue of whom you pay the Crow benefit to, but obviously it's a fact that people will want to take into account when they discuss the domestic policy issue, the kind of transportation system we want in Canada in the future.

Mr. Funk: Those of us who have been following this debate had assumed that the WGTA and the Crow were covered under the regional development provisions, that in fact the WGTA and the Crow are an infrastructure program as much as they are an export program. In other words, the branch line rail system on the prairies depends on that particular regime. Thus, it has consequences far beyond particular export implications.

What kind of position are you as negotiators taking on this 7(e) to perhaps seek amendments to that or changes to that that will permit us to maintain a system that we don't feel is trade distorting or necessarily even primarily in the export program?

Mr. Gifford: In fact, if the Crow benefit were paid on all goods moving out of western Canada, it would be an infrastructure subsidy and not subject to reduction.

For example, a lot of people say, well, what's the difference between the WGTA and the Mississippi River, when the American ship, on a subsidized basis, down the Mississippi in barges? Well, the difference is that it doesn't

[Translation]

qui fait partie de la catégorie orange, la catégorie du soutien interne. Toutefois, les expéditions vers les ports de la côte ouest et vers Churchill. . .de la façon dont elles sont définies dans la loi actuelle, seules les expéditions destinées au marché à l'exportation ont droit au tarif du Nid-de-Corbeau.

Par conséquent, quand on expédie de l'orge de provende en Colombie-Britannique pour qu'il soit consommé en Colombie-Britannique, on n'a pas droit au tarif du Nid-de-Corbeau. Parce que nous accordons aux expéditions vers l'Ouest destinées à l'exportation un traitement plus favorable que pour les expéditions nationales, nous accordons donc une subvention au sens où on l'entend dans le rapport Dunkel. Comme le déclarait Germain, à titre de négociateurs, nous n'avons donc rien à dire sur le débat de politique interne visant à déterminer s'il faut payer le producteur ou la société ferroviaire.

Parce que le rapport définit les subventions à l'exportation comme il le fait, il faut en déduire que, si nous ne modifions pas la Loi sur le transport du grain de l'Ouest afin que, par exemple, toutes les expéditions vers la côte ouest aient droit au même tarif subventionné, qu'elles soient destinées à l'exportation ou à la consommation en Colombie-Britannique, nous devrions accepter de réduire nos exportations de 24 p. 100 et de déduire de 36 p. 100 le montant que nous consacrons aux expéditions vers la côte ouest. Tout ce que nous avons fait, à titre de négociateurs, c'est de faire ressortir cette conséquence, qui résulte de la façon dont la loi actuelle est rédigée.

Cette question n'a rien à voir avec le fait de savoir à qui il faut verser la subvention du Nid-de-Corbeau, mais les gens devront en tenir compte quand ils discuteront de politique intérieure, du genre de réseau de transport que nous voulons au Canada à l'avenir.

M. Funk: Ceux d'entre nous qui ont suivi ce débat ont supposé que la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et le tarif du Nid-de-Corbeau étaient visés par les dispositions relatives au développement régional, que cette loi et ce tarif sont un programme d'infrastructure autant qu'un programme d'exportation. Autrement dit, le réseau des lignes ferroviaires secondaires dans les Prairies dépend de ce régime particulier. Ses conséquences vont donc beaucoup plus loin que les exportations.

Quelle est votre position, à titre de négociateurs, sur cet article 7e)? Recherchez-vous des modifications nous permettant de maintenir un système qui, selon nous, ne crée pas de distorsions commerciales ou qui ne fait même pas partie surtout du programme d'exportation?

M. Gifford: En réalité, si les subventions du Nid-de-Corbeau étaient versées sur toutes les marchandises en direction de l'Ouest canadien, il s'agirait d'une subvention d'infrastructure qui ne devrait pas être réduite.

Par exemple, bien des gens se demandent quelle est la différence entre la Loi sur le transport du grain de l'Ouest et le Mississippi, quand le navire américain descend le Mississippi et reçoit une subvention. La différence, c'est que

[Texte]

matter whether you're shipping machinery, coal, wheat or potash down the Mississippi, all goods are eligible for the same subsidized rate. Generally speaking, all countries subsidize their transportation infrastructure.

• 1240

The GATT says that this becomes trade distorting when you limit those subsidies to certain commodities. Now, under the WGTA, only designated commodities are eligible for the Crow benefit. Because you've limited that transportation assistance to a limited number of commodities, you've taken away from the green and put it into either an amber or an export subsidy category. That's the conundrum.

The Chairman: I think there probably need to be internal changes.

Mr. Porter (Medicine Hat): Gentlemen, I guess that was one of the items that I had on my list of questions relating to the Crow. I would think that with Dunkel's proposal, the same rules would apply to all countries, but I guess we're not all starting from the same base. Every country has a variety of programs and subsidies that affect it internally or affect the exporter of any given commodity.

I think you've indicated, Mr. Gifford, that there are some concrete benefits. I think it would be a pretty lonely existence for a country not involved in the GATT if those concrete benefits outweigh the negative impact on either a significant portion of an industry or a commodity. When it gets to that point, do we as signatories of the GATT have to make that decision?

Do we look at the total picture and decide to sign on knowing there could be a negative impact in some areas? I'd like you to respond to that.

You've talked about the various categories. Are we completely clear of all our programs? I think you've indicated about 45% are in the green sector. You've talked about tillers and crop insurance not being jeopardized and the need for financial programs. What about tripartite?

All of these things seem to work well until there's a problem. We just had a situation with our own red meat tripartite under the free trade agreement, and I hope nothing happens. We'd triggered a payment of \$189 on slaughtered cattle for the month of November. There was no problem at all, but when that payment was triggered, we got some Americans jumping up and down. Groups within western Canada that really sponsored this at one time are asking to get rid of it because it may be trade distorting, and we may have export problems at the border. So are we clear in our own mind of those categories? Are they going to shift or change as we get into this?

Mr. Gifford: Well, Mr. Chairman, I'll make a couple of observations. First of all, with regard to the question of different countries starting from different bases, it clearly varies between countries and commodities. I think the work

[Traduction]

peu importe qu'on transporte de la machinerie, du charbon, du blé ou de la potasse sur le Mississippi, toutes les marchandises donnent droit au même tarif subventionné. En règle générale, tous les pays subventionnent leur infrastructure des transports.

Le GATT stipule que ces subventions créent des distorsions commerciales quand elles ne s'appliquent qu'à certains produits. En vertu de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, seuls des produits désignés donnent droit au tarif du Nid-de-Corbeau. Parce que nous avons restreint cette aide au transport à un certain nombre de produits, il ne s'agit plus de la catégorie verte mais bien de la catégorie orange, soit celle des subventions à l'exportation. Voilà le hic.

Le président: Je pense qu'il faudra probablement des changements internes.

M. Porter (Medicine Hat): Messieurs, c'était l'une des questions que je me posais au sujet du tarif du Nid-de-Corbeau. Je pense qu'avec la proposition Dunkel, les mêmes règles devraient s'appliquer à tous les pays, mais nous ne partons pas tous du même point de départ. Tous les pays ont divers programmes et diverses subventions qui ont des conséquences sur le marché intérieur ou sur les exportateurs d'un produit en particulier.

Je pense que vous avez indiqué, monsieur Gifford, qu'il y a des avantages concrets. Un pays ferait vraiment cavalier seul s'il ne participait pas au GATT et que les avantages concrets l'emportaient sur les conséquences négatives pour une portion importante d'une industrie ou d'un produit. Si nous en arrivons là, devons-nous prendre cette décision en vertu du GATT?

Tenons-nous compte de l'ensemble des facteurs, puis décidons-nous que nous signerons, tout en sachant qu'il pourrait y avoir des répercussions négatives dans certains domaines? J'aimerais que vous répondiez à cette question.

Vous avez parlé des diverses catégories. Avons-nous l'esprit tout à fait tranquille? Je crois que vous avez indiqué qu'environ 45 p. 100 font partie du secteur vert. Vous avez indiqué que les multiculteurs et l'assurance-récolte ne sont pas menacés et vous avez fait ressortir la nécessité de programmes financiers. Et les programmes tripartites?

Tout cela me semble fonctionner très bien tant que nous ne butons pas contre un mur. Nous avons eu un incident avec notre programme tripartite pour le boeuf en vertu de l'accord de libre-échange, et j'espère qu'il n'y aura aucune conséquence négative. Nous avons annoncé un paiement de 189\$ sur les bovins abattus en novembre. Cela ne posait aucun problème, mais quand ce paiement a été annoncé, certains Américains ont commencé à pousser les hauts cris. Des groupes de l'Ouest canadien qui avaient vraiment insisté pour obtenir ce programme à un moment donné ont demandé de l'abolir parce qu'il pourrait créer des distorsions commerciales et que nous pourrions avoir du mal à exporter. Avons-nous donc l'esprit tout à fait tranquille à propos de ces catégories? Faut-il s'attendre à des changements si nous nous engageons dans cette voie?

M. Gifford: Je ferai quelques observations, monsieur le président. Premièrement, en ce qui concerne le fait que le point de départ varie d'un pays à l'autre, il est certain qu'il varie d'un pays à l'autre et d'un produit à l'autre. Je pense

[Text]

Germain was referring to in the OECD clearly indicated that most of the developed countries support their agriculture at roughly equivalent levels. You could argue that at the bottom end of the pole, in terms of least support, are countries like Australia and New Zealand. At the top end you have countries like Japan and the Nordic countries, which support their agriculture very, very highly. Toward the higher end you have the European Community, and toward the bottom end are the United States and Canada.

In terms of the differences between North America and western Europe, governments on both sides of the Atlantic support their agriculture to an equivalent extent. At least from that point of view, you're starting from a fairly common base. Germain earlier referred to the fact that preliminary data indicates that if you look at our current programs today, roughly 22% of federal programs are in the green category, and roughly 45% of provincial programs are in the green category. Of course, this reflects the fact that, by and large, it is the federal government that provides most of the price and income support to Canadian agriculture, and that basically the provinces have a heavy emphasis on research extension and inspection-type activities. Therefore, because those so-called service activities like research extension and inspection fall into the green box, it is not surprising that the provincial expenditures tend to fall more into that system.

• 1245

Returning to your question about where the various programs fall, I think the green box is pretty tight in terms of the criteria that Dunkel has proposed. We, for one, were certainly pressing throughout the negotiations for a tight green box. Why? Because, as you know, part of our problem over the last five years or so with the United States has been this question of what constitutes a countervailable agricultural subsidy.

I think Canada can take the credit for the fact that in the Dunkel paper he says explicitly that if a program is green it is not countervailable. That is something we wanted to get spelled out very specifically, so that domestic policy-makers in the future could have some confidence that when they develop a new kind of support program for Canadian agriculture they would know that if they designed a program to fit the green criteria, it would be unambiguously free of countervail.

Therefore, that is one of the additional major benefits of the Dunkel paper for Canadian agriculture. For the first time you've got the GATT spelling out what is countervailable and what is not countervailable, and not the U.S. commerce department changing its opinion from one six-month period to the next as to what constitutes a countervailable subsidy. Clearly that is a big plus.

In terms of Canada's overall negotiating objectives in agriculture, right from the outset, since in fact the G-7 summit in Tokyo back in 1985, Canada, amongst other countries, had been pressing for the Uruguay Round of trade

[Translation]

que les études de l'OCDE auxquelles Germain a fait allusion indiquent clairement que la plupart des pays développés appuient leur agriculture, à des niveaux à peu près équivalents. On pourrait soutenir que, au bas de l'échelle, c'est-à-dire chez ceux qui accordent le plus faible soutien, se trouvent des pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Au haut, il y a des pays comme le Japon et les pays scandinaves qui appuient très, très fortement leur agriculture. Vers le haut, il y a la Communauté européenne, et vers le bas, les États-Unis et le Canada.

Quant aux différences entre l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest, les gouvernements des deux côtés de l'Atlantique appuient l'agriculture à un degré comparable. À cet égard, tout au moins, on peut dire que le point de départ est plutôt le même. Germain a fait ressortir que, selon les données provisoires, environ 22 p. 100 de nos programmes fédéraux actuels et environ 45 p. 100 des programmes provinciaux font partie de la catégorie verte. Bien sûr, cela s'explique du fait qu'en général, c'est le gouvernement fédéral qui assure la plus grande partie du soutien des prix et des revenus dans l'agriculture canadienne et que les provinces mettent surtout l'accent sur des activités comme la recherche, la vulgarisation et l'inspection. Par conséquent, ces «services» faisant partie de la boîte verte, il n'est pas étonnant que les dépenses provinciales aient tendance à se retrouver davantage dans cette catégorie.

Pour revenir à votre question sur la catégorie à laquelle appartiennent les divers programmes, je pense que la boîte verte est assez hermétique, en ce qui concerne les critères proposés par Dunkel. Quant à nous, nous avons certainement exercé des pressions tout au long des négociations pour que la boîte verte soit hermétique. Pourquoi? Comme vous le savez, une partie de nos difficultés avec les États-Unis au cours des cinq dernières années environ avaient trait à la question de savoir ce qui constitue une subvention agricole pouvant faire l'objet de droits compensateurs.

Je pense qu'on peut féliciter le Canada d'avoir incité Dunkel à affirmer explicitement dans son rapport que les programmes verts ne peuvent faire l'objet de droits compensateurs. C'est quelque chose que nous voulions voir exprimé en toutes lettres, afin qu'à l'avenir, les décideurs nationaux soient assurés que les programmes de soutien de l'agriculture canadienne qui respectent les critères de la catégorie verte seront complètement à l'abri de tout droit compensateur.

Par conséquent, il s'agit d'un des autres avantages importants du rapport Dunkel pour l'agriculture canadienne. Pour la première fois, le GATT stipule expressément ce qui peut faire l'objet de droits compensateurs et ce qui ne le peut pas, alors que le département du Commerce américain change d'avis d'un semestre à l'autre. C'est certainement un grand progrès.

En ce qui concerne les objectifs globaux des négociations agricoles du Canada, d'entrée de jeu, en réalité depuis le Sommet du Groupe des Sept à Tokyo en 1985, le Canada entre autres, a exercé des pressions pour que lors de

[Texte]

negotiations to achieve a fundamental reform of agricultural trade. It doesn't matter whether or not you are producing for the export market in Canada or whether you are producing largely for the domestic market. I think it is self-evident to everybody that the status quo is not sustainable and not viable.

Even our supply management agencies have agreed from day one that the status quo is not a viable option, because as your man was indicating earlier, of the panel rulings, for example, on ice cream and yoghurt, and on several Japanese agricultural products, the whole question of the legality of import restrictions under article XI is one big question mark and one big morass of uncertainty.

Therefore, one thing a successful Uruguay Round will do is provide some predictability and certainty to Canadian producers so that they can continue to make their long-term investment decisions on the basis of predictability and certainty, and less a function of government created distortions, whether they are export subsidies, non-tariff barriers elsewhere in the world, or all kinds of trade distorting internal support.

Basically, what an MTN result is designed to do, and certainly is a Canadian objective, is to ensure that you can reduce the unpredictability and uncertainty in the international trade environment. That is a value to both our export sectors, as well as to those sectors that rely more on the domestic market.

Again, just to make one last comment, what has assisted us as negotiators throughout these negotiations is the fact that we have developed a national consensus on what Canada's agricultural negotiating objectives should be in the Uruguay Round. This is a consensus that reflects the provinces, that reflects that private sector, and reflects the views of the federal government. It is because we have had a national agricultural negotiating position that reflects the diversity of Canadian agricultural interests that we have managed to survive as long as we have.

The Chairman: Mr. Porter, your two-minute question solicited an eight-or nine-minute answer. I think we have used up your time and I should move ahead.

• 1250

I would ask the next three speakers to remember my promise to the witnesses about 1 p.m. We can go beyond that a bit.

Mr. Speller (Haldimand—Norfolk): I'll be very brief. I want to say to you at the outset that after today I'm not quite sure that I'm any clearer on what's going on than I was when I came into the room. Over the three years I've been following this, we seem to get bits and pieces of information here and there, and it's sometimes hard for us to put these all together.

Mr. Denis, in answering questions today, one by Mr. Althouse as to the impact on supply managed commodities in Canada, you seem to outline what the impact would be in the European Community and what the impact would be in terms of our grains and oilseeds, but you sort of skipped over that area. I wonder if you could give us an idea of what these impacts would be.

[Traduction]

l'Uruguay Round, on effectue une réforme fondamentale du commerce agricole. Peu importe que l'on produise pour l'exportation au Canada ou surtout pour le marché intérieur. Je pense qu'il est évident pour tout le monde que le statu quo ne peut pas durer et n'est pas viable.

Même nos organismes de gestion de l'offre ont convenu dès le départ que le statu quo n'est pas viable, parce que, comme le déclarait votre témoin tout à l'heure dans les décisions des groupes spéciaux sur la crème glacée et le yaourt, par exemple, et sur certains produits agricoles japonais, toute la question de la légalité de ces restrictions à l'importation en vertu de l'article XI est un grand point d'interrogation et une grande source d'incertitude.

Par conséquent, avec le succès de l'Uruguay Round, les producteurs canadiens seront un peu plus assurés de pouvoir continuer de prendre leurs décisions d'investissement à long terme en fonction de cette certitude et moins en fonction des distorsions créées par les gouvernements, qu'il s'agisse des subventions à l'exportation, des barrières non tarifaires ailleurs dans le monde ou de toute forme de soutien interne qui occasionne des distorsions commerciales.

Essentiellement, les négociations commerciales multilatérales visent—et le Canada partage certainement cet objectif—à garantir la réduction de l'imprévisibilité et de l'incertitude dans le commerce international. C'est important pour nos secteurs à l'exportation et pour les secteurs qui comptent davantage sur le marché intérieur.

Là encore, et ce sera ma dernière remarque, ce qui nous a aidés, en tant que négociateurs, tout au long de ces négociations, c'est le fait que nous sommes arrivés à un consensus national sur les objectifs des négociations agricoles du Canada dans le cadre de l'Uruguay Round. Ce consensus s'est établi entre les provinces, le secteur privé et le gouvernement fédéral. C'est cette position nationale de négociation, qui tenait compte de la diversité des intérêts agricoles canadiens, qui nous a permis de résister aussi longtemps.

Le président: Monsieur Porter, votre question de deux minutes a provoqué une réponse de huit ou neuf minutes. Je pense que votre temps est écoulé et que nous devrions poursuivre.

Je demanderais aux trois prochains intervenants de ne pas oublier la promesse que j'ai faite aux témoins. Nous pouvons aller un peu au-delà de 13 heures.

M. Speller (Haldimand—Norfolk): Je serai très bref. Je dois vous dire d'emblée que je ne suis pas sûr d'être mieux informé maintenant que je ne l'étais en entrant ici ce matin. Depuis trois ans que je m'intéresse à ce dossier, on nous donne ici et là des éléments d'information disparates et il nous est parfois difficile d'en tirer une image cohérente.

Monsieur Denis, en réponse à une question de M. Althouse sur les conséquences pour les produits soumis à la gestion de l'offre au Canada, vous semblez avoir décrit l'incidence sur la Communauté européenne ainsi que sur les céréales et oléagineux au Canada, mais vous avez en quelque sorte contourné la question. Pouvez-vous nous dire quelles seraient les conséquences?

[Text]

Maybe I'll just quickly go through my questions. We have had trouble with this before.

The Chairman: What I would like you to do, between you and the answer, is five minutes. I wanted that before, but it grew to ten. I would like you to try to plan it that way.

Mr. Speller: Okay. I'll go quickly through my questions.

Mr. Denis, could you explain how safety nets, crop insurance, and, for that matter, tripartite stabilization are not in jeopardy under this deal? You said that earlier.

When you talked about countries that support us, you didn't seem to mention the European Community. Mr. Wilson, in answer to a question I had earlier, said that the Europeans were on-side. I wonder what sorts of negotiations are going on between Canada and the Europeans to get them to be more forceful in saying that.

I wonder, too, what is going to happen on March 1, whether or not we are going to submit tariff equivalents, how that whole process works.

Finally, in answer to Mr. Vanclief's two questions to you actually, I am not sure that we really understand what the process is for signing the GATT and then what happens, how Canada signs on. Do we actually sign something? What happens if we don't sign?

Mr. Denis: Because I have spoken so much today, I'm inclined to ask Mike to provide you with the straight answers to a lot of that.

Mr. Gifford: In terms of the process, what will Canada do on March 1? Obviously, between now and then there will be a Cabinet decision as to what should go into Canada's draft schedules of commitments.

The consultations are still going on. We met with the provinces yesterday as officials. Mr. Wilson will be meeting with his provincial trade counterparts tomorrow. We are meeting with the SAGIT on Thursday. We have been meeting constantly with various stakeholders, supply managed sectors and non-supply managed sectors, and before March 1 the government will have to take a decision as to what will go in those draft schedules of commitments.

What is the process thereafter? Assuming that there will be a deal, say before Easter, at that point in time countries will initial these agreements and in effect agree to them on an *ad referendum* basis subject to ratification in their domestic legislatures. They would then go back to their respective countries during the course of the summer and the fall, and the necessary implementing legislation will have to be passed in order to implement these commitments.

I might note that, for example, if you look at the agricultural section very carefully, you will note that while some of the commitments might come into force on January 1, 1993, some would be on a crop-year or a dairy-year basis. So it could be August 1, 1993 for dairy, July 1 for grains, or January 1 for some other products. That's the process.

[Translation]

Je vais rapidement vous donner mes questions. Ce n'est pas la première fois que nous avons des difficultés à ce propos.

Le président: J'aimerais que vous vous en teniez à cinq minutes entre questions et réponses. C'est ce que je souhaitais déjà plus tôt, mais nous sommes allés jusqu'à 10. Essayez de vous y tenir.

M. Speller: Très bien. Je vais rapidement poser mes questions.

Monsieur Denis, pouvez-vous expliquer comment la sécurité du revenu, l'assurance-récolte, et d'ailleurs la stabilisation tripartite ne sont pas menacés par cet accord? C'est ce que vous avez dit plus tôt.

En parlant des pays qui soutiennent notre position, vous n'avez pas mentionné la Communauté européenne. M. Wilson, en réponse à une question que je posais tout à l'heure, disait que les Européens étaient avec nous. Je voudrais savoir s'il y a des négociations entre le Canada et l'Europe pour que celle-ci prenne plus clairement position avec nous.

Je me demande également ce qui va arriver le 1^{er} mars, si nous allons ou non présenter des équivalents tarifaires et comment tout cela se déroulera.

Enfin, d'après vos réponses à deux questions de M. Vanclief, je ne suis pas certain que nous ayons bien compris comment on procède à la signature du GATT, ce qui se passe ensuite, comment le Canada devient signataire. Y a-t-il réellement une signature? Qu'arrive-t-il si nous ne signons pas?

M. Denis: J'ai tant parlé aujourd'hui que j'ai envie de demander à Mike de vous donner des réponses nettes à tout cela.

M. Gifford: Que fera le Canada le 1^{er} mars? Il y aura évidemment d'ici là une décision du Cabinet quant à ce qui doit figurer dans la liste des engagements du Canada.

Les consultations se poursuivent. Nous avons rencontré hier les représentants des provinces. M. Wilson rencontrera ses homologues provinciaux demain. Nous rencontrons jeudi les groupes de consultation sectoriels sur le commerce extérieur. Nous sommes restés en contact constant avec les divers intéressés, les secteurs soumis à la gestion de l'offre et les secteurs libres, et d'ici le 1^{er} mars, le gouvernement devra décider ce que contiendront les listes d'engagements.

Comment les choses se dérouleront-elles ensuite? S'il y a un accord, disons avant Pâques, les pays parapheront les accords, indiquant ainsi qu'ils les acceptent sous réserve de leur ratification par les assemblées législatives nationales. Ensuite, pendant l'été et l'automne, les lois d'application nécessaires devront être adoptées afin de mettre en oeuvre les engagements pris.

Je me permet de vous signaler, par exemple, qu'un examen attentif du chapitre sur l'agriculture révèle que si certains engagements peuvent entrer en vigueur dès le 1^{er} janvier 1993, d'autres seraient fonction de la campagne agricole ou de l'année laitière. Ils pourraient donc entrer en vigueur le 1^{er} août 1993, pour les produits laitiers, le 1^{er} juillet pour les céréales, ou le 1^{er} janvier pour certains produits. Voilà comment se déroulerait le processus.

[Texte]

The European Community's position on article XI is, to put it mildly, ambivalent. Formally, from day one the European Community's position has been to say that it supports the clarification of article XI. But the reality has been that they've not been prepared to use any of their considerable negotiating leverage to assist us, the Japanese, and the Koreans to get a clarification of article XI. Basically, they've said that clarification for them is not a high priority, but if Canada and Japan can achieve it, then so much the better.

• 1255

Their willingness to clarify article XI, though, seems to fly in the face of their agreement with the United States that they accept that all non-tariff barriers should be tariffed without exception. Now, if you can explain that, you're doing very well, because it certainly is a bit of a puzzle as to how the European Community does rationalize its position. But certainly it's a reality, I think, that certain member states support supply management as a principle of domestic agricultural policy.

There is support for supply management as a concept in Europe. We've certainly been encouraging the supply management agencies in Canada to work with their counterparts in Europe to develop the kind of pressures they are exerting here in Canada so that the European farm groups also put article XI clarification on the top of their list, because right now clarification of article XI is not on the priority list of European farmers. That's one of the problems.

In terms of the impacts of Dunkel's proposed definition of green and not green, I can say basically most of the price and income support policies of all the developed countries would fall into the non-green category at the present time—if you use those Dunkel criteria.

What's implicit in Dunkel's approach is that in the future, countries would develop programs very consciously with those criteria in mind. So many of the existing programs—for example, tripartite—would fall into the non-green criteria. But that doesn't mean they are eliminated. If, for example, in the case of beef, you've got three programs, one of which is tripartite, in order to meet those limits you can pick and choose which ones you modify.

On farm credit, for example, farm credit, whether in provincial or federal programs, is not commodity specific. It's across all commodities; therefore it falls into that category of sector-wide support.

Sector-wide support: if the value of the programs is less than 5% of the value of agricultural production there is no requirement to reduce. Now if you total up what Canada spends on sector-wide support in the amber category, it comes roughly to 2.5%, so therefore we could double the amount of support we're providing on a sector-wide basis that falls into that amber category before we hit that ceiling.

There is certainly no obligation to reduce farm credit programs in any respect. In fact, we've got lots of flexibility because we're only at 2.5% relative to that 5% *de minimus*.

[Traduction]

Quant à la position de la Communauté européenne sur l'article XI, elle est ambiguë, c'est le moins que l'on puisse dire. Officiellement, d'emblée, la Communauté européenne a déclaré qu'elle était en faveur d'une clarification de l'article XI. Mais en réalité, la Communauté n'est absolument pas disposée à faire jouer son influence considérable dans les négociations pour aider le Canada, le Japon ou la Corée à obtenir cette clarification. Essentiellement, la question n'est pas de la plus haute importance pour la Communauté, mais si le Canada et le Japon peuvent l'obtenir, tant mieux.

Cette volonté de tirer au clair l'article XI semble toutefois en pleine contradiction avec sa position sur les barrières non tarifaires. La Communauté se range là-dessus du côté des États-Unis pour demander la tarification sans exception. Si vous y comprenez quelque chose, vous avez de la chance, car il est assez difficile d'imaginer comment la Communauté rationalise ces deux positions. Il est cependant vrai, je crois, que certains états membres appuient la gestion de l'offre comme principe de politique agricole intérieure.

Le principe de la gestion de l'offre jouit d'un certain appui en Europe. Nous avons encouragé les organismes de gestion de l'offre au Canada à collaborer avec leurs homologues européens afin d'exercer ensemble le genre de pression qu'exercent nos organismes ici au Canada de sorte que les organisations agricoles européennes mettent également en tête de liste la clarification de l'article XI, car ce n'est actuellement pas une priorité pour les agriculteurs européens. Voilà une des difficultés.

Quand aux conséquences de la définition de Dunkel sur ce qui est vert ou non, je peux vous dire qu'essentiellement, d'après les critères de Dunkel, pratiquement toutes les politiques de soutien des prix et des revenus que pratiquent les pays industrialisés tomberaient actuellement dans la catégorie des non verts.

La démarche de Dunkel part du principe qu'à l'avenir les pays établiront des programmes en tenant compte de ces critères. Bon nombre des programmes actuels—par exemple, les programmes tripartites—entreraient dans la catégorie des non verts. Mais cela ne signifie pas leur élimination. Si dans le cas du boeuf, par exemple, vous avez trois programmes, dont l'un est tripartite, vous pouvez choisir lesquels vous voulez modifier pour respecter les limites.

Dans le cas du crédit agricole, par exemple, qu'il soit provincial ou fédéral, il n'est pas spécifique à un produit. Il s'applique à tous les produits sans distinction; par conséquent, il entre dans la catégorie de l'aide à l'échelle sectorielle.

L'aide à l'échelle sectorielle: si la valeur des programmes est inférieure à 5 p. 100 de la valeur de la production agricole, il ne sera pas nécessaire de réduire l'assistance. Le total de ce que dépense le Canada en aide à l'échelle sectorielle dans la catégorie ambre représente approximativement 2,5 p. 100 de la production agricole, ce qui veut dire que nous pouvons doubler le montant de l'aide accordée à l'échelle sectorielle, dans la catégorie ambre, avant d'atteindre cette limite.

Nous ne serons certainement pas tenus de diminuer les programmes de crédit agricole. En fait, nous avons une vaste marge de manoeuvre, puisque notre total n'est que de 2,5 p. 100, alors que la limite est fixée à 5 p. 100.

[Text]

In terms of crop insurance, it's clear the criteria we've got in Dunkel's paper would require us to make some minor adjustments, but basically our crop insurance programs can be made to fit the green. There is no reason at all why it would impinge in any way on the way Canadian agriculture gets crop insurance.

Our income assurance programs: clearly, it depends on the criteria, but as we've been saying from the outset, there is no ceiling whatsoever on income assurance programs that fit the green category.

Now, clearly the best program that we've got, that most nearly fits the green, is NISA. I think it is the judgment of most people that with some relatively modest adjustments, you could adjust NISA to fit into a green program.

But basically the capacity of developed countries to provide income support to their farmers is not at issue. Neither Japan nor the United States, nor Canada, nor Norway, nor Switzerland—none of those countries are going to give up the right to provide support to their rural sectors. The only issue from a trade perspective is whether in the future more and more of that support is provided in less trade-distorting ways, i.e., under the green category, and relatively less goes into these sorts of amber categories. But if somebody wants to maintain an amber program, providing you've got sufficient flexibility in other programs, you can continue an amber program indefinitely.

• 1300

Mr. Denis: When Canada submits the draft schedules, concessions, and commitments, these will be national numbers. They have to be averaged at the sum total of federal and provincial support. So you may well have, in the case of some provinces, support that may on the face of it look like exceeding that and therefore be cut. But we are in a Canadian market situation. When it is averaged out it is not affected, because it falls below the 5%, and that is clearly the case for Farm Credit and crop insurance. That is clear.

Mr. Monteith (Elgin—Norfolk): I know that you would rather cut me off than our very knowledgeable witnesses, so I'm going to list all my questions and then let you fight out the five minutes.

The Chairman: You are learning other people's tricks, sir.

Mr. Monteith: As I understand it, we got into this discussion at GATT because we wanted article XI clarified. The status quo is no longer good enough and I guess that's because it does not give us real import protection on various things. I would like you to comment briefly on that.

I also understand that article XIX is actually a general safeguard system, even though maybe it's more on imported quantitative assistance, and it's separate from the ag tax. I think it's only for a temporary basis of 180 days. I would like you to comment on those two aspects of it.

[Translation]

En ce qui concerne l'assurance-récolte, il est évident que les critères du document Dunkel nous obligeraient à apporter quelques modifications mineures, mais nous pouvons adapter nos programmes d'assurance-récolte pour les faire entrer dans la catégorie verte. Il n'y a aucune raison que cela modifie en profondeur les régimes d'assurance-récolte pratiqués au Canada.

Les programmes d'assurance du revenu: cela dépend bien sûr des critères, mais nous avons dit dès le départ qu'il n'y a pas de plafond dans les programmes d'assurance du revenu correspondant à la catégorie verte.

Notre meilleur programme, qui pourrait presque entrer dans la catégorie verte, c'est bien sûr le CSRN. La plupart des gens sont d'accord pour dire, il me semble, qu'avec quelques modifications relativement modestes, le CSRN pourrait entrer dans la catégorie verte.

Il reste cependant que la question n'est pas d'empêcher les pays industrialisés de soutenir le revenu de leurs agriculteurs. Ni le Japon ni les États-Unis, ni d'ailleurs le Canada, la Norvège ou la Suisse, ne sont prêts à renoncer au droit de soutenir leur population rurale. La question du point de vue du commerce international est de savoir si à l'avenir, ce soutien doit passer par des programmes qui tendront à une distorsion des échanges, c'est-à-dire qui entreront dans la catégorie verte, au détriment des programmes de la catégorie ambre. Mais si un pays souhaite garder un programme ambre, à condition qu'il ait une marge de manoeuvre suffisante dans les autres programmes, il pourra le maintenir indéfiniment.

M. Denis: Lorsque le Canada présentera son projet de listes, concessions et engagements, les chiffres devront être des chiffres à l'échelle nationale. Il faudra les pondérer d'après le total des programmes fédéraux et provinciaux. Il est donc possible que certaines provinces aient des programmes qui, en apparence, se situent au-delà des limites et qui pourraient être supprimés. Mais notre marché est national. Lorsque le soutien est pondéré; il se situe en-deça de 5 p. 100, comme c'est très clairement le cas du crédit agricole et de l'assurance-récolte. Cela ne fait aucun doute.

M. Monteith (Elgin—Norfolk): Comme je sais que vous pourriez plus facilement me couper la parole qu'à nos savants témoins, je vais poser toutes mes questions d'un trait et puis vous vous débrouillerez pour les cinq minutes.

Le président: Vous avez vite compris la méthode, monsieur.

M. Monteith: Si j'ai bien compris, toute cette discussion vient de ce que nous voulions une clarification de l'article XI. La situation actuelle ne nous satisfait plus, et je suppose que c'est qu'elle ne nous protège plus véritablement contre les importations de certains produits. J'aimerais un bref commentaire sur ce point.

Je crois comprendre en outre que l'article XIX constitue en fait une protection générale, bien qu'il s'agisse surtout d'une restriction quantitative des importations, sans rapport aucun avec la taxe agricole. Il n'a je crois qu'une durée limitée à 180 jours. J'aimerais que vous nous expliquiez ces deux aspects.

[Texte]

How far do we carry this? Do we pull out a sort of hypothetical question, and maybe my question is hypothetical too? How important are successful trade rules to Canada? Does Japan still have some support for our position in article XI? I believe I read something in a newspaper that said they were having some other thoughts, that they were talking about some very high tariffs to protect their rice.

As I understand the process of the negotiations, it will be a four-track process, and number one in that process will be some very intensive negotiations regarding market access. I understand Canada would be in a very favourable position on that committee since I believe, Mr. Denis, you chair that particular committee. Perhaps you could comment on my questions.

Mr. Denis: I think Mike will comment on most of the points. On the process, as you say, there are four tracks, but obviously there is a market-access negotiation to take place against the ministerially agreed objectives for the overall negotiations. You have to bring 50 or 108 countries, nominally, to the train station at the same time, and also for all product sectors. Obviously, you have a lot of gingering up to do. I can tell you that every country has its own fights and they are bilaterals. The hard negotiations, when you get to product specific, are face to face between governments, between delegations, at the table.

There are four tracks: track one for goods; track two for market access for goods, market access services; track three, legal drafting; and track four, any adjustment to the Dunkel document, which Mr. Dunkel himself chairs. To put it one way, all the tracks will get to the train station at the same time.

The essential element to understand is on track four. Mr. Dunkel has made it very clear that as far as he is concerned, he's made the effort. Obviously, it is not a perfect document. Each individual participant has to convince the other participants that there has to be a way to resolve the problems that people have.

Mr. Monteith: He's actually asking you to resolve those issues before you come back to him.

• 1305

Mr. Denis: The issue doesn't come up that way because the market access track is essentially a bilateral process. Obviously, to the extent that different participants still have some problems with some portions of that tax, they will postulate that in their position, and one will have to see how we'll get to March 1 and so on in that situation. But it is quite clear that nothing will be completed until the whole package is done. So from a negotiator's point of view, a lot of delegations or a lot of countries have those kinds of questions.

But the facts are you just can't dream up solutions unless countries sit down and work it out. There is no alternative. That's the weakness of the December 20 document. Because there was the big impasse on agriculture, the chairman simply came down with his best judgment reflecting various discussions, but obviously there were shortcomings and so on, in order to force countries to react to this.

[Traduction]

Jusqu'où irons-nous? Allons-nous poser une question hypothétique, comme l'est peut-être aussi la mienne? Quelle est l'importance réelle pour le Canada de l'aboutissement de ces négociations? Le Japon appuie-t-il toujours notre position à l'égard de l'article XI? Il me semble avoir lu dans un journal que le Japon commençait à avoir des doutes, et envisageait plutôt des tarifs extrêmement élevés pour protéger son riz.

Si j'ai bien compris le processus de négociations, elles se dérouleront en quatre volets, en commençant par des négociations très serrées sur la question de l'accès aux marchés. Le Canada sera très bien représenté au sein de ce comité, monsieur Denis, puisque vous en êtes le président. Vous pouvez peut-être me répondre.

M. Denis: Mike va répondre à la plupart des questions. Comme vous l'avez dit, les négociations se déroulent en quatre volets, mais il y aura évidemment des négociations sur l'accès aux marchés, à la lumière des objectifs fixés par les ministres pour les négociations globales. Il faut que 50 ou 108 pays, pour la forme, arrivent au même point en même temps, et pour tous les secteurs. Cela va bien sûr demander beaucoup de doigté. Chaque pays a son propre terrain à défendre, et il y a des luttes bilatérales. Lorsqu'on en vient à parler de produits spécifiques, c'est dans le face à face entre gouvernements, entre délégations, que les négociations se durcissent.

Il y a quatre volets: le premier pour les marchandises; le deuxième pour l'accès aux marchés des marchandises et des services; le troisième concerne le libellé juridique, et le quatrième les modifications au document Dunkel. Dans ce dernier cas, les séances seront présidées par M. Dunkel lui-même. Les quatre groupes de négociations devront arriver à bon port en même temps.

C'est surtout le quatrième volet qu'il faut bien comprendre. M. Dunkel a dit clairement qu'il a fourni tout l'effort qu'il entend fournir. Son document n'est bien sûr pas parfait. Chaque participant devra essayer de convaincre les autres qu'il détient la solution à leurs problèmes.

M. Monteith: Il vous demande donc de régler les problèmes avant de vous présenter devant lui.

M. Denis: La question ne se pose pas ainsi puisque le volet sur l'accès aux marchés est essentiellement un processus bilatéral. Bien entendu, dans la mesure où les participants ont encore des objections à l'égard de certains éléments de la taxe, ils le diront en exprimant leur position, et il faudra voir comment nous arriverons au 1^{er} mars. Mais il est certain que rien ne pourra être réglé tant que l'ensemble ne sera pas conclu. Les délégations de beaucoup de pays ont ce même genre de questions.

Mais le fait est qu'on ne peut pas inventer une solution sans que les négociateurs des divers pays en discutent et arrivent à une entente. Il n'y a pas d'autres solutions. C'est là la faille dans le document du 20 décembre. Comme les négociations sur l'agriculture étaient arrivées à une impasse, le président a simplement décidé de produire un document qui, selon son jugement, reflétait les diverses positions—mais il est évident que ce n'est pas sans défaut—afin d'obliger les pays à réagir.

[Text]

Mr. Gifford: Mr. Chairman, with respect to the question on article XI and whether or not the status quo is good enough, clearly the view of all stakeholders in the supply management sector is that it is not good enough because of the unfortunate panel reports against Canada on ice cream and yoghurt and against Japan on a number of products.

As I said earlier, the problem with those panel reports is it makes it very clear that the question of where you draw the dividing line on processed products is very obscure now. You control the primary product, for example milk, but milk by and large is not traded internationally. What is traded are the processed products, and what the GATT panels seem to have brought into question is whether or not you can put processed agricultural products under import quota control as well as the primary product, or how far up that processing chain you can go without being in breach of article XI.

The difficulty of course has been that GATT article XI has never really been challenged until the last 3 or 4 years and that unlike other parts of the GATT, where there is a 25-, 30-year history of GATT panels, the jurisprudence on article XI is very, very recent, and certainly post supply management in Canada.

In terms of article XIX, Mr. Chairman, this is the general provision of the GATT that is applicable to all sectors, including agriculture, whereby if imports are causing or threatening to cause serious injury, any country may impose an import quota for an import surtax sufficient to remedy the injury.

One of the pluses coming out of the Uruguay Round results would be the clarification and elaboration of article XIX. For example, under the proposals in the paper submitted in December you may apply an article XIX action for up to three years without having to offer compensation or face retaliation, provided you can have an import tribunal determine that imports are causing or threatening to cause serious injury. Within that there is a provision for 180 days, but that really applies to perishable fruits and vegetables. But basically any sector—industrial, agricultural—if it feels it is being injured can seek short-term protection for up to three years without compensation.

On how important the trade rules are to Canada, again, as we were emphasizing earlier in the discussion, Mr. Chairman, for a medium-sized country such as Canada that depends so much on world trade, particularly in the agricultural sector, clearly it is to our advantage to have effective rules that apply equally to the large as well as the small countries.

Certainly one of the big pluses that has emerged out of these negotiations that doesn't just benefit agriculture but benefits all sectors of the Canadian economy is the improvements being proposed in dispute settlement. Right

[Translation]

M. Gifford: Monsieur le président, à propos de l'article XI et de savoir si la situation actuelle convient ou non, il est évident que tous les intéressés dans le secteur de la gestion de l'offre estiment que la situation actuelle n'est pas acceptable, comme l'ont démontré les malheureux rapports du panel qui se sont prononcés contre le Canada à propos de la crème glacée et des yaourts et contre le Japon à propos d'un certain nombre de produits.

Comme je le disais plus tôt, ces rapports du panel montrent bien qu'on ne sait pas très bien par où passe actuellement la ligne de démarcation entre matières premières et produits transformés. On contrôle les importations de la matière première, le lait par exemple, mais il n'y a pas énormément de commerce international du lait. Ce sont les produits transformés qui font l'objet de ce commerce, et les panels du GATT semblent avoir ouvert la question de savoir si l'on peut imposer des quotas d'importation sur les produits agricoles transformés autant que sur le produit primaire, et jusqu'où on peut aller dans la transformation avant d'être en contravention de l'article XI.

Le problème vient bien sûr de ce que l'article XI de l'Accord n'a jamais été contesté jusqu'aux trois ou quatre dernières années; contrairement aux autres éléments du GATT, sur lesquels des panels tranchent depuis 25 ou 30 ans, en ce qui concerne l'article XI, la jurisprudence est extrêmement récente et suit l'avènement de la gestion de l'offre au Canada.

Quant à l'article XIX, monsieur le président, c'est une disposition générale qui s'étend à tous les secteurs, y compris l'agriculture, et selon laquelle si des importations portent ou menacent de porter un préjudice grave, un pays peut imposer des quotas ou une surtaxe qui permette de réparer le préjudice.

L'aboutissement de l'Uruguay Round aurait l'avantage de clarifier et de préciser l'article XIX. Par exemple, selon les propositions contenues dans le document de décembre, on peut prendre des mesures prévues à l'article XIX pendant trois ans sans offrir de compensation ni s'exposer à des mesures de rétorsion, à la condition qu'un tribunal des importations juge que les importations en cause portent ou menacent de porter un préjudice grave. Les dispositions prévoient également un délai de 180 jours, mais ceci s'applique essentiellement aux fruits et légumes périssables. Cependant, dans tous les secteurs, industriel ou agricole, si les producteurs estiment subir un préjudice, ils peuvent demander, sans avoir à offrir de compensation, une protection temporaire pouvant aller jusqu'à trois ans.

Quant à l'importance des règles commerciales pour le Canada, comme nous le disions au début de cette séance, monsieur le président, un pays de taille moyenne comme le nôtre, qui est largement tributaire du commerce international, surtout dans le secteur agricole, à tout avantage à voir adopter des règles efficaces qui régissent les grands comme les petits pays.

Un des grands résultats positifs de ces négociations, pas seulement pour l'agriculture, mais pour tous les secteurs de l'économie canadienne, aura été la population visant à améliorer le processus de règlement des différends.

[Texte]

now, for the last four or five years, particularly when it came to the old subsidies countervailing code, countries were simply ignoring or blocking the panel reports coming out of that code. In the future the participants to a dispute cannot block a panel report. Therefore, this business of countries in effect picking and choosing which parts of the GATT they like this week and which parts they don't like will be brought to a cessation. Therefore, effective GATT rules that are subject to effective dispute settlement are certainly a plus for Canadian agriculture and the economy as a whole.

• 1310

In terms of the last question on Japan, Japan's position is one of strong support for clarification of article XI. Clearly, they have different priorities when it comes to different commodities. They would like article XI to apply to dairy and starch, but their most sensitive sector remains the rice sector.

Mr. Harvard (Winnipeg St. James): I gather, gentlemen, that you don't like hypothetical questions, so I will see if I can stay away from them.

Surely the GATT has what you might call legal rules to live by, or conditions of membership. I have a technical question with respect to process, and it's not hypothetical. Is it technically possible to refuse to sign the agricultural section of the GATT while agreeing to the other GATT proposals, or is it an all-or-nothing agreement?

Mr. Denis: It is not possible. It is one single package at the end of the day.

Mr. Harvard: So you're either in or you're out.

Mr. Denis: Yes.

Mr. Harvard: If you don't like agriculture and if it's signed, you don't have any benefits of GATT whatsoever.

Mr. Denis: You have your existing GATT, but the existing GATT will go in the history books pretty quickly if many countries choose that route.

Mr. Harvard: Let me ask you another question, Mr. Denis, and it's not hypothetical. When Canada casts its ballot, be it affirmative or negative, does Canada know at that time whether the GATT will fly? In other words, is it possible to say no to the agricultural portion of the GATT proposal, knowing full well that the whole agreement is going to fall apart anyway and we're going to wind up with just the status quo?

Mr. Denis: At the end of the day, the whole negotiation process will be completed at once for all participants. The second part of the answer to your question is that once that is done, there are still a lot of uncertainties in terms of the national approval. Will it go through the U.S. Congress? Will it go through various national parliaments and so on? But at that point, the negotiations are over.

Mr. Harvard: In your presentation today, you gentlemen certainly have flagged a lot of possible consequences if the Dunkel report forms part of a new GATT agreement. You've talked about subsidies and the impact on WGTA and farm

[Traduction]

Actuellement, et depuis quatre ou cinq ans, surtout en ce qui concerne l'ancien code des droits compensateurs à l'égard des subsides, les différents pays ne tenaient pas compte des rapports du panel ou les bloquaient. À l'avenir, les parties ne pourront plus bloquer un rapport de panel. Par conséquent, on ne verra plus des pays décider comme bon leur semble avec quelles parties du GATT ils sont en accord ou en désaccord à un moment donné cette semaine. C'est donc tout à l'avantage de l'agriculture canadienne et de notre économie en général, d'avoir des règles commerciales assujetties à un mécanisme efficace de règlement des différends.

Quant à la question concernant le Japon, celui-ci appuie avec vigueur la demande d'éclaircissement de l'article XI. Bien entendu, les Japonais n'ont pas les mêmes priorités que nous lorsque l'on parle de produits spécifiques. Ils souhaitent que l'article XI s'applique aux produits laitiers et aux féculents, mais le produit le plus sensible pour eux reste le riz.

M. Harvard (Winnipeg St. James): Messieurs, je crois comprendre que vous avez peu de goût pour les questions hypothétiques, et je vais donc les éviter.

Le GATT doit certainement avoir des règles ou des conditions d'adhésion. J'ai une question de nature technique concernant le processus, et elle n'a rien d'hypothétique. Peut-on, techniquement, refuser de signer la partie du GATT qui porte sur l'agriculture, tout en acceptant les autres propositions, ou est-ce tout ou rien?

M. Denis: Ce n'est pas possible. C'est un ensemble indivisible.

M. Harvard: On est signataire ou on ne l'est pas.

M. Denis: Oui.

M. Harvard: Si l'accord sur l'agriculture ne vous plaît pas et qu'il est adopté par les autres participants, vous ne jouissez plus d'aucun des avantages du GATT.

M. Denis: Il y a l'Accord actuel, mais il deviendra assez vite de l'histoire ancienne si les participants sont nombreux à adhérer au nouvel accord.

M. Harvard: Monsieur Denis, permettez-moi de vous poser une autre question, qui n'a rien d'hypothétique elle non plus. Lorsque le Canada votera, pour ou contre, saura-t-il à ce moment-là si l'accord passera? Autrement dit, est-il possible de voter contre la partie sur l'agriculture, sachant parfaitement que l'accord tout entier ne passera de toute manière pas et que l'on se retrouvera dans la même situation que maintenant?

M. Denis: Les négociations arriveront à un terme en même temps pour tout le monde. Le deuxième volet de la réponse à votre question serait que les négociations terminées, il restera une grande part d'incertitude quant à la ratification. L'accord sera-t-il ratifié par le Congrès américain? Sera-t-il ratifié par les divers parlements nationaux? Mais les négociations, elles, seront terminées.

M. Harvard: Vous nous avez signalé aujourd'hui messieurs, bon nombre des conséquences que pourrait avoir le rapport Dunkel s'il est accepté dans le cadre d'un accord du GATT. Vous avez parlé des subventions, des

[Text]

safety net programs, but for some reason, when it comes to supply management, you seem to have a lot of trouble flagging consequences. You say you are very concerned. You say negotiations are very tough. You've also told us that your marching orders are to strengthen and clarify article XI. My question is, what is the impact of the Dunkel proposal on supply management?

Mr. Denis: That's why we have these ongoing consultations with the supply management agencies in the private sector.

Mr. Harvard: Are you saying you don't know, Mr. Denis? You don't know the impact?

Mr. Denis: You also have to put that question to the agencies—

Mr. Harvard: I put it to you.

Mr. Denis: —to know to what extent they feel comfortable with government looking at that, until in their view they have a definitive answer of whether or not this is on or off.

Mr. Harvard: I'm asking you. Do you know the impact? If you know the impact, what is it? I think that we as politicians ought to know. For example, the dairy industry. . . The people in supply management have told us some pretty horrific stories as to what will happen if Dunkel becomes part of a new GATT agreement. I am just asking you this: what is the impact? What do you know about it?

• 1315

Mr. Denis: We know what these producer associations have been providing and we're having discussions with them on how best to pursue our objectives. I cannot go beyond that.

Mr. Harvard: Are they telling the truth?

Mr. Denis: Everybody is playing it fair. Let's not get into that.

The Chairman: I think we've gone about as far as we should on that particular issue. Do you have any more questions to ask?

Mr. Harvard: Just one question. Mr. Denis said in an answer, probably an hour ago, something to the effect that if Canada did not sign the new GATT agreement, Canada would be left—I think the words he used were—in a very lonely world. What did you mean by that or what did you base that on, Mr. Denis, Canada being left in a very lonely world?

Mr. Denis: For a country that lives by trade, that has big interests in having stronger and fairer trade rules and wants to diversify our economic relations with Europe and the Pacific and Latin America, there is only one instrument that allows us to open up those markets and to ensure that the rules will be fair. It may be very imperfect, it is, at times, under duress and stress, but it is the GATT system.

[Translation]

conséquences pour la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, pour les programmes de sécurité du revenu agricole, mais on ne sait pourquoi, vous avez semblé avoir beaucoup de mal à préciser les conséquences qu'il aurait pour la gestion de l'offre. Vous vous êtes dit très inquiets. Vous avez dit que les négociations sont très difficiles. Vous nous avez dit également que vous avez pour ordre de renforcer et de préciser l'article XI. Je vous demande ceci: quelles conséquences la proposition Dunkel aura-t-elle pour la gestion de l'offre?

M. Denis: C'est la raison pour laquelle nous continuons de consulter les organismes de gestion de l'offre dans le secteur privé.

M. Harvard: Voulez-vous dire que vous l'ignorez, monsieur Denis? Vous ne savez pas quelles seront les conséquences?

M. Denis: Il faut poser la question aussi aux organismes. . .

M. Harvard: C'est à vous que je la pose.

M. Denis: . . .pour savoir s'ils acceptent l'idée que le gouvernement se penche sur la question jusqu'à ce qu'ils aient une réponse définitive ou que l'on sache où en sont les choses une fois pour toutes.

M. Harvard: C'est à vous que je pose la question. Savez-vous quels seront les conséquences? Si vous les connaissez, quelles seront-elles? En tant qu'élu, nous avons le droit de le savoir. Par exemple, dans l'industrie laitière. . . Les porte-parole des organismes de gestion de l'offre nous ont peint des tableaux très noirs de la situation qu'entraînerait l'adoption du document Dunkel. Ma question est simple: quelles seront les conséquences? Qu'en savez-vous?

M. Denis: Nous savons ce que disent les associations de producteurs et nous sommes en consultation avec elles pour déterminer comment nous pouvons au mieux travailler à la réalisation de nos objectifs. Je ne peux rien dire de plus.

M. Harvard: Ce qu'ils disent est-il vrai?

M. Denis: Tout le monde respecte les règles du jeu. N'abordons pas ce sujet.

Le président: Je crois que nous avons fait le tour de la question autant que possible. Souhaitez-vous demander autre chose?

M. Harvard: Encore une question. M. Denis a répondu, il y a environ une heure, que si le Canada ne signait pas le nouvel Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, il se trouverait très isolé. Qu'entendez-vous par là, monsieur Denis, et sur quoi fondez-vous cette opinion que le Canada se trouverait très isolé?

M. Denis: Pour un pays dont l'économie est si largement tributaire du commerce extérieur, qui a tout intérêt à voir les règles commerciales renforcées et épurées, et qui souhaite diversifier ses relations économiques avec l'Europe, le Pacifique et l'Amérique latine, il n'y a qu'un seul instrument qui nous donne accès à ces marchés tout en assurant l'équité des règles. Cet instrument est peut-être loin d'être parfait, il est parfois soumis à d'énormes pressions, mais ce seul instrument c'est le GATT.

[Texte]

The Chairman: Did you inquire if a new GATT agreement is in place and people don't participate, that somehow the old GATT agreement persists, or did you mean that it would end when the new agreement came into effect?

Mr. Denis: The existing GATT is obviously under major reforms, in particular with respect to agriculture but also all the trade rules. It would be superceded by or accompanied by a GATT on services, a GATT on intellectual property, and then the three new overall legal instruments will be kept together as a unified system for purposes of dispute settlement, the conduct of further negotiations, and the review of national trade policies on goods and services through the multilateral trade organization structure, to ensure that the unity of the system in the future will be preserved and not suffer. That was one of the problems in the post Tokyo Round situation where there were all kinds of codes and special deals but nothing that linked them together, and the situation where you have the threats of unilateral actions and the question of the big guys not respecting the rules because people can get around the rules. The approach I have outlined is part of the overall package.

The GATT remains there, but the question is that it will be only one of three instruments. It will be integrated, and the risk under that situation is obvious. Because it is one negotiation with all the issues moving together, at some point in the dispute settlement countries will all want to maintain the overall balance, and then at that point you can go from goods to services, and within services, and go through different steps. That's the new arrangement that is not only under active consideration but is part of this emerging package.

The Chairman: I believe ratification in Canada doesn't have to be through the Parliament. Is that your understanding? It could be a Cabinet decision. Would it have to go through Parliament?

Mr. Denis: There will be a number of legislative changes. I cannot speak authoritatively for ministers but I am fairly certain that there would have to be parliamentary approval. It was done that way in the last GATT negotiation too, and this one is much more complex than that.

The Chairman: Thank you very much, gentlemen. You were very kind to accommodate us and change the meeting to this morning when it proved that tomorrow's opposition day would be on this very topic and that it would be impossible for us to have a committee meeting. Thank you for sticking with us for so long. We appreciate your efforts for us in GATT.

This meeting is adjourned.

[Traduction]

Le président: Si le nouvel Accord est adopté et que certains n'y participent pas, l'ancien accord restera-t-il en vigueur, ou voulez-vous dire qu'il devient caduc à partir de l'entrée en vigueur du nouveau texte?

M. Denis: L'Accord actuel est évidemment en train de subir des réformes importantes, notamment dans le domaine de l'agriculture, mais aussi en ce qui concerne les autres règles commerciales. Il serait remplacé par l'Accord sur les services, l'Accord sur la propriété intellectuelle, ou irait de pair avec ceux-ci, et ces trois nouveaux instruments juridiques seraient unifiés en un seul système aux fins du règlement des différends, des nouvelles négociations, et de l'examen des politiques nationales sur le commerce extérieur des biens et services par l'entremise d'une structure multilatérale d'organisations commerciales afin que soit préservée et protégée l'unité du système à l'avenir. C'est un des problèmes qu'a suscité le Tokyo Round, car il y avait toutes sortes de codes et d'accords spéciaux totalement disparates, et des menaces permanentes d'action unilatérales ainsi que de gros joueurs qui ne respectaient pas les règles car il y a toujours moyen de les contourner. La démarche que j'ai expliquée s'inscrit dans un accord global.

L'Accord demeure, mais ce sera un instrument sur trois. Il sera intégré, et le risque est dès lors évident. Puisqu'il y a un processus de négociation unique, où tous les dossiers sont menés de front, viendra un moment dans le règlement des différends où les pays voudront tous maintenir l'équilibre général, et c'est à ce moment-là que l'on passe des biens aux services, puis à l'intérieur des services, et que l'on procède par étape. Voilà la nouvelle entente que l'on considère activement, mais qui fait aussi partie de l'ensemble tel qu'il se dessine.

Le président: Il me semble qu'au Canada la ratification ne doit pas nécessairement être soumise au Parlement. Est-ce votre impression? Ce pourrait être un décret du Cabinet. L'Accord doit-il être soumis au Parlement?

M. Denis: Il y aura un certain nombre de modifications législatives. Je ne peux pas parler au nom des ministres, mais je suis à peu près certain qu'il faudra obtenir l'approbation du Parlement. C'est ce qu'on a fait pour les dernières négociations du GATT, et celles-ci sont beaucoup plus complexes.

Le président: Je vous remercie, messieurs. Vous avez été très aimables de bien vouloir venir ce matin lorsque nous avons appris que la journée réservée à l'opposition demain porterait sur cette question et que nous ne pourrions donc pas tenir une séance du comité. Nous vous remercions d'être restés si longtemps. Nous apprécions ce que vous faites pour nous au GATT.

La séance est levée.

[Cont.]

The Chairman: I think it is important to note that the Commission has not yet decided on the final text of the agreement. It is still in the process of negotiating with the other parties. I will be happy to provide more information on this matter as it develops.

The Chairman: I would like to thank the members of the Commission for their contributions to the discussion. I will now turn to the next item on the agenda, which is the report of the working group on the environment. I will be happy to hear from the members of the working group and from the other members of the Commission on this matter.

The Chairman: I would like to thank the members of the Commission for their contributions to the discussion. I will now turn to the next item on the agenda, which is the report of the working group on the environment. I will be happy to hear from the members of the working group and from the other members of the Commission on this matter.

The Chairman: I would like to thank the members of the Commission for their contributions to the discussion. I will now turn to the next item on the agenda, which is the report of the working group on the environment. I will be happy to hear from the members of the working group and from the other members of the Commission on this matter.

The Chairman: I would like to thank the members of the Commission for their contributions to the discussion. I will now turn to the next item on the agenda, which is the report of the working group on the environment. I will be happy to hear from the members of the working group and from the other members of the Commission on this matter.

The Chairman: I would like to thank the members of the Commission for their contributions to the discussion. I will now turn to the next item on the agenda, which is the report of the working group on the environment. I will be happy to hear from the members of the working group and from the other members of the Commission on this matter.

[Cont.]

The Chairman: I would like to thank the members of the Commission for their contributions to the discussion. I will now turn to the next item on the agenda, which is the report of the working group on the environment. I will be happy to hear from the members of the working group and from the other members of the Commission on this matter.

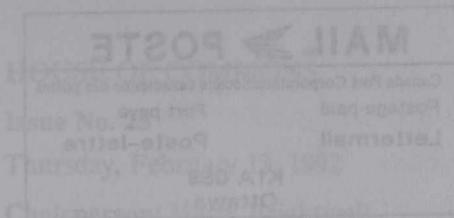
The Chairman: I would like to thank the members of the Commission for their contributions to the discussion. I will now turn to the next item on the agenda, which is the report of the working group on the environment. I will be happy to hear from the members of the working group and from the other members of the Commission on this matter.

The Chairman: I would like to thank the members of the Commission for their contributions to the discussion. I will now turn to the next item on the agenda, which is the report of the working group on the environment. I will be happy to hear from the members of the working group and from the other members of the Commission on this matter.

The Chairman: I would like to thank the members of the Commission for their contributions to the discussion. I will now turn to the next item on the agenda, which is the report of the working group on the environment. I will be happy to hear from the members of the working group and from the other members of the Commission on this matter.

The Chairman: I would like to thank the members of the Commission for their contributions to the discussion. I will now turn to the next item on the agenda, which is the report of the working group on the environment. I will be happy to hear from the members of the working group and from the other members of the Commission on this matter.

The Chairman: I would like to thank the members of the Commission for their contributions to the discussion. I will now turn to the next item on the agenda, which is the report of the working group on the environment. I will be happy to hear from the members of the working group and from the other members of the Commission on this matter.



CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 25

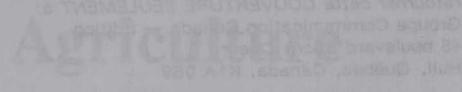
Le jeudi 13 février 1992

Président: Harry Brightwell

It is requested that the cover be returned to the sender if not delivered. (English)
Il est demandé que la couverture soit renvoyée à l'expéditeur si elle n'est pas livrée. (French)

Minutes of the Standing Committee on Agriculture

Procès-verbaux de témoignages du Comité permanent de l'



Agriculture

RESPECTING:

Payment to Standing Order 108(2), a study of the GATT implications

CONCERNANT:

Colloquement à l'article 108(2) du Règlement, une étude sur les implications de GATT

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS

De ministre des Affaires étrangères et du commerce extérieur, négociations commerciales multilatérales
Gonnaire Denis, sous-ministre adjoint
Michael Gifford, coordonnateur et négociateur principal, Agriculture

TÉMOINS

WITNESSES

From the Department of External Affairs and International Trade, Multilateral Trade Negotiations
Gonnaire Denis, Assistant Deputy Minister
Michael Gifford, Senior Coordinator and Negotiator, Agriculture

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991-1992

In vente: Groupe Communication Canada - Edition
Appointments et services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S8

Available from Canada Communication Group - Publishing
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S8

MAIL  **POSTE**

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9

Ottawa

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES

*From the Department of External Affairs and International Trade,
Multilateral Trade Negotiations:*

Germain Denis, Assistant Deputy Minister;

Michael Gifford, Senior Coordinator and Negotiator, Agriculture.

TÉMOINS

Du ministère des Affaires extérieures et du commerce extérieur, Négociations commerciales multilatérales:

Germain Denis, sous-ministre adjoint;

Michael Gifford, coordonnateur et négociateur principal, Agriculture.

Issue No. 25

Fascicule n° 25

Thursday, February 13, 1992

Le jeudi 13 février 1992

Chairperson: Harry Brightwell

Président: Harry Brightwell

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

Agriculture

RESPECTING:

CONCERNANT:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the GATT implications

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude sur les implications du GATT

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

Canadian Chicken Marketing Agency, Albert Chambers, Minister of Policy Communication, From the Dairy Industry of Canada, Richard Doyle, Executive Director.

De la Fédération canadienne des producteurs laitiers, Richard Doyle, Directeur exécutif.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee further studied the GATT implications. (See Minutes of Proceedings and Evidence of Tuesday, February 11, 1992, Issue No. 24)

Le Comité a étudié en outre les implications du GATT. (Voir les Procès-verbaux et témoignages de mardi 11 février 1992, fascicule n° 24)

Jack Wilkinson, Earl Geddes, Lloyd Brown and Vern Crawford of the Canadian Federation of Agriculture, and Ray Schmitt of Prairie Procs, made statements, and with the other witnesses answered questions.

Jack Wilkinson, Earl Geddes, Lloyd Brown et Vern Crawford de la Fédération canadienne des producteurs agricoles, et Ray Schmitt de Prairie Procs, ont fait des déclarations, et avec les autres témoins ont répondu aux questions.

At 5:45 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

À 17 h 45, le Comité s'est séparé sur l'appel de la présidence.

Carmen DeBage

Clerk of the Committee

Marie-Françoise Gauthier

Secretary

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991-1992

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairperson: Harry Brightwell

Vice-Chairmen: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Members

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Larry Schneider
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

Carmen DePape

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Harry Brightwell

Vice-présidents: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Membres

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Larry Schneider
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Carmen DePape

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, FEBRUARY 13, 1992
(27)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met at 3:32 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Vic Althouse, Harry Brightwell, Murray Cardiff, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter and Lyle Vanclief.

Other Member present: Blaine Thacker.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Len Christie, Research Officer.

Witnesses: From the Canadian Federation of Agriculture: Jack Wilkinson, Second Vice-President; Earl Geddes, Executive Member; Lloyd Evans, Executive Member; Vern Crawford, Director. *From Prairie Pools Inc.:* Ray Schmitt, Chairman of Prairie Pools Trade Committee; Gordon Pugh, Manager, Economics and Policy Analysis. *From the Canadian Chicken Marketing Agency:* Albert Chambers, Manager, Policy/Communication. *From the Dairy Farmers of Canada:* Richard Doyle, Executive Director.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee further studied the GATT implications. (See *Minutes of Proceedings and Evidence, of Tuesday, February 11, 1992, Issue No. 24*).

Jack Wilkinson, Earl Geddes, Lloyd Evans and Vern Crawford of the Canadian Federation of Agriculture, and Ray Schmitt of Prairie Pools, made statements, and with the other witnesses answered questions.

At 5:41 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 13 FÉVRIER 1992
(27)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit aujourd'hui à 15 h 32, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Vic Althouse, Harry Brightwell, Murray Cardiff, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter, Larry Schneider et Lyle Vanclief.

Autre député présent: Blaine Thacker.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Len Christie, attaché de recherche.

Témoins: De la Fédération canadienne de l'agriculture: Jack Wilkinson, deuxième vice-président; Earl Geddes, membre exécutif; Lloyd Evans, membre exécutif; Vern Crawford, directeur. *De Prairie Pools Inc.:* Ray Schmitt, président du comité du commerce de Prairie Pools Inc.; Gordon Pugh, gérant, économie et analyse des politiques. *De l'Office canadien de commercialisation des poulets:* Albert Chambers, gérant, politique et communication. *De la Fédération canadienne des producteurs de lait:* Richard Doyle, directeur exécutif.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité reprend l'étude des conséquences des négociations du GATT (*voir le procès-verbal du mardi 11 février 1992, fascicule 24*).

Jack Wilkinson, Earl Geddes, Lloyd Evans et Vern Crawford de la Fédération canadienne de l'agriculture, et Ray Schmitt de Prairie Pools, font des déclarations puis, avec les autres témoins, répondent aux questions.

À 17 h 41, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Carmen DePape

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Thursday, February 13, 1992

• 1533

The Chairman: I see a quorum, so I would like to call this meeting to order.

May I say to the committee as a whole and to the CFA at the same time that we will be receiving Bill C-54 for consideration and study. We have some briefs on that issue, which we will circulate. I just want you to think about the bill for future reference. The title of Bill C-54 is the Farm Products Agency Act.

I am pleased to welcome today representatives from the CFA. I could tell by the welcoming that was going on that this was like old home week, to be visiting with all our friends in the CFA again. I welcome all of you who are at the table, plus all the rest of the people who are here.

The initial spokesman will be the Second Vice-President, Jack Wilkinson. Jack, I would ask you to introduce your speakers and to lead off. You know the process. After your presentation we will ask questions.

• 1535

Mr. Foster (Algoma): Mr. Chairman, a point of order. I wonder if you could tell us what your reference was to Bill C-54.

The Chairman: My reference was that I've been told we should be receiving this from the House, and I wanted to warn you that we're going to—

Mr. Foster: Were you providing background material or something?

The Chairman: Yes. It's coming.

Mr. Jack Wilkinson (Second Vice-President, Canadian Federation of Agriculture): Mr. Chairman, I would like to introduce our group today: Vern Crawford, Earl Geddes, Lloyd Evans and Ray Schmitt. Sally Rutherford, if she chooses to sit in that chair, will be with us as well.

I'm the second vice-president of CFA. Ralph Jespersion, the president of CFA, would like to send his regrets. He has a long-standing commitment at the annual meeting of dairy farmers in Saskatchewan that conflicts with this meeting today, and he felt he should fulfil that commitment. Mr. Proulx is unable to attend.

I'll be running over the first two or three pages of our brief and then I'll be turning it over to Mr. Geddes, who is the chairman of our trade committee. At that point we'll be moving around to some of our other members who will give some more regional implications of the issue and how it affects certain commodities.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le jeudi 13 février 1992

Le président: Il y a quorum. La séance est ouverte.

J'informe les membres du comités ainsi que les représentants de la Fédération canadienne de l'agriculture que nous allons bientôt recevoir le projet de loi C-54 aux fins d'étude. Nous avons déjà reçu un certain nombre de mémoires à ce sujet, et nous allons vous en distribuer chacun un exemplaire. Je veux seulement que vous examiniez un peu le projet de loi en prévision de l'examen que nous entreprendrons bientôt. le projet de loi C-54 a pour titre Loi sur les offices des produits agricoles.

Nous accueillons aujourd'hui les représentants de la FCA. On se serait cru à une véritable réunion de famille tout à l'heure, quand les représentants de la FCA sont arrivés. Je souhaite donc la bienvenue à tous ceux qui ont pris place autour de la table, ainsi qu'à toutes les personnes qui sont présentes.

Nous entendrons tout d'abord le deuxième vice-président de la Fédération, Jack Wilkinson. Jack, je vous prie tout d'abord de nous présenter les gens qui vous accompagnent et de nous faire ensuite votre déclaration. Vous savez déjà comment nous procédons. Après votre exposé, nous allons vous poser quelques questions.

M. Foster (Algoma): Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Pourriez-vous répéter ce que vous avez dit au sujet du projet de loi C-54.

Le président: J'ai dit que nous allons bientôt recevoir ce projet de loi de la Chambre, pour fins d'examen, et je voulais seulement vous en avertir. . .

M. Foster: Et, vous allons voir la documentation au sujet de ce projet de loi?

Le président: Oui, d'ici peu.

M. Jack Wilkinson (deuxième vice-président, Fédération canadienne de l'agriculture): Monsieur le président, permettez-moi de vous présenter les gens qui m'accompagnent aujourd'hui. Il s'agit de Vern Crawford, Earl Geddes, Lloyd Evans et Ray Schmitt. Si Sally Rutherford veut bien s'asseoir ici, elle fera aussi partie de notre groupe, n'est-ce pas?

Je suis le deuxième vice-président de la FCA. Je vous transmets les excuses de notre président, Ralph Jespersion. Il y a longtemps qu'il était prévu qu'il devait assister à l'assemblée annuelle des producteurs laitiers de la Saskatchewan, et cette assemblée avait lieu aujourd'hui. Il a pensé qu'il valait mieux qu'il y assiste. M. Proulx n'a pas pu venir non plus.

Je vais parcourir avec vous les deux ou trois premières pages de notre mémoire, et je passerai ensuite la parole à M. Geddes, qui est président de notre comité du commerce. Après cela, quelques membres de notre groupe vous parleront un peu de certaines incidences de la question sur le plan régional ainsi que de ses effets sur certains produits.

[Texte]

I would like to get the permission of the chair. We've brought with us a number of documents and presentations. Because some of them have charts and graphs in them, I was wondering whether, instead of reading all of them and leaving less time for questions, you would accept them in entering them all into the minutes. There are three or four short presentations.

The Chairman: Would it be fair, Mr. Wilkinson, that you let us see those? We won't have time to read everything. Let us look at them before we make that commitment. I'm sure it will work, but I would like to see them first.

Mr. Wilkinson: I can't imagine that there will be anything you wouldn't find acceptable.

The Chairman: No, it's a matter of size only.

Mr. Wilkinson: Okay. Thank you very much.

I'll start off with the CFA presentation. We appreciate the opportunity to be here to speak on a very critical issue today. The CFA supported, and continues to support, the balanced position adopted by Canada when it submitted its GATT offer in the fall of 1990. Canada's offer must continue to be the yardstick by which we measure progress and the target we are striving to achieve during the remainder of the negotiations.

We recognize the benefit that can accrue to Canadian producers, particularly producers depending on export markets, from an improved discipline on export subsidies and border measures. We appreciate that even if we cannot eliminate all trade-distorting practices, substantial benefits can be achieved by changing the direction of policies.

However, the draft final agreement of the Dunkel paper on December 20, 1991, has both strengths and weaknesses that fall far short of the balanced and fair agreement Canada has been seeking. The most crucial shortcoming is that the draft agreement clearly nullifies the possibility of using import quotas in conformity with Article XI 2(c)(i). This places our existing supply-managed system in serious jeopardy and could destroy the efforts of apple producers to improve their marketing structure.

There will still be very substantial border protection even if the binding and reduction commitments of the draft agreement are fully met. In many cases the tariffs will be far above the maximum 20% binding level proposed by Canada, yet vulnerable Canadian producers, particularly producers of sensitive horticulture products and sugar beets, will face reductions in the limited amount of protection and support available to them, while their peers in other countries retain significant support and protection.

[Traduction]

Monsieur le président, j'ai quelque chose à vous demander. Nous avons apporté un certain nombre de documents et d'exposés. Étant donné qu'ils renferment des chartes et des graphiques, je me demande s'il ne serait pas possible, plutôt que de les lire et de laisser ainsi moins de temps pour les questions, de les annexer tous au procès-verbal de la séance d'aujourd'hui. Il n'y a que trois ou quatre brefs exposés.

Le président: Monsieur Wilkinson, pourrions-nous les voir avant? Nous n'avons pas le temps de tout lire, vous savez. Permettez-nous donc de les examiner un peu avant d'acquiescer à votre demande. Je suis persuadé qu'il n'y aura aucune difficulté, mais je voudrais les voir avant.

M. Wilkinson: Il n'y a sûrement rien d'inacceptable dans nos documents, je peux vous l'assurer.

Le président: Non, ce n'est qu'une question de volume, si vous voulez.

M. Wilkinson: Très bien. Merci.

Je vais donc vous faire part de la position de la FCA. Nous sommes heureux de l'occasion qui nous est offerte aujourd'hui d'exposer nos vues sur une question très critique. La FCA a appuyé et appuie encore aujourd'hui la position équilibrée qu'a adoptée le Canada lorsqu'il a présenté son offre au GATT à l'automne de 1990. L'offre du Canada doit continuer d'être l'étalon qui permettra de mesurer le progrès réalisé et le but que nous cherchons à atteindre au cours des négociations entreprises.

Nous reconnaissons les avantages qu'une meilleure discipline relativement aux subventions à l'exportation et aux mesures frontalières peuvent procurer aux producteurs canadiens, notamment à ceux qui dépendent des marchés de l'exportation. Nous comprenons que même si l'on ne peut pas éliminer toutes les pratiques qui provoquent des distorsions dans les échanges commerciaux, des changements dans l'orientation des politiques peuvent apporter des avantages considérables.

Toutefois, l'ébauche de l'accord final du document Dunkel, daté du 20 décembre 1991, comporte autant de points forts que de lacunes qui sont fort éloignés de l'accord équilibré et juste que recherche le Canada. Le défaut le plus important de l'ébauche en question est qu'il élimine carrément la possibilité d'avoir désormais recours aux contingentements à l'importation, conformément au sous-alinéa 2c)(i) de l'article XI. Cela met gravement en danger notre système de gestion de l'offre et pourrait anéantir les efforts des pomiculteurs pour améliorer leur structure de commercialisation.

Il existera encore de très importantes mesures protectionnistes à la frontière, même si l'on satisfait pleinement aux engagements qui sont mentionnés dans l'accord préliminaire relativement à la réduction de ces mesures. Dans bien des cas, les tarifs dépasseront de loin le maximum de 20 p. 100 proposé par le Canada, alors que des producteurs canadiens vulnérables, notamment des producteurs de produits horticoles particulièrement délicats et de betteraves sucrières, subiront une réduction de la protection et de l'aide qui leur sont accordées, tandis que les producteurs des autres produits continueront de bénéficier d'une aide et d'une protection importantes.

[Text]

There are serious omissions and risky wording in the definition of green programs. Other elements related to domestic support will also have to be improved before the requirements are equitable. The draft agreement creates some particular problems regarding transportation policy. The generally available transportation assistance provided to U.S. and European producers is in the green category and is unaffected by reduction commitments. Most of the transportation policy available to Canadian producers is classified as a subsidy and is subject to reduction commitments. Regardless of how various policies are classified, some of our major export competitors will have a transportation advantage not available to us.

We have asked for the government's evaluation of the potential impact of the draft agreement. The most serious need is for a thorough and honest evaluation of the implications and options for supply-managed programs, but it is important that there be a good understanding of the impact of the draft agreement on agriculture as a whole.

• 1540

While the negotiations involve commodities and services, the impact would be on the entire economy, not just the farm economy, and on jobs and people. For example, the New Brunswick government has determined that every \$1 million in sales in either the poultry or the dairy sector creates 16 and 14 jobs respectively. This does not include the spin-off effects on other sectors. In Saskatchewan a survey of 637 independent businesses, with almost half the total in urban regions, a survey made by the Canadian Federation of Independent Business, reveals that 57% of those surveyed claimed a healthy agriculture sector as crucial to their business, and 33% said it was most important, for a total of 90%.

It is critical that the impact on the agricultural economy and on regional economies be well understood before the impact on the country can be understood. We would wish to continue to work closely with the government in the pursuit of a balanced GATT agreement as we move into the final stages. It must be an agreement that reinforces the positive elements that have been accomplished so far and overcomes the deficiencies in the draft agreement.

Within the limits of time available today we would like to discuss with you our comments on specific elements of the draft final agreement. We also have with us many of our experts, who can speak on some of the various sectoral advisory groups on international trade.

Mr. Earl Geddes (Executive Member, Canadian Federation of Agriculture): I will continue with the comments on specific elements of the draft final act, starting with supply management.

[Translation]

Il y a de graves omissions et des formulations plutôt risquées dans la définition des programmes verts. Il faudra aussi améliorer un certain nombre d'autres éléments ayant trait à l'aide domestique pour que les exigences soient équitables. L'accord préliminaire crée un certain nombre de problèmes particuliers relativement à la politique concernant le transport. Les engagements à l'égard de la réduction ne touchent pas les produits verts pour le transport desquels les producteurs américains et européens reçoivent généralement de l'aide. La politique de transport dont bénéficient les producteurs canadiens est considérée presque entièrement comme un subside et se retrouve donc assujettie aux engagements de réduction. Quelle que soit la façon dont les diverses politiques seront considérées, certains de nos principaux concurrents à l'exportation bénéficieront d'un avantage dont nos producteurs seront privés sur le plan du transport.

Nous avons demandé au gouvernement d'évaluer les incidences possibles de l'accord préliminaire. Nous devons absolument évaluer, en profondeur et honnêtement, les incidences et les options qui existent pour les programmes de gestion de l'offre, mais il importe de bien comprendre l'incidence de l'accord préliminaire sur l'ensemble de l'agriculture.

Bien que les négociations ne portent que sur les produits et les services, l'effet se répercutera dans l'économie toute entière, et non seulement sur l'économie agricole, les emplois et les gens. Par exemple, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a déterminé que chaque million de dollars de vente dans les secteurs de la volaille et de la production laitière crée 16 et 14 emplois respectivement. Et cela ne comprend pas les retombées dans les autres secteurs. En Saskatchewan, une enquête auprès de 637 entreprises indépendantes, dont près de la moitié était installées dans des régions urbaines, une enquête réalisée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a révélé que 57 p. 100 des gens qui ont répondu au questionnaire étaient d'avis qu'un secteur agricole en santé était crucial pour leurs entreprises, et que 33 p. 100 ont dit que c'étaient très important, pour un total de 90 p. 100.

Pour bien saisir l'incidence qu'aura cet accord pour l'ensemble du pays, il est critique de bien comprendre les effets qu'il aura sur l'économie agricole et les économies régionales. Nous souhaitons pouvoir continuer à travailler de près avec le gouvernement à la recherche d'un accord équilibré pour lequel les négociations entrent dans leur étape finale. Il faut que cet accord renforce les éléments positifs qui ont été accomplis jusqu'à maintenant et corrige les lacunes que l'on retrouve dans l'accord préliminaire.

Dans le temps dont nous disposons aujourd'hui, nous voudrions discuter avec vous d'un certain nombre d'éléments précis de l'accord final préliminaire. Nous avons aussi avec nous plusieurs de nos experts, qui peuvent intervenir dans le cadre des divers groupes consultatifs sectoriels en matière de commerce international.

M. Earl Geddes (membre exécutif, Fédération canadienne de l'agriculture): Je vais poursuivre en discutant de certains éléments de l'accord préliminaire, et en premier lieu de la gestion des approvisionnements.

[Texte]

It has been suggested that it would be possible to maintain our supply-managed systems within the context of the draft agreement as it's written. It's not quite clear to CFA how that's going to be possible. Several basic requirements have to be met in order to have an effective and useful supply management system. They are as follows.

First of all, there must be border measures that ensure the volume of imports is stable and predictable. Second is a clear and logical basis for determining the allowed volume of imports, with changes in the level of imports tied to changes in either domestic consumption or domestic production. Third is the exemption of supply-managed products from market price-support calculations and reduction commitments. Fourth is the ability to establish effective structures to export product at world prices. Fifth is that if Canadian producers decide to establish an apple supply management system, it must be possible under GATT rules to establish import controls on apples that will maintain a proportional relationship between apple imports and the consumption of apples.

About market access, aside from the very serious problems associated with supply management, the most serious shortcoming of the market access provisions is the substantial differences in levels of border protection that will continue to exist between countries. These are aggravated by the requirement that even very low tariffs have to be reduced at least 15%, and by the volume-triggered special safeguards, which give the most protection to products with the highest tariffs.

The following action is required to mitigate the impact of the agreement on Canadian products that have relatively modest levels of support and protection compared with their peers in other countries: first, changes to the volume-triggered special safeguards which will provide a better level of protection from surges of imports for products with low tariffs; second, no reduction of the current level of tariffs for our most sensitive products, those being sugar and some horticultural. . .

We have submitted to you specifically on tariffs before. The problems of horticultural production cannot be fully resolved in the GATT negotiations. Therefore improved horticultural safeguards must be incorporated in the North American free trade agreement. Canadian sugar beet producers are particularly vulnerable, given the protection that will continue to exist in the largest sugar markets. Rather than reducing support and protection for sugar beet

[Traduction]

On a dit que la formulation actuelle de l'accord préliminaire nous permettrait de conserver nos systèmes de gestion des approvisionnements. La FCA ne voit pas très bien comment cela pourrait se faire. Pour qu'un système de gestion des approvisionnements efficace et utile puisse exister, il faut qu'un certain nombre de conditions de base soient respectées. Ces conditions sont les suivantes.

Il doit tout d'abord y avoir des mesures à la frontière qui permettent d'assurer que le volume d'importations soit stable et prévisible. Deuxièmement, il faut un mécanisme clair et logique permettant de déterminer la quantité d'importations admissibles, et il faut aussi que les fluctuations de la quantité des importations obéissent aux variations dans la consommation et la production nationales. Troisièmement, il faut aussi que les produits dont nous gérons l'approvisionnement soient exclus des formules à l'égard du maintien des prix dans le marché, et des engagements à l'égard de la production. Quatrièmement, il y a la capacité d'établir des structures efficaces permettant d'exporter des produits aux prix mondiaux. Cinquièmement, si les producteurs canadiens décident d'instaurer un système destiné à gérer les approvisionnements en pommes, il doit être possible, en vertu des règles du GATT, de mettre en place des mécanismes de contrôle de l'importation des pommes qui permettront d'assurer un rapport proportionnel entre l'importation et la consommation des pommes.

Pour ce qui est de l'accès au marché, outre les très graves difficultés liées à la gestion des approvisionnements, la plus grave lacune des dispositions ayant trait à l'accès aux marchés réside dans les écarts importants qui subsisteront entre les pays en ce qui a trait aux mesures de protection qui sont appliquées à leurs frontières. Ces différences sont encore exacerbées par l'exigence que même des tarifs déjà très bas devront être réduits d'au moins 15 p. 100, et par les mesures de protection spéciales qui s'appliquent lorsque certaines quantités sont atteintes, qui accordent davantage de protection aux produits dont les tarifs sont les plus élevés.

Voici donc les mesures à prendre pour atténuer l'incidence de l'accord sur les produits canadiens qui bénéficient d'une aide et d'une protection plutôt modestes comparativement à la situation dans d'autres pays: premièrement, modifier les mesures spéciales en question de manière à ce qu'elles nous protègent mieux en période de pointe des importations de produits à faible tarif; deuxièmement, ne pas réduire les tarifs qui s'appliquent à nos produits les plus sensibles, aux produits du sucre et à certains produits du secteur de l'horticulture. . .

Nous sommes déjà venus vous parler des tarifs. Les négociations actuelles du GATT ne permettront pas de vraiment régler les difficultés liées à la production horticole. Il faut par conséquent prévoir des mesures de protection pour la production horticole dans l'accord de libre-échange nord-américain. Les producteurs canadiens de betteraves sucrières sont particulièrement vulnérables, compte tenu de la protection qui subsistera dans les marchés plus importants.

[Text]

producers, we should be seeking ways of increasing support and protections until real equity of access to sugar markets has been achieved.

Third, there should be a change in the definition of "domestic industry" so when justified, primary producers can be protected by countervail, anti-dumping, or safeguard action against processed product.

About domestic support, the following are some of the goals that must be pursued during the establishment of reduction commitments and the clarification and refinement of the definition of programs not subject to reduction commitments, those being the green programs.

• 1545

Canada's crop insurance programs and NISA are responsible, non-trade-distorting programs. They should be included in the green category without significant modification.

Provincial and federal governments must be able to provide well-targeted structural adjustment assistance under the provisions for green programs. Generally available farm credit programs, taxation policy and commodity-based stabilization or safety net programs should be included in the green category, with proper limitations from abuse.

The threshold below which domestic support does not have to be reduced must be based on the current value of production, and be high enough to ensure that basic agricultural programs are available to all commodities and there is a reasonable equity between countries in the allowed level of support.

Under export competition, the draft agreement creates some particular problems regarding our transportation policy. The generally available transportation assistance provided to the United States and European producers is in the green category and unaffected by reduction commitments. The remainder of that paragraph is stated in our opening address.

It is important that we carefully evaluate whether refinements to the definitions of green programs could improve the transportation options for Canada. The specific problem associated with export competition is that west coast WGTA, in its current form, is classified as an export subsidy and is subject to substantial reduction commitments. Our recommendations are as follows.

We believe there are options that could be considered to categorize the WGTA on west coast shipments as non-green support, with the possibility that some portion of the Crow benefit, namely, the amount for maintenance of the grain-dependent branchline network, could be considered green.

[Translation]

Plutôt que de réduire l'appui et la protection que nous accordons aux producteurs de betteraves à sucre, nous devrions chercher des moyens d'accroître l'appui et les mesures de protection jusqu'à ce qu'un accès équitable aux marchés de la betterave sucrière leur soit acquis.

Troisièmement, il faudrait modifier la définition d'industrie nationale, de manière à ce que lorsque la chose est justifiée, on puisse protéger nos producteurs primaires contre les produits transformés au moyen de mesures de protection, de mesures compensatoires et de mesures anti-dumping.

Au sujet de l'appui à l'échelle nationale, voici les objectifs que nous devons poursuivre au cours de l'élaboration des engagements à l'égard de la réduction et du raffinement de la définition des programmes qui n'y sont pas assujettis, soit les programmes verts.

L'assurance-récolte et le CSRN du Canada sont des programmes qui n'ont aucune incidence sur les échanges commerciaux. Ils devraient figurer dans la catégorie des programmes verts sans modifications importantes.

Les gouvernements provinciaux ainsi que le gouvernement fédéral doivent pouvoir fournir une aide bien ciblée au rajustement structurel tel que le prévoient les dispositions relatives au programme vert. Les programmes de crédit agricole et les programmes ayant trait à la taxation, à la stabilisation de produits ou à la protection des agriculteurs devraient faire partie de la catégorie des programmes verts, moyennant certaines limites permettant d'éviter les abus.

Le seuil en deçà duquel l'appui national n'a pas à être réduit doit s'inspirer de la valeur actuelle de la production et être suffisamment élevé pour faire en sorte que les programmes agricoles de base soient disponibles pour tous les produits et garantir une équité raisonnable entre tous les pays pour ce qui est du niveau d'aide permis.

L'accord préliminaire engendre un certain nombre de difficultés particulières concernant notre politique en matière de transports, pour ce qui est de la concurrence sur le plan de l'exportation. L'aide que les États-Unis et les pays européens offrent à leurs producteurs en ce qui a trait au transport entre dans la catégorie des programmes verts et n'est pas touchée par les engagements à l'égard de la réduction. Le reste de ce paragraphe est cité dans notre allocution d'ouverture.

Il est important d'évaluer avec soin si le fait d'apporter des raffinements aux définitions des programmes verts pourrait améliorer les possibilités du Canada à la rubrique du transport. La difficulté particulière liée à la concurrence pour ce qui est de l'exportation réside dans le fait que dans sa forme actuelle, la LTGO est considérée comme une subvention à l'exportation et, par conséquent, assujettie à des conditions de réduction substantielle. Voici ce que nous recommandons.

Nous pensons qu'il y aurait moyen de faire en sorte que les expéditions de grains sur la côte ouest, qui sont assujetties à la LTGO, ne sont pas considérées comme des éléments bénéficiant d'une aide telle que prévue pour les programmes verts, mais qu'une certaine partie du montant attribué à l'entretien du réseau ferroviaire et réservée aux céréales puisse être considérée comme faisant partie des programmes verts.

[Texte]

An option that could be considered is to apply the WGTA rates to domestically consumed and exported product on west coast movement and thus include all WGTA expenditures in the calculation of domestic support.

We are also saying that all options should be evaluated to allow flexibility in our domestic transportation policy considerations.

Mr. Wilkinson: Lloyd Evans would like to give a presentation from the Atlantic region.

Mr. Lloyd Evans (Executive Member, Canadian Federation of Agriculture): Mr. Chairman, in starting I would like to say that the Atlantic provinces take the balanced approach that CFA has developed. Those are the grounds for a stay-on, but my presentation will basically have to do with supply management because there is a very heavy reliance on it in the Atlantic provinces.

The producers in Atlantic Canada have been willing partners in supply management and other policies and programs in the last 20 years. These systems have brought stability to more than half of the production measured at farm gate value. Farmers are not proposing drastic changes to those systems; they have been co-operating with the federal review policy and looking at the second generation of supply management and other constructive, evolving changes.

Our efforts to fine-tune supply management have been surpassed or set aside by the federal government towards acceptance of the GATT agreement. That would effectively end supply management in Canada, and at the same time it would devastate much of the agriculture industry in the Atlantic region. Supply managed commodities supply the essential underpinning for the agriculture infrastructure in the Atlantic region. For example, it is difficult to imagine the feed grains and milling industry in the region surviving the loss of up to 80% of its business supplied by supply management.

Personally speaking, I have been a hog producer for 30 years, and I grow feed grains and grains for the milling trade, both outside supply-managed systems. The widespread input cost structure changes that will follow the loss of supply-managed production to the Atlantic will severely affect my input costs, my viability, and probably my survival, along with those of other commodities. For example, with a reduced input of feed grain requirements, vessel shipments to the Halifax elevator would not be possible. This would increase my costs by \$20 a tonne for grains, or a cost of \$7 per hog.

[Traduction]

L'une des possibilités, à cet égard, consisterait à appliquer les tarifs prévus dans la LTGO aux produits consommés et exportés à l'intérieur du pays, dans le contexte du réseau de transport de la côte ouest, et d'inclure ainsi toutes les dépenses prévues dans la LTGO dans le calcul de l'appui national.

Nous disons aussi que toutes les options devraient être évaluées de manière à donner toute la latitude voulue dans le cadre de l'élaboration de nos politiques en matière de transports.

M. Wilkinson: Lloyd Evans va maintenant vous faire un exposé en tant que représentant de la Région de l'Atlantique.

M. Lloyd Evans (membre exécutif, Fédération canadienne de l'Agriculture): Monsieur le président, en débutant, je tiens à préciser que les provinces de l'Atlantique appuient elles aussi l'attitude équilibrée adoptée par la FCA. Mon exposé portera particulièrement sur la gestion des approvisionnements, car les provinces de l'Atlantique en dépendent énormément.

Les producteurs de la région de l'Atlantique participent activement à la gestion des approvisionnements ainsi qu'à d'autres politiques et programmes depuis au moins 20 ans. Ces mécanismes ont assuré la stabilité de plus de la moitié de la production, mesurée à sa valeur réelle. Les agriculteurs ne proposent pas de modifier de façon radicale ces mécanismes; ils ont collaboré au processus d'examen fédéral et à l'élaboration de la deuxième génération du processus de gestion des approvisionnements et de modifications constructives et progressives.

Le gouvernement fédéral tend davantage à accepter l'Accord du GATT qu'à favoriser nos efforts visant à perfectionner nos processus de gestion des approvisionnements. Cela risque d'éliminer complètement la gestion des approvisionnements au Canada, et en même temps, de dévaster la plus grande partie du secteur de l'agriculture dans la région de l'Atlantique. Les produits assujettis au processus de la gestion des approvisionnements sont le fondement même de l'infrastructure agricole de la région de l'Atlantique. Par exemple, on a peine à imaginer que les secteurs des grains fourragers et des céréales de meunerie dans notre région puissent survivre à la perte de 80 p. 100 de la production protégée par la gestion des approvisionnements.

Personnellement, j'éleve des porcs depuis 30 ans, et je cultive aussi des grains fourragers et je fournis des céréales aux meuneries, et ce, à l'extérieur du processus de la gestion des approvisionnements. Les modifications étendues qui seront apportées à la structure des coûts des intrants, qui suivront la perte d'une importante partie de la production assurée de la conteste de la gestion des approvisionnements dans la région de l'Atlantique, aura une forte incidence sur le coût de mes intrants, ma viabilité, et probablement ma survie, tout autant pour d'autres producteurs. Par exemple, si les exigences à l'égard des grains fourragers étaient réduites, on ne pourrait plus expédier ces grains-là par bateau aux silos de Halifax. Cela augmenterait mes coûts de 20\$ la tonne pour ce qui est des grains, et cela me reviendrait à 7\$ par porc.

[Text]

It is this complete loss of supply management production that we predict and fear, and nothing we can think of can mitigate the impact of the loss of supply-managed systems under tariffication. Nothing has been forthcoming from the federal government to indicate that anything less than widespread detrimental effects will occur.

We have been involved in trade matters since the inception of the free trade agreement. We are not naïve provincially, nationally, or internationally. Farm organizations are very well informed on trade matters. Farmers are very pleased with, and virtually co-authored, the balanced Canada position for the GATT round. It has not been without some cost to us. We appreciate the fact that the outcome of the GATT we agreed to work towards would have changed the structure of agriculture in this country significantly in the direction of reduced internal support and increased import access. We do not accept the direction in which Canada is heading now in the GATT issue. We foresee the impact of tariffication will be felt first and most severely in the Atlantic provinces.

• 1550

There is a diagram for tariffication in the poultry sector. Similar charts could have been provided for all other sectors, but I chose the poultry one.

About the extremities in tariffication, the Newfoundland farmer organizations and the government see the poultry industry in Newfoundland having a life of one year and dairy of two. With tariffication coming into place, the Atlantic region sees that the chicken industry has a life of two years, egg three years, turkey three years, and dairy five years. These data have been confirmed and supported by both supply management agencies and the governments of the Atlantic region.

We are convinced the impact will be felt well beyond the supply-managed commodities in the cost structure that will change the relative volume of business. Because of the marginal size of agricultural business after this took place, the feed companies, the equipment supply people, and all these others would have a hard job surviving.

Critics of supply management suggest it harbours inefficiency. Any examination of the facts reveals that the Atlantic region producers rank well with their counterparts in the rest of Canada in spite of the considerable disadvantage we have in population base and geography. We also relate well to the U.S.

[Translation]

Nous prédisons et craignons plus que toute autre chose l'élimination complète de la production que permet la gestion des approvisionnements, et rien ne permet d'atténuer l'incidence de cette perte au moyen de tarifs. Le gouvernement fédéral n'a rien dit qui puisse indiquer qu'il n'y aura autre chose que des effets néfastes pour notre production agricole.

Nous nous intéressons particulièrement aux questions commerciales depuis la mise en oeuvre de l'Accord du libre-échange. Nous ne sommes pas dupes, et nous savons ce qui se passe, sur les plans provincial, national et international. Nos associations agricoles sont très bien informées pour ce qui est des questions commerciales. Les agriculteurs sont très satisfaits de la position équilibrée qu'a adoptée le Canada à l'égard des négociations du GATT, et en sont en quelque sorte les auteurs, eux aussi. Mais cela ne s'est pas fait sans peine. Nous comprenons que l'Accord du GATT à l'égard duquel nous avons accepté de collaborer aurait modifié la structure de l'agriculture dans notre pays d'une manière importante en réduisant l'appui interne et le recours à des importations accrues. Nous n'acceptons pas l'orientation qu'adopte aujourd'hui le Canada dans le cadre du GATT. Nous prévoyons que les effets néfastes de la tarification seront en tout premier lieu ressentis dans les provinces de l'Atlantique, et ce de la façon la plus sévère.

Nous avons produit un diagramme de la tarification qui sera imposée dans le secteur de la volaille. Nous aurions pu produire des tableaux semblables pour tous les autres secteurs, mais j'ai choisi de vous présenter celui du secteur de la volaille.

Si les tarifs les plus élevés étaient appliqués, les associations agricoles et le gouvernement de Terre-Neuve prévoient que le secteur de la volaille n'en aurait plus que pour un an, et celui de la production laitière, pour deux ans, à Terre-Neuve. Après l'instauration des tarifs, dans la région de l'Atlantique, on prévoit que la production de poulets n'en aura que pour deux ans, celle des oeufs, trois ans, celle des dindons, trois ans, et celle des produits laitiers, cinq ans. Ces renseignements ont été confirmés et appuyés par les organismes de gestion des approvisionnements et les gouvernements de la région de l'Atlantique.

Nous sommes persuadés que les conséquences se feront aussi sentir bien au-delà des produits assujettis à la gestion des approvisionnements, dans la structure des coûts qui modifiera le volume relatif des échanges commerciaux. Après que les tarifs auront fait leur oeuvre, et que le secteur agricole n'aura plus qu'une importance marginale, les producteurs de grains fourragers, les fournisseurs de machines agricoles et tous les autres secteurs connexes auront bien de la difficulté à survivre.

Les critiques de la gestion des approvisionnements soutiennent que ce processus encourage l'inefficacité. Or, un examen des faits révèle que les producteurs de la région de l'Atlantique font bonne figure devant leurs homologues du reste du Canada, malgré le désavantage important de notre population réduite et de notre situation géographique. Nous nous comparons par ailleurs fort bien aux producteurs des États-Unis.

[Texte]

Chicken producers in Nova Scotia are better at husbandry. Their feed conversions are better than in the U.S. The bird mortality is better. The plant "condemns" are better. They use less medication, which makes a much safer food for Canadian consumers. Why, you ask? It's because they are family farms. They are concerned for what they are producing and they do a good job to try to survive. They are family farms, not big integrated corporations, and this is why they have the expertise you do not see in the U.S.

Furthermore, Canadian producers out-produce most of the world. How else could it be that we have the second-lowest prices in the world, only 1% below the U.S. prices? If we lack in competitiveness, especially relative to the United States, we suggest it's because we farm in Canada, and in Atlantic Canada, with climatic and social realities that are uniquely our own. We cannot match price, especially where climatic factors weigh heavily in the price structure.

We fail to understand how ending production in our region and relying on imported foods will reduce prices for consumers. We have every reason to presume food pricing will naturally rise to reflect the cost of production in the local area. As an example, if you look at horticulture in the area, the week before local production of early potatoes comes on, they'll be 20¢ a pound. The week local production comes on, they're 10¢ a pound. Why was that potato worth 20¢ a pound last week and this week 10¢ a pound? I think other products will follow suit.

External market controls will permit any required manipulation to maintain the markets of the imported products. Can anyone suggest we want to create regions of this country with virtually no capacity to produce food? In the EEC one of the standing points is food security, and I think the country of Canada has to look at food security in the regions of Canada too.

It is this basic regional reality that is properly addressed by supply-managed systems, and it must continue if we are to have a diverse agriculture industry in all provinces of Canada. Surely we do not want to dismiss lightly the \$600 million contribution supply management makes to the Atlantic region. Table B confirms, in dollars, the jobs in farming and processing.

[Traduction]

Les producteurs de poulets de la Nouvelle-Écosse se débrouillent mieux pour ce qui est de l'élevage sélectif. Ils sont supérieurs aux producteurs américains pour ce qui est de la transformation alimentaire. Ils perdent moins de poulets que les producteurs américains. Il y a moins d'élevages qui sont «condamnés». Ils utilisent moins de médicaments pour leurs poulets, ce qui en fait des aliments beaucoup plus sains pour les consommateurs canadiens. Pourquoi, me demanderez-vous? C'est parce que ce sont des entreprises familiales. Ils ont à cœur de produire des poulets de qualité, et ils font du bon travail pour tenter de survivre. Ce sont des exploitations agricoles familiales, et non pas de grandes sociétés intégrées, et c'est pourquoi ils ont la compétence et l'expérience que l'on ne retrouve pas aux États-Unis.

Qui plus est, les producteurs canadiens produisent davantage que la plupart des producteurs de tous les pays du monde. Comment expliquer autrement que nos prix soient les deuxièmes meilleurs au monde, seulement 1 p. 100 en-deçà des prix américains? Si nous avons du mal à être concurrentiels, notamment par rapport aux États-Unis, c'est en raison des conditions climatiques et sociales uniques que nous avons au Canada et dans la région de l'Atlantique. Nous ne pouvons pas produire au même prix, particulièrement là où les facteurs climatiques influent d'une manière importante sur la structure des prix.

Nous ne comprenons pas comment mettre un terme à la production dans notre région et ne plus compter que sur l'importation contribueront à réduire les prix à la consommation. Nous avons toutes les raisons de croire que les prix des aliments augmenteront naturellement pour refléter le coût de production de la région locale. Par exemple, dans le secteur de l'horticulture, vous remarquerez que la semaine avant que la production locale de pommes de terre hâtives n'entre en jeu, elles se vendent 20c. la livre. Puis, dès que les produits locaux font leur apparition, le prix des pommes de terre tombe à 10c. la livre. Pourquoi les pommes de terre se vendaient-elles 20c. la livre la semaine dernière, et 10c. la livre cette semaine? Je pense que le prix des autres produits fluctuera aussi de la même façon.

La réglementation des marchés internes permettra toutes les manipulations requises pour soutenir les marchés des produits importés. Peut-on penser que l'intention est de créer des régions au Canada, qui ne seront presque plus à même de produire des denrées alimentaires? L'un des principaux objectifs de la CEE, c'est la sécurité de l'approvisionnement alimentaire, et je pense que le Canada doit aussi viser cet objectif.

C'est précisément cette réalité régionale fondamentale que vise le processus de gestion des approvisionnements, et nous devons le maintenir si nous voulons préserver une agriculture diversifiée dans toutes les provinces du Canada. Nous ne voulons sûrement pas laisser aller, comme cela, la contribution de 600 millions de dollars que la gestion des approvisionnements apporte dans la région de l'Atlantique. Le tableau B confirme la valeur des emplois dans le domaine de l'agriculture et de la transformation.

[Text]

[Interpretation]

[Translation]

[Text]

• 1555

We cannot ignore the additional significant indirect contributions of regional economic health and stability that it supplies. We cannot accept the risk of depressing the Atlantic region's employment situation by placing on the chopping block 6,250 jobs that are stable and direct.

In Nova Scotia alone there are 780 family farms whose livelihood depends on supply management. The regional impact from the farm gate—there's \$184 million for dairy from the process, and there is \$277 million from dairy, for a total of \$461 million. In poultry, there is \$125 million from the farm and an additional \$55 million from processing for \$181 million. In total, \$642 million is generated by supply management in our region.

Mr. Chairman, these are the risks that we face. We must do everything possible to see if we can avoid it.

Charts B, C, and D are supplied to substantiate the information that I have stressed. They are supplied by different departments of agriculture—chart D is from the New Brunswick Department of Agriculture, chart C is from the Nova Scotia Federation of Agriculture and chart B is from CEMA. These facts have all been confirmed by other bodies.

In conclusion, tariffication with rates at any level will not enable the continuation of supply management in Canada, and will severely damage the entire agriculture industry in the Atlantic region. Interprovincial agreements on production quotas will not be able to be achieved in the face of increased import access and unpredictable tariffed access.

We cannot comprehend the wisdom of signing at the GATT table what amounts to an open form, with the costs being pencilled in after the dust settles. Perhaps I should explain the term "open form". It's a nautical term that's used when ships are adrift and the tug that comes alongside to tow you in takes you for everything you're worth. Basically, that's how we feel about this deal.

We suggest that in the Atlantic region the costs will be high and the damage will be irreparable. Tariffication cannot replace clarification of Article XI. We hope you consider this very carefully and that you keep Atlantic Canada farming. Thank you.

Mr. Wilkinson: We will carry on to Mr. Schmitt. He is the Chairman of the Prairie Pools Inc. trade committee.

Mr. Ray Schmitt (Prairie Pools Inc.): To begin, I would like to say that Prairie Pools has always supported the balanced position of the trade agreement and we certainly still do. As for the importance to us in the grains and

Nous ne pouvons pas faire fi de la contribution indirecte importante de ce secteur à la santé et la stabilité économiques de la région de l'Atlantique. Nous ne pouvons pas accepter le risque d'empirer encore davantage la situation de l'emploi dans la région de l'Atlantique en mettant au rancart 6,250 emplois stables et directs.

En Nouvelle-Écosse seulement, il y a 780 exploitations agricoles familiales dont la survie dépend de la gestion des approvisionnements. Le processus de la gestion des approvisionnements apporte 184 millions de dollars dans le domaine de la transformation des produits laitiers, et 277 millions de dollars dans celui de la production laitière, pour un total de 461 millions de dollars. Dans le secteur de la volaille, les chiffres sont de 125 millions de dollars pour la production, et 55 millions de dollars en ce qui a trait à la transformation, pour un total de 181 millions de dollars. Au total, la gestion des approvisionnements apporte 642 millions de dollars dans notre région.

Monsieur le président, ce sont là les dangers qui nous menacent. Nous devons tout faire pour les éviter.

Les tableaux B, C et D appuient les renseignements que je viens de vous donner. Ils ont été préparés par les ministères de l'Agriculture—le tableau D vient du ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick, le tableau C provient de la Fédération de l'agriculture de la Nouvelle-Écosse, et le tableau B de l'OCCO. Ces chiffres ont tous été confirmés par d'autres organismes.

En conclusion, des tarifs de quelque niveau que ce soit ne permettront pas de préserver le processus de la gestion des approvisionnements au Canada et nuiront gravement à l'ensemble de l'agriculture dans la région de l'Atlantique. On ne pourra pas conclure d'accords interprovinciaux sur des quotas de production devant la menace d'une augmentation des importations et de l'imposition de tarifs imprévisibles.

Nous ne comprenons pas ce qui peut inciter nos dirigeants à adhérer à un accord du GATT qui revient à nous livrer pieds et poings liés à la concurrence. Car il faut comprendre que les coûts ne seront inscrits que lorsque la poussière sera retombée. Nous pensons que nous serons à la merci de la concurrence. C'est là le sentiment que nous avons.

Nous pensons que le prix à payer sera élevé dans la région de l'Atlantique et que les dommages seront irréparables. La tarification ne peut remplacer certaines précisions que l'on pourrait apporter à l'article XI. Nous espérons que vous considérerez tout cela comme il se doit et que vous préserverez le secteur de l'agriculture dans la région de l'Atlantique. Merci.

M. Wilkinson: Nous allons poursuivre avec M. Schmitt. M. Schmitt est président du Comité des affaires commerciales de Prairie Pools Inc.

M. Ray Schmitt (Prairie Pools Inc.): Pour débiter, je tiens à dire que Prairie Pools Inc. a toujours appuyé la position équilibrée de l'accord commercial, et que nous l'appuyons sûrement encore aujourd'hui. Compte tenu de

[Texte]

oilseeds industry, I would like to point out some of the implications of the Dunkel paper for the grains and oilseeds industry. As you know, we in western Canada export about 80% of our product, so it is a very important agreement for us. I won't read the paper; I will try to outline some of the highlights. We can go on from there.

In 1991 the United States sold about 31 million tonnes of wheat on the international market. Of that wheat, 21.7 million tonnes was subsidized under the Export Enhancement Program. Put another way, fully 70% of all that wheat exported by the United States was sold with export subsidies. We are into a very grave situation, and solutions are required to curb the use of export subsidies and reduce the detrimental effects on Canadian grains and oilseeds producers.

The proposals outlined by Mr. Dunkel for the discipline on export subsidies would have a very positive effect on the Canadian grains and oilseeds industry. Prairie Pools estimates that if fully implemented, the Dunkel proposals would result in the reduction of U.S. subsidized wheat exports by 45% from their 1991 levels. The average Export Enhancement Program bonus would be reduced by about 52% from that 1991 level. If you put that in dollar figures, we're probably looking at a reduction from about \$1 billion down to around \$271 million.

• 1600

Subsidized exports of wheat from the Community would drop by about 45% from their 1991 level, and the export subsidy cap for European wheat would be in the order of \$1.5 billion U.S. We estimate that the 1991 level is around \$2 billion U.S.

If the Dunkel papers had been fully in place during the 1990-91 crop year, the Canadian Wheat Board deficit would have been about 43% lower. If you look at that, Canadian Wheat Board returns for wheat and barley would have been at least \$320 million higher. That would have meant a cut in the Canadian Wheat Board pooling accounts by at least 43%.

Even with its current highly restrictive import system, the European Economic Community is still a major market for our Canadian grains and oilseeds. In the 1988-90 period, Canada exported an average of 1.6 million tonnes of grain per year into the European Economic Community with a value of about \$380 million.

[Traduction]

l'importance que revêt pour nous le secteur des céréales et des oléagineux, je voudrais faire ressortir quelques incidences qu'aura le document Dunkel sur ce secteur. Comme vous le savez, dans l'Ouest du Canada, nous exportons environ 80 p. 100 de nos produits. Cet accord a donc beaucoup d'importance pour nous. Je ne vous lirai pas le document; je vais me borner à en faire ressortir les points saillants, et nous pourrions poursuivre à partir de là.

En 1991, les États-Unis ont vendu environ 31 millions de tonnes de blé sur le marché international. De ce blé, 21.7 millions de tonnes étaient subventionnées par l'Export Enhancement Program. Autrement dit, 70 p. 100 de tout le blé qu'ont exporté les États-Unis en 1991 était du blé dont la production était subventionnée. La situation est très grave, et il faut trouver des solutions pour mettre un terme à l'utilisation des subventions à l'exportation et réduire les effets néfastes de cette pratique pour les producteurs canadiens de grains et d'oléagineux.

Les propositions de M. Dunkel, à l'égard de la discipline à exercer sur le plan des subventions à l'exportation, auraient un effet très positif sur l'industrie canadienne des grains et oléagineux. Prairie Pools Inc. estime que si elles étaient complètement mises en oeuvre, les propositions Dunkel réduiraient de 45 p. 100 les exportations de blé subventionnées des États-Unis par rapport à 1991. La subvention moyenne attribuée dans le cadre de l'Export Enhancement Program serait réduite d'environ 52 p. 100 par rapport à 1991. En chiffres absolus, il s'agirait probablement d'une réduction à 271 millions de dollars, partant de subventions totales d'environ un milliard de dollars.

Les exportations de blé subventionnées de la Communauté économique européenne diminueraient quant à elles d'environ 45 p. 100 par rapport à 1991, et la limite des subventions à l'exportation à l'égard du blé européen serait de l'ordre de 1,5 milliard de dollars américains. Nous estimons que les subventions de la CEE ont été de l'ordre de deux milliards de dollars américains en 1991.

Si les propositions Dunkel avaient été en vigueur lors de la campagne agricole de 1990-1991, le déficit de la Commission canadienne du blé aurait été d'environ 43 p. 100 moindre. Si vous faites le calcul, les recettes de la Commission canadienne du blé auraient atteint au moins 320 millions de dollars de plus pour ce qui est du blé et de l'orge. Cela aurait permis une réduction d'au moins 43 p. 100 dans les comptes de mise en commun de la Commission canadienne du blé.

Malgré son régime actuel très restrictif sur le plan des importations, la Communauté économique européenne demeure un marché important pour les grains et les oléagineux canadiens. Entre 1988 et 1990, le Canada a exporté en moyenne 1,6 million de tonnes de céréales par année dans la Communauté économique européenne, pour une valeur d'environ 380 millions de dollars.

[Text]

The access part is more important if you look at the Asian market and what the Europeans have done to that Asian market with the dumping that has taken place. That has virtually kept us out of a lot of those markets. That access is very important to us.

The impacts on Canadian programs were outlined in Mr. Geddes's paper here earlier, but while the WGTA may have to adapt to new GATT rules, GATT does not dictate a change in the method of payment. The WGTA will likely have to be adapted into that new environment, and to avoid its classification as an export subsidy, we support the recent statements by the government that the Dunkel proposals do not dictate a change in the method of payment. PPI looks forward to working with the government on ways to adapt transportation policy to conform to GATT and to maintain the benefits currently realized by grain producers.

When we look at the Canadian Wheat Board, we don't see any significant impact on its operations. We have been assured by our negotiators that if the Dunkel proposals are implemented, Canada will still be able to require that imported wheat or barley be denatured or accompanied by an end use certificate. This would prevent foreign grain from entering Canada's marketing system.

A situation that has arisen very early within our own country is the border access into the United States. We think it could be a serious problem with the Canadian Wheat Board. We certainly look for some support from this group here to make sure that the access is confined to the rules of marketing within the Canadian Wheat Board itself. The principle of pooling is certainly at stake in this issue. I know I have digressed a bit from the Dunkel paper, but I just wanted to make you aware of that situation.

With domestic programs, prairie grain producers have traditionally relied on the export market for their returns. With the establishment of some rules for international grain trade, we look forward to at least a partial restoration of sanity to the export markets. However, the prairie grain and oilseed industry and, indeed, all of Canadian agriculture are founded on some very fundamental programs and institutions and policies, which may or may not require government intervention.

• 1605

Prairie Pools is pleased that the Dunkel proposals would permit the continued operation of that policy and program infrastructure and that the government will have the ability, if required, to expend significant amounts domestically for income support.

The majority of expenditures of the major grains during the base period 1986 to 1988 were on programs that no longer exist, particularly the Western Grain Stabilization Program, two-price wheat, and some of the ad hoc programs,

[Translation]

La question de l'accès aux marchés prend plus d'importance encore quand on considère le marché asiatique et le dumping que les Européens ont effectué dans ce marché-là. Cette pratique de la part des Européens nous a presque interdit l'accès à la totalité de ces marchés. Cet accès est très important pour nous.

Monsieur Geddes a décrit les incidences pour les programmes canadiens dans son document, mais malgré le fait qu'il faudra peut-être adapter la LTGO aux nouvelles règles du GATT, le GATT ne dicte aucune modification dans la méthode de paiement. Il faudra donc probablement adapter la LTGO au nouvel environnement, et pour éviter qu'elle ne soit considérée comme une subvention à l'exportation, nous appuyons les récentes déclarations du gouvernement, qui veulent que les propositions Dunkel ne dictent aucune modification à la méthode de paiement. PPI travaillera volontiers de concert avec le gouvernement à la recherche de moyens d'adapter notre politique en matière de transports, de manière à ce qu'elle soit conforme aux règles du GATT et à préserver les avantages acquis par les producteurs céréaliers.

Le fonctionnement de la Commission canadienne du blé ne devrait pas être tellement touché. Nos négociateurs nous ont assuré que si les propositions Dunkel sont mises en oeuvre, le Canada pourra encore exiger que le blé et l'orge importés soient dénaturés ou qu'ils soient accompagnés d'un certificat d'utilisation finale. Cela permettra d'éviter que des céréales en provenance de l'étranger ne pénètrent dans le système de commercialisation du Canada.

L'une des difficultés qui s'est manifestée très tôt dans notre pays, c'est l'accès aux États-Unis. Nous pensons que cela pourrait représenter de graves problèmes pour la Commission canadienne du blé. Nous comptons bien sur l'appui de votre groupe pour faire en sorte que l'accès soit assujéti aux règles de la Commission canadienne du blé en matière de commercialisation. Le principe de la mise en commun est sûrement menacé. Je sais que cela n'a pas grand-chose à voir avec les propositions Dunkel, mais je tenais seulement à vous informer de cette situation.

Avec nos programmes nationaux, les producteurs de céréales des Prairies ont toujours beaucoup compté sur les marchés de l'exportation au chapitre de leurs revenus. Nous espérons que l'établissement de certaines règles à l'égard du commerce international des grains ramènera un peu de bon sens dans les marchés de l'exportation. Toutefois, le secteur des grains et oléagineux des Prairies et l'ensemble de l'agriculture canadienne sont fondés sur des programmes, des institutions et des politiques très fondamentales qui peuvent, en certains cas, exiger une intervention du gouvernement.

Prairie Pools Inc. constate avec joie que les propositions Dunkel permettraient de maintenir cette politique et ces programmes, et que le gouvernement conservera le pouvoir de consacrer, au besoin, des montants importants au soutien des revenus.

La plupart des dépenses importantes qui ont été faites au cours de la période s'étendant de 1986 à 1988 dans le secteur des céréales l'ont été dans le cadre de programmes qui n'existent plus, notamment le Programme de stabilisation

[Texte]

such as drought assistance and the special Canadian grains programs, to add another couple to that. This means that other internal support programs, such as Gross Revenue Insurance Program and the Western Grain Transportation Assistance, would operate under a spending cap of between \$1.5 and \$1.7 billion in 1999.

PPI is also pleased to receive the assurance of the negotiators that with very little modification, the Net Income Stabilization Account program can be made to fall into that "green box" for internal support, and therefore will not be subject to reduction.

In conclusion, we are generally pleased. PPI sees some very positive elements in the Dunkel proposals for the grains and oilseeds industry. The proposals would put into place some rules for trade on international grain markets and would restore some predictability to the international grain trade.

We do expect that in order to conform to GATT rules some adjustments may have to be made to some grain and oilseed policies and programs. However, it must be made clear that the GATT will only set the rules by which all the member countries will have to play. It does not dictate specific changes to specific policies and programs in our industry.

How our industry adjusts to the new GATT environment must be determined in Canada. We look forward to working with the government to ensure that our industry benefits from a GATT agreement. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you. Mr. Wilkinson.

Mr. Wilkinson: Vern Crawford is a hatching producer in Alberta and would like to wrap up our presentation. Go ahead, Vern.

Mr. Vern Crawford (Director, Canadian Federation of Agriculture): Thank you, Mr. Chairman. I'm a hatching producer in Alberta, but I'm representing in my comments many of the concerns with the Dunkel proposal, in particular with the supply-managed commodities, and we will look at some of those concerns as a whole.

Certainly, because of the most recent implementation of supply management to the industry of hatching eggs, some of the repercussions definitely have a greater impact than they do with some of the other industries. I will address concerns as an industry as a whole.

[Traduction]

concernant les grains de l'Ouest, la politique du double prix du blé, et de certains programmes spéciaux, comme l'aide aux producteurs touchés par la sécheresse et le programme spécial canadien pour les grains, pour en ajouter un ou deux à la liste. Cela signifie que d'autres programmes d'aide interne, comme le Régime d'assurance du revenu brut et le Programme d'aide au transport du grain de l'Ouest, serait assujettis à une limite qui se situerait entre 1,5 et 1,7 milliards de dollars en 1999.

PPI se réjouit aussi de l'assurance de la part des négociateurs que, moyennant de très légères modifications, le Programme du compte de stabilisation du revenu net pourra être assujetti aux conditions touchant les programmes verts, pour ce qui est de l'aide interne, et n'aura par conséquent pas à être réduit.

En conclusion, nous sommes généralement contents des résultats. PPI voit un certain nombre d'éléments très positifs dans les propositions Dunkel pour le secteur des grains et oléagineux. Ces propositions instaurent un certain nombre de règles à l'égard des marchés internationaux des grains et ramènerait un certain degré de prévisibilité dans le commerce international des céréales.

Nous nous attendons à ce que pour nous conformer aux règles du GATT, il y aura peut-être quelques ajustements à apporter à quelques politiques et programmes touchant les grains et oléagineux. Toutefois, il faut préciser que le GATT n'établira que des règles qui devront être observées par tous les pays membres. Il ne dictera aucune modification particulière à des politiques et à des programmes précis dans notre industrie.

Il appartiendra au Canada de déterminer comment notre industrie s'ajoutera aux nouvelles règles du GATT. Nous collaborerons volontiers avec le gouvernement pour faire en sorte que nos industries bénéficient de la l'accord du GATT. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci. Monsieur Wilkinson.

M. Wilkinson: Vern Crawford est producteur d'oeufs d'incubation en Alberta, et c'est avec lui que prendra fin notre exposé. Allez-y, Vern.

M. Vern Crawford (directeur, Fédération canadienne de l'agriculture): Merci, monsieur le président. Je suis producteur d'oeufs d'incubation en Alberta, mais je représente un grand nombre de personnes qui ont exprimé des inquiétudes à l'égard de la proposition Dunkel, notamment en ce qui a trait aux produits assujettis à la gestion des approvisionnements, et nous allons examiner ensemble quelques-unes de ces inquiétudes.

Compte tenu du peu de temps depuis que la gestion de l'approvisionnement s'applique au domaine de la production d'oeufs d'incubation, il est évident que les répercussions seront plus grandes pour ce secteur que pour d'autres. Je vais vous exprimer les sujets d'inquiétude qui touchent l'ensemble de notre industrie.

[Text]

To date, I guess we are really speaking about the future of the Canadian family farm, the vision we have for agriculture and the confidence that supply management brings to this sector of the Canadian economy. Confidence is needed so much in today's economic environment, and supply management has provided the producers in my area and myself with that confidence to invest in the agricultural sector.

It has been the jewel in the Canadian agricultural crown and provides us with an opportunity to make our living and to be assured of a fair return on our investment. Supply management does not contribute to burdening the world with surpluses, and the resources of this country are never wasted on overproduction. It encourages efficient production and discourages those who are inefficient.

We need to look at some of the mess in the dairy situation south of the border and the massive surpluses in that sector. We need to look at the vertical integration in the poultry industry in the U.S. and the contract farmers there and their plight. I've visited many of those farms and it's certainly evident that it's not a healthy situation. Many of them would just love the opportunity to do something about it.

Canada's policies for its dairy, egg, and poultry sectors have been developed within the current GATT rules, rules that have been in existence for 44 years. Unlike almost every other sector of agriculture around the world, our dairy, egg and poultry sectors now live by the rules, and as I mentioned earlier, we have not contributed to the excess surpluses of product that plague so many other sectors of our industry.

The Uruguay Round started out with its major objective for agriculture as the establishment of strengthened and more operationally effective GATT rules and disciplines. Our industry supported this objective and the specific changes to Article XI 2(c) that would have clarified the rules that had been rendered ineffective by recent GATT panels. To date Canada has failed to achieve this objective. The proposals tabled in December 1991 by GATT director general Arthur Dunkel would effectively destroy the policy framework and the economic underpinnings that Canada has developed for its dairy, egg and poultry industries. Tariffication and supply management are incompatible.

[Translation]

Jusqu'à maintenant, je suppose, c'est réellement avant tout de l'avenir de l'exploitation agricole familiale canadienne qu'il s'agit, de la vision que nous avons de l'agriculture et de la confiance que la gestion des approvisionnements apporte dans ce secteur de l'économie canadienne. La confiance est un élément dont on a grandement besoin dans l'environnement économique que nous connaissons aujourd'hui, et c'est la gestion de l'approvisionnement qui nous a donné le courage d'investir dans le secteur de l'agriculture, à moi personnellement, et ainsi qu'aux producteurs de ma région.

La gestion des approvisionnements est le joyau de la couronne de l'agriculture canadienne et nous permet d'assurer notre subsistance et d'avoir la certitude d'obtenir un juste rendement de notre investissement. La gestion des approvisionnements ne contribue aucunement aux excédents qui existent de part le monde, et les ressources de notre pays ne sont jamais gaspillées en surproduction. Elle favorise les productions efficaces et décourage celles qui ne le sont pas.

Pour se faire une idée de la situation réelle, il faut considérer le marasme dans lequel se trouve l'industrie laitière aux États-Unis, ainsi que les excédents massifs dans ce secteur. Nous devons considérer l'intégration verticale dans le secteur de la volaille aux États-Unis, ainsi que les agriculteurs à contrat et le sort qui leur est réservé. J'ai visité un grand nombre de ces exploitations agricoles et le moins que l'on puisse dire, c'est que leur situation est loin d'être saine. Un grand nombre de ces producteurs voudraient avoir la possibilité de faire quelque chose pour redresser la situation.

Le Canada a élaboré ses politiques à l'égard des produits laitiers, des oeufs et de la volaille dans le cadre des règles actuelles du GATT, règles qui sont en vigueur depuis 44 ans. Contrairement à presque tous les secteurs de l'agriculture des pays du monde, nos secteurs des produits laitiers, des oeufs et de la volaille satisfont aujourd'hui aux règles, et comme je l'ai mentionné plus tôt, nous n'avons aucunement contribué aux excédents de produits dont souffrent tant d'autres secteurs de notre industrie.

• 1610

L'Uruguay Round a débuté avec son grandiose objectif à l'égard de l'agriculture concernant l'établissement de règles et de disciplines renforcés et plus efficaces sur le plan opérationnel. Nous avons appuyé cet objectif ainsi que l'intention d'apporter des modifications précises à l'alinéa 2c) de l'article XI qui aurait précisé les règles déclarées inopérantes par certains comités du GATT. Jusqu'à maintenant, le Canada n'a pas atteint cet objectif. Les propositions qu'a déposées en décembre 1991 le directeur général du GATT, M. Arthur Dunkel, auraient pour effet de détruire le cadre général et les mécanismes économiques dont le Canada a doté ses industries de la production laitière, des oeufs et de la volaille. La tarification et la gestion des approvisionnements sont incompatibles.

[Texte]

Mr. Chairman, without quantitative import restrictions the Canadian dairy, egg and poultry industries will become integrated with the American industries and be subject to the volatility of these markets. As a result, producers and processors will be unable to plan production for the domestic market. Price stability will be replaced with uncertainty. The pillars of Canada's domestic policy for these industries will be destroyed.

I think back to a call I had just a little over a week ago, and one I had about two weeks ago, from hatcheries in British Columbia, discussing certain aspects of our industry. They were positioning themselves so that if the Dunkel recommendations should become reality and border controls would no longer be effective, they would bring in surpluses of U.S. hatching eggs, even if they had to pay a higher price than the Canadian price, in order to secure a lower price of domestic product for their industry. They're looking at means of survival and they're going to try every method they can. We really plead with the government to understand that any positioning the farmer has had will be eroded almost immediately. It won't take six years, it won't take ten years, but will start immediately.

The industry will be particularly hard hit from the start in the Maritimes, as Lloyd has alluded to, and as well in the west. B.C. has hatching eggs just very close to south of their border. Producers and processors will be forced out of business. In central Canada there will also be significant and immediate losses within the industry, and independent producers will be swallowed up by vertically integrated firms, if the lost production is ever replaced.

As infrastructure is lost, the remaining production would in turn be weakened, threatened, or lost. Knock out the pillars and the farm will fail and the infrastructure will fail. Tariffication will knock out the pillars. Clarification will strengthen them. Strengthen Canadian agriculture and permit the dairy, egg and poultry industries to continue to contribute significantly and positively to the Canadian economy.

Even the most conservative estimates suggest these sectors create more than 97,000 jobs, with 38,000 farm families. There are 22,900 employees and 36,300 jobs in the processing sector alone. In addition to these, there are thousands of more jobs in the related supply and service industries, jobs that are well distributed across Canada, jobs that, year in and year out, have contributed positively to the local, provincial and national economies.

At the farm gate, the value of these products was \$4.7 billion in 1990, and much of this revenue circulated quickly into the local farm and rural economies as poultry, egg and milk producers purchased large quantities of inputs for their enterprises.

[Traduction]

Monsieur le président, sans limite aux importations, quant à la quantité, les secteurs canadiens des produits laitiers, des oeufs et de la volaille seront en fait intégrés aux industries américaines et seront assujettis à l'instabilité de ces marchés. Cela aura pour conséquence que nos producteurs et nos entreprises de transformation ne pourront plus planifier la production pour notre marché. La stabilité des prix fera place à l'incertitude. Les Piliers de la politique nationale du Canada à l'égard de ces industries seront détruits.

Je repense à une conversation que j'ai eue il y a une huitaine de jours, ainsi qu'à une autre que j'ai eue il y a quinze jours, avec des couvoiriers de la Colombie-Britannique, au sujet de certains aspects de notre industrie. Si les recommandations Dunkel devenaient réalité et que les contrôles à la frontière devenaient désormais inefficaces, ils se prépareraient à acheter les excédents des couvoirs américains, même si le prix était plus élevé que le prix canadien, de manière à assurer un prix moins élevé au Canada pour leur industrie. Ils cherchent un moyen de survivre, et ils vont tout essayer pour y arriver. Nous tenons vraiment à ce que le gouvernement comprenne que les agriculteurs perdront presque immédiatement tous leurs acquis. Il ne faudra pas six ans, ni dix ans... l'érosion de leurs acquis commencera immédiatement.

L'industrie des Maritimes sera la plus durement touchée au début, comme Lloyd l'a mentionné, et cela sera tout aussi vrai dans l'Ouest. Il y a en Colombie-Britannique des couvoirs qui sont installés très près de la frontière. Les producteurs et les entreprises de transformation vont devoir fermer leurs portes. Dans la région du centre du Canada, les pertes seront aussi importantes et immédiates dans cette industrie-là, et les producteurs indépendants seront avalés par les sociétés intégrées verticalement, et ce, si la production perdue n'est jamais remplacée.

Si nous devons perdre une partie de l'infrastructure, la capacité de production sera affaiblie, menacée ou perdue. Faites tomber les piliers, et l'agriculture et l'infrastructure tomberont elles aussi. C'est l'effet qu'aurait la tarification. Préciser les règles aurait, au contraire l'effet de les renforcer. Renforçons donc l'agriculture canadienne et permettons aux industries des produits laitiers, des oeufs et de la volaille de continuer à contribuer d'une manière importante et positive à l'économie canadienne.

Les statistiques les plus conservatrices révèlent même que ces secteurs créent plus 97,000 emplois, grâce à 38,000 exploitations agricoles familiales. Dans le seul secteur de la transformation, il y a 22,900 employés et 36,300 emplois. Il y a en outre des milliers d'emplois additionnels dans les industries connexes de biens et de services, des emplois qui sont bien répartis au Canada, des emplois qui, année après année, ont contribué positivement aux économies locales, provinciales et nationale.

En 1990, la valeur de ces produits a atteint 4,7 milliards de dollars, et le gros de cet argent est revenu rapidement dans les économies agricoles et rurales locales, grâce aux achats considérables que font les producteurs de volaille, d'oeufs et de lait.

[Text]

In my immediate area there is a large sector of highly productive individuals, the Mennonite brethren. They produce a tremendous amount of poultry products. It would be devastating for the municipality or the region in Canada in which I reside.

• 1615

These five industries have provided a strong, stable and continued base for agriculture in every region. The dairy, egg and poultry sectors represent 36% of the cash farm receipts in the Atlantic region, 35% in central Canada, 11% in the west. That fairly reflects the population distribution, and I think we would not see that if we were looking at vertical integration. In fact, I know we would not see that. We would see a concentration, as we've seen with our neighbours to the south. They had a very healthy industry in the northwestern U.S. at one time, and that industry has almost completely disappeared.

Thousands of acres of prime agricultural land would be forced to go looking for new uses, and thousands of other farmers will be without markets for their grain products. Remove them and the infrastructure of Canada's allied industries will be seriously eroded.

I will summarize my comments with some actions and recommendations we would put forth to the government, and some concerns. Canada's 38,000 dairy, egg and poultry producers have demanded that the Government of Canada make the future of our industries, our farms and the jobs of another 59,200 Canadians its top priority at the GATT negotiating table. It was encouraging to hear the comments in the House yesterday that this continues to be a priority. We encourage the government to continue to work with our industries to realize this objective.

The stakes are high and the determination to eliminate the tariffication of non-tariff barriers must be eliminated as a prime objective. We have asked Prime Minister Brian Mulroney to personally intervene in this matter. Given the importance of the dairy, egg and poultry industries in every region in Canada, we expect our Prime Minister to intervene personally in this matter.

Canada is not the only country concerned about this part of the GATT agreement. We have allies at the GATT who share our objectives concerning the clarification of Article XI 2(c) and the continuation of supply management as an internationally sanctioned marketing option for agriculture. Canada is not fighting this battle singlehandedly. The only country that has adamantly opposed Article XI is the country that wants access to our market.

Our Prime Minister must forcefully take up this matter with both President Bush of the United States and President Delors of the European Community, in co-operation with colleagues of Japan, Korea, Switzerland, Israel and Norway. Prime Minister Mulroney must exert the utmost in pressure to ensure that Article XI 2(c)(i) is clarified and is exempted from tariffication.

[Translation]

Dans ma région, il y a un grand nombre de cultivateurs très productifs, les Mennonites. Ils produisent une très grande quantité de volailles. Ce serait vraiment dévastateur pour la municipalité ou la région du Canada où je réside.

Ces cinq industries assurent un fondement solide, stable et permanent pour l'agriculture dans chaque région. Les secteurs des produits laitiers, des oeufs et de la volaille représentent 36 p. 100 des recettes agricoles dans la région de l'Atlantique, 35 p. 100 dans le centre du Canada et 11 p. 100 dans l'Ouest. Cela correspond à peu près à la répartition de la population et je crois que ce ne serait pas le cas s'il y avait intégration verticale. En fait, je sais que cela ne serait pas le cas. Il y aurait concentration, comme chez nos voisins du sud. Autrefois, ils avaient une industrie en très bonne posture dans le Nord-Ouest des États-Unis, or, cette industrie a presque entièrement disparu.

Des milliers d'acres de terres agricoles de premier choix devraient trouver une nouvelle utilisation et des milliers d'autres agriculteurs perdraient les débouchés pour leurs produits céréaliers. Il en résulterait une grave érosion de l'infrastructure des industries connexes du Canada.

Je terminerai en proposant des mesures et des recommandations au gouvernement et en exprimant certaines inquiétudes. Les 38,000 producteurs de produits laitiers, d'oeufs et de volailles ont réclamé que le gouvernement du Canada fasse de l'avenir de nos industries, de nos fermes et des emplois de quelque 59,200 compatriotes sa première priorité à la table de négociations du GATT. C'est avec plaisir que nous avons entendu en Chambre hier que cela reste toujours une priorité. Nous encourageons le gouvernement à continuer à travailler de concert avec nos industries pour réaliser cet objectif.

Les enjeux sont élevés et la détermination d'éliminer la tarification des barrières non tarifaires doit être éliminée comme objectif primaire. Nous avons demandé au premier ministre Brian Mulroney d'intervenir personnellement dans cette affaire. En raison de l'importance des industries des produits laitiers, des oeufs et de la volaille pour chacune des régions du Canada, nous nous attendons à ce que notre premier ministre intervienne personnellement dans cette affaire.

Le Canada n'est pas le seul pays que préoccupe cette partie de l'Accord du GATT. Nous avons au GATT des alliés qui partagent nos objectifs quant à la précision de l'alinéa XI 2(c) et le maintien de la sanction internationale de la gestion de l'offre comme option de commercialisation pour l'agriculture. Le Canada n'est pas le seul à mener cette lutte. Le seul pays qui se soit fortement opposé à l'article XI est celui qui voudrait avoir accès à notre marché.

Notre premier ministre doit intervenir vigoureusement à cet égard auprès du président Bush des États-Unis et du président Delors de la communauté européenne, en collaboration avec ses collègues du Japon, de la Corée, de la Suisse, d'Israël et de la Norvège. Le premier ministre Mulroney doit exercer toutes les pressions possibles pour assurer que l'alinéa XI 2(c)(i) soit précisé et exempté de tarifications.

[Texte]

The futures of Canada's dairy, egg and poultry industries ride on these results. It's the government's responsibility to obtain the results at the GATT that will ensure a positive future for the people in these industries. The government must absolutely secure the resolve to get rid of the concept of tariffication and continue to draw alliances with other countries on the concept of clarification for our supply management industry.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Crawford. Mr. Wilkinson, do you have anything to add?

Mr. Wilkinson: I just don't want you to take this major restraint in our delivery today to mean that we're not very committed to this cause, but we know you would like to get to questions, so we'll stop now.

The Chairman: Mr. Wilkinson, you suggested in the first instance that you would like something printed. I've gone through the documentation and the only thing I see that you haven't touched on are the charts Mr. Evans presented. Is that right?

Mr. Wilkinson: Yes.

The Chairman: Colleagues, the proposal is that we print the charts included in Mr. Evans' presentation. I have been warned by the clerk that this automatically delays the printing of the minutes of this meeting. I am quite prepared to have them printed, but I want you to know that it may delay the *Minutes of Proceedings and Evidence* coming out.

Mr. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Mr. Chairman, I believe Mr. Evans referred to some of those numbers in his presentation to us. I wonder whether, in order to speed that up, we could have them printed that way and the charts themselves come along later. Is that possible?

The Chairman: I could be corrected, but I don't think it's possible to send the charts separately to recipients outside. We all have them already. The debate is whether we print them and delay the printing, or not print them because we have them already. My guess is that we probably have the basic information.

• 1620

Would it be agreed we not print this because we already have it?

I hope that doesn't disrupt your approach. Mr. Evans, how do you feel about that?

Mr. Evans: Mr. Chairman, is it all on tape. It would be taken from that as my presentation?

The Chairman: Yes.

Mr. Evans: That's acceptable, Mr. Chairman.

The Chairman: Very good.

[Traduction]

L'avenir des industries canadiennes des produits laitiers, des oeufs et de la volaille en dépend. C'est au gouvernement qu'il incombe d'obtenir au GATT les résultats qui assureront un avenir positif à ceux qui travaillent dans ces industries. Le gouvernement doit absolument assurer sa résolution de se débarrasser du principe de la tarification et continuer de conclure des alliances avec d'autres pays sur le principe de la qualification de notre gestion de l'offre.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Crawford. Monsieur Wilkinson, avec-vous quelque chose à ajouter?

M. Wilkinson: Je ne voudrais pas que vous supposiez, d'après la réserve de notre exposé, que nous ne sommes pas vivement engagés envers cette cause, mais nous savons que vous voudriez passer aux questions, et c'est pourquoi nous nous arrêterons maintenant.

Le président: Monsieur Wilkinson, vous avez laissé entendre tout à l'heure que vous voudriez que quelque chose soit imprimé. J'ai revu la documentation et la seule chose dont vous n'avez pas parlé sont les tableaux présentés par M. Evans. Est-ce exact?

M. Wilkinson: Oui.

Le président: Chers collègues, il est proposé que nous imprimions les tableaux qui font partie de l'exposé de M. Evans. Le greffier m'apprend que cela retarderait automatiquement l'impression du procès-verbal. Je suis tout à fait d'accord pour les faire imprimer, mais je tiens à ce que vous sachiez que cela pourrait retarder la publication des *Procès-verbaux et témoignages*.

M. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Monsieur le président, je crois que M. Evans a mentionné certains de ces chiffres dans son exposé. Je me demande si, pour accélérer les choses, nous pourrions les faire imprimer ainsi et reporter plus tard la publication des tableaux proprement dits. Est-ce possible?

Le président: Je n'en suis pas absolument certain, mais je crois qu'il est impossible d'envoyer les tableaux à part à l'extérieur. Nous les avons déjà. Il s'agit de savoir si nous les imprimons, ce qui retardera la publication, ou si nous ne les imprimons pas parce que nous les avons déjà. Je crois que nous avons probablement déjà les renseignements de base.

Sommes-nous d'accord de ne pas imprimer cela parce que nous l'avons déjà?

J'espère que cela ne perturbe pas votre démarche. Monsieur Evans, quel est votre avis là-dessus?

M. Evans: Monsieur le président, si tout est sur bande, est-ce de là que proviendra mon exposé?

Le président: Oui.

M. Evans: C'est acceptable, monsieur le président.

Le président: Très bien.

[Text]

Mr. Wilkinson, I know one of the main questions here will be about discussing the options. On page 2 of your presentation you say there should be an honest evaluation of the implications and options. Are you suggesting we should be looking at something other than the proposal the supply-managed group and the government have put forward and we are dedicated to trying to achieve?

Mr. Wilkinson: No. We sent a letter off a number of weeks ago to the trade minister's office requesting an analysis of the Dunkel paper if it came into being as is; a full analysis for all sectors. I believe that is what we are referring to in those comments.

The Chairman: So you're suggesting an evaluation, but it shouldn't be considered as an option in our negotiations. I would ask you, if we do that, if we study other options, then how can we be seen not to be considering them?

Mr. Wilkinson: I believe the request was in response to a number of press articles and what not that were taking place at the time, people saying this was a good deal for Canadian producers. Yet some of the commodities, according to the analyses of CFA members, did not show that to be the case. So it was a request, would you please give the numbers that show it achieves the balanced Canadian trade position of being a generally good deal; we would like to see the analysis on which you based that information.

The Chairman: Mr. Wilkinson, can you tell me who said we had achieved a balanced proposal? Did somebody in Canada say that?

Mr. Wilkinson: There were references in a number of press articles that this was a reasonably good deal for Canadian producers. I don't have those press clippings with us, but we had a number of meetings at that time and then sent a letter off to Wilson and the trade... to give us the analysis on which that was based.

Mr. Foster: I want to clarify on the impact analysis. There seems to be a real discrepancy here. We have a letter from Ralph Jespersion on January 12 asking for an impact analysis of the Dunkel report; not saying whether it's good or bad, just what the impact would be on the existing proposal of Canada. The minister comes back and says, well, he didn't accept that because he wasn't an agency.

So then we look at a letter from the Dairy Farmers of Canada, which on behalf of the Canadian Broiler Hatching Egg Producers' Agency, the Egg Marketing Agency, the Chicken Marketing Agency, and the Turkey Marketing Agency, and the dairy farmers, asks for analysis of the Dunkel proposal. The minister said, well, yes, they wrote that on January 10, but then at a subsequent meeting they withdrew that request, pending the meeting on February 18.

[Translation]

Monsieur Wilkinson, je sais qu'une des principales questions portera sur les options. A la page 2 de votre mémoire, vous dites qu'il faudrait évaluer honnêtement les conséquences et les options. Voulez-vous dire qu'il nous faudrait tenir compte de quelque chose d'autre que la proposition présentée par le groupe soumis à la gestion de l'offre et le gouvernement et que nous nous sommes engagés à tenter de réaliser?

M. Wilkinson: Non. Nous avons écrit il y a quelques semaines au Cabinet du ministre du Commerce pour demander une analyse du document Dunkel s'il était adopté tel quel; une analyse complète pour tous les secteurs. Je crois que c'est de cela que nous parlons.

Le président: Vous proposez donc une évaluation, mais qui ne devrait pas être considérée comme une option dans nos négociations. Je vous demande alors, si nous faisons cela, si nous étudions d'autres options, comment pouvons-nous être censés ne pas en tenir compte?

M. Wilkinson: Je crois que la demande faisait suite à un certain nombre d'articles parus dans la Presse et ailleurs à l'époque, selon lesquels il s'agissait d'un marché favorable pour les producteurs canadiens. Pourtant, dans le cas de certaines denrées, les analyses des membres de la FCA aboutissaient à une autre conclusion. Il s'agissait donc d'une demande: voudriez-vous s'il vous plaît donner les chiffres qui montrent qu'on aboutit à une position commerciale équilibrée pour le Canada, que c'est en général une bonne affaire; nous tenons à voir l'analyse sur laquelle vous vous fondez.

Le président: Monsieur Wilkinson, pouvez-vous me dire qui a déclaré que nous avons réalisé une proposition équilibrée? Est-ce que quelqu'un a dit cela au Canada?

M. Wilkinson: Plusieurs articles parus dans la Presse prévoyaient une assez bonne affaire pour les producteurs canadiens. Je n'ai pas les coupures en mains, mais nous avons tenu plusieurs réunions à l'époque puis nous avons écrit à M. Wilson... demandant de nous donner l'analyse sur laquelle reposait cette conclusion.

M. Foster: J'e vais donner des précisions sur l'analyse des répercussions. Il semble vraiment y avoir une divergence. Nous avons une lettre de Ralph Jespersion, en date du 12 janvier, demandant une analyse des répercussions du rapport Dunkel; il ne dit pas s'il serait bon ou mauvais, mais demande tout simplement quelle serait l'incidence sur la proposition existante du Canada. Le ministre a refusé de répondre parce que la lettre ne provenait pas d'un office de commercialisation.

Vient ensuite une lettre de la Fédération canadienne des producteurs de lait, qui au nom de l'Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation du poulet à chair, de l'Office canadien de commercialisation des oeufs, de l'Office canadien de commercialisation du poulet et de l'Office canadien de commercialisation du dindon ainsi que des producteurs laitiers, demande l'analyse de la proposition Dunkel. Le ministre a répondu que oui, cette lettre a été écrite le 10 janvier, mais qu'à une réunion subséquente la demande a été retirée en attendant la réunion du 18 février.

[Texte]

Is that true? Did any of the five agencies withdraw their request for an impact analysis? That is what we are trying to get clear. There seems to be a lot of skating around here. If there is an analysis, let's get it out on the table so we know what we're talking about.

Mr. Wilkinson: We can ask one of our supply-managed people to respond to that. But Earl has handed me a request for a statement made by Mr. Wilson. It's extremely short. I could just read it. It's a quotation. Whether it is accurate or not we have no way of knowing.

The Chairman: Excuse me. I want to make it clear, Dr. Foster, you are using your time.

Mr. Foster: I was talking on your point of order, Mr. Chairman.

The Chairman: I'm telling you now you are using your time, Dr. Foster.

• 1625

Mr. Monteith (Elgin—Norfolk): Mr. Chairman, I think there has been a request to have someone indicate whether or not, in the meeting that's been referred to, that request was withdrawn. It would have to be someone from the meeting who could answer that question.

The Chairman: Okay, we will see if that is going to be available to us. I think we have it clear that you're working on your questions. Mr. Wilkinson, you're going to get an answer and you want to read a document.

Mr. Wilkinson: It is a short two-sentence statement here. This is in quotations, by Michael Wilson. It is reported in *Le Journal de Montréal* and it reads:

We have to go by the evidence, according to which Dunkel's solution would not destroy marketing boards overnight. This is a formula which, even if we opposed it, will give us the time we require, which is about 10 years, to modify our strategies in the agriculture sector.

It is statements like that that solicit the question, on what are those analyses based?

The Chairman: You're back to my question now.

Mr. Wilkinson: I wanted to clarify that there were, in fact, some statements made that would give rise to our writing that letter.

The Chairman: You have brought somebody else to the table. Do you want to introduce him? And we'll make adjustments for Dr. Foster for that.

Mr. Wilkinson: Albert Chambers.

The Chairman: Whom do you represent, Mr. Chambers?

Mr. Albert Chambers (Manager, Policy and Communications, Canadian Chicken Marketing Agency): I am the Manager of Policy and Communications of the Canadian Chicken Marketing Agency.

The Chairman: Thank you. Dr. Foster, you might want to repeat your question now.

[Traduction]

Est-ce bien vrai? Est-ce que l'un des cinq offices a retiré sa demande d'analyse des répercussions? C'est ce que nous voudrions faire préciser. Il semble y avoir beaucoup de patinage. S'il y a une analyse, mettons-la sur la table pour savoir de quoi il s'agit.

M. Wilkinson: Nous pouvons demander à quelqu'un qui travaille du côté de la gestion de l'offre. Mais Earl m'a présenté une demande portant sur une déclaration faite par M. Wilson. Elle est extrêmement brève. Je pourrais bien la lire, c'est une simple citation. Nous n'avons aucun moyen de savoir si elle est exacte.

Le président: Excusez-moi. Je tiens à préciser, monsieur Foster, que vous utilisez votre temps.

M. Foster: J'intervenais sur votre rappel au Règlement, monsieur le président.

Le président: Je vous dis qu'en ce moment vous utilisez votre temps, monsieur Foster.

M. Monteith (Elgin—Norfolk): Monsieur le président, je crois qu'on a demandé si la demande a été retirée au cours de la réunion dont il a été fait mention. La réponse à cette question ne peut provenir que de quelqu'un qui était à cette réunion.

Le président: D'accord, nous allons voir si c'est possible. Je crois qu'il est bien clair que vous travaillez à vos questions. Monsieur Wilkinson, vous allez obtenir une réponse si vous voulez lire un document.

M. Wilkinson: Il s'agit d'une brève déclaration de deux phrases. Elle est entre guillemets, par Michael Wilson. Elle est signalée dans le *Le Journal de Montréal* et se lit comme suit:

Il nous faut nous fonder sur les preuves, qui démontrent que la solution proposée par Dunkel ne détruirait pas les offices de commercialisation en un instant. Cette formule, même si nous nous y opposons, nous donnera le temps dont nous avons besoin, c'est-à-dire une dizaine d'années, pour modifier nos stratégies dans le secteur agricole.

Ce sont des déclarations comme celles-là qui amènent à se demander sur quoi sont fondées ces analyses.

Le président: Vous en revenez à ma question, maintenant.

M. Wilkinson: Je tiens à préciser que certaines déclarations qui ont effectivement été faites justifieraient que nous écrivions cette lettre.

Le président: Vous avez amené quelqu'un d'autre à la table. Voulez-vous le présenter? Nous ferons des rectifications pour M. Foster à cet égard.

M. Wilkinson: Albert Chambers.

Le président: Qui représentez-vous, monsieur Chambers?

M. Albert Chambers (directeur, Politiques et communications, Office canadien de commercialisation du poulet): Je suis le directeur des politiques et des communications à l'Office canadien de commercialisation du poulet.

Le président: Merci. Monsieur Foster, vous pouvez répéter votre question maintenant si vous le voulez.

[Text]

Mr. Foster: A letter written by Louis Balcaen of the Dairy Farmers of Canada requested, on January 10, an impact assessment. Was that request ever asked to be postponed or delayed at a subsequent meeting—I believe it was January 20—until after the meeting on February 18?

Mr. Chambers: To my knowledge, no. As has been indicated on the record, the Canadian Federation of Agriculture, on about that same date, had made a request of the government. The five supply management organizations supported that request for an impact analysis on all of agriculture, but in our case with specific reference to supply management industries, with the letter of Mr. Balcaen, which I believe was written on behalf of both the Dairy Farmers of Canada and the four national agencies. There has been—

Mr. Foster: No withdrawal.

Mr. Chambers: No withdrawal.

The Chairman: Perhaps you could clarify that. Were you there at the meeting, Mr. Chambers, or do you know the meeting they are referring to?

Mr. Chambers: The meeting on the 20th?

The Chairman: Well, the meeting that was involved in Dr. Foster's question. I don't know the date.

Mr. Foster: The minister made the statement in the House today that it was a subsequent meeting, some time after this meeting on January 10. I think he quoted January 18, or some time in January, that the agencies had withdrawn it. As far as you know, there's never been a withdrawal?

Mr. Chambers: I think I can say quite categorically that the agencies have not withdrawn a request for an impact analysis. I can also state that we have, on each occasion on which we have been asked to comment on figures or information that has been circulated by the government, provided the government with our comments. And we have updated those comments on a regular basis, as our own internal analysis has developed.

Mr. Foster: Has anybody in the government suggested to you that the analysis done by the Canadian Chicken Marketing Agency is not accurate. This agency foresees that within three years of the Dunkel recommendations being implemented, 86% of Canadian chicken producers will be out of business. That would leave 330 out of the 2,411.

The Chairman: Do you want that addressed to Mr. Chambers, Dr. Foster?

Mr. Foster: Yes.

Mr. Chambers: Dr. Foster, I wouldn't expect anyone in the government to have responded to that part of our analysis yet. As you know, it was circulated yesterday, as our most recent set of figures on it. To my knowledge, there's been no communication with the government and I wouldn't have expected any yet.

Mr. Foster: They certainly didn't challenge it in the debate yesterday.

[Translation]

M. Foster: Une lettre écrite par Louis Balcaen de la Fédération canadienne des producteurs de lait réclamait, le 10 janvier, une évaluation des répercussions. A-t-on jamais demandé de retarder cette analyse lors d'une rencontre subséquente—je crois que c'était le 20 janvier—jusqu'après la réunion du 18 février?

M. Chambers: À ma connaissance, non. Comme le montre le procès-verbal, la Fédération canadienne de l'agriculture, vers la même date, avait présenté une demande au gouvernement. Les cinq organismes de gestion de l'offre ont appuyé cette demande d'analyse des répercussions sur l'ensemble de l'agriculture, mais dans notre cas en mentionnant expressément les industries soumises à la gestion de l'offre, avec la lettre de M. Balcaen qui, je crois, a été écrite au nom à la fois de la Fédération canadienne des producteurs laitiers et des quatre offices nationaux. Il y a eu...

M. Foster: Aucun retrait.

M. Chambers: Aucun retrait.

Le président: Peut-être pourriez-vous préciser cela. Étiez-vous présent à la réunion, monsieur Chambers, ou êtes-vous au courant de la réunion dont il est question?

M. Chambers: La réunion du 20?

Le président: Eh bien, la réunion visée par la question de M. Foster. Je ne connais pas la date.

M. Foster: Le ministre a déclaré à la Chambre aujourd'hui qu'il s'agissait d'une rencontre ultérieure, quelques temps après cette réunion du 18 janvier. Je crois qu'il a parlé du 18 janvier, ou d'une date quelconque en janvier, comme date où les offices avaient retiré la demande. À votre connaissance, y a-t-il jamais eu un retrait?

M. Chambers: Je peux dire carrément que les offices de commercialisation n'ont pas retiré leur demande d'analyse des répercussions. Je peux également certifier qu'à chaque occasion où l'on nous a demandé de commenter les chiffres ou les renseignements émis par le gouvernement, nous avons présenté nos observations au gouvernement. Et nous avons mis ces observations à jour, de façon régulière, au rythme de l'évolution de nos analyses internes.

M. Foster: Est-ce que quelqu'un au gouvernement vous a laissé entendre que l'analyse faite par l'Office canadien de commercialisation du poulet n'est pas exacte? Cet office prévoit que dans les trois ans qui suivraient l'application des recommandations Dunkel, 86 p. 100 des producteurs canadiens de poulets ne seraient plus en affaires. Il n'en resterait plus que 330 sur les 2,411.

Le président: Posez-vous cette question à M. Chambers, monsieur Foster?

M. Foster: Oui.

M. Chambers: Monsieur Foster, je ne pense pas que qui que ce soit au gouvernement ait déjà répondu à cette partie de notre analyse. Comme vous le savez, cela a été présenté hier, avec nos derniers chiffres. À ma connaissance, il n'y a eu aucune communication avec le gouvernement, et cela m'aurait étonné s'il y en avait eu.

M. Foster: On a en tout cas pas contesté ces chiffres dans le débat d'hier.

[Texte]

Mr. Chairman, I want to switch back then to Mr. Schmitt. Your presentation suggested that you didn't see it as impossible, that the Crow benefit could be modified—the existing payment to be extended to west coast ports or to domestic feeding groups, cattle feeding, hogs, chickens, and so on—that the Crow benefit could be maintained in its present form. If that's the case, why are we going through this rapid series of meetings and why is the minister saying that the Crow benefit will have to be changed as a result of the GATT proposals and the Dunkel report?

• 1630

Mr. Schmitt: Mr. Chairman, that has been outlined in Dunkel's paper as an export subsidy. We don't have an agreement. If we have an agreement, I think we can then make some adjustments to those programs. At the present time we are looking at WGTA. We feel it could be made part of the domestic support program and would be subject to some reductions, but not to the extensive reductions there at present. Perhaps there are also some other alternatives in that area that we haven't looked at.

Mr. Foster: I'd like to go on to the Atlantic Canada situation. Mr. Evans, your report and the report of the Canadian Chicken Marketing Agency suggest that Atlantic Canada would be practically wiped out on the poultry side within a matter of two or three years with Dunkel. Do you see that happening as well in the dairy sector and in the other supply-managed sectors?

Mr. Evans: Mr. Foster, the information we have is that all four of the supply-managed commodities had a life expectancy, if you wish to put it that way, placed before them for Atlantic Canada. The chicken people, the broiler people, expect that at the end of two years they will be non-existent. The people producing eggs are a little more optimistic. They think they have three years. The turkey people are really optimistic. They're sure they have three years. The dairy people are not very optimistic. They think they have five years. That's the scenario for the Atlantic region.

Mr. Foster: As far as you're concerned, the idea of tariffication as proposed is simply not a viable option regardless of how it's painted.

Mr. Evans: They've worked the tariffication at great numbers of different percentages, and the life expectancy of any of the four supply-managed commodities is not very great.

Mr. Foster: Yesterday the House of Commons unanimously passed a resolution calling on the Prime Minister to become personally involved in the GATT negotiations by rallying the support of the other five countries that support our position and then seeking a meeting with the President of the United States and with the European Community to try to secure their support for maintaining our supply management system. Is that the best

[Traduction]

Monsieur le président, je voudrais revenir à M. Schmitt. Votre exposé laissait entendre que vous ne considérez pas impossible que la subvention du Nid-de-Corbeau puisse être modifiée—que le versement actuel soit accordé aux ports de la côte Ouest ou aux groupes canadiens d'éleveurs de bestiaux, c'est-à-dire de gros bétail, de menu bétail et de bétail de basse-cour et que la subvention du Nid de Corbeau soit maintenue sous sa forme actuelle. Si tel est le cas, pourquoi procédons-nous à cette série de réunions accélérées et pourquoi le ministre déclare-t-il qu'il faudra modifier la subvention du Nid de Corbeau en raison des propositions du GATT et du rapport Dunkel?

M. Schmitt: Monsieur le président, selon le rapport Dunkel, il s'agit d'une subvention à l'exportation. Nous n'avons pas d'entente. S'il y avait une entente, je crois qu'il pourrait y avoir des rectifications de ces programmes. À l'heure actuelle, il y a la Loi sur le transport des grains de l'ouest. Nous estimons que cela pourrait faire partie du Programme de soutien intérieur et que cela serait soumis à certaines réductions, mais pas les réductions considérables qu'il y a à l'heure actuelle. Peut-être y a-t-il également d'autres options que nous n'avons pas étudiées à cet égard.

M. Foster: Je vais aborder le cas du Canada atlantique. Monsieur Evans, votre rapport et celui de l'Office canadien de commercialisation du poulet laissent entendre que l'industrie du poulet disparaîtrait pratiquement du Canada atlantique dans deux ou trois ans après l'application du rapport Dunkel. Estimez-vous que la même chose se produirait dans le secteur laitier et dans les autres secteurs soumis à la gestion des approvisionnements?

M. Evans: Monsieur Foster, d'après les données dont nous disposons, les quatre denrées faisant l'objet de la gestion de des approvisionnements ont une espérance de vie, si l'on peut s'exprimer ainsi, pour le Canada atlantique. Dans le cas du poulet et du poulet de chair, on prévoit la fin dans deux ans. Les producteurs d'oeufs sont un peu plus optimistes; ils pensent avoir trois ans. Les producteurs de dindons sont vraiment optimistes; ils sont certains d'avoir trois ans. Les producteurs laitiers ne sont pas très optimistes. Ils pensent qu'ils ont cinq ans. C'est là le scénario pour la région de l'Atlantique.

M. Foster: D'après vous, le principe de la tarification que l'on a proposé n'est absolument pas une option viable, quelle que soit la façon de la présenter.

M. Evans: On a fait le calcul selon divers pourcentages de tarification, et l'espérance de vie des quatre denrées soumises à la gestion des approvisionnements n'est pas très longue.

M. Foster: Hier, la Chambre des communes a adopté à l'unanimité une résolution demandant au premier ministre d'intervenir personnellement dans les négociations du GATT en réunissant l'appui des cinq autres pays favorables à notre position puis en demandant un entretien avec le président des États-Unis et avec la Communauté européenne afin de tenter d'obtenir leur appui pour le maintien de notre système de gestion des approvisionnements. Est-ce bien en ce sens

[Text]

direction to go now, as far as implementing this is concerned? Are there other initiatives that can be taken by the government, or motions or actions that can be taken by the Parliament of Canada to try to raise the negotiation above simply the diplomats working in Geneva to the level of heads of government and seeking action that way?

It's an awesome situation you present to us as far as the supply-managed sector is concerned, especially in areas like Atlantic Canada—well, in much of Canada—where there's very little option as far as alternative agricultural production and so on.

Mr. Evans: Mr. Foster, as I mentioned in my presentation, I'm not a supply management person, so I would like Vern Crawford or one of the supply management people to answer that question.

The Chairman: Mr. Crawford, do you want to try that?

Mr. Crawford: I may be relying on some of my colleagues behind me. We need to be reminded that we don't have a closed system. We talk about market access, and that's what countries are looking at in this GATT round. We don't have a closed border. I can refer to my own industry. We have market access of U.S. products: 17.4% on hatching eggs; 3.7% on chicks; and if the Dunkel recommendation were to go through within 1993, it would grow to 5% in 1999, which would take our chicks to 5%. We already have in excess of 21.1% market access. And if we're talking about market access, this country has already provided significant market access.

• 1635

With your permission, Mr. Chairman, I would refer any further comments to colleagues who are more closely involved in the chicken meat industry and dairy.

Mr. Foster: Under the proposal Canada made there were certain concessions. For instance, I believe on dairy we had 2% or 3% access. Although the Dairy Farmers of Canada suggested that it should be allowed to go to 4%, I believe the government figure was 5%. Even under maintaining Article XI and increasing access by 1% or 2%, there was going to be some reduction, but nothing of the magnitude that's proposed here as far as access. Is that right?

The Chairman: Mr. Doyle, do you want to answer that question?

Mr. Richard Doyle (Executive Director, Dairy Farmers of Canada): Thank you very much, Mr. Chairman.

The proposal in Article XI, to go back to what Mr. Foster was asking, is providing more access, and it was based on production. The industry recommended 3% and the government recommended 5% of production. So if you export

[Translation]

qu'il faut aller maintenant? Le gouvernement pourrait-il prendre d'autres initiatives, le Parlement pourrait-il adopter d'autres motions ou faire autre chose en vue d'amener la négociation à un palier supérieur à celui des diplomates de Genève pour atteindre celui des chefs de gouvernement?

C'est une situation particulièrement désolante que vous nous présentez en ce qui concerne le secteur soumis à la gestion des approvisionnements, particulièrement dans des régions comme le Canada atlantique—en fait, dans une bonne partie du Canada—où il n'y a guère d'option quant à d'autres productions agricoles et ainsi de suite.

M. Evans: Monsieur Foster, comme je l'ai dit dans mon exposé, je ne suis pas un expert en gestion des approvisionnements, et c'est pourquoi je voudrais bien que Vern Crawford ou quelqu'un d'autre qui s'y connaît en gestion des approvisionnements réponde à cette question.

Le président: Monsieur Crawford, voulez-vous essayer de répondre?

M. Crawford: Je devrai peut-être m'en remettre à certains de mes collègues qui sont derrière moi. Il faut se rappeler que nous n'avons pas un système fermé. Il s'agit de débouchés, et c'est cela qui intéresse les pays dans cette ronde du GATT. Notre frontière n'est pas fermée. Prenons le cas de ma propre industrie. Nous avons accès au marché des produits américains: 17,4 p. 100 pour les oeufs d'incubation; 3,7 p. 100 pour les poussins; et si la recommandation Dunkel était adoptée d'ici 1993, cela passerait à 5 p. 100 en 1999, c'est-à-dire nos poussins à 5 p. 100. Nous avons déjà un accès au marché qui dépasse 21,1 p. 100. Si c'est d'accès aux marchés qu'il s'agit, notre pays accorde déjà un accès important à son marché.

Avec votre permission, monsieur le président, j'aimerais retirer tous autres commentaires à des collègues qui s'intéressent de plus près à l'industrie du poulet à chair et à l'industrie laitière.

M. Foster: La proposition faite par le Canada comportait certaines concessions. Par exemple, je crois que pour les produits laitiers nous permettions un accès de 2 ou 3 p. 100. Bien que la Fédération canadienne des producteurs laitiers ait proposé 4 p. 100, je crois que le chiffre gouvernemental était de 5 p. 100. Même si l'on maintient l'article XI et qu'on augmente l'accès de 1 ou 2 p. 100, il y aurait une certaine réduction, mais pas du tout de l'ordre de grandeur proposé ici en ce qui concerne l'accès. Est-ce exact?

Le président: Monsieur Doyle, voulez-vous répondre à cette question?

M. Richard Doyle (directeur exécutif, Association canadienne des producteurs de lait): Merci, monsieur le président.

La proposition aux termes de l'article XI, pour en revenir à la question de M. Foster, accorde un accès plus généreux, d'après la production. L'industrie recommandait 3 p. 100 tandis que le gouvernement recommandait 5 p. 100 de la

[Texte]

anything, it means you have a larger volume of imports. What the Dunkel proposal and the GATT proposal now on the table propose is 3% of consumption of the average of 1986 to 1988. Whether that's going to be more or less will depend on the trends in the consumption of each of the products.

If you have a product like butter, for example, to take a dairy example, that is declining, then 5% of the 1986-88 consumption in 1999 may well represent 10% or 12% of the consumption of that time. On the other hand, if you have a product where the trend is upwards in terms of your domestic consumption, 5% of 1986-88 consumption will obviously be in 1999 less than the consumption at that time. That's the distinction between the two approaches.

If I may, Mr. Chairman, may I also answer a question that was asked about this meeting of the 18th and the meeting of the 10th?

The Chairman: Go ahead.

Mr. Doyle: The request for the impact analysis has been made, and it was made because the agencies had tabled, after the Dunkel report was out, their assessment and their impact analysis. We were told that this was far too negative, and of course the reaction was if our analysis is wrong, we'd like to see the analysis that would demonstrate that this is the case. Thereby the impact analysis request.

When we got into the 18th, the 19th—I don't know the exact date, but around the Dairy Farmers of Canada annual meeting in St. John's, Newfoundland—there was confusion about whether or not you were starting to calculate a whole bunch of tariffs for supply-managed products and to what extent the industry wanted to be involved in negotiating with bureaucrats and government officials a level of tariff. The industry decided at this point that they would not enter into negotiation of the tariff levels with regard to supply management, as the position was that they were seeking clarification of Article XI based on import quotas.

• 1640

I think the confusion we are talking about arises from that distinction. I still believe you can conduct an impact analysis of the Dunkel proposal as a whole without getting into an entire negotiation on the level of tariffs.

Mr. Althouse (Mackenzie): The question of impact analysis is something I have been concerned about for quite a while. The longer I look at the question, the less concerned I become, perhaps. I know that's not how representatives of a particular commodity should address the issue, but as a national policy-maker, I have noticed that of the five international analysis I have done or have had access to that look at Canada, the numbers are more or less all over the place, but with a certain commonality in all of them; namely, that there will be slightly higher export prices. They all seemed to agree that there would be lower net farm incomes, lower land values, reduced labour value, and reduced agricultural output. This also applies to export involvement.

[Traduction]

production. Cela signifie que si l'on veut exporter plus, il faut importer plus. Selon la proposition Dunkel et celle du GATT, on propose 3 p. 100 de la consommation moyenne de 1986 à 1988. Le pourcentage relatif dépendra des tendances de la consommation de chacun des produits.

Dans le cas d'un produit comme le beurre, qui est en baisse, alors 5 p. 100 de la consommation de 1986-1988 pourraient bien représenter 10 ou 12 p. 100 de la consommation de 1999. D'autre part, dans le cas d'un produit où la tendance de la consommation intérieure est à la hausse, 5 p. 100 de la consommation de 1986-1988 représenteront évidemment beaucoup moins par rapport à la consommation de 99. C'est la distinction entre les deux démarches.

Qu'il me soit permis, monsieur le président, de répondre maintenant à une question posée à propos de la réunion du 18 et de celle du 10.

Le président: Allez-y.

M. Doyle: La demande d'analyse des répercussions a été faite, et elle a été faite parce que les organismes de commercialisation avaient déposé, après la sortie du rapport Dunkel, leur évaluation et leur analyse des répercussions. On nous a dit que cette analyse était beaucoup trop négative; notre réaction a été, bien sûr, de demander à voir l'analyse prouvant que la nôtre était inexacte. D'où la demande d'analyse des répercussions.

Puis vers le 18 ou le 19—je ne me souviens pas de la date exacte, mais vers le moment de l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne des producteurs laitiers à Saint-Jean (Terre-Neuve)—il y avait une certaine confusion quant à savoir si on allait commencer à calculer toute une série de tarifs pour les produits soumis à la gestion des approvisionnements et dans quelle mesure l'industrie voulait participer à des négociations avec des bureaucrates et des fonctionnaires à propos de tarifs. L'industrie a alors décidé qu'elle n'allait pas entreprendre des négociations à propos de tarifs en ce qui concerne la gestion des approvisionnements, car sa position était qu'elle allait demander de préciser l'article XI d'après les contingents d'importation.

Je crois que la confusion dont nous parlons découle de cette distinction. J'estime encore qu'il serait possible de procéder à une analyse des répercussions de la proposition Dunkel dans son ensemble sans entrer dans une négociation sur le niveau des tarifs.

M. Althouse (Mackenzie): La question de l'analyse des répercussions me préoccupe depuis un certain temps déjà. Plus j'examine la question, moins elle me préoccupe, dirais-je. Je sais que ce n'est pas ainsi que les représentants d'une denrée donnée devraient s'attaquer à ce problème, mais à titre de décideur national, j'ai constaté que sur les cinq analyses internationales que j'ai faites ou que j'ai consultées et qui traitent du Canada, les chiffres sont très variables, mais présentent néanmoins un certain caractère commun, c'est-à-dire que les prix à l'exportation seront un peu plus élevés. Toutes les analyses semblent d'accord sur une diminution du revenu agricole net, une diminution de la valeur des terres, une diminution de la valeur de la main-d'oeuvre et une diminution de la production agricole. Cela s'applique également aux exportations.

[Text]

We had one analysis from the Department of Agriculture last August that contained a lot of these commonalities. The ministers at the time dismissed the analyses as being badly flawed, probably because they came up with pretty much the same trends.

So it is important for each of your own commodities to have these types of analyses conducted. You all seem to be able to do a reasonably good job of doing them. But for policy purposes the trends are pretty clear. We are, as policy-makers and as farm organizations, as I understand it, still supporting the idea of trying to get clarified rules with the very clear understanding that there is nothing in our pocketbooks for doing so. We are looking at the long term and trying to get some clear rules.

I note that the proposal—not the Dunkel paper but Hellstrom, although I may not be pronouncing his name quite right—that was made last year when the GATT talks broke down contained a lot of numbers that were very similar to the ones we are now looking at, although slightly different. I think they were figures of 36, 24, 10, or 12 and we are now referring to 35 and 20, so there is not much difference in the numbers. But in the subsequent year we have all had some chance, with 108 countries, to clarify the words that go with that proposal, so that everyone is a little more comfortable.

Do you think there is a chance that this can still happen with regard to tariffication and the question of having Article XI clarified and changed into a subarticle XI (2)(c)(i)? Or do you think the other countries are now completely talked out? I know there was almost total rejection of the Hellstrom paper, but Dunkel is not very far away from it, so is there still a chance, with Prime Ministerial intervention with the presidents of the two main blocs, of having Article XI clarified?

Mr. Wilkinson: We have to assume so, otherwise the five national agencies and the CFA would not be asking for it to be done. We know that having the change made will not be easy, that it will require different tactics from those currently being used, and that the issue will have to be moved to a different level. And we believe there is a legitimate case for moving it to a different level.

That is the premise of why these numbers are being put on the table: to show the Canadian people and the Canadian government how critical this particular trade issue is in one particular trade sector alone. We won't speak for the rest of the sectors. This matter has very major implications and we just do not believe that members of any federal government might not pursue this with all the energy they have in them, when they look at the devastation these national agencies are showing will occur with the numbers they have to work with.

Then when you take into account the spin-off job effect and regional issues, as far as the wind-down of the infrastructure is concerned, this is a major concern, and we believe the Prime Minister must become involved at the highest level and use whatever cards he has available to him—we think that there are a number of them—and sort this issue out. It is a very, very serious issue.

[Translation]

Une analyse réalisée au mois d'août par le ministère de l'Agriculture portait sur plusieurs de ces denrées. À l'époque, les ministres ont dit que ces analyses présentaient de graves défauts, probablement parce qu'elles aboutissaient à peu près aux mêmes tendances.

Il est donc important pour chacune des denrées de procéder à des analyses de ce type. Vous semblez tous en mesure de le faire d'une façon acceptable. Mais sur le plan des politiques, les tendances sont assez nettes. Nous, les décideurs, de même que les organisations agricoles, sommes toujours en faveur de l'idée de faire préciser les règles, et bien entendu, cela ne nous rapporte rien. Nous prenons une optique à long terme et nous tentons de faire préciser les règles.

Je constate que la proposition—pas le document Dunkel mais Hellstrom, si je prononce bien son nom—faite l'an dernier lorsque les négociations du GATT ont achoppé contenait beaucoup de chiffres qui ressemblaient beaucoup à ceux que nous étudions actuellement, à quelques petites différences près. Je crois que les chiffres étaient de 36, 24, 10 ou 12 et que nous parlons maintenant de 35 et 20, de sorte que l'écart n'est pas considérable. Mais pour l'année suivante nous avons tous eu la possibilité, avec 108 pays, de préciser le libellé qui accompagne cette proposition, de sorte que chacun est un peu plus à l'aise.

Croyez-vous qu'il y a encore des chances que cela se produise en ce qui concerne la tarification et la question de faire préciser l'article XI et de le modifier pour en faire l'alinéa XI (2)(c)(i)? Pensez-vous plutôt que les autres pays n'ont plus rien à ajouter? Je sais que le document Hellstrom a été presque complètement rejeté, mais le document Dunkel ne s'en éloigne pas trop; alors, y aurait-il encore des chances, avec l'intervention du premier ministre et celle des présidents des deux grands blocs, de faire préciser l'article XI?

M. Wilkinson: Il nous faut le supposer, sans quoi les cinq offices nationaux et la FCA ne demanderaient pas qu'on le fasse. Nous savons qu'il ne sera pas facile de faire adopter cette modification, qu'il faudra des tactiques différentes de celles qu'on utilise actuellement et que le litige devra passer à un autre palier, mais nous croyons qu'il y a une justification pour le faire.

C'est pour cela que ces chiffres sont sur la table: pour montrer à la population et au gouvernement du Canada combien critique cette question peut être dans un seul secteur commercial. Nous ne parlons pas au nom des autres secteurs. Cette question a des répercussions très importantes et nous refusons de croire que les membres d'un gouvernement fédéral pourraient ne pas mettre sur cette question toute l'énergie dont ils disposent, compte tenu de la ruine que prédisent ces offices nationaux à partir des chiffres dont ils disposent.

Si l'on tient en outre compte de l'effet secondaire sur les emplois et les régions de la disparition de l'infrastructure, cela devient un problème majeur et nous estimons que le premier ministre devrait s'impliquer au palier le plus élevé et utiliser tous les atouts dont il dispose—nous croyons qu'il y en a plusieurs—pour régler ce problème. C'est un problème extrêmement grave.

[Texte]

• 1645

When you start talking about market access and some of these other things, sometimes the discussion can get very clinical. What we have to talk about is the viability of family farm operations, and the type of agriculture we are going to have down the road.

We went into with these trade discussions with a very good objective, I think. We had one sector, the grains and oilseeds sector, that was getting beaten up viciously. I am a producer in that sector. It was to deal with that issue and substantively to try to get a recovery in that sector. The other was a clarified Article XI. We don't think that that Canadian position has been met yet. We have put the evidence on the table in the national agencies as to the seriousness of the issue. We are trying to encourage the Prime Minister to take a hands-on approach to this because of the critical nature involved.

Just as a short aside, Mr. Smith mentioned that there were a number of issues within the commodity sectors, taking the base prices for the grains and oilseeds, in which there would be flexibility for program design. I am agreeing with that in general.

There are some commodities even within the grains and oilseeds sector that will have some major problems to be worked out. We would appreciate some flexibility from everybody involved. Soybeans are a prime example in Ontario. With the base years of 1986 to 1988, in effect the numbers I have seen give them next to no flexibility at all for program initiatives. There are some horticultural crops that are in exactly the same situation.

We are not trying to take away from the benefits that are there for some sectors. We would like to be optimistic wherever there is reason for optimism. There sure is reason for pessimism in supply management, and we think the Prime Minister should get involved.

Mr. Althouse: The question of flexibility is one that involves a lot of pressure for your organization and your sister groups. For instance, you mentioned in your opening statement the impact on sugar. That's not one of our large commodities in terms of volume, but it is a very important one.

Are your groups going to have some difficulty protecting sugar, when the juggling starts, if the assistance package might have to come out of an adequate assistance package to keep sugar production in Canada? That may only occur if some other commodities have to take a bit of a faster cut in their domestic supports so that you can meet that domestic requirement.

Mr. Geddes: Mr. Chairman, in response to the question in regard to flexibility and whether we are prepared to see losses in other sectors so that sugar can survive, I think our position has been very clear, and the position of the sugar beet people in Canada has been very clear.

Sugar as an industry in this country makes up about 10% of our domestic consumption. The Canadian government should be prepared to protect that industry and those producers in that industry, and they should have some very special status. It is the same with some of the horticultural products in this country. They should get special consideration in this deal.

[Traduction]

Quand on parle d'accès aux marchés et de certains autres éléments semblables, il arrive que la discussion devienne très clinique. Il nous faut parler de la viabilité des exploitations agricoles familiales et de la forme d'agriculture qui sera la nôtre à l'avenir.

Nous avons entrepris ces discussions commerciales avec un très bon objectif, selon moi. Un secteur, celui des grains et oléagineux, se trouvait en mauvaise posture. Je suis justement un des producteurs de ce secteur-là. Il s'agissait de s'attaquer à ce problème et, en somme, d'essayer d'obtenir la relance de ce secteur. L'autre objectif était la précision de l'article XI. Nous ne croyons pas que cet objectif canadien ait été réalisé. Les organismes nationaux ont fait état des preuves de la gravité du problème. Nous voulons encourager le premier ministre à intervenir personnellement, en raison du caractère crucial du problème.

En passant, monsieur Smith a dit que dans le secteur des denrées, il y avait de nombreuses questions, notamment les prix de base pour les grains et oléagineux, où il y aurait une certaine marge de manoeuvre pour la conception d'un programme. Je suis en général d'accord quant à cela.

Il y a certaines denrées, même dans le secteur des grains et oléagineux, qui présenteront des problèmes importants. Il serait bon que tous les intervenants fassent preuve de souplesse. Le soja est un bon exemple pour l'Ontario. Si les années de base sont de 1986 à 1988, les chiffres que j'ai vu ne donnent guère de marge de manoeuvre pour des initiatives de programme. Certains produits horticoles sont exactement dans la même situation.

Nous ne voulons pas minimiser les avantages qui existent pour certains secteurs. Nous préférons être optimistes chaque fois qu'il y a une raison de l'être. Mais il y a certes motif d'être pessimiste en ce qui concerne la gestion des approvisionnements, et nous croyons que le premier ministre devrait entrer en jeu.

M. Althouse: La question de souplesse implique de graves pressions pour votre organisation et pour vos organisations soeurs. Par exemple, vous avez parlé de l'effet sur le sucre dans votre déclaration d'ouverture. Cette denrée ne comporte pas un très grand volume, mais elle est très importante.

Est-ce que vos groupes vont avoir de la difficulté à protéger le sucre, le moment venu, si l'aide à cette fin doit provenir des sommes nécessaires pour garder la production de sucre au Canada? Il faudrait pour cela que d'autres denrées subissent une coupure quelque peu accélérée de leur soutien intérieur pour que vous puissiez satisfaire à cette exigence intérieure.

M. Geddes: Monsieur le président, en réponse à la question sur la souplesse et à savoir si nous sommes disposés à admettre des pertes dans d'autres secteurs pour que le sucre puisse survivre, je crois que notre position est très claire, de même que celle des producteurs de betteraves à sucre du Canada.

L'industrie du sucre rend compte d'environ 10 p. 100 de notre consommation intérieure. Le gouvernement canadien devrait être en mesure de protéger cette industrie et ses producteurs, et ils devraient avoir un statut très particulier. Il en va de même pour les produits horticoles. Ils devraient bénéficier d'une considération particulière.

[Text]

There is no question that other countries are going to be doing the same thing. In the bilateral discussions that happen during the next two months or so up to Easter, we think the Canadian government should do everything in its power to protect the sugar industry without trading off against other sectors. This deal is not about trade-off; this deal is about protecting Canadian agriculture in every sector and in every way possible.

It is just too important—the aspect of our position that we brought forward to you before—the question of equivalence, where we start to reduce down to a level, where we are prepared to come down at the same level as someone else.

Canadian sugar beet producers do not have the protection that other sugar beet producers in the world have. They should be afforded that as we are drafting our final statements around this deal.

Mr. Althouse: Do those of you who have been close to the negotiations think there is any possibility of using the argument that you have just made for sugar, namely, that each country should have the right to have a minimum domestic production capability—can you use that argument to gain support for the strengthened Article XI 2(c)(i), which is a similar kind of argument? Have there been any diplomatic efforts to try to attract more interest from commodities like sugar, which I understand is fairly sensitive among a number of countries?

• 1650

Mr. Geddes: I cannot see any parallel between the argument for sugar and our supply-managed commodities. We produce enough sugar to meet 10% of our domestic market. We are as efficient as any other producer in the world but we have absolutely no sugar policy in this country, a circumstance quite different the other major sugar consumption and producing areas of the world.

The supply-managed sector is living within a GATT rule at this point, although there is a need for clarification of Article XI 2(c)(i). I think the argument for supply management is clear and it's been put forward very well not only by the Canadian Federation of Agriculture but by other agencies. It's a fundamental part of the our agricultural policy in Canada. It's living inside of the GATT allowance at this time and it does not need the special status argument that sugar does.

Mr. Althouse: The point I was trying to make is that Canada is the only country that has a particular supply-managed system. You have to find at least four or five really big players who are attracted to some of those same arguments. They're using similar arguments to protect sugar in places like the United States, for instance.

On the question of dumping and access, it seems to me that some of the analysis coming from here and there—I think it's mostly American but I picked up some Canadian as well—sometimes leaves the impression that the requirements

[Translation]

Il ne fait aucun doute que d'autres pays font la même chose. Dans le cadre des entretiens bilatéraux qui auront lieu au cours des deux prochains mois, jusqu'à Pâques, nous estimons que le gouvernement canadien devrait faire tout en son pouvoir pour protéger l'industrie du sucre sans faire de compromis avec d'autres secteurs. Il ne s'agit pas de faire des compromis, mais de protéger l'agriculture canadienne dans tous les secteurs et de toutes les façons possible.

C'est vraiment trop important—l'aspect de notre position que nous vous avons présenté auparavant—la question de l'équivalence, de la réduction à un certain niveau, fait que nous soyons prêts à descendre au même niveau que quelqu'un d'autre.

Les producteurs canadiens de betteraves à sucre ne jouissent pas de la même protection que leurs homologues du reste du monde. Il faudrait la leur accorder dans la rédaction de nos déclarations finales.

M. Althouse: Est-ce que ceux d'entre vous qui ont été près des négociations estiment qu'il est possible d'utiliser l'argument que vous venez de présenter à l'égard du sucre, c'est-à-dire que chaque pays devrait avoir le droit de conserver une capacité minimum de production—pouvez-vous utiliser cet argument en faveur du renforcement de l'alinéa XI 2c)(i), qui repose sur un argument du même genre? Y a-t-il eu des efforts diplomatiques pour tenter de susciter davantage d'intérêt à l'égard de denrées comme le sucre, qui, si je ne m'abuse, est un point sensible pour beaucoup de pays?

M. Geddes: Je ne vois aucun parallèle entre l'argument en faveur du sucre et nos propres denrées soumises à la gestion des approvisionnements. Nous produisons suffisamment de sucre pour répondre à la demande de 10 p. 100 de notre marché intérieur. Nous sommes aussi efficaces que tout autre pays producteur, mais nous n'avons absolument aucune politique du sucre, ce qui est bien différent de la plupart des autres pays du monde qui sont d'importants consommateurs et producteurs de sucre.

Le secteur qui fait l'objet de la gestion de l'offre respecte actuellement la règle du GATT, bien qu'il y aurait lieu de préciser l'alinéa XI 2c)(i). J'estime que l'argument en faveur de la gestion des approvisionnements est clair et qu'il a été très bien présenté, non seulement par la Fédération canadienne de l'agriculture, mais aussi par les autres offices de commercialisation. C'est un élément fondamental de la politique agricole du Canada. À l'heure actuelle, nous respectons la règle du GATT et il n'est pas nécessaire d'invoquer du statut particulier comme dans le cas du sucre.

M. Althouse: Ce que je voulais dire, c'est que le Canada est le seul pays à avoir un système de gestion des approvisionnements. Il nous faut trouver au moins quatre ou cinq intervenants de taille, qui soient sensibles à certains de ces arguments. On utilise des arguments du même genre pour protéger le sucre dans des pays comme les États-Unis, par exemple.

Sur la question du dumping et de l'accès, il me semble que certaines des études en provenance d'un peu partout—surtout des États-Unis, je crois, mais aussi certaines études canadiennes—donnent parfois l'impression que les exigences

[Texte]

in the Dunkel paper... I think the words are "force the Europeans to reduce the amount of product they can offer for sale". Is there any such direct wording or are these simply assumptions being made by some of the negotiating countries? Is there something that will stop the Europeans? In spite of what some of us might think of them, they are extremely efficient grain producers who are not going to change their technology just because the rules change any more than western Canadian farmers change their production technology just because the price of wheat dropped to \$2.

Is there something like that in the wording that will bring that effect, or is it just some wheat producers in the United States dreaming that this is in there?

Mr. Gordon Pugh (Manager, Economics and Policy Analysis, Prairie Pools Inc.): If I understood the question correctly, it was whether there is anything explicit in the Dunkel text that would put some type of discipline on the European surplus production support system.

I think there are two responses to that—as we understand the Dunkel text and as it has been explained to us—and two manners in which exactly that sort of discipline would be introduced. The first is that they would be subjected to the same type of disciplines on domestic subsidies as we would. These involve specifications of what are called permissible green programs. Those that are not considered to be green programs would be classified in a category where they are subjected to the 20% cap over 1986–88 average expenditures, just as we would be on those programs.

Second, as you know, domestic prices in the European Community are well above world prices, certainly above the prices of the fish-and grain-exporting countries, and their export restitution program is designed to make their product, a higher-priced product, competitive on world markets. If those export subsidies are subjected to the disciplines that we understand are contained in the Dunkel text, they will obviously not be able to export as much product onto the world market. That means they will either have to store that commodity—if they don't reduce their production levels, they will have to dispose of that product internally somehow—or they will have to modify their domestic subsidy programs so that they don't generate those surpluses. So we see some direct reference to disciplines on excess production in Europe, and some indirect ones.

• 1655

The Chairman: Thank you. I think we should consider that this meeting will end about two hours after it started. Is there any major problem with that from your end?

Mr. Wilkinson: No, we have enough to last till the end.

[Traduction]

du document Dunkel—je crois que les termes exacts ont forcé les Européens à réduire le montant d'un produit qu'ils peuvent offrir en vente. Y a-t-il un libellé de ce genre, ou ne s'agit-il que d'hypothèses formulées par certains pays participant aux négociations? Y a-t-il quelque chose qui puisse arrêter les Européens? Malgré ce que certains de nous peuvent en penser, ce sont des producteurs de céréales extrêmement efficaces qui ne vont pas modifier leur technologie uniquement parce que les règles ont changé, non plus que les agriculteurs de l'Ouest canadien ne vont changer leur technologie de production rien que parce que le prix du blé a chuté à 2\$.

Y a-t-il un libellé qui aura cet effet, ou s'agit-il simplement de certains producteurs de blé des États-Unis qui rêvent qu'il en est ainsi?

M. Gordon Pugh (directeur, Analyse de l'économie et des politiques, Prairie Pools Inc.): Si j'ai bien compris la question, il s'agit de savoir si le document Dunkel contient un élément explicite susceptible d'imposer une certaine discipline au système européen d'aide à la production excédentaire.

Je crois qu'il y a deux réponses à cela—selon notre interprétation du document Dunkel et selon les explications qui nous ont été données, et deux façons d'imposer précisément cette sorte de discipline. La première est que les Européens seraient soumis au même genre de discipline que nous pour ce qui est des subventions intérieures. Il faudrait préciser ce que l'on appelle les programmes verts autorisés. Les programmes qui ne sont pas considérés comme des programmes verts seraient soumis au plafond de 20 p. 100 par rapport aux dépenses moyennes de 1986–1988, tout comme nous.

Deuxièmement, comme vous le savez, les prix intérieurs dans la Communauté européenne sont bien supérieurs aux prix mondiaux, en tout cas supérieurs aux prix du poisson et aux prix des pays exportateurs de céréales, et leur programme de restitution à l'exportation a pour but de rendre un produit, dont le prix est plus élevé, concurrentiel sur les marchés mondiaux. Si ces subventions à l'exportation sont soumises aux restrictions que comportent, selon nous, le document Dunkel, les Européens ne pourront manifestement pas exporter la même quantité vers les marchés mondiaux. Cela signifie qu'ils devront soit entreposer cette denrée—s'ils ne réduisent pas leur niveau de production, il leur faudra disposer de ce produit d'une façon ou d'une autre à l'intérieur du pays—ou ils devront modifier leur programme de subventions intérieures de façon à ne pas produire de surplus. Il y a donc une motion indirecte d'une certaine discipline quant à la production excédentaire en Europe, et certaines motions indirectes.

Le président: Merci. Je crois que nous devrions supposer que la réunion se terminera environ deux heures après l'ouverture. Y voyez-vous de gros inconvénients?

M. Wilkinson: Non, nous avons ce qu'il nous faut pour durer jusqu'à la fin.

[Text]

Mr. Porter (Medicine Hat): I welcome all of you to the committee today. As you know, this committee, certainly in the past week or so since the House has resumed, has spent a considerable amount of time dealing with these issues. We met with officials early this week. The debate has been on in the House.

In listening to those who appeared before the committee and to arguments made within the House, we tried to... I think the other day the officials were trying to list the strengths and weaknesses of the Dunkel proposal. We seem to get a pretty long list on the side of weaknesses, at least from those of you we are hearing from. I don't think the government position has changed, nor has that of members on the committee. We seem to be getting some mixed signals that there has been a change.

Given the broad range of things we are dealing with, Mr. Schmitt did indicate some positive aspects as far as the grain sectors are concerned. I've talked to other commodity groups that have indicated this as well. We are dealing with, I guess, 108 nations that are going to have to come to some type of agreement, yet it looks like the negative side of this, if all the facts you have provided us with—and I certainly don't question them—if they were to come to fruition, is there enough in the Dunkel proposal that we can salvage something? Can we get enough changes? I gather that for supply management, neither the status quo nor any other shifts, certainly to tariffication, are an option. We don't have options there.

Mr. Schmitt, you've suggested that should there be some type of agreement, we could make some changes afterwards. We've looked at the categories, the green category where there are provincial and federal programs that fall into some of those areas, and some can be shifted afterwards.

What I'm really asking any of you is if you think we can come up with a doable proposal knowing what is out there. Mr. Crawford, you talked about some recommendations. I started to make a list and I think you said that we have to maintain our position. We have some allies in the GATT—not a lot. I think you listed four or five and that's about what there is, probably for a variety of reasons. Certainly, Japan has a concern about rice that is different from ours.

The other recommendation you've come up with is about the Prime Minister. Mr. Wilkinson, you said he had some cards available to him. I think he has indicated that he is willing to meet with some of the other leaders at that level.

Where do you think we go? What are the recommendations we can come up with? If you were sitting where we are, what would you say? What would you like us to do? Is the situation so drastic in some of those areas that it's not feasible to come out with an agreement that's going to be of enough advantage to other areas that feel they could benefit from this? I guess we're looking for your advice.

[Translation]

M. Porter (Medicine Hat): Je vous souhaite à tous la bienvenue. Comme vous le savez, ce comité, en tout cas au cours des derniers huit jours, soit depuis la reprise de la session, a consacré beaucoup de temps à ces problèmes. Nous avons rencontré des fonctionnaires plus tôt cette semaine. Il y a un débat à la Chambre.

En écoutant ceux qui ont comparu devant le comité et les arguments avancés à la Chambre, nous avons tenté de... Je crois que l'autre jour les fonctionnaires ont voulu dresser la liste des points forts et des points faibles de la proposition Dunkel. La liste des points faibles semble assez longue, du moins celle qui a été dressée par ceux que nous avons entendus. Je ne crois pas que la position du gouvernement ait changé, non plus que celle des membres du comité. Il paraît qu'il y aurait eu des indications contradictoires selon lesquelles il y aurait eu un changement.

Étant donné toute la gamme des sujets dont nous traitons, M. Schmitt a bien dit qu'il y avait des aspects positifs en ce qui concerne le secteur des céréales. J'ai parlé à des groupes d'autres secteurs qui ont abondé dans le même sens. Il y a je crois 108 pays qui vont devoir en venir à une entente quelconque, et pourtant il semble que l'aspect négatif, tous les faits que vous nous avez communiqués—et je ne les mets nullement en doute—si tout cela devait se produire, y a-t-il dans la proposition Dunkel quelque chose que nous puissions récupérer? Pouvons-nous obtenir des changements suffisants? Je crois comprendre que pour ce qui est de la gestion des approvisionnements, ni le statu quo ni aucune autre formule, en tout cas pas la tarification, ne constitue une option utile. Nous n'avons pas d'options à cet égard.

Monsieur Schmitt, vous avez laissé entendre que s'il y avait un accord quelconque, nous pourrions faire des changements par la suite. Nous avons examiné les catégories, la catégorie verte où il y a des programmes provinciaux et fédéraux qui appartiennent à certains de ces secteurs, et il pourrait y avoir des déplacements par la suite.

Ce que je vous demande, en somme, c'est si vous croyez qu'il serait possible d'en arriver à une proposition réalisable, compte tenu de la situation. Monsieur Crawford, vous avez parlé de recommandations. J'ai commencé à dresser une liste et je crois que vous avez dit qu'il nous faut maintenir notre position. Nous avons des alliés au GATT, même s'ils sont peu nombreux. Vous en avez énuméré je crois quatre ou cinq, et ce sont les seuls, pour diverses raisons, sans doute. En tout cas, l'intérêt du Japon en ce qui concerne le riz est différent du nôtre.

L'autre recommandation que vous avez formulée concerne le Premier ministre. Monsieur Wilkinson, vous avez dit qu'il a certains atouts en mains. Je crois qu'il a dit qu'il disposé prêt à rencontrer certains des autres dirigeants à ce palier.

D'après vous, où allons-nous? Quelles sont les recommandations que nous pouvons formuler? À notre place, que diriez-vous? Qu'est-ce que vous voudriez que nous fassions? La situation est-elle si grave dans certains de ces domaines qu'il est impossible d'arriver à une entente procurant des avantages suffisants dans d'autres domaines? Je suppose que nous vous demandons conseil.

[Texte]

[Traduction]

• 1700

Mr. Wilkinson: I'll make an opening comment. Other people may wish to follow.

I think there are two key players that have to give the nod before anything is going to be changed in this Dunkel. . . It's going to be the U.S. and it's going to be the EEC. I know there are 108 countries, but I think if we can get the agreement of those two bodies for some changes, then there will be the possibility of those. . .

That's why the suggestion has been made by the national agencies and CFA that the Prime Minister get involved directly with the heads of those two groups to try to explain the serious ramifications that are here for sectors of the agriculture economy and how critical it is that that be sorted out.

We appreciate that there are really no countries that use supply management as we do. Therefore, it is difficult for some of these countries to understand how the system can work so well for those commodities. The producers are saying that all the problems within those commodities can be sorted out. They are willing to sort them out, as has been seen by the second generation in supply management.

So they still view that they have a very good system that can go under some transformations and be good for years to come. We know it will be difficult to convince them of that, but we think the possibility exists. We do not want our trade negotiators or our politicians, our Cabinet ministers, and the Prime Minister to lose sight of the fact that there is still some time left, that a hands-on approach can be made. Who knows what can be sorted out?

If we can sort out a cost agreement in the eleventh hour over a box of Kentucky Fried Chicken, God only knows we can do the same thing over supply management—over whatever, pizza.

But the possibility exists. Somebody has to be willing to call the meeting and somebody has to go in and play some power politics. Somebody has to believe in it as much as we do and appreciate the ramification as being as critical as we think it is, to be willing to play those cards. We think it's time.

We're not the politicians. We can't answer the question of what the government of the day should do if this happens or that happens. All we're saying is what we need for an agricultural community. We're getting a bit tired of phasing down, phasing down, phasing down all the time. . . having the competitive spirit to win another war with another hand behind your back.

We think this is extremely important. We think there's a possibility if we get right at it. If anyone else wants to make a comment, fine.

The Chairman: Maybe some of the others will.

Mr. Geddes: I would like to make a very brief comment, Mr. Chairman, to the question.

M. Wilkinson: Je vais faire une remarque liminaire que d'autres voudront peut-être compléter.

Je pense que deux grands participants devront donner leur consentement pour que cette proposition Dunkel soit modifiée. . . Il s'agit des États-Unis et de la CEE. Je sais qu'il y a 108 pays, mais je crois que si nous pouvons obtenir que ces deux grands participants acceptent des changements, il sera possible que ceux. . .

C'est pourquoi les organismes nationaux et la Fédération canadienne de l'agriculture ont proposé que le premier ministre communique avec les dirigeants de ces deux groupes afin de pouvoir expliquer les graves répercussions sur certains secteurs de notre économie agricole et l'importance cruciale de régler ces questions.

Nous savons qu'aucun pays n'a recours à la gestion des approvisionnements exactement comme nous. Il est donc difficile pour certains autres pays de comprendre comment ce système peut si bien fonctionner pour ces produits-là. Les producteurs affirment que tous les problèmes que posent ces produits peuvent être réglés. Ils sont disposés à les régler, comme l'a démontré la deuxième génération de mécanismes de gestion des approvisionnements.

Ils pensent donc encore qu'ils disposent d'un très bon système, qui peut être transformé et donner de bons résultats pendant longtemps. Nous savons qu'il sera difficile de les en convaincre, mais nous croyons que cela est possible. Nous ne voulons pas que nos négociateurs commerciaux, ni nos politiciens, nos ministres et le premier ministre oublient qu'il reste encore du temps, qu'on peut agir concrètement. Qui sait ce qui peut être réglé?

Si nous pouvons obtenir une entente de la onzième heure sur les coûts autour d'un plat de poulet frit à la Kentucky, Dieu sait si nous pouvons faire la même chose à propos de la gestion des approvisionnements, autour d'une pizza, par exemple.

Donc, cela pourrait se faire. Quelqu'un doit être disposé à convoquer les parties et quelqu'un doit entrer dans le jeu et exercer son pouvoir politique. Quelqu'un doit y croire autant que nous et comprendre que les répercussions sont aussi cruciales que nous le pensons, afin de pouvoir jouer ces cartes. Nous pensons qu'il est encore temps.

Nous ne sommes pas des politiciens. Nous ne pouvons dire ce que le gouvernement actuel devrait faire en telle ou telle circonstance. Tout ce que nous disons c'est que nous avons besoin d'une communauté agricole. Nous sommes un peu fatigués des réductions interminables. . . fatigués d'avoir l'esprit qu'il faut pour gagner une autre guerre et de sentir nos mains liées.

Nous pensons que c'est extrêmement important. Nous pensons qu'il est possible de réussir. Si quelqu'un d'autre veut faire des commentaires, libre à lui.

Le président: D'autres le feront peut-être.

M. Geddes: Je voudrais commenter très brièvement la question, monsieur le président.

[Text]

First of all, it's our responsibility during this negotiation representing farmers to make sure pieces of this deal that we aren't comfortable with, that we don't think serve farmers well, are pointed out. So obviously politicians will be barraged with those things that are seen as bad in the Dunkel document. You understand that perfectly well.

As farmers, we're not good at telling you when you're doing good stuff, and we apologize for that. What we're saying is that now is not the time to be measuring the good against the bad in what you see in Dunkel. Dunkel is not complete as far as the Canadian offer goes.

What we're asking you to do is what Mr. Wilkinson has suggested, to instruct the Prime Minister, and every resource that we have in this country, to go back and conclude a document that is acceptable and that does solve some of the problems in the sectors that aren't covered in the current Dunkel document. When we put it on a scale, we want it to look much more positive than you're indicating it looks today.

The Chairman: Does anyone wish to respond? It's Mr. Porter's time and he may wish to go to another question.

Mr. Porter: I can appreciate your position on that. I think if you're talking at that level we are going to get it from the other side too. I'm sure the pressure is on the leadership. Certainly it would not appear that the farm community in those EEC countries is very happy over the proposals there.

So I am guessing that no matter what level we are dealing with, there will have to be those trade-offs. Whether it's the export subsidy level that we have it at, the 36% over that period of time, or the domestic subsidy, I'm sure the pressure will work that way as well.

• 1705

On the impact analysis, we discussed this yesterday morning with the supply-managed groups. I didn't stay quite till the end. Maybe some of you were there. I don't know whether we're getting some mixed signals. I think in this case it should be worked out in conjunction with the industry, with officials from government, to come up with that proposal. There seemed to be a concern that if that was done it signalled that perhaps we were looking at a fall-back position rather than trying to assess what we think the actual impact would be.

I gather you would be supportive of any type of clarification we could do through an impact study. I would hope that it would be in conjunction with the commodity sectors or the organizations involved. And that wouldn't send out that signal, either within Canada or to other countries, that we were backing off and taking a look at something else.

Mr. Wilkinson: The impact analysis that CFA asked for a number of weeks ago was not in relationship to supply management only. It was the overall Dunkel paper, that if it came into existence as drafted, what would that mean by

[Translation]

Premièrement, il nous incombe, au cours des négociations actuelles, de représenter les agriculteurs pour nous assurer de faire ressortir les aspects de l'entente avec lesquels nous ne nous sentons pas à l'aise, les aspects qui, selon nous, ne servent pas bien les intérêts des agriculteurs. De toute évidence, les politiciens vont être bombardés de questions sur les aspects considérés néfastes dans le rapport Dunkel. Vous le comprenez très bien.

À titre d'agriculteur, nous n'arrivons pas bien à vous dire que vous faites du bon travail quand vous faites du bon travail et nous vous prions de nous en excuser. Mais il ne s'agit pas maintenant de mesurer ce qui est bien et ce qui est mal dans le rapport Dunkel. Ce rapport n'est pas complet en ce qui concerne l'offre canadienne.

Nous vous demandons de faire ce qu'a proposé M. Wilkinson, c'est-à-dire de demander au premier ministre et à toutes les personnes-ressources que nous avons au pays, de retourner à la table et de conclure une entente acceptable qui règle certains problèmes dans les secteurs non visés par le rapport Dunkel actuel. Lorsque tous les éléments se retrouvent dans la balance, nous voulons qu'elle soit beaucoup plus positive que ce que vous avez indiqué aujourd'hui.

Le président: Quelqu'un voudrait-il répondre? Je cède la parole à M. Porter qui voudra peut-être poser une autre question.

M. Porter: Je peux comprendre votre position à ce sujet. Je pense que s'il y a des discussions, l'autre partie fera de même. Je suis certain que des pressions s'exercent sur les dirigeants. Il n'y a pas du tout l'air que les agriculteurs des pays de la CEE sont en faveur de ces propositions.

Je dirais donc que peut importe le niveau auquel se feront les discussions, il faudra faire des compromis. Que ce soit le niveau des subventions à l'exportation, les 36 p. 100 au fil de cette période ou les subventions internes, je suis certain que des pressions s'exerceront également dans ce sens.

Nous avons discuté hier matin de l'analyse des incidences en compagnie des groupes de la gestion des approvisionnements. Je ne suis pas resté jusqu'à la fin. Certains d'entre vous y étiez peut-être. Je ne sais pas si nous recevons des signaux contradictoires. Dans ce cas, je pense qu'il faudrait collaborer avec l'industrie, avec les fonctionnaires, pour arriver à une proposition. On semblait craindre qu'une telle attitude laisse l'impression que nous cherchons peut-être une position de rechange au lieu d'essayer d'évaluer les incidences réelles.

Je crois comprendre que vous appuyeriez tout type d'éclaircissement que nous pourrions obtenir par une étude sur les incidences. J'espère qu'elle s'effectuerait de concert avec les secteurs de produits ou les organismes visés. Et qu'elle ne donnerait pas l'impression, chez nous ou dans d'autres pays, que nous reculons et que nous examinons autre chose.

M. Wilkinson: L'analyse des incidences demandée par la FCA il y a quelques semaines ne touchait pas seulement la gestion des approvisionnements. Elle portait sur l'ensemble du rapport Dunkel, sur ses incidences, s'il était appliqué tel

[Texte]

region, by commodity, and some of those other areas? There are major, major concerns expressed in the Atlantic region or where I live in northern Ontario that without part of the infrastructure in place, one could draw a conclusion fairly easily that there won't be much left.

Where I live there are 100 and some dairy producers and about 100 other types of farms. Without that dairy industry there, if in fact the numbers shake out the way they are, it's hard to imagine there'll be a farm machinery dealership left, that there'll be a feed elevator, that there'll be a whole bunch of other things.

It wasn't just supply management analysis; it was all of them, and in relationship to what will be the recovery of the grain prices if in fact this comes into being. I just wanted to make that clear.

With the time being the way it is now, at some point I'm not sure whether you lose the effectiveness of an impact analysis as time keeps rolling on. People are going to be tabling offers here in a few days. I shouldn't speak for the supply-managed people, but at some point you do start to. This request was a while ago. We assumed that the analysis had been done and that was the basis on which some of the statements were being made in the press. We were basically asking that to be shared with us, because if they could make a comment to the supply-managed people that you're too pessimistic with your analysis, we assumed that was based on the fact they had other analyses. We thought it was all done, that it could be released to us and we could see the basis of their statements. But I'll leave it at that.

Mr. Harvard (Winnipeg St. James): First, a short observation before I get to my questions. There appears to be agreement right across the spectrum, and this includes the government, that Canada, for the sake of supply management, needs strengthening and clarification of Article XI. No question there. But there appears to be a wide disagreement on strategy.

With respect to the Dunkel report, it's quite obvious that supply management groups in this country feel threatened, have made their own preliminary analysis, and have told the Canadian public, including taking out newspaper ads, that the supply management system would be pretty well wiped out. That appears to be your strategy of telling Canadians what would happen and to solicit their support.

Now, what is the government strategy? The government says that it's certainly behind you in trying to get a strengthening of Article XI. But the government seems to be quite silent about the possible horrendous effects on supply management. You've already said, Mr. Wilkinson and Mr. Doyle, that the government has said that your analysis is too negative.

[Traduction]

quel, selon les régions, les produits et certains autres domaines. On craint très très fortement dans la région de l'Atlantique ou chez moi, dans le nord de l'Ontario, que sans une partie de l'infrastructure, on puisse conclure qu'il ne restera plus grand-chose.

Il y a chez moi une centaine de producteurs laitiers et une centaine d'autres types de fermes. Sans l'industrie laitière, si elle est vraiment secouée comme elle paraît l'être actuellement, il est difficile d'imaginer qu'il y aura encore un vendeur de machines agricoles, qu'il y aura un silo à grains fourragers, ou encore bien d'autres choses.

Ce n'était pas une simple analyse de la gestion des approvisionnements; c'était une analyse de tous les facteurs par rapport au redressement futur des prix des céréales, s'il se matérialise. Je voulais simplement que ce soit clair.

Je ne sais pas si une analyse des incidences perd de son efficacité avec le temps. Des gens déposeront leurs offres ici dans quelques jours. Je ne devrais pas parler de ceux qui font partie du secteur de la gestion des approvisionnements, mais à un moment donné il a bien fallu le faire. Cette demande a été présentée il y a un certain temps déjà. Nous avons supposé qu'une analyse avait été effectuée et que certaines déclarations dans la Presse se fondaient sur cette analyse. Nous avons essentiellement demandé qu'on nous en communique les résultats, parce que s'ils pouvaient déclarer aux gens du secteur de la gestion des approvisionnements que leur analyse était trop pessimiste, nous avons supposé qu'ils en avaient d'autres. Nous avons pensé que tout avait été fait, que les résultats pouvaient nous être communiqués et que nous pouvions voir le fondement de leurs déclarations. Mais je m'en tiendrai là.

M. Harvard (Winnipeg St. James): Premièrement, une brève observation, avant de poser mes questions. Tous semblent convenir, et cela inclut le gouvernement, que le Canada a besoin de faire renforcer et éclaircir l'article XI aux fins de la gestion des approvisionnements. Cela ne fait aucun doute. Mais on semble diverger grandement d'opinion sur la stratégie à adopter.

En ce qui concerne le rapport Dunkel, il est bien évident que les groupes de la gestion des approvisionnements au pays se sentent menacés, qu'ils ont effectué leur propre analyse préliminaire et ont déclaré au public canadien, notamment par des annonces dans les journaux, que le système de gestion des approvisionnements disparaîtrait pour ainsi dire complètement. Vous semblez avoir adopté comme stratégie d'informer les Canadiens de ce qui arriverait et de demander leur appui.

Quelle est la stratégie du gouvernement? Le gouvernement affirme qu'il vous appuie sans réserve pour essayer d'obtenir un renforcement de l'article XI. Mais il semble muet quant aux effets désastreux possibles sur la gestion des approvisionnements. Vous avez déjà déclaré, monsieur Wilkinson et monsieur Doyle, que le gouvernement trouve votre analyse trop négative.

[Text]

We had officials before this committee a couple of days ago, and again in the House yesterday the government was more than happy to talk about consequences of Dunkel on, say, the grains industry. But when it comes to supply management, not a word, not a discouraging word. All it says is, we want strengthening and clarification of Article XI. There is obviously a difference in strategy.

[Translation]

Nous avons entendu des fonctionnaires nous dire ici-même il y a quelques jours et à la Chambre hier encore, que le gouvernement a été plus que ravi de parler des conséquences de la proposition Dunkel sur l'industrie des céréales, par exemple. Mais en ce qui concerne notre système de gestion des approvisionnements, on n'en parle même pas; on ne dit rien qui pourrait décourager les autres. On se contente de dire qu'on souhaite le renforcement et l'éclaircissement de l'article XI. Il y a manifestement une différence de stratégie.

• 1710

The government doesn't even want to whip up public opinion in support of its cause to strengthen and clarify Article XI. Would you appreciate the Prime Minister enlisting Canadian support for this particular cause?

Le gouvernement ne veut même pas trop animer l'opinion publique en faveur du renforcement et de l'éclaircissement de l'article XI. Aimerez-vous que le premier ministre cherche à s'assurer le concours de la population canadienne dans cette cause?

Mr. Wilkinson: As Prime Minister I'm not sure he needs to ask for support for this cause. I just assume that as a Prime Minister if he wants to have a meeting with Mr. Bush and the head of the EEC he just makes a telephone call. I presume I know where you're going with your questioning, but I think the government has the authority to intervene at whatever level it wants to support the agriculture community, and only you in the House, and we as we travel around, can ask why that hasn't happened to date to the degree we think is required because of the seriousness of the issue.

M. Wilkinson: Eh bien, je ne suis pas sûr que le premier ministre ait à demander la concours de la population canadienne dans cette cause. À titre de premier ministre, s'il souhaite rencontrer M. Bush ou le président de la CEE, il n'a qu'à passer un coup de fil. Je comprends bien le sens de votre question, mais j'estime que le gouvernement a le pouvoir d'intervenir à tous les niveaux pour soutenir la communauté agricole. Alors, c'est à vous à la Chambre des communes et à nous, à mesure que nous parcourons ce pays, à nous demander pourquoi il n'y a pas eu jusqu'ici une intervention suffisante, d'après nous, vue la gravité de la situation.

Mr. Harvard: The government says it hasn't done an impact study. The government is not stupid. These negotiations have been going on literally for years. Tariffication is not new. Supply management is not new. We are not talking about some new science here. Do you think, Mr. Wilkinson, the government has no idea of the impact of Dunkel on supply management in this country? Is the government in the dark?

M. Harvard: Le gouvernement maintient qu'il n'a pas fait d'étude de l'incidence des changements proposés. Mais le gouvernement n'est pas bête. Ces négociations se poursuivent depuis quelques années déjà. La tarification n'est pas quelque chose de nouveau, ni la gestion des approvisionnements. Il ne s'agit donc pas d'une nouvelle science. Croyez-vous vraiment, monsieur Wilkinson, que le gouvernement ignore l'éventuelle incidence des propositions Dunkel sur le régime canadien de gestion des approvisionnements? Est-ce vraiment possible?

Mr. Wilkinson: These questions are very tempting for somebody like myself to get involved in discussing, but I have to show restraint today. I'm leading the delegation. I assume that some analysis has been done at some level.

M. Wilkinson: Écoutez, je suis vraiment tenté d'approfondir la question avec vous, mais je dois faire preuve de modération aujourd'hui, étant donné que je suis le chef de notre délégation. Mais pour vous répondre, je présume qu'on a tout de même fait certaines analyses.

Mr. Harvard: Ah!

M. Harvard: Ah!

Mr. Wilkinson: Well, I assume. I don't know within which department and to what extent, but I can't imagine that there would be no analysis done on any sectors as to outcomes. In fairness, and I just want to be fair for a second, it is hard to have direct equations. I get disappointed at times, quite frankly, where agriculture policy in the last few years—it appears it will continue into the future—seems to be getting made more and more outside the country with trade negotiations than inside the country. I think that is what people are very, very concerned about in the agriculture community.

M. Wilkinson: En tout cas, je le suppose. Je ne sais pas dans quel ministère ni dans quelle profondeur, mais je ne peux pas croire qu'on a pas cherché à analyser l'incidence de ces changements sur un certain nombre de secteurs. Mais pour être juste—et je tiens à l'être pendant une seconde ou deux—on peut difficilement connaître d'avance la véritable incidence de ces changements. Par contre, j'avoue que de temps en temps, je suis très déçu de constater à quel point la politique agricole au cours des dernières années—et cette tendance va certainement se poursuivre à l'avenir—semble être élaborée à l'extérieur du pays dans le contexte de négociations commerciales. Je pense que c'est justement cela qui préoccupe profondément la communauté agricole.

[Texte]

Everybody is not getting involved in this only because of supply management. I think it is an issue in relationship to the commitment of the federal government, and that includes all parties, to agriculture. Supply management is a very, very focused issue. If you can trade away supply management in international trade, and fundamentally change the agriculture policy and fabric that we do have, what is sacrosanct? What do we have to look forward to as agriculture producers, and what security do we have anywhere? That's not talking of any political party. That's talking of governments in general. I think it's a very, very serious issue, and I'll leave it at that.

Mr. Harvard: What would be the impact of the Dunkel proposals on prairie grain prices for export?

Mr. Geddes: Mr. Chairman, that's difficult to predict because Dunkel has no effect on weather or markets to a great extent. But from a strictly marketing standpoint, if the status quo were held it would have the effect, as I understand the document, of reducing the amount of tonnage of cereal grains that the European Community could subsidize. It would have the effect of limiting the amount of Export Enhancement Program the Americans could use. With those two players limited to some extent to what they could do in the export arena with cereal grains, the price should theoretically rise, and I would hope that would be the case.

M. Larrivée (Joliette): Monsieur le président, je vais m'exprimer en français et tâcher de le faire de façon non partisane.

• 1715

Je suis extrêmement déçu de la tournure de la dernière intervention de mon collègue qui politise le problème qu'on vit actuellement. Il ne le prend peut-être pas au sérieux. On peut s'amuser avec cela, mais on a un problème majeur qui est loin d'être dû à des politiques du gouvernement canadien. On vit dans un monde en plein changement où le commerce entre les pays se pratique de plus en plus. On a un choix: ou bien fermer nos frontières, nous renfermer sur nous-mêmes et étouffer, ou bien être un acteur important dans le commerce international. Ceci, bien sûr, crée toutes sortes de problèmes.

Je suis de la province de Québec. Je n'ai pas besoin de vous dire que tout l'aspect des offices de commercialisation est extrêmement important et qu'on travaille d'arrache-pied pour protéger nos producteurs, tant au Québec que dans les autres provinces.

Encore une fois, je suis déçu de l'attitude de certains parlementaires et de certaines personnes de l'industrie alimentaire. Vous dites: On demande que le premier ministre s'implique. Vous dites cela comme si le premier

[Traduction]

Si les gens protestent, ce n'est pas uniquement à cause de notre régime de gestion des approvisionnements. Cela concerne également l'engagement du gouvernement fédéral, et de tous les partis politiques, envers l'agriculture. La question de la gestion des approvisionnements est une question bien précise. Mais si l'on peut sacrifier ce régime dans le contexte des négociations commerciales internationales, et en ce faisant, modifier profondément la politique agricole et le mode de vie de nos producteurs, on doit se demander s'il reste encore quelque chose de sacré? Quel est notre avenir en tant que producteur agricole, et quelle sécurité va-t-on nous offrir? Et là, je ne parle pas d'un parti politique en particulier, mais plutôt des gouvernements en général. Pour moi, c'est une question très grave, mais je m'arrêterai là.

M. Harvard: Et quelle serait l'incidence des propositions Dunkel sur les prix des céréales destinées à l'exportation?

M. Geddes: Eh bien, monsieur le président, c'est difficile à dire, car il y a d'autres facteurs, comme le temps ou les marchés, où leur effet est plus ou moins nul. Mais du point de vue strictement de la commercialisation, si l'on maintenant le statu quo, d'après ce que j'ai pu comprendre en lisant ce document, le tonnage de céréales que pourrait subventionner la communauté européenne serait moins élevé. Autrement dit, les mesures envisagées auraient pour effet de limiter l'application du programme de subvention aux exportations dont profitent les producteurs américains. Si les possibilités de subventionnement des céréales destinées à l'exportation étaient limitées, dans le cas de ces deux pays, le prix devrait normalement augmenter, et ce serait également mon espoir.

Mr. Larrivée (Joliette): Mr. Chairman, I intend to make my comments in French and to be as non partisan as possible.

I must say I am very disappointed by the comments my colleague just made, because he seems intending on politicising our current dilemma. Perhaps he does not really take it seriously. And although some people may see it as a frivolous issue, we are in fact facing a major problem which has nothing whatsoever to do with the policies of the Canadian government. The world we live in is undergoing profound changes and it's a world of increasing international trade. We have the choice of closing our borders, turning inwards and perhaps suffocating in the process, or becoming important players as far as international trade is concerned. That, of course, creates all sorts of difficulties.

I am from the province of Quebec. There is no need for me to tell you just how important the marketing boards are to us and how hard we're working to protect our producers, both in Quebec and in the other provinces as well.

Once again, I am very disappointed by the attitude of some parliamentarians and certain representatives of the food industry. You say: we want the Prime Minister to get involved. You say that as though the Prime Minister were

[Text]

ministre se tenait à l'écart du problème qu'on vit actuellement. Or, à la période de questions, à plusieurs reprises, on a vu le premier ministre indiquer à la population canadienne les démarches qu'il a faites et qu'il a l'intention de faire pour protéger nos agriculteurs, particulièrement ceux qui sont régis par les offices de commercialisation.

Je trouve votre démarche regrettable à un moment où les Canadiens, de tous les partis politiques, n'ont aucune raison de se chicaner ou d'essayer d'aller chercher certains avantages particuliers.

Les gens à qui on doit faire face ne sont pas à l'intérieur du pays. Ils sont à l'extérieur. On doit essayer de convaincre 107 pays de notre position. Je pense que c'est dans l'unité et la solidarité qu'on est plus forts. Si on est divisés et qu'on se met à se faire des petites chicanes partisans à l'intérieur du pays, on n'a rien à gagner.

Monsieur Wilkinson, vous dites dans votre exposé:

Alors que nous approchons de la phase finale des négociations, nous souhaitons continuer de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement en vue d'en arriver à un accord du GATT.

J'aimerais savoir si je me trompe dans mon appréciation. Si je comprends bien, vous êtes là pour nous appuyer dans notre démarche et non pour essayer de créer des embêtements au gouvernement.

Mr. Wilkinson: I don't think the farm community has created any impediments for the government on this GATT issue. I think the farm communities worked very hard with the government for a number of years to develop a balanced trade position in which we made numerous compromises among ourselves so that we could have a single position. In fairness to all farm leaders, no matter what was on the table there has been a great deal of energy and respect for each other's positions, we have maintained a balanced trade position and we have supported and encouraged the government on that for months.

I don't think what we are requesting is extraordinary, considering what we have on the block. If there are partisan problems in the House, that's not our doing. Our task is to encourage the Prime Minister during these last few of days and weeks, because of the critical problems and flaws we still see in this particular proposal... In relation to supply management and Article XI, there needs to be a hands-on approach taken with a number of world leaders to negotiate a solution because of the critical nature of the relationship between our producers in that area and the economy.

• 1720

I don't think that is unreasonable. For example, at a G-7 meeting a number of months ago—it might have been years ago by now; time flies when we're having fun—a commitment was made by all of the leaders that if a GATT deal wasn't

[Translation]

trying to avoid addressing the problems we are currently experiencing. And yet, in question periods, the Prime Minister has told Canadians on a number of occasions of the steps he has taken and intends to take to protect our farmers, particularly those regulated by the marketing boards.

I find your behavior particularly regrettable, coming as it does at a time when Canadians, whatever political party they belong to, should not be engaging in this kind of bickering and attempting to gain some sort of advantage to themselves.

The people who pose the real problem are not in Canada, but outside Canada. The fact is we have to convince 107 other countries to side with us on this issue. It is through unity and solidarity that we will prevail. If we are divided and engaged in partisan bickering within our own borders, absolutely nothing will be gained.

Mr. Wilkinson, in your statement, you say,

As we approach the final stage of negotiations, we hope to continue to work closely with the government to reach a new GATT agreement.

I would like to know whether my interpretation of your comments is accurate or not. As I understand you, you are here to support our action and not to try to create problems for the government.

M. Wilkinson: Eh bien, en ce qui concerne l'accord du GATT, je ne crois pas que la communauté agricole ait créé des problèmes pour le gouvernement. Elle a travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement pendant un certain nombre d'années pour élaborer une stratégie commerciale équilibrée, et nous avons dû d'ailleurs faire de nombreux compromis pour que tout le monde soit sur la même longueur d'onde à ce propos. Pour être justes envers tous les dirigeants agricoles, dans tous nos débats, nous avons fait l'impossible pour respecter le point de vue des uns et des autres, nous avons milité en faveur d'une position commerciale équilibrée et nous avons toujours appuyé le gouvernement dans sa démarche en ce sens.

Je ne crois pas que nous demandions l'impossible, étant donné ce que nous risquons de perdre. Si l'esprit de clocher semble caractériser les débats à la Chambre, ce n'est pas de notre faute. Notre tâche consiste à encourager le premier ministre pendant les jours et les semaines qui viennent, justement à cause des graves défauts que contiennent cette proposition... Sur la question de la gestion des approvisionnements et de l'article XI, le gouvernement doit adopter une approche beaucoup plus interventionniste, en négociant une solution directement avec d'autres dirigeants, à cause de la nature particulière de la relation entre nos producteurs et l'économie dans ce secteur.

Je ne crois pas que cela soit déraisonnable. Par exemple, à la réunion du Groupe des Sept il y a quelques mois—c'était peut-être il y a un an maintenant, comme le temps file quand on s'amuse—tous les dirigeants ont convenu que s'il

[Texte]

signed on a particular date, they would all huddle in a room and take a hands-on approach to resolution of the problem. Mr. Bush, Mr. Mulroney and all the other participants made that commitment.

All we are saying is that time is growing short and the normal trade negotiations don't appear to be achieving the goals we would like to see. We are not putting down the positive side of the trade deal, although we see a significant shortfall in it yet. We urge the Canadian government to maintain its balanced position, which we support as a farm community. Because of the critical nature of these talks, we are putting in a special request for the Prime Minister to take a hands-on approach to try to negotiate this.

We don't think it's as major a problem for the U.S. and the EEC in relation to their economies as it is to us in relation to ours, so he may have to initiate that, he may have to sell them something, i.e., convince them of how critical this is to us.

The Chairman: Thank you.

Mr. Vanclief: Mr. Chairman, everyone in this room knows that the process of negotiations is an interesting and a challenging one. The negotiating process going on in GATT right now is probably the biggest challenge the world trading business has ever faced. I would have to guess that everybody around this room has taken part in the process of negotiation.

I want to make it very clear that this is not a partisan statement on my part, but in any negotiating processes I have taken part in, when a party puts a proposal on the table and the other party does an analysis of that by crunching the numbers. . . What does it mean? I am not convinced that this is being done. I'm not pointing figures here, but it disappoints me greatly that we as parliamentarians and as the agriculture industry have not seen this.

I have to assume that one has been done. I have enough faith in our negotiators that this has been done. There are good and bad things to every contract, every agreement and every treaty, regardless of how big or small it is, but it bothers me that we have not seen that type of analysis of the complete Dunkel report. If we do not see that, then to me and to all of us in this room, that begs the question, why have we not had that done? This country represents 4% of world trade, so it must be done.

I will not ask our witnesses if they can think any reason why that has not been done, because I think they've already addressed that. Mr. Chairman, I wanted to make that statement. I may not ask a question. I was going to ask them if they felt there were players other than the United States and the EEC that were stumbling blocks or impediments to an agreement in this round. I think they have addressed that one as well. I think it was Mr. Crawford who said that's

[Traduction]

était impossible de conclure un accord GATT avant une certaine date, ils se retrouveraient tous dans la même salle et prendraient des moyens concrets pour régler le problème. M. Bush, M. Mulroney et tous les autres participants ont pris cet engagement.

Tout ce que nous disons, c'est qu'il ne reste plus beaucoup de temps et que les négociations commerciales normales ne semblent pas atteindre les buts que nous aimerions voir atteints. Nous ne dénigrons pas les aspects positifs de l'accord commercial, encore que nous y voyons de graves lacunes. Nous exhortons le gouvernement canadien à maintenir sa position équilibrée, que nous appuyons à notre titre de communauté agricole. À cause de la nature critique de ces négociations, nous demandons tout spécialement au Premier ministre qu'il aborde la négociation de façon pratique.

Nous ne pensons pas que ce soit un aussi grand problème pour les États-Unis et pour la CEE par rapport à leurs économies que ce l'est pour nous par rapport à la nôtre. Il devra donc peut-être prendre l'initiative, il devra peut-être vendre quelque chose, c'est-à-dire les convaincre de l'importance cruciale de cette question pour nous.

Le président: Merci.

M. Vanclief: Monsieur le président, tout le monde dans cette salle sait que le processus de négociations est intéressant et stimulant. Le processus de négociations en cours au GATT actuellement est probablement le plus grand défi qui se soit jamais présenté pour le commerce international. Je dirais que probablement toutes les personnes ici présentes ont participé au processus de négociations.

Je veux indiquer très clairement que ce n'est pas une déclaration partisane de ma part, mais dans tous les processus de négociations auxquels j'ai participé, quand une partie fait une offre et que l'autre effectue son analyse en retournant les chiffres dans tous les sens. . . Qu'est-ce que cela veut dire? Je ne suis pas convaincu qu'on le fasse. Je ne donne pas de chiffres, mais je suis grandement déçu de constater que nous, les parlementaires et les membres de l'industrie agricole, ne l'ayons pas remarqué.

Je dois supposer qu'une chose a été faite. Je fais assez confiance aux négociateurs pour croire qu'ils l'ont fait. Il y a du bon et du mauvais dans tout contrat, tout accord, tout traité, peu importe son importance, mais que nous n'ayons pas vu ce genre d'analyse de l'ensemble du rapport Dunkel me dérange. Cette lacune devrait nous inciter, vous et moi dans cette salle, à nous demander pourquoi nous n'avons pas fait faire cette analyse? Notre pays représente 4 p. 100 du commerce mondial, alors il faut agir.

Je ne demanderai pas à nos témoins s'ils voient des raisons à cette lacune, parce qu'ils en ont déjà parlé, je crois. Monsieur le président, je voulais faire cette déclaration. Je ne poserai peut-être pas de questions. J'allais leur demander s'ils pensent que d'autres joueurs que les États-Unis et la CEE sont des pierres d'achoppement ou des obstacles à la conclusion d'un accord dans l'actuelle ronde de négociations. Je pense qu'ils y ont répondu également. Je pense que M.

[Text]

where we are. Canadians have known for years that the United States has not liked our supply management system. In my mind, that is where we have to get at the present time. Whether it is someone who comes into my constituency office, someone who talks to me on the street or someone who has nothing to do with our tasks as members of Parliament, I like to hear both sides of the story.

• 1725

We have heard some good things told to us about the grains industry, and I appreciate what's been said by the Prairie Pools in this presentation today, but I don't think we're getting a balanced report. I'd just like to see an analysis, Mr. Chairman, and I think we all should, so that we know what we might be getting into, whether it's good, bad, or just different from where we're at, at the present time.

The Chairman: Thank you, Mr. Vanclief. He hasn't asked for a comment and I don't think it needs to have a comment. Mr. Monteith.

Mr. Monteith: Mr. Chairman, I would like to make a comment and then ask a question. I'd like to comment on the fact that yesterday all of the supply-managed agencies except the dairy industry indicated that they would like to assess the impact of the Dunkel report with the government. With respect to the dairy industry, I thank you, Mr. Doyle, for clarifying earlier in the meeting that they have indicated in writing to the minister that they will not participate at this present time in any discussions involving Article XI 2(c), with the government or with anyone else. Let's make that clear, that the Government of Canada said they would be quite willing to sit down and discuss it, to do an impact study, if those players in the supply-managed group were willing to do that, to sit down with the government and assess it.

Mr. Wilkinson said something about allowing us to negotiate. I'd like you to indicate if you think that all the negative comments that are coming out—somehow or other they make their way into the media—about the sincerity of the government, the sincerity of the government negotiators, and I guess the sincerity of the position that has been put forward by the industry and the governments at both levels, federal and provincial, really strengthen our position at the GATT table.

The Chairman: I think we have two questions built in. I'm sure Mr. Doyle wants to comment, and Mr. Wilkinson.

Mr. Doyle: Let me be clear on the first point you made about this impact analysis. Both your questions are linked. If I can go back just a second before I answer this point, very briefly we refused to look at a back-up position. I think we came here at one point a year ago and people were asking what our back-up position was. We refused to develop with the government a back-up position as we are negotiating the clarification of Article XI. To put it bluntly, you don't start having all kind of options when you negotiate on a position.

[Translation]

Crawford a indiqué où nous en sommes. Les Canadiens savent depuis des années que les États-Unis n'aiment pas notre système de gestion de l'approvisionnement. Selon moi, c'est à cela qu'il faut réfléchir actuellement. Que ce soit de la part d'un de mes électeurs qui vient à mon bureau de circonscription, de quelqu'un qui s'adresse à moi dans la rue ou de quelqu'un qui n'a rien à voir avec nos tâches de députés, j'aime bien entendre les deux versions de l'histoire.

Nous avons entendu parler des avantages pour l'industrie des céréales et j'ai bien saisi les propos des représentants de Prairies Pools dans leur témoignage d'aujourd'hui, mais je ne crois pas que nous obtenions un appui équilibré. J'aimerais seulement voir une analyse, monsieur le président, et je pense que nous devrions tous en avoir une, afin de savoir à quoi nous nous engageons, que ce soit bon, mauvais ou simplement différent par rapport à la situation actuelle.

Le président: Merci, monsieur Vanclief. Il n'a pas demandé s'il y avait des remarques et je ne crois pas qu'il y en ait qui s'imposent. Monsieur Monteith.

M. Monteith: Monsieur le président, je vais faire un commentaire, puis poser une question. Tout d'abord, hier, tous les organismes de gestion de l'approvisionnement sauf l'industrie laitière ont indiqué qu'ils aimeraient étudier l'incidence du rapport Kunkel avec le gouvernement. Dans le cas de l'industrie laitière, je vous remercie, monsieur Doyle, d'avoir précisé aujourd'hui qu'elle a indiqué par écrit au ministre son intention de ne pas participer, pour le moment, à des discussions sur l'alinéa XI 2c), ni avec le gouvernement ni avec qui que ce soit. Que ce soit clair. Le gouvernement du Canada a déclaré qu'il serait très disposé à s'asseoir et à en discuter, à effectuer une analyse des incidences, si les groupes de la gestion de l'approvisionnement le souhaitaient.

M. Wilkinson a parlé de la possibilité de négocier. J'aimerais que vous nous disiez si vous pensez que toutes les remarques négatives que nous entendons—d'une manière ou d'une autre, elles font leur chemin dans les médias—au sujet de la sincérité du gouvernement, de la sincérité des négociateurs du gouvernement et, je suppose aussi, de la sincérité de la position défendue par l'industrie et par les deux paliers de gouvernement renforcent notre position à la table de négociation.

Le président: Je pense que vous avez posé deux questions dans une. Je suis certain que M. Doyle voudra y répondre, ainsi que M. Wilkinson.

M. Doyle: Je serai clair à propos de votre première remarque sur l'analyse des incidences. Vos deux questions sont liées. Si vous me permettez de faire un bref retour en arrière avant d'y répondre, nous avons refusé de considérer une position de rechange. Je pense que nous sommes venus ici il y a un an et que quelqu'un nous a demandé quelle était notre position de rechange. Nous avons refusé d'en élaborer une avec le gouvernement au sujet de l'éclaircissement de l'article XI. Pour être franc, il n'est pas nécessaire d'avoir toutes sortes de solutions de rechange quand on commence à négocier.

[Texte]

We told the government, who were asking us to develop a back-up position, that there was no question we would participate in looking at a back-up position. A few months ago the whole question of tariffication arose, particularly as Mr. Dunkel tabled his particular report. Then bureaucrats, government officials, ministers were in the press saying that we have to look at how tariffication could maintain supply management. We didn't say that. It was stated all over the press.

We were getting upset because we felt that Canada was still in the stage of negotiation clearly, even after December 20, and that the position of Canada should continue to say that the approach for supply management was not acceptable, and that they would continue to pursue their official position, which is part of the balanced position, which is clarification of Article XI, which is a position of the government, which is a position of the industry.

What happened then was that when we got into this impact analysis—I tried to clarify that—it was not that we do not want to participate. What we do not want to do is sit down with the government and start negotiating the level of tariff, because everybody now is picking up numbers—there's going to be 400, 300, 100, 50—and start negotiating these kind of figures to try to see whether it's going to work or whether it's not going to work. The fact is that you cannot do that. We made it quite clear to the government that we will not sit with them or their bureaucrats or the government officials or the negotiators to start playing around with the figures and the formulas to come up with some level of tariffs of some sort for supply-managed commodities.

• 1730

That does not mean we did not table to the government our assessment of why tariffication as a concept did not work for supply management. You have seen those statements yourselves. I think we have made them quite public. We still continue to say that the government must clarify Article XI, which I believe is their position. It is our position.

The point that is important to understand is the status of this negotiation. We have two big players running the show. Unfortunately, these two big players are the most trade-distorting countries in the world, and they are running the show. Canada and the government say we are only one out of 108. If we could convince the U.S., we would have it made. All we have to convince is one, one of the big players. That is the problem we are having.

The U.S. is saying, if we are going to get rid of our waiver, there's no way we are going to allow Canada to keep import quotas under the rule of the GATT. That is the issue. It is as simple as that. The waiver protected them with import quotas, even though the system they had was totally trade distorting. They won't accept the fact that we had the discipline in supply management as a concept that was valid on the GATT. That's why they challenged us before. That's the issue.

[Traduction]

Nous avons dit au gouvernement, qui nous demandait de trouver une position de rechange, qu'il n'en était pas question. Il y a quelques mois, toute la question des tarifs douaniers s'est posée, surtout après que M. Dunkel a déposé son rapport. Puis les fonctionnaires et les ministres ont déclaré à la presse qu'il fallait déterminer en quoi les tarifs douaniers pourraient permettre de maintenir la gestion de l'approvisionnement. Nous ne l'avons pas affirmé. La presse n'a cessé de le répéter.

Cela nous a mis en colère parce que nous pensions que le Canada en était encore clairement à l'étape des négociations, même après le 20 décembre, et qu'il devait continuer d'affirmer que l'approche relative à la gestion de l'approvisionnement n'était pas acceptable et qu'il continuerait de défendre sa position officielle, qui fait partie de la position équilibrée du gouvernement et de l'industrie, c'est-à-dire l'éclaircissement de l'article XI.

Quand il a été question de cette analyse des incidences—j'ai tenté d'éclaircir ce point—nous n'avons pas dit que nous ne voulions pas participer. Mais nous ne voulons pas nous asseoir avec le gouvernement et commencer à négocier le niveau tarifaire, parce que tout le monde lance des chiffres—400, 300, 100, 50—et commence à les négocier afin de voir ce qui peut fonctionner et ce qui ne fonctionnera pas. Cela ne donne rien. Nous avons clairement indiqué au gouvernement que nous n'allions pas nous asseoir avec lui ni avec ses fonctionnaires, ni avec les négociateurs pour commencer à jouer avec les chiffres et les formules afin de déterminer un niveau tarifaire pour certains produits visés par la gestion de l'approvisionnement.

Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas indiqué au gouvernement pourquoi, selon nous, les droits de douane ne convenaient pas à la gestion de l'approvisionnement. Vous avez vu ces déclarations vous-mêmes. Je pense que nous les avons faites assez ouvertement. Nous continuons d'affirmer que le gouvernement doit préciser l'article XI et nous croyons que c'est là sa position. C'est la nôtre en tous cas.

Il importe de comprendre l'état de ces négociations. Il y a deux gros participants qui mènent la barque. Malheureusement, ces deux gros participants sont les pays qui faussent le plus les données du commerce mondial et ce sont eux qui mènent la barque. Le Canada et le gouvernement affirment que nous ne sommes qu'un pays parmi 108. Si nous pouvions convaincre les États-Unis, nous aurions gain de cause. Il suffit simplement de convaincre un pays, un des gros participants. Voilà le problème.

Les États-Unis affirment que s'ils se débarrassent de leur dérogation, ils ne permettront pas au Canada de maintenir les quotas à l'importation visés par le GATT. Voilà l'enjeu. C'est aussi simple que cela. La dérogation les a protégés grâce aux quotas à l'importation, même si leur système fausse complètement les échanges. Les Américains nient que la discipline de la gestion de l'approvisionnement était un aspect valable au GATT. C'est pour cette raison qu'ils nous ont contestés par le passé. Voilà l'enjeu.

[Text]

I think what we were telling the government is that we have a good position. The U.S. and the EEC have now clearly identified the fact that they want, in the coming weeks, to negotiate the text and seek some revisions to the text.

In fact, both Japan and the EEC said that they will not accept this text without revisions. What we are saying is that if you get some concessions again, in view of the bilateral discussions and bilateral negotiations still going on between the U.S. and the EEC, and have modifications to the text, then part of Canada's position should also be in there.

We have to stop at one point giving all these concessions to the big players without being given some recognition that the system we had was not trade distorting. It has every right to be there. Tariffication without exception is not a real fact. Article XIX is import quotas, for example. I believe you discussed that yesterday with the trade negotiators.

Article XIX is an exception. It provides for import quotas up to eight years as a safeguard measure. So tariffication is not the only way you can protect things in the GATT negotiations.

I'm sorry. I went beyond the question, but I hope I clarified the actual situation.

The Chairman: It was valuable input.

There was another question which I have forgotten. Maybe Mr. Wilkinson remembers it. Mr. Monteith might wish to repeat it. What was the last question, Mr. Monteith?

Mr. Monteith: The last question was about the negative comments that are out there and how they support the Canadian position.

The other comment I would like to make is that you are confusing back-up position and analysis of the Dunkel report.

The Chairman: I suspect that confusion exists all over. I think that is one of the reasons why the information is not out.

Mr. Wilkinson, I think there was a question there about negative comment—

Mr. Wilkinson: I think, as I said beforehand, considering what's on the table and what's at stake right now, the government has been getting a considerable amount of support from the agriculture community to continue to pursue its balanced position.

It is not unthinkable to see that people are concerned about what they read and what they see... the possibility and information they are getting from their national agencies about their particular commodity. Twenty years of work and maybe the work of their parents and whatever is on a chopping block that may or may not be able to survive more than one year, two years or five years, as they currently know it. Obviously people will be concerned about that.

Earl would like to finish on that.

[Translation]

En fait nous disons au gouvernement que nous avons une bonne position. Les États-Unis et la CEE ont désormais clairement indiqué qu'ils veulent négocier le texte et chercher à y apporter quelques modifications, dans les semaines qui viennent.

De fait, le Japon et la CEE ont affirmé qu'ils n'accepteraient pas ce texte sans révisions. Nous affirmons que s'il y a d'autres compromis, compte tenu des discussions et des négociations bilatérales en cours entre les États-Unis et la CEE, et que si des modifications sont apportées au texte, une partie de la position du Canada devrait aussi se retrouver dans ces modifications.

Nous devons cesser de faire tous ces compromis aux grands joueurs sans que personne ne reconnaisse que notre système ne provoquait aucune distorsion commerciale. Il a pleinement le droit d'exister. Des droits de douane sans exception sont une illusion. L'article XIX porte sur les contingents à l'importation, par exemple. Je crois que vous en avez discuté hier avec les négociateurs commerciaux.

L'article XIX est une exception. Il prévoit des contingents à l'importation pendant une période pouvant aller jusqu'à huit ans par mesure de précaution. Par conséquent, les droits de douane ne sont pas le seul moyen de protéger des secteurs dans le cadre des négociations du GATT.

Je suis désolé. Je suis allé au-delà de la question, mais j'espère avoir apporté des éclaircissements sur la situation réelle.

Le président: C'était très utile.

Il y avait une autre question, que j'ai oubliée. M. Wilkinson s'en souvient peut-être. M. Monteith voudrait peut-être la répéter. Quelle était la dernière question, monsieur Monteith?

M. Monteith: Elle portait sur les remarques négatives qu'on entend un peu partout et sur la mesure dans laquelle elles appuient la position canadienne.

J'aimerais ajouter que vous confondez position de rechange et analyse du rapport Dunkel.

Le président: Je suppose que cette confusion existe partout. Je pense que c'est une des raisons qui expliquent pourquoi l'information n'est pas rendue publique.

Monsieur Wilkinson, il y avait une question au sujet des remarques négatives. . .

M. Wilkinson: Comme je l'ai déjà indiqué, je crois, compte tenu de ce qui est sur la table et des enjeux actuels, le gouvernement reçoit un appui considérable de la part du milieu agricole, afin qu'il continue de défendre sa position équilibrée.

On peut comprendre pourquoi les gens s'inquiètent de ce qu'ils lisent et entendent... la possibilité et l'information qu'ils obtiennent de leurs organismes nationaux au sujet de leur produit. Vingt ans de travail et peut-être de travail de leurs parents, et tout ce qui est négocié et qui pourrait demeurer ou non plus d'une année, deux ans ou cinq ans. Il va de soi que cela inquiète les gens.

Earl conclura à ce propos.

[Texte]

Mr. Geddes: Mr. Chairman, in response to the question, there are articles in the Canadian media that are negative towards what is happening with the negotiation at this point. I think that is probably true in 108 countries in the world, in the farm sector.

Let's go back to Mr. Vanclief's comments about negotiating and the negotiating strategy, which has caused a lot of concern for the Canadian Federation of Agriculture in the last little while. The negotiating position of the Government of Canada and certainly the farm organizations is that we wish to strengthen and clarify Article XI. Although it is not a negative comment, comments in the media from officials saying that tariffication will work for supply management in Canada is a comment that says the lesser option you are negotiating for will work. We have some concern about that.

• 1735

One of the points I would like to make, Mr. Chairman, before we leave, and I think Jack has some concluding comments he would like to make—

The Chairman: I have one more questioner, Mr. Geddes. If you are going to have a round-up statement, I would suggest you wait a little while.

Mr. Geddes: Mine is not so much a round-up statement; it is a comment to some of the discussion we have had about implication studies that have not necessarily been completed or have not been available to us.

During the entire negotiation, the Canadian Federation of Agriculture has constantly asked for opportunities to look at numbers, help do analysis of what the impacts are, and to literally understand the wording that is going to frame what is going to be our agricultural policy environment for some time to come. Through the next three or four months or two months, as we look at these final numbers and before we sign a final agreement, not only as members of Parliament but as SAGIT members and farm leaders, we hope we get to see what some of those words are, because some very small wording changes that are unintentional can have dramatic impacts on our industry. Let's be sure we are not making little mistakes.

Mr. Monteith: Do you think we should do that without going to the agencies involved?

Mr. Geddes: I suspect they may be involved at some point. That is not impact analysis; it is a different question. It is a wording question, that we don't want to have the wrong word in the wrong spot.

The Chairman: I think the preception could very easily be put out there through the media, or whatever, that assessments like that become a caving in. That's the big problem, as I see it.

We had a meeting here two days ago, and I saw a press report in *The Ottawa Citizen*. It would seem to me from the headline that the reporter attended a totally different meeting than I attended. We are all exposed to that regularly, and I don't know how we can avoid that type of thing.

[Traduction]

M. Geddes: Monsieur le président, en réponse à la question, on lit dans les médias canadiens des articles négatifs sur ce qui arrive aux négociations actuellement. Je pense que c'est probablement le cas dans le secteur agricole de 108 pays du monde.

Revenons aux remarques de M. Vanclief sur les négociations et la stratégie de négociation, qui a fortement inquiété la Fédération canadienne de l'agriculture dernièrement. La position de négociation du gouvernement du Canada et, sans aucun doute, des organisations agricoles est que nous voulons renforcer et préciser l'article XI. Même si ce n'est pas une remarque négative, les commentaires des fonctionnaires qui affirment dans les médias que les droits de douane fonctionneront en ce qui concerne la gestion de l'approvisionnement reviennent à dire que le deuxième choix négocié fonctionnera. Cela nous inquiète.

J'aimerais faire remarquer, monsieur le président, avant que nous ne partions, et je pense que Jack aimerait conclure. . .

Le président: Une autre personne veut poser des questions, monsieur Geddes. Si vous avez une déclaration pour résumer votre position en terminant, je vous suggère d'attendre un peu.

M. Geddes: Je n'ai rien à résumer. Je veux commenter un aspect de notre discussion au sujet des analyses des incidences qui n'ont pas nécessairement été effectuées ou dont les résultats ne nous ont pas été communiqués.

Pendant toute la durée des négociations, la Fédération canadienne de l'agriculture n'a cessé de réclamer la possibilité d'examiner les chiffres, de contribuer à l'analyse des incidences et de comprendre le sens de ce qui encadrera notre politique agricole pendant un certain temps. Au cours des trois ou quatre prochains mois, peut-être même des deux prochains mois, en analysant les derniers chiffres et avant de signer l'accord final, non seulement à titre de députés, mais aussi de membres de GCSCÉ et de dirigeants agricoles, nous espérons arriver à comprendre le sens de ces mots, parce que de petites erreurs involontaires pourraient avoir des répercussions spectaculaires sur notre industrie. Assurons-nous de ne pas commettre ces petites erreurs.

M. Monteith: Pensez-vous que nous devrions le faire sans consulter les organismes visés?

M. Geddes: Je suppose qu'ils participeront à un moment donné. Il ne s'agit pas d'une analyse des incidences, mais d'une toute autre question. C'est une question de terminologie. Nous ne voulons pas voir le mauvais mot employé au mauvais endroit.

Le président: Je pense qu'on pourrait facilement faire savoir dans les médias ou ailleurs que des évaluations de ce genre deviennent une soumission. C'est le grand problème, tel que je le vois.

Nous nous sommes réunis ici il y a deux jours et j'ai lu un compte rendu dans le *Citizen* d'Ottawa. D'après les manchettes, je n'ai pas l'impression que le journaliste a assisté à la même réunion. Nous vivons tous périodiquement ce genre de situation et je ne sais pas comment nous pouvons l'éviter.

[Text]

We are going to end the afternoon, which has been a good afternoon, with Mr. MacGuire.

Mr. McGuire (Egmont): Thank you, Mr. Chairman.

Most of our agricultural industry is very unhappy with the Dunkel report, and I have read articles that the American farmers and producers are united in their opposition to the present GATT situation. And you mentioned today that the European farmers are not happy with the present proposals. And Mr. Gifford told us the other day that there would be no more special waivers; waivers got us into this mess in the first place. What do you think the chances are for an agreement of any sort by April 15? If there is no agreement, does that leave us in a worse position than Dunkel?

The Chairman: Who would like to try that? You are the leader and you've got the task. Mr. Wilkinson.

Mr. Wilkinson: It comes to me that it becomes irrelevant putting percentage points on success. It is being in the right place at the right time and saying the right things with the right trump card to get the Americans or the EEC to agree to put this issue on the table and be supportive on our behalf. That is why we are encouraging the Prime Minister to try to do that.

As for probabilities, it is like the probability of any one Canadian winning an Olympic gold medal. But that doesn't mean that lots of people don't try. And every once in a while it happens. So we are asking the Prime Minister to get into the race and go for it, go for the gold.

Mr. McGuire: Regardless of the Prime Minister getting involved—

Mr. Wilkinson: I am not trying to be flippant here. But I don't know what the percentages are. Percentages are irrelevant to farm lobbyists. If you took the percentages you would become a lawyer, or a doctor, or a parliamentarian. What the hell would you be a farm lobbyist for? We have an uphill battle, obviously, on this one. We acknowledge that.

We expect the Prime Minister to use whatever position he can to try to deliver a better balanced position than appears to be in the Dunkel paper. We will work with the federal government on that. But we want a concerted effort, not just telling us how hard he is working. We want him to put the last bit that he possibly can into it, with the assistance of his Cabinet ministers and whatever buttons he can push, to try to put this one over the top.

We think it is that critical to the economy. It deserves that extra effort. We hope he will do it. The request of the five agencies in CFA has been to deliver the balanced position. Just talking about it isn't what we want. We want it delivered. We know it will be tough, but we want them to try.

[Translation]

Nous allons maintenant conclure nos travaux de cet après-midi, qui ont été très utiles, par M. McGuire.

M. McGuire (Egmont): Merci, monsieur le président.

La plus grande partie du milieu agricole est très mécontente du rapport Dunkel et j'ai lu des articles selon lesquels les agriculteurs et les éleveurs américains sont unis dans leur opposition à la situation actuelle selon le GATT. Vous avez mentionné aujourd'hui que les agriculteurs européens sont mécontents des propositions actuelles. M. Gifford a affirmé l'autre jour qu'il n'y aurait plus de dérogation spéciale, que celles-ci sont à l'origine du pétrin dans lequel nous nous trouvons. D'après vous, quelles sont les chances de conclure un accord avant le 15 avril? En l'absence d'un accord, nous retrouverons-nous dans une position pire que si le rapport Dunkel était accepté?

Le président: Qui veut essayer de répondre? Vous êtes le chef; la tâche vous revient, monsieur Wilkinson.

M. Wilkinson: Il me semble qu'il ne sert à rien de faire des prévisions sur les chances de succès. Il vaut mieux être au bon endroit au bon moment et dire les bonnes choses en sortant les bons atouts de son jeu pour amener les Américains et la CEE à accepter de mettre cette question sur la table et de l'appuyer en notre nom. Voilà pourquoi nous encourageons le premier ministre à tenter d'accomplir cette tâche.

En ce qui concerne les probabilités, c'est un peu comme la probabilité qu'un Canadien remporte une médaille d'or aux Jeux olympiques. Cela ne veut pas dire que bien des gens n'essaient pas. Et de temps en temps, ils réussissent. Nous demandons donc au premier ministre de se lancer dans la course et d'essayer de toutes ses forces de remporter l'or.

M. McGuire: Mis à part la participation du premier ministre...

M. Wilkinson: Je n'essaie pas d'être irrévérencieux. Mais je ne connais pas les pourcentages. Les pourcentages n'ont aucune valeur pour les groupes de pression agricoles. Si nous nous intéressions aux pourcentages, nous deviendrions avocats, médecins ou parlementaires. Mais pourquoi donc vouloir défendre les intérêts des agriculteurs? Nous savons que nous avons une dure pente à remonter à cet égard. Nous le reconnaissons.

Nous nous attendons à ce que le premier ministre exerce toutes les pressions possibles pour essayer de défendre une position plus équilibrée que celle du rapport Dunkel. Nous collaborerons avec le gouvernement fédéral dans ce sens. Mais nous voulons un effort concerté, pas simplement qu'on nous dise simplement à quel point le premier ministre travaille fort. Nous voulons qu'il y mette toute son énergie, avec l'aide de ses ministres et en appuyant sur tous les boutons possibles, afin d'essayer d'accorder la priorité à cette tâche.

Je pense que c'est crucial pour l'économie. Cela mérite cet effort supplémentaire. Nous espérons qu'il le fera. Les cinq organismes membres de la FCA ont demandé de défendre la position équilibrée. Il ne suffit pas d'en parler. Il faut convaincre. Nous savons que ce sera difficile, mais nous voulons qu'il essaie.

[Texte]

[Traduction]

• 1740

Mr. McGuire: The question wasn't about the Prime Minister; it was that if the producers of most of these major countries are unhappy—those in Japan are unhappy; the United States producers are apparently unhappy; and you're unhappy, with perhaps the exception of the grain producers out west—it doesn't look as if there will be an agreement of any sort unless the politicians override the wishes of the producers in their countries. If there is no agreement, are we better off now, with no agreement, or are we worse off by going on in the way we have been?

Mr. Wilkinson: That is a sector-by-sector discussion that is extremely difficult to analyse. Certain sectors, such as the grain sector, which has made its position clear in the statement from Prairie Pools as far as their documentation of the benefits they see in the paper is concerned. . . It's fair to say that the flip-side of that issue is that if something isn't signed, there are disadvantages.

Obviously, supply management went into this agreement wanting a clarified, enhanced Article XI because of the concerns over the GATT challenge and some of the issues related to the cost agreement, so it is extremely difficult. We're not into that scenario right now. Our effort is entirely directed to trying to get the best deal that is possible to be achieved in order to do the best for the Canadian producers because we think the Canadian economy will benefit and we would like everybody's energy to be focused in that direction. As to the other item, I don't see any value in that right now.

The Chairman: Thank you. It would seem to me, Mr. Wilkinson, that you've almost made the round-up statement I was going to offer you. You've done so twice in the last five minutes and if you agree that is so, I want to thank you for a very good and very informative afternoon. We appreciate your coming before us on this matter.

Mr. Schmitt, do you want to make a final statement?

Mr. Schmitt: I was going to do so earlier, but when you are talking about the probabilities of an agreement, I look at the importance of that agreement and realize that the balanced position creates a dichotomy for the Canadian government, and it's a very difficult one to deal with. But I would ask and encourage you to keep on negotiating. It is a very important issue to us in the grains and oilseeds sector.

I look at one side of our dichotomy and see a sector of agriculture that isn't there for hand-outs. I have another key to another post office so that I can survive the agricultural impact of what's occurring out there. Really, we do need a good agreement of some sort, and hopefully it will be a balanced agreement and one that will be good for all sectors of agriculture in Canada.

The Chairman: This group totally agrees with you sir, and with that, this meeting is adjourned.

M. McGuire: La question ne portait pas sur le premier ministre. Si les producteurs de la plupart des grands pays sont mécontents—ceux du Japon sont mécontents; les producteurs américains semblent mécontents et vous êtes mécontents, sauf peut-être les producteurs de céréales de l'Ouest—il paraît difficile d'arriver à un quelconque accord à moins que les politiciens ne l'emportent sur les souhaits des producteurs de leur pays. S'il n'y a pas d'entente, est-il préférable de ne pas avoir d'accord, ou continuer comme par le passé nous mettrait-il dans une situation pire qu'avant?

M. Wilkinson: Cela varie d'un secteur à l'autre et c'est extrêmement difficile à analyser. Certains secteurs, comme celui des céréales, qui a indiqué clairement sa position dans la déclaration des Prairies Pools, en ce qui concerne l'évaluation des avantages que présenterait le rapport Dunkel. . . Il est juste de penser que, d'un autre côté, l'absence d'un accord comporterait des inconvénients.

De toute évidence, les secteurs de la gestion de l'approvisionnement ont demandé un article XI clarifié et renforcé à cause des craintes de contestations au GATT et de certaines questions liées à l'entente sur les coûts, de sorte qu'il est extrêmement difficile de répondre. Nous ne sommes pas dans ce scénario pour le moment. Nos efforts visent uniquement à obtenir la meilleure entente possible dans les meilleurs intérêts des agriculteurs canadiens parce que nous pensons que l'économie canadienne en profitera et que nous aimerions voir toutes les énergies se concentrer dans cette direction. En ce qui concerne l'autre aspect, je n'y vois aucune utilité pour le moment.

Le président: Merci. Il me semble, monsieur Wilkinson que vous avez presque présenté le résumé que j'allais vous demander. Vous l'avez fait à deux reprises au cours des cinq dernières minutes et, si vous êtes d'accord, je voudrais vous remercier de cet après-midi très enrichissant. Nous vous remercions d'être venus nous informer sur cette question.

Monsieur Schmitt, avez-vous une déclaration finale?

M. Schmitt: Je voulais le faire plus tôt, mais quand vous parlez des probabilités d'un accord, je songe à l'importance de l'accord et je me rends compte que la position équilibrée place le gouvernement canadien dans un dilemme qu'il est très difficile de résoudre. Mais je vous encourage à continuer de négocier. C'est une question très importante pour nous du secteur des céréales et des oléagineux.

J'examine ce dilemme et je vois un secteur agricole qui n'a pas besoin d'un traitement de faveur. J'ai une autre clé dans un autre bureau de poste, de sorte que je peux survivre aux effets sur l'agriculture. Vraiment, il nous faut un bon accord et nous espérons qu'il sera équilibré et qu'il sera bon pour tous les secteurs de l'agriculture canadienne.

Le président: Notre groupe est tout à fait d'accord avec vous, monsieur. La séance est levée.

[Aussi]

... the president's... (text continues with a discussion of leadership and organizational structure, mentioning the need for a clear vision and the importance of communication in a complex environment).

... the... (text continues with a discussion of the challenges faced by the organization and the role of the president in addressing these challenges).

... the... (text continues with a discussion of the importance of the president's role in setting the tone and direction of the organization).

... the... (text continues with a discussion of the president's responsibility for ensuring the organization's long-term success and sustainability).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in fostering a culture of innovation and excellence within the organization).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in building strong relationships with stakeholders and the community).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in managing risk and ensuring the organization's resilience in the face of uncertainty).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in leading the organization through periods of significant change and transformation).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in promoting diversity and inclusion within the organization).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in ensuring the organization's ethical and legal compliance).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in representing the organization in the media and public sphere).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in managing the organization's reputation and brand identity).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in ensuring the organization's financial stability and effective resource management).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in leading the organization towards its strategic goals and vision).

[Introduction]

... the... (text continues with a discussion of the challenges faced by the organization and the role of the president in addressing these challenges).

... the... (text continues with a discussion of the importance of the president's role in setting the tone and direction of the organization).

... the... (text continues with a discussion of the president's responsibility for ensuring the organization's long-term success and sustainability).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in fostering a culture of innovation and excellence within the organization).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in building strong relationships with stakeholders and the community).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in managing risk and ensuring the organization's resilience in the face of uncertainty).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in leading the organization through periods of significant change and transformation).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in promoting diversity and inclusion within the organization).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in ensuring the organization's ethical and legal compliance).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in representing the organization in the media and public sphere).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in managing the organization's reputation and brand identity).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in ensuring the organization's financial stability and effective resource management).

... the... (text continues with a discussion of the president's role in leading the organization towards its strategic goals and vision).

MAIL POSTE

Canada Post / Canadian Mail
Postage paid
Lettre Mail
K1A 0S8J1
Ottawa

How to mail this newspaper
1. Use a meter or stamp
2. Use a meter or stamp
3. Use a meter or stamp

Grouped Circulation Group - Publishing
4500 Steeles Ave. East
Unit 100, Scarborough, Ontario M1V 5P8

Grouped Circulation Group - Publishing
4500 Steeles Ave. East
Unit 100, Scarborough, Ontario M1V 5P8

Grouped Circulation Group - Publishing
4500 Steeles Ave. East
Unit 100, Scarborough, Ontario M1V 5P8

RESPECTING

Future reports will be prepared and reviewed by
Sub-Committee and Agency on Certification

Future reports will be prepared and reviewed by
Sub-Committee and Agency on Certification

TÉMOINS

De la Fédération canadienne de l'agriculture

Jack Wilton, directeur vice-président

Earl Godde, membre exécutif

Lloyd Evans, membre exécutif

Vern Crawford, directeur

De l'Association des producteurs de viande

Ray Schmitt, président du comité de commerce de viande

De l'Office canadien de la commercialisation des produits

Albert Campbell, président politique et communication

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-1992

Publication Group - Publishing
4500 Steeles Ave. East, Unit 100, Scarborough, Ontario M1V 5P8

Publication Group - Publishing
4500 Steeles Ave. East, Unit 100, Scarborough, Ontario M1V 5P8

Publication Group - Publishing
4500 Steeles Ave. East, Unit 100, Scarborough, Ontario M1V 5P8

Publication Group - Publishing
4500 Steeles Ave. East, Unit 100, Scarborough, Ontario M1V 5P8

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 26

Le mardi 10 mars 1992

Président: Harry Lightwell

Process-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

CONTRÔLE

de rapports sur le contrôle de la production et de la consommation

de rapports sur le contrôle de la production et de la consommation

TÉMOINS

De la Fédération canadienne de l'agriculture

Jack Wilton, directeur vice-président

Earl Godde, membre exécutif

Lloyd Evans, membre exécutif

Vern Crawford, directeur

De l'Association des producteurs de viande

Ray Schmitt, président du comité de commerce de viande

De l'Office canadien de la commercialisation des produits

Albert Campbell, président politique et communication

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

De la Fédération canadienne des producteurs de lait

Richard Doyle, directeur exécutif

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-1992

Publication Group - Publishing
4500 Steeles Ave. East, Unit 100, Scarborough, Ontario M1V 5P8

Publication Group - Publishing
4500 Steeles Ave. East, Unit 100, Scarborough, Ontario M1V 5P8

Publication Group - Publishing
4500 Steeles Ave. East, Unit 100, Scarborough, Ontario M1V 5P8

Publication Group - Publishing
4500 Steeles Ave. East, Unit 100, Scarborough, Ontario M1V 5P8

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9
Ottawa

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES

From the Canadian Federation of Agriculture:

Jack Wilkinson, Second Vice-President;
Earl Geddes, Executive Member;
Lloyd Evans, Executive Member;
Vern Crawford, Director.

From Prairie Pools Inc.:

Ray Schmitt, Chairman of Prairie Pools Trade Committee;

Gordon Pugh, Manager, Economics and Policy Analysis.

From the Canadian Chicken Marketing Agency:

Albert Chambers, Manager, Policy/Communication.

From the Dairy Farmers of Canada:

Richard Doyle, Executive Director.

TÉMOINS

De la Fédération canadienne de l'agriculture:

Jack Wilkinson, deuxième vice-président;
Earl Geddes, membre exécutif;
Lloyd Evans, membre exécutif;
Vern Crawford, directeur.

De Prairie Pools Inc.:

Ray Schmitt, président du comité du commerce de Prairie Pools Inc.;

Gordon Pugh, gérant, économie et analyse des politiques.

De l'Office canadien de commercialisation des poulets:

Albert Chambers, gérant, politique et communication.

De la Fédération canadienne des producteurs de lait:

Richard Doyle, directeur exécutif.

Issue No. 26

Fascicule n° 26

Tuesday, March 10, 1992

Le mardi 10 mars 1992

Chairperson: Harry Brightwell

Président: Harry Brightwell

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

Agriculture

RESPECTING:

CONCERNANT:

Future business and adoption of two reports of the Sub-Committee on Agenda and Procedure

Travaux futurs et adoption de deux rapports du Sous-comité du programme et de la procédure

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the revised federal pesticide regulation system

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude de la révision du système fédéral de réglementation des pesticides

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

It was agreed, — That the Committee hold a briefing meeting with officials from External Affairs and International Trade on the latest developments in G.A.T.T. as it relates to Article XI, the Crow Rate and support program, to be followed by a meeting with the Canadian Federation of Agriculture, on the same issue.

Que le Comité tienne une séance d'information avec des représentants du ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur au sujet des derniers développements en GATT dans la mesure où ils ont un impact sur l'article XI, le tarif du Nord-Corbeaux et les programmes de soutien, puis qu'il ait une rencontre avec la Fédération canadienne de l'agriculture sur le même sujet.

It was agreed, — That the Sustainable Agriculture Study draft report be circulated to Members of the Sub-Committee on Agenda and Procedure within the next two weeks, and that the Sub-Committee meet again shortly thereafter in order to discuss its contents.

Que l'ébauche de rapport sur l'agriculture viable soit remise aux membres du sous-comité du programme et de la procédure dans les deux prochaines semaines, et que le Sous-comité se réunisse à nouveau peu de temps après afin d'en discuter.

It was agreed, — That the Committee study the changes to the regulatory system for pesticides, based on the recommendations of the Pesticide Registration Review Team, including meetings with officials from Agriculture Canada and other parties involved.

Que le Comité étudie les modifications au régime de réglementation des pesticides, par suite des recommandations de l'équipe chargée de l'Examen du processus d'homologation des pesticides, en tenant des réunions avec des représentants d'Agriculture Canada et d'autres parties intéressées.

It was agreed, — That the Clerk be instructed to inquire as to the availability of a study of U.S. grain support programs by the Canada Grains Council for the Minister of Trade and Customs, and that officials from the Council be invited to appear before the Committee when the study is released by

Qu'on demande au greffier de s'enquérir de la possibilité d'obtenir une étude des programmes de soutien aux grains de production effectués par le Conseil des grains du Canada à l'attention du ministre responsable des Relations extérieures, et qu'on demande à des représentants du Conseil

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991-1992

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairperson: Harry Brightwell

Vice-Chairmen: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Members

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Larry Schneider
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

Carmen DePape

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Harry Brightwell

Vice-présidents: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Membres

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Larry Schneider
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Carmen DePape

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 10, 1992

(28)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met *in camera* at 9:38 o'clock a.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Al Horning, Gabriel Larrivée, Ken Monteith, Lyle Vanclief.

Acting Member present: Rex Crawford for Joe McGuire.

Other Member present: David Stupich.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator.

Witnesses: From Agriculture Canada: Ghislain Leblond, Associate Deputy Minister; Avrim Lazar, Director General, Corporate Policies and Strategies Directorate, Policy Branch; Ivo Krupka, Executive Secretary, Pest Management Secretariat.

The Chairman presented the Fifth Report of the Sub-Committee on Agenda and Procedure which reads as follows:

Your Sub-Committee met on Tuesday, February 4, 1992 to consider the future business of the Committee and agreed to make the following recommendations:

It was agreed,—That the Committee hold a briefing meeting with officials from External Affairs and International Trade on the latest developments at G.A.T.T., as it relates to Article XI, the Crow Rate and support programs, to be followed by a meeting with the Canadian Federation of Agriculture, on the same issue.

It was agreed,—That the Sustainable Agriculture Study draft report be circulated to Members of the Sub-Committee on Agenda and Procedure within the next two weeks, and that the Sub-Committee meet again shortly thereafter in order to discuss its contents.

It was agreed,—That the Committee study the changes to the regulatory system for pesticides, based on the recommendations of the Pesticide Registration Review Team, by holdings meetings with officials from Agriculture Canada and other parties involved.

It was agreed,—That the Clerk be instructed to inquire as to the availability of a study of U.S. grain support programs by the Canada Grains Council for the Minister of Grains and Oilseeds, and that officials from the Council be called to appear before the Committee when the study is released by the Minister.

It was agreed,—That the Committee not review the Order-in-Council appointments tabled in the House on November 22 and December 9, 1991, referred to the Standing Committee on Agriculture.

It was agreed,—That the Committee put before the Budget Sub-Committee of the Liaison Committee a request for additional funds in the amount of \$12,000.00 to cover expected costs to the end of the 1991/92 fiscal year.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 10 MARS 1992

(28)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à huis clos à 9 h 38, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Al Horning, Gabriel Larrivée, Ken Monteith et Lyle Vanclief.

Membre suppléant présent: Rex Crawford remplace Joe McGuire.

Autre député présent: David Stupich.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordinatrice de recherche.

Témoins: D'Agriculture Canada: Ghislain Leblond, sous-ministre délégué; Avrim Lazar, directeur général, Politiques et stratégies intégrées, Direction générale des politiques; Ivo Krupka, secrétaire général, Secrétariat pour la lutte antiparasitaire.

Le président présente le Cinquième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure dont le texte suit:

Comme suite à sa réunion de planification du mardi 4 février 1992, le Sous-comité formule les recommandations suivantes:

Que le Comité tienne une séance d'information avec des représentants du ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur au sujet des derniers événements au GATT dans la mesure où ils ont une incidence sur l'article XI, le tarif du Nid-de-Corbeau et les programmes de soutien, puis qu'il ait une rencontre avec la Fédération canadienne de l'agriculture sur le même sujet.

Que l'ébauche du rapport sur l'agriculture viable soit remise aux membres du Sous-comité du programme et de la procédure dans les deux prochaines semaines, et que le Sous-comité se réunisse à nouveau peu de temps après afin d'en discuter.

Que le Comité étudie les modifications au régime de réglementation des pesticides, par suite des recommandations de l'équipe chargée de l'Examen du processus d'homologation des pesticides, en tenant des réunions avec des représentants d'Agriculture Canada et d'autres partis intéressés.

Qu'on demande au greffier de s'informer de la possibilité d'obtenir une étude des programmes américains d'appui à la production céréalière effectuée par le Conseil des grains du Canada à l'intention du ministre responsable des céréales et oléagineux, et qu'on demande à des représentants du Conseil de comparaître devant le Comité lorsque le Ministre publiera l'étude en question.

Que le Comité n'examine pas les nominations par décret du conseil présentées à la Chambre le 22 novembre et le 9 décembre 1991 et renvoyées au Comité permanent de l'agriculture.

Que le Comité dépose devant le Sous-comité du budget du Comité de liaison une demande de fonds supplémentaires totalisant 12,000\$ afin de couvrir les dépenses prévues jusqu'à la fin de l'exercice financier 1991-1992.

It was agreed,—That the Committee not call Dr. David Suzuki, as a witness for its study on sustainable agriculture.

It was agreed,—That the Fifth Report of the Sub-Committee on Agenda and Procedure be adopted as read.

The Chairman then presented the Sixth Report of the Sub-Committee on Agenda and Procedure which reads as follows:

Your Sub-Committee met on Wednesday, February 26, 1992 to consider the future business of the Committee and agreed to make the following recommendations:

It was agreed,—That the Committee meet on Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof, referred by the House to the Agriculture Committee on Tuesday, February 25, 1992; and that the following witnesses be invited to appear on Wednesday, March 11th and the week of March 16, 1992:

- officials from Agriculture Canada;
- Canadian Federation of Agriculture;
- Canadian Cattlemen's Association;
- Canadian Pork Council;
- Canadian Horticultural Council;
- Fresh for Flavour Foundation;
- Canadian Produce Marketing Association;
- Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency;
- Dairy Farmers of Canada;
- Canadian Importers Association;
- Canadian Meat Importers;
- National Farmers Union.

It was agreed,—That the Committee study the changes to the regulatory system for pesticides, based on the recommendations of the Pesticide Registration Review Team, by holding a meeting with officials from Agriculture Canada on Tuesday, March 10, 1992, and with other parties involved, at a later date.

It was agreed,—That the Committee study the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1993, by holding a meeting with the Minister of Agriculture in early April, and with a number of other witnesses, a list of which will be selected at a later date.

It was agreed,—That the Committee meet with the Minister of Grains and Oilseeds, and officials from the Canada Grains Council, when the study of U.S. grain support programs is released by the Minister.

It was agreed,—That the Committee consider at a later date a proposal by one of its Members suggesting certain tax incentives for farmers.

It was agreed,—That the Committee not review the Order-in-Council appointment of Charles G. Penney, Vice-Chairman (Chief Operating Officer) of the Farm Credit Corporation, as tabled in the House on February 3, 1992.

It was agreed,—That the Committee consider its financial needs for the coming fiscal year, in order to assist the Clerk with the preparation of the Committee's budget for 1992-93.

Que le Comité ne convoque pas M. David Suzuki en tant que témoin dans le cadre de son étude sur l'agriculture viable.

Il est convenu,—Que le Cinquième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure soit tenu pour lu et adopté.

Le président présente ensuite le Sixième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure dont le texte suit:

Comme suite à sa réunion de planification du mercredi 26 février 1992, le Sous-comité formule les recommandations suivantes:

Que le Comité se réunisse pour étudier le projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence, renvoyé par la Chambre au Comité de l'agriculture, le mardi 25 février 1992; et que les témoins suivants soient invités à comparaître le mercredi 11 mars ainsi que la semaine du 16 mars 1992:

- représentants d'Agriculture Canada;
- Fédération canadienne de l'agriculture;
- Association canadienne des éleveurs de bovins;
- Conseil canadien du porc;
- Conseil canadien de l'horticulture;
- Fondation fraîcheur égale saveur;
- Association canadienne de la distribution des fruits et légumes;
- Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair;
- Fédération canadienne des producteurs de lait;
- Association des importateurs canadiens;
- Canadian Meat Importers;
- Syndicat national des cultivateurs.

Que le Comité étudie les changements proposés au système d'homologation des pesticides, qui découlent des recommandations de l'Équipe d'examen du processus d'homologation des pesticides, dans le cadre d'une réunion, le mardi 10 mars 1992, avec des représentants d'Agriculture Canada et à une date ultérieure, avec d'autres parties en cause.

Que le Comité étudie le Budget des dépenses principal pour l'exercice se terminant le 31 mars 1993, dans le cadre d'une réunion avec le ministre de l'Agriculture au début du mois d'avril ainsi qu'avec un certain nombre d'autres témoins dont une liste sera établie ultérieurement.

Que le Comité rencontre le ministre d'État, céréales et oléagineux, ainsi que les représentants du Conseil des grains du Canada, lorsque sera diffusée par le ministre l'étude des programmes américains de subvention applicables aux céréales.

Que le Comité examine ultérieurement une proposition de l'un de ses membres concernant le recours à certains stimulants fiscaux pour les agriculteurs.

Que le Comité n'examine pas la nomination par décret de Charles G. Penney, vice-président (chef de l'exploitation) de la Société du crédit agricole, telle qu'elle a été déposée à la Chambre le 3 février 1992.

Que le Comité examine ses besoins financiers pour le prochain exercice, afin d'aider le greffier à préparer le budget du Comité pour 1992-1993.

It was agreed,—That the Committee hold an in camera meeting on Tuesday, March 10, 1992 at 9:30 a.m., prior to its public meeting on Pesticides, in order to discuss future business.

It was agreed,—That the suggestions made by Members of the Sub-Committee on Agenda and Procedure to the Sustainable Agriculture draft report be incorporated in the text of the report and reviewed again by the Steering Committee before it is circulated to the full Committee for its consideration.

It was agreed,—That the Sixth Report of the Sub-Committee on Agenda and Procedure be adopted as read.

At 10:01 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 10:08 o'clock a.m., the Committee resumed sitting in a public meeting.

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), the Committee commenced a study of the revised federal pesticide regulation system.

The witnesses made statements and answered questions.

At 12:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

Que le Comité tienne une séance à huis clos le mardi 10 mars 1992, à 9 h 30, avant la séance publique qu'il tiendra sur les pesticides et ce, pour discuter de ses futurs travaux.

Que les suggestions faites par les membres du Sous-comité du programme et de la procédure à l'égard de l'ébauche de rapport sur l'agriculture viable soient incorporées au texte du rapport et revues par le Comité directeur avant que le rapport ne soit distribué à tous les membres du Comité pour qu'ils l'examinent.

Il est convenu,—Que le Sixième rapport du Sous-comité du programme et de la procédure soit tenu pour lu et adopté.

À 10 h 01, la séance est suspendue.

À 10 h 08, la séance reprend en public.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité examine la révision du système fédéral de réglementation des pesticides.

Les témoins font des exposés et répondent aux questions.

À 12 heures, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Carmen DePape

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Tuesday, March 10, 1992

• 1009

The Chairman: I will now call the meeting to order.

I'm pleased to have officials from Agriculture Canada with us this morning to discuss the pesticide review process and the government response to that process.

Welcome Ghislain Leblond, Associate Deputy Minister, Agriculture Canada; Avrim Lazar, Director General, Corporate Policies and Strategies Directorate; and Ivo Krupka, Executive Secretary, Pest Management Secretariat.

We have discussed how we might proceed. Mr. Leblond will talk about the review process a bit, and Mr. Lazar will speak particularly about the government response. I would ask you to give us what information you can at the beginning and then we'll go into questions.

M. Ghislain Leblond (sous-ministre délégué, Agriculture Canada): Merci, monsieur le président.

As agreed we're going to proceed with very short opening comments to leave as much time as possible for your questions and exchange.

As you said, I'm going to talk about the review process itself that I chaired. Mr. Lazar is going to speak to the government response that he was in charge of co-ordinating. Ivo is going to speak to the implementation process, since he is executive secretary of the implementation committee.

• 1010

The review process itself spanned almost 2 years, 21 months. It involved stakeholders through a committee of 12 members representing manufacturers, producers, environmentalists, consumers, health providers and labour. We had 12 members around the table. We made very sure at the beginning that this table would be balanced.

We were assisted throughout our deliberations by the three core federal departments involved in the registration of pesticides, i.e. Agriculture, Health and Environment. We were also assisted by the provinces.

At first the provinces wanted to be at the table itself. I would have liked to accommodate them, but because of the huge number of departments involved and the size of table that would be manageable, we finally agreed with the provinces that they would set up their own working groups to assemble their departments involved or interested in pesticide matters. Each province and territory accepted and those groups became our contact points.

The secretary of the review and myself as chairman met with each of the provinces and territories at the beginning of the process, and throughout the process we kept in touch with them. They received all the material the review

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mardi 10 mars 1992

Le président: La séance est ouverte.

J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue ce matin aux fonctionnaires d'Agriculture Canada, qui viennent nous parler de la révision du processus d'homologation des pesticides et de la réponse du gouvernement.

Bienvenue à MM. Ghislain Leblond, sous-ministre associé, Agriculture Canada; Avrim Lazar, directeur général, Direction des politiques et stratégies intégrées, et Ivo Krupka, secrétaire général, Secrétariat pour la lutte antiparasitaire.

Nous nous sommes entendus sur la façon de procéder. M. Leblond nous parlera d'abord du processus de révision, puis M. Lazar nous dira quelques mots de la réponse du gouvernement. Je vous inviterais à nous présenter d'abord un bref exposé après quoi nous passerons aux questions.

Mr. Ghislain Leblond (Associate Deputy Minister, Agriculture Canada): Thank you, Mr. Chairman.

Comme convenu, nous allons d'abord présenter un court exposé liminaire afin de laisser le maximum de temps pour les questions et la discussion.

Comme vous l'avez dit, je vais vous parler des travaux de l'Équipe d'examen du processus d'homologation, que j'ai présidée. M. Lazar vous parlera de la réponse du gouvernement, dont il a coordonné la préparation. Ivo parlera du processus de mise en oeuvre puisqu'il est secrétaire général du comité de mise en oeuvre.

Les travaux de l'Équipe d'examen ont duré 21 mois, soit près de deux ans. Cette équipe se composait de 12 représentants de groupes intéressés, dont les fabricants, les producteurs, les écologistes, les consommateurs, les prestataires de soins de santé et les travailleurs. Nous avons veillé dès le départ à assurer une représentation équilibrée de tous les intéressés.

Dans l'exécution de notre mandat, nous avons pu compter sur l'aide des trois principaux ministères fédéraux qui s'intéressent à l'homologation des pesticides, à savoir Agriculture Canada, Santé et Bien-être Canada et Environnement Canada. Nous avons aussi été secondés dans nos efforts par les provinces.

Au moment de la création de l'équipe, les provinces ont exprimé le souhait de participer directement aux travaux. J'aurais aimé accéder à leur demande, mais étant donné le grand nombre de ministères intéressés et notre souci de créer un groupe qui puisse travailler aussi efficacement que possible, nous avons convenu avec les provinces qu'elles créeraient leur propre groupe de travail en choisissant parmi les fonctionnaires s'occupant de questions liées aux pesticides. Chaque province et territoire a accepté cette solution, et nous avons fait la liaison avec ces groupes.

Le secrétaire de l'Équipe d'examen et moi-même, à titre de président, avons rencontré les représentants de chaque province et territoire au début de nos travaux, et nous avons maintenu le contact avec eux jusqu'à la fin de notre mandat.

[Texte]

members were getting, such as briefing notes, agendas, minutes. After each review team meeting the secretary had a conference call with them to debrief them on what had taken place and what was likely to happen.

As well, the review team itself met three times with the chairs of provincial committees, once in January 1990 and in June, and when we did our consultations around the country we spent half a day with the entire working group of each of those provinces and territories.

It was a very open process. The members on the review team were assisted by caucuses, some of them funded through public money. That helped a lot at the end of the day because members felt they were at a referendum with the membership. They kept them informed of what was taking place at the table, so there was a cross-educational process throughout the deliberations. They knew how the table was evolving and the table was informed as well of how the different groups represented at the table evolved on each of the issues.

We kept the public involved as well, as had been decided at the very first meeting we had back in June 1989. We wanted the public involved and we published a press release at our very first meeting to inform the public how we wanted to get them involved. We didn't feel it necessary to go and consult the public at the opening of our process because at that time we felt we knew enough about the problems and we knew what the public thought of the problems. We felt we would need most public input on proposed solutions to the numerous problems we had to face. We asked the public for input through briefs or phone calls. We asked them for input prior to our preliminary report, which we published in July 1990. We had close to 170 written briefs from the public that we took into account to prepare our preliminary report.

• 1015

Then, as you know, we had a series of public meetings throughout the country. There was one in each province and territory where, of course, the public was involved. We had more than 1,000 people attending them. We had close to 500 written briefs.

After those public consultations or meetings we still had quite a number of issues to resolve. But I guess we managed to find a way of building a consensus, which we achieved in December 1990. We were therefore able to meet the deadline that we had set publicly. That was to provide the Canadian Minister of Agriculture with the report prior to Christmas 1990. We did publish our final report on December 22, 1990. Out of the 12 review team members, 11 felt that it was a good enough improvement over the existing system that they could sign their name on it.

[Traduction]

Ils ont reçu tous les documents que recevaient les membres de l'Équipe d'examen, notamment les notes d'information, les ordres du jour et les procès-verbaux. Après chaque réunion de l'Équipe d'examen, le secrétaire organisait une conférence téléphonique avec eux afin de les tenir au courant de nos travaux et de nos projets.

Par ailleurs, les membres de l'Équipe d'examen ont à trois reprises rencontré les présidents des comités provinciaux, une fois en janvier 1990, puis au mois de juin et, enfin, nous avons passé une demi-journée avec tous les membres du groupe de travail de chaque province et territoire dans le cadre des consultations que nous avons menées dans tout le pays.

Le processus a été très ouvert. Les membres de l'Équipe d'examen ont pu compter sur l'aide de caucus, dont certains étaient financés par des deniers publics. Cela s'est avéré très utile, en définitive, puisque les membres de l'équipe pouvaient ainsi obtenir directement l'avis de tous les secteurs représentés. Il y a eu des échanges d'information très utiles à toutes les étapes du processus. Les membres de l'équipe pouvaient suivre l'évolution des positions des différents groupes d'intérêts représentés au sein de l'équipe, et cette dernière pouvait faire un compte rendu régulier sur l'évolution de ses travaux.

Comme nous l'avions décidé lors de notre première réunion de juin 1989, nous avons aussi veillé à ce que la population puisse participer à nos travaux. Nous voulions que la population y participe et nous avons publié un communiqué dès notre première réunion pour lui faire savoir comment elle pouvait participer. Nous n'avons pas jugé utile de consulter la population dès le début de nos travaux puisque nous avions l'impression d'avoir assez bien cerné les problèmes et nous savions ce qu'en pensait la population. Il nous a paru plus utile de sonder la population sur les solutions que nous comptons proposer aux nombreux problèmes répertoriés. Nous avons demandé à la population de nous faire part de ses commentaires dans des mémoires ou par téléphone. Nous lui avons demandé ses commentaires avant la publication de notre rapport préliminaire, qui est intervenue en juillet 1990. Nous avons reçu près de 170 mémoires, dont nous avons tenu compte lors de la préparation de ce rapport préliminaire.

Ensuite, comme vous le savez, nous avons tenu une série d'audiences publiques dans tout le pays. Il y a eu dans chaque province et territoire une réunion à laquelle le public était invité à participer. Plus de 1,000 personnes y ont assisté. Nous avons reçu près de 500 mémoires.

Une fois terminée cette ronde de consultations publiques, il restait néanmoins un certain nombre de questions à régler. Nous avons toutefois réussi, en décembre 1990, à dégager un consensus. Nous avons ainsi pu respecter la date limite que nous avons fixée et annoncée publiquement. Nous nous étions engagés à remettre notre rapport au ministre fédéral de l'Agriculture avant Noël 1990. Notre rapport définitif a été remis le 22 décembre 1990. Sur les 12 membres de l'Équipe d'examen, 11 ont jugé que c'était une amélioration suffisante par rapport au système en place et qu'ils pouvaient signer le rapport.

[Text]

I feel it was a pretty strong consensus. It's obvious that all of them had some problems with some of the provisions of the report. But I believe that the 11 who signed found it was enough of an improvement over what exists now to be able to endorse it.

It was tabled to the minister in December 1990 and then Mr. Lazar took over.

M. Avrim Lazar (directeur général, Direction des politiques et stratégies intégrées, Direction générale des politiques, Agriculture Canada): Merci, Ghislain.

The government found itself in the rather unique position of having a report that was signed by chemical companies, environmentalists, the agriculture community, and the forestry community. It was a strong consensus of stakeholders who rarely agree. They were fairly far-reaching recommendations. It was a fairly ambitious report.

The process we put in place came from two considerations. First, we figured out whether or not we could make it work. Second, we figured out whether or not we could afford it. The decision was tentatively reached relatively early. It was not to try to second guess the review team on the substantive policy directives after that degree of public consultation. There was a consensus of such diverse interest that we didn't wish to redo the work of the review team merely to look at its administrative feasibility. We also had to ensure that it was consistent with other government policy directions.

We ran up against two administrative questions that took considerable time to resolve between departments. One was the machinery of government. Should we have an independent agency to control pesticides as had been suggested, or should we work with existing departments and find a way of making them work well together? The other was cost. In arriving at a consensus between such diverse interests, a little bit had to be given to everyone. When you added up the total bill, it turned out to be quite an expensive package.

On the machinery of government the decision was not to create an independent agency. It was for a mixture of reasons. One was the feeling that perhaps there were already enough agencies hanging around government. It was felt we should use the existing machinery effectively rather than create a new body.

Another reason was the severe problem with staffing an agency at a time in which the demand for toxicologists—within the federal and provincial governments and industry—was so very strong. We researched the rate of graduation of toxicologists and their availability and did some surveys with the scientific staff in existing departments. It became clear that we would have a hard time getting an agency off the ground because the average toxicologist in

[Translation]

J'estime que c'est un consensus assez large. Bien entendu, chacun des membres avait des réserves à l'égard de l'une ou l'autre des conclusions du rapport. Je crois toutefois que les 11 membres qui ont signé le rapport jugeaient qu'il représentait une amélioration suffisante par rapport au système en place.

Le rapport a été remis au ministre en décembre 1990, après quoi M. Lazar a pris la relève.

Mr. Avrim Lazar (Director General, Corporate Policies and Strategies Directorate, Policy Branch, Agriculture Canada): Thank you, Ghislain.

Le gouvernement s'est retrouvé dans une situation assez inusitée puisqu'il avait en mains un rapport signé par des représentants des secteurs des produits chimiques, de l'Environnement, de l'Agriculture et des Forêts. Des groupes d'intérêts qui s'entendent rarement s'étaient mis d'accord pour recommander d'importantes modifications. C'était un rapport très ambitieux.

Le nouveau système que nous avons mis en place reflète deux grands facteurs dont nous avons dû tenir compte. Nous nous sommes demandés d'une part, si nous serions en mesure de le faire fonctionner efficacement et, d'autre part, si nous en avions les moyens. Nous avons pris assez rapidement une décision. Nous avons décidé de nous en tenir aux grandes orientations recommandées par l'Équipe d'examen, qui avait consulté largement la population. Puisque des groupes d'intérêts très divers en étaient arrivés à un consensus, nous ne souhaitions pas refaire tout le travail de l'Équipe d'examen uniquement pour vérifier la faisabilité administrative de ces recommandations. Nous voulions par ailleurs faire en sorte qu'elles soient conformes aux autres politiques du gouvernement.

Nous nous sommes heurtés à deux problèmes administratifs que nous avons mis énormément de temps à régler en consultation avec les ministères intéressés. D'une part, il y avait le problème de la structure administrative du gouvernement. Devions-nous créer un organisme indépendant de réglementation des pesticides, comme on nous le recommandait, ou devions-nous trouver une façon de mieux coordonner l'action des ministères? D'autre part, il y avait le coût. Comme il ne s'agissait que de concilier des intérêts très divers, il a fallu que chacun fasse des compromis. Quand on faisait le total des coûts, les propositions s'avéraient très onéreuses.

En réponse à la première question, nous avons décidé de ne pas créer un organisme indépendant, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, nous avons jugé qu'il y avait déjà suffisamment d'organismes d'État. Nous avons jugé qu'au lieu de créer un nouvel organisme, il serait préférable d'utiliser plus efficacement les structures en place.

Ensuite, le recrutement d'effectifs pour ce nouvel organisme aurait été très difficile, étant donné la très forte demande pour des toxicologues dans le secteur privé aussi bien que dans le secteur public fédéral et provincial. Nous nous sommes renseignés sur le nombre de diplômés en toxicologie et sur leur disponibilité et nous avons fait des sondages auprès du personnel scientifique des ministères. Nous avons vite compris qu'il serait difficile de doter ce

[Texte]

Environment Canada would prefer to be there rather than be sent off to some agency where he would just become a specialist in pesticides.

• 1020

We worried first of all about the whole idea of more governments but also about the practicality of getting an agency going. However the reasons why there was a demand for an independent agency were not ignored. Government acknowledged there were problems of co-ordination among Environment Canada, Health and Welfare Canada, and Agriculture Canada. There were problems of priority setting and accountability.

The government response was to put together a co-ordinating secretariat that would provide the public with one centre of accountability. It would ensure that priority setting was co-ordinated among the different departments.

There was some sense of acceptance among parts of the farming community when we consulted on the idea of not moving to an agency. We had received quite a bit of concern from some farm groups about the idea of reporting to Health and Welfare. Obviously an agency could not report to Agriculture Canada because of the conflict of interest if Environment Canada and Health and Welfare Canada were not involved.

The question of cost was one that was difficult to resolve just because there were so many areas. In the end the government decided on a fairly generous funding package of \$81 million, which would dramatically increase the resources available to make the system work and allow us to take on some new initiatives.

Do you want me to go through the specific recommendations that are being implemented now, or would you prefer to leave that for questions?

The Chairman: We would like to hear the recommendations explained.

Mr. Lazar: First of all, under the heading of competitiveness of the resource sectors, primarily forestry and agriculture, the largest improvement will be that the system will be made to work more quickly and efficiently so that products will get registered on a more timely basis. This is going to be done, first of all, by ensuring co-ordinated priority setting between the different departments involved. Second, the number of people working on the system will be tripled so we can get the registrations through more quickly. Third, there will be an increase in public accountability for on-time registration and priority setting so it will make the system more transparent in terms of its efficiency and timeliness.

In addition to making the system work more quickly, there'll be much increased support for minor use pesticides. There'll be a new category that will be user-requested, minor-use pesticides and an increase of resources of five-fold from that which was made available for minor users in the past.

[Traduction]

nouvel organisme puisque le toxicologue moyen travaillant à Environnement Canada préférerait y rester que d'être envoyé dans un organisme où il deviendrait tout bonnement un spécialiste des pesticides.

Nous nous sommes d'abord interrogés sur l'utilité de greffer un nouvel organisme au gouvernement, puis nous nous sommes arrêtés aux difficultés pratiques de création d'un nouvel organisme. Néanmoins, nous n'avons pas fait la sourde oreille aux raisons invoquées pour appuyer l'idée d'un organisme indépendant. Le gouvernement a reconnu l'existence de problèmes de coordination entre Environnement Canada, Santé et Bien-être Canada et Agriculture Canada. Il y avait des problèmes au niveau de l'élaboration des priorités et de la responsabilité.

Sachant cela, le gouvernement a décidé de créer un secrétariat chargé d'assurer la coordination de l'élaboration des priorités dans les divers ministères et de rendre des comptes à la population.

Quand nous les avons consultés, certains groupes du secteur agricole ont semblé accueillir assez favorablement l'idée de ne pas créer un nouvel organisme. Certains groupes agricoles avaient fait des réserves sur l'idée d'un organisme qui relèverait de Santé et Bien-être Canada. Bien entendu, cet organisme n'aurait pas pu relever d'Agriculture Canada en raison de la possibilité de conflits d'intérêts qui existerait si Environnement Canada et Santé et Bien-être Canada n'étaient pas associés au processus.

Le problème du coût n'était pas moins épineux. Tout compte fait, le gouvernement a opté pour un budget assez généreux de 81 millions de dollars, qui représente une augmentation considérable des ressources disponibles pour assurer le bon fonctionnement du système et le financement de nouvelles initiatives.

Voulez-vous que je dise quelques mots des recommandations précises auxquelles nous donnons actuellement suite ou préféreriez-vous y revenir pendant la période des questions?

Le président: Nous aimerions savoir quelles recommandations sont mises en oeuvre.

M. Lazar: D'abord, sous la rubrique de la compétitivité des secteurs des ressources, surtout les forêts et l'agriculture, la plus importante amélioration, c'est que des mesures seront prises pour que l'homologation des pesticides se fasse plus rapidement et de façon plus efficace. Dans un premier temps, l'élaboration des priorités par les différents ministères sera mieux coordonnée. Ensuite, les effectifs seront triplés afin d'accélérer le processus d'homologation. Enfin, l'obligation de rendre des comptes sur l'homologation en temps opportun des pesticides et sur l'élaboration des priorités rendra le système plus transparent en ce qui concerne son efficacité et le respect des délais.

En plus d'accélérer le processus, nous mettrons davantage l'accent sur les pesticides à usage restreint. Il y aura, pour l'homologation des pesticides à usage restreint une nouvelle catégorie qui a été demandée par les utilisateurs, et ce service disposera de ressources cinq fois plus importante que dans le passé.

[Text]

There will also be a product import program, which, as originally designed, will have permits issued for chemically equivalent pesticides to be imported if they are already registered in Canada and if the price is lower in the United States.

There will be clearly defined and published policies and guidelines for data requirements for registration, which will make it easier for the industry to access the registration system in Canada. There will be a data protection policy that will extend the period of that protection by two years. That will make Canada a little more attractive as well for the chemical companies.

Those are the general improvements in terms of registration for agriculture. To balance this and ensure the health and environmental concerns are being considered, the pest management alternatives office will be set up. Its job will be to encourage research into alternative pest control technologies, to promote the safe use, and to help set targets for the reduced use of chemical pesticides.

• 1025

There will be a re-evaluation of existing pesticides registered under the older and less rigorous regimes to make certain they still meet current Canadian standards. There will be greater public transparency in terms of the public being able to comment upon registrations with an appeal provision modelled after that in the Environmental Protection Act. There will be consultation with the stakeholders.

We'll have an advisory council on which the agricultural, forestry, environmental, health, and consumer communities will be represented, and they will be consulted on policies and priorities as the system evolves.

There will be a policy for formulae—environmentalists have been concerned that we've only been looking at the active agencies and not the solvents—and there will be a requirement for rapid reporting of any adverse effects and action on it.

I think the government has been fortunate in receiving such a balanced report from the review team, and the government's response, I think, reflects the balance contained in the review team, insisting the chemicals necessary for farmers and foresters to do their jobs are accessible, and at the same time safeguarding the health of Canadians and the environment.

In fact, I'd say of the various memoranda to Cabinet I've seen in terms of the green plan, this is one of the ones that best demonstrates the concept of sustainable development. It integrates the needs to respect economic imperatives and at the same time takes several steps forward in terms of protecting the environment.

The Chairman: Thank you Mr. Lazar. Mr. Leblond or Mr. Krupka, you had something to contribute, I believe.

[Translation]

Il y aura aussi un programme d'importation de pesticides dans le cadre duquel, comme c'était prévu au départ, des permis d'importation de produits antiparasitaires chimiques équivalant à des produits homologués au Canada seront délivrés si le prix de ces produits est plus faible aux États-Unis.

Des politiques et des lignes directrices claires seront publiées sur les données requises pour l'homologation, de façon à ce que les fabricants aient plus facilement accès au système d'homologation au Canada. Il y aura une politique en vertu de laquelle les données seront protégées pour deux années additionnelles. Cela rendra le Canada un peu plus attrayant pour les fabricants de produits antiparasitaires chimiques.

Voilà les grandes améliorations apportées au processus d'homologation des produits utilisés dans le secteur de l'agriculture. Par ailleurs, il y aura un bureau des nouvelles méthodes de lutte antiparasitaire, qui sera responsable de la protection de la santé et de l'environnement. Il aura pour mandat de promouvoir la recherche sur de nouvelles techniques de lutte antiparasitaire, de promouvoir l'utilisation prudente des pesticides et de participer à l'élaboration de cibles pour réduire le recours aux produits antiparasitaires chimiques.

Les pesticides déjà homologués en vertu de règles plus anciennes et moins rigoureuses seront réévalués afin de vérifier s'ils sont conformes aux normes canadiennes actuelles. Le système sera plus transparent, en ce sens que la population pourra faire connaître sa position sur l'homologation de certains produits grâce à un processus d'appel, qui s'inspire de celui de la Loi sur la protection de l'environnement. Tous les groupes intéressés seront consultés.

Il y aura aussi un conseil consultatif réunissant des représentants de groupes qui s'intéressent à l'agriculture, aux forêts, à l'environnement, à la santé et à la protection des consommateurs, lesquels seront consultés au fur et à mesure sur les politiques et les priorités.

Il y aura une politique sur les formulants—les écologistes s'inquiètent du fait que nous avons seulement examiné les principes actifs et non pas les solvants—et on exigera que soient communiqués rapidement les cas d'effets indésirables et les mesures prises.

Le gouvernement peut féliciter l'Équipe d'examen de lui avoir remis un rapport si équilibré, et j'estime que la réponse du gouvernement reflète cet équilibre puisqu'il insiste pour qu'on rende disponibles les produits chimiques dont ont besoin les agriculteurs et les forestiers, tout en protégeant la santé des Canadiens et l'environnement.

D'ailleurs, je dirais que des nombreux mémoires au Cabinet que j'ai vus dans le contexte du Plan vert, c'est celui qui illustre mieux la notion de développement durable. Il tient compte de la nécessité de respecter les impératifs économiques tout en proposant plusieurs mesures destinées à protéger l'environnement.

Le président: Merci, monsieur Lazar. Monsieur Leblond ou monsieur Krupka, vous vouliez intervenir, je crois.

[Texte]

Mr. Ivo Krupka (Executive Secretary, Pest Management Secretariat, Agriculture Canada): Just very briefly, Mr. Chairman. As Mr. Lazar suggested, the Pest Management Secretariat is an organization that is going to try to help make the new system work better in a more co-ordinated fashion. I see the secretariat really as a kind of lubricant or support to the system.

The elements of the system or the key elements from my perspective include the advisory council set up on an interim basis comprised of representatives of the same organizations represented on the review. So our organization supports that council.

A second element is the interdepartmental executive committee on pest management, and that comprises the four assistant deputy ministers with primary responsibility for the registration process—from Agriculture, Health and Welfare, Environment, and Forestry.

A third element is the federal-provincial committee the review team recommended, because obviously there has to be a great deal of federal-provincial co-ordination for many reasons. One of them is to reduce some of the regulatory burden that might arise if provinces and the federal government approached pesticides' regulations independently.

Finally, I should mention that within the government there is going to be a committee of directors general charged with implementation, and I'll be responsible for that committee as well.

We'll also have to liaise very closely with the pest management alternatives office. What we're doing now is taking the government's response, which Mr. Lazar has just outlined, and developing a work plan between now and the end of the year to implement those recommendations, a good number of which will require legislative change. We're doing this in collaboration with the interim advisory council.

In other words, we're giving them our work plan and saying, here are the elements of this work plan—they're essentially your own recommendations—and guide us in terms of what is most important, what we should be getting on with without waiting for legislation. So we expect we'll be supporting that advisory council in the implementation process very actively between now and the end of the year. The government has obliged us to come back with drafting instructions by the fall of this year.

The last comment I would make is that the secretariat, because it deals with a variety of stakeholders, which have been outlined, and because it deals with a variety of departments, has to be a neutral body. In fact, it will be setting up shop on neutral turf with staff here and there and will try to lubricate and support the system and make it work. That is all I have to say.

The Chairman: Thank you, Mr. Krupka. I think we're going to lead off with Mr. Vanclief.

Mr. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Thank you very much, Mr. Chairman. I welcome the three gentlemen here this morning.

[Traduction]

M. Ivo Krupka (secrétaire général, Secrétariat pour la lutte antiparasitaire, Agriculture Canada): Très brièvement, monsieur le président. Comme l'a dit M. Lazar, le Secrétariat pour la lutte antiparasitaire aura pour mandat de faire en sorte que le nouveau système fonctionne mieux et de façon plus coordonnée. À mon sens, le secrétariat devra en quelque sorte mettre de l'huile dans les rouages pour rendre le système plus efficace.

À mon avis, les principaux éléments du système sont le conseil consultatif, mis en place de façon provisoire, qui sera composé de représentants des organismes qui ont participé aux travaux de l'Équipe d'examen. Ainsi, notre groupe appuie ce conseil.

Le deuxième élément, c'est le comité exécutif interministériel sur la gestion des pesticides, qui se compose des quatre sous-ministres adjoints responsables du processus d'homologation aux ministères de l'Agriculture, de la Santé et du Bien-être, de l'Environnement et des Forêts.

Le troisième élément est le comité fédéral dont l'Équipe d'examen recommandait la création puisque de nombreux facteurs militent en faveur d'une coordination plus étroite entre le gouvernement fédéral et les provinces. Il convient d'abord d'alléger le fardeau de la réglementation, qui se ferait sentir si les provinces et le gouvernement fédéral réglementaient chacun de leur côté les pesticides.

Enfin, je dois dire qu'il y aura au sein du gouvernement un comité des directeurs généraux chargé de la mise en oeuvre, et j'assumerai aussi la responsabilité de ce comité.

Nous devons aussi travailler en étroite collaboration avec le Bureau des nouvelles méthodes de lutte antiparasitaire. En partant de la réponse du gouvernement, dont M. Lazar vient de présenter les grandes lignes, nous élaborerons d'ici la fin de l'année un plan de travail pour la mise en oeuvre de ces recommandations. Nombre d'entre elles exigeront des modifications législatives. Nous faisons tout cela en collaboration avec le conseil consultatif.

Nous soumettrons notre plan de travail à ce comité consultatif, qui devra nous indiquer lesquelles de ses propres recommandations sont les plus importantes et lesquelles nous devons mettre en oeuvre sans attendre le dépôt des projets de loi. Ainsi, nous travaillerons très étroitement avec le comité consultatif pour assurer la mise en oeuvre des recommandations d'ici la fin de l'année. Le gouvernement exige que nous soumettions des instructions pour la rédaction des projets de loi avant l'automne prochain.

J'aimerais ajouter, enfin, que le secrétariat doit être un organisme neutre du fait qu'il doit traiter avec divers groupes d'intérêts, dont on a déjà parlé, aussi bien qu'avec divers ministères. D'ailleurs, il s'installera en territoire neutre et son personnel, travaillant dans divers bureaux, tentera de mettre de l'huile dans les rouages afin d'assurer le bon fonctionnement du système. C'est tout ce que j'ai à dire.

Le président: Merci, monsieur Krupka. Je donne d'abord la parole à M. Vanclief.

M. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Merci, monsieur le président. Bienvenue à nos trois témoins.

• 1030

[Text]

First of all, I want to say that I was certainly pleased, as I think most people were, with the report that came out in December on the pest management report. I think I've indicated to some of you before, and to the minister, that I have had a considerable amount of frustration that some action had not been taken on it prior to February 1992 after it came out in December 1990. There probably could have been some action taken that could have benefited the total industry in 1991 and we would not have missed that year.

What we're trying to obtain with this report is a more level playing field for our producers, the Canadian agricultural industry, with our biggest neighbour and competitor in this line, our neighbour to the south.

My first question is to Mr. Lazar. You stated that the announcement that came out in February of this year was going to speed up the process of registering chemicals. One of the problems we've had, as producers and as a total industry here in Canada, is that it takes—I think I'm safe in saying—about three times as long to get a chemical registered in Canada as it does in the United States. Therefore, many chemicals are not available to producers. I didn't read any of your comments, Mr. Lazar, until the announcement that was made on February 3. You said there that it will make for quicker registration. The other thing is that I didn't see in that announcement where it addresses the minor use concern that producers have. I think you said that there will be a five-fold increase in resources there. I have a problem seeing that. I want to see that. I guess I need more explanation and assurance that this is going to take place. I don't see it in the announcement, quite frankly. I accept your word that it is there. For the good of the industry it needs to be there.

The other question or comment that I want to make, Mr. Chairman, is that I want it to be clear from the start that our producers should have access to more chemicals than their competitors have. I want them to have access to those chemicals at competitive prices.

I have a question as to what part of the price monitoring process, which was laid out in the recommendation, took place before we went into the import program that is being suggested to take place in 1992. I'm not aware of that price monitoring process having taken place to the extent of its description on page 34 of the report. It suggests the process that should take place before the import program goes into place. I'll tell you the reason I'm saying this. I'm talking about the long range. I know there is a short-term problem that producers have in obtaining chemicals at competitive prices. But what I'm hearing—and this is from some producers as well—is that those in the industry of agriculture are talking to consumers about the benefits of supply management when consumers say that some of those products are cheaper on the other side of the border.

[Translation]

J'aimerais d'abord dire que, comme la plupart des gens, j'ai été enchanté par le rapport sur la gestion des pesticides publié en décembre. J'ai déjà fait part au ministre, et à certains d'entre vous, de la grande frustration que j'ai ressentie du fait qu'aucune suite n'a été donnée avant février 1992 à ce rapport publié en décembre 1990. Des mesures auraient certainement pu être prises en 1991 dans l'intérêt de tous les intéressés, mais nous avons perdu une année.

Grâce à ce rapport, nous espérons que nos producteurs du secteur agricole pourront dorénavant lutter à armes égales avec notre voisin du Sud, qui est aussi notre plus important concurrent.

Ma première question s'adresse à M. Lazar. Vous avez dit que la mise en place du nouveau système annoncé en février dernier allait accélérer le processus d'homologation des pesticides chimiques. L'un des problèmes auxquels se heurtent les producteurs et les entreprises canadiennes, c'est qu'il faut—et je ne crois pas me tromper en disant cela—environ trois fois plus de temps pour faire homologuer un pesticide chimique au Canada qu'il n'en faut aux États-Unis. Par conséquent, les producteurs n'ont pas accès à de nombreux produits chimiques. Je n'ai lu aucun de vos commentaires, monsieur Lazar, jusqu'à ce que le nouveau système soit annoncé le 3 février. Vous avez dit que cela accélérerait le processus d'homologation. Par ailleurs, le communiqué ne fait aucunement mention des pesticides à usage restreint dont ont besoin les producteurs. Vous avez dit, il me semble, que les ressources disponibles seront quintuplées. J'ai du mal à l'imaginer. J'attends de voir. J'aimerais davantage d'information et j'aimerais que l'on me garantisse que cela se fera. Je ne le retrouve pas dans le communiqué. Je vous crois donc sur parole. Il faut que cela se fasse dans l'intérêt de l'industrie.

Je tiens aussi à dire, monsieur le président, que nos producteurs doivent avoir accès à un plus grand nombre de produits chimiques que leurs concurrents. Je veux qu'ils puissent se procurer ces produits chimiques à des prix compétitifs.

J'aimerais savoir quels éléments du programme de surveillance des prix, décrit dans les recommandations, ont été mis en place avant que ne soit instauré le programme d'importation annoncé pour 1992. À ma connaissance, le programme de surveillance des prix décrit à la page 34 du rapport n'a jamais existé. Le rapport décrit ce qui doit être fait à cet égard avant que ne soit mis en place le programme d'importation. Je vais vous expliquer pourquoi je dis cela. Je m'intéresse au long terme. Je sais que les producteurs ont à court terme un problème d'accès à des pesticides chimiques à prix compétitifs. Les producteurs me disent que les porte-parole du secteur de l'agriculture vantent aux consommateurs les mérites du système de gestion de l'offre quand les consommateurs disent que certains produits sont meilleur marché de l'autre côté de la frontière.

[Texte]

Are we saying to farmers, for example, that we accept the fact that you cross-border shop? It's not ringing true with consumers out there. Is it another case where we want it both ways? There is some conflict in here. I don't know whether I have made myself clear. The goals are right but what are we doing here to fix the whole system so both suppliers and producers can still be here down the road?

• 1035

The Chairman: Mr. Lazar, I picked up three specific questions: how is this going to speed up the system? How is minor use going to be improved? What have you done about price monitoring? I think those are the three main questions.

Mr. Vanclief: Yes.

Mr. Lazar: With regard to speeding up the system, there is data about how slow we are compared to the United States. I don't think there is any question we should be faster, but the comparisons I have seen have mostly compared apples and oranges. I don't take that as a starting point for fixing Canada's system, because it is too slow.

One of the reasons things get registered more slowly in Canada is partly the size of the market. It's very often the practice to start the registration process in the United States and after a while come to Canada. We can make Canada a more attractive regime in which to register products by making our regime more predictable, faster, more transparent, and an easier administration to do business with.

We are making these improvements by creating public accountability for time lines, having clear communication with the industry, having one person with whom the industry will have to communicate with instead of the four centres they had in the past, and, most importantly, by increasing the number of scientists and toxicologists who are working on the registration system to speed things through.

The major reason for slowness in the past has been that there just haven't been enough people doing the job. We did not adequately staff the regulatory system, and with cut-backs over the years various things got smaller and smaller. After a while the system could not respond to the demands put on it and we developed a considerable backlog.

We have addressed this by a three-fold increase in the number of people actually doing registrations. Now that won't happen instantly because we can't get them. They only graduate at a certain pace and it takes two years to integrate them. When you are training them to integrate them, it takes staff time to do the training. We will be increasing the speed over a five-year curve, but we already have people out on the campuses of Canadian universities recruiting these people to come to the federal government to work. Year after year we'll have more on stream.

[Traduction]

Disons-nous aux agriculteurs, par exemple, que nous acceptons qu'ils fassent leurs achats de l'autre côté de la frontière? Les consommateurs ont du mal à y croire. Pratiquons nous ce que nous prêchons? Il semble y avoir une contradiction là-dedans. Je ne sais pas si je me suis fait comprendre. Les objectifs sont bons, mais je me demande ce que nous faisons pour corriger l'ensemble du système afin que les fournisseurs et les producteurs poursuivent leurs activités.

Le président: Monsieur Lazar, l'intervention de mon collègue se résume à trois questions précises: Comment cela va-t-il accélérer le système? Comment améliorer les pesticides à usage restreint? Qu'en est-il du contrôle des prix? Je crois que ce sont là les trois principales questions.

M. Vanclief: Oui.

M. Lazar: En ce qui concerne l'accélération du système, il existe des données attestant que nous sommes lents par rapport aux États-Unis. De toute évidence, nous devons être plus rapides; mais, jusqu'à présent, nous nous contentons de comparer des pommes et des oranges. Ce n'est pas ainsi que l'on peut commencer à améliorer le système canadien, qui est trop lent.

La taille du marché est l'une des raisons pour lesquelles le processus d'homologation est plus lent au Canada. Très souvent, on commence aux États-Unis et, un peu plus tard, on vient au Canada. Nous pouvons rendre le système d'homologation canadien plus intéressant en le rendant plus prévisible, plus rapide, plus transparent et plus accessible.

Nous faisons ces améliorations en respectant les calendriers, en communiquant clairement avec l'industrie, en désignant une personne qui s'occuperait des relations avec l'industrie, au lieu des quatre anciens centres, et, qui plus est, en augmentant le nombre de scientifiques et de toxicologues chargés d'accélérer le processus d'homologation.

Autrefois, la cause principale de la lenteur était l'insuffisance du personnel. Il n'y avait pas assez de gens pour s'occuper du système de réglementation et, au fil des ans, à cause des compressions budgétaires, divers secteurs ont progressivement perdu de leur importance. Après un certain temps, le système ne pouvait plus répondre à la demande, et le nombre de dossiers en souffrance s'est considérablement accru.

Pour faire face à cette situation, nous avons multiplié par trois le nombre de personnes s'occupant des homologations. Les postes ne seront pas comblés immédiatement, faute de main-d'oeuvre. Les personnes dont nous avons besoin terminent leurs études à un certain rythme, et il faut deux ans pour les intégrer. Pour les former en vue de leur intégration, il faut que le personnel y consacre du temps. Nous allons accélérer le processus sur une période de cinq ans, mais nous avons déjà des recruteurs qui sillonnent les campus des universités canadiennes pour recruter des candidats désireux de travailler pour le gouvernement fédéral. Au fil des ans, nous en recruterons davantage.

[Text]

The second reason for slowness is that Health and Welfare quite legitimately have priorities related to public health. Environment Canada has priorities related to protection of the environment. Forestry has its own priorities. Fisheries and Oceans are making certain that fishery habitat is not contaminated.

It is very difficult to run an efficient administrative system when officials are responding to the concerns of their various ministers. We have established a secretariat, and Cabinet has instructed that the officials are to work together in an executive committee to have co-ordinated priority setting that reflects the advice of the advisory council of stakeholders and is transparent so that government and officials can be held accountable for meeting the needs of society. I guess that is basically what has been done to speed things up.

The Chairman: You mentioned a time line. I think we would all like to hear what you mean by that. Are you going to guarantee that when the thing comes in, within two years a decision will be made and within 60 days they'll know exactly what they have to produce? Is that what you mean by a time line?

Mr. Lazar: Yes, and instead of saying everything is going out in 18 months, it will be based upon various queues.

When you set a specific turnaround time it means something of relative less importance has to get out before something of great urgency. The system we've opted for is one that is responsive to different priorities. The system will respond to the registrant. You will receive your first answer and your second answer in so many months and we'll explain where it is in the queue and why. The system before was first in, first out. There was no real responsiveness to the economic, environmental, or health urgency of the actual question.

• 1040

Yes, there will be information given to the applicant as to where it is in the queue and how long it will take. The officials responsible for making the system work will have to explain if they're not on time in a public forum.

The Chairman: Excuse me for interrupting. I think the big question here is if they will know early in the operation what data they have to produce, or will they be told two years later that they have to do another dog study and it has to take a year to do it?

Mr. Lazar: With the current system there is only a very general statement of data requirements. Under the new system we will have pre-specified data that will be much more specific. However, the freedom in the late days to ask for another piece of data has been retained strictly to protect human health and the environment. We are moving from, say, very close to the south pole to pretty close to the north pole. But we're not going all the way. The reason we're not is because of the advice we get from our scientists. They say if you ask in advance for everything you could possibly need to know, then you would be asking for far too much.

[Translation]

La deuxième cause de lenteur, c'est que Santé et Bien-être social a des préoccupations légitimes quant à la santé publique. Environnement Canada a des priorités relatives à la protection de l'environnement. Le ministère des Forêts a ses propres priorités. Pêches et Océans veille à ce que l'habitat des poissons ne soit pas contaminé.

Il est très difficile de gérer un système administratif efficace lorsque les fonctionnaires répondent en même temps aux préoccupations de divers ministères. Nous avons créé un secrétariat, et le Cabinet a demandé aux fonctionnaires de collaborer dans le cadre d'un comité exécutif pour définir ensemble des priorités reflétant l'opinion du conseil consultatif et assez transparentes pour que le gouvernement et les fonctionnaires puissent être tenus responsables pour ce qui est de répondre aux besoins de la société. C'est à peu près tout ce que nous avons fait pour accélérer le processus.

Le président: Vous avez parlé de calendrier. Qu'entendez-vous par là? Allez-vous garantir qu'à la suite d'une demande, une décision sera prise avant deux ans et, en l'espace de 60 jours, le demandeur saura exactement ce qu'il doit produire? Est-ce là ce que vous entendez par calendrier?

M. Lazar: Oui, et au lieu de dire que tout sera terminé en 18 mois, je dirai que tout dépendra de diverses filières.

Quand on fixe un délai d'exécution précis, cela veut dire qu'un dossier relativement moins important doit aboutir avant un dossier très urgent. Nous avons choisi un système qui tient compte des différentes priorités. Ce système permettra à la personne inscrite de recevoir sa première réponse et sa deuxième réponse après un certain nombre de mois, et nous lui dirons quel est l'état d'avancement de son dossier et pourquoi il en est là. Dans l'ancien système, on procédait par ordre d'arrivée. On ne tenait vraiment pas compte de l'urgence de la question sur le plan de l'économie, de l'environnement ou de la santé.

Oui, on dira au demandeur où se trouve son dossier et combien de temps il faudra pour qu'il aboutisse. Les personnes responsables de la gestion du système devront expliquer leur retard dans le cadre d'un forum public.

Le président: Désolé de vous interrompre. Je pense que la grande question est de savoir s'ils sauront, au début du processus, quelles données ils devront produire ou si on leur dira deux ans plus tard qu'ils doivent effectuer une autre étude quelconque qui prendra une année.

M. Lazar: Dans le système actuel, on parle très vaguement des données nécessaires. Dans le nouveau système, il y aura des données préalables qui seront beaucoup plus précises. Toutefois, nous avons conservé le pouvoir de demander d'autres données uniquement pour protéger la santé des êtres humains et l'environnement. Autrement dit, nous allons des confins du pôle sud aux confins du pôle nord, sans toutefois aller jusqu'au bout. Nous le faisons parce que nos scientifiques le recommandent. Ces derniers estiment en effet que, si on demande au préalable tout ce qu'on a besoin de savoir, c'est trop.

[Texte]

Rather than create a system that is totally rigid, we're going to increase dramatically the degree to which there is pre-specification of data requirements. But this will not be to the point where we're going to tie the hands of the scientists in saying that after you study all this data, if you have a very grave concern you still have the right to ask for it to be clarified. The spirit of the idea of pre-specifying data requirements is going to be respected, but it is not going to be enshrined in a rigid way.

The Chairman: You've answered a lot of questions, and I'm sorry I interceded there. I'm not looking at the time very closely, Mr. Vanclief, because of what I've done. You have minor use and price monitoring that you haven't answered yet.

Mr. Lazar: On minor use we've done three things. One is that the current system for minor use was only for label expansion or being able to use currently registered products for new uses. On that one we're cleaning up the administration so it's easier to use. It used to be just a narrow window of time. We're going to open it up for a whole year and we're increasing the money available to do it.

There has historically been about \$50,000 taken up by the industry for that. The budget for all of minor use now is about \$250,000. If we find that the \$250,000 is spent, we can reallocate from other budget items to see it go further.

In addition, it's been proposed that we have another category, which is the user-requested use for products now registered in the United States. We are proceeding with implementation of that, but it will depend very heavily on access to U.S. safety data. We have already sent the ADM in charge of pesticides to the U.S. in the last couple of weeks to start negotiations for obtaining that.

The commitment of the government to minor use is very strong. We're very sensitive to the economic implications of getting a good minor-use system working. The argument has been made that it would be a lot better to put the money in this than into safety nets to pay for farmers who are suffering the economic consequences of not being able to get the tools they need.

At the same time there's a real sensitivity on minor use in the environmental, health, and consumer communities. They want to be reassured that if we are importing things that have not been registered for this use in Canada, that health and the environment are being protected. The way in which we are going about this must be entirely acceptable to them. They signed off on the recommendations because of it.

Yes, we're going to do it. How quickly and how successfully will depend in part upon our negotiations with the states. It will be a lot easier if we can get their data. That's been given a very high priority within the Department of Agriculture for implementation.

There's a question about import.

[Traduction]

Au lieu de créer un système totalement rigide, nous allons insister considérablement sur la nécessité d'obtenir au préalable les données nécessaires. Toutefois, nous ne le ferons pas au point de lier les mains aux scientifiques en leur disant qu'après l'étude de toutes ces données, s'ils ont des préoccupations très graves, ils ont toujours le droit de demander des clarifications. L'idée de préciser au préalable quelles sont les données nécessaires sera respectée, mais elle ne sera pas coulée dans le béton.

Le président: Vous avez répondu à bien des questions, et je m'excuse d'intervenir. Monsieur Vanclief, je ne m'en tiens pas trop à l'heure à cause de ce que j'ai fait. Vous n'avez pas encore répondu aux questions sur les pesticides à usage restreint et sur le contrôle des prix.

M. Lazar: En ce qui concerne les pesticides à usage restreint, nous avons fait trois choses. Premièrement, le système actuel prévoyait seulement l'augmentation du nombre de renseignements qui figurent sur les étiquettes ou la capacité d'utiliser les produits actuellement homologués à d'autres fins. À cet égard, nous sommes en train de mettre de l'ordre dans l'administration pour faciliter les choses. Autrefois, cette possibilité était très limitée. Nous allons l'accroître et y consacrer plus d'argent.

Traditionnellement, l'industrie y a consacré environ 50,000\$. Actuellement, le budget de tous les produits à usage restreint est d'environ 250,000\$. Si nous constatons que cette somme est épuisée, nous pourrions prélever de l'argent dans d'autres postes budgétaires pour permettre au programme de continuer.

En outre, on nous a proposé de créer une autre catégorie pour les produits qui sont actuellement homologués aux États-Unis et que les consommateurs veulent utiliser. La procédure est en cours, mais son issue dépendra beaucoup de l'accès aux données américaines sur la sécurité. Nous avons déjà envoyé le sous-ministre adjoint chargé des pesticides aux États-Unis au cours des dernière semaines pour entamer des négociations en vue d'obtenir ces données.

Le gouvernement s'intéresse beaucoup aux pesticides à usage restreint. Nous sommes très sensibles aux retombées économiques d'un bon système pour ces produits. D'aucuns soutiennent qu'il serait nettement préférable d'investir dans un tel système plutôt que dans des filets de sécurité destinés à indemniser les agriculteurs pour le manque à gagner résultant de l'incapacité d'obtenir les outils dont ils ont besoin.

Les secteurs de l'environnement, de la santé et de la consommation s'intéressent également aux pesticides à usage restreint. Ils veulent veiller à ce que la santé et l'environnement soient protégés si nous importons des produits qui ne sont pas homologués au Canada. La procédure que nous suivons doit être tout à fait acceptable à leurs yeux. C'est pour cela qu'ils n'ont pas paraphé les recommandations.

Nous allons effectivement le faire. Quant à savoir à quel rythme et avec quelles chances de succès, tout dépend en partie de nos négociations avec les États-Unis. Les choses seront beaucoup plus faciles si nous réussissons à obtenir leurs données. Il s'agit là d'une initiative éminemment prioritaire pour le ministère de l'Agriculture.

Passons maintenant à la question relative à l'importation.

[Text]

The Chairman: It's the pilot program, I think, and the price monitoring that went into this before you announced it.

Mr. Lazar: If I understood correctly, you are basically asking an almost philosophical question. Do we believe in a Canadian system? You can run across the border and buy American stuff. Is there an intrinsic conflict? I talked briefly about where we are practically. Maybe we could ask Mr. Leblond to explain the philosophical debate that went on among the task force members that led to these recommendations.

• 1045

We've been trying to figure out for a while at the officials level how we could have an import program that did not get around the safeguards of the Canadian system. The first element of that was a concept of chemical equivalency. If people were to be given import permits, they would have to be for things that are chemically equivalent to products already registered in Canada. Coming to this as a naive official, I assumed that was a fairly simple concept. After discussing it with the scientists at Environment Canada and Health and Welfare, it turns out it is more complicated than it was at first glance. It not only includes the chemical equivalency of the active ingredient, but of the formulae of the solvents. In order to determine chemical equivalency, we need access to data from the manufacturer in the United States. To get access to this data, we need the co-operation of the chemical industry. This means that unless they feel this is in their interest or they feel tremendously publicly-spirited, it's difficult to do.

We have gone to the Environmental Protection Agency. They are looking at what they can do to help us with it. However they are restrained by their own privacy of information laws and are not certain how much they'll be able to share. So that part is being pursued.

Related to the equivalency question is the sense of fairness to the chemical industry. Are we going to make them jump through all these hoops to guard Canadian environment and health, and then allow someone to get in a pick-up truck and get it from someone in the United States who didn't have to go through the hoops? In the process of developing the recommendations they said if it really is cheaper, they're willing to be held accountable. They're willing to live by the regime that would release an import permit.

So we had the second concept that had to be fulfilled, which is one of comparable price. Now, again it seems on paper to be a fairly simple thing. Is it cheaper in the United States? But it turns out a price survey is a very complicated thing indeed. The price you pay for pesticides depends upon how much fertilizer you bought, how long you've been dealing with the dealer, and whether or not you're getting your next piece of big equipment there. It's hard to tell

[Translation]

Le président: Je crois qu'il s'agit du programme pilote et du contrôle de prix que vous avez effectué avant de faire votre annonce.

M. Lazar: Si j'ai bien compris, vous posez là une question quasiment philosophique. Faisons-nous confiance en un système canadien? On peut traverser la frontière et acheter du matériel américain. Y a-t-il un problème à cela? Je vous ai dit brièvement où nous en sommes. Je vais demander à M. Leblond de vous parler du débat philosophique qui a eu lieu au sein du groupe de travail et qui a abouti à ces recommandations.

Depuis un certain temps, nous essayons de voir, au niveau de la haute direction, dans quelle mesure on peut mettre sur pied un programme d'importation qui permet de contourner les garde-fous du système canadien. Nous avons d'abord pensé au concept d'équivalence chimique. En délivrant des licences d'importation, il faut veiller à ce que les produits visés soient chimiquement équivalents aux produits déjà homologués au Canada. En tant que fonctionnaire, j'ai pensé naïvement que c'était un concept relativement simple. Après en avoir discuté avec des scientifiques d'Environnement Canada et de Santé et Bien-être social Canada, je me suis rendu compte qu'il était beaucoup plus compliqué qu'il ne paraissait à première vue. Il s'agit en effet de l'équivalence chimique non seulement de l'ingrédient actif, mais aussi des formulants des solvants. Afin de déterminer l'équivalence chimique, il faut accéder aux données du fabricant américain. Pour accéder à ces données, nous devons collaborer avec l'industrie chimique. Si cette dernière n'y trouve pas un intérêt ou si elle n'est pas éminemment motivée par l'intérêt collectif, ce sera difficile.

Nous nous sommes adressés à l'Environmental Protection Agency, qui est en train de voir ce qu'elle peut faire pour nous aider. Toutefois, sa marge de manoeuvre est limitée par les lois américaines sur la protection des renseignements, et l'agence ne sait pas dans quelle mesure elle pourra nous fournir des informations. C'est une affaire à suivre.

Tout en recherchant l'équivalence chimique, nous devons être justes envers notre industrie chimique. Allons-nous lui imposer toutes sortes d'exigences pour sauvegarder l'environnement et la santé au Canada, et permettre aux gens de se mettre au volant de leur camionnette pour aller acheter des produits aux États-Unis chez des fournisseurs qui n'ont pas répondu aux mêmes exigences? Au cours de l'élaboration des recommandations, l'industrie a dit que si c'est vraiment meilleur marché, elle est prête à prendre ses responsabilités. Elle est disposée à respecter le régime des licences d'importation.

Nous avons ensuite examiné un deuxième concept, celui du prix comparable. Une fois de plus, le concept semble relativement facile. Il s'agissait de voir si les produits étaient moins chers aux États-Unis. Nous nous sommes rendu compte que l'enquête sur les prix était extrêmement difficile à réaliser. Le prix des pesticides dépend de plusieurs facteurs: la quantité d'engrais que l'on achète; depuis combien de temps on traite avec le vendeur; l'endroit où l'on achètera

[Texte]

exactly what the price is unless you actually do a survey at the farm gate instead of at the retailer or distributor.

Farm groups are indicating this price monitoring is the ultimate in bureaucratic foolishness. They say why would we go and buy something that's more expensive? To set up a whole bureaucratic system to find out if products are cheaper in the States would certainly be self-policing. There are very few farmers in this country who would get in their pick-ups to buy something more expensive far away. Of course, this point of view did not satisfy the requirements of the chemical industry, who ask for price monitoring before they give up the Canadian control system.

That is more or less where we're at in the pilot project of trying to get this thing working. The department has been working hard with the stakeholders, the representatives of the chemical industry and the farmers to see if we can break this deadlock. We've proposed a pilot project because rather than try to solve all the problems at once, maybe we can get agreement on a few key pesticides that are of great economic interest and learn by doing, rather than engaging in a long theoretical argument about philosophies of registration systems.

Mr. Leblond: I would like to amplify some of the things you said. The question you are raising was discussed at length within our review team. It touches upon philosophy and economics. I would summarize it in the following way. How do you attract international companies to come into a small market without putting their customers in a situation where they would feel they were hostages to the companies? That's the balance we had to grapple with. It was the intrinsic difficulty that we had to grapple with. The way the review team tried to go at it was to make the system as efficient as possible, as predictable as possible, and as attractive as possible. There is also a data protection policy that companies felt was better than what we have now. But after it's over, it's over. It's easier for generic registrants to come into the market so that the companies wouldn't see it as expensive to try to come through our system.

• 1050

It seemed that farmers still felt they needed some kind of a safety valve. We discussed it again. We went, believe me, for hundreds of hours to see how we could do that. If you go at it on the philosophical level, then everybody agrees. If you come down to principles, then everybody has objections in principle. We sort of said that if we want to solve it, we have to go beyond principles. We thought we'd try a pilot project to see if, in theory, with a more limited number of chemicals, we could not find a way of getting this to work. Farmers experiment with the system. That system is the same with the companies. Maybe all the fears that we have won't prove to have as much ground we now think they should have.

That's the balance that we've been able to achieve. We also spent thousands of hours discussing price surveying and price monitoring and so forth. As Mr. Lazar described, it's very simple in concept but in actuality it's not. We all know

[Traduction]

prochamment son matériel lourd (est-ce chez le fournisseur ou ailleurs?). Il est difficile de dire quel est le prix exact, à moins de mener une enquête dans les fermes et non chez le détaillant ou le distributeur.

D'après les associations d'agriculteurs, le contrôle des prix est le comble de la folie bureaucratique. En effet, les fermiers se demandent pourquoi ils iraient acheter quelque chose qui coûte plus cher. Créer tout un système bureaucratique pour savoir si les produits sont moins chers aux États-Unis relèverait certainement de l'autocensure. Très peu de fermiers canadiens iraient très loin pour acheter des produits plus chers. Évidemment, ce raisonnement n'était pas satisfaisant pour l'industrie chimique, qui exige un contrôle des prix avant d'abandonner le système de contrôle canadien.

Voilà à peu près où nous en sommes dans le cadre du projet pilote. Le ministère travaille d'arrache-pied avec les intervenants, les représentants de l'industrie chimique et les agriculteurs pour voir si on peut sortir de cette impasse. Nous avons proposé l'idée d'un projet pilote parce que, au lieu d'essayer de régler tous les problèmes à la fois, nous pouvons peut-être nous entendre sur quelques pesticides essentiels qui revêtent une grande importance économique et apprendre par l'expérience, plutôt que de nous engager dans un long débat théorique sur les philosophies des systèmes d'homologation.

M. Leblond: J'aimerais ajouter quelques détails à ce que vous avez dit. La question que vous soulevez a été débattue en long et en large au sein de notre groupe d'étude. C'est une question d'ordre philosophique et économique. Je peux la résumer en ces termes: comment pouvons-nous inciter les sociétés internationales à s'établir dans un marché restreint sans que leurs clients se sentent pris en otage? Telle est la question à laquelle nous devons répondre, et la grande difficulté à laquelle nous avons fait face. L'équipe a estimé que le système devait être le plus efficace, le plus prévisible et le plus intéressant possible. Il existe également une politique relative à la protection de données que les entreprises considèrent comme étant meilleure que la politique actuelle. Mais quand c'est fini, c'est fini. Il est plus facile aux fabricants de produits génériques d'accéder au marché; notre système ne sera donc pas coûteux à leurs yeux.

Les agriculteurs ont dit qu'ils avaient toujours besoin d'un filet de sécurité. Nous en avons encore débattu. Croyez-moi, pendant des heures, nous avons essayé de voir comment répondre à ce besoin. Du point de vue philosophique, tout le monde est d'accord. Mais sur le plan des principes, tout le monde a des objections. Nous nous sommes dit que pour régler le problème, il fallait dépasser les principes. Nous avons envisagé de mettre sur pied un projet pilote pour voir si, théoriquement, avec un nombre restreint de produits chimiques, nous pouvions trouver une solution. Les agriculteurs sont en train de mettre à l'essai le système, le même que les entreprises utilisent. Nos craintes ne seront peut-être pas aussi fondées que nous le pensions.

Voilà donc où nous en sommes. Nous avons également passé des milliers d'heures à discuter des enquêtes sur les prix, du contrôle des prix, etc. Comme l'a dit M. Lazar, ces choses sont très simples en théorie, mais pas en pratique.

[Text]

that buying five litres of a given chemical in the height of the spending season would be much more expensive. But compare buying tonnes of it combined with your own fertilizers and feeds. And consider if you buy it in December instead of buying it on May 10, for instance. As you know, it's very difficult.

Those are some of the many thousands of difficulties that we had to grapple with. We tried to be as practical as possible about it.

The Chairman: Thank you, gentlemen. We'll move on then. Mr. Stupich, did you want to get into this?

Mr. Stupich (Nanaimo—Cowichan): I have a couple of things, Mr. Chairman. I'm not sure that I understand totally. Is it possible that a substance might be under review by toxicologists from a number of departments at the same time?

Mr. Lazar: Yes, but for different questions. The people from Environment Canada, for example, would be determining the likelihood that it would run off and do something to birds or butterflies. Someone from Health and Welfare would be determining whether or not it's likely to do damage to the sprayer or people eating food with the residue on it.

Mr. Stupich: Or drinking downstream water.

Mr. Lazar: Yes. We used to also have Fisheries and Oceans doing a fairly similar review. There was a lot of overlap between them and Environment Canada. In the process of putting together a new regime, Fisheries and Oceans have agreed to stop and let Environment Canada look at the fisheries implications for them. So we've taken one player out of the system but not reduced the degree to which that concern is being addressed. That was the only significant overlap.

• 1055

Mr. Stupich: Does that give you access to some of their toxicologists?

Mr. Lazar: It gives us access to talk to them but they quickly deploy them to a thousand other environmental worries they have. The problem has not been overlap in the system, but co-ordinating and lining people up and priority co-ordination, which the new system does solve.

There has always been a suspicion by those on the outside—and I must admit when I started I shared it—that any system with that many players must be enormously inefficient. We had some fairly hard-nosed auditor types go through and make themselves very unpopular trying to find the inefficiencies and they weren't that successful. Half of the \$81 million is coming from within departments made more efficient after we made our enemies asking about efficiency.

But overall, the problems with the system were that it was under-resourced and unco-ordinated. The efficiencies were not sufficient to give us a system that would register things quickly enough.

[Translation]

Nous savons tous que cinq litres d'un produit chimique donné coûtent beaucoup plus cher pendant la saison de pointe. Mais il en va autrement si on en achète des tonnes en même temps que les engrais et les aliments pour le bétail, ou si on l'achète en décembre plutôt que le 10 mai par exemple. Comme vous le savez, c'est très difficile.

Voilà quelques-uns des milliers de problèmes que nous devons régler. Nous avons essayé d'être le plus pratiques possible.

Le président: Merci, messieurs. Passons à autre chose. Monsieur Stupich, vous voulez intervenir sur cette question?

M. Stupich (Nanaimo—Cowichan): J'ai quelques questions, monsieur le président. Je ne comprends pas très bien. Est-il possible qu'une substance soit étudiée en même temps par des toxicologues d'un certain nombre de ministères?

M. Lazar: Oui, mais sous différents angles. Par exemple, les gens d'Environnement Canada étudieraient la possibilité que ce produit se déverse et affecte les oiseaux ou les papillons. Un chercheur du Ministère de la Santé étudierait l'incidence du produit sur celui qui pulvérise ou sur des personnes qui mangent des aliments comportant des résidus du produit.

M. Stupich: Oui qui boivent de l'eau contaminée.

M. Lazar: En effet. Autrefois, Pêches et Océans faisait également le même genre d'étude. Il y a beaucoup de chevauchement entre leurs travaux et ceux d'Environnement Canada. Pendant l'élaboration du nouveau régime, Pêches et Océans a accepté de faire une pause pour laisser Environnement Canada étudier quelles en seraient les répercussions dans le domaine des pêches. Ainsi, nous avons retiré un intervenant du dossier, mais nous n'avons nullement réduit l'importance accordée à cet aspect du dossier. C'est le seul chevauchement d'importance.

M. Stupich: Cela vous permet-il de consulter leurs toxicologues?

M. Lazar: Cela nous permet de parler à certains d'entre eux, mais on s'empresse de les affecter à mille et une autres tâches dans le domaine de l'environnement. Le problème, ce n'est pas le chevauchement, mais la coordination, le déploiement des ressources humaines et l'établissement des priorités, et c'est précisément ce problème que le nouveau système nous permet de résoudre.

Les profanes ont toujours soupçonné—et je dois admettre qu'au début, je partageais ce sentiment—qu'un système comportant tellement d'intervenants devait être extrêmement inefficace. Des vérificateurs très coriaces ont foiné partout et se sont rendus très impopulaires en essayant de dénicher les défauts en matière d'efficacité; or, ils n'ont pas eu tellement de succès. La moitié des 81 millions de dollars viennent de ministères dont l'efficacité a été accrue après que nous nous soyons faits des ennemis en insistant justement sur l'efficacité.

Mais, dans l'ensemble, les problèmes du système étaient dus à la pénurie de ressources et au manque de coordination. Même si tous ses éléments étaient efficaces, cela ne nous permettait pas de réagir assez rapidement.

[Texte]

Mr. Stupich: I guess that is really the question I was coming to. Would it not have been more efficient to have them all in one agency? Who makes the breakdown? Who decides what Environment is going to do and what Agriculture is going to do? It must come to somebody first to farm it out.

Mr. Lazar: Yes, well, the actual responsibilities are set out depending upon the responsibilities of the minister.

Mr. Stupich: The Minister of Agriculture or...?

Mr. Lazar: Well, the Minister of National Health and Welfare is responsible for impact on human health. Environment is for young birds and bees and whatnot, and Agriculture for efficacy and taking the overall view of its desirability from an agricultural point of view.

When an application comes in, there's an interdepartmental committee that sets it on its various routes. One of EVO's main responsibilities is to make that process work in a way that is responsive to that external reality rather than in some sort of routine way that just reflects internal bureaucratic reality.

Mr. Stupich: Does that committee make sure everybody keeps to the same timetable?

Mr. Lazar: Exactly.

Mr. Monteith (Elgin—Norfolk): You raised some questions about having a pilot project. I guess there would be two reasons for having a pilot project. One would be price and the other would be that a particular product is not available here in Canada. If it's price, how do we monitor that price? You seem to suggest in your comments that government would monitor the price, and I wonder if that's what the intention really is. As you have indicated, it would be a tremendous task to determine what the actual price is when you take into consideration the formulations and all those other various differences in price. The distribution costs in this country as compared to the U.S. are different. They might be talking 75 million acres and we're talking 3 million.

They have a season in Iowa, for instance, that ends before we even start the corn season here. If a dealer there has a quantity of product on hand that is going to sit there for 11 or 12 months before he can sell it, he might want to get rid of it at that time. So how you monitor that price and get a true price in Canada and the U.S., I think, is a tremendous task. I would like to know who you see doing that.

I want to talk a little bit about the direct import. You addressed that a little, but I don't think you addressed a couple of issues with the direct import. Perhaps there has to be some kind of a trigger in price as to why we would have any direct import. What happens if you import a product from another country? In this case it's from the U.S. Who is responsible for the label change so that the end user here knows what product he's using and how much of that product to use? There's a difference in the product and a difference in the label. Who's going to be responsible for that particular protection to the producer?

[Traduction]

M. Stupich: C'est justement à cela que je voulais en venir. N'aurait-il pas été plus efficace de tout regrouper dans une même agence? Qui répartit les tâches? Qui décide ce que feront, chacun de leur côté, les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture? Quelqu'un doit bien agir comme répartiteur.

M. Lazar: Oui, eh bien, les responsabilités sont en fait celles du ministre.

M. Stupich: Le ministre de l'Agriculture?

M. Lazar: Eh bien, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social est responsable des incidences sur la santé humaine. Celui de l'Environnement est responsable des oiseaux, des abeilles, etc., tandis que celui de l'Agriculture est chargé d'assurer l'efficacité et d'examiner le tout sous l'angle global de l'agriculture.

Quand une demande est présentée, un comité interministériel est chargé de l'acheminer. L'une des principales responsabilités de Ivo est de faire en sorte que le processus fonctionne en tenant compte de cette réalité extérieure et non pas d'une façon routinière qui refléterait uniquement la réalité bureaucratique interne.

M. Stupich: Ce comité veille-t-il à ce que tous les intervenants respectent le même échéancier?

M. Lazar: Exactement.

M. Monteith (Elgin—Norfolk): Vous avez évoqué la possibilité d'un projet pilote. Je suppose que deux raisons militeraient en faveur d'un projet pilote. D'abord, le prix, et ensuite le fait qu'un produit qui n'est pas disponible au Canada. Si c'est le prix qui est en cause, comment contrôler ce prix? Vous semblez laisser entendre que le gouvernement contrôlerait le prix, et je me demande si telle est bien l'intention. Comme vous l'avez dit, ce serait une énorme tâche que de déterminer le prix réel puisqu'il faudrait tenir compte de la composition chimique et de tous les autres facteurs. Le coût de la distribution n'est pas le même au Canada qu'aux États-Unis. Aux États-Unis, on pourrait vouloir traiter 75 millions d'acres, tandis que chez nous, il n'y en aurait que trois millions.

Je signale notamment qu'en Iowa, la saison du maïs prend fin avant même qu'elle ne commence chez nous. Un commerçant de là-bas qui disposerait d'une grande quantité d'un produit donné et qui devrait attendre 11 ou 12 mois avant de pouvoir le vendre pourrait vouloir s'en débarrasser à ce moment-là. Je crois donc que c'est une énorme tâche que de contrôler le prix et surtout de déterminer le prix réel au Canada et aux États-Unis. Je voudrais bien savoir qui devrait en être chargé, à votre avis.

Je voudrais m'attarder quelque peu sur l'importation directe. Vous en avez parlé un peu, mais il me semble qu'il y a quelques questions auxquelles vous n'avez pas répondu. Peut-être faudrait-il établir un seuil pour ce qui est du prix à partir duquel on aurait recours à l'importation directe. Que se passe-t-il si l'on importe un produit d'un autre pays; en l'occurrence des États-Unis. Qui est chargé de modifier l'étiquetage, pour que l'utilisateur sache quel produit il utilise et quel est son dosage? Le produit n'est pas le même et l'étiquette non plus. Qui sera chargé d'assurer cette protection au producteur?

[Text]

• 1100

The other area in protection is if it's a direct import and the producer drives down with his pick-up, as I think you mentioned, and gets the product. If he brings it back here and it doesn't work, where does he go for support? Where does he go for compensation? How is that addressed in this announcement? Maybe I'll let you try to answer some of that.

Mr. Lazar: First, I would like to distinguish between the price and the availability issue because they're being addressed in entirely different ways. The price issue is being addressed only for things that are available in Canada now. I guess the issue, as Mr. Leblond described it, is that the farm community wants to feel it is not a captive of large chemical companies and that the playing field is as level as we can realistically make it. Doing that requires some sort of mechanism that would encourage competitive pricing in Canada. Part of the thinking behind the idea of doing a price-monitoring survey would be that it in itself would provide an incentive to keep the prices equivalent so these product import permits would not be triggered.

Of course, it begs the question of whether or not we can do the price monitoring. The response we've had from producer associations in trying to set up the pilot project is: Why bother? We won't go to the United States if it's more expensive. Obviously, that's not satisfactory to the chemical industry that wants to have some sort of clearer discipline. We are at an impasse between two major interests.

The reason why we're working on the pilot project is to see whether or not we can find some practical way to achieve the desired ends without prolonging the debate as to whether or not you should have the border tightly closed or whether you should have some opening for the purposes of insisting upon price competitiveness.

If you went to the producers and spoke to them about the heavier costs borne by chemical companies in Canada, they would say that they have to compete on an open border for products. Why can we not purchase the inputs on an open-border basis? The answer has to do with our own health and environmental concerns and the attempt to try to find some way of balancing between these conflicting or overlapping values that has led to these recommendations.

In terms of availability, the only way that products will be available in Canada is if they meet Canadian registration requirements. For those that are not now registered in Canada, we're implementing a system where we will subsidize the producers to show that the products would meet the registration requirements in Canada where it is not an economic interest of the actual chemical company to go through that process itself. That, especially for horticultural

[Translation]

Par ailleurs, il faut également assurer la protection du producteur qui importe lui-même le produit. Supposons qu'un producteur se rende aux États-Unis avec sa camionnette et qu'il rapporte le produit chez lui. Si le produit n'est pas satisfaisant, vers qui peut-il se tourner pour obtenir de l'aide? À qui peut-il demander un dédommagement? Comment le programme proposé règle-t-il ce problème? Je vais m'en tenir là et vous donner l'occasion de répondre.

M. Lazar: Premièrement, je voudrais faire la distinction entre le prix et la disponibilité, qui sont deux problèmes complètement différents. Pour ce qui est du prix, la protection n'existe qu'à l'égard des produits qui sont actuellement disponibles au Canada. M. Leblond a décrit le problème. C'est que les producteurs agricoles ne veulent pas être pris en otages par les grandes entreprises de produits chimiques; ils veulent que les règles du jeu soient les mêmes pour tous, dans toute la mesure du possible. Pour cela, il faut un mécanisme quelconque afin d'encourager les entreprises à vendre leurs produits à des prix compétitifs au Canada. La raison d'être d'une enquête permettant de contrôler les prix, c'est qu'elle servirait d'encouragement à garder les prix dans des limites raisonnables de manière à éviter une avalanche de demandes de permis d'importation.

Naturellement, il faut se demander si nous sommes capables d'effectuer ce contrôle des prix. Quand nous avons voulu mettre sur pied le projet pilote, la réaction que nous avons eue de la part des associations de producteurs, c'est que cela n'en valait pas la peine. Les producteurs ne vont pas acheter aux États-Unis si cela coûte plus cher. Évidemment, ce n'est pas satisfaisant pour l'industrie des produits chimiques, qui réclame une discipline plus rigoureuse. Nous sommes donc en présence de deux intérêts conflictuels et nous sommes dans l'impasse.

Si nous travaillons à ce projet pilote, c'est que nous voulons essayer de trouver une méthode pratique permettant d'atteindre les buts recherchés sans prolonger inutilement le débat quant à savoir si l'on devrait fermer la frontière de façon étanche ou bien s'il faudrait ouvrir un peu les vannes pour instaurer des prix compétitifs.

Quand on dit aux producteurs que les entreprises de produits chimiques ont des coûts de revient plus élevés au Canada, ils rétorquent que leurs produits circulent librement de part et d'autre de la frontière et qu'ils doivent être compétitifs. Pourquoi, demandent-ils, ne pouvons-nous pas acheter librement de part et d'autre de la frontière nos éléments de production? La réponse tient à nos préoccupations dans le domaine de la santé et de l'environnement. Nous tentons en fait d'établir un juste équilibre entre des intérêts concomitants et contradictoires. Voilà ce qui nous a amenés à faire ces recommandations.

Pour ce qui est de la disponibilité, un produit ne peut être disponible au Canada que s'il respecte les exigences canadiennes pour être agréé au Canada. Pour les produits qui ne sont pas actuellement agréés au Canada, nous mettons en place un système par lequel nous allons subventionner les producteurs pour leur permettre de faire la preuve qu'un produit serait conforme aux exigences canadiennes lorsqu'il ne serait pas rentable pour l'entreprise qui le fabrique de se

[Texte]

crops, should make a big difference in the availability of the specialized chemicals they need.

Who's going to protect you if you go to the States and you don't like what you got? I don't know. I do not believe that was addressed. Obviously it's one of the reasons why we encourage people to shop in Canada.

Mr. Monteith: What about the label change?

• 1105

Mr. Leblond: Can I go back one step and give you some context? This provision came about after our public meetings where our members heard in spades the need for the industry to be more competitive. I believe all the members came out of that exercise much more sensitive and sensitized to that need.

All the questions you've raised this morning were also raised around the table. We recognized the need, and there are problems. We believed the only way to meet that need was to set up some kind of a pilot project and address the problems in a practical manner.

If we want to be successful with such a pilot project, we have to make it as limited as possible. That's why we're talking about a limited number of products to start with to see if we can develop a system that can be agreeable to all parties.

It was agreed that this would apply only to products already registered in Canada. That's where the chemical equivalency provision kicks in. You can only source the chemical equivalent of what you have here in Canada, in the U.S. You buy a small jug of the same product in Canada and go by that label. The product has to be exactly the same as you found in the U.S. It has to be chemically equivalent.

Mr. Monteith: How many are going to be chemically equivalent and identical?

Mr. Leblond: Well, that's what we're looking into now. But that was one of the conditions. Another condition laid down was that before you could be licensed to import, you would have to take a course on how to spray chemicals. All provinces now have courses, because you have to get a licence to spray chemicals. Farmers were all in agreement that those who do not respect the rules of the import program would be kicked out. They would lose their licence to import and to spray chemicals.

Mr. Monteith: Who's going to issue the permit to import?

Mr. Leblond: We've looked at many ways of doing that.

Mr. Krupka: I'm not sure of the correct answer to that question, but I do know that the provinces obviously want to have a say in this question, and that's another issue that has not been discussed.

Mr. Monteith: If I still have time, I'd like to get back to the issue of approval. I know you addressed this a little bit earlier, Mr. Lazar, but it seems that we run perhaps two years behind in Canada. If we had the same three-year

[Traduction]

soumettre aux exigences. Cela devrait contribuer beaucoup à la disponibilité des produits chimiques spécialisés dont les producteurs ont besoin, surtout dans le domaine de l'horticulture.

Qui protégera le producteur qui va acheter aux États-Unis un produit dont il n'est pas satisfait? Je l'ignore. Je ne crois pas que l'on se soit penché sur ce problème. Évidemment, c'est l'une des raisons pour lesquelles nous encourageons les gens à acheter leurs produits au Canada.

M. Monteith: Et l'étiquetage?

M. Leblond: Puis-je revenir en arrière et vous donner un peu de contexte? Cette disposition a été proposée après les réunions publiques au cours desquelles nos membres ont entendu parler à profusion de la nécessité pour l'industrie d'être plus concurrentielle. Je crois que tous les membres sont sortis de cet exercice beaucoup plus sensibilisés à ce besoin.

Toutes les questions que vous avez soulevées ce matin l'ont déjà été autour de la table. Nous avons reconnu le besoin, et des problèmes existent. Nous étions d'avis que le seul moyen de satisfaire ce besoin consistait à mettre sur pied une sorte de projet pilote et à résoudre les problèmes d'une manière pratique.

Si nous voulons qu'un tel projet pilote réussisse, nous devons le restreindre le plus possible. C'est la raison pour laquelle nous parlons d'un nombre limité de produits au départ afin de voir si nous pourrions mettre sur pied un système acceptable pour toutes les parties.

Nous avons convenu qu'il s'appliquerait uniquement à des produits déjà homologués au Canada. C'est là que la clause de l'équivalence chimique entre en jeu. On ne peut retracer aux États-Unis que l'équivalence chimique de ce qui est disponible au Canada. Vous achetez un petit bidon du même produit au Canada et vous vous fiez à son étiquette. Le produit doit être exactement le même que celui que vous avez trouvé aux États-Unis. Il doit être chimiquement équivalent.

M. Monteith: Combien de produits seront chimiquement équivalents et identiques?

M. Leblond: C'est précisément ce que nous étudions à l'heure actuelle. Mais c'était une des conditions. Une autre exigeait de suivre un cours sur la pulvérisation des produits chimiques avant de pouvoir obtenir un permis d'importation. Actuellement, toutes les provinces proposent des cours, car il faut obtenir un permis pour pulvériser des produits chimiques. Les agriculteurs sont tous d'accord pour que l'on élimine les personnes qui ne respectent pas les règles du programme d'importation. Elles perdraient leur permis d'importation et de pulvérisation de produits chimiques.

M. Monteith: Qui émettra le permis d'importation?

M. Leblond: Nous avons étudié plusieurs options.

M. Krupka: Je ne suis pas certain d'avoir la bonne réponse à cette question, mais je sais fort bien que les provinces veulent de toute évidence avoir leur mot à dire à ce sujet, et c'est une autre question qui n'a pas encore été débattue.

M. Monteith: S'il me reste un peu de temps, j'aimerais revenir à la question de l'approbation. Je sais que vous l'avez abordée un peu plus tôt, monsieur Lazar, mais il me semble que nous accusons peut-être un retard de deux ans au

[Text]

approval they have in the United States, maybe we wouldn't be in this position. It seems those goal posts always keep moving. The determination of what we really want for that registration seems to keep moving down the line. So for various reasons I guess we end up taking longer for approval. What changes in this new proposal to ensure that this doesn't happen or that it gives us a quicker approval?

• 1110

Mr. Lazar: I will apologize in advance if I repeat myself a little bit. There are several things that lead to a quicker approval. One is making it a more attractive regime in which to do business for the chemical industry by pre-specifying our requirements, by being more accountable, by being more honest and open about how long things are going to take.

The other thing is by taking less time, by increasing the number of people, and by priority setting. The last thing is that by increasing the data protection time, it will be a more attractive place to register products.

But when you look into the bowels of how the system is working, if there is one thing that is slowing down approvals, it is shelves and shelves of filing cabinets full of stuff that no one has looked at. The most urgent thing is to get people on the job to clear the backlog and to look at the new applications. Nothing else will speed it up anywhere near as much.

The second most urgent thing is to get those people co-ordinated so they are working in a manner that responds to priorities instead of on some bureaucratic schedule of what happens to be in line. That has been fixed as well.

We took the concern over speediness of approval very seriously. We are doing everything that can be done to speed it up. But there are limits to what we will be able to produce simply because of the limits of the speed with which we will be able to bring the new people on site.

Mr. Monteith: How does this really harmonize the two regulatory systems? The one in Canada and the other in the U.S. are very different. Maybe our standards are higher. How does this particular announcement harmonize those two systems to ensure that we keep our high standards while still providing a level playing field for product registration?

Mr. Lazar: The approach to harmonization will probably, in the long run, be the fundamental issue. The difficulty with harmonization, obviously, is that neither country wishes to very quickly change the philosophy on which their registration system is based. To make progress in harmonization, the key is the art of relatively small but significant practical steps. We look for data sharing in minor use, in re-evaluation, and in chemical equivalency. At least we can open up the doors that look at the same data.

[Translation]

Canada. Si nous disposions du même délai d'approbation de trois ans qu'aux États-Unis, nous ne serions peut-être pas dans cette situation. Il me semble que les échéanciers ne cessent de changer. Les conditions que nous voulons absolument respecter pour ce processus d'homologation semblent varier tout le temps. Pour divers motifs, nous finissons donc par prendre plus de temps pour l'approbation. Quels sont les changements contenus dans cette nouvelle proposition faite en vue d'éviter que cette situation ne se reproduise ou de nous garantir une approbation plus rapide?

M. Lazar: D'avance, je vous prie de m'excuser car je vais me répéter un peu. Plusieurs facteurs aboutissent à une approbation plus rapide. Le premier consiste à instaurer un système plus attrayant pour l'industrie chimique en précisant à l'avance nos exigences, en étant davantage responsable, en faisant preuve d'une plus grande honnêteté et d'une plus grande ouverture à propos des délais envisagés.

Un autre facteur consiste à prendre moins de temps, à augmenter le nombre d'employés et à fixer des priorités. Le dernier élément provient du fait que si l'on prolonge la période de protection des données, ce sera un endroit plus attrayant pour homologuer les produits.

Mais lorsque l'on examine de près les rouages du système, ce qui ralentit les approbations, ce sont les montagnes de dossiers entreposés dans des classeurs, qui n'ont jamais été étudiés. Le plus urgent à faire, c'est de trouver des gens pour rattraper l'arriéré et pour étudier les nouvelles demandes. Rien ne pourra être plus efficace pour accélérer les choses.

La deuxième mesure la plus urgente concerne la coordination entre ces gens pour qu'ils travaillent de façon à répondre aux priorités et non à un quelconque échéancier bureaucratique des projets qui semblent conformes. Ce problème a également été réglé.

Nous avons pris très au sérieux l'inquiétude des gens à propos de la lenteur du processus d'approbation. Nous faisons tout notre possible pour l'accélérer. Cependant, notre capacité de production sera forcément limitée par la vitesse maximale à laquelle nous pourrions accroître nos effectifs.

M. Monteith: De quelle façon cela harmonise-t-il vraiment les deux systèmes de réglementation? Le système américain et le système canadien sont très différents. Nos normes sont peut-être plus élevées. Comment cette déclaration permet-elle d'harmoniser ces deux systèmes pour garantir le maintien de nos normes élevées tout en permettant l'homologation des produits sur un pied d'égalité?

M. Lazar: À long terme, l'approche concernant l'harmonisation deviendra vraisemblablement la question fondamentale. Dans le cadre de l'harmonisation, il est évident que la difficulté provient du fait qu'aucun des deux pays ne souhaite modifier rapidement la philosophie sur laquelle son système d'homologation repose. Pour progresser dans le domaine de l'harmonisation, il faudra appliquer la politique des mesures pratiques relativement modestes mais importantes. Nous envisageons le partage des données en matière d'usage restreint, de réévaluation et d'équivalence chimique. Nous pourrions au moins ouvrir les portes qui mènent aux mêmes données.

[Texte]

The officials who are working on the overall question of harmonization of the two systems are starting from the approach of harmonization of data requirements. If we could get that, we could immediately speed up both systems. If something has been produced for the United States, we would have it available for Canada and make registering in Canada more attractive.

Mr. Foster (Algoma): I must say, I am very interested in this whole process. I think if we are really going to be able to compete with the United States, we have to have the same chemicals available to our producers as they do in the U.S. and within a reasonable time. I think the members have gone over a lot of the ground that I was interested in, but there are a number of things that I am concerned about.

In the report it is suggested that we should reduce the patent period from 17 to 12 years. I wasn't sure whether you said in your comments that you were going to increase the patent period by two years. You said something about the data. Is that true? Are you going to increase the patent period by two years? What did you say?

• 1115

Mr. Lazar: It's the period in which the original manufacturer has exclusive use of the data package that they used for registration. After the 12 years, there will be rules by which any generic manufacturer can buy into the use of that data package for registration.

Mr. Foster: But you will reduce the patent period from 17 to 14 years, is that right?

Mr. Leblond: No. We're not touching at all upon the patent protection issue. We looked at it a bit and felt we had enough problems on our own table without opening this other immense issue that Canada just looked at. So it's in parallel with the patent policies, and we're dealing only with the data protection issue.

I believe the original owner of the data has exclusive use for 12 or 13 years. Of course, the owner can sell it or parts of it, but after that period there are strict rules whereby an outsider has the right to buy into that data package and there are specific rules of compensation.

The Chairman: Dr. Foster, I think we've discussed this before in the sense of additional data. I think that's what is being referred to here, not the original patent data but the additional data that's been required. Am I not right, Mr. Leblond?

Mr. Leblond: Patent pertains to the way you manufacture something. It's not what you're talking about. We dealt with the health, safety, and environmental package that you developed. It does not pertain to how you manufacture something.

Mr. Foster: But under the existing law, the manufacturer has an exclusive patent for 17 years. The review committee recommended that be reduced to 12 years.

[Traduction]

Les fonctionnaires qui travaillent sur toute la question de l'harmonisation des deux systèmes partent du principe de l'harmonisation des données nécessaires. Si nous pouvons y parvenir, nous pourrions immédiatement accélérer les deux systèmes. Un produit fabriqué aux États-Unis serait disponible au Canada et son homologation au Canada serait plus attrayante.

M. Foster (Algoma): Je dois avouer que je suis très intéressé par tout ce processus. Si nous voulons vraiment être concurrentiels avec les États-Unis, nous devons mettre à la disposition de nos producteurs les mêmes produits chimiques qu'aux États-Unis et dans un laps de temps raisonnable. Je pense que mes collègues ont déjà abordé une grande partie des domaines qui m'intéressaient, mais plusieurs choses m'inquiètent.

Dans le rapport, on laisse entendre qu'il faudrait ramener la période de protection des brevets de 17 à 12 ans. Je ne me souviens plus très bien si vous avez dit dans vos commentaires que vous alliez augmenter la période de protection des brevets de deux ans. Vous avez dit quelque chose à propos des données. Est-ce exact? Avez-vous augmenté la période de protection des brevets de deux ans? Qu'avez-vous dit?

M. Lazar: C'est la période au cours de laquelle le fabricant d'origine a l'usage exclusif des données qu'il a utilisées pour obtenir l'homologation. Après 12 ans, des règles permettent à tout fabricant de produits génériques d'acheter ces données d'homologation pour les utiliser.

M. Foster: Mais n'allez vous pas ramener la période de protection des brevets de 17 à 14 ans?

M. Leblond: Non. Nous n'abordons pas du tout la question de la protection des brevets. Nous y avons jeté un coup d'oeil, mais nous avons constaté que nous avons suffisamment de problèmes à régler sans ouvrir cet autre dossier énorme que le Canada vient tout juste d'examiner. Il s'agit donc d'un travail parallèle aux politiques concernant les brevets, et nous ne nous occupons que de la question de la protection des données.

Je crois savoir que le propriétaire initial des données en a l'usage exclusif pendant 12 ou 13 ans. Il est évident que le propriétaire peut en vendre la totalité ou des parties, mais après cette période, il existe des règles strictes permettant à un étranger de racheter ces données et il existe des règles précises en matière de dédommagement.

Le président: Monsieur Foster, je pense que nous avons déjà abordé cette question quand nous avons parlé des données supplémentaires. Je crois que c'est de ça qu'on veut parler ici, pas des données concernant le brevet d'origine mais des données supplémentaires qui ont été exigées. Est-ce exact, monsieur Leblond?

M. Leblond: Le brevet concerne la façon dont vous fabriquez quelque chose. Ce n'est pas de ce dont il s'agit ici. Nous avons abordé la question de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Cela n'a rien à voir avec la façon dont vous fabriquez quelque chose.

M. Foster: Mais, en vertu de la législation existante, le fabricant détient un brevet exclusif pendant 17 ans. Le comité d'examen a recommandé que cette période soit ramenée à 12 ans.

[Text]

Mr. Leblond: No. I'm sorry. Obviously I'm not making myself very clear. Patent is something that is given by Consumer and Corporate Affairs.

We dealt with the health, safety, and environmental package you have to produce to get registered. That is protected for 12 years. We dealt with the protection of that data package. We're not dealing at all with the patent you attach to your manufacturing process.

Mr. Foster: So you're extending the exclusive use of the health protection data package by 2 years from 12 years to 14 years. Is that right?

Mr. Lazar: From 10 to 12.

Mr. Foster: At that time the generics can buy in if they want.

Mr. Leblond: There are rules for buying in, and this is mainly what the farmers wanted. We were willing to extend that period of time of exclusive use by a few years to get a specific set of rules that would guide the compensation that would have to be paid to use that data package.

Mr. Foster: Do you expect the minor-use approval system to be available for use this year?

Mr. Lazar: Yes. The legal expansion will be available but not the new program, which requires negotiations with the United States. We're ready to go now, and I should check with Ivo who is implementing it.

Mr. Foster: This is for a chemical that is going to be used in a very minor way and has been tested in the U.S. It hasn't been tested necessarily in Canada. Is that right?

Mr. Lazar: It hasn't been tested in Canada for that use.

• 1120

Mr. Foster: I find it amazing, Mr. Chairman, that the limitation on that will be raised from \$50,000 to \$250,000. Suppose you have put through eight or ten and somebody really needs a minor use but the \$250,000 is spent. That means they can't get a minor use because the government hasn't got any money to analyse and investigate the minor use application. Is that right?

Mr. Lazar: The mutual allocation that will be given out to applicants is the \$250,000.

It was based upon the rate of uptake on the old program. If the \$250,000 is committed and the program is successful, there is the possibility of reallocating funds from other parts of the pesticide budget to this one.

It is a very hard thing to budget a program until you have some sense of what the rate of uptake is. Consider the money that could have been used, for example, for increasing some other efficiency in the system. If you commit the money there, it won't be available.

[Translation]

M. Leblond: Non. Désolé. Il est évident que je ne me suis pas bien fait comprendre. Le brevet est accordé par le ministère des Consommateurs et des Sociétés.

Nous avons abordé la question du dossier concernant la santé, la sécurité et l'environnement qu'il faut présenter pour obtenir l'homologation. Cela est protégé pendant 12 ans. Nous avons parlé de la protection de ces données. Nous n'abordons pas du tout la question du brevet qui est attaché à votre processus de fabrication.

M. Foster: Vous prolongez donc l'usage exclusif des données de protection de la santé de 2 ans pour les faire passer de 12 à 14 ans. Est-ce exact?

M. Lazar: De 10 à 12 ans.

M. Foster: Après ce délai, les fabricants de produits génériques peuvent les acheter s'ils le désirent.

M. Leblond: Il existe des règles concernant cet achat, et c'est principalement ce que voulaient les agriculteurs. Nous sommes disposés à prolonger cette période d'exclusivité de quelques années pour obtenir un ensemble précis de règles qui régiraient le dédommagement à verser pour utiliser ces données.

M. Foster: Prévoyez-vous que le système d'approbation pour les usages restreints sera en place cette année?

M. Lazar: Oui. Le prolongement juridique sera disponible mais pas le nouveau programme qui nécessite des négociations avec les États-Unis. Nous sommes prêts à aller de l'avant dès maintenant et je vérifierai avec Ivo pour savoir qui sera chargé de sa mise en application.

M. Foster: Il s'agit d'un produit chimique qui ne servira que pour des usages très restreints et qui a été testé aux États-Unis. Il n'aura pas forcément été testé au Canada. Est-ce exact?

M. Lazar: Il n'a pas été testé au Canada pour cet usage.

M. Foster: Monsieur le président, je suis surpris de constater que le plafond des dépenses dans ce domaine sera porté de 50,000 à 250,000\$. Supposez que vous ayez déjà transmis huit ou dix demandes et que quelqu'un a vraiment besoin d'un produit à usage restreint, mais que les 250,000\$ ont été dépensés. Cela signifie qu'il serait impossible d'obtenir un produit à usage restreint parce que le gouvernement n'a plus d'argent pour analyser et étudier la demande concernant ce produit. Est-ce exact?

M. Lazar: La somme qui sera accordée aux demandeurs est de 250,000\$.

Elle a été calculée sur le taux d'utilisation dans le cadre de l'ancien programme. Si les 250,000\$ sont engagés et si le programme donne des résultats, il sera possible de réaffecter d'autres fonds provenant d'autres secteurs du budget réservé aux pesticides.

Il est extrêmement difficile de budgétiser un programme avant d'avoir une idée de son taux d'utilisation. Prenez, par exemple, en considération l'argent qui aurait pu être dépensé pour améliorer l'efficacité ailleurs dans le système. Si cet argent est engagé, il ne sera plus disponible.

[Texte]

Our best guess is that it will probably be 5 times as popular as the old program. If it turns out to be 10 times, we'll have to look at relative priorities for funding.

Mr. Foster: Is that the global budget for approving or investigating those minor use chemicals, or is that poorer chemical being imported or requested?

Mr. Lazar: That's for grants to be given out to people to prepare data packages. It does not include the internal budget for processing within Agriculture Canada.

Mr. Foster: I see.

You might give out 10 or 15 or a 100 of those things. The maximum amount per applicant is up to \$250,000.

Mr. Lazar: The \$250,000 is the total budget to be given out for 5 or for 10.

Mr. Foster: I see.

Mr. Lazar: After a while, if it turns out that in two months of the year we are spending \$250,000, it is obviously inadequately funded and we will look at a reallocation. In the meantime we want to see the program working.

The Chairman: Mr. Leblond, do you want to add to that?

Mr. Leblond: Yes. There was a feeling around the table—I don't know whether it will prove to be true—that this would not be a very expensive program. What we have in the user-requested registration is that you would have a data package that you could use from the U.S. Registrants in Canada could accept it. But there would be some data missing for environmental purposes.

The idea is that you would give a temporary permit. I shouldn't be using those things because I know they have a bad name in the industry. Anyway, it would be a permit to use that chemical, but it would be limited in time to give farmers the time to produce the data that you need to confirm with the U.S. package. It would be mainly the farmers who would be producing those data and so on.

With that in mind, in the interest of the farmers, we don't believe that it would be a very expensive package. Maybe \$250,000 could allow you to conduct a fair amount of field checking.

Mr. Foster: I have a question about the user-requested import program. I have a feeling of *déjà vu* because this committee recommended that proposal in 1987.

If it is going to take us five years to get up to speed with adequate toxicologists in the department, I am wondering if it is going to take us another five years. As I understand the program, you are going to have a list of chemical equivalency compounds that are available on both sides of the border, or that are available on the U.S. side. Once they are on that list, is the farmer free—assuming he has the proper permits and so on—to import that if it is to his advantage financially?

[Traduction]

Nous avons supposé que le nouveau programme sera probablement cinq fois plus populaire que l'ancien. S'il s'avère qu'il l'est dix fois, nous devons étudier les priorités relatives pour le financement.

M. Foster: S'agit-il du budget global pour approuver ou examiner ces produits chimiques à usage restreint, ou s'agit-il de l'importation ou de la demande concernant des produits chimiques moins bons?

M. Lazar: Il s'agit de subventions qui seront versées aux gens pour préparer les données. Cela ne comprend pas le budget interne de traitement des demandes au sein d'Agriculture Canada.

M. Foster: Je vois.

Vous pourriez avoir une dizaine ou une quinzaine ou une centaine de ces demandes. Le montant maximum par demandeur peut atteindre 250,000\$.

M. Lazar: La somme de 250,000\$ représente le budget global qui sera accordé pour cinq ou pour dix produits.

M. Foster: Je vois.

M. Lazar: Après un certain temps, s'il s'avère que nous avons dépensé 250,000\$ en deux mois, il sera évident que le programme ne dispose pas de fonds suffisants, et nous devons envisager une réaffectation de fonds. Entre temps, nous voulons que le programme fonctionne.

Le président: Monsieur Leblond, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Leblond: Oui. Autour de la table, on avait le sentiment—je ne sais pas si ce sera vrai—qu'il ne s'agira pas d'un programme très coûteux. Dans le cadre de l'homologation demandée par les usagers, on aurait un ensemble de données en provenance des États-Unis, que l'on pourrait utiliser. Les demandeurs canadiens pourraient l'accepter. Mais il y aurait un manque de données à des fins environnementales.

L'idée serait d'accorder un permis temporaire. Je ne devrais pas parler de ces choses, car je sais qu'elles ont mauvaise réputation au sein de l'industrie. De toute façon, il s'agirait d'un permis en vue d'utiliser ce produit chimique, mais il serait limité dans le temps afin de donner aux agriculteurs le temps de fournir les données nécessaires pour confirmer les données américaines. Ce serait principalement les agriculteurs qui produiraient ces données et le reste.

Cela étant dit, nous ne pensons pas, dans l'intérêt des agriculteurs, qu'il s'agirait d'un programme très coûteux. Une somme de 250,000\$ pourrait peut-être vous permettre d'effectuer un nombre raisonnable de vérifications sur place.

M. Foster: J'aimerais poser une question à propos du programme d'importation demandé par les usagers. J'éprouve un sentiment de *déjà vu*, car ce comité a recommandé cette proposition en 1987.

S'il nous faut cinq ans pour accélérer la cadence avec un nombre satisfaisant de toxicologues au ministère, je me demande si cela nous prendra cinq autres années. Si je comprends bien le programme, vous disposerez d'une liste de composés chimiquement équivalents qui sont disponibles des deux côtés de la frontière, ou qui sont disponibles aux États-Unis. Une fois que les produits figurent sur cette liste, l'agriculteur est-il libre—en supposant qu'il détienne les

[Text]

Will that be available this year? How soon do you expect it to be available?

• 1125

Mr. Lazar: The program, as designed and as recommended by the task force, was that once it's equivalent and once it's demonstrated through the pricing survey to be less expensive in the United States, a temporary import permit would be triggered, and then they're free to go and buy it.

I've gone over the practical problems that we've encountered, both in terms of determining chemical equivalency—we need access to the data—and in terms of determining that it's cheaper in the United States through a price survey. I've yet to see a design of a price survey that would really satisfy all parties as being a fair trigger. This is why we've gone into this pilot program. It's to see if we could determine chemical equivalency for five or six of the most economically significant pesticides and then see whether we could do some modified price triggering. We could just get it going right away.

But to do that we need the co-operation of all parties, which has turned into a lengthy negotiation. In this case I think I can say without any hesitation that the problem is reaching a consensus among the external stakeholders who have to participate in this, rather than any lack of officials scrambling to make it work.

The Chairman: Thank you. I'm confused about the minor use of money. I believe we have two separate issues. One issue is the minor use of products registered in Canada. The other is the minor use of products registered only in the States and not in Canada.

Mr. Lazar: Yes.

The Chairman: As for the money that's set aside, is it going to each program or only to the minor use of products that are registered in Canada?

Mr. Lazar: It is available for both programs.

The Chairman: Okay. Was there money available before for the minor use of products registered in Canada?

Mr. Lazar: Yes.

The Chairman: Am I right that it was not used?

Mr. Lazar: It was used at a rate of about \$40,000, \$50,000 or \$60,000 a year. The available budget was about \$100,000. It was about a 50% uptake.

The Chairman: You're up two and one-half times over a budget that was not used before. Why would it be used now?

[Translation]

permis appropriés—de les importer si c'est financièrement à son avantage? Cette possibilité sera-t-elle disponible cette année? Quand pensez-vous que cela sera disponible?

M. Lazar: Tel qu'il a été conçu et recommandé par le groupe de travail, le programme permettrait, une fois qu'il a été démontré que le produit est équivalent et qu'il est moins coûteux aux États-Unis d'après l'enquête sur les prix, l'émission d'un permis d'importation temporaire, et les agriculteurs seraient alors libres d'acheter le produit.

J'ai passé en revue les problèmes pratiques que nous avons rencontrés, à la fois pour déterminer l'équivalence chimique—il faut avoir accès aux données—et pour déterminer que le produit est moins cher aux États-Unis à la suite d'une enquête sur les prix. J'attends toujours un projet d'enquête sur les prix, qui satisferait réellement toutes les parties et constituerait un mécanisme équitable de déclenchement. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé ce projet pilote. C'est pour savoir si nous pourrions déterminer l'équivalence chimique pour les cinq ou six pesticides les plus importants sur le plan économique et ensuite pour savoir si nous pourrions modifier le système de déclenchement basé sur le prix. Nous pourrions le mettre en place immédiatement.

Mais, pour ce faire, il nous faut la collaboration de toutes les parties, ce qui a abouti à de longues négociations. Dans ce cas précis, je pense pouvoir dire sans hésiter que le problème va aboutir à un consensus entre les intervenants externes qui doivent participer à ce processus, au lieu de faire face à un nombre insuffisant de fonctionnaires faisant des pieds et des mains pour que cela marche.

Le président: Merci. Je suis un peu perdu à propos des fonds destinés aux usages restreints. Je crois que nous sommes confrontés à deux problèmes distincts. Le premier est l'usage restreint de produits homologués au Canada. Le second est l'usage de produits homologués uniquement aux États-Unis mais pas au Canada.

M. Lazar: Oui.

Le président: En ce qui concerne les fonds mis de côté, sont-ils destinés à chacun des deux programmes ou simplement à celui qui concerne l'usage restreint des produits homologués au Canada?

M. Lazar: Ils sont disponibles pour les deux programmes.

Le président: Très bien. Auparavant, y avait-il des fonds disponibles pour l'usage restreint de produits homologués au Canada?

M. Lazar: Oui.

Le président: Ai-je raison de dire que ces fonds n'ont pas été utilisés?

M. Lazar: Ils ont été utilisés à raison d'environ 40,000, 50,000 ou 60,000\$ par an. Le budget disponible était d'environ 100,000\$. Il s'agit donc d'un taux d'utilisation d'environ 50 p. 100.

Le président: Vous passez à un budget qui est deux fois et demie plus élevé que celui qui n'avait pas été utilisé auparavant. Pourquoi ces fonds seraient-ils utilisés maintenant?

[Texte]

Mr. Lazar: There are two reasons. We've looked at why it wasn't used in the past. Part of the reason was the way in which it was administered. There was a time band within which you would apply. The marketing of the program perhaps was not as proactive. Officials were receiving applications and not necessarily going out and... We've improved the administration of the program so as to make it more likely that it would be effective and more broadly used. We've also added the additional program of products not now registered in Canada for which we would have to put together a data package. The guess of \$250,000 was a judgment call—business judgment, if you want to call it that. If things work well, we'll go up that high. Some of us would probably be pleased if it turns out that it goes up higher than that. We'll see how the program works.

The Chairman: Thank you.

Mr. Gustafson (Souris—Moose Mountain): Gentlemen, most of the questions have been on licensing and so on. I'm concerned about getting this down on the farm and seeing how it really works. I'd like to use an example of the grasshoppers. The sprays that were used were Furaden and Dieldrin. These are pretty deadly sprays.

My question would run along this line. Remember the outbreaks of grasshoppers in the drought years in southern Saskatchewan. We would hear of it first in South Dakota. They were moving north into North Dakota. Then the farmers would begin to spray. They would go to their dealers and pick up some spray. The dealers wouldn't know very much about them. In fact, if you wanted some information you went to another farmer who had had some experience. We ended up spraying four or five times. The grasshoppers absolutely licked up every lick of grass and took off every leaf on the trees. You could hardly drive on the highway, that's how serious they were.

• 1130

Now is there anything in your program and your responsibilities in terms of monitoring this kind of outbreak? I'm using a very, very extreme situation, and having been the chairman on the task force on drought, I've seen this all across southern Saskatchewan, and even into Alberta and parts of southwestern Manitoba.

In serious outbreaks like that, what is your mandate? How would you deal with it? On the health side, many farmers got very, very sick. It happened to my own sons and men. I wouldn't let my sons run the sprayer. I told them they were too young. I sprayed because they had young families and this is deadly stuff when you're talking about thousands of acres.

I think the dealers who handle these products should be better informed so they can inform the farmers. I think it should be monitored more closely in terms of areas, because there's no question we spent thousands and thousands and

[Traduction]

M. Lazar: Il y a deux raisons à cela. Nous avons étudié les motifs pour lesquels ces fonds n'ont pas été utilisés dans le passé. C'est en partie en raison des modalités administratives. Les demandes pouvaient être présentées pendant un certain délai. La mise en marché n'était peut-être pas aussi pro-active. Les fonctionnaires recevaient des demandes et ne se rendaient pas forcément sur place et... nous avons amélioré l'administration du programme afin qu'il soit plus efficace et davantage utilisé. Nous y avons également ajouté les produits qui ne sont pas actuellement homologués au Canada et pour lesquels nous devons rassembler des données. La décision concernant le montant de 250,000\$ n'a été qu'une estimation—une appréciation commerciale si vous voulez l'appeler ainsi. Si les choses vont bien, nous atteindrons cette somme. Certains d'entre nous seraient probablement très heureux si ce plafond devait être dépassé. Nous verrons comment fonctionne le programme.

Le président: Merci.

M. Gustafson (Souris—Moose Mountain): Messieurs, la plupart des questions ont porté sur les permis, etc. Je suis préoccupé par l'application à la ferme et j'aimerais voir comment tout cela fonctionnera vraiment. Je voudrais citer l'exemple des sauterelles. On a utilisé comme pesticide le Furaden et la Dieldrin. Il s'agit là de pesticides plutôt mortels.

Ma question pourrait aller dans ce sens. Rappelez-vous l'invasion de sauterelles pendant les années de sécheresse dans le sud de la Saskatchewan. Nous en avons tout d'abord entendu parler dans le Dakota du Sud. Puis, elles sont remontées vers le nord jusqu'au Dakota du Nord. Ensuite, les agriculteurs ont commencé à pulvériser des pesticides. Ils sont allés voir leur vendeur et ont acheté des pesticides. Les vendeurs n'étaient pas très au courant de la chose. En fait, si vous vouliez obtenir des renseignements, il fallait aller voir un autre agriculteur ayant déjà une certaine expérience. Nous avons fini par pulvériser des pesticides quatre ou cinq fois. Les sauterelles ont dévoré absolument toute l'herbe et elles ont enlevé toutes les feuilles des arbres. On pouvait à peine conduire sur l'autoroute, tellement la situation était grave.

À l'heure actuelle, y a-t-il quelque chose dans votre programme et dans vos responsabilités pour ce qui est de surveiller ce type d'invasion? J'utilise un exemple très extrême et, en tant que président du groupe de travail sur la sécheresse, j'ai constaté cette situation dans tout le sud de la Saskatchewan et même en Alberta et dans certaines régions du sud-ouest du Manitoba.

Dans le cadre d'une invasion comme celle-ci, quel est votre mandat? De quelle façon aborderiez-vous le problème? Beaucoup d'agriculteurs ont été très, très malades. Cela est arrivé à mes propres fils et à mes employés. J'ai refusé que mes fils conduisent le pulvérisateur. Je leur ai dit qu'ils étaient trop jeunes. Je l'ai fait moi-même parce qu'ils avaient de jeunes enfants et qu'il s'agit de produits mortels parce que l'on parle de milliers d'acres.

À mon avis, les vendeurs qui s'occupent de ces produits devraient être mieux informés afin de pouvoir donner des renseignements aux agriculteurs. Il faudrait exercer une surveillance plus étroite au niveau des régions pulvérisées, car

[Text]

thousands of dollars for nothing. While you couldn't make the decision for the farmer, it could still be left to him, but some adequate monitoring through the ag reps and so on would certainly be advisable.

Have you looked at these things? Have you looked at what I would call the down farm application in terms of health and so on? I used an extreme example.

Mr. Leblond: Yes, we have. I believe the review team has come up with different provisions for the report to try to deal with it.

There's no doubt the labour representatives, environmentalists, and health representatives, as well as our own people are very keen on this subject. In the report there are provisions to establish minimum standards with the provinces for education of superiors, users and farmers. All farmers should be licensed before being allowed to buy chemicals so they know what it is they are dealing with and are better informed.

The idea is not to restrict them. Ontario has those courses and Quebec as well. Most, if not all, provinces now have those courses so farmers are better educated as to what it is they're dealing with.

Mr. Gustafson: I find the farmers are better educated than the people selling the product.

Mr. Leblond: Yes, that's right.

Mr. Gustafson: I mean, this is where the problem is. If I want to get some expert information, the last place I go is the chemical company. If you go to a farmer who's used the stuff, he'll tell you if you're wasting your money or give you some practical application.

You know you can have all the PhDs in Africa, but you have to do something about the fact that they're burning all the trees down and apply it practically from an environmental standpoint. You can spend \$83 million, but it isn't going to do a thing. This is the very point I make. I have some questions about the licensing. We on the farms are filling out so many forms now relating to government in every application.

Quite honestly, I have never seen a government representative down on the farm in terms of pesticides or any of these situations. I have never seen one, and I have farmed several acres and applied an awful lot of chemical myself. We generally learned about the application by trial and error.

• 1135

The Chairman: That means it takes too long for the inspector to get to the side of your property where you are working, because it is so big—

Mr. Gustafson: I am very serious about this. This is a very, very important thing. You, gentlemen, have talked today about decisions around the table. Too many of those decisions stay around the table and never get down to where they are practically implemented.

[Translation]

il ne fait aucun doute que nous avons dépensé des milliers et des milliers et des milliers de dollars pour rien. On pourrait toujours laisser la décision à l'agriculteur, mais il serait certainement souhaitable d'exercer une surveillance convenable par l'intermédiaire des agronomes et autres conseillers agricoles.

Avez-vous étudié ces problèmes? Avez-vous étudié l'application à la ferme en termes de santé etc.? J'ai utilisé un exemple extrême.

M. Leblond: Oui, nous l'avons fait. Je pense que l'équipe d'examen a proposé des dispositions différentes pour le rapport afin de remédier à cette situation.

Il ne fait aucun doute que les syndicalistes, les environnementalistes et les agents sanitaires, ainsi que nos propres fonctionnaires, se passionnent pour ce sujet. Le rapport contient des dispositions permettant de fixer des normes minimales avec les provinces pour l'éducation des surveillants, des usagers et des agriculteurs. Tous les agriculteurs devraient détenir un permis avant de pouvoir acheter des produits chimiques afin de savoir de quoi il retourne et d'être mieux informés.

Il ne s'agit pas de leur imposer des restrictions. L'Ontario propose ces cours, tout comme le Québec. La majorité sinon la totalité des provinces offrent maintenant ces cours afin que les agriculteurs soient davantage au courant des produits qu'ils manipulent.

M. Gustafson: Je constate que les agriculteurs sont mieux informés que les vendeurs des produits.

M. Leblond: Oui, c'est exact.

M. Gustafson: Je veux dire que c'est là que réside le problème. Si je veux obtenir des renseignements précis, ma dernière source sera l'usine de produits chimiques. Si vous demandez à un agriculteur qui a utilisé le produit, il vous dira si vous gaspillez votre argent ou vous donnera des conseils pratiques.

Vous savez très bien que vous pouvez envoyer tous les titulaires d'un doctorat en Afrique, mais qu'il faut faire quelque chose à propos du fait que l'on brûle tous les arbres pratiquement d'un point de vue environnemental. Vous pouvez dépenser 83 millions de dollars, mais cela ne donnera rien. C'est sur ce point que je tiens à insister. J'ai des doutes à propos des modalités d'octroi des permis. Les agriculteurs remplissent actuellement tellement de formulaires pour chaque demande présentée au gouvernement.

Très honnêtement, je n'ai jamais vu un fonctionnaire à la ferme pour ce qui est des pesticides ou de ces autres situations. Je n'en ai jamais vu un seul; j'ai cultivé plusieurs acres et répandu moi-même des tonnes de produits chimiques. Nous avons généralement fait notre apprentissage par tâtonnements.

Le président: Cela veut dire qu'il faut trop de temps à l'inspecteur pour se rendre du côté de la propriété où vous travaillez, en raison de son immense superficie. . .

M. Gustafson: Je suis très sérieux à ce sujet qui est très très important. Messieurs, vous avez parlé aujourd'hui des décisions prises autour de la table. Un trop grand nombre de ces décisions ne vont pas plus loin, et ne se rendent jamais jusqu'au lieu de leur application pratique.

[Texte]

Mr. Leblond: I believe the farmers who were around the table were very outspoken, very articulate. We always try to keep the discussions at a level that is understandable for farmers and relates to their concerns. What I was describing was one of the means that was put forward. Another one is a much stepped up monitoring system by both the federal government and the provincial governments to know what is taking place and what is really happening out there. Another one would be to improve the labelling so that labels would reveal more about the content of those jugs. There would also be the obligation to report adverse effects. Everybody, farmers, dealers and doctors would have to report those adverse effects. I believe the team tried to address the concerns you have raised.

Mr. Lazar: Over the last year I have met a few times with representatives of pesticide manufacturers. They have been instituting very aggressive programs to educate their dealers and to take more responsibility for the products they are selling. I would say in some sense they have become or are heading in the direction of becoming model corporate citizens environmentally, probably because of the sensitivity of their products. They are taking the initiative in terms of responsible care, emergency response, and dealer education regarding the use of the chemicals they are selling. I am certain it did not get all the way to every dealer across the country, but certainly the evidence I saw showed that the industry shared your concerns and is acting on it.

Mr. Harvard (Winnipeg St. James): In the proposed deal under the GATT there is a commitment for increased patent protection for pharmaceuticals. Is there a similar commitment for protection of farm chemicals under that same proposed agreement?

The Chairman: I think there is more to this question. I don't think there has ever been a change in the protection of chemicals. I believe that right now we have the same protection world-wide.

Mr. Harvard: As you know, under the proposed deal there is going to be increased protection for pharmaceuticals.

The Chairman: We had decreased it for the pharmaceuticals, and we are taking it back to normal time. We have never done that with farm chemicals. I want to set that as the basis, I think, for the question.

Mr. Leblond: It is a good question and I am going to look into it and inform this committee. I must say that I have never heard of that. I have had many briefings on the proposal and that never came up.

The Chairman: Mr. Leblond, when you answer that, please send it to the clerk and she will circulate it.

[Traduction]

M. Leblond: Je crois que les agriculteurs qui étaient présents autour de la table ont parlé très franchement et très clairement. Nous nous efforçons toujours de faire en sorte que les discussions soient compréhensibles pour les agriculteurs et en rapport avec leurs préoccupations. Ce que j'ai décrit, c'est un des moyens qui ont été proposés. Un autre consiste en un système de surveillance plus graduel de la part du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux pour savoir ce qui se passe et ce qui arrive vraiment sur place. Un troisième consisterait à améliorer l'étiquetage afin que les étiquettes comportent plus de renseignements sur le contenu de ces bidons. Il serait également obligatoire de faire rapport sur les répercussions négatives. Tout le monde—agriculteurs, vendeurs et médecins—devrait le faire. Je pense que l'équipe a essayé d'aborder les préoccupations que vous avez soulevées.

M. Lazar: Au cours de la dernière année, j'ai rencontré, à quelques reprises, des représentants de fabricants de pesticides. Ils ont mis sur pied des programmes très dynamiques en vue d'informer leurs vendeurs et d'assumer une plus grande responsabilité pour les produits qu'ils vendent. Dans un certain sens, je dirais qu'ils sont devenus, ou sont en voie de devenir, des modèles d'entreprises, conscientes de leurs responsabilités en matière d'environnement, probablement en raison de la nature délicate de leurs produits. Ils prennent les précautions qui s'imposent, réagissent aux cas d'urgence et donnent la formation voulue à leurs vendeurs au sujet de l'utilisation des produits chimiques qu'ils commercialisent. Je suis persuadé que toutes ces mesures ne sont pas prises par tous les commerçants au Canada, mais les preuves que j'ai vues démontrent assurément que l'industrie partage vos préoccupations et tente d'y remédier.

M. Harvard (Winnipeg St. James): Dans le cadre de l'entente proposée aux termes du GATT, il y a un engagement visant à accroître la protection à l'égard des brevets pharmaceutiques. Y a-t-il un engagement semblable pour la protection des produits chimiques agricoles dans le cadre de cette même entente?

Le président: Je pense que cette question va plus loin que cela. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu un changement en ce qui concerne la protection des produits chimiques. À l'heure actuelle, nous avons, je crois, la même protection dans le monde entier.

M. Harvard: Comme vous le savez, dans le cadre de l'entente proposée, la protection à l'égard des produits pharmaceutiques sera accrue.

Le président: Nous l'avons réduite pour les produits pharmaceutiques et nous la ramenons à la période normale. Nous ne l'avons jamais fait pour les produits chimiques agricoles. Je tiens à le dire en réponse à cette question.

M. Leblond: C'est une bonne question; je vais l'étudier et en informer le comité. Je dois avouer que je n'en ai jamais entendu parler. J'ai assisté à de nombreuses séances d'information sur la proposition, mais cette question n'a jamais été soulevée.

Le président: Monsieur Leblond, lorsque vous enverrez votre réponse, adressez-la à la greffière qui la fera circuler.

[Text]

[Translation]

• 1140

Mr. Harvard: I want to take you back to the list of chemically equivalent products. How many products are on that list right now?

Mr. Krupka: Mr. Chairman, is the question about what are the proposed products for importation at this point?

Mr. Harvard: I am just asking about the numbers. How many are on the list now? One, two, ten? How large is it going to grow this year?

Mr. Krupka: For the pilot import program, the idea was to have somewhere in the order of half a dozen chemicals. The CFA came up with a list of about a dozen, from which about half a dozen would be selected, assuming that the questions of chemical equivalency and other aspects of the import program can be sorted out. That is the proposal at this time.

Mr. Harvard: And how long would that sorting out take?

Mr. Krupka: A lot depends on the views of the key stakeholders: the Crop Protection Institute and the Canadian Federation of Agriculture. As Mr. Lazar explained, there is an issue over price monitoring and a number of other factors.

Mr. Harvard: Can you foresee that list standing at 10 or 12 over the next year?

Mr. Krupka: I personally could not answer that. It is a pilot program. It will be evaluated. The plan is to start with about half a dozen. I do not know what it might develop into.

Mr. Harvard: As you well know, the agricultural season starts earlier across the line down south, and I guess it is not too difficult to visualize some dealers across the line wanting, first of all, to sell their products to their local farmers and then dumping their surpluses onto the Canadian market, which would just be getting rolling. What are you doing to deal with that, if anything?

Mr. Lazar: Right now, it is the least of our problems. There is no capacity to go out and buy in the United States.

Mr. Harvard: It might be a minor problem for you, sir, but it may not be a minor problem for some dealers in Canada.

Mr. Lazar: What I am saying is that right now you cannot go across and buy. It is illegal. If we get chemical equivalency established for some products, the import permits will only be triggered if the price differential is established. It is the dealers' representatives, the Canadian Crop Protection Institute that represents that industry, that would sign the report saying, yes, they would agree, if that was the condition met, that it would be fair ball to trigger an import permit.

As soon as we came to implementation, we found that the interpretations of the various signatories of what that price monitoring has to involve is not absolutely identical; hence our attempt to try to find a practical solution through a pilot project.

M. Harvard: Je voudrais revenir à la liste des produits chimiquement équivalents. Combien de produits figurent actuellement sur cette liste?

M. Krupka: Monsieur le président, me demandez-vous quels sont les produits que l'on propose d'importer à l'heure actuelle?

M. Harvard: Je veux seulement en connaître le nombre. Combien figurent actuellement sur la liste? Un, deux, dix? Quelle sera la progression cette année?

M. Krupka: Pour le projet-pilote d'importation, l'idée consistait à avoir une demi-douzaine de produits chimiques. La FCA a proposé une liste d'une douzaine de produits dont la moitié sera sélectionnée, en supposant que l'on pourra régler les questions d'équivalence chimique et les autres aspects du programme d'importation. Telle est la proposition actuelle.

M. Harvard: Et combien de temps faudra-t-il pour régler ces questions?

M. Krupka: Cela dépend beaucoup des points de vue des principaux intervenants: l'Institut canadien pour la protection des cultures et la Fédération canadienne de l'agriculture. Comme l'a expliqué M. Lazar, il y a un différend à propos de la surveillance des prix et d'un certain nombre d'autres éléments.

M. Harvard: Pouvez-vous prévoir que cette liste comportera 10 ou 12 produits l'an prochain?

M. Krupka: Personnellement, je ne peux pas répondre à cette question. Il s'agit d'un projet-pilote. Il sera évalué. Le démarrage est prévu avec environ une demi-douzaine de produits. Je ne sais pas ce qui se passera plus tard.

M. Harvard: Comme vous le savez pertinemment bien, la campagne agricole commence plus tôt au sud de la frontière et j'imagine qu'il n'est pas trop difficile d'imaginer que certains vendeurs américains voudront tout d'abord vendre leurs produits à leurs agriculteurs locaux et ensuite déverser leurs excédents sur le marché canadien dont la saison commencerait à peine. Que faites-vous, le cas échéant, pour aborder ce problème?

M. Lazar: À l'heure actuelle, c'est le dernier de nos soucis. Il est impossible d'aller acheter des produits aux États-Unis.

M. Harvard: Ce serait peut-être un problème de détail pour vous, monsieur, mais ce ne serait pas le cas pour certains commerçants au Canada.

M. Lazar: Ce que je veux dire, c'est qu'à l'heure actuelle, il est impossible d'aller acheter des produits aux États-Unis. C'est illégal. Si nous obtenons l'équivalence chimique pour certains produits, les permis d'importation ne seront émis que si l'écart de prix est avéré. Ce sont les représentants des commerçants, c'est-à-dire l'Institut canadien pour la protection des cultures lequel représente cette industrie, qui signeraient le rapport disant qu'ils sont d'accord, que si la condition est remplie, il serait équitable d'émettre un permis d'importation.

Dès que nous avons abordé la question de la mise en application, nous avons constaté que les interprétations des divers signataires ne sont pas absolument identiques sur la portée de la surveillance des prix; c'est la raison pour laquelle nous essayons de trouver une solution pratique par le biais d'un projet-pilote.

[Texte]

The concern regarding the fairness of this is felt on both sides economically. On the agricultural side and the forestry side, the producers say: We need access to some sort of price discipline or we are not going to be able to compete, especially with the new trade rules arriving. On the side of the chemical industry, they are saying: You cannot put harder rules on us and then open up the borders.

So trying to find a solution that respects both points of view and at the same time has in it some common sense has been a major challenge.

Mr. Harvard: What about the question of some of these chemicals being brought in right now illegally? Do you see that as a problem?

Mr. Lazar: As part of this new regime we are increasing our enforcement capacity to a level that will be quite a bit larger than what we have had before, but which probably will still be modest, given the size of the country.

Mr. Harvard: Do you know the magnitude of the problem right now?

Mr. Lazar: I personally have no data on it. My guess is that any data that exists would be a great underestimate. All we would have would be the reports of infractions, and with such a small enforcement arm, the chances are we would have massive under-reporting. We have been told by producers that one of the side effects of an inefficient registration system is that the temptation is strong just to go across the border and bring it back quietly. We would expect one of the side benefits of making our system work properly to be that there would be less need to do that.

• 1145

Mr. Harvard: This country has fairly strict labelling requirements. If a francophone farmer gets a licence to buy a product in the United States and that product carries only English language labelling. . . Over and above that, they don't have the imperial gallon, they have the American gallon. Does that raise any safety problems? What are you doing about putting in place some safeguards? What about for the francophone farmer having bilingual labelling? How do you deal with that?

Mr. Leblond: The practical answer the farmers were bringing to the table on this was that you can only import products that are already registered in Canada. So you buy a two-litre jug of the Canadian product—hence you have the label—then you import the rest from the U.S. But the system would put the obligation on you to go buy the Canadian label that you will get on your two-litre jug of the product. That would be the practical way to go about it.

The Chairman: I think you touched on a point that is pretty significant. I am sure the cookie manufacturers and the canned peas and everybody else would just love to do that—buy one can of peas and bring the rest in. It's a whole different area.

I am going to Mr. Larrivée.

[Traduction]

Sur le plan économique, la préoccupation concernant le caractère équitable de cette mesure est ressentie des deux côtés. Pour les secteurs agricole et forestier, les producteurs disent: «Nous avons droit à une certaine discipline des prix sinon, nous ne serons pas concurrentiels, surtout avec l'avènement des nouvelles règles commerciales.» Le secteur des produits chimiques dit, quant à lui: «Vous ne pouvez pas nous imposer des règles plus strictes et ensuite ouvrir les frontières».

Un important défi consiste donc à trouver une solution sensée respecter les deux points de vue.

M. Harvard: Qu'en est-il du problème de l'importation illégale de certains de ces produits chimiques à l'heure actuelle? Considérez-vous que c'est un problème?

M. Lazar: Dans le cadre de ce nouveau système, nous sommes en train d'élargir notre pouvoir de mise en application de la loi à un niveau qui sera nettement supérieur à ce qu'il était auparavant, mais il sera probablement encore très modeste, étant donné la dimension du pays.

M. Harvard: Connaissez-vous l'ampleur du problème à l'heure actuelle?

M. Lazar: Je ne dispose personnellement d'aucune donnée à ce sujet. Je soupçonne que toutes les données existantes sous-estimeraient nettement la situation. Tout ce dont nous pourrions disposer, ce sont les rapports d'infractions et, avec de si faibles moyens d'application de la loi, il est très probable que ces rapports sont un pâle reflet de la réalité. Les fabricants nous ont dit que si le système d'homologation est inefficace, ils sont tentés d'aller chercher le produit aux États-Unis et de le rapporter au Canada sans le faire enregistrer. Si nous améliorons l'efficacité du système, nous nous attendons à ce que cette tentation soit moins forte.

M. Harvard: Au Canada, nos règlements en matière d'étiquetage sont plutôt stricts. Si un agriculteur francophone obtient un permis pour acheter un produit aux États-Unis dont l'étiquette est en anglais seulement. . . Qui plus est, les Américains ont leur propre gallon et n'utilisent pas le gallon impérial. Est-ce que cela pose des problèmes de sécurité? Que faites-vous à cet égard? Qu'en est-il des agriculteurs francophones et de l'étiquetage bilingue? Comment régler ces problèmes?

M. Leblond: La solution pratique que les agriculteurs nous ont proposée et celle-ci: importer uniquement des produits qui sont déjà homologués au Canada. Donc, les producteurs n'ont qu'à acheter un bidon de deux litres du produit canadien pour avoir l'étiquette et, ensuite, importer le produit des États-Unis. On serait obligé de se procurer l'étiquette canadienne du produit. Voilà une solution pratique.

Le président: Vous avez soulevé une question très importante. Je suis persuadé que tout le monde, notamment les fabricants de biscuits et de petits pois en boîte ne demanderaient pas mieux que d'acheter une boîte de pois au Canada pour ensuite importer le reste d'ailleurs. C'est tout à fait un autre domaine.

Je donne la parole à M. Larrivée.

[Text]

An hon. member: Does that make Mr. Larrivée happy?

Mr. Larrivée (Joliette): I am always happy.

Monsieur Leblond, dans les améliorations qu'on envisage, on parle de l'établissement d'un bureau de nouvelles méthodes de lutte antiparasitaire dont l'objet sera de rendre le secteur moins dépendant des pesticides. Cela pourrait régler une bonne partie des problèmes qui ont été soulevés jusqu'à maintenant. Est-ce qu'on peut s'attendre à ce que ce bureau soit établi à court terme? Le mandat du bureau serait de stimuler et de financer la recherche de techniques et de stratégies de lutte antiparasitaire de remplacement. Récemment, on a passé plusieurs mois à discuter d'agriculture durable. J'avais l'impression qu'il se faisait beaucoup de recherche dans ce domaine et que des budgets assez importants étaient attribués à la recherche.

Quand ce bureau sera-t-il établi, s'il ne l'est déjà, et comment prévoyez-vous stimuler la recherche? On parle ici de financement. Quels seront les budgets attribués à la recherche?

M. Krupka: Monsieur le président, on envisage l'établissement du bureau le 1^{er} avril. Je parle de l'établissement, car il faudra encore quelque temps avant qu'il soit tout à fait fonctionnel. On envisage également d'attribuer à ce bureau environ 2 millions de dollars par année pendant les six premières années de mise en oeuvre.

Quant à votre question concernant la recherche et la façon dont on va la stimuler, je ne peux pas vous donner de réponses précises. Ce sera plutôt au conseil d'administration du nouveau bureau de préciser la façon dont on va stimuler la recherche.

M. Leblond: Effectivement, les membres de l'équipe de révision étaient conscients qu'il se faisait beaucoup de choses en termes de recherche. Ils trouvaient qu'il n'y avait peut-être pas assez de coordination entre ce que les chercheurs faisaient et les besoins des fermiers dans le champ. Ils trouvaient que le lien n'était pas idéal.

• 1150

Également, même s'il y avait beaucoup de choses, des membres qui étaient au fait et qui s'intéressaient à ces choses ont été surpris à un moment donné. Des gens sont venus nous renseigner sur ce qui se passait et nous avons été estomaqués de voir l'ampleur des choses qui se faisaient.

Il y a un aspect de vulgarisation qui est important dans la fonction de ce bureau-là. Il s'agit de faire connaître aux producteurs agricoles et forestiers les choses qui sont faites et les nouvelles technologies qui sont développées de façon à ce que ce soit transformé en actions au niveau de la ferme. Ce sera un des aspects du travail de ce bureau-là. D'après ce que j'ai compris, les deux fonctions les plus importantes de ce bureau sont le financement de la recherche, mais surtout la vulgarisation des connaissances au niveau du terrain, parce qu'il y a beaucoup de choses qui se font.

M. Larrivée: Est-ce que le gouvernement s'engage ou veut s'engager davantage dans la recherche ou si on veut motiver le secteur privé à faire de la recherche lui-même? Est-ce un projet conjoint du gouvernement et du secteur privé?

M. Leblond: Dans l'esprit des gens, au niveau du concept, c'était certainement en grande partie privé. Il s'agissait d'un *joint venture*, mais pour appuyer les initiatives privées.

[Translation]

Une voix: Est-ce que cela le rend heureux?

M. Larrivée (Joliette): Je suis toujours heureux.

Mr. Leblond, among the proposed improvements to the system is a pest management office which would be set up to make the industry less dependent on pesticides. It may well solve many of the problems that could come up. Will this office be set up in the near future? I understand that its mandate is to encourage and fund research into alternative pest management technologies and strategies. We just spent the last few months discussing sustainable agriculture. I'm under the impression that a great deal of research is being done in this field and that budgets for this are quite sizable.

Has the office been set up yet, and if not, when will it be? How do you intend to encourage research? Funding has been mentioned here; what will the research budget be?

Mr. Krupka: Mr. Chairman, we expect the office to be set up by April 1st. I say that it will be set up at that point, since it will take a while before it is fully operational. We have estimated an annual budget of \$2 million for the office during the first six years.

I cannot give you any specific figures on our research budget or with respect to the ways we intend to encourage research. It is up to the board of directors of the new office to decide how research will be encouraged.

Mr. Leblond: The members of the review team were themselves aware that a lot of research was being done. They felt that perhaps there wasn't enough co-ordination between what the researchers were doing and the needs of farmers. They didn't think that much information was getting through.

At the same time, despite the complexity of it, some well-informed and interested members were taken aback by some things. People came to brief us on what was going on and we were astounded by the extent of it.

An important aspect of the office's role will be to demystify issues. It will have to keep farmers and foresters up-to-date on developments and new technologies so that this can be translated into applications on the farm. That will be one part of the office's work. I understand that the main roles the office will play are in both funding and research, and in particular it must bring knowledge to the grassroots, because there are so many new developments going on.

Mr. Larrivée: Is the government undertaking to do more research or will it be encouraging the private sector to conduct research itself? Is this a joint move by the government and the private sector?

Mr. Leblond: In people's minds, at least in terms of the concept, it is to a large part a private undertaking. It was a joint venture initially to support private sector initiatives.

[Texte]

M. Lazar: Dans nos stations de recherche, nous avons un programme très dynamique pour trouver des solutions de rechange aux pesticides. L'idée était d'avoir plus de raisons de stimuler la recherche dans le secteur privé.

M. Larrivée: D'accord. Merci beaucoup.

The Chairman: Mr. Stupich.

Mr. Stupich: Thank you, Mr. Chairman—

M. Leblond: Monsieur le président,

perhaps I can be heard, maybe as a complement to Mr. Larrivée's question.

The Chairman: Sorry. I wasn't looking at you. Go ahead, Mr. Leblond.

M. Leblond: Quand on parle de la recherche, cela peut être au niveau très pratique.

Par exemple, en Suède, on s'est fixé un objectif global de réduction des pesticides de 50 p. 100. Les Suédois ont fait deux choses pour atteindre leur objectif. Premièrement, on s'est penché tout simplement sur la calibration des appareils. Ce n'est pas très compliqué comme recherche. C'est tout simplement de l'observation très pratique. Ils ont formé une équipe de gens de leur ministère de l'Agriculture et de leur ministère de l'Environnement. Cette équipe a mis au point des standards. Elle est allée dans chacune des régions. Les agriculteurs pouvaient apporter leurs épandeurs de pesticides et on les aidait à mieux les calibrer. Cela a permis de constater quel était le problème: la calibration des épandeurs. À partir de cela, on a émis des standards pour les manufacturiers d'équipement, standards qu'ils doivent rencontrer quant à la qualité et la facilité avec laquelle on peut calibrer plus finement les épandeurs de pesticides. Je crois que ces normes entrent en vigueur cette année.

Une autre partie de la recherche a été faite avec les manufacturiers. Cela demande beaucoup de collaboration de la part des manufacturiers de pesticides. Ici, à cause des implications juridiques, on emploie la dose complète. Si vous avez un petit problème, un problème moyen ou un gros problème de pesticide, c'est à cause de la dose. Si vous n'utilisez pas la dose complète et que le produit se révèle inefficace, vous ne pouvez pas retourner chez le manufacturier et lui dire: Tu m'as vendu un produit qui ne fonctionne pas.

Il y a beaucoup de recherche qui se fait. Qu'est-ce qui arrive si vous avez un problème mineur que vous voulez régler? Ils ont fait de la recherche. Si vous avez un problème mineur, vous pouvez utiliser 50 p. 100 de la dose recommandée; si le problème est moyen, vous pouvez en utiliser 80 p. 100. Ils ont examiné l'aspect juridique de la chose. Ils ont aussi examiné la chose du point de vue agronomique, si bien que cela a réduit les impacts environnementaux de même que les coûts de fonctionnement des fermiers. C'est ce genre de choses pratico-pratiques que cet organisme examinerait.

• 1155

M. Larrivée: Est-ce que le secteur privé est intéressé à collaborer? Au fond, ce n'est peut-être pas à son avantage qu'on trouve des moyens plus écologiques.

[Traduction]

Mr. Lazar: In our research stations, we have a very forward-looking program in place for finding alternatives to pesticides. The idea behind it was to encourage research in the private sector.

Mr. Larrivée: Fine. Thank you.

Le président: Monsieur Stupich.

M. Stupich: Merci, monsieur le président. . .

Mr. Leblond: Mr. Chairman,

pourrais-je poser ma question, qui est complémentaire à celle de M. Larrivée.

Le président: Désolé. Je ne vous regardais pas. Vous avez la parole, monsieur Leblond.

Mr. Leblond: Research can have very practical applications.

For example, in Sweden, an overall goal was set to cut pesticide use by 50%. The Swedes reached this goal by doing two things. First, they looked at how equipment was calibrated. That is not very complicated research. It is simply very practical observation. People from the Department of Agriculture and the Department of the Environment got together and formed a team to develop standards. The team then travelled across the country. Farmers were invited to take their spreaders to them for adjustment. The team concluded that the problem was due to the calibration of the spreaders. Based on these findings, they were then able to set standards for manufacturers' equipment. Pesticide spreaders have to be of a certain quality and it has to be easier to fine-tune their calibration. These standards come into effect this year I think.

The second part of the research was done with the manufacturers. It required a great deal of cooperation on the part of the pesticide industry. In this country, because of the legal implications, full doses are used. Regardless of the extent of the problem, it is caused by the dosage. If a chemical does not work and you have not used a full dose, then you cannot go back to the manufacturer and say that you have been sold a product that does not work.

A lot of research is being done. What happens if you run up against a minor problem? They have done research into this. If you have a small problem, then you can use half the recommended dosage. If the problem is not very significant, you can use 80%. They have looked into the legal side of things. They also looked at it in terms of agronomics, and saw that the environmental impact would be reduced as would farmers' operating costs. It's that sort of practical issue that this agency would study.

Mr. Larrivée: Is the private sector interested in getting involved? Perhaps it wouldn't really be in its best interest to find more environmentally friendly solutions.

[Text]

M. Leblond: Oui, mais l'entreprise privée est probablement consciente—c'est mon point de vue personnel—des inquiétudes des citoyens en général et des utilisateurs de produits chimiques traditionnels.

Je pense qu'au cours des dix prochaines années, on verra des produits venant des manufacturiers traditionnels, mais davantage en accord avec les nouvelles tendances et les nouveaux besoins exprimés par le public.

M. Larrivée: Merci.

The Chairman: I will keep my eye on you after this.

Mr. Stupich: I understand the Canadian process has been taking five years and on the other side of the line it is three years. When does the new process come into effect, and what effect will it have on products that may be part-way through a five-year process, or will it not take effect until new products come in? How is the timing, and how long do you think it will take?

Mr. Lazar: First of all, on the three and the five years, I think the five is a massive exaggeration. But the process will become faster for those that are already in the system, immediately, because we will put some of the new resources into backlog, into things that are already in the pipeline, and we will put some of the new resources into things that are coming in.

The only caveat I have to add to that is that the speed with which we can speed things up depends upon our capacity to get the people in and trained. So you will see an accelerating improvement as the next three to six years go on and more and more people are in place and working.

There will be an immediate improvement because of co-ordination and because of the people who are being hired in this round of hiring. It will get better each year as more and more people are brought into the system.

But we will distribute the new resources between backlog, current registrations, and the urgent ones.

Mr. Stupich: Are you aiming for a three-year period? I don't think that would be quite possible, if the Americans are doing it in three years.

Mr. Lazar: We are aiming for a variable time, depending upon the urgency and the nature of the application.

I haven't got the numbers with me, but I am quite certain we do better than three years in the vast majority of the current applications.

If you go to the United States and speak with the people in the environmental protection agency, they look at you with absolute astonishment that anyone would hold them up as an example. The United States chemical manufacturers think of them with almost less love than we are thought of by people trying to get their products through our system.

So we are not necessarily looking at the United States as our standard; we are looking at making it much faster to meet Canadian needs.

Mr. Stupich: Don't go too fast. Thank you, Mr. Chairman.

[Translation]

Mr. Leblond: Yes, but it is my view that the private sector is probably aware of the concerns that the public and the users of traditional chemicals have.

Over the next ten years, I think we will see traditional manufacturers putting products on the market that reflect new trends and public awareness.

Mr. Larrivée: Thank you.

Le président: J'aurai l'oeil sur vous après cela.

M. Stupich: Je crois comprendre que le processus canadien prend cinq ans, tandis que celui instauré par les Américains prend trois ans. Quand le nouveau processus va-t-il entrer en vigueur et quel en sera l'effet sur les produits qui sont déjà traités dans le cadre du processus de cinq ans? Est-ce que le nouveau processus entrera en vigueur seulement lorsqu'il y aura des nouveaux produits? Dans combien de temps sera-t-il en place?

M. Lazar: D'abord, en ce qui concerne les délais de trois ou de cinq ans, il est, à mon avis, tout à fait exagéré de parler de cinq ans. Les produits qui sont déjà en attente recevront un traitement accéléré, car nous allons mettre l'accent sur l'arriéré qui existe. Nous allons aussi nous concentrer sur les nouveaux produits.

Je dois toutefois nuancer: nous ne pourrons accélérer le traitement que si nous arrivons à engager et à former du personnel. Au cours des prochains trois à six ans, vous allez constater une accélération du processus, à mesure que nous augmenterons notre effectif.

Cependant, une amélioration se fera sentir dès maintenant grâce à notre coordination du travail et au personnel que nous engageons actuellement. Chaque année, cette amélioration sera de plus en plus marquée à mesure que l'effectif augmentera.

Nous allons quand même répartir nos ressources de manière à traiter de l'arriéré, de l'homologation actuelle, ainsi que des cas urgents.

M. Stupich: Est-ce que vous vous êtes donné comme objectif une période de trois ans? Je ne crois pas que ce soit possible, si les Américains ont besoin de trois ans.

M. Lazar: Nous ne fixons pas d'objectif précis. Tout dépendra de l'urgence et de la nature de la demande en question.

Je n'ai pas avec moi les chiffres exacts, mais je suis convaincu que la plupart des demandes à l'étude sont traitées en moins de trois ans.

Les représentants de l'Agence de protection de l'environnement aux États-Unis ont beaucoup de mal à croire qu'on les prend en exemple. Les fabricants américains de produits chimiques les tiennent presque en aussi piètre estime que le font, envers nous, ceux qui essaient de faire homologuer des produits au Canada.

Nous ne prenons donc pas nécessairement les États-Unis en exemple; nous voulons que notre processus soit beaucoup plus rapide pour satisfaire à nos besoins.

M. Stupich: N'allez pas trop vite. Merci, monsieur le président.

[Texte]

The Chairman: Thank you, gentlemen. I want to conclude with just one comment, maybe a question too.

Mr. Lazar, earlier in your presentation you talked about having an agency that would report to Agriculture Canada that would be seen as in conflict. May I suggest there is a large group of people that suggest if you report to other people you might be seen as in conflict.

My question is, who does the Pest Management Secretariate report to? Mr. Krupka, you can tell me that, obviously.

Mr. Krupka: I have a great number of masters, Mr. Chairman, which I suppose is both an asset and a disadvantage.

The people who will probably have a very tight rein on me are the interdepartmental committee of the assistant deputy ministers who are responsible for co-ordinating the whole pest management business, from Health and Welfare, Agriculture, Environment, and Forestry. But I also support the advisory council. I will also be working with the federal-provincial committee. So I have quite a few bosses in the game.

• 1200

What I have to do, it seems to me, is to be fairly neutral in the process in order to be an effective co-ordinator and to get people to do things that they would not do without that co-ordination role.

The Chairman: I think you will have to be a master politician. You will have to do an impossible job, almost. I will just leave that as a comment. I will not ask you to reply to that.

Mr. Krupka: I am not going to reply, Mr. Chairman, but maybe I can come here for some seminars from you people on the qualities I will need for the job.

The Chairman: Maybe you could. I think it has been a very good morning of communication. You have answered frankly and have really cleared up an awful lot of the mystery around what was announced earlier, because I found that press release totally a mystery. I thank you, all three, for coming. I do not know if you have any small round-up statements you would like to make.

Mr. Leblond: Not really, but if you have some mysteries that you want cleared up, we are always available.

The Chairman: You can be sure we will call upon you. This meeting is adjourned.

[Traduction]

Le président: Merci, messieurs. Avant de terminer, j'ai un commentaire à faire, et peut-être une question à poser aussi.

Monsieur Lazar, dans votre exposé vous avez dit qu'il pourrait y avoir conflit d'intérêts si l'on établissait un organisme, qui relèverait du ministère de l'Agriculture. Permettez-moi de souligner que beaucoup de gens trouvent qu'il y a possibilité de conflit s'il relève de quelqu'un d'autre.

Je voudrais savoir de qui relèverait le Conseil consultatif sur la lutte anti-parasitaire. Monsieur Krupka, vous êtes, bien sûr, en mesure de me répondre.

M. Krupka: J'ai un grand nombre de patrons, monsieur le président, ce qui, j'imagine, présente un avantage et, aussi, un inconvénient.

C'est sans doute le Comité interministériel des sous-ministres qui est responsable de la coordination de la lutte anti-parasitaire et dont les membres viennent des ministères de la Santé et du Bien-être social, de l'Agriculture, de l'Environnement et des Forêts, qui surveillera nos activités le plus étroitement. Cependant, j'appuie aussi le conseil consultatif et je vais travailler de concert avec le comité fédéral-provincial. Par conséquent, je vais avoir beaucoup de patrons.

Ce qui est important, je crois, c'est d'être neutre, ce qui me permettra d'être un coordinateur efficace, capable d'obtenir des gens ce qu'ils ne feraient pas s'il en allait autrement.

Le président: Vous allez devoir être très habile. Votre tâche est presque impossible. Ce n'est qu'un commentaire, vous n'avez pas à y répondre.

M. Krupka: Je n'y répondrai pas, monsieur le président, mais je pourrais peut-être revenir vous consulter pour acquérir les qualités dont j'aurai besoin pour cette mission.

Le président: Peut-être. Nos échanges ont été, je crois, très fructueux. Vos réponses étaient franches et vous avez pu trouver réponse au mystère qui entourait l'annonce faite dans le communiqué de presse et qui m'a laissé tout aussi perplexe. Je vous remercie, tous les trois, d'être venus. Avez-vous des commentaires à faire pour conclure?

M. Leblond: Non, mais si vous avez des mystères à éclaircir, vous n'avez qu'à nous faire signe.

Le président: Je ne manquerai pas de faire appel à vous. La séance est levée.

[Text]

The Chairman: I have your question. I want to conclude first just one comment on your question. Mr. Lazar, earlier in your presentation you talked about having an agency that would report to Agriculture Canada that would be seen as an outside body. My suggestion is that you would be seen as an outside body. My question is, who does the Pest Management Regulatory Agency report to? Is it seen as in conflict with the Government?

Mr. Krupka: You can see the Pest Management Regulatory Agency report to the Minister of Agriculture.

Also, you know the Pest Management Regulatory Agency. Mr. Krupka: I have a great number of questions. Mr. Chairman, I would like to see a report on the Pest Management Regulatory Agency and a report on the Pest Management Regulatory Agency. I would like to see a report on the Pest Management Regulatory Agency and a report on the Pest Management Regulatory Agency. I would like to see a report on the Pest Management Regulatory Agency and a report on the Pest Management Regulatory Agency.

The Chairman: I will give you the floor.

Mr. Krupka: I have a question. It seems to me that the report on the Pest Management Regulatory Agency is a report on the Pest Management Regulatory Agency. It seems to me that the report on the Pest Management Regulatory Agency is a report on the Pest Management Regulatory Agency.

The Chairman: I think you will have to be a little bit more specific. I will give you the floor.

Mr. Krupka: I am not sure if you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency or the report on the Pest Management Regulatory Agency. I am not sure if you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency or the report on the Pest Management Regulatory Agency.

The Chairman: I think you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency. I will give you the floor.

Mr. Krupka: I am not sure if you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency or the report on the Pest Management Regulatory Agency. I am not sure if you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency or the report on the Pest Management Regulatory Agency.

The Chairman: You can be seen as a little bit more specific. I will give you the floor.

Mr. Krupka: I am not sure if you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency or the report on the Pest Management Regulatory Agency. I am not sure if you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency or the report on the Pest Management Regulatory Agency.

The Chairman: I will give you the floor.

Mr. Krupka: I am not sure if you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency or the report on the Pest Management Regulatory Agency. I am not sure if you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency or the report on the Pest Management Regulatory Agency.

[Text]

Le président: Merci beaucoup. Avant de terminer, j'ai un commentaire à faire sur la question à poser. Monsieur Lazar, dans votre exposé, vous avez dit que vous étiez intéressé à voir comment on classerait un organisme qui serait un organisme de l'Agence canadienne de protection de l'environnement. Je voudrais savoir que rapporterait le Conseil consultatif au ministre de l'Agriculture. Monsieur Krupka, vous êtes bien sûr en mesure de me répondre.

Mr. Krupka: Je suis en mesure de vous répondre. Je suis en mesure de vous répondre. Je suis en mesure de vous répondre. Je suis en mesure de vous répondre.

C'est intéressant de voir comment on classerait un organisme qui serait un organisme de l'Agence canadienne de protection de l'environnement. Je voudrais savoir que rapporterait le Conseil consultatif au ministre de l'Agriculture. Monsieur Krupka, vous êtes bien sûr en mesure de me répondre.

The Chairman: I will give you the floor.

Mr. Krupka: I am not sure if you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency or the report on the Pest Management Regulatory Agency. I am not sure if you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency or the report on the Pest Management Regulatory Agency.

The Chairman: I think you will have to be a little bit more specific. I will give you the floor.

Mr. Krupka: I am not sure if you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency or the report on the Pest Management Regulatory Agency. I am not sure if you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency or the report on the Pest Management Regulatory Agency.

The Chairman: I think you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency. I will give you the floor.

Mr. Krupka: I am not sure if you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency or the report on the Pest Management Regulatory Agency. I am not sure if you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency or the report on the Pest Management Regulatory Agency.

The Chairman: You can be seen as a little bit more specific. I will give you the floor.

Mr. Krupka: I am not sure if you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency or the report on the Pest Management Regulatory Agency. I am not sure if you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency or the report on the Pest Management Regulatory Agency.

The Chairman: I will give you the floor.

Mr. Krupka: I am not sure if you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency or the report on the Pest Management Regulatory Agency. I am not sure if you are talking about the report on the Pest Management Regulatory Agency or the report on the Pest Management Regulatory Agency.

MAIL POSTE

Canada Post / Canada Post
Lettre / Letter
K1A 0S2
11, rue Wellington
Ottawa, Ontario

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 27

Le mercredi 11 mars 1992

Président: Harry Bagnall

Minutes of Proceedings of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

Agriculture

RESPECTING:

Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agency Act and other Acts in consequence thereof

CONCERNANT:

Projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS

Agriculture Canada

Christian Leblond, sous-ministre délégué;
Avrin Lacroix, directeur général, Politiques et stratégies
intégrées, Direction générale des politiques;
Ivo Krupka, secrétaire général, Secrétariat pour la lutte
antiquaraine.

WITNESSES:

(See back cover)

WITNESSES

Agriculture Canada

Christian Leblond, Associate Deputy Minister;
Avrin Lacroix, Director General, Corporate Policies and
Strategic Directorates Policy Branch;
Ivo Krupka, Executive Secretary, Farm Management
Secretariat.

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

Available from: Canada Communications Group - Publishing
Agencement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S2

Available from: Canada Communications Group - Publishing
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S2

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9
Ottawa

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES

From Agriculture Canada:

Ghislain Leblond, Associate Deputy Minister;
Avrim Lazar, Director General, Corporate Policies and
Strategies Directorate, Policy Branch;
Ivo Krupka, Executive Secretary, Pest Management
Secretariat.

TÉMOINS

D'Agriculture Canada:

Ghislain Leblond, sous-ministre délégué;
Avrim Lazar, directeur général, Politiques et stratégies
intégrées, Direction générale des politiques;
Ivo Krupka, secrétaire général, Secrétariat pour la lutte
antiparasitaire.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 27

Wednesday, March 11, 1992

Chairperson: Harry Brightwell

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

RESPECTING:

Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof

WITNESSES:

(See back cover)

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 27

Le mercredi 11 mars 1992

Président: Harry Brightwell

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

CONCERNANT:

Projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairperson: Harry Brightwell

Vice-Chairmen: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Members

- Vic Althouse
- Murray Cardiff
- Len Gustafson
- John Harvard
- Al Horning
- Rod Laporte
- Joe McGuire
- Ken Monteith
- Bob Porter
- Larry Schneider
- Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

Carmen DePape

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Harry Brightwell

Vice-présidents: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Membres

- Vic Althouse
- Murray Cardiff
- Len Gustafson
- John Harvard
- Al Horning
- Rod Laporte
- Joe McGuire
- Ken Monteith
- Bob Porter
- Larry Schneider
- Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Carmen DePape

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Votes and Proceedings of the House of Commons on Tuesday, February 25, 1992:

The House resumed debate on the motion of Mr. McKnight, seconded by Mrs. Collins,—That Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Agriculture.

After further debate, the question being put on the motion, it was agreed to, on division.

Accordingly, the Bill was read the second time and referred to the Standing Committee on Agriculture.

ATTEST

ROBERT MARLEAU

The Clerk of the House of Commons

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux de la Chambre des communes du mardi 25 février 1992:

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. McKnight, appuyé par M^{me} Collins,—Que le projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de l'agriculture.

Après plus ample débat, cette motion, mise aux voix, est agréée avec dissidence.

En conséquence le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de l'agriculture.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

Mr. Clouston: I am sorry, but I am not sure that I understand the meaning of the word "royal recommendation".

Mr. Foster: (Interjecting) A recommendation is a recommendation by the government to the committee. It is not a recommendation by the committee to the government.

The Chairman: Subject to correction, I understand that the recommendation was there; it was simply not printed with the bill.

Mr. Foster: Oh, I see. This is a typographical error.

The Chairman: I hope I am correct in that regard. It was a typographical error that the—

Mr. Diane McMurray (Legislative Council): Yes, Mr. Chairman. The Standing Orders require that for any bill requiring royal recommendation the recommendation has to be attached to the bill or printed in the bill when it is introduced. That was done with this bill. Then, when it comes to our office and we order the printing for the convenience of members we have the royal recommendation printed at the top of the first right-hand page, just so that you will know there is one attached.

Mr. Clouston: I am sorry, but I am not sure that I understand the meaning of the word "royal recommendation".

Mr. Foster: (Interjecting) A recommendation is a recommendation by the government to the committee. It is not a recommendation by the committee to the government.

The Chairman: Subject to correction, I understand that the recommendation was there; it was simply not printed with the bill.

Mr. Foster: Oh, I see. This is a typographical error.

The Chairman: I hope I am correct in that regard. It was a typographical error that the—

Mr. Diane McMurray (Legislative Council): Oui, monsieur le président. Le règlement de la Chambre des communes exige que pour tout projet de loi nécessitant une recommandation royale, celle-ci soit imprimée dans le projet de loi.

Le président: Je pense que c'est effectivement le cas. C'est une erreur typographique.

Madame Diane McMurray (conseillère législative): Oui, monsieur le président. Le règlement de la Chambre des communes exige que pour tout projet de loi nécessitant une recommandation royale, celle-ci soit imprimée dans le projet de loi. C'est ce que l'on a fait pour le projet de loi C-54. Lorsque le projet parvient à notre bureau et que nous nous préparons à l'impression pour la commodité des députés, nous avons la recommandation royale et la faisons imprimer au haut de la première page pour que tout le monde sache immédiatement que le projet de loi est accompagné d'une recommandation royale.

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MARCH 11, 1992
(29)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met at 3:40 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Rod Laporte, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Lyle Vanclief.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator.

Witnesses: From Agriculture Canada: Frank Claydon, Assistant Deputy Minister; Eric Johannsen, Acting Director, Government Services and Incentives Division.

The Order of Reference dated Tuesday, February 25, 1992, being read as follows:

ORDERED,—That Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof (Farm Products Agencies Act) be referred to the Standing Committee on Agriculture.

Frank Claydon made a statement and, with the other witness, answered questions.

At 5:28 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 11 MARS 1992
(29)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à 15 h 40, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Rod Laporte, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith et Lyle Vanclief.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordinatrice de recherche.

Témoins: D'Agriculture Canada: Frank Claydon, sous-ministre adjoint; Eric Johannsen, directeur intérimaire, Services gouvernementaux et incitatifs.

Lecture est donnée de l'ordre de renvoi daté du mardi 25 février 1992 ainsi libellé:

IL EST ORDONNÉ,—Que le projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence (Loi sur les offices des produits agricoles), soit renvoyé au Comité permanent de l'agriculture.

Frank Claydon fait un exposé puis, avec l'autre témoin, répond aux questions.

À 17 h 28, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Carmen DePape

[Texte]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, March 11, 1992

• 1540

The Chairman: I call this meeting to order. The standing committee is considering Bill C-54. We have additional staff with us today who will be with us during the sittings of the committee on this matter. Diane McMurray is the legislative counsel and Bill Farrell is here as a legislative committee clerk.

I must tell you that in the printing of the bill there was apparently an oversight, in that the royal recommendation was not printed, but it needs to be, as this bill carries the royal recommendation. I will read it.

His Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under those circumstances in the manner and for the purposes set out in a measure entitled An Act to amend the Farms Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof.

I assume that in any future printings that recommendation will be very much present.

We welcome today from Agriculture Canada to explain Bill C-54 Mr. Frank Claydon, Assistant Deputy Minister, Policy Branch, and Mr. Eric Johannsen, Acting Director, Government Services and Incentives Division.

Mr. Claydon, you are going to give us a presentation on the meaning of this act, then we will go into questions and answers.

Mr. Foster (Algoma): As a matter of interest, is the government seeking a new royal recommendation for the bill, and will it be sent to the committee? What is happening on that matter?

The Chairman: Subject to correction, I understand that the recommendation was there; it was simply not printed with the bill.

Mr. Foster: Oh, I see. This is a typographical error.

The Chairman: I hope I am correct in that regard. It was a typographical error that the—

Ms Diane McMurray (Legislative Counsel): Yes, Mr. Chairman. The Standing Orders require that for any bills requiring royal recommendation the recommendation has to be attached to the bill or printed in the bill when it is introduced. That was done with this bill. Then, when it comes to our office and we order the printing for the convenience of members we have the royal recommendation and print it at the top of the first right-hand page, just so that you will know there is one attached.

[Traduction]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 11 mars 1992

Le président: La séance est ouverte. Le comité permanent examine le projet de loi C-54. Nous avons parmi nous aujourd'hui des adjoints supplémentaires qui nous aideront pendant toutes les délibérations du comité sur cette question. Diane McMurray est notre conseillère législative et Bill Farrell est un greffier de comité législatif.

Je dois vous dire que lors de l'impression du projet de loi, il y a eu une omission puisque la recommandation royale n'a pas été imprimée, comme elle doit l'être puisque ce genre de mesures doit être accompagné d'une recommandation royale. Je vais vous la lire.

Son Excellence le Gouverneur général recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une mesure intitulée «Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence».

Je suppose que la recommandation royale se trouvera dans la prochaine version du projet de loi qui sera imprimée.

Nous accueillons aujourd'hui des représentants d'Agriculture Canada qui nous expliqueront le projet de loi C-54. Il s'agit de M. Frank Claydon, sous-ministre adjoint, Direction de la politique, et de M. Eric Johannsen, directeur intérimaire, Division des services gouvernementaux et incitatifs.

Monsieur Claydon, vous allez faire quelques remarques pour nous présenter ce projet de loi, après quoi nous passerons aux questions et réponses.

M. Foster (Algoma): Pour ma gouverne personnelle, le gouvernement va-t-il faire rédiger une nouvelle recommandation royale pour ce projet de loi, laquelle sera communiquée au comité? Qu'en est-il exactement?

Le président: Si je ne m'abuse, je pense que la recommandation était prête, mais que l'on a omis de l'imprimer dans le projet de loi.

M. Foster: Oh, je comprends. C'est une erreur typographique.

Le président: Je pense que c'est effectivement le cas. C'est une erreur typographique que le...

Mme Diane McMurray (conseillère législative): Oui, monsieur le président. En vertu du Règlement de la Chambre, la recommandation royale, lorsqu'elle est requise, doit être jointe au projet de loi ou imprimée dans le projet de loi lors de son dépôt. C'est ce que l'on a fait pour le projet de loi à l'étude. Lorsque le projet parvient à notre bureau et que nous en ordonnons l'impression pour la commodité des députés, nous avons en main la recommandation royale et la faisons imprimer en haut à droite de la première page, pour que tout le monde sache directement que le projet de loi est accompagné d'une recommandation royale.

[Text]

The Chairman: I must have left a wrong impression. It was just a matter of appearance, rather than essence.

Mr. Claydon, will you give us your presentation, please?

Mr. Frank Claydon (Assistant Deputy Minister of Agriculture): Thank you very much, Mr. Chairman. I just wanted to give a few brief opening remarks on the nature of the amendments to the Farms Products Marketing Agencies Act that are being proposed, the purpose of those amendments, and to indicate in particular some of the areas on which some questions had been raised during some of the debate in the House of Commons.

Bill C-54 provides for the establishment of national promotion and research agencies for farm products. As an amendment to the Farms Products Marketing Agencies Act, the legislation is strictly enabling. Commodity groups will have to design and propose promotion research agencies that are in their best interest.

Promotion and research agencies will be funded by check-offs paid by domestic producers and, where included in a promotion research plan, check-offs on imports, which can be mandatory or refundable, depending on the plan developed by an industry group. Small producers could be exempted altogether.

Check-offs can be applied to raw and processed farm products—for example, cattle and beef. Check-offs respond to requests from the agricultural sector. There have been requests from the cattle producers and the horticulture area, and also for some of the supply managed commodities.

Consultations with agri-food groups, consumers, and provinces have been held to ensure that the proposed check-off system will best meet the needs of the country. The intended result is a more self-reliant agricultural sector because promotion research agencies will be commodity-based, accountable to producers, and have a stable base of funding. Activities funded by these agencies will complement, not replace, existing government funding of promotion and research for farm products.

Bill C-54 adds an entirely new and distinct section to the Farm Products Marketing Agencies Act to provide for national promotion and research agencies. Existing provisions of the act concerning supply management are not revised. Also, farm products will still have to be specifically named in the act to be eligible for supply management.

Producer groups can request that the National Farm Products Marketing Council inquire into the merits of establishing a promotion and research agency for one or more farm products. The council must conduct a public hearing before making its recommendations. However, the council will not recommend the establishment of an agency unless satisfied that a combined majority of producers, or a combined majority of producers and importers is in favour. If

[Translation]

Le président: J'ai peut-être laissé une fausse impression. C'est simplement une question de présentation, et non de fond.

Monsieur Claydon, auriez-vous l'obligeance de faire votre exposé?

M. Frank Claydon (sous-ministre adjoint de l'Agriculture): Merci beaucoup, monsieur le président. Je voulais faire quelques brèves remarques liminaires au sujet des modifications proposées à la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme, sur le but de ces modifications et préciser notamment certaines dispositions qui ont suscité diverses questions lors du débat à la Chambre des communes.

Le projet de loi C-54 prévoit la création d'offices nationaux de promotion et de recherche pour les produits agricoles. Il s'agit strictement d'une loi habilitante, qui vise à modifier la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme. Les groupes de producteurs seront tenus de concevoir et de proposer des offices de recherche et de promotion qui servent au mieux leurs intérêts.

Ces offices de recherche et de promotion seront financés au moyen de prélèvements versés par les producteurs canadiens et, si c'est prévu dans le plan de recherche et de promotion, grâce à des prélèvements sur les importations. Ces prélèvements pourront être obligatoires ou remboursables, selon le plan élaboré par un groupe de producteurs. Les petits producteurs pourront être totalement exemptés.

Les prélèvements s'appliqueront aux produits agricoles bruts et transformés—par exemple, les boeufs sur pied et la viande de boeuf. Ce système de prélèvements répond aux demandes présentées par le secteur agricole. Les éleveurs de bétail et les horticulteurs ont fait des demandes en ce sens, ainsi que certains producteurs de denrées assujetties à la gestion des approvisionnements.

On a consulté les groupes agro-alimentaires, des consommateurs et les provinces pour s'assurer que le système de prélèvements proposé répondra au mieux aux besoins du pays. On espère pouvoir ainsi donner plus d'autonomie à l'agriculture puisque les offices de promotion et de recherche seront créés par denrées, devront rendre des comptes aux producteurs et auront un financement stable. Les activités financées par ces organismes compléteront, au lieu de les remplacer, les initiatives de promotion et de recherche visant les produits agricoles actuellement financées par le gouvernement.

Le projet de loi C-54 ajoute une toute nouvelle partie à la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme, en vue de prévoir la création des offices nationaux de promotion et de recherche. Les dispositions actuelles de la loi portant sur la question des approvisionnements ne sont pas modifiées. En outre, les produits de ferme continueront d'être énumérés dans la loi pour être admissibles à la gestion des approvisionnements.

Les groupes de producteurs pourront demander au Conseil national des produits agricoles d'examiner les avantages que présente la création d'un office de promotion et de recherche pour un ou plusieurs produits agricoles. Le Conseil devra tenir des audiences publiques avant de formuler ses recommandations. Toutefois, le Conseil ne recommandera pas la création d'un office s'il n'est pas convaincu qu'une majorité combinée de producteurs, ou une

[Texte]

the council is unable to determine whether necessary majority support exists, the Governor in Council may request that each province carry out a plebiscite.

• 1545

For agencies without check-offs on imports, a majority of agency members shall be primary producers. Where imports are levied as well, producers and importers will together comprise a majority of agency members and be represented in proportion to their respective market shares. Agency members can be appointed by the Governor in Council, or in any other manner. Producers will propose how this should be done when these agencies are established.

The scope of authority for promotion research agencies is more limited than for marketing agencies. Because of the limited jurisdiction and the ability to fund agencies through check-offs, promotion research agencies will not be eligible to receive the \$100,000 start-up grant that is available for marketing agencies.

Provinces have authority over interprovincial trade in farm products, so their participation is necessary to create a truly national check-off system. Provincial legislation will likely need to be revised or created. Provisions in Bill C-54 for a federal provincial delegation can help ensure a streamlined co-ordinated system. One option is that provincial jurisdiction be delegated to a national promotion research agency. This would require a federal-provincial agreement. Alternatively, promotion and research agencies will be able, with the approval of the Governor in Council, to delegate federal authority to provincial agencies. Check-offs could then be collected at the provincial level.

Careful consideration has been given to Canada's international trade obligations in drafting Bill C-54. The GATT and the Canada-U.S. Free Trade Agreement permit check-off systems as long as imports are treated no less favourably than domestic production. This implies that check-offs can be applied to imports of a given product only when equivalent levies are applied to domestic farm products.

Consultations with stakeholders in the poultry and egg sector have identified a number of issues with respect to Bill C-54 and the Farm Products Marketing Agencies Act in general. Discussions are ongoing on suggested amendments to the bill, and these suggested amendments would affect the composition of the National Farm Products Council and the maximum number of members on agencies created under the act. And these are amendments that are in line with the work

[Traduction]

majorité combinée de producteurs et d'importateurs sont favorables à cette mesure. Si le Conseil n'est pas en mesure de déterminer si la majorité des producteurs est d'accord, le gouverneur en conseil pourra demander à chaque province de tenir un référendum sur cette question.

En ce qui concerne les offices qui ne perçoivent pas de prélèvements sur les importations, la majorité des membres devront être des producteurs primaires. Si les importations sont assujetties aux prélèvements également, la majorité des membres de l'office devra se composer de producteurs et d'importateurs, lesquels seront représentés proportionnellement à la part de marché qu'ils détiennent. Les membres de l'office peuvent être nommés par le gouverneur en conseil ou d'une autre façon. Les producteurs proposeront la façon de procéder lorsque les offices seront créés.

Les pouvoirs conférés aux offices de promotion et de recherche sont beaucoup plus restreints que ceux dont jouissaient les offices de commercialisation. Étant donné leur compétence restreinte et la possibilité de financer les offices grâce aux prélèvements, les offices de recherche et de promotion n'auront pas droit à la subvention de démarrage de 100,000\$ dont disposent les offices de commercialisation.

Les provinces ont compétence sur le commerce interprovincial des produits de ferme; leur participation est donc nécessaire pour mettre sur pied un système de prélèvement vraiment national. Il faudra sans doute également que les lois provinciales soient modifiées ou qu'on en adopte au besoin. Les dispositions du projet de loi C-54 prévoyant la délégation de pouvoirs entre le fédéral et les provinces permettront la mise en place d'un système harmonisé et coordonné. Il est possible notamment qu'une province délègue sa compétence à un office national de promotion et de recherche, en vertu d'un accord fédéral-provincial. Par ailleurs, les offices de promotion et de recherche pourront, avec l'approbation du gouverneur en conseil, déléguer les pouvoirs fédéraux aux organismes provinciaux. Les prélèvements seront alors effectués au niveau provincial.

Les rédacteurs du projet de loi C-54 ont pris garde de tenir compte des obligations du Canada en matière de commerce international. En vertu du GATT et de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis, les systèmes de prélèvements sont autorisés à condition que les importations soient traitées exactement sur le même pied que les produits intérieurs. Autrement dit, les prélèvements peuvent s'appliquer aux importations d'un produit donné seulement si la denrée produite par les Canadiens est assujettie aux mêmes prélèvements.

Les consultations avec les groupes d'aviculteurs et de producteurs d'oeufs ont permis de cerner certaines questions liées au projet de loi C-54 et à la Loi sur les offices de commercialisation de produits de ferme en général. Des discussions sont en cours en vue de proposer des amendements au projet de loi, lesquels porteront sur la composition du Conseil national des produits agricoles et le nombre maximum de membres que compteront les offices

[Text]

of the poultry task force that was established as part of the agri-food policy review.

It is likely that representatives of the supply-management agencies would want to discuss the issues that are under consideration when they appear before the standing committee. And we are going to be having some further discussions with the agencies on these issues, in the near future.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Claydon. I am sure Dr. Foster has some questions.

Mr. Foster: Welcome, gentlemen. I think the legislation has already been used in other countries and in provincial marketing boards and marketing agencies. Was this legislation drawn from any particular model of provincial legislation or legislation that has been used in other countries?

Mr. Claydon: Mr. Chairman, I suppose part of the reason the industry was interested in establishing a check-off system was that there had been a similar system established in the United States. So in the sense of a model of how this might work, certainly the Canadian model is not exactly the same in terms of its operation. But certainly some of the impetus for it and the idea came out of that American experience, in particular the aspect of being able to include imports in a check-off scheme, which is something that was simply not possible under the provincial check-off arrangements that were in existence in Canada previously.

• 1550

Mr. Foster: Do you have any estimates of how much check-off is applied to Canadian commodities going into United States markets today?

Mr. Claydon: I would have to ask Mr. Johannsen. He might have some idea of that. I'm sorry, I'm not aware of the numbers.

Mr. Eric Johannsen (Acting Director, Government Services and Incentives Division, Agriculture Canada): Mr. Chairman, I don't have any exact information as to either the per unit amounts or the total dollars that are checked off going into the United States. It's something we would have to look at.

The Chairman: If they could give an answer as to what commodities have a check-off that might get you close to the answer.

Mr. Foster: Yes.

Mr. Johannsen: I have a list of U.S. check-off schemes. The ones that people are most familiar with are beef and pork, where Canadian exports are subject to the check-off upon entry to the United States. The potato scheme in the U.S. has been in the process of being revised so as to include imports as well. I would have to check on the exact status of that to see whether they've started to include check-offs on Canadian exports.

Mr. Foster: Could you file that list of check-offs that they have operating in the U.S. with the committee clerk?

[Translation]

créés en vertu de la loi. Ces amendements sont conformes aux résultats des travaux du Groupe d'étude sur l'aviculture qui a été créé dans le cadre de l'examen de la politique agro-alimentaire.

Selon toute vraisemblance, les représentants des organismes de gestion des approvisionnements voudront discuter des questions à l'étude lorsqu'ils comparaitront devant le comité permanent. Il nous faudra, dans un proche avenir, discuter plus à fond de cette question avec les représentants des offices.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Claydon. Je suis sûr que M. Foster a des questions à poser.

M. Foster: Je vous souhaite la bienvenue, messieurs. Ce système prévu dans le projet de loi à l'étude a déjà été utilisé par d'autres pays et par les offices de commercialisation des provinces. Cette mesure s'inspire-t-elle de la législation provinciale ou de lois appliquées dans d'autres pays?

M. Claydon: Monsieur le président, si les producteurs souhaitaient mettre sur pied un système de prélèvement, c'est en partie parce que les États-Unis ont adopté un système identique. En ce qui concerne le fonctionnement proprement dit, il est évident que le modèle canadien n'est pas exactement identique à celui de nos voisins du Sud. Quoi qu'il en soit, au départ, nous nous sommes inspirés de l'expérience américaine, et surtout en ce qui a trait à la possibilité d'inclure les importations dans un programme de prélèvement, ce qui était impossible jusqu'ici en vertu des ententes provinciales dans ce domaine qui étaient en vigueur dans notre pays.

M. Foster: Avez-vous une idée du montant des prélèvements visant les produits canadiens destinés au marché américain à l'heure actuelle?

M. Claydon: Je vais demander à M. Johannsen de répondre. Il sait peut-être. Je regrette, je ne connais pas les chiffres.

M. Eric Johannsen (directeur intérimaire, Services gouvernementaux et incitatifs, Agriculture Canada): Monsieur le président, je n'ai pas les données exactes sur le montant par unité ou le montant global des prélèvements sur les produits qui arrivent aux États-Unis. Il nous faudrait faire des recherches.

Le président: Si l'on pouvait vous dire quels produits sont assujettis à des prélèvements, vous auriez peut-être une idée de la réponse.

M. Foster: Oui.

M. Johannsen: J'ai une liste des programmes de prélèvement américains. Le public connaît surtout les programmes de prélèvement qui touchent les exportations canadiennes de boeuf et de porc à leur arrivée aux États-Unis. Les États-Unis revoient actuellement leur programme de prélèvement relatif à la pomme de terre afin d'y inclure également les importations. Il me faudrait vérifier pour savoir si les Américains ont commencé à inclure les exportations canadiennes.

M. Foster: Pourriez-vous donner à la greffière la liste des programmes de prélèvement américains?

[Texte]

Mr. Johannsen: Certainly.

Mr. Foster: Do you have it with you today?

Mr. Johannsen: Yes, I do.

Mr. Foster: I wonder if the clerk could circulate it. I think it would give us a view of what is being operated.

Now, as this system is proposed, is it a case of some national or provincial producing groups simply applying to the minister or to the national farm products marketing agency or board to have the matter investigated? As I understand it, you don't provide any funding for this scheme. What happens when a group applies to the National Farm Products Council? Do they immediately launch an investigation or is it up to the producer groups to prove that they have a reasonable interest, that they want to have this? How will it work?

Mr. Claydon: The way that the system would be designed to work is that if there were interest, and there certainly is interest from a number of commodity groups to get on with the process, there would be an application made to the National Farm Products Council. It would be required that the council hold public hearings to try to determine the support for the establishment of such an agency.

It may or may not be possible through the public hearing process to get a sense of the majority of support or lack of support for such an agency, and in that case there is provision that there could be a plebiscite held to determine whether or not there was a majority in favour of such an agency.

Mr. Foster: If the council feels that there is a need for such a promotion or research agency, then they determine whether it will be a national agency or whether they'll delegate that responsibility to a provincial agency. Is that right?

Mr. Claydon: That's right. Yes.

Mr. Foster: Then, if they delegate that to a provincial agency, does the provincial agency carry the authority to impose check-offs on imports?

Mr. Claydon: The authority would have to come through the national Farm Products Marketing Agencies Act. It wouldn't depend on provincial authority; it would come through the federal act. So it would be a question of implementation and trying to make the implementation as simple as possible, rather than a question of the provinces in that sense having to have the authority.

• 1555

Mr. Foster: Could you clarify? Where you are imposing a fee or a check-off on imports, can that only be imposed on Canadian distributors importing, or can it be imposed on an American or foreign company doing business in Canada but essentially just importing into the country?

Mr. Claydon: The act would give authority for the check-off to be imposed on all imports. It also depends on the way the process is set up by the group that wants to form it. There is also the question of whether it is a mandatory or an

[Traduction]

M. Johannsen: Certainement.

M. Foster: L'avez-vous ici aujourd'hui?

M. Johannsen: Oui, en effet.

M. Foster: La greffière pourrait peut-être distribuer cette liste. Je pense que cela nous donnerait tous une idée de ce qui existe.

Selon la formule que vous proposez, il suffirait que des groupes nationaux et provinciaux de producteurs demandent au ministre ou au Conseil national des produits agricoles de faire enquête? Si je comprends bien, vous ne financez pas ce programme. Que se passe-t-il lorsqu'un groupe présente une demande au Conseil national des produits agricoles? Le Conseil entreprend-il immédiatement une enquête ou revient-il aux groupes de producteurs de démontrer que leurs membres sont raisonnablement favorables à ce projet? Comment cela fonctionne-t-il?

M. Claydon: Le programme sera conçu de sorte que si certains producteurs manifestent leur intérêt, et plusieurs groupes sectoriels ont déjà manifesté leur intérêt, et il s'agirait de présenter une demande au Conseil national des produits agricoles. Le Conseil devrait alors tenir des audiences publiques afin de déterminer si la création d'un office suscite un appui de la part des intéressés.

Les audiences publiques ne révéleront peut-être pas si la majorité des intéressés sont en faveur d'un tel office, auquel cas il est prévu de procéder à un référendum afin de déterminer si la majorité est en faveur d'un tel office.

M. Foster: Si le Conseil estime qu'un office de promotion ou de recherche est nécessaire, c'est à lui de décider s'il s'agira d'un office national ou si l'autorité doit être déléguée à un office provincial. Est-ce exact?

M. Claydon: En effet, oui.

M. Foster: Si l'autorité est déléguée à un office provincial, celui-ci possède-t-il l'autorité d'imposer des prélèvements sur les importations?

M. Claydon: C'est de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme que vient l'autorité et non pas des responsables provinciaux. Il s'agit donc de simplifier autant que possible la mise en oeuvre et non de donner l'autorité nécessaire aux provinces.

M. Foster: Pouvez-vous préciser? Dans le cas des droits ou prélèvements sur les importations, pouvez-vous imposer cette mesure uniquement aux importateurs canadiens ou pouvez-vous l'imposer à une entreprise américaine ou étrangère qui fait des affaires au Canada, mais s'en tient essentiellement à importer des produits au Canada?

M. Claydon: La loi permettrait de faire les prélèvements sur tous les produits importés. Tout dépend également de la procédure mise en place par le groupe qui demande la création d'un office. Il faut également voir s'il s'agit d'un

[Text]

optional check-off. If you had an optional check-off, then it would be optional for the importers as well as for the domestic producers. If it was mandatory then it would be mandatory for both. So there is some flexibility there, but the act would allow for all imports to be covered.

Mr. Foster: If the majority of the people importing were of a foreign country—I don't know what the commodity would be, oranges or grapefruit or something like that—then the foreign-owned companies could in fact be in a majority position. That is not a very good example, because we don't grow any of those things here. It is some commodity we do grow, say tomatoes, but that we import—I don't know, some fruit or vegetable that we import more than we actually produce in this country. Is the check-off normally going to be applied to a Canadian distributor rather than a foreign-owned company selling produce or a commodity into Canada? I am just thinking where the control is going to be for this promotion agency, or research agency.

Mr. Claydon: I see. A situation where if you had a circumstance where imports were the predominant part of the total product then in fact could not the control be with the importers, rather than with the domestic producers. I would think if you had a situation where there was some reason you wanted to establish an agency in that case, it is clear that the accountability and control would be with the bulk of the commodity.

Perhaps Mr. Johannsen might want to add to that.

Mr. Johannsen: Just two points I would like to add. The first would be that the authority of the legislation is within Canada. It is not as though there is extra-territorial application to foreign exporters. Rather, the application would be once the product is imported into Canada, the proposal would be to collect the check-offs on those imported products. The proposal may be that it be done at point of first receivership, or in fact the legal responsibility could be later in the chain. That depends on the commodity and how the marketing channels for each commodity would work. But there would not be extra-territorial application of the legislation. In other words, the responsibility would be within Canada, the obligation.

Mr. Foster: We can't use this to retaliate against softwood lumber then?

Some hon. members: Oh, oh.

The Chairman: Would that be your last question, Dr. Foster?

Mr. Foster: I just have one other question. Are we dealing here with agencies that deal on a generic basis—that is, somebody is in the fruit and vegetable business, somebody is in the beef production—or will it break down into various categories? For instance, can you have an agency of Angus producers or Shorthorn producers, or is it strictly that if you are in the beef business you are in the beef business, regardless of what breed? I assume you are dealing just with broad categories of producer groups. Is that right? Or is it otherwise?

[Translation]

prélèvement obligatoire ou facultatif. Dans le cas d'un prélèvement facultatif, ce serait facultatif pour l'importateur tout autant que pour le producteur du pays. S'il s'agit d'un prélèvement obligatoire, cela le serait pour les deux catégories. C'est donc assez souple, mais la loi permet d'inclure tous les produits importés.

M. Foster: Si la majorité des importateurs était d'un pays étranger—je ne sais pas quels produits on pourrait donner en exemple, les oranges ou les pamplemousses ou quelque chose du genre—ces entreprises étrangères se trouveraient alors dans une position majoritaire. Ce n'est pas un bon exemple, car nous ne cultivons pas ces produits ici. Il faudrait que ce soit un produit que nous cultivons, disons les tomates, mais que nous importons également—je ne sais pas, un fruit ou un légume que nous importons en plus grande quantité que la production locale. Le distributeur canadien devrait-il verser le prélèvement plutôt que l'entreprise étrangère qui vend cette denrée ou ce produit au Canada? J'essaie de déterminer qui contrôlera cet office de promotion ou de recherche.

M. Claydon: Je vois. Vous évoquez une situation où les importations constituent la part majoritaire du produit plaçant ainsi le contrôle entre les mains des importateurs plutôt que des producteurs du pays. Je pense que si pour une raison ou une autre, on voulait créer un office dans de telles circonstances, il est clair que l'obligation de rendre des comptes et le contrôle reposeraient entre les mains de ceux qui contrôlent la majorité du produit.

M. Johannsen voudra peut-être ajouter quelque chose.

M. Johannsen: J'aimerais ajouter deux choses. Tout d'abord, l'autorité législative demeure au Canada. Ces dispositions ne s'appliquent pas extra-territorialement aux exportateurs étrangers. En fait ces dispositions s'appliquent une fois le produit importé au Canada puisque l'on souhaite faire des prélèvements sur ces produits importés. Il s'agira de déterminer si les prélèvements sont perçus dès l'arrivée du produit au pays ou si ce sera plus tard dans la chaîne de distribution. Tout dépend du produit et des mécanismes de commercialisation de chaque produit. Quoi qu'il en soit, la loi ne s'appliquerait pas à l'extérieur du pays. En d'autres termes, la responsabilité, l'obligation, demeurent au Canada.

M. Foster: Nous ne pourrions pas nous servir de ces dispositions pour exercer des représailles dans l'affaire du bois d'oeuvre?

Des voix: Oh, oh.

Le président: C'était votre dernière question, monsieur Foster?

M. Foster: Je n'ai qu'une autre question. S'agit-il d'offices qui vont s'intéresser à des produits génériques—c'est-à-dire aux fruits et légumes, à la production du boeuf, ou va-t-on faire une ventilation des diverses catégories? Par exemple, pourrait-on créer un office de producteurs de boeufs Angus ou de Shorthorn ou va-t-on plutôt considérer que si vous occupez de boeuf, vous vous en occupez quelle que soit la race? Je présume que l'on va s'en tenir à des groupes sectoriels de producteurs. Est-ce exact? Ou non?

[Texte]

[Traduction]

• 1600

Mr. Johannsen: The legislation is not restrictive; it is enabling legislation. It is very broad in its potential application. The scope is farm products defined as natural products of agriculture. To the extent that producers of a particular breed, or subcommodity, if you will, would come forward and identify that this is a farm product for the purposes of this proposed act, they could in fact propose a check-off agency for that subcommodity.

The Chairman: I want to make it clear, we are talking about a national agency in every regard here. But the application in a province might be applied by a provincial group or by another group. We can't talk about just a provincial agency. Is that right? It may be a national agency because a particular product might apply in only one province, but it is a national agency.

Mr. Claydon: That is right.

The Chairman: I think maybe we had a little different impression earlier.

Mr. Althouse: On that question, some readings of this that I make, it would become necessary to go to each of the provinces that is producing the commodities being proposed for the agency to get the approval of each province, or am I reading it wrong? Am I correct that a national agency cannot be proposed until each of the provinces has first approved it, and then the national agency goes ahead?

Mr. Johannsen: Perhaps I could go over the steps in terms of the establishment of the agencies.

The first step would be simply that a producer group would ask the council to inquire into the merits of establishing an agency. The council, as part of that inquiry, is required to hold a public hearing. The council would then, having conducted its inquiry, recommend the creation or not of an agency.

In order to recommend the creation of an agency, the council must be satisfied that a majority of producers in Canada, or in the region to which the proposal applies, is in favour of the creation of an agency. If, through the process of conducting public hearings, the council encounters no opposition to a proposal, either through written submissions or oral submissions at the hearing, then it would be reasonable to conclude that a majority of producers is in fact in favour of the proposal.

Mr. Althouse: What requirements are on the council to publicize the fact that someone has made an application, and what time requirements are upon them? How long do they have to keep this before the general public before they can close it off and conclude that there is a majority in favour?

Mr. Johannsen: I am not qualified to answer that, except to say that the legislation allows the council to set its own rules of procedure. So that would be something the council would establish for itself.

M. Johannsen: Ce projet de loi n'est pas restrictif; il s'agit d'une loi habilitante. Son application éventuelle est très générale. Le projet de loi porte sur les produits agricoles définis comme produits naturels de l'agriculture. Dans la mesure où les producteurs d'une race particulière ou sous-catégorie si l'on veut, se présentent et identifient ce produit agricole conformément aux dispositions de ce projet de loi, ils peuvent en fait proposer la création d'un office de prélèvement à l'intention de cette sous-catégorie.

Le président: Je tiens à préciser qu'il est question d'un office national à tous les égards. Toutefois, dans une province, un groupe provincial ou un autre groupe pourrait présenter une demande. Il ne saurait être question de parler uniquement d'un office provincial, n'est-ce pas? Il s'agit d'un office national même si un produit particulier n'a fait l'objet d'une demande que dans une seule province.

M. Claydon: C'est juste.

Le président: Je pense que nous avons une impression quelque peu différente plus tôt.

M. Althouse: À ce sujet, si je comprends bien, il faudrait demander à chaque province productrice de donner son approbation si un office était proposé pour un produit qu'on y retrouve ou ai-je mal compris? Ai-je raison de croire qu'un office national ne saurait être proposé tant que chacune des provinces ne l'aura d'abord approuvé; ce n'est qu'alors que l'on pourra créer l'office national?

M. Johannsen: Peut-être puis-je reprendre les étapes de la création d'un office.

Tout d'abord, il suffit qu'un groupe de producteurs demande au Conseil d'examiner l'opportunité de créer un office. Le Conseil, dans le cadre de son enquête, doit tenir des séances publiques. Ensuite, le Conseil se renseignera et recommandera ou non la création de l'office.

Avant de recommander la création d'un office, le Conseil doit être convaincu que la majorité des producteurs au Canada ou dans la région visée est en faveur de la création d'un office. Si, au cours des audiences publiques, le Conseil ne constate aucune opposition à la proposition, écrite ou orale, il peut raisonnablement conclure que la majorité des producteurs est en fait en faveur de la proposition.

M. Althouse: Le Conseil a-t-il l'obligation de rendre public le fait que quelqu'un a présenté une demande et quels sont les délais prévus? Pendant combien de temps faut-il que la demande soit publique avant que le Conseil puisse fermer les dossiers et conclure qu'une majorité est en faveur?

M. Johannsen: Je ne suis pas en mesure de vous répondre sauf pour dire que la loi prévoit que le Conseil déterminera ses propres règles de procédure. C'est donc au Conseil de le faire.

[Text]

Mr. Althouse: So the council will decide whether a producer group that applies is in fact a legitimate group through definitions. It is pretty much up to them. Apparently, according to proposed section 39, they could have more than one product. So conceivably a group like the Horticultural Council of Canada could apply?

Mr. Johannsen: Yes, as an organization representing producers.

Mr. Althouse: Could the Canadian Federation of Agriculture apply?

Mr. Johannsen: Off the top of my head, I would say yes. But I guess one would have to look at the question of as an umbrella organization would they even want to, if you will.

Mr. Althouse: Well, is the Horticultural Council not also an umbrella organization for something like 125 other groups?

Mr. Johannsen: I believe so.

Mr. Althouse: What about direct to the group that represents all commodities, such as the National Farmers' Union? Would it be eligible to apply?

Mr. Johannsen: I would have to look at that situation.

Mr. Althouse: These are farmers. Could you look at that?

The Chairman: He might be able to enlarge. But if Mr. Johannsen can't answer today, he might consider that issue and come back to us with it.

Mr. Claydon, do you want to answer that?

• 1605

Mr. Claydon: In terms of various organizations coming forward and making an application, I would doubt that there would be any restriction on that. But it's going to require that some homework be done in terms of how it could be set up so that they essentially have an idea of how it would work.

So I would expect that we'd find more of the commodity organizations. . . Perhaps the Horticultural Council would be a good example. It covers a large range of commodities, but one could think of all those commodities in some sense being within a single agency. That might be a reason why they would come forward.

I do not see any reason why the National Farmers' Union couldn't come forward if they wanted to make an application to establish an agency for a particular commodity or subcommodity.

Mr. Althouse: Clause 39 says "or groups of commodities". So they could apply from just as many as the Horticultural Council or anything else, I suppose.

Mr. Claydon: Yes, if they wanted to.

Mr. Althouse: This proposed draft is putting quite a load on the council. They are going to have to decide the question Dr. Foster asked, Hereford producers deciding they want to put a levy on themselves. What happens if the Cattlemen's Association decides there should be a beef promotion? That then goes, I presume, on top of that. Which comes first in the order of priority?

[Translation]

M. Althouse: Ce sera donc le Conseil qui décidera en adoptant des définitions si un groupe de producteurs est un groupe légitime. Cette décision appartiendra au Conseil. Apparemment, selon l'article 39 proposé, il pourrait s'agir d'un groupe qui a plus d'un produit à son compte. On peut donc supposer qu'un groupe comme le Conseil canadien de l'horticulture pourrait présenter une demande?

M. Johannsen: Oui, une organisation qui représente les producteurs.

M. Althouse: La Fédération canadienne de l'agriculture pourrait-elle présenter une demande?

M. Johannsen: À première vue, je dirais que oui. Toutefois, je suppose qu'il y a lieu de se demander si une organisation cadre voudrait le faire.

M. Althouse: Le Conseil de l'horticulture coiffe quelque 125 autres groupes, n'est-ce pas?

M. Johannsen : Je le crois.

M. Althouse: Et si nous remontons directement au groupe qui représente tous les producteurs, comme le Syndicat national des cultivateurs? Serait-il admissible?

M. Johannsen: Il faudrait que j'y regarde de plus près.

M. Althouse: Ce sont des agriculteurs. Pourriez-vous examiner la question?

Le président: Il pourra peut-être vous donner plus de détails. Quoi qu'il en soit, si M. Johannsen ne peut vous répondre aujourd'hui, il peut peut-être y réfléchir et nous faire parvenir une réponse plus tard.

Monsieur Claydon, voulez-vous répondre à cette question?

M. Claydon: Pour ce qui est des diverses organisations qui pourraient présenter une demande, je doute que des restrictions s'appliquent. Toutefois, il faudra examiner la question de savoir comment mettre le programme en place de façon à ce que tous sachent comment cela fonctionne.

Je m'attends à ce qu'un plus grand nombre d'organisations de producteurs. . . le Conseil de l'horticulture est un excellent exemple. On y regroupe toute une gamme de produits que l'on peut envisager comme relevant d'un seul office. C'est pourquoi cette organisation présenterait peut-être une demande.

Je ne vois pas pourquoi le Syndicat national des cultivateurs ne présenterait pas une demande visant la création d'un office pour un produit ou une sous-catégorie de produits.

M. Althouse: À l'article 39, on précise «de plusieurs produits». Le Syndicat pourrait donc présenter autant de demandes que le Conseil de l'horticulture ou toute autre organisation, je suppose.

M. Clayton: Oui, s'il le souhaitait.

M. Althouse: Ce projet de loi impose une lourde charge au Conseil. On lui demande de trancher la question que posait M. Foster, si des producteurs de Hereford décident de s'imposer des prélèvements. Qu'arrive-t-il si la Canadian Cattlemen's Association décide d'entreprendre la promotion du boeuf? Cela s'ajouterait donc au premier prélèvement. Quel serait alors l'ordre de priorité?

[Texte]

I do not see any instruction in this legislation. Is the council instructed to look at certain requirements ahead of other requirements, or can they, in fact, be looking at the question of whether you have a special check-off for Angus beef and a check-off for beef in general? Will it be two check-offs? How are they supposed to overcome these conflicts?

What happens, for instance, if the Meat Council of Canada decides that they want a check-off that would cover pork, lamb, beef, and so on, at the same time? Are some of these considered more qualified than others for application? Just how are they going to do this? I don't see that this legislation gives any guidance to the council.

Mr. Claydon: Mr. Chairman, I think that's a good question in terms of how this would work out in practise, in terms of the level at which check-offs would be set, in terms of commodities, and in terms of whether there might be more than one that would cover the same particular commodity.

I'm not sure I have all the answers to that question, but the establishment of these agencies is still subject to the approval of the Minister of Agriculture. I would think that in terms of the hearing process the council would go through and the process of having the minister approve the creation of these agencies, these issues would be looked at. They'd try to establish some type of reasonable approach so that we don't end up with stacking or whatever, as might be seen to be happening if you had a whole bunch of different applications from different groups. Assume that this would get worked out in the process of actually coming up with a workable system.

Mr. Althouse: What means does the council have for financing itself? In order to look after its tacitly stated overview requirements, I presume the council will be responsible for making certain that these groups spend the money on research and promotion.

I ask this because I am aware of some of the provincial groups that have set up under check-off legislation. When you look at their annual statement, very little of the funds they collect actually go into promotion and/or research. Administration eats 60% to 80% of the funds that are collected. It is a great way for self-promotion and self-aggrandizement, but it doesn't seem to do that much for the product directly.

• 1610

I don't see any proposals here that give the council the power to check and see whether these agencies are in fact carrying out their mandate, yet it is presumed that they are the watchdog for the industry.

What kind of financing does the department think will be required for them to do this extra or will the check-off legislation require a check-off to the council for doing their oversight work?

Mr. Claydon: Mr. Chairman, in terms of the amount of resources that might be required for the administration that the National Farm Products Marketing Council would be required to do, it is difficult to say that until we see the kind of pace that this would have.

[Traduction]

Je ne trouve aucune directive à ce sujet dans le projet de loi. Le Conseil doit-il tenir compte de certains critères avant d'autres ou peut-il en fait songer à imposer un prélèvement spécial sur le boeuf Angus et un autre sur le boeuf en général? Y aurait-il alors deux prélèvements? Comment le Conseil pourra-t-il contourner les conflits de ce genre?

Que se produirait-il par exemple si le Conseil des viandes du Canada décidait d'imposer un prélèvement sur le porc, l'agneau, le boeuf, etc., au même moment? Certains de ces produits sont-ils plus admissibles que d'autres? Comment va-t-on procéder? Je ne vois aucune directive au Conseil à ce sujet dans le projet de loi.

M. Claydon: Monsieur le président, je pense qu'il y a en effet lieu de se demander comment cela fonctionnerait dans la pratique, quels seraient les niveaux de prélèvements fixés par produit et le nombre de prélèvements pour un seul et même produit.

Je ne sais pas si j'ai réponse à toutes ces questions, mais la création de ces offices demeure assujettie à l'autorisation du ministre de l'Agriculture. À mon avis, le Conseil, au cours des audiences publiques, et le ministre, en examinant la demande de création de ces offices, tiendront compte de ces questions. Ils essaieront de déterminer une approche raisonnable de façon à éviter l'accumulation si l'on peut dire, si des groupes différents présentent plusieurs demandes différentes. Je pense que nous pouvons supposer que tous ces détails seront tirés au clair dans l'élaboration d'un plan réalisable.

M. Althouse: Comment le Conseil va-t-il se financer? Afin de respecter les exigences de surveillance qui sont sous-entendues dans le projet de loi, je présume que le Conseil devra s'assurer que ces offices consacrent bel et bien l'argent à la recherche et à la promotion.

Je pose la question parce que je connais certains des offices provinciaux créés aux termes de programmes de prélèvement. Lorsque vous regardez leur bilan financier annuel, vous constatez qu'une très petite partie des fonds prélevés est effectivement consacrée à la promotion ou à la recherche. L'administration dévore de 60 à 80 p. 100 des fonds perçus. On en profite pour se faire mousser, pour se congratuler, mais pour le produit en question, ça n'a pas l'air de servir à grand-chose.

Je ne vois pas ici de propositions qui donnent au Conseil le pouvoir de vérifier si ces offices font bien leur travail, et pourtant, il est censé être le chien de garde de l'industrie.

D'après le ministère, combien faudra-t-il leur donner d'argent pour qu'ils accomplissent ce travail supplémentaire ou bien faudra-t-il prévoir dans la loi des prélèvements à l'intention du Conseil pour permettre à celui-ci de faire son travail de surveillance?

M. Claydon: Monsieur le président, en ce qui concerne les ressources nécessaires à l'administration du Conseil national des produits agricoles, c'est difficile à prévoir tant qu'on ne verra pas à quel rythme il fonctionne.

[Text]

The council is funded by the federal government, and in terms of setting up this legislation, I would expect that resources would be made available to help it carry that out. But it is hard to say how quickly this will happen in terms of applications and at what pace it would take place.

Mr. Althouse: Has the department given any consideration to including in the legislation a requirement that at least 80% or 90% of the funds collected be in fact used for promotion and research or has there been any discussion of making certain that administration doesn't eat up all of these funds?

Mr. Claydon: Perhaps I could ask Mr. Johannsen to answer to whether there is anything specifically in that regard.

Mr. Althouse: I don't see anything in there now, but there might be.

Mr. Johannsen: You are correct, Bill C-54 is silent on the issue of whether a certain percentage has to be devoted to certain ends.

Basically those sorts of details would be developed as part of the promotion and research plan and the council has the mandate under the legislation, under the act, to review the operations of agencies with a view to seeing that they are in fact carrying out their promotion and research plans. The council also has the authority to review orders and regulations of the agencies and decide whether they need prior approval or post approval. So the council has both a mandate and the authority to supervise the operation of agencies created under the act.

Mr. Althouse: I admit I haven't had the hours that it takes to go through every clause here, but under the marketing agencies, provincially at least, there is generally a clause that sets out the rules whereby producers covered by that agency may move to dissolve the agency.

I didn't catch that for these marketing and research agencies. Is it in the body of the main act? How would a producer group go about dissolving some of these agencies if they decide that too much money is being spent for administration or decide for some reason or other that it is no longer a useful expenditure of funds?

Mr. Johannsen: The Farm Products Marketing Agencies Act has a section in it at the moment that deals with winding up of agencies.

Mr. Althouse: That applies to disagreements as well, doesn't it?

Mr. Johannsen: That is right. In addition to that, some producer groups do want to provide for a review or at least are thinking about providing for a review of an agency after its been created. That could be provided for as part of the promotion and research plan, so that after x number of years there would be a review of the agency and producers would decide whether it is worth winding it up or not.

• 1615

Mr. Althouse: Finally, I note that a number of the check-off plans in existence now in some of the provinces were set up without any real hearing process. The council simply set them up, or the government of the day in the province set them up. Will these have to go through some sort of majority approval process before they can become part of the national plan, before their provincial check-off can be included into the national plan, or are they simply considered

[Translation]

Le Conseil est financé par le gouvernement fédéral, et j'imagine qu'on prévoira les ressources nécessaires pour lui permettre de fonctionner. Cela dit, il est difficile de prévoir à quelle vitesse il se mettra en marche, quelle sera la fréquence des demandes.

M. Althouse: Est-ce que le ministère a envisagé de prévoir dans la loi que 80 ou 90 p. 100 des fonds ainsi réunis soient consacrés à la promotion et à la recherche, bref, s'est-on demandé ce qu'on pouvait faire pour empêcher l'administration de dévorer tout cet argent?

M. Claydon: Je vais demander à M. Johannsen de vous dire si on a discuté de cette question précise.

M. Althouse: Pour l'instant, je ne vois rien dans le projet de loi, mais ce serait une possibilité.

M. Johannsen: Vous avez raison. Le projet de loi C-54 ne précise pas qu'un certain pourcentage des fonds doit être réservé à certaines choses.

Ce genre de détail apparaîtra sans doute dans le plan de promotion et de recherche et, aux termes de la loi, le Conseil doit passer en revue les opérations des offices pour s'assurer qu'ils exécutent bien leurs plans de promotion et de recherche. Le Conseil est également autorisé à passer en revue les règlements des offices et à décider s'il est nécessaire de les approuver à un moment donné. Cela fait donc partie du mandat et des pouvoirs du Conseil: il est là pour surveiller les opérations des offices créés par la loi.

M. Althouse: Je reconnais que je n'ai pas eu le temps de lire attentivement tous les articles, mais je sais qu'au moins sur la scène provinciale les offices de commercialisation ont très souvent une disposition qui permet aux producteurs concernés de prendre des mesures pour dissoudre l'office.

Je n'ai pas vu ce genre de disposition pour les offices. Est-ce que cela figure dans la loi actuelle? Que peut faire un groupe de producteurs pour se débarrasser de ces offices s'ils décident qu'on consacre trop d'argent à l'administration ou que, pour une raison ou pour une autre, ce genre de dépense n'est plus justifié?

M. Johannsen: La Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme contient actuellement un chapitre sur la liquidation des offices.

M. Althouse: Et cela s'applique également aux situations de différends?

M. Johannsen: Exactement. De plus, il y a des groupes de producteurs qui aimeraient bien voir une procédure de révision des offices une fois qu'ils sont mis en place. Cela pourrait faire partie du plan de promotion et de recherche et après un nombre donné d'années, une révision serait effectuée et les producteurs pourraient décider s'il faut continuer ou liquider l'office.

M. Althouse: Enfin, je constate qu'un certain nombre de plans de prélèvement ont été mis en place dans certaines provinces sans qu'il y ait eu un véritable processus d'audiences. Le Conseil les a tout simplement mis en place ou le gouvernement de la province. Dans ce cas-ci, est-ce qu'il faudra obtenir l'approbation d'une majorité pour que ces offices s'intègrent dans le plan national, pour que les prélèvements provinciaux viennent se greffer sur le plan

[Texte]

to be in existence and there would be no recourse for producers to ever get a chance to test the majority will on those?

Mr. Claydon: I think if they were to be included in the national plan then it is clear what the process would have to be. There is no grandfathering of any check-off schemes that would be at the provincial level. There could still be check-offs at the provincial level as long as they were for specific purposes within the province, but to be covered under this scheme and to allow imports and so on to be covered it has to go through this process, and that means the hearings and perhaps a plebiscite.

Mr. Althouse: So they have to start at the bottom all over again too.

Mr. Claydon: Yes.

Mr. Gustafson (Souris—Moose Mountain): You indicated that a group like the Farmers' Union or the Federation of Agriculture might apply. It would appear to me that it would be only a commodity group. . . If you read clause 3 here, for instance, it means the natural products of agriculture, any part of such product for the purpose of other provisions in the act, eggs and poultry, or any part of such product. I would think the cattlemen could apply, the people in the chicken industry or whatever, but I would doubt this would apply to the Farmers' Union.

Mr. Althouse: They don't have products to market and promote?

Mr. Gustafson: Yes, but how would you deal with duplication? That is a consideration, because for instance in Alberta, you have a check-off type on branding now. Branding. . . for all the cattle that go through an auction mart in Alberta, I think there is a fee of \$2. Saskatchewan has another system. I think their fee is \$1, I'm not quite sure, and some provinces may not even have a check-off. If this in fact is a federal system, are you going to have to have all these provinces agreeing that it is going to be one system of coverage? If it isn't, of course, what's the purpose?

The Chairman: Have you any comment about that, Mr. Claydon? I think you were done, were you not?

Mr. Gustafson: I think there could be a number of complications in other products that could be similar, but the one, certainly, in cattle. The other one, let's say the exotic breeds, I mean, you have how many, 15 or 20 exotic breeds out there. If they would start saying who has the jurisdiction over this, the Maine Anjou, the Simmental, the Charolais. . .

The Chairman: Let's see if Mr. Claydon could talk around that issue about duplication then.

Mr. Claydon: Mr. Chairman, in terms of the question of duplication, I don't think there is anything in the act that says that it wouldn't be possible for say an exotic breed to apply for a check-off as well as to have a general check-off on cattle. I mean, that would be a possibility. So there is a danger of some duplication occurring, but hopefully that won't be the case in terms of. . .

Mr. Gustafson: Who, then, would police it? Does the association police it, or does the council police it?

[Traduction]

national, ou bien est-ce qu'on considère qu'ils existent tout simplement, ce qui ne donnerait pas aux producteurs la possibilité de donner leur avis sur l'utilité de ces offices?

M. Claydon: S'il font partie du plan national, le processus est très clair. Il n'existe pas de droits acquis dans le cas des systèmes de prélèvement au niveau provincial. On pourra continuer les prélèvements au niveau provincial à condition que ce soit pour des raisons bien précises dans la province, mais pour que ces systèmes s'intègrent à ce système-ci, et pour que les importations soient également couvertes, il faut absolument suivre le processus, c'est-à-dire passer par des audiences et, éventuellement, un référendum.

M. Althouse: Autrement dit, dans ce cas aussi, il faut commencer par le début.

M. Claydon: Oui.

M. Gustafson (Souris—Moose Mountain): Vous avez dit que des groupes comme l'Union des agriculteurs ou la Fédération de l'agriculture pourraient présenter des demandes. J'aurais pensé que seul un groupe représentant un produit. . . Par exemple, si vous lisez l'article 3, vous voyez qu'il est question de produits naturels de l'agriculture, ou une partie de ceux-ci, les oeufs et la volaille, ou une partie de ceux-ci. On pourrait penser que les éleveurs pourraient présenter une demande, les gens du secteur de la volaille, etc., mais je doute que cela s'applique à l'Union des agriculteurs.

M. Althouse: Ils n'ont pas de produits à commercialiser et à faire connaître?

M. Gustafson: Oui, mais il y aurait forcément des chevauchements. C'est un problème car, par exemple en Alberta, il y a actuellement des prélèvements sur les opérations de marquage. Le marquage du bétail qui est vendu aux enchères en Alberta est assujéti à un droit de 2\$, je crois. En Saskatchewan, c'est un autre système. Je crois que dans ce cas le droit est de 1\$, mais je n'en suis pas certain et dans certaines provinces, il n'y a probablement même pas de prélèvement. S'il s'agit d'un système véritablement fédéral, est-ce que toutes les provinces vont devoir accepter un système unifié? Est-ce que ce n'est pas le but?

Le président: Vous avez quelque chose à répondre, monsieur Claydon? Je crois que vous aviez terminé, n'est-ce pas?

M. Gustafson: Il pourrait y avoir des complications dans le cas d'autres produits similaires, mais pour le bétail cela pose certainement un problème. Prenons l'exemple des races exotiques, combien peut-il y en avoir, 15 ou 20 races exotiques? Si on doit commencer à décider qui contrôle les Maine Anjou, les Simmental, les Charolais. . .

Le président: Je vais demander à M. Claydon de commenter ce problème des chevauchements.

M. Claydon: Monsieur le président, je ne crois pas qu'il y ait dans la loi quoi que ce soit qui empêche de faire une demande de prélèvement dans le cas d'une race exotique et en même temps d'effectuer un prélèvement général. C'est une possibilité. Il pourrait donc y avoir certains chevauchements, mais j'espère que ce ne sera pas le cas en ce qui concerne. . .

M. Gustafson: Dans ce cas, qui prendrait les décisions? Est-ce que c'est l'association, est-ce que c'est le Conseil?

[Text]

Mr. Claydon: Mr. Chairman, in terms of establishing these agencies, there would have to be hearings, but by the council. There would be an opportunity there to look at these questions of duplication, and as well it requires the approval of the Minister of Agriculture in terms of them being established. So there are some safeguards there in terms of not ending up with a stacking of check-off schemes one on top of the other, which I don't think would be in anyone's interest.

• 1620

Mr. Johannsen: I would like to add, Mr. Chairman, I think we shouldn't lose sight of the fact these agencies would be created at the impetus of the producer organizations and subject to the majority approval requirements. If producers feel they're being subjected to too many check-offs and too many different schemes, at some point I would think they would say, no, they were not going to propose any more, or if one is proposed, they would simply vote it down before it was even created.

The Chairman: Thank you very much. Mr. Vanclief.

Mr. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Thank you, gentlemen, for coming.

Just a point of clarification, and it's probably because I don't understand the bill in front of us enough, but proposed section 42 on page 10. . . I just wonder if we could have a clarification. It says "subject to the proclamation by which it is established and any amendment thereto, an agency may"—the word "may" is there—"implement a promotion. . .", and then in 42.(1)(b), "prepare and submit to the Council a promotion and research plan". That's not saying that when an agency is established they have to give their work plan to the council, is it? Can we get a clarification on that? What does proposed section 42 mean?

Mr. Johannsen: I think what this is saying, and I'm not a lawyer, so we could have our legal services—

Mr. Vanclief: Neither am I. That's why I asked the question. I thought there might be one around.

Mr. Johannsen: Well, we do have one here. But I think what this means, essentially, is it's a list of possibilities and so we're not saying the promotion and research plan has to include provision for all of what's in this list.

In other words, yes, there would be a promotion and research plan for each agency, but you would not necessarily always have a situation of 42.(1)(b) where there would be proposed amendments to a plan, for example. This allows for other possibilities.

Mr. Vanclief: Okay, I can see that, but I'm just wondering if we've got a situation here that once an agency is requested, and we've gone through the procedure of plebiscite or whatever within the group—beef producers, for example—does that agency, once properly established, etc., periodically, or annually, have to go back to the Farm Products Council and say okay, our check-off for the next timeframe ahead of us, we're going to check off x number of

[Translation]

M. Claydon: Monsieur le président, des audiences sont prévues pour la création de ces offices, mais c'est le Conseil qui s'en charge. À ce moment-là, ces problèmes de chevauchement pourraient être étudiés et en même temps, l'approbation du ministre de l'Agriculture serait exigée. Certaines sauvegardes existent donc qui éviteront de superposer plusieurs systèmes de prélèvement, ce qui ne serait dans l'intérêt de personne.

M. Johannsen: Monsieur le président, il ne faudrait pas oublier que ces offices seraient créés à la demande des organisations de producteurs et avec l'approbation d'une majorité de leurs membres. Si les producteurs estiment qu'ils sont exposés à des prélèvements trop nombreux, à des systèmes trop complexes, ils pourraient décider de ne pas proposer la création de nouveaux offices ou, encore, d'en rejeter l'idée si elle était proposée.

Le président: Merci beaucoup. Monsieur Vanclief.

M. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Merci, messieurs, d'être venus.

Je vais vous demander un éclaircissement; c'est probablement que je ne comprends pas suffisamment ce projet de loi, mais il me semble que l'article 42 à la page 10. . . Pouvez-vous m'expliquer cela. Je cite «sous réserve de la proclamation le créant et de toute proclamation ultérieure modifiant ses pouvoirs, l'office peut»—je souligne le mot «peut»—«exécuter le plan de promotion. . .». Ensuite, à l'alinéa 42.(1)(b), «préparer et soumettre au Conseil. . . un plan de promotion et de recherche». Cela ne veut pas dire, n'est-ce pas, qu'un office, lorsqu'il est mis en place, doit soumettre son plan de travail au Conseil? Pouvez-vous éclaircir ce point? Que signifie l'article 42?

M. Johannsen: En fait, je ne suis pas avocat et je préférerais que nos services juridiques. . .

M. Vanclief: Moi non plus. C'est la raison pour laquelle je pose la question. J'ai pensé qu'il y avait peut-être un avocat dans les environs.

M. Johannsen: Effectivement, il y en a un parmi nous mais, à mon avis, cet article énonce une série de possibilités et ne prévoit pas qu'un plan de promotion et de recherche doive forcément les comprendre toutes.

Donc, effectivement, il y aurait un plan de promotion et de recherche pour chaque office, mais la situation prévue à l'alinéa 42.(1)(b), celle où des modifications seraient proposées, ne se présenterait pas forcément. On prévoit simplement d'autres possibilités.

M. Vanclief: D'accord, je comprends, mais je me demande comment les choses vont se passer. Par exemple, lorsqu'on a demandé la création d'un office, lorsqu'on procède à un référendum parmi les membres du groupe, supposons qu'il s'agisse des producteurs de boeuf, est-ce que cet office doit, par la suite, périodiquement ou chaque année, se présenter de nouveau devant le Conseil des produits agricoles et déclarer que ces prélèvements pour la prochaine

[Texte]

cents or whatever it is, and this is what we plan on doing with it, and then get approval?

Once the agency is established, how much independence do they have? This raises the question, without my maybe looking at it in the complete context, of whether we have a system where they're reporting back and getting permission, or what's the situation? I don't know. I'm not clear.

Mr. Johannsen: With respect to the one question of the setting of the levy rates themselves, those would be considered orders of the agencies and subject to approval of the council. As to what is done with each and every dollar, first of all, it should be covered by the promotion and research plan, but I can't tell you in advance whether a promotion and research plan goes into every single detail or simply gives more of a framework for spending. For example, one group may propose a certain percentage of funds be allocated to promotion and the remainder to research. Others may want to keep it more general than that.

So the level of detail of a promotion and research plan dictates the extent to which you can take a look at the agency's operations and say whether they've gone beyond it. But certainly the levy orders themselves are subject to approval of the council.

Mr. Vanclief: And when you're saying you can take a look at it and see if they've gone beyond the scope of their general plan, you're referring to the Farm Products Council, that would look at that and see if they're staying within the scope.

Mr. Johannsen: That's right.

Mr. Vanclief: Mr. Chairman, I just wonder if it wouldn't be worthwhile to have one or both the gentlemen, so we've got it clear on the record, give a little explanation.

• 1625

At the present time there are provincial commodity organizations that have check-offs for both research and promotion. Some of those organizations are now saying they have what this federal legislation will enable them to do. Now, I know this legislation enables them to do what they do on imports, but under what authority are they doing that work at the present time? What is the advantage of this piece of legislation, other than that they could check-off on imports over and above what's available at the present time? From where are they deriving their authority now?

For example, I was a member of the Ontario Vegetable Growers' Marketing Board a number of years ago, and we had check-offs and I think the board still has check-offs, for both research and promotion. Where is that authority coming from?

Mr. Claydon: In terms of the authority, it comes under provincial legislation. As long as the matter is contained within the province, the province has the authority to handle that matter.

In terms of these amendments, a big advantage is the ability to levy the check-offs on imports; there's no doubt about it. For example, in the case of horticulture, that aspect is seen as a very important part of such a scheme.

[Traduction]

période seront de tant et qu'on a l'intention de faire telle et telle chose avec les fonds ainsi recueillis. Bref, est-ce que l'office devra demander ce genre d'approbation?

Une fois l'office mis en place, de quelle autonomie disposera-t-il? Sans vraiment remettre en question tout le contexte, on peut se demander s'il s'agit de présenter des rapports et de demander des permissions. De quoi s'agit-il exactement, je ne sais pas, je comprends mal.

M. Johannsen: En ce qui concerne le taux de prélèvement, ce sont les offices qui en décideraient sous réserve de l'approbation du Conseil. Quant à la façon d'utiliser les fonds recueillis, pour commencer, cela serait prévu dans le plan de promotion et de recherche et je ne peux pas vous dire d'avance si ce plan contiendrait tous les détails ou se contenterait d'indications d'ordre général quant à l'utilisation des fonds. Par exemple, un groupe pourrait proposer qu'un pourcentage des fonds soit alloué à la promotion et le reste, à la recherche. Dans un autre cas, les dispositions pourraient être plus générales.

Ainsi, c'est en fonction des détails du plan de promotion et de recherche que se fera l'examen des opérations de l'office et qu'on décidera si, oui ou non, le plan a été bien exécuté. Quoi qu'il en soit, il est certain que les décisions quant au niveau de prélèvement sont soumises à l'approbation du Conseil.

M. Vanclief: Vous dites qu'on pourra examiner cela et décider si le plan général a été respecté. J'imagine que vous faites allusion au Conseil des produits agricoles, c'est l'organisme qui déterminerait cela.

M. Johannsen: Exactement.

M. Vanclief: Monsieur le président, il serait peut-être bon de demander à un de nos témoins, ou même aux deux, de nous donner une explication pour que cela soit bien compris et noté.

À l'heure actuelle, il y a des offices de commercialisation provinciaux qui font des prélèvements pour la recherche et la promotion. Certains d'entre eux font valoir qu'ils ont déjà ce que le projet de loi fédéral se propose de leur accorder. Je sais bien que ce projet de loi leur permet en plus d'effectuer des prélèvements sur les importations, mais j'aimerais savoir ce qui, à l'heure actuelle, les habilite à effectuer ces prélèvements? À l'exception des prélèvements sur les importations, qu'est-ce que ce projet de loi leur apporte de nouveau? D'autre part, d'où ces organismes tirent-ils actuellement leur pouvoir de prélever?

Par exemple, il y a plusieurs années, j'étais membre de l'Office de commercialisation des producteurs de légumes de l'Ontario et nous étions assujettis à des prélèvements pour la recherche et la promotion; je crois d'ailleurs que c'est toujours le cas. En vertu de quoi fait-on ces prélèvements?

M. Claydon: Tout cela relève de la législation provinciale. Tant que cela reste à l'intérieur de la province, celle-ci a les pouvoirs nécessaires en la matière.

Quant à ces amendements, leur gros avantage c'est qu'ils permettent d'effectuer des prélèvements sur les importations. Cela ne fait aucun doute. Par exemple, dans le cas de l'horticulture, c'est considéré comme un élément essentiel.

[Text]

Mr. Vanclief: Okay. In some comments you made during your opening remarks, you said that this legislation would allow federal authority to be passed down to the provinces. I don't know whether that's the exact wording, but this was the meaning I got. What are you referring to?

Mr. Claydon: Perhaps I'll let Mr. Johannsen talk about the details, but this comment was in terms of trying to look at ways in which the legislation could be administered and implemented, not on transferring federal authorities to a province. That can't be done, but there is a way in which the legislation could be administered.

Mr. Vanclief: But it can be done on a provincial basis now, other than on the imports.

Mr. Johannsen: That's correct. To provide two answers, the other advantage in addition to offering the ability to have check-offs on imports, is that this legislation also offers the ability to have a national plan rather than simply a collection of provincial plans.

With respect to your other question, we do allow for delegation of federal authority to provincial agencies, as part of this legislation. The reason or potential advantage would be that provincial agencies are already in existence for many commodities and are assessing and collecting levies on provincial products.

To set up a national scheme in that case it would make sense that one organization would be responsible for collecting all the levies or check-offs within that province. But at present the provinces cannot collect the check-offs on product that moves interprovincially or in international trade. So this legislation would allow the delegation of federal authority to the provincial agencies, so they would then be able to collect check-offs on all product. Each provincial agency would be able to collect check-offs on all product originating within that province without worrying about whether the product actually leaves the province.

Mr. Vanclief: Would all provinces have to do so? Would that have to be the case in order for the plan to be successful?

Mr. Johannsen: What do you mean by successful?

Mr. Vanclief: For example, this legislation would allow one province to collect on its provincially produced product, plus product moving interprovincially or imported from another country. What if the province beside the first province did not wish to collect? I think I understand the system, but these are some questions that have been raised.

Mr. Johannsen: With respect to the question of check-offs on imports, as Mr. Claydon mentioned in his introductory remarks, the system is compatible with our international trade obligations. Those obligations would require that the check-off system not discriminate against imported product. The check-off on imports must be equivalent to domestic check-offs. Clearly, we would have to have a system of domestic check-offs in place in order to be able to have check-offs on imports.

• 1630

The Chairman: I don't think he has answered the question.

[Translation]

M. Vanclief: D'accord. Pendant votre déclaration d'ouverture, vous avez dit que ce projet de loi permettrait de déléguer aux provinces une partie du pouvoir fédéral. Je ne sais pas si c'est la terminologie exacte que vous avez utilisée, mais c'est ce que j'ai compris. A quoi faites-vous allusion?

M. Claydon: Je vais demander à M. Johannsen de vous donner des détails, mais en fait, je discutais des moyens d'administrer et d'appliquer ce projet de loi et non pas d'un transfert éventuel de pouvoirs fédéraux aux provinces. Cela n'est pas possible, mais il existe un moyen d'administrer ce projet de loi.

M. Vanclief: Mais cela se fait déjà au niveau provincial, à l'exception des importations.

M. Johannsen: C'est exact. J'ai deux réponses à vous faire: non seulement ces nouvelles dispositions permettent-elles de faire des prélèvements sur les importations, elle prévoient également la mise en place d'un plan national qui viendrait remplacer toute une collection de plans provinciaux.

Quant à votre autre question, ce projet de loi prévoit une certaine délégation du pouvoir fédéral aux organismes provinciaux. Cela présente un avantage puisque ces organismes existent déjà pour de nombreux produits et qu'ils étudient la possibilité d'effectuer des prélèvements sur les produits provinciaux.

En mettant en place un système national, il serait logique de confier à une seule organisation les prélèvements pour une province donnée. À l'heure actuelle, les provinces ne peuvent pas effectuer des prélèvements sur les produits qui circulent entre les provinces ou qui se destinent aux marchés étrangers. Ce projet de loi permettrait donc au gouvernement fédéral de déléguer son pouvoir aux organismes provinciaux qui pourraient alors effectuer les prélèvements sur tous ces produits. Chaque organisme provincial serait ainsi habilité à effectuer des prélèvements sur tous les produits originaires de cette province, sans s'inquiéter de savoir si le produit en question quitte la province.

M. Vanclief: Est-ce que toutes les provinces devraient le faire? Pour que le plan réussisse, faudrait-il que toutes les provinces y participent?

M. Johannsen: Que voulez-vous dire par réussisse?

M. Vanclief: Par exemple, ce projet de loi permettrait à une province d'effectuer les prélèvements sur sa production propre, mais également sur des produits qui circulent entre les provinces ou qui sont importés d'un autre pays. Supposons que la province voisine ne souhaite pas effectuer les prélèvements? Je crois comprendre le système, mais ces questions-là ont été posées.

M. Johannsen: En ce qui concerne les prélèvements sur les importations, comme M. Claydon l'a mentionné au début de la séance, le système est compatible avec nos obligations commerciales internationales. Ces obligations exigent que le système de prélèvement ne fasse pas de discrimination contre les produits importés. Les prélèvements sur les importations doivent être équivalents aux prélèvements nationaux. Évidemment, pour pouvoir prélever sur les importations, il faut commencer par avoir un système national de prélèvement.

Le président: Je crois qu'il n'a pas répondu à la question.

[Texte]

Mr. Vanclief: Maybe I am not making myself clear. Perhaps you can help me, Mr. Chairman.

The Chairman: I will try, if you will let me.

Mr. Vanclief: Please go ahead.

The Chairman: We understand that this bill will only allow check-offs on interprovincial or internationally traded product. If we want to take it down into a province, there must be a provincial law to allow it to go into intraprovincial trade. Am I right? We can only pass a law that will cover national or international trade.

Mr. Johannsen: That's correct.

The Chairman: To let it go into a province, we have to have a provincial law that will allow the check-off on trade within the province. We can't force that on the province, it has to happen within the province. What if we have a national check-off, Ontario agrees and Manitoba doesn't agree? I think that is basically the question that we are after. Is it possible for Manitoba to be out and Ontario in? I know that on a provincial basis it is, but what is the impact on the national plan then?

Mr. Johannsen: Perhaps I could look at that in two senses. The first is that if we are only talking about a check-off on domestic production, then any number of provinces can choose to participate or not participate. Where the real question arises is with respect to the check-off on imports. As I mentioned, the general consideration would be equivalent treatment, national treatment. So if you have a situation where a province is a significant producer of the commodity in question, then it raises a serious question as to whether that province has to participate in order to be able to have check-offs on imports that are compatible with our international trade obligations.

The Chairman: Len, do you have something to contribute to that particular question?

Mr. Gustafson: I called the Cattlemen's Association in Saskatchewan and asked them whether they in fact wanted this legislation. They said they did, because the Americans were charging on cattle going south and they were not able to charge on cattle coming into Canada. It was an unfair trade practice, I guess. We were paying a couple of dollars for every head that went south, but we couldn't collect on cattle coming into Canada.

The Chairman: Go ahead, Mr. Vanclief. See what you can do now.

Mr. Vanclief: Maybe I am getting hung up on the logistics, but in order to make the program work, if we are importing product A from the United States, for example, into one province and we want to collect a check-off there, whether that comes into that province or a province at the other end of the country, we have to charge it there as well. If we do it at one border crossing point, we have to do it at every border crossing point. What I am saying is that there may very well be a situation where that province doesn't have any of that product, etc., coming in. I guess I am getting hung up on the logistics.

[Traduction]

M. Vanclief: Je ne me fais probablement pas bien comprendre, peut-être pourriez-vous m'aider, monsieur le président.

Le président: Avec plaisir, si vous m'en donnez l'occasion.

M. Vanclief: Je vous en prie.

Le président: Nous savons que ce projet de loi ne permettra les prélèvements que sur les produits qui circulent entre les provinces ou qui sont commercialisés internationalement. Si l'on commence au niveau de la province, une loi provinciale doit autoriser le passage au commerce interprovincial. C'est bien cela? Pour notre part, nous pouvons adopter une loi uniquement en ce qui concerne le commerce national et international.

M. Johannsen: Précisément.

Le président: Au niveau d'une province, il faut qu'une loi provinciale autorise les prélèvements sur le commerce à l'intérieur de la province. Nous ne pouvons pas forcer une province à adopter une telle loi, c'est sa décision. Mais que se passe-t-il avec un système national si l'Ontario est d'accord et que le Manitoba ne l'est pas? Voilà ce que nous voulons savoir. Le Manitoba peut-il se récuser pendant que l'Ontario choisit de participer? Je sais que sur le plan provincial cela ne pose pas de problème, mais qu'en est-il d'un système national?

M. Johannsen: Il faut étudier cet aspect sous deux angles. Premièrement, si nous discutons uniquement des prélèvements sur la production nationale, les provinces peuvent librement choisir de participer ou de ne pas participer. La question se pose vraiment lorsqu'on parle des importations. Comme je l'ai dit, l'important dans ce cas, c'est que tous les produits soient traités sur un pied d'égalité. Supposons qu'une province soit un gros producteur d'un produit donné, on peut se demander si elle doit participer au système pour pouvoir effectuer des prélèvements sur les importations qui soient compatibles avec nos obligations commerciales internationales.

Le président: Len, est-ce que vous avez quelque chose à ajouter à ce sujet?

M. Gustafson: J'ai appelé l'Association des éleveurs de la Saskatchewan et je lui ai demandé si elle voulait de ce projet de loi. On m'a répondu que oui, car les Américains imposent des prélèvements sur le bétail que nous leur expédions, alors que nous ne pouvons en faire autant sur le leur. En fait, il s'agit d'une pratique déloyale. Nous payons deux dollars sur chaque bête que nous exportons vers le Sud, mais l'inverse n'est pas vrai.

Le président: Allez-y, monsieur Vanclief. Voyons ce qu'on peut faire maintenant.

M. Vanclief: Je m'enlise peut-être dans les détails d'organisation, mais pour que le programme fonctionne, si nous importons un produit A des États-Unis dans une province, par exemple, et que nous voulions effectuer un prélèvement, si le produit entre au Canada par une autre province, à l'autre bout du pays, il faut tout de même effectuer ce prélèvement. Si nous le faisons à un poste frontalier, nous devons le faire à tous les autres postes. Or, il se pourrait que la province par laquelle le produit A entre au Canada n'en produise pas du tout elle-même. Comme je l'ai dit, c'est probablement un détail d'organisation.

[Text]

We may have a situation where one province at one end of the country does not wish to take part in the program and another one at the other end of the country does. So this supersedes and says that is going to happen on anything coming into your province because of the federal ruling on it or the federal agency. I think I have completely muddied the water, Mr. Chairman.

The Chairman: The question is, will the national program apply to every port of entry? Surely that has to be yes. Is that not right? It must apply. But the inside the province trade is the question of whether it is going to apply or not apply subject to a provincial decision. Am I right? If I am not, let's hear your explanation.

Mr. Claydon: Let me see if I can clarify it. In terms of the border points, if you are bringing in imports then you have to cover the border points. The concern is that you have to have some definition of comparable treatment on domestic production.

• 1635

Mr. Vanclief: That's the key.

Mr. Claydon: I think there's some possible flexibility there. The question is, if you have a major province that's not in your scheme, then you have a big problem.

Mr. Vanclief: That's the key.

Mr. Claydon: It's almost the same as the supply management agencies. If you end up covering less than some percentage of your total production, because certain provinces have opted out of the supply management scheme, then you're in danger of losing the import controls that keep the scheme running within the country. I think it's a similar sort of situation. It's not absolutely black and white; it's a shade of grey, but the general principle is there.

Mr. McGuire (Egmont): Mr. Claydon said that this is legal under GATT if domestic levies are the same as the import levies. Is that right?

Mr. Claydon: Yes.

Mr. McGuire: So it would be legal under GATT for a major province to opt out.

Mr. Claydon: If a major province were to opt out, I think it would be very difficult to maintain the scheme. If you had a very minor province, it may be okay. There's just some greyness there. We're not sure that we want to try to tie it down too tightly, but maintain some flexibility.

The Chairman: I don't know of any minor provinces in Canada. I'm sure Mr. Claydon meant small producers, not minor provinces.

I want Mr. Monteith to enlarge upon this point, and then I want to go back to Mr. Vanclief to finish up his round of questioning.

Mr. Monteith (Elgin—Norfolk): If it's going to be a national check-off, for instance, for beef, won't the beef producers across Canada have to vote on that?

[Translation]

Supposons qu'une province situé à un bout du pays souhaite ne pas participer au programme pendant qu'une autre, à l'autre extrémité, souhaite y participer. La seconde déclare à la première qu'elle doit effectuer un prélèvement sur n'importe quel produit qui arrive chez elle à cause de la décision fédérale ou de la présence d'un organisme fédéral. Monsieur le président, je crois bien que j'ai réussi à complètement mêler les choses.

Le président: La question est de savoir si le programme national s'appliquera à tous les postes frontaliers? La réponse est sans doute oui, n'est-ce pas? C'est inévitable. Mais reste à savoir si le système s'appliquera ou pas, sous réserve d'une décision provinciale, au commerce qui a lieu à l'intérieur d'une province. C'est bien cela? Si je me trompe, je vous écoute.

M. Claydon: Je vais essayer d'éclaircir cela. En ce qui concerne les postes frontaliers, à partir du moment où l'on effectue des prélèvements sur les importations, il faut que tous les postes frontaliers participent. Ce qui vous inquiète, c'est les équivalences entre les importations et la production nationale.

M. Vanclief: C'est l'élément-clé.

M. Claydon: À mon avis, une certaine marge de manoeuvre existe. Évidemment, si une grosse province ne fait pas partie de votre système, cela pose un gros problème.

M. Vanclief: C'est l'élément-clé.

M. Claydon: Cela ressemble un peu aux offices de gestion de l'offre. Si le pourcentage de la production totale tombe au-dessous d'un certain seuil parce que certaines provinces se sont dissociées du système de gestion, on risque de perdre le contrôle des importations lequel assure la bonne marche du système dans tout le pays. Dans le cas présent, c'est un peu la même chose. La situation n'est pas tout à fait noir sur blanc, elle aurait plutôt tendance à être grise, mais le principe général n'en est pas moins là.

M. McGuire (Egmont): M. Claydon nous a dit que cela était légal dans le cadre du GATT à condition que les prélèvements nationaux soient identiques aux prélèvements sur les importations. C'est bien cela?

M. Claydon: Oui.

M. McGuire: Dans ces conditions, le GATT ne verrait pas d'inconvénient à ce qu'une grosse province se dissocie du système.

M. Claydon: Si une grosse province renonçait à participer, il serait très difficile de maintenir le système. S'il s'agit d'une petite province, cela pourrait aller. Ce n'est pas tout à fait clair. Nous hésitons à être trop intransigeants, nous tenons à conserver une certaine marge de manoeuvre.

Le président: Je ne connais pas de petites provinces au Canada. M. Claydon a certainement voulu parler de petits producteurs et non pas de petites provinces.

Je vais demander à M. Monteith de poursuivre dans cette veine, puis M. Vanclief pourra terminer son tour de questions.

M. Monteith (Elgin—Norfolk): Si l'on met en place un système national de prélèvement, par exemple pour le boeuf, est-ce que les éleveurs de tout le Canada ne seront pas appelés à voter sur cela?

[Texte]

Mr. Claydon: Yes.

Mr. Monteith: If they don't, if they reject it, then it won't work for any spot. But if it carries—and they have to meet requirements, so many of the producers have to vote for it in order to have that check-off across Canada—then it will apply across Canada in every province, will it not?

Mr. Johannsen: Yes, but there is the flexibility under this legislation for an agency to be created that doesn't necessarily include all provinces. For example, it could be three or four or more provinces. The big question then becomes the check-off on imports. That's where it becomes important.

Mr. Monteith: But if it's a national scheme, every province has to be in.

Mr. Vanclief: Just a comment, Mr. Chairman—

The Chairman: You've stirred up a hornet's nest, but finish it off.

Mr. Vanclief: I thank Mr. Monteith, because I think we got the concern out I had. I wasn't doing a very good job of it. If it isn't nation-wide, you can't have a check-off on imports.

What I think comes out of this is that it would be the same as in the supply management. There would be a fair amount of peer pressure between provinces to make sure everybody is on board in order to make it work properly.

The Chairman: Mr. Laporte, you said you wanted to get into this affair.

Mr. Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Yes. There are three ways to set this agency up under clause 70: a written request from one or more associations, a direction of the minister, and on the initiative of the council itself. I believe those are the three ways.

Am I right in understanding that if the Minister of Agriculture decides that a certain commodity should come under this legislation, the minister can so direct, without doing anything else? Clause 39 says "where Governor in Council is satisfied that the majority of the aggregate". If he's satisfied that the majority is in favour, he can implement this agency. The minister could just decide to direct that. He could say that he is satisfied that the majority of producers in this area want this check-off set up, and it's going to happen. Am I understanding that right?

Mr. Johannsen: The first part is that the minister can ask the council to inquire into the merits of establishing an agency. It's not necessary for a group, for an association representing producers, to do so.

Mr. Laporte: Okay.

[Traduction]

M. Claydon: Oui.

M. Monteith: Et s'ils rejettent le système, il n'aura plus le moindre avenir nulle part. Par contre, s'ils l'approuvent, et certaines exigences doivent être respectées, en particulier un grand nombre d'éleveurs doivent approuver l'imposition des prélèvements dans tout le pays, dans ce cas-là, le système s'appliquera bien partout au Canada et dans toutes les provinces, n'est-ce pas?

M. Johannsen: Oui, mais ce projet de loi prévoit qu'un office peut être créé qui ne comprendrait pas forcément toutes les provinces. Par exemple, il pourrait s'agir de trois, quatre provinces ou même plus. Évidemment, cela pose la question des prélèvements sur les importations. C'est ici que la question devient importante.

M. Monteith: Mais s'il s'agit d'un système national, toutes les provinces doivent y adhérer.

M. Vanclief: Une observation, monsieur le président. . .

Le président: Vous avez soulevé un tas de problèmes, mais finissons-en quand même.

M. Vanclief: Je remercie M. Monteith, car il a soulevé une question qui me préoccupait. J'avais moi-même du mal à cerner le problème. Si le système n'est pas véritablement national, on ne peut pas effectuer des prélèvements sur les importations.

Autrement dit, cela se compare à la gestion de l'offre. Pour que cela fonctionne bien, les provinces participantes feront sans doute pression sur les autres.

Le président: Monsieur Laporte, vous voulez vous jeter dans la mêlée?

M. Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Oui. Aux termes de l'article 70, un office peut être créé de trois façons différentes: à la suite d'une demande écrite d'une ou plusieurs associations, sur ordre du ministre, et à l'initiative du Conseil lui-même. Je crois que ce sont les trois possibilités.

Si le ministre de l'Agriculture décide qu'un certain produit doit être assujéti à cette loi, peut-il donner cet ordre sans faire quoi que ce soit d'autre? Je cite l'article 39: «lorsqu'il (le gouverneur en conseil) est convaincu que la majorité de l'ensemble des producteurs». Autrement dit, s'il est convaincu que la majorité des producteurs est en faveur de la création d'un office, il peut prendre les mesures nécessaires. Le ministre peut tout simplement décider. S'il est convaincu que la majorité des producteurs d'une région veut mettre en place un système de prélèvement rien ne l'empêche de le faire. C'est bien cela?

M. Johannsen: On précise d'abord que le ministre peut demander au Conseil de s'informer au sujet du bien-fondé de la création d'un office. Ce n'est pas forcément un groupe ou une association de producteurs qui prend cette initiative.

M. Laporte: D'accord.

[Text]

[Translation]

• 1640

Mr. Johannsen: That's one possibility, but the minister may ask the council to do so on his own initiative. But of course then it's incumbent on the council to go through its inquiry and to make a recommendation to the minister, and it cannot recommend the establishment of an agency unless satisfied there is majority support.

Mr. Laporte: What are the requirements to satisfy whether there is majority support or not? Is there a requirement for a referendum? There "may be" a referendum, right?

Mr. Johannsen: That's correct.

Mr. Laporte: So where is the stipulation to determine what's a majority? Is it strictly up to the council?

Mr. Johannsen: Yes, that's correct.

Mr. Laporte: It's up to the Governor in Council to simply decide. There's no direction to the Governor in Council to decide what criteria it uses to determine the majority in the legislation, is there?

Mr. Johannsen: There is the provision for plebiscites.

Mr. Laporte: There's a provision, but that's a "may". He doesn't have to do that. I guess I'm thinking of a situation, for example, that concerns me—for example, the thing with the Wheat Board, when oats was removed. That was a situation where the minister determined the majority of people wanted that, and he said I've done my research and in my own way I think this is the case. It's the same sort of situation here, isn't it? When it comes right down to it, there are no requirements; it's very loose as to criteria, as to under what circumstances a check-off situation will result. Is that right?

Mr. Johannsen: Just to repeat, basically, the steps in the establishment: the council, before recommending the creation of an agency, must be satisfied there is majority support.

Mr. Laporte: Yes, but you didn't answer my question.

Mr. Johannsen: I was going to say that the council must be able to demonstrate it is so satisfied. In other words, the decisions of the council are subject to overview by the courts—the judicial system, for one thing.

Mr. Laporte: But are there any specific criteria in here that have to be followed? Is the answer no?

Mr. Johannsen: There are no specific criteria that have to be satisfied.

Mr. Laporte: Okay. Another area I've been wondering about is this business of voluntary refunds. Now, there may be voluntary refunds, there may not be voluntary refunds. Is that correct? I guess there's a concern, and I don't see it addressed here in the legislation, but there is a concern.

I know, for example, canola producers in Alberta are somewhat concerned that there is a situation for voluntary refunds, but it's pretty draconian. I've talked to producers who say they've phoned up—there's a certain timeframe in

M. Johannsen: C'est une possibilité, mais le ministre pourrait demander au Conseil de le faire de sa propre initiative. Celui-ci devrait évidemment procéder à une enquête, présenter une recommandation au ministre; de plus, il ne peut recommander l'établissement d'un office à moins d'être tout à fait certain de disposer d'un appui majoritaire.

M. Laporte: À cet égard, quels sont les critères? Doit-on procéder à un référendum? Il «peut» y en avoir un n'est-ce pas?

M. Johannsen: Oui.

M. Laporte: Comment déterminer qu'il s'agit vraiment de la majorité des producteurs et importateurs etc.? Est-ce que cela incombe au Conseil uniquement?

M. Johannsen: Oui.

M. Laporte: Ainsi, il incombe au gouverneur en conseil de décider, tout simplement, et la loi ne prévoit pas les critères qui guideront dans son choix n'est-ce pas?

M. Johannsen: La loi prévoit la tenue de référendums.

M. Laporte: Le texte de loi dit bien: «le gouverneur en conseil peut» mais non «doit». Je pense à une situation qui me concerne particulièrement, lorsque l'avoine n'a plus été régie par un office de commercialisation. À cette époque, le ministre a décidé qu'il s'agissait là de l'avis de la majorité. La situation n'est pas différente ici, n'est-ce pas? En fait, les critères sont extrêmement vagues, on ne sait pas dans quelles circonstances on procédera au prélèvement, n'est-ce pas?

M. Johannsen: Je vous rappelle simplement ce qui se passera lors de l'établissement d'un nouvel office: le conseil, avant d'en recommander la création, devrait être convaincu que la majorité des producteurs et importateurs sont en faveur de cette mesure.

M. Laporte: Bien, mais vous n'avez pas répondu à ma question.

M. Johannsen: Ce qui signifie que le Conseil doit pouvoir en donner la preuve. En d'autres termes, les décisions du Conseil peuvent toujours être examinées par les tribunaux.

M. Laporte: Mais le projet de loi prévoit-il des critères dont on devra tenir compte?

M. Johannsen: Aucun critère n'est prévu.

M. Laporte: Bien. Une autre question qui me préoccupe est celle des remboursements volontaires. On suppose que ces remboursements pourraient être volontaires ou non, mais on ne sait pas et l'on se pose des questions à ce sujet. Le projet de loi n'en parle pas.

Je sais, par exemple, que les producteurs de canola de l'Alberta se préoccupent de cette question. La situation est assez contraignante. Certains agriculteurs à qui j'ai parlé m'ont dit qu'ils avaient téléphoné pour essayer d'obtenir une

[Texte]

which they can apply for a refund—and they've been given the runaround, told it's in the mail, it's coming. Their application doesn't come in time, and you have to fill out a certain form and if you don't have it on a certain form it's rejected.

This particular producer says he phoned a number of times, the application finally arrived, he sent it in just before the deadline, it arrived after the deadline, and they said sorry, you can't get your refund back.

I guess there's a concern that while there are some situations for voluntary refund—again, it's a wide-open area. There are no criteria in order to make this check-off a fair check-off. Am I right in that as well?

Mr. Claydon: Mr. Chairman, in terms of the question of mandatory or optional or voluntary, this is something that's left to the proponents of the check-off and the producers involved and the importers, for that matter, to establish as they see fit. And if there are these concerns about how it's done, then I think it's a question of establishing appropriate rules for it to be carried out so that these kinds of circumstances don't occur.

I guess part of the rationale behind this is that the government is trying to leave the flexibility for these things to be done the way the producer organizations want them to be done. It was therefore felt important that there be flexibility in these areas. So there wasn't a strait-jacket we were putting producers in, in terms of the kind of system they would establish.

• 1645

Mr. Laporte: I think this bill perhaps puts producers in a strait-jacket. You have a situation whereby if you take the example of someone raising cattle, that person can be subject to a check-off for their sub-breed, subject to a check-off from the Cattlemen's Association, and subject to a check-off from meat marketing boards. And that can be double—provincially as well—so it's six check-offs.

You have this producer who really had no say, because there are no criteria to protect that producer in the legislation, as to exactly when this agency should be set up, how many sub-agencies will be set up. There's a questionable requirement on spending, on how the money is spent on research. There are also situations in which the majority of the money, as Mr. Althouse has indicated, is not spent on research. There's this whole question of volunteer refund. It's very, very loose.

It's a piece of legislation that I don't think provides any protection to a producer. You can think up all sorts of scenarios where a very draconian set of rules can be imposed on a producer, who doesn't want to be part of that situation. That causes me concern.

The final question, though, is this. I'm just trying to understand clauses 40, 42 and 7. It was mentioned by Mr. Vanclief earlier that clause 40 talks about what an agency has to file. Paragraph 40.(1)(c) says:

A proclamation establishing an agency shall set out the terms of any promotion and research plan that the agency is empowered to implement.

[Traduction]

formule de demande de remboursement, qui doit être renvoyée dans un certain délai. On les a fait courir en leur disant que la demande leur avait été postée. Pourtant, si l'on ne remplit pas la bonne formule à temps, la demande est rejetée.

Un de ces producteurs m'a dit qu'il avait téléphoné à plusieurs reprises, que la formule de demande lui est finalement parvenu, qu'il l'avait retournée avant la date limite, mais comme elle est arrivée après cette date, on lui a refusé son remboursement.

Les agriculteurs se préoccupent du fait que tout a l'air vague en ce domaine. Il faudrait des critères précis pour assurer l'équité en matière de prélèvement. Ai-je raison là aussi?

M. Claydon: Monsieur le président, cette question du remboursement obligatoire, optionnel ou volontaire est laissée au bon jugement des producteurs et importateurs. Si l'on se pose des questions quant à leur façon de procéder, il faudra établir les règles appropriées pour éviter ce genre de problèmes.

Le gouvernement tient à laisser aux organisations de producteurs toute la souplesse voulue en ce domaine. C'est, en partie, ce qui explique la situation actuelle. On n'a pas voulu imposer des règles extrêmement rigides aux producteurs qui décideront d'établir des organismes de ce genre. On n'a pas voulu leur imposer la camisole de force.

M. Laporte: C'est pourtant ce qui se passera avec ce projet de loi. Prenons le cas d'un éleveur de bétail; on lui imposera des prélèvements pour les nouvelles espèces, pour sa participation à l'Association des éleveurs de bétail et aux offices de commercialisation de la viande. Si l'on multiplie tout cela par deux, parce qu'il y a des prélèvements provinciaux également, cela représente six prélèvements différents.

L'agriculteur n'aura rien à dire; il n'existe, dans cette loi, aucun critère qui le protégera; rien ne prévoit quand l'office sera créé, combien d'organismes il regroupera. On dit bien, sans trop préciser, comment l'argent devra être dépensé pour la recherche, mais comme M. Althouse l'a dit, dans certains cas, la majorité des fonds n'est pas affectée à la recherche. Il y a également la question des remboursements volontaires. Bref, tout cela est très vague.

Je crois que le projet de loi n'offre aucune protection au producteur. On peut imaginer toutes sortes d'occasions où des règles très rigides lui seront imposées contre son gré. Cela me préoccupe.

J'essaie de comprendre les articles 40, 42 et 7. Comme l'a dit M. Vanclief plus tôt, l'article 40 prévoit les obligations qui seront imposées aux offices. L'alinéa 40.(1)(c) prescrit ce qui suit:

La proclamation portant création d'un office doit énoncer les modalités des plans de promotion et de recherche que l'office est habilité à mettre en oeuvre.

[Text]

Paragraph 42.(1)(d) talks about the requirement that orders and regulations shall, in the case of orders that are of a class to which paragraph 7(1)(d) is made applicable, be submitted to the Council before the making thereof, and in any other case, be submitted to the Council either before or after the making thereof

I think clause 42 is saying that plans have to be submitted, subject to paragraph 7.(1)(d). When you look at paragraph 7.(1)(d), to get everybody confused, it says the council

shall review all orders and regulations that are proposed to be made by agencies and that are of a class of orders or regulations to which the Council, by order, provides that this paragraph is applicable

In other words, it's saying that the council is going to be required to investigate the actions of a certain agency, subject to paragraph 7.(1)(d), but it doesn't say to what paragraph 7.(1)(d) applies.

It says "agencies that are of a class of orders or regulations to which the Council, by order, provides that this paragraph is applicable". In other words, somewhere down the road presumably there will be some regulation that's going to say exactly what paragraph 7.(1)(d) means. In other words, paragraph 7.(1)(d) means absolutely nothing, and I hope you. . . Can you talk about that menagerie there?

Mr. Johannsen: Basically, this is complicated, in terms of the way the legislation is framed. What's being proposed here is also in the current legislation. All it's saying essentially is that orders of agency must be approved by the council. The only question is whether they need to be prior approved or can be approved after they've been made, and it's incumbent on the council as part of this to decide which class of orders needs to be pre-approved before they can be implemented and which class of orders of agencies can be approved afterwards. If they're not approved, they're set aside.

Mr. Laporte: And the council makes that decision as to what's applicable and what's not.

Mr. Johannsen: Council makes rules as to which class of orders are subject to pre-approval versus. . .

Mr. Gustafson: Actually, the Canadian Wheat Board is exempt from. . .

The Chairman: We go to Mr. Althouse. He's going to put the finishing touches on that series of questions.

Mr. Althouse: I just wanted one question, Mr. Chairman. I haven't been able to find it, but maybe there's something in here. I want to ask so that I'm very clear on this matter.

• 1650

For each agency that's established, is there a requirement somewhere in the bill that requires it to have an annual meeting, an annual audited statement, an annual report by directors, and an annual opportunity for democratic elections for directors? I can't find any requirement in the bill. I admit I haven't had time to go back to the original bill, but these amendments create the promotion and research agencies, so I would presume that if such a requirement was in there, it

[Translation]

L'alinéa 42.(1)d prévoit que l'office peut prendre les ordonnances et les règlements qu'il considère nécessaires à l'exécution du plan de promotion et de recherche lorsqu'il relève d'une catégorie à laquelle l'alinéa 7(1)d est applicable ou, dans tout autre cas, soit après soit avant leur présentation au Conseil.

Ainsi, si je comprends bien l'article 42, celui-ci prescrit que les plans doivent être soumis, sous réserve de l'alinéa 7.(1)d. Or, quand on se reporte à cet alinéa, les choses se compliquent encore davantage, puisqu'on y énonce que le Conseil

passera en revue les ordonnances et règlements des offices et qui relèvent d'une catégorie à laquelle l'alinéa en question est applicable.

En d'autres termes, le Conseil sera tenu de passer en revue l'initiative de certains offices, conformément aux dispositions de l'alinéa 7.(1)d), sans toutefois préciser à quoi cet alinéa s'applique.

Car on dit bien «lorsqu'ils relèvent des catégories auxquelles par ordonnance prise par lui, le présent alinéa s'applique.» Cela laisse supposer que des règlements seront pris par la suite pour préciser cet alinéa. La conclusion logique est que cette disposition ne signifie absolument rien et j'espère que vous. . . Pourriez-vous nous donner quelques précisions, car nous sommes dans le brouillard.

M. Johannsen: C'est assez compliqué, étant donné la façon dont la loi est faite. Cette disposition existe déjà dans la loi actuelle. Tout ce que prévoit cet article c'est que les ordonnances des offices doivent être approuvées par le Conseil. La seule question est de savoir si l'approbation doit être obtenue avant ou après, et il incombe au Conseil de décider quelles ordonnances devront être approuvées préalablement à leur application et quelles pourront l'être après. S'il n'y a pas d'approbation, rien ne se fait.

M. Laporte: Et c'est le Conseil qui décide en la matière?

M. Johannsen: Le Conseil édicte des règlements au sujet des catégories d'ordonnances qui devront être approuvées avant leur application, par opposition à. . .

M. Gustafson: En fait, la Commission canadienne du blé est exemptée. . .

Le président: Nous passons maintenant à M. Althouse. Il fera quelques derniers commentaires au sujet de ces questions.

M. Althouse: Je voulais simplement poser une question, monsieur le président. Je cherchais une réponse que je n'ai pu trouver. Je voudrais avoir des précisions.

Où la loi prévoit-elle que chaque office établi devra se réunir tous les ans, faire vérifier ses comptes annuellement, présenter un rapport annuel et élire démocratiquement chaque année les membres de son conseil? Je ne vois cela nulle part dans le projet de loi. Je n'ai évidemment pas eu le temps de me reporter au projet de loi original, mais celui-ci propose la création d'offices de promotion et de recherche et je suppose que ces exigences devraient se retrouver dans ce

[Texte]

should be in this bill somewhere, but I can't find it. Do you not think that should be something that ought to be required by the act, and if it is, where is it?

Mr. Johannsen: You've asked a number of questions. The first answer would be that, as in part III of Bill C-54, section 43 essentially says that other parts of this act also apply for part III of this bill and that those parts found in the original act but not in this bill apply to the promotion and research agencies. They cover some of the issues you've talked about—for example, the requirement to report activities to the National Farm Products Marketing Council.

The other issue you talked about was the requirement for election of members of the agencies. The promotion and research plan will cover how agency members are to be appointed and may allow for appointment by the Governor in Council or by any other manner, including election by producers. That's something, again, that would be set out in the promotion and research plan and it would cover the issue of how agency members are to be appointed.

Mr. Althouse: So is it correct that there would be no requirement that the agencies could report back to producers directly, but only to the National Farm Products Marketing Council?

Mr. Johannsen: If we look at the simple case in which there's no check-off on imports a majority of agency members must be primary producers.

Mr. Althouse: That's clear, but there's no requirement that they report back to the people who are providing the funds each year, not that I can see. They must report to the council and that seems to be the only public report that is to be done.

Mr. Johannsen: That matter is something the organization would need to arrange itself, such that it maintains its accountability to its members.

Mr. Althouse: We have a situation where it would be possible for the minister to initiate and the council to accept that an agency be established and that agency then reports back to the council.

Mr. Johannsen: Yes.

Mr. Monteith: I just have a couple of points on clarification. We're changing the title of the Farm Products Marketing Agencies Act to the Farm Products Agencies Act by taking out the "Marketing" portion, so that the new agency will have authority over the promotion and research agencies. Is that a true assumption?

Mr. Claydon: That's correct.

Mr. Monteith: I believe you also said something in your opening comments about the fact that the agencies that are established would complement the boards or agencies already in existence. We're not creating more agencies to do work that others could already do. Or will we be making sure that—and I know they're operating under a different situation—the agencies will not be taking away something somebody else might have been doing?

[Traduction]

projet de loi. Ne croyez-vous pas que de telles dispositions devraient figurer dans la loi et, si tel est le cas, où peut-on les trouver?

M. Johannsen: Vous me posez plusieurs questions à la fois. À la Partie III du projet de loi C-54, l'article 43 prévoit que d'autres articles de la loi s'appliquent également à la Partie III et que les dispositions de loi originale qui ne figurent pas dans ce projet de loi s'appliqueront aux offices de promotion et de recherche, notamment l'obligation de faire rapport des activités au Conseil national des produits agricoles.

Vous avez parlé également de l'élection des membres des offices. Le plan de promotion et de recherche prévoira la façon dont ils seront nommés ce qui pourra comprendre la nomination par le gouverneur en conseil ou d'autres moyens, y compris l'élection par les producteurs. Tout cela figurera dans le plan de promotion et de recherche qui précisera les modalités en matière de nomination des membres de l'office.

M. Althouse: Est-il donc exact de dire que les offices ne seraient pas obligés de faire rapport directement aux producteurs, mais seulement au Conseil national des produits agricoles?

M. Johannsen: Lorsqu'il n'y a pas de prélèvement sur les importations, la majorité des membres de l'office doivent être des producteurs primaires.

M. Althouse: C'est clair, mais on ne prévoit pas qu'ils devront faire rapport aux bailleurs de fonds chaque année; en tout cas, pas d'après ce que je peux voir. Ils doivent faire rapport au Conseil et cela semble être le seul rapport public qu'ils doivent produire.

M. Johannsen: Ce sera à l'organisation de veiller à ce que ses membres rendent compte de leurs activités.

M. Althouse: Ainsi, il serait possible que le ministre propose qu'un office soit établi, que le Conseil approuve cette décision et que cet office fasse rapport au Conseil.

M. Johannsen: Oui.

M. Monteith: Quelques précisions. On modifie la Loi sur les offices de Commercialisation des produits de ferme qui aura maintenant pour titre: Loi sur les offices des produits agricoles. On supprime donc le mot «commercialisation» afin que le nouvel office puisse exercer son autorité sur les offices de promotion et de recherche. Est-ce exact?

M. Claydon: Oui.

M. Monteith: Si je ne me trompe, vous avez également dit, dans vos commentaires préliminaires, que les offices nouvellement créés viendraient compléter le travail des offices actuels. Nous ne créons pas d'autres offices pour refaire le même travail qui se fait déjà. Également, va-t-on s'assurer que les offices ne prendront pas à leur compte quelque activité que d'autres offices effectuent à l'heure actuelle, même s'ils fonctionnent de façon différente.

[Text]

I realize, of course, that these agencies will be funded by the check-off system. Government-paid people won't be in these agencies and if they're paid it will be done through the check-off fund. But we're not creating more agencies than are already in existence or something that a body already in existence could do with regard to that particular scope of work.

• 1655

Mr. Claydon: Mr. Chairman, in terms of what the new agencies would do, it is clear that they are undertaking responsibilities that are different from the supply-managed agencies that already exist.

There is some possibility that we could in some ways try to combine the marketing and promotion agency with the existing supply management agency. You could maybe use the same staff and have almost the same group with two hats, in some instances, which might help to cut down on the amount of additional resources that would have to go into the administration of this, as opposed to into the actual research and promotion. There are some areas there that are probably worth exploring as these agencies are developed.

Mr. Monteith: Will the administration cost be a cost that is borne by the federal government?

Mr. Claydon: No. The administration costs would be borne by the agency out of the check-offs.

Mr. Monteith: Thank you.

The Chairman: We are going to start around again. Dr. Foster, do you want to come back?

Mr. Foster: Yes.

On page 8, where it talks about farm products promotion and research agencies, it says:

The Governor in Council may, by proclamation, establish a promotion-research agency with powers relating to one or more farm products the marketing of which in interprovincial or export trade

I thought the officials told one of the members that the National Farmers' Union or the CFA could be an agency for this. Doesn't the agency have to be related to a product? As I read it, it is the promotion or research agency with powers relating to one or more farm products. How could that be done by a national general farm agency like the CFA or the NFU?

Mr. Claydon: Mr. Chairman, when I was speaking of a general farm agency, I was speaking of the process of applying to have a check-off agency established. When the agency itself is established, it would have to relate on a commodity basis. It would be for a commodity. It would be separate and independent of any particular organization that suggested it. It is just a distinction between any group being able to propose that an agency be established and the fact that when the agency is established it would have a commodity specification.

[Translation]

Le financement de ces offices se fera par des prélèvements. Les employés non gouvernementaux qui travailleront seront payés sur ces prélèvements. Cependant, nous ne créons pas plus d'offices qu'il n'en existe déjà à l'heure actuelle et ceux-ci ne feront pas double emploi avec les organismes existants.

M. Claydon: Monsieur le président, ces nouveaux offices auront des responsabilités différentes de la gestion de l'offre dont s'occupent les offices actuels.

Il est également possible que nous puissions, d'une façon ou d'une autre, amalgamer les offices de commercialisation et de promotion et les offices actuels de gestion de l'offre. Il serait peut-être possible d'utiliser le même personnel. Le même groupe s'occuperait parfois de deux choses distinctes, ce qui permettrait de réduire au minimum le montant des ressources supplémentaires consacrées à l'administration et non à la recherche ou à la promotion. Il sera sans doute intéressant d'étudier ces différentes questions lorsque ces offices seront créés.

M. Monteith: Le gouvernement fédéral se chargera-t-il des frais d'administration?

M. Claydon: Non, ceux-ci seront payés sur les prélèvements.

M. Monteith: Merci.

Le président: Nous passons au deuxième tour. Monsieur Foster, voulez-vous prendre la parole?

M. Foster: Oui.

À la page 8 du projet de loi, sous la rubrique «Offices de promotion et de recherche», on peut lire ce qui suit:

Le gouverneur en conseil peut, par proclamation, créer un office de promotion et de recherche pour un ou plusieurs produits agricoles dont la commercialisation sur les marchés interprovincial et d'exportation n'est pas réglementée. . .

Il me semble avoir entendu le fonctionnaire dire à un des membres du comité que le Syndicat national des cultivateurs, ou la FCA, pourrait agir en tant qu'office. Les offices ne doivent-ils pas tous se rapporter à un produit bien précis? Si je comprends bien le projet de loi, il s'agit d'un office de promotion ou de recherche pour un ou plusieurs produits agricoles. Comment un organisme national de cultivateurs, comme la FCA ou le SNC, pourrait-il alors faire l'affaire?

M. Claydon: Monsieur le président, lorsque je parlais d'une organisation agricole nationale, je parlais de la demande visant à instituer un organisme de prélèvement. Quant aux offices eux-mêmes, ils devront évidemment s'occuper de produits bien déterminés. Ils seront séparés et indépendants de toute organisation qui en aurait proposé l'établissement. Ainsi donc, tout groupement peut proposer qu'un office soit établi, mais celui-ci devra s'occuper d'un produit déterminé.

[Texte]

Mr. Foster: So at the end of the day, the agency being established, for instance if it was the beef producers, the reason they could be designated as the agency is because they were representing people or producers who produce beef. Is that right?

Mr. Claydon: When you say that beef producers would be established as the agency—

Mr. Foster: Might be.

Mr. Claydon: —beef producers would be appointed to the agency, but the agency would be a separate creation that would represent beef as a commodity. There would be producers who would sit on the agency; there would be importers who would sit on the agency, and that agency would represent beef, if that was the case.

All I was saying is if the National Farmers' Union, because they had a lot of beef producers as members, wanted to suggest that such an agency be set up, I suppose they could, although it would be more likely the cattlemen would suggest it, or some other commodity-related organization.

• 1700

Mr. Foster: The groups that can apply to have an agency status for research or promotion, it could be the national farm marketing agencies like CEMA and so on. They now have a mechanism for income to promote eggs or whatever the commodity is. What would the advantage be for them to have an agency status for research and promotion? I suppose there is a certain amount of imports, so that might be an advantage to them. But because they're in the marketing business anyway, don't they now have powers to collect money for research and promotion under their existing agency status, as marketing agencies?

Mr. Claydon: I am just going to refer that to Mr. Johannsen. They do have check-offs; I'm just not sure what they can use that for.

Mr. Johannsen: The incentive for the supply managed commodities would be the potential to have check-offs on imports. This is not possible at present under the marketing agency provisions of this bill.

The other point would be that for promotion and research agencies, there is more expanded scope to conduct research. The agencies could sponsor or conduct primary production research, for example, whereas marketing agencies, under part II of this bill, have a more restricted scope to conduct or sponsor research.

Mr. Foster: What about in the dairy industry? There are not a lot of imports, but would the Canadian Dairy Commission have the same powers? Could they become an agency or could there be an agency there where they'd be able to have check-offs on imports and so on?

Mr. Johannsen: Certainly associations representing dairy producers could ask for an agency to be created that would cover dairy as well. Dairy products are eligible under the check-off provisions of this bill.

[Traduction]

M. Foster: Si l'on prend le cas d'un office d'éleveurs de bétail, il devrait représenter ses membres.

M. Claydon: Lorsque vous dites que les éleveurs de bétail pourraient établir un office. . .

M. Foster: Ils pourraient le faire.

M. Claydon: Les éleveurs de bétail seraient nommés à l'office et celui-ci représenterait le boeuf en tant que produit distinct. Des éleveurs seraient membres de cet office comme les importateurs d'ailleurs.

Par conséquent, si le Syndicat national des agriculteurs, qui comprend parmi ses membres un grand nombre d'éleveurs de bétail, proposait l'établissement d'un tel office, il pourrait le faire, mais il serait plus probable que les éleveurs de bétail le fassent, ou tout autre organisation liée à un produit donné.

M. Foster: Les groupes qui peuvent demander à obtenir le statut d'office de recherche ou de promotion pourraient être les offices nationaux de commercialisation des produits agricoles comme l'OCFO, par exemple. Ils disposent actuellement d'un mécanisme rémunérateur pour la promotion des oeufs ou de toute autre denrée. Quel avantage auraient-ils à avoir le statut d'office de promotion et de recherche? J'imagine qu'il y a aussi des importations et que cela pourrait constituer un avantage pour eux. Mais étant donné qu'ils sont déjà actifs dans le domaine de la commercialisation, n'ont-ils pas la possibilité, en tant qu'offices de commercialisation d'obtenir de l'argent pour la recherche et la promotion du fait de leur statut actuel d'office?

M. Claydon: Je vais laisser à M. Johannsen le soin de répondre. Il existe effectivement des prélèvements, mais je ne sais pas trop à quoi ils peuvent servir.

M. Johannsen: L'intérêt pour les produits assujettis à la gestion de l'offre consisterait à pouvoir faire des prélèvements sur les importations. Ce n'est pas possible, à l'heure actuelle, en vertu des dispositions relatives aux offices de commercialisation du présent projet de loi.

Par ailleurs, les possibilités de recherche seraient plus grandes pour les offices de promotion et de recherche. Les offices pourraient commanditer ou effectuer des travaux sur la production primaire, par exemple, alors que les organismes de commercialisation, en vertu de la partie II du projet de loi, ont un champ plus limité pour effectuer ou commanditer des travaux de recherche.

M. Foster: Qu'en est-il du secteur laitier? Les importations ne sont pas nombreuses, mais la Commission canadienne du lait aurait-elle les mêmes pouvoirs? Pourrait-elle devenir un office ou pourrait-il y avoir un office qui permette de faire des prélèvements sur les importations, etc.?

M. Johannsen: Il est clair que les associations représentant les producteurs laitiers pourraient demander la création d'un office pour ce secteur également. Cela est possible pour les produits laitiers en vertu des dispositions de prélèvement du projet de loi.

[Text]

Mr. Foster: Is the check-off limited to one check-off per commodity or shipment of a commodity being made? Where does that check-off occur? Who collects it? Who gets it? What happens to it?

Mr. Johannsen: Those types of details would have to be addressed by each of the producer groups in designing the plan. For certain commodities, collections are most appropriately done at a certain level in the marketing chain, but it may not be the same place for different commodities.

Another question would ask how often the check-off is collected. If the same animal, for example, is sold more than once, would it be subject to a check-off each time it's sold? Again, those are the sorts of issues the producer groups have to address in designing a system.

Mr. Foster: Do you think there's a need for safeguards in the legislation to make sure it's only checked off once?

Mr. Johannsen: No, because again, if it's in the interests of producers to have it done that way, fine; if not, they would choose to do it some other way. The other point to note, of course, is that the provincial schemes now in place will operate in that way as well. In some cases the check-off is charged each time a commodity or animal is sold. That presumably would not change.

The Chairman: I am wondering if we might go to Mr. Harvard. He didn't ask any questions before, and he's a new questioner. Then I'm going to go back to the other people in the round.

Mr. Harvard (Winnipeg St. James): I have just a couple of questions. Is there an explicit definition of promotion and research? In other words, what are the safeguards against a situation where producers enter into a situation of check-off, and there was an assumption on part of at least some that they were expecting a certain kind of promotion and research, and subsequent events showed them that it was not used the way they thought it would be used? Are there explicit criteria to cover research and promotion—particularly promotion?

• 1705

Mr. Johannsen: Because this is enabling legislation, it does not define exactly what types of research can or cannot be done. Each of the groups would want to address those issues in designing the plan, and once the plan is in place they would be expected to observe that plan. Part of the role of the council is to review the agencies to see that they are following through.

Mr. Harvard: So you will more or less leave that matter to the groups involved, there will not be a set here? One of the things I am getting at is that you could have a promotion that might be seen by some as being quite political. Would that be permissible? Could a group exercise political promotion which they thought would also be good in the interests of their product or commodity?

Mr. Johannsen: The scope of promotion in this case is promotion of farm products. Anything beyond that is beyond the ambit of this legislation.

[Translation]

M. Foster: Le prélèvement est-il limité à un seul par produit ou par chargement expédié d'un produit? À quel moment se produit-il? Qui le perçoit? Qui en bénéficie? Qu'en advient-il?

M. Johannsen: C'est chaque groupe de producteurs qui mettra au point tous ces détails lorsqu'il élaborera le plan. Pour certains produits, le prélèvement est plus facile à faire à un certain moment de la chaîne de commercialisation, mais ce ne serait pas le même pour d'autres produits.

J'aimerais aussi savoir combien de fois le prélèvement est fait. Si le même animal, par exemple, est vendu plus d'une fois, va-t-il être assujéti au prélèvement chaque fois qu'il est vendu? C'est là encore le genre de questions auxquelles devront répondre les groupes de producteurs en mettant au point le système.

M. Foster: Pensez-vous qu'il soit nécessaire de prévoir des garanties dans le texte de loi pour s'assurer que le prélèvement ne se fait qu'une fois?

M. Johannsen: Non, car encore une fois, si c'est dans l'intérêt des producteurs que cela soit fait de telle façon, c'est très bien; sinon, ils choisiraient de procéder autrement. Il faut par ailleurs, bien sûr, remarquer que les plans provinciaux qui existent à l'heure actuelle fonctionneront de cette façon également. Dans certains cas, le prélèvement est fait à chaque vente du produit ou de l'animal. En principe, cela ne devrait pas changer.

Le président: Serait-il possible de donner la parole à M. Harvard. Il n'a pas encore posé de questions et il est nouveau sur la liste. Je reviendrai ensuite à ceux qui font partie de ce tour.

M. Harvard (Winnipeg St. James): Je n'ai que deux questions à poser. Y a-t-il une définition précise de la promotion et de la recherche? Autrement dit, quelles sont les garanties pour les producteurs qui versent des prélèvements en supposant qu'une partie au moins de cet argent sera consacrée à la promotion et à la recherche, mais qui constatent, par la suite, que ces sommes n'ont pas été utilisées comme prévu? Y a-t-il des critères précis touchant la recherche et la promotion—et plus particulièrement la promotion?

M. Johannsen: Dans la mesure où il s'agit d'une loi habilitante, on ne précise pas vraiment les divers types de recherche qui peuvent ou ne peuvent pas être entrepris. Chacun des groupes s'occupera de cette question en concevant le plan et une fois le plan mis en place, il devrait être respecté. Le rôle du Conseil consiste notamment à vérifier que les offices procèdent effectivement comme il se doit.

M. Harvard: Vous laissez donc plus ou moins cela au soin des groupes concernés; il n'y aura pas de règles générales? Il se pourrait qu'une promotion soit considérée par certains comme ayant une connotation politique. Pourrait-on autoriser une telle chose? Un groupe pourrait-il entreprendre une promotion politique s'il considère que cela peut être aussi avantageux pour son produit ou sa marchandise?

M. Johannsen: L'objectif de la promotion dans ce cas ne concerne que les produits de ferme. Tout le reste dépasse le cadre de la mesure législative.

[Texte]

Mr. Harvard: With respect to a plebiscite or referendum, I was looking at one particular section and I saw the word "may". Is it possible that a group of producers could be drawn into a check-off scheme without being consulted through a vote?

Mr. Johannsen: The requirement in the legislation is that the council conduct a hearing and then be satisfied that there is majority support. If it was unable to determine whether there was majority support, it would have to say so. At that point the Governor in Council may request a plebiscite.

Mr. Harvard: Thank you.

Mr. Gustafson: I have a quick question—perhaps I have already answered it. There could be a case where a vested interest or a monopoly... For instance, I had a constituent who called about ostriches. It was obvious that he was trying to freeze out everybody else from bringing ostriches into the country. He wanted to monopolize the industry. A group of people could get together, form a council and make create a bit of a monopoly for themselves. With the number of exotic animals being entertained today, this could easily happen.

Mr. Claydon: Mr. Chairman, in terms of creating a monopoly, I am not sure there would be any powers in this kind of an agency that would allow a monopoly. They would be able to apply check-offs on themselves and use the money to do research in their own interest, I suppose. That is certainly possible, but in terms of the possibility of monopoly, I think there might be some possibilities under the other section of the act that deal with the establishment of supply management agencies.

Mr. Gustafson: For example, let us say that you had a certain animal and certain people joined an association, and then somebody else decided he wanted to import some of the same animal but because he was not a part of this association he would be kept from his right... I suppose this point also could be made with respect to the Hereford Association or any other association that might have regulations that would restrict... I don't know...

Mr. Johannsen: Promotion and research agencies will not have the ability to licence individuals, whether they be producers, importers or anyone else. It's not a question of saying who may or may not conduct certain business activities. It's simply a question of allowing for a check-off to be applied to all producers.

• 1710

Mr. Gustafson: You could operate outside of this check-off?

Mr. Johannsen: In the sense of conducting your normal business operation, certainly. If there's a national scheme in place for say ostriches, and a majority of ostrich producers are in favour, then it's conceivable.

The Chairman: I think the only impact would be a check-off. That's the only impact there could be on anybody who wanted to produce ostriches in Saskatchewan.

[Traduction]

M. Harvard: Pour ce qui est du plébiscite ou du référendum, j'ai constaté que dans un article on employait le mot: «peut». Est-il possible qu'un groupe de producteurs soit contraint à adopter un plan de prélèvement sans avoir été consulté dans le cadre d'un vote?

M. Johannsen: Il est prévu dans le texte de loi que le Conseil tiendra des audiences pour s'assurer que la majorité est favorable à la décision. S'il n'est pas possible de vérifier cela, il faudra qu'il le dise. À ce moment-là, le gouverneur en conseil peut demander un référendum.

M. Harvard: Merci.

M. Gustafson: J'ai une brève question à poser et peut-être y ai-je déjà répondu. Il se pourrait que des personnes ayant des intérêts acquis ou un monopole... par exemple, un de mes électeurs m'a appelé au sujet des autruches. Il était clair qu'il essayait d'empêcher toute autre personne d'importer des autruches dans le pays. Il voulait le monopole du secteur. Un groupe pourrait se constituer, créer un conseil et se doter en quelque sorte d'un monopole. Avec tous les animaux exotiques auxquels on s'intéresse à l'heure actuelle, cela pourrait facilement se produire.

M. Claydon: Monsieur le président, pour ce qui est de créer un monopole, je ne crois pas qu'un tel organisme ait des pouvoirs permettant la constitution d'un monopole. Il pourrait procéder à des prélèvements sur ses propres membres et utiliser l'argent pour faire de la recherche dans son propre intérêt, j'imagine. C'est sans doute possible, mais pour ce qui est de la création d'un monopole, il y aurait peut-être quelques possibilités par le biais d'une autre partie de la loi qui traite de la création des offices de gestion de l'offre.

M. Gustafson: Par exemple, si vous possédez un animal donné et que certaines personnes se joignent à une association, en admettant que quelqu'un d'autre souhaite importer le même animal, du fait qu'il ne fait partie de l'association, il ne pourrait pas exercer ce droit... On pourrait dire aussi cela pour l'Association Hereford ou toute autre association ayant un règlement qui limite... que sais-je...

M. Johannsen: Les offices de promotion et de recherche ne seront pas habilités à accorder des permis à quiconque, qu'il s'agisse de producteurs, d'importateurs ou autres. Il ne s'agit pas de dire qui peut ou ne peut pas se lancer dans certaines activités commerciales. Il s'agit simplement que le prélèvement s'applique à tous les producteurs.

M. Gustafson: Serait-il possible de travailler en dehors du plan de prélèvement?

M. Johannsen: Pour ce qui est de mener vos affaires commerciales courantes, certainement. S'il existe un plan national pour les autruches, par exemple, et qu'une majorité des éleveurs d'autruches y soit favorable, c'est tout à fait plausible.

Le président: Le seul effet serait le prélèvement. C'est le seul effet que cela pourrait avoir sur quiconque veut élever des autruches en Saskatchewan.

[Text]

Mr. Althouse: In this legislation coming to the House of Commons and going through the Parliament of Canada, I don't see any limit on the council or the agency so created by the council and the Governor in Council as to the amount of the check-off or the proportion of the sale. I don't see any limit there, which creates some wonderful opportunities.

Let us say we go to the Dunkel proposal. Wouldn't dairy farmers immediately move to have a fairly big research check-off imposed on all dairy products? I am sure manufacturers would go along with it. That would apply on the imports as well. They could allocate all of the funds collected to the processors, to assist them in finding lower cost production techniques. It would be a great system to take the place of the tariffs, which are no longer permitted under the GATT.

Was there any thought of putting a limit on less than one percent of sales or anything like that? As it is now, it seems to me it's wide-open. The thing that triggered this was the suggestion by either Mr. Vanclief or a member from Prince Edward Island. He was talking about how you could take a product that was produced mostly in one region and apply it against all imports. The thought that occurred to me was the corn countervail, which we had here a few years ago, mostly for Ontario corn but applied right across all the borders. I think B.C. producers finally succeeded in getting an exemption from it, because they were having to pay quite a lot more for corn that was coming from Ontario, and they were much closer to American corn than they were to Ontario corn.

But it is a great tool as long as there are no limits. It looks like a great tool in a post no subsidy, no more tariff kind of world for producer groups to take matters into their own hands. In fact, I could see Ontario corn producers perhaps deciding to levy themselves 5¢ or 10¢ a bushel and collecting a like amount from all imports and putting it into research or promotion of Ontario corn. Or the dairy producer one—I like that little scenario, putting all of the funds back into the processing plants to research more efficient ways of production. This would have the effect of keeping them going in face of lower-cost imports.

Was there any discussion in the department of limiting the amounts or is nobody very worried about the alternate uses that can be made of this fairly open legislation?

Mr. Claydon: Eric can say something about the alternatives that were looked at in terms of limits. I guess there's some potential, regardless of what the limit is in doing that.

It would seem to me, though, that a check-off that was sufficiently significant would be useful as an alternative to a tariff. You would have to have quite a check-off, and it seems to me at that point the way we used those funds, in terms of the kind of research we conducted and so on, would come under fairly careful scrutiny from our trading partners.

[Translation]

M. Althouse: Dans le texte législatif qui est soumis à la Chambre des communes et qui va être étudié par le Parlement du Canada, je ne vois aucune limite imposée au Conseil ou à l'office ainsi créé par le Conseil et le gouverneur en conseil quant au montant du prélèvement ou à la proportion des ventes. Je ne vois là aucune limite, ce qui peut donner lieu à des possibilités extraordinaires.

Admettons que nous acceptions la proposition Dunkel. Les producteurs de lait ne décideraient-ils pas immédiatement d'imposer sur tous les produits laitiers un prélèvement assez important pour la recherche? Je suis sûr que les fabricants accepteraient une telle chose. Cela s'appliquerait aux importations également. On pourrait consacrer l'argent ainsi perçu aux transformateurs, pour les aider à trouver des techniques moins coûteuses. Ce serait un excellent système pour remplacer les tarifs douaniers qui ne sont plus autorisés par le GATT.

A-t-on envisagé de limiter cela à moins de 1 p. 100 des ventes ou à quelque chose de cet ordre-là? Actuellement, à ce qu'il me semble, tout est possible. Tout cela fait suite à une suggestion de M. Vanclief, ou d'un député de l'Île-du-Prince-Édouard. Il disait qu'on pouvait choisir une marchandise qui était essentiellement produite dans une région et appliquer cela à toutes les importations. J'ai immédiatement pensé au droit compensateur s'appliquant au maïs, qui existait il y a quelques années, surtout pour le maïs de l'Ontario, mais qui s'appliquait également à l'ensemble du pays. Je crois que les producteurs de Colombie-Britannique ont fini par obtenir une exemption, parce qu'ils devaient payer beaucoup plus pour le maïs en provenance de l'Ontario alors qu'ils étaient plus proches du maïs américain.

Mais c'est un instrument extraordinaire tant qu'il n'y a pas de limites. Cela semble l'être à une époque où il n'existe plus de subventions, plus de tarifs douaniers, tandis que les groupes de producteurs prennent les choses en main. Je verrais très bien les producteurs de maïs de l'Ontario décider de prélever 5c. ou 10c. par boisseau et la même somme sur toutes les importations, pour destiner cet argent à la recherche ou à la promotion du maïs de l'Ontario. J'aime aussi l'idée qui a été avancée pour le secteur laitier, selon laquelle on investirait tout cet argent dans les usines de transformation pour faire des recherches en vue d'améliorer l'efficacité des moyens de production. Cela lui permettrait de faire face à des importations moins coûteuses.

A-t-on parlé au ministère de limiter les prélèvements ou bien personne ne s'inquiète des diverses utilisations qui pourraient être faites de ce texte de loi assez permissif?

M. Claydon: Eric pourra vous parler des solutions envisagées pour les limites. Je pense qu'il y a là certaines possibilités, quelles que soient les limites envisagées.

Il me semble cependant qu'un prélèvement suffisamment important pourrait avantageusement remplacer le tarif douanier. Il faudrait un prélèvement assez important et il me semble qu'à ce moment-là, la façon dont on utilise cet argent, pour ce qui est de la recherche effectuée et autre, serait suivie assez attentivement par nos partenaires commerciaux.

[Texte]

• 1715

I would think it could become quite a burden for even the dairy industry to put a lot of funds into that kind of research when there was a lot of international scrutiny of it. It would mean, I guess, a quantum leap in terms of the amount of research they would do. That may be one of the natural limits, but in terms of looking at specific percentage limits—

Mr. Althouse: Just as a reminder, Mr. Harvard established there really wasn't a definition of research, so it is just about whatever the council accepts from the producer group.

Mr. Claydon: But I think at that point it would be under a fair degree of scrutiny that in fact it was research and not recycling of funds back through the system somehow.

Mr. Althouse: There are instances where this could in fact be GATTable, then?

Mr. Claydon: I would think under certain circumstances our trading partners would want to look at it—if they saw a huge tariff barrier going up and they would wonder what we were doing.

The Chairman: Mr. Johannsen, do you want to add anything to that?

Mr. Johannsen: Just the point, as a reminder, Mr. Chairman, that this is enabling legislation. It is difficult to envisage in advance all of the commodities to which this might conceivably apply in future and the ways in which those levies might be established. So it would be very difficult to establish an upper limit at this point in a legislative framework.

I think the other point to note in this is that producers will be funding the check-off. It is in producers' interest to ensure that check-offs not get out of line, because many of them will view this as a tax on their own business. The agencies will be accountable to producers, and so will be obliged to take their interests into account in setting the levy rates.

The other point to note, as we have talked about earlier, is that one of the roles of the council is to review those levy rates and the council has the authority to set aside the levy rate if it feels it is not appropriate.

Then the final point Mr. Claydon has mentioned is the check-offs must be used to conduct or sponsor promotion in research. It's not as though it would be possible under this to simply funnel the money back into income support for producers, for example.

The Chairman: Mr. Laporte, do you have a couple of short questions?

Mr. Laporte: Mr. Johannsen keeps saying if the majority of the producers agree, if the majority of the producers agree. When you boil this whole thing down—am I right or am I wrong?—and when you cut through all the clauses, the minister ultimately has full discretion to form any agency he likes without consulting any producers, at his discretion. There is no requirement on an agency to report to its members on an annual basis, or otherwise, directly.

[Traduction]

Ce pourrait être un fardeau assez lourd, même pour l'industrie laitière, que de consacrer beaucoup d'argent à ce type de recherche alors qu'elle est l'objet d'une surveillance internationale. Cela constituerait un bond énorme, j'imagine, pour ce qui est de la quantité de recherche que ce secteur effectuerait. Ce pourrait être l'une des limites naturelles, mais pour ce qui est d'envisager un pourcentage limite fixe. . .

M. Althouse: Je vous rappellerai que M. Harvard a indiqué qu'il n'y a pas à proprement parler de définition de la recherche, il s'agirait donc uniquement de ce que le Conseil voudra bien accepter du groupe de producteurs.

M. Claydon: Mais j'imagine qu'à ce stade, il y aurait une surveillance assez étroite pour vérifier qu'il s'agit bien de recherche et non de réinjection de fonds à travers le système.

M. Althouse: Il se pourrait alors que certains cas puissent être assujettis au GATT?

M. Claydon: Je crois que dans certaines situations, nos partenaires commerciaux voudraient vérifier la chose—lorsqu'ils constateront qu'on élève une importante barrière douanière, ils aimeraient sans doute voir ce qui se passe.

Le président: Monsieur Johannsen, voulez-vous ajouter quelque chose à cela?

M. Johannsen: Je rappellerai simplement, monsieur le président, qu'il s'agit là d'une loi habilitante. Il est difficile de prévoir à l'avance tous les produits auxquels elle pourrait éventuellement s'appliquer ainsi que la façon dont ces prélèvements vont être faits. Il serait donc très difficile d'imposer une limite supérieure à l'heure actuelle dans le cadre d'un texte législatif.

Il faut noter par ailleurs que ce sont les producteurs qui vont financer ces prélèvements. Il est donc de leur intérêt de veiller à ce que ces prélèvements ne dépassent pas certaines limites, car ils pourraient alors considérer cela comme une taxe frappant leurs activités commerciales. Les offices rendront des comptes aux producteurs et seront donc obligés de tenir compte de leurs intérêts pour fixer les taux de prélèvement.

Il faut également noter, comme nous l'avons dit plus tôt, que l'un des rôles du Conseil consiste à vérifier ces taux de prélèvement et qu'il a ensuite le pouvoir de les rejeter s'il les juge inappropriés.

Le dernier point mentionné par M. Claydon est que les prélèvements doivent être utilisés pour effectuer ou commander des opérations de promotion et de recherche. Il n'est donc pas possible de destiner cet argent au soutien du revenu des producteurs, par exemple.

Le président: Monsieur Laporte, avez-vous quelques brèves questions à poser?

M. Laporte: M. Johannsen ne cesse de répéter: «Si la majorité des producteurs est d'accord.» Tout bien pensé—ai-je tort ou raison?—si on passe rapidement à travers toutes les dispositions du texte de loi, le ministre a, en définitive, l'entière liberté de constituer n'importe quel office sans consulter les producteurs. Il n'est aucunement prévu qu'un office doit rendre directement des comptes chaque année à ses membres, ou autrement.

[Text]

The council will decide on its own what aspects of a particular agency it will review and what aspects it won't review. There is no guarantee the agencies will be responsible—and I use the example now of canola producers concerned about the spending of moneys—responsible to their producers.

Finally, there is no guarantee the money will be spent wisely, as there are examples now that exist and the legislation does not correct that. So this legislation allows for the possibility that the majority of producers will have absolutely no say in this check-off legislation. I am correct in that, am I not? If I am not correct, tell me where I am wrong.

Mr. Johannsen: Well, let me try to address the issues as you have raised them. The first one, with respect to the minister, is that, as I have indicated, it is incumbent on the council to conduct a hearing, so it's not as though there can be no consultation with producers; there must be a hearing.

The second point would be that it is a legal obligation on both the council and the minister to be satisfied the majority support exists. That is a legal obligation.

• 1720

Mr. Laporte: Okay. Let's just stop at that point. The oats thing to me was a beautiful example of this situation. Despite the fact that the advisory council and the Wheat Board were not consulted, despite the fact that oat producers weren't directly consulted, despite the fact there was polling out saying that majority producers did not want to have oats removed, the minister said that he was satisfied. He had contacted the Alberta Sheep Growers' Association. He had contacted the different boards. . .

What's that, Mr. Monteith? Don't give me that. He gave a list. To talk about consulting. . . "I am satisfied", he said. This is exactly the same thing. Am I not right?

Mr. Johannsen: No.

Mr. Laporte: Who's going to take the minister to task? If the minister says he's going to form an asparagus growers' association, that he is satisfied that the majority have been consulted. . . That's in the minister's own mind that he or she is satisfied that the group that has been consulted is a majority. There is nothing in the legislation to hold the minister to task and say "What have you done, Minister? How are you satisfied?" "I am satisfied. These are my consultations and I am satisfied that the majority want this group". That's exactly what he can do, can he not?

Mr. Johannsen: As I mentioned, these are legal obligations under the act. The difference between this case and the case of other legislation is that other legislation may simply leave decisions to ministerial discretion or Orders in Council passed by the Governor in Council. In that case there is no legal requirement that groups be consulted or that majority support be confirmed first. That is the difference between that example and this example.

[Translation]

Le Conseil décide tout seul des activités d'un office donné qu'il va revoir et de celles qu'il va laisser de côté. Il n'y a aucune garantie que les offices rendront des comptes aux producteurs, et je prends l'exemple des producteurs de canola qui s'inquiètent de la façon dont cet argent sera dépensé.

Enfin, rien ne garantit que cet argent sera employé à bon escient car nous en avons des exemples, et le texte de loi ne fait rien pour corriger cela. Avec ce projet de loi, il est possible que la majorité des producteurs n'ait absolument rien à dire au sujet des dispositions de prélèvement. Ai-je tort ou raison à cet égard? Si j'ai tort, dites-moi pourquoi.

M. Johannsen: Je vais essayer de répondre dans l'ordre aux divers problèmes que vous avez soulevés. Pour le premier, concernant le ministre, comme je l'ai dit, il revient au Conseil de tenir une audience. Les producteurs seront donc consultés. Il faut une audience.

Par ailleurs, le Conseil et le ministre sont tenus, de par la loi, de vérifier que la majorité des producteurs est favorable. C'est une obligation légale.

M. Laporte: Très bien. Arrêtons-nous là un instant. La situation de l'avoine constitue un excellent exemple. Bien que le conseil consultatif et la Commission canadienne du blé n'aient pas été consultés, bien que les producteurs d'avoine ne l'aient pas été directement et bien que l'on ait vérifié par un vote que la majorité des producteurs ne voulait pas qu'on supprime l'avoine, le ministre a dit qu'il était convaincu de la chose. Il avait pris contact avec l'Alberta Sheep Grower's Association et avec divers conseils. . .

Que dites-vous, monsieur Monteith? Pas de cela s'il vous plaît. Il m'a donné toute une liste. Parler de consultations. . . «je suis convaincu», a-t-il dit. C'est exactement la même chose, n'est-ce pas?

M. Johannsen: Non.

M. Laporte: Qui va prendre le ministre à partie? Si le ministre dit qu'il va former une association des producteurs d'asperge, qu'il est convaincu que la majorité a été consulté. . . Si le ministre est convaincu que le groupe qui a été consulté constitue la majorité. Rien dans le texte de loi ne nous permet d'aller lui demander: «Qu'avez-vous fait, monsieur le ministre? Comment avez-vous été convaincu?» «Je suis convaincu. Voilà les consultations que j'ai tenues et je suis convaincu que la majorité souhaite cet organisme.» Voilà exactement ce qu'il peut faire, non?

M. Johannsen: Comme je vous l'ai déjà dit, il y a des obligations légales. La différence entre cet exemple et celui découlant d'un autre texte législatif c'est que, dans ce deuxième cas, les décisions peuvent simplement être laissées à la discrétion du ministre, ou les décrets peuvent être pris par le gouverneur en conseil. Il n'y a alors pas d'exigences légales voulant que les groupes soient consultés ou que l'on vérifie que la majorité est favorable. Voilà la différence entre les deux exemples.

[Texte]

Mr. Claydon: Just a final point on that. In this case, if there are producers who feel that there wasn't majority support, for example, they can take the minister to court. It is their legal right to do that. The minister does not have the final say in the land in setting up that agency. There is recourse.

Mr. Johannsen: There was one other issue that was mentioned; I believe it was that the council decides what it will review and what it will not review. I would just like to clarify that all orders of the agencies are reviewed by the council. The only question is whether they are reviewed before implementation or afterwards. The council reviews all orders of agencies.

The Chairman: If I understand the process used here, it is much similar to what would be used with a supply-managed group. The council would look at a process and decide whether they want to be in. It is nothing new; it is what has been done before.?

Mr. Johannsen: That is correct, Mr. Chairman. It is based on the existing provisions of the act for the creation of marketing agencies, the only difference being that there are some changes for promotion and research agencies to reflect the interest of importers.

Mr. Foster: The legislation makes provision for information under the Customs Act. The levy, or the check-off, is imposed as a commodity comes into the country. The agency determines that it came into the country at a certain time and to a certain distributor. They gather that information through the customs manifests and so on. Are they then able to send the bill to that distributor on the basis of that information? Why do you want that information? Is that the reason for the access to the Customs Act?

Mr. Johannsen: The reason for that is that in order to have check-offs on imports, it may be necessary on occasion to verify the amounts of imports, the values of imports and who is doing the importation, as an audit for example on the revenues that have been submitted by importers. This section of the act permits the agencies to have access to customs information in order to verify that information.

• 1725

Mr. Foster: Can you describe the arrangements between a refundable check-off? How are you going to determine whether the check-off is refundable or non-refundable?

Mr. Johannsen: I'm not sure I understand the question, but again, the promotion and research plan would lay out whether check-offs are refundable or mandatory. That would be true for both domestic producers and importers. So if a check-off scheme is created that allows for refundable check-offs, then presumably importers would be able to submit for refunds of their check-offs, as would domestic producers.

Mr. Foster: So the check-off would occur. Then, if the plan were set up on that basis, they would be able to demand a refund. Surely this would be a very ineffective system if anybody could just demand a refund. How would you have any idea how much money was going to be raised? How would you know how much promotion or research could be done if it's refundable?

[Traduction]

M. Claydon: Une dernière question à ce sujet. Dans ce cas, s'il y a des producteurs qui estiment que la majorité n'était pas favorable, par exemple, il peuvent intenter un procès au ministre. Ils en ont le droit légalement. Le ministre n'a pas le dernier mot pour créer l'organisme. Il y a un recours.

M. Johannsen: Un autre problème a été soulevé; je crois qu'il s'agissait du droit qu'a le Conseil de choisir ce qu'il va réviser et ce qu'il va laisser de côté. Je préciserais que toutes les ordonnances des offices sont revues par le Conseil. La seule question est de savoir si elles le sont avant d'être mis en oeuvre ou après. Le Conseil revoit toutes les ordonnances des offices.

Le président: Si j'ai bien compris le mécanisme, c'est un peu comme pour les groupes assujettis à la gestion de l'offre. Le conseil envisage un mécanisme et décide si le groupe veut participer. Ce n'est pas nouveau; cela se fait déjà.

M. Johannsen: C'est exact, monsieur le président. Le mécanisme s'inspire des dispositions actuelles de la loi prévoyant la création des offices de commercialisation, à cette différence près qu'on a prévu quelques modifications pour les offices de promotion et de recherche pour tenir compte de l'intérêt des importateurs.

M. Foster: Le texte de loi prévoit la divulgation des renseignements aux termes de la Loi sur les douanes. Le prélèvement, ou la retenue, est imposé et lorsqu'une marchandise arrive au pays, l'office vérifie qu'elle y est entrée le à un moment donné et qu'elle a été acheminée à un certain distributeur. Il obtient ces renseignements grâce aux manifestes de douane, etc. Est-il possible alors d'envoyer la facture au distributeur d'après les renseignements obtenus? Pourquoi vouloir ces renseignements? Est-ce pour cela que l'on invoque la Loi sur les douanes?

M. Johannsen: La raison en est que, pour appliquer des prélèvements aux importations, il peut être nécessaire parfois d'un vérifier le volume, la valeur et le nom de l'importateur, à titre de vérification, par exemple, des recettes qui ont été déclarées par les importateurs. Cet article de la loi autorise les offices à avoir accès aux renseignements douaniers afin de vérifier ce genre d'information.

M. Foster: Pouvez-vous nous dire quelles sont les dispositions concernant les prélèvements remboursables? Comment allez-vous décider qu'un prélèvement est remboursable ou non?

M. Johannsen: Je ne suis pas sûr de bien comprendre la question, mais encore une fois, le plan de promotion et de recherche prévoira que les prélèvements seront remboursables ou obligatoires. Cela vaut également pour les producteurs nationaux et les importateurs. Si le plan de prélèvement convenu permet des prélèvements remboursables, il est donc possible que les importateurs puissent présenter une demande de remboursement au même titre que les producteurs nationaux.

M. Foster: Le prélèvement aurait donc lieu. Ensuite, si le plan le prévoit, les intéressés pourraient demander un remboursement. Ce système serait parfaitement inefficace si tout le monde pouvait demander un remboursement. Comment savoir combien d'argent vous allez recueillir? Comment déterminer l'importance des travaux de promotion et de recherche si le prélèvement est remboursable?

[Text]

Mr. Johannsen: You've raised a good point, which is why the legislation also allows for mandatory check-offs, if necessary. It doesn't prescribe that they have to be mandatory. Again, that's something for each of the producer groups to decide for themselves, what they really prefer.

Mr. Foster: Is there a notional percentage that you would require to support the plan? Is it a 66% or 51% basis in order for the Governor in Council or the minister to approve the plans?

Mr. Johannsen: The provision for majority support in the legislation is exactly that, a majority of either producers or producers and importers.

Mr. Foster: Under the national Farm Products Marketing Agencies Act there are some—I have forgotten which, whether it is eggs or poultry—in certain provinces. . . Alberta has never agreed to take part in one of those agencies. Isn't that true?

Mr. Claydon: There are variations. For example, I believe only five provinces are in the hatching egg agreement. Chicken is not covered in British Columbia. So there are variations. There isn't total coverage in all cases.

Mr. Foster: Do you generally strive for 90% coverage? Is there any particular percentage? I guess this is the grey area you were talking about before.

Mr. Claydon: This is the magic, gut number in terms of what percentage of domestic production you have to have covered by an agency to keep GATT satisfied that you have a smoothly functioning domestic plan. Whether it is 80% or 90%, it's very hard to say. We've never had any difficulties in Canada. We've had times when, for example, British Columbia has been out of the dairy plan, for example. We haven't had any difficulties there, but certainly it is a grey area.

The Chairman: I see no other hands. I assume we're done. I thank you for this session; we'll be seeing you often in the next week or so.

This meeting is adjourned.

[Translation]

M. Johannsen: Vous avez posé là une excellente question et c'est pour cela que la loi prévoit également les prélèvements obligatoires, si nécessaire. Il n'est pas prescrit qu'ils doivent l'être. Encore une fois, il revient à chaque groupe de producteurs de décider pour soi, de voir ce qu'il préfère.

M. Foster: Y a-t-il un pourcentage théorique qui serait exigé pour décider que l'on est favorable ou non au plan? S'agit-il de 66 p. 100 ou de 51 p. 100 pour que le gouverneur en conseil ou le ministre approuve les plans?

M. Johannsen: La disposition législative concernant l'appui de la majorité signifie cela exactement cela; il s'agit de la majorité soit des producteurs, soit des producteurs et des importateurs réunis.

M. Foster: En vertu de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme, il y en a dans certaines provinces—j'ai oublié lesquels, je crois que ce sont ceux des oeufs et de la volaille. . . L'Alberta n'a jamais accepté de faire partie de l'un de ces offices, n'est-ce pas?

M. Claydon: Il y a certaines différences. Par exemple, je crois que cinq provinces seulement ont signé l'accord concernant les oeufs d'incubation. Le poulet n'est pas couvert en Colombie-Britannique. Il y a donc des différences. Tout le monde ne participe pas dans tous les cas.

M. Foster: Tentez-vous en général d'obtenir 90 p. 100 des intéressés? Y a-t-il un pourcentage donné? J'imagine que c'est de cet aspect mal défini dont vous parliez plus tôt.

M. Claydon: C'est un peu le chiffre magique en ce qui concerne le pourcentage de la production nationale qui doit être couvert par un office pour convaincre le GATT que vous avez un plan national qui fonctionne bien. Il est très difficile de dire s'il faut 80 p. 100 ou de 90 p. 100. Nous n'avons jamais eu de problème au Canada. À un certain moment, par exemple, la Colombie-Britannique s'est retirée du plan laitier. Cela n'a pas posé de problème, mais c'est certainement un domaine imprécis.

Le président: Je ne vois plus de mains qui se lèvent. J'imagine que nous en avons terminé. Je vous remercie de votre participation; nous nous reverrons sans doute souvent au cours des prochaines semaines.

La séance est levée.

MAIL POSTE

Classé par l'Agence des services postaux
Postage paid
Lettre Mail
534 089 Ottawa
Ottawa

Il est interdit d'ouvrir
ce document sans COUVERTURE
Groupes parlementaires — Division
45, rue Wellington, Ottawa, Ontario

Minutes of the Standing Committee on Agriculture and Fisheries
En cas de non-réception,
retourner cette COUVERTURE scellée à
Groupes parlementaires, Division
45, rue Wellington, Ottawa, Ontario

Agriculture

RESPECTING

Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof

WITNESSES

Eric Johansen, Acting Director, Government Services and Incentives Division
Frank Clayton, sous-ministre adjoint
D. Agriculture Canada
(names last first)

TÉMOINS

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 28

Le mardi 17 mars 1992

Président: Harry Brightwell

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

CONCERNANT

Projet de loi C-54. Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence

TÉMOINS

Eric Johansen, Acting Director, Government Services and Incentives Division
Frank Clayton, Assistant Deputy Minister
From Agriculture Canada
(names last first)

WITNESSES

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

Approuvé par le Service Canada, Ottawa, Canada, K1A 0S8
En vente: Groupe Communication Canada — Édition

Available from Canada Communication Group — Printing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada, K1A 0S8

MAIL  **POSTE**

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return **COVER ONLY** to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette **COUVERTURE SEULEMENT** à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From Agriculture Canada:

Frank Claydon, Assistant Deputy Minister;
Eric Johannsen, Acting Director, Government Services and
Incentives Division.

TÉMOINS

D'Agriculture Canada:

Frank Claydon, sous-ministre adjoint;
Eric Johannsen, directeur intérimaire, Services gouverne-
mentaux et incitatifs.

Issue No. 28

Tuesday, March 17, 1992

Chairperson: Harry Brightwell

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

RESPECTING:

Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof

WITNESSES:

(See back cover)

The witnesses made statements and answered questions.
At 12:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Fascicule n° 28

Le mardi 17 mars 1992

Président: Harry Brightwell

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

CONCERNANT:

Projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Les témoins ont fait des rapports et répondu aux questions.
À 12 heures, le Comité a suspendu ses travaux jusqu'à la prochaine convocation du président.

La secrétaire du Comité

Carmen DePape

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairperson: Harry Brightwell

Vice-Chairmen: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Members

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Larry Schneider
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

Carmen DePape

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Harry Brightwell

Vice-présidents: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Membres

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Larry Schneider
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Carmen DePape

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 17, 1992
(30)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met at 10:08 o'clock a.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Gabriel Larrivée, Ken Monteith, Bob Porter, Larry Schneider, Lyle Vanclief.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator. From the Legislative Counsel Office: Diane McMurray, Legislative Counsel.

Witnesses: From the Canadian Horticultural Council: Greg Gowryluk, President; Danny Dempster, Executive Vice-President. From the Fresh for Flavour Foundation: Susan Sutherland, National Director of Promotion. From the Canadian Produce Marketing Association: Don Rhyno, President.

The Committee resumed consideration of Bill C-54, the Farm Products Agencies Act. (See Minutes of Proceedings, Wednesday, March 11, 1992, Issue No. 27).

The witnesses made statements and answered questions.

At 12:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 17 MARS 1992
(30)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à 10 h 08, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (président).

Membres du Comité présents: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Gabriel Larrivée, Ken Monteith, Bob Porter, Larry Schneider, Lyle Vanclief.

Aussi présentes: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordinatrice de recherche. Du Bureau des conseillers législatifs: Diane McMurray, conseillère législative.

Témoins: Du Conseil canadien de l'horticulture: Greg Gowryluk, président; Danny Dempster, vice-président exécutif. De la Fondation fraîcheur égale saveur: Susan Sutherland, directrice nationale des promotions. De l'Association canadienne de la distribution des fruits et légumes: Don Rhyno, président.

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-54, Loi sur les offices des produits agricoles (voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 11 mars 1992, fascicule n° 27).

Les témoins font des exposés et répondent aux questions.

À 12 heures, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Carmen DePape

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Tuesday, March 17, 1992

• 1007

The Chairman: Order. We are continuing with our study of Bill C-54.

We have before us, from the Canadian Horticultural Council, Mr. Greg Gowryluk, President, and Mr. Danny Dempster, Executive Vice-President; from the Fresh for Flavour Foundation, Susan Sutherland, National Director of Promotion; and from the Canadian Produce Marketing Association, Don Rhyno, President.

You are here as a group act, I was told before, but I must say I didn't ask who was the chief spokesman for the group. Is it you, Mr. Dempster?

Mr. Danny Dempster (Executive Vice-President, Canadian Horticultural Council): Would you like me to begin, Mr. Chairman?

The Chairman: If you would, please.

Mr. Dempster: Thank you very much for the opportunity to be here, Mr. Chairman and members of the committee. I should explain that while I was introduced as executive vice-president of the Canadian Horticultural Council, I am also the executive vice-president of the Canadian Produce Marketing Association, and I guess this is the reason for my starting off the presentation from our industry.

I will give you a little background on the Canadian Horticultural Council and the Canadian Produce Marketing Association. These organizations have shared staff and office space for 67 years now. It is probably a very unique relationship in the agri-food sector, because it puts suppliers and buyers together. As you can appreciate, there are times during the course of a business transaction when buyers and suppliers don't always agree on things, but the attempt of these two organizations over the years was to put the two interested parties in the industry together and work out solutions, so when we went to the government with various recommendations on certain policy areas, as much as possible we spoke with one voice. As much as possible, we try to do some of the difficult discussions within our own forum.

I would like to introduce Mr. Greg Gowryluk, who is the president of the Canadian Horticultural Council. I pick Greg first since the Canadian Horticultural Council has been around since 1922. Greg is a potato grower from Holland, Manitoba.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mardi 17 mars 1992

Le président: La séance est ouverte. Nous poursuivons notre étude du projet de loi C-54.

Nous accueillons aujourd'hui M. Greg Gowryluk, président, et M. Danny Dempster, vice-président exécutif, Conseil canadien de l'horticulture; Susan Sutherland, directrice nationale des promotions, Fondation Fraîcheur égale Saveur; ainsi que Don Rhyno, président, Association canadienne de la distribution des fruits et légumes.

Avant le début de la séance on m'a dit que vous comparaisiez ensemble mais j'avoue avoir oublié de demander qui serait le principal porte-parole du groupe. Est-ce vous, Monsieur Dempster?

M. Danny Dempster (vice-président exécutif, Conseil canadien de l'horticulture): Voulez-vous que je commence, Monsieur le président?

Le président: Oui, si vous le voulez bien.

M. Dempster: Merci beaucoup, Monsieur le président et membres du comité, de l'occasion qui nous est donnée de comparaître devant vous. Je dois avouer que si on m'a présenté comme vice-président exécutif du Conseil canadien de l'horticulture, je suis également le vice-président exécutif de l'Association canadienne de la distribution des fruits et légumes. C'est pour cette raison, je pense, que je vais faire le premier exposé au nom de notre industrie.

Je vais vous faire un court historique du Conseil canadien de l'horticulture, et de l'Association canadienne de la distribution des fruits et légumes. Ces deux organismes partagent les mêmes employés et les mêmes locaux depuis maintenant 67 ans. Ils ont probablement une relation tout à fait unique dans le secteur agro-alimentaire en ce sens qu'ils réunissent des fournisseurs et des acheteurs. Vous comprendrez qu'il arrive parfois que les acheteurs et les fournisseurs ne s'entendent pas toujours lorsqu'ils font des transactions, mais ces deux organismes ont essayé au cours des années de réunir les deux parties intéressées pour qu'elles trouvent ensemble des solutions de manière à ce que nous puissions parler, dans la mesure du possible, d'une seule voix lorsque nous faisons des recommandations au gouvernement sur certaines questions politiques. Dans la mesure du possible, nous essayons de discuter des questions difficiles entre nous.

Je vais vous présenter M. Greg Gowryluk, le président du Conseil canadien de l'horticulture. Je vous présente d'abord Greg puisque le Conseil canadien de l'horticulture existe depuis 1922. Greg est un producteur de pommes de terre de Holland, au Manitoba.

[Texte]

Don Rhyno is president of the other half of my salary, the Canadian Produce Marketing Association. He goes second because they didn't start until 1926. Don works for Bolands Limited, which is a division of the Oshawa Group, based in Halifax, Nova Scotia, and a wholesaler of fresh fruits and vegetables for both the food service and retail sector.

Susan Sutherland is national director of promotions for the Fresh for Flavour Foundation. She goes third because that organization was founded in 1972. It's the promotional arm of the Canadian Horticultural Council and the Canadian Produce Marketing Association for fresh fruits and vegetables for the fresh market.

• 1010

One of the reasons we decided to make a joint presentation is that I'm not sure the committee needs to hear me come in with the CPMA for half an hour and then hear me come back and say the same thing for the CHC. I think it also reflects the long-standing working relationship between the two organizations, and again, we are somewhat unique as two parts of an industry with a promotional arm that has representation from grower right through to retailer.

At this point I'd like to turn it over to Susan Sutherland for some introductory remarks, and then we'll go through our presentation. Thank you.

Ms Susan Sutherland (National Director of Promotion, Fresh for Flavour Foundation): Thank you very much. It's indeed an honour to be here to present what the Fresh for Flavour Foundation, *la Fondation fraîcheur égale saveur*, is all about.

What we'd like to do this morning is present how the fresh fruit and vegetable industry sees how we can use the enabling check-off legislation, give you our vision of using this enabling legislation, and then Don and Greg will talk about industry concerns about the legislation itself. So please allow me about 10 minutes to let you see how we would like to use the legislation, or how we would love to see it used.

First of all I will tell you a bit about the Fresh for Flavour Foundation—not Flesh for Favour, as some people think—which has been around since 1972. It is an organization put together by the Canadian Horticultural Council and the Canadian Produce Marketing Association to promote the consumption of fresh fruits and vegetables in Canada. We promote all fresh fruits and vegetables in Canada, always giving priority to Canadian produce when it's in season. So you see we walk a very fine line to be sure all the apples around the table this morning are Canadian grown, for example.

[Traduction]

Don Rhyno est président de l'organisme qui me verse l'autre moitié de mon salaire, l'Association canadienne de la distribution des fruits et légumes. Je le présente en deuxième, car son organisme a été créé seulement en 1926. Don travaille pour Bolands Limited, une division de la Compagnie de gestion Oshawa, dont le siège est à Halifax, en Nouvelle-Écosse, et c'est un grossiste qui approvisionne le secteur de la restauration et le secteur de la vente au détail des fruits et légumes frais.

Susan Sutherland est directrice nationale des promotions, à la Fondation Fraîcheur égale Saveur. Je la présente en troisième car cet organisme a été créé en 1972. C'est la branche du Conseil canadien de l'horticulture et de l'Association canadienne de la distribution des fruits et légumes qui est chargée de faire la promotion des fruits et légumes frais sur le marché.

Si nous avons décidé de faire une présentation conjointe c'est, entre autres raisons, parce que je n'étais pas convaincu que le comité voudrait que je vienne lui parler de l'Association canadienne de la distribution des fruits et légumes pendant une demi-heure et que je revienne répéter la même chose au sujet du Conseil canadien de l'horticulture. Je pense que cela reflète également la relation de travail qui existe depuis longtemps entre les deux organismes et, je le répète, nous sommes quelque peu uniques en ce que nous représentons deux secteurs de l'industrie et que nous avons une branche de promotion qui regroupe tous les intervenants, du producteur jusqu'au détaillant.

Je passe maintenant la parole à Susan Sutherland qui vous dira quelques mots en guise d'introduction puis nous vous ferons notre exposé. Merci.

Mme Susan Sutherland (directrice nationale des promotions, Fondation Fraîcheur égale Saveur): Merci beaucoup. C'est pour moi un véritable honneur que de pouvoir vous présenter la Fondation Fraîcheur égale Saveur.

Ce matin, nous allons vous expliquer comment le secteur des fruits et légumes frais entend utiliser la loi autorisant la création d'un système de prélèvement et ensuite Don et Greg vous feront part des préoccupations de l'industrie à l'égard du projet de loi lui-même. Si vous me le permettez, je prendrai environ 10 minutes pour vous expliquer comment nous voudrions utiliser ce projet de loi ou comment nous voudrions que d'autres l'utilisent.

Tout d'abord, je vais vous dire quelques mots au sujet de la Fondation Fraîcheur égale Saveur—il ne s'agit pas de chair fraîche, comme certains pourraient le croire—qui existe depuis 1972. La Fondation a été créée conjointement par le Conseil canadien de l'horticulture et par l'Association canadienne de la distribution des fruits et légumes pour promouvoir la consommation de fruits et de légumes frais au Canada. Nous faisons la promotion de tous les fruits et légumes frais au Canada, en mettant toujours l'accent sur les produits canadiens en saison. Ainsi, par exemple, nous avons fait bien attention ce matin de ne vous distribuer que des pommes cultivées au Canada.

[Text]

It's rather unique in the agri-food sector, we feel. We are the produce industry's voice to consumers and we also like to position ourselves as the consumers' voice to the produce industry to tell the industry itself some of the concerns consumers have with regards to fruits and vegetables.

It's also unique because my board of directors is made up of growers and wholesalers, packers, distributors, and retailers, and you don't often see that in the agri-food sector—to have the whole group of buyers and sellers sitting around the table for the common good of the industry.

We have a staff of two in Ottawa. The other unique thing about the organization is that we have regional committees across the country, and these again are set up similar to the national organization in that we have growers, wholesalers, and retailers meeting at the regional level. At the regional level this is all on a volunteer basis, and a lot of effort goes into these volunteer groups putting together promotions to ensure the sale of fresh fruits and vegetables both regionally and nationally.

The foundation, as I said, has been around since 1972. Starting in 1985 the thrust of the organization went more towards trying to show how fruits and vegetables fit into a healthy lifestyle. We felt it was not necessary for us to promote just one specific commodity—that particular commodity group was its own responsibility—but we would look at trying to do the total picture and to get the apple pie, as it were, as big as possible, so the different commodity groups could work on getting their larger piece of the pie.

Per capita consumption in Canada of fresh fruits and vegetables in 1972 was around 350 pounds per person. We like to say it's around 500 pounds per person now. That figure has remained stagnant over the last—stagnant is not a very good word—it has remained static over the last three years at 500 pounds per person. Our goal is 600 pounds per person by the year 2002, which we feel is very realistic when we see what some of the European and Pacific Rim countries are doing in the area of fresh fruits and vegetables.

The kinds of materials we produce are related—we don't have a lot of money; we have voluntary funding right now, so we work with food and health professionals, with the media, with government, and with the industry itself to get across our message. You'll be receiving the total brief from the industry as well as some of the promotional material we put out. For example, we have a home storage guide we produce for consumers that talks about how to handle and store the product properly.

[Translation]

Nous pensons être assez uniques dans le secteur agro-alimentaire. Nous sommes le porte-parole de l'industrie auprès du consommateur et nous aimons croire que nous sommes également le porte-parole des consommateurs auprès de l'industrie, à laquelle nous transmettons certaines préoccupations qu'ont les consommateurs à l'égard des fruits et des légumes.

Nous sommes uniques également parce que notre conseil d'administration est composé de producteurs, de grossistes, d'emballateurs, de distributeurs et de détaillants, et c'est assez rare dans le secteur agro-alimentaire que tous les acheteurs et vendeurs collaborent dans l'intérêt de l'ensemble de l'industrie.

Nous avons deux employés ici, à Ottawa. Notre organisme est unique aussi parce qu'il a des comités régionaux dans tout le pays et que ces comités ont la même composition que l'organisme national, c'est-à-dire qu'il réunit des producteurs, des grossistes et des détaillants au niveau régional. Dans les régions, la participation est entièrement bénévole et les groupes bénévoles déploient beaucoup d'efforts pour préparer des campagnes de promotion pour encourager la vente de fruits et légumes frais tant au niveau régional que national.

Comme je l'ai déjà dit, la fondation existe depuis 1972. À partir de 1985, nous avons modifié notre orientation pour montrer que les fruits et les légumes sont essentiels à un mode de vie sain. Nous avons pensé qu'il n'était pas nécessaire de promouvoir un fruit ou un légume frais en particulier—cette responsabilité revient à chaque groupe de producteurs—et qu'il fallait plutôt faire la promotion des fruits et légumes frais en général de manière à élargir autant que possible le marché pour qu'ensuite les différents groupes puissent s'efforcer d'accroître leur propre part de marché.

En 1972, la consommation de fruits et de légumes frais au Canada était d'environ 350 livres par personne. Nous sommes heureux de pouvoir dire qu'aujourd'hui la consommation par habitant est d'environ 500 livres. Ce chiffre a stagné—non, stagné n'est pas le bon mot—je devrais plutôt dire qu'il est resté stable à 500 livres par personne au cours des trois dernières années. Notre objectif est que la consommation augmente à 600 livres par personne d'ici l'an 2002, objectif que nous estimons réalisable, lorsque nous constatons la consommation de fruits et de légumes frais dans les pays européens et de la ceinture du Pacifique.

Les documents que nous publions reflètent cet objectif. Nous n'avons pas beaucoup d'argent, nous dépendons à l'heure actuelle de contributions volontaires, alors nous travaillons de concert avec les professionnels de l'alimentation et de la santé, les médias, le gouvernement et l'industrie pour faire passer notre message. Nous vous ferons parvenir le mémoire intégral de l'industrie ainsi que certains des documents de promotion que nous publions. Par exemple, nous avons préparé un guide de conservation pour expliquer aux consommateurs comment manipuler et conserver leurs fruits et légumes frais.

[Texte]

We have developed with our limited budget a nutrition encyclopaedia for the retailer, so we can start seeing nutrition information at the produce department. This is something you don't see right now in Canada.

Something we are just piloting and starting to work across Canada is the produce hotline to find out what consumers want to know about fresh fruits and vegetables. So those are some of the kinds of projects we are doing at the present time.

We have a vision for the 1990s. Our board of directors at the Fresh for Flavour Foundation. . . I would have loved to be able to play the Beatles' song *Imagine*, because really what we love to do is imagine. I would like you to imagine right now Canada's produce industry as a leader in decreasing health care costs through innovative programs that motivate consumers to eat more fruits and vegetables for a healthier lifestyle.

• 1015

Many of you probably read in *The Globe and Mail* and *The Ottawa Citizen* this morning the new Statistics Canada social trends and the fact that maybe we're smoking less and drinking less, but we're still overweight. As our health care costs continue to climb, we feel the fresh fruit and vegetable industry can work at helping Canadians eat more fruits and vegetables and decrease fats and so on in their diet, for a healthier lifestyle, and if we can prevent heart disease, cancer and so on, we will be helping the country as a whole as well as helping our fruit and vegetable growers make more money.

Imagine Canada's produce industry developing programs to help food service and retail personnel with proper handling and merchandising of fruits and vegetables for best flavour, nutrition, safety, and profit.

Another thing we would like to imagine—and we really would love to do this—is Canada's produce industry conducting market research to identify clearly the wants and needs of consumers. Imagine Canada's produce industry doing market research on the nutritional quality of its fruits and vegetables at retail level. That is not happening now. There are not the funds for that to go on.

Imagine Canada's produce industry's continued growth in sales and profits while at the same time it helps improve Canadian society.

We imagine all these goals being achieved at a relatively minor cost to each player in the produce industry, and a very, very, very minor cost to the consumer. In the end the consumer is going to benefit.

[Traduction]

Malgré nos faibles moyens financiers, nous avons préparé une encyclopédie de la nutrition à l'intention des détaillants pour que ceux-ci puissent commencer à afficher des renseignements sur la nutrition dans le rayon des fruits et des légumes. Cela ne se fait pas à l'heure actuelle au Canada.

Nous venons tout juste de mettre en place, à titre de projet-pilote, un service téléphonique que nous étendrons graduellement à l'ensemble du Canada, pour découvrir ce que les consommateurs voudraient savoir au sujet des fruits et des légumes frais. Ce sont là quelques-uns des projets que nous sommes en train de réaliser à l'heure actuelle.

Nous avons une vision pour les années 90. Le conseil d'administration de la Fondation Fraîcheur égale Saveur. . . J'aurais bien aimé pouvoir vous faire entendre la chanson des Beatles intitulée *Imagine*, car nous avons vraiment beaucoup d'imagination. J'aimerais que vous imaginiez là tout de suite que le secteur canadien des fruits et légumes frais, peut jouer un rôle de premier plan pour faire diminuer les coûts des soins de santé en mettant en oeuvre des programmes innovateurs qui encourageront les consommateurs à vivre plus sainement en mangeant plus de fruits et de légumes.

Nombre d'entre vous ont probablement lu dans le *Globe and Mail* et le *Ottawa Citizen* de ce matin les articles sur les nouvelles tendances sociales selon Statistique Canada qui nous apprennent que si nous fumons moins et consommons moins d'alcool, nous avons toujours des problèmes d'embonpoint. Puisque nos coûts de soins de santé continuent à augmenter, nous pensons que l'industrie des fruits et des légumes frais peut aider les Canadiens à vivre plus sainement et à améliorer leur régime alimentaire en consommant plus de fruits et de légumes et moins de matières grasses. Si nous pouvons prévenir des cardiopathies, des cancers, etc, nous aiderons l'ensemble des Canadiens tout en aidant nos producteurs de fruits et de légumes à augmenter leurs revenus.

Imaginez que l'industrie des fruits et des légumes frais du Canada mette en oeuvre des programmes pour enseigner aux employés du secteur de la restauration et de la vente au détail comment manipuler et présenter les fruits et les légumes pour en optimiser la saveur, la valeur nutritive et la sécurité et en même temps améliorer leurs profits.

L'autre chose que nous voulons imaginer—et c'est une chose que nous serions ravis de faire—c'est que l'industrie canadienne des fruits et des légumes frais fasse des études de marché pour déterminer clairement les demandes et les besoins des consommateurs. Imaginez que l'industrie canadienne des fruits et des légumes frais fasse des études de marché sur la valeur nutritive des fruits et des légumes au moment de la vente au détail. Nous ne le faisons pas à l'heure actuelle car nous n'avons pas assez d'argent.

Imaginez que les ventes et les bénéfices de l'industrie canadienne des fruits et des légumes continueraient à croître en même temps que celle-ci contribuerait à améliorer le mode de vie des Canadiens.

Nous imaginons que l'atteinte de ces objectifs coûterait peu de chose à chacun des intervenants de l'industrie et très, très, très peu aux consommateurs. Au bout du compte, c'est le consommateur qui y gagnera.

[Text]

We feel this fresh vision of the 1990s can happen if funding is available. If everyone in the produce industry contributes a little, the final outcome will be a lot. The key word here for the fresh fruit and vegetable industry is "everyone", both domestic and imported produce. That is why it's the major principle why our directors, the Fresh for Flavour Foundation, the Canadian Produce Marketing Association, and the Canadian Horticultural Council have strongly urged the federal government to enact enabling legislation so we can put forward a proposal to the industry to see whether they will buy into our vision of the 1990s.

Mr. Greg Gowryluk (President, Canadian Horticultural Council): We refer to the CHC and the CPMA as the Canadian Horticultural Council and the Canadian Produce Marketing Association. We'll use the abbreviations rather than the long expressions to indicate their involvement.

We're pleased to present our opinions on Bill C-54. Of course this is not the first time we have been asked to present our views on a federal piece of legislation as the Horticultural Council, and hopefully it will not be the last. We welcome opportunities like this to indicate our support for federal initiatives that will benefit our industry.

The history of the CHC, as alluded to by Mr. Dempster, dates back to 1922, when during a conference called by the Dominion Minister of Agriculture, as it was at the time, a decision was reached to set up a national horticultural body of elected representatives. The organization from its very roots consisted of producers involved in the nursery trades as well as fruit and vegetable growers.

As the organization progressed, interest in the council spread further into the allied industries: representative groups of the crop protection area, the packaging industry, the processing sector, and the fresh-distribution sector. This broad base of membership has allowed the council to represent the industry more strongly, as we are able to present a united front to the governing regulatory bodies on issues facing the horticultural and allied industries, as we are doing today.

Currently the CHC is comprised of approximately 130 members, 72 of these being organizations involved in the promotion and advancement of the horticultural industry in Canada. That is to say, they are commodity organizations under federal or provincial government charter, including marketing boards, commissions, and so on. We are also very fortunate to have the 10 of the provincial agricultural government departments as active members of the council. It was just achieved during the past year, when we got the tenth one on board, Saskatchewan.

The council is a unique producer-type organization. It involves the active participation of provincial and federal governments, and processor and fresh-distributor sectors. In addition, on a national level we have participation from the

[Translation]

Nous pensons pouvoir réaliser cette vision fraîche des années 90, à la condition d'avoir les fonds nécessaires. Si chacun dans l'industrie des fruits et des légumes frais contribuait un peu, nous pourrions faire beaucoup. Le mot essentiel ici est «chacun» et par cela nous voulons dire tous les intervenants canadiens mais également les importateurs et les producteurs étrangers. C'est pour cette raison surtout que nos directeurs, ceux de la Fondation Fraîcheur égale Saveur, de l'Association canadienne de la distribution des fruits et légumes et du Conseil canadien de l'horticulture ont tellement insisté pour que le gouvernement fédéral adopte une loi d'autorisation qui nous permettrait de présenter une proposition à l'industrie pour voir s'ils partagent notre vision des années 90.

M. Greg Gowryluk (président, Conseil canadien de l'horticulture): Nous avons l'habitude de dire le CCH et l'ACDFL pour parler du Conseil canadien de l'horticulture et de l'Association canadienne de la distribution des fruits et légumes. Nous allons utiliser ces sigles plutôt que les titres au long lorsque nous parlons de leur participation.

Nous sommes heureux de vous faire part de ce que nous pensons du projet de loi C-54. Bien sûr, ce n'est pas la première fois que l'on demande au Conseil canadien de l'horticulture d'exprimer ses opinions sur un projet de loi fédéral, et j'espère que ce ne sera pas la dernière fois non plus. Nous sommes bien contents d'avoir l'occasion de manifester notre appui à l'égard des mesures fédérales qui aideront notre industrie.

Comme l'a mentionné M. Dempster, le CCH a été créé en 1922 lorsqu'une conférence convoquée par le ministre de l'Agriculture du Dominion, ainsi qu'on l'appelait à l'époque, il a été décidé de créer un organisme d'horticulture national composé de représentants élus. Au départ, le conseil regroupait des pépiniéristes et des producteurs de fruits et légumes.

Avec le temps, les industries connexes se sont intéressées au conseil—les groupes représentant le secteur de phytopharmacie, le secteur de l'emballage, celui de la transformation et celui de la distribution des fruits et légumes frais. Cette vaste représentation a permis au Conseil de mieux représenter l'industrie et nous avons pu nous exprimer d'une seule voix aux organismes de réglementation sur des questions intéressant l'horticulture et les industries connexes, comme nous le faisons aujourd'hui.

À l'heure actuelle, le CCH compte environ 130 membres, dont 72 sont des organismes qui s'occupent de la promotion et de l'avancement de l'horticulture au Canada, c'est-à-dire, des organismes à chartes fédérales ou provinciales, y compris des offices de commercialisation, des commissions, etc, qui font la promotion d'un produit en particulier. Nous avons également la bonne fortune de compter parmi nos membres actifs les 10 ministères provinciaux de l'Agriculture. Ce n'est que l'an passé que la dixième province, la Saskatchewan, s'est jointe à nous.

Le Conseil est une association de producteurs unique à laquelle participent activement les gouvernements fédéral et provinciaux, le secteur de la transformation et celui de la distribution des fruits et légumes frais. En outre, au niveau

[Texte]

Food Institute of Canada, the CPMA, the Canadian Potato Chip/Snack Food Association, the Canadian Mushroom Growers Association, the Canadian Nursery Trades Association, and Flowers Canada. The balance of our membership base consists of representatives from agricultural chemical companies, packaging companies, processors, banks, shippers and the distributive trade.

• 1020

As an aside, we should say that our American horticultural neighbours envy our organization, because they don't have a similar structure in place to resolve national issues in their situations.

Economically speaking, the organizations just mentioned all combine to participate in Canada's \$2.2 billion farm-gate-valued horticultural industry.

Relative to issues handled by the council, a tremendous amount of time and energy is expended in addressing issues which are legislative and regulatory in scope. We handle a wide variety of issues for a very diverse industry. By design, the council provides a forum or a horticultural parliament, as it were, for developing national industry consensus on all issues brought before it.

Communication and co-operation are essential ingredients to the success of an organization such as ours. The CPMA actively participates in the affairs of the CHC, and vice versa. As a matter of fact, the two organizations share offices and staff here in Ottawa. As Danny indicated, he is paid half by each organization, so he doesn't necessarily speak out of both sides of his mouth at the same time on various issues.

Mr. Dempster: No, I don't.

Mr. Gowryluk: This arrangement, of course, has mutually benefited both organizations for over 67 years.

I will turn it over to our compatriot, Don Rhyno, to carry on with his aspect of CPMA.

Mr. Don Rhyno (President, Canadian Produce Marketing Association): The Canadian Produce Marketing Association is a volunteer and non-profit organization whose members are involved in the distribution and marketing of fresh fruits and vegetables in Canada. The members include retailers, wholesalers, brokers, shippers, food service operators, carriers and allied industry in Canada and from other countries. Its over 500 members handle an estimated \$6 billion in annual sales in fresh fruits and vegetables for the fresh market.

[Traduction]

national, nous comptons des représentants de l'Institut de l'alimentation du Canada, de l'ACDFL, de l'Association canadienne des fabricants de croustilles/grignotines, de l'Association des chamignonnistes du Canada, de la Canadian Nursery Trades Association, et de Fleurs Canada. Nous regroupons en outre des représentants des fabricants de produits chimiques pour l'agriculture, des entreprises de conditionnement et de transformation, des banques, des expéditeurs ainsi que des entreprises commerciales de distribution.

Incidentement, je vous signale que nos voisins horticulteurs américains nous envient notre organisation car ils n'ont rien de comparable pour résoudre les difficultés qu'ils rencontrent sur le plan national.

Les organisations que je viens de mentionner participent toutes au secteur horticole canadien qui, en termes économiques, représentent une production d'une valeur de 2,2 milliards de dollars, à la ferme.

Les questions associées aux mesures législatives et aux règlements constituent un élément important des activités du Conseil qui consacre beaucoup de temps et d'énergie à ces dossiers. Notre industrie est extrêmement diversifiée et nous devons donc suivre des problèmes très variés. Le conseil est d'ailleurs conçu pour fournir une tribune où, pourrait-on dire un parlement horticole, où l'on peut arriver à une résolution consensuelle des différentes questions examinées.

L'art de la communication et une bonne coopération sont des éléments essentiels du succès d'une organisation telle que la nôtre. L'Association canadienne de distribution des fruits et légumes participe aux travaux du Conseil canadien de l'horticulture, et vice versa. En fait, ces deux organismes occupent les mêmes bureaux et sont servis par une seule équipe. Comme Danny l'a indiqué, les deux associations contribuent à parts égales, à son salaire, et il ne donne pas nécessairement deux sons de cloche en même temps sur le même sujet.

M. Dempster: Non, je ne le fais pas.

M. Gowryluk: C'est un arrangement qui s'est naturellement révélé très satisfaisant pour les deux organisations et ce depuis 67 ans.

Je vais maintenant donner la parole à mon compatriote, Don Rhyno, qui vous parlera des activités de l'Association canadienne de distribution des fruits et légumes qui l'intéresse particulièrement.

M. Don Rhyno (président, Association canadienne de distribution des fruits et légumes): Notre association est une entité sans but lucratif, à laquelle ses adhérents participent à titre bénévole et travaillent dans des entreprises de distribution et de mise en marché des fruits et légumes frais au Canada. Les membres de notre association sont des détaillants, des grossistes, des courtiers, des expéditeurs, des exploitants d'entreprises de services alimentaires, des transporteurs, et des représentants des industries liées à ces activités au Canada et à l'étranger. L'Association compte plus de 500 membres dont le chiffre d'affaires annuel, représentant la vente de fruits et légumes frais, est estimé à 6 milliards de dollars.

[Text]

The CPMA was founded shortly after 1923, when the Eastern Canada Fruit Wholesalers' Association and a group of growers from the prairies joined forces. Food distributors were well organized provincially but not otherwise. The need for an equitable representation through a national organization to deal effectively with the industry's many problems brought about the formation of the CPMA. In 1965 the Eastern Canada Fruit Wholesalers' Association became known as the Canadian Fruit Wholesalers' Association, and in 1989 the organization underwent a name change to reflect more accurately its membership base and image.

The Canadian Produce Marketing Association works with federal government departments on legislation and regulatory matters in order to ensure the industry operates in a fair and equitable trading environment. The association has successfully represented the interest of its members for over 65 years. It is recognized as the spokesperson for the produce marketing sector.

Both the Canadian Horticulture Council and the Canadian Produce Marketing Association support the promotional, educational, and consumer health and safety programs of the Fresh for Flavour Foundation, the promotional arm of the fresh fruit and vegetable industry. The foundation was created in 1972. Since that time the overall annual per capita consumption of fresh produce has risen from 350 pounds to 500 pounds.

Both the Canadian Horticulture Council and the Canadian Produce Marketing Association have strongly urged the federal government to develop enabling legislation for check-off funds for promotion and market research on domestic and imported products. Over the past 20 years Canada's produce industry has raised funds on a voluntary basis to promote the consumption of fresh fruits and vegetables through voluntary programs conducted by the Fresh for Flavour Foundation. Although volunteer funding has been a problem for the foundation, consumption of fresh fruits and vegetables has increased over the past 20 years from 350 to 500 pounds per capita. It is the goal of the industry to have Canadians eat 600 pounds per person by the year 2002, as Susan stated today. The collection of the funds through a mandatory check-off system on domestic and imported fresh fruits and vegetables will be a necessity to achieve this goal.

Although we support Bill C-54 in principle, we do have some concerns and suggestions for improvement of the bill which we would like to bring to your attention for your consideration.

[Translation]

L'Association canadienne de distribution des fruits et légumes a été fondée peu de temps après 1923, quand un groupe de producteurs des Prairies est venu contribuer ses efforts à l'Eastern Canadian Fruit Wholesalers' Association. Les entreprises de distribution de produits alimentaires étaient bien organisés sur le plan provincial, mais cela n'allait pas plus loin. L'Association canadienne de distribution de fruits et légumes a été créée pour répondre aux nombreuses difficultés rencontrées par ce secteur sur le plan national et pour assurer que les intéressés seraient représentés d'une façon équitable. En 1965, l'Eastern Canada Fruit Wholesalers' Association a changé de nom et est devenue la Canadian Fruit Wholesalers' Association pour finalement adopter en 1989 son nom actuel qui reflète mieux son rôle et sa nature.

L'Association canadienne de distribution des fruits et légumes apporte une contribution aux travaux des ministères fédéraux dans le domaine législatif et réglementaire afin de s'assurer que le secteur fonctionne dans un cadre commercial juste et équitable. Voici plus de 65 ans que l'association défend les intérêts de ses membres. Il est admis qu'elle est le porte-parole du secteur de la mise en marché des fruits et légumes.

Le Conseil canadien de l'horticulture ainsi que l'Association canadienne de distribution des fruits et légumes appuient les efforts de la Fondation Fraîcheur égale Saveur; qu'il s'agisse de ses activités de promotion ou d'éducation et des programmes concernant la santé et la sécurité des consommateurs, cette fondation assure la promotion du secteur des fruits et légumes frais. Depuis sa création, en 1972, la consommation annuelle par habitant de légumes et fruits frais est passée de 350 livres à 500 livres.

Le Conseil canadien de l'horticulture et l'Association canadienne de distribution des fruits et légumes ont demandé instamment au gouvernement fédéral d'adopter une loi d'autorisation permettant d'effectuer des prélèvements qui serviraient à des études de marché et à la promotion des produits tant nationaux qu'importés. Au cours des 20 dernières années, le secteur des fruits et légumes du Canada a réalisé des campagnes de financement, sur la base de contribution facultative, pour promouvoir la consommation des fruits et légumes frais, les programmes de promotion étant réalisés par la Fondation Fraîcheur égale Saveur. Bien que ce mode de financement ait entraîné certaines difficultés pour la Fondation, la consommation des fruits et légumes frais n'a cessé d'augmenter au cours des 20 dernières années, passant de 350 à 500 livres par habitant. Comme Susan l'a dit aujourd'hui, l'objectif que s'est fixé le secteur est une consommation de 600 livres par habitant, au Canada, d'ici l'an 2002. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de pouvoir réunir les fonds nécessaires grâce à un système de prélèvement obligatoire sur les fruits et légumes frais, produits au Canada et importés.

Même si nous accordons notre accord de principe au projet de loi C-54, nous avons quelque réserve ainsi que quelques suggestions qui permettraient d'améliorer ce projet de loi et que nous vous prions de bien vouloir examiner.

[Texte]

It would seem to us that any moneys that are raised through check-off should be devoted as much as possible towards the purpose for which they were intended—for example, market research and promotion—and not to fund an administration to collect the money. We are concerned that we will be saddled with an administrative bureaucracy that will cost the industry but will not improve the per capita consumption of fresh fruits and vegetables.

• 1025

We were pleased to hear that the government will be looking at the regulations to place in the departments of Agriculture, Consumer and Corporate Affairs, and Transportation, to determine where to make improvements, re-regulate or deregulate wherever possible. We believe this is also an important issue for an organization such as the National Farm Products Marketing Council to address to ensure that their regulations are not impediments to our industry.

One area that would save our industry substantial money and time would be to have Canadian Customs made responsible for the collection of funds on imported fruits and vegetables. This would be more efficient than the proposed legislation to establish a fund and an enforcement arm to ensure the collection of the levy on all imported products. Canada Customs could readily and at most ports automatically collect and remit the check-off money to an agency. Since most, if not all, ports of entry are now in the business of collecting duties, this would be similar to collecting just another duty. In other words, why have an industry duplicate a system already in place? It would also ensure consistency and fairness in the collection of the levy, since it would virtually be impossible to circumvent a front-line defence.

We understand that the U.S. Customs have been directed by American legislation to collect "check-off type" moneys from products imported into the United States, with reference to potatoes, potato products, pork, etc.

Mr. Gowryluk: Another area that quite frankly has us very concerned is the necessity to prove majority support by means of public hearings and a vote of the general producing population. As you are well aware, the farm products marketing agencies bill was originally developed to establish agencies with supply management powers. We can only assume that these same guidelines will now be used for setting up check-off systems.

If voting by individual growers and importers does become necessary in order to determine majority support under an administratively less cumbersome system, we would hope that 50% plus one of all those voting would be

[Traduction]

Il nous semble que les recettes dérivées de ces prélèvements devraient être consacrées dans toute la mesure du possible aux fins prévues—par exemple, les études de marché et la promotion—et non pas au financement de l'administration requise pour effectuer les prélèvements. Nous ne voulons pas être à la merci d'une bureaucratie qui coûterait très cher à notre secteur mais n'augmenterait pas la consommation par habitant de fruits et légumes frais.

Nous sommes ravis d'entendre que le gouvernement examinera les règlements des ministères de l'Agriculture, de la Consommation et des Corporations et des Transports, pour voir là où il faudrait apporter des améliorations, reformuler les règlements, ou déréglementer partout où cela est possible. Nous estimons que le Conseil national de commercialisation des produits de ferme devrait également s'intéresser à cette question importante pour s'assurer que les règlements ne posent pas des obstacles aux activités de notre secteur.

Nous pourrions réaliser des économies importantes de temps et d'argent si l'on confiait au Service des douanes la responsabilité de percevoir les prélèvements sur les fruits et légumes. Cette méthode serait d'un meilleur rendement que celle proposée par le projet de loi, qui prévoit la création d'un fonds ainsi que certaines peines en cas d'infraction pour s'assurer que les prélèvements sont perçus sur tous les produits importés. Le Service des douanes du Canada pourrait facilement percevoir automatiquement les prélèvements, à la plupart des points d'entrée, et remettre ces fonds à une agence. Étant donné que les droits de douanes sont perçus à la plupart, sinon à la totalité, des points d'entrée, la perception du prélèvement serait comparable à la perception d'un autre droit de douanes. En d'autres termes, pourquoi ce secteur économique devrait-il créer un système faisant double emploi avec celui qui existe déjà? Cette méthode assurerait également que la perception du prélèvement serait équitable et uniforme étant donné qu'il serait pratiquement impossible de contourner cette première ligne.

Il paraît que la loi américaine prescrit au Service des douanes des États-Unis de percevoir les montants de la «catégorie des prélèvements» applicables aux produits importés aux États-Unis, tels que les pommes de terre, les produits de pomme de terre, le porc, etc.

M. Gowryluk: En toute franchise, il y a un autre aspect du projet de loi nous inquiète: Il s'agit de l'obligation de démontrer qu'une majorité a donné son appui en recourant à des audiences publiques et à un référendum auprès de l'ensemble des producteurs. Comme vous le savez, la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme fut adoptée pour permettre la création d'agences disposant de pouvoirs leur permettant de gérer l'offre. Nous devons donc croire que les mêmes lignes directrices s'appliqueraient maintenant à l'établissement d'un système de prélèvement.

S'il est nécessaire de recourir à un vote impliquant les producteurs et les importateurs afin de déterminer la présence d'un appui majoritaire, dans le cadre d'un système administratif plus léger, nous osons espérer que 50 p. 100 des

[Text]

[Translation]

sufficient to indicate that majority. Since we realize this might not mean 50% of all those affected or eligible to vote, since it is rare we would have a 100% response to a vote, we would suggest that as long as the voters who do vote in support of the agency represent at least two-thirds of the production and two-thirds of the imports, this would be acceptable as a majority support. We understand that the establishment of marketing orders in the United States are voted on and accepted using this procedure and this principle.

voix exprimées plus une suffiraient à démontrer la présence d'une majorité. Nous réalisons que cela ne voudrait pas nécessairement dire que 50 p. 100 de tous ceux qui seraient affectés, ou qui étaient admissibles à participer au référendum, étant donné que la participation à ce dernier n'atteindrait pas 100 p. 100. Nous vous suggérons donc qu'un appui majoritaire pourrait être exprimé quand ceux qui se sont déclarés en faveur de la création d'une agence représentent au moins les deux tiers de la production et les deux tiers des importations. Nous croyons que ce sont là la procédure et le principe acceptés aux États-Unis lors des votes portant sur l'établissement d'ordonnances de mise en marché.

Another concern we have relates to the second requirement that the National Farm Products Marketing Council be satisfied that there is majority support for the establishment of an agency. This is very subjective, which means it would be entirely satisfactory for the council and the Governor in Council to simply say that they are satisfied. However, we realize that a basis upon which to say this must be reasonable and cannot be seen to be arbitrary, or the decision may be successfully challenged.

Nous avons également des réserves au sujet de la deuxième exigence, à savoir que le Conseil national de commercialisation des produits de ferme doit être convaincu que la création d'une agence bénéficie d'un appui majoritaire. C'est un critère très subjectif, c'est-à-dire qu'il suffirait que le conseil et le gouverneur en conseil se déclarent convaincus. Nous réalisons bien sûr que les critères de base d'une telle déclaration devraient être raisonnables et que la décision ne pourrait pas être arbitraire, sans quoi on pourrait la contester avec succès.

We believe that an administrative procedure or guideline to determine "satisfied" for the purposes of establishing an agency for the sole purpose of market research and promotion should be developed to ensure that a fair and consistent application of determining "satisfied" is used. We do not want, however, an administrative procedure as burdensome or cumbersome as what is currently used.

À notre avis, il convient de prévoir une procédure administrative, ou des lignes directrices, pour assurer que l'on arrive à une «conviction» juste et équitable à l'égard de la création d'une agence dont le seul rôle serait de réaliser des études de marché et des activités de promotion. Nous ne voulons pas, cependant, d'une procédure administrative aussi lourde et complexe que celle qui est actuellement en vigueur.

We realize we have a lot of work to do in developing a promotion and market research plan for our sector. But we believe that with your assistance in making these adjustments to the bill, it would go a long way in assisting the horticultural industry in establishing a check-off system to help promote a healthier lifestyle for Canadians.

Nous sommes convaincus que nous avons beaucoup de travail à faire pour mettre au point un plan de promotion et d'étude de marché pour notre secteur. Nous croyons cependant que votre aide pour apporter ces modifications au projet de loi contribuerait pour beaucoup à aider le secteur horticole à mettre au point un système de prélèvement pour participer à la promotion d'un mode de vie plus sain pour les Canadiens.

It has already been calculated that one-fifth of 1% of the value of horticultural products traded in import, intraprovincial, and interprovincial trade could generate close to \$5 million. This would enable the produce industry in Canada to develop an aggressive and responsible promotion and market research plan to raise per capita consumption of fresh fruits and vegetables and, at the same time, improve the health of Canadians.

Il est déjà établi qu'une contribution d'un cinquième de 1 p. 100 de la valeur des produits horticoles faisant l'objet d'importation, et de commerce intraprovincial et interprovincial créerait un revenu de près de 5 millions de dollars. Cela permettrait au secteur des fruits et légumes canadien d'élaborer un plan d'étude de marché et de promotion dynamique et sérieux pour augmenter la consommation par habitant de fruits et légumes et, parallèlement, pour améliorer la santé des Canadiens.

• 1030

We have focused our comments on a plan for the fresh fruit and vegetable sector because there is already an agreement in principle for this kind of check-off. This agreement is due in part to the many years of mutual cooperation at the national level of the major horticultural organizations. Our organizations recognize the need for a check-off and have identified a conceptual plan that can benefit the total industry and Canadians as a whole.

Si nous avons essentiellement parlé d'un plan applicable au secteur des fruits et légumes frais, c'est qu'une entente de principe existe déjà pour ce genre de prélèvement. Cette entente résulte en partie des nombreuses années de coopération, au niveau national, entre les principales organisations horticoles. Ces dernières reconnaissent la nécessité de recourir à un prélèvement et ont tracé les grandes lignes d'un plan qui serait avantageux pour l'ensemble du secteur ainsi que l'ensemble de la population canadienne.

[Texte]

We would like to add that Bill C-54 also offers an opportunity to other horticultural sectors, such as the floriculture and nursery sides of our industry, to develop similar self-help programs. These groups as well have given their support for such enabling legislation.

At this time, we would like to thank you for the opportunity to address you on this issue, which is totally supported and so desperately needed by our industry to assist us in becoming what is now frequently termed in government circles as "more self-reliant and market responsive". Thank you.

The Chairman: Thank you. I will go to Dr. Foster to begin the questions.

Mr. Foster (Algoma): Thank you very much, Mr. Chairman. I want to welcome the members who are here with us this morning.

I was very interested in your comments about the increase in consumption of fresh fruits and vegetables. I guess the increased consumption was over a 15-year period, was it? I would be interested to know how much of that increase went to domestic producers and how much of it went to imported fruits and vegetables. We seem to hear a litany around this table of complaints and problems Canadian producers run into in competing with produce brought in from the United States and other countries. Are we increasing consumption dramatically but not really increasing our production in this country? Does anybody have figures on that?

Ms Sutherland: Of that 500 pounds, if you look at the vegetable side, about 51% of the vegetables eaten in Canada are domestically produced and the rest are imports. I think there is a large area on the vegetable side where we can move into being more self-sustaining.

On the fruit side, about two-thirds of the fruits eaten in this country is imported, mainly because we don't grow oranges and pineapples, and so on. In the whole global trading picture, Canadian preferences are changing, especially on the fruit side. We can grow just about any vegetable available around the world in this country. Our season is so short that we have to be doing better work during that timeframe. But on the fruit side, only about a third is Canadian fruit.

I hear what you are saying, but on the other hand, if you take a look at cauliflower, Brussels sprouts, and broccoli and the increase in consumption, we should be much more self-sufficient in those crops for a longer period of time. There is a whole wide area. In reading the press over the last two or three days, the crucifers are going to become what they call "foodaceuticals" over the next few years. We can grow them extremely well and we should be capitalizing on those in this country, as they are becoming known as being very healthful.

The Chairman: I heard a word that is going to be hard to decipher: crucifers.

[Traduction]

Nous vous signalons également que les dispositions de projet de loi C-54 donnent également à d'autres secteurs horticoles, tels que la floriculture et les pépinières, l'occasion d'élaborer des programmes d'autodéveloppement similaire. Ces groupes ont également signifié qu'ils accordaient leur appui à une telle loi d'autorisation.

Nous tenons maintenant à vous remercier de nous avoir donné la possibilité de vous présenter nos points de vue concernant cette mesure qui est appuyée sans réserve et dont nous avons absolument besoin pour devenir «plus autonomes et mieux répondre aux forces du marché» pour utiliser les termes fréquemment utilisés par les porte-parole du gouvernement. Merci.

Le président: Merci. Monsieur Foster, je vous donne la parole et vous pourrez poser les premières questions.

M. Foster (Algoma): Merci beaucoup monsieur le président. Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue à la délégation qui est venue ici ce matin.

J'ai noté avec beaucoup d'intérêt vos commentaires au sujet de l'augmentation de la consommation des fruits et légumes frais. Si j'ai bien compris, cette augmentation a porté sur une période de 15 ans, n'est-ce pas? Je voudrais bien savoir dans quelles proportions cette augmentation se répartit entre les producteurs nationaux et les importateurs de fruits et légumes. Il nous semble parfois que nous n'entendons qu'une longue litanie des difficultés et problèmes que l'importation de fruits et légumes provenant des États-Unis et d'ailleurs cause aux producteurs canadiens. Est-ce que nous constatons une augmentation très importante de la consommation sans que cela augmente la production nationale? Disposez-vous de statistiques à ce sujet?

Mme Sutherland: De ce total de 500 livres, quand on tient compte uniquement de la consommation des légumes au Canada, 51 p. 100 des légumes consommés au Canada sont produits ici, le reste est importé. J'estime que pour un grand nombre de légumes, nous pourrions être plus autonomes.

Pour les fruits, les deux tiers à peu près des fruits consommés ici sont importés, essentiellement parce que nous ne produisons pas d'oranges, d'ananas, etc. Quand on examine l'ensemble des transactions commerciales, on note que les goûts des Canadiens évoluent, plus particulièrement à l'égard des fruits. Nous pouvons produire à peu près n'importe quel légume dans notre pays; toutefois, la période de croissance est tellement courte que nous devons apprendre à mieux l'utiliser. Pour les fruits, par contre, les fruits canadiens ne représentent qu'environ le tiers.

Je vois très bien ce que vous voulez dire, et, compte tenu de l'augmentation de la consommation des choux-fleurs, des choux de Bruxelles et du brocoli nous devrions en produire davantage et pendant une plus longue période pour améliorer notre autonomie. C'est un domaine très vaste. D'après les articles parus dans la presse ces derniers jours, les crucifères vont devenir ce que les journalistes appellent des «alimentceutiques» dans les années qui viennent. Nous pourrions fort bien les produire ici et nous devrions pouvoir bénéficier du fait qu'on les considère de plus en plus comme des aliments très sains.

Le président: J'ai entendu un mot que j'ai du mal à comprendre: les crucifères.

[Text]

Ms Sutherland: Crucifers are things such as cold crops—broccoli, rutabaga, cabbage, Brussels sprouts, and so on. The name comes from the fact that the flower is in the shape of a cross.

Mr. Dempster: Certainly, I know you hear it around this table, but I can assure you that we hear it around our tables as well. One thing I have noticed over the 15 years I have followed this issue on trade is, as Susan said, the change in consumer attitudes. You have seen some growth in production in Canada of certain crops—I hate to use the words “winners and losers”—like broccoli and cauliflower. What you have seen is consumer preferences or changing attitudes.

They do not necessarily have to consume things I maybe had to consume when I was a child, simply because there is a wider range of products available. As for what I would call horticultural hardware items, the yellow onions—and I am not speaking disrespectfully about them—and the rutabaga, because we know it is Canada's national vegetable, people are now saying they don't have to eat those all year round. So they're shifting into these things as they become available.

• 1035

Mr. Foster: If we went back to 15 years ago, was the consumption 51 to 33 or has it moved? Has Canada held its own on vegetables and has it held its own or has it lost ground on the fruits?

Mr. Rhyno: I can't give you figures, but in Atlantic Canada one thing we have done on the vegetable side, not the fruit side of the industry. . . We find as an industry that the closer we have the product to us, the better off we are, right through our store system. We can do a better job for the consumer.

In essence, we would normally switch, on our local season—I would say we would pretty well be out of it by September, and that would be on a few crops. But over the last five to six years we have developed a program down there, not just one wholesaler but all the wholesalers, with the growers. We have focused on the cold crops that we need, like broccoli and cauliflower. We go pretty well late into October with some of these greens, where we never did before.

So the consumption of vegetables is definitely stronger from a Canadian production point than it ever has been in the past. There is still some room to move—weather conditions are a problem. But on the other crops, like potatoes and that sort of thing, even those crops, through some of Susan's promotions. . .

Potatoes are a very stable item. In Atlantic Canada we're showing a 10% increase in the consumption of fresh potatoes. I can quote those figures because I know them. But I cannot give you figures on the vegetable ones.

[Translation]

Mme Sutherland: Les crucifères sont des légumes qui résistent au froid tels que le brocoli, le rutabaga, le chou, le chou de Bruxelles etc. La fleur de ces légumes a la forme d'une croix, ce qui explique leur nom.

M. Dempster: Je peux vous assurer que nous entendons les mêmes commentaires que vous. Voici 15 ans que je suis les questions concernant le commerce international dans ce domaine et, comme Susan l'a dit, j'ai noté l'évolution des attitudes des consommateurs. Nous avons vu une augmentation de la production canadienne de certains légumes—je déteste utiliser les termes «gagnants et perdants»—comme le brocoli et le chou-fleur. Il y a donc une évolution des préférences et des attitudes des consommateurs.

On n'est plus obligé de manger des aliments que j'ai dû consommer quand j'étais enfant, tout simplement parce que le choix est beaucoup plus grand maintenant. Pour ce qui est des légumes ordinaires, les oignons jaunes par exemple—je ne veux pas leur manquer de respect—ou le rutabaga, connu comme étant le légume national du Canada, les consommateurs disent maintenant qu'ils ne sont pas obligés de les manger à longueur d'année. Ils se mettent donc à produire ces légumes dès que c'est possible.

M. Foster: Il y a 15 ans, la consommation était-elle de 51 p. 100 comparativement à 33 p. 100? Le Canada a-t-il conservé son taux d'autosuffisance pour les légumes et pour les fruits ou a-t-il perdu du terrain?

M. Rhyno: Je ne peux pas vous donner les chiffres, mais dans le Canada atlantique, pour ce qui est des légumes mais pas des fruits. . . Le secteur de l'agriculture a constaté que plus les produits sont cultivés près de nous, mieux nous nous en portons, et cela jusqu'à la vente au détail. Nous pouvons faire mieux pour les consommateurs.

De façon générale, nous faisons normalement la substitution quand c'est la saison des fruits et des légumes localement mais dès le mois de septembre, c'est déjà terminé pour quelques cultures. Toutefois, ces cinq ou six dernières années, nous avons mis en place un programme qui met en rapport tous les grossistes avec les cultivateurs. Nous avons mis l'accent sur les crucifères maraîchers dont nous avons besoin comme le brocoli et le chou-fleur. Nous réussissons à satisfaire la demande pour ces légumes verts jusque vers la fin du mois d'octobre, ce que nous ne pouvions pas faire auparavant.

Ainsi, nous consommons beaucoup plus de légumes cultivés au Canada que jamais dans le passé. Il y a encore place pour de l'amélioration, notamment en raison des conditions climatiques qui sont un problème pour nous. Pour ce qui est des autres cultures, comme les pommes de terre et autres produits du genre, grâce aux campagnes de publicité de Susan. . .

La situation est assez stable pour les pommes de terre. Dans le Canada atlantique, il y a eu une augmentation de 10 p. 100 de la consommation de pommes de terre fraîches. Je peux vous citer ces chiffres puisque je les connais bien. Je ne peux toutefois pas vous donner les chiffres pour les autres légumes.

[Texte]

However, I can tell you that the consumption of Canadian product is up, using Atlantic Canada as an example. I know they have a similar situation out west, and I would assume it is the same in Ontario and Quebec. I'm not familiar with those markets.

Mr. Foster: On the vegetable side.

Mr. Rhyno: Yes, on the vegetable side.

Mr. Foster: Would anybody else like to comment or respond to my question?

The Chairman: Mr. Gowryluk, on the fruit, I presume.

Mr. Gowryluk: In the producer sector things have changed dramatically over the past 15 to 18 years in terms of storage commodities—some of the vegetables and potatoes, in particular, which I'm involved with. Storage technology has changed very dramatically, so much so that we're supplying domestic product 12 to 13 months out of the year. Actually, with old potatoes, it is from one harvest into the period of the next harvest. This is significant in terms of import replacement, particularly for the process centre. Even though we are referring in this presentation today to the fresh side, the process sector has provided stability for our industry to encouraged the fresh to get involved as well.

For example, with the raw product for potato chip production, in Manitoba or in the prairies we have prided ourselves over the last 10 years in recognizing the fact that we can supply our local potato chip processor with potatoes from one season to the next without having him import any, and this is the case with much of the country. In previous years the technology was not there to facilitate storage of that product in a suitable form. You would have a lot of storage loss and there would be the resulting cost to the producer because of that.

Mr. Foster: Mr. Chairman, if the witnesses do not have the information, I wonder if they could try to provide it. This is what I'm asking for: what was the production 15 years ago and what is it today, in those two areas? We have a time limit.

I want to ask a couple of other questions. How would you envisage this working in the fruit and vegetable system? You have such a broad range. As you say, two-thirds of the fruits are imported and so on. Would you see a whole myriad of check-offs, one relating to citrus fruits, one relating to certain types of vegetables? How would you envisage this whole thing working in the fruit and vegetable industry, taking into account the vast range of commodities that you deal with? Have you thought about that yet?

Mr. Dempster: That has been one of our concerns. Again, we are coming forward to you today with a conceptual idea of how the fresh fruit and vegetable industry sees this possibly working for it. We've had discussions with the board of directors of the Canadian Horticultural Council, we've had discussions with the board of directors and membership of the CPMA, and of course our major intent for the industry is to put it generically across fresh fruits and vegetables, and we have conceptual support for that.

[Traduction]

Cependant, si je prends l'exemple du Canada atlantique, je peux vous dire que la consommation de produits canadiens est en hausse. Je sais que la situation est comparable dans l'Ouest et j'imagine qu'elle est la même en Ontario et au Québec. Je ne connais pas toutefois ces marchés-là.

M. Foster: Pour les légumes.

M. Rhyno: Oui, pour les légumes.

M. Foster: Quelqu'un d'autre veut-il tenter de répondre à ma question?

Le président: Monsieur Gowryluk, pour les fruits, j'imagine.

M. Gowryluk: La situation a énormément changé pour les producteurs depuis 15 ou 18 ans pour ce qui est des denrées qui se prêtent à un entreposage plus long, comme les légumes et les pommes de terre qui sont ma spécialité. Les techniques d'entreposage ont énormément évolué, à tel point que nous approvisionnons le marché intérieur pendant 12 ou 13 mois. En fait, pour les pommes de terre, nous approvisionnons le marché d'une récolte jusque pendant la campagne suivante. Cela est très important lorsqu'il s'agit de substituer les produits locaux aux importations et tout particulièrement important pour les centres de transformation. Même si aujourd'hui nous parlons des produits frais, le secteur de la transformation a donné à notre secteur une grande stabilité qui devrait encourager les producteurs de produits frais.

Par exemple, pour ce qui est du produit brut utilisé pour la fabrication de croustilles, au Manitoba, voire même dans l'ensemble des Prairies, nous tirons une grande fierté du fait que depuis 10 ans nous pouvons approvisionner notre usine locale de transformation des pommes de terre en croustilles d'une saison à l'autre sans qu'elle ait à importer de matières premières, et la même situation prévaut dans presque tout le pays. Auparavant, les techniques d'entreposage ne permettaient pas de conserver le produit assez longtemps. Il y avait énormément de pertes à l'entreposage et cela représentait des coûts additionnels pour les producteurs.

M. Foster: Monsieur le président, si les témoins ne possèdent pas ces renseignements, je me demande s'ils pourraient nous les faire parvenir plus tard. Voici ce que je veux savoir: quelle était la production il y a 15 ans et qu'elle est-elle aujourd'hui, pour ces deux denrées? Nous avons bien sûr une échéance.

J'ai encore quelques questions à poser. D'après vous, qu'est-ce que cela donnerait pour les fruits et les légumes? La variété est tellement grande. Comme vous le dites, les deux tiers des fruits sont importés. Pensez-vous qu'il y aurait toute une série de prélèvements, un pour les agrumes, un autre pour divers genres de légumes? Comment fonctionnerait ce système dans le secteur des fruits et des légumes, compte tenu de la très grande diversité des produits? Y avez-vous songé?

M. Dempster: C'est là une de nos préoccupations. Nous vous présentons aujourd'hui les grandes lignes de cette proposition pour le secteur des fruits et des légumes frais. Nous avons eu des discussions avec les conseils d'administration du Conseil canadien de l'horticulture et avec le conseil et les membres de l'Office canadien de commercialisation des pommes de terre. Notre intention serait d'instaurer ce programme pour tous les fruits et légumes frais, et nous avons recueilli un certain appui pour cette idée.

[Text]

• 1040

That relates back a little bit, Dr. Foster, to the problem we see, which is how we're going to measure the support across the industry. We do not have an endive marketing board per se, nor are we interested in necessarily creating an endive marketing board for groups that do not want an endive marketing board. But that's certainly what we are looking for, and I know that within the Horticultural Council, certainly from a producer perspective, they've conceptually supported this. I think those groups that are part of the Horticultural Council in terms of producer groups may wish to take a look at this, as to how they might help themselves on a different check-off for something specific to their commodity group.

However, we're speaking here as the overall Horticultural Council and the Canadian Produce Marketing Association. To me, it's going to be a major challenge to see how this legislation will work for our industry because of the multitude of commodities.

It gets back to your previous question. I know what you're hearing around this table because we hear it around our table, but there are commodities that are growing and there are commodities that are static and then there are commodities that are shrinking. We're always asked to comment upon the negative and we always have to draw it in, we always generalize, and I think we're going to have a major challenge with any type of legislation as to how we get the support from the producer community.

I'm not sure if I answered your question. We're not interested in creating a lot of different organizations simply to measure their support, and we have to find some way in which we can get the support of those groups under other umbrella organizations for this concept, which we have in principle.

Mr. Foster: I guess the problem I see for your group is that the biggest percentage is imported in the case of fresh fruit. Those companies that are importing are, I guess, generally Canadian companies, and the producers are, so you don't run into a case of external producers having different objectives than the domestic producers. Or is there a conflict there? I'm interested to know.

Mr. Dempster: Certainly, relative to that question, the Canadian Produce Marketing Association's membership is again wholesale-retail but includes a number of different importer organizations as well as something like 200-plus shipping organizations from other countries. We've put it before their annual meeting, and this consists of people who are outside the country, and they have supported conceptually.

Mr. Foster: They have?

Mr. Dempster: Yes, they have. I should indicate to you we'd finally like to beat the Americans, in all due respect, to the punch. They have a group called the Produce Marketing Association in the United States and the United Fresh Fruit and Vegetable Association, which is the closest thing we have to a horticultural council in the United States—mind you, it's not as effective. Just kidding.

[Translation]

Cela nous ramène, monsieur Foster, à la difficulté que nous entrevoyons de mesurer l'appui qu'accorderont tous les secteurs à ce programme. Nous n'avons pas d'office de commercialisation des endives comme tel et nous ne souhaitons pas nécessairement en créer un envers et contre les producteurs. Mais c'est certainement ce que nous préconisons et je sais qu'au sein du Conseil canadien de l'horticulture, les producteurs donnent leur accord de principe à cette idée. Je pense que les groupes de producteurs qui adhèrent au Conseil canadien de l'horticulture voudront examiner cette proposition afin de déterminer si ce programme de prélèvement serait avantageux pour eux.

Or, nous parlons aujourd'hui au nom de l'ensemble des membres du Conseil canadien de l'horticulture et de l'Association canadienne de la distribution des fruits et légumes. J'estime que ce sera tout un défi d'appliquer cette loi à notre industrie étant donné la grande variété des denrées.

Cela me ramène à votre question précédente. Je sais ce qu'on vous dit autour de cette table puisque nous entendons la même chose dans nos réunions mais il y a certaines productions qui enregistrent une croissance, d'autres qui stagnent et enfin, d'autres encore qui perdent des parts du marché. On nous demande toujours de parler des mauvaises nouvelles, ce qui nous amène à généraliser, et je pense que ce sera un vrai défi, quelle que soit la mesure législative, d'obtenir l'appui des producteurs.

Ainsi, je ne suis pas certain de pouvoir répondre à votre question. Nous ne voulons pas créer une multitude d'organisations uniquement pour mesurer leur appui et nous devons trouver une autre façon d'amener ces groupes, réunis au sein d'organisations cadres, à appuyer cette proposition auxquels leurs représentants ont donné leur accord de principe.

M. Foster: Le principal problème qui se posera à votre groupe, c'est que la majorité des fruits frais sont importés. Les importateurs sont généralement, et j'imagine, des entreprises canadiennes, comme le sont les producteurs. Vous ne risquez donc pas que les producteurs de l'extérieur aient des objectifs différents de ceux des producteurs canadiens. Où y a-t-il un conflit là? Je voudrais bien le savoir.

M. Dempster: Je dirais, en réponse à cette question, que les membres de l'Association canadienne de la distribution des fruits et légumes sont des grossistes et des détaillants mais l'association compte aussi parmi ses membres diverses entreprises d'importation et plus de 200 expéditeurs d'autres pays. Lors de l'assemblée annuelle à laquelle participaient des gens de l'extérieur du pays, nous leur avons soumis cette proposition qu'ils ont approuvé en principe.

M. Foster: Ils l'ont approuvé?

M. Dempster: Oui. Je tiens à vous dire que nous aimerions, pour une fois, coiffer les Américains au poteau. Il y a aux États-Unis la Produce Marketing Association et la United Fresh Fruit and Vegetable Association, regroupements qui ressemblent le plus à notre Conseil de l'horticulture mais ces organisations ne sont pas aussi efficaces. Je blague, bien sûr!

[Texte]

In any event, they conceptually have supported the same concept and they are attempting to try to do the same thing from a domestic check-off within the United States as well as on imported products into the United States. What they've been doing is going at it rather piecemeal, where the potato producers have initiated one for potatoes and the mushroom growers are now in the process of doing one for mushrooms, and so on. What we're hoping as an organization is to try to get back to what our original principle was, which was to promote the per capita consumption but also link it into the issue of better, healthy lifestyles for Canadians.

I should indicate to you that when we originally started to accelerate our pace to ask government to proceed with this, we made an approach to the then Minister of Agriculture and the Minister of Health, saying, industry is being looked towards to do their role in minimizing the costs of the public dollars to the health system. We felt we had a winner with our industry in the sense that even Health and Welfare guidelines say we need to eat more of these products. We said, well, if we can do something to promote a better diet for Canadians, we can minimize the cost of the public taxpayer in terms of disease, and so we were trying to get into the issue of disease prevention as opposed to fixing the problem afterwards. I recognize your point, and it's something we're going to have to struggle with.

Mr. Foster: I have just one more short question. It really revolves around this. The producers who are exporting into Canada are members of the check-off group. In their 65% of the group, are they going to be promoting New Jersey peaches rather than Niagara peaches, or are we talking about generic promotion of fresh fruit and vegetables and a healthier lifestyle? I am concerned about who is going to be promoting who and what.

• 1045

Ms Sutherland: Every member of the Canadian Produce Marketing Association is a member of the Fresh For Flavour Foundation. They are all supporting the aims and objectives of the organization, which is to promote fruits and vegetables on a generic basis, giving priority to Canadian products when they are in season.

They used to have problems when they were focusing only on apples or potatoes. Then the other guys would say they weren't promoting their products. So we have changed the thrust to look at a more generic approach. We do a lot of work, for example, with the Canadian Cancer Society, promoting their health message, which in turn promotes buying more fruits and vegetables. In fact, most of our funding right now for the Fresh For Flavour Foundation comes from imports.

[Traduction]

Quoiqu'il en soit, ils ont donné leur approbation de principe à la même idée et tentent d'instaurer un régime de prélèvement aux États-Unis qui s'appliquerait aussi aux produits importés dans ce pays. Ils n'ont pas procédé de façon concertée puisque les producteurs de pommes de terre ont mis en place un tel régime pour leurs produits, que les cultivateurs de champignons en font autant, et ainsi de suite. Notre organisation voudrait revenir à son mandat d'origine qui était de favoriser une hausse de la consommation par habitant tout en mettant l'accent sur des habitudes de vie meilleures et plus saines pour les Canadiens.

Je me dois de vous signaler que quand nous nous sommes mis à presser le gouvernement d'aller de l'avant avec ce projet de loi, nous avons communiqué avec le ministre de l'Agriculture et le ministre de la Santé de l'époque en disant que notre secteur souhaitait faire sa part pour réduire les dépenses de santé financées par les contribuables. Nous avions l'impression de partir gagnants puisque les lignes directrices du ministère de la Santé et du Bien-être social disent que nous devons consommer davantage de ces produits. Nous nous sommes dits que nous pouvions contribuer à promouvoir une meilleure alimentation pour les Canadiens tout en contribuant à réduire les coûts de santé pour les contribuables canadiens. Ainsi, nous voulions mettre en relief la prévention de la maladie au lieu de tenter de réparer les dégâts après coup. Je prends bonne note de votre intervention; c'est un problème que nous devons régler.

M. Foster: J'ai encore une courte question. Elle est liée aux précédentes. Les producteurs qui exportent vers le Canada adhèrent à ce système de prélèvement. Comme ils comptent pour 65 p. 100 des membres, vont-ils promouvoir les pêches du New-Jersey plutôt que celles du Niagara ou s'agit-il plutôt d'une promotion globale des fruits et des légumes frais et d'un mode de vie plus sain? Je me demande qui va promouvoir qui et quoi.

Mme Sutherland: Tous les membres de l'Association canadienne de la distribution des fruits et légumes font également partie de la Fondation Fraîcheur égale Saveur. Ils sont tous d'accord en ce qui a trait aux buts et objectifs de l'organisation, qui sont de promouvoir la vente des fruits et légumes en général et en particulier la production canadienne en saison.

À l'époque où l'on s'occupait uniquement des pommes et des pommes de terre, cela posait des problèmes. Les autres producteurs n'étaient pas contents. Nous avons donc changé notre façon de faire et aujourd'hui notre démarche est plus générique. Par exemple, nous travaillons en étroite collaboration avec la Société canadienne du cancer, nous faisons de la publicité à leurs messages de santé et, de son côté, la société encourage les gens à acheter plus de fruits et de légumes. En fait, la majeure partie du financement de la Fondation Fraîcheur égale Saveur est tirée des importations.

[Text]

I'm sorry I didn't bring our nutrition encyclopaedia, which is one of our major programs. The front of it indicates that most of the funding comes from groups such as Bonita banana, the New Zealand kiwi fruit, Sunkist and so on. They are in there because they know that the more they can promote Canadians eating fruits and vegetables, the more products they will sell.

Mr. Dempster: We did not see this as a replacement for the various activities the various commodities may wish to take. We are not trying to replace the marketing efforts of foreign-based or Canadian organizations. We have tried to make that abundantly clear to our members because we don't want them to see us as a threat.

We see this as a complementary process to try to do something to increase the size of the pie and let them have the opportunity to take their share. We also link it back to the fact that we increasingly, as organizations, support the Canadian Produce Marketing Association through the Fresh for Flavour and are being asked to provide consumers with information about the products, such as proper storage in the home. That is probably where the greatest potential is for disease or illness. We see that as our responsibility as an industry on a national level. In terms of promoting the heck out of one specific product, we do not see that as our role. We see ourselves on an altruistic level, but it is always very difficult to raise money for altruism.

The Chairman: One question that wasn't answered is the Canadian percentage of sales from 15 years ago compared to now. I expect one of you will have it and give it to the clerk to circulate. Who will be in charge of that? Would it be Ms Sutherland? Thank you.

Mr. Althouse (Mackenzie): You mentioned that the Fresh for Flavour Foundation gets money from imports and from the processor and wholesaling end. Does it get money directly from producer sales as well? If so, does it cover virtually all the fruits and vegetables, or are there only certain areas of Canadian production that have producer check-off now? I know they are voluntary, but do some of the vegetable and fruit groups submit and others don't?

Ms Sutherland: Because it's voluntary, some submit and some don't. We have a pretty good cross-section across the county. The 73 members of CHC are not all members of Fresh for Flavour Foundation. We do not have processor money at all. We only have those involved in fresh sales. That is why some of the moneys would not be coming into the Fresh for Flavour Foundation.

Mr. Althouse: You mentioned in your presentation that there were two employees in Ottawa. Is this the total administrative staff for Fresh for Flavour?

[Translation]

Je suis désolée, je n'ai pas apporté notre encyclopédie de la nutrition, un de nos principaux programmes. Au début de ce document on précise que des groupes comme Bonita banana, les producteurs de Kiwi de Nouvelle-Zélande, la société Sunkist, etc., ont assuré la majeure partie du financement. S'ils interviennent dans ce sens c'est parce qu'ils savent qu'en encourageant les Canadiens à manger plus de fruits et de légumes ils vendront plus.

M. Dempster: Pour nous, ces activités ne remplacent pas les activités des différentes associations de producteurs. Nous ne tenons pas à rendre inutiles les efforts de commercialisation des organismes étrangers ou canadiens. C'est une chose que nous essayons d'expliquer bien clairement à nos membres car nous ne voulons pas être considérés comme une menace.

Pour nous, c'est un processus complémentaire, et nous pensons que plus le gâteau est gros, plus chacun pourra en profiter. Il ne faut pas oublier non plus que les organisations soutiennent de plus en plus l'Association canadienne de la distribution des fruits et légumes par l'entremise de la Fondation Fraîcheur égale Saveur et on nous demande d'offrir des informations aux consommateurs, par exemple la meilleure façon de conserver chez soi les fruits et les légumes. En effet, c'est probablement là qu'on risque le plus de contracter des maladies. Nous considérons que nous avons une responsabilité envers l'industrie au niveau national, et nous ne sommes pas là pour promouvoir à mort des productions en particulier. Nous nous considérons comme un organisme altruiste, mais c'est une cause pour laquelle il est toujours difficile de recueillir des fonds.

Le président: Il y a une question à laquelle vous n'avez pas répondu au sujet du pourcentage de ventes il y a 15 ans et à l'heure actuelle. J'imagine que l'un d'entre vous doit avoir ces chiffres et vous pourriez les donner au greffier qui les distribuera. Qui va s'en charger? Madame Sutherland? Merci.

M. Althouse (Mackenzie): Vous avez dit que la Fondation Fraîcheur égale Saveur était financée à partir des importations et également par les préparateurs et les grossistes. Est-ce qu'elle tire également des fonds des ventes des producteurs? Dans ce cas, est-ce tous les fruits et les légumes en font partie ou bien y a-t-il actuellement certains produits qui font l'objet de prélèvements au niveau du producteur? Je sais que ces prélèvements sont facultatifs, mais est-ce que les producteurs ne se soumettent dans le cas de certains fruits et légumes et pas dans d'autres cas?

Mme Sutherland: Comme ce n'est pas obligatoire, certains le font et d'autres ne le font pas. Dans l'ensemble du pays, les résultats sont assez bons. Les 73 membres du CCH ne font pas tous partie de la Fondation Fraîcheur égale Saveur. Les préparateurs de fruits et légumes ne contribuent absolument rien à l'heure actuelle, seuls les producteurs de produits frais en font partie. Pour la Fondation Fraîcheur égale Saveur, c'est un manque à gagner.

M. Althouse: Dans votre exposé vous avez dit que vous aviez deux employés à Ottawa. Est-ce là tout le personnel administratif de la Fondation?

[Texte]

Ms Sutherland: Yes. The Ottawa office shares facilities with the Horticultural Council, the Canadian Produce Marketing Association and the Canadian Mushroom Growers Association. I think we have a total staff of 10 for four national organizations including my administrative assistant and I who run the Fresh for Flavour Foundation.

Mr. Althouse: Does the Fresh for Flavour Foundation produce an annual report with a financial statement?

Ms Sutherland: We are incorporated under the Canada Corporations Act.

Mr. Althouse: Could you make that available to the committee so we can see how much of your budget goes to promotion as opposed to administration? I am trying to do this with most of the groups we have. I've been collecting as many as I can and I'm finding that some check-offs are extremely inefficient, that about 75% to 80% of the check-off goes to things other than promotion or research. It seems to be very heavy. Some of them have great difficulty administering. I was pleased to hear that you are putting most of yours into promotion.

• 1050

I think I understand how this altruistic promotion works from the point of view of the foreign providers of fresh fruit and vegetables to Canada. I imagine they would be willing to participate, because any expansion and demand in Canada would be good for them, particularly in the fruit business where two-thirds of what we eat comes from outside.

Do you expect we will have the same happy response from check-offs that are applied equally to research, particularly if the research goes to encouraging domestic production? Have you bothered to face them with this at this point?

Ms Sutherland: Considering that for every dollar that we raise domestically we will raise three dollars from imports, and looking at how the enabling legislation is set up, and that the board would be a mixture of importers and growers as we now have in the foundation, I would think that the kinds of research that would be needed for the fruit and vegetable industry would have to be beneficial to the whole industry and not just to the domestic side of things. While there is the option for primary production research and so on, the kinds of approach that I would think we would be putting into a plan would be more market research that would be of benefit to the industry as a whole and not necessarily specifically primary production.

Mr. Althouse: I would think that would be the case too.

Mr. Gowryluk, would this create some problems from the producers' side of the equation, those producer groups who are looking at this legislation as a means of encouraging particular production research that would give a leg up to a particular type of vegetable, or a particular area, or some new production techniques? Would you think that you might find yourself faced with calls from some of the members within the Horticultural Council to have a particular check-off

[Traduction]

Mme Sutherland: Oui, le Bureau d'Ottawa partage des bureaux avec le Conseil de l'horticulture, l'Association canadienne de la distribution des fruits et légumes et l'Association canadienne des producteurs de champignons. Entre les quatre organismes internationaux, cela fait environ 10 personnes, y compris mon assistant administratif et moi-même qui sommes responsables de la Fondation Fraîcheur égale Saveur.

M. Althouse: Est-ce que la Fondation Fraîcheur égale Saveur produit un rapport annuel et un bilan financier?

Mme Sutherland: Nous sommes constitués en société aux termes de la Loi sur les corporations canadiennes.

M. Althouse: Pourriez-vous nous soumettre ces documents pour que nous puissions voir quelle proportion de votre budget est consacrée à la promotion et quelle proportion va à l'administration? C'est ce que j'essaie d'établir avec la plupart des groupes que nous recevons. J'essaie d'obtenir ces chiffres chaque fois que je le peux et je m'aperçois que certains prélèvements sont très mal administrés, que dans certains cas de 75 à 80 p. 100 des prélèvements sont consacrés à autre chose que de la promotion ou de la recherche. Cette proportion semble très lourde. Dans certains cas, les responsables semblent avoir de grosses difficultés administratives. Je suis heureux d'entendre que la plupart de vos fonds servent à la promotion.

Je crois comprendre comment fonctionne ce travail altruiste de promotion dans le cas des fournisseurs étrangers de fruits et de légumes frais. J'imagine qu'ils participent volontiers car si la demande augmente au Canada, c'est toujours bon pour eux, surtout en ce qui concerne les fruits, puisqu'environ les deux tiers des fruits que nous consommons viennent de l'étranger.

Pensez-vous que les prélèvements consacrés également à la recherche seront aussi bien accueillis, surtout si la recherche est axée sur la production nationale? Est-ce que vous avez cherché à connaître leur réaction?

Mme Sutherland: Étant donné que nous recueillons trois fois plus de fonds sur les importations que sur la production domestique, étant donné la nature de la loi d'autorisation et compte tenu du fait que l'office regrouperait des importateurs et des producteurs, comme c'est le cas actuellement à la fondation, j'imagine qu'il faudrait envisager des types de recherche qui profitent à l'ensemble de l'industrie et pas seulement à la production nationale. Il y a certainement une place pour la recherche fondamentale sur la production, mais pour ma part, je pense qu'il s'agirait plutôt de recherche sur la commercialisation, de travaux qui profiteraient à l'ensemble de l'industrie et pas exclusivement à la production primaire.

M. Althouse: C'est ce que je pense, moi aussi.

Monsieur Gowryluk, est-ce que cela risque de poser des problèmes aux producteurs, aux groupes de producteurs qui considèrent que cette loi va encourager la recherche sur certains produits, encourager la production de certains légumes, promouvoir certaines régions ou développer de nouvelles techniques de production? J'imagine qu'au Conseil canadien de l'horticulture il doit y avoir des gens qui réclament des prélèvements axés spécifiquement sur la

[Text]

aimed specifically at research to look at their particular production problem, which would put you in a position of having to deal with a plethora of applications?

Mr. Gowryluk: I guess we should indicate from the outset that six years ago when the concept was thrashed around in our various venues we did not see this particular aspect of check-off legislation as a replacement for government's commitment to basic research. Again, as Susan indicated, market research is more the aspect of the program on which we like to focus. Basic research is still, we feel, the area of responsibility for government.

Producers in various regions over the last number of years have contributed to some basic research programs. Realizing the austerity moves over the last several years, it is interesting to note that producers have contributed quite willingly to fund particular projects that they are concerned about in particular commodity sectors.

In terms of your question directly, as the producer side of the organization we did not see this check-off legislation as being a replacement for the government's commitment to research. It would be specifically related to promotion and marketing, that aspect of business.

Mr. Althouse: The way your group tends to look at this is that the research aspect would be for research into better ways to market and better ways to promote rather than better ways to produce. Do you think that should be stated clearly in the legislation to make certain the provincial and federal jurisdictions over basic production research should be kept separate from this legislation, or have you a particular policy on this amongst your group?

• 1055

Mr. Dempster: That's a very interesting question, because we have conceptual support for what we're trying to do with the check-off on fresh fruits and vegetables. But I think it would be a mistake not to recognize also there may very well be some interest within certain commodity groups—it could be potatoes—for very specific research activities; not long-term research, but very specific things that would place them in a better position to be more competitive or to give them a leg up. I think if we were to preclude that from this enabling legislation there would be some dissatisfaction from some members of the Horticultural Council.

It's not that they're all looking at this and saying, oh, boy, here we go. Sometimes people get very nervous about those situations. But it would perhaps provide a useful option. Certainly within the floriculture nursery sector, as an example, that may very well be an area they would like to pursue, with very specific research that would give them a better position to be competitive in the domestic market but also possibly to give them a leg up in the export markets. So I would not want to preclude that as an option.

They wouldn't send me here if I didn't say that.

[Translation]

recherche dans leur propre domaine, et dans ce cas, vous risqueriez de recevoir une pléthore de demandes.

M. Gowryluk: Je dois préciser tout de suite qu'il y a six ans, à l'époque où nous discutons tous de ces principes, personne n'avait pensé que cette loi sur les prélèvements pourrait remplacer la recherche fondamentale effectuée par le gouvernement. Comme Susan vous l'a dit, la recherche sur la mise en marché est l'élément du programme sur lequel nous insistons le plus. Nous considérons que le gouvernement doit conserver la responsabilité de la recherche fondamentale.

Depuis quelques années, des producteurs de diverses régions ont contribué à des programmes de recherche fondamentale. Si l'on considère les mesures d'austérité prises depuis quelques années, il est intéressant de constater que les producteurs ont continué à financer sans se faire prier des projets de recherche dans des secteurs donnés.

Quant à votre question, les gens de l'organisation qui représentent les producteurs ne considèrent pas que cette loi sur les prélèvements doive remplacer les activités du gouvernement dans le domaine de la recherche. Au contraire, il s'agirait plutôt de promotion et de mise en marché, de cet aspect-là de la recherche.

M. Althouse: Pour votre groupe, il s'agirait plutôt de trouver de meilleurs moyens de commercialiser la production, de meilleurs moyens de promotion et non pas de meilleurs moyens de production. Pensez-vous que cela devrait être précisé dans la loi pour qu'on continue à faire la distinction entre les domaines de compétence provinciaux et fédéral en ce qui concerne la recherche fondamentale, ou bien votre groupe a-t-il arrêté une politique précise à ce sujet?

M. Dempster: C'est une question très intéressante car nos membres sont d'accord en principe sur ce que nous essayons d'accomplir avec ces prélèvements sur les fruits et légumes frais. Cela dit, il est tout à fait possible également que les producteurs de pommes de terre, par exemple, s'intéressent à des activités de recherche spécifique. Il ne s'agirait pas de recherches à long terme, mais de projets spécifiques qui leur donneraient une meilleure position par rapport à la concurrence ou qui leur permettraient de démarrer. Je pense que certains membres du Conseil de l'horticulture seraient mécontents si l'on décidait d'éliminer cette possibilité dans le projet de loi.

Je ne prétends pas qu'ils surveillent tous actuellement la situation avec appréhension, mais ce genre de situation rend parfois les gens nerveux. Cela dit, ce serait certes une option utile. En tout cas, les pépiniéristes et les producteurs de fleurs verraient probablement cette option d'un très bon oeil, la possibilité d'effectuer des recherches spécifiques qui leur donneraient une meilleure position par rapport à la concurrence nationale mais également, peut-être, sur le plan des exportations. C'est une option qu'il ne faudrait donc pas éliminer.

On ne m'aurait pas envoyé ici si l'on avait pensé que je ne dirais pas cela.

[Texte]

Mr. Althouse: For instance, I understand a small group of people is attempting to expand kiwi fruit production in British Columbia. Using that as an example, I would think they might be eager to have a check-off, because we're still relying more on imports of kiwi fruit than we are on domestic production.

To set up a check-off that would involve production research as the main focus, would it be possible, in your reading of this legislation, for the actual producers to involve themselves and still invoke the rule of putting the check-off on imports, or would they have to have two-thirds or three-quarters or whatever the proportion of imports to domestic production on the board of directors representing the importers? Would that not pretty much colour what the original idea was to have been?

Mr. Dempster: I think you're correct. Again, with the concept we've talked about, we do not have any problem with having importers, because we're here as a total industry group. If you're going to check some people off, you had better have them at the table, because they're going to have to answer to their own constituency.

On the one for research, I think it would be very awkward. The way I would look at the legislation—and I'm not an authority on it—they would be hard pressed in the situation of kiwi...they could get a check-off against themselves, but then to check off on the imported for a research... While some may have that as a dream in their eyes, I would think it would be very difficult for the import side of the community to say, you should just check us off. I would think they would have to approach that community with something to show them there is some benefit to them as well.

What we're really trying to do right now with the research option is to allow the Canadian producer the option—not because we think everybody wants to use it—of perhaps developing a proposal for research that would place them in a better position domestically or in export, against themselves. If they're suddenly going to start funding all their research activities on imports, I think there would be a real problem.

Mr. Althouse: How would you do a plebiscite on something like that? Would the council have to look at the importers' interest, and would their vote count? Given the little formula presented here earlier, with 50% plus one of the affected individuals representing two-thirds of the production and/or imports, in the case of kiwi fruit, would perhaps 30% of the votes being cast by importers negate the whole process? They probably control more than two-thirds of the product.

We don't have any guidelines in the legislation. Does the Horticultural Council think we should have guidelines, and if so, do you have any particular wording that would work?

[Traduction]

M. Althouse: J'ai entendu dire qu'un petit groupe de producteurs essayaient de promouvoir la production des kiwis en Colombie-Britannique. Si je cite cet exemple, c'est qu'à mon avis, ce groupe-là devrait être particulièrement bien disposé à effectuer des prélèvements puisqu'à l'heure actuelle, nous continuons à consommer plus de kiwis importés que de kiwis produits ici.

D'après ce que vous comprenez de ce projet de loi, pensez-vous qu'un prélèvement destiné principalement à la recherche sur la production permettrait aux producteurs d'intervenir sur ce plan-là tout en continuant d'imposer des prélèvements sur les importations ou bien au contraire, seraient-ils forcés de respecter la règle des deux tiers ou des trois quarts, je ne sais trop quelle est la proportion importation/production domestique en ce qui concerne le conseil d'administration qui représente les importateurs. Est-ce que cela n'influencerait pas beaucoup le principe dont on est parti?

M. Dempster: Je crois que vous avez raison. Là encore, nous ne voyons pas d'inconvénient à inclure les importateurs car nous représentons l'ensemble de l'industrie. Si vous imposez des prélèvements à certains secteurs, vous avez tout intérêt à en discuter avec eux d'abord car ils seront responsables devant leurs pairs.

La situation en ce qui concerne la recherche risque d'être très difficile. Si j'ai bien compris le projet de loi—je suis loin d'être un expert—cela poserait un gros problème dans le cas du kiwi. Les producteurs pourraient imposer un prélèvement qui jouerait contre eux, mais en ce qui concerne la recherche et les produits importés... Il y en a peut-être que cela fait rêver, mais je vois mal les importateurs déclarer: allez-y, prélevez. Il faudrait commencer par leur démontrer qu'eux aussi pourraient en tirer certains avantages.

Avec cette option sur la recherche, nous essayons actuellement d'offrir une option aux producteurs canadiens, justement parce que nous pensons que tout le monde ne voudra pas en profiter. On pourrait, par exemple, envisager des types de recherche qui permettent aux producteurs de mieux se placer au niveau national ou international. Je pense qu'on risque d'avoir un gros problème si on leur demande soudain de financer toutes les activités de recherche sur les importations.

M. Althouse: Quel genre de sondage pourriez-vous faire? Est-ce que le conseil tiendrait compte des intérêts des importateurs et de leurs opinions? On a parlé tout à l'heure d'une petite formule: 50 p. 100 des intéressés plus un, le taux représentant les deux tiers des producteurs et ou des importateurs. Dans le cas du kiwi, est-ce que 30 p. 100 des votes exprimés par les importateurs ne risqueraient pas de mettre tout par terre? Ils contrôlent probablement plus des deux tiers de la production.

Le projet de loi ne donne pas de directive à ce sujet. Est-ce que le Conseil de l'horticulture pense qu'il faudrait adopter des directives et, si c'est le cas, est-ce que vous auriez un énoncé à proposer?

[Text]

• 1100

Mr. Rhyno: I'd like to comment and maybe ask a question. If you are talking about kiwi in the province of British Columbia, as I understand the legislation, if the kiwi people in British Columbia wanted to have an intraprovincial check-off in British Columbia, be it for research or for development, they can do it within the province as long as they have producer agreement and consumer consent. That covers that off.

When you step outside that field I think it's covered off, because if you want a national check-off that becomes a different issue. Once you come nationally and you want our stuff international, now you need to come forward with representation or an agreement from people who represent the importers, the exporters, the consumers, and the growers. In this case you probably might not get consensus for that. I think the mechanism's there, but when you were asking the question I wasn't sure I understood how that worked. That's how I thought it worked, so that wouldn't be a case, wouldn't be an issue.

Mr. Althouse: What isn't?

Mr. Rhyno: The kiwi in B.C.

Mr. Althouse: I'm simply assuming that they were deciding to go for a national organization. On the face of it as we discuss it, we find this is virtually impossible because the importers will control the vote, or are most likely to do so.

There is another aspect of the bill, though. It appears to be possible for the council—you alluded to it in your presentation—and the minister simply to be satisfied that the support is there. Therefore it would be possible in this case, since we're using this hypothetical kiwi situation, for the minister and the council to say, yes, everything is fine. Are you concerned that there doesn't seem to be any back-up or any provision contained in the legislation for dissatisfied users or affected groups to appeal, short of, I suppose, the courts?

If a promotion or a research check-off has been going on and the administration of it has gone completely off track, there doesn't seem to be a way for producers to go in and appeal it under this legislation, unless they do so under the existing legislation, and I'm not sure if that covers this particular part. Have you reviewed this fully enough to be satisfied that it would be possible for a majority to overturn an existing check-off scheme?

Ms Sutherland: When we were looking at this and looking at putting a plan in place, we felt that we could never sell a plan to the industry unless we had some way of building in that there had to be an end, there had to be an evaluation, there had to be a way, so that this was not money that was going to go into the pit for the next 20 years kind of thing, that we would build something so that in four to five years, having given it time to work, there be an evaluation so that—

Mr. Althouse: This is in your plan and not in the legislation.

[Translation]

M. Rhyno: J'ai une observation à faire, et peut-être aussi une question à poser. Vous avez parlé de la culture du kiwi en Colombie-Britannique; si j'ai bien compris le projet de loi, si les producteurs de kiwis de Colombie-Britannique voulaient organiser des prélèvements intraprovinciaux en Colombie-Britannique, qu'ils soient destinés à la recherche ou au développement, ils pourraient le faire, à condition de rester à l'intérieur de la province et d'obtenir l'accord des producteurs et des consommateurs. Voilà pour cet aspect-là.

Quand on sort de ce domaine, la situation est claire également, car dans le cas de prélèvements nationaux, les règles sont différentes. Sur le plan national, par extension sur le plan international, il faut obtenir l'accord des représentants des importateurs, des exportateurs, des consommateurs et des producteurs. Vous risquez d'avoir bien du mal à obtenir l'accord de tous ces gens-là. Le mécanisme existe, mais quand vous avez posé la question, je n'étais pas certain de savoir comment cela fonctionnerait. Voilà ce que j'en pensais, et par conséquent, cela ne poserait pas de problème.

M. Althouse: Qu'est-ce qui n'en poserait pas?

M. Rhyno: Les producteurs de kiwis en Colombie-Britannique.

M. Althouse: Mais supposons qu'ils décident de s'organiser au niveau national. À première vue, c'est virtuellement impossible parce que les importateurs vont accaparer le vote, c'est plus que probable.

Cela dit, le projet de loi comporte un autre aspect. Apparemment, et vous en avez parlé dans votre exposé, il suffirait que le ministre et le Conseil soient convaincus de l'existence d'un accord. Dans le cas hypothétique du kiwi, le ministre et le Conseil pourraient décider que tout va très bien. Est-ce que cela ne vous ennuie pas, le fait que la loi ne prévoit rien qui permettrait aux usagers mécontents ou aux groupes concernés de faire appel, rien sauf les tribunaux, j'imagine.

Supposons qu'un prélèvement pour la promotion et la recherche ait été mis en place et qu'il soit particulièrement mal administré; apparemment, les producteurs ne peuvent faire appel aux termes de ce projet de loi, à moins d'invoquer la loi qui existe déjà, et je ne suis pas certain que cela puisse suffire. Est-ce que vous avez bien étudié la question, est-ce que vous êtes certain qu'une majorité pourrait annuler un système de prélèvement?

Mme Sutherland: Nous avons étudié cet aspect, nous avons étudié des plans hypothétiques et nous avons conclu que nous ne réussirions jamais à faire adopter un plan à l'industrie à moins de lui donner une certaine finalité, à moins de prévoir un exercice d'évaluation, une méthode qui éviterait de verser de l'argent dans un puits sans fond pendant 20 ans. Il nous a semblé qu'après une certaine période, quatre ou cinq ans, il faudrait pouvoir évaluer le système et vérifier s'il fonctionne bien. . .

M. Althouse: Mais cela figure dans votre plan et non pas dans la loi.

[Texte]

Ms Sutherland: In our plan. It's not in the legislation. It was to make sure there was no way we would be able to sell anything to the industry without being able to tell them that there was a way to finish this thing if it was not working properly. When we were looking at doing a plan, the other way we felt we could sell it to the industry was putting some of the money collected nationally back the regions as well. But you are right, it is not in the legislation.

Mr. Gustafson (Souris—Moose Mountain): My question is probably a little different, relating to the fact that you indicated health, the environment, and the positive aspects. It seems that the industry is moving very quickly to force-fed vegetables.

For instance, I was in an operation in the lower mainland of B.C. They had three acres under glass. They now have, I believe, between 15 and 18 acres under glass. They're raising cucumbers, tomatoes, pretty near anything, peppers even, most of which is shipped to either Montreal or California, and all force-fed, tube-fed. My understanding is that those plants are put in there, they produce for 18 months, and the production is unreal. I could envisage where a few producers could produce enough vegetables to feed all Canada without any trouble. Semi-truckloads are going out of there. It's heated by shavings from the sawmills. In my observation it is a very lucrative business.

• 1105

I was just wondering, first of all, how these force-fed vegetables compare with garden-grown. I don't want to challenge your motives this morning, but I go back to my grandfather and grandmother, who were of Swedish descent and lived into their nineties and lived off gardens, or garden produce, which was very, very healthy. We here are part of government...to encourage good health. You keyed in on good health, which relates to the environment in general. Maybe we should be encouraging Canadians to grow gardens for exercise and for good health. I'd like to know what your comments are in this area, comparing force-fed versus the good, healthy garden and so on.

Ms Sutherland: My understanding is that a plant doesn't know the difference between the force-fed nutrients and the soil. It will grow there. I know any nutritional data showing greenhouse vegetables versus garden vegetables and so on—it really depends on how close it is from harvest for how much nutritional value will be there.

I agree, having gardens on your patio and so on in the summertime is probably a very good way to help a lot of Canadians, especially as there are a lot of single people, older people, who need activities and so on. The dilemma I face where I live is that I can't grow a garden. I still have to buy my fruits and vegetables. There's just that short timeframe when we can have garden vegetables. But from a nutritional point of view, the data I've seen are that the greenhouse vegetables are nutritionally good.

[Traduction]

Mme Sutherland: Oui, dans notre plan, et cela ne figure pas dans la loi. Nous savions que l'industrie n'accepterait jamais un système si on ne pouvait pas lui assurer qu'il serait possible d'arrêter au cas où cela ne fonctionnerait pas. Quand nous étions à étudier notre plan, nous nous sommes dits que l'industrie accepterait mieux une situation si une partie de l'argent perçu sur le plan national était réinvesti dans les régions. Mais vous avez raison, rien de tout cela ne figure dans le projet de loi.

M. Gustafson (Souris—Moose Mountain): Je passe à un sujet un peu différent, celui des aspects positifs pour la santé et l'environnement que vous avez mentionnés. Apparemment, l'industrie s'oriente de plus en plus vers les légumes à croissance forcée.

Par exemple, j'ai visité une exploitation dans le bas de la Colombie-Britannique. Ils avaient trois acres de culture sous verre. Aujourd'hui, je crois qu'ils en ont 15 ou 18 acres. Ils font des concombres, des tomates, pratiquement de tout, des poivrons même, la plupart de ces légumes étant expédiés à Montréal ou en Californie et le tout cultivé en croissance accélérée. Apparemment, ces plantes produisent pendant 18 mois, et la production est ahurissante. À ce rythme, quelques producteurs pourraient produire suffisamment de légumes pour nourrir tout le Canada sans le moindre problème. Les légumes sont expédiés par semi-remorques entiers et les châssis sont chauffés avec des copeaux de scieries. D'après ce que j'ai vu, c'est extrêmement lucratif.

Pour commencer, comment ces légumes gavés se comparent-ils aux légumes cultivés traditionnellement? Je ne conteste pas vos motifs, mais je me souviens de mon grand-père et de ma grand-mère, d'ascendance suédoise, qui sont morts monagénaires et qui mangeaient des légumes cultivés dans leur jardin, des légumes très sains. Comme nous faisons partie du gouvernement, nous sommes là pour encourager la santé. Vous avez votre action sur la santé, et tout cela est lié à l'environnement d'une façon générale. Peut-être devrions-nous encourager les Canadiens à jardiner, c'est un bon exercice et c'est bon pour la santé. Je voudrais bien savoir ce que vous en pensez, comment les légumes gavés se comparent-ils à la production saine en jardin?

Mme Sutherland: Apparemment, les plantes ne font pas de différence entre les éléments nutritifs qu'on les force à absorber et ceux qui leur viennent du sol. Dans les deux cas, elles poussent. En fait, quand on consulte des données sur les aspects nutritifs des légumes cultivés en serre et des légumes cultivés en jardin, les résultats dépendent exclusivement de la maturité des plantes.

Je suis d'accord avec vous, beaucoup de Canadiens ont certainement intérêt à avoir un jardin d'été, surtout les gens qui vivent seuls, les personnes âgées, tout ceux qui ont besoin d'activité. Malheureusement, là où j'habite, je ne peux pas faire de jardin, et je continue à acheter mes fruits et mes légumes. La saison où il est possible de trouver des légumes de jardin est très courte. Mais du point de vue nutritif, d'après les données que j'ai vues, les légumes de serre sont excellents.

[Text]

There are going to be trade-offs no matter what. It's going to be better when you eat it in B.C. By the time it gets to Quebec or what have you, it's going to be losing some nutritional quality there anyway.

I'm not sure I'm answering your question. I know the Western Greenhouse Growers are a member of the Fresh for Flavour Foundation.

Mr. Gustafson: What does your organization do to encourage people to grow gardens?

Ms Sutherland: We don't do anything to encourage them to grow gardens. That's not our mandate.

Mr. Gustafson: It would appear to me, even looking over Ottawa here, there probably isn't a single dwelling unit that couldn't grow enough vegetables to feed themselves. There's a gentleman who comes up to the Hill here. I think he grows in his garage some 50 tomato plants, and he tells me he feeds all his relatives and so on. Surely this is a part of our mandate here, as people. You keyed in on it; I didn't. If we're going to have a healthy society, if we're going to have a healthy environment, we're going to have to educate the public to do some of these things our grandparents did that were very, very positive. As I say, my grandparents lived well into their nineties. They ate beef and lived off the garden.

Mr. Dempster: I have a garden. I'm not exactly the healthiest person, but I have some other problems I have to change in my dietary habits. I'm like a lot of accountants in that I don't practise what I preach. The worst bookkeepers are sometimes those who are trained in that profession.

But back to the Western Greenhouse Growers, they're doing a tremendous job, but they have a fairly cohesive marketing structure, and they're responding to the marketplace, and their competition is basically the Dutch. They're trying to take them on at first hand, and they're doing a heck of a job. They can control their environment a lot more under glass, and they're able to command a premium price for their product because they are cohesive marketers and so on. That's why they've moved in that direction.

Mr. Gustafson: The ability for them to capitalize on the market is unlimited. I've been there three times in the last five years. We looked at that kind of thing being set up at Estevan under the dam projects and so on. They said that the kind of water is so important, and so is sunlight and temperature and so on. It just blows your mind to realize the extensiveness and what that project could do. I think that one man could feed Canada. The truckloads of vegetables that come out of there are unreal.

[Translation]

Dans tous les cas, il va falloir accepter des compromis. Les légumes produits en Colombie-Britannique sont meilleurs quand on les mange en Colombie-Britannique. Quand ils arrivent au Québec, ils ont déjà perdu une partie de leur qualité nutritive.

Je ne sais pas si j'ai bien répondu à votre question. Je sais que l'association Western Greenhouse Growers fait partie de la Fondation Fraîcheur égale Saveur.

M. Gustafson: Que fait votre organisation pour encourager les gens à jardiner?

Mme Sutherland: Nous ne faisons rien pour encourager les gens à jardiner. Nous ne sommes pas là pour ça.

M. Gustafson: Quand je vois la situation ici même à Ottawa, je me dis qu'il n'y a probablement pas une seule demeure où il ne serait pas possible de cultiver suffisamment de légumes pour se nourrir. Je connais un homme qui vient parfois sur la colline, il fait pousser quelque chose comme 50 plants de tomates dans son garage et il me dit qu'il nourrit ainsi toute sa famille et ses amis. La place que nous occupons, je pense que nous devons encourager ce genre de chose. C'est vous qui l'avez mentionné, ce n'est pas moi. Si nous voulons vivre dans une société en bonne santé, si nous voulons un environnement sain, il va falloir convaincre le public de retourner à ces activités très positives auxquelles se livraient nos grands-parents. Comme je l'ai dit, mes grands-parents ont vécu jusqu'à plus de 90 ans. Ils mangeaient du boeuf et des légumes de leur jardin.

M. Dempster: J'ai moi-même un jardin. Je ne suis probablement pas un bel exemple de bonne santé, mais certains problèmes m'ont forcé à changer mes habitudes nutritives. Comme beaucoup de comptables, je ne pratique pas ce que je prêche. Les gens qui tiennent le plus mal leurs propres livres sont souvent ceux qui ont une formation de comptable.

Mais pour revenir à l'association Western Greenhouse Growers, ils font un travail extraordinaire, mais leur structure de mise en marché est relativement cohérente. D'un autre côté, ils sont très à l'écoute du marché et les Hollandais sont pratiquement leurs seuls concurrents. Ils essaient de les concurrencer pied à pied, et ils font un travail remarquable. Il est beaucoup plus facile de contrôler l'environnement sous verre et, les conditions de marché étant beaucoup plus uniformes, ils peuvent exiger d'excellents prix pour leur production. Voilà pourquoi ils ont choisi cette démarche.

M. Gustafson: Leur marché est pratiquement sans limite. J'y suis allé trois fois au cours des cinq dernières années. Nous avons regardé tout ce qui se faisait à Estevan avec les projets de barrages etc. Apparemment, le type d'eau est très important, de même que le soleil et la température. C'est ahurissant de penser à l'ampleur et au potentiel de ce projet. Je crois qu'un seul homme suffirait à nourrir le Canada. Il sort de là un nombre incroyable de camions de légumes.

[Texte]

[Schéma]

[Traduction]

• 1110

Mr. Rhyno: I see potential in this. I'm not sure where you're coming from, but I think it's great that a Canadian farm or a group of Canadians can produce fruits and vegetables in the winter and supply a marketplace. I don't see why anyone would have a problem with that.

I sense that you might perceive that there's a health issue. It certainly hasn't been proven. If we're talking Canadian consumption, what better way is there to go? I would encourage more of that. Let's do it in the winter when there's no production. Let's get some production. I just see it in a different light from you.

Mr. Gustafson: This is the point I make. Your presentation here this morning is strictly commercial. I have to question the moral view of the situation when you bring in how you would promote health and so on in Canada. You indicated to me that you are not promoting gardening and that type of thing as a health direction. Having said that, I have to challenge your motives.

Ms Sutherland: Please let me address that.

The Chairman: Mr. Gustafson, you finish up your question and I'll let Ms Sutherland answer. Did you have anything more in your question? You were both trying to talk at the same time, and it wasn't working. Okay, Ms Sutherland.

Ms Sutherland: I have to address that. On the limited budget the Fresh for Flavour Foundation has, we have to set our priorities. Although gardening is a great priority, there are other groups doing that. Our mandate is very specifically focused on fresh fruits and vegetables whether they are garden-grown, force-fed as you put it, imports or domestic.

It's trying to look at fresh fruits and vegetables. I don't care how they're produced. I just want Canadians to eat them. From my background as a dietitian, I want Canadians to eat more fresh fruits and vegetables for a better, healthier lifestyle. I don't want you to think that our morals are completely commercial. We don't care how they're grown as long as Canadians eat them.

Mr. Gustafson: Certainly, in capitalizing on the international market, I agree with you. There's no question about that. However, we get hit in this committee from time to time. One example is the marketing board. People will come in and say, now, look, we don't want one or two people to capitalize on the whole industry. This is the kind of direction that we hear from the farmers in various sectors.

I see some pretty big operations coming in this area. I'm sure you would agree with that if you're knowledgeable on what's happening. I'm sure you're much more knowledgeable than I am in that area.

The Chairman: I think probably I'll end this line of question and we'll go on to the next one. Mr. Dempster.

M. Rhyno: Il y a là un énorme potentiel d'après moi. Je ne sais pas exactement d'où vous venez mais c'est à mon avis une excellente chose qu'une exploitation canadienne ou un groupe de Canadiens puissent produire des fruits et des légumes en hiver pour approvisionner le marché. Je ne vois pas pourquoi l'on s'y poserait.

Vous craignez peut-être qu'il y ait des problèmes pour la santé. Cela n'a en tout cas pas été démontré. Du point de vue de la consommation canadienne, c'est certainement la formule idéale. Je trouve qu'il faudrait l'encourager. Faisons cela pendant l'hiver où il n'y a pas de production, pour qu'il y ait une production. Je vois les choses sous un angle un peu différent de vous.

M. Gustafson: C'est exactement ce que je voulais dire. Votre intervention de ce matin est strictement commerciale. J'ai quelques réserves du point de vue moral sur votre façon de présenter la situation en prétendant promouvoir la santé et ce genre de choses au Canada. Vous m'avez dit que vous ne vouliez pas défendre l'horticulture et ce genre d'activités dans le contexte de la santé. Dans ces conditions, je me pose forcément des questions sur vos motifs.

Mme Sutherland: Permettez-moi de répondre à cela.

Le président: Monsieur Gustafson, terminez votre question et je permettrai à M^{me} Sutherland de répondre. Aviez-vous quelque chose à ajouter à votre question? Vous avez voulu parler tous les deux en même temps, et ce n'était pas possible. Allez-y, madame Sutherland.

Mme Sutherland: Je dois répondre à cela. Étant donné le budget limité dont dispose la Fondation Fraîcheur égale Saveur, nous devons choisir nos priorités. Quoique l'horticulture soit une priorité importante, il y a d'autres groupes qui s'en occupent. Notre mandat porte précisément sur les fruits et les légumes frais, qu'ils soient cultivés dans des jardins, gavés comme vous le dites, d'importation ou locaux.

Nous nous occupons des fruits et des légumes frais. Peu m'importe la façon dont ils sont produits. Je veux seulement que les Canadiens en mangent. Comme je suis diététiste de formation, je veux que les Canadiens mangent davantage de fruits et de légumes frais pour une meilleure santé et une vie plus saine. Je ne veux pas que vous pensiez que notre morale est uniquement commerciale. Peu nous importe la façon dont ils sont produits, du moment que les Canadiens les consomment.

M. Gustafson: Certainement, dans le contexte du marché international, je suis d'accord avec vous. Aucun doute à cet égard. Cependant, nous entendons régulièrement des critiques à ce Comité. Prenons par exemple l'Office de commercialisation. Des gens vont venir nous dire qu'ils refusent qu'une ou deux personnes profitent de toute l'industrie. C'est ce que nous disent régulièrement les agriculteurs des divers secteurs.

Je vois d'assez grosses entreprises arriver sur ce marché. Vous en conviendrez sûrement avec moi si vous connaissez la situation. En fait, je suis sûr que vous connaissez ce domaine beaucoup mieux que moi.

Le président: Nous allons cesser les questions sur ce sujet et passer au suivant. Monsieur Dempster.

[Text]

Mr. Dempster: I wanted to speak of the spin-off benefit for the industry. I think you would have to admit that it's rather unique to see a group of producers, wholesalers, importers, retailers sitting around the table here saying that this is the way they see doing something. I've gone to enough agricultural meetings over the years. That other forum is bizarre. In fact, some people can't figure out how I can work for two different groups.

I think it works out quite well. I'd like to speak of this precarious tightrope that I walk on a federal level. I think it has helped us bring before government some ideas of how to work on a national level. The action, quite honestly, is often back at the regions where we have no control over what happens. I'd like to speak of a spin-off benefit that I see. It's our intent, and the plan that we will have to go back and sell to the industry, that moneys would be available in the regions to do things for the regions.

In other words, it's not going into the black hole of Ottawa, as I like to say about our membership fees for our organization. We'd like some to be in the regions. To me, one of the major spin-off benefits of this can be at the regional level in bringing the growers, the wholesalers, the importers, and the retailers together on efforts like this. It's very easy to talk about the nice things about promotion. Everybody can get excited and we all say that we're all for it.

You can go to a meeting and talk about it but one of the best benefits of CHC and CPMA working together is after the meeting where the people say, "Well, I have a problem selling my broccoli in that I'm not getting any support" or "You're doing this to me" or "I'm doing that to you". I see that as one of the real major spin-off benefits of this at the regional level.

• 1115

I work for both groups so I have to keep the peace sometimes, but if we could get this in place, I see some real potential—and I don't know if Don wants to speak to this—of getting the growers, the wholesalers, the importers, and the retailers working together more proactively at a regional level so we can minimize it. Then they could get the support of the buyers, because simply standing up and belly-aching at one another that it's their fault is not getting us very far.

I thought I'd put that commercial in. I see some real potential for the producers in Canada, but also the members of the whole CPMA and the retailers, to work together to resolve some of these problems, particularly when you get into a high production situation and the prices go down, and you can get some co-operation among the groups. So I can see us building some better working relationships.

I just feel that is one of the spin-offs. I know we are talking specifically about the health aspect, but to me, that's health. That's called economic health of the producers in Canada. I think that is one thing we shouldn't lose sight of. At least that's the plan we would have. And that's not just health.

[Translation]

M. Dempster: Je voulais parler des retombées pour l'industrie. Vous devez reconnaître qu'il est plutôt extraordinaire de voir un groupe de producteurs, de grossistes, d'importateurs, de détaillants réunis ici autour de la table pour expliquer la façon dont ils envisagent de procéder. J'ai vu assez de réunions d'agriculture au cours des années. Cet autre forum est bizarre. En fait, certains ne parviennent pas à comprendre comment je peux travailler pour deux groupes différents.

Je crois que cela fonctionne plutôt bien. J'aimerais parler de cette corde raide sur laquelle je marche au niveau fédéral. Cela nous a aidé à soumettre au gouvernement des idées sur la façon de travailler au niveau national. Il faut le reconnaître, les choses se font souvent dans les régions, là où nous n'avons aucun droit de regard. Je voudrais dire quelques mots sur les avantages que j'entrevois. Nous voulons, et c'est ce dont nous allons devoir convaincre l'industrie, que des fonds soient disponibles dans les régions pour les régions.

Autrement dit, ils ne doivent pas tomber dans le trou noir d'Ottawa, comme je me plais à le dire à propos des cotisations versées à notre organisation. Nous voudrions qu'il y en ait dans les régions. À mon avis, cela aurait pour premier avantage au niveau régional de rapprocher les producteurs, les grossistes, les importateurs et les détaillants dans le cadre de projets comme celui-ci. Il est très facile de disserter sur l'intérêt de la promotion. Tout le monde s'excite et nous sommes tous pour.

On peut aller en discuter à une réunion mais si le CCH et l'ACDFL travaillent de concert, l'avantage c'est qu'après la réunion, il est possible de se parler et de dire par exemple «eh bien, j'ai du mal à vendre mes brocolis et je ne trouve pas d'aide» ou «voilà ce que vous me faites» ou «voilà ce que je vous fais». Pour moi, c'est l'un des principaux avantages de ce genre de système au niveau régional.

Je travaille pour les deux groupes et je dois donc parfois maintenir la paix, mais si nous réussissions à mettre cela en place, je crois qu'il y aurait de grandes possibilités—je ne sais pas si Don veut en parler—pour rapprocher les producteurs, les grossistes, les importateurs et les détaillants et les amener à travailler de façon à activer les choses au niveau régional. Ils pourraient alors avoir l'appui des acheteurs parce qu'on ne gagne pas grand chose à continuer à ronchonner en accusant les autres.

Je tenais à faire cette petite publicité. Je crois que les producteurs canadiens, et aussi les membres de toute la CDFL et les détaillants pourront ainsi régler ensemble certains des problèmes, particulièrement lorsque la production est surabondante et que les prix tombent et qu'il faut parvenir à une certaine coopération entre les groupes. Nous pourrions donc instaurer de meilleures relations de travail.

Je crois que ce serait l'une des retombées. Je sais que nous parlons plus particulièrement de la santé, mais pour moi, c'est cela la santé: c'est la santé économique des producteurs canadiens. C'est l'un des éléments qu'il ne faut pas perdre de vue. C'est en tout cas notre intention. Et il ne s'agit pas seulement de santé.

[Texte]

Mr. Vanclief (Prince Edward—Hastings): I would like to welcome everyone here today as well.

My question is regarding two references Mr. Gowryluk made in his presentation. Mr. Gowryluk, you made the statement you felt the moneys raised from a check-off must be used for research and promotion and not administration. It's my understanding that this legislation at the present time does not allow for any funding other than from the check-off for administration of the agencies, nor does it allow, as the legislation has in the past, for what I could refer to as seed money to start up the agency, either. Are you suggesting the legislation should be changed, and if so, where do you suggest the money for administration and start-up costs come from?

Mr. Gowryluk: Of course that's an issue we've been wrestling with internally as well, as to how to best proceed and how to best request assistance in that regard. It's not a significant dollar figure attached to the start-up aspect of at least the conceptual plan we had looked at. The legislation, of course, does not consider the aspect of start-up fees or allocations, grants, or whatever.

We would hope that in some venue moneys would become available for that process. I could probably defer to Mr. Dempster to indicate some of the mechanics we have looked at.

Mr. Dempster: I think I would be misrepresenting the situation if I said there wouldn't be a small percentage going to administration. You can't run a cohesive national program with strong regional components without some form of administration.

I can assure you that when we have this type of discussion—and we've had these types of discussions—at our board meetings, the last thing our industry will support is building up a huge industry bureaucracy simply to raise \$2 million to fund \$1.8 million of staff activity. So right in the conceptual plan we've said we have to target a minimum of 60%—I think that was the original thought—for a market or a nutrition research. But there will be some.

The one problem we're going to have, I can assure you, is that as soon as you get checked off, if this is ever to come to be, people's expectations will be, what will you deliver for me today? So we're going to have a little bit of a transitional period to prove to our industry that the moneys that will be checked off are delivering them benefits right off the bat. So we're going to have a little bit of a problem with that. I appreciate it's not in the legislation, but I believe start-up cost was referring more to agencies like supply management, which is not what we're talking about here.

Mr. Vanclief: No. I realize that.

Mr. Dempster: So as an industry, we're going to have to find some means, if we ever get to this lofty point, to have some sort of assistance or funding somewhere to prove to the people this thing will work for them, to deliver what we think is good.

I should tell you, the consensus of this idea does not necessarily come from staff, as a lot of people might think. It has come from the industry people. We're here reflecting the views of the industry we work for. We're here to try to explain how it might work.

[Traduction]

M. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Je tiens moi aussi à souhaiter la bienvenue à tous ceux qui sont là aujourd'hui.

Ma question porte sur deux observations faites par M. Gowryluk dans son exposé. Vous avez dit que les fonds obtenus grâce aux prélèvements devraient servir à la recherche et à la promotion et pas à l'administration. Si je comprends bien, ce projet de loi ne prévoit aucun financement en dehors des prélèvements pour l'administration des offices et il ne permet pas non plus, comme le faisait la loi auparavant, l'octroi de fonds de démarrage pour, disons, mettre l'office sur pied. Estimez-vous que la loi devrait être changée et si oui, d'où devraient venir les fonds destinés à l'administration et au démarrage?

M. Gowryluk: C'est une question qui a également fait l'objet d'un débat interne, naturellement, pour savoir comment il fallait procéder et où chercher de l'aide dans ce domaine. Il ne s'agit pas d'un montant précis correspondant à la mise sur pied du plan conceptuel que nous envisageons. Naturellement, l'éventualité de frais de démarrage ou d'allocation ou de subvention n'est pas prise en considération par la loi.

Nous espérons que des fonds pourront être débloqués pour ce processus. Je vais laisser le soin à M. Dempster de vous décrire certains des mécanismes que nous avons étudiés.

M. Dempster: Je ne serais pas fidèle à la réalité si je vous disais qu'il n'y aura pas un certain pourcentage consacré à l'administration. Il est impossible d'avoir un programme national cohérent avec de fortes composantes régionales sans une forme d'administration quelconque.

Je puis vous assurer que lorsqu'il y a des discussions de ce genre—et il y en a—aux réunions de notre conseil, les représentants de notre industrie veulent tout sauf mettre sur pied une énorme bureaucratie uniquement pour réunir 2 millions de dollars pour financer 1.8 million de dollars d'activités du personnel. Ainsi, déjà dans le plan conceptuel, nous avons décidé d'envisager un minimum de 60 p. 100. Je crois que c'était l'idée au départ—pour des recherches sur un marché ou sur la nutrition. Mais il y en aura une partie.

Nous allons avoir un problème, je vous le garantis, dans la mesure où dès que les prélèvements commenceront, si ce projet se concrétise, les gens voudront savoir les bénéfices qu'ils pourront en retirer. Il y aura donc une période de transition durant laquelle nous devons prouver aux membres de notre secteur que les prélèvements effectués représentent des avantages immédiats pour eux. Il y aura donc certains problèmes à ce niveau. Je sais que ce n'est pas dans la loi mais je crois que la question des frais de démarrage s'appliquerait plutôt aux offices de gestion des approvisionnements, ce n'est pas ce qui nous occupe ici.

M. Vanclief: Non. Je m'en rends compte.

M. Dempster: Notre industrie va donc devoir trouver une formule, si jamais nous en arrivons là, pour disposer d'aide ou de fonds quelconques afin de démontrer les avantages du système et de parvenir au but recherché.

Je dois vous dire que le consensus sur cette idée n'est pas venu des permanents, comme on pourrait le croire. Il est venu des membres de l'industrie. Nous donnons ici le point de vue des membres du secteur pour lequel nous travaillions. Nous tenons à expliquer la façon dont le système fonctionnerait.

[Text]

• 1120

Mr. Vanclief: I have another comment, Mr. Gowryluk. In your comments you referred to the method by which the Governor in Council would make the decision on whether they were satisfied there was majority support for the formation of an agency. To me, subclause 39.(1) makes it very clear:

where the Governor in Council is satisfied that the majority of the aggregate of the producers or, where the import trade in one or more farm products is to be included, the majority of the aggregate of producers and importers

Do you feel there should be a plebiscite to have an indication from the industry, or can the Governor in Council, after hearings, just say they feel there is sufficient support? Should a plebiscite be necessitated after hearings, regardless of the summation of the hearings?

Then you made a comment that you felt voters must represent two-thirds of the growers and, I thought you said, two-thirds of the imports, not importers. In my view there's a difference. One is a number of companies and the other is a quantity of produce. And you say it should be 50% plus one. If I understand subclause 39.(1), it's a majority, which to me is 50% plus one of the number of producers and the number of importers.

I would like to have you expand on your comments. Did I understand them correctly? If I did, explain why you feel those changes, which would be major changes to the legislation as I see it now, should be made.

Mr. Dempster: Mr. Vanclief, what we basically said is, let's try to keep it as simple as possible. When we were looking at this as an industry, we looked at the model in the United States, where they just put it in and then they give you three years and you come back and you have a vote. Well, we recognize that probably wouldn't work for us here in Canada.

What we were saying was 50% or 50% plus one of those who are going to vote. I think we had provided an option and said "or two-thirds of the production that would be represented".

This is a difficult problem for us. I heard Mr. Althouse's comment about satisfaction or dissatisfaction. When you work for a national organization with so many diverse interests, you know what satisfaction is and what dissatisfaction is. If I can keep the peace within my own home, I have a level of satisfaction for myself. The problem is convincing somebody on the government side that that is adequate satisfaction for the industry.

We had originally thought, well, we have a number of member organizations that represent the potato producers of Prince Edward Island, as an example, and if they had 50% plus one support for it in their organization, why couldn't that be interpreted to be support from that organization? When you build up that network of different groups from across Canada within horticulture, we felt that would be a sufficient reading from our sector to indicate the level of

[Translation]

M. Vanclief: J'ai un autre commentaire, monsieur Gowryluk. Vous avez parlé tout à l'heure de la méthode selon laquelle le gouverneur en conseil déterminerait s'il y a une majorité en faveur de la création d'un office. Pour moi, le paragraphe 39.(1) est très clair:

lorsqu'il est convaincu que la majorité de l'ensemble des producteurs ou, si le marché d'importation d'un ou de plusieurs produits agricoles est visé, la majorité de l'ensemble des producteurs et des importateurs

Pensez-vous qu'il faudrait un référendum pour que les producteurs puissent donner leur point de vue, ou le gouverneur en conseil devrait-il pouvoir décider, après des audiences, qu'il y a une majorité suffisante? Faudrait-il un référendum après les audiences, indépendamment de l'issue de celles-ci?

Vous avez dit ensuite que les votants devraient représenter les deux tiers des producteurs et, si je ne me trompe pas, les deux tiers des importations, pas des importateurs. À mes yeux, il y a une différence. D'un côté, c'est un nombre d'entreprises et de l'autre une quantité de produits. Et vous dites que ce devrait être 50 p. 100 plus un. Si je comprends bien le paragraphe 39.(1), il doit y avoir une majorité, c'est-à-dire selon moi 50 p. 100 plus un du nombre de producteurs et du nombre d'importateurs.

J'aimerais que vous me donniez quelques précisions à ce sujet. Ai-je bien compris vos commentaires? Si oui, dites-moi pourquoi ces changements vous paraissent nécessaires dans la mesure où ce sont des changements importants par rapport au texte que nous avons actuellement.

M. Dempster: Monsieur Vanclief, nous avons dit en fait que les choses devaient être aussi simples que possible. Lorsque nous nous sommes penchés sur cette question dans notre secteur, nous avons examiné le modèle américain, qui vient d'être mis en place et où l'on vous donne trois ans après lesquels vous avez le droit de vote. Évidemment, cela ne serait sans doute pas possible pour nous ici au Canada.

Nous avons cité le chiffre de 50 p. 100 ou 50 p. 100 plus un de ceux qui vont voter. Je crois que nous avons donné une option en disant «ou les deux tiers de la production qui serait représentée».

C'est un problème difficile pour nous. J'ai entendu la remarque de M. Althouse à propos de la satisfaction ou du mécontentement. Lorsqu'on travaille pour une organisation nationale représentant des intérêts aussi divers, on sait fort bien ce que signifie satisfaction et mécontentement. Si je réussis à maintenir la paix chez moi, je suis content de moi. Le problème est de prouver à quelqu'un qui est au gouvernement que l'industrie est satisfaite.

Nous avons pensé au départ que plusieurs de nos organisations membres représentent les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, et s'ils réunissaient 50 p. 100 plus un d'appui dans leur organisation, pourquoi ne pourrait-on considérer que l'on a l'appui de l'ensemble de l'organisation? Nous avons pensé que la création de ce réseau composé de groupes différents dans le secteur de l'horticulture dans tout le Canada, serait suffisant

[Texte]

satisfaction, because if it was not a level of satisfaction, we wouldn't be going anywhere on it. Right? Otherwise my future career in the organization I work for would terminate rather rapidly.

This is the one area where we are struggling right now, because in some commodities in some provinces there are no commodity-specific organizations, there are umbrella groups. But I think we were content with the 50% plus one. I think that's what we were saying. That's a majority. There are a lot of examples even in public circles where decisions can be made with less than 50% plus one of the support of the public. So that's what we're saying: if we got 50% plus one, that would be reflective.

We were saying, well, if we can't get 50% plus one. . . I think we were providing an option of two-thirds of the production and two-thirds of the imports, because as you say, 50% plus one of the votes is not necessarily two-thirds of the production.

Mr. Vanclief: I haven't looked at the prepared document they gave us, so I wasn't under the understanding that it was an option that had been presented. I see it a little differently now.

Mr. Porter (Medicine Hat): May I welcome all of you to the committee this morning.

First of all, you've shattered a long-held myth I've always believed in, that an apple a day will keep the doctor away. It obviously doesn't work with veterinarians. Two of them are still here, and it looks as if they are going to stay.

• 1125

Some hon. members: Hear, hear!

An hon. member: The day isn't over yet.

Mr. Porter: I don't think these two will leave on us; they never did before. I had a bit of experience, probably 20 years ago in Alberta. I'm in a different sector of agriculture, the beef sector, and I belonged to an organization that was instrumental in starting a check-off system within Alberta, and certainly it has spread across the country. I know the growing pains that has gone through within the industry directly involved.

You have mentioned something, Mr. Dempster—you have to prove your point. You have a lot of your own producers. In this case we started at 10¢ per animal, which isn't a lot, and had a lot of people extremely upset. It's gone up fifteen-fold, and there's consideration of a higher level. We talked about things I don't think anybody mentioned today—whether the check-off is voluntary or compulsory, whether or not it's refundable.

There are some cases, and in the case today, we are shipping livestock across into the United States where they do not have a check-off—and I'm sure they will some time—but the check-off is taken and then refunded. Not many people, I think, have asked in this case for the check-off to be refunded, having seen some of the work it can do.

[Traduction]

pour prouver l'existence d'un certain niveau de satisfaction car si ce n'était pas le cas, nous ne pourrions pas progresser, n'est-ce pas? Autrement, ma future carrière dans l'organisation pour laquelle je travaille prendrait fin assez rapidement.

C'est à cette question que nous nous heurtons actuellement, parce dans certaines provinces, les organisations ne correspondent pas à des produits particuliers mais regroupent plusieurs secteurs. Mais je crois que nous sommes satisfaits du chiffre de 50 p. 100 plus un. Nous en revenons à cela. C'est une majorité. Il y a de nombreux cas, même dans les milieux publics, où des décisions peuvent être prises avec moins de 50 p. 100 plus un d'appuis. Nous estimons donc que si nous avons 50 p. 100 plus un, ce serait une indication.

Nous disions que si l'on ne parvenait pas à 50 p. 100 plus un. . . Nous avons pensé à l'option des deux tiers de la production et des deux tiers des importations parce que, comme vous venez de le dire, 50 p. 100 plus un des voix ne correspond pas nécessairement aux deux tiers de la production.

M. Vanclief: Je n'ai pas lu le document préparé que vous nous avez donné et je n'avais donc pas compris qu'il s'agissait d'une option. Je vois les choses un peu différemment maintenant.

M. Porter (Medicine Hat): Je tiens à vous souhaiter à tous la bienvenue au comité.

Tout d'abord, vous avez ébranlé un mythe auquel je crois depuis longtemps, qu'une pomme chaque jour éloigne le docteur pour toujours. Manifestement, cela ne marche pas avec les vétérinaires. Il y en a encore deux ici et l'on dirait bien qu'ils vont rester.

Des voix: Bravo!

Une voix: La journée n'est pas encore finie.

M. Porter: Je ne crois pas que ces deux-là vont nous quitter; ils ne l'ont jamais fait. J'ai acquis un peu d'expérience, il y a une vingtaine d'années, en Alberta. J'appartiens à un secteur différent de l'agriculture, celui du bétail viandeux, et j'étais membre d'une organisation qui a contribué à l'instauration d'un système de prélèvement en Alberta, ce qui s'est ensuite propagé dans tout le pays. Je connais bien les problèmes que cela a engendré dans l'industrie au cours des premiers temps.

Vous avez mentionné quelque chose, Monsieur Dempster—vous devez prouver ce que vous avancez. Vous avez beaucoup de producteurs. Dans notre cas, nous avons commencé à 10c. par tête de bétail, ce qui n'est pas beaucoup, et de nombreux producteurs étaient extrêmement mécontents. Le chiffre a été multiplié par 15 et l'on envisage un niveau encore plus élevé. Nous parlons de choses que l'on n'a pas encore abordé aujourd'hui, je crois—savoir si le prélèvement est facultatif ou obligatoire et s'il est remboursable ou pas.

Dans certains cas, comme aujourd'hui, nous expédions du bétail aux États-Unis où il n'y a pas de prélèvement—et je suis sûr qu'il y en aura un jour—mais le montant est prélevé et ensuite remboursé. Peu de producteurs ont demandé le remboursement du prélèvement dans ce cas, après avoir constaté leur utilité.

[Text]

I question a bit whether or not you can use the whole portion just for promotion and research, although I think that's the most important aspect. It does take money to make this thing work. Key elements within the bill—and I think it's been stated—are participation at the producer level. You've obviously got to have a minimum of half the people or more involved from the producer level.

I guess some of the issues you've mentioned and you cover such a wide area—I'm not sure if you would have an umbrella group to serve some of those who may not have their own organization. If you do, you are going to have to come up with specific check-offs, I assume, for a variety of commodities. That could create some problems. Maybe I'll pose some questions to some of you and let you conclude.

One of the things we have found—and I think, Ms Sutherland, you commented on the nutritional aspect of it—I think you need something like this to be able to promote that. There is a lot of misinformation about the nutritional value of a variety of foods within Canada.

When I came here in 1984, we were using 20-year-old statistics within government departments. In the case of beef they were outdated. We had brought a new grading system in, and that had not been recognized.

You are talking about going from 300 pounds to 600 pounds. We have seen the beef industry shrink from probably 110 pounds to 62 pounds, and a lot of it is a result of information that I don't think in all cases was factual. I think that is the type of promotion you can do to get the information out there, because certainly people on the other side of the coin are going to make sure their view is there.

I don't know whether it was Mr. Dempster, but I think it was a good suggestion you have about the check-off on imports, which I think is extremely important. They are getting the benefit of any promotion we have on this side of the border, probably indirectly through research as well, and I think the suggestion is good that it be collected without duplicating of bureaucracy, and at the border as they would do for almost any other commodity.

About your concern on funding bureaucracies, I think in the start-up period you probably will have some trouble devoting all funds to research and promotion. So those are some views, perhaps some questions, and Dr. Brightwell is very sticky on time. Probably I'm lucky to get this after the shot I took at him, so I'll leave you with that and look forward to your comments.

Mr. Dempster: I'll start, if I may, Mr. Chairman. Your comment about veterinarians was kind of interesting, but as James Herriot would say, there's a place for all God's children. That's just a little joke. I love to have shots at veterinarians myself.

[Translation]

Je ne suis pas sûr que l'on puisse utiliser la totalité des fonds uniquement pour la promotion et la recherche, mais ce n'est pas cet aspect-là qui me paraît le plus important. Il faut de l'argent pour faire fonctionner le système. L'un des éléments clés du projet de loi—et cela a été dit—est la participation au niveau des producteurs. Il faut bien sûr une participation d'au moins la moitié des producteurs.

Certaines des questions que vous avez soulevées—et vous balayez un très vaste domaine—je me demande si vous avez un groupe qui réunirait certains de ceux qui n'ont pas leur propre organisation. Si oui, vous devrez fournir des prélèvements précis, je suppose, pour toute une gamme de produits. Cela pourrait poser des problèmes. Je vais vous poser quelques questions et vous laisser ensuite conclure.

Nous avons constaté—et je crois que M^{me} Sutherland a parlé du facteur nutrition—qu'il fallait un mécanisme de ce genre pour faire ce type de promotion. On est souvent mal informé sur la valeur nutritive de différents aliments au Canada.

Lorsque je suis arrivé ici en 1984, nous utilisions des statistiques vieilles de 20 ans dans les ministères du gouvernement. Dans le cas de la viande bovine, elles étaient périmées. Nous avons institué un nouveau système de classement et cela n'avait pas été pris en compte.

Vous dites que l'on est passé de 300 livres à 600 livres. Nous avons vu le secteur du boeuf rétrécir et passer d'environ 110 livres à 62 livres, en grande partie à cause de renseignements qui ne correspondent pas toujours aux faits d'après moi. Je crois que c'est justement ce type de promotion que vous pouvez effectuer en diffusant l'information, car ceux qui se trouvent de l'autre côté de la barrière ne manqueront pas de faire connaître leur point de vue.

Je ne sais pas si elle venait de M. Dempster, mais j'ai entendu une bonne suggestion à propos du prélèvement sur les importations, qui me semble extrêmement important. Les produits d'importation vont bénéficier de tout le travail de promotion effectué de ce côté-ci de la frontière, et indirectement de la recherche aussi, et je trouve qu'il serait bon, comme vous le suggérez, de percevoir le prélèvement, sans alourdir la bureaucratie, et à la frontière comme on le ferait pour pratiquement tous les produits.

Pour répondre à vos inquiétudes sur le coût de la bureaucratie, je crois que c'est surtout dans les premiers temps qu'il est difficile de consacrer tous les fonds à la recherche et à la promotion. Voilà donc quelques idées, peut-être quelques questions, et M. Brightwell est très strict sur le temps. J'ai même de la chance de m'en tirer après la flèche que je lui ai lancée et je vais donc m'en tenir là en attendant vos commentaires.

M. Dempster: Je vais commencer, si vous me le permettez, Monsieur le président. Votre remarque au sujet des vétérinaires était assez intéressante mais comme le dirait James Herriot, il y a une place pour tous les enfants de Dieu. C'est juste une petite blague. J'aime bien m'en prendre aux vétérinaires moi aussi.

[Texte]

• 1130

But relative to our sector, there is no doubt, if I follow the developments in the cattle industry over the last few years—and I've had a lot of discussions with them—that we're well aware of the job that will have to be done by our industry to get the type of support for what we have put before you as a conceptual plan, and I think we'll probably have the hardest struggle of any commodity grouping anywhere.

I appreciate your comment about keeping the administration down by using Customs. I believe officials at Finance Canada have some nervousness about that idea for a variety of reasons. It certainly doesn't seem to bother the officials in the U.S. government to use Customs as a collection point. I always have a little difficulty with that one.

For our sector, there were two things that really pulled them together in terms of the need for the proper information relative to nutrition and what not. There was the whole problem we ran into in the Alar situation, where we were constantly chasing after ghosts of misinformation. Sometimes when the U.S. sneezes we get pneumonia. We had to spend a lot of time trying to dispel fear and misinformation in the field. That was where we started to see the need for our industry to have a more formidable presence to get that type of information out in the regions. We can do it nationally, but we can't do everything in the regions.

Probably the one thing that will help in selling it to the industry itself is the fact that for every dollar we get on domestic we have the potential for \$3 on imports. I have been into the United States and I've crossed Canada, and the one thing you can get producers excited about is checking off somebody else because they're seen to be the destroying factor. I don't think that's unique to Canadian producers. I've gone to enough U.S. meetings to know that they see it the same way. I think it provides us with a tremendous potential to access that type of funding to play the role in promoting healthier Canadian lifestyles.

That's why we're here. That's how we started this whole concept. I believe had we had the type of structure that we would like in the regions, we could have dispelled a lot of misinformation on the whole Alar situation so that people wouldn't have been overreacting to a totally—I dare not say this—media event in the United States which really hurt our industry up here.

Ms Sutherland: Relative to the Beef Information Centre, we see it as a possible model for what we would like to do in the fresh fruit and vegetable industry in that you have regional people out there who are working with the various regions to increase per capita consumption of beef. We would be looking at increasing per capita consumption of fresh fruit and vegetables. We don't have these people out in the regions right now. We are also envious because it's a lot

[Traduction]

Mais pour ce qui est de notre secteur, il est certain si je suis l'évolution du secteur de l'élevage bovin au cours des dernières années—et j'ai eu de nombreuses discussions avec les intéressés—que nous sommes tout à fait conscients du travail que nous aurons à faire en vue d'obtenir l'aide nécessaire pour ce plan conceptuel que nous venons de vous présenter et nous devons probablement nous battre encore plus que tous les autres groupes de denrées.

J'ai bien noté votre remarque sur la possibilité d'utiliser les douanes pour diminuer les frais d'administration. Je crois que les fonctionnaires de Finances Canada sont un peu inquiets à ce sujet pour différentes raisons. Les fonctionnaires américains en tout cas n'hésitent pas à utiliser les douanes comme point de perception. J'ai toujours eu du mal à accepter cela.

Pour notre secteur, il y a eu deux choses qui ont été vraiment déterminantes en ce qui concerne la nécessité d'une bonne information en matière de nutrition, etc. D'une part, le problème auquel nous nous sommes heurtés à propos de l'Alar, où nous avons dû constamment courir après les fantômes de la désinformation. Parfois quand les États-Unis éternuent, nous attrapons une pneumonie. Nous avons dû passer beaucoup de temps à dissiper les craintes et les fausses informations dans ce domaine. C'est là que nous nous sommes rendus compte que notre secteur devait acquérir une plus grande présence pour diffuser ce genre de renseignements dans les régions. Nous le faisons à l'échelle nationale, mais nous ne pouvons pas tout faire dans les régions.

Un autre argument pourra être utile pour convaincre les producteurs eux-mêmes, le fait que pour chaque dollar perçu sur les produits nationaux, il y aura un potentiel de trois dollars sur les importations. Je suis allé aux États-Unis et j'ai traversé tout le Canada, et les producteurs sont toujours ravis à l'idée de faire payer quelqu'un d'autre car ceux qui ne payent pas sont vus comme le facteur déstabilisant. Je ne crois pas que ce soit particulier aux producteurs canadiens. J'ai assisté à suffisamment de réunions aux États-Unis pour savoir qu'il en va de même là-bas. Cela nous donne un potentiel extraordinaire pour accéder à ces fonds en vue de promouvoir un mode de vie plus sain pour les Canadiens.

C'est pour cela que nous sommes ici. C'est de là qu'est née toute cette idée. Si nous avions eu la structure que nous voudrions mettre en place dans les régions, nous aurions pu éviter toutes ces idées fausses sur l'Alar et les gens n'auraient pas ainsi réagi de façon excessive à un événement purement médiatique—disons-le—aux États-Unis qui a vraiment nui à notre secteur ici.

Mme Sutherland: Nous voyons le centre d'information sur le boeuf comme un modèle possible de ce que nous aimerions faire pour les fruits et les légumes, dans la mesure où vous avez là des membres régionaux qui travaillent avec les différentes régions pour faire augmenter la consommation de boeuf par habitant. Nous autres, nous voudrions faire augmenter la consommation de fruits et légumes frais par habitant. Actuellement, nous n'avons personne dans les

[Text]

easier to check off a head of cattle than it is to check off apples and potatoes and rutabagas and cabbage. It's just a lot more complex with horticulture.

Mr. Porter: Are there many areas within your industry where there could be a check-off taken at different levels? I know in the beef sector one animal can have probably four or five periods during which a check-off can be taken, through auction markets several times and right to the final sale at the packing plant. I'm not sure if that would affect other commodities. Do you just anticipate that in most cases there would be one check-off as it moves through the system?

Ms Sutherland: That's part of the challenge we're having. We're having a lot of discussions right now on where to take the check-off so that we're not double-dipping, so that you only take it off once. It's quite easy for the imports coming in, and for interprovincial. The problem will be at the intraprovincial level. We certainly don't have answers for that, and we will have to go to the industry with those kinds of answers. It is a lot more complicated.

Mr. Dempster: There are no commodities right now in the horticultural field where there's a check-off to fund anything on a national level. There may be voluntary assessments within Flowers Canada or a group like that. Most of the funding that is raised on producers, either through a levy, through their marketing organization or what not, is very specific, to fund a commission such as the Ontario Apple Marketing Commission, or specific activities for Ontario apples.

The horticultural industry has traditionally had a very strong provincial focus. There's a lot of reason for that. It's called gardening. That is where your market was. Now the whole world has been opened up, in part because of trade agreements but also in part because the world is easier to travel around now, including for products, and you have a greater ability to raise funds on a provincial level or commodity-specific level. It's almost impossible within the horticultural sector on a national level. That is one of the dilemmas we've been facing for 5, 10, or 15 years. It's a real challenge.

• 1135

Mr. Harvard (Winnipeg St. James): I welcome the group as well today. I hope with your research moneys you can do something in the future about the tasteless, awful tomatoes we're asked to eat in winter. They are no comparison to the garden-fresh tomatoes we get back in Manitoba in the month of August.

I'm glad to hear that consumption of vegetables and fruit is up. I would like to know how our consumption on a national basis compares with some other countries. If we are going to hit that target of 600 pounds per person by the turn

[Translation]

régions. Nous sommes aussi jaloux parce qu'il est beaucoup plus facile de calculer les prélèvements en fonction du nombre de têtes de bétail qu'en fonction des pommes et des pommes de terre et des rutabagas et des choux. C'est beaucoup plus complexe pour l'horticulture.

M. Porter: Y a-t-il dans votre industrie de nombreux secteurs où le prélèvement pourrait être effectué à différents niveaux? Je sais que pour le bétail, il pourrait y avoir pour chaque animal quatre ou cinq périodes où le prélèvement pourrait être effectué, à plusieurs reprises lors des ventes aux enchères et jusqu'à la vente finale à l'abattoir. Je ne sais pas si la même chose est vraie pour d'autres produits. Pensez-vous que dans la plupart des cas il n'y aurait qu'un seul prélèvement lorsque le produit passe dans le système?

Mme Sutherland: Cela fait partie des difficultés que nous devons surmonter. Nous discutons beaucoup actuellement pour savoir où devrait être effectué le prélèvement de façon à ce qu'il ne soit pas perçu deux fois, qu'on ne le prenne qu'une fois. C'est très facile pour les importations qui arrivent et pour le commerce interprovincial. Le problème se présente au niveau intraprovincial. Nous n'avons certainement pas de réponse à cette question et nous allons devoir en fournir à l'industrie. C'est beaucoup plus compliqué.

M. Dempster: Actuellement, aucun produit horticole ne fait l'objet d'un prélèvement destiné à financer un mécanisme quelconque au niveau national. Il existe peut-être des cotisations facultatives à Fleurs Canada ou au sein d'un groupe de ce genre. La plupart des fonds versés actuellement par les producteurs, soit par le paiement d'un droit, soit dans le cadre de leur organisation de commercialisation, sont très précis, et servent à financer une commission comme la Commission de commercialisation des pommes de l'Ontario, ou à des activités données pour les pommes de l'Ontario.

Le secteur horticole a toujours eu une forte orientation provinciale et ce pour plusieurs raisons. C'est l'horticulture ou le jardinage. C'est là que se trouvait le marché. Maintenant, le monde entier s'est ouvert, en partie à cause des accords commerciaux mais aussi parce qu'il est beaucoup plus facile de faire le tour du monde maintenant, c'est aussi vrai pour les produits, et l'on peut mieux réunir des fonds sur une base provinciale ou pour un produit donné. C'est presque impossible pour le secteur horticole au niveau national. C'est l'un de nos dilemmes, depuis 5, 10 ou 15 ans. C'est vraiment un défi.

M. Harvard (Winnipeg St. James): Je souhaite moi aussi la bienvenue à votre groupe. J'espère qu'avec vos crédits de recherche, vous pourrez faire quelque chose à l'avenir pour que nous ne devons plus manger ces horribles tomates sans goût en hiver. Elles ne se comparent absolument pas aux tomates fraîches du jardin que nous avons au Manitoba au mois d'août.

Je suis bien aise d'entendre que la consommation de légumes et de fruits augmente. Je voudrais bien savoir où se situe notre consommation nationale par rapport à celle d'autres pays. Si nous devons atteindre ce chiffre de 600 livres

[Texte]

of the century—maybe it's too late to start working on children today—we should be doing a better job as a society of getting our children to eat vegetables. Parents often tell their children to eat their vegetables but they don't, or they don't eat enough vegetables. What are you doing to encourage young people to eat more vegetables? I think those bad habits of not eating vegetables are started early in life and very often continue right through adulthood. It seems to me that many adults do develop a new taste for vegetables they didn't like when they were 10 or 12, for whatever reason. What are you doing in that area?

Ms Sutherland: I'm glad you brought this up. We eat more fruits and vegetables than Americans by about 100 pounds per capita. It's one of the things I always like to drop. Our American equivalent is very envious of the position of Canadian consumers and have modelled some of their programs in the States around what the Fresh for Flavour is doing.

As far as children are concerned, we have just done a pilot project in Ontario called Ontario Harvest Education Kit. It was funded by the Ontario Fruit and Vegetable Growers' Association, the Toronto Fruit and Wholesale Produce Merchants' Association and Foodland Ontario. Fresh for Flavour Foundation developed the program and I would be happy to provide you with a copy of it. It is an education kit for grades 4 to 6. It's just on the market right now. It addresses the multicultural aspect of fruits and vegetables. We have a lot of new Canadians and it shows what they are eating. It addresses the whole issue of what is grown in Canada and why don't we grow other things. It gets kids to look at the whole area of fruits and vegetables.

We are quite excited about the pilot project and I am hoping very strongly that we can find funds to develop a Canadian harvest education kit for the rest of the country. Our dilemma right now is trying to find funds to do exactly what you are talking about because we want to get kids interested in eating fruits and vegetables. I was shocked when I saw how many kids are going to the food banks. It was just in the papers recently that so many children are there. There's so much we can do as an industry to help our nation and we're really quite hamstrung right now because of funds. But that is one of the projects we are doing and we help teachers as much as possible by providing them with information.

Mr. Harvard: Are you aiming your message at the kids directly, at the parents, or both?

[Traduction]

par personne d'ici la fin du siècle—il est peut-être trop tard pour commencer à essayer de convaincre les enfants aujourd'hui—nous devrions mieux réussir à faire manger des légumes à nos enfants. Les parents disent souvent à leurs enfants de manger des légumes mais ils ne le font pas ou tout au moins n'en mangent pas assez. Que faites-vous pour encourager les jeunes à manger plus de légumes? Ces mauvaises habitudes de ne pas aimer les légumes se prennent tôt dans la vie et persistent souvent jusqu'à l'âge adulte. J'ai l'impression que de nombreux adultes se mettent à apprécier des légumes qu'ils n'aimaient pas quand ils avaient 10 ou 12 ans, pour une raison ou une autre. Que faites-vous à cet égard?

Mme Sutherland: Je suis bien contente que vous ayez soulevé cette question. Nous consommons environ 100 livres de plus par habitant de fruits et de légumes que les Américains. Je me plais toujours à le mentionner. Nos homologues américains sont très jaloux de la position des consommateurs canadiens et se sont inspirés de ce que fait la Fondation Fraîcheur égale Saveur pour certains de leurs programmes aux États-Unis.

En ce qui concerne les enfants, nous venons de mettre sur pied un projet pilote en Ontario appelé Ontario Harvest Education Kit. Il a été financé par l'Association des fruiticulteurs et des maraîchers de l'Ontario, la Toronto Fruit and Wholesale Produce Merchants' Association et Ontario terre nourricière. C'est la Fondation Fraîcheur égale Saveur qui a préparé le programme et je me ferai un plaisir de vous en remettre un exemplaire. Il s'agit d'une trousse d'éducation pour les élèves de la quatrième à la sixième années. Elle vient d'être mise sur le marché et porte sur le rôle des fruits et des légumes dans les différentes cultures. Nous avons beaucoup de néo-Canadiens et les documents montrent ce qu'ils ont l'habitude de manger. Il traite de ce qui est produit au Canada et explique pourquoi nous ne cultivons pas d'autres choses. On amène ainsi les enfants à s'intéresser à toute la question des fruits et légumes.

Nous sommes très enthousiastes à l'égard du projet pilote et j'espère vivement que nous trouverons des fonds pour mettre au point une documentation instructive sur les fruits et les légumes canadiens pour le reste du pays. Notre dilemme actuellement est de trouver des fonds pour faire exactement ce dont vous parlez parce que nous voulons amener les enfants à consommer des fruits et des légumes. J'ai été choquée de voir le nombre d'enfants allant dans les banques d'alimentation. On a parlé récemment dans les journaux du nombre d'enfants les fréquentant. Notre secteur pourrait tant faire pour aider le pays et nous sommes pieds et poings liés à cause du manque de fonds. Mais c'est donc là l'un des projets que nous avons entrepris et que nous nous efforçons d'aider les professeurs au maximum en leur donnant la formation nécessaire.

M. Harvard: Votre message vise-t-il directement les enfants, ou les parents, ou les deux?

[Text]

Ms Sutherland: Hopefully it will be both, because right now we are aiming our message at the school teacher who is talking to the kids. There's a lot of information in this particular kit on research with regards to what's in ads and what you're doing at home. It's a push-pull kind of situation. I'd be happy to provide you with a kit.

Mr. Harvard: When you say our consumption per capita is much higher here than in the United States, is there an obvious reason for that? Are we simply better marketers or is it cultural?

Ms Sutherland: Because we don't have funds for a lot of market research, I can't give you the stats but I can give you my own personal view on several areas. I believe we are less of a throw-away society. We have fewer fast-food outlets compared to the United States, although we think we have a lot in Canada. If you go into a grocery store in the States versus Canada, you're going to see an awful lot of processed foods, a lot of frozen foods, easy convenient stuff and so on, whereas in Canada, just because of the size of the market, we're not getting that number of that kind of thing.

• 1140

Also in Canada we respect our fruits and vegetables, more probably because they're coming from a longer way. We Canadians have larger crispers, for example, in our refrigerators than Americans do.

I think part of it, too, is that in 1972 ParticipAction started. Canadians are much more fitness-conscious perhaps than our American counterparts, and that all fits into this whole healthier lifestyle.

I'm a firm believer that we just think more on fruits and vegetables than Americans, as the per capita consumption shows. Americans eat, for example, a pound less per capita of strawberries than Canadians do. Strawberries—we're only eating four pounds. We eat more apples than Americans do and we're still not eating an apple a day, although some of you here should start eating an apple a day.

Mr. Harvard: I have one more question, Mr. Chairman. By the way, one more reason to keep the country together, right? Mr. Gustafson was alluding earlier to the greenhouses and their current capacity and their potential capacity. When it comes to our wintertime consumption here in Canada, how much of it is being provided by our own producers through greenhouses, and what do you see down the road? Are we going to be able to supply our own market through greenhouses to a greater extent?

Mr. Rhyno: I will answer that if I can. What we have been seeing in the industry over the last seven or eight years is a big expansion in greenhouse operations, not just out in B.C. We're seeing it in Atlantic Canada and everywhere. Before, we never had the availability because of lack of sunlight more than anything, but with the technology that's come on, we now have hothouse vegetables available to us in Atlantic Canada. An Atlantic Canadian supplier off the

[Translation]

Mme Sutherland: Nous espérons que ce sera les deux, puisqu'actuellement nous visons les enseignants qui parlent aux enfants. Il y a dans ces documents beaucoup de renseignements sur les recherches sur les annonces concernant la teneur des denrées alimentaires et sur ce que l'on fait à la maison. Il faut à la fois pousser et tirer. Je me ferai un plaisir de vous remettre la documentation.

M. Harvard: Lorsque vous dites que notre consommation par habitant est beaucoup plus élevée qu'aux États-Unis, en connaissez-vous la raison? Est-ce simplement parce que nous sommes plus doués pour la commercialisation ou est-ce culturel?

Mme Sutherland: Comme nous n'avons pas les moyens de faire beaucoup de recherche sur les marchés, je ne peux pas vous donner de statistiques mais je peux vous donner mon avis personnel sur plusieurs questions. Je crois que notre société gaspille moins. Nous avons moins de points de restauration rapide qu'aux États-Unis quoique nous trouvons qu'il y en a beaucoup au Canada. Dans les magasins d'alimentation américains, on voit beaucoup plus qu'au Canada d'aliments transformés, d'aliments congelés, de produits tout préparés etc., alors qu'au Canada, de par l'importance du marché, nous n'en avons pas autant.

De plus, au Canada, nous respectons nos fruits et nos légumes, peut-être parce qu'ils viennent de plus loin. Nous avons dans nos réfrigérateurs des compartiments à légumes plus grands que les Américains.

Cela est également lié à la création de ParticipAction en 1972. Les Canadiens sont peut-être beaucoup plus soucieux de leur forme physique que les Américains et tout cela va de pair dans le cadre de ce mode de vie plus sain.

Je suis convaincu que nous pensons plus aux fruits et aux légumes que les Américains, comme le montrent les chiffres de consommation par habitant. Les Américains consomment par exemple une livre de moins par habitant de fraises que les Canadiens. Les fraises—nous n'en consommons que quatre livres. Nous consommons plus de pommes que les Américains et nous ne mangeons toujours pas une pomme par jour, quoi que certains d'entre vous ici devraient commencer à le faire.

M. Harvard: J'ai encore une question, monsieur le président. Au fait, voilà encore une raison de maintenir l'unité du pays, n'est-ce pas? M. Gustafson faisait allusion tout à l'heure aux serres et parlait de leur capacité actuelle et potentielle. Quelle est la part de la consommation hivernale ici au Canada correspondant à la production locale en serres et que prévoyez-vous pour l'avenir? Allons-nous réussir à répondre de plus en plus aux besoins de notre marché grâce à la culture en serre?

M. Rhyno: Je vais essayer de répondre de mon mieux. Au cours des sept ou huit dernières années, il y a eu une expansion considérable des entreprises de culture en serres, non seulement en Colombie-Britannique mais aussi dans les Maritimes et partout. Auparavant, ce n'était pas possible, essentiellement à cause du manque de soleil, mais avec les nouvelles techniques, nous avons maintenant des légumes cultivés en serres dans la région Atlantique. Un fournisseur

[Texte]

Island, as of yesterday when I left, officially now has tomatoes and cukes, enough to supply the market.

I think the realism is—when I say “the market”—that there is only a select market for that group of people, because that costs a little more to produce at this present time.

The reality is that the majority of it, at least two-thirds—I would even say more than two-thirds, probably 85%—of, let's say, tomatoes, for example, that are purchased even through this time, with the availability of these hothouses, are imports because they're cheap. A field will run them and they still look good and they're acceptable to a lot of consumers.

Like you, I agree, I still think Ontario probably produces one of the finest-tasting tomatoes there is. But every year we see less and less of that type of field tomato being wanted by the market because it's so full of water and wet, and for other reasons. The consumers today believe a firm, sound, solid tomato is better for them in a salad so there's less consumption of what we felt was good.

The Chairman: I agree with you. Mr. Monteith, do you want to get in a little bit?

Mr. Monteith: Mr. Chairman, I don't really have a question. I just wanted to comment on the growth, you might say, of your industry, the fact that Canadians are eating more vegetables and fruit. Some of the reasons for that, I believe, is because of your participation as a group, the awareness you have brought about in the healthy lifestyle the product promotes.

I also think part of the reason—and you touched on it briefly—people are eating more vegetables in particular, maybe, is because of the way they're prepared today and presented. It is used along with many other things combined all together. I think that is why you find kids are more willing to eat vegetables than they used to be, because of that fact. As a dietitian, you might want to comment on that.

Ms Sutherland: Yes, and the other reason I think we're eating more fruits and vegetables is because of the multiculturalism in this country. We're starting to see a wider range of vegetables than we've ever seen before at the supermarket, and the neat thing about it is that our producers are growing them now. They're changing them over.

We talked about the winter months. We should be promoting more winter rutabagas, carrots, cabbage and so on, and getting Canadians to eat those as well. If I could make a quick pitch for the rutabagas—the national vegetable of Canada—I think it would help pull this country together because it's the same word in French and English. As well, it is distinct because it is not waxed in Quebec and it's one of the few vegetables we produce—everything that we eat here in this country. So when you're looking for things with the constitutional. . . It's also extremely hard to separate, as many of you may know.

• 1145

So that's my pitch for the rutabaga.

[Traduction]

canadien de la région Atlantique basé sur l'île avait officiellement, hier quand je suis parti, suffisamment de tomates et de concombres pour approvisionner le marché.

Il faut être réaliste—lorsque je dis «le marché»—il s'agit d'un marché bien précis pour ce groupe, car ces produits coûtent un peu plus cher à l'heure actuelle.

En réalité, la majorité, au moins les deux tiers—je dirais même plus que les deux tiers, sans doute 85 p. 100—des tomates, par exemple, qui sont achetées, même actuellement où l'on trouve des tomates de serre, sont des tomates importées parce qu'elles coûtent moins cher. Elles sont cultivées dans les champs, elles ont bonne apparence et sont acceptables pour de nombreux consommateurs.

Comme vous, je suis d'accord, je continue à penser que l'Ontario produit pratiquement les meilleures tomates qui soient. Mais chaque année, la demande pour ce type de tomates cultivées dans les champs diminue sur le marché, parce qu'elles sont aqueuses et pour d'autres raisons. Le consommateur d'aujourd'hui estime qu'une tomate ferme, bien dense, convient mieux aux salades et la consommation des tomates que nous trouvions bonnes diminue.

Le président: Je suis de votre avis. Monsieur Monteith, voulez-vous intervenir un peu?

M. Monteith: Monsieur le président, je n'ai pas vraiment de question à poser. Je veux seulement faire un commentaire sur la croissance, si je puis dire, de votre industrie, sur le fait que les Canadiens consomment davantage de fruits et de légumes. Cela est dû en partie aux activités de votre groupe, au travail de sensibilisation que vous avez effectué sur l'importance de ces produits pour une vie saine.

C'est sans doute également dû au fait—et vous l'avez mentionné brièvement, que les gens mangent davantage de légumes surtout à cause de la façon dont ils sont préparés et présentés aujourd'hui. On les utilise en combinaison avec beaucoup d'autres choses. Je crois que les enfants acceptent plus volontiers de manger des légumes pour cette raison. Vous qui êtes diététiste, vous avez peut-être un mot à dire à ce sujet.

Mme Sutherland: Oui, et si nous mangeons plus de fruits et de légumes, je crois que c'est aussi à cause du multiculturalisme dans notre pays. On commence à voir une gamme de légumes beaucoup plus étendue qu'auparavant dans les supermarchés et ce qui est bien, c'est que nos producteurs commencent à les cultiver. Ils changent.

Nous avons parlé des mois d'hiver. Nous devrions faire la promotion des rutabagas d'hiver, des carottes, des choux etc, et amener les Canadiens à en manger aussi. Si vous me permettez de faire rapidement l'apologie des rutabagas—le légume national canadien—je crois qu'il peut contribuer à l'unité du pays parce que le mot est le même en français et qu'en anglais. De plus, il est distinct parce qu'il n'est ciré au Québec et c'est l'un des rares légumes que nous produisons—nous produisons tout ce qui est consommé dans le pays. Donc, si l'on cherche quelque chose en pensant au problème constitutionnel. . . C'est également très difficile à séparer, comme vous le savez certainement.

C'était ma publicité pour le rutabaga.

[Text]

Yes, I agree with you. There's a lot of stuff we can be doing as an industry. I think we need people like Greg and like Don, and just the whole industry itself. It's truly incredible when you go into a grocery store today, versus 20 years ago, and see the array of fruits and vegetables there. It's a credit to so many aspects of it.

We can do even more in helping the health of Canadians. The awareness is out there. The next step is to make them change their behaviour. That's what takes an awful lot more time. That's why we're looking for the funding: to get that behaviour change, to get them to eat more. . .

Mr. Schneider (Regina—Wascana): I will pick up on the last light-hearted portion of our meeting this morning.

The Chairman: We've had quite a bit of that already, Mr. Schneider. Try a question.

Mr. Schneider: I'm pleading, because the structure of some vegetables is in direct conflict with my physiological make-up, and when the two get together all hell breaks loose. So I'm hoping there's some research that makes the two of us a little more agreeable with one another.

I have a question that was picked up earlier, but one portion of the question wasn't answered. It was in the area of administration of the check-offs. I have some background in check-offs and fully support what you are saying, but the question that comes to my mind is, because this is an industry-driven—whatever that means—interest function, do you not think the industry themselves would be watch-dogs sufficiently strong enough to ensure your and my concern is well addressed?

Mr. Dempster: We have been talking about check-off around the boardroom table of the CHC and CPMA at least as long as I've been around, which is 15 years. I guess the real impetus for it grew in about 1986 or 1987. But I have to assure you that if we can't go back to our industry and prove to them we're not simply going to hire more people to work for me, I don't want any part of it. That's where I measure my level of satisfaction or dissatisfaction.

We've spent a lot of time since the bill was introduced, explaining to people this is enabling. This is enabling. That's what we're asking for support for: enabling legislation. We're not going to hoist a new check-off or tax on you as an industry without going back to you and saying, here's what we want to do. We have to keep it administratively simple. It's not simply going to fund an industry bureaucracy.

I can assure you, just from the level of satisfaction and dissatisfaction noise level that would come into our office if we can't do that. . . And that's what we're going to have to try to prove in any plan we put forward. . . then I wouldn't want any part of this, because the level of dissatisfaction will make the level of dissatisfaction on other issues pale by comparison. It's certainly an issue we spent a lot of time on since the bill was first introduced in the House, to try to explode those

[Translation]

Oui, je suis de votre avis. Notre industrie peut faire beaucoup. Il nous faut des gens comme Greg et comme Don, et en fait tout le secteur. C'est incroyable de voir la différence dans la gamme de fruits et de légumes dans un magasin aujourd'hui par rapport à il y a 20 ans. Il faut le reconnaître.

Nous pouvons faire encore plus pour assurer la santé des Canadiens. La prise de conscience est faite. L'étape suivante est de faire changer les comportements. Cela demandera beaucoup plus de temps. C'est pour cela que nous cherchons des fonds: Pour faire changer les comportements, pour que les gens en consomment plus. . .

M. Schneider (Regina—Wascana): Je voudrais revenir sur la dernière partie moins sérieuse de notre réunion de ce matin.

Le président: Elle a déjà beaucoup duré, monsieur Schneider. Essayez donc de poser une question.

M. Schneider: C'est une prière que je vous adresse, parce que la structure de certains légumes est en conflit direct avec ma structure physiologique—et lorsque les deux se rencontrent, rien ne va plus. J'espère donc que de nouvelles recherches nous permettront de nous entendre un peu mieux.

J'ai une question qui a été abordée tout à l'heure mais à laquelle on n'a pas répondu en totalité. Il s'agit de l'administration des prélèvements. Je connais un peu la question et je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit mais étant donné que ces intérêts sont nettement liés à ceux de l'industrie—en quelque sorte—je me demande si les membres de votre secteur ne pourraient pas jouer suffisamment le rôle de chien de garde pour que l'on tienne compte à la fois de vos préoccupations et des miennes?

M. Dempster: Nous discutons des prélèvements à la table du conseil d'administration du CCH et de la CDFL au moins depuis que j'y suis, c'est-à-dire 15 ans. Je crois que tout a vraiment commencé en 1986 ou 1987. Mais je vous assure que si nous ne pouvons pas prouver aux membres de notre secteur que nous n'allons pas engager davantage de personnel rien que pour travailler pour moi, je refuse de faire partie de l'exercice. C'est ainsi que je mesure mon niveau de satisfaction et de mécontentement.

Depuis l'introduction du projet de loi, nous avons passé beaucoup de temps à expliquer aux gens que ce projet de loi allait nous donner des moyens, et il nous donne des moyens. C'est pour cela que nous avons demandé des appuis: Pour une loi qui nous permette d'agir. Nous n'allons pas imposer un nouveau prélèvement ou une nouvelle taxe sur l'industrie sans pouvoir lui expliquer du même coup ce que nous avons l'intention de faire. Il faut que les choses restent simples sur le plan administratif. Il n'est pas question de financer une nouvelle bureaucratie pour l'ensemble du secteur.

Je vous garantis que simplement d'après le niveau de bruit de satisfaction ou de mécontentement qui parviendrait à notre bureau si nous n'y parvenons pas. . . Et c'est ce que nous allons devoir essayer de prouver dans les plans que nous présenterons. . . Sinon, je refuse de participer, parce que le niveau de mécontentement dépassera de très loin celui que l'on peut observer dans d'autres domaines. Nous avons consacré beaucoup de temps à cette question depuis que le

[Texte]

myths... that this was not going to happen to you when the legislation went through; we would have to go back to you. So we will have to work out those administrative details.

The Chairman: Ms Sutherland, you are now up to 500 pounds of fresh vegetables and products a year, and you want 600. What are you displacing? I assume we all eat too much, so you're simply displacing things, you're not generating new consumption. What are you displacing?

Ms Sutherland: Health and Welfare's guideline for nutrition recommendations is that we should be down to 30% fat in our diet, so they are recommending we eat more fruits and vegetables, grains and grain products. What we will be displacing, we hope, is high-fat snack foods. For example, the fruit side is one area we're not doing a very good job in. We're increasing in vegetables. We're not increasing particularly fast on the fruit side.

They're being asked to eat less meat and so on, so they have to eat more of something else. That's just the law of supply and demand. If you're trying to get your fat down, you have to fill yourself up with something else.

The Chairman: Wouldn't quite a bit of displacement be canned or frozen product? It is simply changing from one hand to the other.

• 1150

Ms Sutherland: Yes. I think what is happening on the fresh side, if you look at the frozen side—frozen cauliflower and broccoli consumption, for example, has increased as the fresh side has gone up. We do not position ourselves as displacing frozen and canned fruits and vegetables, and never have. As an organization, we believe they have a function in the diet as well; canned corn, for example, and canned peas. You don't buy a lot of fresh peas during the year and that kind of thing. Canned tomatoes have a place in a menu preparation and so on that fresh tomatoes don't necessarily meet. I see it probably increasing consumption of canned and frozen as well if we encourage Canadians to eat more fruits and vegetables.

The Chairman: It would be my guess that you are also displacing those canned and frozen products. I wanted to ask Mr. Dempster... Frankly, I'm shocked you would propose that 60% of a check-off would be adequate to spend on research for marketing and nutrition. I'm shocked. I'm wondering why we should even consider this if that's the best you can do when you have thought about it a lot. Why aren't you shooting for 90% at least?

Mr. Dempster: Well, I'm only taking a figure, Mr. Chairman, from someone in the industry who suggested 60% as a figure just to make sure we, as staff, did not run off and use it all for administration and bureaucracy. There wasn't an awful lot of thought put into it.

[Traduction]

projet de loi a été présenté à la Chambre des communes, pour essayer de faire exploser ses mythes... Pour montrer que ce n'était pas ce qui allait se produire lorsque la loi serait adoptée; que nous allions rendre des comptes. Nous allons devoir régler tous ces détails administratifs.

Le président: Madame Sutherland, vous êtes maintenant arrivée à 500 livres de fruits et légumes frais par an, et vous visez 600. Quelle place prenez-vous? Je suppose que nous mangeons tous trop, mais vous prenez certainement la place d'autre chose. Vous ne créez pas une nouvelle consommation. De quelle place s'agit-il?

Mme Sutherland: Ce sont les recommandations des directives de la nutrition de Santé et Bien-être, les matières grasses ne devraient représenter que 30 p. 100 de notre alimentation, et nous devons donc manger davantage de fruits et de légumes, de céréales et de produits céréaliers. Nous espérons en fait prendre la place des grignotines riches en calories. Par exemple, nous ne sommes pas très satisfaits de nos résultats dans le domaine des fruits. Ce sont les légumes qui augmentent. L'augmentation n'est pas très rapide pour les fruits.

On demande aux gens de manger moins de viande etc., et ils doivent consommer plus d'autres denrées. C'est simplement la loi de l'offre et de la demande. Si l'on essaie de manger moins de matières grasses, il faut les remplacer par autre chose.

Le président: Ne prendriez-vous pas un peu la place des produits congelés ou en conserve? Ce ne serait pas un véritable changement.

Mme Sutherland: Oui. Si l'on compare l'évolution du côté des produits frais et des produits surgelés, on constate, par exemple, que la consommation de choux-fleurs et de brocolis surgelés a augmenté en même temps que la consommation des légumes frais. Notre intention n'a jamais été de prendre le marché des fruits et légumes surgelés et en conserve. Notre association estime que ces denrées-là ont également leur place dans l'alimentation; c'est le cas notamment du maïs et des petits pois en boîtes. On n'achète pas beaucoup de petits pois frais pendant l'année, par exemple. Les tomates en boîtes ne peuvent pas toujours être remplacées dans la préparation des plats par des tomates fraîches. Si l'on encourage les Canadiens à manger davantage de fruits et de légumes, je crois que la consommation des produits en boîtes et surgelés augmentera probablement aussi.

Le président: J'ai l'impression que vous supplantiez aussi dans une certaine mesure les produits en boîtes et surgelés. Je voulais demander à M. Dempster... J'avoue que vous m'avez choqué en proposant que 60 p. 100 des prélèvements soient consacrés à la recherche sur la commercialisation et la nutrition. J'en suis choqué. Je me demande si cela vaut même la peine d'y songer, si après y avoir longuement réfléchi, vous ne pouvez pas proposer mieux que cela. Pourquoi ne visez-vous pas au moins 90 p. 100?

M. Dempster: Monsieur le président, je ne fais que citer un chiffre qui a été suggéré par quelqu'un dans le secteur, parce que 60 p. 100 garantit sans doute que le personnel ne consacrera pas tous les fonds à l'administration et à la bureaucratie. On n'y a pas vraiment beaucoup réfléchi.

[Text]

I think the point I was trying to make is that we're trying to keep away from developing a check-off that is going to fund bureaucracy. Now, whether that's 60% or 90%, I don't think we've had time to develop that type of concept yet to put before the industry. So I'm just taking a figure that was laid out to me by a producer rep who, from his perspective, was saying we have to show the people this is not simply going to go towards hiring a lot more people for the industry in administration. So it was mostly from a selling perspective that it was put on the table. As for whether it's 60% or 90%, I'm not in a position to explain that right now.

I would like to comment a little bit on your point on canned and frozen and the displacing. The Canadian Horticultural Council also has members who grow strictly for processing purposes, and we had this level of satisfaction debate at the CHC for at least 15 years. You can rest assured the CHC cannot support anything for a fresh market that is going to be seen to be promoting fresh as opposed to taking away from the canned and processing end of it. So we have a little bit of check and balance in our organization to make sure that the moneys used for what we're conceptualizing for the fresh market are not seen simply as beating up on the processing. Otherwise we will have a lot of dissatisfaction within our office.

The Chairman: You mentioned dissatisfaction before. Is it not true that the point you brought to us today was "fresh product" and you made a point of fresh product, and you didn't talk about the other, so therefore you must be discriminating against the other to a degree?

Mr. Dempster: As a matter of fact, we have a standing resolution. The processing community for years was concerned about the growth in the fresh and felt the foundation might be the reason for it, and they said, how can CHC support an organization that promotes fresh against processing?

We have a resolution on our books that said, when the processing growers and the processors can get together the way the fresh market growers and the wholesalers have, to put together a similar type of vehicle for processing purposes, we are committed to doing it. So to me, we have thrown the challenge back to the contract vegetable or fruit growers and the processors to come forward and tell us exactly how we can help them. We referred to this one only because it's the furthest along we have in coming forward with the conceptual plan for our industry.

The Chairman: I'd feel more comfortable if I heard you talking about total vegetable consumption rather than fresh only. I had other questions on customs collection but we might do that privately.

Mr. Althouse, I want to give you a chance because I had to cut you off, and I would like to end this probably within the next five minutes.

[Translation]

Ce que je voulais dire surtout, c'est que nous voulons éviter que le prélèvement serve à financer une bureaucratie. Quant à savoir s'il faut fixer la barre à 60 p. 100 ou à 90 p. 100, nous n'avons pas vraiment eu le temps de réfléchir à la question et de la soumettre aux intéressés. Je ne fais que vous transmettre un chiffre qui m'a été suggéré par un représentant des producteurs qui, de son point de vue, estimait que nous devions montrer aux gens que ce prélèvement ne servirait pas uniquement à gonfler les rangs de l'administration. Le chiffre a donc été proposé seulement pour faire accepter l'idée. Je ne peux pas vous dire maintenant si ce sera 60 p. 100 ou 90 p. 100.

Je voudrais dire quelques mots à propos de l'idée de supplanter les produits de conserve et surgelés. Le Conseil canadien de l'horticulture a aussi des membres qui ne produisent que pour l'industrie de transformation, et cela fait au moins 15 ans que nous débattons avec le CCH de cette question de satisfaction. Soyez bien certain que le CCH n'appuiera aucune initiative qui viserait à promouvoir les produits frais au détriment des produits de conserve et transformés. Vous voyez donc que nous avons au sein même de notre organisation les contrepoids qui garantiront qu'on ne donnera pas l'impression, avec les fonds utilisés comme nous le prévoyons pour le marché du frais, que nous nous en prenons aux produits de transformation. Sinon, nous nous exposerions à des récriminations au sein de l'office.

Le président: Vous l'avez déjà dit tout à l'heure. N'est-il pas vrai que vous êtes venu aujourd'hui nous parler des à produits frais, que c'est là-dessus que vous avez insisté, que vous n'avez pas parlé des autres produits, et que vous devez donc nécessairement être coupable d'une certaine mesure de discrimination?

M. Dempster: Nous avons au contraire une résolution permanente. Cela fait des années que les transformateurs s'inquiètent de la popularité croissante des produits frais, et qu'ils pointent du doigt la fondation; ils se demandent comment le CCH pouvait appuyer un organisme qui fait la promotion des produits frais au détriment des produits transformés?

Nous avons donc adopté une résolution selon laquelle lorsque les producteurs de produits de transformation et les transformateurs pourront s'entendre comme ont su le faire les producteurs de produits frais et les grossistes, lorsqu'ils se doteront d'un outil semblable ou non à ce que nous avons prévu, nous les appuierons. Nous leur avons donc relancé la balle et nous attendons qu'ils nous disent exactement comment nous pouvons leur venir en aide. Si nous n'avons parlé que de cette initiative, c'est parce qu'elle est la plus avancée, sur le plan conceptuel, dans notre secteur.

Le président: Je préférerais vous entendre parler de consommation totale de légumes, plutôt que de légumes frais. J'avais d'autres questions sur la perception des droits de douanes, mais nous en parlerons en privé.

Monsieur Althouse, je vais vous redonner la parole, car j'ai dû vous interrompre tout à l'heure, et je veux terminer dans les cinq minutes qui viennent.

[Texte]

Mr. Althouse: I wanted to reiterate that I would hope we would be able to get your annual report on check-off and expenditures, which I think we had asked for earlier. But because we are at the end, I'll remind you of the annual statement for the Fresh for Flavour, the amount of funds collected under the check-off and how they were dispersed, particularly as it applies to the active promotion.

Ms Sutherland: Right now we do not have a check-off system for Fresh for Flavour Foundation. People are members of the organization, and that's what I will send you as our financial statement and so on, but it is not set up as a check-off. If you have questions, we can go over it afterward.

• 1155

Mr. Althouse: When I ran out of time, I was into some technical stuff about the "shalls" and the "mays" of the legislation. In the establishment of the agency and in the preparation of the plan, there's a whole host of things the agency promoting the organization may do. As a legislator I'm probably less happy than perhaps some of the potential user groups will be with the rather loose establishment legislation.

Your requirements are quite limited. There's nothing in the "shall" sector designating that there must be a... It simply says there must be from three to twelve directors. It doesn't say what their duties should be. You presume there would be an annual report levied. It's not clear who is eligible to become a director. All of those things would go into the plan. I expect potential user groups are quite happy with this.

Do you see any potential problems here? The potential user groups usually are setting themselves up for self-perpetuation, at least. That's one of the main reasons a group exists. They didn't set up to disappear. Do you feel uncomfortable about being left with that role of deciding who will be your successors and how they will be chosen and the whole question of control, particularly since you've also said that you're expecting a fairly substantial shift in use over the next decade or two? There have been fairly substantial shifts in producer versus import and so on. How do you see plans being structured so that the new reality will be reflected? Will we be relying only on the council, which oversees all of these agencies, to force you into a change when you're reliant entirely on imports and still have the last three producers in Canada sitting on the board, or the obverse when we're no longer reliant on very much of the imports but the importers have three board members out of six and they're still sitting there even though 95% of the product is handled in Canada?

Do you think this is best left in the hands of the agencies that will be put together, or with occasional interference from the council? Could it be spelled out that a review of the sharing be required every five or ten years?

Mr. Dempster: Again, the way we're looking at it, Mr. Althouse, was of course to put in a plan with a sunset provision in any event, so it would be reviewed. I wouldn't necessarily look at it so much as interference as perhaps advice from the council.

[Traduction]

M. Althouse: Je tiens à dire encore une fois que nous espérons recevoir votre rapport annuel sur les prélèvements et les dépenses, comme je crois vous l'avoir demandé tout à l'heure. Comme cette séance tire à sa fin, je tiens à vous rappeler que nous tenons à recevoir l'état de compte annuel de la Fondation Fraîcheur égale Saveur, les renseignements concernant les sommes prélevées et leur affectation, et plus particulièrement, leur affectation à cette initiative de promotion.

Mme Sutherland: Actuellement, la Fondation Fraîcheur égale Saveur n'a pas de système de prélèvement. Nous avons des membres, et c'est là tout ce que je peux vous donner comme état de compte, car nous n'avons pas de système de prélèvement. Si vous avez des questions, nous pourrions en parler tantôt.

M. Althouse: Quand j'ai été interrompu, je parlais de questions techniques concernant les obligations et les possibilités que prévoit la loi. En ce qui concerne la création de l'office et la préparation du plan, l'office de promotion peut faire des tas de choses. En tant que législateur, je suis peut-être moins satisfait que ne le seront les éventuels usagers de voir que la loi reste plutôt vague sur ce point.

On vous impose très peu de choses. Rien ne prévoit que vous deviez avoir... On dit simplement qu'il devra y avoir de trois à 12 administrateurs, sans préciser quelles seront leurs fonctions. On présume qu'il y aura un rapport annuel. On ne sait pas très bien qui pourra être nommé administrateur. Tout cela sera arrêté dans le cadre de la préparation du plan. J'imagine que les usagers éventuels en sont ravis.

Entrevoyez-vous des problèmes possibles? Les groupes d'usagers qui se constituent ont généralement pour but de durer. C'est l'une de leurs principales raisons d'être. Ils ne se sont pas installés dans l'intention de disparaître. Êtes-vous mal à l'aise à l'idée d'avoir à choisir vos successeurs, à décider comment ils seront choisis, à décider qui aura le contrôle, compte tenu du fait que vous avez dit qu'au cours des 10 ou 20 prochaines années, vous prévoyez une importante modification de la tendance dans l'utilisation? On a déjà pu constater un important mouvement entre les producteurs et les importateurs, par exemple. Comment pensez-vous que les plans pourront tenir compte de la nouvelle réalité? Devrions-nous nous en remettre entièrement au conseil, qui chapeautera tous ces organismes, pour qu'il vous oblige à changer de structure lorsque vous n'achèterez plus que des importations et que les trois derniers producteurs demeurant au Canada seront membres du conseil, ou au contraire, lorsque nous dépendrons moins des importations et que les importateurs auront trois administrateurs sur six au conseil, même si 95 p. 100 de la production est canadienne?

Pensez-vous que cette responsabilité doit être confiée aux offices qui seront créés, ou faudra-t-il prévoir à l'occasion une ingérence de la part du conseil? Faudrait-il prévoir qu'un examen du partage des pouvoirs aura lieu tous les cinq ou dix ans?

M. Dempster: Monsieur Althouse, nous avons envisagé d'inscrire dans le plan une mesure de temporisation, afin qu'il y ait un examen. Je ne dirais pas que le conseil fera de l'ingérence, mais plutôt qu'il exprimera son avis.

[Text]

Our group has not had a lot of difficulty in understanding. We saw the organization in terms of directing funds and getting recommendations from the Canadian Horticultural Council representing the producer community, and from the CPMA representing the wholesale or the import community, and feeding back to the board of directors. Whether it were Fresh for Flavour or whatever—the Fresh for Flavour already has growers, wholesalers, retailers on it, so we feel we already have a mechanism we could work with—the agency has to be, from our perspective, accountable back to the CHC and the CPMA. We have not had any difficulty with the thought of having grower and wholesaler reps or importer reps on it.

Right now the Fresh for Flavour board has seven from the grower community and seven from the wholesale or import community. We've not had any problem with that to date. We've tended to work together—again because of the 67 years of working together—so we have not had a problem.

If you took the straight dollar representation, then the CPMA should have three and the CHC should have one, but that has not been a problem to date and I don't foresee it into the future for our sector.

• 1200

Mr. Althouse: In terms of determining the proposed bill, do you see yourselves having any problem applying only as a promotion agency, which you have been, and not applying for the marketing aspect? Or do you see it being possible to split them? I'm having trouble seeing whether you have to do both or nothing or whether you can take one and not the other.

Ms Sutherland: I don't see how you could do promotion without some market research. You have to find out what your customers' needs are and so on, and in order to do that you have to do some research, so it's very hard to separate.

Mr. Althouse: So the research you see is market research, not production research.

Ms Sutherland: Yes, yes, from our vantage point.

Mr. Althouse: So that would be stated in your marketing plan, then.

Ms Sutherland: Yes.

The Chairman: Thank you. I believe we have exhausted our questions. Mr. Gowryluk, do you want to make a comment before we end?

Mr. Gowryluk: I do, just in recognition of our appreciation to appear before this committee on Bill C-54. Of course, we have waited with bated breath over the last several years as to the legislation being presented in the House. The minister has received our representations in written form over the past several years and we appreciate that it has gone this far.

Of course, as producers and as sellers or handlers of the producers' product, we are attempting to build on strengths we have developed over the last number of years—of course, with Susan's input in terms of the Fresh for Flavour

[Translation]

Ces questions ne nous ont pas posé beaucoup de problèmes. Pour nous, l'organisation devra gérer les fonds et obtenir les recommandations du Conseil canadien de l'horticulture, pour les producteurs, et de l'Association de la distribution des fruits et légumes qui représente les grossistes et les importateurs, pour les retransmettre au conseil d'administration. Qu'il s'agisse de Fraîcheur égale Saveur ou d'une autre organisation—celle-ci regroupant déjà des producteurs, grossistes et détaillants, nous avons déjà un mécanisme que nous pouvons utiliser—l'Office devra selon nous rendre des comptes au CCH et à l'association de la distribution. L'idée d'y voir siéger des représentants des producteurs et des grossistes ou des importateurs ne nous pose aucun problème.

Actuellement, le conseil d'administration de la Fondation Fraîcheur égale Saveur est composé de sept représentants des producteurs et de sept représentants des grossistes ou importateurs. Cela ne nous a posé aucun problème jusqu'ici. Nous travaillons de concert—cela fait 67 ans que nous travaillons ensemble—et nous n'avons donc aucun problème.

Du strict point de vue la représentation proportionnelle, l'association de la distribution devrait avoir trois administrateurs contre un pour le CCH, mais la répartition n'a posé aucun problème jusqu'ici, et je ne prévois pas qu'elle en posera à l'avenir.

M. Althouse: Pensez-vous que vous aurez du mal, dans le contexte de la nouvelle loi, à vous contenter d'être une agence de promotion, comme vous l'êtes déjà, sans vous intéresser à l'aspect commercialisation? Pensez-vous qu'il soit possible de faire le partage? J'ai du mal à voir s'il faut avoir tout ou rien, ou s'il est possible de faire l'un sans l'autre.

Mme Sutherland: Je ne vois pas comment on peut faire de la promotion sans faire de recherche du marché. Il faut savoir quels sont les besoins des consommateurs et pour cela, il faut faire de la recherche. Il est donc très difficile de séparer les deux.

M. Althouse: Vous envisagez donc la recherche du point de vue du marché, pas de la production.

Mme Sutherland: Oui, en effet, compte tenu de notre perspective.

M. Althouse: Cela serait donc précisé dans votre plan de commercialisation.

Mme Sutherland: Oui.

Le président: Je vous remercie. Je crois que c'est tout. Monsieur Gowryluk, voulez-vous dire quelques mots avant que nous ne levions la séance?

M. Gowryluk: Oui, je tiens à vous remercier de nous avoir invités devant ce comité dans le cadre de l'examen du projet de loi C-54. Bien entendu, cela fait plusieurs années que nous attendons avec impatience de voir le projet de loi qui serait déposé à la Chambre. Nous avons fait part au ministre de notre point de vue par écrit, ces dernières années, et nous sommes bien contents qu'on en soit arrivé à ce point.

Bien entendu, en tant que producteurs, vendeurs ou transformateurs de fruits et légumes, nous tenons à développer la position que nous nous sommes taillée au cours des dernières années, bien entendu, avec la participation de

[Texte]

Foundation. We feel that is a very significant arm of our interest, that promotion and the aspect of research is very important to our industry to maintain or develop that consensus of achieving 600 pounds per capita of fresh fruits and vegetables.

Be assured we will take the questions you have asked us and will provide the appropriate answers to them. We will be open to further questioning at whatever stage you are at and wish to have representation from us. We would be willing to meet once again. Thank you.

The Chairman: Thank you so much. I will reiterate that you send the information to our clerk and she will circulate it to the committee. I want to thank you for your presentation here this morning.

Before I adjourn the meeting, I want to say to the committee that the next meeting of this committee studying Bill C-54 is tomorrow afternoon, Wednesday, March 18, at 3.30 p.m. I want to advise you as well there's been a change in schedule for the minister's appearance from April 30 to May 7; that's for your advice.

This meeting is adjourned.

[Traduction]

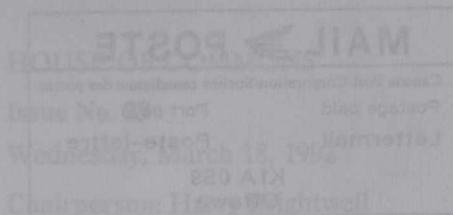
Susan et de la Fondation Fraîcheur égale Saveur. La Fondation est un outil extrêmement important pour la promotion et la recherche, qui sont essentielles si nous voulons arriver à l'objectif de 600 livres de fruits et légumes par habitant.

Nous allons bien sûr vous envoyer nos réponses aux questions que vous nous avez posées. Nous serons toujours à votre disposition pour répondre à vos questions ou comparaître si vous le souhaitez. Nous serions disposés à revenir encore une fois. Merci.

Le président: Je vous remercie. Je vous rappelle d'envoyer les renseignements demandés à la greffière qui les distribuera aux membres du comité. Je vous remercie encore une fois de votre exposé.

Avant de lever la séance, je tiens à informer les membres du comité que la prochaine réunion portant sur l'examen du projet de loi C-54 aura lieu demain après-midi, mercredi 18 mars, à 15h30. Je vous préviens également que le ministre ne viendra pas le 30 avril, mais le 7 mai. Je voulais que vous le sachiez.

La séance est levée.



CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 29

Le mercredi 18 mars 1992

Président Harry Brightwell

Canada Communication Group - Publishing, 45 Bloor Street East, Toronto, Ontario, M4W 1A5

Minutes of Proceedings of the Standing Committee on Agriculture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Groupement agricole, 45 Bloor Street East, Toronto, Ontario, M4W 1A5

Agriculture

RESPECTING:

Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof

CONCERNANT:

Projet de loi C-54 modifiant la Loi sur les offices de produits de ferme et d'autres lois en conséquence

WITNESSES:

(See back page)

TÉMOINS

- De l'Association canadienne de la distribution des fruits et légumes: Don Ryan, président
- De la Fondation québécoise égale savoir: Susan Suteland, directeur national des promotions
- De la Fondation québécoise égale savoir: Danny Dempster, vice-président exécutif
- De l'Association canadienne de la distribution des produits agricoles: Greg Gowryuk, président
- De l'Association canadienne de la distribution des produits agricoles: Don Ryan, président

WITNESSES

(See back page)

- From the Canadian Horticultural Council: Greg Gowryuk, President
- From the Fresh Fruit Foundation: Danny Dempster, Executive Vice-President
- From the Fresh Fruit Foundation: Susan Suteland, National Director of Promotions
- From the Canadian Fresh Produce Association: Don Ryan, President

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92

troisième session de la trentième-quatrième législature, 1991-92

Printed and Published by the Queen's Printer, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0S9

Available from Canada Communication Group - Publishing, 45 Bloor Street East, Toronto, Ontario, Canada M4W 1A5

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

**K1A 0S9
Ottawa**

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES

From the Canadian Horticultural Council:

Greg Gowryluk, President;

Danny Dempster, Executive Vice-President.

From the Fresh for Flavour Foundation:

Susan Sutherland, National Director of Promotion.

From the Canadian Produce Marketing Association:

Don Rhyno, President.

TÉMOINS

Du Conseil canadien de l'horticulture:

Greg Gowryluk, président;

Danny Dempster, vice-président exécutif.

De la Fondation fraîcheur égale saveur:

Susan Sutherland, directeur national des promotions.

De l'Association canadienne de la distribution des fruits et légumes:

Don Rhyno, président.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 29

Wednesday, March 18, 1992

Chairperson: Harry Brightwell

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 29

Le mercredi 18 mars 1992

Président: Harry Brightwell

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

Agriculture

RESPECTING:

Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof

CONCERNANT:

Projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Lynn Biggart and Carolyn McDonnell made statements and, with the other witness, answered questions.

At 5:18 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Lynn Biggart et Carolyn McDonnell ont fait des déclarations et, avec les autres témoins, répondu aux questions.

À 17 h 18, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

Le greffier du Comité

Carmen DePape

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991-1992

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairperson: Harry Brightwell

Vice-Chairmen: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Members

- Vic Althouse
- Murray Cardiff
- Len Gustafson
- John Harvard
- Al Horning
- Rod Laporte
- Joe McGuire
- Ken Monteith
- Bob Porter
- Larry Schneider
- Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

Carmen DePape

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Harry Brightwell

Vice-présidents: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Membres

- Vic Althouse
- Murray Cardiff
- Len Gustafson
- John Harvard
- Al Horning
- Rod Laporte
- Joe McGuire
- Ken Monteith
- Bob Porter
- Larry Schneider
- Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Carmen DePape

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MARCH 18, 1992
(31)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met at 3:34 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter, Lyle Vanclief.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator. *From the Legislative Counsel Office:* Diane McMurray, Legislative Counsel.

Witnesses: From the Canadian Cattlemen's Association: Jim Caldwell, Assistant General Manager and Director of Government Affairs; Lynn Biggart, Chairman of Check-Offs Committee; Carolyn McDonell, National Director, Beef Information Centre.

The Committee resumed consideration of Bill C-54, the Farm Products Agencies Act. (*See Minutes of Proceedings, Wednesday, March 11, 1992, Issue No. 27.*)

Lynn Biggart and Carolyn McDonell made statements and, with the other witness, answered questions.

At 5:18 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 18 MARS 1992
(31)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à 15 h 34, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter et Lyle Vanclief.

Aussi présentes: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordinatrice de recherche. Du Bureau des conseillers législatifs: Diane McMurray, conseillère législative.

Témoins: De l'Association canadienne des éleveurs de bovins: Jim Caldwell, directeur général adjoint et directeur des affaires gouvernementales; Lynn Biggart, président du comité des prélèvements; Carolyn McDonell, directrice nationale, Centre d'information sur le boeuf.

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-54, Loi sur les offices des produits agricoles. (*Voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 11 mars 1992, fascicule n° 27.*)

Lynn Biggart et Carolyn McDonell font des exposés et, de même que l'autre témoin, répondent aux questions.

À 17 h 18, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Carmen DePape

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, March 18, 1992

• 1534

The Chairman: I call this meeting to order. We are continuing our study of Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof. I welcome Mr. Jim Caldwell from the Canadian Cattlemen's Association.

Mr. Caldwell, I'm going to ask you to introduce the people with you. I'm not sure who's leading off the conversation, but whoever it is can start after you've done your introductions.

Mr. Jim Caldwell (Assistant General Manager and Director of Government Affairs, Canadian Cattlemen's Association): Thank you, Mr. Chairman. Mr. Biggart, President of the Canadian Cattlemen's Association, will be presenting the brief.

Mr. Lynn Biggart (President, Canadian Cattlemen's Association): Mr. Chairman, members, it is indeed a pleasure for the Canadian Cattlemen's Association to make a presentation here today. I am President of the Canadian Cattlemen's Association, and have been for all of four days. Previous to that, I was vice-president for two years.

• 1535

I would first like to introduce the staff members here today from CCA: Carolyn McDonell, National Co-ordinator for our Beef Information Centre; Jim Caldwell, who is, as most of you know, the Assistant General Manager and Director of Government Affairs for CCA in our Ottawa office; and from the Ottawa office, Mary Dean, Director of Public Affairs.

The Canadian Cattlemen's Association has been involved with the check-offs for some time, and the Beef Information Centre started operation 19 years ago and is recognized as a leader in the field of commodity promotion. It is financed by producers through a check-off system, now based on the number of cattle markets in a particular province, and its operating budget is \$5 million.

Needless to say, with the cost of advertising, promotion and research increasing each year and the number of cattle marketed decreasing, some programs have had to be cancelled or cut back. This is certainly not the direction we believe promotion and research should be taking at the present time.

I am sure most of you are familiar with the Canadian Cattlemen's Association. We are a national organization funded by provincial organizations in Ontario, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, British Columbia, Nova Scotia,

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 18 mars 1992

Le président: Je déclare la séance ouverte. Nous poursuivons l'étude du projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence. Je souhaite la bienvenue à M. Jim Caldwell de la Canadian Cattlemen's Association (Association canadienne des éleveurs de bovins).

Monsieur Caldwell, je vais vous demander tout d'abord de nous présenter les gens qui vous accompagnent. Je ne sais pas exactement qui prendra la parole en premier, mais cette personne pourra commencer aussitôt que vous aurez fait les présentations.

M. Jim Caldwell (directeur général adjoint et directeur des affaires gouvernementales, Canadian Cattlemen's Association): Merci, monsieur le président. M. Biggart, président de la Canadian Cattlemen's Association, présentera le mémoire.

M. Lynn Biggart (président, Canadian Cattlemen's Association): Monsieur le président, membres du comité, la Canadian Cattlemen's Association est heureuse de faire un exposé devant votre comité aujourd'hui. Je suis président de l'association et ce, depuis seulement quatre jours. Auparavant, j'ai été vice-président pendant deux ans.

J'aimerais tout d'abord vous présenter les membres du personnel de l'association qui sont ici aujourd'hui: Carolyn McDonell, coordonnatrice nationale du Centre d'information sur le boeuf; Jim Caldwell qui est, comme la plupart d'entre vous le savez, directeur général adjoint et directeur des affaires gouvernementales de l'association de notre bureau d'Ottawa; et du bureau d'Ottawa, Mary Dean, directrice des affaires publiques.

La Canadian Cattlemen's Association s'occupe des prélèvements depuis quelque temps, et le Centre d'information sur le boeuf a été mis sur pied il y a 19 ans et est reconnu comme un chef de file dans le domaine de la promotion des produits. Il est financé par les producteurs grâce à un système de prélèvement calculé selon le nombre de marchés de bovins dans une province particulière, et son budget d'exploitation s'élève à 5 millions de dollars.

Comme le coût de la publicité, de la promotion et de la recherche augmente chaque année et que le nombre de bovins commercialisés diminue, inutile de vous dire que nous avons dû sabrer dans certains programmes et même en annuler. À notre avis, ce n'est certainement pas l'orientation que devraient prendre la promotion et la recherche à l'heure actuelle.

Je suis certain que la plupart d'entre vous connaissez la Canadian Cattlemen's Association. Nous sommes un organisme national financé par des organismes provinciaux de l'Ontario, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de

[Texte]

New Brunswick, and Prince Edward Island. I should also point out that the Quebec Feedlot Producers Association is a member of our organization, but funding arrangements are still ongoing. Those provinces represent almost all the beef cattle marketed in Canada.

Provincial organizations raise their funds through a check-off system on each animal marketed. The major portion of the funds collected from producers goes towards the funding of our Beef Information Centre, a division of the Canadian Cattlemen's Association. The centre operates with its own board of directors and separate budget.

The Canadian Cattlemen's Association supports the legislation for a national check-off for the purposes of research and promotion. The CCA firmly believes that if we, as producers, do not promote our own product and conduct research that will be of benefit to our product, then no one else is likely to do so.

While no one can calculate for certain the exact value of promotion and research, a preliminary report by the University of Guelph indicates that each dollar spent on advertising returns at least \$20 to the producer. Research and development must be an ongoing program if we are to keep ahead of competition, whether here in Canada or abroad.

The development of new products to suit our modern and changing society is of the utmost importance to our industry if it is to grow and prosper. This is not only an exciting challenge, but also an expensive one. A check-off collected not only from Canadian beef producers, but also on beef imports would go a long way in providing the funds required to meet the challenges in today's marketplace.

Canada is a major trader in beef and live cattle. At present, we enjoy a trade surplus in beef with the United States when you include live cattle. However, there has been a sizeable increase in the imports of beef from the United States in recent years and the imports of beef from around the world now account for 12% of our total beef consumption. This makes Canada the largest importer of beef in the world on a per capita basis.

While the United States is the largest exporter of beef to Canada, other countries, such as Australia, New Zealand, and Nicaragua are also beef exporters. At the present time, these importing countries do get a free ride on our advertising and promotion.

However, we are pleased to see that under the legislation being proposed, imports would be subject to a check-off. It's rather ironic that our biggest competitor, the United States, has had a check-off on imported beef in place for some time,

[Traduction]

la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île-du-Prince-Édard. Je dois également souligner que l'Association des producteurs des animaux d'emboche du Québec est membre de notre organisme, mais nous sommes toujours en train de négocier les dispositions relatives au financement. Presque tous les bovins commercialisés au Canada proviennent de ces provinces.

Les organismes provinciaux recueillent leurs fonds grâce à un système de prélèvement sur chaque animal mis en marché. La majeure partie des fonds qui proviennent des producteurs sert à financer notre Centre de l'information sur le boeuf, une division de la Canadian Cattlemen's Association. Le centre a son propre conseil d'administration et son propre budget.

La Canadian Cattlemen's Association appuie le projet de loi visant à établir un système national de prélèvement aux fins de la recherche et de la promotion. L'association est fermement convaincue que si nous, en tant que producteurs, ne faisons pas la recherche et la promotion de notre propre produit, personne d'autre ne le fera.

Bien que personne ne puisse calculer la valeur exacte de la promotion et de la recherche, un rapport préliminaire préparé par l'Université de Guelph indique que chaque dollar consacré à la publicité rapporte au moins 20\$ aux producteurs. La recherche et le développement doivent constituer un programme permanent si nous voulons faire face à la concurrence, que ce soit ici au Canada ou à l'étranger.

Le développement de nouveaux produits pour répondre aux besoins de notre société moderne et changeante est de la plus grande importance pour notre secteur si nous voulons croître et prospérer. Il s'agit d'un défi excitant, mais est également coûteux. En exigeant un prélèvement non seulement des producteurs de boeuf canadiens, mais également des importateurs de boeuf, cela nous permettrait de recueillir une bonne partie des fonds nécessaires pour relever les défis qui s'offrent à nous sur le marché d'aujourd'hui.

Le Canada est un important commerçant de boeuf et de bétail. À l'heure actuelle, à l'instar des États-Unis, le Canada a un excédent commercial pour le boeuf, si on inclut le bétail. Cependant, au cours des dernières années, les importations de boeuf des États-Unis ont sensiblement augmenté et les importations de boeuf provenant d'un peu partout dans le monde représentent aujourd'hui 12 p. 100 de notre consommation totale de boeuf. Cela fait du Canada le plus grand importateur de boeuf au monde par habitant.

Bien que les États-Unis soient le principal pays exportateur de boeuf au Canada, d'autres pays, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Nicaragua sont également des exportateurs de boeuf. À l'heure actuelle, ces pays profitent gratuitement de la publicité et de la promotion que nous faisons.

Cependant, nous sommes heureux de constater qu'en vertu du projet de loi qui est proposé, les importations seraient assujetties à un prélèvement. Il est plutôt ironique que les États-Unis, notre plus gros concurrent, aient depuis

[Text]

so we certainly welcome the opportunity to put Canada on an equal footing with the United States. Major exporters such as Australia and New Zealand have been paying the U.S. check-off, but have not been assisting our promotion programs here in Canada.

The CCA has worked closely with Agriculture Canada officials in developing the legislation, and this consultation process has worked well. It is our hope that this co-operation will continue as we develop our plan for a research and promotion agency for beef.

• 1540

There are, however, a couple of areas that cause us some concern. The collection of a check-off on imports could cause some problems. We appreciate the fact that the legislation, under proposed section 46, does allow the agency to authorize a person or persons within a class of persons to receive customs information. However, we are still not clear exactly how this will work and if it will be effective.

Another area of concern is the appointment of agency members. Under proposed section 41, it is not clear as to who will make the appointments and who these appointments will be.

The CCA feels strongly that these appointments should be elected by the producers through their recognized commodity organizations. There appears to be some debate regarding the check-off as to how the revenue collected will be used by the agency. I want to make it very clear that the revenue generated by the check-off will be used for promotion and research of the particular commodity.

It is not a check-off for the purposed of operating a general farm organization or a commodity organization. The Canadian Cattlemen's Association is under no illusions that this money can be used to finance the general operations of our organization. There was mention during debate in the House of Commons that check-off revenue from this legislation could be used to fight the European Community with regard to low-priced imports. In our opinion the check-off moneys could not be used for these types of programs.

The Canadian Cattlemen's Association would continue to operate under its own method of financing through a check-off, but not under this legislation. We want to make this very clear. The revenue generated by Bill C-54 would replace and supplement the revenue that is currently being generated for our Beef Information Centre.

[Translation]

quelques temps un système de prélèvement en place pour le boeuf importé, de sorte que nous sommes certainement heureux que l'on donne au Canada l'occasion d'être sur un pied d'égalité avec les États-Unis. Les principaux exportateurs comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande paient le prélèvement américain, mais ils n'aident pas à financer nos programmes de promotion ici au Canada.

L'association a travaillé en étroite collaboration avec les fonctionnaires d'Agriculture Canada à l'élaboration du projet de loi, et ce processus de consultations a bien fonctionné. Nous espérons que cette coopération va se poursuivre lorsque nous élaborerons notre plan pour un office de promotion et de recherche pour le boeuf.

Il y a cependant quelques questions qui nous préoccupent. La perception de prélèvements sur les importations pourrait causer certains problèmes. Nous comprenons que le projet de loi, selon l'article 46 qui est proposé, permet à l'office d'autoriser des personnes, nommément ou par catégorie, à recevoir des renseignements douaniers. Cependant, nous ne savons toujours pas exactement comment cela va fonctionner et si cela sera efficace.

Une autre question qui nous préoccupe est celle de la nomination des membres de l'office. L'article 41 qui est proposé ne stipule pas clairement qui fera ces nominations et qui sera nommé.

L'association est fermement convaincue que les membres de l'office devraient être élus par les producteurs par l'intermédiaire de leurs organismes reconnus. Il semble y avoir tout un débat entourant le système de prélèvement pour ce qui est de la façon dont les recettes perçues seront utilisées par l'office. Je veux qu'il soit très clair que les recettes générées par le prélèvement serviront à la promotion du produit en particulier et aux travaux de recherche qui le concernent.

Le prélèvement ne vise pas à faire fonctionner un organisme agricole général ou un organisme de produits. La Canadian Cattlemen's Association ne se fait aucune illusion quant à la possibilité que cet argent puisse servir à financer le fonctionnement général de notre organisme. On a mentionné pendant le débat à la Chambre des communes que les recettes provenant d'un prélèvement aux termes du projet de loi à l'étude pourraient être utilisées pour lutter contre les importations à bas prix de la Communauté européenne. À notre avis, les recettes tirées du prélèvement ne devraient pas être utilisées pour ce genre de programme.

La Canadian Cattlemen's Association continuerait de fonctionner grâce à sa propre méthode de financement par un prélèvement, mais pas aux termes du projet de loi à l'étude. Nous voulons que cela soit très clair. Les recettes générées par le projet de loi C-54 remplaceraient et complèteraient les recettes qui sont générées à l'heure actuelle pour notre Centre d'information sur le boeuf.

[Texte]

There could be those who might ask, if you already have a check-off for promotion and you already have the Beef Information Centre, why do you need this legislation? There are several reasons, but one of the main reasons is that at the present we are unable to collect on imports of beef and live cattle.

The question could then be asked, why not just have a check-off on imports? This is not possible under international trade rules, because you cannot treat importers differently than you treat your own domestic industry. Unless you have a national check-off, it is impossible to have a check-off on imports. We should also point out that the level of the check-off must be the same for importers as for domestic producers. In other words, you cannot have a higher check-off for importers than you have for your domestic producers.

Secondly, you cannot have a voluntary system for domestic producers and a mandatory check-off for importers. The CCA has also been asking for a national check-off so that there is some equality between the provinces. At present, some provincial organizations fund at different levels. Under the proposed legislation all producers in Canada would pay the same amount towards promotion and research.

We should point out that the Beef Information Centre has offices in several major cities in Canada, representing all geographical regions. However, at present not all provincial beef organizations are fully funding BIC and some provinces are providing no funding at all.

The CCA is very much aware that this bill provides for enabling legislation for a national check-off. We understand fully that we must have the co-operation of the provinces, provincial beef organizations and the producers themselves. It is not our intention to bring in legislation that is not desired by the beef producers of Canada. We fully realize that in some provinces a vote or plebiscite may be conducted and it is not the intention of the CCA to force a national check-off on our producers against their will.

The CCA has the support of respective members in all provinces to proceed with a national check-off and this was reaffirmed at our annual meeting held just this past weekend here in Ottawa.

Mr. Chairman, I would like to ask if you would allow us to do this. I would like to ask Carolyn McDonell to make a short presentation on some of the current activities in which our Beef Information Centre is involved. I believe that Carolyn's presentation would give you a better idea of the types of programs we could expect and expand if we had a check-off for research and promotion.

[Traduction]

Il y en aura peut-être qui demanderont: «si vous avez déjà un système de prélèvement pour la promotion et si vous avez déjà un Centre d'information pour le boeuf, alors pourquoi avez-vous besoin de ce projet de loi?» Il y a plusieurs raisons, mais l'une des principales raisons c'est qu'à l'heure actuelle nous sommes incapables de percevoir un prélèvement sur les importations de boeuf et de bétail.

On pourrait ensuite nous demander pourquoi ne pas tout simplement avoir un système de prélèvement sur les importations? Cela n'est pas possible en vertu des règles de commerce internationales, car on ne peut pas traiter les importateurs différemment de la façon dont on traite nos producteurs canadiens. À moins d'avoir un système national de prélèvement, il est impossible d'en avoir un pour les importations. Nous devrions également souligner que le niveau de prélèvement doit être le même pour les importateurs que pour les producteurs canadiens. En d'autres termes, le prélèvement ne peut pas être plus élevé pour les importateurs qu'il ne l'est pour les producteurs canadiens.

Deuxièmement, on ne peut pas avoir un système facultatif pour les producteurs canadiens et un système obligatoire pour les importateurs. En outre, l'association demande un système de prélèvement national afin de favoriser l'égalité entre les provinces. À l'heure actuelle, la cotisation des organismes provinciaux varie. Selon le projet de loi à l'étude, la cotisation de tous les producteurs au Canada serait la même pour la promotion et la recherche.

Nous devons également souligner que le Centre d'information sur le boeuf a des bureaux dans plusieurs grandes villes canadiennes et représente toutes les régions géographiques. Toutefois, à l'heure actuelle, tous les organismes de boeuf provinciaux ne financent pas à pleine capacité le Centre d'information sur le boeuf et certaines provinces ne le financent pas du tout.

L'association se rend parfaitement compte que le projet de loi à l'étude prévoit une mesure législative habilitante en vue d'établir un système national de prélèvement. Nous comprenons tout à fait que nous devons avoir la coopération des provinces, des organismes provinciaux de boeuf et des producteurs eux-mêmes. Nous n'avons pas l'intention de présenter un projet de loi que ne souhaitent pas les producteurs de boeuf du Canada. Nous nous rendons parfaitement compte que dans certaines provinces il y aura peut-être un vote ou un plébiscite et notre association n'a pas l'intention d'imposer contre leur gré un système de prélèvement national à nos producteurs.

L'association a l'appui des membres respectifs de toutes les provinces pour mettre sur pied un système national de prélèvement et les membres ont réaffirmé leur appui lors de notre dernière réunion annuelle qui s'est tenue ici à Ottawa le week-end dernier.

Monsieur le président, si vous nous le permettez, j'aimerais demander à Carolyn McDonell de faire un court exposé sur certaines des activités du Centre d'information sur le boeuf à l'heure actuelle. Je crois que l'exposé de Carolyn vous donnera une meilleure idée du genre de programmes que nous pourrions mettre en place et élargir si nous avions un programme de prélèvement pour la recherche et la promotion.

[Text]

• 1545

Following Carolyn's presentation we would be more than happy to try to answer any questions you might have. I hope this is agreeable.

The Chairman: I cannot see any problem with that. Ms McDonell, if you want to present your information—

Mr. Biggart: I would just like to remind everyone that Carolyn is the national co-ordinator of the BIC.

Ms Carolyn McDonell (National Director, Beef Information Centre, Canadian Cattlemen's Association): It is my privilege to take a few minutes to highlight some of the Beef Information Centre's activities and to point out some of the results of our promotional efforts to date. We have some overheads and you have a kit in front of you with some materials that outline the type of work we do.

To follow up on Lynn's presentation and to explain where our current funding comes from, our current budget is around \$5 million, and that money comes from assessments to each of the provincial cattlemen's associations. Each association is assessed at 95¢ per head marketed; however, only two provinces fully fund at that level, and they are British Columbia and Alberta.

Due to declining marketings and very tight budget situations for the current year, the Ontario association had to decrease their contribution to the Beef Information Centre and we are funding at 65¢ per head. An increase in the check-off was recently approved and they will be funding at 90¢ per head for the next fiscal year. We have the reverse situation in Saskatchewan where they were funding at 90¢ per head this year but will drop back to 65¢ per head next year due to tight finances.

Manitoba, Nova Scotia and Prince Edward Island currently fund at between 10¢ and 12¢ per head. Quebec and New Brunswick are not providing any funding to the Beef Information Centre at the present time, and of course, as was mentioned, the importers are not providing any funding.

So we do have a mixed bag in terms of contributions to the centre; however, we do carry out all of our programs on a national basis. Our major program area is national advertising. We do mainly television and print. Of that \$5 million budget, 54% goes toward advertising, and that advertising is in both English and French. With less than \$3 million for national advertising, you can see that it is a very tight budget.

Our objective is to improve consumer attitudes towards beef by reminding consumers of beef's strengths—its taste and versatility—while at the same time reassuring consumers about its healthfulness. We tend to target those medium and light beef users who consume beef as a main meal three or fewer times a week.

We do an annual consumer tracking study to monitor the effectiveness of our advertising programs, and we have seen excellent success. These are three of the attitudes that we monitor each year in terms of beef's healthfulness. In terms

[Translation]

Après l'exposé de Carolyn, nous serons ravis de répondre à vos questions. J'espère que cette façon de procéder vous convient.

Le président: Je n'y vois aucun problème. Madame McDonnell, vous avez la parole. . .

M. Biggart: Je vous rappelle que Carolyn est la coordonnatrice nationale du CIB.

Mme Carolyn McDonell (directrice nationale, Centre d'information sur le boeuf, Canadian Cattlemen's Association): Je voudrais vous présenter brièvement certaines des activités du Centre d'information sur le boeuf et souligner certains des résultats de nos efforts de promotion à ce jour. Nous allons vous présenter quelques diapositives, et vous avez devant vous une trousse d'informations sur le genre de travail que nous faisons.

Je vais continuer dans la même veine que Lynn et vous dire d'où viennent nos fonds. Actuellement, notre budget est d'environ cinq millions de dollars, provenant des cotisations versées par chacune des associations provinciales d'éleveurs de bovins. Chacune d'elles paie 95c. par bovin vendu. Toutefois, deux provinces seulement versent intégralement ce montant, à savoir la Colombie-Britannique et l'Alberta.

À cause de la baisse de nos ventes et des restrictions budgétaires importantes pour l'année en cours, l'association ontarienne a dû diminuer sa cotisation au Centre d'information sur le boeuf, et la ramener à 65c. par tête. Récemment, une augmentation des prélèvements a été approuvée, et l'association paiera 90c. par tête pour le prochain exercice. Nous connaissons la situation inverse en Saskatchewan où, en raison de contraintes budgétaires, la cotisation baissera de 90c. par tête cette année à 65c. par tête l'année prochaine.

Actuellement, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard paient entre 10c. et 12c. par tête. Le Québec et le Nouveau-Brunswick ne contribuent pas au financement du Centre d'information sur le boeuf et, bien entendu, tel est aussi le cas des importateurs.

Les cotisations sont donc très variables. Cependant, nous mettons en oeuvre des programmes à l'échelle nationale. Nous nous occupons principalement de la publicité, surtout à la télévision et dans les journaux. Sur notre budget de cinq millions de dollars, 54 p. 100 sont consacrés à la publicité dans les deux langues officielles. Nous consacrons moins de trois millions de dollars à la publicité à l'échelle nationale, ce qui veut dire que nos ressources sont très limitées.

Notre but est de rehausser l'image du boeuf auprès des consommateurs en leur rappelant les avantages de ce produit—son goût et sa polyvalence—tout en les rassurant qu'il est bon pour la santé. Nous ciblons surtout ceux dont la consommation de boeuf est moyenne ou faible, c'est-à-dire ceux qui en font un repas principal au plus trois fois par semaine.

Chaque année, nous menons une étude auprès des consommateurs pour mesurer l'efficacité de nos programmes publicitaires, et le succès est énorme. Notre étude annuelle porte sur trois paramètres relatifs à l'utilité du boeuf pour la

[Texte]

of the fact that beef is leaner today, between 1985 and 1991 we can see a 78% increase in favourable response to the statement "lean beef compares in fat and cholesterol content to chicken." The cholesterol part of this statement has been used in our advertising only for the last year, yet we have seen a 23% increase. And in response to the statement "I have fewer concerns about eating beef than I used to have," there was an improvement in attitude of 69%.

In addition to our tracking study which monitors our programs, a fairly extensive study has been done at the University of Guelph's Department of Agricultural Economics on the effectiveness of commodity advertising. The preliminary report concluded that retail beef prices would have been 7% lower without the Beef Information Centre advertising program, and that farm gate prices would have been 6% lower without beef advertising. They estimated that the return on producers' investment in advertising at 22:1.

• 1550

Some of the other program areas we're involved in are nutrition and health professional. The object here is to enhance the image of beef as a healthy, wholesome food. The target audience here is health professionals. One of the main programs that we've been involved in over the last three years is a program in co-operation with the Sport Medicine Council of Canada, sport nutrition for the athletes of Canada. Perhaps we can pass that around and let you take a look at it. We're very excited about this program. The official launch of this program was in January, which was just prior to the winter Olympic games, and so has been extremely well received by the athletic and sport community.

Another program in this area is a pamphlet and video, which was done in co-operation with the Canadian Cancer Society and the Heart and Stroke Foundation of Canada. It's targeted to doctors and dietitians, public health nutritionists, and those people who are working with the public in counselling people on how to reduce fat in their diet. We've also worked with The Canadian Dietetic Association in a cross-Canada media tour, correcting many of the nutrition myths that exists. We have a newsletter that goes out quarterly to health professionals across the country.

One of the key results of our nutrition program was in getting the nutritional data for beef upgraded; those are Health and Welfare Canada's data. Those data showed that beef today is in fact 50% leaner and 21% lower in cholesterol than the previous data had indicated. Of course, another key result was the development of an excellent working relationship with such professional associations as the Cancer Society, the Heart and Stroke Foundation and the Canadian Dietetic Association.

[Traduction]

santé. De plus en plus de gens pensent que de nos jours, le boeuf est plus maigre; en effet, entre 1985 et 1991, le nombre de personnes qui estiment que le boeuf maigre est équivalent au poulet pour ce qui est de la teneur en gras et en cholestérol a augmenté de 78 p. 100. Nous n'avons utilisé le facteur cholestérol dans nos messages publicitaires qu'au cours de l'année écoulée, et nous avons constaté une augmentation de 23 p. 100. De plus, le nombre de personnes qui craignent moins de manger du boeuf que par le passé a augmenté de 69 p. 100.

En plus de notre étude sur l'efficacité de nos campagnes publicitaires, le Département d'économie agricole de l'Université de Guelph a mené une étude assez complète sur l'efficacité de la publicité de produit. D'après le rapport préliminaire, les prix de détail du boeuf seraient de 7 p. 100 inférieurs si le programme publicitaire du Centre d'information sur le boeuf n'existait pas, et les prix sur la ferme seraient de 6 p. 100 plus bas s'il n'y avait pas de publicité sur le boeuf. Les auteurs de l'étude ont estimé que la rentabilité de l'investissement des éleveurs en matière de publicité était de 22 pour 1.

Nos programmes portent également sur la nutrition et la santé. Nous voulons ici présenter le boeuf comme étant un aliment sain et complet, et nous visons surtout les professionnels de la santé. Au cours des trois dernières années, l'un de nos principaux programmes a été mis en oeuvre avec la collaboration du Conseil canadien de la médecine sportive, et portait sur la nutrition des athlètes canadiens. Je vais vous passer ce document afin que vous puissiez y jeter un coup d'oeil. Ce programme nous intéresse beaucoup. Nous l'avons lancé officiellement en janvier, juste avant les Jeux olympiques d'hiver, et il a été très apprécié par les athlètes et par ceux qui s'intéressent aux sports.

Nous avons également produit un dépliant et un vidéo en collaboration avec la Société canadienne du cancer et la Fondation des maladies du coeur du Canada. Ces productions visent les médecins, les diététiciens, les nutritionnistes et les professionnels qui travaillent avec la population et prodiguent des conseils sur la manière de réduire la consommation de matières grasses. Nous avons également collaboré avec l'Association canadienne des diététistes dans le cadre d'une tournée médiatique dans toutes les régions du pays afin de combattre bon nombre de mythes en matière de nutrition. Enfin, nous publions un bulletin d'informations trimestriel distribué aux professionnels de la santé.

L'un des principaux résultats de notre programme en matière de nutrition a été de faire mettre à jour les données sur la valeur nutritive du boeuf. Il s'agit des données du ministère de la Santé et du Bien-être social, qui indiquent qu'aujourd'hui, le boeuf contient 50 p. 100 moins de gras et 21 p. 100 moins de cholestérol que ne l'indiquent les anciennes informations disponibles. Bien entendu, nous avons également réussi à établir d'excellentes relations de travail avec des associations professionnelles telles que la Société canadienne du cancer, la Fondation des maladies du coeur du Canada et l'Association des diététistes.

[Text]

We have retail programs that go on three times a year. Each of these programs lasts about eight weeks and the materials are in approximately 2,000 of the largest-volume stores across the country. The objective of this program is to provide consumers with information on how to select and cook beef properly. Certainly, in this day and age, a lot of people really don't know how to cook the product and they're looking for this kind of material.

You'll see some of the samples of the material in your kit. They include things such as recipe and cooking instruction stickers for different cuts, recipe pamphlets, counter posters and so on. We also have information programs for retailers. This is a major part of our program now with the proposed grading change.

We have seen a very large increase in awareness of the public of these programs. It was up 17% in 1991 over awareness levels in 1990, and research on the effectiveness of the stickers shows that they can increase sales of product by anywhere from 10% to 15%.

Our major objective in the food service program is to encourage the use of Canadian beef. As you may know, a very large percentage of the food service industry uses ungraded beef, largely from the U.S. Our objective is to promote the use of Canadian. Especially with the proposed changes in the grading system, we feel it will be to the benefit of the food service industry. We do that through a series of newsletters, which are distributed to 60,000 people in the food service industry. We also promote the use of beef in light menu items, the proper cooking techniques for various cuts of beef, and so on.

One of the success stories here is that as a result of our promotional efforts, we've just recently been able to convert a national hotel chain that was using ungraded beef to Canadian product.

Product development is a very key area for our industry. It's one where we feel a lot more effort needs to be done. With our limited budget, we haven't been able to do as much as we would like to do. We do fund some new product research. We also assist in the marketing of certain new beef products, and we support research on beef quality as well as working with the industry to develop an action plan for product development.

One of the things we've accomplished is to fund the initial research on beef fingers and beef nuggets, and some of you may have sampled those here at the reception last week. They are now in production in both eastern and western Canada, and available at both retail and food service. They will be available at the Skydome in the boxes if anyone is in Toronto for any Blue Jay games.

[Translation]

Trois fois l'an, nous lançons également des programmes destinés aux points de vente au détail. Chaque programme dure environ 8 semaines et près de 2,000 grands magasins y participent dans l'ensemble du pays. L'objectif est de fournir aux consommateurs des informations sur la manière de choisir et de cuire correctement le boeuf. Il est évident que de nos jours, beaucoup de gens ne savent pas comment le cuire et ont besoin de ce genre d'informations.

Dans votre trousse, vous trouverez des échantillons du matériel que nous distribuons, notamment des autocollants comportant des recettes et des instructions pour la cuisson de différentes coupes, des dépliants contenant des recettes, des affiches pour les comptoirs, etc. Nous avons aussi des programmes d'information à l'intention des détaillants. Actuellement, il s'agit là d'un volet important de notre programme, dans la mesure où on envisage de changer de système de classement.

Le succès de nos programmes auprès de la population s'est considérablement accru. En 1991, cette augmentation était de 17 p. 100 par rapport à l'année précédente. Les études sur l'efficacité des autocollants montrent que ces supports peuvent faire augmenter les ventes du produit de 10 à 15 p. 100.

Dans le cadre du programme des services alimentaires, nous visons principalement à promouvoir la consommation de boeuf canadien. Vous savez probablement qu'une très grande partie de l'industrie des services alimentaires utilise du boeuf non classé, provenant essentiellement des États-Unis. Nous voulons encourager les gens à consommer canadien. En raison des changements proposés au système de classement, nous estimons que cela sera avantageux pour l'industrie des services alimentaires. Cette promotion se fait au moyen de bulletins d'information distribués à 60,000 personnes dans l'industrie des services alimentaires. En outre, nous encourageons l'utilisation de boeuf dans les menus légers, proposons de bonnes techniques de cuisson pour diverses coupes de boeuf, etc.

Tout récemment, nous avons réussi à convaincre une chaîne hôtelière nationale qu'il fallait utiliser du boeuf canadien au lieu du boeuf non classé.

Dans notre industrie, le développement de produits est un secteur d'activité très essentiel auquel nous devons consacrer beaucoup plus d'efforts. Étant donné que nos ressources sont limitées, nous n'avons pas pu en faire autant que nous aurions voulu. Toutefois, nous finançons de la recherche sur les nouveaux produits. En outre, nous contribuons à la commercialisation de certains nouveaux produits du boeuf et à la recherche sur la qualité du boeuf, et nous collaborons avec l'industrie pour mettre sur pied un plan d'action pour le développement de produits.

L'une de nos réalisations a été le financement de la recherche initiale sur les pépites et les croquettes de boeuf que certains d'entre vous ont probablement goûté lors de la réception organisée ici la semaine dernière. Ces produits sont fabriqués tant dans l'est que dans l'ouest du pays, et ils sont vendus aussi bien par les détaillants que par les services alimentaires. Lors des matchs des Blue Jays au Skydome de Toronto, ils seront vendus dans des boîtes.

• 1555

[Texte]

Public relations area: Our objective here is to enhance the image of beef as a healthy, wholesome, versatile, and convenient food. We distribute regular press releases to daily and weekly papers, as well as radio and television, and serve as a resource for the media. We also respond to misinformation in the media and conduct seminars on key issues such as safe use of drugs in beef production, environmental issues and so on. Last year we generated 485 newspaper and magazine articles, with a circulation of over 35 million, and over 100 hours of radio and television air time.

Last is a program we're very excited about. This year we are an official supplier of meat to Canada's Olympic teams. The objective, of course, is to enhance the image of beef as a healthful, wholesome, and nutritious food. We are working with two spokespersons, one is Mark Tewksbury and Josée Chouinard. This program involves both television and print advertising in both the Winter and Summer Olympic Games, our retail point-of-sale programs, food service promotions, public relations, and youth and sport programs.

I think that is a very brief summary. There are samples of materials that fit in with all of these programs in your kit. I'd certainly be pleased to answer any questions that you might have.

Mr. Biggart: Thank you, Carolyn. Jim, have you anything you'd like to add? Mr. Chairman, that concludes our presentation, then, and as Carolyn says, we would be happy to help you with any questions or concerns that you might have.

The Chairman: Thank you, Mr. Biggart. Certainly you are a well co-ordinated team. It hardly seems that you have been in your chair for only four days, but I congratulate you on your election as president of the Canadian Cattlemen's Association. Indeed, we will have some questions, and we'll start with Dr. Foster.

Mr. Foster (Algoma): I want to compliment the Canadian Cattlemen's Association on the presentation today. It seems as though this check-off really fits right into the existing program you have through the Beef Information Centre.

I was interested in a number of questions that would be raised. You seem to raise the issue of the check-off for imports. Some groups that have come before us have suggested that it would be better if it was in the legislation, or if a provision was made in the legislation that the check-off could be collected by the Canada Customs office, as is done, I guess, on some commodities in the United States. Are you leaving that open, or would you like to see that provision in the legislation?

Mr. Biggart: I'd ask Jim. Jim's been very involved in the technical aspects of this and is much more knowledgeable than I am.

[Traduction]

En ce qui concerne les relations publiques, nous voulons promouvoir l'image du boeuf comme un aliment sain, complet, polyvalent et pratique. Nous diffusons régulièrement des communiqués aux journaux quotidiens et hebdomadaires, ainsi qu'à la radio et à la télévision, et nous sommes à la disposition des médias. Nous corrigeons également les informations erronées publiées dans les médias, et nous organisons des séminaires sur des questions essentielles telles que l'utilisation de médicaments dans l'élevage des bovins, l'environnement, etc. L'année dernière, nous avons produit 485 articles de journaux et de revues, distribués à plus de 35 millions d'exemplaires; nous avons également eu plus de 100 heures d'antenne à la radio et à la télévision.

Pour terminer, je vais parler d'un programme qui nous intéresse particulièrement. Cette année, nous sommes le fournisseur officiel de viande aux équipes olympiques canadiennes. Bien entendu, l'objectif est de promouvoir l'image du boeuf comme un aliment sain, complet et nourrissant. Nous travaillons avec deux porte-parole: Mark Tewksbury et Josée Chouinard. Ce programme consiste à diffuser des messages publicitaires à la télévision et dans les journaux et revues pendant les Jeux olympiques d'hiver et d'été, à viser les points de vente au détail, à faire la promotion des services alimentaires, à lancer des campagnes de relations publiques et à intervenir dans les émissions de jeunesse et de sports.

Voilà brièvement ce que nous faisons. Dans votre trousse, vous avez des échantillons de documents qui vous informent davantage sur ces programmes. Maintenant, je suis disposée à répondre à vos questions.

M. Biggart: Merci Carolyn. Jim, avez-vous quelque chose à ajouter? Monsieur le président, notre exposé est terminé et, comme Carolyn l'a dit, nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Biggart. Vous avez une équipe bien coordonnée. On ne dirait pas que vous êtes président depuis quatre jours seulement, mais je vous félicite d'avoir été élu à la tête de l'Association canadienne des éleveurs de bovins. Nous avons certainement des questions à vous poser, et nous commencerons par M. Foster.

M. Foster (Algoma): Je remercie l'association pour son exposé. Apparemment, les prélèvements servent effectivement à financer le programme du Centre d'information sur le boeuf.

J'aimerais vous poser quelques questions. Vous semblez dire qu'il faut assujettir les importations aux prélèvements. Certains témoins ont dit qu'il serait préférable de l'inscrire dans la loi, ou d'adopter une disposition législative permettant au Bureau des douanes du Canada de procéder aux prélèvements, comme on le fait pour certains produits aux États-Unis. Voulez-vous que la loi comporte une disposition à cet effet?

M. Biggart: Je vais demander à Jim. Jim est très versé dans les aspects techniques de la question et il en sait plus que moi.

[Text]

Mr. Caldwell: Well, Dr. Foster, as I understand it, it isn't possible under our Constitution to do that. The Americans can do it through their Customs—and you know more about the Constitution than I do—but we can't do that. However, it's not that the data is not available. We know where the data is available. The data is available through Agriculture Canada. The meat hygiene import report lists every available piece of meat that enters Canada. Perhaps we could somehow use that particular information, because Agriculture Canada is the one that inspects all the product coming in. Customs does not do all the inspection, Agriculture Canada does. So if there was some way we could get that information from the computer, and who's doing the importing, that would certainly suffice—as far as we're concerned—for getting the information.

Mr. Foster: The existing bill makes provision to get information from Customs. Is it your understanding that this information would be available, the way the bill is drafted, from Agriculture Canada or would it require amendments to get that information?

• 1600

Mr. Caldwell: I would say that we're reasonably satisfied, Dr. Foster, with the way the legislation is. I think it's important that they have said in there that you can designate persons to go and find that information, look at confidential information within Customs and also through Agriculture Canada, we hope, and the figures they have through their veterinary branch. But we don't really have that much argument with the way the legislation is written in that particular case.

I don't know how you'd make it any stronger other than designating the people to do that. As I said, our understanding is that we cannot do an automatic check-off through Customs. If we could, that would be the best way to do it.

Mr. Foster: Is it the cattlemen's position that they'd like to see the check-off occur, or are they willing to see it occur several times? Do you see it as only being checked off once? For instance, cattle are often handled several times, as calves and feeders and so on. What's your view about that?

Mr. Caldwell: We realize that other groups have suggested the check-off be only once. We now do check-offs more than once under our particular legislation—for calves, feeders, slaughter cattle—so that everyone's share is part of the whole sharing agreement.

If you had it only once, on the slaughter cattle, say, the slaughter cattle check-off would be much higher than it is at the current time. We're spreading it out. It's not carved in stone. We haven't come to a decision. The way we're doing it now is that it's two or three times. The same cattle beef could be checked off. At the present time I don't think that would probably change our position.

[Translation]

M. Caldwell: Eh bien, monsieur Foster, à mon avis, notre Constitution ne le permet pas. Les Américains peuvent le faire par le biais de leur service de douane—et vous en savez plus sur la Constitution que moi—mais nous ne le pouvons pas. Toutefois, il convient de dire que ce n'est pas par manque de données. Nous savons que les données sont disponibles, par le biais d'Agriculture Canada. Dans le rapport sur le contrôle à l'importation de l'hygiène des viandes, il y a la liste de toutes les viandes qui entrent au Canada. Nous pouvons peut-être utiliser ces informations, car c'est Agriculture Canada qui inspecte toutes les viandes importées. Ce ne sont pas les douanes qui le font, mais c'est le ministère de l'Agriculture. Par conséquent, s'il y a des moyens d'obtenir ces informations par ordinateur et de savoir quels sont les importateurs, ce serait suffisant, du moins en ce qui nous concerne.

M. Foster: Le projet de loi actuel permet d'obtenir l'information auprès des douanes. D'après le libellé actuel du projet de loi, pensez-vous que nous puissions nous renseigner auprès du ministère de l'Agriculture ou faudrait-il modifier le projet de loi afin d'obtenir ces renseignements?

M. Caldwell: Nous sommes assez satisfaits de la mesure sous sa forme actuelle. Ce qui est important, c'est que la mesure précise que l'on peut désigner certaines personnes et les charger de trouver ces renseignements, de consulter les dossiers confidentiels des douanes et d'Agriculture Canada, ainsi que les chiffres qu'ils obtiennent par l'entremise de leur direction des services vétérinaires. En fait, nous n'avons pas grand-chose à redire à la façon dont la mesure est formulée à cet égard.

Je ne pense pas que l'on puisse aller plus loin que désigner des gens pour faire cela. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous ne pouvons pas faire un prélèvement automatique par l'entremise des douanes. Si nous le pouvions, ce serait évidemment la meilleure façon de procéder.

M. Foster: Selon les éleveurs de bovins, le prélèvement devrait-il être unique? Accepteriez-vous des prélèvements multiples? Pensez-vous que le bétail ne devrait être assujéti qu'à un seul prélèvement? Il arrive souvent qu'il y ait plusieurs prélèvements sur le bétail, sur les veaux, sur les bovins d'engraissement, etc. Qu'en pensez-vous?

M. Caldwell: Nous savons que d'autres groupes ont proposé qu'il n'y ait qu'un seul prélèvement. En vertu de la mesure législative qui s'applique à nous, nous effectuons plusieurs prélèvements—pour les veaux, les bovins d'engraissement et les bovins de boucherie. De cette façon, la part de chacun est visée par l'accord de partage.

S'il n'y avait qu'un seul prélèvement, sur le boeuf de boucherie, par exemple, il serait beaucoup plus élevé qu'il ne l'est à l'heure actuelle. Pour le moment il y a un certain étalement. Mais cette façon de procéder n'est pas définitive. Nous n'avons pas pris de décision. Pour l'instant, les prélèvements ont lieu à deux ou trois reprises. Ils pourraient viser les mêmes bovins. Pour le moment, je ne pense pas que cela modifie notre position.

[Texte]

Mr. Foster: So you don't see it as any disadvantage for Canadian livestock to be checked off two or three times when imported product would be checked off only once.

Mr. Caldwell: The check-off on the imports would have to be comparable to the check-off on the amount we're checking off. If they were importing the live animal for slaughter, the check-off would be the same as for slaughter animals. If it was already dressed beef, it would have to be on a proportionate basis.

Mr. Foster: But if you're bringing whole carcasses into the country, then are you saying that if there's a chain of check-offs in Canada—there's been a check-off three times, say, at \$1 a head—would the check-off on the U.S. import be \$3 rather than \$1?

Mr. Caldwell: I don't think you would get away with more than halving the amount being checked off on a slaughter animal, say, and I don't think we could expect more than that. It might be nice the other way, but I don't think we'd get away with it.

Mr. Foster: There is another area I wanted to inquire about. In the testimony you gave, you suggested that around 54% of the present check-offs on the BIC goes to advertising. Is the balance of that for administrative costs?

Ms McDonell: No, a large portion of the remainder goes to programs such as the nutritional program, the retail program, food service, public relations, all of those.

Mr. Foster: So of the administrative costs for your operation, from the gross check-off to the amount that goes into actual information or research, what percentage is used up for administrative costs?

Ms McDonell: Roughly 15% of our total cost is in administration. We do have offices in seven cities across the country. So covering rent and staffing in all of those offices amounts to around 15%.

Mr. Caldwell: Could I comment on that? I guess, Dr. Foster, it would depend on what you're calling "administration". If by administration you mean the person who does the public relations... I think Carolyn was including basically all salaried people in that figure. If you're talking about the person who's actually doing the books, it would be much smaller than that. Is that's what you're getting at?

• 1605

The people who work in the offices in each of these areas are all co-ordinators or communications people. They're not tied up doing actual administration or administering the money. We run a pretty lean ship.

Mr. Foster: And it is still only 15%, is it?

Mr. Caldwell: Of what? Salaries versus programs?

[Traduction]

M. Foster: Vous ne pensez pas que le bétail canadien serait désavantagé s'il devait subir de multiples prélèvements alors que les produits importés n'en subiraient qu'un seul.

M. Caldwell: Il faudrait que le prélèvement sur les importations soit comparable au nôtre. On devrait imposer le même prélèvement sur l'importation d'animaux vivants que sur les animaux de boucherie. S'il s'agit de carcasses, il faudrait que cela soit proportionnel.

M. Foster: Prenons l'exemple de l'importation de carcasses entières au pays. Si j'ai bien compris, si les multiples prélèvements effectués au Canada s'élèvent à 3\$—soit trois prélèvements à un dollar la tête—le prélèvement pour l'importation de carcasses en provenance des États-Unis devrait s'élever à 3\$ plutôt que 1\$.

M. Caldwell: Je ne pense pas que l'on puisse imposer plus que la moitié de la somme prélevée pour un animal de boucherie et d'ailleurs, je ne pense pas que nous puissions nous attendre à davantage. Ce serait fantastique si nous pouvions le faire, mais je ne pense pas que ce serait accepté.

M. Foster: Je voudrais vous interroger sur autre chose. Dans votre témoignage, vous avez dit qu'environ 54 p. 100 des prélèvements actuels allant au Centre d'information sur le boeuf étaient consacrés à la publicité. Le reste sert-il à couvrir les coûts d'administration?

Mme McDonell: Non. Un pourcentage important du solde est consacré à des programmes comme le programme nutritionnel, le programme de vente au détail, les services alimentaires, les relations publiques, etc.

M. Foster: Si l'on prend le prélèvement brut et qu'on en soustrait les sommes consacrées à la recherche et à l'information, quel pourcentage est alloué pour les coûts d'administration?

Mme McDonell: Environ 15 p. 100 est consacré à l'administration. Nous avons des bureaux dans sept villes du Canada. Le loyer et les salaires de nos employés représentent environ 15 p. 100 de nos coûts.

M. Caldwell: Puis-je ajouter quelque chose? Monsieur Foster, tout dépend de ce que vous entendez par le terme «administration». Si vous englobez la personne chargée des relations publiques... Je pense que Carolyn a inclus tous les employés dans ce pourcentage. Si l'on parle uniquement des personnes qui s'occupent de la tenue de livres, le pourcentage serait beaucoup moins élevé. Est-ce là ce que vous voulez savoir?

Dans chacune des régions, les gens qui travaillent dans nos bureaux sont tous des coordonnateurs ou des agents de communication. Ils ne font pas vraiment de travail d'administration; ils n'administrent pas des sommes d'argent. Nous fonctionnons de façon assez dépouillée.

M. Foster: Et cela représente toujours uniquement 15 p. 100, n'est-ce pas?

M. Caldwell: De quoi? Parlez-vous des salaires par opposition aux programmes?

[Text]

Ms McDonell: If we include all of the salaries in our program areas and separate it from administration, it would be a slightly lower figure than that. It would around 11% or 12%, somewhere in that range.

Mr. Foster: So 11% or 12%—

Ms McDonell: That would be the administration cost of having the offices. This includes rent, telephone, office supplies, secretarial staff and so on.

Mr. Foster: The Canadian beef industry is to be commended for moving toward leaner meat and meeting the health concerns that are there, and certainly the promotion you've done only amplifies what I think are very progressive moves by the Canadian beef industry.

How effective is your advertising and promotion system as compared to the U.S.? In the United States they aren't nearly as concerned with lean meat, cholesterol and fat as we are. I understand that their top-grade animals are much fatter and heavier animals. Are they pursuing the same direction as you are? Do they really have an entirely different view about diet and fat and cholesterol? We see a lot of American television shows. What impact does that have on the kind of thing that you're trying to promote?

Ms McDonell: The U.S. advertising program has addressed many of the same issues as we have, although not to the same degree, largely because their product is not as lean as the Canadian product. They have been unable to make the strong nutritional claims that we have been able to make, and as a result they have not been as effective as our program has been in terms of impacting consumer attitudes towards the product.

I think that answers the first part of your question. I believe the second part was about how much their program impacts on us.

Mr. Foster: Yes.

Ms McDonell: In terms of their advertising program, very little, because most U.S. advertising is excluded from cable television. We see very little U.S. advertising in Canada. I believe something like 5% or 10% of our population is exposed to U.S. advertising on a regular basis. There is some carry-over, but not to a large degree.

Mr. Foster: When you go to a national check-off, there seems to be individual levels of charge under the existing system. For instance, Ontario has been lower and it's going up, but Saskatchewan's been up and is going down. Will it be a flat rate right across the country when you doing it on a national basis?

Mr. Biggart: Yes, it would be a flat rate, and the same in all provinces.

Mr. Caldwell: If we don't do it that way the importers will go to the lowest common denominator.

[Translation]

Mme McDonell: Si l'on prenait tous les salaires versés dans le cadre des programmes et qu'on les soustrayait de la catégorie administration, ce pourcentage serait légèrement moins élevé. Il se situerait aux environs de 11 ou 12 p. 100.

M. Foster: Par conséquent, 11 ou 12 p. 100. . .

Mme McDonell: Cela représente les coûts d'administration liés aux bureaux, notamment le loyer, le téléphone, les fournitures, le personnel de soutien, etc.

M. Foster: Il convient de féliciter l'industrie canadienne du bœuf qui offre désormais une viande plus maigre, répondant en cela aux préoccupations des gens concernant leur santé. Chose certaine, votre publicité met en relief ce que je considère une évolution très progressive de votre secteur.

Comment compareriez-vous l'efficacité de vos campagnes de publicité et de promotion par rapport à celles qui se font aux États-Unis? Les Américains ne se soucient pas autant que nous de viande maigre, de cholestérol et de matières grasses. Je crois savoir que leurs animaux de catégorie supérieure sont beaucoup plus lourds et beaucoup plus gras. Vos confrères américains ont-ils adopté la même orientation que vous? Ont-ils vraiment une conception tout à fait différente d'un régime alimentaire équilibré et de la consommation de matières grasses et de cholestérol? Nous écoutons énormément d'émissions de télévision américaines. Quelle influence cela a-t-il sur vos efforts de promotion?

Mme McDonell: La publicité américaine aborde essentiellement les mêmes questions que nous, même si elle le fait peut-être dans une moindre mesure étant donné que le produit américain n'est pas aussi maigre que le produit canadien. Les Américains n'ont pas été en mesure d'affirmer haut et fort, comme nous l'avons fait, la valeur nutritionnelle de leur produit. Par conséquent, leur programme n'a pas aussi bien réussi que le nôtre à modifier l'attitude du consommateur face au produit.

Je pense que cela répond à la première partie de votre question. Vous vouliez savoir aussi dans quelle mesure leurs émissions de télévision nous influencent.

M. Foster: Oui.

Mme McDonell: Leur publicité nous touche très peu étant donné que les annonces américaines sont exclues de la télévision par câble. Nous ne voyons que très peu de publicité américaine au Canada. Je crois que 5 à 10 p. 100 seulement de la population canadienne voient régulièrement des annonces publicitaires américaines. Leur influence est donc minime.

M. Foster: Vous vous dirigez vers un système national de prélèvement. Or, à l'heure actuelle, il semble exister des niveaux variés de prélèvement. Par exemple, l'Ontario affichait le niveau le plus bas—et il est en hausse—alors que la Saskatchewan affichait le plus haut—et il est en baisse. Une fois que le système s'appliquera à l'échelle nationale, un taux uniforme sera-t-il appliqué partout?

M. Biggart: Oui, le même taux fixe s'appliquera dans toutes les provinces.

M. Caldwell: Si nous ne procédons pas de cette façon, les importateurs opteront pour le plus bas dénominateur commun.

[Texte]

Mr. Biggart: We cannot treat importers any worse than we treat our domestic.

Mr. Foster: Would you see it as being necessary to have votes right across the country?

Mr. Biggart: Not necessarily. The the various governments or ministers would have to be satisfied that the majority of beef producers within a province were in favour of a national check-off.

• 1610

Jim could probably answer this better than I can, but my understanding is that it would be at the discretion of the ministers within the provinces whether or not this was so. We're satisfied that the provinces have overwhelming support from producers with regards to a national check-off. That's certainly the message we are getting. Is that correct, Jim?

Mr. Caldwell: I think that certainly the minister of agriculture in the respective provinces is going to have to be happy that the beef producers in that province agree. If he has any doubt in his mind, as has happened in the past, I'm sure he will call a plebiscite to see if that reaction is correct. We have no objections to that at all.

Mr. Althouse (Mackenzie): I appreciate the presentation about the Beef Information Centre. You seem to have a fairly efficient operation in disseminating information there.

You're spending about \$5 million. How much is being collected under the check-offs across the country? What's the accumulated total? I'm aware that Alberta collects something in the neighbourhood of \$4.7 million to \$5 million per year. How much is collected by all the provinces together through the check-offs that were displayed up there, the 10¢ to 95¢ check-offs? Do you have that information?

Ms McDonell: All of our funding comes from that source.

Mr. Althouse: Yes, I'm aware of that. I'm just wondering where all the rest of the money goes, because Alberta collects almost as much as you spend. What happens to the rest of the money from the other provinces?

Ms McDonell: In the case of Alberta, about \$3.1 million of our \$5 million actually comes from Alberta. The remainder that they collect would be used for their own provincial activities as well as for the Canadian Cattlemen's Association. They do have some other promotional programs that they carry on in the province itself.

The Chairman: Mr. Althouse, I think you may have gotten the inference that the figures on the board were those that were collected by the provinces. I think the figures on the board were those figures that were sent to you—

Ms McDonell: That's right.

Mr. Althouse: That's right.

The Chairman: —and there's a difference there.

Mr. Althouse: We had already heard previously from Mr. Biggart that the provinces are collecting amounts greater than that for this purpose.

[Traduction]

M. Biggart: Nous ne pouvons pas pénaliser les importateurs par rapport aux éleveurs nationaux.

M. Foster: Pensez-vous qu'il sera nécessaire de tenir des votes partout au pays?

M. Biggart: Pas nécessairement. Les divers ministres ou gouvernements devront s'assurer que la majorité des producteurs de boeuf d'une province sont en faveur d'un prélèvement national.

Jim pourrait probablement répondre à cette question mieux que moi, mais je crois savoir qu'il serait à la discrétion des ministres des provinces de décider. Nous sommes convaincus que les provinces ont recueilli un appui massif des producteurs en faveur de l'instauration d'un prélèvement national. C'est assurément le message qui nous est transmis. N'est-ce pas, Jim?

M. Caldwell: Chose certaine, les ministres de l'Agriculture des provinces respectives ne pourront que se réjouir de cette belle entente entre les producteurs de boeuf. Je suis sûr que si un doute subsiste dans l'esprit d'un ministre, comme cela s'est déjà produit dans le passé, il recourra à un plébiscite pour confirmer qu'il ne fait pas fausse route. Nous ne voyons absolument aucune objection à tout cela.

M. Althouse (Mackenzie): Je vous remercie de votre exposé au sujet du Centre d'information sur le boeuf. Il semble que le centre réussisse très efficacement à livrer son message.

Vous dites dépenser environ 5 millions de dollars. Combien recueillez-vous à la suite des prélèvements effectués dans le pays? Quel est le total cumulatif? Je sais qu'en Alberta, on recueille de 4,7 à 5 millions de dollars par année environ. Combien les provinces réunies recueillent-elles grâce aux prélèvements indiqués ici, les prélèvements de 10 à 95? Avez-vous ce renseignement?

Mme McDonell: Notre financement provient intégralement de cette source.

M. Althouse: Oui, je le sais. Je me demande simplement où va le reste de l'argent étant donné que l'Alberta recueille pratiquement autant que vous dépensez. À quoi utilise-t-on le reste de l'argent provenant des autres provinces.

Mme McDonell: De nos 5 millions, environ 3,1 proviennent de l'Alberta. Le solde recueilli sert à financer des activités provinciales, de même que l'Association canadienne des éleveurs de bovins. Les autorités provinciales financent, elles aussi, certains programmes de promotion.

Le président: Monsieur Althouse, vous semblez avoir conclu que les chiffres affichés au tableau représentaient les sommes recueillies par les provinces. Je pense qu'il s'agit des chiffres qui vous ont été envoyés. . .

Mme McDonell: C'est exact.

M. Althouse: C'est exact.

Le président: . . . mais ce n'est pas la même chose.

M. Althouse: M. Biggart nous a dit tout à l'heure que les provinces recueillaient des sommes plus élevées à cette fin.

[Text]

The Chairman: Okay, I thought your question maybe inferred something else. I'm sorry.

Mr. Althouse: I wonder if perhaps CCA can tell us what the gross return is from each of the provinces, from the various check-off schemes across the country.

Mr. Biggart: Mr. Chairman and Mr. Althouse, I can't answer that question specifically. I'm not sure if any of our group would have those numbers readily available. It would be easy to get them, but I'm not sure we have them today.

The provincial check-off is different in different provinces. As an example, in Saskatchewan our check-off is collected and it goes into one fund. It is administered by a check-off board. Examples out of that: our contribution to BIC comes out of that; also, Saskatchewan's share to CCA operations goes out of that fund. But besides that—and you have to apply to get funds out of that—each group or each individual application is considered on its own merits.

The Saskatchewan stock growers and the Saskatchewan cattle feeders do not get money directly out of that for operations. They can apply, and frequently do, to get funding for special projects.

Mr. Caldwell: Mr. Althouse, if you want, we can get you that figure if you'd appreciate it.

Mr. Althouse: That would probably be the simplest, if you would supply it to the clerk.

The Chairman: Send it to the clerk.

Mr. Althouse: Several times during the testimony we heard that one of the reasons for needing this legislation is to have some way of collecting the check-off on imported beef. Now, most of the beef is already processed beef. That's why we are in a negative balance in trade, mostly with the Americans but also with some other countries. Yet when I listen carefully, I don't hear you talking about how the processor input is going to be taken account of, or the importer input.

• 1615

In response to Dr. Foster, I think I heard Mr. Caldwell saying that there might have to be a producer vote amongst the provinces. Would there not also have to be some involvement of the processors? We had the vegetable and the various brokers here yesterday, and they seemed to be quite adamant that if you're going to have a check-off on a processed product or a product that's being traded at the broker level, you're going to have to include those people in any vote and in any board of directors that accrues afterwards.

Have you had discussions with domestic processors to see whether they're interested in a check-off? Would you not have to place a check-off on all processed meat as it leaves the packing-house in Canada to make this a fair thing under the trade rules?

[Translation]

Le président: D'accord. Je pensais que votre question portait sur autre chose. Excusez-moi.

M. Althouse: Je voudrais savoir si les représentants de l'association pourraient chiffrer les rentrées brutes que tire chacune des provinces des divers mécanismes de prélèvement en vigueur au pays.

M. Biggart: Monsieur le président et monsieur Althouse, je ne peux malheureusement pas répondre de façon précise à cette question. Je ne pense pas que notre groupe soit en mesure de vous fournir ces données sur le champ. Il nous serait facile de les obtenir, mais nous ne les avons pas en mains aujourd'hui.

Les prélèvements varient d'une province à l'autre. Ainsi, les sommes prélevées par la Saskatchewan sont investies dans un fonds administré par une commission spéciale. Voici quelques exemples d'utilisation de ce fonds. Nous y puisons notre cotisation au Centre d'information sur le boeuf, de même que la part de la Saskatchewan pour les activités de l'association. Cela mis à part, on peut faire une demande pour obtenir des fonds et la demande de chaque groupe ou de chaque particulier est étudiée au mérite.

Les éleveurs de bovins de long et de court engraissements de la Saskatchewan ne peuvent pas puiser directement dans le fonds pour financer leurs activités courantes. Cependant, ils peuvent demander de l'argent—et ils le font fréquemment—pour des projets spéciaux.

M. Caldwell: Monsieur Althouse, si vous le voulez, nous pouvons vous fournir ce chiffre.

M. Althouse: Le plus simple serait sans doute de le communiquer à la greffière.

Le président: Envoyez cela à la greffière.

M. Althouse: À plusieurs reprises, des témoins nous ont dit que si cette mesure législative était nécessaire, c'était entre autres pour que nous puissions recueillir un prélèvement sur le boeuf d'importation. Or, la plupart du temps, le boeuf est déjà transformé. Voilà pourquoi notre balance commerciale, surtout avec les États-Unis, mais aussi avec d'autres pays, est négative. Pourtant, même si j'ai bien écouté, je ne vous ai pas entendu expliquer comment on tiendrait compte de l'apport du transformateur ou de l'importateur.

Pour répondre à M. Foster, je crois avoir entendu M. Caldwell dire que l'on pourrait faire voter les producteurs dans toutes les provinces. Ne doit-on pas avoir le même genre de participation au niveau des entreprises de transformation? Nous avons entendu hier les grossistes en légumes et autres, qui nous ont bien fait comprendre qu'à partir du moment où l'on appliquait un prélèvement sur un produit transformé ou sur un produit négocié au niveau des grossistes, il allait falloir faire participer ces gens à tout vote et à tout conseil d'administration susceptible d'être organisé par la suite.

Avez-vous discuté avec les entreprises de transformation du pays pour savoir si elles veulent d'un prélèvement? N'allez-vous pas devoir instituer un prélèvement sur toutes les viandes conditionnées dès leur sortie des installations de transformation au Canada pour que le procédé soit équitable en vertu des règles commerciales?

[Texte]

Mr. Caldwell: It hasn't been our intention to take it off at the processor level. We have not had discussions about that. I know that some other commodities have had those discussions, wanting the processors to do the check-off. As we envisage the check-off, it would not be any different from anything we're doing now. On the producer check-off, the check-off would be done at the producer level—what he sells is edible—not at the plant level.

As far as the importers are concerned, we have no problem with them. If they represent a segment of the industry in the agency or on a board, we have no problem with that. I think they should be there, representing that portion.

As far as it concerns whether you have a vote amongst the importers, which we're concerned about more than the processors, I think as the legislation reads that it's an aggregate measurement; if the majority of the producers or importers or whomever are in agreement that this is where it should be, they have a check-off.

Mr. Althouse: When you were talking about Canada being the biggest importer of beef, were you talking about cattle?

Mr. Caldwell: On a per capita basis.

Mr. Althouse: Were you talking about live cattle?

Mr. Caldwell: No, finished beef.

Mr. Althouse: I'm trying to get it clear because you had me convinced that you were trying to have a check-off to do something about the disparity between the imports and the domestic production. Now I'm not sure that I'm still getting that message.

Mr. Caldwell: Yes, we certainly want a check-off on the imported dressed beef coming into the country.

Mr. Althouse: How can you do that if you don't also involve the processed product within the country, since you have to apply the same rules for trade purposes? Will the check-off not also have to apply on the processed meat that's produced within the country?

Mr. Caldwell: The processed meat that goes over to the States now is subject to a check-off, but that's not the level at which we're checking it off.

Mr. Althouse: What do you mean?

Mr. Caldwell: We're checking it off at the producer level of the live animal, so the beef coming in would be on a comparable basis, on value. If it's a carcass, it would probably be very close to what it would be for a live animal of a slaughter weight.

Mr. Althouse: Will this stand up under the trade rules, where you have some questions of standing and so on, which have been made fairly clear over the last two or three rulings?

[Traduction]

M. Caldwell: Nous n'avons jamais eu l'intention d'instituer des prélèvements au niveau de la transformation. Nous n'avons pas discuté de cette question. Je sais que pour d'autres produits, on en a discuté pour demander que les transformateurs se chargent du prélèvement. Selon la façon dont nous concevons les prélèvements, rien ne va changer par rapport à ce que nous faisons actuellement. Le prélèvement se fera au niveau du producteur—ce qu'il vend est comestible—et non pas au niveau de l'installation de transformation.

Pour ce qui est des importateurs, nous n'avons aucune difficulté. S'ils représentent un segment du marché au sein de l'organisme ou du conseil d'administration, nous n'y voyons aucun inconvénient. Je crois qu'il faut qu'ils soient représentés.

Pour ce qui est d'organiser un vote parmi les importateurs, question qui nous préoccupe plus que celle qui a trait aux entreprises de transformation, il me semble que la loi dispose que l'on doit procéder de manière globale; à partir du moment où la majorité des producteurs, des importateurs ou de tous les autres intervenants sont d'accord pour que l'on adopte ce genre de mesure, on procède aux prélèvements.

M. Althouse: Lorsque vous nous dites que le Canada est le premier importateur de viande de boeuf, est-ce que vous parlez des bovins?

M. Caldwell: Par habitant.

M. Althouse: Vous parlez de bovins sur pied?

M. Caldwell: Non, de viande de boeuf prête à la vente.

M. Althouse: Je veux que les choses soient claires, parce vous m'avez convaincu que vous vous efforciez d'obtenir des prélèvements pour remédier à la disparité entre les importations et la production nationale. Je ne suis plus sûr maintenant d'avoir bien compris.

M. Caldwell: Oui, il est indéniable que nous voulons des prélèvements sur la viande de boeuf parée qui est importée au pays.

M. Althouse: Comment y parvenir si vous ne faites pas en même temps porter l'opération sur la viande transformée à l'intérieur du pays, étant donné qu'il vous faut appliquer les mêmes règles commerciales? Les prélèvements ne vont-ils pas devoir aussi s'appliquer à la viande transformée que produit notre pays?

M. Caldwell: La viande transformée qui passe par les États-Unis fait à l'heure actuelle l'objet de prélèvements, mais à un niveau différent du nôtre.

M. Althouse: Qu'entendez-vous par là?

M. Caldwell: Nous faisons les prélèvements au niveau des producteurs d'animaux sur pied, de sorte que la viande de boeuf qui en sort a une valeur comparable. Si c'est une carcasse, ce sera probablement très proche de ce que ce serait pour un animal sur pied pesé à l'abattoir.

M. Althouse: Est-ce que cette procédure ne va pas aller à l'encontre des règles s'appliquant aux échanges, puisqu'il y a eu un certain nombre de problèmes d'intervenants et différentes choses qui ont été bien mises en évidence lors des deux ou trois dernières décisions?

[Text]

Mr. Caldwell: We don't envisage that problem. The Americans are doing it now with Australian and New Zealand beef coming in. They haven't been challenged in that, so I don't see why we'd be challenged.

Mr. Althouse: The Americans have done a lot of things under the trade rules that nobody else does.

Mr. Caldwell: I don't see our being challenged on that. We've had talks with the importers and we haven't had a problem with them, providing that they have representation on a board.

Mr. Althouse: On the understanding of who would be involved in making the decisions on the program, I think there was some comment that the producers, through their recognized organizations or something, would make all the decisions. In your opinion, does that follow through? In the event that a province decides to hold a vote, would only members of certain associations be asked or would all producers be involved?

• 1620

Mr. Caldwell: Mr. Althouse, what we are saying there is that if the producers are paying the check-off, they should have the representation.

We are a little concerned about appointments to those agencies or boards. Providing legitimate cattle producers are appointed, that's what we are asking for, and that they come within the organizations that collect the moneys. We have also said that as far as the exporters are concerned, having an exporter or an importer on there doesn't cause the problem either.

Mr. Althouse: I admit that the legislation, as it is written so far, is a little fuzzy, at least in my mind, in that there doesn't seem to be any requirement that people who are being asked to pay the check-off will be called into an annual meeting or receive an annual report and so on. That is a requirement under the other parts of the bill and I am not sure whether those other parts will apply.

For instance, if you set up a marketing agency, it is an entity unto itself and all votes, directors' appointments, and so on come from everyone who is a producer under the definitions of the agency. Will that principle not apply here or do you see something else applying? From your presentation, it sounded a little different.

Mr. Caldwell: You have been with producers for a long time and it will serve these people to know there will have to be accountabilities with this situation, and there is no doubt that there will have to be accountability.

We are now almost getting into what we consider to be our plan, which is, of course, not what we are discussing here. But how we envisage it is that there is the National Farm Products Marketing Council, the agency, and below the agency you would have the group carrying out the activities, whether it be called the Beef Information Centre or the beef research service. It would answer to the agency.

[Translation]

M. Caldwell: Nous n'entrevoions aucune difficulté de ce point de vue. Les Américains font le même genre de chose à l'heure actuelle avec la viande de boeuf venant d'Australie ou de Nouvelle-Zélande. Il n'y a pas eu de contestation de la part de ces pays et je ne vois pas pourquoi il y en aurait ici.

M. Althouse: Les Américains ont déjà fait aux termes des règles commerciales bien des choses que personne d'autre ne fait.

M. Caldwell: Je n'envisage pas que nous soyons remis en cause sur ce point. Nous avons discuté avec les importateurs, qui ne nous ont fait aucune difficulté à condition d'être représentés au sein du conseil.

M. Althouse: Lorsqu'on s'est entendu pour savoir qui allait prendre les décisions au sein du programme, je crois que l'on a fait observer que les producteurs, par l'intermédiaire de leurs organisations reconnues et de diverses instances de ce type, allaient prendre toutes les décisions. À votre avis, est-ce que les choses vont se passer ainsi? Si une province décide d'organiser un vote, est-ce que seuls les membres de certaines associations vont pouvoir voter ou est-ce que l'on va faire participer tous les producteurs?

M. Caldwell: Nous sommes d'avis, monsieur Althouse, qu'à partir du moment où ce sont les producteurs qui payent les prélèvements, il faut qu'ils soient représentés.

La question des nominations au sein de ces organismes ou de ces conseils nous préoccupe quelque peu. Il faut faire en sorte que de véritables éleveurs de bovins soient nommés, c'est ce que nous demandons, et qu'ils appartiennent aux organisations chargées de percevoir l'argent. Nous avons déclaré aussi que du point de vue des exportateurs, il n'y a pas non plus de difficulté à avoir un exportateur ou un importateur dans ces instances.

M. Althouse: Je reconnais que la législation, telle qu'elle est rédigée à l'heure actuelle, est un peu brouillonne, du moins dans mon esprit, étant donné qu'on ne semble pas exiger que les gens qui vont être appelés à payer les prélèvements soient convoqués à une assemblée annuelle, reçoivent un rapport annuel, etc. Il y a cette exigence dans d'autres parties du projet de loi et je ne suis pas sûr que ces parties vont s'appliquer.

Ainsi, si l'on met sur pied un organisme de commercialisation, il s'agit d'un organe indépendant, et tous les producteurs répondant à la définition de l'organisme sont habilités à voter, à nommer les administrateurs, et ainsi de suite. Va-t-on appliquer ce principe ici ou faire appel à un autre principe? D'après votre exposé, ça paraissait un peu différent.

M. Caldwell: Vous travaillez avec les producteurs depuis longtemps et il sera utile que ces gens sachent que les responsables devront tenir leurs engagements dans un tel cas, car il n'y a aucun doute qu'il y aura des engagements à tenir.

Nous en arrivons presque à ce qui constitue notre projet, chose dont bien entendu nous ne discutons pas ici. Ce que nous envisageons, toutefois, c'est un Conseil national des produits agricoles, l'organisme, et au-dessous, le groupe chargé d'administrer les activités, qu'on l'appelle Centre d'information sur le boeuf ou service de recherche sur le boeuf. Ce groupe rendra des comptes à l'organisme.

[Texte]

We have not envisaged the agency being a big organization. We consider it would have a very small number of people to keep the cost down and so that we don't create a big bureaucracy. Those people in the agency would be the ones who would decide on the types of programs the Beef Information Centre would like to carry out. The service would be accountable to the agency, which would in turn be accountable to the council and to the minister.

Mr. Althouse: I will leave that subject for now. I have some other questions that will take longer than one question, so I'll ask them in the next round.

Mr. Monteith (Elgin—Norfolk): I would like to welcome the Canadian Cattlemen's Association and to offer congratulations to Mr. Biggart on his being elected president of the association.

You mentioned in your presentation that you have been asking for a national check-off so that there will be equality among the provinces and so you will have adequate funds to conduct promotion and research. Have you any idea what kind of funds you are talking about? Have you done some projections as to the revenue that might be coming in and that you will have for your use for promotion?

If you are going to promote your product you are obviously planning to increase the consumption of beef, and I suppose you are doing so through various other products. Do you have a target in mind as to how much you are going to increase that consumption? What is the consumption rate today and what would you like to see it at? I would like you to explain a bit more what you are going to do with the funds. Are you using them more for marketing through promotion? Would you expand on that aspect?

Ms McDonell: We have actually been losing ground over the last few years because our check-off dollars have been very steady or have declined slightly because marketings in certain areas have been declining, and of course, costs keep going up. So to advertise today at the levels we were advertising in the mid-1980s would require a 50% increase in the budget we have today, just in the advertising area alone.

So we estimate that to carry us through the 1990s and to do an adequate job of our advertising program, as well as work in the field of product development and so on, we would need a budget of approximately \$9 million. That's just an estimate from the promotion side of it. That doesn't include some of the research costs and so on.

Our objective is to improve demand for beef. The consumption of the product is, of course, limited by the supply of the product available. With beef, it takes a rather long time to improve that supply. You're looking at about

[Traduction]

Nous n'envisageons pas l'organisme comme une grosse organisation. Nous pensons qu'il faut qu'il n'ait qu'un effectif réduit de façon à limiter les coûts et à ne pas créer une énorme bureaucratie. Ce seront les gens de l'organisme qui décideront des programmes que va mettre en oeuvre le Centre d'information sur le boeuf. Ce service va rendre des comptes à l'organisme qui, à son tour, rendra des comptes au conseil et au ministre.

M. Althouse: Je vais arrêter là pour l'instant. J'aurais d'autres questions à poser qui sont trop longues pour le temps qu'il me reste, et je les poserai au prochain tour.

M. Monteith (Elgin—Norfolk): Je souhaite la bienvenue aux représentants de l'Association canadienne des éleveurs de bovins et je félicite par la même occasion M. Biggart de son élection à la présidence de l'association.

Vous avez indiqué dans votre exposé que vous aviez demandé un prélèvement national pour qu'il y ait égalité entre toutes les provinces et pour que vous puissiez bénéficier de crédits suffisants pour vos activités de promotion et de recherche. Avez-vous une idée du montant des crédits que cela suppose? Avez-vous fait un certain nombre de prévisions de recettes et de crédits que vous pourrez consacrer à la promotion?

Puisque vous allez promouvoir votre produit, vous envisagez évidemment une augmentation de la consommation de viande de boeuf, et je suppose que vous le faites par l'intermédiaire de différents articles. Avez-vous un objectif en vue en ce qui a trait à l'augmentation de cette consommation? Quelle est la consommation à l'heure actuelle et jusqu'à quel point voulez-vous la faire augmenter? Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur ce que vous comptez faire avec les crédits. Allez-vous les consacrer davantage aux activités de commercialisation par l'entremise de la promotion? Pourriez-vous nous donner quelques précisions à ce sujet?

Mme McDonell: Nous avons en fait perdu du terrain ces dernières années parce que les montants que nous avons prélevés ont plafonné ou ont diminué légèrement étant donné que les activités de commercialisation ont diminué dans certaines régions et que, bien entendu, les coûts augmentent constamment. Donc, pour faire de la publicité aujourd'hui comme nous le faisons au milieu des années 1980, il nous faudrait une augmentation de 50 p. 100 de notre budget actuel, et je ne parle que de la publicité.

Nous estimons donc que pour passer le cap des années 1990 et pour bien faire notre travail de publicité, tout en faisant le nécessaire sur le plan du développement des produits et dans d'autres domaines, il nous faut un budget d'environ 9 millions de dollars. Cette estimation ne concerne que le secteur promotion. Cela ne tient pas compte des coûts de la recherche, par exemple.

Notre objectif est d'accroître la demande de viande de boeuf. Bien entendu, la consommation de ce produit est limitée par l'offre disponible. Avec la viande de boeuf, il faut un certain temps pour accroître la production. On parle de

[Text]

three years. What we want to do is to make the beef industry as profitable for beef producers as possible and yet give consumers value for their dollar. So our objective is to certainly maintain and hopefully improve the demand for beef.

Mr. Monteith: Are you really saying that this check-off almost means the survival of your industry?

Ms McDonell: Yes, I think you could say that.

Mr. Monteith: It's vitally important to the Canadian Cattlemen's Association or to the beef industry in Canada that you have this enabling legislation that will allow you to do various things to continue to promote beef to the consumers in Canada.

Ms McDonell: Yes, very much.

Mr. Monteith: You also mentioned that you export into the United States. Do you export into any other countries?

Mr. Biggart: Jim can probably give you pretty accurate numbers on that.

Mr. Caldwell: The United States is our major export market. According to 1991, our total exports were \$258 million in beef. About \$18 million of that went to Japan. As you are probably aware, the Japanese markets are getting pretty tough, mainly because of the promotional activities of the United States of America, Australia and New Zealand, who are spending a lot of money in those markets.

Mr. Monteith: How much money do you spend promoting beef or trying to export beef? Is it other countries that you're looking at, such as Taiwan and some of those countries?

Mr. Caldwell: The Beef Information Centre, the Canadian Cattlemen's Association, are members of the Canada Beef Export Federation, into which we pay a very nominal amount of money. They are the ones who are doing the exporting business of beef. They receive their funding separate from us.

Mr. Monteith: So this check-off will not really do anything for promoting exported beef.

Mr. Caldwell: Mr. Monteith, it is a matter of how big your check-off is and the areas you want to cover. We are basically talking now in the promotion area...the figure Carolyn gave. If you want to have promotion, if you want to have other activities in there, your check-off is going to have to be higher. Whether or not the Canada Beef Export Federation will be asking for a piece of the check-off money remains to be seen.

[Translation]

trois ans environ. Ce que nous voulons, c'est faire en sorte que le secteur de la viande de boeuf soit aussi rentable que possible pour les producteurs tout en s'assurant que les consommateurs en ont pour leur argent. Notre objectif est donc bien évidemment de soutenir et, on peut l'espérer, d'accroître la demande de viande de boeuf.

M. Monteith: Vous voulez nous dire par là que le prélèvement est en quelque sorte la condition de la survie de votre industrie?

Mme McDonell: Oui, je crois qu'on peut le dire.

M. Monteith: Il est absolument crucial pour l'Association canadienne des éleveurs de bovins ou pour le secteur du boeuf au Canada de pouvoir compter sur une législation d'habilitation qui vous permette d'exercer différentes activités pour continuer à promouvoir la viande de boeuf auprès des consommateurs canadiens.

Mme McDonell: Oui, tout à fait.

M. Monteith: Vous avez par ailleurs indiqué que vous exportiez aux États-Unis. Est-ce que vous exportez dans d'autres pays?

M. Biggart: Jim est peut-être mieux en mesure que moi de vous donner des chiffres exacts.

M. Caldwell: Notre principal marché à l'exportation est celui des États-Unis. Selon les statistiques de 1991, nos exportations de viande de boeuf se sont montées au total à 258 millions de dollars, dont quelque 18 millions de dollars correspondent aux ventes au Japon. Comme vous le savez probablement, le marché japonais est devenu très difficile, principalement en raison des activités de promotion des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, qui y consacrent beaucoup d'argent.

M. Monteith: Combien d'argent consacrez-vous à la promotion de viande de boeuf ou aux initiatives visant à l'exporter? Est-ce que vous vous tournez vers d'autres pays, vers Taïwan ou d'autres encore?

M. Caldwell: Le Centre d'information sur le boeuf et l'Association canadienne des éleveurs de bovins sont membres de la Fédération canadienne d'exportation de viande de boeuf, à laquelle nous versons une cotisation très minime. C'est elle qui se charge de l'exportation de la viande de boeuf. Elle reçoit une subvention distincte de la nôtre.

M. Monteith: Ce prélèvement ne fera rien en fait pour la promotion des exportations de viande de boeuf.

M. Caldwell: Tout dépend, monsieur Monteith, du montant du prélèvement et des secteurs que l'on veut couvrir. Nous parlons ici principalement du secteur de la promotion... Les chiffres qu'a donnés Carolyn. Si vous voulez faire de la promotion, si vous voulez avoir d'autres activités dans le domaine, il faut que votre prélèvement soit plus important. Nous ne savons pas encore si la Fédération canadienne d'exportation de viande de boeuf va demander à avoir sa part du prélèvement.

[Texte]

Mr. Monteith: I'm still not clear on something that I think has been asked by my colleagues. If it's a national program, how is that put into effect? Do all the producers vote, all the provinces that export beef? If Ontario is the only province that goes for this check-off under Bill C-54, is that all right? How is that going to come about? How many provinces have to get in?

Mr. Biggart: It's as long as we get a certain percentage of the production.

Mr. Caldwell: If we had Alberta and Ontario in, which would represent 80% of the finished cattle industry in Canada, I think we would make an approach to the council for funding. But you're not going to sell the producers something they don't like. If the majority of the producers weren't there but you had three or four of the major producing provinces and didn't have some of the maritime or other provinces, I think the council would have to be satisfied that we represent the producers. But you can have the check-off, as we understand it, in those provinces only.

Mr. Monteith: You must have had some discussions with your producers to have somewhat of a feel for. . . Well, it must have come about through some of your producers that you want this check-off to enable you to do certain things. So you must have a feel for whether or not it will be successful in most of the provinces already in the beef business.

• 1630

Mr. Biggart: Each provincial organization has had extensive discussions, in various meetings, in getting input from these producers. There are also numerous resolutions from virtually all of the provinces supporting a national check-off, so the answer to your question would be yes, there has been extensive consultation and dialogue within the provinces.

Mr. Monteith: You've already explained to Mr. Althouse or Mr. Foster, I'm not sure which one, how the money was collected. You indicated that if you got that information on the import side of it from Agriculture Canada you would be satisfied with that, that you don't see that it has to be collected by Canada Customs at the border.

Mr. Caldwell: Mr. Monteith, to reiterate, we'd be very happy if we could do things the same way the Americans do, through customs, but our understanding is that is not possible under our constitution because it would be considered a surtax.

Mr. Monteith: But you'd be quite happy to have the importation done through information you received from Agriculture Canada.

[Traduction]

M. Monteith: Il y a encore quelque chose que je ne comprends pas sur une question qui, je crois, a été posée par l'un de mes collègues. S'il s'agit d'un programme national, comment va-t-on le mettre en oeuvre? Est-ce que tous les producteurs vont voter, toutes les provinces qui exportent de la viande de boeuf? Si l'Ontario est la seule province qui institue ce prélèvement en vertu des dispositions du projet de loi C-54, est-ce qu'il y a là un problème? Comment cela va-t-il se passer? Combien de provinces doivent participer?

M. Biggart: C'est uniquement dans la mesure où nous obtenons un pourcentage des producteurs.

M. Caldwell: Si nous obtenons la participation de l'Alberta et de l'Ontario, qui représentent 80 p. 100 du secteur des bovins prêts à la vente au Canada, je crois que nous serons en mesure d'aller demander des crédits au conseil. Par contre, on ne peut pas faire accepter aux producteurs quelque chose dont ils ne veulent pas. Si la majorité des producteurs n'y sont pas mais s'il y a trois ou quatre des grandes provinces productrices et s'il manque certaines provinces des Maritimes ou d'autres provinces, je crois que le conseil voudra savoir si nous représentons les producteurs. Mais, si je comprends bien, on peut toujours avoir un prélèvement limité uniquement à ces provinces.

M. Monteith: Vous avez dû avoir des entretiens avec vos producteurs afin de vous faire une certaine idée de. . . Enfin, vous avez dû vous apercevoir avec certains de vos producteurs que vous aviez besoin de ce prélèvement pour faire certaines choses. Vous devez donc avoir une idée de l'accueil que ce programme va recevoir dans la plupart des provinces qui produisent déjà de la viande de boeuf.

M. Biggart: Toutes les organisations provinciales ont organisé différentes réunions pour consulter les producteurs. Il y a eu de nombreuses résolutions émanant de presque toutes les provinces pour appuyer le principe d'un prélèvement national, et je vous réponds donc que oui, qu'il y a eu un large dialogue et de nombreuses consultations à l'intérieur des provinces.

M. Monteith: Vous avez déjà expliqué à M. Althouse ou à M. Foster, je ne sais plus à qui, comment l'argent était perçu. Vous avez indiqué que vous vous satisferiez de recevoir l'information sur les importations de la part d'Agriculture Canada et qu'il n'était pas nécessaire à votre avis que l'argent soit perçu à la frontière par les services douaniers du Canada.

M. Caldwell: Je vous répète, monsieur Monteith, que nous aimerions bien pouvoir procéder comme les Américains, par l'intermédiaire des douanes, mais il paraît que ce n'est pas possible en vertu de notre Constitution parce que ce serait alors considéré comme une surtaxe.

M. Monteith: Toutefois, vous seriez tout à fait satisfaits que l'importation se fasse grâce aux informations que vous fournirait Agriculture Canada.

[Text]

Mr. Caldwell: The Agriculture Canada figures, the meat hygiene report, does list all the products. The only thing it does list are the names of the importers, which we understand have to be confidential. We believe that the information provided in the legislation where persons can be designated to find out that information...

Mr. Monteith: What happens after you find out the information? How do you get the check-off money?

Mr. Caldwell: The names should come up and that person could then be invoiced or billed. At one stage of the game we were going to do it on a voluntary basis by billing, and if the importer thought he was overcharged you could audit him. Those designated people could audit that particular importer. There aren't a great number involved in it. You could find out who those people are, and I think most of them would be co-operative enough.

Mr. Monteith: If the agencies are set up so that there's some elected and some appointed, do you have any objection to that? If some are elected or appointed by producers or by the government or—

Mr. Caldwell: If you had a large agency I could see where the government might want to appoint certain representation, such as consumers, for example. I don't think we would have a large objection to that.

The Chairman: Before I go to Mr. Harvard, I want to ask a couple of questions myself. Your present check-off is not mandatory; it's refundable if they ask for it. Am I right there?

Mr. Biggart: In some provinces. It varies among provinces.

The Chairman: What percentage of producers in provinces where there is a check-off support the program? What percentage are leaving their check-offs in there?

Mr. Biggart: I can use Saskatchewan, which is my province, as an example. We have a check-off that is refundable. It's automatically deducted at point of sale and the producer can apply in writing, within 30 days, for a refund. I believe it is until the end of January of the following year. In 1990 and 1991, less than 3% of the dollar value was refunded. In other words, it was very low.

The Chairman: Is there currently a variable amount of check-off across Canada, perhaps \$1 a carcass here and 50¢ a carcass there? Would that be allowable under a national scheme?

Mr. Biggart: The amount deducted for the national check-off for promotion and research under this bill would have to be consistent across the country. The provinces would be allowed to have a check-off over and above that amount, to do what they're doing now, administering their organizations or whatever.

[Translation]

M. Caldwell: Les statistiques d'Agriculture Canada, le rapport des services de la viande et de l'hygiène, ne dressent pas la liste de tous les produits. On n'y consigne que le nom des importateurs et il s'agit, si nous comprenons bien, d'un renseignement confidentiel. Nous considérons que l'information fournie aux termes de la législation, qui stipule que des personnes peuvent être désignées afin de trouver cette information...

M. Monteith: Que se passe-t-il une fois que vous avez obtenu l'information? Touchez-vous l'argent correspondant au prélèvement?

M. Caldwell: Les noms apparaîtront et on pourra envoyer à ces personnes une facture. À un moment donné, on a pensé que l'on pourrait procéder de façon volontaire par l'envoi d'une facture et que, si l'importateur la trouvait trop élevée, on pourrait faire des vérifications chez lui. Les personnes ainsi désignées pourraient procéder à la vérification chez l'importateur en question. Ils ne sont pas nombreux à être concernés. On peut facilement les retrouver et je crois que la plupart d'entre eux se montreraient assez coopératifs.

M. Monteith: Si les organismes sont constitués de manière à ce qu'il y a à la fois des gens élus et des gens nommés, y voyez-vous une objection? S'il y a des gens élus ou d'autres nommés par les producteurs ou par le gouvernement ou...

M. Caldwell: Au sein d'un gros organisme, j'imagine que le gouvernement voudra nommer certains représentants; par exemple, des consommateurs. Je ne crois pas que nous ayons ici de fortes objections.

Le président: Avant de passer la parole à M. Harvard, j'ai moi-même une ou deux questions à vous poser. Votre prélèvement à l'heure actuelle n'est pas obligatoire; il est remboursable si les intéressés le demandent. Ai-je raison sur ce point?

M. Biggart: Dans certaines provinces. Tout dépend des provinces.

Le président: Quelle est la part des producteurs qui appuient le programme dans les provinces qui prévoient un prélèvement? Quel est le pourcentage des producteurs qui acceptent un prélèvement?

M. Biggart: Je vais prendre l'exemple de la Saskatchewan, puisque c'est ma province. Nous avons un système de prélèvement remboursable. Il est automatiquement déduit au point de vente et le producteur a 30 jours pour demander par écrit un remboursement. Je crois que ça va jusqu'à la fin de janvier de l'année suivante. En 1990 et en 1991, moins de 3 p. 100 du montant total a été remboursé. Autrement dit, c'est très faible.

Le président: Le prélèvement est-il variable à l'heure actuelle selon les régions du Canada, un dollar la carcasse, par exemple, à un endroit, et 50¢ la carcasse à un autre? Est-ce que ce serait possible en vertu d'un programme national?

M. Biggart: Le montant déduit au titre du programme national de prélèvement à des fins de promotion et de recherche en vertu des dispositions de ce projet de loi devrait être uniforme dans tout le pays. Les provinces seraient autorisées à instituer un prélèvement en plus de cette somme, pour continuer à faire ce qu'elles font à l'heure actuelle, administrer leurs organisations, etc.

[Texte]

The Chairman: Mr. Caldwell, two or three times you mentioned the Constitution as the reason we couldn't collect a check-off at the border. Can you enlarge on that? I find it hard to understand why that is a constitutional problem rather than a trade or regulatory problem.

Mr. Caldwell: We were told that it's a constitutional problem. Whether it is or it isn't, I'm not going to get into a constitutional argument. My understanding is that we can't do that under our laws, we cannot do that because it's considered a surtax. Mr. Althouse says the Americans seem to be able to get away with it, but we've asked for the same type of legislation or the same type of check-off as the Americans and we have been told on several occasions that it's not possible.

• 1635

Mr. Harvard (Winnipeg St. James): I, too, would like to welcome the delegation.

Mr. Biggart, you pointed out in your presentation that Canada is the largest importer on a per capita basis of beef in the world. What makes us such a large importer?

Mr. Biggart: I think the beef producers in Canada are probably recognized as the freest traders and we're very open to international trade. We haven't changed our position any in that regard. We'll be quite willing to trade in our commodity with any country, providing they don't get highly subsidized or subsidized on their export side. The European situation is a prime example of what we have been through to try to prevent that from happening. We'll trade with anybody, but we don't want to be used as a dumping ground. This national check-off should not be construed in any way to impede trade or to restrict imports into our country.

Mr. Harvard: Being the largest importer in the world is not a dubious distinction in your mind.

Mr. Biggart: No.

Mr. Caldwell: Mr. Harvard, in all fairness we are not very far behind the Americans. We are a little bit in the fact that their percentages are a little bit lower, but certainly the amounts that are going into the States are staggering. And we do have an open market. Overall we have a trade surplus of beef when you consider live cattle, so we still have that game. We are concerned about the number of live cattle that are being exported, because we're losing value-added.

Mr. Harvard: We wouldn't have a trade surplus, though, if we didn't include live cattle.

Mr. Caldwell: No.

Mr. Harvard: Again, does that leave you satisfied?

[Traduction]

Le président: Monsieur Caldwell, à deux ou trois reprises, vous avez mentionné que c'était en raison de notre Constitution que nous ne pouvions pas appliquer un prélèvement à la frontière. Pourriez-vous élaborer quelque peu? J'ai du mal à voir en quoi il peut s'agir d'un problème constitutionnel et non pas d'un problème lié aux échanges ou à la réglementation.

M. Caldwell: On nous a dit que c'était un problème constitutionnel. Vrai ou faux, je ne vais pas me lancer dans une querelle constitutionnelle. Si j'ai bien compris, nous ne pouvons pas le faire en vertu de notre législation, car ce serait alors considéré comme une surtaxe. M. Althouse nous dit que les Américains semblent n'avoir aucune difficulté à appliquer ce système, mais nous avons demandé le même type de législation ou le même type de prélèvement que celui des Américains et on nous a répondu à plusieurs reprises que ce n'était pas possible.

M. Harvard (Winnipeg St. James): À mon tour, je souhaite la bienvenue à la délégation.

Monsieur Biggart, vous avez indiqué dans votre exposé que le Canada était le plus gros importateur par habitant de viande de boeuf dans le monde. Qu'est-ce qui fait que nous sommes de si gros importateurs?

M. Biggart: Je crois que les producteurs de viande de boeuf au Canada sont reconnus comme les plus grands partisans du libre échange au monde et nous sommes très ouverts aux échanges internationaux. Notre position n'a pas changée de ce point de vue. Nous sommes tout à fait disposés à échanger avec n'importe quel pays au monde, à condition que les produits ne soient pas fortement subventionnés ou qu'ils ne bénéficient pas d'aide à l'exportation. Le cas de l'Europe illustre parfaitement ce que nous avons dû faire pour que cette condition soit respectée. Nous sommes prêts à faire du commerce avec tout le monde, mais nous ne voulons pas servir de dépotoir. Ce mécanisme national de prélèvement ne doit absolument pas être interprété comme une limitation des échanges ou une restriction aux importations dans notre pays.

M. Harvard: Être le premier importateur au monde, ce n'est pas à votre avis une situation peu enviable.

M. Biggart: Non.

M. Caldwell: Il faut reconnaître, monsieur Harvard, que nous ne sommes pas très loin des Américains. En pourcentage, nous les dépassons légèrement, mais il n'en reste pas moins que les quantités qui entrent aux États-Unis sont énormes. De plus, nous avons un marché très ouvert. Globalement, nous avons un excédent de viande de boeuf lorsque l'on considère le bétail sur pied, et nous restons donc bien placés. Nous sommes préoccupés par la quantité de bovins sur pied qui est exportée, parce que nous y perdons de la valeur ajoutée.

M. Harvard: Nous n'aurions pas d'excédent commercial, toutefois, si nous ne tenions pas compte des bovins sur pied.

M. Caldwell: Non.

M. Harvard: Là encore, êtes-vous satisfait de cette situation?

[Text]

Mr. Caldwell: We've always been asking that we get some equality, certainly, with the Americans under the Meat Import Act. We have hopes that under the new GATT proposals, if the new GATT agreement goes through, we will receive some equality.

Mr. Harvard: The surplus we have comes before the check-off system is implemented. Do you think, because we haven't had the check-off system and the Americans have, we've been at a particular disadvantage? Does that disadvantage show up in the numbers somehow?

Mr. Biggart: I don't think it has any bearing at all on the trade. I would say no. Our organization considers that it has no bearing.

Mr. Harvard: Mr. Biggart, you also mentioned in your presentation that you had a question about the information that would be received at customs. You said: "However, we are still not clear exactly how this will work and if it will be effective." Could you just expand on that?

Mr. Biggart: I'll ask Jim to reply to that.

Mr. Caldwell: Again, we've had discussions with Agriculture Canada, and this is one of the points that we've had to get through to the officials. One of the areas we're of course most interested in is getting it on the imports, because as you mentioned, our imports are high. Secondly, the Americans are also using it.

We think it will work if we can do it through the Agriculture Canada data, but we're not exactly sure how that's going to work. We were pleased to see in the legislation that you can have persons designated to look into that information. There are a lot of areas yet, once the legislation is passed, for which we have to plan. We have to get our own plan, for one thing, as to exactly how it is going to operate. As Mr. Biggart said, it's still not exactly sure. There are still some grey areas as to how it's going to work. To be very honest with you, Mr. Harvard, if we can't get it on the imports, I'm not sure how interested we are in having the check-off.

Mr. Harvard: Oh, really? Do you mean this might be dead in the water?

Mr. Caldwell: Well, I don't think our producers would support it.

Mr. Harvard: Then the imports are the key.

Mr. Caldwell: The imports are the key.

Mr. Biggart: If I may just add a little further, the one message that has come very, very clearly from the producers in all provinces is that they wanted absolutely, for sure, to get it on imports. That is very clear.

• 1640

Mr. Harvard: So imports will make it fly.

[Translation]

M. Caldwell: Évidemment, nous avons toujours demandé à bénéficier d'une certaine parité avec les Américains en vertu des dispositions de la Loi sur l'importation de la viande. Nous espérons qu'avec les nouvelles propositions du GATT, si le nouvel accord du GATT est adopté, nous obtiendrons une certaine parité.

M. Harvard: Nous enregistrons un excédent avant la mise en place du mécanisme du prélèvement. Croyez-vous que c'est parce que nous n'avons pas de mécanisme de prélèvement, contrairement aux Américains, que nous avons été précisément désavantagés? Est-ce que ce désavantage se traduit quelque part dans les chiffres?

M. Biggart: Je ne crois pas que cela ait une influence quelconque sur les échanges commerciaux. Je dirais que non. Notre organisation considère que cela n'a rien à voir.

M. Harvard: Monsieur Biggart, vous avez aussi indiqué dans votre exposé que vous aviez des doutes sur l'information fournie par les douanes. Vous avez dit que vous ne savez pas encore très bien comment tout cela va fonctionner et si ce sera efficace. Pourriez-vous préciser un peu plus?

M. Biggart: Je vais demander à Jim de vous répondre.

M. Caldwell: Là encore, nous avons eu des entretiens à ce sujet avec Agriculture Canada, et c'est l'une des choses qu'il a fallu faire comprendre aux fonctionnaires. L'une des questions qui nous intéresse, bien entendu, c'est la possibilité d'intervenir au niveau des importations car, comme vous l'avez dit, nos importations sont élevées. Il y a aussi le fait que les Américains font la même chose.

Nous pensons qu'il est possible de procéder en se référant aux statistiques d'Agriculture Canada, mais nous ne savons pas exactement comment cela va marcher. Nous sommes heureux de voir que l'on a prévu dans la législation des personnes désignées pour examiner ce genre d'information. Il nous reste encore un grand nombre de questions à planifier une fois que la législation aura été adoptée. Il nous faudra planifier nous-mêmes, d'ailleurs, la façon dont le système va exactement fonctionner. Comme vous l'a dit M. Biggart, nous n'en sommes pas encore tout à fait sûrs. Il reste encore un certain nombre de points obscurs en ce qui concerne les modalités de fonctionnement. Je vais être bien franc avec vous, monsieur Harvard, en vous disant que si nous ne pouvons pas nous baser sur les importations, je ne sais pas si nous voudrions encore du prélèvement.

M. Harvard: Ah, vraiment! Pensez-vous que ce ne soit alors qu'un coup d'épée dans l'eau?

M. Caldwell: Eh bien, je ne pense pas que nos producteurs y seraient favorables.

M. Harvard: La clé, ce sont donc les importations.

M. Caldwell: C'est la clé.

M. Biggart: Laissez-moi ajouter que s'il y a une chose que nous ont fait comprendre bien clairement les producteurs de toutes les provinces, c'est qu'ils voulaient absolument, sans contredit, que ce soit appliqué sur les importations. C'est très clair.

M. Harvard: Ce sont donc les importations qui feront la différence.

[Texte]

You mentioned the challenges for the future, and I can appreciate those. I hadn't heard about beef nuggets, perhaps due to my own ignorance. I wouldn't mind tasting them, or beef fingers; I'm sure they would be quite good, Mr. Chairman.

An hon. member: You should have been at the reception.

The Chairman: They brought apples the other day; I don't know why they didn't bring beef today.

Mr. Harvard: What other items are just around the corner, besides beef fingers and whatever else you might have?

Mr. Caldwell: Mr. Harvard, we're very sad to hear you don't know what beef nuggets are. If you had come to our reception the other night, you would have lots of beef nuggets, beef tacos, and all those kinds of things.

The Chairman: Please give us a brief summation of what's in store in the future.

Ms McDonell: Some of the things we are working on is making some of the existing beef products more convenient for the consumer; for example, simple things such as beef cut into strips for stir-fried dishes and that sort of thing, making that product readily available; products that are already pre-marinated and can simply be finished off; or more pre-cooked products.

We just concluded some preliminary consumer research and I'm sure you can all appreciate this: We found, shockingly, that people just don't sit down to a family meal any more and that such a meal hardly ever happens, even on the weekend. Beef is very much perceived as a traditional family-type meal, so this change is having a major impact on our industry. The need for new products and items that can fit into that kind of meal fragmentation situation is something we feel is very important.

M. Larrivée (Joliette): Je vais débiter en français et je continuerai en anglais pour faire plaisir à mon président.

Dans un premier temps, comment la production du boeuf est-elle répartie à travers le Canada, par région, et cela sans nécessairement faire la distinction entre les provinces? Quel pourcentage pour l'Ouest, l'Ontario, le Québec et les Maritimes?

Mr. Caldwell: I don't have those exact figures with me, but I could give you the number off the top of my head. About 50% of the industry is now in Alberta and about 22% is still in Ontario. That split would be followed by Saskatchewan, British Columbia, Quebec and the Maritimes. Quebec has about 11% of the industry, but most of that beef is what would be considered dairy beef; i.e., dairy cows will, after they don't give milk any more, go to the hamburger trade. So Quebec is still a major supplier of that hamburger manufacturing type of beef.

Mr. Larrivée: In your presentation, you mentioned that talks were going on with Quebec concerning check-offs. What's going on?

[Traduction]

Vous avez parlé des défis à relever à l'avenir, et j'en suis bien conscient. Je n'avais jamais entendu parler de croquettes de boeuf, c'est peut-être dû à ma propre ignorance. J'aimerais bien pouvoir en goûter, de même que des bâtonnets de boeuf; je suis sûr que ça doit être excellent, monsieur le président.

Une voix: Vous auriez dû venir à la réception.

Le président: On nous a apporté des pommes l'autre jour; je ne vois pas pourquoi on ne nous amènerait pas du boeuf aujourd'hui.

M. Harvard: Qu'est-ce que vous avez en préparation, à part les bâtonnets de boeuf et les autres choses de ce genre?

M. Caldwell: Monsieur Harvard, nous sommes au regret d'apprendre que vous ne savez pas ce que sont les croquettes de boeuf. Si vous étiez venu à notre réception l'autre soir, vous auriez eu l'occasion de manger des quantités de croquettes de boeuf, de tacos de boeuf et autres spécialités de ce genre.

Le président: Résumez-nous brièvement ce qui nous attend à l'avenir.

Mme McDonell: Nous nous efforçons entre autres d'adapter un certain nombre de produits tirés de la viande de boeuf aux besoins des consommateurs; ainsi, des choses toutes simples comme des lanieres de viande de boeuf à sauter à la chinoise, des choses de ce genre, pour que le produit puisse être utilisé immédiatement; des produits déjà marinés qu'il suffit d'apprêter rapidement; davantage de produits précuits.

Nous venons de terminer une première recherche sur les habitudes de consommation et vous apprendrez certainement avec intérêt que nous avons constaté, à notre grande surprise, que les gens ne s'assoient plus à la table familiale et que des repas de ce type ne se font plus, même en fin de semaine. La viande de boeuf est fortement perçue comme un aliment destiné à un repas de type familial traditionnel, de sorte que cette évolution a de fortes répercussions sur notre industrie. Ce besoin de nouveaux produits et de nouveaux articles répondant à cette espèce de fragmentation des repas, voilà une chose que nous jugeons très importante.

Mr. Larrivée (Joliette): I will start in French and I will continue in English to please my president.

In the first place, what is the distribution of beef through Canada, among regions, without necessarily establishing a distinction between provinces? What would be the percentage for the West, Ontario, Quebec and Atlantic Canada?

M. Caldwell: Je n'ai pas les chiffres exacts sur moi, mais je peux vous les donner de tête. Environ 50 p. 100 de l'industrie se trouve à l'heure actuelle en Alberta et quelque 22 p. 100 en Ontario. Viennent ensuite la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, le Québec et les Maritimes. Le Québec représente environ 11 p. 100 du secteur, mais en majorité il s'agit de production de vaches laitières; puisqu'une fois que les vaches n'ont plus de lait, elles sont vendues pour faire des hamburgers. Le Québec reste donc le principal fournisseur de viande de boeuf de ce type, destinée à la fabrication des hamburgers.

M. Larrivée: Dans votre exposé, vous avez indiqué que les discussions se poursuivaient avec le Québec au sujet des prélèvements. Que se passe-t-il?

[Text]

Mr. Biggart: The Quebec Feedlot Producers Association attended our annual meeting and made a proposal on Saturday that it wished to become a member of the Canadian Cattlemen's Association, which we welcomed. The association's idea as to how it will fund its proportion of funding is unsure, and that matter will be up to the producers within its province to decide how that funding will take place.

• 1645

I might just point out that previously Quebec was a member of CCA and two or maybe three years ago, for whatever reason, decided to withdraw, and this is subsequent to that. Does that answer your question?

Mr. Larrivée: Yes. Are they aware of this federal proposition, and if they are, has this been discussed amongst you?

Mr. Biggart: Yes, the beef producers who talk to us. Our past president and now Jim Graham spent some time in Quebec this past year along with Jim Caldwell here, and I'm sure they are quite aware of the national check-off legislation. Jim, you may wish to add to that.

Mr. Caldwell: We would hope that they would be part of the national check-off. As Carolyn will tell you, we spend considerable amounts of money promoting beef in Quebec—the Beef Information Centre—despite the fact that the Quebec beef producers do not fund their organization. We feel it's important enough still to promote beef very strongly in, I guess, the Montreal market and other major cities in Quebec.

We hope we can get funding out of Quebec. We're very much aware of the fact that they do have check-offs in Quebec for beef now. UPA has a system that they've figured out pretty well about how to get check-offs, so they'll probably figure this one out and we would hope that they would join us in the national promotion program.

Mr. Larrivée: Are they doing their own marketing or promotion in Quebec?

Ms McDonell: We do the advertising and promotion in Quebec. We do have an office in Montreal. We have a staff person there. We do French advertising in that market and we work fairly closely. They are well aware of our programs and we keep them informed regularly of our activities in Quebec.

Mr. Larrivée: But they don't contribute and they don't do their own marketing?

Ms McDonell: That's right. The Quebec Beef Federation does not do any advertising, or very limited promotion, and we do it for them, actually.

Mr. Caldwell: Sir, as Carolyn will tell you, we also have a full-time beef information person in Montreal.

Mr. Larrivée: In your presentation you mention that you would continue to operate under your own method of financing through a check-off but not under this legislation. Could you explain what you mean by that?

[Translation]

M. Biggart: L'Association des producteurs des animaux d'emboche du Québec a assisté à notre assemblée annuelle et a proposé samedi de devenir membre de l'Association canadienne des éleveurs de bovins, ce que nous avons accepté avec plaisir. L'association ne sait pas très bien comment elle va se financer, et il appartiendra aux producteurs de cette province de décider du type de financement qui va avoir lieu.

J'ajoute que le Québec était par le passé membre de l'association et que pour une raison quelconque, il a décidé de s'en retirer il y a deux ou trois ans et que cette initiative fait suite à cette situation. Est-ce que ça répond à votre question?

M. Larrivée: Oui. Est-ce que l'on y est au courant de cette proposition fédérale et, si oui, est-ce que l'on en a discuté entre vous?

M. Biggart: Oui, il y a des producteurs de boeuf qui ont discuté avec nous. Notre ancien président et aujourd'hui Jim Graham ont passé un certain temps au Québec l'année dernière en compagnie de Jim Caldwell, et je suis sûr que l'on y est bien au courant de la législation nationale sur le prélèvement. Jim, vous avez quelque chose à ajouter?

M. Caldwell: Nous souhaitons qu'ils s'intègrent au programme national de prélèvement. Comme Carolyn pourra vous le dire, nous avons consacré des sommes considérables à la promotion du boeuf au Québec—le Centre d'information sur le boeuf—en dépit du fait que les éleveurs de boeuf au Québec ne financent pas leur organisation. Il nous apparaît toujours important de promouvoir le boeuf, j'imagine, sur le marché de Montréal et dans les autres grandes villes du Québec.

Nous espérons pouvoir obtenir un financement au Québec. Nous sommes bien conscients du fait qu'il n'y a pas à l'heure actuelle de prélèvements au Québec pour la viande de boeuf. L'UPA a un système bien pensé sur la façon de régler la question des prélèvements, et il est probable qu'elle n'aura pas de mal à se débrouiller avec celui-là et qu'elle se joindra à nous au sein d'un programme national de promotion.

M. Larrivée: Est-ce que le Québec ne se charge pas de ses propres activités de commercialisation et de promotion?

Mme McDonell: Nous nous chargeons de la publicité et de la promotion au Québec. Nous avons un bureau à Montréal. Nous y avons un membre du personnel. Nous faisons de la publicité en français sur ce marché et nous le suivons d'assez près. On y connaît bien nos programmes et nous tenons régulièrement le Québec informé de nos activités.

M. Larrivée: Toutefois, cette province ne cotise pas et ne se charge pas de ses propres activités de commercialisation?

Mme McDonell: C'est exact. La Fédération québécoise des éleveurs de bovins ne fait aucune publicité, ou ne fait qu'une promotion très limitée, et nous nous en chargeons en fait pour elle.

M. Caldwell: Comme Carolyn pourra vous le dire, nous avons par ailleurs une personne chargée de l'information à plein temps à Montréal.

M. Larrivée: Dans votre exposé vous nous avez dit que vous alliez continuer à utiliser votre propre mode de financement axé sur les prélèvements, sans toutefois recourir à cette législation. Pouvez-vous nous dire ce que vous entendez par là?

[Texte]

Mr. Caldwell: I know that may be a little confusing. We must remember that this legislation is for promotion and research, which we are paying for now through the BIC. Under this legislation it cannot be used to finance the Canadian Cattlemen's Association, it can't be used for the purpose of lobbying, or for administration, or those things that would be considered the Canadian Cattlemen's Association business. That's the point that we're making. So we will still need our own level of funding to support our own organization.

Mr. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Mr. Chairman, Mr. Harvard gave me an opportunity to mention the beef fingers, and I have to tell everybody they're pretty good. There are two reasons. One is that they're made out of beef, and the other reason is that they're manufactured in my riding by Quinte Meat Products Ltd.. So those who weren't at the function the other night missed them. I had the opportunity last July, when they were back further in the planning stage, to try them out and sure gave them my approval.

The Chairman: There's a question that needs to be asked: do your cows have fingers? Do chickens?

Mr. Vanclief: I discussed that in a speech on Bill C-54 in the House, Mr. Chairman. Unfortunately, you weren't there to hear it.

The Chairman: I have it here, as a matter of fact.

Mr. Vanclief: I have a couple of points of clarification. In one of the overheads that Ms McDonell put up on the screen earlier, you mentioned that beef is 50% leaner and 21% lower in cholesterol, dated back to what date? It didn't give a comparative time.

Ms McDonell: That is in comparison to the previous data that was in the Health and Welfare tables. That data was changed in 1987. So the data up until 1987 showed that beef was 50% fatter than it actually was. . .

• 1650

Mr. Vanclief: So improvement in the quality has really taken place over quite a short period of time.

Ms McDonell: Actually, it happened gradually—

Mr. Vanclief: Yes, definitely.

Ms McDonell: —over a period of time, from the previous grading change in 1972. So from the mid-1970s to the mid-1980s a lot of improvement was made in terms of leanness.

Mr. Vanclief: We have had a number of witnesses and groups before the committee. I think most of them were referring to the use of the check-off for promotion; however, the legislation would allow the use of the check-off for research and promotion. Some have said that it would be promotion research that they could foresee the money being used for.

[Traduction]

M. Caldwell: Je reconnais que c'est quelque peu confus. Il faut se rappeler que cette législation vise la promotion et la recherche, que nous payons à l'heure actuelle par l'intermédiaire du CIB. En vertu de cette législation, on ne peut se servir de ces crédits pour financer l'Association canadienne des éleveurs de bovins, on ne peut s'en servir pour les besoins des activités d'un groupe de pression, pour l'administration ou à d'autres fins envisagées par l'Association canadienne des éleveurs de bovins. C'est ce que nous voulions faire comprendre. C'est pourquoi il nous faudra encore recourir à notre propre financement pour alimenter notre organisation.

M. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Monsieur le président, M. Harvard m'a donné la possibilité de mentionner les bâtonnets ou doigts de boeuf, et je tiens à dire à tout le monde qu'ils sont excellents. Il y a deux raisons pour cela. La première, c'est parce qu'il s'agit de viande de boeuf, et la deuxième, c'est parce qu'ils sont produits dans mon comté par Quinte Meat Products Ltd. Ceux qui ont manqué la soirée n'ont pas pu les goûter. J'ai eu l'occasion en juillet dernier, alors qu'on n'en était qu'au stade de l'expérimentation, d'en faire l'essai, et j'ai été tout à fait satisfait.

Le président: Je dois poser une question au sujet des bâtonnets ou doigts de boeuf: est-ce que vos vaches ont des doigts? Est-ce que les poulets en ont?

M. Vanclief: J'ai traité de cette question dans un discours prononcé à la Chambre sur le projet de loi C-54, monsieur le président. Malheureusement, vous n'étiez pas là pour l'écouter.

Le président: Je l'ai ici, d'ailleurs.

M. Vanclief: J'ai un ou deux éclaircissements à demander. Sur l'une des diapositives que M^{me} McDonell nous a projetées tout à l'heure à l'écran, vous indiquiez que la viande de boeuf était 50 p. 100 plus maigre et avait 21 p. 100 de cholestérol en moins, mais par rapport à quelle date? Vous ne nous avez pas donné de date à titre de comparaison.

Mme McDonell: C'est par comparaison aux statistiques précédentes qui figuraient dans les tableaux de Santé et Bien-être Canada. Les chiffres ont été changés en 1987. Donc, jusqu'en 1987, les statistiques indiquaient que la viande de boeuf avait 50 p. 100 plus de gras qu'en réalité. . .

M. Vanclief: Donc, la qualité s'est en fait améliorée sur une très courte période.

Mme McDonell: En réalité, ça s'est fait progressivement. . .

M. Vanclief: Oui, évidemment.

Mme McDonell: . . . sur une longue période, depuis le dernier changement de classification qui a été fait en 1972. Donc, entre le milieu des années 70 et le milieu des années 80, il y a eu une forte amélioration pour ce qui est de la viande maigre.

M. Vanclief: Il y a eu un certain nombre de témoins et de groupes qui sont passés devant le comité. Je crois que la plupart d'entre eux se réfèrent au prélèvement pour les besoins de la promotion; la législation, toutefois, va autoriser le prélèvement à des fins de recherche et de promotion. D'aucuns disent que l'argent va être enfin consacré à la recherche en matière de promotion.

[Text]

I think it begs the question of whether or not there could be pressure put on groups such as the Canadian Cattlemen's Association and others to use some of that check-off money for what I would refer to as "production research" at the primary producer level. Do you have any comments on that?

Mr. Biggart: We are under no illusion that when you get involved in the areas of research there will be a lot of requests and pressures applied to access *x* number of dollars. It's like the promotion and the research—you never have enough. So, yes, we are well aware that this can happen.

The way we visualize it is that a percentage of the dollars available will be allocated for research. We hope we can be the ones who direct where that research takes place.

Mr. Vanclief: I have two last questions, Mr. Chairman. Mr. Caldwell stated that he thought around 10% or 11% of the beef in Canada was produced in Quebec. I think this came up in a discussion the other day about the opting in or opting out of one province or another in this type of national check-off. How do you foresee...?

I think someone made the comment a minute ago that you hoped to get check-off money, if an agency was put in place, from the province of Quebec. In order to make the system work, I foresee that there would have to be check-off from the province of Quebec, especially if you are going to check-off on imports coming into the province of Quebec. There may very well be a cut-off line of a low percentage of the beef produced in Canada, but is it not important that everybody takes part in this in order for the program to be successful?

Mr. Caldwell: I couldn't agree with you more, Mr. Vanclief. I think you're absolutely right. We have to remember also to take a step back; these are all federal-provincial agreements and we need permission from the provinces to do this. There's no doubt that if we're only getting, as I would see it, 75% of the check-offs in the country, then the importers are going to say that they're only paying 75%, or the figure that is 75%. I think you're absolutely right.

Mr. Vanclief: Has the Canadian Cattlemen's Association done any number-crunching? I know the contribution now by different provinces is different from the Beef Information Centre for promotion. Have you done any number-crunching on what the numbers could do for you if you were able to charge on imports, etc.? Would you be able to foresee doubling your budget or whatever?

Mr. Caldwell: Is that on imports alone?

Mr. Vanclief: No, it's with this scheme, a national agency being put into place.

[Translation]

Je crois que ça nous amène à nous demander si certains groupes comme l'Association canadienne des éleveurs de bovins et d'autres intervenants ne seraient pas incités de cette manière à consacrer une partie de l'argent tiré du prélèvement à ce que j'appellerais «la recherche en matière de production» au niveau du producteur primaire. Avez-vous une observation à faire à ce sujet?

M. Biggart: Nous ne nous faisons aucune illusion et nous savons pertinemment que lorsqu'on entre dans le domaine de la recherche, il y aura de nombreuses demandes et de nombreuses pressions qui vont s'exercer pour obtenir un certain montant de dollars. C'est comme pour la promotion et la recherche—on n'en a jamais assez. En conséquence, oui, nous sommes bien conscients de ce risque.

De la façon dont nous voyons les choses, il y aura un certain pourcentage de dollars affectés à la recherche. Nous espérons que l'on s'adressera à nous pour orienter la recherche.

M. Vanclief: Deux dernières questions, monsieur le président. M. Caldwell nous a dit qu'à son avis 10 ou 11 p.100 de la viande de boeuf au Canada était produite au Québec. Il me semble que la question a été soulevée l'autre jour dans le contexte des possibilités de participation ou de retrait d'une province ou d'une autre lorsqu'il s'agit d'un programme national de prélèvement de ce type. Comment voyez-vous...?

Il me semble qu'il y en a un d'entre vous qui a dit il y a quelques minutes que vous espériez percevoir au Québec de l'argent au titre du prélèvement si un organisme était mis en place. Pour que le système fonctionne, j'imagine qu'il faudra qu'il y ait un prélèvement provenant du Québec, tout particulièrement si l'on procède à ce prélèvement sur les importations qui entrent au Québec. Il se peut très bien qu'il y ait un plancher correspondant à un faible pourcentage de la viande de boeuf produite au Canada, mais n'est-il pas important que tout le monde participe au programme pour que ce soit un succès?

M. Caldwell: Je ne peux qu'être d'accord avec vous, monsieur Vanclief. Vous avez tout à fait raison. N'oublions pas non plus qu'il nous fait revenir aux principes de base; il s'agit là dans chaque cas d'ententes fédérales-provinciales et nous avons besoin de l'autorisation des provinces pour faire ce genre de chose. Il est indéniable que si nous n'obtenons, comme j'entrevois les choses, que 75 p. 100 des prélèvements à l'échelle du pays, les importateurs vont alors nous dire qu'ils ne vont payer que 75 p. 100. Je crois que vous avez tout à fait raison.

M. Vanclief: Est-ce que l'Association canadienne des éleveurs de bovins a fait une simulation chiffrée? Je sais qu'à l'heure actuelle le Centre d'information sur le boeuf n'a pas la même contribution selon les différentes provinces pour les besoins de la promotion. Avez-vous fait une simulation chiffrée pour savoir combien il vous faudrait si vous étiez en mesure d'appliquer les prélèvements sur les importations, par exemple? Prévoyez-vous de pouvoir doubler votre budget ou quelque chose de ce genre?

M. Caldwell: Sur les importations seulement?

M. Vanclief: Non, avec ce mécanisme, si un organisme national était mis en place.

[Texte]

Ms McDonell: Leaving the assessment at the same rate it's at now, if we were collecting on imports, as well as every beef producer in Canada contributing on the same basis, it would generate about \$2 million more than what we're currently getting.

Mr. Vanclief: With that, some of the provinces we saw that were now paying 95¢ might pay less and others would pay more, because you would have to be the same across the country.

Ms McDonell: That's assuming that everyone would come up to the 95¢.

Mr. Vanclief: Oh, everyone would come up to the 95¢. You're very optimistic.

Mr. Caldwell: As a ballpark figure, Mr. Vanclief—and we don't want to hold to this—it's about \$700,000 to \$800,000 on imports at today's rates.

• 1655

Mr. Porter (Medicine Hat): I welcome you to the committee today. I apologize for being a bit late. I may have missed a number of things in your presentation.

I guess I had either the good fortune or the misfortune to live through the initiation of a check-off system in Alberta probably 20 years ago, and I think it is probably easier at this time. It is very difficult to convince the people from whom you are trying to collect the check-off until you do something positive with it. To convince them at that time that even 10¢. . . We had people, as Mr. Biggart is probably well aware, who were very irate.

I think what you have to do is win something like you have under the European-imported meat situation, which we have had on a couple of occasions, to convince people. Their check-off is considerably higher. I don't think we get the complaints, but there are some in the feeding business who feel it does take a fair bit of money, at the level it is at today.

I have just one comment, and I didn't want to let it go by, about the grading system. I think it was in response to that question. Yes, the grading system changed in 1972. It did not take until 1987 to change the grade of the meat; unfortunately, it took that long to convince people at this level—and some of us were involved—to change some of the factual material that was being put out by people within other departments, whether the Department of Health and Welfare or Agriculture, to recognize what had already taken place.

A grading system does not take long to change. The marketplace will do that in a hurry. We have a new one coming up within the next month, and a lot of us are wondering at this time how to handle it. But I think once we get through it and some cattle pass through that system, we will adjust very quickly to that. That is what has happened here, but unfortunately the political system did not move as quickly as the meat system.

[Traduction]

Mme McDonell: En partant du principe que l'évaluation se fasse au même taux qu'à l'heure actuelle, si nous percevions sur les importations, et si tous les éleveurs de bovins au Canada cotisaient dans les mêmes proportions, nous pourrions recueillir environ deux millions de dollars de plus qu'à l'heure actuelle.

M. Vanclief: Avec ce système, certaines provinces qui cotisent à l'heure actuelle à 95c. payeraient moins et d'autres devraient payer davantage, parce que le traitement devrait être uniforme à l'échelle du pays.

Mme McDonell: Ceci en supposant que tout le monde parvienne à payer 95c.

M. Vanclief: Ah, tout le monde parvienne à 95c. Vous êtes très optimiste.

M. Caldwell: Très approximativement, monsieur Vanclief—sans vouloir nous en porter garants—ce serait quelque 700,000\$ ou 800,000\$ sur les importations aux taux actuels.

M. Porter (Medicine Hat): Je vous souhaite la bienvenue parmi nous aujourd'hui. Je m'excuse de mon retard. J'ai peut-être manqué des points importants de votre exposé.

Par bonheur ou par malheur, je ne le sais trop, j'ai vécu une expérience analogue il y a 20 ans à peu près lorsqu'un système de prélèvements a été institué en Alberta, et je dirais que la chose se passe mieux cette fois-ci. Il est très difficile de convaincre les gens qui auront à acquitter les prélèvements tant que vous ne leur aurez pas démontré que ces prélèvements serviront à quelque chose d'utile. Il a été difficile à ce moment-là de les convaincre que même 10. . . Il y a des gens, comme M. Biggart le sait fort probablement fort bien, que la chose a beaucoup irrités.

Je crois qu'il faut arriver à gagner quelque chose, comme on a pu le faire dans le cas de la viande importée l'Europe, pour convaincre les gens. Leurs prélèvements sont beaucoup plus élevés. On les entend plus ou moins se plaindre, mais certains dans l'industrie de l'alimentation pensent que cela coûte assez cher, aux taux actuels.

Il y a une observation que je tiens à faire au sujet du système de classement. Je pense que c'était en réponse à cette question. Oui, le système de classement a changé en 1972. Les catégories ont été modifiées bien avant 1987; malheureusement, ce n'est que cette année-là qu'on est arrivé à convaincre les gens à ce niveau—et certains d'entre nous ont été appelés à s'en mêler—d'apporter des modifications aux documents publiés par d'autres ministères, que ce soit Santé et Bien-être ou Agriculture, de manière à tenir compte des réalités nouvelles.

Il ne faut pas beaucoup de temps pour modifier un système de classement. Les choses vont vite sur le marché. Nous allons en avoir un nouveau au cours du mois à venir et un grand nombre d'entre nous se demandent comment ils vont s'y prendre. Je crois personnellement que lorsqu'il aura été mis en place, nous nous y ferons très vite. C'est ce qui est arrivé par le passé, mais malheureusement le gouvernement n'a pas réagi aussi rapidement que le marché.

[Text]

You may have answered this, but you're talking about the revenue collected by Bill C-54 replacing and supplementing the revenue that is currently being generated for the Beef Information Centre. What do you mean by "replace"? I assume the funds are being collected now. Have you other plans for that or would you just enhance the programs you have? I assume that you are not thinking of making any modifications in the check-off at the provincial levels. You are talking about replacing those funds.

Mr. Biggart: Mr. Porter, we see that as being a decision made within the provinces. We would assume that the amount of check-off collected for provincial administration would quite likely lower at least a portion of the amount that is the equivalency of the national check-off, but that again we stress would be the decision of the provinces involved.

You had one other question with regard to the resistance originally to a check-off. Yes, I remember very well the resistance. We went through that in Saskatchewan as well. I believe one of the reasons our producers now are supporting in a big way a move to the national check-off for promotion and research is the track record of our BIC. It's easy to relate to the effectiveness of those dollars and how it has in fact promoted our commodity. With that in place already, it's not like it was years ago. When we first came in with small check-offs, there really was nothing positive to say about what we were doing.

This is why there is no question. This is why we are getting significant support for the national check-off. It's simply because of the track record of BIC.

Mr. Caldwell: I think, Mr. Porter, we just want to make it very clear—I'm not sure you were here when we were explaining it—that we do not wish to confuse the Canadian Cattlemen's Association fee with our promotion-research fee. I know it is very difficult to explain that this is not a Canadian Cattlemen's Association check-off; it is for research and promotion under an agency called research and promotion. Whether or not the words supplement or expand, I think our situation at this time is that unless producers would be willing to do it, there wouldn't be another levy on top of the BIC levy.

• 1700

Mr. Biggart: Further to that, you'd be interested to know—and I know there was some concern or interest, at least around this table—as to what we might see in the check-off, how much it might be. We've done some estimates on that, and Carolyn and her people have done some estimates. Keep in mind that it's really a ballpark figure, but I think we're looking at \$1.50 a head, more or less. That would be pretty close to what we think we would need.

[Translation]

Vous avez peut-être déjà répondu à cette question, mais vous semblez dire que les recettes qui seront perçues en vertu du projet de loi C-54 remplaceront celles qui vont actuellement au Centre d'information sur le boeuf. Que voulez-vous dire par «remplacer»? Je suppose qu'il y a actuellement perception de prélèvements. Avez-vous d'autres plans en tête ou vous proposez-vous simplement d'améliorer les programmes existants? J'imagine que vous ne songez pas à apporter des modifications aux systèmes de prélèvement provinciaux. Vous parlez du remplacement de ces fonds.

M. Biggart: Monsieur Porter, à notre avis, c'est une décision qui relève des provinces. Nous supposons que le montant des prélèvements perçu pour l'administration provinciale entraînera vraisemblablement une diminution du prélèvement national, mais, je le répète, c'est aux provinces en cause que reviendra la décision.

Vous avez aussi mentionné la résistance initiale aux prélèvements. Je m'en souviens très bien. La même chose s'est produite en Saskatchewan. Je pense que nos producteurs sont maintenant fortement en faveur d'un prélèvement national pour la promotion et la recherche en raison de la réputation que notre CIB a su se tailler. Il est facile de voir que l'argent prélevé a été utilisé à bon escient et servi à promouvoir nos produits. Maintenant que le système est bien établi, les choses ne sont plus ce qu'elles étaient il y a quelques années. Lorsque nous avons commencé à percevoir de petits prélèvements, nous n'avions vraiment rien à offrir pour justifier notre action, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

C'est la raison pour laquelle aucun problème ne se pose. C'est pourquoi les producteurs sont majoritairement en faveur de prélèvements nationaux. C'est tout simplement à cause de la réputation du CIB.

M. Caldwell: Monsieur Porter, ce que nous voulons—et je ne suis pas certain que vous étiez ici lorsque nous avons expliqué notre point de vue—c'est qu'on ne confonde pas les droits de l'Association canadienne des éleveurs de bovins avec ceux que nous voulons percevoir pour la promotion et la recherche. Je sais qu'il est très difficile d'expliquer que ce n'est pas un prélèvement de l'Association canadienne des éleveurs de bovins; il doit servir à la recherche et à la promotion pour un organisme portant le nom d'Office de promotion et de recherche. Selon nous, à ce stade-ci, à moins que les producteurs ne soient pas d'accord, il ne devrait pas y avoir de prélèvement qui s'ajouterait à celui du CIB.

M. Biggart: Vous seriez peut-être aussi intéressé de savoir—et je sais que certains se sont posé la question, du moins autour de cette table-ci—à combien pourrait s'élever le prélèvement. Nous avons fait certains calculs et Carolyn et ses collègues en ont fait eux aussi. Je dirais, et c'est un chiffre approximatif, qu'il pourrait être de 1.50\$ par tête, grosso modo. C'est à peu près ce dont nous aurions besoin.

[Texte]

Mr. Porter: You may have answered this. Some of these things you've indicated in your presentation. One, you feel strongly that appointments should be elected by producers. Another one is relative to the persons to receive customs information. I don't know whether or not you have received any answers to that.

Have you other concerns? I think there are some positive aspects. The obvious one is that we should be collecting from imported product coming into Canada. It's a North American market and we're expected to compete in that market. The more things we have that enable the Canadian industry to compete. . . But I'm wondering about those two concerns.

I think it's been indicated that the producer portion would be 50% or over. Is that satisfactory in your view? Do you feel that people appointed. . .? I gather that elected people probably would be your preference.

Mr. Biggart: We're assuming that producers would certainly have the control over where the moneys are allocated. I'd like to ask Jim to respond a little further.

Mr. Caldwell: We did get into this discussion on that before you came. We are not looking at a large agency at this stage of the game, but we would hope that we'd keep the agency numbers down to a very minimum, maybe no more than five. We would like to have a bigger committee on our Beef Information Centre. I'm not saying a big committee, but "bigger". I think those are the people who are going to make more decisions.

Yes, we'd certainly want the majority to be the producers. We'd have no objection if the government wanted to make appointments to that from such groups as consumers or some other group they felt should be on there. I don't think we'd have any objections.

Mr. Foster: The question I wanted to ask is about the appointments to the agencies. Do you want to have those appointed by your group or do you see them being appointed by the government?

Mr. Caldwell: We'd like them to be duly elected within their provinces.

Mr. Foster: I see. I'm thinking that the agency cannot be an agency of the Canadian Cattlemen's Association. It's a separate agency. But you would see the elections being carried out by somebody. Would it be by the cattlemen?

Mr. Caldwell: At the present time the beef information people are elected through their provincial organizations. We would see something similar to that. Possibly we would submit the names to the minister for approval.

Mr. Foster: After the election.

Mr. Caldwell: He could pick five out of ten from off the list, or whatever he prefers, but certainly we would like some influence.

[Traduction]

M. Porter: Vous avez peut-être déjà répondu à la question que je vais vous poser. Vous avez dit dans votre exposé que les membres de l'office devraient être élus par les producteurs. Vous avez aussi parlé des personnes qui recevraient des renseignements au sujet des douanes. Je ne sais pas si vous avez reçu des réponses à ce sujet.

Avez-vous d'autres préoccupations? Je crois qu'il y a des aspects positifs. De toute évidence, nous devrions effectuer des prélèvements à l'égard des produits importés au Canada. C'est un marché nord-américain et nous sommes censés pouvoir soutenir la concurrence sur ce marché. Plus l'industrie canadienne sera compétitive. . . Mais je m'interrogeais sur ces deux points.

Quelqu'un a dit que la quote-part du producteur serait de 50 p. 100 ou plus. Est-ce satisfaisant selon vous? Croyez-vous que les gens nommés. . .? Je suppose que vous préféreriez qu'ils le soient.

M. Biggart: Nous croyons que les producteurs pourraient ainsi exercer un certain contrôle sur l'affectation des fonds. Je demanderais à Jim d'entrer dans plus de détails.

M. Caldwell: Nous en avons parlé avant votre arrivée. Nous ne tenons pas à ce que l'office soit trop imposant pour l'instant; nous préférierions qu'il se compose au plus de cinq membres. Nous aimerions avoir un plus gros comité au Centre d'information sur le boeuf. Je ne dis pas un gros comité, mais un «plus gros». Je pense que ce sont ces gens qui prendront plus de décisions.

Bien sûr, nous voudrions que la majorité des membres soient des producteurs. Nous ne nous opposerions pas à ce que le gouvernement y nomme des représentants d'autres groupes, comme des consommateurs, s'il le jugeait nécessaire. C'est du moins ce que je pense.

M. Foster: La question que j'avais à vous poser concerne les nominations aux offices. Voudriez-vous que les membres en soient nommés par votre groupe ou croyez-vous qu'ils pourraient l'être par le gouvernement?

M. Caldwell: Nous voudrions qu'ils soient dûment élus dans leurs provinces.

M. Foster: Je vois. À mon avis, l'office ne peut pas être un office de l'Association canadienne des éleveurs de bovins. C'est un organisme distinct. Il faudrait quand même que quelqu'un en élise les membres. Est-ce que ce pourrait être les éleveurs de bovins?

M. Caldwell: À l'heure actuelle, les représentants au Centre d'information sur le boeuf sont élus par leurs organisations provinciales. Les choses pourraient se faire un peu de la même façon. Nous pourrions soumettre des candidatures à l'approbation du ministre.

M. Foster: Après les élections.

M. Caldwell: Il pourrait choisir cinq personnes sur une liste de 10 noms, ou peu importe, mais nous aimerions certes avoir une certaine influence.

[Text]

Mr. Foster: The other short question concerns the question of the ungraded beef and the beef system. I must say, I think it's unfortunate that we're going from a graded system. I believe in grading. It's good for the producers, it's good for export, it's good for trade, it's good for the consumer—but we're going in the other direction in order to overcome the problems that have resulted with the no-roll beef.

• 1705

Have you been making representations to the government about requiring the Department of Consumer and Corporate Affairs to designate that ungraded beef will be designated that way in grocery stores? Whether it's ungraded from the U.S. or Oceania or from wherever in this country, how do you react to that? It seems to fly in the face of everything you and the BIC are doing.

Ms McDonell: On a point of clarification, Dr. Foster, we strongly support grading, and I don't think the current changes will constitute a move away from grading. In fact, we hope it's an improvement and a refinement of the current grading system, so that through identification of marbling we can get the best product to the consumer that wants that type of product.

For those consumers who want it very lean, there will be product with less marbling. For the consumer who wants a more marbled product, the food service and export industries and so on will have a more marbled product for that purpose. So we're not moving away from grading.

We certainly concur with your concerns as far as the labelling issue. We met with Consumer and Corporate Affairs just last Friday and we would very much like to see labelling at the retail level so that the consumer knows whether they're buying a graded or an ungraded product.

They feel that is not within their jurisdiction to mandate. However, they tell us that if a retailer advertises Canada Grade A beef but they are not selling Canada Grade A beef, then it is within their jurisdiction to act, but they cannot force a retailer to label if he is not saying what it is. That falls under provincial jurisdiction.

Whoever's jurisdiction it is, we certainly would like to see labelling so that the consumer knows whether or not they're buying graded or ungraded product.

Mr. Foster: To go back to your first point, clearly we will be able to have ungraded beef, no-roll beef, go into interprovincial and international trade, which we couldn't do before. Because we have ungraded beef coming in from the U.S. and other countries, we have to go to this system, which I think is regrettable. On the other hand, if we don't do it we're putting our producers at a disadvantage.

Are you saying that because of the constitutional arrangements in this country, if we want consumers to have labelling in the food store—this beef is ungraded and this beef is graded—we are talking about a sign on the meat counter or a label that says "ungraded beef" or "this is Grade A" or whatever it is?

[Translation]

M. Foster: L'autre petite question que j'avais à poser intéresse le boeuf non classé et le système de classement des bovins. Je dois avouer que je trouve malheureux que nous abandonnions le système des catégories. Je crois au classement. C'est bon pour le producteur, c'est bon pour les exportations, c'est bon pour l'industrie, c'est bon pour le consommateur—mais nous nous sommes engagés dans l'autre direction pour venir à bout des problèmes causés par le boeuf non estampillé.

Êtes-vous intervenu auprès du gouvernement pour qu'il demande au ministère des Consommateurs et des Sociétés de faire en sorte que le boeuf non classé soit désigné comme tel dans les épiceries? Que pensez-vous du boeuf non classé, qu'il vienne des États-Unis, d'Océanie ou de n'importe quel coin de notre pays? Cela semble aller à l'encontre de tout ce que vous et le CIB faites.

Mme McDonell: Je tiens à vous préciser, monsieur Foster, que nous sommes tout à fait en faveur du classement et que je ne pense pas que les changements en cours y changeront quoi que ce soit. En fait, nous osons espérer qu'ils nous permettront d'améliorer le système de classement actuel et qu'en identifiant le marbré nous pourrions offrir aux consommateurs un produit qui réponde tout à fait à leurs attentes.

Les consommateurs se verront offrir un produit moins marbré. Ceux qui recherchent un produit plus marbré, l'industrie alimentaire et les industries d'exportation, pourront se le procurer. Nous sommes donc loin d'abandonner le classement.

Nous sommes d'accord avec vous pour ce qui est de l'étiquetage. Nous avons rencontré des représentants de Consommateurs et Sociétés vendredi dernier et nous souhaiterions ardemment que les produits soient étiquetés au niveau du détail pour que le consommateur sache s'il achète un produit classé ou non.

Ils nous ont répondu que cette question ne relevait pas de la compétence de ce ministère. Si un détaillant annonce du boeuf de la catégorie A Canada, mais ne vend pas un tel produit, alors le ministère peut intervenir, mais il ne peut forcer un détaillant à étiqueter ses produits s'il ne précise pas en quoi ils consistent. Cette question relève de la compétence des provinces.

Peu importe de qui elle relève, nous aimerions bien que les produits soient étiquetés pour que le consommateur sache s'il achète un produit classé ou un produit non classé.

M. Foster: Pour en revenir à votre premier point, nous saurons de toute évidence en mesure d'offrir du boeuf non classé, du boeuf non estampillé, de faire du commerce interprovincial et international, ce que nous ne pouvions pas faire auparavant. Parce que nous importons du boeuf non classé des États-Unis et d'autres pays, c'est le système que nous devons adopter, ce qui est regrettable à mon avis. Par contre, si nous le faisons pas, nos producteurs se retrouveront dans une position désavantageuse.

Voulez-vous dire que les arrangements constitutionnels étant ce qu'ils sont dans notre pays, si nous voulons que les consommateurs trouvent dans les épiceries des produits étiquetés, nous devons apposer une affiche sur le comptoir des viandes ou une étiquette indiquant qu'il s'agit de boeuf non classé ou de «boeuf de catégorie A»?

[Texte]

Ms McDonell: Either way, Consumer and Corporate Affairs tells us that would fall under provincial jurisdiction. I don't know how practical it is to require a retailer to label every package. Eventually I suppose that would be ideal, but whether it's practical may be difficult. But certainly single within the store is practical and realistic. I think most retailers would be willing to co-operate with that, but again, they want it to be an equal playing field for all so they will want it to be legislated.

Mr. Foster: Have you had any response from the provincial governments? Have you made representations to ask them to identify the meat that way?

Ms McDonell: At this point we haven't, although various beef committees in several provinces have indicated strong support for this.

• 1710

Mr. Althouse: I have two or three questions and will get the first one out of the way quickly.

Several references have been made to the University of Guelph study and I'm quite interested in the assumptions used and so on, as are all committee members. Who paid for this study and would it be generally available? Is it something of which a copy could be available to the clerk or committee members?

Ms McDonell: That could certainly be done. The study is not quite completed yet and the final paper hasn't been submitted; I've referred to a preliminary report. But we could certainly circulate copies of that preliminary report.

Mr. Althouse: Would the copy include the assumptions used, so that we can understand how those involved arrived at their conclusions?

Ms McDonell: I believe so, yes. The study was conducted by Dr. Goddard of the agricultural economics department of the University of Guelph.

Mr. Althouse: The committee would appreciate receiving a copy of the work schedule and the assumptions used.

My second question has to do with what your group understands to be a definition of lobbying. Would this definition include promotion of the industry or representation of the industry? What is promotion, in your view?

Mr. Caldwell: What is lobbying? I would suggest that certainly I'm a lobbyist, and I would think, Mr. Althouse, that anything having to do with the cattle industry. . . We've always said the Canadian Cattlemen's Association is a lobby organization. The work Ms McDonell does is work that would be considered to be promotion. That would be the easiest way of defining it.

I know some reference was made to the fact that during a debate in the House it was said this money could be used to fight off the Europeans in our battle with the subsidized beef that is coming in. I don't believe the money could be used for

[Traduction]

Mme McDonell: D'une manière ou d'une autre, Consommateurs et Sociétés nous a dit que cette question relève de la compétence des provinces. Je me demande s'il serait pratique d'exiger d'un détaillant qu'il étiquette chaque emballage. Je suppose que ce serait l'idéal, mais il est difficile de dire si ce serait une solution pratique. Il serait certes pratique et réaliste qu'il y ait des affiches dans le magasin. Je pense que la plupart des détaillants seraient prêts à collaborer, mais, je le répète, ils veulent que les règles du jeu soient les mêmes pour tous et ils voudront donc que le gouvernement légifère.

M. Foster: Savez-vous ce qu'en pensent les gouvernements provinciaux? Êtes-vous intervenus auprès d'eux pour leur demander que la viande soit ainsi étiquetée?

Mme McDonell: Pas encore, mais divers comités de plusieurs provinces s'intéressant à la commercialisation du boeuf se sont prononcés en faveur d'une telle mesure.

M. Althouse: J'ai deux ou trois questions à poser et je passerai rapidement sur la première.

On a fait allusion à plusieurs reprises à l'étude de l'Université de Guelph et je serais intéressé, comme tous les membres du comité, à connaître les hypothèses sur lesquelles elle repose. Qui a financé cette étude et les résultats en seront-ils rendus publics? Une copie pourrait-elle en être envoyée à la greffière ou aux membres du comité?

Mme McDonell: Sûrement. Cette étude n'est pas encore tout à fait terminée et le rapport final n'a pas encore été présenté; j'ai parlé d'un rapport préliminaire. Nous pourrions sûrement vous envoyer des exemplaires de ce rapport préliminaire.

M. Althouse: Est-il question dans ce rapport des hypothèses utilisées, pour que nous puissions comprendre comment les auteurs en sont arrivés à leurs conclusions?

Mme McDonell: Je crois que oui. L'étude a été réalisée par M. Goddard du département de l'économie agricole de l'Université de Guelph.

M. Althouse: Le comité vous saurait gré de bien vouloir lui faire parvenir une copie du plan de travail et des hypothèses utilisées.

Ma deuxième question porte sur le sens que votre groupe donne au mot «lobbying». Cette définition inclut-elle la promotion ou la représentation de l'industrie? Qu'est-ce que la promotion, à votre avis?

M. Caldwell: Qu'est-ce que lobbying? Je me considère certes comme un lobbyiste, et je pense, monsieur Althouse, que tout ce qui intéresse l'industrie bovine. . . Nous avons toujours dit que l'Association canadienne des éleveurs de bovins était un lobby. Le travail que fait M^{me} McDonell pourrait être considéré comme de la promotion. Ce serait la façon la plus simple de définir ce terme.

Quelqu'un a mentionné qu'on aurait dit au cours d'un débat à la Chambre que cet argent pourrait nous servir dans notre lutte contre les Européens au sujet du boeuf subventionné que nous importons. Je ne pense pas que

[Text]

those purposes, for the purposes of paying my salary here in Ottawa, for the Ottawa office, or for anything that would be considered to be more or less in the lobby area. If you could describe what a lobbyist is you would be doing something. But we have no trouble admitting we are a lobby organization.

Mr. Althouse: The only reason I raise the question, Mr. Chairman, is that I've been going through the definitions and notice it is proposed that the agency that will be established set up a promotion and research plan; that is, a promotion and research agency for the promotion of the marketing or the production of a regulated product. Yet we don't seem to have a definition, in that while we may call the organization that's being established a promotion and marketing agency and have a relatively clear definition of marketing, there's no definition of promotion. I suspect we should either pull the word out or define it.

The Chairman: I imagine we can do so in another field a little later on.

Mr. Althouse: I want to draw your attention to subclause 39.(1) of the bill on page 8. I only do so because the central thesis of your presentation seemed to be that one of the reasons for supporting this legislation was to be able to get a check-off on imports. It's reasonably clear that the council must be satisfied:

that the majority of the aggregate of the producers or, where the import trade in one or more farm products is to be included, the majority of the aggregate of producers and importers, of all these farm products, in Canada or in the region to which the proclamation relates

I suspect you will have to include some importers, and it seems to be fairly clear that they will have to have to approve the check-off by a majority and they will be part of the board, if the act is to be followed.

Mr. Caldwell: Yes. I'm just wondering whether you're interpreting that text in the same way I was, Mr. Althouse. My interpretation was that when you talk about the aggregate of producers and importers, that is a group of people. If the importers said they didn't want to participate but the aggregate of producers still agreed, I would think we could go ahead with our check-off.

• 1715

Mr. Althouse: But not on the importers section of it.

Mr. Caldwell: Yes, including the importers. I could see other commodities having a problem; sheep, for example, the lamb producers, where two-thirds of their consumption in Canada would be importers. And if they said no, the producers would be out.

Now, that is my interpretation of it. I might be wrong and you might be right, but that's my understanding of it.

Mr. Althouse: I'm simply asking the various groups to give me their interpretations. Another group seemed to think that both sides would have to approve before it could happen. That was their reading of it.

[Translation]

l'argent pourrait être utilisé à cette fin, ou pour payer mon salaire ici à Ottawa, pour le bureau d'Ottawa ou pour quoi que ce soit d'autre qui pourrait être plus ou moins considéré comme du lobbying. Il est difficile de définir un mot comme «lobbyiste», mais nous n'avons aucun problème à admettre que nous sommes un lobby.

M. Althouse: La seule raison pour laquelle je pose la question, monsieur le président, c'est que j'ai lu le texte des définitions et que je me suis aperçu qu'il est proposé que l'office qui sera créé mette en oeuvre un plan de promotion et de recherche, c'est-à-dire qu'il consistera en un office de promotion et de recherche voué à la promotion de la commercialisation ou de la production d'un produit réglementé. Le projet de loi précise qu'il y aura création d'un office de promotion et de commercialisation et même si la définition du mot à commercialisation est relativement claire, on n'y trouve aucune définition de la promotion. Il faudrait donc soit supprimer ce mot soit le définir.

Le président: Nous pourrions le faire un peu plus tard, à une autre étape.

M. Althouse: Je tiens à attirer votre attention sur le paragraphe 39.(1) du projet de loi, à la page 8. Je le fais tout simplement parce que l'une des principales raisons mentionnées dans votre exposé en faveur de la loi est la perception de prélèvements à l'égard des importations. Il est clair pour moi que le conseil doit être convaincu que:

la majorité de l'ensemble des producteurs et des importateurs de tous les produits agricoles, dans l'ensemble du pays ou dans la région du Canada visée par la recommandation, est en faveur d'une telle mesure.

Je suppose que vous devrez inclure certains importateurs, et il me semble assez clair que la majorité d'entre eux devra approuver le prélèvement et qu'ils feront partie de l'office, s'il doit y avoir application de la loi.

M. Caldwell: Oui. Je me demandais si vous interprétiez ce texte de la même façon que moi, monsieur Althouse. Selon moi, lorsqu'on parle de l'ensemble des producteurs et des importateurs, on parle d'un groupe de personnes. Si les importateurs disaient ne pas vouloir participer, mais que l'ensemble des producteurs soient d'accord, je pense que nous pourrions instituer notre prélèvement.

M. Althouse: Mais pas en ce qui concerne les importateurs.

M. Caldwell: Oui, y compris les importateurs. Je peux imaginer des cas dans lesquels un problème se poserait; celui de l'agneau, par exemple, les deux tiers des produits consommés au Canada étant importés. Et si les importateurs disaient non, ils l'emporteraient sur les producteurs.

C'est la façon dont j'interprète cet article. Il se peut que je me trompe et que vous ayez raison, mais c'est la façon dont je le comprends.

M. Althouse: Je ne fais que demander aux divers groupes quelle est leur interprétation. Un autre groupe semblait croire qu'il faudrait l'approbation des deux parties. C'est la façon dont ils le comprennent.

[Texte]

The Chairman: I would like to thank the witnesses for being so co-operative. We've kept you for quite a long time and we appreciate your input.

Mr. Biggart, do you have a short round-up statement to make in closing?

Mr. Biggart: On behalf of the CCA, I'd like to once again express our appreciation for this opportunity to make our pitch to you people today. I'm pleased that we've had a good reception here. We look forward to seeing you again, and we certainly solicit your support with regard to the legislation we're referring to.

The Chairman: Thank you, Mr. Biggart.

Committee members, our next meeting will be 3:30 p.m. tomorrow afternoon in this room. Our witnesses are from the National Farmers Union.

This meeting is adjourned.

[Traduction]

Le président: Je tiens à remercier les témoins de leur coopération. Nous vous avons retenus assez longtemps et nous vous savons gré de votre collaboration.

Monsieur Biggart, auriez-vous quelque chose à nous dire en guise de conclusion?

M. Biggart: Au nom de l'Association canadienne des éleveurs de bovin, je tiens à vous remercier une fois de plus de l'occasion qui nous a été offerte de vous présenter nos vues aujourd'hui. Nous avons été très bien accueillis. Nous nous réjouissons à l'idée de vous rencontrer à nouveau et nous vous serions certes reconnaissants de votre aide au sujet de la loi à l'étude.

Le président: Merci, monsieur Biggart.

Notre prochaine réunion aura lieu à 15h30 demain ici même. Nous rencontrerons alors le Syndicat national des cultivateurs.

La séance est levée.

MAIL POSTE

CHAMBRE DES COMMUNES

Parcels n° 30

Le jeudi 19 mars 1992

Président Harry Lightwell

Procès-verbal et témoignage du Comité permanent de l'

Agriculture

CONCERNANT

Projet de loi C-44, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence

TÉMOINS

From the Canadian Cattlemen's Association (English only)
Mr. Caldwell, Assistant General Manager and Director of Government Affairs
Lynn Higgart, Chairman of Check-Offs Committee
George McDonald, National Director, Beef Information Centre

WITNESSES

WITNESSES

Commission canadienne des éleveurs de bovins (voir page 20)
Jim Caldwell, directeur général adjoint et directeur des affaires gouvernementales
Lynn Higgart, président du comité sur les prélèvements
George McDonald, directeur national, Centre d'information sur le bœuf

TÉMOINS

RESPECTING

Bill C-44, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof

RESPECTING

Bill C-44, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence

Printed and published by the Queen's Printer at Ottawa, Ontario, Canada K1A 0S6

Available from Canada Communications Group - Publications Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S6

Available from Canada Communications Group - Publications Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S6

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9

Ottawa

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES

TÉMOINS

From the Canadian Cattlemen's Association

Association canadienne des éleveurs de bovins

Jim Caldwell, Assistant General Manager and Director of
Government Affairs;

Jim Caldwell, directeur général adjoint et directeur des
affaires gouvernementales;

Lynn Biggart, Chairman of Check-Offs Committee;

Lynn Biggart, président du comité sur les prélèvements;

Carolyn McDonell, National Director, Beef Information
Centre.

Carolyn McDonell, directeur national, Centre d'information
sur le boeuf.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 30

Thursday, March 19, 1992

Chairperson: Harry Brightwell

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

RESPECTING:

Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof

WITNESSES:

(See back cover)

Wayne Easter and Nettie Wiebe made statements and, with the other witness, answered questions.

At 5:33 a.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Chair of the Committee

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 30

Le jeudi 19 mars 1992

Président: Harry Brightwell

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

CONCERNANT:

Projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Wayne Easter et Nettie Wiebe ont fait des déclarations et, avec les autres témoins, ont répondu aux questions.

À 5 h 33, le Comité a adjourné à la discrétion du Président.

La greffière du Comité

Carmen DePape

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991-1992

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairperson: Harry Brightwell

Vice-Chairmen: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Members

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Larry Schneider
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

Carmen DePape

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Harry Brightwell

Vice-présidents: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Membres

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Larry Schneider
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Carmen DePape

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MARCH 19, 1992
(32)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met at 3:48 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Harry Brightwell, Maurice Foster, John Harvard, Joe McGuire, Ken Monteith and Bob Porter.

Acting Member present: Rex Crawford for Lyle Vanclief.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator. *From the Legislative Counsel Office:* Diane McMurray, Legislative Counsel.

Witnesses: From the National Farmers Union: Wayne Easter, National President; Nettie Wiebe, Women's President; Ellard Powers, N.F.U. Member.

The Committee resumed consideration of Bill C-54, the Farm Products Agencies Act. (*See Minutes of Proceedings, Wednesday, March 11, 1992, Issue No. 27.*)

Wayne Easter and Nettie Wiebe made statements and, with the other witness, answered questions.

At 5:33 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 19 MARS 1992
(32)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à 15 h 48, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Brightwell, Maurice Foster, John Harvard, Joe McGuire, Ken Monteith et Bob Porter.

Membre suppléant présent: Rex Crawford pour Lyle Vanclief.

Aussi présentes: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordinatrice de recherche. *Du Bureau des conseillers législatifs:* Diane McMurray, conseillère législative.

Témoins: Du Syndicat national des cultivateurs: Wayne Easter, président; Nettie Wiebe, présidente des femmes; Ellard Powers, membre.

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-54, Loi sur les offices des produits agricoles (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 11 mars 1992, fascicule n° 27.*)

Wayne Easter et Nettie Wiebe font des exposés puis, de même que l'autre témoin, répondent aux questions.

À 17 h 33, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Carmen DePape

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Thursday, March 19, 1992

• 1548

The Chairman: I call this meeting to order. Continuing our study of Bill C-54, we welcome, from the National Farmers Union, Mr. Wayne Easter, the president.

Mr. Wayne Easter (President, National Farmers Union): Thank you, Mr. Chairman. As indicated, I am national president of the National Farmers Union. I am a dairy producer out of Prince Edward Island. With me are Nettie Wiebe, the national women's president from Saskatchewan, a grain producer along with her husband, and Ellard Powers, a beef producer from Beachburg, Ontario, and a member of the National Farmers Union.

Mr. Chairman, I will turn it over to Nettie to read the first portion and I will read the concluding part of our submission.

Ms Nettie Wiebe (Women's President, National Farmers Union): We welcome this opportunity to appear before your committee to discuss proposed amendments to the Farm Products Marketing Agencies Act that would provide check-off powers to certain organizations on the sale of certain farm products for the purposes of promotion and research. We believe these proposed amendments under part III open up a Pandora's box of problems and implications that demand serious scrutiny by this committee.

Two years ago Agriculture Canada circulated for comment a consultation paper on proposals for a national check-off system, which essentially is now reflected in Bill C-54. Our views on the check-off issue were clearly outlined at that time to the task force conducting the consultation. We expressed a number of reservations about the proposal.

One year ago, on March 1, 1991, the then agriculture minister, Hon. Don Mazankowski, addressed a federal-provincial meeting of agriculture ministers in Regina at which he spoke to the topic of "enhancing competitiveness" and made reference to the intent to implement a national check-off system in 1991.

• 1550

In a letter of April 4, 1991, to Mr. Mazankowski, we sought clarification on a number of key questions related to the proposed check-off. We later received a response from the current Minister of Agriculture, the Hon. Bill McKnight, in which he informed us that of some 70 agri-food groups to whom the consultation paper had been sent only the National Farmers Union voiced opposition to the concept of national check-offs. It was, he said, on the basis of the "near

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le jeudi 19 mars 1992

Le président: Je déclare la séance ouverte. Nous allons poursuivre notre étude du projet de loi C-54 et nous accueillons, pour commencer, M. Wayne Easter, président du Syndicat national des cultivateurs.

M. Wayne Easter (président, Syndicat national des cultivateurs): Merci, monsieur le président. Comme on vient de vous le dire, je suis président national du Syndicat national des cultivateurs. Je suis producteur de laitages de l'Île-du-Prince-Édouard. Je suis accompagné de Nettie Wiebe, la présidente nationale de la Saskatchewan, qui est céréalicultrice avec son mari, et Ellard Powers, un éleveur de bétail de boucherie de Beachburg, en Ontario, lui aussi membre du Syndicat national des cultivateurs.

Monsieur le président, je vais céder la parole à Nettie qui va vous lire la première partie du mémoire; j'en lirai ensuite les conclusions.

Mme Nettie Wiebe (présidente des femmes, Syndicat national des cultivateurs): Nous sommes bien contents de pouvoir comparaître devant votre comité afin de discuter des changements proposés à la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme aux termes desquels certains organismes seraient autorisés à effectuer des prélèvements sur la vente de certains produits agricoles en faveur de la promotion et de la recherche. Nous considérons que les modifications proposées dans le cadre de la partie III ouvrent une véritable boîte de pandore qui libérerait un cortège de problèmes et de conséquences exigeant un examen très sérieux de la part de ce comité.

Il y a deux ans, Agriculture Canada a fait circuler un document consultatif sur les propositions de création d'un système national de prélèvements, propositions qui sont reprises dans le projet de loi C-54. À l'époque, nous avons clairement fait part de nos vues au groupe de travail chargé de cette consultation. Nous avons alors exprimé un certain nombre de réserves à l'égard de la proposition.

Il y a un an, le 1^{er} mars 1991, l'Honorable Don Mazankowski, qui était alors ministre de l'Agriculture, a prononcé un discours à une réunion fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture à Regina au cours duquel il a parlé d'accroître «la compétitivité» et a fait allusion à l'intention du gouvernement de mettre en oeuvre un système de prélèvement national la même année.

Par une lettre du 4 avril 1991 adressée à M. Mazankowski, nous avons essayé d'obtenir des éclaircissements sur un certain nombre de questions fondamentales liées au système de prélèvement proposé. Nous avons reçu par la suite une lettre du ministre actuel de l'Agriculture, l'honorable Bill McKnight, par laquelle il nous informait que sur près de 70 groupes agroalimentaires auxquels le document consultatif avait été envoyé, seul le

[Texte]

unanimous support" for national check-offs that the department was endeavouring to put a system in place.

This is a revealing commentary on the state of farm organization in Canada. We know how our members feel about suffering additional deductions from the sales of their products to be used for unspecified purposes. We find it impossible to believe thousands more also do not feel somewhat ripped off by check-offs over which they have little or no control. Yet the direction this legislation is taking will entrench powers of taxation in the hands of what may essentially be political organizations.

I will continue with our view on check-offs. For the record and to be precise, the NFU supports commodity check-offs that are related to the direct marketing efforts of legitimate marketing agencies. Those are the agencies that operate within an orderly marketing framework to maximize producer returns and/or appropriately manage supplies and negotiate terms and conditions of trade by serving as a countervail force in an imperfect marketplace.

Examples are national marketing programs operating under the Farm Products Marketing Agencies Act, the Canadian Egg Marketing Agency, and the Chicken Producers Marketing Boards. These national structures comprised of provincial boards have brought a considerable degree of price stability and supply management to the producers of these products. Marketing promotion and research financed from producer check-offs of these agencies are a legitimate business cost to such producers.

The Canadian Wheat Board is an example of an agency that fulfills this criterion for wheat and barley. While it is a crown corporation, producers do finance its administrative operations, although last year may have been an exception for obvious reasons. Certainly promotion and research are part of its mandate. Few would argue it does not enjoy the confidence and support of the vast majority of producers in its export marketing efforts.

In the case of the Canadian Wheat Board, its main area of research is economic and market-oriented. While it is exempted in Bill C-54, a committee of the board is currently studying the possibility of instituting a check-off on wheat for the purposes of scientific research into new varieties and plant breeding.

In a circumstance where plant research has traditionally been funded publicly, we look upon any such development as a form of off-loading research costs from the public domain to farmers directly. Increasingly, farmers will bear responsibility for financing a disproportionate share of the wheat research effort. While ministers stoutly proclaim they do not intend to cut back on research funds, they have made no commitments to increase funding to keep pace with even the rate of inflation.

[Traduction]

Syndicat national des agriculteurs avait exprimé son opposition à l'idée de prélèvements nationaux. Le ministère se fondait sur «l'appui presque unanime» en faveur de ces prélèvements, écrivait-il, pour s'efforcer de mettre un système en place.

Voilà qui est révélateur de l'état de l'organisation agricole au Canada. Nous savons bien quelle est la réaction de nos membres à l'idée de devoir se soumettre à des prélèvements additionnels sur les ventes de leurs produits, à des fins non précisées. Il nous est impossible de croire que des milliers d'autres personnes ne se sentent pas un peu escroquées par des prélèvements sur lesquels ils n'ont pratiquement aucun contrôle. Pourtant, ce projet de loi va enchaîner des pouvoirs fiscaux qui seront détenus par ce que l'on pouvait essentiellement considérer comme des organismes politiques.

Je poursuivrai maintenant en vous disant ce que nous pensons des prélèvements. Pour mémoire, et pour être précis, le SNC est partisan de prélèvements sur les produits qui sont liés aux efforts directs d'offices de commercialisation légitimes. Il s'agit des offices qui fonctionnent dans un cadre commercial bien organisé afin de maximiser les recettes des producteurs et de gérer correctement les approvisionnements, et de négocier les conditions de ventes en jouant un rôle de compensation sur un marché imparfait.

Je citerai en exemple les programmes de commercialisation mis en place par la Loi sur les Offices de commercialisation des produits de ferme, l'office canadien de commercialisation des oeufs, et des Offices de commercialisation du poulet. C'est à ces organismes nationaux, qui regroupent des offices provinciaux, que les producteurs doivent un degré considérable de stabilité des prix et une bonne gestion de l'offre. La commercialisation et la recherche effectuées par ces offices, grâce aux prélèvements auprès des producteurs, constituent des frais professionnels légitimes.

La Commission canadienne du blé est un exemple d'organisme qui satisfait à ce critère, en ce qui concerne le blé et l'orge. Bien qu'il s'agisse d'une société d'État, son fonctionnement administratif est financé par les producteurs, bien que l'an dernier ait pu être une exception, pour des raisons évidentes. En tout cas, la promotion et la recherche font partie de son mandat. Rares sont ceux qui douteraient de la confiance et de l'appui de la vaste majorité des producteurs à ses efforts de commercialisation des exportations.

La recherche effectuée par la Commission canadienne du Blé a surtout un caractère économique et est axée sur le marché. En dépit de la dispense prévue dans le projet de loi C-54, un comité de cette Commission étudie actuellement la possibilité d'instituer un prélèvement sur le blé afin de financer la recherche scientifique sur de nouvelles variétés et la phytogénétique.

La recherche sur les plantes étant traditionnellement financée par l'État, nous considérons que cela constitue une façon de se décharger directement des frais de recherche sur les agriculteurs. De plus en plus, ceux-ci seront responsables du financement d'une part excessive de la recherche sur le blé. Alors que les ministres proclament imperturbablement qu'ils n'ont pas l'intention de réduire les budgets de recherche, ils n'ont pris aucun engagement pour les augmenter afin de suivre, ne serait-ce que le rythme de l'inflation.

[Text]

The Canadian Dairy Commission, although functioning in a different way, is another federal agency that has widespread producer support. Its relationship to producers is different and more complex than is that of the Canadian Wheat Board, but its function in stabilizing domestic industrial milk prices and supplies with the federal financial assistance is also generally appreciated by milk producers. Without it, there would only be chaos. Producers in surplus production contribute heavily through over-production levies or check-offs on their over-quota milk production to finance disposal of residual surplus products into export markets. We support this effort.

The examples cited are of organizations and agencies that provide tangible evidence of stabilizing farm incomes through orderly one-desk selling, market intervention, when required, or through applying supply management practices.

This is quite different from the market promotion and research proposals being advanced by commodity organizations, many of which also engage in political action on policy issues. Check-offs to such organizations, often low in membership numbers, will serve primarily to perpetuate their existence or convert them into commissions. Because all producers may feel forced to contribute check-off funds to such commissions, it will be interpreted as unanimous support for the policies of such organizations by some vested interest groups and government.

• 1555

Although the legislation specifies that the NFP Council must conduct hearings to determine the degree of support for a check-off application, nothing is specified about how extensive or thorough such hearings will be, or what organizations may be accepted as representing each sector of primary producers.

For example, when Bill C-54 was introduced into the House of Commons, the Canadian Cattlemen's Association publicly expressed the assumption that it was a foregone conclusion it would automatically be accorded the check-off. It was indicated they would expect to extract approximately \$8 million from producers and a further \$700,000 from imports. The check-off funds, said the newspaper report, will "be used for domestic promotion in beef's battle against other meats, as well as for foreign market promotion and research."

Beef check-offs now run rampant in most provinces, but to our knowledge they have accomplished nothing to improve producers' bargaining power or returns in the marketplace.

It is precisely this adversarial approach of pitting the interests of cattle producers against the interests of hog, sheep, or chicken producers that we find potentially offensive and cynical about this legislation. The CCA has spent

[Translation]

Encore que son fonctionnement soit différent, la Commission canadienne du lait est un autre organisme fédéral qui jouit de l'appui général des producteurs. Ses rapports avec ceux-ci sont différents et plus complexes que ne le sont ceux de la Commission canadienne du blé, mais sa fonction de stabilisation des prix et des approvisionnements du lait industriel, avec une aide financière du gouvernement fédéral, est aussi appréciée en général par les producteurs de lait. Si cette Commission n'existait pas ce serait le chaos. Des prélèvements importants sont effectués sur les producteurs de lait qui dépassent leur quota et sont utilisés pour financer la vente des produits excédentaires sur les marchés d'exportation. Nous sommes favorables à cet effort.

Les exemples cités ont trait à des organismes et des offices qui ont fourni la preuve tangible qu'ils étaient capables de stabiliser les revenus agricoles en contrôlant les ventes, en intervenant sur les marchés, en cas de besoin, ou en pratiquant des méthodes de gestion de l'offre.

Cela n'a rien à voir avec les propositions de promotion commerciale et de recherche présentées par les organismes de commercialisation, dont beaucoup ont également des activités sur le plan politique. Des prélèvements en faveur de tels organismes, qui comptent souvent peu de membres, serviront surtout à assurer leur existence ou à en faire de véritables commissions. Comme tous les producteurs seront peut-être obligés de verser de l'argent à ces organismes, certains groupes d'intérêts et le gouvernement interpréteront cela comme une manifestation d'appui unanime aux politiques de ces organismes.

Bien que le projet de loi stipule que le CNCPA devra tenir des audiences afin de déterminer le degré de soutien à l'application de prélèvements, il ne donne aucune indication de l'ampleur ni de l'exhaustivité de ces audiences, pas plus qu'il ne précise quels organismes seront acceptés comme représentants de chaque secteur de producteurs primaires.

Par exemple, lorsque le projet de loi C-54 a été présenté à la Chambre des communes, la Canadian Cattlemen's Association a publiquement déclaré que l'issue n'était pas douteuse et que le prélèvement serait automatiquement accordé. Selon les indications, on comptait prélever environ 8 millions de dollars sur les producteurs et 700,000\$ supplémentaires sur les importations. Selon l'article du journal, les fonds prélevés seront «utilisés pour assurer la promotion intérieure de la lutte des producteurs de viande bovine contre des producteurs d'autres viandes, ainsi que pour la promotion sur les marchés étrangers et la recherche.»

Les prélèvements pour le bétail de boucherie existent maintenant dans la plupart des provinces, mais à notre connaissance, cela n'a guère contribué à améliorer les pouvoirs de négociation des producteurs ou leurs recettes sur le marché.

C'est précisément cette façon d'opposer les intérêts des éleveurs de bovins à ceux des éleveurs de porcs, de moutons, ou de poulets que nous trouvons choquante et cynique dans ce projet de loi. Au fil des années, l'ACCA a dépensé des

[Texte]

millions of producers' dollars in market promotion for beef over the years. In spite of these heavy expenditures, Statistics Canada reports per capita consumption of beef in Canada declined from 40.34 kilograms in 1982 to 37.55 kilograms in 1989. Our imports of dressed beef in 1991 were about 165 million kilograms, compared with exports of 80.3 million kilograms. Are we promoting the consumption of foreign beef, or is the mind-set that we don't care where it comes from, as long as the customers eat beef in preference to other meats?

Is this really the best way for producers to have their money spent? Quite obviously there are a number of factors that influence beef consumption to a greater extent than does promotion.

Additionally, there is every possibility that producers of several different commodities could be checked off on all of them—the promotion efforts of some likely to be in conflict with others. Is this a good way to encourage diversification?

We also have serious objections to the possibility of existing marketing board structures being converted into collection agencies to piggy-back promotion and research check-offs upon existing administrative check-offs for diversion toward commodity organizations or parallel commissions structured to assume responsibility for promotion and research. We particularly consider the promotion component of this proposal to be in large measure unjustified duplication, since marketing agencies already engage in promotion.

There is no question that basic scientific research funding in Canada is becoming underfunded, but we question the implications of enabling commodity organizations to collect and administer check-offs for research purposes. We consider research funding and establishment of priorities to be a public responsibility. A sugar bowl approach is not needed. The vision of representatives of the scientific community needing to report on research projects to dozens of funding donors doesn't make sense.

Research should be co-ordinated and centrally directed in order to avoid duplication, and to assure that research priorities and long-term financing commitments are upheld. Further, it is our view that agri-business sectors of the economy benefit at least as much from research findings as do farmers. Under Bill C-54 they definitely will be the major winners. There is no doubt they would be the primary beneficiaries of promotion efforts.

Mr. Easter: Voluntary versus compulsory check-offs—this legislation contains no provisions requiring the council to conduct plebiscites of producers to determine their support for a proposed check-off. It is up to the council to

[Traduction]

millions de dollars de l'argent des producteurs pour assurer la promotion commerciale du boeuf. En dépit de ces lourdes dépenses, Statistique Canada signale que la consommation de boeuf par habitant au Canada est tombée de 40,34 kilogrammes en 1982 à 37,55 kilogrammes en 1989. Nos importations de boeuf habillé ont été d'environ 165 millions de kilogrammes en 1991, alors que nos exportations n'ont atteint que 80,3 millions de kilogrammes. S'agit-il de promouvoir la consommation de boeuf étranger, ou bien, tout simplement, ne se soucie-t-on pas d'où il vient, tant que les gens mangeront du boeuf de préférence à d'autres viandes?

Est-ce vraiment là le meilleur moyen de dépenser l'argent des producteurs? Manifestement, il existe un certain nombre de facteurs qui ont plus d'influence sur la consommation de boeuf que sa simple promotion.

De surcroît, il est tout à fait possible que les producteurs de plusieurs produits soient soumis à des prélèvements sur tous—alors qu'il y aura probablement conflit entre la promotion de certains d'entre eux. Est-ce là une bonne façon d'encourager la diversification?

Nous avons par ailleurs de sérieuses objections à ce que les offices de commercialisation actuels soient transformés en organismes de recouvrement, ce qui aurait pour effet d'ajouter les prélèvements en faveur de la promotion et de la recherche aux prélèvements administratifs actuels et à les détourner au profit d'offices de commercialisation ou de commissions parallèles qui assumeraient la responsabilité de la promotion et de la recherche. Nous considérons en particulier que la partie de cette proposition ayant trait à la promotion est à justifier dans une large mesure. Cela fait en effet double emploi puisque les offices de commercialisation s'occupent déjà de promotion.

Il est indiscutable que l'appui financier à la recherche scientifique fondamentale devient insuffisant, mais nous craignons les conséquences qu'entraînerait le fait que des offices de produits agricoles seraient autorisés à effectuer des prélèvements aux fins de recherche et à les administrer. Nous considérons que le financement de la recherche et l'établissement des priorités sont une responsabilité publique. Nous n'avons pas besoin d'une méthode de saupoudrage. L'idée que les représentants des milieux scientifiques soient obligés de présenter des rapports sur leurs projets de recherche à des dizaines de donateurs ne tient pas debout.

La recherche devrait être coordonnée et dirigée par un organisme central afin d'éviter tout double emploi, et de veiller à ce que les priorités et les engagements financiers à long terme soient respectés. Nous estimons en outre que les secteurs agro-alimentaires de l'économie profitent au moins autant des résultats de la recherche que ne le font les agriculteurs. En vertu du projet de loi C-54, ils seront indiscutablement les grands gagnants. Ils seront en effet les premiers bénéficiaires des efforts de promotion.

M. Easter: Prélèvements bénévoles ou obligatoires? Ce projet de loi ne prévoit pas l'obligation pour le conseil de tenir des plébiscites auprès des producteurs afin de déterminer s'ils sont favorables à un prélèvement proposé. Il

[Text]

make a decision on check-off applications based on an assumption that a majority of producers of a product support a check-off merely because a commodity organization may say so. Such support should not be taken for granted. If it is taken for granted, it may suggest the council doesn't consider producers as being competent to make rational decisions on whether they wish to have their production taxed.

The council will have the power to determine whether any particular check-off should be voluntary or compulsory. This it may do on its own, or on the strength of an applicant claiming its membership is in full support of a check-off.

Our observation has been that some provincial governments have evaded their responsibilities in determining farmer preference for a check-off by arbitrarily putting them in effect and thinly disguising them as voluntary. This generally means a farmer must pay the check-off at the time of sale and must later apply for a refund within a narrow timeframe once or twice a year.

• 1600

Check-offs that compel farmers to pay without prior consent into a check-off fund upon delivery of a product, and then compel them to seek a rebate at some later date at personal inconvenience and aggravation, can hardly be referred to as voluntary. It is instead a form of double compulsion: compelled to pay, compelled to apply for a rebate, or face the prospect of financing an organization whose policies may be contrary to the individuals's views and beliefs. Many producers fail to apply for rebates because of the inconvenience involved, which is precisely why the rules were designed that way. Some check-offs we believe could be challenged as being a violation of the Charter of Rights and Freedoms.

The proposed amendments in Bill C-54 provide no recourse for producers to directly challenge the legitimacy of a check-off either by petition or plebiscite. It is ironic that some commodity groups who subscribe to such tactics of harassment and enforcement are themselves often the strongest proponents for deregulation and freedom of choice.

If the council wished to implement a voluntary check-off, it should be based on the principle that the farmer, at the time of sale of his product, can elect to pay the check-off or decline to do so. This would be democratic, voluntary and a true test on the degree of support for the check-off.

Accountability for most check-off funds is distant and impersonal. The individual may feel increasingly powerless to challenge entrenched trustees, well-established bureaucracies and organizational mandarins. Democratic involvement and rights are the first casualties and of no real importance within such structures.

[Translation]

appartient au conseil de décider de cela en partant du principe qu'une majorité de producteurs d'une même denrée sont favorables à un prélèvement pour la seule raison qu'un office en a décidé ainsi. Il ne faut pas penser qu'un tel appui va de soi. Sinon, cela pourrait donner à penser que le conseil ne considère pas que les producteurs sont capables de décider de manière rationnelle s'ils veulent bien que leur production soit taxée.

Le conseil aura le pouvoir de décider si un prélèvement doit être bénévole ou obligatoire. Il peut en décider de lui-même, ou en faisant valoir qu'un organisme prétend que ses membres sont tous favorables à ce prélèvement.

D'après nos observations, certains gouvernements provinciaux ont éludé l'obligation de déterminer la préférence des agriculteurs en mettant arbitrairement un prélèvement en vigueur et en le faisant passer pour bénévole. Cela veut dire qu'en général un agriculteur doit acquitter le prélèvement au moment de la vente et qu'il doit ensuite demander un remboursement, ce qu'il ne peut faire qu'une ou deux fois par an, selon des délais très serrés.

Il est bien difficile de considérer comme bénévoles des prélèvements qui contraignent d'autorité des agriculteurs à verser de l'argent à un compte à la livraison d'un produit, et les obligent ensuite à demander une remise à une date ultérieure qui ne lui convient pas nécessairement et qui cause des difficultés. C'est en fait une sorte de double obligation: l'agriculteur est obligé de payer, obligé de faire une demande de remise, sans quoi il risque de se voir financer un organisme dont les politiques peuvent être contraires à ses vues et à ses convictions. De nombreux producteurs ne demandent pas de remise en raison des dérangements personnels que cela leur cause, ce qui est précisément la raison pour laquelle les règlements ont été conçus de cette manière. Nous pensons que certains prélèvements pourraient être contestés car ils contreviennent à la Charte des droits et libertés.

Les changements proposés dans le projet de loi C-54 n'offrent aucun recours aux producteurs en leur permettant de contester directement la légitimité d'un prélèvement soit par pétition ou plébiscite. Il est curieux de voir que certains groupes de producteurs qui souscrivent à de telles tactiques de harcèlement et de contraintes sont souvent eux-mêmes les plus vigoureux partisans de la déréglementation et de la liberté de choix.

Si le conseil souhaitait mettre en oeuvre un système de prélèvement bénévole, ce système devrait être fondé sur le principe qu'au moment de la vente de son produit, l'agriculteur peut accepter ou refuser le prélèvement. Ce serait une formule démocratique, bénévole et une véritable preuve du degré de soutien en faveur du prélèvement.

La responsabilisation, en ce qui concerne la plupart des fonds de prélèvement est lointaine et impersonnelle. Le particulier risque de se sentir de plus en plus impuissant devant des fiduciaires imposés par la loi, des administrations solidement établies et de véritables mandarinats. Dans un tel système, le jeu de la démocratie et les droits qui s'y rattachent sont les premières victimes et sont considérés sans réelle importance.

[Texte]

While responsibility for accountability to producers who pay check-offs administered by commodity groups is vague, the legislation assumes the flavour of banana republic autocracy when it enables the minister to directly request the council to initiate check-offs on particular products, without producer request or consent of any kind.

This he might do upon the request of food industry groups who have a vested interest in promotion and research. While we are not recommending it be done, it would be more forthcoming of the minister, if he wants more funding for research, to simply impose a research tax on all commodities and add it to existing research funding for dispersal.

The proposed amendments are a thinly veiled effort to implicate producers as being the primary proponents of these amendments.

One outstanding question that is not answered by this legislation is how existing provincial check-offs will fit into any national check-off equation for a product. For example, voluntary canola check-offs currently exist in Alberta and Saskatchewan where they are administered by provincial commissions. We do not believe producers in these provinces would tolerate a second direct check-off for national promotion and research purposes.

Regarding second generation marketing, an additional concern relates to the modelling of this legislation after United States style commodity check-offs and commissions. We have observed that United States producers have not been able to develop effective national orderly marketing structures, such as those that exist for wheat and barley, dairy products, chicken, eggs and turkeys in this country. It might be worthwhile to mention as well, Mr. Chairman, that it has been indicated to us that 70% of dairy producers within the United States now support orderly marketing agencies as we have in place in Canada.

We believe this legislation will seriously impede and frustrate any future efforts of Canadian producers to ever again create effective, orderly marketing supply-management boards for other products. Existing boards have already experienced serious pressures upon their structures and pricing functions as a consequent of the CUSTA. With the impending loss of protection provided by Article XI of the GATT, the demise of supply management boards we believe is but a matter of time.

Second-generation marketing, as called for in Agriculture Canada's *Growing Together* green paper, appears to be taking on the shape of promotion and research marketing commissions under this legislation. Our structures will then be fully harmonized with those in the United States and politically acceptable because they will not be empowered to interfere in the operation of the corporate-controlled market economy.

[Traduction]

Bien que la responsabilité à l'égard des producteurs qui fournissent l'argent de prélèvement administré par des groupes de producteurs agricoles, la loi prend le ton autocratique d'une république de troisième ordre lorsqu'elle autorise le ministre à demander directement au Conseil d'imposer des prélèvements sur certains produits, sans demande ou assentiment préalable des producteurs.

Ils pourraient le faire à la demande de groupes de l'industrie agroalimentaire qui ont des intérêts acquis dans le domaine de la promotion et de la recherche. Bien que nous ne le recommandions pas, il serait plus acceptable que le ministre, s'il a besoin de plus d'argent pour la recherche, se contente d'imposer une taxe de recherche sur tous les produits et ajoute l'argent ainsi récupéré au fonds de recherche existant en vue de leur répartition.

Les amendements proposés sont un effort à peine voilé pour obliger les producteurs à être les principaux partisans de ces amendements.

Une autre question demeure sans réponse dans ce projet de loi: comment intégrer les prélèvements provinciaux actuels à l'équation nationale pour un produit donné? Par exemple, en Alberta et en Saskatchewan, il y a actuellement des prélèvements bénévoles sur le canola qui sont administrés par les commissions provinciales. Nous ne pensons pas que les producteurs de ces provinces accepteraient un second prélèvement direct destiné à la promotion et à la recherche nationales.

En ce qui concerne la commercialisation de seconde génération, on peut là aussi craindre que l'on ne copie, dans ce projet de loi, les commissions et les prélèvements en vigueur aux États-Unis. Nous avons noté que les producteurs américains n'ont pas réussi à établir un système national de commercialisation bien structuré, tel que ce qui existe pour le blé et l'orge, les produits laitiers, les poulets, les oeufs et les dindes au Canada. Sans doute est-il pertinent de signaler, monsieur le président, qu'il paraît que 70 p. 100 des producteurs de laitages aux États-Unis souhaiteraient avoir le même genre d'office de commercialisation bien organisé que ceux que nous avons ici chez nous.

Nous estimons que cette loi nuira considérablement à tout effort futur des producteurs canadiens pour créer des offices de gestion des approvisionnements et de commercialisation efficaces et bien organisés, pour d'autres produits. Ceux qui existent ont déjà vu leur structure et leur responsabilité en matière d'établissement des prix soumises à de fortes pressions à cause de l'Accord de libre-échange. Avec la perte éminente de la protection assurée par l'article 9 du GATT, la disparition des commissions de gestion des approvisionnements n'est qu'une question de temps.

La commercialisation de seconde génération que réclame le Livre vert d'Agriculture Canada «Partenaires dans la croissance», semble prendre la forme de commission de commercialisation axée sur la promotion et la recherche dans ce projet de loi. Nos structures seront alors entièrement harmonisées avec celles des États-Unis et deviendront politiquement acceptables car elles ne seront plus habilitées à intervenir dans le fonctionnement d'une économie de marché désormais régi par les grandes sociétés.

[Text]

• 1605

A national soybean check-off in the United States replaced 26 voluntary state check-offs on July 1, 1991. It will collect a check-off of 0.5% of net market price for market promotion and research. One-half of the \$50 million to be collected will remain in each respective state, while the other half will be administered by The United Soybean Board.

As commodity organizations are drawn into the web of government check-off legislation, it may provide them with financial stability, but grassroots farmers' concerns will become less relevant to their areas of interest. As a consequence, their legitimacy in representing farmers will become compromised and increasingly fictitious. Their officers face the real possibility of having their role as spokesmen for farmers' interests reduced to the effectiveness of neutered lap dogs. No longer will they dare risk nipping at the heels of government over policy issues. It is a sad commentary on the subversion of democratic ideals and the meaning of participatory democracy.

Farmers have seldom experienced more difficult times than the present. Thousands of farm families in serious financial crisis have been dispossessed. Thousands more stand on the brink of economic collapse. Outstanding farm debt continues at record levels—and I might point out that this legislation is not going to deal in any fashion with the farm crisis.

Grain producers have, since 1985, been victimized in a vicious international grain price war in which exports subsidies to the United States and the European community have forced grain prices down to depression levels. The GATT now proposes to entrench the concept of export subsidies as a legitimate part of the agreement, the levels of which will be negotiated and possibly extended in future agreements. Approximately 38,000 producers of supply-managed products anxiously await the final decision of world governments on the fate of import quotas under Article XI of the GATT, which has formed the cornerstone of success for Canadian farm marketing programs.

The possibilities for losing the production of import quotas are very real. Our government has said that it will sign GATT regardless of the absence of Article XI. Tariffication will not enhance the economic stability of supply-managed products for long, if at all.

Against this background of difficulty, the federal government has assumed the character of Marie Antoinette, who, at the height of the French Revolution, recommended that the starving masses who were seeking bread should eat cake. Part III of Bill C-54 is a comparable proposal. It deliberately ignores taking the direction in which farmers can become more empowered to solve some of the serious economic and social programs that presently confront the farm community.

[Translation]

Aux États-Unis, un prélèvement national sur le soya remplaçait 26 prélèvements bénévoles d'État, le 1^{er} juillet 1991. Un prélèvement de 0,5 p. 100 sera perçu sur le prix courant aux fins de promotion commerciale et de recherche. La moitié des 50 millions de dollars ainsi récupérés sera conservée par chaque État, et l'autre moitié sera administrée par la *United Soybean Board*.

En devenant captifs de la toile tissée par la loi gouvernementale sur les prélèvements, les groupes de producteurs jouiront peut-être d'une certaine stabilité financière, mais les préoccupations des agriculteurs de base n'auront plus le même intérêt pour eux. Leur légitimité, en tant que représentants des agriculteurs sera donc compromise et deviendra de plus en plus illusoire. Leurs responsables risquent fort de voir neutraliser complètement leur rôle de porte-parole des intérêts des agriculteurs. Cerbères édentés, ils n'oseront plus aboyer aux talons du gouvernement à propos de questions politiques. C'est un bien triste exemple de la subversion des idéaux démocratiques et du sens de la démocratie de participation.

Les agriculteurs ont rarement connu une période aussi difficile que celle-ci. Des milliers de familles agricoles qui traversaient une grave crise financière ont été dépossédées. Il y en a aussi des milliers qui sont au bord de l'effondrement économique. La tête agricole se maintient à un niveau record—je signale en passant que ce projet de loi n'apporte aucune solution à cette crise.

Depuis 1985, les céréaliculteurs ont été les victimes d'une féroce guerre internationale des prix des grains, dans laquelle les subventions aux exportations aux États-Unis dans la communauté européenne ont fait tomber le prix des céréales à des niveaux de crise. Le GATT propose maintenant de faire des subventions aux exportations à un élément légitime de l'Accord, d'en négocier les niveaux, et, éventuellement de les reconduire dans de futurs accords. Environ 38,000 producteurs des denrées règlementées par l'offre attendent anxieusement la décision finale des gouvernements mondiaux sur l'avenir des quotas d'importation prévus par l'article 11 du GATT, pierre angulaire du succès des programmes de commercialisation agricole canadiens.

Les risques de perdre la production de contingents d'exploitation sont très réels. Notre gouvernement a déclaré qu'il signerait l'Accord du GATT, même s'il ne contient pas l'article 11. La tarification n'améliorera pas bien longtemps la stabilité économique des produits soumis à la gestion de l'offre, à supposer qu'elle le fasse.

Dans une situation aussi difficile, le gouvernement a fait comme Marie Antoinette qui, en pleine révolution française, recommandait que les masses affamées qui voulaient du pain, mangent des brioches. La partie III du projet de loi C-54 est une proposition du même genre. Elle refuse délibérément de s'engager dans une direction qui aiderait les agriculteurs à résoudre certains des graves problèmes économiques et sociaux auxquels ils sont actuellement confrontés.

[Texte]

Instead, the government is offering legislative cake, a non-solution to the problems of producers who will increasingly be fighting for survival as new market pressures are enforced upon them through the GATT, the CUSTA, and possibly soon the North American free trade agreement. To add insult to injury, it additionally proposes to send farmers the bill.

That, in a nutshell, Mr. Chairman, describes how we feel, especially about part III of Bill C-54, respectfully submitted by the National Farmers Union.

Mr. Foster (Algoma): I welcome the members of the National Farmers Union to our meeting. I must say yours was one of the most spirited presentations that we have received on this topic, and perhaps the most negative toward Bill C-54.

Before we get into the details of your brief, I was interested in your comments on page 8, in which you say

With the impending loss of the protection provided by Article XI of the GATT, the demise of supply-managed boards is, we believe, but a matter of time.

With your world-wide network of negotiations and so on, I am interested to get your view as to how those negotiations are going these days, and whether the government's proposal to strengthen and clarify article 11 is going to take place or not.

Mr. Easter: As is well known, we are very concerned about the current state of the GATT negotiations. When we were in attendance at a meeting with farm leaders, where Mr. Mulroney spoke, he would not take the position that he would walk away from a deal that didn't include Article XI. We had hoped he would take that position, or at least that he would not indicate, as he did that day, that he would not walk away from a deal. He should at least hold that card to his chest, leave that option open, that he may or may not, both ways, walk away from any deal that does not include Article XI.

• 1610

As I'm sure you're aware, the Dunkel text does not include Article XI. Article XI in effect becomes inoperative. We would move to using tariffs to somewhat protect the industry. We maintain that it will not be enough. If we lose Article XI and move to tariffs we do, in effect, lose our cost of production formula and its ability to operate effectively. Over time, then, we maintain that the supply management system, in terms of being a marketing tool working in the primary producer's interest, will be lost.

So we're extremely concerned. We're also concerned that there is now a meeting taking place between Mr. Bush and Mr. Kohl, which may be looking at a compromise position between the two big players, the European Community and the United States. We know that Article XI certainly is not uppermost among their concerns. So we're worried, very worried.

Mr. Foster: I think everybody here is extremely concerned about the outcome of those negotiations.

[Traduction]

Ce que fait le gouvernement, c'est de leur offrir en quelque sorte un gâteau législatif, une non-solution aux problèmes contre lesquels ces producteurs devront combattre de plus en plus pour survivre sur un marché où ils seront exposés à de nouvelles pressions à cause du GATT, de l'Accord du libre-échange, et peut-être bientôt, de l'Accord de libre-échange nord-américain. Pour aggraver encore les choses, on propose de leur envoyer la facture.

Voilà, en quelques mots, monsieur le président, ce qui décrit ce que nous pensons, en particulier de la partie III du projet de loi C-54, et que le Syndicat national des agriculteurs vous soumet respectueusement dans ce mémoire.

M. Foster (Algoma): Je souhaite la bienvenue aux membres du Syndicat national des agriculteurs. Je dois dire que votre exposé a été un des plus animés que nous ayons entendus à ce sujet, et peut-être aussi, le plus critique du projet de loi C-54.

Avant d'entrer dans le détail de votre mémoire, je voudrais bien entendre vos commentaires sur le passage de la page 8 où vous écrivez ceci:

Avec la perte imminente de la protection assurée par l'article 9 du GATT, la disparition d'offices soumis à la gestion de l'offre n'est, à notre avis, qu'une question de temps.

Étant donné le réseau mondial établi par vos négociations, je voudrais avoir votre avis sur la manière dont ces négociations se déroulent actuellement, et aussi savoir si la proposition du gouvernement de renforcer et de clarifier l'article 11 se réalisera ou pas.

M. Easter: Il est bien connu que l'état actuel des négociations du GATT nous préoccupe beaucoup. Lorsque nous avons assisté à une rencontre avec des leaders du secteur agricole à laquelle M. Mulroney a pris la parole, celui-ci n'a pas voulu s'engager à refuser sa signature si l'accord ne comprenait pas l'article 11. Nous avions espéré qu'il le ferait, ou du moins, qu'il ne nous dirait pas, comme il le fit ce jour-là, qu'il ne se retirerait pas de l'accord. Il devrait au moins conserver cet atout et se réserver une telle option, sans s'engager dans un sens ou dans l'autre.

Vous devez savoir que le texte de Dunkel n'inclut pas l'article 11. Cet article devient en pratique inopérant. Nous utiliserions alors des tarifs qui assureraient une certaine protection à l'industrie. Nous soutenons que ce n'est pas suffisant. Si nous perdons l'article 11 et si nous recourons à l'usage de tarifs douaniers, nous perdons dans la pratique notre formule de coûts de production et sa capacité de fonctionner de manière efficace. Nous considérons donc qu'à la longue, le système de gestion des approvisionnements, outil de commercialisation utile aux producteurs primaires, disparaîtra.

C'est la raison pour laquelle nous sommes si inquiets. Nous craignons également que M. Bush et M. Kohl ne se rencontrent afin de parvenir à un compromis entre les deux principaux protagonistes, la Communauté Européenne et les États-Unis. Nous savons pertinemment que l'article 11 est le cadet de leur souci. Nous sommes donc inquiets, très inquiets.

M. Foster: Je crois que tout le monde ici attend avec inquiétude le résultat de ces négociations.

[Text]

To go back to Bill C-54, in your presentation on page 2 you suggest that the check-offs would be "used for unspecified purposes". As I understand it, the bill is quite clear that they are to be used for research and promotion. Are you concerned about what constitutes promotion, what constitutes research? I am interested in knowing why you'd say that it's unspecified purposes.

Ms Wiebe: There is some concern about whether either of those functions, as have been carried out by some of the commodity boards to date, are useful functions. We mentioned the case of the Canadian Cattle Commission, which is promoting the eating of beef rather than other meats, and whether that's a useful way for farmers to be using their money. Many of us are producers of more than one commodity. That is one of the concerns.

Another of the concerns about the promotion is that unless it is relatively clearly spelled out, what kind of promotion is acceptable, we can envisage a time when small boards, commissioners, etc., will send themselves at farmers' expense around the world. I mean, you can envisage some relatively interesting European jaunts to promote our exports in those commodities, at some considerable expense.

It's very unclear. However, it seems to me quite clear that farmers are not the primary beneficiaries of such types of promotion. Unless the price of the primary product is increased, not just the retail price, we don't often see the extra money—but we will be paying the check-off. So there is a little too much leeway there, it seems to us, unless it is very clearly specified.

On the research component, I am not a scientist, but it's clear that you could get to a time when you have a multiplicity of research projects funded by a multitude of commodity organizations that in some cases are duplicating, overlapping research. All of them are in some ways ill-coordinated. We don't see that as a bonus to either the industry or the research community.

Mr. Foster: You also mentioned that some of these agencies could become involved in political activity. Are you thinking of groups such as the BCNI, where they spent millions of dollars in the 1988 general election to promote their view of what should happen in the free trade negotiations?

• 1615

Ms Wiebe: We don't actually have to go outside the agricultural community to find examples of that. There were commodity groups during that same period that were spending considerable dollars promoting free trade, for example, or being favourable to free trade. It's very difficult, it seems to me, for those organizations to have any credibility in their farming constituency and not take political positions. On the other hand, when they do take political positions without a very clear-cut, participatory democracy in place that holds them accountable to their membership, those political positions can come apart from their membership quite easily, and their own existence and funding stability remain intact despite that. You see what the worry there is?

[Translation]

Revenons au projet de loi C-54. À la page 2 de votre mémoire vous écrivez que les prélèvements seraient utilisés à «des fins non déterminées». Il me semble pourtant que le projet de loi dit bien clairement qu'ils seront utilisés pour la recherche et la promotion. Est-ce la définition de la promotion ou celle de la recherche qui vous préoccupe? Je voudrais savoir pourquoi vous parlez de fins indéterminées.

Mme Wiebe: On se demande si l'une ou l'autre de ces fonctions, telles qu'elles ont été remplies jusqu'à présent par certains des offices de commercialisation, sont vraiment utiles. Nous vous avons donné le cas de l'Association canadienne des éleveurs de bovins, qui encourage la consommation de viande bovine de préférence à celle d'autres viandes, et nous nous demandons si c'est bien là une façon utile pour les agriculteurs de dépenser leur argent. Beaucoup d'entre nous produisons plus d'une denrée. C'est là une de nos préoccupations.

Notre autre sujet d'inquiétude, en ce qui concerne la promotion, c'est qu'à moins que le type de promotion acceptable ne soit clairement défini, nous risquons un jour de voir de petits offices, leurs commissaires, etc s'offrir des voyages autour du monde aux frais des agriculteurs. Il est assez facile d'imaginer d'assez intéressantes expéditions en Europe pour promouvoir l'exportation de ces produits, ce qui coûterait fort cher.

Tout cela est peu clair. Ce qui me paraît clair, cependant, c'est que les agriculteurs ne sont pas les principaux bénéficiaires de ce genre de promotion. À moins d'augmenter le prix du produit primaire, et pas seulement le prix de détail, nous ne verrons pas souvent la différence—mais nous paierons le prélèvement. Il me semble donc que tout cela est un peu flou et a besoin d'être précisé.

Je ne suis pas une scientifique, mais il est clair que nous pourrions un jour avoir une multiplicité de projets de recherche financés par une multitude d'offices de commercialisation, qui feraient double emploi dans certains cas. Il y aurait un manque de coordination et cela ne nous paraît être un avantage ni pour le secteur ni pour les chercheurs.

M. Foster: Vous avez également dit que certains de ces organismes pourraient avoir des activités politiques. Pensez-vous à des groupes tels que le CCCE, qui a dépensé des millions de dollars aux élections générales de 1988 pour faire accepter la manière dont ils voulaient que les négociations sur le libre-échange se déroulent?

Mme Wiebe: Il n'est pas nécessaire d'aller chercher des exemples en dehors du secteur agricole. Au cours de la même période, certains groupes de producteurs ont dépensés des sommes considérables pour promouvoir le libre-échange, par exemple. Il me semble très difficile que de tels organismes conservent leur crédibilité vis-à-vis leurs membres sans prise de position politique. En revanche, lorsqu'ils le font sans qu'il y ait une démocratie de participation bien établie qui les oblige à assumer leurs responsabilités devant leurs membres, il peut être très facile pour eux de prendre des positions politiques ne correspondant pas aux vœux de leurs membres sans pour cela compromettre leur existence ou leurs sources de financement. Vous voyez le danger?

[Texte]

Mr. Foster: Yes, but isn't it clear that although there may be some interlocking memberships and so on, the agency itself has to be separate from...? The agency that could be set up for cattlemen in the country is not the same board as the agency itself. Isn't there a way to have those people elected and nominated from the membership? I guess the appointment would be made by the Governor in Council.

Surely you have to have those people who serve on the agency, which is promoting the product or promoting research or doing research, responsible to their membership. If not, as you say, it could become an autocracy where they junket around the world and supposedly promote and so on. It seems to me that most agencies will want the right to elect those people to run their organization, just as the NFU has a very dynamic and democratic election of presidents and officers and so on. I assume they would want that.

Ms Wiebe: That's a benign assumption and it would, all things being equal, be the way to run it. But in agriculture, as you know, we have a vast country, and it's relatively difficult for any organization to keep close touch with its grass-roots membership across the country. The more distant the board becomes from its membership, the more easily that split between the membership and the board or the agency would develop. My limited experience with commodity groups in our own industry is that there is indeed very little participation of, for example, wheat growers in the Western Canadian Wheat Growers Association.

Mr. Easter: I'm not sure of what you're talking about in terms of agencies, whether it's the overall council or the organizations that will come under—

Mr. Foster: No, each individual commodity.

Mr. Easter: Okay. The key question here is one of accountability. Nowhere in this particular piece of legislation do we really see how the agency is going to hold those various commodity groups, agencies, or whatever they may be accountable for the proposals brought forward. Do you bring a specific proposal forward? How do you police it? How do you ensure that the research and development was in fact spent on research and development, that they're not aggrandizing their own organization by having two secretaries when they need one, by having two researchers, one who's doing political research to lobby for a North American free trade agreement or whatever, and one who's not? How do you police those kinds of things? There's nowhere in this bill that I can see where you have any ways and means of holding these various commodity groups accountable for the funding they have received by what we call extra taxation in the farm community.

I want to point out how this can actually work against a marketing function. I'm from Prince Edward Island, and as an organization there we have long lobbied for a potato marketing commission. For as long as I can remember, with a

[Traduction]

M. Foster: Oui, mais n'est-il pas évident que bien qu'il puisse y avoir une certaine imbrication, etc., l'organisme lui-même doit demeurer distinct de...? L'organisme qui pourrait être créé pour les éleveurs de bétail ne se confond pas avec l'organisme lui-même. N'y a-t-il pas un moyen de faire désigner et élire ces gens-là par les membres? Je suppose que la nomination se ferait par décret.

Il est évident que ceux qui travaillent pour l'office, qui est chargé de la promotion du produit ou de la recherche ou qui fait lui-même de la recherche, doivent être responsables devant les membres. Sinon, comme vous le dites, cela pourrait devenir une véritable autocratie de personnes qui offriraient de beaux voyages dans le monde entier, soi-disant pour faire de la promotion. Il me semble que la plupart des offices voudront avoir le droit d'élire ceux qui assureront le fonctionnement de l'organisme, au même titre que le SNC élit ses présidents et ses administrateurs de manière très dynamique et démocratique. J'imagine que c'est cela que vous voudriez.

Mme Wiebe: C'est en effet une supposition sans risque et, toute chose étant égale par ailleurs, ce serait en effet la façon de procéder. Mais en agriculture, comme vous le savez, nous avons un vaste pays, et il est relativement difficile pour un organisme, quel qu'il soit, de demeurer en contact avec tous ses membres, dans l'ensemble du pays. Plus la commission se trouve éloignée de ses membres, plus il est facile pour un fossé de se creuser entre eux. Le peu d'expérience que j'ai des groupes de producteurs de notre secteur m'a cependant montré qu'il y a effectivement très peu de participation de la part, par exemple, des producteurs de blé à la Western Canadian Wheat Growers Association.

M. Easter: Parlez-vous des offices ou du conseil qui les chapeautera?

M. Foster: Non, de chaque groupe de producteurs.

M. Easter: La question-clé, ici, est celle de la responsabilisation. Rien, dans ce projet de loi n'indique comment l'office ne pourra tenir responsables les divers groupes de producteurs, ou autres, responsables des propositions présentées. Si vous présentez une proposition précise, comment en surveillez-vous la réalisation? Comment vous assurer que l'argent destiné à la recherche et au développement a effectivement été dépensé pour cela, et que ces gens-là ne sont pas en train de gonfler leur organisme en ayant deux secrétaires alors qu'ils n'en ont besoin que d'une, en ayant deux chercheurs, un qui fait des recherches dans le domaine politique pour alimenter les pressions en faveur d'un accord de libre-échange nord-américain ou autre chose et un autre qui ne le fait pas? Comment contrôler ce genre de chose? Je ne vois rien dans ce projet de loi qui vous donne les moyens de tenir ces divers groupes de producteurs responsables des fonds qu'ils ont reçus grâce à ce que nous appelons une taxation supplémentaire des agriculteurs.

Je voudrais vous montrer comment cela peut entraver une fonction de commercialisation, dans la pratique. Je suis originaire de l'Île-du-Prince-Édouard, et notre groupe fait depuis longtemps campagne en faveur de la création d'un

[Text]

short interval, we've had in place the P.E.I. Potato Marketing Board. Although it's called a marketing board, it does not market; it's a promotion agency. That marketing board collects levies from producers. When we producers, as an industry, got together and wanted to promote an actual marketing system under a commission for potatoes we were up against our own money. The marketing promotion board, which was collecting levies from us, was able to use those funds to advertise, propagandize, and work against the actual route of marketing.

• 1620

That is what we mean here. You can find that what you are really up against is a political organization of sorts, which has a different philosophy than I, as a producer, even though I am paying into that organization by a check-off.

The Chairman: Those answers were a little longer than I thought they were going to be, Dr. Foster. So perhaps we will get back to you.

Mr. Althouse (Mackenzie): Dr. Foster could finish the questioning if he wants to, if you had a line of questioning and had one more question.

Mr. Foster: On my last question then, as I heard the testimony, you had confidence in the supply management marketing boards. This legislation does provide a mechanism for check-off for those boards as well, although my understanding is that they probably have authority under their existing agency status for promotion, but perhaps not for research, although there is the imports factor.

Your presentation seemed to be saying you agree with this legislation for groups such as the Canadian Wheat Board, although it is excluded from the legislation, the Canadian Dairy Commission, the Canadian Egg Marketing Board, the Chicken and Broiler Chicken Marketing Boards, and so on, but not for agencies not related to supply management. If this mechanism is not there to ensure responsibility and accountability for beef producers, how is it adequate for poultry, egg, or dairy producers?

Mr. Easter: Let me be fairly specific. I think it is significant that the term "marketing" is taken out, even changing the title. In this day and age, when we should be putting the emphasis on the farm community, it is actually going out there and marketing products. That is what we have to do. We have to physically market the product in a collective way, through agencies.

In terms of marketing agencies, we support fee for marketing services rendered. That is fairly specific in terms of the Canadian Wheat Board, the Canadian Dairy Commission, and the Canadian Egg Marketing Agency, which actually administer some marketing and as a result are involved in promotion of a product in terms of the marketing of it. That's an acceptable fee, to us, for services rendered.

[Translation]

office de commercialisation de la pomme de terre. Aussi loin que remontent mes souvenirs, à part un bref intervalle, nous avons eu un office de commercialisation de la pomme de terre à l'Île-du-Prince-Édouard. Bien qu'on l'appelle ainsi, il ne s'occupe pas de commercialisation, c'est un organisme de promotion. Cet office recouvre les prélèvements effectués auprès des producteurs. Quand des producteurs de notre secteur se sont réunis pour essayer de promouvoir un véritable système de commercialisation dirigé par un office de la pomme de terre, notre argent a été utilisé contre nous. L'office de commercialisation, qui recouvrait les prélèvements pour nous, a pu utiliser ces fonds pour faire de la publicité et de la propagande et s'opposer à ce que nous voulions faire.

C'est cela que nous voulons dire. Il peut arriver que l'on se heurte à un organisme qui a des activités politiques et des idées différentes de la vôtre bien que, en tant que producteurs, vous l'alimentiez financièrement par le biais des prélèvements.

Le président: Ces réponses ont été un peu plus longues que je ne le prévoyais, monsieur Foster. Nous reviendrons donc peut-être ensuite à vous.

M. Althouse (Mackenzie): Monsieur Foster peut finir de poser ses questions s'il le désire, s'il lui en reste encore une.

M. Foster: Voici donc ma dernière question. D'après votre témoignage, j'ai cru comprendre que vous aviez confiance dans les commissions de gestion des approvisionnements. Ce projet de loi prévoit d'ailleurs un mécanisme de prélèvement en faveur de ces commissions, bien que leur statut actuel leur permet probablement d'avoir des activités de promotion, mais peut-être pas de recherche, encore qu'il y ait le facteur importations.

Dans votre exposé vous avez semblé dire que vous étiez d'accord avec ce projet de loi pour ce qui était de groupes tels que la Commission canadienne du blé, bien que celle-ci en soit exclue, la Commission canadienne du lait, l'Office canadien de commercialisation des oeufs, les Offices de commercialisation du poulet et du poulet à griller, etc., mais pas pour des offices qui ne s'occupent pas de gestion des approvisionnements. Si ce mécanisme n'existe pas pour assurer la responsabilisation des éleveurs de bétail de boucherie, comment peut-il convenir aux producteurs de volailles, d'oeufs ou de produits laitiers?

M. Easter: Permettez-moi d'entrer dans les détails. Je crois qu'il est important que le terme «commercialisation» soit éliminé et même, que l'on en change le titre. À une époque où nous devrions mettre l'accent sur la communauté agricole, il s'agit d'aller commercialiser nos produits. C'est ça que nous devons faire. Il faut que nous commercialisions nos produits de manière collective, par l'intermédiaire d'offices.

Pour ce qui est des offices de commercialisation, nous sommes d'accord pour payer les services de commercialisation rendus. C'est ce qui se passe dans le cas de la Commission canadienne du blé, de la Commission canadienne du lait et de l'Office canadien de commercialisation des oeufs, qui gèrent des activités de commercialisation et participent donc, à ce titre, à la promotion d'un produit. Nous trouverions donc tout à fait acceptable de payer de tels services.

[Texte]

On promotion, it is very difficult, in terms of commodity groups, to separate what is actually a political philosophy point of view and what is promotion. They are different matters altogether. It is like financing. You may in fact end up financing an organization that is philosophically different from yourself, as a producer, although you are forced to pay into that particular commodity group.

I don't know whether Ellard or Nettie want to add anything else.

Mr. Althouse: You mentioned meetings that were held among the farm groups with the Department of Agriculture to discuss a second generation of marketing boards. Was the question of promotion boards or agencies discussed at that time? If so, did the members of the government or the department express a need for an addition to the act? Was this subject discussed?

When I go over the old act, it seems to me that nothing was stopping a group like the cattlemen from using the powers that exist under part II of the original act to set up an agency something like your Prince Edward Island Potato Marketing Agency, simply taking unto itself only those powers to promote and research, and not bothering to pick up the rest of the powers that would have been possible under the act. Was that something that was discussed in those meetings? Is there something wrong with that approach? Have any of the other groups raised problems? Why didn't they use what was there instead of creating this one?

• 1625

Mr. Easter: The meeting we're talking about is the meeting of the current Deputy Prime Minister, but then the Minister of Agriculture... the green paper he put out, *Growing Together*, and his meeting in Regina where he talked about implementing a national check-off system.

At that stage of the game we recognized—in fact we had written Mr. Mazankowski at the time and we got a response from Mr. McKnight—that they would be moving forward with check-off legislation for promotion and research, because they obviously had received some calls from commodity groups for that.

Mr. Althouse: But none of those groups expressed themselves at this meeting?

Mr. Easter: Not that I'm aware of. I was at that meeting but they certainly didn't express themselves in terms of marketing. We have long expressed our desire for a national authority in the red meats industry, for instance. We want an agency that would go out there and try and market meats in such a way as to complement one another, rather than compete with one another.

[Traduction]

Lorsqu'on en vient à la promotion, il est très difficile, pour des groupes de producteurs, de faire une distinction entre ce qui est en fait un point de vue politique et ce qu'est la promotion. Il s'agit pourtant de questions totalement différentes. C'est comme le financement: vous pouvez en fait vous retrouver dans une situation où vous financez un organisme qui ne défend pas les mêmes principes que les vôtres et pourtant, en tant que producteurs, vous êtes obligés de verser de l'argent à ce groupe de producteurs.

Je ne sais pas si Ellard ou Nettie veulent ajouter quelque chose.

M. Althouse: Vous avez parlé de réunions entre les groupes d'agriculteurs et des représentants du ministère de l'Agriculture au cours desquelles vous avez discuté de la possibilité d'une seconde génération d'offices de commercialisation. La question des offices de promotion a-t-elle alors été discutée? Si c'est le cas, les représentants du gouvernement ou du ministère ont-ils évoqué la nécessité d'ajouter quelque chose à la loi? Le sujet a-t-il été discuté?

Lorsque je parcours l'ancienne loi, il me semble que rien n'empêchait un groupe tel que celui des éleveurs de bétail d'utiliser les pouvoirs prévus à la partie II de cette loi pour créer un office analogue à votre Office de la commercialisation de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, ayant des pouvoirs uniquement en matière de promotion et de recherche, sans se soucier des autres pouvoirs qui auraient pu lui être attribués en vertu de la loi. Avez-vous discuté de cela lors de ces rencontres? Que pourrait-on reprocher à une telle démarche? Certains des autres groupes ont-ils soulevé des objections? Pourquoi n'ont-ils pas utilisé ce qui existait au lieu d'essayer de créer quelque chose de nouveau?

M. Easter: La réunion dont nous parlons est celle que nous avons eue avec le vice-premier ministre actuel, qui était alors ministre de l'Agriculture... du livre vert qu'il a présenté, et de la réunion à Regina où il a parlé de la mise en oeuvre d'un système national de prélèvements.

Nous nous sommes alors rendus compte—en fait nous avons écrit à M. Mazankowski à l'époque mais c'est M. McKnight qui nous a répondu—que le gouvernement présenterait un projet de loi sur les prélèvements en faveur de la promotion et de la recherche parce qu'il était évident que certains groupes de producteurs le lui avaient demandé.

M. Althouse: Mais aucun de ces groupes ne s'est-il exprimé à cette réunion?

M. Easter: Pas à ma connaissance. J'étais pourtant présent, mais je n'ai entendu aucun d'entre eux parler de commercialisation. Il y a longtemps que nous clamons qu'il faudrait un organisme national responsable de l'industrie des viandes rouges, par exemple. Nous voudrions avoir un office qui s'efforce de commercialiser collectivement nos viandes, au lieu de pousser à la concurrence entre elles.

[Text]

That's what we've been promoting. The other organizations will have to speak for themselves but I do know that some have expressed an interest in research and promotion. We make the point in the brief that even with all the money expended by the various beef organizations, our consumption per capita has gone down.

Look at my own farm situation, for instance. I'm in dairy, beef and grain. Given the various breeds I'm in and the various commodities and grain, hypothetically I could end up paying nine different check-offs. And for what? For no marketing function.

As a primary producer, what I'm interested in is marketing and getting a price for the product I sell in the marketplace. That may require some promotion, but first and foremost is the marketing promotion. Marketing on behalf of producers is of far more relevance to me as a producer than going out there and promoting it. Let's first decide how to market it and then go out and promote it. In this way we're assured that we gain the benefit of the sale of that product in the marketplace.

Why would I want to pay a check-off so that Cargill in High River, for instance, can gain more profits from their operation? I need to be able to survive on my own.

Mr. Althouse: Has your organization done much work on the question of the levy being applied on imports? Two or three witnesses have given us differing views on this. Some think the bill is written the way it is because the Constitution doesn't permit it to be written any other way. Perhaps it has something to do with arguments that have appeared in court—it's section 125, I think—over whether or not a levy is really a tax, and whether it can be imposed by a national rather than a provincial organization. Because of the varying powers of the two levels of government, it has to be done one way rather than another.

We've heard from fruit and vegetable producers who think importers and brokers would have to be thoroughly involved in any decisions on the amount of check-off, the levying of the check-off and the decisions being made at the board level.

• 1630

Yesterday we had the cattlemen in here, who read another clause of the bill saying that a levy can't be levied at the border under the Customs Act, that it would have to be dealt with voluntarily and they would simply get access to customs documents to make certain the voluntary submissions are not cheating the system by short-changing them. They think they could collect a levy on imports while maintaining a board made up entirely of producers.

So we have a mixture of views of this bill. I might as well ask you people if you had any particular view on it.

[Translation]

Or, c'est cela que nous avons essayé d'obtenir. Il appartiendra aux autres organismes de parler en leur nom mais je sais que certains d'entre eux ont exprimé un certain intérêt pour la recherche et la promotion. Nous notons dans notre mémoire que malgré tout l'argent dépensé par les divers groupes du secteur de la viande bovine, notre consommation par habitant a diminué.

Regardez la situation de ma propre exploitation agricole, par exemple. Je suis producteur laitier, éleveur de bétail de boucherie et céréaliculteur. Étant donné les différentes races bovines, les divers produits et grains, je pourrais théoriquement être soumis à neuf prélèvements différents. Et pourquoi? Il n'y aurait rien là pour la commercialisation.

En tant que producteur primaire, ce qui m'intéresse, c'est la commercialisation de mon produit et le prix que j'obtiens lorsque je le vends sur le marché. Cela peut exiger une certaine promotion mais, avant tout, ce qui compte, c'est la commercialisation. Commercialiser au nom des producteurs est beaucoup plus important pour moi, qui en suis un, que de simplement faire de la promotion. Commençons par décider comment commercialiser le produit; après cela, nous pourrons faire de la promotion. Nous serons ainsi assurés du bénéfice de la vente de ce produit sur le marché.

Pourquoi voulez-vous que j'accepte un prélèvement pour accroître les profits de Cargill, à High River, par exemple? J'ai bien assez de mal à m'en sortir tout seul.

M. Althouse: Votre groupe s'est-il beaucoup occupé du prélèvement sur les importations? Deux ou trois témoins nous ont donné des avis différents sur la question. Certains pensent que, si le projet de loi est rédigé ainsi, c'est parce que la Constitution interdit de lui donner toute autre forme. Peut-être cela a-t-il un rapport avec les arguments présentés au tribunal—article 125, je crois—pour déterminer si un prélèvement est vraiment une taxe ou non, et s'il peut être imposé par un organisme national plutôt que provincial. À cause de pouvoirs différents tenus par les deux ordres de gouvernement, il faut que ce soit l'un plutôt que l'autre.

Des producteurs de fruits et de légumes estiment que les importateurs et les courtiers devraient participer pleinement aux décisions concernant le montant des prélèvements, leur perception, et aux décisions prises au niveau de l'office.

Hier, nous avons eu ici même les éleveurs de bétail, qui ont interprété différemment l'autre article du projet de loi, déclarant qu'on ne pouvait pas imposer des droits à la frontière aux termes des dispositions de la Loi sur les douanes, qu'il fallait que tout soit fait de façon volontaire et qu'ils voulaient simplement pouvoir accéder aux documents des douanes de façon à s'assurer que les déclarations volontaires ne contournent pas le système et ne soient pas au-dessous de la vérité. Les éleveurs considèrent être en mesure de percevoir des droits sur les importations tout en conservant un conseil d'administration composé uniquement d'éleveurs.

Les avis sont donc partagés sur ce projet de loi. Je voudrais bien savoir si vous avez une idée bien précise à ce sujet.

[Texte]

Mr. Easter: Nettie and Ellard may also want to come in here, but I'll give you a quick overview. We haven't done a lot of investigation into the imposing of the levy on imports because we believe what we must do as producers, if we're going to achieve some financial stability within our industries, is achieve marketing control over our products. This requires much more than just putting a levy on products coming in, as this bill is proposing to do. It requires some control so you know how much control you have over your domestic marketplace itself. That's the angle we approached it from.

Certainly if you're going forward with a piece of legislation that is going to promote, for example, the sale of beef, then of course the importers have to be assessed a levy because they're gaining an advantage by selling their foreign product in your market. So if you're not going to be in the game of marketing, just in the game of promotion, then you'd better share that cost around in terms of the producers in the United States who may be benefiting by your promotion in Canada. That's the ludicrousness of this particular piece of legislation. You may in fact be promoting sales for your competition, and that's where we come down on it.

Mr. Ellard Powers (Member, National Farmers Union): I wonder if we shouldn't have just left the word "promotion" off the front of it. I think it seems to some of us in our organization that this bill is another step to remove the government from paying for agricultural research.

While we oppose that, and we are on record as opposing the government's reduction in funds to agricultural research, if they're determined to do it, surely they can find a better way of doing it than the mishmash that's being proposed.

I listen to government biting the bullet and just simply telling us they're getting out of agricultural research, and the way agricultural research is going to be financed is by farmers, and they're going to impose a check-off to do it. I'm really concerned about the idea that we may have as many as 70 organizations in this country that are eligible to be involved in agricultural research.

I am a member of the Canadian Agricultural Research Council appointed by the National Farmers Union. We deal there with agricultural research and the areas in which agricultural research should be conducted in terms of making recommendations to researchers, to universities, and this type of thing. We have a lot of difficulty in trying to ensure there's not duplication of research being carried on in this country, even within this organization.

We have a data bank called ICAR that is available to all the researchers or to anyone who wants to research in this country to ensure they're not in fact embarking on research already done by two or three other people. Are we going to bring in 70 other organizations to get involved in agricultural research? Surely there has to be a better way of doing it than that.

[Traduction]

M. Easter: Nettie et Ellard voudront peut-être intervenir eux aussi sur cette question, mais je vais vous exposer rapidement notre point de vue. Nous n'avons pas étudié de près l'imposition de droits sur les importations parce que nous considérons, en tant qu'éleveurs, qu'il nous faut parvenir à une certaine stabilité financière dans notre secteur, à un certain contrôle de la commercialisation de nos produits. Le simple fait d'imposer des droits sur les produits à l'entrée, comme se propose de le faire ce projet de loi, est loin de suffire. Il faut aussi exercer un certain contrôle afin de savoir jusqu'à quel point on réussit à maîtriser le marché intérieur. C'est sous cet angle que nous avons abordé le problème.

Bien sûr, à partir du moment où l'on se propose d'adopter un projet de loi qui va promouvoir, par exemple, la vente de la viande de boeuf, bien entendu il faudra imposer un droit aux importateurs parce qu'ils vont tirer parti de la vente de leur produit étranger sur votre marché. Donc, si vous ne faites pas de commercialisation, mais seulement de la promotion, vous avez intérêt à partager les coûts correspondants afin de faire participer les éleveurs des États-Unis qui vont éventuellement profiter de la promotion que vous faites au Canada. C'est le résultat paradoxal de cette mesure législative. Vous allez peut-être en fait promouvoir les ventes de vos concurrents, et c'est là tout le problème.

M. Ellard Powers (membre du Syndicat national des cultivateurs): Je me demande s'il n'aurait pas été préférable de ne parler que de «promotion». Certains de nos membres ont l'impression que ce projet de loi n'est qu'une nouvelle tentative du gouvernement visant à lui éviter d'avoir à payer le coût de la recherche agricole.

Nous sommes opposés à ce principe, et nous avons toujours dit que le gouvernement ne devait pas réduire le montant des crédits consacrés à la recherche agricole, mais s'il est décidé à le faire, il y a certainement de meilleurs moyens que l'espèce de bouillabaisse qui est proposée.

Il faudrait que le gouvernement reconnaisse la réalité et nous dise simplement qu'il veut se retirer de la recherche agricole et pour que cette recherche soit financée par les agriculteurs, il va imposer un prélèvement. Je n'aime pas trop penser au fait que nous avons quelque 70 organisations dans notre pays qui seraient habilitées à faire de la recherche agricole.

Je suis membre du Conseil de recherches agricoles du Canada en tant que représentant du Syndicat national des cultivateurs. Nous nous occupons de recherche agricole et nous nous penchons sur les différents domaines devant faire l'objet de recherche agricole en faisant des recommandations aux chercheurs, aux universités, etc. Nous avons bien du mal à éviter que des recherches faisant double emploi soient menées dans notre pays, même au sein de notre propre organisation.

Nous avons une banque de données appelée ICAR qui est mise à la disposition de tous les chercheurs et de tous ceux qui s'intéressent à la recherche dans notre pays afin d'éviter qu'ils se lancent dans des recherches que font déjà deux ou trois autres chercheurs. Allons-nous intégrer 70 autres organisations au monde de la recherche agricole? Il y a certainement mieux que cela à faire.

[Text]

The Chairman: If you're not pushing for questions, Mr. Althouse, we'll go on and come back to you. Mr. Porter.

• 1635

Mr. Porter (Medicine Hat): I listened with interest to your report and the numerous comments you made relating to the beef industry, in particular, how you view some of the programs that have taken place there and your views as to what should happen and consumption and a number of things.

I have been in that industry all of my life, probably for several generations. I have had cattle in the feedlot continuously for the last 30 years. I have produced beef. I have gone from using bulls to AI to changing the type of beef we are producing today. If you had the same kind of cattle you had 20 years ago, you would not be in the business. You can't produce an animal today that would fit into the market of 20 years ago.

You've talked about consumption going down. Yes, it has. Consumption moves up and down. People's eating habits have changed. Your mother probably cooked a 14-pound roast on Sunday. Your family ate it and was prepared, within the family unit, to take the time to prepare meat. That's changed. Families are on the move. They eat out. They want something that is quick and easy. That has changed the product out there. I don't have two- and three-year-old steers running around on grass and coming out at 1,500 pounds. There are 550-pound calves going in a feedlot.

I have cattle coming out right now, and I want the opportunity to market them where I think I can do best. I've had cattle within a mile of that Cargill plant you talk about, and Cargill has bid on them. I have some going out next week to Pasco, Washington. Even with the trucking, even with the modest cost at the border now, there are times of the year when that will work, and I want the opportunity available to me.

You've talked about the check-off in that industry as being something that has created all kinds of problems. I was involved years ago. We had industry meetings that involved most of us getting to some place on our own, paying our own expenses, renting a hotel room, sitting there and passing the hat around to make the thing work. We never had enough money to do some of the things we've talked about here, whether it was promotion, research, or even coming to meetings like this and talking to government.

Certainly there was some opposition to that. If it hadn't been for that, I suppose the situation with imported beef. . . I am not concerned about competing with product from any part of the world. What we were concerned about was the high level of subsidy the product was carrying.

[Translation]

Le président: Si vous n'insistez pas pour poser une question, Monsieur Althouse, je propose de poursuivre et de revenir à vous plus tard. Monsieur Porter.

M. Porter (Medecine Hat): J'ai écouté attentivement votre intervention et les nombreuses observations que vous avez faites sur le secteur du bétail de boucherie et en particulier la façon dont vous concevez certains des programmes dans ce secteur, l'orientation qu'il convient de leur donner, les questions liées à la consommation, etc..

J'ai oeuvré toute ma vie dans ce secteur et c'est aussi le cas de ma famille, probablement depuis plusieurs générations. Nous avons engraisé des bestiaux sans interruption pendant les 30 dernières années. J'ai élevé du bétail de boucherie, je suis passé du taureau à l'insémination artificielle avec l'évolution que cela suppose en ce qui concerne la viande bovine en vogue aujourd'hui. Celui qui aurait aujourd'hui les mêmes races bovines qu'il y a 20 ans courrait tout droit à la faillite. Il ne s'agit plus de produire aujourd'hui de la viande adaptée au marché d'il y a 20 ans.

Vous avez parlé de la baisse de la consommation. Oui, elle a baissé. La consommation a des hauts et des bas. Les habitudes alimentaires des gens évoluent. Il est probable que votre mère faisait cuire un rosbif de 14 livres le dimanche. Il était mangé en famille et, à l'intérieur de l'unité familiale, on prenait le temps de préparer des repas. Tout cela a changé. Les familles bougent constamment. On mange à l'extérieur. On veut quelque chose qui soit facile et rapide à préparer. Il en est résulté un changement de notre produit. Je n'ai plus de bouillons de deux ou trois ans laissés en prairie et qui en sortent pesant 1,500 livres. Ce sont maintenant des veaux de 550 livres qu'on met au parc d'engraissement.

J'ai des bêtes qui sont prêtes à la vente maintenant, et je veux avoir la possibilité de les vendre là où les conditions me paraissent être les meilleures. J'ai mis du bétail à moins d'un mille des installations de Cargill dont vous avez parlé, et Cargill a déjà pris une option. J'en ai qui vont être expédiées à Pasco, dans l'état de Washington. Même avec les frais de camionnage, même avec les quelques droits à la frontière à l'heure actuelle, il y a des périodes de l'année où c'est rentable, et je veux pouvoir conserver cette possibilité.

Vous nous avez dit que le prélèvement imposé dans ce secteur avait causé toutes sortes de problèmes. J'ai participé à ce projet il y a quelques années. Nous nous sommes réunis dans notre secteur, nous avons dû pour la plupart nous déplacer, payer nous-mêmes nos frais, louer une chambre d'hôtel, siéger pendant des heures et mendier de tous les côtés pour que ce projet puisse enfin voir le jour. Nous n'avons jamais pu recueillir suffisamment d'argent pour faire tout ce dont nous parlions, qu'il s'agisse de promotion, de recherche ou même d'assistance à des réunions comme celle d'aujourd'hui, pour parler avec le gouvernement.

Il y a eu bien sûr des oppositions. En l'absence d'un tel mécanisme, j'imagine que la situation créée par la viande bovine importée. . . Je n'ai rien contre la concurrence exercée par des produits, d'où qu'ils viennent. Ce qui nous préoccupe, nous autres, c'est de voir que ces produits sont fortement subventionnés.

[Texte]

You've indicated that you consider research funding and establishment of priorities to be a public responsibility. In my view that's an awful lot of the trouble in this country today. Everybody thinks whatever they want should be a public responsibility. The public responsibility comes right out of your pocket one way or the other—either that or through the tax system.

I don't know what your view is. If you would prefer to have all products marketed through some form of supply-management with controlled markets, I think you have to live with the down side that goes with that. If you're going to control them on one side, you're going to have to control production, the imports and the competition that may send signals to the marketplace as to production or over-production.

I have a lot of concerns with your view. I don't think this legislation was completely dreamed up by politicians or people in the bureaucracy. This came from people in the agricultural sectors, other farmers. I gather by listening to you that you feel all of these other groups are completely wrong. In your perfect world, if you were here in Ottawa and could make the changes, what would they be? I would like to know how I would have to try to make a living under what you see as the best way to do things.

Mr. Easter: I too am in the beef industry and also in dairy. As I look at my financial records for both operations, it's not very hard to differentiate between what's a stable operation and what isn't. The dairy has some stability in it because we actually go out there and market our product through a marketing agency. As a result of that stability in the dairy industry we've been able to extensively improve, with breeding programs, dairy production within Canada as a whole. In that industry we've been able to pass on—and it's been clearly shown that we have been passing on—most of that efficiency to consumers.

• 1640

In reply to the other question, yes, there are certainly different points of view between ourselves and the Canadian Cattlemen's Association, for instance. I'll recognize that. Of course there are different points of view. I think it's important in our society to have that debate and then make that choice.

The problem is, in terms of this particular proposal farmers do not have a choice. They do not have a choice. They're already administered with a check-off to the Alberta Cattle Commission, to the Ontario Cattlemen's Association in Ontario. Let's make those fees voluntary. Let's see if those organizations stand on their feet. Do producers really support them at the point of production, at the point of sale, saying that they should take their \$1.50 and extend it to the organization for promotion or research purposes? Then you would be giving freedom of choice to the producer at the point of sale.

[Traduction]

Vous nous avez dit que vous considérez le financement de la recherche et l'établissement des priorités comme une responsabilité des pouvoirs publics. À mon avis, c'est de là que vient tout le mal dans notre pays. Tout le monde croit que tout doit relever de la responsabilité des pouvoirs publics. Les responsabilités des pouvoirs publics, il faut de toute façon qu'elles soient mises en oeuvre avec de l'argent qui sortira de votre poche—que ce soit directement ou par l'intermédiaire du fisc.

Je ne sais pas ce que vous en pensez. À partir du moment où vous préférez que tous les produits soient commercialisés sur des marchés au sein desquels l'offre est plus ou moins contrôlée, je crois qu'il vous faut en accepter les inconvénients. Vous ne pourrez pas n'en contrôler qu'une partie, il vous faudra aussi régler la production, les importations et la concurrence susceptible d'influencer le marché en incitant à la production ou à la surproduction.

Votre vision des choses m'inquiète beaucoup. Je ne crois pas que ce projet de loi soit le fruit des élucubrations de politiciens ou des bureaucrates. Il a été conçu par des responsables du secteur agricole, par d'autres agriculteurs. En vous écoutant, j'ai l'impression que vous considérez que tous ces autres groupes ont totalement tort. Dans le monde parfait qui est le vôtre, si vous étiez à Ottawa et si vous pouviez procéder aux changements nécessaires, que feriez-vous? Je voudrais bien savoir quel monde meilleur vous avez à me proposer.

M. Easter: Je suis à la fois éleveur de bétail de boucherie et producteur laitier. Lorsque je me penche sur les états financiers de ces deux opérations, je vois très vite la différence entre une opération profitable et une qui ne l'est pas. La production laitière présente une certaine stabilité parce que nous mettons en fait notre produit sur le marché par l'intermédiaire d'un organisme de commercialisation. En raison de cette stabilité qu'offre le secteur laitier, nous avons pu améliorer largement, grâce à des programmes de croisement, la production laitière dans tout le Canada. Dans ce secteur, nous sommes parvenus à répercuter sur le consommateur—et il a été en fait clairement démontré que nous les avons bien répercutés—la majeure partie des gains ainsi réalisés.

Pour répondre à l'autre partie de votre question, oui, il y a évidemment des divergences entre nous et, par exemple, l'Association canadienne des éleveurs de bovins, j'en conviens. Bien sûr qu'il y a des divergences. Je crois qu'il est important qu'il y ait un débat dans notre société et que l'on puisse faire des choix.

Le problème, c'est qu'avec ce projet-ci, les agriculteurs n'ont pas le choix. Ils n'ont pas la possibilité de choisir. Ils sont d'ores et déjà soumis aux prélèvements administrés en Alberta par «l'Alberta Cattle Commission», en Ontario, par l'Association ontarienne des éleveurs de bétail. Faisons en sorte que ces prélèvements soient volontaires. Voyons si ces organisations tiennent la route. Est-ce que les éleveurs qu'elles représentent les appuient au niveau de la production, au niveau de la vente, est-ce qu'elles peuvent percevoir 1,50\$ pour leur organisation afin de les appliquer à la promotion et à la recherche? Ainsi, vous pourriez donner à l'éleveur le choix au niveau de la vente.

[Text]

We make the point in our brief that what's really at stake here is double compulsion. You're compelled to pay and compelled in some instances to apply for a rebate. In other instances you're not allowed a rebate at all.

When you're in control of the dollars you have more say in terms of that organization. That's how we've operated as the National Farmers Union. We know our membership supports us because they voluntarily pay their fees into this organization.

In terms of research funding, I think Ellard made the point that we all recognize that there needs to be more research and development in a number of areas, not only in agriculture but also in the industrial community. In terms of research gains at the primary production level, we believe most people in society benefit extensively from that research because we, as producers, are a generator of wealth.

There's no question about that. We're one of the main groups in society that generates wealth. On the input side there are the fertilizers, the chemicals, the capital, the equipment companies—you name it. On the output side there's the transportation, the processing and so on and so forth.

So we believe everybody gains from research funding that's directed towards production and towards the farm community; it's a public responsibility.

Ellard made another key point: how are we going to ensure that there is not duplication research, that the research is going to be productive, that this money is not going to be used for the grandiosity of commodity groups already in place? What's the accountability there so that this check-off money will actually be used for research and development?

Mr. Porter: I can tell you from experience, with the check-off we've had in the livestock sector, that elected people very thoroughly review the finances of that organization every year. Believe me, if they think there's money being spent in some fashion that they feel is not in their best interests or that of the industry, they would certainly make it known. I think that's why it's extremely important to have the majority of any agency or group or commodity organization be people in the production end.

You mentioned your two areas of beef and dairy, and the stability that's in the dairy. In some of the statistics we're looking at, when the supply management came in, somewhat more than 84,000 people were in that industry. Today you're down to about 33,000.

You say you don't have the choice to make your decisions. In the beef sector, you're compelled to buy a quota if you want to get into the dairy business. You have to do that. I can go over there and pick up that phone and any one

[Translation]

Ce que nous voulons faire comprendre dans notre mémoire, c'est qu'il y a en fait ici une double obligation. On est obligé de payer et on est obligé dans certains cas de demander une remise. Dans d'autres cas, aucune remise n'est autorisée.

À partir du moment où vous contrôlez les sommes que vous versez, vous avez davantage votre mot à dire au sein de l'organisation. C'est comme cela que nous opérons au Syndicat national des agriculteurs. Nous savons que nos membres nous appuient parce qu'ils cotisent volontairement à notre organisation.

Pour ce qui est du financement de la recherche, je crois qu'elle a bien montré que nous reconnaissons tous la nécessité de faire davantage de recherche et de développement dans un certain nombre de secteurs, non seulement en agriculture, mais aussi dans l'industrie. La recherche effectuée dans le secteur primaire bénéficie fortement, à notre avis, à la plupart des gens au sein de notre société, parce qu'en tant que producteurs, nous sommes des créateurs de richesse.

C'est indéniable. Nous sommes l'un des grands groupes créateurs de richesse dans notre société. Du côté des facteurs de production, il y a les engrais, les produits chimiques, l'équipement, les fabricants de matériel—et j'en passe. À la sortie de la production, il y a le transport, la transformation, etc., etc..

Nous considérons donc que tout le monde bénéficie des crédits à la recherche axés sur la production et sur la collectivité agricole; c'est une responsabilité des pouvoirs publics.

Ellard a touché un autre point important: comment s'assurer que la recherche ne va pas faire double emploi, que la recherche va être productive, que cet argent ne va pas servir les ambitions démesurées des groupements de producteurs déjà en place? Qu'est-ce qui permet de s'assurer que l'argent ainsi prélevé va bien être affecté à la recherche et au développement?

M. Porter: Je le sais par expérience et je peux vous dire au sujet des prélèvements que nous avons faits dans le secteur de l'élevage, que les élus examinent de près chaque année les finances de l'organisation. Croyez-moi, s'ils jugent que l'argent est le moins du monde dépensé d'une façon qui ne répond pas à leurs intérêts ou à ceux de leur secteur, ils ne vont pas manquer à le faire savoir. C'est pourquoi je crois qu'il est extrêmement important de faire en sorte que la majorité des membres d'un organisme ou d'un groupement de produits appartiennent au secteur de la production.

Vous avez évoqué les deux secteurs dans lesquels vous travaillez, ceux de la production de viande bovine et de la production laitière, en insistant sur la stabilité du secteur de la production laitière. En consultant certaines statistiques, nous constatons que lorsque le contrôle de l'offre a été institué, ce secteur employait quelque 84,000 personnes. Aujourd'hui, on est tombé à 33,000.

Vous nous dites que vous avez le choix et que vous pouvez prendre vous-même vos décisions. Celui qui veut entrer dans le secteur de la production laitière, doit obligatoirement acheter un quota. On est obligé de le faire. Il

[Texte]

of us in this room can be in the beef business if we wish to, and make that decision ourselves. But I sure can't get into the dairy business. Again, that is something that's been built into that infrastructure.

• 1645

I have no objection, if that's what any commodity group wants for their industry. I don't want it pushed on the industry in which I've been involved without the view of the majority of the producers in it. That may work for your industry, but I don't think it does for mine, and I resented very much when people at government levels were trying to force that view on the industry a number of years ago.

Perhaps our views are so far apart that while we can, I hope, have a conversation and an exchange of views, which I think is healthy and the way to do it, I suppose the chances of you and I ever convincing each other of the wisdom of our respective positions—and there are probably two positions on the subject—are fat and slim.

Ms Wiebe: I want go back to a comment you made about supply management for beef, which touches on something on which I think we could agree: that in all these cases, what's really important is testing producer willingness or opinion. One of the disturbing aspects of this legislation is it looks to us as if there is no necessity to hold a plebiscite or take a vote or a sounding, that it is relatively ill-defined what and how majority opinion will be sampled and how the conclusion will be reached that for example a majority of beef producers indeed do not want to have supply management in their industry or do not want to have a check-off.

That's an important principle of democracy, I guess. It should be very clear in this legislation, it seems to us, that producer opinion has to be sampled—not may be, but must be—and that clear rules be outlined on what a fair sampling is, as well as how a fair plebiscite is conducted, and whose moneys can be used to persuade whom of what in this kind of contest.

Mr. Easter: One further point relates to the Alberta Cattle Commission. A point that should be included in this legislation is how one decertifies, for lack of a better word—I don't think you used the word certify—a group from taking a check-off.

We've had that experience in Alberta. Although I'm not from Alberta, I know our membership all across the province was quite angry about the check-off in terms of the Alberta Cattle Commission and attempted to have a plebiscite held. Well over 3,000 producers' names, which was over 10% of producers, I believe, were signed to a petition calling for a vote on the Alberta Cattle Commission continuing to take the check-off. The minister did not grant that right.

What's important in terms of any legislation, if you're going ahead with this legislation—with which we disagree—is that it should be important to include ways and means by which the check-off right of a various commodity group can

[Traduction]

suffit d'un coup de téléphone pour savoir que n'importe qui ici, dans cette pièce, peut devenir un producteur de viande bovine, s'il le désire, et prendre sa décision lui-même. Mais je suis sûr de ne pas pouvoir entrer dans le secteur de la production laitière. Là encore, c'est un élément qui est inhérent à cette infrastructure.

Je n'y vois pas d'objection, si c'est ce que le groupement de produits souhaite dans son secteur. Je ne voudrais pas qu'on l'impose dans mon secteur sans demander l'avis de la majorité des éleveurs. Ce mécanisme est peut-être bon pour vous, mais je ne crois pas qu'il convienne dans mon secteur, et je n'ai pas du tout apprécié, il y a quelques années, que les responsables du groupement cherchent à nous l'imposer de force.

Nos points de vue sont peut-être tellement divergents que même si, du moins je l'espère, nous pouvons toujours nous entretenir de la question et échanger nos points de vue, ce qui me paraît utile, d'ailleurs, je pense que nous avons en fait bien peu de chances de nous convaincre l'un et l'autre de la sagesse de nos thèses respectives—et il est vrai qu'il y a sans doute deux thèses en présence sur la question.

Mme Wiebe: J'en reviens maintenant à une observation que vous avez faite au sujet de la gestion de l'offre dans le secteur de l'élevage bovin, qui a trait à quelque chose sur laquelle nous pouvons à mon avis être d'accord: c'est que dans tous les cas le plus important, c'est de tâter le pouls de l'éleveur et de savoir ce qu'il veut. Ce qui paraît inquiétant dans ce projet de loi, c'est que l'on y considère qu'il n'est pas nécessaire de consulter les gens, de les faire voter ou de faire un sondage d'opinion, que l'on y définit assez mal la façon dont l'opinion de la majorité va être consultée et que l'on voit mal ce que l'on ferait au cas, par exemple, où la majorité des éleveurs de bétail de boucherie ne voudraient pas de la gestion de l'offre dans leur secteur ou refuseraient le prélèvement.

C'est un principe important en démocratie, à mon avis. Il faudrait, en ce qui nous concerne, que l'on dise clairement dans ce projet de loi que l'on va prendre l'avis des éleveurs—non pas qu'on peut le prendre, mais qu'on doit le prendre—et que l'on établisse clairement les règles permettant de procéder à un bon échantillonnage, d'organiser un vote impartial et d'utiliser l'argent à telle ou telle fin pour persuader tel ou tel groupe.

M. Easter: Il y a en outre le problème posé par l'Alberta Cattle Commission. Il convient d'indiquer dans ce projet de loi comment on peut retirer l'agrément, je ne vois pas d'autre mot—je ne sais pas si vous parlez d'agrément—d'un groupement donné, pour ne pas qu'il procède au prélèvement.

Nous avons fait cette expérience en Alberta. Je ne suis pas Albertain, mais je sais que nos membres, dans toute la province, se sont violemment opposés au prélèvement institué par l'Alberta Cattle Commission et ont essayé d'organiser un vote à ce sujet. Plus de 3,000 éleveurs, c'est-à-dire plus de 10 p. 100 du total, je crois, ont signé une pétition exigeant que l'on vote sur le maintien du prélèvement opéré par l'Alberta Cattle Commission. Le ministre n'a pas accordé ce droit.

Ce qui importe dans ce projet de loi, si vous poursuivez dans cette voie—avec laquelle nous ne sommes pas d'accord—c'est de prévoir des moyens de retirer l'agrément de certains groupements de produits qui perçoivent des

[Text]

be decertified. It should be very specific, so that the minister cannot get around it, regardless of the political pressure he's under, so a vote will be held and producers will have their say. They were denied that right with regard to the Alberta Cattle Commission in Alberta.

The Chairman: Thank you. I would like to ask questions on a couple of areas.

As I sit here, thinking about your statements that people get into things they don't want to be in, it comes to mind that I belong to one to which I'm paying a pretty hefty fee and I don't have any control over what they do. Dr. Foster probably belongs to the same one. Union members do and even supply-managed people. I am thinking that there are a lot of organizations around like that and I am wondering if you have thought about it. But that really isn't my question.

Are you satisfied with the processes in place now to determine whether there should be a supply-managed group in a commodity—not necessarily the minister's decision to produce one, but the process by which they talk to the producers to decide whether they want a supply-managed agency: perhaps the apple producers now, or the hatching egg producers a little while ago.

Mr. Easter: That's a good question. I guess I would answer that we're reasonably satisfied. At least the opportunity is there for producers to go out there and try to show that there is support, and if that support can be shown by way of a vote then the likelihood of a supply management agency coming into place is a strong possibility. We have managed to get supply management groups in place for several products—there are one or two pending—so I don't think we can argue with the process.

• 1650

The Chairman: Mr. Easter, I've been assured—and I will pursue it further—that the process that will be used in the case is the same as what would be used in supply management. Certainly if it is not written in there, I expect it to be that way and we will pursue that. If we do, I assume that will satisfy many of your concerns. Since you agree with one process, if we do the same on this type of agency, surely you would have to agree.

Mr. Easter: There has to be a way in which producers have a say. We prefer to see producers vote in terms of putting in place or voting out an agency, and there have to be ways and means where if people are dissatisfied with a particular agency, the right of check-off or of marketing can be taken away. In the final analysis, producers have to be in control.

The Chairman: I agree, and I think everybody here would agree with you there, so we would work that way.

[Translation]

prélèvements. Il faudrait que ce soit bien précis, pour que le ministre ne puisse pas contourner la mesure, quelles que soient les pressions politiques qui s'exercent sur lui, de sorte que l'on puisse organiser un vote et que les éleveurs aient leur mot à dire. Ce droit leur a été refusé en Alberta au sujet de l'Alberta Cattle Commission.

Le président: Je vous remercie. J'ai quelques questions à vous poser dans deux ou trois domaines.

Lorsque je vous entends ici déclarer qu'on se retrouve parfois aux prises avec des systèmes dont on ne voulait pas, il me vient à l'esprit que je suis moi aussi pris dans un système qui m'oblige à payer des sommes rondelettes et sur lequel je n'ai aucun droit de regard. M. Foster relève probablement lui aussi du même système. Les syndicats eux aussi contrôlent l'offre au nom de leurs membres. Je me dis qu'il y a de nombreuses organisations comme ça et je me demande si vous y avez jamais pensé. Toutefois, ce n'est pas là ma question.

Êtes-vous satisfait des mécanismes qui sont aujourd'hui en place pour déterminer s'il doit y avoir un groupement chargé de la gestion de l'offre pour un produit quelconque—je ne parle pas nécessairement de la décision du ministre d'en créer un, mais du mécanisme qui fait que l'on consulte les producteurs pour savoir s'ils veulent d'un organisme de gestion de l'offre: ce peut être aujourd'hui les producteurs de pommes, demain les producteurs d'oeufs mis en couveuse.

M. Easter: Que voilà une bonne question! Je dirais que nous sommes assez satisfaits. Les producteurs ont au moins la possibilité d'intervenir et d'essayer de démontrer qu'il y a un certain appui et, s'ils parviennent à le faire au moyen d'un vote, il est alors fort probable qu'un organisme de gestion de l'offre sera mis en place. Nous nous sommes efforcés d'obtenir la mise en place de différents groupements de gestion de l'offre pour différents types de produits—il y en a un ou deux qui sont en voie de création—et nous ne voyons rien à redire à ce système.

Le président: Monsieur Easter, on m'a assuré—j'y reviendrai d'ailleurs plus tard—que le mécanisme qui va être utilisé est le même que celui qui a cours dans la gestion de l'offre. Il n'y a bien sûr rien d'écrit ici, mais je m'attends à ce qu'il en soit ainsi et je m'en assurerai. Si cela se passe comme je viens de vous le décrire, j'imagine que cela répond à un grand nombre de vos objections. Puisque vous êtes d'accord avec ce genre de mécanisme, si nous procédons de la même manière au sujet de l'organisme, vous ne pouvez qu'être d'accord.

M. Easter: Il faut que les éleveurs puissent avoir leur mot à dire. Nous préférons que les éleveurs puissent voter pour ou contre la création d'un organisme, et il faut qu'il y ait des moyens de retirer le droit au prélèvement ou à la mise en marché si la base n'est pas satisfaite de tel ou tel organisme. En dernière analyse, ce sont les éleveurs qui doivent être aux commandes.

Le président: J'en conviens, je pense que tout le monde ne peut qu'être d'accord avec vous sur ce point, et nous oeuvrerons en ce sens.

[Texte]

You paint a pretty sad picture for farm organizations—directors divorced from their membership, no control, a lack of responsibility to them. How do you keep your leadership associated with your organization? Since you've been chairman of this organization for so long, might not somebody say to you that you're doing the same thing in your organization?

Ms Wiebe: Let me speak to that. It's not a dictatorship, not even a benign dictatorship.

The Chairman: He's never been benign, we know that.

Ms Wiebe: In the National Farmers Union we have annual elections from delegated conventions, and we have a structure of locals, districts, regions and then the national structure. At all levels, all of the officials are elected.

The Chairman: Don't most organizations do that?

Ms Wiebe: For example, there are no locals or district conventions for the Western Canadian Wheat Growers, an organization with which I have had some dealings. That's been an important thing in the Farmers Union. Is not easy to maintain democracy in these organizations. It is a big country, there is always a shortage of funds, and it takes work and dedication to make sure that the membership is involved and does participate in these organizations.

One of the problems with granting stable funding to an organization through a check-off is that the kind of work it takes to keep participatory democracy vibrant will no longer be necessary, and the incentive to do that will diminish as the years go by. What we see now in what I think are quite unsatisfactory organizations in terms of participation of their memberships... it will be exaggerated when they no longer have to go back to their membership for anything, including funding.

The Chairman: I thought farmers organizations were very responsible. Perhaps you and I can talk privately after this meeting so that I can get some idea of which organizations are not as good as they should be.

Ms Wiebe: It's my policy never to be disparaging about fellow farmers.

The Chairman: We can't do anything in secret.

Mr. Powers: You asked a question about the structure of a voluntary organization, but we're talking about compulsion, which is something very different.

The Chairman: Then you feel that the supply management groups presently there are different and not responsible?

[Traduction]

Vous nous faites un tableau plutôt déprimant des organisations agricoles—des administrateurs coupés de leurs membres; pas de contrôle, aucune responsabilité vis-à-vis des membres. Que faites-vous pour que vos dirigeants restent à l'écoute de la base dans votre organisation? Étant donné que vous êtes resté président de cette organisation pendant si longtemps, ne peut-on pas vous dire que vous faites aussi la même chose?

Mme Wiebe: Laissez-moi vous répondre sur ce point. Ce n'est pas une dictature, même pas une dictature douce.

Le président: Il n'a jamais fait preuve de trop de douceur, nous le savons pertinemment.

Mme Wiebe: Au sein du Syndicat national des agriculteurs, nous organisons annuellement des élections lors d'un congrès réunissant des délégués et notre structure nationale est ensuite décentralisée au niveau des localités, des districts et des régions. À tous les niveaux, tous les représentants sont élus.

Le président: Est-ce que la plupart des organisations font la même chose?

Mme Wiebe: Une des organisations avec laquelle j'ai été en relation, la Western Canadian Wheat Growers, n'a pas par exemple de congrès locaux ni de congrès de district. C'est un élément important du Syndicat des agriculteurs. Il n'est pas facile de conserver un comportement démocratique dans ces organisations-là. Le pays est grand, on manque toujours de crédits et il faut beaucoup de travail et beaucoup de dévouement pour s'assurer que les membres sont impliqués et participent bien au fonctionnement de ces organisations.

L'un des inconvénients qu'il y a à accorder un financement stable à ces organisations par l'intermédiaire des prélèvements vient du fait que tout le travail qui est nécessaire pour que la démocratie participative conserve toute sa vigueur devient désormais inutile, les incitations en ce sens devenant de moins en moins fortes à mesure que passent les années. Nous avons aujourd'hui devant nous, à mon avis, des organisations au sein desquelles la participation des membres n'est pas satisfaisante du tout... Cette tendance sera encore renforcée lorsqu'elles n'auront plus à retourner à la base pour quoi que ce soit, pas même pour obtenir leur financement.

Le président: Je croyais que les organisations d'agriculteurs étaient vraiment responsables. Nous pourrions peut-être discuter tous les deux en privé à l'issue de cette séance pour que vous me donniez une idée des organisations qui ne sont pas aussi bonnes qu'elles devraient l'être.

Mme Wiebe: J'ai pour politique de ne jamais débâter contre mes collègues agriculteurs.

Le président: On ne peut rien faire en secret.

M. Powers: Vous nous avez interrogé sur la structure d'une organisation à participation volontaire, mais nous parlons ici de participation obligatoire, ce qui est quelque chose de tout à fait différent.

Le président: Vous avez donc l'impression que les groupements de gestion de l'offre qui sont là à l'heure actuelle sont différents et font preuve d'un manque de responsabilité?

[Text]

Mr. Powers: No, I'm not talking about responsibility, I'm talking about the difference between maintaining a voluntary organization and maintaining one where the fees for research or whatever are deducted by a levy.

The Chairman: But the supply management groups presently have the power to do that—certainly the milk marketing board does.

Mr. Powers: But you were making a comparison between our organization and others.

The Chairman: Okay, but now I'm making a comparison between the milk marketing agency, for example, and an agency set up to do research. Surely they are almost identical in powers of getting money. If the research promotion part is bad, then doesn't it follow that the present agencies must be bad, in your view?

• 1655

Mr. Powers: I think we should get away from the word "bad". I don't want to belabour this, and I certainly don't want to pretend to you or anybody else that I know very much about research, but I spent seven years sitting on the research council, and I've learned how little I know. Most of the people we are talking about in these 70 organizations, with the exception of a few of the majors, have had a lot less experience than that.

One of the major concerns is, as I mentioned earlier, the duplication, the knowledge of what areas of research we should be involved in. A member sitting on my left just recently talked about beef. One of the problems we have in the beef industry is despite all our research, our carcasses are far too big for the trade we are servicing today. Too many people are putting out 800-pound animals, and that is just an example of some of the things we have been doing wrong. We have been doing some things right as well.

I don't want you or anyone else to take the inference that we are saying there are not responsible people out there. I am talking more about knowledge, and we are talking about accountability.

Mr. Harvard (Winnipeg St. James): It seems to me that the legislation is not perfect the way it is proposed, but after listening to you people I feel that you are unduly skittish, perhaps bordering on paranoia. It seems to me, after listening to you, Mr. Easter, that it is your assumption that if this legislation is implemented your political adversaries, or your political enemies, will take over the various organizations or agencies and run them to their satisfaction and to the detriment of yourself and your organization. It tells me that you don't seem to have a lot of faith in democracy; at least you don't have faith in the democracy that is offered under the proposed legislation. I think you have to have a little bit

[Translation]

M. Powers: Non, je ne parle pas de responsabilité, je parle de la différence entre l'administration d'une organisation à participation volontaire et l'administration d'une organisation dont les crédits de recherche ou autres sont obtenus au moyen du prélèvement d'un droit.

Le président: Pourtant, les groupements de gestion de l'offre qui existent à l'heure actuelle ont le pouvoir de faire ce genre de choses—c'est vrai en tout cas pour l'Office de commercialisation du lait.

M. Powers: Vous faisiez toutefois une comparaison entre notre organisation et d'autres.

Le président: Très bien, mais maintenant je compare l'organisme de commercialisation du lait, par exemple, à un organisme mis sur pied pour les besoins de la recherche. De toute évidence, le pouvoir de lever des crédits est pratiquement le même. Si la promotion de la recherche est mauvaise, est-ce qu'il n'en découle pas que les organismes actuels doivent être eux aussi mauvais, à votre avis?

M. Powers: Je crois qu'il nous faut éviter le terme de «mauvais». Je ne voudrais pas que l'on en fasse toute une histoire, et je n'ai certainement pas l'intention de laisser croire, à vous ou à quiconque, que je sais beaucoup de choses sur la recherche, mais j'ai siégé pendant sept ans au sein du Conseil de recherche et j'y ai appris que je ne savais pas grand chose. La plupart des gens dont nous parlons au sein de ces 70 organisations, à l'exception de quelques unes d'entre elles, parmi les plus grandes, ont encore moins d'expérience que moi.

Ce qui nous préoccupe surtout, je l'ai dit tout à l'heure, ce sont les doubles emplois, la connaissance des domaines de recherche dans lesquels nous devrions être impliqués. L'un des membres assis à ma gauche vient de vous parler du bétail de boucherie. L'une des difficultés que nous éprouvons dans ce secteur-là c'est qu'en dépit de toutes nos recherches, nos bêtes abattues sont encore bien trop grosses pour le marché que nous desservons à l'heure actuelle. Bien trop de gens mettent en vente des bêtes de 800 livres, et ce n'est là qu'un exemple des erreurs que nous avons faites, mais nous avons eu aussi un certain nombre de réussites.

Je ne voudrais pas que vous pensiez, que quelqu'un pense, que nous entendons par là qu'il n'y a pas de gens responsables dans ces organisations. Je parle davantage de connaissances, et nous parlons aussi de responsabilités.

M. Harvard (Winnipeg St. James): Il me semble que cette mesure législative, telle qu'elle est proposée, n'est pas parfaite, mais en vous écoutant j'ai l'impression d'entendre des gens un peu trop timorés, au point même d'être paranoïaques. Il me semble, après vous avoir écouté, monsieur Easter, que vous partez du principe que si l'on adopte ce projet de loi, vos adversaires politiques, ou vos ennemis politiques, vont prendre les rênes des différents organismes et des différentes instances et les mener à leur guise à votre détriment et à celui de votre organisation. Cela me fait dire que vous ne semblez pas avoir vraiment foi en la démocratie; du moins, que vous n'avez pas foi en la

[Texte]

more faith that agencies aren't always going to be run by your enemies.

Now, having said that, I do think that the legislation would be much more acceptable if there were provision for a plebiscite so that there would be a majority positive vote in advance of any establishment of a check-off system. I think I would also agree with you that there should be some kind of mechanism, some kind of provision for decertification. It seems to me that let's say a check-off is instituted and after 5 or 10 or 15 or 20 years the producers don't like it, for whatever reason, they should be able to get rid of the check-off system on their own. I don't think they should have to count on a minister or count on a government.

Now, that isn't to say that democracy isn't available if that model is in place, because farmers and producers have been known to bring pressure on politicians and ministers. So I would like to know whether you could live with this bill if there were a plebiscite allowed for, and some kind of a decertification mechanism. My feeling is that you still wouldn't find the bill acceptable, because I gather again from your comments that without this being tied to supply management, it's dead in the water as far as you're concerned.

Let me raise one other thing. It really surprises me, because I would see your organization and your membership as being left of centre. What I find really surprising is your opposition to a compulsory check-off. You know well, Mr. Easter, that without compulsory check-off unions would be dead in the water. I am a former union president. I happen to believe in compulsory check-offs. You can't have a system where some people can be on the outside of the system and enjoying all the benefits of a program or a system.

How would you have a check-off that is voluntary? You have some farmers and producers paying the dues, and others on the outside enjoying all the benefits: the benefits of research, the benefits of marketing if there was marketing, the benefits of promotion. It just doesn't make any sense whatsoever. I know if I were a producer, why would I want to? You go ahead and pay the check-off. Nettie, you go pay the check-off. I'll just sit back, keep the money in my pockets, and enjoy the fruits of the check-off system. For you to suggest a voluntary system just does not make any sense.

If you came from a right-wing organization, if you were the late Colin Brown, or if you were the current David Somerville, I could believe that. If you were Vern Lavigne, I could believe it too. You're Wayne Easter; you're Nettie Wiebe. I cannot believe you would come out with this claptrap, and that is what it is. If you do not have a compulsory check-off, it is not going to work.

[Traduction]

démocratie telle qu'elle est proposée dans ce projet de loi. Il me semble que vous devriez avoir un peu plus confiance et penser que les organismes ne vont pas toujours être dirigées par vos ennemis.

Cela dit, je ne crois pas que cette mesure serait bien plus acceptable si l'on prévoyait un vote pour faire en sorte qu'il y ait une majorité qui y soit favorable avant qu'un mécanisme de prélèvement puisse être mis en place. Je suis aussi d'accord avec vous pour dire qu'il doit y avoir aussi un mécanisme, une disposition quelconque, pour retirer l'agrément. Il m'apparaît que si l'on institue un prélèvement et qu'au bout de 5, 10, 15 ou 20 ans, les producteurs n'en veulent plus, pour une raison ou pour une autre, ils devraient pouvoir s'en débarrasser sans l'intervention de personne. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'exiger qu'ils fassent appel pour cela au ministre ou au gouvernement.

Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y aura pas de démocratie si ce modèle n'est pas institué, parce que l'on sait que les agriculteurs et les éleveurs ont toujours su exercer de la pression sur les politiciens et les ministres. Je voudrais donc savoir si vous pourriez vous accommoder de ce projet de loi au cas où l'on prévoyerait un vote ainsi qu'un certain mécanisme de retrait de l'agrément. J'ai le sentiment que vous ne seriez toujours pas d'accord, parce que je vois à vos arguments qu'à partir du moment où ce mécanisme n'est pas lié à la gestion de l'offre, il n'a aucune chance de vous plaire.

Autre chose. Je suis très surpris, parce que je pensais que votre organisation et vos membres étaient situés plutôt à gauche. Je suis donc très surpris par votre opposition à un prélèvement obligatoire. Vous savez fort bien, monsieur Easter, que sans les prélèvements obligatoires, les syndicats n'auraient plus qu'à aller se rhabiller. Je suis un ancien président de syndicat. Il se trouve que je crois aux prélèvements obligatoires. On ne peut avoir un système qui permet à certains de rester à l'extérieur tout en bénéficiant de tous les avantages qu'il comporte.

Comment peut-on avoir un prélèvement volontaire? Certains agriculteurs et certains éleveurs paieraient ce qu'ils doivent, et d'autres éviteraient d'y participer tout en bénéficiant de tous les avantages: les avantages de la recherche, les avantages de la mise en marché s'il y en a une, les avantages de la promotion. C'est absolument illogique. Je sais bien ce que je dirais si j'étais un éleveur: pourquoi participer? Allez-y et payez le montant du prélèvement. Faites-le, Nettie. Je me contenterai de vous regarder faire, l'argent bien au fond de mes poches, tout en retirant tous les avantages du mécanisme de prélèvement. Il est tout à fait illogique que vous préconisiez un mécanisme de prélèvement volontaire.

Si vous apparteniez à une organisation de droite, si vous étiez feu Colin Brown, si vous étiez aujourd'hui David Somerville, je pourrais vous comprendre. Si vous étiez Vern Lavigne, je vous comprendrais encore. Mais vous vous appelez Wayne Easter; vous vous appelez Nettie Wiebe. Je n'arrive pas à croire que vous nous sortez tous ces boniments, il faut bien appeler les choses par leur nom. Sans prélèvement obligatoire, le mécanisme ne peut pas fonctionner.

• 1700

[Text]

Mr. Easter: I think you are mixing apples and oranges.

Mr. Harvard: I am not mixing apples and oranges.

Mr. Easter: If you were a local labour president, as you indicate, then certainly you would recognize what the labour unions do on, and why they are allowed to be certified in that respect. They negotiate wages, job security, the terms and conditions under which they work. In terms of promotion, this particular piece of legislation has nothing to do with those points.

We are in favour—reread our brief and you will find we are in favour of compulsory check-offs for marketing services, those services that are related to actually improving my net income on the farm and going out there and marketing the production in a physical sense.

What is happening here in terms of promotion and research and the manipulations that can be made around that is what in fact could end up happening to me, with no right of refusal. It is funding a political organization that is of a very different philosophy to mine. I could be funding some of those right-wing organizations you mention, and I certainly would not want to do that.

In terms of being skittish, as you indicate, and of being paranoid, you can accuse us of that if you like. If you look at the analyses of this organization over the years, you will find our analyses and the concerns we raised about particular legislation over time have in fact come to pass. From where we sit, we recognize the reality out there. In fact, a friend of mine ended up in the hospital with a massive heart attack as a result of farm stress and the fact he is in the beef business at the moment and is going under.

The reality out there in the farm community at the moment, people, whether you like it or not, is that 30% of the industry is in trouble. That is the reality we are dealing with. We are saying the solution proposed in this bill will do nothing about improving the net farm income of farmers. It may in fact—and we are putting a very serious flag on it—finance organizations that have been against marketing for years. We recognize that as a potential problem.

Ms Wiebe: Let me go back to this question of compulsory check-off for unions. It seems to me labour would be justified in raising a hue and cry if it were asked to pay union dues to an organization that was specifically not entitled to increase your wages, but was entitled to promote, let us say, woodworkers or forestry on behalf of the workers, in the hope that somehow if the forest industry became healthier, more workers in that sector would get jobs and might make a better living. That would be a kind of—

Mr. Harvard: Let me just interrupt, Nettie—

[Translation]

M. Easter: Je crois que vous mélangez les torchons et les serviettes.

M. Harvard: Je ne mélange pas les torchons et les serviettes.

M. Easter: Puisque vous avez été président d'une section locale d'un syndicat, comme vous nous le dites, vous savez certainement à quoi servent les syndicats et pourquoi ils ont un agrément pour ce faire. Ils négocient les salaires, la sécurité d'emploi, les conditions de travail qui sont les leurs. Du point de vue de la promotion, le projet de loi que nous avons ici n'a rien à voir avec tout cela.

Nous sommes en faveur... relisez donc notre mémoire et vous verrez que nous sommes en faveur des prélèvements obligatoires pour les services de mise en marché, les services qui vont effectivement améliorer mon revenu net et porter effectivement sur la mise en marché de ma production.

Ce qui se passe ici avec la promotion et la recherche et les différentes manipulations que l'on peut faire à ce sujet, c'est que je vais être pris dans un système sans avoir la possibilité de refuser. Ce qui va se passer, c'est que je vais financer une organisation politique dont les idées ne sont absolument pas les mêmes que les miennes. Je peux me retrouver en train de financer une des organisations de droite dont vous parlez, et cela, il n'en est évidemment pas question pour moi.

Pour ce qui est d'être timorés, comme vous dites, ou d'être paranoïaques, libre à vous de nous accuser. Si vous considérez cependant les analyses que notre organisation a faites au fil des années, vous vous apercevrez que nos analyses et les préoccupations que nous avons fait valoir au sujet des différentes lois qui ont vu le jour ont fait preuve de leur solidité. La position que nous occupons nous amène à tenir compte des réalités. C'est ainsi d'ailleurs qu'un de mes amis vient de se retrouver à l'hôpital après avoir fait un gros infarctus sous l'effet de la tension imposée par son exploitation agricole et de sa situation actuelle en tant qu'éleveur de bétail de boucherie en passe de faire faillite.

La réalité au niveau des collectivités agricoles à l'heure actuelle, que cela vous plaise ou non messieurs, c'est que le tiers du secteur est en difficulté. Voilà la réalité qui est la nôtre. Nous disons que la solution proposée dans ce projet de loi ne fera rien pour améliorer le revenu agricole net des agriculteurs. Il se pourrait d'ailleurs—et c'est un avertissement sérieux—qu'il amène à financer des organisations qui s'opposent à la mise en marché depuis des années. Nous considérons qu'il s'agit là d'un problème en puissance.

Mme Wiebe: Revenons en à cette question du prélèvement obligatoire des cotisations syndicales. Il me semble que les travailleurs auraient raison de pousser les hauts cris si on leur demandait de verser des cotisations syndicales à une organisation dont le but premier ne serait pas de faire augmenter les salaires, mais qui serait habilitée à promouvoir, disons, le travail du bois ou la foresterie pour le compte des travailleurs, dans l'espoir qu'une entreprise quelconque du secteur de l'exploitation forestière pourrait ainsi améliorer sa santé, permettant ainsi à davantage de travailleurs du secteur de trouver un emploi et de mieux vivre. Ce serait là une sorte de...

M. Harvard: Je vous interromps, Nettie...

[Texte]

Ms Wiebe: —union very few people would subscribe to.

Mr. Harvard: I think you understand—

The Chairman: We'll have a very short comment. I'm going to let one of these people have another comment. John, go ahead.

Mr. Harvard: I would trust, I would hope, I would be surprised if you did not support the Rand formula. I supported the Rand formula. If you are in a union workshop, even if you hate the union and all its policies and everything it stands for, I believe you should be required—and this is what the Rand formula is all about—to pay those union dues. Not only that, if the union goes out and practises or preaches politics I do not support, I still believe I should pay those dues. Now you are saying you do not support the Rand formula.

Ms Wiebe: You are only in favour of that, surely, if you are assured that that union does in fact promote the good of workers—i.e., raises their wages, gives them job security, bargains for job safety, etc. Under other circumstances, in another association that was not doing that job, you would not support compulsory dues.

• 1705

The Chairman: We'll go to Mr. Monteith.

Mr. Monteith (Elgin—Norfolk): You talk about GATT, Article XI. You talk about the impending loss of the protection provided by Article XI. Are you saying that you're satisfied with the status quo of Article XI?

Mr. Easter: On page 9 there's another point on the GATT negotiations that perhaps I should mention as well. No, we're not in favour of the status quo. We recognize that in the panel ruling in terms of ice cream and yoghurt it puts the supply management industries, especially dairy, in some jeopardy.

If an agreement is not signed and rules are not tightened, our position is very clear that Article XI needs to be clarified and strengthened so that we can do the job we must do in terms of marketing our product within Canada.

But the point I want to make from page 9—and it's certainly not related to this particular bill—is in the second-last paragraph. It says: "The GATT now proposes to entrench the concept of export subsidies as a legitimate part of the Agreement".

What we hear in terms of the current discussion on GATT is that it's being proposed by the proponents of the Dunkel text that this 36% reduction over the terms of the agreement is going to do a lot for the grain industry. Right

[Traduction]

Mme Wiebe: ...de syndicat auquel très peu de gens pourraient souscrire.

M. Harvard: Vous comprenez bien. . .

Le président: Une très courte intervention. Il me faut donner la parole à un autre intervenant. Allez-y, John.

M. Harvard: Je suis convaincu et j'espère bien que vous êtes en faveur de la formule Rand; je serais surpris du contraire. J'ai appuyé la formule Rand. Celui qui travaille dans une entreprise syndiquée, même s'il déteste le syndicat, ses politiques et toute son idéologie, doit être tenu, à mon avis—et c'est à cela que sert la formule Rand—de payer ses cotisations syndicales. Non seulement cela, mais si ce syndicat prêche et pratique une politique avec laquelle je ne suis pas d'accord, je sais fort bien qu'il me faut encore payer ces cotisations. Or, vous nous dites maintenant que vous n'êtes pas en faveur de la formule Rand.

Mme Wiebe: Vous ne pouvez être en faveur de cette formule, bien entendu, qu'à partir du moment où vous avez la garantie que ce syndicat oeuvre effectivement pour le bien des travailleurs—pour l'augmentation de leurs salaires, la sécurité de l'emploi, des conditions de sécurité dans le travail, etc. Dans d'autres circonstances, et au sein d'une autre association qui ne fait pas ce travail, vous ne pouvez être en faveur des cotisations obligatoires.

Le président: La parole est à M. Monteith.

M. Monteith (Elgin—Norfolk): Vous nous avez parlé de l'article 11 du GATT. Vous évoquez le fait que l'on va perdre la protection conférée par l'article 11. Entendez-vous par là que vous êtes satisfait du statu quo qu'implique l'article 11?

M. Easter: À la page 9, il y a un autre point des négociations du GATT que je devrais peut-être aussi mentionner. Non, nous ne sommes pas en faveur du statu quo. Nous nous rendons compte que la décision prise par le comité d'arbitrage sur la question des crèmes glacées et des yogourts place en difficulté les secteurs dans lesquels l'offre est réglementée, et principalement l'industrie laitière.

Si une entente n'est pas signée et si les règles ne sont pas renforcées, il est sûr et certain que nous allons exiger que l'article 11 soit précisé et renforcé pour que nous puissions faire nous-mêmes le travail en matière de commercialisation de notre produit au Canada.

Ce que je voulais dire toutefois au sujet de la page 9—et cela n'a absolument rien à voir avec le projet de loi qui nous occupe—se trouve à l'avant-dernier paragraphe. On peut y lire: «Le GATT se propose aujourd'hui d'officialiser le principe des subventions à l'exportation en tant que composante légitime de l'accord».

Ce que nous entendons dire au sujet des discussions actuelles concernant le GATT, c'est que les partisans du texte Dunkel proposent une réduction de 36 p. 100 sur la période visée par l'accord, ce qui devrait être profitable aux

[Text]

now, export subsidies are not supposed to be legal. In fact, what is happening under the current proposal at GATT, although the Dunkel text proposes a 36% reduction over time, is that it also, on the flip side of the coin, legitimizes a 64% export subsidy. Therein lies a major problem.

In the GATT negotiations we need to be looking at the total elimination of export subsidies, not entrenching 64% of export subsidies in the current agreement to be negotiated again sometime down the road. That really puts us in a terrible position as a country and as a grain industry.

Mr. Monteith: Mr. Chairman, I believe that's Canada's position. I want to switch to another area you talked about with my colleague, about both being beef producers.

We had the Canadian Cattlemen's Association before us on Bill C-54. They were pushing to have this enabling legislation so that they might indeed get on with the survival of their industry. They indicated to us that it probably meant the survival of their industry; yet you come here and oppose the legislation.

I'd like to know how many beef producers you represent and what percentage of the Canadian beef producers you represent to take an opposing view to the representatives of the Canadian Cattlemen's Association who appeared before this committee.

Mr. Easter: Let me be very specific. I am a member—I guess I'm a member—of the Canadian Cattlemen's Association because I pay a check-off into the provincial Cattlemen's Association in P.E.I. As such, they pay into the CCA. Let me tell you, they don't speak for me. Although I fund them, I do not support their view of looking at just promoting. Through our organization, which has voluntary membership, I propose that we move toward an actual marketing function through a national meat authority.

In terms of the number of beef producers we represent within the National Farmers Union, I couldn't tell you. We have mixed commodities. We have everything from honey producers to dairy producers and certainly a wide range of livestock, beef and hog producers across the country. I can only speak on behalf of our membership. That's clearly what we're speaking on. We do not claim to speak for all beef producers in the country, but we speak for the beef producers within our membership ranks.

• 1710

Ms Wiebe: Could I make another comment to that? The beef producers who are concerned only about the survival of the industry need to consider one other thing, and that is the survival of farmers. The survival of the industry doesn't mean that many of us will survive.

I would like to add another important point to this. At a time now when we are suffering severe income problems on the farm... I am a grain producer and oilseeds producer, and all of our prices are very low and our costs are high. What

[Translation]

céréalières. À l'heure actuelle, les subventions à l'exportation sont considérées comme illégales. Les propositions qui sont faites actuellement au GATT, même si le texte Dunkel propose en fait une réduction de 36 p. 100 au fil des années, reviennent en fait à légitimer a contrario, 64 p. 100 de subventions à l'exportation. Voilà où se situe le gros problème.

Dans le cadre des négociations du GATT, il nous faut viser une suppression totale des subventions à l'exportation, et non pas officialiser 64 p. 100 de subventions à l'exportation dans l'accord actuel pour les renégocier plus tard. Voilà qui nous place en fait dans une situation insoutenable en tant que pays et en tant que producteurs céréalières.

M. Monteith: Monsieur le président, je crois que c'est là la position du Canada. Je passe maintenant à un autre sujet que vous avez évoqué avec mon collègue, étant tous deux des éleveurs de bétail de boucherie.

Nous avons entendu ici le témoignage de l'Association canadienne des éleveurs de bovins au sujet du projet de loi C-54. Cette dernière insiste pour que l'on adopte cette loi d'habilitation, affirmant qu'il en va de la survie de son secteur. Elle nous a dit que c'était probablement la condition de sa survie, et voilà que de votre côté vous vous opposez à ce projet de loi.

Je voudrais bien connaître votre représentativité et savoir quel est le pourcentage d'éleveurs canadiens qui sont vos adhérents pour vous opposer à la position adoptée par les représentants de l'Association canadienne des éleveurs de bovins qui a déjà comparu devant notre comité.

M. Easter: Je vais être très précis. Je suis membre—je pense bien que je suis membre—de l'Association canadienne des éleveurs de bovins, parce que je verse un prélèvement à l'Association provinciale des éleveurs de bovins de l'Île-du-Prince-Édouard. À son tour, celle-ci cotise à l'ACEB. Sachez bien que ces gens-là ne parlent pas en mon nom. Je les finance, mais je ne suis pas d'accord avec leur façon de ne s'intéresser qu'à la promotion. Par l'intermédiaire de notre organisation, au sein de laquelle nos membres cotisent volontairement, je me propose d'en arriver à un véritable système de mise en marché par l'intermédiaire d'un organisme national des viandes.

Je ne pourrais pas vous dire combien d'éleveurs de bétail représentent le Syndicat national des agriculteurs. Nous représentons différents produits. Nous avons aussi bien des producteurs de miel que des producteurs de lait et, bien évidemment, tout un éventail d'éleveurs de bestiaux, bétail de boucherie et de porcs à l'échelle du pays. Je ne peux parler qu'au nom de nos membres. C'est eux, de toute évidence, que nous représentons. Nous ne prétendons pas parler au nom de tous les éleveurs de bétail du pays, mais nous le faisons au nom des éleveurs qui figurent dans nos rangs.

Mme Wiebe: Puis-je ajouter un commentaire? Les éleveurs de bétail de boucherie qui se préoccupent uniquement de la survie de leur secteur ne doivent pas oublier une chose, c'est la survie des agriculteurs en général. La survie de l'agriculture ne veut pas dire que nous serons nombreux à survivre.

Je voudrais encore ajouter ceci. Les agriculteurs ont d'énormes problèmes financiers. Je produis du grain et des oléagineux et je peux vous dire que tous nos prix sont très bas et que nos coûts sont élevés, ce qui veut dire que nos

[Texte]

this represents to us is another diminution of our farm income. This is why we talk about not just the survival of the industry but also the survival of farm families. To us, that is a very important consideration.

Mr. Monteith: I think the Canadian Cattlemen's Association were saying the survival of the industry is indeed the survival of Canadian farm families, because that is what the industry is made up of.

The Chairman: I had a request from the committee to find out what your membership is, Mr. Easter. How many farmers do you represent?

Mr. Easter: Roughly 8,000 family farm units. . . we put out approximately 30,000 to 32,000 membership cards.

I have just one further point that really spins off your earlier comment, Mr. Chairman, relating to research in the bill and also to the point Nettie made.

At some point in time in this industry we have to look at the industry as a whole. That is why we are a general farm organization. One of the problems with the advent of commodity groups, to the extent they are now in the funding of those commodity groups, is that groups make policy decisions in isolation of each other in terms of their own self-interest. What we have been trying to promote are policies in which we as farmers work complementary to one another rather than that dog-eat-dog competition kind of philosophy.

In terms of this particular bill in which you are talking about promotion and research, I come back to Ellard's earlier point that it is extremely important there not be research and promotion out there at the expense of other farmers within Canada. We don't need to be duplicating those research functions. For the best bang for the buck, it makes more sense to be doing research and promotion in which proposals can come forward from various groups through some central agency that is co-ordinated and going in a direction for the benefit of Canadian agriculture as a whole. Then we would all be better off as farmers.

The Chairman: Earlier in my career here, Mr. Easter, I did quite a lot of looking at the research situation, thinking we were in a major problem. Frankly, I thought the group Mr. Powers is on, CARC, were doing a pretty fabulous job of co-ordinating it. In fact, I can't see anybody in this group of agencies who might end up doing their own research. I see them simply adding funds if it is going to be research per se, or if it is marketing, paying for an agency to go out and look at it, adding funds to a university research project or someplace else on a co-operative basis. I find the thought a little strange that this would happen in an unco-ordinated fashion in Canada. I think they're doing a great job.

Mr. Easter: Mr. Chairman, I think it would be worthy to do some investigation in terms of some of the research done by some of the provincial commodity groups working on check-off. I am on check-off already in some of the

[Traduction]

revenus soient encore diminué. C'est pourquoi nous ne songeons pas uniquement à la survie du secteur agricole, mais à la survie des familles d'agriculteurs. C'est un élément très important à nos yeux.

M. Monteith: Je crois que c'est l'Association canadienne des éleveurs de bovins qui a dit que la survie de l'agriculture va de pair avec la survie des exploitations agricoles familiales, parce que celles-ci en constituent un élément essentiel.

Le président: Mes collègues m'ont prié de vous demander combien de membres compte votre organisation, monsieur Easter. Combien d'agriculteurs représentez-vous?

M. Easter: Nous représentons en gros 8,000 exploitations agricoles familiales et le nombre de membres inscrits oscille entre 30,000 et 32,000.

Il me reste juste une autre petite remarque qui découle de ce que vous avez dit tout à l'heure au sujet des dispositions du projet de loi concernant la recherche, monsieur le président, ainsi que de la remarque de M^{me} Wiebe.

À un moment donné, il faut adopter une perspective d'ensemble. C'est pourquoi nous nous adressons à tous les agriculteurs. Un des problèmes que pose la multiplication des groupements d'agriculteurs, c'est qu'ils adoptent des politiques qui servent uniquement leurs propres intérêts, sans consulter les autres. Nous voulons en fait inciter les agriculteurs à se compléter au lieu de s'entretenir.

À propos des dispositions de ce projet de loi qui concernent la promotion et la recherche auxquelles vous faites allusion, j'ai étudié de très près la situation en matière de recherche, car je trouvais que nous avions d'énormes problèmes à ce niveau. Je suis sincèrement convaincu que l'organisme dont fait partie M. Powers, le Conseil de recherches agricoles du Canada, fait un excellent travail de coordination. En réalité, je n'entrevois pas la possibilité qu'une de ces associations ou organisations finisse par faire elle-même la recherche dont elle a besoin. Je crois que ces organisations se contenteront plutôt d'augmenter d'un commun accord leurs crédits à la recherche ou alors d'engager une agence spécialisée, s'il s'agit de marketing. Je trouve l'idée que cela ne pourrait pas se faire de façon ordonnée au Canada un peu étrange. A mon avis, le CRAC fait de l'excellent travail.

Le président: Monsieur Easter, au début de ma carrière parlementaire, j'ai étudié de très près la situation en matière de recherche, car je trouvais que nous avions d'énormes problèmes à ce niveau. Je suis sincèrement convaincu que l'organisme dont fait partie M. Powers, le Conseil de recherches agricoles du Canada, fait un excellent travail de coordination. En réalité, je n'entrevois pas la possibilité qu'une de ces associations ou organisations finisse par faire elle-même la recherche dont elle a besoin. Je crois que ces organisations se contenteront plutôt d'augmenter d'un commun accord leurs crédits à la recherche ou alors d'engager une agence spécialisée, s'il s'agit de marketing. Je trouve l'idée que cela ne pourrait pas se faire de façon ordonnée au Canada un peu étrange. A mon avis, le CRAC fait de l'excellent travail.

M. Easter: Monsieur le président, je crois qu'il serait utile de se renseigner sur les recherches qui sont effectuées par certains groupements d'agriculteurs et qui sont financées par voie de prélèvements. Le système de prélèvement est déjà

[Text]

provinces, and I think you will find the check-off moneys have not always been used for so-called research. A lot of it is used for administration and the political objectives of the organization and so on.

Given your power as a committee, maybe it would be worthwhile to do an audit on some of those provincial groups already in place to see if check-offs were in fact used for their intended purposes, because without accountability, and strong accountability in terms of Bill C-54, then I think you are opening yourself up to that danger.

• 1715

Mr. McGuire (Egmont): I'd just like to briefly go back to the check-offs. You were saying earlier, Wayne, that the potato board has a check-off. Is it compulsory?

Mr. Easter: Yes, it is.

Mr. McGuire: It's not rebatable.

Mr. Easter: No, it's not.

Mr. McGuire: So on your research into the PBY-n problem, you couldn't go to the board and ask for \$10,000 to look into the problem.

Mr. Easter: In terms of our research into the PBY-n problem, as the National Farmers Union or our potato committee within the National Farmers Union in Prince Edward Island we could certainly approach the Potato Marketing Board to ask them for funding. They may or may not help us out in that regard. I don't know; we haven't made that type of approach. As a board, I know they've allocated \$300,000 to move possibly towards a public inquiry with respect to the PBY-n issue. But in terms of the levy, it is compulsory and it has not been refundable.

The experience I relate it to was a quite close vote; I forget the percentage, but I believe it was within half a percent. In the final analysis, I believe the vote was 49.5% to 50.5%. Producers wanted to move toward an actual marketing agency, in which you would have the powers to market.

The vote was that low, we sincerely believe, because the campaign used against us, using our levy money against us, of promoting the free market philosophy versus the managed marketing philosophy, which we were in favour of. . . That's the danger you're up against, where levies can be used for political purposes, the political philosophy of that particular organization. That's why I point it out as one of the dangers in this bill. There is a danger. I don't think there's any denying that. There is a danger that those levy moneys, checked off for producers—another form of taxation—could be used for political purposes other than the intended purposes of this particular bill.

[Translation]

en vigueur dans certaines provinces et je crois que cet argent n'a pas toujours servi uniquement à financer la recherche. Une bonne partie de cet argent est utilisée à des fins administratives, politiques ou autres.

Compte tenu des pouvoirs qui vous sont conférés en tant que comité, il serait peut-être bon que vous fassiez une vérification des livres de certaines associations provinciales qui existent déjà, pour savoir si les prélèvements ont été effectivement utilisés comme prévu, parce que si on ne les oblige pas à rendre des comptes, et il faut prévoir des dispositions très strictes à ce sujet dans le projet de loi C-54, je crois que l'on s'expose au risque auquel je viens de faire allusion.

M. McGuire (Egmont): Je voudrais revenir brièvement à la question des prélèvements. Monsieur Easter, vous avez dit tout à l'heure que l'Office de vente des pommes de terre avait un système de prélèvement. Est-il obligatoire?

M. Easter: Oui.

M. McGuire: Il n'y a aucune possibilité d'obtenir une réduction sur ces prélèvements.

M. Easter: C'est effectivement le cas.

M. McGuire: Par conséquent, quand vous avez voulu faire faire des recherches sur la maladie dite PBY-n, vous ne pouviez pas aller demander 10,000\$ à cette fin à l'Office.

M. Easter: En ce qui concerne la recherche sur le PBY-n, le Syndicat national des agriculteurs et le comité de la pomme de terre du bureau de l'Île-du-Prince-Édouard du syndicat auraient certes pu demander des fonds à l'Office de vente des pommes de terre. Je ne sais pas si nous en aurions reçus. Nous n'avons pas essayé. Je crois que cet Office a alloué une somme de 300,000\$ à une éventuelle enquête publique sur le PBY-n. Par contre, en ce qui concerne les prélèvements, ils sont obligatoires et ils ne sont pas remboursables.

Dans le cas auquel je fais allusion, les résultats du vote ont été très serrés; j'ai oublié le pourcentage exact mais je crois que l'écart était d'un demi pourcent. La décision a été prise à une majorité de 50,5 p. 100 des voix seulement. Les producteurs voulaient un office de commercialisation véritable, doté du pouvoir d'assurer la mise en marché.

Si la majorité a été aussi faible, c'est bien à cause de la campagne menée contre nous, grâce à notre argent, en faveur du libre-marché. Nous, nous étions en faveur de la création d'un office de commercialisation. Voilà le danger auquel on s'expose, quand les prélèvements peuvent servir à des fins politiques, quand l'organisation peut servir ses propres intérêts politiques. C'est pourquoi je tiens à signaler que c'est un des risques que l'on court avec le présent projet de loi. Il y a bel et bien un risque. C'est une chose indéniable. Les prélèvements monétaires faits sur les revenus des agriculteurs—qui représentent en fait une nouvelle forme d'impôt—pourraient servir à des fins politiques qui n'ont rien à voir avec l'objectif visé par le présent projet de loi.

[Texte]

Mr. McGuire: You mentioned earlier that with this check-off system you'd be promoting our competition, American imports. This is the same reason given by the Cattlemen's Association yesterday.

They said that the Americans now have a check-off on our exports, and we have a check-off system here, where we're trying to promote our beef. We're actually marketing 12% off our entire American import along with it, so they benefit by our producers' money. They want to use this act for check-off levies on imports, to balance that off, to have a more equal playing field. Do you see anything basically wrong with that?

Mr. Easter: Number one, the error in your point is that we're not actually marketing. We're not marketing beef in this country. We're promoting it. We're not out there marketing beef in a fashion that returns the maximum back to the primary producer. We're out there as beef producers in competition with one another. The buyers are coming out and finding out who will sell the lowest today.

That's what we're doing. That's not marketing, that's the opposite of marketing. We're promoting the consumption of the product, yes—

Mr. Monteith: That's marketing.

Mr. Easter: —but we're not marketing in a way to give the highest returns back to the producer. We're competing against each other as primary producers. That's what we want to stop through a national meat authority concept.

In terms of the level playing field approach, I think it's high time we showed some leadership in Canada. Instead of adopting the poor system the Americans have down in their country, we should establish systems of our own in this country, lead this country in our own right rather than follow along with what the Americans do.

• 1720

The Chairman: All right, Mr. McGuire. Dr. Foster, do you want to speak?

Mr. Foster: I have just a couple of questions. I wonder why you do not see the potential of the imports. For many products, especially citrus and other fruits, we actually import more than what we produce in this country. Our producers, if they want to promote that product and sales of that product, for instance the group that was here from the Canadian Horticulture Council and the Fresh for Flavour group, they see it as their objective to increase the use of fruits and vegetables by I think it is 600 pounds—they have already moved up from 350 to 500 pounds—of consumption a year. Yet a great deal of that is imported.

[Traduction]

M. McGuire: Vous avez dit tout à l'heure qu'avec ce système de prélèvements, vous feriez la promotion de notre produit pour faire concurrence aux importations américaines. C'est la même raison que celle qui a été invoquée hier par l'Association canadienne des éleveurs de bovins.

Elle a dit que les Américains font un prélèvement sur nos exportations et qu'il y a en plus un prélèvement ici, avec lequel nous essayons de promouvoir la vente de notre viande bovine. De ce fait, nous finançons en réalité 12 p. 100 de la mise en marché des importations américaines que nous faisons; par conséquent, les éleveurs américains profitent de notre argent, et nos éleveurs veulent profiter du projet de loi pour imposer des taxes sur les importations afin de compenser celles qu'ils paient et d'être ainsi sur un pied d'égalité avec leurs concurrents. Est-ce que vous désapprouvez cette attitude?

M. Easter: La première erreur que vous avez faite, c'est qu'en réalité nous ne faisons pas de marketing. Nous ne faisons pas la mise en marché de la viande bovine dans notre pays. Nous faisons seulement de la promotion de vente. Nous ne commercialisons pas le produit de façon à permettre aux producteurs primaires de gagner le plus possible. Nous sommes des éleveurs de bétail de boucherie et nous nous faisons concurrence mutuellement. Les acheteurs vont s'approvisionner auprès de celui qui est disposé à faire le meilleur prix.

Voilà ce qui se passe. Il ne s'agit pas de faire du marketing, c'est plutôt le contraire. Nous faisons de la promotion de vente pour le produit, c'est un fait. . .

M. Monteith: C'est du marketing.

M. Easter: . . . mais nous ne faisons pas de marketing rien que pour permettre à l'éleveur de gagner le plus possible. En tant que producteurs primaires, nous nous faisons mutuellement concurrence. Et c'est à cette concurrence que nous voulons mettre un terme en parlant de créer un organisme national pour les viandes.

Si l'on veut que nos agriculteurs soient sur un pied d'égalité avec les agriculteurs étrangers, il est temps que le Canada fasse preuve d'initiative. Au lieu d'adopter le système peu efficace qui existe aux États-Unis, nous devrions établir nos propres systèmes et prendre nous-mêmes notre avenir en main au lieu de rester à la traîne des Américains.

Le président: Parfait, monsieur McGuire. Voulez-vous parler, monsieur Foster?

M. Foster: J'ai seulement deux questions à poser. Je me demande pourquoi vous ne voyez pas les possibilités qu'offrent les importations. Dans le cas de bien des produits, notamment dans celui des agrumes et des autres fruits, nous importons en réalité davantage que nous ne produisons. Si ainsi par exemple, le Conseil des horticulteurs du Canada ainsi que la Fondation Fraîcheur égale Saveur, dont les représentants sont venus témoigner, se sont donnés comme objectif de faire augmenter la consommation de fruits et de légumes à 600 livres par an, si je ne me trompe; ils sont déjà parvenus à la faire passer de 350 à 500 livres. Et pourtant, une bonne partie de ces fruits et légumes sont des produits importés.

[Text]

Surely it is right to require a fair share of promotion to be paid on those imported products, and if there was research—I do not suppose there will be, but if there was research—to see that fair share being paid. Without the kind of agency we are looking at here, it seems to me the Canadian producers pay the whole shot for the stuff that is being imported. So I wonder if you see any value in that.

I must say you are very negative towards the beef producers and their marketing. Yet I was quite impressed with the lady who was here yesterday with the group. Let's face it, the beef industry is under a lot of pressure from, in many cases, unfounded medical views about problems with health and fat and cholesterol and so on. Yet here is a group of producers who are really promoting and pushing back into their whole industry leaner meat and other ways of cooking and preparing and so on.

If the producers do not do this, I can see the precipitous drop in the consumption of beef being even worse than it is. It has been really serious just the last few years to go from 110 pounds down to 65. I am sure if we did not have people like Ms McDonell and her group promoting the use of leaner cuts and ways of preparation and so on, it would be even more precipitous.

It seems to me if they do not do that, a really valuable food product is going to be lost to our country. It has a very important role in terms of our rural agriculture economy, the rotation of crops, environmental issues, and a whole lot of other things. I just think you are being unnecessarily negative and not really trusting farm groups. We have had a lot of farm groups around this table. It seems to me if somebody is swinging the lead in the leadership, whether it is in the NFU or the cattlemen or whoever, they are going to get booted out. I think you are unnecessarily negative of the leadership of farm groups.

Mr. Easter: What we are doing, Mr. Foster, is pointing out the dangers in terms of this particular bill. As we have indicated I think quite clearly in the bill, we disagree with the concept of the bill in part III, in terms of using check-offs to organizations under this approach.

First and foremost, as I indicated, we believe in putting in place the marketing function. The emphasis, we believe, has to be marketing, and second, then promotion of that.

• 1725

We recognize in promotion, whether it's milk under a marketing agency or whatever, that promotion is important and that consumers have the facts in terms of the various products that are being sold, because ultimately it's the consumer you want to buy that product.

[Translation]

Il est par conséquent normal de réclamer une juste participation aux frais de promotion de ces produits importés; il serait également normal de faire la même chose dans le cas de la recherche, s'il y en avait, mais je ne le crois pas. Sans le type d'organisme que nous essayons de créer, j'ai l'impression que les producteurs canadiens payent la totalité des frais de promotion des produits importés. Je voudrais donc savoir si vous approuvez la création d'un tel système.

Je dois dire que vous êtes très négatifs à l'égard des éleveurs de bétail de boucherie et de leur marketing. Par contre, la dame qui est venue témoigner hier pour l'association m'a fort impressionné. Il faut reconnaître que le secteur bovin est soumis à beaucoup de pressions à l'heure actuelle, pressions qui sont souvent dues à certains conseils que le corps médical donne pour la santé, au sujet du gras et du cholestérol, entre autres. Et pourtant, il y a là un groupe d'éleveurs qui fait de la véritable promotion et qui incite tous les éleveurs à produire de la viande plus maigre, tout en essayant de trouver d'autres modes de cuisson et de préparation.

Si les éleveurs ne font pas cela, la baisse de la consommation de viande de boeuf risque d'être plus rapide qu'actuellement. On a déjà enregistré une chute considérable de la consommation en quelques années, puisqu'elle n'est plus que de 65 livres, alors qu'elle était de 110 livres auparavant. Je suis certain que sans des gens comme M^{me} McDonell et son groupe qui font de la promotion pour les coupes plus maigres et pour de nouvelles préparations, la chute serait encore plus vertigineuse.

J'ai l'impression que si les éleveurs ne font pas cela, on verra disparaître dans notre produit une denrée alimentaire de grande valeur. Elle joue un rôle très important dans l'économie rurale, elle permet de faire la rotation des cultures, elle a en outre une certaine importance sur le plan écologique ainsi que sur d'autres plans. Je crois que vous êtes inutilement négatifs et que vous ne faites pas vraiment confiance aux groupements d'agriculteurs. Nous avons entendu les témoignages de beaucoup de groupements agricoles différents. J'ai l'impression que ceux qui voudraient provoquer un changement de direction que ce soit au sein du Syndicat national des agriculteurs, de l'Association des éleveurs de bovins ou d'une autre organisation, se feraient jeter dehors à coups de pied. Je trouve que vous avez une opinion trop négative des dirigeants des organisations agricoles.

M. Easter: Comme nous l'avons déjà signalé, nous ne sommes pas du tout d'accord sur le principe avancé à la partie 3 du projet de loi, sur le recours aux prélèvements dans ce contexte.

Je le répète, nous accordons la priorité au marketing. À notre avis, il faut songer d'abord à la mise en marché, puis à la promotion.

Nous reconnaissons que la promotion joue un rôle important, qu'il s'agisse de faire la promotion du lait dans le cadre d'un office de commercialisation ou d'un autre produit, et qu'il faut que les consommateurs connaissent les divers produits qui sont sur le marché, parce que c'est eux en fin de compte qu'il faut convaincre d'acheter le produit.

[Texte]

Are the dollars of these check-offs, these levies on producers, in fact going to be used for the purpose it is stated they are going to be used for? We believe the potential is there that they may not in fact be used for that purpose. So there's no accountability.

In terms of research and promotion, we believe there's a better way of doing it: by co-ordinating the activities of that research and promotion rather than having, as I think somebody mentioned, 70 organizations out there doing their thing, and possibly in competition with one another.

Are producers under this bill going to be given the ultimate control and the ultimate authority by saying no, they don't accept paying into that particular agency by way of that check-off? Are they going to be given that right and authority? Those are the points we're trying to raise here.

Mr. Foster: Would you comment on the fact that surely if there's a group like Fresh for Flavour who work with the fruit and vegetable organizations across this country, that the imports should be paying the same check-off in proportion as those domestic producers?

Mr. Easter: Well, of course they should be, if you're going to support that; but we do not support this concept of a check-off in the way it's proposed here. But if the bill is going to proceed, then of course imports have to be treated in the same fashion as producers within Canada. I mean, you are promoting the sale of their product as well.

I want to underline the fact that what we're emphasizing here is a marketing function versus the promotion function. Both are important, but let's first of all market the product and attempt to return the primary producer's cost of production and maximize those returns back to the primary producer. Otherwise, if you get into a promotion campaign, what you may in fact be promoting is farmers being the producers of a cheap raw material of which the processing industry can gain all the advantages by consumers eating larger and larger shares of that larger consumption of that particular product.

We need a way to protect the producer from being what is currently the case, the producer of a cheap raw material for others in the industry to take and utilize to their advantage.

The Chairman: Thank you. I think probably I'll offer Mr. Althouse. . . if he wants to get in a little bit at the end. We should terminate this pretty soon.

Mr. Althouse: I don't think it's in the way of a question; it's simply that the more I look at this legislation the more I wonder why it was necessary.

We've now heard from most of the intervening groups that have given us their view of it. It seems to me most of what was proposed by the group yesterday, virtually all of it, could have been handled with the existing legislation, except for their fear of extending that legislation further than existing legislation permits for the applying group to take part of the powers that are available. But it also permits, at some future date, for that same organization to ask for further powers.

[Traduction]

Est-ce que tout cet argent que l'on va prélever sur les revenus des producteurs servira effectivement à faire ce qui est prévu? Peut-être, mais il est bien possible qu'il soit utilisé autrement. On n'a prévu aucun mécanisme qui obligerait l'organisme à rendre des comptes.

En ce qui concerne la recherche et la promotion, nous pensons qu'il existe une meilleure solution, qui consiste à coordonner les activités dans ces domaines au lieu de voir 70 organismes, d'après ce que quelqu'un a dit, agir chacun à leur façon, voire même se faire concurrence.

Est-ce que les dispositions de ce projet de loi permettront aux producteurs de décider en fin de compte s'ils veulent bien donner de l'argent à telle ou telle organisation sous forme de prélèvement? Va-t-on leur donner ce droit? Voilà les questions que l'on se pose.

M. Foster: Pourriez-vous lire ce que vous pensez du fait qu'un groupement comme la Fondation Fraicheur égale Saveur qui collabore avec des associations de producteurs de fruits et de légumes de tout le pays doivent pouvoir retirer autant d'argent des taxes sur les produits importés que des prélèvements faits sur le revenu des producteurs canadiens.

M. Easter: Nous sommes évidemment en faveur de ce principe, mais pas du système de prélèvement que l'on nous propose actuellement. Si l'on veut appliquer cette mesure, il faudra bien sûr que les produits importés soient traités de la même façon que ceux des producteurs canadiens. Je veux dire par là qu'il faut faire également la promotion de ces produits.

Je vous signale toutefois que dans notre esprit, le marketing passe avant la promotion. Les deux sont importants, mais il faut avant tout mettre le produit en marché tout en essayant de permettre au producteur primaire de rentrer dans ses frais de production et même de réaliser le plus de bénéfices possibles. En passant directement à une campagne de promotion, avant d'avoir fait cela, on risque en réalité de faire percevoir les agriculteurs comme les producteurs d'une matière première bon marché, et le secteur de la transformation en profitera sur tous les plans du fait que cette promotion fera augmenter la consommation de ce produit.

Il faut trouver un moyen de protéger le producteur pour qu'il cesse d'être perçu comme celui qui produit une matière première bon marché dont d'autres secteurs pourront profiter.

Le président: Merci. Je propose la parole à M. Althouse, s'il désire faire quelques commentaires avant que la séance soit terminée. Nous devrions bientôt avoir fini.

M. Althouse: Je ne vais pas poser de question. Je tiens seulement à signaler que plus j'examine ce projet de loi et plus je me demande s'il est nécessaire.

La plupart des groupements qui voulaient intervenir ont déjà témoigné. Presque tout ce que l'association qui a témoigné hier nous a proposé aurait pu être fait dans le cadre de la loi actuelle, mises à part les craintes qu'elle a que l'on aille plus loin que ne le permet la loi actuelle en permettant aux organisations qui en font la demande de profiter des pouvoirs existants.

[Text]

I think really what we have this here for is so that groups that now are interested in a check-off but don't want to be faced with the easy likelihood of going into a marketing board at some future date will very clearly have to go to the next stage of the bill and do another application.

I think that's really all it is. If there's any paranoia around, I guess it's from the groups that didn't want to get involved in the existing legislation.

The Chairman: I think we'll probably discuss that further.

• 1730

Mr. Easter: If I could mention one further point, Mr. Chairman, because it caused such a hassle with a former agriculture committee at one point, it is with regard to the power in the act granted under paragraph 42.(1)(h) to "purchase, lease or otherwise acquire and hold, pledge, mortgage, hypothecate, sell or otherwise deal with any real property".

I remember the arguments as we tried to promote the red herrings, and the rhetoric over almost an identical section under the act that related to the Canagrex bill. I don't hear that rhetoric now, but I heard it from the very organizations that are promoting this legislation, which want a check-off by levy for research and promotion purposes.

I just want to put it on the record, Mr. Chairman, that this government destroyed one of the agencies that had great potential in terms of marketing products for this country, which was Canagrex. It seems to be forgotten history. One of the arguments used against that particular agency was on a section in the act similar to the one mentioned earlier.

I wanted to point that out for historical purposes, because that was an agency that could have moved us into the international arena, and in fact had done so to a certain extent, and was tossed out for all the wrong reasons. I personally, and we as an organization, believe Canagrex should be reconsidered.

The Chairman: It was very fair that you put that point on the record, Mr. Easter, because you were put on the record a little earlier on your lack of continuity with regard to union dues and so on. So that's a fair retribution, isn't it?

I think you've offered us an inspired testimony and have a lot of people questioning. We thank you for coming here today.

I want to tell the committee members that the next meeting will be held on Monday at 3.30 p.m., in this room. We will have representatives of the Canadian Federation of Agriculture and all the marketing agencies will be represented.

[Translation]

Ce projet de loi permet également aux mêmes organisations de réclamer plus tard des pouvoirs supplémentaires. Je crois que la raison en soit que l'on veuille que les groupements qui désirent actuellement faire un prélèvement sans vouloir nécessairement se transformer en offices de commercialisation, soient obligés de passer par l'étape suivante prévue dans le projet de loi et de présenter à nouveau une demande.

Je crois que c'est là la vraie raison. À mon avis, si cette disposition suscite des réactions paranoïaques, c'est bien de la part des organisations qui n'ont pas voulu participer à l'élaboration de la loi actuelle.

Le président: Nous pourrions en reparler plus en détail plus tard.

M. Easter: Je voudrais faire une autre observation, monsieur le président, parce que cela avait fait toute une histoire à un comité de l'Agriculture précédent; elle concerne le pouvoir de «procéder à toutes opérations sur un bien immeuble, notamment l'acheter, le prendre à bail ou l'acquérir d'une autre façon, le grever d'un nantissement ou d'une hypothèque, ou le vendre» qui est prévu à l'alinéa 42.(1)(h).

Je me souviens de tous les arguments qu'on nous a opposé quand nous avons voulu signaler les échappatoires possibles et du raisonnement qui a été tenu au sujet d'une disposition quasiment identique du projet de loi relatif à Canagrex. Personne n'a tenu le raisonnement aujourd'hui, mais bien les organisations qui poussent pour que ce projet de loi soit adopté, celles qui veulent que l'on instaure le système de prélèvements pour la recherche et la promotion.

Monsieur le président, je veux seulement faire consigner le fait que le gouvernement actuel a détruit une agence canadienne qui offrait des perspectives inouïes en matière de commercialisation des produits, et je parle de Canagrex. On dirait qu'elle est tombée dans l'oubli. Un des arguments qui avaient été invoqués contre cette agence, est la présence dans la loi d'une disposition analogue à celle dont nous venons de parler.

Je tenais à le signaler pour vous rappeler qu'il a existé autrefois une agence qui aurait pu nous lancer sur la scène internationale—et qui l'a d'ailleurs fait dans une certaine mesure—, et qu'on a supprimée pour toutes sortes de raisons qui ne tenaient pas debout. Personnellement et aussi en tant que représentant d'une organisation, je crois qu'il faudrait envisager de ressusciter Canagrex.

Le président: Il n'est que juste de consigner cela, monsieur Easter, parce qu'on a noté il n'y a pas longtemps votre manque de rigueur à propos des cotisations syndicales et à d'autres égards. Par conséquent, ce n'est que justice de signaler ce que vous venez de dire.

Votre témoignage a été extrêmement intéressant et il a suscité beaucoup de questions. Nous vous remercions d'être venu aujourd'hui.

Je tiens à signaler aux membres du comité que la prochaine séance aura lieu lundi à 15h30, dans cette même salle. Il y aura des représentants de la Fédération canadienne de l'agriculture et tous les offices de commercialisation seront donc représentés.

[Texte]

This meeting is adjourned.

[Traduction]

La séance est levée.

Chairman: I think we'll probably discuss that further.

Mr. Easter: I think we'll probably discuss that further.

Chairman: I think we'll probably discuss that further.

Mr. Easter: I think we'll probably discuss that further.

* 1730

Mr. Easter: If I could mention one further point, Mr. Chairman, because it caused such a hassle with a former agriculture minister at one point, it is with regard to the power in the act granted under paragraph 42(1)(h) to "purchase, lease or otherwise acquire the land, pledge, mortgage, hypothecate, sell or otherwise deal with any real property".

Mr. Easter: If I could mention one further point, Mr. Chairman, because it caused such a hassle with a former agriculture minister at one point, it is with regard to the power in the act granted under paragraph 42(1)(h) to "purchase, lease or otherwise acquire the land, pledge, mortgage, hypothecate, sell or otherwise deal with any real property".

I remember the argument as we tried to promote the red flag, and the motion over almost an identical section under the act that related to the Caneget bill. I don't hear that rhetoric now, but I heard it from the very organizations that are promoting the legislation, which want a check-off by levy for research and promotion purposes.

I remember the argument as we tried to promote the red flag, and the motion over almost an identical section under the act that related to the Caneget bill. I don't hear that rhetoric now, but I heard it from the very organizations that are promoting the legislation, which want a check-off by levy for research and promotion purposes.

I just want to put it on the record, Mr. Chairman, that the government proposed one of the articles that had great support in terms of marketing products for the country which was Caneget. It seems to be forgotten history. One of the arguments that appeared in that particular agreement on a section in the act would be the one mentioned earlier.

I just want to put it on the record, Mr. Chairman, that the government proposed one of the articles that had great support in terms of marketing products for the country which was Caneget. It seems to be forgotten history. One of the arguments that appeared in that particular agreement on a section in the act would be the one mentioned earlier.

I wanted to point that out for historical purposes, because that was an agency that could have moved us into the International Order, and in fact had done so to a certain extent, and was denied it for all the wrong reasons. I personally feel we as an organization, under Caneget should be reconsidered.

I wanted to point that out for historical purposes, because that was an agency that could have moved us into the International Order, and in fact had done so to a certain extent, and was denied it for all the wrong reasons. I personally feel we as an organization, under Caneget should be reconsidered.

The Chairman: I was very glad that you put that point on the record, Mr. Easter, because you were put on the record a little earlier because of a similarity with regard to union dues and after the fact a few minutes later.

The Chairman: I was very glad that you put that point on the record, Mr. Easter, because you were put on the record a little earlier because of a similarity with regard to union dues and after the fact a few minutes later.

Chairman: I think we'll probably discuss that further.

Chairman: I think we'll probably discuss that further.

I want to tell the committee members that the next meeting will be held on Monday at 1:30 p.m. in Ottawa. We will have representatives of the Canadian Federation of Agriculture and all the marketing agencies will be represented.

I want to tell the committee members that the next meeting will be held on Monday at 1:30 p.m. in Ottawa. We will have representatives of the Canadian Federation of Agriculture and all the marketing agencies will be represented.

MAIL



Canada Post
Postage paid
Poste-lettre
Monsieur
K1A 0S8

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 31

Le jeudi 23 mars 1992

Président: Harry Bagnall

Postage paid
Poste-lettre
Monsieur
K1A 0S8

Minutes of Proceedings of the Standing Committee on Agriculture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'Agriculture

Agriculture

Agriculture

RESPECTING:

Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof

CONCERNANT:

Projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de produits agricoles et autres lois en conséquence

WITNESSES:

La Fédération nationale des travailleurs et travailleuses de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire
Peggy Nash, adjointe au président
Anne Labe, représentante nationale, Éducation
Du Conseil canadien, condition sur la situation de la femme
Glenda Simms, présidente
Sarah Bélanger, analyste-rechercheuse
De l'Alliance de la fonction publique du Canada
Nicole Turmel, vice-présidente exécutive
De la Confédération des syndicats nationaux
Claude Caronneau, première vice-présidente
Danielle Hébert, conseillère

WITNESSES:

From the National Amalgamated Agriculture and Agricultural Workers Union of Canada
Peggy Nash, Assistant to the President
Anne Labe, National Representative, Education
From the Canadian Advisory Council of the Status of Women
Glenda Simms, President
Sarah Bélanger, Research Analyst
From the Public Service Alliance of Canada
Nicole Turmel, Executive Vice-President
From the Confederation of National Unions
Claude Caronneau, First Vice-President
Danielle Hébert, Advisor

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-1992

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

Available from Canadian Communication Group - Publishing
Supply and Service Canada, Ottawa, Canada K1A 0S8

Available from Canadian Communication Group - Publishing
Supply and Service Canada, Ottawa, Canada K1A 0S8

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9

Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the National Automobile, Aerospace and Agricultural Implementation Workers Union of Canada:

Peggy Nash, Assistant to the President;

Annie Labaj, National Representative, Education.

From the Canadian Advisory Council of the Status of Women:

Glenda Simms, President;

Sarah Bélanger, Research Analyst.

From the Public Service Alliance of Canada:

Nycole Turmel, Executive Vice-President.

From the Confédération des Syndicats nationaux:

Claudette Carbonneau, First Vice-President;

Danielle Hébert, Advisor.

TÉMOINS

Du Syndicat national des travailleurs et travailleuses de l'automobile, de l'aérospatiale et de l'outillage agricole:

Peggy Nash, adjointe au Président;

Annie Labaj, représentante nationale, Éducation.

Du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme:

Glenda Simms, présidente;

Sarah Bélanger, analyste-recherchiste.

De l'Alliance de la Fonction publique du Canada:

Nycole Turmel, vice-présidente exécutive.

De la Confédération des syndicats nationaux:

Claudette Carbonneau, première vice-présidente;

Danielle Hébert, conseillère.

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 31

Fascicule n° 31

Monday, March 23, 1992

Le lundi 23 mars 1992

Chairperson: Harry Brightwell

Président: Harry Brightwell

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

Agriculture

RESPECTING:

CONCERNANT:

Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof

Projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

The Committee resumed consideration of Bill C-54, the Farm Products Agencies Act. (See Minutes of Proceedings, Wednesday, March 11, 1992, Issue No. 27)

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-54, Loi sur les offices de produits agricoles. (Voir les Procès-verbaux et témoignages de mercredi 11 mars 1992, fascicule n° 27)

The Committee resumed consideration of Clause 1.

Le Comité reprend l'étude de l'article 1.

Ralph Jespersen, Paul Jelley, Ken Crawford, Walde Klausen and Gerry Gartner made statements and, with the other witnesses, answered questions.

Ralph Jespersen, Paul Jelley, Ken Crawford, Walde Klausen et Gerry Gartner ont fait des déclarations et, avec les autres témoins, répondu aux questions.

At 5:39 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

À 17 h 39, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

Carmen DePape

Le greffier du Comité

Clk of the Committee

Carmen DePape

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991-1992

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairperson: Harry Brightwell

Vice-Chairmen:

- Maurice Foster
- Gabriel Larrivée

Members

- Vic Althouse
- Murray Cardiff
- Len Gustafson
- John Harvard
- Al Horning
- Rod Laporte
- Joe McGuire
- Ken Monteith
- Bob Porter
- Larry Schneider
- Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

Carmen DePape

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Harry Brightwell

Vice-présidents:

- Maurice Foster
- Gabriel Larrivée

Membres

- Vic Althouse
- Murray Cardiff
- Len Gustafson
- John Harvard
- Al Horning
- Rod Laporte
- Joe McGuire
- Ken Monteith
- Bob Porter
- Larry Schneider
- Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Carmen DePape

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, MARCH 23, 1992

(33)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met at 3:45 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, Gabriel Larrivée, Lyle Vanclief.

Acting Member present: Bob Kilger for John Harvard.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator.

Witnesses: From the Canadian Federation of Agriculture: Ralph Jespersion, President; Sally Rutherford, Executive Director; François Lemieux, Legal Counsel to the Agencies. *From Prairie Pools:* Javier Caceres, Executive Director. *From the Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency:* Paul Jelley, General Manager. *From the Canadian Chicken Marketing Agency:* Waldie Klassen, Chairman. *From the Canadian Egg Marketing Agency:* Ken Tjaden, Chairman; Gerry Gartner, General Manager. *From the Canadian Turkey Marketing Agency:* Ken Crawford, General Manager.

The Committee resumed consideration of Bill C-54, the Farm Products Agencies Act. (*See Minutes of Proceedings, Wednesday, March 11, 1992, Issue No. 27.*)

The Committee resumed consideration of Clause 1.

Ralph Jespersion, Paul Jelley, Ken Crawford, Waldie Klassen and Gerry Gartner made statements and, with the other witnesses, answered questions.

At 5:39 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 23 MARS 1992

(33)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à 15 h 45, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, Gabriel Larrivée, Lyle Vanclief.

Membre suppléant présent: Bob Kilger remplace John Harvard.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordonnatrice de recherche.

Témoins: De la Fédération canadienne de l'agriculture: Ralph Jespersion, président; Sally Rutherford, directeur exécutif; François Lemieux, conseiller juridique auprès des organismes. *Des Prairie Pools:* Javier Caceres, directeur exécutif. *De l'Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair:* Paul Jelley, directeur général. *De l'Office canadien de commercialisation des poulets:* Waldie Klassen, président. *De l'Office canadien de commercialisation des oeufs:* Ken Tjaden, président; Gerry Gartner, directeur général. *De l'Office canadien de commercialisation du dindon:* Ken Crawford, directeur général.

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-54, Loi sur les offices des produits agricoles (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 11 mars 1992, fascicule n° 27.*)

Le Comité reprend l'étude de l'article 1.

Ralph Jespersion, Paul Jelley, Ken Crawford, Waldie Klassen et Gerry Gartner font un exposé et, avec les autres témoins, répondent aux questions.

À 17 h 39, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Carmen DePape

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Monday, March 23, 1992

• 1542

The Chairman: I call this meeting to order.

I am very pleased to welcome from the Canadian Federation of Agriculture, the President, Ralph Jesperson; and the Executive Director, Sally Rutherford.

Mr. Jesperson, you have representatives from six other agencies with you. We would like to hear a statement from each of the groups, and I would ask you to introduce them as they speak, which is probably the simplest way. And then, after each has been heard, we will have the normal questioning period.

Welcome, and please begin.

Mr. Ralph Jesperson (President, Canadian Federation of Agriculture): Thank you, Mr. Chairman.

You have received our document. It is maybe a bit lengthy, but at the same time I feel obligated to go through it pretty carefully, because there are a number of amendments, and we lead up to our proposed amendments.

• 1545

Mr. Chairman, I would like to thank you again for the opportunity to appear before this committee to comment on Bill C-54, an Act to amend the Farm Products Marketing Agency Act. Bill C-54 has three purposes: first, to establish a legislative framework for national check-off systems for the purposes of research and promotion; second, to make amendments to the original legislation to accommodate recommendations within the poultry task force report; and third, to address a housekeeping matter.

CFA has been involved in the consultation on the development of check-offs from the outset. We have been clear and vocal in our support, both to Mr. McKnight and his predecessor, Mr. Mazankowski, and to provincial ministers of agriculture as well.

Farmers acknowledge the need to participate more actively in the development of both primary and market research and in the promotion of their commodities. The past number of years have also proved that collaboration among the various parts of the food chain can be very beneficial to all parties, a true case of the sum being greater than the parts.

Some commodity groups have been seeking the ability to check off for a number of years. These groups had varying uses for the check-off; primarily research for commodities that are considered to be minor crops and on which little research is presently carried out, market research for some commodities and promotional research for others. Some wish to be able to check off imports. Some commodities wish to involve the processing industry in the check-off process and

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le lundi 23 mars 1992

Le président: Je déclare la séance ouverte.

Je suis très heureux de souhaiter la bienvenue au président de la Fédération canadienne de l'agriculture, M. Ralph Jesperson, ainsi qu'à sa directrice exécutive, M^{me} Sally Rutherford.

Monsieur Jesperson, vous êtes accompagné de représentants de six autres organismes. Nous voudrions entendre la déclaration de chacun des groupes, et je vous serais reconnaissant de nous les présenter au fur et à mesure qu'ils prendront la parole, ce qui est probablement la façon la plus simple de procéder. Après quoi, nous passerons aux questions, comme d'habitude.

Bienvenue à vous. Je vous cède la parole.

M. Ralph Jesperson (président, Fédération canadienne de l'agriculture): Merci, monsieur le président.

Vous avez reçu notre document. Il est peut-être un peu long, mais je me sens dans l'obligation de le lire à peu près textuellement à cause du grand nombre de modifications à propos desquelles nous formulons nos propres propositions.

Monsieur le président, je tiens à vous remercier à nouveau de me fournir cette occasion de paraître devant votre comité pour faire valoir certaines considérations relatives au projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme. Le projet de loi C-54 a trois objets: d'abord établir un cadre législatif relatif aux systèmes nationaux de perception de prélèvements aux fins de la recherche et de la promotion; ensuite apporter certaines modifications à la loi originale, de façon à tenir compte des recommandations que renferme le rapport du Groupe de travail sur la politique avicole nationale; et, troisièmement, répondre à certaines questions de régie interne.

La FCA participe depuis le début aux négociations sur l'établissement de prélèvements et nous avons su très bien faire entendre notre appui tant pour M. McKnight que pour son prédécesseur, M. Mazankowski, de même que pour les ministres provinciaux de l'Agriculture.

Les agriculteurs reconnaissent qu'ils doivent participer plus activement à l'élaboration de la recherche primaire et des études de marché de même qu'à la promotion de leurs produits. Grâce à l'expérience de nombreuses années, nous savons que la collaboration entre les divers intervenants de la chaîne alimentaire peut être très bénéfique pour toutes les parties intéressées, ce qui prouve bien que le tout est plus grand que ses parties.

Depuis un certain nombre d'années, plusieurs groupes de producteurs cherchent le moyen de percevoir des prélèvements, ceux-ci ayant diverses utilisations: la recherche primaire concernant les produits considérés être des cultures en surfaces restreintes, à l'égard desquels peu de recherche se fait à l'heure actuelle, les études de marché sur certains autres produits et la recherche promotionnelle dans le cas de certains autres. Certains producteurs souhaitent percevoir des

[Texte]

to check off processed goods. The reasons are varied but the goal is the same: to give primary agriculture, in some cases in conjunction with the agri-food industry, the ability to be more market oriented, with good information, good planning, and good product.

Check-off programs exist in the United States. They provide considerable funds for research and promotion in that country. Indeed, much of that money is from Canadian products that are exported to that country. We believe it is time for this type of system to be put into place in Canada. We stress, though, that it must not be permitted to nor be seen to reduce the federal commitment to agricultural or agri-food research.

In 1990 CFA adopted the following position on check-offs:

1. Any check-off proposal using farmers' money must be operated by farmers.
2. A commodity can be checked off only once within a federal system.
3. All producers of a commodity on which a check-off is proposed must have the right to participate in the decision.
4. A check-off would have to be applied equally to all producers of a commodity.
5. A check-off must not remove the government's responsibility to carry on research.

The amendment of the legislation before you goes a considerable way to meeting the position adopted by the CFA. However, in honesty, the use of the Farm Products Marketing Agency Act to establish check-offs was not our first choice. We do understand the rationale behind the decision to use this legislation and, along with other organizations interested in the development of check-offs, support the proposal before the committee.

There are, however, a number of issues we would like to address. Some are within the present bill and others are further amendments to both this bill and the existing legislation. These are as follows:

1. Under definition of "farm product", the amendments in paragraph 3(1)(b) and 3(1)(c) to farm product, as they stand, are not workable, nor are they acceptable. Our concern is with how the two definitions work together within the legislation and the effect on the commodities dealt with in Part II and those dealt with in Part III; in other words, an issue of statutory interpretation.

• 1550

The existing definition in the act in paragraph (a) reads:

[Traduction]

prélèvements sur les importations, tandis que d'autres veulent faire participer l'industrie de la transformation à ce processus et percevoir des prélèvements sur les produits transformés. Les motifs varient, mais le but est le même, à savoir faire en sorte que l'agriculture primaire, dans certains cas de concert avec l'industrie agro-alimentaire, puisse être davantage axée sur le marché, grâce à une bonne information, à une bonne planification et à un bon produit.

Des programmes de prélèvements existent déjà aux États-Unis, assurant à ce pays des fonds considérables destinés à la recherche et à la promotion. De fait, une bonne partie de ces fonds provient des produits canadiens qui sont exportés vers les États-Unis. Nous croyons qu'il est temps de mettre en place au Canada un système de ce genre. Nous insistons cependant sur le fait qu'il ne faudrait pas permettre que ce système réduise, ou semble réduire, l'engagement fédéral à l'égard de la recherche dans le secteur de l'agriculture ou de l'agro-alimentaire.

En 1990, la FCA a adopté la position suivante sur les prélèvements:

1. Toute proposition de prélèvements financée par les agriculteurs doit être administrée par ceux-ci.
2. Un seul prélèvement ne peut être perçu sur un produit dans le cadre d'un système fédéral.
3. Tous les producteurs d'une denrée à l'égard de laquelle un prélèvement est proposé doivent avoir le droit de participer à cette décision.
4. Tout prélèvement doit faire l'objet d'une application uniforme auprès de tous les producteurs de la denrée visée.
5. Le prélèvement ne doit pas dégager le gouvernement de sa responsabilité de faire de la recherche.

Les modifications à la loi qui se trouve devant vous correspondent largement à la position adoptée par la FCA. Toutefois, nous devons signaler en toute honnêteté que le retour à la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme pour établir des prélèvements n'est pas notre premier choix législatif. Nous comprenons bel et bien la raison pour laquelle la décision a été prise d'adopter cette loi et, de concert avec d'autres organisations qui s'intéressent à l'établissement de prélèvements, nous appuyons la proposition dont est saisi le comité.

Il y a toutefois un certain nombre de questions sur lesquelles nous voudrions nous pencher. Il s'agit de dispositions que renferme ce projet de loi et d'autres modifications tant à ce projet de loi qu'à la loi actuelle. Les voici:

en ce qui concerne la définition de «produit agricole», les modifications prévues à l'alinéa 3(1)(b) et 3(1)(c), sous cette forme, ne sont ni applicables ni acceptables. Le problème réside dans la façon dont les deux définitions se recoupent dans la loi et leur effet sur les produits dont il est question dans la partie II et ceux dont il est question dans la partie III; autrement dit, il s'agit d'une question d'interprétation de la loi.

La définition actuelle de l'alinéa a) de la loi se lit comme suit:

[Text]

(a) for the purpose of Part I, any natural product of agriculture and any part of any such product,

By the addition of paragraph (c) in the bill to cover Part III, reading:

(c) for the purpose of Part III, any natural product of agriculture, whether processed or unprocessed, and any part of such product;

it is our view that the proposed amendment undermines the original definition as it has been defined and used by the existing agencies.

Legal counsel for the Chicken and Broiler Hatching Egg Agencies, Mr. François Lemieux, holds that by explicitly defining for Part III agencies a natural product as being either unprocessed or processed, while not addressing that issue for Part II agencies, the courts will likely interpret eggs and poultry and any part thereof as applying only to the unprocessed product. Such an interpretation would be inconsistent with the powers already granted by the Governor in Council in the proclamations of the Canadian Chicken Market Agency and the Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency. It is our understanding that the National Farm Products Marketing Council concurs with this opinion.

This serious matter has been raised with the department. Officials have indicated that they recognize the problem and its serious implications in the operation of our poultry and egg supply management systems. As recently as last week, CFA and the agencies were discussing possible amendments with officials. However, on Friday we were informed that the department would not be proposing any amendment to correct this grave situation.

We urge the committee to amend the legislation. There are several options open to you. In our view, the best solution is to amend paragraph 3.(c) of Bill C-54 so that the definition reads:

for purposes of Part III, any natural product of agriculture, any part of such product and any product manufactured mainly from such product

Some groups seeking to establish Part III agencies want to be able to impose a check-off on all imports. This language would permit that. We believe that it would not undermine the Part II agencies' power because it would cover products not now on the import control list.

Therefore, CFA recommends that the committee propose the following amendment concerning the definition of "farm product" in paragraph 3.(c) of Bill C-54 to read:

for purposes of Part III, any natural product of agriculture, any part of such product and any product manufactured mainly from such product

Later on, some of the agencies may want to comment on some of that.

[Translation]

a) pour l'application de la Partie I, tout ou partie d'un produit naturel de l'agriculture

De par l'ajout de l'alinéa c) dans le projet de loi aux fins de la Partie III, qui se lit comme suit:

c) pour l'application de la Partie III, tout ou partie d'un produit naturel de l'agriculture, transformé ou non

la définition originale telle qu'elle a été définie et utilisée par les offices actuels est affaiblie.

L'avocat conseil agissant pour le compte des offices de commercialisation du poulet et des oeufs d'incubation des poulets à chair, M. François Lemieux soutient ce qui suit: «Si on définit de façon explicite pour les offices visés par la Partie III un produit naturel comme étant un produit transformé ou non sans faire cette précision dans le cas des offices visés par la Partie II, les tribunaux interpréteront vraisemblablement «les oeufs et la volaille et toute partie de ceux-ci» comme s'appliquant seulement aux produits non transformés. Pareille interprétation ne serait pas conforme aux pouvoirs déjà conférés par le gouverneur en conseil en vertu des proclamations de l'Office canadien de commercialisation du poulet et de l'Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation des poulets à chair». Nous croyons savoir que le Conseil national de commercialisation des produits agricoles est d'accord avec cette opinion.

Nous avons soulevé cette question importante auprès du ministère. Les fonctionnaires disent reconnaître l'existence du problème et ses graves conséquences pour la bonne marche des système de gestion des approvisionnements de volaille et d'oeufs. La semaine dernière encore, la FCA et les Offices discutaient de modifications possibles avec eux. Toutefois, vendredi, on nous a informés que le ministère n'allait pas proposer de modification pour corriger cette situation.

Nous prions instamment le comité de modifier la loi. Plusieurs options s'offrent à vous. Selon nous, l'idéal serait de modifier l'alinéa 3(1) c) du projet de loi C-54 pour que la définition se lise comme suit:

pour l'application de la Partie III, tout ou partie d'un produit naturel de l'agriculture et tout produit de transformation dérivé essentiellement de pareil produit.

Certains groupes souhaitant la création d'organismes en vertu de la Partie III veulent pouvoir imposer des prélèvements sur toutes les importations. Le libellé que nous proposons l'autoriserait. Nous estimons que cela ne compromettrait pas le pouvoir des organismes visés par la Partie II puisque la définition s'appliquerait à des produits qui ne figurent pas sur la Liste de marchandises d'importation contrôlée.

C'est pourquoi la FCA recommande que le comité propose la modification suivante concernant le définition de «produit agricole» à l'alinéa 3.(1)c) du projet de loi C-54:

pour l'application de la partie III, tout ou partie d'un produit naturel de l'agriculture et tout produit de transformation dérivé essentiellement de pareil produit.

Plus tard, les représentants de certains organismes voudront peut-être intervenir sur ce point.

[Texte]

Promotion and research plans: Proposed new paragraph 40.(3)(b) refers to:

the imposition, collection and refunding by the appropriate agency of levies or charges from persons engaged in the growing, production or importation of the regulated product or the marketing thereof

This is not clear in terms of who may be checked off. It is our understanding that some processors do not believe they would be eligible to participate in the check-off process. We understand that the interpretation put on this clause by Agriculture Canada officials could include those involved beyond the farm gate, even within a purely domestic plan.

• 1555

Similarly, subclause 7.(5), proposed paragraph 7.(2)(b), states that the majority of producers or importers must be in favour of the establishment of an agency. No mention is made of any other group. The existing legislation uses the term "producer" and "primary producer" interchangeably to mean "primary producer." Again it is a matter of statutory interpretation. It would be preferable for all concerned to ensure that there be no question of interpretation of Part III.

A corollary concern relates to the CFA position on the product being checked off only once. CFA requests that the definition in proposed paragraph 40.(3)(b) be made clear concerning who is eligible to be a participant in a research and promotion plan.

Clause 5 amends present subsection 3(1) in relation to the establishment of a council. The purpose of the amendment is to change the name of the council in question from the National Farm Products Marketing Council to the National Farm Products Council. This proposed subsection also outlines the number of members on the council. The present membership is not less than three and not more than nine, with at least 50% being primary producers. These seats are held at this point in time by those involved in the feather industry as producers, processors or as consumer representatives. We are confident that those positions will be filled as new agencies are formed and as vacancies occur by those with other interests. The council membership should reflect the diversity of its mandate, and there may be some comments on that from our group again.

Subclause 7.(5), proposed paragraph 7.(2)(b), refers to the proof of support. The present wording states:

(b) in the case of a promotion-research agency, the majority of the aggregate of the producers or, where the import trade in one or more farm products is to be included, the majority of the aggregate of the producers and importers, of all those farm products

There are concerns with respect to the definition of majority of support. Some commodity producers are well documented; for example, red meats and dairy. Other commodity producers are not; for example, some horticulture crops,

[Traduction]

La définition du plan de promotion et de recherche, donnée à l'alinéa c) se lit comme suit:

l'institution, la perception et le remboursement par l'office compétent de prélèvements à acquitter par les personnes se livrant à la culture, à la production, à la commercialisation ou à l'importation de produits réglementés

On ne sait pas exactement qui serait assujéti aux prélèvements. Nous croyons savoir que certains transformateurs ne croient pas qu'ils seraient autorisés à adhérer au système de prélèvements. Il semble que les fonctionnaires d'Agriculture Canada interprètent cette disposition de façon à englober les intervenants au-delà de la ferme, même dans le cadre d'un plan purement intérieur.

De même, au paragraphe 7.(5), le nouvel alinéa 7.(2)(b), il est précisé que la majorité de l'ensemble des producteurs et des importateurs de tous les produits agricoles doivent être en faveur de la création d'un office. Aucun autre groupe n'y est mentionné. La loi actuelle, emploie le terme «producteur», et «producteur primaire» de façon interchangeable pour désigner le producteur primaire. Ici encore, il s'agit d'une question d'interprétation de la loi. Il serait préférable pour tous les intéressés d'écartier toute possibilité d'interprétation libre de la partie III.

La position de la FCA concernant la perception d'un seul prélèvement sur un produit fait également problème à ce chapitre. La FCA demande que la définition du nouvel alinéa 40.(3)(b) soit clarifiée concernant qui est autorisé à participer à un plan de recherche et de promotion.

L'article 5 modifie le paragraphe 3(1) concernant l'établissement d'un conseil. L'objet de la modification est de modifier le nom du conseil en question, de Conseil national de commercialisation des produits de ferme à Conseil national des produits de ferme. Ce paragraphe définit aussi le nombre de membres faisant partie de ce conseil. Le nombre actuel de membres est non moins que 3 et pas plus que 9, dont au moins 50 p. 100 de producteurs primaires. Ces places sont occupées à l'heure actuelle par les intervenants de l'industrie avicole à titre de producteurs, de transformateurs ou de représentants des consommateurs. Nous avons confiance que ces postes seront comblés par les représentants d'autres intérêts au fur et à mesure où de nouveaux offices seront créés et où des postes deviendront vacants. La composition du Conseil devrait refléter la diversité de son mandat. Notre groupe pourra faire des observations plus tard à ce sujet.

Au paragraphe 7.(5), au nouvel alinéa 7.(2)(b) il est question de la preuve d'appui. Le libellé actuel se lit comme suit:

b) dans le cas d'un office de promotion et de recherche, la majorité de l'ensemble des producteurs ou, si le marché d'importation d'un ou de plusieurs produits agricoles est visé, la majorité de l'ensemble des producteurs et des importateurs de tous les produits agricoles.

Il existe certains problèmes concernant la définition de l'appui majoritaire. Certains producteurs sont bien documentés, par exemple ceux des viandes rouges et des produits laitiers, tandis que les autres ne le sont pas, par

[Text]

speciality grain crops and so on. In order for a group to establish majority support in some commodities, it would be very difficult to ensure that every producer of the commodity was accounted for as part of the aggregate.

CFA recommends that proposed paragraph 7.(2)(b) be amended to read:

(b) in the case of a promotion-research agency, the majority of the aggregate of the producers, as determined by Council on a case-by-case basis. . . the majority of the aggregate of the producers and importers as determined by Council on a case-by-case basis

We would also note that this clause may require further changes to reflect the clarity that we have asked for in proposed paragraph 40.(3)(b).

Public hearings: At present subsection 8(1) in the act reads:

A public hearing shall be held by the Council

We submit that given past experience and court decisions concerning the magnitude of the hearing process, it is reasonable to leave the ordering of public hearings to the discretion of the council. It has been suggested that the cost of advertising hearings for the apple agency was over \$300,000. As well, there are the costs of legal counsel required to make representation at such hearings. Furthermore, the fact is that at this time no start-up funding is envisaged by the research and promotion agencies. We are aware that the National Farm Products Marketing Council would favour this approach.

• 1600

So CFA recommends subsection 8.(1) be amended to read:

A public hearing may be held by the Council

Plebiscites: Section 39 deals with the establishment of an agency. At present—and this would be carried through into new legislation also—the section in part reads:

The Governor in Council. . . may request that each province concerned carry out a plebiscite of the producers

Court rulings on the present wording of the act have determined that there is a necessity to prove not only that there is a majority in favour of the plan but also by what means the majority was accomplished. There also appears to be a requirement for polling producers, as the court decision appears to rule votes of representative organizations inadmissible. To date this has resulted in plebiscites being held to establish majority support. Nevertheless, there does not appear to be any requirement for national plebiscites.

CFA supports the view that in the case of research and promotion agencies plebiscites are not always required and recommends to the committee that this point be stressed in its report to the House of Commons.

[Translation]

exemple dans le cas de certaines cultures horticoles, de cultures céréalières spéciales, etc. Pour qu'un groupe accorde un appui majoritaire à l'égard de certains produits, il serait très difficile de s'assurer que chaque producteur de ce produit est représenté dans «l'ensemble».

La FCA recommande que l'alinéa 7.(2)b) soit modifié de la façon suivante:

dans le cas d'un office de promotion et de recherche, la majorité de l'ensemble de producteurs, tel que déterminée par le Conseil au cas par cas. . . la majorité de l'ensemble des producteurs et importateurs tel que déterminée par le Conseil au cas par cas.

Elle signale aussi que cette disposition devra peut-être être modifiée en fonction des précisions que nous réclamons au paragraphe c) de la définition de «plan» à l'article 2.

Audiences publiques. À l'heure actuelle, le paragraphe 8(1) de la loi se lit comme suit:

Le Conseil tient une audience publique.

Étant donné l'expérience passée et les décisions des tribunaux concernant l'ampleur du processus d'audience, il est raisonnable de laisser à la discrétion du conseil la convocation d'audiences publiques. On a fait remarquer que le coût de la publicité relative aux audiences de l'Office des pommes a dépassé 300,000\$. De plus, la participation à ces audiences occasionne des frais juridiques. En outre, on n'envisage pas à l'heure actuelle de fonds de démarrage pour les offices de recherche et de promotion. Nous savons pertinemment que le Conseil national de commercialisation de produits de ferme serait en faveur de cette approche.

La FCA recommande donc que le paragraphe 8(1) soit modifié de la façon suivante:

Le Conseil peut tenir une audience publique

Référendums: L'article 39 porte sur la création des offices. À l'heure actuelle, et cela serait repris dans la nouvelle loi, l'article se lit en partie comme suit:

Le gouverneur en Conseil peut demander à chaque province concernée de procéder à un référendum auprès des producteurs. . .

Les décisions des tribunaux concernant le libellé actuel de la loi ont déterminé la nécessité de prouver non seulement qu'il existe une majorité en faveur du plan, mais aussi de préciser par quel moyen la majorité a été atteinte. Il semble aussi qu'il faille réaliser un sondage auprès des producteurs, étant donné que la décision des tribunaux semble décréter inadmissibles les votes des organisations représentatives. À ce jour, cela a entraîné la tenue de référendums pour établir l'appui majoritaire. Néanmoins, il ne semble pas qu'il faille tenir de référendums nationaux.

La FCA est d'avis que dans le cas des offices de recherche et de promotion, les référendums ne sont pas toujours nécessaires et recommande au comité qu'il insiste sur ce point dans son rapport à la Chambre des communes.

[Texte]

About double check-off, in relation to the establishment of an agency it is important to state that it would be unacceptable for a commodity to be checked off more than once under the legislation. It is clear it is within the mandate of the council to make this determination. CFA recommends the committee make clear in its report to the House of Commons that council must ensure that commodities are not subject to check-off twice through the establishment of competing agencies or agencies whose commodity mandates overlap.

Number of members of an agency: Proposed subsection 40.(2) states:

(2) The number of members of an agency shall be not less than three and not more than twelve.

This represents the parameters provided for in the original legislation. With research and promotion agencies, these numbers have the potential to be a constraint. Where research and promotion agencies are established to deal with check-offs or imports, it is our understanding that in order to be consistent with GATT rules, all provinces must be members of the agency, and if present situations are any example, all will desire to be represented at the board table, for a total of 10. Importers would also be eligible to sit at the table in proportional numbers. In some cases this would mean equal numbers. Already this total would exceed 12, with no room for processors, consumer representatives, research experts, and so on.

CFA requests that proposed subsection 40.(2) be amended to read:

(2) The number of members of research and promotion agencies shall not be less than three and shall be limited by the agency's proclamation.

Canada Customs: About paragraph 40.(1)(e), this paragraph outlines the power of an agency to delegate its authority to check off a product and to remit the funds to the agency. CFA concurs with other organizations that have come or will come before you that in the case of check-offs on imports, Canada Customs would be identified as a potential designate. This would be by far the most efficient and simplest manner in which to collect the check-off. It is also the manner in which our American counterparts operate. We do not understand, nor do we accept, the view of Finance Canada that as such Canada Customs would be levying a tax. The check-off on imports into the U.S. is not considered a tax, although it is now collected by their own customs department.

• 1605

CFA recommends that the designation of Customs Canada be specifically included in proposed paragraph 40.(1)(e) of clause 10 and that subsequent necessary amendments be made; for example, subclause 3.(2) definition of "promotion and research plan".

Operation of Part III agencies: Proposed subsection 43.(1) refers to existing sections of the act that will apply to new Part III agencies as well as to those under Part II. It includes existing section 27, which reads:

[Traduction]

Double prélèvement: En ce qui concerne la création d'un office, il importe de rappeler qu'il serait inacceptable qu'un prélèvement soit perçu plus d'une fois à l'égard d'un produit en vertu de cette loi et qu'il relève clairement du mandat du Conseil de bien le préciser. La FCA recommande que le Comité précise bien clairement dans son rapport à la Chambre des communes que le Conseil doit veiller à ce qu'un prélèvement ne soit pas perçu deux fois à l'égard des produits du fait de la création d'offices concurrentiels ou d'offices dont les mandats se recoupent.

Nombre de membres d'un office: Le nouveau paragraphe 40(2) précise que

Les membres d'un office sont au nombre de trois à 12.

Tels sont les paramètres de la loi actuelle. Pour les offices de recherche et de promotion, cette fourchette risque d'être contraignante. Dans le cas des offices de recherche et de promotion créés pour s'occuper des prélèvements sur les importations, nous croyons savoir qu'en conformité avec les règles du GATT, toutes les provinces doivent être membres de l'Office et si les situations actuelles peuvent servir d'exemple, elles désireront toutes être représentées à la table du Conseil, ce qui portera le total à 10. Les importateurs seraient aussi admissibles à la table en nombre proportionnel et, dans certains cas, en nombres égaux, ce qui porte déjà le total à plus de 12, ce qui ne laisse aucune place pour les transformateurs, les représentants des consommateurs, les experts en recherche, etc.

La FCA demande que le nouveau paragraphe 40.(2) soit modifié de la façon suivante:

Le nombre de membres des offices de recherche et de promotion ne sera pas inférieur à trois et sera limité par la proclamation de l'office visé.

Douanes canadiennes: L'alinéa 40(1)e) décrit le pouvoir qu'a un office de déléguer son pouvoir de prélèvement à l'égard d'un produit et de remettre les fonds à l'office. La FCA est d'accord avec les autres organisations qui sont parues ou qui paraîtront devant vous pour dire que dans le cas des prélèvements sur les importations, les Douanes canadiennes devraient être identifiées comme organisme désigné potentiel. Ce serait là de loin la façon la plus efficace et la plus simple de percevoir les prélèvements. C'est également la façon dont nos homologues américains s'y prennent. Nous ne comprenons pas et nous n'acceptons pas les vues de Finances Canada voulant que dans ce cas les douanes canadiennes se trouveraient à percevoir une taxe. Les prélèvements sur les importations aux États-Unis ne sont pas considérés comme une taxe bien qu'ils soient aujourd'hui perçus par leur propre ministère des Douanes.

La FCA recommande que la désignation de Douanes Canada soit spécifiquement incorporée à l'alinéa 42(1)e), à l'article 10, et que les modifications subséquentes nécessaires soient apportées, c'est-à-dire à l'article 2, définition de «plan de promotion et de recherche.»

Activités des offices de la Partie III: Le nouveau paragraphe 43(1) se rapporte aux articles actuels de la loi qui s'appliqueront aux offices de la nouvelle Partie III, de même que ceux visés par la Partie II. Il comprend l'article 27 actuel, qui se lit comme suit:

[Text]

an agency shall conduct its operation on a self-sustaining financial basis without appropriations therefore by Parliament

We would like to make a number of points on this section. CFA believes strongly that any agency must be self-sustaining in terms of its operations. The funds collected through the check-off must cover operating expenses. It is understood that the administration of such an agency and the collection of the check-off can be complicated and expensive. It is our understanding that for existing bodies formed in a similar manner to do similar work, 40% of revenues often go towards operations. CFA recommends that the committee include in its report to the House a comment that at least 60% of the funds must go to research or promotion and that such a stipulation should be included in the proclamation of each agency.

Also, in financing the agencies there is a growing concern about the proliferation of check-offs for various purposes and the effect on the return to the producer. CFA recommends that consideration be given to a maximum check-off limit being written into each commodity plan.

Finally, it is our understanding, confirmed by Agriculture Canada officials, that section 27 effectively precludes the joint participation of research and promotion agencies in any Agriculture Canada programs or any programs in other departments that would involve the provision of federal funds to be spent in third-party research overseen by the agency. In terms of Agriculture Canada, this means that agencies would not be eligible for market development grants from Canada food development initiatives, although corporations not subject to the act are eligible. The only opportunity for joint ventures would be through arrangements with the Research Branch, which would enter into a contract with an agency to carry out research with branch money. Succinctly, as an example, Flowers Canada is eligible for a CAFDI grant but the same persons coming together as the Canadian Flower Agency would not.

This contravenes the spirit in which the process to establish check-offs was entered into. A major goal was to increase joint efforts between the private and public sectors, not to restrict them.

CFA recommends that section 27 be amended to correct legal terminology in the spirit of the following attempt at redrafting:

(2) A research and promotion agency shall conduct its day-to-day operations on a self-sustaining financial basis without appropriation therefor by Parliament.

(3) A research and promotion agency may enter into financial arrangements with agents of the Crown for the purposes of research and promotion.

[Translation]

l'office est financièrement autonome et ne reçoit pas pour son fonctionnement de crédits votés par le Parlement.

Nous aimerions relever un certain nombre de points concernant cet article. La FCA croit fermement qu'un office doit être autonome en ce qui concerne son fonctionnement, les fonds perçus par le truchement des prélèvements devant couvrir les dépenses de fonctionnement. Il est entendu que l'administration de pareil office et la perception des prélèvements peuvent être compliquées et coûteuses. Nous croyons savoir que pour les organismes actuels créés de façon semblable pour accomplir un travail semblable, 40 p. 100 des revenus sont souvent consacrés au fonctionnement. La FCA recommande que le comité inclue dans son rapport à la Chambre un commentaire voulant qu'au moins 60 p. 100 des fonds soient consacrés à la recherche ou à la promotion et que pareille stipulation figure dans la proclamation de chaque office.

En outre, en ce qui concerne le financement des offices, on s'inquiète de plus en plus de la prolifération des prélèvements à diverses fins et de leur effet sur le revenu du producteur. La FCA recommande que l'on envisage une limite maximale de prélèvements devant être inscrite dans le plan relatif à chaque produit.

Finalement, nous croyons savoir, et cela a été confirmé par les représentants d'Agriculture Canada, que l'article 27 exclut effectivement la participation conjointe des offices de recherche et de promotion à tous programmes d'Agriculture Canada, ou tout programme d'autres ministères qui prévoirait le versement de fonds fédéraux à la recherche par une tierce partie supervisée par l'office. Pour Agriculture Canada, cela veut dire que les offices ne seraient pas admissibles aux subventions prévues dans le cadre du projet de développement agro-alimentaire canadien, bien que d'autres sociétés non visées par la loi soient admissibles. La seule possibilité de création d'entreprises conjointes serait par le biais d'arrangement avec la Direction de la recherche qui accorderait un contrat à un office pour des travaux de recherche financés par les fonds de la Direction. Succinctement, à titre d'exemple, Fleurs Canada est admissible à une subvention du Projet mais les mêmes personnes formant un office canadien des fleurs ne le seraient pas.

Cela va à l'encontre de l'esprit dans lequel le processus d'établissement des prélèvements a été établi. Un des principaux buts est de multiplier les efforts conjoints entre les secteurs public et privé, non pas de les restreindre.

La FCA recommande que l'article 27 soit modifié dans des termes juridiques corrects en conformité avec l'esprit de la reformulation provisoire suivante:

(2) Un office de recherche et de promotion dirige ses activités quotidiennes de façon financièrement autonome et ne reçoit pas de crédits du Parlement à cet égard.

(3) Un office de recherche et de promotion peut prendre des arrangements financiers avec les mandataires de la Couronne pour les fins de la recherche et de la promotion.

[Texte]

[Traduction]

• 1610

Sections 29 and 30: These sections of the original act refer to the requirement for financial statements and annual reports to be submitted by each agency annually. It is important for the purpose of transparency and trust that such documents be made available to all contributors to a plan. We point out that such documents need not be voluminous or glossy.

I did bring a sample of an organization that puts it out. It is the Toronto-Dominion Bank. They put a document out like this. The print happens to be on both sides of the paper and it does give a lot of information as to what they are doing. I don't believe that would be exceedingly expensive.

What we are saying there is that we don't need a big copy that costs a lot of money, is glossy and has all the other nice features. But I think that for the sake of transparency that should be done. There may be other comments on this, as there would be on other parts of our report here today.

The CFA recommends that proclamations require the annual distribution of audited financial statements and annual reports to each contributor to a plan.

Section 38: The winding up of agencies is covered by existing section 38. This section outlines the legal procedure for such action. The CFA recommends that the proclamation of each agency set out the terms of termination of a check-off plan without inhibiting the prerogative of the Governor in Council.

We would also like to address several other amendments to the act that we believe the government is preparing to make. The CFA and its members who are creators of the existing legislation have been involved in the discussion surrounding at least some of these amendments.

It is our understanding that an amendment to subsection 18.(1) will be proposed. As mentioned previously, the section now specifies the number of members on an agency board to be between three and twelve. The size and composition of Part II agency boards is a contentious and important issue. CFA firmly believes these agencies must be effectively controlled by producers.

Our members, the egg and poultry marketing agencies, have indicated to the minister that in some cases an increased participation by other stakeholders would be appropriate. The Canadian Chicken Marketing Agency and the Canadian Turkey Marketing Agency have, for example, indicated a willingness to have two additional Governor in Council appointees on their boards.

Agriculture Canada has informed the CFA that it will propose an amendment to permit this to occur. The department has also indicated that it wishes to facilitate the entry, at some future date, of the two territories as members of the agencies. Thus, it is likely to propose amending the maximum of 12 to a maximum of 16.

The CFA supports the amendment to increase the maximum on the board to 16 on the condition that the amendment clearly states that the number of non-producers to be appointed directly to an agency board by the Governor in Council is limited to 4.

Articles 29 et 30: ces articles de la loi originale portent l'obligation pour chaque office de remettre des relevés financiers et des rapports annuels. Il importe à des fins de transparence et de confiance que ces documents soient mis à la disposition de tous ceux qui ont contribué à l'élaboration d'un plan. Ces documents ne doivent pas être volumineux ou imprimés sur du papier glacé.

J'ai amené un exemplaire d'un relevé publié par la Banque Toronto-Dominion. Le document se présente sous cette forme. Il est imprimé recto verso, et il contient beaucoup de renseignements sur les activités de la Banque. Il ne serait pas très coûteux de produire un document semblable.

Il n'est donc pas nécessaire, à notre avis, de produire un document coûteux sur papier glacé. Il importe cependant, aux fins de la transparence, qu'on divulgue ces renseignements. Vous recevrez peut-être des commentaires à ce sujet ainsi qu'à l'égard d'autres points que nous soulevons dans notre exposé.

La FCA recommande que les proclamations exigent la distribution annuelle de relevés financiers vérifiés et de rapports annuels à chaque personne ayant contribué à l'élaboration d'un plan.

Article 38: l'article 38 porte sur la liquidation des affaires des offices et décrit la procédure légale à suivre. La FCA recommande que la proclamation de chaque office établisse les conditions de la liquidation d'un plan de prélèvement sans nuire à la prérogative du gouverneur en conseil.

Nous voudrions aussi aborder plusieurs autres modifications à la Loi que le gouvernement se prépare à apporter. La FCA et ses membres qui sont les créateurs de la Loi actuelle ont participé aux discussions portant sur tout au moins quelques-unes de ces modifications.

Nous croyons savoir que le paragraphe 18(1) sera modifié. Comme nous l'avons déjà mentionné, ce paragraphe précise à l'heure actuelle le nombre de membres d'un office comme étant de trois à douze. La taille et la composition des conseils d'administration des offices représentent une question litigieuse. La FCA croit fermement que les offices doivent être contrôlés par des producteurs.

Nos membres, les offices de commercialisation des oeufs et de la volaille, ont laissé entendre au ministre que dans certains cas une participation accrue de la part de certains intervenants serait appropriée. L'Office canadien de commercialisation du poulet et l'Office canadien de commercialisation du dindon ont, par exemple, exprimé la volonté d'ajouter deux personnes nommées par le gouverneur en conseil à leurs conseils d'administration.

Agriculture Canada a informé la FCA qu'il proposera une modification en ce sens, et ce ministère a aussi fait savoir qu'il souhaite faciliter l'entrée, à une date ultérieure, des deux territoires à titre de membres des offices. Il proposera vraisemblablement de porter le maximum à 16 membres.

La FCA appuierait cette modification à la condition qu'elle stipule que le nombre de non-producteurs pouvant être nommés directement à un conseil d'administration d'un office par le gouverneur en conseil soit restreint à quatre.

[Text]

A final amendment of which we are aware is an amendment to subsection 34(1). It is essentially a housekeeping amendment. At present this subsection enables an inspector to enter any place that does not constitute a dwelling place to examine books and records. The intention of the amendment, as we understand it, is to permit the demand for production of books and records. Also, if these are not produced, this permits their seizure. The wording would reflect that now contained in the Canadian Dairy Commission Act. The CFA is not opposed to such an amendment.

• 1615

In conclusion, CFA appreciates the opportunity to appear before the committee. We urge you to give careful consideration to the bill, to our proposals, and to any of the amendments the government may introduce to the bill or to the existing act. We regret we have not seen the final wording of these proposed amendments.

We also urge you to include in your report to the House instructions of recommendations to council concerning such issues as plebiscite, double check-offs, and financial reporting. It is important that the ability to implement check-offs be established quickly, but it is also important that the legislation, the process of establishment and the content of the proclamation all work toward the most effective and workable systems possible.

The last couple of pages are a summary of our recommendations, of our proposed amendments. It seemed like a lot of reading for me, and maybe for you to listen to, but I think you see the reason we did it was to be able to follow the context of what we're trying to present to you today.

I would like to add, as I indicated a few times, that on some of these issues the agencies are much more able to speak about them, and I would certainly welcome their comments or their presentation at this time if they have any, or perhaps there are other questions you want to direct to us before that—whatever is the best way, Mr. Chairman. Thank you.

The Chairman: Mr. Jespersion, I was going to suggest that if you had gone on about another half hour it would have been just about the length of a budget speech. It seems to be a very studied and very worthwhile analysis, with a lot of good recommendations that I'm sure we will consider very carefully.

I may poll the agencies quickly to see if they wish to make additional statements in this regard.

Mr. Paul Jelley (General Manager, Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency): I would like to make one comment. Rather than duplicate things here I will speak to one thing that is of concern to our agency.

We're probably the biggest importer of product among supply management. Approximately 21% of the Canadian market is met by imported product. What we were trying to do here initially was to set up check-off for non-supply-management agencies, but what we find when we're done is that we have a needless duplication in that I have to create another agency if I want to try to get levy on imports. I have to go out and create a whole new bureaucracy, a whole new

[Translation]

Finalement nous sommes au courant d'une modification au paragraphe 34(1), qui est essentiellement une modification de régie interne. À l'heure actuelle, ce paragraphe permet à un inspecteur d'entrer dans tout lieu, à l'exception d'un logement privé pour examiner les livres et les registres. L'intention de la modification, comme nous la percevons, est de permettre à l'inspecteur d'exiger la production de livres et de registres et, à défaut, de lui permettre de les saisir. Le libellé aurait une incidence sur ce que renferme la Loi sur la Commission canadienne du lait. La FCA n'est pas opposée à cette modification.

En conclusion, la FCA apprécie l'occasion de paraître devant le Comité. Nous vous exhortons à bien prendre en considération le projet de loi, nos propositions et toute modification que le gouvernement pourrait apporter au projet de loi et à la Loi actuelle. Nous déplorons le fait que nous n'ayons pas vu le libellé définitif de ces modifications proposées.

Nous vous exhortons aussi à inclure dans votre rapport à la Chambre des instructions ou recommandations au Conseil concernant notamment les référendums, les doubles prélèvements, les rapports financiers, etc. Il est important de mettre en place rapidement les moyens de perception de prélèvements, mais il est tout aussi important que la loi, le processus d'établissement et le contenu de la proclamation concourent tous à l'établissement du système le plus efficace et le plus réalisable possible.

Dans les dernières pages de notre mémoire, nous résumons nos recommandations ainsi que les amendements que nous proposons. Si nous avons pris la peine de vous lire notre mémoire aujourd'hui, et je reconnais qu'il est un peu long, c'est pour vous situer le contexte.

Comme je l'ai fait remarquer à quelques reprises, les représentants des offices de commercialisation sont mieux placés que moi pour défendre leur rôle, et j'aimerais certainement connaître leur point de vue ou leur réaction. Vous voudrez peut-être commencer par nous poser certaines questions. Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Monsieur Jespersion, encore 30 minutes, et votre discours aurait été aussi long que le discours du budget. Vous nous avez présenté un exposé très approfondi. Nous étudierons soigneusement vos excellentes recommandations.

Je vais demander rapidement aux représentants des offices de commercialisation s'ils ont des commentaires à faire.

M. Paul Jelley (directeur général, Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair): J'aimerais faire une remarque. Au lieu de répéter ce qui a été dit, j'insisterai sur un point qui revêt une importance particulière pour notre office.

Nous constituons sans doute le plus important importateur de produits parmi les offices de gestion de l'offre. Environ 21 p. 100 des oeufs d'incubation de poulet à chair sur le marché canadien sont importés. À l'origine, le prélèvement devait s'appliquer aux offices qui ne gèrent pas l'offre, mais il y aura maintenant double emploi parce qu'il faudra créer un autre office pour percevoir le prélèvement sur les importations. Il faudra créer toute une autre structure

[Texte]

agency. Admittedly, at the end of the day we could administratively do things, share staff and things like that, but the hoops we have to jump through are the exact same hoops for creating a supply management agency, the plebiscites and all that kind of thing.

Under provincial legislation for commodity boards, if we want to expand the powers of a commodity board it would be a matter of "plebisciting" those people we wanted to come in. If you were in a vegetable board and you wanted to add another vegetable, it would be the people in that vegetable area who would be "plebiscited", not the whole thing over again.

In this case maybe you just want to have it so the importers would be "plebiscited" to expand the powers of the existing agency rather than create a whole new agency. Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Mr. Jelley.

Mr. Ken Crawford (General Manager, Canadian Turkey Marketing Agency): Mr. Chairman, I would like to make a couple of brief comments. First, our agency certainly supports the brief and the statement put forth by CFA. I also would like to be on record that we certainly support other groups having check-off rights. We didn't agree, as CFA stated, with the legislation being used.

With regard to the amendments, we certainly do have a few problems. The first problem I would like to mention is that as I sit here, I wonder if we have seen all the amendments or even heard them. I should rephrase that to ask if we have heard about all the amendments, because we really haven't seen any of them.

We have problems with the definitions, specifically in Parts II and III. Putting the words we understand are going to be put in Part III, "processed or unprocessed", is undermining the current system that is set up in Part II, because in a challenge, I could see legal counsel arguing very strongly that now we're talking only about unprocessed product in the case of Part II agencies. I'd almost think this document was written in Washington, because it certainly leads into some of the problems we face with customs and are currently looking at in the GATT negotiations. That is a real problem area, which the committee needs to look at very seriously.

• 1620

The only other comment I would make at this time, Mr. Chairman, is with regard to members of an agency. We are on record, as stated here, that we're prepared to accept two additional GIC appointments. We're probably the only agency that doesn't have any such appointments at the present time, so accepting two is not a big deal. But we do support the stated changes in agency membership.

That's about all I have to say at this time. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Crawford.

Mr. Jelley, you didn't comment on the number of people on the agency boards. We would like each of the agencies to comment on that particular amendment.

[Traduction]

bureaucratique. Il est vrai que les deux offices pourraient notamment partager le personnel, mais ils devront se conformer aux mêmes contraintes administratives quant aux référendums, par exemple.

En vertu des lois provinciales régissant les offices de commercialisation, il serait nécessaire d'obtenir par référendum l'autorisation des intéressés pour élargir le mandat d'un office. Ainsi, pour ajouter un autre légume à la liste des légumes régis par un office de commercialisation, il faudrait recourir à un référendum auprès des producteurs de légumes.

Dans ce cas-ci, le référendum pourrait peut-être être mené auprès des importateurs au lieu de créer un nouveau office. Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, monsieur Jelley.

M. Ken Crawford (directeur général, Office canadien de commercialisation du dindon): Monsieur le président, j'aimerais aussi faire quelques brèves remarques. Premièrement, notre office appuie la position adoptée par la FCA. Nous appuyons l'imposition de prélèvements par d'autres groupes. Comme la FCA l'a fait remarquer, nous nous opposons à un recours à la loi.

Nous avons quelques réserves au sujet des amendements. Je me demande même si nous avons vu ou si nous sommes au courant de tous les amendements proposés. Je devrais plutôt demander si nous sommes au courant de tous les amendements puisque nous n'en avons vu aucun.

Nous avons des réserves au sujet des définitions, en particulier celles qui figurent aux Parties II et III. Si les mots «transformé» ou «non transformé» figurent à la Partie III, cela sapera tout le système prévu en vertu de la Partie II, car un avocat pourrait très bien soutenir que seuls les produits non transformés sont visés lorsqu'il est question des offices énumérés dans la Partie II. On pourrait presque croire que ce document a été rédigé à Washington parce qu'il fait ressortir certains des problèmes qui se posent aux douanes et dans le cadre des négociations du GATT. Le comité devra étudier la question soigneusement.

J'ai aussi une remarque à faire, monsieur le président, au sujet de la nomination des membres d'un office. Nous avons dit publiquement que nous étions prêts à accepter deux autres nominations par le gouverneur en conseil. Nous sommes sans doute le seul office dont les membres ne sont pas nommés de cette façon, et c'est pourquoi nous sommes prêts à accepter deux nominations de plus. Nous appuyons cependant les changements proposés quant à la composition des offices.

Voilà tout ce que j'avais à dire pour l'instant. Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, monsieur Crawford.

Monsieur Jelly, vous ne vous êtes pas prononcé sur la composition des conseils d'administration des offices. Nous aimerions connaître la position de chaque office sur cette question.

[Text]

Mr. Jelley: Okay. We consist of only five provinces, so you can see where we would have a natural concern if you go to sixteen members. We now have seven, with two GICs. But I think we are protected by our proclamation, in that it would require unanimous consent by the signatories in order for it to be changed. So we have no objection to sixteen.

We have no objection to the other side, in Part III, not having any number at all. If the check-off agencies wanted to have twenty members we don't see any reason why they couldn't do so.

Mr. Waldie Klassen (Chairman, Canadian Chicken Marketing Agency): We have members from each province, except for the one province that is not a member at the present time. We have two GIC appointments, who are processors at the present time.

I'll just touch on a few subjects about which we had concerns. We think the government is taking a good initiative in allowing for check-offs for research and promotion. It's a long overdue process that should be taking place.

We have concerns about trying to accommodate the interest groups wanting to impose check-offs. Agriculture Canada has proposed an amendment that would seriously weaken the powers of the existing marketing agencies; that is unacceptable.

We would like to raise concerns about the words "processed and unprocessed" because we need a new definition for "farm product". We have also been in discussions with farm officials.

In addressing the agency board of directors, the Canadian Chicken Marketing Agency has indicated to the minister that it wishes the signatories to the federal-provincial agreement establishing a national marketing plan to consider an amendment that would permit the Governor in Council to appoint four non-producer members to its board of directors. These directors would represent the processors, of which we have two on the board of our agency, one further processor, and one from the fast-food industry. The CCMA supports the amendment to that paragraph that would permit the addition of two more members to the board of our marketing agency.

We would understand that the department wishes to increase the possible number of members to 16. We are told that this number would permit the two territories to become members without further amendments to the act. Our agency's position is that the number of directors be increased to 14. However, we would be prepared to support the increase to 16 as long as it was made very clear that by so doing, the Governor in Council would be limited to appointing no more than four non-producer members to the agency board.

We urge you to review the proposals and would be prepared to co-operate and work with you.

[Translation]

M. Jelly: Très bien. Cinq provinces seulement appartiennent à notre office, et c'est pourquoi nous aurions certaines réserves bien compréhensibles si le nombre des membres du conseil d'administration était porté à 16. Notre conseil se compose à l'heure actuelle de sept membres, dont deux sont nommés par le gouverneur en conseil. Notre proclamation nous protège cependant, car il faudrait le consentement unanime des signataires pour la modifier. Nous ne nous opposons pas à ce que le nombre de membres soit porté à 16.

Nous ne nous opposons pas non plus à ce que le nombre de membres ne figure pas dans la Partie III. Si les offices chargés de percevoir les prélèvements veulent que leur conseil d'administration compte 20 membres, nous ne voyons pas pourquoi nous nous y opposerions.

M. Waldie Klassen (président, Office canadien de commercialisation du poulet): Toutes les provinces sauf une appartiennent à notre office. Notre conseil compte deux membres nommés par le gouverneur en conseil. Il s'agit actuellement de deux transformateurs.

J'aimerais vous exposer certaines de nos réserves. Nous appuyons le fait que le gouvernement permette des prélèvements aux fins de recherche et de promotion. Il est grand temps de le faire.

Nous avons des réserves quant aux efforts faits pour satisfaire les groupes d'intérêt qui veulent imposer des prélèvements. Agriculture Canada a proposé un amendement qui affaiblirait grandement les pouvoirs des offices de commercialisation actuels. Nous estimons que c'est inacceptable.

Nous avons aussi des réserves au sujet de l'utilisation des mots «transformé et non transformé». À notre avis, il faut redéfinir ce qu'on entend par «produit agricole». Nous avons déjà discuté du sujet avec les représentants d'associations agricoles.

L'Office canadien de commercialisation du poulet a demandé au ministre que les signataires d'un accord fédéral-provincial prévoyant la mise en oeuvre d'un plan de commercialisation nationale envisagent d'adopter un amendement permettant au gouverneur en conseil de nommer à son conseil d'administration quatre membres n'appartenant pas à des groupes de producteurs. Cela nous permettrait de porter à trois le nombre de nos membres représentant les transformateurs et de nommer un membre à titre de représentant de l'industrie de la restauration-minute. Notre office appuie l'amendement prévoyant la nomination de deux membres de plus à notre conseil d'administration.

Nous comprenons pourquoi le ministère souhaiterait porter à 16 le nombre de membres du conseil d'administration. Apparemment, les deux territoires pourraient ainsi devenir membres sans qu'il soit nécessaire de modifier de nouveau la loi. Nous recommandons que le nombre d'administrateurs soit porté à 14. Nous sommes tout fait prêts à accepter qu'il soit porté à 16 pourvu que le gouverneur en conseil soit clairement tenu de ne pas nommer plus de quatre membres n'appartenant pas à des groupes de producteurs.

Nous vous prions instamment de revoir ces propositions, et nous vous offrons notre collaboration.

[Texte]

The Chairman: Mr. Klassen, I may have missed it, but you said that something was proposed that would weaken your agency. Was it just included in your definitions, or was there something else you were referring to?

Mr. Klassen: Just in the definitions.

Mr. Gerry Gartner (General Manager, Canadian Egg Marketing Agency): I would like to make a brief comment on the check-off aspects of the legislation, but will confine my remarks primarily to the structural changes that are also proposed.

We support CFA's brief in terms of the desirability of the check-off under the Farm Products Marketing Agencies Act. From an operational standpoint, though, we have a great deal of difficulty in looking at the check-off from CEMA's point of view to see it as being a structure that is cost-effective in our terms. Like CBHEMA, we would certainly prefer a very simple add-on to our existing structure so that we would not have to go through the process of essentially creating a new agency, plebiscites, etc.

• 1625

We're in a situation where our imports are not a high percentage. But the equity principle is involved here. As you know, there is quite a disparity between the price of imports and the price of domestic products. Through our levy system we now check off for marketing and promotion purposes on the domestic side. By having that differential and that levy, the differential widens between, say, the global and the domestic product.

So to help reduce that gap, it is certainly in our operating interests as well as our equity interests to develop a scheme to check off imports. It's not cost-effective for us to do so under such a format as is being proposed here. We must explore other means for doing so.

With respect to the structural aspects of the legislation and council make-up, we really don't oppose the numbers. We certainly support the 50-50 split. Our concern in our deliberations with Agriculture Canada focused on the definition of a "primary producer" and the positioning of the primary producer's presence on the executive, or if he has one of those chairman or vice-chairman positions. We felt at least one of the senior positions should be a primary producer. Indeed, the primary producer should be confined to one of a producer at least at the time of appointment.

There's not much you can do after the appointment is made, but certainly at the time of an appointment we would hope that they would be active producers. The main reason here is that it's important to remain current with the activities of organizations, marketing boards, provincially as well as nationally. It's an easy way to lose touch if the definition of producer is so broad that it may be touch he or she was in the business 25 years ago.

[Traduction]

Le président: Monsieur Klassen, vous avez dit qu'un des amendements proposés affaiblirait les pouvoirs de votre office. Songez-vous aux définitions ou à quelque chose d'autre?

M. Klassen: Aux définitions seulement.

M. Gerry Gartner (directeur général, Office canadien de commercialisation des oeufs): J'aimerais faire une brève remarque au sujet des dispositions de loi portant sur les prélèvements. J'insisterai sur les changements structurels qui sont prévus.

Comme la FCA, nous sommes favorables à l'imposition de prélèvements aux termes de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme. Nous nous demandons cependant si ces prélèvements seront bien rentables dans le cas de notre office. Tout comme l'OCCOIPC, nous préfererions sans aucun doute que l'on ajoute tout simplement un élément à la structure actuelle pour nous éviter tout le processus de création d'un nouvel office, de référendums, etc.

Dans notre secteur, la proportion des importations n'est pas très élevée. Mais il y a le principe de justice qui entre en jeu. Comme vous le savez, il y a un écart assez important entre le prix des importations et le prix des produits canadiens. À l'heure actuelle, notre régime de prélèvements à des fins de commercialisation et de promotion s'applique à la production canadienne. Ce prélèvement ne peut qu'accroître l'écart entre, par exemple, les produits mondiaux et les produits intérieurs.

Pour aider à réduire cet écart, nous avons certainement intérêt, sur le plan de nos activités et de nos avoirs, de créer un régime de prélèvements sur les importations. Il n'est pas rentable pour nous de le faire de la façon qui nous est proposée dans ce projet de loi. Nous devons étudier d'autres moyens d'y parvenir.

En ce qui concerne les aspects structurels du projet de loi et de la composition du conseil, nous n'avons pas vraiment d'objection aux chiffres proposés. Nous appuyons sans réserve la représentation égale. Dans nos discussions avec Agriculture Canada, nous nous sommes concentrés sur la définition d'un «producteur du secteur primaire» et le poste qu'occuperait le représentant des producteurs du secteur primaire au sein de l'exécutif, c'est-à-dire s'il serait l'un des présidents ou des vice-présidents. À notre avis un producteur du secteur primaire devrait occuper au moins l'un des postes supérieurs. En fait, le poste de représentant du secteur primaire devrait être réservé à un producteur actif, au moins au moment de la nomination.

Il n'y a pas grand-chose à faire après la nomination, mais nous espérons que c'est un producteur actif qui sera choisi. La principale raison en est qu'il est important que ce représentant se tienne au courant des organismes et offices de commercialisation provinciaux et nationaux. Il serait facile pour lui de devenir complètement déphasé si la définition d'un producteur est si large qu'elle permet d'inclure quelqu'un qui appartenait à ce secteur 25 ans auparavant.

[Text]

With respect to agency composition, we've taken a tougher line, primarily because CEMA operates much differently from other agencies in the marketplace. As an agency, we actually buy and sell product worth about \$100 million. We negotiate contracts with non-producer groups in the industry. We establish prices on a confidential basis. We see not only the potential for eroding the decision-making powers of producers, who are the legitimate purpose for these organizations, but also a potential conflict of interest by having non-producer groups, particularly from industry sectors, on our board, particularly when it comes to decision-making with respect to contracts, pricing, etc.

So in terms of numbers, yes, we too are protected by the proclamation. But I think there's an issue here with our agency with respect to conflict of interest. The question is, to what extent should non-producer groups be expected to participate in those decisions?

There was a concern, as you know, with the task forces about greater collaboration and enhanced partnership in the industry. I guess I raise the question of whether the means is to be sought through the board of directors or enhanced consultation practises.

So that is the essence of our concerns. As I said, we fully support CFA's brief on the bill, with those few additions from CEMA.

The Chairman: Thank you, Mr. Gartner. For the record, I want to say that CEMA is the Canadian Egg Marketing Agency and CBHEMA is the Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency.

Mr. Jespersion, are you finished?

Mr. Jespersion: Yes. I'm not sure if any of the others want to speak. I suppose all those who wanted to speak did so.

The Chairman: It has been an excellent presentation, unusually detailed. It was a very good one. I'm sure we'll have a lot of questions, beginning with Dr. Foster.

• 1630

Mr. Foster (Algoma): Thank you very much, Mr. Chairman. I want to welcome the group from the CFA. You have proposed the most amendments of anybody. But we are glad that you are still in favour of this legislation.

It is difficult to know where to begin, but I think I would like to pursue this situation we will face. We have the three chicken marketing agencies here. Do you see the existing agency being enlarged to become a promotion and research agency as well? How do you see this taking place? Will there be hearings? How will the representation be decided on who sits on those boards, and what will you gain from it? My understanding is you can have a check-off for promotion, but not necessarily for research. Is that correct?

[Translation]

En ce qui a trait à la composition de cet organisme, notre position est plus dure pour la principale raison que l'OCCO fonctionne d'une façon très différente des autres offices du secteur. Notre office achète et vend pour environ 100 millions de dollars de produits. Nous négocions des contrats avec des groupes non producteurs de l'industrie. Nous établissons des prix de façon confidentielle. Nous constatons qu'il y a non seulement un risque d'érosion des pouvoirs de décision des producteurs, qui sont la raison d'être légitime de ces organismes, mais également un risque de conflit d'intérêts si des groupes non producteurs, surtout de certains secteurs de l'industrie, étaient membres de notre conseil, en particulier en ce qui a trait aux décisions en matière de contrats, de prix, etc.

Ainsi, en ce qui concerne les chiffres, nous sommes, nous aussi, protégés par la proclamation. Mais notre office s'inquiète du risque de conflits d'intérêts. La question est la suivante: dans quelle mesure les groupes non producteurs devraient-ils participer à ces prises de décision?

Comme vous le savez, les groupes de travail se sont souciés d'une plus grande collaboration et de partenariat renforcé au sein de l'industrie. Je me demande si le moyen d'y parvenir passe par le conseil de direction ou par de meilleures pratiques de consultation.

Voilà en gros nos préoccupations. Comme je l'ai déjà dit, nous appuyons pleinement le mémoire de la FCA sur le projet de loi, avec les quelques ajouts proposés par l'OCCO.

Le président: Merci, monsieur Gartner. Aux fins du procès-verbal, je précise que l'OCCO représente l'Office canadien de commercialisation des oeufs et que l'OCCOIPC est le sigle de l'Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulets à chair.

Monsieur Jespersion, avez-vous terminé?

M. Jespersion: Oui. Je ne sais pas si d'autres veulent prendre la parole. J'imagine que tous ceux qui voulaient parler l'ont fait.

Le président: Vous nous avez fait un excellent exposé, avec un luxe de détails rares. C'était un très bon exposé. Je suis convaincu qu'il y aura beaucoup de questions et le premier à vous interroger sera M. Foster.

M. Foster (Algoma): Merci beaucoup, monsieur le président. Bienvenue aux représentants de la FCA. Vous nous avez proposé plus d'amendements que quiconque mais nous sommes heureux de vous entendre dire que vous appuyez tout de même ce projet de loi.

Je ne sais pas trop par où commencer, mais j'aimerais que l'on discute de la situation à laquelle nous serons confrontés. Il y a ici présents trois offices de commercialisation de la volaille. Pensez-vous que l'office existant devrait être élargi pour devenir aussi un organisme de promotion et de recherche? Comment pensez-vous que cela pourrait se faire? Y aurait-il des audiences? Comment les représentants à ces conseils seraient-ils choisis, qu'est-ce que vous y gagneriez? Je crois savoir que vous avez un régime de prélèvements pour la promotion, mais pas nécessairement pour la recherche. Est-ce exact?

[Texte]

Is there enough product being imported? Mr. Jelley has said that 21% of hatching eggs is being imported to gain that additional check-off on the imported product. Is there going to be a conflict? I can see you don't want a bunch of importers sitting on your board if you are setting the price for eggs or poultry products being imported. I am wondering what the attitude will be. Would you say that certainly there is a possibility here, but there is a big downsize as far as the confidentiality and the operation of our boards are concerned?

Mr. Jelley: The way the legislation is now, we don't see enlarging; we see that there must be two separate organizations. From our point of view, we levy at the point of 0.0017¢ per hatching egg. If we were to levy imports at the level of 1¢ a hatching egg, that would be a return of \$1 million to us. That would be a great increase over what we now levy at.

In my experience in the tobacco industry, when we went to get a national agency there, it cost in excess of \$1 million, and we never got it. What I am saying is that the return here is not worth the effort to create another agency. I can see it from the point of view of people who have no form of check-off at all; it is good for them.

What we would like to see, though, is some form of establishment of a subcommittee on research and promotion. The importers could be "plebiscited" that they support that, and they would sit on the subcommittee of the agency only for that purpose of spending the levy money that is for research and development. It is not hard to do. We have done it in provincial legislation. It is not hard to set up committees that have authority in a separate wing of an agency—but not to have two existing agencies, so that in this time of trying to get rid of regulation we are actually creating more.

Mr. Foster: This legislation provides for agencies to be set up. I guess they could be concurrent agencies with the existing agency, but not as a subcommittee of an existing agency. That is not possible under this legislation.

Mr. Jelley: That is right. It calls for two agencies.

Mr. Foster: Have you proposed amendments to provide for that?

Mr. Jelley: No, we have not. That was just a comment that CBHEMA added on to the CFA's. We would like to see amendments to provide for that, in that we don't have to go to all the trouble of formally holding plebiscites and going through all the hoops you have to in order to create a national supply management agency simply for the sake of a few cents on research check-off on a commodity that is already pretty well controlled in this country. All we would be gaining by this is treating the Americans in exactly the same way as the Canadians are being treated now. I don't see that as the agency, we should have to jump through all these hoops just to allow the importers to have a say in how the money is spent. There has to be a quicker and easier way to give the importers a say.

[Traduction]

Y a-t-il assez d'importations? M. Jelley disait que 21 p. 100 des oeufs d'incubation sont importés pour justifier un prélèvement additionnel sur les importations. Y aurait-il un conflit? Je constate que vous ne voulez pas qu'un groupe d'importateurs siègent à votre conseil d'administration lorsque vous établissez le prix des oeufs ou des produits de volaille importés. Je me demande ce que sera l'attitude. Diriez-vous qu'il existe une possibilité certaine mais qui sera assortie d'un grave inconvénient en ce qui a trait à la confidentialité et au fonctionnement de vos conseils?

M. Jelley: Nous ne prévoyons pas, étant donné les dispositions actuelles du projet de loi, un élargissement mais plutôt la création de deux organismes distincts. Pour notre part, nous prélevons 0,0017c. par oeuf d'incubation. Si nous imposions un prélèvement d'un cent par oeuf d'incubation importé, cela nous rapporterait un million de dollars. Ce serait une importante augmentation par rapport à nos prélèvements actuels.

Lorsque je travaillais dans l'industrie du tabac, nous avons voulu créer un office national qui nous a coûté plus d'un million de dollars et qui n'a jamais vu le jour. Ce que je dis c'est que le rendement serait si faible qu'il ne justifierait pas la création d'un autre office. Celui-ci serait avantageux pour ceux qui n'ont aucun régime de prélèvement.

Par contre, nous aimerions que soit créé un sous-comité de la recherche et de la promotion. On pourrait demander aux importateurs par «référendum» s'ils appuieraient une telle initiative et ils pourraient assister aux réunions du sous-comité uniquement lorsqu'il s'agira de déterminer de quelle manière les prélèvements pour la recherche et le développement seront dépensés. Ce ne serait pas difficile à faire. C'est déjà prévu dans la loi provinciale. Ce n'est pas difficile de créer des comités qui ont des responsabilités à l'égard de certaines activités de l'office et ce serait mieux que d'avoir deux offices, ce qui équivaldrait à alourdir la réglementation alors même que nous essayons de nous en défaire.

M. Foster: Le projet de loi prévoit la création d'offices. Je suppose que les nouveaux offices feraient concurrence aux offices existants, ce qui ne serait pas le cas si ceux-ci créaient des sous-comités. Le projet de loi ne permettra pas cela.

M. Jelley: C'est vrai. Il prévoit la création de deux offices.

M. Foster: Avez-vous proposé des amendements à cet effet?

M. Jelley: Non. L'OCCOIPC a tout simplement ajouté une observation au mémoire de la FCA. Nous aimerions que le projet de loi soit modifié pour permettre la création de ce comité, parce que cela nous dispenserait de la peine de tenir des référendums officiels et de nous soumettre à toutes les autres tracasseries nécessaires pour mettre sur pied un office national de gestion de l'approvisionnement dans le seul but d'obtenir quelques cents de prélèvement pour la recherche sur une denrée qui est déjà passablement réglementée dans ce pays. Tout ce que nous y gagnerions c'est que les Américains seraient traités exactement comme le sont maintenant les Canadiens. Je ne vois pas pourquoi notre office se donnerait tout ce mal uniquement pour permettre aux importateurs de nous dire comment ils aimeraient que cet argent soit dépensé. Il doit y avoir un moyen plus rapide et plus simple pour permettre aux importateurs d'avoir droit au chapitre.

[Text]

Mr. Gartner: The model we would follow is very much like the model CBHEMA has in mind. It is somewhat sad that the legislation does not provide for agencies or commodity groups in situations such as ours. Certainly we support the opportunity for other commodity groups to generate revenues for research and promotion, and I think that purpose of the legislation is fine and laudable. However, we feel that room should be made and some flexibility provided for situations where we have structures in place and, through some very simple administrative arrangements, achieve a tremendous amount of improvement in our collection for research and promotion.

• 1635

The other area I feel is very lacking in the situation—it's not in the legislation so much, but I guess it's a policy issue—is that Canada Customs is not prepared to act as the agent to collect these check-offs as the U.S. counterpart does in the United States. That adds further to the barricade for agencies to look at this structure in a serious vein. If we're to set up our own collection system for check-offs, that adds further to the lack of cost-effectiveness for this particular scheme.

So between the situation of having to duplicate agencies and the lack of using the customs officers to collect the levy, it really has big counts against it.

I find the arguments very wanting as to why Customs is not prepared. I think reference was made to the fact that they see levies as a tax. I think our learned lawyer friend here would clearly point out to Finance lawyers that the Supreme Court of Canada settled the issue a long time ago as to whether levies of the form we deal with are tax or not. I hope that in the debates, Finance looks for better arguments than they have as the excuse for not having Customs collect the levies for the agencies under this act.

The Chairman: Would you perhaps explore the basis of that statement about Customs not wanting to do that?

Mr. Foster: The precedent, of course, is in the U.S. I guess there's the provincial sales tax, but is there any other precedent for agencies such as yours or any other group where Canada Customs does collect and turn over levies or fees to other Canadian agencies?

Ms Sally Rutherford (Executive Director, Canadian Federation of Agriculture): This has been a long-standing thing. You're going to hear from the Canadian Pork Council tomorrow. This is an issue they have been pursuing for some period of time and they'll be able to speak to it in more detail, but they've been trying to arrange for Canada Customs to collect for them what is essentially a check-off. For some period of time the argumentation has always been that it is a tax, although they have tried to convince Canada Customs that it is not a tax and cannot be considered so legally. Certainly with the precedent that's been set now with Canada Customs collecting GST and that kind of thing, we

[Translation]

M. Gartner: Le modèle que nous utiliserions ressemble de très près au modèle proposé par l'OCCOIPC. Il est assez malheureux que le projet de loi ne prévoie rien pour les offices ou les groupes de commercialisation d'une denrée qui se trouve dans notre situation. Nous appuyons volontiers les efforts déployés pour obtenir des fonds de recherche et de promotion destinés aux autres denrées et je pense que le but de la loi est tout à fait louable. Néanmoins, là où il existe des structures, il faudrait en tenir compte et faire preuve de souplesse car, grâce à des accords administratifs fort simples, nous pouvons augmenter énormément les prélèvements que nous percevons à des fins de recherche et de promotion.

Il est une autre lacune que j'ai repérée—pas tant dans la loi que dans l'orientation—et c'est le fait que Douanes Canada n'est pas disposé à agir comme mandataire pour percevoir ces prélèvements comme cela se fait aux États-Unis. Voilà qui empêche encore une fois les organismes de considérer cette structure sérieusement. S'il nous faut procéder nous-mêmes à la perception, le régime en sera d'autant moins rentable.

La situation pose donc un double inconvénient, celui de multiplier les organismes et celui de ne pas utiliser les douaniers pour percevoir ce prélèvement.

Pour ma part, je ne suis pas très convaincu par les raisons qu'on a avancées pour expliquer pourquoi Douanes Canada n'est pas disposé à coopérer. Je pense qu'on a dit qu'on considérerait les prélèvements comme une taxe. Notre ami, savant avocat, pourrait tout de suite signaler aux avocats du ministère des Finances que la Cour suprême du Canada, il y a de cela longtemps, a tranché la question de savoir si les prélèvements dont nous parlons ici sont des taxes ou non. J'espère qu'au cours du débat le ministère des Finances trouvera des arguments plus convaincants pour expliquer pourquoi on ne demande pas à Douanes Canada de percevoir ces prélèvements au nom des organismes cités dans la loi.

Le président: Pouvez-vous nous dire pourquoi Douanes Canada ne veut pas s'en occuper?

M. Foster: Il y a un précédent, mais c'est aux États-Unis évidemment. Je suppose qu'on peut comparer cela à la taxe de vente provinciale, mais y a-t-il d'autres précédents où l'on constaterait que des organismes comme le vôtre ou d'autres organismes reçoivent de Douanes Canada les prélèvements ou les droits perçus?

Mme Sally Rutherford (directrice, Fédération canadienne de l'agriculture): C'est une question dont on parle depuis longtemps. Demain, vous entendrez le témoignage des représentants du Conseil canadien du porc. Il y a déjà un certain temps que le conseil s'intéresse à cette question et on pourra demain vous donner plus amples détails. Les gens du conseil essaient depuis longtemps de convaincre Douanes Canada de percevoir ce qui est essentiellement un prélèvement. On prétend depuis assez longtemps que c'est une taxe même si les gens du conseil essaient de convaincre Douanes Canada qu'il n'en est rien et certainement pas sur le plan juridique. Il est entendu qu'un précédent a été établi

[Texte]

think that if they're going to go beyond their present mandate, there is no real reason why they cannot collect these kinds of funds at the border.

It makes it a great deal more expensive and a lot less likely that any commodity group will be able to check off on imports. Just the administrative hassle of trying to do that will be almost impossible for many. I think what you will see if the legislation remains as it is, the Customs Canada section being one of the major ones, is that there won't be very many commodities that will create check-off agencies because it will be too expensive for them to engage in that effort; what they have already may be more effective. Secondly, they will not try to check off on imports because it is simply unworkable trying to chase down all the importers in Canada to get them to remit. They have been offered information from Canada Customs, but certainly no assistance, and we can't see any legal reason why not.

• 1640

Mr. Foster: Have you had a legal opinion?

Ms Rutherford: Yes. I think François Lemieux was the one who did the legal work for the Pork Council on that one, and it was Mr. Lemieux's view, having considered legislation and past practice, that that kind of a levy is not a tax and has not been viewed by the court as being a tax, either.

Mr. Foster: I wonder if we could have Mr. Lemieux come to the table and say what the situation is, and perhaps table the legal opinion.

The Chairman: Dr. Foster, I get the impression there has not been a statement about Bill C-54 and Customs, only the experience of the Pork Council and Customs. Or has there been a statement by Canadian Customs on Bill C-54 that they will not collect?

Ms Rutherford: Not that we are aware of. What is being asked for here simply has been asked for in the past and would not have been legally possible at that point, according to Customs Canada.

The Chairman: Mr. Lemieux, perhaps you could explain your involvement with it and then give us a brief statement. Dr. Foster has asked that you table your legal opinion. I'm not sure you're prepared to do that, but would you give us a brief statement on the situation as you see it?

Mr. François Lemieux (Legal Counsel, Canadian Federation of Agriculture): Basically, the kind of levy authorized under Bill C-54 is not a tax. The Supreme Court of Canada decided that in a case I happened to argue back in 1978. It is clear a levy is not a tax for purposes of this kind of legislation.

In addition, one of my recommendations to facilitate the collection of the levy was that this legislation provide for authorization for the agencies to enter into an agreement with Canada Customs to collect that levy. As the bill stands,

[Traduction]

depuis que Douanes Canada perçoit la TPS et selon nous, s'il y a une telle entorse au mandat du ministère, rien n'empêche les douaniers de percevoir ce prélèvement à la frontière.

À défaut de la collaboration de Douanes Canada, il est moins probable parce que ce sera plus cher qu'un groupe de producteurs d'une denrée donnée soit en mesure de prélever des droits sur les importations. Les tracasseries administratives à elles seules rendent la tâche presque impossible à beaucoup d'entre eux. On constatera que si la loi ne change pas, la disposition concernant Douanes Canada étant une des dispositions majeures, il y aura bien peu d'organismes de prélèvement qui seront créés parce qu'ils coûteront trop cher. Ce qui existe actuellement est probablement plus efficace. Deuxièmement, bien des producteurs vont renoncer à toucher le prélèvement sur les importations car il est tout à fait impraticable de donner la chasse à tous les importateurs au Canada pour l'exiger d'eux. Douanes Canada leur a offert des informations mais certainement pas de l'aide, et nous ne croyons pas que cela soit justifié par la loi.

M. Foster: Avez-vous obtenu un avis juridique?

Mme Rutherford: Oui. Je crois que c'est François Lemieux qui a fait l'étude des ramifications juridiques de la question pour le Conseil du porc. Après avoir étudié la loi et les pratiques passées, M. Lemieux était d'avis que ce genre de prélèvement ne constituait pas une taxe, ce qui a également été l'avis du tribunal.

M. Foster: Peut-être que M. Lemieux pourrait s'avancer et nous expliquer la situation, et même déposer son avis juridique.

Le président: Monsieur Foster, j'ai l'impression qu'on n'a pas fait de déclaration sur le projet de loi C-54 et les douanes, mais seulement sur l'expérience du Conseil du porc en ce qui a trait aux douanes. Ou est-ce que le service canadien des douanes a déclaré qu'il ne percevrait pas le prélèvement prévu dans le projet de loi C-54?

Mme Rutherford: Pas à notre connaissance. Nous demandons seulement ce que nous avons toujours demandé et qui était impossible juridiquement jusqu'à présent, selon Douanes Canada.

Le président: Monsieur Lemieux, peut-être pourriez-vous nous expliquer votre participation au dossier et nous présenter quelques remarques. M. Foster vous a demandé de déposer votre avis juridique. Je ne suis pas certain que vous soyez disposé à le faire, mais pourriez-vous faire quelques remarques sur la situation telle qu'elle vous apparaît?

M. François Lemieux (conseiller juridique, Fédération canadienne de l'agriculture): Essentiellement, le genre de prélèvement permis par le projet de loi C-54 n'est pas une taxe. C'est ce qu'a statué la Cour suprême du Canada dans une cause que j'ai plaidée en 1978. Il est clair qu'un prélèvement n'est pas une taxe pour les fins de ce genre de loi.

En outre, j'avais recommandé pour faciliter la perception de ce prélèvement que la loi permette aux offices de conclure des ententes autorisant Douanes Canada à percevoir ce prélèvement. Selon le projet de loi tel qu'il existe

[Text]

all the levy collection efforts are on the backs of the agencies; and that will be very, very difficult. So as for a simple amendment to facilitate the collection by Canada Customs, there is nothing in the legislation that provides for it and in my view there is no impediment to such an arrangement.

Mr. Foster: The representatives from the Canadian Cattle-men's Association were talking about some constitutional impossibility with collecting this. I guess people get carried away with the Constitution these days. Do you think the cattlemen were being carried away, or what happened?

Mr. Lemieux: Dr. Foster, I do not know the basis for their statement, but I know of no impediment, constitutional or otherwise, which would prevent such an arrangement from being put into place.

The Chairman: In your opinion, has there been any statement recently on Bill C-54, or is it just our experience through the Pork Council about their check-off, which we are working on, to say Customs does not want to do this?

Mr. Lemieux: Mr. Chairman, I have no basis for knowing whether Canada Customs objects to it or not. But as I say, it is my view that there is no impediment in this legislation to Canada Customs collecting it, under authorization.

Ms Rutherford: I have just been reminded that in our meetings with Agriculture Canada officials did say they had consulted Canada Customs, and Canada Customs had said they would not be willing to collect the levy.

• 1645

Mr. Foster: A question flowing out of my previous question was on this whole business of the definition of "farm product". I just want to be clear on it from the Chicken Marketing Agency especially. If you describe it, as apparently the bill does now, as saying for the purposes of part I any natural product of agriculture and any part of such product, and then in part III it says whether they're processed or unprocessed, I don't really understand exactly what the implication is of those two different descriptions of a natural farm product. I take it one is under your existing agency arrangement and the other is for this new promotion and research agency, and if you don't have them in unison then you have some disadvantage. Is that because of products being imported from the U.S. under the existing Farm Products Marketing Agency Act? Does somebody want to explain this?

The Chairman: Is the question understood? I think the question is why is this a problem, this new definition. I'm going to let Mr. Lemieux answer this.

Mr. Foster: He probably wrote it.

The Chairman: I don't think he heard that, and we won't tell him.

[Translation]

actuellement, ce sont les offices qui doivent assumer toutes les responsabilités reliées à la perception de ce prélèvement; cela sera très très difficile. Une simple modification autoriserait Douanes Canada à faire ce prélèvement. À l'heure actuelle, la loi ne prévoit rien à cet égard, mais j'estime que rien ne ferait obstacle à une telle entente.

M. Foster: Les représentants de l'Association canadienne des éleveurs de bovins ont mentionné à ce sujet un obstacle constitutionnel. Peut-être que certains n'ont que la Constitution en tête ces jours-ci. Qu'en pensez-vous?

M. Lemieux: M. Foster, j'ignore sur quoi se fondaient leurs arguments, mais je ne vois aucun obstacle, constitutionnel ou autre, qui empêcherait une telle entente.

Le président: À votre avis, a-t-il eu récemment des déclarations sur le projet de loi C-54 selon lesquelles Douanes Canada refuserait de faire ce prélèvement, ou est-ce simplement une conclusion à laquelle on est arrivé d'après l'expérience du Conseil du porc concernant son prélèvement?

M. Lemieux: Monsieur le président, je ne peux savoir si Douanes Canada s'opposerait à une telle mesure ou non. Mais, je le répète, j'estime que rien dans ce projet de loi n'empêcherait Douanes Canada de faire ce prélèvement si on l'autorisait à le faire.

Mme Rutherford: On vient de me rappeler que, lorsque nous nous sommes entretenus avec les représentants d'Agriculture Canada, ils ont affirmé avoir consulté Douanes Canada à ce sujet. Les fonctionnaires de Douanes Canada ont déclaré qu'ils ne seraient pas disposés à faire ce prélèvement.

M. Foster: Ma prochaine question découle de la précédente sur la définition de «produit agricole ou produit de ferme». J'aimerais avoir des clarifications, particulièrement de la part de l'Office de commercialisation des poulets. Si on adopte la description du projet de loi, soit, pour l'application de la partie I, tout ou partie d'un produit naturel de l'agriculture et, pour l'application de la partie III, tout ou partie d'un produit naturel de l'agriculture, transformé ou non, je comprends mal les répercussions de ces deux descriptions différentes des produits agricoles naturels. Si je ne m'abuse, la première définition s'applique aux offices existants et l'autre, à ce nouvel office de promotion et de recherche; si les deux définitions ne sont pas harmonisées, vous vous trouvez désavantagés. Est-ce en raison de l'importation de produits américains aux termes de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme? Quelqu'un pourrait-il m'expliquer de quoi il s'agit?

Le président: A-t-on compris la question? Je crois que l'on veut savoir pourquoi cette nouvelle définition pose problème. Je laisse à M. Lemieux le soin de répondre à cette question.

M. Foster: C'est probablement lui qui l'a écrite.

Le président: Je ne crois pas qu'il vous ait entendu, et nous ne répéterons pas ce que vous venez de dire.

[Texte]

Mr. Lemieux: Mr. Chairman, if you look at the definition of farm products it's a very simple proposition. If you look at the definition of farm product under (b)(i)—I'll give you an opportunity to look at it right now—

Mr. Foster: What page is that? That's in the bill, isn't it?

Mr. Lemieux: It's in the bill, page 2. If you look at the definition of farm products, (b)(i), that is what applies to existing agencies. Part II agencies will be the agencies that were created under the legislation as unamended. It reads: "eggs and poultry, and any part of such product".

If you go down to (c), which speaks of part III agencies, which will be the new agencies, the definition of farm product is: "any natural product of agriculture, whether processed or unprocessed".

Those are the words I stress, Dr. Foster, "whether processed or unprocessed", "and any part of any such product". The simple reading, to use a word that is popular these days, shows there is no symmetry. There is asymmetry between—

Mr. Foster: This is asymmetrical agriculture, is it?

Mr. Lemieux: That's right. There's asymmetry between (a), (b), and (c), and what I'm afraid of is that there will be a ricochet effect upon the existing authority of marketing agencies existing under part II due to the fact that there is no reference to the words "whether processed or unprocessed". The suggestion of CFA, which I endorse, is that a correction be made to make sure that whatever authority the existing agencies have is not diminished by having no unison, as you put it, in the definitions. That's why the recommendation is being put forward because, the way I see it, there is disparity, and it will ricochet on the existing powers of agencies.

Mr. Foster: If it were left the way it is, what's the worst case scenario that could happen?

Mr. Lemieux: The worst case scenario is that the exercise of the authority given by the Governor in Council, particularly to the Canadian Chicken Marketing Agency, might be interpreted by the courts not to allow the continued exercise of their authority under their proclamation. That's the result of it.

• 1650

The Chairman: Mr. Lemieux, it must be intimated that paragraph (a) applies only to the Turkey Marketing Board; is that what you're saying?

Mr. Lemieux: No, paragraph (b) applies to. . .

The Chairman: Poultry?

Mr. Lemieux: Paragraph (a), when you look at part I, causes a problem too, but it deals with the powers of the National Farm Products Marketing Council and with what they're going to review, so there is discordance. Part II deals with existing marketing agencies, involving turkey, chicken, eggs, and broiler hatching eggs, and part III will deal with the new agencies.

Mr. Althouse (Mackenzie): In a number of places your text expresses some dissatisfaction, but you didn't propose amendments, although you did propose a good number of them. For instance, according to my notes, in the middle of

[Traduction]

M. Lemieux: Monsieur le président, vous constaterez que la définition de «produits agricoles» est très simple. À l'alinéa b)(i)—je vous donne le temps de lire la définition. . .

M. Foster: À quelle page? C'est dans le projet de loi, n'est-ce pas?

M. Lemieux: C'est dans le projet de loi, à la page 2. La définition de produit agricole figurant à l'alinéa b)(i) s'applique aux offices existants. Les offices visés par la partie II sont ceux qui ont été créés aux termes de la loi non modifiée qui stipule: «les oeufs et la volaille ou une partie de ceux-ci».

Les organismes visés par le paragraphe c), pour l'application de la partie III, sont les nouveaux offices qui s'occuperont de: «tout ou partie d'un produit naturel de l'agriculture, transformé ou non».

Voilà où je mets l'accent, monsieur Foster, sur les mots «transformé ou non» et «tout ou partie d'un produit naturel de l'agriculture». À la lecture de cet article, il est clair qu'il y a asymétrie, pour employer un terme populaire ces jours-ci. Il y a asymétrie entre. . .

M. Foster: Il s'agit d'agriculture asymétrique?

M. Lemieux: C'est exact. Il y a asymétrie entre les paragraphes a), b) et c) et je crains que cela n'ait un effet par ricochet sur les pouvoirs dont jouissent actuellement les offices de commercialisation visés par la partie II puisqu'on ne fait pas allusion aux produits «transformés ou non». J'appuie la FCA qui propose qu'une correction soit apportée afin de garantir que les pouvoirs conférés aux offices existants ne seront en rien diminués par l'absence d'harmonie, comme vous le dites, de ces définitions. Voilà pourquoi nous avons fait cette recommandation. À mon sens, il y a une disparité qui aura un effet par ricochet sur les pouvoirs actuels des offices.

M. Foster: Si rien n'était modifié, quelle serait la pire des conséquences?

M. Lemieux: Les tribunaux pourraient juger que les offices, particulièrement l'Office canadien de commercialisation des poulets, ne pourraient continuer d'exercer les pouvoirs qui leur sont conférés par le gouverneur en conseil en vertu des proclamations qui les ont créés. Voilà ce qui en résulterait.

Le président: Monsieur Lemieux, doit-on conclure que le paragraphe a) ne s'applique qu'à l'Office de commercialisation du dindon?

M. Lemieux: Non, le paragraphe b) s'applique à. . .

Le président: À la volaille?

M. Lemieux: Le paragraphe a), si vous examinez la partie I, cause aussi un problème puisqu'il traite des pouvoirs du Conseil canadien de commercialisation des produits agricoles et de son mandat; il y a donc discordance. La partie II porte sur les offices de commercialisation existants, ceux du dindon, des poulets, des oeufs et des oeufs d'incubation de poulet à chair et la Partie III traite des nouveaux offices.

M. Althouse (Mackenzie): Vous exprimez votre insatisfaction à divers endroits dans votre texte et vous faites plusieurs suggestions, mais vous ne proposez pas de modifications comme telle. Ainsi, selon mes notes, à la page

[Text]

page 4 you quote regarding a new clause 43.(b) and then point out that there may be some problems with regard to including processors in this because some processors do not believe they would be eligible to participate in such check-offs.

Did you consider proposing an amendment, or did you presume Agriculture Canada would be proposing such an amendment later on? I realize from some of the comments during the presentation that you're somewhat aware of what Agriculture Canada may be presenting to us on behalf of the government in the next day or so. Did you leave out an amendment because you think the department will cover the matter adequately, or was it too difficult to...?

Ms Rutherford: The recommendation at the bottom of page 4 in the English text is meant to deal with that particular issue. We didn't propose any particular wording. François and Mr. Johansen and legal counsel for the department I am sure will be quick to tell you that all these items have meanings not apparent to the eyes of most of us. Therefore, we were not prepared to propose specific wording.

We have been told that from Agriculture Canada's point of view the wording is adequate. It's our view that it is not adequate because it does not clearly enough... This may not even be a legal requirement, but in terms of making it usable and user-friendly legislation, more clarity needs to be put into the definition. There is no reason to leave it in an obscure form, and we do believe it is ambiguous because the use of the term "producer" is not defined as to whether it refers to a primary producer or a processor. The fact that in the existing legislation—namely, the Farm Products Marketing Agencies Act—the terms "producer" and "primary producer" are used interchangeably to mean only a primary producer means the definition does need to be clarified, but we did not presume to propose wording on that particular amendment.

Mr. Althouse: At this stage of development of the bill, have you heard or made any representations to processors concerning this subject? Are we likely to hear more about the topic from the processors, from whom we are going to hear in a day or so?

Ms Rutherford: I know for a fact that members of the Canadian Meat Council are of the impression that the council is not eligible under this legislation. But the opinion from Agriculture Canada is that processors would be eligible. Clearly, from what they've seen in the bill and have understood was coming down, the meat processors believe they are not eligible. Therefore, if that is to be the case we do think there needs to be more clarity in the definition.

Mr. Althouse: Okay. It is now starting to emerge in my mind that there may be a rule for the clauses for which you didn't spell out precise amendments, in that they related to other sections of the industry rather than the producers so you didn't have time to look after everyone else, I take it. Okay, I'm beginning to see how you've worked it.

[Translation]

4, vous citez le paragraphe 43b) du projet de loi et vous soulignez que l'inclusion des producteurs primaires causerait des difficultés puisque certains producteurs primaires estiment qu'ils ne seraient pas admissibles au programme de prélèvement.

Avez-vous pensé à proposer une modification ou avez-vous présumé qu'Agriculture Canada le ferait un peu plus tard. Dans vos remarques préliminaires, vous avez laissé entendre que vous connaissiez l'essentiel de la présentation que feront les fonctionnaires d'Agriculture Canada devant notre comité dans les jours qui viennent. Avez-vous préféré ne pas proposer de modification parce que vous croyez que le ministère le fera adéquatement, ou était-il trop difficile de...?

Mme Rutherford: La recommandation au haut de la page 5 de la version française porte sur cette question. Nous n'avons pas proposé de libellé particulier. François, M. Johansen et le conseiller juridique du ministère pourraient certainement vous dire que toutes ces dispositions ont une signification qui n'est pas toujours évidente pour la plupart d'entre nous. Par conséquent, nous n'étions pas disposés à proposer un libellé particulier.

On nous a dit qu'Agriculture Canada estime que cette disposition est satisfaisante. Tel n'est pas le cas selon nous car elle ne stipule pas clairement... Il ne s'agit peut-être pas d'une exigence juridique, mais si l'on veut que la loi soit pratique et facile à utiliser, il faudra clarifier la définition. Rien ne justifie une définition obscure. Nous jugeons cette définition ambiguë parce qu'on ne précise pas si le terme «producteur» désigne le producteur primaire ou le transformateur. Dans la loi actuelle—la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme—les expressions «producteur» et «producteur du secteur primaire» sont toutes les deux employées pour désigner les producteurs du secteur primaire. Le définition doit donc être clarifiée mais nous avons préféré ne pas proposer de libellé pour cette modification précise.

M. Althouse: À cette étape-ci de l'étude du projet de loi, avez-vous discuté de cette question avec les transformateurs? Les transformateurs, que nous entendrons dans quelques jours, nous en diront-ils plus long à ce sujet?

Mme Rutherford: Je sais pertinemment que les membres du Conseil des viandes du Canada croient qu'ils ne sont pas admissibles aux termes de ce projet de loi. Mais Agriculture Canada estime que les transformateurs seraient admissibles. De toute évidence, d'après ce que contient le projet de loi et ce que nous avons entendu jusqu'à ce jour, les transformateurs de viande estiment qu'ils ne sont pas admissibles. Par conséquent, si tel sera le cas, il faudra que la définition soit clarifiée.

M. Althouse: Très bien. Je commence à comprendre que vous avez préféré ne pas proposer de modifications précises dans le cas des dispositions qui touchent les secteurs de l'industrie autres que celui de la production. J'en conclus que vous n'avez pas eu le temps de veiller aux intérêts de tout le monde. En effet, je commence à comprendre.

[Texte]

• 1655

On the question of plebiscites, in your overall statement you were quite clear you wanted to have the majority of producers represented; and you take some time to spell out the effective court rulings. Is it your understanding that these court rulings will apply to the part III agencies as to the part II agencies? Do I understand another set of precedents won't have to be established for the part III agencies?

Ms Rutherford: There will probably be another set of precedents. But we would rather they were not subject to existing precedents if that were not necessary. If there is a way of simply leaving it, in the case of plebiscite, that would be an instruction or recommendation to council, essentially, because it is not required in the act... but that the council be careful in its requirement of a plebiscite.

About a public hearing, there is a requirement for a public hearing, and the court ruling on what essentially is a public hearing to create an agency at this time is a very onerous task undertaken by council. One presumes, all things considered, it's subject to payment by the agency itself in the end, at least partially. If that is the case, perhaps it is not the most efficient way of trying to create an agency.

We know for every commodity there is going to be a different set of circumstances, a different population. Some will have a lot easier time of trying to collect the names of producers of that commodity who could participate in any kind of process. But we would like to see it left to the council's discretion to determine what that is, and that there be, either in the legislation... or instruction to council to operate in a particular manner. So there is less likelihood existing precedents would be applied to part III agencies.

In the case of a marketing agency, there's no question that essentially there needs to be a very good form of proving support. It's much different—it's a step that goes a great deal further than simply promotion and research. This would be specifically for part III agencies. If the legislation is going to be usable at all, accommodations have to be made to what the goal actually is. We know for many horticultural commodities, even for some of the major commodities, they're not going to bother to use this legislation because it's simply going to be too expensive for them to try to implement it, and too cumbersome.

That's always been our concern with the use of this particular legislation and the requirement to create this kind of an agency. The CFA took the decision that it would not stand in the way of other groups that wanted it. This was obviously the only piece of legislation the government decided it was going to try to use. CFA wouldn't stand in the way, but certainly it's not our first choice, largely for those reasons.

[Traduction]

En ce concerne les référendums, vous dites clairement que vous voulez que la majorité des producteurs soient représentés; par ailleurs, vous vous êtes donné la peine d'expliquer les décisions des tribunaux. Pensez-vous que ces décisions s'appliqueront aussi bien aux offices auxquels s'applique la partie III du projet de loi qu'aux offices de la partie II? Faut-il en déduire qu'il ne sera pas nécessaire d'établir une autre série de précédents pour les offices de la partie III?

Mme Rutherford: Il y aura probablement une autre série de précédents. Nous préférierions toutefois ne pas être obligés d'avoir recours aux précédents actuels pour ces offices, si ce n'est pas nécessaire. Tant mieux s'il y a un moyen de se contenter d'une instruction ou d'une recommandation au Conseil, en cas de référendum, car en fait la mesure législative exige seulement que le Conseil s'assure qu'un référendum est vraiment nécessaire.

Parlons maintenant de l'obligation de tenir une audience publique. Compte tenu de la décision qui a été rendue par les tribunaux quant à la nature des audiences publiques concernant la création d'un office, il est certain que c'est une tâche très onéreuse pour le Conseil. Toute réflexion faite, on suppose que ce sera l'office qui paiera la note en fin de compte, du moins en partie. Dans ce cas, ce n'est peut-être pas le moyen le plus efficace d'essayer de créer un office.

Nous savons que les circonstances et la population cible varieront systématiquement. Dans certains cas, il sera nettement plus facile de réunir les noms des producteurs qui pourraient participer à un processus quelconque. Nous voudrions que l'on laisse le soin au Conseil de décider de fonctionner d'une certaine façon, et que ce soit précisé dans le projet de loi ou que des instructions en ce sens soient données au Conseil. De cette façon, il y aurait moins de risque que les précédents actuels soient appliqués aux offices visés par la partie III.

Dans le cas d'une agence de commercialisation, il est indubitable qu'il faille absolument un très bon moyen de prouver que les producteurs concernés appuient l'initiative. C'est une situation très différente des autres, car la commercialisation va bien plus loin que la simple promotion et la recherche. Cela s'appliquerait uniquement aux offices visés par la partie III. Si l'on veut que la mesure législative soit le moins efficace, il faudra faire des accommodements en fonction de la véritable nature de l'objectif visé. Nous savons que l'on ne se donnera pas la peine d'avoir recours à cette mesure législative pour bien des produits horticoles, voire pour certaines des principales denrées, pour la bonne raison que ce sera trop coûteux et trop compliqué.

C'est la question qui nous a toujours préoccupés à propos de cette mesure et nous nous sommes toujours demandé s'il était vraiment nécessaire de créer un conseil de ce genre. La FCA a décidé de ne pas mettre de bâtons dans les roues des autres groupements favorables à cette mesure. C'est probablement la seule mesure législative que le gouvernement soit disposé à essayer d'appliquer. La FCA ne voudrait pas s'interposer mais nous ne considérons pas cela comme la solution idéale, précisément en grande partie pour ces raisons.

[Text]

Mr. Althouse: We heard from the Canadian Cattlemen's Association last week. They didn't seem to be terribly worried about the cost of implementing the agencies. They have check-offs in a number of provinces where the provincial legislation, which is similar to what is proposed here, permitted the minister and the council, I presume, to be "satisfied" there was a majority of producers, without ever testing that. Is that not possible under this national legislation, in your reading, or would the ease with which the existing check-offs occurred in some of the provinces not be similarly possible with this legislation?

Ms Rutherford: I think that's where the issue of the council having been obliged to hold public hearings comes into play, because we know from the accounts in the National Farm Products Marketing Council that simply to advertise for the apple hearings cost over \$300,000. To try to put that in place for every commodity is a very expensive proposition. It's very cumbersome. It's very time consuming. Certainly within the provinces there are other ways.

• 1700

Perhaps Paul, who used to be a supervisory board chairman, would speak to that. In terms of putting together a national agency of all the groups that exist in the present legislation, it does become a very expensive and a very cumbersome process if this has to be gone through. I think one only has to talk to, if not these people here, then apple producers, tobacco producers, and potato producers.

The Chairman: I think Mr. Jelley wants to talk to you too, Mr. Althouse.

Mr. Jelley: I think in provincial legislation all that we said in our province was that for this check-off type of legislation the minister had to be satisfied that the group is province-wide in representation and that it supports the check-off as a group. If those two things were met, the minister could designate them as a group and have the right to deduct a levy.

What you're asking for here in this legislation is for somebody to get a small research and promotion grant or levy and jump all the hoops that we had to jump for supply management. There's no need of jumping that many hoops. There's no requirement to jump that many hoops. Make it discretionary on the call of the council.

You have different population sizes depending on the group. If it's a diverse group like the Canadian Cattlemen's Association and it's Canada-wide, you would probably want to have some kind of a plebiscite. The council would decide that. But if it's a group that's located in one province or two provinces and is very centralized, you could find out by going to Montague, P.E.I., whether tobacco growers supported it in Tillsonburg, Ontario. That's how localized those are. I think

[Translation]

M. Althouse: Nous avons entendu les représentants de l'Association canadienne des éleveurs de bovins la semaine dernière. Ils ne semblaient pas être préoccupés outre mesure par les frais de création et de fonctionnement de ces offices. Le système des prélèvements existe dans plusieurs provinces où il est prévu dans des mesures législatives analogues au présent projet de loi qui permettent au ministre et au conseil de se contenter, je présume, d'être «convaincus» qu'une majorité des producteurs sont en faveur de l'initiative, sans être obligés de vérifier. Pensez-vous qu'il ne soit pas possible de se contenter de cela, à cause du libellé du projet de loi fédéral, ou croyez-vous que celui-ci permet d'instaurer des systèmes de prélèvements aussi facilement qu'on a pu le faire dans certaines provinces?

Mme Rutherford: C'est à ce niveau-là qu'intervient l'obligation, pour le Conseil, de tenir des audiences publiques. Nous savons en effet, d'après les comptes du Conseil national de commercialisation des produits de ferme, que la publicité pour les audiences sur les pommes a coûté à elle seule plus de 300,000\$. Il serait par conséquent extrêmement coûteux d'adopter ce genre de système pour tous les produits. C'est très compliqué. Cela prend du temps. On ne procède certainement pas de la même façon dans certaines provinces.

Paul, qui a été président d'un conseil de surveillance, pourrait peut-être nous en parler. Les modalités prévues dans le projet de loi actuel pour la création d'un conseil national réunissant tous les groupements de producteurs qui existent deviennent un processus très coûteux et très compliqué s'il faut vraiment passer par toutes ces étapes. Il suffit, à mon avis, de parler, sinon aux représentants des associations agricoles qui sont ici, aux producteurs d'autres denrées, comme les pommes, le tabac et les pommes de terre.

Le président: Je crois que M. Jelley veut vous parler, monsieur Althouse.

M. Jelley: Je crois que notre loi provinciale dit que pour pouvoir instaurer ce genre de système de prélèvement, il suffit que le ministre soit convaincu que le groupement concerné regroupe des producteurs de toutes les régions de la province et qu'il est en faveur du prélèvement. Quand ces deux conditions sont réunies, le ministre peut accorder le droit de faire un prélèvement à ce groupement, en le désignant officiellement.

En réalité, dans le projet de loi à l'étude, on oblige ceux qui veulent obtenir une petite subvention de recherche et de promotion ou qui veulent pouvoir faire des prélèvements, à passer par toutes les étapes qu'il a fallu franchir pour la création des offices de commercialisation. Il n'est pas nécessaire d'être aussi exigeant. Il suffit de faire confiance au jugement des membres du conseil.

Le nombre de membres varie d'un groupement de producteurs à l'autre. Dans le cas d'un groupe aussi hétéroclite que l'Association canadienne des éleveurs de bovins, qui est un organisme national, il serait peut-être bon de tenir une sorte de référendum. Le conseil pourrait prendre ce genre de décision. Par contre, lorsqu'il s'agit d'un groupement qui se limite à une ou deux provinces et qui est très centralisé, ce n'est pas en allant consulter les

[Texte]

if you leave the discretion to the council, the council could decide whether it requires a plebiscite or not.

Mr. Jespersion: I understand, I think, where the cattlemen are coming from. If they related to what happened in Alberta, it's up to the discretion of the minister. But then they have to determine who qualifies for that vote: do you have to sell one animal or do you have to sell 100. That's what happened there. They looked over the list and if you were a 4-H person and sold one calf, legally you contributed to their check-off and that person should have a right to vote. But there the minister, because it's provincial legislation, could say that he felt that wasn't a good list when the Alberta Cattle Commission was challenged whether it legally had a right to have a general plebiscite.

I think what we're talking about here is that we can avoid some of that. It could be by having the council look at having those that are in that industry or that sector register themselves as potential voters. Then they would be the ones who would vote. This would save some money over another process of trying to find everyone who legally votes in some sectors. I think we pointed out here that in the dairy sector, it may not be that difficult because they are already identified. But in some of the other sectors, if they apply for this, it would be more difficult.

I know in Alberta it was overruled, although they had the right number to call for a plebiscite. It was overruled because they felt that some of the signatures weren't legal and that becomes a real hassle.

Mr. Althouse: Right. Well, the point I was making is that the organization got established without any recourse to numbers—

Mr. Jespersion: Yes.

Mr. Althouse: —of the organization, which may or may not have had to even say how many members it had. They succeeded in convincing the minister and the council. In this case it was just the minister—

Mr. Jespersion: Right.

Mr. Althouse: —but in our proposed law here it'll be both who will have to be satisfied that this group is legitimate and does in fact represent it. There's nothing in here, though, that tells us about a group made up of six producers in an organization that claims to represent all of Canada. The minister is simply satisfied and that's it. It can happen. We are hung up a little bit on whether that's adequate or not. You're saying that for the most case it is. Producers get

[Traduction]

producteurs de Montague, à l'Île-du-Prince-Édouard, que l'on saurait si les producteurs de tabac de Tillsonburg, en Ontario, sont en faveur du système de prélèvement. Il y a des groupements qui sont extrêmement localisés. Si on lui en donne le pouvoir, le conseil pourrait décider s'il convient de tenir un référendum ou non.

M. Jespersion: Je crois comprendre où veulent en venir les éleveurs de bétail. En Alberta, la décision appartient au ministre. Par contre, il convient de décider qui aura le droit de voter: suffit-il de vendre une seule bête ou faut-il en vendre une centaine? En Alberta, on s'est contenté de se baser sur la liste des membres et même ceux qui avaient vendu ne fut-ce qu'un seul veau et qui faisaient partie d'un 4-H étaient considérés comme des participants, ce qui veut dire qu'ils devaient avoir le droit de vote. Comme il s'agit d'une loi provinciale, le ministre albertain a pu invoquer le fait que ce n'était pas une bonne liste lorsqu'on s'est demandé si la Alberta Cattle Commission avait le droit de tenir un référendum général.

Ce que nous voulons dire, c'est qu'il y a moyen d'éviter ce genre de problème. On pourrait peut-être y arriver si le conseil envisageait d'obliger les producteurs de ce secteur à s'inscrire pour pouvoir éventuellement participer au référendum. On aurait ainsi une liste des participants, ce qui permettrait d'économiser de l'argent, car cela éviterait de devoir faire toutes sortes de démarches pour essayer de déterminer qui a légalement le droit de voter dans certains secteurs. Nous avons déjà signalé, je crois, qu'il n'est probablement pas difficile de savoir qui a le droit de voter dans le secteur laitier, parce qu'il existe déjà des listes. Par contre, dans d'autres secteurs, ce serait plus difficile.

Je sais qu'en Alberta, la décision de tenir un référendum a été annulée, même si elle avait été prise à un nombre suffisant de voix, parce que l'on a jugé que certaines des signatures n'étaient pas légales; cela devient un véritable casse-tête quand on en arrive là.

M. Althouse: Exactement. Ce que je veux dire, c'est que l'office a été créé sans que l'on sache combien de membres. . .

M. Jespersion: Oui.

M. Althouse: . . .l'association en question n'a peut-être même pas dû dire combien de membres elle avait. Elle a réussi à convaincre le ministre et le conseil. Dans ce cas, la décision appartient au ministre. . .

M. Jespersion: C'est exact.

M. Althouse: . . .mais dans le projet de loi à l'étude, il faudra que tous les deux soient convaincus que ce groupement est légitime et qu'il représente effectivement les producteurs dont il prétend être le porte-parole. Par contre, aucune disposition de ce projet de loi ne nous dit ce qu'il faut faire quand on a affaire à un groupement de pas plus de six producteurs qui prétend représenter les producteurs de l'ensemble du pays. En Alberta, il suffirait que le ministre en

[Text]

very upset about it. They do an Alberta thing and then find out that none of them qualifies under the minister's definition I guess.

Mr. Jespersen: That becomes unfortunate, but you're right, some of those came into being without a vote. It basically worked in the reverse way. How many need to object for them to go ahead with it? If there weren't enough objecting, it could go through. That's a decision that provincial legislation or governments make sometimes.

Mr. Althouse: I notice you have taken notice that a lot of the check-off groups are not necessarily terribly efficient in the administration of their fund. You're proposing that at least 60% of the fund go to actual promotion and research. I was personally thinking of 80%. On what basis did you arrive at 60%?

• 1705

Ms Rutherford: Just on the basis that we know from experience with other research organizations like that, especially if one is having to collect the check-off or the levy, that it is a very expensive process, especially in this case where an agency would be trying to collect a levy on imported product and one was having to chase importers and brokers all over the place.

You heard from the Canadian Horticultural Council last week. I know that is a significant concern of theirs. There are so many brokers and so many importers in that commodity, fresh fruits and vegetables, the administrative cost of trying to collect that levy would be, they think, too expensive in some commodities.

Certainly we wanted to make the point that more money had to be stuck on research than on administration. Depending on what the plan is like and how onerous the task is to collect the levy, in part because of the legislative framework and the regulations, one shouldn't impose too great a constraint. It is our understanding that 40% administration cost is not exorbitant for organizations of that type.

Mr. Javier Caceres (Executive Director, Prairie Pools): We raised the issue in CFA because of three things. One, in some specific commodities there is a transfer of the cost from the commodity group to other organizations, the typical problem in Manitoba, for example, with KAP, and the relationship with the Western Grain Elevator Association.

Secondly, there is the matter of financial statements, for example, that of the Alberta Canola Producers Commission. About 50% goes on administration and meetings and that kind of thing, and only 25% goes to the purpose of research.

[Translation]

soit convaincu, et cela marcherait. Cela peut arriver. Nous hésitons encore un peu à croire que cette prérogative ministérielle suffit. Vous prétendez que c'est suffisant dans la plupart des cas. Pourtant, cela inquiète les producteurs. L'idée que l'on puisse faire comme en Alberta et que l'on constate par la suite qu'aucune des personnes qui ont voté ne répondait aux conditions prévues par le ministre, les préoccupe.

M. Jespersen: Ce sont des cas malheureux, mais vous avez effectivement raison; certains offices ont été créés sans que le moindre vote soit tenu. Je suppose que l'on a procédé à l'inverse. On a demandé aux membres combien d'entre eux n'étaient pas d'accord et s'il n'y avait pas suffisamment d'objection, la décision était prise. C'est le genre de décision qu'il arrive aux gouvernements de prendre ou que des lois provinciales autorisent.

M. Althouse: Je constate que vous avez signalé que bien des offices de prélèvement ne gèrent pas nécessairement très bien leurs fonds. Vous proposez de les obliger à consacrer au moins 60 p. 100 de leurs fonds à la promotion et à la recherche proprement dites. Personnellement, je préconiserais un minimum de 80 p. 100. Sur quoi vous basez-vous pour proposer 60 p. 100?

Mme Rutherford: Tout simplement parce que nous savons par expérience, grâce à d'autres organismes de recherche analogues, que les frais de prélèvement sont très élevés, surtout lorsqu'il s'agit de produits importés et qu'il faut suivre partout les importateurs et les intermédiaires.

Vous avez entendu le témoignage des représentants du Conseil canadien de l'horticulture la semaine dernière. Je sais que c'est une question qui préoccupe beaucoup celui-ci. Dans ce secteur, c'est-à-dire dans celui des fruits et des légumes frais, il y a tellement d'intermédiaires et d'importateurs que les frais de prélèvement seraient à leur avis trop coûteux pour que les prélèvements en valent la peine, pour certains produits du moins.

Nous tenions effectivement à signaler qu'il fallait consacrer davantage d'argent à la recherche qu'aux frais d'administration. Compte tenu de la nature du plan et des frais de perception, dus en partie aux conditions prévues dans la loi et dans les règlements, il faut éviter à mon sens d'aller trop loin. Nous trouvons que 40 p. 100 pour les frais administratifs n'est pas un chiffre exorbitant, pour des organisations de ce genre.

M. Javier Caceres (directeur général, Prairie Pools): Nous avons soulevé le problème à la FCA pour trois raisons. La première, c'est que dans le cas de certains produits, il y a transfert du coût à d'autres organisations que le groupement de producteurs; il existe un exemple typique au Manitoba, celui du KAP, et c'est lié avec la Western Grain Elevator Association.

Deuxièmement, il y a la question des états financiers, ceux de la Alberta Canola Producers Commission, par exemple. Les frais d'administration, des réunions et autres dépenses analogues représentent environ la moitié du budget alors qu'un quart des fonds seulement sont consacrés à la recherche.

[Texte]

The other thing is the experience in Australia, where the commodity group realized it was too expensive for them to work on their own, and they formed what they call the Grain Research and Development Corporation to try to minimize their costs and try to put a national perspective into their research projects.

That is why we raised the issue in CFA.

The Chairman: For the record, could you explain what you meant by KAP?

Mr. Caceres: The Keystone Agriculture Producers.

The Chairman: Okay.

Mr. Caceres: Not the Common Agriculture Policy.

Mr. Jespersion: We had organizations that were set up, and to make it appealing to the producers they said what we are going to really do here is promote and research. Then when they were set up, at the end of the day they did a whole bunch of other things to satisfy other demands that they thought were important, and the promotion and research of the product was certainly left way down and hardly anything was done on it.

We look at this legislation as having two things, basically, promotion and research. We don't want that down as 10% finally, and all the rest goes for something else that the commodity groups want to spend it on. I think maybe 60% isn't the right number, but that's what we are suggesting.

Mr. Althouse: I certainly have the same concern. I notice some of the groups that now exist exist because of the check-off almost.

Mr. Jespersion: Yes.

Mr. Althouse: The alleged reason for their collecting the money was to heighten the commodity, and all it has done is heighten themselves.

With regard to financial statements and annual reports, I understand we are subject to the Corporations Act in this. You are recommending that some sort of an annual statement go to all of the contributors, which I concur with entirely.

Is that covered in the Corporations Act, not knowing thoroughly all of the requirements there, or will we have to write an amendment to cover this off? I have raised this a couple of times with officials and they have told me that because it refers to the Corporation's Act this is all tickety-boo and we don't have to worry about it. I hold shares in a few things in a roundabout way, through mutual funds and so on, and I never collect those things. I never see the annual statement.

• 1710

I'm just wondering if that will in fact do the job of letting the contributor know where his or her dollars went. Does anybody have an answer?

[Traduction]

La troisième raison vient de l'expérience australienne; les groupes de producteurs se sont rendus compte qu'il était trop coûteux de vouloir fonctionner de façon autonome chacun de son côté et c'est pourquoi ils ont formé la Grain Research and Development Corporation dans le but de réduire le plus possible les frais et d'essayer de donner une perspective nationale à leurs projets de recherche.

Voilà pourquoi nous avons abordé la question devant la FCA.

Le président: Pourriez-vous préciser ce que veut dire KAP?

M. Caceres: C'est le Keystone Agriculture Producers.

Le président: D'accord.

M. Caceres: Cela ne veut pas dire «politique agricole commune».

M. Jespersion: Certaines organisations qui ont été créées ont dit aux producteurs, pour les attirer, qu'elles allaient vraiment faire de la promotion et de la recherche. En fin de compte, elles s'adonnaient à toute une série d'autres activités pour répondre à d'autres besoins qu'elles jugeaient importants et elles avaient tendance à négliger la promotion et la recherche à un point tel que cela ne valait plus la peine d'en parler.

On trouve essentiellement deux éléments dans ce projet de loi, la promotion et la recherche. Nous ne voulons pas en arriver à ce que l'on consacre finalement 10 p. 100 des fonds à cet objectif et à ce que tout le reste de l'argent serve à financer d'autres activités. Le chiffre de 60 p. 100 n'est peut-être pas l'idéal, mais c'est celui que nous proposons.

M. Althouse: Je dois reconnaître que j'ai les mêmes inquiétudes que vous. J'ai constaté que certaines des organisations actuelles survivent pour ainsi dire uniquement grâce aux prélèvements.

M. Jespersion: Effectivement.

M. Althouse: Elles avaient dit que le prélèvement servirait à faire de la promotion, mais en réalité elles en ont fait un usage purement intéressé.

En ce qui concerne les états financiers et les rapports annuels, nous devons nous conformer aux dispositions de la Loi sur les corporations, si je ne m'abuse. Vous recommandez qu'une espèce de rapport annuel soit remis à tous les participants, et je suis parfaitement d'accord avec vous.

Est-ce que les dispositions de la Loi sur les corporations suffisent, car je ne connais pas parfaitement tous les critères, ou bien faudra-t-il préparer un amendement à cet effet? J'ai posé la question une ou deux fois à des fonctionnaires et ceux-ci m'ont répondu qu'il n'y avait absolument aucun problème grâce à la référence à la loi sur les corporations, et qu'il n'y avait aucune raison de se tracasser à ce sujet. Je possède des actions dans quelques sociétés différentes, par l'intermédiaire de placements dans des fonds mutuels et ainsi de suite, mais je ne reçois jamais les rapports annuels. Je ne vois jamais un état financier annuel.

Je me demande en fait si cela suffira pour que les participants sachent à quoi leur argent a servi. Quelqu'un connaît-il la réponse?

[Text]

Mr. Lemieux: I think there's so much confusion about whether part II of the Canada Corporations Act applies to these organizations it would be my suggestion that to be clear about it, if you wanted to accept a CFA suggestion, you should write it in. Otherwise it might be lost in the whole process.

Mr. Gustafson (Souris—Moose Mountain): I have a couple of questions on the amount of participation. How many of the organizations do you think would form councils?

Mr. Jespersion: I don't think we know at this point. Some have really been very anxious, and some of them have already appeared before you. I think of the horticulture group, at least. I'm not sure how many others would want to. Maybe Sally can give a better account of that.

Ms Rutherford: I don't think anybody really knows. I don't think in the first go-around there will be very many at all. A lot of commodity groups will be waiting for the legislation to pass, certainly, and CFA has offered to work with the National Farm Products Council, as it will be, to write a sort of handbook on how to create a check-off agency, because certainly anybody reading this legislation isn't going to have a foggy clue of how to go about doing it.

We know from the point of view of horticulture, for instance, for smaller commodities to create agencies on their own is simply not cost-effective. I think what you'll be told tomorrow is the Canadian Pork Council is not positive this would work for them, because it would be too expensive a way to go. I think commodity groups are waiting until they see the legislation, what the final product is, to make that determination.

But I think what you'll see is that there will not be a very great take-up. In the first go-around there may be a number of commodity groups that make some application, but those that actually result in agencies will be very small.

Mr. Gustafson: Mr. Jespersion, are you satisfied the decision will lie with the producing groups of farmers themselves?

Mr. Jespersion: On whether they will apply?

Mr. Gustafson: Whether they become a part or not.

Mr. Jespersion: Yes, I'm quite sure.

Mr. Gustafson: I sense a certain hesitancy in your presentation here. Maybe I'm wrong.

Mr. Jespersion: That the producers wouldn't apply for it? As Sally answered, it may not be taken up quickly, but I think there is enough product that if a levy were charged against it, it would do something for that sector, and if they see that. . . I mentioned horticulture. The products coming across the border—and we mentioned that in our brief—would supply quite good funding for them to do some research and promotion. We contribute to the American one, and I guess

[Translation]

M. Lemieux: Les avis sont tellement partagés quant à savoir si la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes s'applique effectivement à ces organisations que je recommanderais de le préciser dans le projet de loi, si vous voulez accepter une recommandation de la FCA, pour que tout soit bien clair. Sans cela, tous ces efforts risquent d'être inutiles.

M. Gustafson (Souris—Moose Mountain): J'ai deux questions à poser sur la question de la participation. Combien d'associations formeraient des conseils, d'après vous?

M. Jespersion: Nous l'ignorons pour l'instant. Certains groupements sont très impatients et certains ont déjà témoigné devant vous. Parmi ceux-ci, il y a au moins le Conseil canadien de l'horticulture qui voudrait le faire. J'ignore combien d'autres organisations cela intéresse. Sally a peut-être une meilleure idée que moi.

Mme Rutherford: Je pense que personne ne sait vraiment. À mon avis, il n'y en aura pas beaucoup qui créeront un conseil au cours de la première étape. Beaucoup de groupements de producteurs attendront que le projet de loi soit adopté. La FCA a proposé de préparer, avec la collaboration du Conseil national des produits agricoles, une sorte de guide expliquant ce qu'il faut faire pour créer un office de prélèvement, parce que ce n'est pas en lisant ce projet de loi que l'on peut avoir la moindre idée de ce qu'il faut faire.

D'après ce que nous ont dit les représentants du Conseil canadien de l'horticulture, nous savons déjà qu'ils n'estiment pas rentable de créer des offices autonomes pour les secteurs où le nombre de producteurs est limité. J'ai l'impression qu'on vous dira demain que le Conseil canadien du porc n'est pas convaincu que ce système donnerait de bons résultats dans son cas, parce que ce serait trop coûteux. À mon avis, les groupements de producteurs attendent d'avoir vu la mesure législative proprement dite, c'est-à-dire le produit fini, pour prendre cette décision.

J'ai la nette impression qu'il n'y aura pas énormément d'amateurs. Dans un premier temps, il y aura peut-être quelques associations qui feront la demande, mais j'ai l'impression que le nombre de demandes qui aboutiront vraiment à la création d'offices de promotion et de recherche sera très restreint.

M. Gustafson: Monsieur Jespersion, êtes-vous convaincu que ce sont les groupements de producteurs qui prendront la décision eux-mêmes?

M. Jespersion: Vous voulez dire la décision de présenter une demande?

M. Gustafson: De participer ou de ne pas participer.

M. Jespersion: Oui, j'en suis pas mal certain.

M. Gustafson: Je perçois une certaine hésitation dans votre exposé. Je me trompe peut-être.

M. Jespersion: Vous croyez que je pense que les producteurs n'en feront pas la demande? Comme l'a dit Sally dans sa réponse, cela prendra peut-être un certain temps, mais je crois qu'il y a suffisamment de secteurs dans lesquels un prélèvement pourrait être utile. J'ai parlé du secteur horticole. Les produits importés permettraient de prélever pas mal d'argent pour la recherche et la promotion, comme nous l'avons indiqué dans notre mémoire. Nous finançons en

[Texte]

we're saying let's have it the other way too. But I absolutely think it would be a producer initiative.

Mr. Gustafson: Just one more question, coming from my colleague. Is there some reason the dairy farmers are not appearing today?

Mr. Jespersion: I can't answer that. They were supposed to be here.

Mr. Jelley: I'm not sure. The dairy farmers are more covered under another act than this one. I'm not sure they would ever avail themselves of the cumbersome—

Mr. Gustafson: They're in much the same position as the egg producers.

Mr. Jelley: No, they're under an act different from ours.

Mr. Gustafson: I understood from the egg producers they're not too anxious to set up a new organization.

Ms Rutherford: Dairy farmers don't have to. They have the ability to levy for research purposes at this point. For the most part these agencies don't have that ability, not for production research.

• 1715

The Chairman: I think the question that should be asked is whether you are suggesting that they can get a levy on imports, on the cheese coming in.

Ms Rutherford: Not right now. To get a levy on imports I believe they would have to create an agency, but I don't believe at this point they consider it worth their while to try, and I think that is the point. If, for instance, some of the recommendations we have made today—for instance, Canada Customs—are adopted, I think the situation might be altered for a number of commodities, in terms of whether or not they chose to pursue it. But if, as someone put it to me, it's going to be a matter of spending \$2 million to collect \$1 million, it's not worth it.

Mr. Vanclief (Prince Edward—Hastings): I want to thank the presenters for their brief this afternoon and also to make a comment to everyone that I think with the points of interest and logistical points that have been brought out to us here this afternoon, we have a fair bit of work in front of us as a committee and, quite frankly, speaking for myself, maybe more than I realized we had on this bill, before today's presentation. We're going to have to take some time and work our way through this so that hopefully we'll know that it will work well. I think there are some good points brought out in that we have to be careful not to set up another series of bureaucracies with agencies, if there are already some mandates that can be expanded to do this, to take check-offs, if they so desire. The polling or the plebisciting of all involved in it would have to take place.

[Traduction]

partie la recherche aux États-Unis et nous voulons naturellement que les Américains financent également la nôtre. Je suis absolument convaincu que l'initiative viendrait des producteurs eux-mêmes.

M. Gustafson: Une toute dernière question, qui vient de mon collègue. Y a-t-il une raison pour que les éleveurs laitiers ne soient pas venus témoigner aujourd'hui?

M. Jespersion: Je suis incapable de répondre. Ils étaient censés venir.

M. Jelley: Je ne sais pas très bien. Il me semble que les activités des producteurs laitiers sont davantage régies par une autre loi qu'elles ne pourraient l'être par celle-ci. Je ne sais pas très bien s'ils auront l'envie de profiter de ce système compliqué.

M. Gustafson: Ils sont pourtant dans une situation très analogue aux producteurs d'oeufs.

M. Jelley: Non, il existe une loi distincte pour eux et pour nous.

M. Gustafson: Si j'ai bien compris, les producteurs d'oeufs ne tiennent pas particulièrement à créer une nouvelle organisation.

Mme Rutherford: Les producteurs de lait n'en ont pas vraiment besoin. Ils ont en effet déjà la possibilité de faire des prélèvements pour la recherche alors que la plupart des offices ne l'ont pas, du moins en ce qui concerne la recherche axée sur la production.

Le président: Voulez-vous dire que les producteurs de lait peuvent déjà effectuer un prélèvement sur les importations de fromage, par exemple.

Mme Rutherford: Pas pour l'instant. Pour pouvoir prélever une taxe sur les produits importés, je crois que la Fédération des producteurs de lait devrait créer un office, mais je n'ai pas l'impression qu'elle estime que cela vaille la peine d'essayer. C'est là la question. Si l'on suivait, par exemple, certaines des recommandations qui ont été faites aujourd'hui—comme celles qui concernent Douanes Canada—, j'ai l'impression que la situation pourrait changer et que cela pourrait influencer la décision des producteurs de plusieurs secteurs. Par contre, si l'on prévoit qu'il faudra dépenser 2 millions de dollars pour recueillir 1 million, cela ne vaut pas le coup.

M. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Je tiens à remercier les témoins pour le mémoire qu'ils ont présenté. Je vous signale à tous que compte tenu du nombre de suggestions intéressantes et de recommandations pratiques qui nous ont été faites cet après-midi, le comité a pas mal de pain sur la planche et, il faut l'avouer, probablement bien plus de travail que je ne le pensais jusqu'à aujourd'hui. Il va nous falloir un certain temps pour peaufiner ce projet de loi dans l'espoir qu'il soit utile et efficace. On nous a mis en garde contre le danger que cette mesure serve de prétexte à la création de toute une série d'organismes administratifs si nous ne sommes pas vigilants et on nous a recommandé de permettre à certaines organisations déjà dotées des attributions nécessaires à cette fin de faire les prélèvements elles-mêmes, si elles le désirent. Il faudrait évidemment faire un sondage ou un référendum auprès de tous les membres. Je trouve ces remarques très pertinentes.

[Text]

There are two places on which I would like an explanation, Mr. Chairman, from someone. Maybe I'm seeing it wrong, but on page 2 it is stated:

All producers of a commodity on which a check-off is proposed must have the right to participate in the decision.

I would like to know whether that statement is consistent with the one at the bottom of page 6:

The CFA supports the view that in the case of research and promotion agencies plebiscites are not always required, and recommends to the committee that this point be stressed in its report to the House of Commons.

Mr. Jespersion: I think we're saying the same thing when we say, on page 2. . . Your point was that all producers of the commodity should participate in the decision. I think they should have the right to participate, it should be open for them to participate in the decision. I would be just like in a general election, whether it's provincial or federal; everyone who is a citizen and meets those qualifications can vote. We know that all of them don't come out to vote, but at the same time I think we have to make it possible for everyone to participate. On the other hand, a plebiscite may not be necessary if either the request isn't there for one or the council can bring it about without having the producers in that commodity wanting a plebiscite or requesting it.

Mr. Vanclief: Maybe I'm nit-picking, but I can't see how we could make the statement that everybody has the right to participate—to me, as you say, Mr. Jespersion, that would mean they would have the right to vote on whether something happened or not—and then say later that it's not necessary that they be given that opportunity.

Ms Rutherford: Maybe there's hair-splitting on our part as well, but we're saying we don't believe there is a requirement for a plebiscite in every case. That does not mean that there are not other ways of determining support.

Mr. Vanclief: All right.

Ms Rutherford: The legislation, at this point, makes the plebiscite optional. Our point was simply that the point should be stressed to council that it is optional and should perhaps be stated in such a way that it would not be a requirement to hold a plebiscite. We know, at this point, that any proposal for an agency has required a plebiscite to this time, although it is not a legal requirement. We would like to remove that court precedent from any part III agency, particularly in the case of smaller commodities—goats, honey, horticultural commodities, where there are not very many producers. Perhaps there are other ways to determine a majority of support besides a plebiscite.

[Translation]

Monsieur le président, je voudrais que quelqu'un me fournisse une explication sur deux paragraphes de ce mémoire. Je ne saisis peut-être pas bien, mais voici ce qu'on dit à la page 2:

Tous les producteurs d'une denrée à l'égard de laquelle un prélèvement est proposé doivent avoir le droit de participer à cette décision.

Je voudrais savoir si cela n'entre pas en contradiction avec ce que la FCA dit dans le paragraphe suivant, qui se trouve au haut de la page 7:

La FCA est d'avis que dans le cas des offices de recherche et de promotion, les référendums ne sont pas toujours nécessaires et recommande au Comité qu'il insiste sur ce point dans son rapport à la Chambre des communes.

M. Jespersion: À mon avis, nous disons la même chose qu'à la page 2. . . Vous estimez que tous les producteurs d'une denrée doivent participer à la décision. Pour ma part, je pense qu'ils doivent avoir le droit ou la possibilité de participer à la décision. Cela se passerait exactement de la même façon qu'aux élections générales provinciales ou fédérales où tous les citoyens qui réunissent les conditions nécessaires peuvent voter. Nous savons d'avance que les gens ne viendront pas tous voter, mais il faut tout de même leur donner la possibilité de participer. Par contre, il ne sera peut-être pas nécessaire de tenir un référendum si la demande n'est pas suffisante ou si les producteurs de la denrée concernée acceptent que l'on crée un office sans tenir de référendum ou s'ils n'en réclament pas.

M. Vanclief: Je coupe peut-être les cheveux en quatre, mais je ne vois pas comment on peut dire que tout le monde a le droit de participer—ce qui veut dire, dans mon esprit, monsieur Jespersion, que les producteurs auraient le droit de voter avant que la décision ne soit prise—tout en disant plus loin qu'il n'est pas nécessaire de donner cette possibilité.

Mme Rutherford: Peut-être que nous coupons également les cheveux en quatre, mais ce que nous voulons dire, c'est que nous n'estimons pas que la tenue d'un référendum soit nécessaire dans tous les cas, ce qui n'exclut pas le recours à d'autres moyens de s'assurer que les producteurs sont en faveur d'une telle initiative.

M. Vanclief: D'accord.

Mme Rutherford: Pour le moment, la tenue d'un référendum n'est pas obligatoire, d'après le projet de loi. Nous voulions en fait que l'on précise bien au conseil que ce n'est pas obligatoire et nous trouvons qu'il conviendrait peut-être de le spécifier. Nous savons que jusqu'à présent, on a imposé dans tous les cas la tenue d'un référendum, même si la loi ne l'exige pas. Nous voudrions que l'on cesse d'exiger un précédent pour tous les offices par la partie III, surtout lorsqu'il s'agit de secteurs où le nombre de producteurs n'est pas très élevé, ce qui est le cas pour les chèvres, le miel et les produits horticoles. Il y a peut-être d'autres moyens que le référendum pour s'assurer que la majorité des producteurs sont en faveur de la création d'un office.

[Texte]

• 1720

We're not saying that there should never be a plebiscite, simply that there may be other ways of determining support. Council should give full consideration to those other methods before it embarks on a very costly and complicated process.

Mr. Vanclief: I wonder if someone would expand upon and explain the bottom of page 8 of the brief presented today. It refers to the "joint participation of research and promotion agencies".

Maybe I'm thinking this one through improperly or incorrectly as well, but one of the pluses I thought about this was that if there was research desired by an agency or a product commodity that had formed an agency, they could work in conjunction with Agriculture Canada for the joint funding of a project. Does this state that it's ruled out by this? Is it the view that this is okay?

Ms Rutherford: No.

Mr. Jelley: You're right on the first, wrong on the second.

Mr. Jespersion: It's not okay.

Mr. Vanclief: All right, I just wanted that to be clear.

Mr. Jelley: If I could just make a further comment, I think the legislation as it is now written is highly discriminatory in that for programs generally available to all Canadians, farmers who have supply management are excluded. That is legislation you inherited from 1972, but I think that is legislation you want to look at and change sometime down the road. I don't think Canadian farmers who happen to avail themselves of supply management should eliminate themselves from programs generally available to other Canadians.

I think what you were trying to say in that legislation was that you have to be self-sustaining as far as your operations go. But if I want to go into a research project, I cannot draw money down from Agriculture Canada. There are many programs that I can't draw from the federal government, their share of what's a legitimate program, because the legislation as it's now written prohibits us from doing so.

Ms Rutherford: In this legislation, the same rationale that prohibits supply management agencies applies to any agency created under this act. It's not simply to supply management agencies; our understanding would be that it wouldn't be simply Agriculture Canada but any federal government program that would have money come to the agency to be administered, to third party research.

Within the Agriculture Canada research branch, for instance, there's a well-defined protocol for joint research funding where an organization puts money into the research branch, in some respects makes a donation, that this will be acceptable.

[Traduction]

Nous ne disons pas qu'il ne faut jamais tenir de référendum, mais plutôt qu'il existe peut-être d'autres moyens de vérifier si les producteurs concernés sont d'accord. Le conseil devrait envisager très sérieusement toutes ces autres possibilités, avant d'opter en faveur d'un système qui est très coûteux et très compliqué.

M. Vanclief: Je me demande si quelqu'un pourrait me donner des précisions au sujet de la «participation conjointe des offices de recherche et de promotion», dont il est question au bas de la page 9 du mémoire qui a été présenté aujourd'hui.

Peut-être que c'est moi qui ne comprends pas bien ce paragraphe non plus, mais je pensais qu'un des avantages de ce système était précisément de permettre à un office ou à un groupement de producteurs qui a créé un office de financer conjointement un projet avec Agriculture Canada. Cela veut-il dire que cette possibilité est totalement exclue? Cela veut-il dire que c'est acceptable?

Mme Rutherford: Non.

M. Jelley: Vous aviez raison dans le premier cas, mais pas dans le deuxième.

M. Jespersion: Ce n'est pas acceptable.

M. Vanclief: Très bien, je tenais seulement à ce que ce soit bien clair.

M. Jelley: Je voudrais faire un autre petit commentaire. À mon avis, les dispositions actuelles de la loi sont extrêmement injustes à l'égard des agriculteurs qui sont regroupés en office de commercialisation, du fait qu'ils ne peuvent pas profiter de programmes qui sont à la disposition de l'ensemble de la population. C'est bel et bien ce que dit la loi de 1972 dont vous avez hérité, mais je suppose que vous comptez l'examiner et la modifier à un moment ou l'autre. À mon avis, les agriculteurs canadiens qui veulent profiter du système des offices de commercialisation ne devraient pas être automatiquement exclus en ce qui concerne la participation à des programmes destinés à tous les autres Canadiens.

À mon avis, ce que vous vouliez dire dans cette loi, c'est qu'il faut rester autant que possible autonome. Par contre, si je veux réaliser un projet de recherche, je ne peux pas demander de l'argent à Agriculture Canada. Il y a bien d'autres programmes fédéraux dont je ne peux pas retirer la part qui devrait me revenir légitimement, parce que cette loi me l'interdit.

Mme Rutherford: Le projet de loi à l'étude reprend le même principe que celui qui interdit aux offices de commercialisation de participer à certains programmes. Et ce principe ne s'appliquerait pas uniquement aux offices de commercialisation, et l'exclusion ne se limiterait pas aux programmes d'Agriculture Canada, mais à tout programme fédéral prévoyant le versement de fonds à la recherche par une tierce partie supervisée par l'office.

Ainsi, à la direction générale de la recherche d'Agriculture Canada, il existe un protocole prévoyant le financement conjoint de la recherche qui stipule que la direction peut recevoir de l'argent d'une organisation, c'est-à-dire des dons, en quelque sorte.

[Text]

For instance, in the case of CAFDI, CEMA tried to get a CAFDI grant a couple of years ago for market research. They were turned down because they were an agency. Supply management or not, that section in the legislation was the reasoning behind it. Our concern is that this would apply to all agencies created under this legislation and not just to Agriculture Canada programs.

Someone involved in the export business mentioned to me that he thought this would preclude his organization's participation in, for instance, Industry, Science and Technology programming, External Affairs programming for export trade enhancement—any programming that would make a donation to the agency or to another group to be spent by a third party.

Mr. Vanclief: Mr. Chairman, if I understand the comments correctly, if we turn that around the way the legislation's worded at the present time, it could also give the government an excuse not to get involved as well. That's the point I wanted to make, Mr. Chairman, and I suggest it's maybe something that should be corrected. A concern has been expressed by some people that the present legislation could give governments an excuse to say they can't become involved with others in a project and that if someone thinks a project is that important they should raise or do their check-off and undertake the project on their own.

• 1725

Ms Rutherford: Our point is not to say that there should be federal government-matched funding for every project.

Mr. Vanclief: No, I realize that.

Ms Rutherford: But simply that where those programs exist—as pointed out in the brief and the example—existing corporations would be eligible for that program funding, whereas agencies created under this legislation would not be eligible, even if they consisted of the same people.

The Chairman: I point out that CFDI stands for Canada Food Development Initiative. I must say, I had to struggle to find that out, because I couldn't remember what the acronym stood for. Acronyms are great, but they sure throw Hansard.

Now, we've had a good round of questionings and a good afternoon. I don't know if there are more questions. Mr. Foster has one.

Mr. Foster: On page 5 of your brief you talk about the membership of the National Farm Products Marketing Council. Could you clarify what it is you want done?

Ms Rutherford: We're trying to say, perhaps not clearly enough, that of what exists now, which is essentially outlined here, 50% of the council be composed of non-primary producers.

[Translation]

Ainsi par exemple, l'OCCO a essayé il y a environ deux ans d'obtenir une subvention dans le cadre du PDAAC pour faire une étude de marché. Sa demande a été rejetée parce qu'il s'agit d'un office de commercialisation. Office de commercialisation ou non, c'est là le principe appliqué dans cet article. Nous craignons en fait que ce principe s'applique également à tous les offices créés en vertu de la présente mesure législative et qu'il ne se limite pas aux programmes d'Agriculture Canada.

Quelqu'un qui travaille dans le domaine du commerce extérieur m'a dit qu'il pensait que cette disposition empêcherait son organisation de participer aux programmes du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, par exemple, ou aux programmes d'expansion du commerce extérieur du ministère des Affaires extérieures, en réalité à tout programme en vertu duquel un don serait fait à l'office ou à un autre organisme pour de la recherche qui serait effectuée par une tierce partie.

M. Vanclief: Monsieur le président, si je comprends bien, le libellé actuel de cette mesure législative pourrait servir de prétexte au gouvernement pour refuser d'intervenir. Voilà la lacune que je voulais signaler, monsieur le président, et il serait peut-être bon de faire quelque chose pour y remédier. Certaines personnes ont en effet dit qu'elles craignaient que sous sa forme actuelle, cette mesure législative ne puisse servir d'excuse aux gouvernements pour refuser de participer avec d'autres à un projet en disant que si l'on juge ce projet vraiment important, l'office concerné n'a qu'à effectuer lui-même des prélèvements et faire la recherche à ses propres frais.

Mme Rutherford: Nous ne recommandons pas que le gouvernement fédéral cofinance automatiquement à parts égales tous les projets de recherche.

M. Vanclief: Je m'en rends bien compte.

Mme Rutherford: Nous voulons tout simplement dire—comme nous l'avons signalé dans notre mémoire et dans l'exemple que nous avons cité—que les sociétés actuelles auraient le droit d'obtenir des subventions dans le cas de certains programmes alors que les offices créés en vertu de la présente mesure législative ne l'auraient pas, même s'ils faisaient partie du même groupe.

Le président: Je signale que CFDI veut dire Canada Food Development Initiative. J'ai dû faire pas mal de recherche pour le savoir, parce que je n'arrivais pas à me souvenir de la signification de ce sigle. Les sigles sont bien pratiques, mais ils ne facilitent pas la compréhension du hansomard.

On a posé des questions intéressantes et l'après-midi a été fructueux. Je ne sais pas s'il y a encore d'autres questions. M. Foster en a une à poser.

M. Foster: À la page 5 de votre mémoire, vous parlez des membres du Conseil national de commercialisation des produits de ferme. Pourriez-vous préciser ce que vous voulez?

Mme Rutherford: Ce que nous essayons d'expliquer, et nous ne sommes peut-être pas suffisamment clairs, c'est que 50 p. 100 des membres du conseil ne sont pas des producteurs du secteur primaire.

[Texte]

At some time a proposal was made by Agriculture Canada to amend this particular section of the act. It has chosen not to do so. The point of this particular section of our brief is simply to point out that we agree that the way in which the legislation stands now is acceptable to us: i.e., that the council consist of 50% producers and 50% non-producers. This composition will provide an opportunity for producers of various commodities, as well as for those involved in processing, importing, distribution, and research, and the consumers' representatives, to also have representation on the council.

Mr. Foster: There's nothing in the bill about changing that composition anyway, is there?

Ms Rutherford: No, that's right.

Mr. Jelley: There might be something in the amendments that are coming forward from Agriculture Canada that will amend that composition. That would take the chair out of the count, to reach 50-50, so if you had nine members and didn't count the chair you then have a 50-50 council with a chairman.

Our concern is that Agriculture Canada is telling us that from a policy point of view the chairman would be neutral. But policy changes. We would certainly like to see someone try to define the word "neutral" in the legislation. If you're going to come with a 50-50 agency and a policy for a neutral chair, it doesn't give me much comfort.

Mr. Foster: Someone like François, when nobody's paying him.

Mr. Jelley: I'd like to find who that would be.

The Chairman: He's gone, in that case.

Mr. Foster: I'm trying to figure out whether the government is trying in these amendments that are alluded to—nobody else has even mentioned amendments to us before your group—to implement the report of the task force on poultry through amendments to what is supposedly a check-off bill.

Mr. Jelley: Some of the amendments the government will be bringing forward to you relate to recommendations from the poultry task force and items on which the government officials feel they have the latitude to operate without going back to signatories or anyone, particularly federal legislation. That's the government's purview.

Mr. Foster: Perhaps that's why they didn't give any royal recommendation with this bill, so they could change it in any way they want.

The Chairman: That's not fair, Dr. Foster; an error was made there.

Mr. Foster: On the first page of the brief, which is a very extensive one, you say that with regard to "the original legislation to accommodate recommendations within the poultry task force report" these amendments may facilitate the task force report on poultry, if that's what you're talking about. Then, on page 5, you say that the CFA recommends on paragraph 7.5(b) that the bottom of the clause be amended to read that "in the case of promotion and

[Traduction]

À un certain moment, Agriculture Canada a proposé de modifier cet article de la loi, pour y renoncer par la suite. Dans ce passage de notre mémoire, nous voulons dire tout simplement que nous jugeons acceptables les dispositions de la loi qui précisent que le conseil doit être composé moitié de producteurs et moitié de non-producteurs. Cette composition donnera l'occasion aux producteurs de diverses denrées ainsi qu'aux personnes qui travaillent dans le secteur de la transformation, de l'importation, de la distribution et de la recherche, et aux consommateurs, d'être représentés au sein du conseil.

M. Foster: Aucune disposition de ce projet de loi ne prévoit de toute façon de modifier cette composition, si je ne m'abuse?

Mme Rutherford: Non, vous avez raison.

M. Jelley: Peut-être certains amendements qui seront proposés par Agriculture Canada proposeront certains changements à cet égard. Je suppose que l'on ne compte pas le président et que par conséquent, si le conseil est composé de 9 membres, il y aura 4 membres représentant les producteurs et 4 représentant les autres.

Il y a une chose qui nous préoccupe. Agriculture Canada prétend que le président sera en principe impartial. Mais les principes changent et nous souhaiterions ardemment que l'on essaye de définir ce terme dans le projet de loi. Si l'on crée un conseil composé moitié moitié de représentants de producteurs et de non-producteurs, la présence d'un président soit-disant impartial ne me rassure pas outre mesure.

M. Foster: Quelqu'un comme François, qui ne reçoit de l'argent de personne.

M. Jelley: Je voudrais savoir qui ce serait.

Le président: Il est parti, dans ce cas.

M. Foster: J'essaye de savoir si le gouvernement essaye au moyen des amendements auxquels vous avez fait allusion—et auxquels personne d'autre n'avait fait allusion devant nous jusqu'à présent—de suivre les recommandations du groupe d'étude sur la volaille, alors que ce projet de loi est censé concerner les prélèvements.

M. Jelley: Certains des amendements que le gouvernement vous proposera ont des liens avec les recommandations du groupe d'étude sur la volaille et aussi avec des initiatives que les fonctionnaires estiment avoir le droit de prendre sans devoir consulter les signataires ou qui que ce soit, surtout lorsqu'il s'agit d'une loi fédérale. Cela relève de la compétence du gouvernement.

M. Foster: C'est peut-être pour cela qu'il n'y a pas de recommandation royale pour ce projet de loi, afin que le gouvernement puisse le changer comme il veut.

Le président: Ce n'est pas juste monsieur Foster; il y a une erreur ici.

M. Foster: À la première page de votre mémoire, qui est long, vous dites que ces modifications à la loi originale visent notamment à tenir compte des recommandations que renferme le rapport du groupe de travail sur la politique avicole nationale, autrement dit que ces modifications peuvent faciliter l'application des recommandations de ce groupe de travail, si je comprends bien. Ensuite, à la page 5, vous dites que la FCA recommande que l'alinéa 7(5)d) soit

[Text]

research agencies, the majority of the aggregate of the producers, as determined by council on a case-by-case basis". I wonder if somebody could explain what you are trying to say there, "the majority of the aggregate of the producers and importers, as determined by council on a case-by-case basis".

• 1730

Ms Rutherford: Again, we don't presume to say that this would be the ideal wording, but here is the thought behind the proposal in terms of horticulture. We know that it would be very difficult to determine exactly everybody. Ralph brought up the example of the cattle producers where you have a 4-H kid who sells a cow and becomes eligible as a voter. How do you determine what the base is? Council should very carefully determine, on a commodity-by-commodity basis, what the base is. Is someone who sells asparagus from a backyard patch in front of the lane eligible for the check-off, or is it someone who does it on a commercial basis?

There's no determination in terms of the definitions within the legislation. Paul has mentioned to me ways they have tried to get around that in Prince Edward Island to actually determine a legal and responsible list. That's going to differ from commodity to commodity.

It's something again where council has to be careful about determining. It's something very difficult. You can't say, as Mr. Althouse alluded to earlier, that you need at least six producers. Well, one of course would hope that there would be at least six producers, but who knows, you might find one that's only got five. It's a perfectly legitimate case, but it has to be looked at on a case-by-case basis.

Mr. Foster: There's one other area. We didn't hear from Mr. Javier Caceres. The Wheat Board is excluded from this legislation. Is it anticipated that each wheat pool might establish check-offs under this? Is it because of this reference that the Wheat Board is excluded?

Mr. Caceres: It is my understanding that wheat and barley will be excluded from this legislation.

Mr. Foster: I see.

Mr. Caceres: Already the Canadian Wheat Board has been circulating a proposal to use part of the money they collect through the pooling system for research purposes.

Mr. Foster: Yes. And the pools themselves have no interest in utilizing this legislation, or they believe that they're excluded, do they?

Mr. Caceres: They're included, yes, for wheat and barley. We are talking only for wheat and barley.

Mr. Foster: But what if you're in the beef business or the oats business, whatever you are involved in? Of course you're not a primary producer, you represent a group of farming producers.

Mr. Caceres: Yes.

[Translation]

modifié de la façon suivante: «dans le cas d'un office de promotion et de recherche, la majorité de l'ensemble des producteurs, telle que déterminée par le Conseil au cas par cas». Je me demande ce que vous voulez dire en parlant de «la majorité de l'ensemble des producteurs et importateurs telle que déterminée par le Conseil au cas par cas».

Mme Rutherford: Nous ne prétendons pas que ce soit le libellé idéal, mais voici le raisonnement que l'on a suivi pour l'horticulture. Nous savons qu'il serait très difficile d'énumérer tout le monde. Ralph a cité l'exemple des producteurs de bétail où un gamin qui est membre d'un club 4-H et qui vend une vache pourrait éventuellement avoir le droit de voter. Sur quels critères faut-il se baser? Le conseil devrait déterminer ces critères au cas par cas. Est-ce que la personne qui vend devant chez-elle des asperges qu'elle a cultivées dans son jardin a le droit de voter ou ce droit est-il uniquement réservé à ceux qui produisent à des fins commerciales?

Le projet de loi ne le précise pas du tout, Paul m'a dit ce que l'on avait essayé de faire à l'Île-du-Prince-Édouard pour établir une liste légale et pertinente. Les critères vont être différents d'un cas à l'autre.

Le conseil devra faire preuve de beaucoup de prudence. Ce sera très difficile. Comme l'a dit M. Althouse tout à l'heure, on ne peut pas dire qu'il faudra au moins six producteurs. On espère évidemment qu'il s'agira d'un groupement d'au moins six producteurs, mais on ne sait jamais, on peut toujours tomber sur un groupement qui ne compte que cinq membres. C'est une question parfaitement légitime, mais il faut étudier la question cas par cas.

M. Foster: Je voudrais signaler autre chose. M. Javier Caceres n'a rien dit. Cette mesure législative ne s'applique pas à la Commission canadienne du blé. Prévoit-on que tous les syndicats de producteurs de blé puissent créer des offices? Est-ce à cause de cette référence que la Commission canadienne du blé est exclue?

M. Caceres: J'ai l'impression que cette mesure ne s'applique pas aux producteurs de blé et d'orge.

M. Foster: Je vois.

M. Caceres: La Commission canadienne du blé a déjà proposé à ses membres de consacrer à la recherche une partie de l'argent recueilli grâce au système de mise en commun.

M. Foster: Oui. Et les syndicats du blé n'ont aucun intérêt à avoir recours à cette mesure législative, ou croient-ils alors qu'ils sont exclus?

M. Caceres: C'est vrai pour les producteurs de blé et d'orge. C'est uniquement d'eux que nous parlons.

M. Foster: Mais qu'en est-il pour les éleveurs de bétail, pour les producteurs d'avoine, ou pour n'importe quel producteur? Vous ne représentez pas un groupe de producteurs du secteur primaire, mais d'agriculteurs.

M. Caceres: Oui, vous avez raison.

[Texte]

Mr. Foster: You don't see it being used by your agencies?

Mr. Caceres: There are two ways to answer that question. One is that we have so many commodity check-offs at the provincial level. Sometimes it is very difficult to know where we're going with all of them. We have to guess what direction they're taking. That is why we have raised some concern about that.

The pool itself has been heavily involved in agriculture research for several years. We are involved in an experimental farm. The last budget was close to \$3 or \$4 million for agriculture research. But as for us, I know we don't have any intention to be using the check-off legislation for that purpose.

Mr. Foster: That's all.

The Chairman: Could I ask if the Wheat Board and the pools want to be excluded or would it be better to have the provision that if you choose to use it in the future that you will be included?

Mr. Caceres: In terms of the grain and oilseed sectors, it's totally different, to some extent, from the agency, because we are dealing with an environment that is very competitive internationally, to some extent.

It's better to work in a broad base like the Whole Grain Research Foundation, which for us seems to be the right vehicle to have an overall approach to agricultural research, rather than to be promoting research in a commodity-by-commodity basis.

We have been discussing the proposal from the Canadian Wheat Board. As far as I know, we would like to have the Canadian Wheat Board not involved in agriculture research. Their job is marketing and they should be dealing with marketing and not get involved in that. If there is any way we can improve the financing of the Western Grain Research Foundation, I think they will be very keen to do that, rather than promoting this commodity-by-commodity approach for agricultural research, especially commodities that are based on an international level. That is why as an organization we have been following the Australian experience, where the commodity council reorganized themselves into a national grain research development foundation, just to be more up to date and to have a more efficient use of their resources.

• 1735

The Chairman: I asked whether it might not be wise to have a provision in the act that could be used if you should change your mind in future, either the pools or the Wheat Board. Are you suggesting that we should leave it out of the act so it would be precluded without a change in the act, or would it be smart to have it in there, in case we wanted it some time, without opening the act up again?

[Traduction]

M. Foster: Vous ne pensez pas que les organismes que vous représentez s'en serviraient?

M. Caceres: Il y a deux façons de répondre à cette question. La première consiste à dire qu'il existe déjà des prélèvements pour beaucoup de produits, à l'échelon provincial. Il est parfois très difficile de savoir exactement où l'on va avec tout cela. Il faut deviner quelle est la direction suivie. C'est pourquoi nous avons certaines inquiétudes à ce sujet.

Notre organisme fait déjà de la recherche agricole depuis plusieurs années. Nous avons une ferme expérimentale. Notre dernier budget pour la recherche agricole approchait les 3 ou 4 millions de dollars. Je sais personnellement que nous n'avons pas l'intention de nous servir de la loi sur les prélèvements pour financer ces activités.

M. Foster: C'est tout.

Le président: Pourrait-on me dire si la Commission canadienne du blé et les syndicats de producteurs de blé veulent être exclus ou s'il vaudrait mieux libeller le projet de loi de façon à vous laisser la possibilité de l'utiliser si cela vous intéresse plus tard?

M. Caceres: La situation est complètement différente pour les producteurs de grain et d'oléagineux, parce qu'il existe une concurrence internationale acharnée dans ces secteurs.

Il vaut mieux avoir un organisme de recherche général comme la Whole Grain Research Foundation, qui est à notre avis le véhicule qui convient pour aborder la question de la recherche dans le secteur agricole dans une perspective globale, au lieu de promouvoir la recherche axée sur une denrée spécifique.

Nous avons discuté de la proposition de la Commission canadienne du blé. Pour autant que je sache, nous souhaiterions que la Commission canadienne du blé ne se lance pas dans la recherche agricole. Le rôle de la Commission consiste à s'occuper de commercialisation et elle devrait s'en tenir à cela, sans se lancer dans la recherche. S'il y a un moyen de faciliter le financement des activités de la Western Grain Research Foundation, je crois que celle-ci serait tout disposée à s'en charger. Cela vaudrait mieux que d'encourager la création d'offices de recherche spécifiques, surtout pour les produits qui sont vendus sur le marché international. C'est pourquoi nous avons suivi l'expérience australienne; dans ce pays, l'organisme correspondant à notre secteur s'est réorganisé pour former une fondation nationale de recherche sur les céréales, rien que pour être mieux au courant et que pour pouvoir utiliser ses ressources de façon plus efficace.

Le président: J'ai demandé s'il ne serait pas bon de prévoir dans la loi une disposition qui vous permettrait de participer si les syndicats de producteurs ou la Commission canadienne du blé changeaient d'avis un jour. Est-ce que vous voulez que nous n'y changions rien, et alors vous ne pourriez jamais en profiter sans que l'on apporte une modification à la loi, ou serait-il bon de prévoir d'ores et déjà cette possibilité dans le libellé du projet de loi, au cas où on en aurait besoin?

[Text]

Mr. Caceres: I don't think it will hurt to have it in the act if that is needed.

The Chairman: You don't think you'd care to have it there; you don't want it there?

Mr. Caceres: No. I think it should be in the act in case it is needed.

The Chairman: It should be in there?

Mr. Caceres: Yes.

The Chairman: Thank you. That's good. I think we've had a good afternoon and I thank you. Mr. Jespersen, I don't know if you have any final statement before we close.

Mr. Jespersen: I recognize that we have quite a paper here, a lot of amendments. I heard someone say that. You have your work cut out for you, and I'm not going to apologize for that. I think that's what we're here for and I think that's what you're there for. We want to have the best possible legislation come down on this. I think we outlined very carefully our concerns and what we propose as amendments, and where we didn't have amendments we at least made some suggestions that they be carried forward very strongly by our MPs to the House of Commons.

Mr. Chairman, thank you very much for giving us all this time to outline our concerns. We will certainly be watching what happens as far as this bill is concerned.

The Chairman: Thank you, Mr. Jespersen. I want to thank, on behalf of the committee, you and your colleagues. Certainly there is no suggestion that we're complaining at all. You've served us excellently and you've served the agricultural community.

Mr. Althouse: On a point of order, I wonder, since we've had a number of proposals in this brief referring to some hoped-for amendments from the government or from the department, if it would be possible for those to be tabled fairly quickly. Several of these suggestions from the CFA are in areas that could only come from the government, because they deal with clauses of the bill that aren't open to us, and we as members cannot make the amendment as a result. Would it be possible for us to have these fairly soon so that the last few witnesses we hear from, who probably have also been in contact with the department, will know what it is we're talking about? It's quite confusing, hoping that there will be amendments and not knowing whether there are some. It makes for a rather oblique discussion sometimes.

The Chairman: That is an excellent point. I will consult with the officials to reach that end.

[Translation]

M. Caceres: Il ne serait pas mauvais de le prévoir d'emblée dans la loi, au cas où l'on en aurait besoin.

Le président: Vous n'aimeriez pas que ce soit déjà précisé dans la loi? Vous n'aimeriez pas que ce soit déjà prévu?

M. Caceres: Ce n'est pas cela que j'ai dit. Je pense qu'il faudrait le prévoir dans la loi, au cas où l'on en aurait besoin.

Le président: Il faudrait donc le préciser?

M. Caceres: Oui.

Le président: Merci. C'est bien. Je crois que la discussion de cet après-midi a été très fructueuse et je vous remercie. Monsieur Jespersen, je ne sais pas si vous avez quelque chose à ajouter avant que nous ne terminions.

M. Jespersen: Je reconnais que votre mémoire est très chargé, que beaucoup d'amendements sont proposés. J'ai entendu quelqu'un dire cela. Vous avez du pain sur la planche, et je n'ai pas d'excuse à vous faire à ce sujet. Je crois que c'est pour cela que nous sommes là, et vous aussi. Nous voulons obtenir la meilleure mesure législative possible. Je crois que nous avons exposé très clairement les questions qui nous préoccupent et les amendements que nous proposons. Quand nous n'avons pas proposé d'amendements, nous avons vivement recommandé aux députés de proposer des changements.

Monsieur le président, merci beaucoup de nous avoir donné tout ce temps pour exposer les points qui nous préoccupent. Nous ne manquerons pas de suivre ce projet de loi de près.

Le président: Merci, monsieur Jespersen. Je tiens à vous remercier, vous et vos collègues, au nom du Comité. Nous n'avons vraiment aucune raison de nous plaindre. Vous nous avez rendu un fier service et vous avez aussi rendu service aux agriculteurs.

M. Althouse: J'invoque le Règlement. Étant donné que ce mémoire contient plusieurs recommandations concernant des amendements qui sont attendus de la part du gouvernement ou du ministère, je me demande s'il ne serait pas possible que ces derniers soient déposés sans trop tarder. Plusieurs des recommandations de la FCA concernent des domaines où les changements doivent obligatoirement venir du gouvernement, parce qu'ils correspondent à des articles du projet de loi auxquels nous ne pouvons pas toucher et auxquels nous ne pouvons par conséquent proposer aucun amendement. Serait-il possible que ces amendements soient déposés sans trop tarder pour que les quelques témoins qui doivent encore venir et qui ont probablement communiqué également avec le ministère, sachent de quoi nous parlons? Il est pas mal déroutant de savoir que l'on s'attend à certains amendements, sans être sûr qu'il y en aura effectivement. Cela fausse parfois la discussion.

Le président: C'est une remarque très pertinente. Je consulterai les fonctionnaires à ce sujet.

[Texte]

Before we adjourn, I want to notify you that the meeting tomorrow morning will start at 9.30 a.m. rather than 10 a.m., in this room. I won't go into the list of witnesses, it's quite extensive. More people want to come.

This meeting is adjourned.

[Traduction]

Avant de lever la séance, je tiens à vous signaler que demain, la séance commencera à 9h30 au lieu de 10 heures, et qu'elle se tiendra dans cette salle. Je ne vais pas vous énumérer les différents témoins, parce que la liste est pas mal longue. Il y a encore d'autres personnes qui veulent venir témoigner.

La séance est levée.

[You]	[[And]
-------	---	-------

I want to have a meeting with you and the other members of the committee. I want to have a meeting with you and the other members of the committee. I want to have a meeting with you and the other members of the committee.

tomorrow morning. I want to have a meeting with you and the other members of the committee. I want to have a meeting with you and the other members of the committee. I want to have a meeting with you and the other members of the committee.

Mr. Chairman: Thank you very much for your statement. It is very helpful.

M. M. Chairman: Ce n'est pas tout. Il y a encore beaucoup de choses à discuter.

The Chairman: Thank you very much for your statement.

Le président: Merci beaucoup pour votre déclaration.

Mr. Chairman: Thank you very much for your statement.

M. M. Chairman: Ce n'est pas tout. Il y a encore beaucoup de choses à discuter.

The Chairman: Thank you very much for your statement. I think we've had a good discussion and I think you, Mr. Jersperson, I don't know if you have any final statement before we close.

Le président: Merci. C'est bien. Je crois que la discussion de cet après-midi a été très fructueuse et je vous remercie, Monsieur Jersperson, de m'avoir permis de vous poser quelques questions à propos de votre déclaration.

Mr. Jersperson: I would like that we have done a paper here, a lot of amendments. I heard someone say that. You have your work set out for you and I'm not going to apologize for that. I think that's what we're here for and I think that's what you're there for. We want to have the best possible legislation come down on this. I think we outlined very carefully our concerns and what we propose as amendments and when we didn't have amendments we at least made some suggestions that they be carried forward very strongly by our MPs to the House of Commons.

Mr. Jersperson: Je voudrais que vous mentionnez un très grand nombre de propositions. J'ai entendu quelqu'un dire cela. Vous avez votre travail devant vous et je n'ai pas d'excuses à vous faire à ce sujet. Je crois que c'est pour cela que nous sommes là et vous aussi. Nous voulons obtenir la meilleure mesure législative possible. Je crois que nous avons exposé très clairement les questions qui nous préoccupent et les amendements que nous proposons. Quand nous n'avons pas proposé d'amendement, nous avons au moins recommandé aux députés de proposer des changements.

Mr. Chairman: Thank you very much for giving us all this time to outline our concerns. We will certainly be watching what happens as far as this bill is concerned.

Monsieur le président: Merci beaucoup de nous avoir donné tout ce temps pour exposer les points qui nous préoccupent. Nous ne manquerons pas de suivre ce projet de loi de près.

The Chairman: Thank you, Mr. Jersperson. I want to thank on behalf of the committee, you and your colleagues. Certainly there is no suggestion that we're complaining at all. You've helped us immensely and you've saved the agricultural community.

Le président: Merci, Monsieur Jersperson. Je tiens à vous remercier vous et vos collègues, au nom du Comité. Nous n'avons vraiment aucune raison de vous plaindre. Vous nous avez rendu un très grand service. Vous avez sauvé l'agriculture canadienne.

Mr. Althouse: On a point of order, I wonder since we've had a number of proposals in this house, referring to some key-act amendments from the government or from the department. If it would be possible for those to be tabled fairly quickly. Several of these suggestions from the CFA are in areas that could only come from the government because they deal with aspects of the bill that aren't open to us, and we as members cannot make the amendment as a result. Would it be possible for us to have those fairly quickly so that the lay law witnesses we hear from, who probably have also been in contact with the department, will know what it is we're talking about? It's quite confusing, hoping that there will be some more real and knowing members there and some MPs who can make a better college education experience.

M. Althouse: J'aurais le Règlement. Était donné que ce mémoire contient plusieurs recommandations concernant des amendements qui sont au-delà de la part du gouvernement ou du ministre. Je me demande s'il ne serait pas possible que ces derniers soient déposés sans trop tarder. Plusieurs des recommandations de la CFA concernent des domaines où les changements seraient illégalement réservés au gouvernement, étant qu'il n'est pas permis à des officiers du point de loi d'apporter des modifications par eux-mêmes. Serait-il possible que ces amendements soient déposés plus rapidement, de sorte que les législateurs puissent en savoir plus sur ce qu'ils impliquent et ainsi qu'ils puissent avoir une meilleure compréhension de ce qu'ils impliquent, de sorte qu'ils puissent en discuter avec le ministre, au lieu de simplement en parler. Il est très important de savoir que l'on n'a pas certains amendements, mais que ce n'est pas une question de discussion.

The Chairman: That was excellent point. I will consult with the officials involved over this.

Le président: C'est une remarque très pertinente. Je consulterai les fonctionnaires à ce sujet.

MAIL POSTE

CHAMBRE DES COMMUNES

Assemblée législative

Le mardi 24 mars 1972

Président Harry Brightwell

Canada Post / Canadian Post
Postage paid / Postage payé
La/General
M5A 0G8
Ottawa
Chapelle de la Sainte-Vierge

1, rue Wellington, Ottawa, Ontario
Canada Communication Group - Canada
10, rue Queen, Ottawa
Tel. Québec, Canada K1A 0G8

Ministry of Agriculture and Food
Groupes Communication Canada - Canada
48, rue Wellington, Ottawa, Ontario
Tel. Québec, Canada K1A 0G8

Agriculture

Agriculture

RESPECTING:

Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other laws in connection therewith

CONCERNANT:

Le projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de produits agricoles et d'autres lois en conséquence

WITNESSES:

De l'Assemblée législative de l'Ontario (voir l'annexe)
Ralph Isidoroff, président
Sally Richardson, directeur exécutif
François Lamoine, conseiller juridique auprès de l'organisme
De l'Ontario
James Cameron, directeur exécutif
De l'Office canadien de commercialisation des oeufs d'industrie
de poulet à table
Paul Jellie, directeur général
De l'Office canadien de commercialisation des produits
Walter Klassen, président
De l'Office canadien de commercialisation des oeufs
Ken Tisdale, président
Gary Barron, directeur général
De l'Office canadien de commercialisation du dinde
Ken Crawford, directeur général

Printed in Canada / Imprimé au Canada
1972-73

Available from Canadian Communication Group - Publishing
Groupes Communication Canada - Édition

WITNESSES:

From the Canadian Federation of Agriculture
Ralph Isidoroff, President
Sally Richardson, Executive Director
François Lamoine, Legal Counsel to the Agencies
From Ontario
James Cameron, Executive Director
From the Canadian Poultry Marketing Agency
Paul Jellie, General Manager
From the Canadian Egg Marketing Agency
Walter Klassen, Chairman
From the Canadian Turkey Marketing Agency
Ken Crawford, General Manager

Printed in Canada / Imprimé au Canada
1972-73

Available from Canadian Communication Group - Publishing
Groupes Communication Canada - Édition

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9
Ottawa

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES

From the Canadian Federation of Agriculture:

Ralph Jespersion, President;
Sally Rutherford, Executive Director;
François Lemieux, Legal Counsel to the Agencies.

From Prairie Pools:

Javier Caceres, Executive Director.

From the Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency:

Paul Jelley, General Manager.

From the Canadian Chicken Marketing Agency:

Waldie Klassen, Chairman.

From the Canadian Egg Marketing Agency:

Ken Tjaden, Chairman;
Gerry Gartner, General Manager.

From the Canadian Turkey Marketing Agency:

Ken Crawford, General Manager.

TÉMOINS

De la Fédération canadienne de l'agriculture:

Ralph Jespersion, président;
Sally Rutherford, directeur exécutif;
François Lemieux, conseiller juridique auprès d'organismes.

De Prairie Pools:

Javier Caceres, directeur exécutif.

*De l'Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation
de poulet à chair:*

Paul Jelley, directeur général.

De l'Office canadien de commercialisation des poulets:

Waldie Klassen, président.

De l'Office canadien de commercialisation des oeufs:

Ken Tjaden, président;
Gerry Gartner, directeur général.

De l'Office canadien de commercialisation du dindon:

Ken Crawford, directeur général.

Issue No. 32

Fascicule n° 32

Tuesday, March 24, 1992

Le mardi 24 mars 1992

Chairperson: Harry Brightwell

Président: Harry Brightwell

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

Agriculture

RESPECTING:

CONCERNANT:

Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof

Projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

The Committee resumed consideration of Bill C-54, the Farm Products Agencies Act. (See Minutes of Proceedings, Volume 27, March 11, 1992, Issue No. 27)

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-54, Loi sur les offices des produits agricoles. (Voir les procès-verbaux du Comité permanent de l'agriculture, volume 27, mardi 11 mars 1992, fascicule n° 27)

The Committee resumed consideration of Clause 1.

Le Comité reprend l'étude de l'article 1.

Ray Piper made a statement and, with the other witnesses from the Western Grains Research Foundation, answered questions.

Ray Piper, de Western Grains Research Foundation, fait un exposé puis, avec l'autre témoin, répond aux questions.

At 10:15 o'clock a.m., the sitting was suspended.

À 10 h 15, la séance est suspendue.

At 10:30 o'clock a.m., the sitting resumed.

À 10 h 30, la séance reprend.

The witnesses from the Canadian Importers Association, the Canadian Meat Processors Committee, and the International Grains Council of Canada, made statements and answered questions.

Les témoins de l'Association des importateurs, du Comité des producteurs de viande du Canada et du Conseil international des céréales ont fait des exposés et répondu aux questions.

At 11:26 o'clock a.m., the sitting was suspended.

À 11 h 26, la séance est suspendue.

At 11:31 o'clock a.m., the sitting resumed.

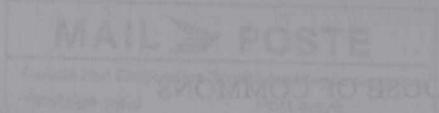
À 11 h 31, la séance reprend.

The Smith team made a statement and, with the other witnesses from the Canadian Meat Processors Committee, answered questions.

Le Smith, avec les autres témoins du Comité des producteurs de viande du Canada, fait un exposé puis répond aux questions.

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991-1992



CHAMBRE DES COMMUNES

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Chairperson: Harry Brightwell
Vice-Chairmen: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Président: Harry Brightwell
Vice-présidents: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Members

Membres

- Vic Althouse
- Murray Cardiff
- Len Gustafson
- John Harvard
- Al Horning
- Rod Laporte
- Joe McGuire
- Ken Monteith
- Bob Porter
- Larry Schneider
- Lyle Vanclief—(14)

- Vic Althouse
- Murray Cardiff
- Len Gustafson
- John Harvard
- Al Horning
- Rod Laporte
- Joe McGuire
- Ken Monteith
- Bob Porter
- Larry Schneider
- Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

(Quorum 8)

Carmen DePape

La greffière du Comité

Clerk of the Committee

Carmen DePape

From the Canadian Food Inspection Agency
Ralph Jenson, Director

Sally Rubinfeld, Executive Director
François Lemieux, Legal Counsel to the Agency

From the Canadian Poultry Marketing Agency
Javier Caseres, Executive Director

From the Canadian Turkey Marketing Agency
Paul Jolley, General Manager

From the Canadian Chicken Marketing Agency
Waldie Klassen, Chairman

From the Canadian Egg Marketing Agency
Ken Tjaden, Chairman
Gerry Garner, General Manager

From the Canadian Turkey Marketing Agency
Ken Crawford, General Manager

De la Fédération canadienne des producteurs agricoles
Ralph Jenson, président

Sally Rubinfeld, directrice exécutive
François Lemieux, conseiller juridique auprès d'organismes

De l'Office canadien de commercialisation des œufs
Javier Caseres, directeur exécutif

De l'Office canadien de commercialisation des volailles
Paul Jolley, directeur général

De l'Office canadien de commercialisation des poulets
Waldie Klassen, président

De l'Office canadien de commercialisation des oeufs
Ken Tjaden, président
Gerry Garner, directeur général

De l'Office canadien de commercialisation des oeufs
Ken Crawford, directeur général

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 24, 1992
(34)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met at 9:41 o'clock a.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Vic Althouse, Harry Brightwell, Murray Cardiff, Maurice Foster, Len Gustafson, Al Horning, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter and Lyle Vanclief.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator.

Witnesses: From the Western Grains Research Foundation: Roy Piper, President; Bill Hamilton, Former Executive Director. *From the Canadian Importers Association:* Donald McArthur, President. *From the Canadian Meat Importers Committee:* Michael Thomas, Vice-President of Northam Food Trading Inc. *From the International Cheese Council of Canada:* Robert Cruickshank, Cheese Product Manager, Black Diamond Cheese. *From the Canadian Pork Council:* Tom Smith, President; Martin Rice, Executive Secretary; Catherine Scovil, Executive Assistant.

The Committee resumed consideration of Bill C-54, the Farm Products Agencies Act. (*See Minutes of Proceedings, Wednesday, March 11, 1992, Issue No. 27.*)

The Committee resumed consideration of Clause 1.

Roy Piper made a statement and, with the other witness from the Western Grains Research Foundation, answered questions.

At 10:13 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 10:20 o'clock a.m., the sitting resumed.

The witnesses from the Canadian Importers Association, the Canadian Meat Importers Committee, and the International Cheese Council of Canada, made statements and answered questions.

At 11:26 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 11:31 o'clock a.m., the sitting resumed.

Tom Smith made a statement and, with Martin Rice of the Canadian Pork Council, answered questions.

At 12:28 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 24 MARS 1992
(34)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à 9 h 41, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Vic Althouse, Harry Brightwell, Murray Cardiff, Maurice Foster, Len Gustafson, Al Horning, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter et Lyle Vanclief.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordonnatrice de recherche.

Témoins: De Western Grains Research Foundation: Roy Piper, président; Bill Hamilton, directeur administratif sortant. *De l'Association des importateurs canadiens:* Donald McArthur, président. *Du Comité canadien des importateurs de viande:* Michael Thomas, vice-président de Northam Food Trading Inc. *Du Conseil canadien des fromages internationaux:* Robert Cruickshank, gérant des produits fromagers, Black Diamond Cheese. *Du Conseil canadien du porc:* Tom Smith, président; Martin Rice, secrétaire exécutif; Catherine Scovil, adjointe administrative.

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-54, Loi sur les offices des produits agricoles (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 11 mars 1992, fascicule n° 27.*)

Le Comité reprend l'étude de l'article 1.

Roy Piper, de Western Grains Research Foundation, fait un exposé puis, avec l'autre témoin, répond aux questions.

À 10 h 13, la séance est suspendue.

À 10 h 20, la séance reprend.

Les témoins de l'Association des importateurs, du Comité des importateurs de viande et du Conseil des fromages internationaux, font des exposés et répondent aux questions.

À 11 h 26, la séance est suspendue.

À 11 h 31, la séance reprend.

Tom Smith, du Conseil canadien du porc, fait un exposé puis avec Martin Rice, répond aux questions.

À 12 h 28, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Carmen DePape

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Tuesday, March 24, 1992

• 0938

The Chairman: I want to call the meeting to order and continue our study of Bill C-54.

We welcome, from the Western Grains Research Foundation, President Roy Piper and former Executive Director Bill Hamilton.

Mr. Piper, I'm sure we'd want to hear a little bit more about your foundation as well as your concerns about this particular bill. You have already been told that we have a tight schedule, and the time that we'll allocate to your presentation will be half an hour for your presentation and questions, so it is pretty tight. Mr. Piper, you're on.

• 0940

Mr. Roy Piper (President, Western Grains Research Foundation): Thank you, Mr. Chairman. No, that is not too tight. I feel we're quite privileged that you would accommodate us on a relatively short notice, and for that we express our gratitude to the committee.

I am a farmer from Elrose, Saskatchewan. I'm also currently chairman of the Western Grains Research Foundation. Mr. Bill Hamilton is a former executive director of the WGRF, and because he resides here in Ottawa we felt he could provide some insight from an historical point of view, should you have questions in that regard.

I have a few hand-outs here, Mr. Chairman. In the brown envelopes you will find a 1984 annual report, a 1990 annual report, and then for 1992 there are three reports relating to wheat, canola and barley funding for that year. This selected information is provided to give some background on the foundation over nine years of funding research in western Canada.

The separate folded hand-outs have been used for several years to provide information to interested parties. It highlights the membership funding and priorities of the organization. We are currently in the process of updating this brochure to coincide with 10 years of funding in 1993, so some of it might be slightly dated, but for the most part it will give you some background information.

To provide some insight into the purpose of appearing before you in support of Bill C-54, a brief overview of the history of the Western Grains Research Foundation would probably be in order. Its genesis begins in the 1970s. In 1976 a producer plebiscite was held on the Prairies to determine if producers would support a general check-off on grain sales to support research funding in the region. The result of the vote was negative. However, a number of farm organizations continued to press for a vehicle to support research requirements of the industry. After many meetings and consultations, the WGRF was eventually born in 1981 under federal charter. The membership on the foundation board attests to its continued wide support among prairie organizations.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mardi 24 mars 1992

Le président: La séance est ouverte et nous poursuivons notre examen du projet de loi C-54.

Nous souhaitons la bienvenue à nos témoins de la Western Grains Research Foundation, M. Roy Piper, président et Bill Hamilton, ancien directeur exécutif.

Monsieur Piper, le comité tient à ce que vous nous disiez quelques mots de votre fondation et que vous nous fassiez part de vos préoccupations sur ce projet de loi. On vous a déjà dit que nous avons un horaire très chargé et que nous vous accorderons une demi-heure pour l'exposé et les questions; ce sera assez serré. Allez-y, monsieur Piper.

M. Roy Piper (président, Western Grains Research Foundation): Merci, monsieur le président. Non, ce n'est pas trop serré. Nous nous estimons privilégiés que vous ayez accepté de nous entendre avec si peu de préavis, et pour cela, nous tenons à exprimer notre gratitude au comité.

Je suis agriculteur à Elrose en Saskatchewan. Je suis actuellement président de la Western Grains Research Foundation. M. Bill Hamilton est un ancien directeur exécutif de la WGRF et, comme il habite ici à Ottawa, nous avons jugé qu'il pourrait fournir des données historiques, si vous avez des questions à cet égard.

J'ai quelques documents à distribuer, monsieur le président. Dans les enveloppes brunes, vous trouverez les rapports annuels de 1984 et de 1990 et, pour 1992, trois rapports sur le financement de la recherche sur le blé, le colza et l'orge pour cette année. Ces données choisies vous sont fournies pour expliquer les activités de la fondation pour les neuf années de financement de la recherche dans l'Ouest.

Les dépliants distribués séparément sont utilisés depuis plusieurs années pour renseigner tous les intéressés. Ils expliquent les activités de financement et les priorités de notre organisation. Nous avons entrepris de mettre à jour ces dépliants parce que nous fêterons en 1993 10 années de financement. Les données de certains dépliants ne sont donc pas tout à fait à jour, mais cela vous donnera une assez bonne idée de nos activités.

Afin que vous compreniez pourquoi nous avons demandé à comparaître pour appuyer le projet de loi C-54, il conviendrait sans doute que je fasse un bref historique de la Western Grains Research Foundation. Elle a été créée au début des années 1970. En 1976, un sondage a été réalisé auprès des agriculteurs des Prairies afin de déterminer s'ils appuieraient un prélèvement général sur les ventes de grains afin de financer la recherche dans la région. Le scrutin a été négatif. Cependant, nombre d'organisations agricoles n'ont cessé de réclamer la mise en place d'un mécanisme pour répondre aux besoins de recherche du secteur. Après de nombreuses réunions et consultations, la WGRF a été constituée en 1981 en vertu d'une charte fédérale. Les membres du conseil d'administration de la fondation peuvent témoigner du large soutien qu'elle continue d'obtenir des organisations des Prairies.

[Texte]

We had two goals when it came to funding for the foundation. The first was to obtain the surplus capital residing in the old PFAA emergency fund terminated in 1972. In 1983 we achieved that goal and actual funding began in 1984. This capital base of about \$9 million has been the only source of funding to date and it provides about \$1 million annually.

The second goal was to achieve a refundable producer check-off in western Canadian grains and oilseeds. That goal has been quite elusive. The foundation went as far as drafting enabling legislation in the middle 1980s to accommodate this objective. Considerable time, effort and expense went into this initiative. Mr. Hamilton is well versed in the history of that endeavour.

The government of the day was aware of our attempts. The foundation was even asked to broaden the draft to provide a national scope to the legislation. There was concern at the time that it might represent a form of taxation, and for some strange reason that we fully didn't understand, that was a concern to the tax department. In any event, we were unsuccessful in achieving that goal of the foundation.

Today we are some years removed and the situation is slightly more complicated. When our foundation was created, few similar organizations existed. Perhaps the model at the time was provided by the canola industry. The Canola Council was invaluable in providing advice to the foundation on structure and operating procedure. Everyone involved in agriculture is aware of the success the canola industry has achieved in its research efforts over the years.

• 0945

While we were unsuccessful in achieving a check-off, a number of commissions and associations were formed on the Prairies under provincial legislation, with accompanying check-off provisions. I believe this action is ample proof that producers are truly interested in providing financial support for marketing, promotion, and research. Business-minded farmers are certainly aware that one key to success is tapping new or expanding markets and providing essential research to make us leaders in a global industry.

The foundation supports these initiatives. They do, however, create a situation the committee should be aware of. One of the objectives of the WGRF is to prevent or minimize duplication of research efforts. It is imperative that whether through federal or provincial legislation, communication between funding groups, researchers, and producers be achieved. Valuable and limited resources cannot be wasted because we fail to communicate. The foundation

[Traduction]

S'agissant du financement de la fondation, nous visions deux objectifs. Premièrement, nous souhaitions obtenir le capital de surplus du fonds d'urgence constitué en vertu de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, lequel avait cessé d'exister en 1972. En 1983, nous avons atteint cet objectif et les premiers crédits ont été débloqués en 1984. Ce capital de base d'environ neuf millions de dollars a été notre seule source de financement jusqu'à présent et nous en tirons maintenant un million de dollars par an.

Deuxièmement, nous souhaitions instaurer un prélèvement remboursable qui serait versé par les producteurs de grains et d'oléagineux de l'Ouest. Cet objectif s'est avéré beaucoup plus difficile à réaliser. La fondation a même préparé l'avant-projet d'une loi habilitante à cette fin dans le milieu des années 1980. Énormément de temps, d'efforts et d'argent ont été consacrés à cette initiative. M. Hamilton connaît très bien l'histoire de cette initiative.

Le gouvernement du jour était très bien renseigné sur nos efforts. Il a même demandé à la fondation d'élargir la portée du projet de loi afin de lui donner une portée nationale. Certains craignaient à l'époque que ce prélèvement ne constitue une taxe et, pour une raison aussi étrange qu'incompréhensible, le ministère de l'Impôt s'est montré très réticent. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas réussi à atteindre notre objectif.

Aujourd'hui, de nombreuses années se sont écoulées et la situation est sensiblement plus complexe. Quand notre fondation a été créée, il existait peu d'organisations comparables. À l'époque, c'est le secteur du colza qui fournissait le modèle à suivre. Le Conseil canadien du canola a donné à la fondation des conseils précieux sur sa structure et sur son mode de fonctionnement. Dans le secteur de l'agriculture, tous connaissent le succès qui a couronné les efforts de recherche du secteur du colza-canola au fil des ans.

Bien que nous n'ayons pas réussi à faire instaurer un prélèvement, nombre de commissions et d'associations ont été créées dans les Prairies aux termes de lois provinciales qui comportaient des dispositions autorisant de tels prélèvements. J'estime que cela démontre amplement la volonté des producteurs d'assurer un soutien financier à la commercialisation, à la promotion et à la recherche. Les agriculteurs, très conscients des enjeux commerciaux, savent que leur succès dépend de leur pénétration sur de nouveaux marchés ou sur des marchés en expansion et qu'il faut financer la recherche de base qui nous assurera une place dans le peloton de tête d'une industrie mondiale.

La fondation appuie ces initiatives. Elle crée cependant une situation dont le comité doit être conscient. L'un des objectifs de la WGRF, c'est d'éviter ou de minimiser le dédoublement des efforts de recherche. Il est impératif que des lois fédérales ou provinciales assurent les rapports entre les organismes subventionnaires, les chercheurs et les producteurs. Il ne faut pas que des ressources précieuses et limitées soient gaspillées à cause d'un manque de

[Text]

attempts to minimize this possibility by maintaining broad representation on the board and knowledgeable individuals on the research advisory committee, which provides recommendations to the board.

The other concern involves the possibility of double levies. Farmers may well become irate if more than one registered body is deducting a levy on the same commodity. Farm groups are aware of this irritant and I am sure they will endeavour to work together to prevent it.

Further on the induction of levies, the foundation prefers that funds be controlled by bona fide farmers and refundable on request. This action provides assurance to producers that they have input on how funds are distributed and a vote should any individual become dissatisfied and wish to withdraw his or her funding.

In closing, we again thank you for hearing us this morning. We believe Bill C-54 is a reasonable direction to pursue and encourage its enactment.

The Chairman: Thank you, Mr. Piper.

Mr. Foster (Algoma): Mr. Piper, I'm interested to know how you would see your organization fitting into this whole check-off. Would you see your organization being a prime organization for a check-off or would you just be an agency such that when some group would like a check-off, say in beef or some cereal grain, your organization would do the research? Where do you fit into this whole check-off in Bill C-54?

Mr. Piper: As I indicated, over the last few years things have become a little more complicated.

Mr. Foster: Maybe that's why I don't see where you fit in.

Mr. Piper: We're strictly a regional organization. I suppose at this time we see our mandate as being in research concerning wheat and barley, and that has complications because it falls under the Canadian Wheat Board Act. We recognize probably this legislation would not have a great bearing on the direction we take, but over the years a goal we've tried to achieve on a national basis. . . We have felt that even though we are a prairie-based organization, there is a need at a national level to accommodate the goals and objectives a foundation like ours would have.

I feel that with the number of provincial commissions that have been established over the years there could be some conflict. If we choose to pursue a check-off on a regional basis it might conflict with some of the goals of the commission. We're well aware of that, but we're quite prepared to work together for a common cause. Yes, we're not as directly impacted by this legislation as a truly national committee would be.

[Translation]

communication. La fondation s'efforce de minimiser ce risque en nommant à son conseil d'administration des directeurs représentant autant de secteurs que possible et en nommant au Comité consultatif de la recherche, qui élabore des recommandations à l'intention du conseil, des gens très compétents.

Nous craignons par ailleurs le risque de prélèvement double. Les agriculteurs pourraient très bien se rebeller si plus d'un organisme enregistré effectuait des prélèvements sur les mêmes denrées. Les groupes agricoles sont fort conscients de cet irritant et je suis convaincu qu'il tenteront de travailler ensemble pour empêcher cela.

Si des prélèvements sont instaurés, la fondation préférerait que des fonds soient gérés par de véritables agriculteurs et remboursables sur demande. Ainsi, les producteurs sauront qu'ils ont leur mot à dire sur la distribution des fonds et que chacun aura la possibilité de voter pour le retrait de ces fonds s'il est mécontent du fonctionnement du système.

Nous vous remercions d'avoir bien voulu nous entendre ce matin. Nous croyons que le projet de loi C-54 est une initiative raisonnable et nous appuyons son adoption.

Le président: Merci, monsieur Piper.

M. Foster (Algoma): Monsieur Piper, je voudrais bien savoir quel serait le rôle de votre organisation dans ce nouveau régime de prélèvements. Votre organisation s'occuperait-elle directement des prélèvements ou assumerait-elle uniquement la responsabilité de la recherche advenant qu'un groupe d'éleveurs de bétail de boucherie ou de céréaliculteurs, par exemple, se prononce en faveur d'un prélèvement? Quelle sera votre place dans ce nouveau régime de prélèvements prévu dans le projet de loi C-54?

M. Piper: Comme je viens de le dire, la situation s'est compliquée ces dernières années.

M. Foster: C'est peut-être là la raison pour laquelle je vois mal quel serait votre rôle.

M. Piper: Nous sommes une organisation strictement régionale. A l'heure actuelle, nous nous occupons de recherche sur le blé et l'orge, ce qui nous complique la vie, parce que ces deux denrées relèvent de la Loi sur la Commission canadienne du blé. Nous savons que ce projet de loi aura peu d'incidence sur nos activités, mais au fil des ans, nous avons visé certains objectifs à l'échelle nationale. . . Nous étions d'avis que, même si nous étions une organisation des Prairies, il fallait qu'il y ait à l'échelle nationale des lois qui permettent la réalisation des objectifs d'une fondation comme la nôtre.

Étant donné le nombre de commissions provinciales qui ont été créées au fil des ans, je crains qu'il n'y ait des conflits. Si nous optons pour un système régional de prélèvements, cela pourrait être contraire à certains des objectifs de la commission. Nous sommes fort conscients de ce danger mais nous sommes tout à fait disposés à collaborer à la réalisation d'objectifs communs. Il est vrai que ce projet de loi n'aura pas sur nous une incidence aussi directe que ce ne serait le cas pour un comité réellement national.

[Texte]

[Traduction]

• 0950

Mr. Foster: Do you understand why the government excluded the Canadian Wheat Board from the check-off mechanism? For instance, yesterday we had Javier Caceres here from the Prairie Pools and he was saying that he'd like to see us knock that out of the bill in case, at some stage in the future, their group or some other group would want to have a check-off for wheat or barley.

How do you feel about that? Do you understand why the government excluded the Canadian Wheat Board and do you favour that position for the legislation as it's going through?

Mr. Piper: I don't know particular reasons why it was excluded other than that they're separate acts. I suppose there'd be some complications if you tried to accommodate both of them. There are other people, I suppose, who would provide a better answer in that regard. I would hope that—

Mr. Foster: That's not a fair question. Ask the government. We never get any answers, but we'll ask them anyway.

Mr. Piper: You're closer to it than I am, so I suppose if you can't get the answer, then I'm probably not the one to provide it.

Mr. Foster: For your funding right now, you got this dowry of some \$9 million in 1973. You get the interest off that.

Mr. Piper: The fund was terminated in 1973. It was maintained in general revenue, as I understand, for about 10 years. We were able to capture that for the foundation. The interest on that capital is really what we fund research projects with.

Mr. Althouse (Mackenzie): I have two or three short questions.

First, you call yourselves the Western Grains Research Foundation. Are you the only group—I'm pretty sure you're not the only group—that has its mandate of looking after an overview of research proposals and design to avoid duplication? What's the name of the national group that does that? Do you recall the name?

Mr. Bill Hamilton (former Executive Director, Western Grains Research Foundation): You mean CARC, the Canadian Agricultural Research Council?

Mr. Althouse: Yes. What is his job compared to your job, or are you basically there to look after \$9 million in intake?

Mr. Hamilton: I'm not the one to answer on behalf of CARC because I don't fully understand the total structure of that organization. We simply funded research requests that have come forward from the institutions in western Canada. The contact we have with Agriculture Canada is that they have a representative on the board, Mr. Gordon Dorrell. He is the regional director for western Canada, I believe. We have some continuity in that regard.

M. Foster: Comprenez-vous pourquoi le gouvernement a exclu la Commission canadienne du blé de ce nouveau mécanisme de prélèvements? Par exemple, hier nous avons reçu Javier Caceres des Prairie Pools qui nous a dit souhaiter que cette disposition soit retranchée du projet de loi au cas où, à l'avenir, leur groupe ou un autre souhaiterait la mise en place d'un dispositif de prélèvements pour le blé ou l'orge.

Qu'en pensez-vous? Comprenez-vous pourquoi le gouvernement a exclu la Commission canadienne du blé et appuyez-vous la position que je viens de décrire?

M. Piper: Je ne sais pas pour quelle raison précise on l'a exclu, si ce n'est qu'il s'agit de lois distinctes. J'imagine qu'il pourrait y avoir des complications si l'on tentait de viser les deux lois. J'imagine que d'autres seraient mieux placés que moi pour répondre à cette question. J'espère que...

M. Foster: Ce n'est pas là une question loyale. C'est au gouvernement qu'il faut la poser. Nous n'obtenons jamais de réponse, mais nous essaierons quand même.

M. Piper: Comme vous êtes plus près du système que moi, je vois mal comment je pourrais vous donner la réponse si vous n'avez pas réussi à l'obtenir vous-même.

M. Foster: Vous dites que votre financement provient de cette dot d'environ neuf millions de dollars que vous avez obtenue en 1973. Vous en touchez les intérêts.

M. Piper: Le fonds a cessé d'exister en 1973. Il a été alimenté par le Trésor, si j'ai bien compris, pendant une dizaine d'années. Nous avons réussi à obtenir ce capital pour la fondation. Nous finançons nos projets de recherche grâce aux intérêts que rapporte ce capital.

M. Althouse (Mackenzie): J'ai deux ou trois courtes questions.

D'abord, vous dites que votre organisation s'appelle la Western Grains Research Foundation. Êtes-vous le seul groupe—et je suis assez certain que ce n'est pas le cas—qui ait pour mandat de veiller à ce qu'il n'y ait pas double emploi dans les projets de recherche? Comment s'appelle le groupe national qui a ce mandat? Vous souvenez-vous du nom?

M. Bill Hamilton (ancien directeur exécutif, Western Grains Research Foundation): Vous voulez parler du CRAC, le Conseil de recherches agricoles du Canada?

M. Althouse: Oui. Vos mandats sont-ils comparables ou vous occupez-vous essentiellement de distribuer les fonds provenant de ce capital de neuf millions de dollars?

M. Hamilton: Je ne saurais répondre au nom du CRAC puisque je connais mal la structure globale de cette organisation. Nous avons uniquement financé des projets de recherche qui nous étaient soumis par les institutions de l'Ouest. M. Gordon Dorrell d'Agriculture Canada siège au conseil. Il est le directeur régional pour la région de l'Ouest, je crois. C'est lui qui assure la liaison avec nous.

[Text]

Also on our membership is the Canola Council. As you're well aware, they do a great deal of funding. We try to communicate as best we can because of the broad representation on the advisory committee, and also the board, to know what the other funding institutions are doing. It takes some time, but it's worth the effort to try to do that.

When you look at the projects we have funded, normally they're co-funded with other agencies. We're probably, for the most part, one of three parties that will fund a given project. We've been able, because of our commitment to a research project, also been able to extract funds from NSERC and AFD and other provincial funding organizations.

• 0955

Mr. Althouse: Do any projects you agree to fund get run through CARC, which as I recall vets all university, federal and provincial government and agency research projects and often finds a proposal has already been researched fairly thoroughly a number of years before and there's sometimes room for updates? Does your organization run all its proposals through CARC to see that you're not duplicating?

Mr. Piper: No, we don't. About the proposals presented to us, one of the things we ask the researchers to do is a literature search and that sort of thing to see what kind of research has been done. That's critical to the decision we make on whether or not we fund certain projects. We like to know, to the best of our ability, what has gone on in the past, to see whether or not it's just a repeat of research that was done 10 or 15 years ago.

Mr. Althouse: That's one of the things I noticed in a discussion with a former CARC member not too long ago, that researchers were often not aware some of their work had been done, or if they were aware, they don't mention it. There's an awful lot of duplicate research that has been avoided by their organization. I was wondering why you didn't use it.

Mr. Hamilton: In passing, might I observe, though, that the research advisory committee to which Mr. Piper made reference includes the co-ordinator of agricultural research from each of the three prairie universities and the director, so all the research projects that come forward have been vetted by all the institutions that are involved in research nowadays. I think a fair attempt is made to make sure we are using limited resources as best possible.

Mr. Althouse: You have decided that was more efficient than just cueing directly into CARC.

The question of double and triple levies must be avoided, you said, yet I notice—perhaps it is your method of trying to avoid it—you've mentioned in the pamphlet you passed out to us, on financing, your Western Grains Research Foundation is in the longer run hoping to have an annual check-off on all deliveries of cereals and oilseeds to the elevators and processing plants, which I guess would include seed-cleaning plants. You say the proposal for this check-off

[Translation]

Nous comptons aussi parmi nos membres le Conseil canadien du canola. Comme vous le savez, il finance énormément de projets. Nous nous efforçons d'assurer la meilleure communication possible grâce à la composition très représentative du comité consultatif et du conseil d'administration. Ainsi, chacun sait ce que font les autres institutions subventionnaires. Cela demande du temps mais cela vaut la peine de faire cet effort.

Les projets que nous avons financés l'ont normalement été en collaboration avec d'autres organismes. Dans la plupart des cas, nous finançons les projets avec deux autres parties. Quand nous décidons de soutenir un projet de recherche, nous réussissons aussi à obtenir des fonds du CRSNG, du AFD et autres organismes subventionnaires provinciaux.

M. Althouse: Les projets que vous financez sont-ils approuvés par le CRAC qui, si ma mémoire est fidèle, examine tous les projets de recherche émanant des gouvernements et organismes fédéraux et provinciaux afin de vérifier si un projet de recherche a déjà été réalisé quelques années auparavant quitte à constater que la recherche pourrait être actualisée? Votre organisation soumet-elle ses propositions de recherche au CRAC afin d'éviter le double emploi?

M. Piper: Non. Nous demandons aux chercheurs qui nous soumettent une proposition de recherche de vérifier dans les publications scientifiques si un projet de recherche semblable a déjà été réalisé. Notre décision de financer certains projets dépend de la réponse qui nous est donnée à cet égard. Dans la mesure du possible, nous vérifions si un projet de recherche semblable n'a pas déjà été fait 10 ou 15 plus tôt.

M. Althouse: Il n'y a pas très longtemps, j'ai eu un entretien avec un ancien membre du CRAC qui m'a dit que les chercheurs ignorent souvent que leur projet a déjà été réalisé par d'autres chercheurs, ou s'ils le savent, ils ne le disent pas. Cet organisme a évité que de nombreux projets de recherche ne soient entrepris qui auraient fait double emploi. Je me demande pourquoi vous ne faites pas appel à ses services.

M. Hamilton: Soit dit en passant, le comité consultatif de la recherche qu'a évoqué M. Piper compte parmi ses membres le coordonnateur de la recherche agricole de chacune des trois universités des Prairies, ainsi que le directeur, de sorte que tous les projets de recherche qui nous sont soumis ont au préalable été approuvés par toutes les institutions qui font de la recherche aujourd'hui. J'estime que nous faisons ce qu'il faut afin d'optimiser l'utilisation de nos ressources limitées.

M. Althouse: Vous avez décidé que c'est une façon plus efficace de procéder que de vous adresser directement au CRAC.

Vous avez dit qu'il faut éviter les prélèvements doubles, voire triples, et pourtant j'ai noté dans le dépliant que vous nous avez distribué sur le financement—et c'est peut-être votre façon d'éviter ce problème—que la Western Grains Research Foundation compte, à plus long terme, instaurer un prélèvement annuel sur toutes les livraisons de céréales et d'oléagineux aux éleveurs et aux usines de transformation, ce qui comprendrait, j'imagine, les usines de criblage des

[Texte]

on canola will be in addition to the levy now collected for the research program of the Canola Council of Canada and the use of it will be co-ordinated with that program.

What sort of arrangement was made with the Canola Council to make certain there isn't double-dipping, and how do you see this legislation working in that respect? Does it not require competing agencies, such as yourself and the Canola Council, making a deal outside the legislation—or should that be enclosed in the legislation—so producers are protected against a double or triple check-off?

Mr. Piper: Over the years I have come to the conclusion that a lot of those things have to be accomplished through understanding amongst the various farm organizations. We've certainly had discussion on the foundation in that regard because of the membership present there. My personal feeling is that the Canola Council, because it has been involved in that over the years, is probably the organization that should collect and monitor or control levies on canola. I don't think it would be beneficial if we went out and they went out and collected on the same item.

It's an accommodation we have to achieve. I'm not so sure you can provide that in the legislation. I suppose, if it's practical and feasible, then it could be done.

• 1000

In all these things I think reasonable, intelligent individuals can get together and come to some kind of agreement because we all have the same common goal. Research isn't as contentious as the farm policy issue side, and I've been quite pleased over the years that we've been able to reach accommodation in various areas.

Again, as I indicated, things have changed over the last eight or nine years, and in practical terms we would probably be looking at wheat at this stage, because even in Alberta now you have the Alberta Barley Commission, which has been developed provincially, and they get concerned about potential conflict with other foundations that might want to attract a levy.

Mr. Althouse: Does the Canola Council run all its spending plans for research through your agency, or does it do its own thing?

Mr. Piper: It does its own thing, but through the representation on the foundation we're aware of what they're doing, too. Sometimes they'll take a research project and go with it, and then because of limited funding they'll pass on some request to the foundation for further funding, which we've provided. I would assume that had the foundation not been in existence, some of their research would have fallen by the way, too.

Mr. Althouse: Are you aware of whether they use CARC as an oversight body to get their funding?

Mr. Piper: I can't comment, Vic.

[Traduction]

semences. Vous dites que ce prélèvement proposé sur le colza-canola s'ajoutera au prélèvement qui sert actuellement à financer le programme de recherche du Conseil canadien du canola et que l'utilisation de ces deux prélèvements sera coordonnée.

Quels arrangements avez-vous fait avec le Conseil canadien du canola pour éviter le cumul de prélèvements et comment, à votre avis, le projet de loi empêchera-t-il cela? Ne prévoit-il pas que des organismes concurrents, comme le vôtre et le Conseil canadien du canola, se concertent—sans que ne le propose le projet de loi—afin que les producteurs soient protégés contre les prélèvements doubles, voire triples?

M. Piper: Au fil des ans, j'en suis venu à croire que les diverses organisations agricoles doivent s'entendre entre elles sur nombre de ces détails. Nous en avons certainement discuté à la fondation dont les membres représentent les divers secteurs. J'estime pour ma part que le Conseil canadien du canola, qui s'occupe de ces questions depuis des années, serait le mieux placé pour percevoir et contrôler les prélèvements sur le colza-canola. Il ne conviendrait pas que nous procédions chacun de notre côté à effectuer des prélèvements sur la même denrée.

Nous devons nous concerter. Je ne suis pas convaincu que cela puisse se faire dans le cadre de cette loi-ci. J'imagine que ce serait possible, si on pouvait trouver un mécanisme pratique et faisable.

Pour tous ces détails, j'estime que des gens raisonnables et intelligents peuvent se rencontrer et concerter leur action puisque nous visons tous le même objectif. La recherche est un sujet moins controversé que la politique agricole et j'ai été bien aise de constater, au fil des ans, que nous parvenions à nous entendre entre nous sur diverses questions.

Je le répète, la situation a évolué ces huit ou neuf dernières années et, en termes pratiques, nous envisagerions probablement un prélèvement sur le blé, puisqu'il y a maintenant en Alberta la Commission provinciale de l'orge qui craint que d'autres fondations ne proposent l'instauration d'un prélèvement.

M. Althouse: Le Conseil canadien du canola vous consulte-t-il sur les projets de financement de la recherche ou agit-il sans vous consulter?

M. Piper: Il agit sans nous consulter mais, par l'entremise de leur représentant à la fondation, nous sommes au courant de ses activités. Il arrive que le conseil décide de financer un projet de recherche puis s'adresse à la fondation pour obtenir un complément de ressources que nous fournissons. J'imagine que si la fondation n'avait pas existé, certains de leurs projets de recherche auraient dû être abandonnés.

M. Althouse: Savez-vous si le CCC présente des demandes de financement au CRAC?

M. Piper: Je ne saurais vous le dire.

[Text]

Mr. Gustafson (Souris—Moose Mountain): I didn't understand this. Have you met the member organizations on this bill, as to whether they would support you being a representative for them? You have here as member organizations the Saskatchewan Wheat Pool, the Prairie Pools, and a very outstanding list of producer groups.

The legislation is basically set up to facilitate the producer groups. That's the first criterion. Are you indicating here that you would have the support of all of these groups to undertake such a check-off?

Mr. Piper: We have—and I tried to word it in the way they instructed me, Len—support in principle for the bill. We did not go through it in detail or that sort of thing, but we're well aware of it, I think, as individual organizations.

Where there has been a potential for conflict in terms of the policy area, what we have done is to allow the individual organizations the right to give separate presentations on behalf of their organizations. Normally what we would have done is provide, say, a written presentation to this committee and we would have circulated that for approval amongst the representation on the foundation. We did not do that.

I would give individual organizations the right to present a separate brief that may be at odds with the foundation, but I haven't sensed that. In terms of the direction of the bill, I think we would certainly have support from the individual membership.

Mr. Gustafson: In terms of a levy of 1¢ a bushel, or 0.5¢ or whatever, on grain, where would you see that coming down? You've had considerable experience in that you've spent about \$1 million a year, or probably the interest off the original investment of \$9 million some-odd dollars. What percentage of that has been used in terms of research, and what percentage has been used for administration?

• 1005

Mr. Piper: Our budget for this year is a little less than \$80,000 for administration. I think you can probably appreciate that if your capital base stays constant, perhaps over time the administration level would get higher in terms of percentage. So that part is a concern. We are well aware of it, and we tried to maintain the cost as low as possible.

In terms of a check-off, our original objective was to have a levy of 0.1% of sales. I am not sure just exactly what that would translate to today, but depending on which commodities it would fall on, it could be maybe \$3 million to \$5 million a year in additional funding, at a level of 0.1%.

Mr. Gustafson: And that kind of agreement would have to be reached from the producer organizations you represent. You would have to get that from them. You would have to get, should I say, the go-ahead or agreement from the producer organization before you could put forward that kind of number.

[Translation]

M. Gustafson (Souris—Moose Mountain): Je n'ai pas bien compris. Avez-vous consulté vos organisations membres pour savoir si elles acceptaient que vous vous fassiez leur porte-parole? Vous comptez parmi vos organisations membres le Saskatchewan Wheat Pool, les Prairies Pools et une très longue liste de groupes de producteurs.

Le projet de loi vise essentiellement à répondre aux besoins des groupes de producteurs. C'est là le premier critère. Voulez-vous dire que tous ces groupes vous appuieraient si vous décidiez d'instaurer un prélèvement?

M. Piper: Nous avons leur appui de principe pour ce projet de loi, et j'ai eu soin de choisir mes mots pour refléter les instructions qu'ils m'ont données. Nous n'avons pas fait de sondages très poussés sur tous les points mais nous connaissons la position des organisations individuelles.

Lorsqu'il y a possibilité de conflit sur des questions de politique, nous permettons aux organisations membres de présenter séparément leur position au nom de leurs organisations respectives. Normalement, nous aurions préparé un mémoire à l'intention de votre comité et nous l'aurions fait distribuer pour approbation à toutes les organisations membres de la fondation, mais nous ne l'avons pas fait.

J'accorderais aux organisations individuelles le droit de présenter un mémoire distinct qui serait contraire à la position de la fondation, mais je n'en ai pas senti le besoin cette fois-ci. Je pense que nous aurions l'appui de nos membres pour ce qui est des grandes orientations du projet de loi.

M. Gustafson: Comment serait ventilé, à votre avis, un prélèvement de 1 cent ou d'un demi cent le boisseau sur les grains? Vous avez une longue expérience en la matière puisque vous avez dépensé environ 1 million de dollars par an, provenant des intérêts sur le placement des 9 millions de dollars qui constituaient votre capital de base. Quel pourcentage de cette somme a servi à financer la recherche, et quel pourcentage a été consacré à l'administration?

M. Piper: Notre budget d'administration est un peu inférieur à 80,000\$ cette année. Vous comprendrez facilement que, si notre capital reste le même, les frais d'administration représentent avec le temps un pourcentage de plus en plus élevé. Donc, c'est là une des choses qui nous préoccupent. Nous sommes parfaitement conscients du problème, et nous avons essayé de maintenir ces coûts aussi bas que possible.

En ce qui concerne le système de prélèvements, nous visions à l'origine un prélèvement de 0,1 p. 100 des ventes. Je ne sais pas exactement ce que cela représenterait aujourd'hui, mais selon les produits auxquels ce prélèvement serait appliqué, cela pourrait rapporter de trois à cinq millions de dollars en plus par année, moyennant un prélèvement de 0,1 p. 100, donc.

M. Gustafson: Et une entente de ce genre devrait être conclue avec les organisations de producteurs que vous représentez. C'est avec eux que vous devriez vous entendre. Vous auriez besoin, si je puis dire, de l'accord de l'organisation en cause avant de pouvoir imposer un prélèvement de ce genre.

[Texte]

[Traduction]

Mr. Piper: Yes. I am trying to think in terms of the process that goes on because of the bill. If we presented a proposal to the National Farm Products Council, then those kinds of details would have to be included in the representation, I believe. We would certainly have to have agreement from the membership for the foundation to pursue that kind of check-off.

Mr. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Gentlemen, the act as it is presently worded definitely excludes check-offs on commodities that are under the jurisdiction of the Canadian Wheat Board. We had witnesses before the committee yesterday who discussed comments they apparently had with the department that maybe there were going to be some major changes or amendments coming forward on the bill. If under the present act Wheat Board commodities are excluded from check-offs, do you have any indication, or have you had any indication, that the department is changing its thinking on that and has not maybe yet shared it with the committee?

Mr. Piper: You are referring to the department.

Mr. Vanclief: Agriculture Canada and the minister.

Mr. Piper: Oh. I am not—

Mr. Vanclief: What I am getting at is that it is my understanding that to date with this bill there cannot be, for example, check-offs for wheat and barley. Do you have any indication that there might be some changes to the bill coming forward, or amendments coming forward, that would allow that since it is very clear at the present time it is not allowed?

Mr. Piper: I hope the committee itself is aware of some of the initiatives that have gone on over the last few months in western Canada. The Canadian Wheat Board itself, based on recommendations of a couple years ago, was asked in one area to get more involved in research. Last fall they came forward with a discussion paper, which they presented to the foundation and other farm groups, with the idea of having a check-off, first on wheat and then second on barley. It is my understanding in communication with them that they are coming out with another report shortly, which will be reviewed from farm organizations. There is, I believe, a process for input from the organizations on that level.

Where things were relatively simple a few years ago they become a little more complicated. But I feel that if there is strong support for that kind of check-off, then from my point of view whether it comes through a national act or a change to the Canadian Wheat Board Act is immaterial. I think the goals are far more important, and if we can accommodate it through one versus the other, then I think that is what is important.

M. Piper: Oui. Je dois d'abord voir ce qui va se passer à cause du projet de loi. Si nous présentions une proposition au Conseil national des produits agricoles, je suppose qu'il faudrait y inclure ce genre de détails. Nous devrions certainement avoir l'accord des membres pour pouvoir entreprendre ce genre de prélèvement.

M. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Messieurs, à l'heure actuelle, le projet de loi exclut expressément les prélèvements visant des produits relevant de la Commission canadienne du blé. Nous avons entendu hier des témoins qui nous ont fait part de discussions avec le Ministère, au sujet de la possibilité d'amendements majeurs au projet de loi. Si les produits relevant de la Commission canadienne du blé sont exclus du système de prélèvement aux termes du projet de loi actuel, savez-vous si le Ministère envisage de réviser sa position à ce sujet? Peut-être en a-t-il déjà fait part au comité?

M. Piper: Vous voulez parler du Ministère?

M. Vanclief: Oui, d'Agriculture Canada et du Ministre.

M. Piper: Je ne suis pas...

M. Vanclief: Ce que je veux dire, c'est que si je comprends bien, d'après le projet de loi actuel, il ne peut pas y avoir par exemple de prélèvements dans le cas du blé et de l'orge. Avez-vous des raisons de croire que cela pourrait changer dans la prochaine version du projet de loi ou que des amendements pourraient être apportés, de façon à permettre ces prélèvements, puisqu'il est bien clair qu'ils ne sont pas permis à l'heure actuelle?

M. Piper: J'espère que les membres du Comité sont au courant de certaines initiatives qui ont été prises au cours de ces derniers mois dans l'Ouest canadien. À la suite de recommandations soumises il y a quelques années, la Commission canadienne du blé a été elle-même invitée à faire plus de recherches à ce sujet. Elle a soumis l'automne dernier un document de travail qu'elle a présenté à la fondation et à d'autres groupes de producteurs agricoles; elle y proposait un système de prélèvements, d'abord pour le blé et ensuite pour l'orge. D'après les entretiens que j'ai eus avec la Commission, elle semble être sur le point de publier un autre rapport, qui sera soumis à l'examen des organisations agricoles. Je crois que la participation de ces organisations est prévue.

Les choses étaient relativement simples il y a quelques années, mais la situation s'est un peu compliquée. J'ai quand même l'impression que, si ce genre de système de prélèvements reçoit des appuis nombreux, il n'est pas très important à mon avis que cela se fasse en vertu d'une loi nationale ou d'une modification de la Loi sur la Commission canadienne du blé. Je pense que les buts sont beaucoup plus importants que le processus choisi; si nous pouvons atteindre ces buts par un de ces moyens plutôt que par l'autre, je crois que c'est ce qui importe.

[Text]

• 1010

Rest assured that like anything else on the Prairies, those things have an element of debate and potential conflict. So I would not go whole-heartedly out on behalf of the foundation and say we would support one thrust versus another. In the farming community we're well aware of what's going on at that end of things too.

Mr. Vanclief: Just to comment, then is it proper to say that even though a check-off on Wheat Board commodities might not be included in Bill C-54, there are ongoing discussions that might allow a check-off on Wheat Board commodities through another act; namely, maybe the Canadian Wheat Board Act?

Mr. Piper: I would agree with that, but I'm not sure where it stands in terms of timing and that sort of thing. But I understand that it can certainly be accommodated under the Canadian Wheat Board Act should it be changed.

The Chairman: Mr. Vanclief, maybe you're putting a wee bit more strength to Mr. Piper's statement than he meant. You say that discussion is going on within the Wheat Board, but I think you're perhaps suggesting it's beyond the Wheat Board into the department. Is that what I'm hearing?

Mr. Vanclief: If it was taking place in the Wheat Board, then I would be surprised if it hadn't gone past the Wheat Board into the department.

The Chairman: I don't know what you meant to say, Mr. Piper, but I think you probably are saying that you visualize a possibility of using a check-off in the future in the wheat and grains area. Would you then suggest that this bill be changed to allow that if the Wheat Board or the pools or you or whoever might wish to go into it? Rather than excluding it, would you just leave it so it could happen if you wanted to do it?

Mr. Piper: Yes. I guess I would agree with that assessment.

The Chairman: That this is enabling legislation rather than forcing legislation, in a way.

Mr. Piper: Yes.

The Chairman: I see we're at the end of the time. Unless there are pressing questions, I would like to thank you, Mr. Piper and Mr. Hamilton, for coming this morning.

Mr. Piper: Thank you.

The Chairman: We'll take a couple of minutes just to meet the witnesses, and then we'll come back.

[Translation]

Vous pouvez être certains que, comme tout ce qui se passe dans les Prairies, il y a là une possibilité de débat, et peut-être même de conflit. Donc, je ne voudrais pas appuyer sans réserve une optique plutôt qu'une autre, à titre de porte-parole de la fondation. Dans les milieux agricoles, nous savons très bien ce qui se passe de ce côté-là aussi.

M. Vanclief: Par conséquent, est-il juste de dire que, même si le projet de loi C-54 ne prévoit pas l'application d'un système de prélèvements pour les produits relevant de la Commission canadienne du blé, des discussions sont en cours pour permettre l'implantation d'un système de ce genre, pour les produits relevant de la Commission, dans une autre loi, peut-être la Loi sur la Commission canadienne du blé?

M. Piper: Je dirais que oui, mais je ne sais pas exactement ce qu'il en est en termes de temps, par exemple. Il semble toutefois que cela serait certainement possible aux termes de la Loi sur la Commission canadienne du blé, si elle était modifiée.

Le président: Monsieur Vanclief, vous donnez peut-être à l'affirmation de M. Piper un peu plus de force qu'il ne l'aurait voulu. Vous dites qu'il y a des discussions à ce sujet à la Commission canadienne du blé, mais ce que vous voulez laisser entendre, il me semble, c'est que l'affaire est maintenant rendue au Ministère. Ai-je bien compris?

M. Vanclief: Si ces discussions ont effectivement eu lieu à la Commission, je serais surpris qu'elles n'aient pas débordé sur le Ministère.

Le président: Je ne sais pas ce que vous avez voulu dire, Monsieur Piper, mais je suppose que vous envisagez la possibilité d'avoir recours à un système de prélèvements à l'avenir, pour le blé et les autres céréales. Seriez-vous donc prêt à proposer que ce projet de loi soit modifié de façon à permettre à la Commission canadienne du blé, aux regroupements de producteurs, à vous-même ou à quiconque voudrait bien le faire de se lancer dans ce genre de chose? Plutôt que d'exclure certains produits, est-ce que vous préféreriez laisser le choix aux intéressés?

M. Piper: Oui. Je suis tout à fait d'accord avec cette interprétation.

Le président: Vous préféreriez qu'il s'agisse d'une loi d'autorisation plutôt qu'une loi d'obligation, alors?

M. Piper: Oui.

Le président: Je constate que votre temps est écoulé. À moins qu'il reste des questions pressantes, je tiens à vous remercier, monsieur Piper et monsieur Hamilton, d'être venus ce matin.

M. Piper: Merci.

Le président: Nous allons prendre quelques minutes pour rencontrer les témoins et nous reviendrons ensuite.

[Texte]

• 1012

The Chairman: From the Canadian Importers Association, we welcome Mr. Donald McArthur, President. With Mr. McArthur is Michael Thomas, from the Canadian Meat Importers Committee. We know Mr. Thomas has a strict time limitation this morning and will have to leave at or very close to 11 a.m. From the International Cheese Council of Canada is Mr. Robert Cruickshank.

Mr. McArthur, you're on the floor.

• 1020

Mr. Donald McArthur (President, Canadian Importers Association): Thank you, Mr. Chairman and members of the committee, and good morning. My part in this morning's proceedings will be very short, primarily to set the stage and to tell you a little bit about the Canadian Importers Association.

The association began a long time ago, in 1932, and it was established at that time because there was a need for importers to have an advocate and to look after the interests of importers and also to promote, generally speaking, international trade.

At the present time, we have a membership, in round figures, of 700 corporate members. Our membership list extends beyond that point and our mailing list goes just over a thousand members, when you include both subsidiary companies and branches of those corporate members.

It's a very diverse group. It includes manufacturers, first of all, that import primarily goods for further processing in Canada. It includes chain stores and department stores that import primarily consumer goods and usually import those goods directly rather than through an intermediary. Then there are the traditional importers and distributors that import both consumer goods and imports for further manufacturing. So it's a very diverse group in total, employing something in excess of 200,000 Canadians.

Now, in addition to those individual members who join to have a common voice, we have within the association five sectoral groups that have banded together as trade committees and essentially act as an association within the association, with the Canadian Importers acting as the secretariat.

We have two of those groups here today. First of all, there is the Canadian Meat Importers Committee, represented today by its Chairman, Michael Thomas, who is Vice-President of Northam Food Trading Inc. The second committee is the International Cheese Council of Canada, represented by its Chairman, Robert Cruickshank, Cheese Product Manager for Ault Foods.

[Traduction]

Le président: Nous accueillons maintenant le président de l'Association des importateurs canadiens, M. Donald McArthur, qui est accompagné de Michael Thomas, du Comité canadien des importateurs de viandes. M. Thomas n'a pas beaucoup de temps à nous consacrer ce matin et devra nous quitter vers 11 heures. Nous entendrons également M. Robert Cruickshank, du Conseil canadien des fromages.

Monsieur McArthur, vous avez la parole.

M. Donald McArthur (président, Association des importateurs canadiens): Merci. Bonjour, monsieur le président et messieurs les membres du Comité. Mon intervention sera très brève ce matin; je vais surtout situer la question dans son contexte et vous dire quelques mots de l'Association des importateurs canadiens.

Cette association a été fondée il y a bien longtemps, en 1932, pour répondre aux besoins des importateurs, qui avaient besoin de quelqu'un pour défendre leur cause et pour s'occuper de leurs intérêts, ainsi que pour promouvoir, de façon générale, le commerce international.

À l'heure actuelle, notre association regroupe environ 700 entreprises. D'après notre liste de distribution, nous avons toutefois un peu plus de 1,000 membres, si l'on inclut à la fois les filiales et les succursales de ces entreprises.

C'est un groupe très varié. Il se compose surtout de fabricants qui importent des matières premières pour les transformer au Canada. Il comprend en outre des magasins à succursales multiples et des grands magasins qui importent surtout des biens de consommation, en général directement plutôt que par l'entremise d'un intermédiaire. Il compte par ailleurs les importateurs et distributeurs traditionnels, qui importent à la fois des biens de consommation et des produits destinés à une plus ample transformation. Par conséquent, notre composition est très diversifiée, et nos membres emploient un peu plus de 200,000 Canadiens.

Outre ces membres qui se sont regroupés pour faire entendre un point de vue commun, nous avons au sein de l'association cinq groupes sectoriels qui se sont regroupés en tant que comités et qui fonctionnent disons comme des associations à l'intérieur de notre association, l'Association des importateurs canadiens agissant en quelque sorte comme un secrétariat.

Deux de ces groupes sont représentés ici aujourd'hui. Il y a tout d'abord le Comité canadien des exportateurs de viandes, représenté aujourd'hui par son président, Michael Thomas, qui est vice-président de Northam Food Trading Inc. L'autre comité qui est présent ici est le Conseil canadien des fromages internationaux, représenté par son président, Robert Cruickshank, gérant des produits fromagers pour Ault Foods.

[Text]

As the chairman has announced, we have agreed that the two presentations will be made, even though you'll notice that in substance they're quite different and their conclusions are not the same. We'll have questions thereafter. Therefore, I would like to call first on Michael Thomas.

Mr. Michael Thomas (Chairman, Canadian Meat Importers Committee): Mr. Chairman, committee members, we submitted a written brief a few weeks ago, which I won't go into in detail. I'll just go over a few of the main points that we consider the essence of our concern towards the check-off.

The Canadian Meat Importers Committee supports a check-off. We've followed the U.S. check-off for many years, saw the results that have been produced by the check-off—for example, "McLean" was fully funded from this check-off and the repercussions have even come into our market, producing leaner hamburgers.

Our objective as an importer as well as a domestic supplier is to increase consumption of beef. The check-off itself, in essence, is very much towards what we believe is a system that will collect funds and use them to produce or promote beef consumption. The areas that we do have a few concerns with are how the funds will be used.

The domestic beef production research, as such, is of concern to us. To use the funds to promote or use in research of domestic consumption or research from a primary base—namely, slaughtering or boning of the animals—puts imports at a disadvantage, as they are already boned out and ready for either manufacturing or retail. We would hope that as in the U.S., the funds will be used strictly for the promotion of beef as a generic item, with no reference to country of origin. We greatly support its being used in the research of final production to have the producers, importers, benefit from the funds in increasing consumption.

Another area of concern is how the rate of assessment will be determined. There are differences in the types of animals that are being slaughtered in the exporting countries such as Australia and New Zealand. This must be looked at in an equivalency type of system. Allowances will be made for this. The problem is how accurately to assess the cattle being produced in that country.

When comparing rates of assessment, as a committee we stress the importance of our looking at only the export cattle in countries like Australia and New Zealand and not considering the domestic cattle. There's a very large difference in the weight ranges of those two types of cattle. A great many statistical numbers are available for a check-off system to verify the types of animals being exported in those countries. There is a difference of up to 25% between the

[Translation]

Comme l'a annoncé le président, nous nous sommes entendus pour présenter deux exposés, mais vous remarquerez qu'ils sont assez différents dans leur substance et que les conclusions n'en sont pas les mêmes. Nous allons ensuite répondre à vos questions. Je vais donc tout d'abord céder la parole à Michael Thomas.

M. Michael Thomas (président, Comité canadien des exportateurs de viande): Monsieur le président, messieurs, nous vous avons soumis il y a quelques semaines un mémoire écrit, que je ne répéterai pas ici dans les détails. Je me contenterai d'en énumérer quelques points saillants qui résument d'après nous nos préoccupations au sujet du système de prélèvements.

Le Comité canadien des exportateurs de viandes est favorable à l'implantation d'un système de ce genre. Nous avons suivi l'évolution du système américain depuis bien des années et nous avons vu ces résultats, par exemple le «McLean», qui a été financé entièrement par ces prélèvements et qui a eu des répercussions même ici, à savoir la production de fricadelles plus maigres.

Notre objectif, comme importateurs et comme fournisseurs sur le marché canadien, c'est d'augmenter la consommation de boeuf. Or, le système de prélèvements devrait permettre essentiellement de recueillir des fonds et de les employer pour susciter ou pour promouvoir la consommation de viande bovine. Ce qui nous inquiète un peu, toutefois, c'est la façon dont ces fonds seraient utilisés.

La recherche sur la production canadienne de viandes bovines est un des points qui nous inquiète. L'utilisation de ces fonds pour faire de la recherche sur la consommation canadienne ou sur la transformation primaire des bêtes, c'est-à-dire leur abattage ou leur désossage, constituerait un des avantages pour les importations, puisque celles-ci sont déjà désossées et prêtes à l'emploi, soit pour une transformation ultérieure, soit pour la vente au détail. Nous espérons que, comme c'est le cas aux États-Unis, ces fonds seront utilisés strictement pour la promotion de la viande bovine comme produit générique, sans mention du pays d'origine. Mais nous sommes tout à fait d'accord pour qu'ils servent à la recherche portant sur la production finale afin que les producteurs et les importateurs en bénéficiaient, d'une augmentation de la consommation.

• 1025

Nous nous demandons également comment sera établi le barème d'évaluation. Il y a dans les pays exportateurs comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, des différences entre les diverses catégories d'animaux abattus, dont il faut tenir compte dans l'établissement d'équivalences. Le problème consiste à savoir jusqu'à quel point on peut évaluer avec exactitude le bétail produit dans ces pays.

Pour la comparaison des barèmes d'évaluation, nous tenons à souligner qu'il est important de ne tenir compte que du bétail d'exportation produit dans les pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et non du bétail produit pour la consommation intérieure. Il y a une importante différence de poids entre ces deux catégories d'animaux. Il existe de nombreuses statistiques qui permettraient à un système de prélèvements de vérifier à quelle catégorie

[Texte]

weights of domestic cattle and export cattle in countries such as Australia.

We are also concerned with how quantitative restrictions will affect the check-off. Because of the trigger system in Canada, we are concerned that if the minister decides to implement restrictions at some point in the year, then we will suffer from that. We are asking that if quantitative restrictions are placed, then we will be given the same types of grace periods; namely, if they put restrictions in December, then we will be given a credit of time in the following year.

Also, the collection and use of check-off funds must be used equally by importers and domestic producers, as they're the two who are contributing to it. We ask for board representation on any committees in proportion to the amount of funds collected by the importers. The concerns would be similar to what domestic producers would ask, and we ask that on any committee that is formed we will have at least one seat, if there are smaller committees and we do not have enough proportion to have one seat on them.

We would also like to be involved with the establishment of marketing and promotion agencies so that importers can be included in a check-off system only if the majority of the importers have voted for a check-off system or involvement in the check-off system. Otherwise, if committees are set up with the mandate of supporting domestic production, we really don't have a say in it, because we will never have the majority of members on any board. So we are asking for the ability to opt out of any marketing and promotion agencies.

This basically goes through the details of our submission. Again, we support the check-off. We think it's what the industry needs. We know that there has been a serious problem in the reduction of consumption of beef over the years. It's finally levelling out. We feel that the funds can be used in a very positive way to benefit both the producers and the importers. We hope that the concerns we have expressed to the committee will be examined and put forth in the legislation when it comes into force.

That ends my presentation. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Thomas.

Mr. Cruickshank.

• 1030

Mr. Robert Cruickshank (International Cheese Council of Canada): Good morning, and thank you for this opportunity to express the views of the International Cheese Council of Canada regarding Bill C-54. For brevity, I will use ICC.

[Traduction]

appartiennent les animaux exportés dans ces pays. Il peut y avoir, dans des pays comme l'Australie, une différence allant jusqu'à 25 p. 100 entre le poids du bétail destiné à la consommation intérieure et celui du bétail destiné à l'exportation.

Nous nous posons également des questions sur les répercussions que pourraient avoir les restrictions quantitatives sur le système de prélèvements. À cause de l'effet déclencheur de toute mesure prise au Canada, nous craignons d'en souffrir si le Ministre décide d'imposer des restrictions à un moment ou à un autre dans l'année. Ce que nous demandons, c'est qu'en cas de restrictions quantitatives, on nous donne un délai de grâce; par exemple, si des restrictions étaient imposées en décembre, nous voudrions avoir un certain temps pour nous ajuster au cours de l'année suivante.

En outre, la perception et l'utilisation des fonds prélevés devraient profiter tout autant aux importateurs qu'aux producteurs, puisque ces prélèvements viendraient des deux groupes. Nous demandons à être représentés au sein de tout comité qui sera constitué, proportionnellement aux montants recueillis auprès des importateurs. Nous demandons en fait la même chose que les producteurs; nous aimerions avoir au moins un siège dans tous les comités qui seront constitués, même s'il s'agit de comités restreints et si nous n'y aurions normalement pas droit à un siège pour des raisons de représentation proportionnelle.

Nous aimerions également participer à la création des offices de commercialisation et de promotion de façon à ce que les importateurs ne soient visés par le système de prélèvements que si la majorité d'entre eux ont voté pour la mise en place d'un tel système ou pour leur participation à ce système. Autrement, si l'on crée des comités chargés d'encourager la production intérieure, nous n'aurons vraiment pas notre mot à dire parce que nous ne serons jamais en majorité dans aucun conseil. Nous demandons donc la possibilité de nous retirer de tout office de commercialisation et de promotion.

Voilà en gros quels étaient les points saillants de notre mémoire. Encore une fois, nous sommes favorables à un système de prélèvements. Nous pensons que c'est ce dont l'industrie a besoin. Nous savons bien que la baisse de consommation du boeuf a posé un grave problème pendant plusieurs années, même si la situation s'est finalement rétablie. Nous estimons que les fonds ainsi prélevés pourraient être très utiles à la fois aux producteurs et aux importateurs. Nous espérons que les préoccupations que nous avons exprimées ici seront prises en compte et intégrées au projet de loi, quand il entrera en vigueur.

Voilà qui met fin à mon exposé. Merci.

Le président: Merci, monsieur Thomas.

Monsieur Cruickshank.

M. Robert Cruickshank (Conseil canadien des fromages internationaux): Bonjour et merci de cette occasion de vous faire connaître le point de vue du Conseil canadien des fromages internationaux sur le projet de loi C-54. Pour aller plus vite, je vais me servir du sigle CCFI.

[Text]

We are a trade committee, as Donald has said, within the auspices of the Canadian Importers Association. The membership includes traditional importers, foreign suppliers of cheese, and representatives of cheese exporting countries. The 49 voting members include small, medium, and large traditional importers of cheese into Canada. These members include trading houses, domestic milk producers and processors, distributors, marketers and exporters of dairy products, a very diversified group.

As most of you may be aware, in 1975 a global import quota of 22,700 metric tonnes was established in conjunction with a supply management system to protect the Canadian industry. This quota was reduced in 1979 to 20,000 tonnes. The allocation to the traditional importers, based on their 1973-74 activity, and reduced by 10% in 1979, remains unchanged. We operate within the supply management group, and we understand the requirements of it.

Since 1975 the market for cheese consumption has more than doubled, but because of the limitations placed on the global import quota allocations, the importation of cheese has remained stagnant. In fact, in 1979 it was reduced. Total consumption of cheese imports was 15.7% in 1975 and has dropped to approximately 6% in 1990. Importers have had their businesses frozen at this level while the domestic processors and producers have been able to take advantage of the increase in growth.

The problem we have that is the check-off system, aimed at the generic promotion of cheese, would basically give the importing community an additional cost with no real value, as they could not increase their market share because of the quantitative restrictions that are in place.

The composition of the farm products promotion research agencies stipulates that primary producers and importers of those farm products would become membership. But because the importing community is so small, it is felt that we would have the minimum of one, at the most, of the potential twelve, and therefore the representation, while it would have a voice, would be readily defeated in anything that may take place.

The other aspect because of the quantitative restrictions is that knowledge of the import quota allocation held by various companies is kept to that company itself, and as part of the bill, this confidentiality could become a problem. As you may recall, the member from Vancouver, I believe it was, requested some time ago information as to who the single largest import quota holder was in Canada, and after a long court session it was deemed that information was confidential and should remain with the company of the holder, and that member was denied that right.

[Translation]

Comme l'a dit Donald, nous formons un comité sectoriel sous les auspices de l'Association des importateurs canadiens. Notre organisation regroupe des importateurs traditionnels, des fournisseurs de fromages étrangers et des représentants des pays exportateurs de fromages. Elle compte 49 membres votants, qui sont des petits, moyens et grands importateurs traditionnels de fromages au Canada. Nous comptons notamment parmi nos membres des maisons de commerce, des entreprises canadiennes de production et de transformation du lait, des grossistes, des entreprises de commercialisation et d'exportation de laitages, il s'agit donc d'un groupe très diversifié.

Comme la plupart d'entre vous le savent sans doute, un quota d'importations global de 22,700 tonnes métriques a été établi en 1975 en même temps qu'un système de gestion de l'offre, afin de protéger l'industrie canadienne. Ce quota a été abaissé en 1979 à 20,000 tonnes. Les quantités allouées aux importateurs traditionnels, calculées en fonction de leurs activités en 1973-74 et réduites de 10 p. 100 en 1979, n'ont pas changé. Nous fonctionnons dans le cadre du groupe de gestion de l'offre, et nous comprenons ses exigences.

Depuis 1975, le marché du fromage a toutefois plus que doublé mais, étant donné les limites que nous impose notre quota d'importation global, les importations de fromage sont restées stables. En fait, ce quota a même été réduit en 1979. La consommation totale de fromages importés était de 15,7 p. 100 en 1975, et avait baissé à environ 6 p. 100 en 1990. Les importateurs ont donc dû rester au même niveau alors que les producteurs et les entreprises de transformation au Canada ont pu profiter de cette augmentation de la consommation.

Notre problème, c'est que le système de prélèvements, destiné à promouvoir de façon générale la consommation de fromages, constituerait en fait un coût supplémentaire pour les importateurs, sans leur rapporter d'avantages réels en échange, puisqu'il ne pourrait pas augmenter leur part du marché en raison des restrictions quantitatives déjà en place.

Les dispositions sur la composition des organismes de promotion et de recherche des produits agricoles prévoit que les producteurs primaires et les importateurs de ces produits agricoles deviendraient membres de ces offices. Mais étant donné que les importateurs sont très peu nombreux, nous pensons que nous ne pourrions avoir qu'une voix au plus, sur les 12 voix possible, et que notre point de vue, même si nous pouvions le faire entendre, n'aurait sûrement jamais préséance.

L'autre aspect qui nous préoccupe c'est que, en raison des restrictions quantitatives, les entreprises gardent pour elles-mêmes les chiffres relatifs à leur quota d'importations; or dans le cadre de ce projet de loi, il serait difficile de continuer à garder le secret à ce sujet. Vous vous souviendrez sans doute que le député de Vancouver, si je me souviens bien, avait demandé il y a un certain temps des renseignements sur l'entreprise qui détenait le plus important quota d'importations au Canada; après de longues délibérations, la Cour avait jugé que cette information était confidentielle et qu'elle devait le demeurer; le député n'a donc pas pu y avoir accès.

[Texte]

We are concerned that if this agency takes place and the wording stays as it is, this would become another problem for the importing community, as their various quota allocations would become public information and be detrimental to their business.

Basically, we would recommend that the imported cheese segment of the community be exempt from the check-off system, for the reasons I have stated prior. There is no growth for them. They are continually now utilizing 100% of their import quota allocation, and therefore we feel there is really no real benefit for the community, except for an added cost to their business. But we would recommend that if, in the wisdom of the government, the importing community should be part of this, the importers then, on a majority, would have to agree to become part of it, and likewise would like to have the majority of rejection if they did not want to become part of it.

I stated that my brief would be short. Thank you very much for hearing what I had to say. We will try to keep your time schedule going.

• 1035

The Chairman: Thank you, Mr. Cruickshank. Is there anything else, Mr. McArthur?

Mr. McArthur: No. I think we're open for questions now, thank you.

The Chairman: Very well. I'm going to start with Dr. Foster.

Mr. Foster: Mr. Cruickshank, you suggested you'd like to see the cheese importers association be exempt. I'm not just clear how the agency will function for dairy. I guess it would have to be a check-off mechanism established through the Canadian Dairy Commission.

There is no agency, but there would be an agency established. You're saying you'd like to see, if this were established, that they would be totally exempt. How can that be justified if you have an agency that's promoting research and promoting the use of cheese, even though you are locked in, or your volumes are capped? Clearly, the product you're importing would be benefiting from that in terms of the promotion within the country. Surely the importer of cheese is in a very, very favourable position in that he's buying internationally and selling into a controlled market. It doesn't seem reasonable they should be exempt from a check-off. Is there something here I'm missing? Can you explain why they should be exempt?

Mr. Cruickshank: The difficulty as we see it is the fact that with the current importation of cheese products, the quota allocation is completely utilized annually. We understand the reason for promoting dairy products in Canada. We'd like to see them grow but that is possibly to the other aspect of most of the importation companies. As you may be aware, the largest—I'll call it a company—Agropur-Froche Ltd., for example, is owned by the producers. They're also a processor and they're also an importer.

[Traduction]

Nous craignons, si cet office est créé et si le libellé actuel est conservé, cela ne devienne un autre problème pour les importateurs puisque le quota de chacun deviendrait public, ce qui pourrait nuire à leurs affaires.

En gros, nous recommandons que les importateurs de fromages ne soient pas soumis au système de prélèvements, pour les raisons que je viens d'énumérer. Il n'y a pas de possibilité de croissance pour eux. À l'heure actuelle, ils atteignent constamment leur quota d'importations; par conséquent, nous pensons que ce système ne présente aucun avantage réel pour eux, et ne fait qu'ajouter à leurs frais d'exploitation. Nous recommandons toutefois que, si le gouvernement juge bon d'inclure les importateurs dans ce système, ceux-ci puissent, à la majorité, décider s'ils veulent ou non y participer.

J'ai dit que mon exposé serait court. Je vous remercie beaucoup d'avoir écouté ce que j'avais à dire. Nous allons tout au moins essayer de respecter votre horaire.

Le président: Merci, monsieur Cruickshank. Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur McArthur?

M. McArthur: Non, merci. Je crois que nous sommes maintenant prêts à répondre à vos questions.

Le président: Très bien. Je vais commencer par M. Foster.

M. Foster: Monsieur Cruickshank, vous dites que vous aimeriez que l'Association des importateurs canadiens soit exemptée des prélèvements. Je ne vois pas très bien comment l'Office pourrait fonctionner dans le cas des laitages. Je suppose que les mécanismes de prélèvement devraient être établis par la Commission canadienne du lait.

Il n'y a pas d'office à l'heure actuelle, mais il y en aurait un. Vous dites que, si un office était créé, vous aimeriez voir les importateurs exemptés complètement de ces prélèvements. Comment pouvez-vous justifier cette position s'il existe un organisme chargé de promouvoir la recherche sur le fromage et la consommation de ce produit, même si vous n'avez pas de marge de manoeuvre, même si vos volumes d'importation sont plafonnés? De toute évidence, le produit que vous importez en profiterait, s'il y a des efforts de promotion à l'intérieur du pays. Les importateurs de fromages sont certainement dans une position extrêmement favorable parce qu'ils achètent sur les marchés internationaux et qu'ils vendent sur un marché restreint. Il ne me semble pas raisonnable de les exempter des prélèvements. Est-ce qu'il y a quelque chose qui m'échappe? Pouvez-vous m'expliquer pourquoi les importateurs devraient être exemptés?

M. Cruickshank: Le problème, d'après nous, c'est que les quotas fixés pour l'importation de fromages sont atteints chaque année. Nous comprenons la nécessité de promouvoir les produits laitiers au Canada. Nous aimerions bien que ce secteur connaisse une certaine croissance, mais c'est probablement surtout parce que la plupart des sociétés d'importation comportent deux volets. Comme vous le savez peut-être, la plus grande de ces sociétés, si je puis dire, Agropur-Froche Ltée, appartient aux producteurs. Elle s'occupe autant de transformation que d'importation.

[Text]

The difficulty we see, as far as the check-off system is concerned with regards to imported cheese products, is that while it would enhance the sales—we don't disagree with that aspect of it—it would be enhanced to no value to the importer because the importer is already bringing in and selling all the cheese he can bring in.

So if you increased his sales by advertising or using the check-off system to that benefit, there would be no way he could take part of the additional volume that might become available because the volume he's allowed to bring in is restricted. That's the reason we disagree with the aspect of contributing to something from which they can get no real direct value.

We don't disagree with the check-off system as far as promoting domestic products is concerned. We don't know how we could promote more imported products when we're already using all we can bring in now.

The Chairman: Dr. Foster, before you continue, would you remember that Mr. Thomas is going to have to leave at 11 a.m. I'm sure Mr. Cruickshank can stay a little longer.

Mr. Foster: Okay. I'll switch to Mr. Thomas, then. What percentage of our meat imports now are handled by the Canadian Meat Importers? What percentage of the domestic sales of meat are imports?

Mr. Thomas: I have no idea.

Mr. Foster: You don't have information about that?

Mr. Thomas: No. I can tell you that the volume that came in last year on imports was approximately 200,000 tonnes. The main countries in order of volume were United States, Australia, New Zealand, and Nicaragua. The percentage is small. It would represent approximately, ballpark, under 10%—between 7% and 10%.

• 1040

Mr. Foster: And you're just pleading for proportional representation on any marketing agency.

Mr. Thomas: Yes.

Mr. Foster: I didn't understand your argument about some levels of quality of meat, say from Australia and New Zealand. I thought you were saying that they shouldn't be subject to the check-off.

Mr. Thomas: No. What I was trying to point out is that when the check-off levy is determined, it's determined on a carcass cut-out. You take a carcass weight and break it down. If you use the national weights of the exporting countries, then it will not accurately represent the carcass weights of the actual products that are coming into our country, because the products they are selling into Canada are from their premium animal, which is a heavier animal than their domestic animal,

[Translation]

Le problème d'après nous, en ce qui concerne l'application d'un système de prélèvements aux fromages importés, c'est que même si cela permettrait d'augmenter les ventes—ce que nous ne constestons pas—, cela ne profiterait absolument pas aux importateurs parce qu'ils importent et vendent déjà tout le fromage qu'ils peuvent importer.

Donc, s'il était possible d'augmenter les ventes grâce à la publicité ou grâce à l'utilisation du système de prélèvements en ce sens, les importateurs ne pourraient pas profiter du volume additionnel qui serait ainsi créé parce que le nombre de tonnes de fromages qu'ils sont autorisés à importer est restreint. C'est pour cette raison que nous nous opposons à ce que les importateurs contribuent à un système qui ne peut leur procurer aucun avantage direct et réel.

Nous ne nous opposons pas à l'application d'un système de prélèvements pour la promotion des produits canadiens. Mais nous ne savons pas comment il serait possible de promouvoir une augmentation des importations puisque nous importons déjà au maximum.

Le président: Monsieur Foster, avant que vous alliez plus loin, je tiens à vous rappeler que M. Thomas va devoir nous quitter à 11 heures. Je suis sûr que M. Cruickshank pourra rester un peu plus longtemps.

M. Foster: D'accord. Je vais donc m'adresser à M. Thomas. Quel est le pourcentage de nos importations de viandes qui passe actuellement par le Comité canadien des exportateurs de viandes? Quel pourcentage des ventes de viandes importées représentent-elles sur le marché canadien?

M. Thomas: Je n'en ai aucune idée.

M. Foster: Vous n'avez pas d'information à ce sujet?

M. Thomas: Non. Tout ce que je peux vous dire, c'est que le volume des importations s'élevait à environ 200,000 tonnes l'année dernière. Les principaux pays, en termes de tonnage, étaient les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Nicaragua. Le pourcentage est assez faible; cela représente un peu moins de 10 p. 100. Je dirais que c'est quelque part entre 7 et 10 p. 100.

M. Foster: Et vous demandez simplement une représentation proportionnelle au sein des offices de commercialisation.

M. Thomas: Oui.

M. Foster: Je n'ai pas compris ce que vous avez dit sur les divers niveaux de qualités des viandes, par exemple en provenance de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. J'avais compris que vous préféreriez que ces produits ne soient pas visés par les prélèvements.

M. Thomas: Non. Ce que j'ai voulu dire, c'est que les prélèvements sont établis en fonction du poids des carcasses parées. Autrement dit, la répartition se fait en fonction du poids des bêtes abattues. Mais si l'on tient compte du poids des bêtes destinées aux marchés intérieurs des pays exportateurs, cela ne reflète pas fidèlement le poids des bêtes abattues qui sont effectivement importées dans notre pays, parce que les produits que ces pays vendent au Canada

[Texte]

and the actual levy will be inaccurate if we use the national figures as opposed to export figures.

Mr. Foster: That sort of thing would be determined by the National Farm Products Council, so I assume that kind of thing would have to be in the plan for the check-off. Anyway, the concern was that this would be done on a proper basis and that the funds would be used for meat promotion. I guess that's a standard process.

Mr. Cruickshank, you're now restricted to 20,000 tonnes of cheese. If we increased our access from 2% or 2.5% of the market to 5%, as was proposed over the course of three or four years under the Dunkel proposals, by how much would that actually increase the amount of cheese coming into the country? Have you looked at that under the GATT negotiations? It would be an expansion. You're saying that you're locked in, but depending on what happens, it might not actually be that way.

Mr. Cruickshank: We can speak only as we understand the conditions today, and we agree that they might change subject to the current round of the GATT negotiations. It would depend on how the allocation of the increase, if there is one, comes about, and there may or may not be. There's no question that there is a demand for imported cheeses, and if there was a 3% or 5% increase in volumes, then depending on how they allocate that—whether it's based on milk volume, whether it's based on current imports of cheese volume, whether it's by product, or whether it's based on some other criteria, and we can't really address it in that respect—we would probably have to look at our thinking again, but that might happen to be part of another program at which we have to look. So we can only speak as we see the conditions today, not knowing what's going to happen tomorrow, what's going to happen with the GATT negotiation round.

The Chairman: We have a copy of the regulations from the United States, and we've looked at the American beef plan, which is all promotion, as Mr. Thomas has suggested; but we've also looked at the egg plan, which does go into production research. We'll have a copy of these for the committee's purposes before too long. So some of the plans in the States go for promotion; some go into research for production.

Mr. Althouse: I noticed in your presentation, Mr. Thomas, that you were fairly clear that importers must be able to agree or disagree or to opt out in any proposal that's put forward. Up to this point we've had conflicting advice from witnesses. Some are quite certain that if importers make up only 10%, as an example, of the market, then their opinions, in the face of a huge majority by producers, wouldn't really matter. Is this statement of yours simply a

[Traduction]

proviennent des bêtes de catégorie supérieure, qui sont plus lourdes que les bêtes destinées aux marchés intérieurs; par conséquent, le prélèvement ne sera pas équitable s'il est fondé sur les chiffres relatifs aux marchés intérieurs plutôt que sur les chiffres relatifs aux marchés d'exportation.

M. Foster: C'est au Conseil national des produits agricoles qu'il appartiendrait de déterminer ce genre de choses; je suppose donc que cela devrait figurer dans le plan relatif au système de prélèvements. De toute façon, ce qui vous préoccupe, c'est que cela se fasse dans les formes et que les fonds recueillis servent à promouvoir la consommation de viande. Je suppose que c'est normal.

Monsieur Cruickshank, vous devez actuellement vous limiter à 20,000 tonnes de fromage. Si nous vous permettions d'accaparer 5 p. 100 du marché, plutôt que 2 ou 2,5 p. 100, conformément aux propositions Dunkel déposées au cours des trois ou quatre dernières années, dans quelle mesure est-ce que cela augmenterait effectivement la quantité de fromages importés au Canada? Avez-vous étudié la question sous l'angle des négociations du GATT? Ce serait une expansion. Vous dites que vous n'avez pas de marge de manoeuvre, mais il est possible que les choses tournent autrement.

M. Cruickshank: Nous ne pouvons nous prononcer que sur ce qui se passe aujourd'hui, et nous convenons que la situation pourrait changer par suite de l'actuelle Ronde de négociations du GATT. Tout dépendra de la façon dont cette augmentation de quotas, s'il y en a une, sera appliquée; il n'est d'ailleurs pas certain que cela se produise. Ce qui est certain, c'est qu'il y a une demande pour des fromages importés et que, s'il y avait une augmentation de 3 ou 5 p. 100 dans les volumes d'importation autorisés, nous devrions probablement réviser notre position, selon la façon dont ces nouveaux quotas seraient accordés; il faudrait savoir si cela sera fonction du nombre d'hectolitres de lait, des importations actuelles de fromages, de la répartition des laitages ou de quelque autre critère; nous n'en savons vraiment rien pour le moment. Et il est possible que cela se fasse dans le cadre d'un autre programme, que nous devons alors étudier. Nous ne pouvons donc nous prononcer que sur la situation actuelle, sans savoir ce qui va se produire demain, et sur quoi vont déboucher les négociations du GATT.

Le président: Nous avons une copie du Règlement américain et nous avons étudié le plan américain relatif aux viandes bovines, qui porte uniquement sur la promotion comme l'a dit M. Thomas; mais nous avons aussi étudié le plan portant sur les oeufs, qui fait une certaine place à la recherche en matière de production. Nous allons distribuer sous peu une copie de ces documents aux membres du Comité. Donc, aux États-Unis, certains de ces plans ne portent que sur la promotion, alors que d'autres portent sur la recherche en vue de la production.

M. Althouse: J'ai remarqué que dans votre exposé, monsieur Thomas, vous avez indiqué plutôt carrément que les importateurs doivent pouvoir s'entendre sur les propositions qui seront soumises, et qu'ils doivent être autorisés à se retirer des plans qui seront mis en place. Jusqu'ici, les témoins ne se sont pas tous déclarés du même avis à ce sujet. Certains affirment que, si les importateurs ne représentent que 10 p. 100 du marché, par exemple, leurs

[Text]

preference on the part of the group you represent, or is it an interpretation of the clause now in the act, of which we have had several interpretations?

• 1045

Mr. Thomas: It's a little of both. Again I shall turn to the U.S. example, since it is a system that has been in place for some years.

Just to give you a little background, many of the importers, as our company itself, part of Maple Leaf Foods, are also processors, and a lot of importers are exporters. We have a very good working relationship with producers, so we don't anticipate a problem. If the legislation is written so it gives us an out for unforeseen circumstances, then it's more a precautionary action.

We certainly want to be involved in the check-off. We agree with it in principle. We feel that there will not be a necessity to opt out, because really producers and importers are all striving for the same goal, the increased consumption of meat.

Mr. Althouse: There have been some meat promotion programs at work in Canada. I am not sure how much you contributed to them, but do you see them as being beneficial in Canada to increase consumption, and on what would you base this?

Mr. Thomas: Yes, certainly. We look at programs such as the Beef Information Centre as a very important part of the promotion of beef, both imported and domestic, as a generic item where a great deal of effort is being applied to stop people from turning away from beef. Statistics seem to prove that the marketing efforts over the last few years have been successful in doing that. That's why we support a check-off system: we feel a system that is fairly implemented for importers and producers can have a very positive effect on the consumption of beef in Canada.

Mr. Althouse: The consumer seems to be going for the fast-food, further-processed kind of product. Has beef been keeping up on that? Has the consumption rate of processed and canned beef changed in the last few years? Has it suffered a slide?

Mr. McArthur, you mentioned in your letter that you're particularly concerned about corned beef and that sort of thing. Has the volume of corned beef in Canada continued at its levels of consumption of years ago, or is it dropping?

Mr. Thomas: It's dropping. I apologize for not detailing this in the letter. Because the consumption is dropping considerably, we believe canned corned beef should not be included. A great deal of marketing effort is not being put

[Translation]

opinions n'auraient pas beaucoup d'importance face à celle d'une majorité écrasante de producteurs. S'agit-il simplement d'une préférence du groupe que vous représentez ou d'une interprétation de la clause qui figure actuellement dans le projet de loi, et qui nous a été interprétée de plusieurs façons?

M. Thomas: C'est un peu des deux. Je vous renvoie encore une fois à l'exemple américain, puisque le système est en place là-bas depuis des années déjà.

Pour vous donner une petite idée de la situation, je vous dirai que de nombreux exportateurs, comme notre entreprise elle-même, qui fait partie de Maple Leaf Foods, s'occupe également de transformation, et que beaucoup d'importateurs font aussi de l'exportation. Nous avons de très bonnes relations avec les producteurs. Nous ne prévoyons donc aucun problème. Mais si la loi peut être rédigée de façon à nous laisser une issue en cas d'imprévu, ce serait plutôt une mesure de précaution.

Nous voulons certes participer au système de prélèvements. Nous sommes d'accord quant au principe. Nous pensons qu'il ne sera pas nécessaire de nous en retirer parce qu'en réalité, les producteurs et les importateurs visent tous le même but, c'est-à-dire d'augmenter la consommation de viandes.

M. Althouse: Il y a déjà eu des programmes de promotion des viandes au Canada. Je ne sais pas jusqu'à quel point vous y avez contribué, mais je voudrais bien savoir s'ils ont réussi à augmenter la consommation au Canada et sur quoi vous fondez votre réponse.

M. Thomas: Oui, bien sûr. D'après nous, les programmes comme ceux du Centre d'information sur la viande bovine constituent un élément très important des efforts de promotion du boeuf en général, qu'il soit importé ou canadien; on fait beaucoup d'efforts pour empêcher les gens de délaisser le boeuf. Les statistiques semblent prouver que les efforts de commercialisation déployés au cours des dernières années ont été une réussite en ce sens. C'est pour cette raison que nous sommes d'accord quant à l'application d'un système de prélèvements: Nous pensons qu'un système appliqué de façon équitable aux importateurs et aux producteurs peut avoir un effet très positif sur la consommation de viande bovine au Canada.

M. Althouse: Le consommateur semble s'orienter vers l'alimentation-minute, vers les produits de seconde transformation. Est-ce que le boeuf a suivi cette évolution? Est-ce que pourcentage de consommation du boeuf transformé et du boeuf en conserve a changé au cours des dernières années? A-t-il baissé?

Monsieur McArthur, vous avez mentionné dans votre lettre que la situation du boeuf mariné et des autres produits de ce genre vous inquiète tout particulièrement. La consommation de boeuf mariné au Canada est-elle stable ou à la baisse?

M. Thomas: Elle est à la baisse. Je m'excuse de ne pas l'avoir précisé dans ma lettre. Étant donné que la consommation de ce produit baisse considérablement, nous pensons que le corned beef en boîte ne devrait pas être

[Texte]

into the promotion of canned beef. It is more a traditional item that people ate when they were young and they still eat. There are not a lot of new consumers coming into the market who will be buying canned corned beef.

The emphasis is on the leaner type of meat, and to answer your question, the types of items in which we are seeing increases are the items I mentioned—the "McLean", which is an item that seemed far-fetched a few years ago although the concept is very simple. The promotion that was done on that was a huge undertaking to find out the availability of product, which is a concern because it is made out of very lean beef.

So these types of promotion programs are seeing further-processed products more geared to the consumer being implemented.

• 1050

Mr. Althouse: You mentioned that you work for Maple Leaf Foods, which also processes and sells pork and chicken as well as beef. How do these "eat more beef, eat more pork, eat more chicken" promotions work out, in your view? Are you working one against the other? What evidence is there that you're carving out a larger niche in the consumer's stomach, so to speak, for these competing meats? It seems to me that numbers are all going the other way.

Mr. Thomas: It depends on whether I'm talking at the chicken committee or at the beef committee. We've obviously seen a great increase in the consumption of poultry over the years.

Mr. Althouse: Does that offset the drop in the red meats?

Mr. Thomas: Yes, definitely.

Mr. Althouse: So we're still consuming well over 100 pounds of total meat then, are we?

Mr. Thomas: I'm not sure. There has been a definite movement. Right now, we've actually levelled off beef consumption. We went through, over the last ten years until about two years ago, a very large drop, with poultry taking up the majority of it. The pork industry has also spent a great deal of time promoting a leaner type of pork, as the beef industry has, in getting consumers to understand that it's not necessarily better to eat chicken. If you eat meats in smaller portions with less fat, you're going to achieve the objective of not getting high cholesterol in your diet.

Mr. Althouse: Do you have any figures showing how much the poultry people have spent on promotion versus pork and beef?

Mr. Thomas: I have no idea.

Mr. Althouse: It seems to me that you virtually never see a producer ad saying "eat chicken."

[Traduction]

inclus. Les efforts de commercialisation ne portent pas beaucoup sur la promotion du boeuf en conserve. Il s'agit plutôt d'un produit traditionnel que les gens mangeaient quand ils étaient jeunes et qu'ils continuent à manger. Mais le corned beef en boîte n'attire pas beaucoup de nouveaux consommateurs.

On met maintenant l'accent sur les viandes plus maigres et, pour répondre à votre question, les produits pour lesquels nous constatons une augmentation sont ceux que j'ai déjà mentionnés, par exemple le «McLean», un produit dont l'idée aurait semblé un peu exagérée il y a quelques années, bien qu'elle soit très simple. La promotion qui a été faite à ce sujet a été une vaste entreprise pour déterminer dans quelle mesure ce produit était disponible, ce qui était une préoccupation parce que c'est un produit fait de viande bovine extra maigre.

Donc, par suite de ces programmes de promotion, on a implanté de nouveaux produits de seconde transformation correspondant davantage aux désirs du consommateur.

M. Althouse: Vous avez dit que vous travaillez pour Maple Leaf Foods, qui transforme et vend également du porc et du poulet, en plus du boeuf. Comment ces campagnes de promotion destinées à augmenter la consommation de boeuf, de porc et de poulet fonctionnent-elles d'après vous? Sont-elles en compétition les unes avec les autres? Qu'est-ce qui vous porte à croire que vous êtes en train de faire une place plus grande dans l'estomac du consommateur, si je puis dire, pour ces viandes concurrentes? Il me semble que les chiffres vont tous dans le sens opposé.

M. Thomas: Tout dépend si je parle au Comité du poulet ou au Comité du boeuf. Il est évident que la consommation de volaille a beaucoup augmenté au cours des dernières années.

M. Althouse: Est-ce que cela contrebalance la baisse de consommation des viandes rouges?

M. Thomas: Oui, absolument.

M. Althouse: Donc, nous consommons encore bien au-delà de 100 livres de viande au total, n'est-ce pas?

M. Thomas: Je n'en suis pas sûr. On a noté une tendance bien nette: à l'heure actuelle, la consommation de boeuf s'est en fait stabilisée. Nous avons connu ces dix dernières années, jusqu'à il y a deux ans environ, une baisse très importante, et c'est la volaille qui a pris dans une très large mesure la place du boeuf. L'industrie du porc a également consacré beaucoup de temps à la promotion de viandes porcines plus maigres, tout comme l'industrie du boeuf, pour faire comprendre aux consommateurs qu'il n'est pas nécessairement préférable de manger du poulet. Si vous mangez de plus petites portions de viande comportant moins de gras, vous allez réussir à avoir un régime alimentaire pauvre en cholestérol.

M. Althouse: Avez-vous des chiffres sur les montants consacrés à ces campagnes de promotion par l'industrie de la volaille et par celles des viandes porcines et bovines?

M. Thomas: Je n'ai aucune idée de ces chiffres.

M. Althouse: Il me semble qu'on ne voit à peu près jamais d'annonces des producteurs de volaille qui nous disent de manger du poulet.

[Text]

Mr. Thomas: No, you really don't. In fact, a great deal of the beef ads are geared to saying that the cholesterol levels in a well-trimmed piece of beef are less than chicken, even with the skin removed. So you're absolutely right, there is—

Mr. Althouse: So all those beef ads advertise chicken.

The Chairman: I was wondering if I could slip over to Mr. Porter. We will maybe get another round a little later.

Mr. Althouse: I did it this way because I understood you to say that Mr. Cruickshank was able to stay, but Mr. Thomas was not. Did I do it right?

The Chairman: You're totally right. We're almost doing the opposite to what I said in the first place, but we got started late.

Mr. Porter (Medicine Hat): Perhaps I can address a few questions to Mr. Thomas. I think you have indicated, sir, that while you are supportive of the proposal of a check-off, you have some concerns with the check-offs that apply to imports. Is it my understanding that you feel they should be used solely for the promotion of imports? I guess I'm somewhat concerned about how you would divide that up. You've indicated the promotion in the United States with "McLean." We sell those on this side of the border. Some of that would have benefited from a promotion. I think there are promotions that probably are a result of check-offs provincially, on this side, which enhance the promotion and sales of imported product. I am a little concerned about how you plan on dividing that up.

I want to raise this other thing with regard to imported product, and you can comment on this as well. On imported product, I guess much of it ends up in the manufactured process and is pretty difficult to differentiate from Canadian product. I've seen boneless beef from a variety of countries mixed in with our cow beef and sold as a hamburger product, and also no-roll beef coming in that does not give the advantage to the consumer of country of origin.

Do you have any comments on that? Do you think that should be included as an export? Do you think people should be aware of where that product is coming from, albeit in processed and manufactured product they can't?

I guess most of these products coming in would be in the form of processed, boxed or boned beef. Are you thinking of a percentage, a yield of 60% or something, rather than a ratio on a per-head basis relevant to that country? I suppose in Canada, where you're looking at yield rates probably in that 60% range, it wouldn't apply to some country where they are not finished, as we do in Canada, in feedlots.

Perhaps you could comment on some of those questions I raised.

[Translation]

M. Thomas: Non, c'est vrai. En fait, une bonne partie des annonces pour le boeuf vise à faire comprendre qu'il y a moins de cholestérol dans un morceau de boeuf dont on a enlevé le gras que dans le poulet, même sans la peau. Donc, vous avez tout à fait raison de dire que...

M. Althouse: Donc, toutes ces annonces pour le boeuf sont en fait de la publicité pour le poulet.

Le président: Je me demande si je pourrais passer à M. Porter. Nous pourrions peut-être avoir un deuxième tour un peu plus tard.

M. Althouse: J'ai procédé de cette façon parce que vous nous avez dit, si j'ai bien compris, que M. Cruickshank pourrait rester, mais pas M. Thomas. Est-ce que j'ai bien fait?

Le président: Vous avez tout à fait raison. Nous faisons à peu près le contraire de ce que j'avais dit au début, mais il est vrai que nous avons commencé tard.

M. Porter (Medicine Hat): Je vais donc poser quelques questions à M. Thomas. Je pense que vous avez dit, Monsieur, que même si vous appuyez la proposition portant sur le système de prélèvements, vous vous posez certaines questions sur l'application de ce système aux importations. Avez-vous dit que ces prélèvements devraient servir uniquement à la promotion des importations? Ce qui m'inquiète un peu, c'est la façon dont les choses pourraient se diviser. Vous avez parlé par exemple de la campagne de promotion du «McLean» aux Etats-Unis. Nous vendons aussi ce produit de ce côté-ci de la frontière et nous aurions pu profiter également d'une campagne de promotion jusqu'à un certain point. Il me semble que certains efforts de promotion résultent probablement de prélèvements effectués au niveau provincial, de notre côté, pour améliorer la promotion et la vente de produits importés. Je me demande donc comment vous comptez établir une distinction à ce sujet.

Je voudrais également soulever un autre point au sujet des produits importés et j'aimerais avoir vos commentaires à ce sujet également. Il me semble qu'une bonne partie des produits importés subissent une nouvelle transformation au Canada et sont donc très difficiles à distinguer des produits canadiens. J'ai vu du boeuf désossé provenant de divers pays mélangé à de la viande de vache et vendu comme viande pour fricadelles, et du boeuf non estampillé importé au Canada sans que le consommateur sache d'où il vient.

Que pensez-vous de tout cela? Pensez-vous que ces produits devraient être considérés comme des exportations? Pensez-vous que les gens devraient être au courant de l'origine de ces produits, même si ce n'est pas possible dans le cas des produits transformés et préparés?

Je suppose que la plupart des produits de ce genre qui entrent au Canada se présentent sous forme de boeuf désossé, mis en conserve, ou préparé. Songez-vous à un pourcentage, par exemple de 60 p. 100, plutôt qu'un prélèvement par tête de bétail pour chaque pays? Je suppose qu'au Canada, où les taux de rendement sont probablement aux alentours de 60 p. 100, cela ne s'appliquerait pas à certains pays où les bêtes ne sont pas engraisées dans des parcs d'engraissement comme c'est le cas au Canada.

Je voudrais bien savoir ce que vous pensez de certaines de ces questions-là.

[Texte]

[Traduction]

[Traduction]

[Texte]

• 1055

Mr. Thomas: On your first question, it is not our view that the funds should be allocated differently. The funds will be pooled as a general pool, whether imported or domestic, to be used in one effort and not separate efforts in promoting imported or promoting domestic.

Our only concern is that the funds not be used to promote the export of beef or the consumption of domestic beef. We would like the funds to be used for the consumption of generic beef as such; not imported, not domestic, just generic beef. We do not envisage the funds being separated. To take the imported money and the domestic money and put it in different pools would be counter-productive, as we see it. We would just like the promotion of generic beef as such.

To answer your question about the no-roll beef, that's a huge issue that has been going on for years and years. We've been heavily involved in that. There is legislation right now—it's being gazetted—to deal with the grading of beef and the labelling of beef. There are two areas of it, one by Agriculture Canada and one by Consumer and Corporate Affairs.

The difficulty with that is meat will have to be graded coming in. No-roll beef will no longer exist. It will become ungraded beef. That will be dealt with through Agriculture Canada. It is in its second reading right now. The difficulty becomes that under labelling it is under Consumer and Corporate Affairs, who have difficulty enforcing that retailers label the beef as such. From a manufacturing standpoint it makes no difference. The manufacturers are very educated buyers. They know what they're buying by brand and by historical data on the product they have been buying. It looks at this point as if Consumer and Corporate Affairs has a legal problem under the Food and Drugs Act enforcing that the retailers label no-roll or Australian ungraded beef as such on the retail counter. The retailers find it an administrative nightmare to do that. So right now it's on hold from the consumer point of view.

Mr. Porter: The other thing was how you assess on a live basis—

Mr. Thomas: Yes. That basically is only a technical point. They just use the dressed carcass weights to determine what the levy will be. It's only if we use the Canadian as the index or the 100% level and then just vary the levies. . . It could be some countries will pay a higher levy for their carcass cut-out than the Canadian. That isn't a problem provided the criterion is consistent with the carcass weight of the export animal, as opposed to the domestic animal in that country.

M. Thomas: Pour répondre à votre première question, nous ne sommes pas d'avis que les fonds devraient être répartis différemment. Ils seront mis en commun afin de servir à un effort conjoint, et non à des efforts distincts, de promotion des importations et des produits canadiens.

Tout ce que nous voulons, c'est que ces fonds ne servent pas à promouvoir les exportations de boeuf ou la consommation de boeuf canadien. Nous aimerions qu'ils soient appliqués à la consommation des viandes bovines en général, qu'elles soient importées ou canadiennes. Nous n'envisageons pas une répartition des fonds. Il ne serait pas rentable d'après nous de séparer les fonds relatifs aux importations et les fonds prélevés chez les producteurs canadiens, d'après nous. Nous voudrions que cela serve uniquement à la promotion des viandes bovines.

Pour répondre à votre question au sujet du boeuf non classé, c'est un vaste problème qui existe depuis bien des années. Nous avons participé de près à l'étude de ce dossier. Des mesures législatives viennent d'être prises—elles seront bientôt publiées dans la Gazette—au sujet de la classification et de l'étiquetage du boeuf. Ces mesures comportent deux volets, qui relèvent d'une part d'Agriculture Canada et d'autre part du ministère de la Consommation et des Corporations.

Le problème à ce sujet, c'est qu'il faudra classer la viande à son entrée au pays. Il n'y aura plus de boeuf non étiqueté mais seulement du boeuf non classé. C'est Agriculture Canada qui devra s'en occuper. Le projet de loi en est actuellement à sa deuxième lecture. La difficulté, c'est qu'aux termes des dispositions relatives à l'étiquetage, c'est le ministère de la Consommation et des Corporations qui doit intervenir, or, il lui est difficile d'obliger les détaillants à étiqueter leurs viandes. Pour les fabricants, cela ne fait aucune différence. Ce sont des acheteurs très éveillés. Ils savent ce qu'ils achètent, grâce à la marque et aux données sur la provenance de ces produits. Il semble que le ministère de la Consommation et des Corporations ait à l'heure actuelle un problème juridique puisque la Loi sur les aliments et drogues oblige les détaillants à étiqueter le boeuf qui ne l'est pas ou le boeuf australien non classé qui se retrouve sur leurs rayons. Mais pour les détaillants, c'est un cauchemar administratif. Donc, pour le moment, rien ne bouge du point de vue du consommateur.

M. Porter: L'autre question portait sur la façon d'évaluer le bétail sur pied. . .

M. Thomas: Oui. Ce n'est en fait qu'un point de détail. On se sert tout simplement du poids de la bête abattue pour déterminer le montant du prélèvement. C'est seulement si nous nous servons des données canadiennes comme données de base, ou comme maximum possible, et si nous établissons simplement les prélèvements en conséquence. . . il se pourrait alors que certains pays paient un prélèvement plus élevé que les Canadiens pour leurs bêtes abattues. Ce n'est pas un problème à condition que les critères tiennent compte du poids des bêtes abattues destinées à l'exportation, plutôt que des bêtes destinées aux marchés intérieurs de ces pays.

[Text]

Mr. Porter: Is the new grading system that's coming in shortly going to have any impact on your industry relative to imports coming in—

Mr. Thomas: Not really. The new grading system is more geared to the consumer level. It reflects more of the U.S. type of grading system, where the marbling criterion is a very large component of the grading system, which it hasn't been in Canada. That's been the main thrust of the new grading proposal: to try to get feedback on consumers' preferences at the retail or restaurant level, on what they actually prefer, so the producer can produce beef to the consumers' needs.

• 1100

Mr. Porter: I happen to be in the beef-producing business. I have some contracting both in Canada and the United States probably within the next two months, so it will be interesting to see the impact, if any, of that grading system on cattle going across the line. We're trying to be a little cautious on the feeding end of it.

Mr. Vanclief: Mr. Thomas, you mentioned that you are in favour of the principle of the check-off. You also mentioned present organizations or activities such as the Beef Information Centre. Do the meat importers at the present time contribute any moneys towards such organizations as the Beef Information Centre?

Mr. Thomas: No, there's no levy assessed on imports right now for the promotion of or involvement in organizations such as that.

Mr. Vanclief: Is there no voluntary contribution either towards the promotion of the consumption of beef or meat?

Mr. Thomas: Not as such. Our committee itself works on a very small budget. It's mainly a committee that looks after the interests of importers. A lot of importers are part of organizations that are heavily involved in the meat industry. Although we don't contribute to such funds, it is to our benefit to promote the consumption of beef.

Mr. Monteith (Elgin—Norfolk): I have a point of clarification on Mr. Porter's question. When you were talking about grading, I believe you said beef. Are you talking about just beef or all red meat?

Mr. Thomas: Just beef in this grading proposal. Pork comes outside this grading system.

Mr. Monteith: Should all red meat be graded?

Mr. Thomas: Pork is graded.

Mr. Monteith: There are others that aren't. Chevron and lamb?

Mr. Thomas: Lamb is not. Pork is. . .

Mr. Monteith: How about chevron?

Mr. Thomas: Even wild game is not graded as such. It's a very small industry. The lamb industry is a smaller industry. I'm not sure; the lamb industry may have graded animals.

[Translation]

M. Porter: Le nouveau système de classification qui doit être adopté sous peu aura-t-il des répercussions sur votre industrie en ce qui concerne les importations qui entrent. . .

M. Thomas: Pas vraiment. Ce nouveau système de classification est plutôt orienté vers le consommateur. Il s'apparente davantage au système américain, qui fait une large place à l'aspect marbré de la viande bovine, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici au Canada. En gros, les propositions portant sur ce nouveau système de classification visent surtout à connaître les préférences des consommateurs, dans les magasins de détail ou les restaurants, afin que les éleveurs engraisent du bétail dont la viande répondra davantage aux besoins des consommateurs.

M. Porter: Je travaille dans le domaine du bétail de boucherie. J'ai quelques contrats au Canada et aux États-Unis pour les deux prochains mois, je crois; je suis donc curieux de voir si le nouveau système aura des répercussions sur le bétail traversant la frontière. Nous voulons rester prudents, vu que nous sommes du côté de l'engraissement.

M. Vanclief: Monsieur Thomas, vous avez dit que vous étiez favorable au principe des prélèvements. Vous avez en outre parlé des activités ou des organisations actuelles, comme le Centre d'information sur les viandes bovines. Les importateurs de viandes contribuent-ils actuellement au financement d'organisations comme ce centre d'information-là?

M. Thomas: Non, rien n'est prélevé actuellement sur les importations pour la promotion d'organisations comme celle-là ou le soutien de leurs activités.

M. Vanclief: Il n'y a pas non plus de contributions facultatives pour promouvoir la consommation de boeuf ou d'autres viandes?

M. Thomas: Pas vraiment. Notre Comité lui-même ne dispose que d'un budget très restreint. Il s'occupe essentiellement des intérêts des importateurs. De nombreux importateurs appartiennent à des organisations très actives dans le secteur de la viande. Nous ne contribuons pas à ce fonds, mais nous avons néanmoins intérêt à promouvoir la consommation de viande bovine.

M. Monteith (Elgin—Norfolk): Je voudrais une précision sur la question de M. Porter. Lorsque vous discutiez du classement, je crois que vous avez parlé du boeuf. S'agit-il uniquement du boeuf ou de toutes les viandes rouges?

M. Thomas: Uniquement du boeuf pour cette proposition de classement. Le porc n'est pas assujéti à ce système-là.

M. Monteith: Toutes les viandes rouges devraient-elles être classées en catégories?

M. Thomas: Le porc l'est.

M. Monteith: Il y en a d'autres qui ne le sont pas. Le chevreau et l'agneau?

M. Thomas: Pas l'agneau. Le porc. . .

M. Monteith: Et le chevreau?

M. Thomas: Même le gibier n'est pas classé ainsi. C'est un tout petit secteur. Le secteur de l'agneau est assez limité. Je n'en suis pas certain, mais il se peut qu'un classement existe pour l'agneau.

[Texte]

The Chairman: Mr. Monteith, you used the new term "chevron". What is it?

Mr. Monteith: Goat.

The Chairman: My question to you, Mr. Thomas, was along Mr. Porter's line. If we have a public research on production or a public research on processing, why would it accrue just to Canadian producers or just to Canadian processors? Would it not go across the border just as quick as any public information would, and would not your money spent on this side of the border be equally beneficial to the other side of the border?

Mr. Thomas: Perhaps when we talk about the United States, yes. It's always questionable how information flows and how much access to information is available. Exporting countries, such as the United States, Australia and New Zealand have a tremendous amount of resources already in place to work on production research. We feel that is an area that should remain for their own determination of how the funds will be used. If we had complete open access to information then it wouldn't be a major problem, but the question is whether the Australians and Americans can walk into a research facility and have free access to all the information.

The Chairman: Mr. Thomas, I assume, will leave us, but if he doesn't that's all right. I want to spend about 17 more minutes with this group, because that's the time we promised them. I'm in your hands how we're going to do it. Shall I go to a second-round situation? Is that how we'll do it? Nobody's disagreeing.

Mr. Vanclief: To Mr. Cruickshank.

The Chairman: To whomever you want, whoever wishes to stay there and take the tough questioning that you're going to have.

Mr. Thomas: Tough questions. I'll leave. Thank you very much.

The Chairman: Okay. Thank you, Mr. Thomas.

• 1105

Mr. Vanclief: I have a couple of comments to Mr. Cruickshank, and I think I heard him quite clearly on it. As the dairy and cheese sector sits at the present time with quota import allocations, I understand his concerns, but I wonder if he would like to clarify again. I don't think it is hypothetical. We know the discussions that are going on at the GATT at the present time. If there is not a strengthened and clarified Article XI obtained at the GATT, there is the possibility that the field might change, the situation might change. Did you say, Mr. Cruickshank, that if that was the case you would want the legislation worded in such a way that your recommendations were not carved in stone to the extent they are in the paper you presented today?

Mr. Cruickshank: I would be saying that the way we have made our presentation today is because of the uncertainty of what is going to happen at the GATT round. We would hold in reservation the option of being able to

[Traduction]

Le président: Monsieur Monteith, vous avez parlé de «chevreau». Qu'entendez-vous par là?

M. Monteith: La viande caprine.

Le président: La question que je voulais vous poser, monsieur Thomas, se rapproche de celle de M. Porter. Si des recherches publiques sont effectuées sur la production ou sur la transformation, pourquoi ne serviraient-elles qu'aux producteurs ou aux transformateurs canadiens? Les résultats ne vont-ils pas franchir la frontière aussi rapidement que toutes les autres informations publiques et l'argent dépensé de ce côté-ci de la frontière ne va-t-il pas être aussi utile de l'autre côté de la frontière?

M. Thomas: Oui, peut-être, si l'on pense aux États-Unis. On peut toujours se demander comment circule l'information et dans quelle mesure elle est accessible. Les pays exportateurs, comme les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, disposent déjà de ressources considérables pour effectuer des recherches sur la production. D'après nous, c'est à eux de décider de la façon d'utiliser les fonds dans ce domaine-là. Si l'on avait librement accès à l'information, le problème ne se poserait pas vraiment, mais la question est de savoir si les Australiens et les Américains peuvent aller dans un centre de recherches et avoir librement accès à toutes les informations.

Le président: Je suppose que M. Thomas va nous quitter, mais s'il ne part pas, c'est tant mieux. Je voudrais passer encore une quinzaine de minutes avec ce groupe, parce que c'est le temps que nous lui avons promis. Je suis à votre disposition pour la suite. Voulez-vous que je fasse un deuxième tour de questions? Nous procédons ainsi? Personne ne s'y oppose.

M. Vanclief: Une question pour M. Cruickshank.

Le président: Pour qui vous voulez, pour tous ceux qui veulent bien rester ici pour faire face aux difficiles questions que vous allez poser.

M. Thomas: Des questions difficiles. Je pars. Merci beaucoup.

Le président: D'accord. Merci, monsieur Thomas.

M. Vanclief: J'ai quelques commentaires à l'intention de M. Cruickshank, à propos de ce qu'il m'a bien semblé l'entendre dire tout à l'heure. Dans la situation actuelle du secteur du fromage et des laitages avec les allocations de contingents d'importation, je comprends ses préoccupations, mais je voudrais qu'il me donne encore quelques précisions. Je ne crois pas que ce soit hypothétique. Nous savons ce qui se passe actuellement dans le cadre des entretiens du GATT. Si l'on ne parvient pas à faire renforcer et préciser l'article XI au GATT, il est possible que la question change, que la situation change. Avez-vous bien dit, monsieur Cruickshank, que dans ces conditions, les recommandations que vous avez présentées aujourd'hui dans votre document au sujet du texte de la loi ne resteraient pas nécessairement les mêmes?

M. Cruickshank: Nous avons présenté notre exposé de cette façon aujourd'hui en raison de l'incertitude qui entoure l'issue des négociations du GATT. Nous voudrions nous réserver la possibilité de réexaminer la situation, dans la

[Text]

readdress the situation, as I am sure the whole dairy industry in Canada is going to be directly affected in many ways as to what happens with that particular round and its conclusions. We can only base our commentary on the rules in place today. We understand they are subject to change, but we don't know what those changes are.

Mr. Althouse: [*Inaudible—Editor*] ... advantage in your group of importers working under the import quotas with a 20,000-tonne limit on cheese imports contributing to an ad campaign. Do you have any figures to indicate what the "cheese please" campaign has done to consumption in Canada? Have we had an increase over the years since those ads have been sponsored by producer groups, the marketing agencies, dairy farmers of Canada, and so on? Your assessment, obviously, is that it does not do a whole lot of good.

Mr. Cruickshank: We are not saying that the promotional activities of the domestic, such as the Dairy Bureau of Canada, are not doing a lot of good. We appreciate what is happening there; and consumption is gradually increasing, whether it is in processed products or the cut-and-wrap type products.

The difficulty the importing community has is that while consumption has gone up, the market share of the import has gone down as they cannot take any more share of that because they are already utilizing it 100%. So if you have a promotion and you can only fill 100% of what you are filling, there is no way you can fill 110% if it goes up. As we indicated in our paper, when the quotas were first implemented, the importing community and the imported cheeses occupied about a 16% market share, and they have been reduced over the past number of years to approximately 6%, this all at the same time as the advertising campaigns of various domestic functions have gone on.

Mr. Althouse: It seems that the dream of most of the groups representing a majority of producers who have appeared before us, who have been in favour of this legislation, is to have an increase. Most of them indicated that they wanted check-offs to apply to imported product as well, but most of them seemed to be anxious to increase domestic utilization and to use increased consumption as a means for the industry to grow domestically. This becomes a problem then for virtually all of the importing products, in that where the producer groups would dominate, their initial purpose seems to be to increase consumption so they can increase production and thereby offset the need for imported products.

Are we going to have this basic conflict in the bill? The New Zealand meat board, I think it was, pointed out that because the act doesn't really have a purpose stated very clearly, they'll get around this by not saying what they're going to be doing.

[Translation]

mesure où toute l'industrie laitière canadienne va être directement touchée à bien des égards par les conclusions de cette ronde de négociations. Nous sommes obligés de baser nos commentaires sur les règles en place actuellement. Nous savons qu'elles peuvent changer, mais nous ne savons pas comment.

M. Althouse: [*Inaudible—Éditeur*] ... avantage pour votre groupe d'importateurs qui est assujéti aux contingents d'importation avec une limite de 20,000 tonnes sur les importations de fromages contribuant à une campagne publicitaire. Avez-vous des chiffres permettant de mesurer les effets de la campagne «Du fromage s'il vous plaît» sur la consommation au Canada? Y a-t-il eu une augmentation au fil des années depuis que ces annonces sont subventionnées par les groupes de producteurs, les offices de commercialisation, les producteurs laitiers du Canada, etc.? Vous avez manifestement l'air de penser que cela n'est pas très utile.

M. Cruickshank: Nous ne disons pas que les activités de promotion des produits nationaux, comme celles du Bureau laitier du Canada, ne sont pas utiles. Nous apprécions ce qui se fait; et la consommation augmente peu à peu, aussi bien pour les fromages fondus que pour les fromages coupés et emballés.

Le problème pour les importateurs est que bien que la consommation ait augmenté, la part du marché revenant aux importations a diminué puisqu'ils ne peuvent augmenter cette part, étant donné qu'ils utilisent déjà leur capacité à 100 p. 100. S'il y a une campagne de promotion et que l'on est limité à 100 p. 100, on ne peut pas monter à 110 p. 100 si la consommation augmente d'autant. Comme nous l'expliquons dans notre document, lorsque le système de contingents a été mis en place, les importations et les fromages importés occupaient environ 16 p. 100 du marché, et au cours des dernières années, cette part a été ramenée à environ 6 p. 100, alors même que les diverses campagnes publicitaires étaient organisées.

M. Althouse: Il semble que le rêve de la plupart des groupes qui ont comparu devant nous, représentant une majorité de producteurs, et qui se sont dits favorables à ce projet de loi, est d'avoir une augmentation. Ils ont dit pour la plupart qu'ils voulaient que les prélèvements s'appliquent également aux produits importés, mais ils semblent surtout souhaiter augmenter la consommation intérieure et vouloir se servir de l'augmentation de la consommation pour faire croître l'industrie intérieure. Cela devient alors un problème pour pratiquement tous les produits d'importation, dans la mesure où, si les groupes de producteurs dominaient, leur objectif premier serait de faire augmenter la consommation afin d'accroître la production et donc de rendre les produits importés moins nécessaires.

Ce conflit fondamental va-t-il se retrouver dans le projet de loi? C'est je crois l'Office des viandes de Nouvelle-Zélande qui a fait remarquer que l'objectif de la loi n'étant pas énoncé très clairement, il serait possible de la contourner en ne disant pas ce que l'on allait faire.

[Texte]

[Traduction]

• 1110

Mr. Cruickshank: To speak to that very briefly, the global cheese import quota is unique in the fact that it is quantitatively restricted, with no growth sleeve available.

Mr. Althouse: Yes, I understand how it doesn't do anything for you.

Mr. Cruickshank: So it doesn't do anything for us, whereas the other imported allocations of commodities normally have a growth sleeve attached to them. Yes, it's a different scenario. If a growth sleeve was available, then, as Mr. Vanclief mentioned, we would have to relook at that. If that was the situation today, then we would be sitting here with a different presentation to you. The difficulty we have is that there's no general benefit to us because we can't grow anywhere.

Mr. Althouse: Yes. Your colleague, who had to go to another appointment, mentioned just before he left, in answering another question, that he didn't think the check-offs in other countries doing research in similar products would be much good to Canada because of the lack of adequate access to information. Is this something that's a general concern throughout the importers, or do they not make a distinction between the access to promotion and research and scientific information as opposed to business information? You very clearly are quite uncertain about this bill because it might grant access to information that is currently barred by our existing access to information law, which doesn't make it possible for the public to find out who our largest importer of cheese is, as an example. Is this another point on which the importers have two opinions, or was Mr. Thomas simply expressing a point of view from the meat side that is not necessarily shared by the cheese side?

Mr. Cruickshank: Cheese and dairy products themselves are regulated fairly severely, particularly as to composition, labelling requirements, etc. A lot of shared research knowledge is taking place in the industry itself, and I would think that the availability and access to information with regard to new products, with some exceptions, is fairly open.

As for the restrictions that are in place, he made reference to "McLean" meat. "McLean" was basically a brand name, as I understand it; but it had no real problem getting on the marketplace, whereas research and technology into various types of varietal types of cheeses or changes to existing cheeses run into a lot of labelling problems. Many of those difficulties are being addressed by various industry groups as a whole. Even though there may be competition on the shelf, they're unified in their concerns. In a lot of those instances, the information is very open. The only difficulty we have is with the import quotas and the confidentiality of that. It would allow public access to know who had how much quota, so you would have a competition problem.

M. Cruickshank: Pour répondre très brièvement à cela, disons que le contingent global d'importation de fromages est unique dans la mesure où il est limité en quantité, et où il n'y a aucune marge de croissance.

M. Althouse: Oui, je comprends; cela ne vous sert à rien.

M. Cruickshank: Donc cela ne nous sert à rien, alors qu'il y a une certaine marge de croissance pour les contingents d'importation des autres produits. Oui, la situation est différente. S'il y avait une marge de croissance, oui, comme l'a dit M. Vanclief, il faudrait revoir la question. Si c'était le cas aujourd'hui, nous vous présenterions un exposé différent. Le problème est que nous ne bénéficions nullement de toutes ces activités puisque nous ne pouvons pas augmenter nos quantités.

M. Althouse: Oui. Votre collègue qui a dû partir pour aller à un autre rendez-vous a dit juste avant de sortir, en répondant à une autre question, qu'il ne pensait pas que les prélèvements effectués dans d'autres pays faisant des recherches sur des produits semblables pourraient être très utiles au Canada en raison de l'accès insuffisant à l'information. Est-ce une question qui préoccupe les importateurs en général ou font-ils la différence entre l'accès à la promotion, à la recherche et à l'information scientifique d'une part et les renseignements commerciaux de l'autre? Vous avez des réserves bien nettes au sujet de ce projet de loi parce qu'il pourrait permettre l'accès à des informations qui ne peuvent actuellement être communiquées aux termes de la Loi existante sur l'accès à l'information, qui empêche par exemple le public de savoir qui est le plus gros importateur de fromages. Les importateurs ont-ils deux avis différents sur ce sujet également ou M. Thomas ne faisait-il que donner le point de vue du secteur de la viande qui n'est pas nécessairement partagé par le secteur du fromage?

M. Cruickshank: Le fromage et les laitages eux-mêmes sont réglementés assez strictement, particulièrement en ce qui concerne la composition, l'étiquetage, etc. Les fruits des recherches sont généralement partagés au sein de ce secteur et je pense que les renseignements sur les nouveaux produits sont assez facilement accessibles en général, à quelques exceptions près.

Pour ce qui est des restrictions en place, il a parlé de la viande «McLean». Si je comprends bien, «McLean» est essentiellement un nom de marque; mais il n'y a pas eu de problème pour le faire entrer sur le marché alors que l'on se heurte à beaucoup de problèmes d'étiquetage pour les recherches et les techniques intervenant dans la préparation de diverses variétés de fromages ou modifiant les fromages existants. Ces difficultés sont étudiées par plusieurs groupes du secteur. Même s'ils sont en concurrence sur les étagères, ils sont unis dans leurs préoccupations. Dans de nombreux cas, l'information est très ouverte. Le problème ne se pose que pour les contingents d'importations qui sont confidentiels. Le public pourrait savoir quels sont les différents contingents et il y aurait un problème de concurrence.

[Text]

Mr. Althouse: As long as you've got the quota, it seems to be forever and ever until the quota is reduced or expanded. What's the competition problem that results?

Mr. Cruickshank: The difficulty we have is that the importing community of cheeses is varied. Yes, to have membership to the International Cheese Council you pay a fee. That fee is paid and accumulated through a trust looked after by a legal firm, just for that same purpose, so that one member doesn't know exactly what the other member may have as a quota allocation. You can add two and two together and make your own assumptions, but unless you had access to that general information, you wouldn't know for sure. As far as we're concerned, the only one who knows is the legal counsel who collects the funds.

• 1115

Mr. Althouse: So you are saying that the collection of an import levy, if that becomes part of some future system, would blow the cover on that. Would putting the responsibility for the collections on Customs Canada not give the necessary protection?

Mr. Cruickshank: If that is the case, it would work that way. External Affairs already knows the allocations as well, because they monitor them and look after them.

Mr. Althouse: That would not only make the administration simpler but also give protection for the existing arrangements.

Mr. Cruickshank: That wasn't a problem. We don't have a problem with that aspect of it. The problem we had was that any member of the committee could request the information, which is currently not—

Mr. Althouse: But they couldn't do it if Customs Canada were doing the collections and just turning over amounts of money collected from the 40 or however many groups there are with import licenses.

Mr. Cruickshank: You'd have to change the wording in the act.

Mr. Gustafson: I have one short question for Mr. McArthur, who is an expert on trade. I don't want to excite the opposition too much here, so you can answer this if you care to.

In this legislation, are there any implications that relate to either a freer trade or a protectionist mode?

Mr. McArthur: The only implication I can see, from an international trade point of view, would be assurance that if importers and producers are part of the same agency, importers are treated equally with producers, as is required under GATT rules. That would be the only concern we have.

Mr. Gustafson: But nobody would question that we're moving into a global economy—

Mr. McArthur: That's true.

Mr. Gustafson: —least of all the opposition. Would this enhance or complicate?

[Translation]

M. Althouse: À partir du moment où l'on a le contingent, on semble le garder indéfiniment jusqu'à ce qu'il soit diminué ou augmenté. Quels problèmes de concurrence cela pose-t-il?

M. Cruickshank: Les difficultés viennent de la très grande variété dans le domaine des fromages importés. Oui, pour être membre du Conseil des fromages internationaux, il faut payer des cotisations. Ces cotisations s'accumulent dans un fonds de fiducie administrés par une firme juridique, justement pour cela, pour qu'un membre ne sache pas exactement quel peut être le contingent alloué à l'autre. On peut faire ces petits calculs et avoir des hypothèses, mais à moins d'avoir accès à ces renseignements, il est impossible de savoir vraiment. En ce qui nous concerne, le seul à savoir est le conseil juridique qui perçoit les fonds.

M. Althouse: Vous croyez donc que si le futur système prévoyait des prélèvements sur les importations, cette confidentialité disparaîtrait. La protection ne serait-elle pas suffisante si les douanes étaient responsables des prélèvements?

M. Cruickshank: Dans ce cas, cela fonctionnerait ainsi. Le ministère des Affaires extérieures connaît déjà les contingents, puisqu'il les suit et s'en occupe.

M. Althouse: L'administration serait non seulement plus simple mais de plus les dispositions existantes seraient protégées.

M. Cruickshank: Le problème n'était pas là. Cet élément ne nous inquiète pas. Le problème pour nous était que tous les membres du Comité pouvaient demander à avoir accès aux renseignements, ce qui n'est pas actuellement. . .

M. Althouse: Mais ce ne serait pas possible si les prélèvements étaient effectués par les services de Douanes Canada qui remettraient ensuite l'argent versé par les quelques 40 groupes qui détiennent des permis d'importation.

M. Cruickshank: Il faudrait modifier le libellé de la loi.

M. Gustafson: J'ai une petite question à poser à M. McArthur, qui est expert en matière de commerce. Je ne veux pas trop provoquer l'opposition, et vous n'êtes donc pas obligé de répondre.

Cette loi comporte-t-elle des dispositions qui contribueraient soit à libéraliser les échanges, soit à renforcer le protectionnisme?

M. McArthur: La seule chose, du point de vue du commerce international, c'est que les importateurs et les producteurs devraient absolument, s'ils font partie du même organisme, être traités de la même façon, comme l'exigent les règles du GATT. Ce serait le seul problème.

M. Gustafson: Mais personne ne nie que nous nous dirigeons vers une mondialisation de l'économie. . .

M. McArthur: C'est vrai.

M. Gustafson: . . . et l'opposition encore moins. Cette loi va-t-elle faciliter les choses ou les compliquer?

[Texte]

Mr. Althouse: It happens whether or not you have legislation, Len. If it's a trend, it's a trend.

Mr. Gustafson: That's the point I'm trying to get across to you.

An hon. member: Legislation can make it more difficult.

Mr. McArthur: I'm not so sure there is a total answer to that. I think it would not have any inhibiting effect on the globalization of trade, provided that there was fair treatment of imports—

Mr. Gustafson: Or too many duplications.

Mr. McArthur: —within the promotion and research agency.

Mr. McGuire (Egmont): You're restricted to 20,000 tonnes of imports. I wonder if you ever theorized on how many tonnes you would import if we went to tariffication.

Mr. Cruickshank: Do you mean tariffication with no quotas, with no freeze on top? No, we haven't been able to do that. That's a different world we would have to try to address. That would become the other scenario: what happens if there's a growth sleeve in the new round of GATT? It's a different scenario. We don't know how that would be applied, and depending on the level of the tariff, making the tariffs prohibitive—

Mr. McGuire: Descending tariffs.

Mr. Cruickshank: —you have your double tariff and your level levies in the European Community. It would depend on what level of tariff you're at. There would be a lot of scenarios to look at. I couldn't put a number to that.

Mr. McGuire: Would you see tariffication as a positive for you?

Mr. Cruickshank: That is being addressed very extensively at the CITT hearing now, and there are documents, a lot of that. I don't think I could fairly comment for the Community, depending on once again the allocation of the tariffs and the levels, what happens and how soon they kick in, at what value, etc.

Mr. Foster: Mr. Cruickshank, in your brief you say there are 49 voting members. Are they all active? Do they all attend meetings?

Mr. Cruickshank: As much as possible. We have an executive, which meets on requests, and we have annual or full meetings as required. Not everybody can make the meetings as there are many other meetings. But they have lead time and if they're not available for a meeting, their input is requested. This document that we've put together today has the blessing of the group as a whole.

Mr. Foster: How many of them are Canadian companies or their representatives? Are they Canadian companies or importing stores or trading groups or are some of them exporting countries?

[Traduction]

M. Althouse: La situation évolue, avec ou sans loi, Len. Si la tendance est là, il n'y a rien à faire.

M. Gustafson: C'est exactement ce que j'essaie de vous faire comprendre.

Une voix: La loi peut rendre les choses plus difficiles.

M. McArthur: Je ne suis pas sûr de pouvoir répondre totalement à cela. Je pense que la loi n'aurait pas d'effet inhibiteur sur la mondialisation des échanges, à condition que les importations soient traitées de façon juste. . .

M. Gustafson: Ou trop de double emplois.

M. McArthur: . . . dans le cadre de l'Office de promotion et de recherche.

M. McGuire (Egmont): Vous êtes limités à 20,000 tonnes d'importations. Je me demande si vous avez calculé en théorie le nombre de tonnes que vous importeriez si l'on passait à un système de droits de douanes.

M. Cruickshank: Voulez-vous dire des droits de douanes sans contingents, sans plafond, non, nous n'avons pas pu le faire. Ce serait pour nous une situation tout à fait différente. On passerait alors à l'autre scénario: que se passe-t-il si l'on prévoit une marge d'accroissement dans la nouvelle ronde du GATT? C'est un scénario différent. Nous ne savons pas comment cela fonctionnerait et selon le niveau des droits de douanes, s'ils étaient prohibitifs. . .

M. McGuire: Des droits qui diminueraient.

M. Cruickshank: . . . il y a des droits doubles et des niveaux de déduction dans la communauté européenne. Tout dépend du niveau de droits de douanes auxquels on est assujéti. Il y aurait beaucoup de possibilités à envisager. Je ne peux pas vous donner de chiffres.

M. McGuire: L'adoption d'un système de droits de douanes serait-elle positive pour vous?

M. Cruickshank: Cette question est abondamment discutée aux audiences du CITT actuellement et il y a une abondante documentation sur ce sujet. Je ne peux pas vraiment faire de commentaires pour la communauté, selon la répartition des droits de douanes et des niveaux, selon la façon dont les choses se passent, le moment où les droits entrent en vigueur, à quelle valeur, etc.

M. Foster: Monsieur Cruickshank, vous dites dans votre mémoire qu'il y a 49 membres habilités à voter. Sont-ils tous actifs? Assistent-ils à toutes les réunions?

M. Cruickshank: Oui, dans la mesure du possible. Nous avons un exécutif qui se réunit sur convocation et nous avons des réunions annuelles ou des assemblées générales quand il le faut. Tous ne peuvent pas toujours venir aux réunions, car il y en a bien d'autres. Mais ils sont prévenus à l'avance et s'ils ne peuvent pas venir à la réunion, on leur demande leur point de vue. Le document que nous avons présenté aujourd'hui a obtenu la bénédiction de l'ensemble du groupe.

M. Foster: Combien d'entreprises canadiennes ou de leurs représentants comptez-vous parmi vos membres? S'agit-il d'entreprises canadiennes ou de magasins d'importation ou de groupes commerciaux ou, dans certains cas, de pays exportateurs?

[Text]

Mr. Cruickshank: I don't have those numbers. Do you have them, Don?

Mr. McArthur: Yes, I've attached to the formal brief two lists. One is the 80-odd total membership, which includes both voting and non-voting members. Some of the non-voting members would be export promotion agencies of other countries, but the voting members are all Canadian companies.

Mr. Foster: I'm just thinking that if there was a check-off set up, it would simply be a case of billing each one of those Canadian companies—the voting member companies—for their share of the cheese that was imported. It would depend on how the agency was set up whether it was on a volume or per company basis. Is that right?

Mr. McArthur: Yes. I think it's also important to note that although our members represent most of the imports that come into Canada, they don't represent them all. There are a few members—mostly smaller importers of cheese—that are outside our association. It would have to be—I would assume anyway—that a check-off would have to be, in aggregate, consisting of all importers of cheese.

Mr. Foster: It'd be pretty difficult to maintain the confidentiality of those imports, if you're applying it on the basis of volume.

Mr. McArthur: Yes, and that is as Mr. Cruickshank—

Mr. Foster: Have you figured out how you're going to do that? Do you maintain the confidentiality or do you go through the legal firm?

Mr. McArthur: I could tell you how we do it now because the basis of the levy for membership within the International Cheese Council of Canada is based on the import quota. That is done in aggregate. The information is kept in trust by legal counsel. It's not divulged to the association. For example, I have no idea who is the largest and who is smallest. What I do know is what the total is. It would, therefore, have to be done on some basis similar to that, whether it was done by a member of External Affairs, which already has access to that information, or by Revenue Canada, which also has access to that. Under the Customs Act, Revenue Canada has the ability to appoint persons or persons within a group to get access to that information.

Our concern would be that if that were the case—as Mr. Cruickshank has pointed out—third parties who might be competitors might have access to the individual quotas of individual members. That's our concern, not what our members import in aggregate.

Mr. Foster: I guess the group that's most likely to establish or request an agency in the dairy sector would be somebody like the Dairy Farmers of Canada, where you have some kind of representation of all kinds, including industrial milk, fluid milk and importers. Are you a member or are you involved with the Dairy Farmers of Canada? I guess, as importers, you're not really producers; you're just importers.

Mr. Cruickshank: Once again, if you go to a check-off system, how do you base the check-off system? If the dairy producers are to be a participant, do you do a butterfat milk volume? If it's on other products, such as by-products from

[Translation]

M. Cruickshank: Je n'ai pas ces chiffres. Les avez-vous, Don?

M. McArthur: Oui. J'ai joint deux listes au mémoire. D'une part, il y a les quelque 80 membres, avec et sans droit de vote. Certains des membres sans droit de vote peuvent être des organismes de promotion des exportations d'autres pays, mais les membres à part entière sont toujours des entreprises canadiennes.

M. Foster: Je pense que si l'on mettait sur pied un système de prélèvements, il suffirait de facturer chacune de ces entreprises canadiennes—les membres qui ont le droit de vote—en fonction de leur part du fromage importé. Cela dépendrait de la façon dont l'Office serait structuré, selon le volume ou selon le nombre d'entreprises. C'est cela?

M. McArthur: Oui. Il est également important de signaler que, même si nos membres représentent le gros des importations au Canada, ils ne représentent pas la totalité. Il y a quelques membres—généralement de petits importateurs de fromage—qui ne font pas partie de notre association. Il faudrait, du moins je le suppose, que le prélèvement s'applique à tous les importateurs de fromage.

M. Foster: Il serait assez difficile de maintenir la confidentialité de ces importations, si l'on procédait en fonction du volume.

M. McArthur: Oui, et comme M. Cruickshank. . .

M. Foster: Savez-vous comment vous allez procéder? Maintenez-vous la confidentialité ou passez-vous par un cabinet juridique?

M. McArthur: Je puis vous dire ce que nous faisons maintenant, puisque les cotisations des membres du Conseil canadien des fromages internationaux sont fondées sur les quotas d'importation. C'est un calcul global. Les renseignements sont conservés par le conseiller juridique. Ils ne sont pas divulgués à l'Association. Par exemple, je ne sais absolument pas qui est le plus gros importateur et qui est le plus petit. Je connais le total. Il faudrait donc adopter un système analogue à celui-là, que ce soit fait par quelqu'un des Affaires extérieures, qui a déjà accès à l'information, ou par Revenu Canada qui y a également accès. En vertu de la Loi sur les Douanes, Revenu Canada est habilité à choisir une ou plusieurs personnes dans un groupe qui aurait accès à l'information.

Dans ce cas, nous craignons—comme l'a fait remarquer M. Cruickshank—que des tierces parties, susceptibles d'être des concurrents, réussissent à avoir connaissance des contingents individuels des membres. C'est ce qui nous préoccupe, et non le total importé par nos membres.

M. Foster: Je suppose que le groupe le plus susceptible d'établir ou de demander un office dans le secteur laitier serait la Fédération canadienne des producteurs de lait, où tous les domaines sont représentés, notamment le lait de transformation, le lait de consommation et les importateurs. Êtes-vous membres ou êtes-vous proches de la Fédération canadienne des producteurs de lait? Je suppose que vous n'êtes pas vraiment des producteurs, vous êtes juste des importateurs?

M. Cruickshank: Je le rappelle, si l'on adopte un système de prélèvement, comment est-il structuré? Si les producteurs de lait participent, se base-t-on sur un volume de lait avec une certaine teneur en matière grasse? S'il s'agit

[Texte]

the milk, how do you levy it? It would be very difficult. The one logical way so far is the importation of dairy products—cheese in particular—which would be through External Affairs or Customs, who have access to that information already. Our concern is to keep it in that fold rather than have it public knowledge.

• 1125

The Chairman: I think in all reality we should quit this. Mr. McArthur and Mr. Cruickshank, I hope you'll extend to Mr. Thomas our thanks for coming here this morning. We delayed you a little bit in starting but I think we've compensated on the other end, so thank you so much for this morning.

I would take a few moments of delay as the Pork Council moves forward, but I want only a few minutes, gentlemen. Let's say we start in three minutes from now if we can. Thank you.

Mr. McArthur: Thank you, Chairman, for this opportunity.

• 1126

The Chairman: We're now in session, and we're welcoming from the Canadian Pork Council Mr. Tom Smith, President; Mr. Martin Rice, Executive Secretary; and Ms Catherine Scovil, Executive Assistant. I want to acknowledge that Mr. Rice brought along three of his younger assistants.

• 1130

Mr. Smith, I assume you will introduce your topic.

Mr. Tom Smith (President, Canadian Pork Council): Thank you very much, Mr. Chairman. The Canadian Pork Council is pleased to have this opportunity to comment on Bill C-54. For several years our organization has worked with other farm groups and the federal government towards developing a mechanism to collect levies on domestic and imported products for promotion and research activities. We are pleased enabling legislation to allow for such a mechanism is included in Bill C-54.

Our industry has made a strong commitment to promotion and research activities. In 1991 nearly \$6 million was collected from Canadian hog producers to fund promotion activities. Of this, \$2 million was allocated to our national promotion agency, Canadian Pork Inc., and the rest was used to conduct promotion activities at the provincial level. An additional \$1 million was collected for research activities at the provincial level. This level of funding indicates the importance to the pork industry of promotion and research programs.

[Traduction]

d'autres produits, comme les produits dérivés du lait, comment calcule-t-on le prélèvement? Ce serait très difficile. La seule solution logique jusqu'ici est que l'importation des produits laitiers—le fromage en particulier—soit régie par les Affaires extérieures ou par les Douanes, qui ont déjà accès à l'information. Nous voudrions rester dans ces limites pour éviter que cela ne tombe dans le domaine public.

Le président: Je crois vraiment que nous devrions nous arrêter. Monsieur McArthur et monsieur Cruickshank, j'espère que vous transmettez à M. Thomas nos remerciements pour être venu ce matin. Nous avons commencé un peu en retard, mais je crois que nous avons compensé à la fin et je vous remercie d'être venus ce matin.

Nous allons prendre quelques minutes et laisser les représentants du Conseil canadien du porc s'installer, mais je vous demande quelques minutes seulement, messieurs. Disons que nous allons reprendre dans trois minutes si possible.

M. McArthur: Merci, monsieur le président, de nous donner cette occasion.

Le président: Nous reprenons nos travaux et nous souhaitons la bienvenue aux représentants du Conseil canadien du porc, M. Tom Smith, président; M. Martin Rice, secrétaire exécutif et M^{me} Catherine Scovil, adjointe administrative. Je tiens à signaler que M. Rice est accompagné de trois de ses jeunes assistants.

Monsieur Smith, je suppose que vous allez présenter votre sujet.

M. Tom Smith (président, Conseil canadien du porc): Merci beaucoup, monsieur le président. Le Conseil canadien du porc est heureux d'avoir cette occasion d'exprimer son avis sur le projet de loi C-54. Depuis plusieurs années, notre organisation collabore avec d'autres groupes agricoles et le gouvernement fédéral pour élaborer un mécanisme permettant de percevoir des prélèvements sur les produits intérieurs et importés pour les activités de promotion et de recherche. Nous nous réjouissons de voir que les dispositions prévues dans le projet de loi C-54 vont autoriser un tel mécanisme.

Notre industrie attache une grande importance aux activités de promotion et de recherche. En 1991, près de 6 millions de dollars ont été perçus auprès des producteurs canadiens de porcins pour financer des activités de promotion, dont 2 millions de dollars ont été attribués à notre organisme national de promotion, Porc Canada Inc., et le reste consacré à des activités de promotion à l'échelon provincial. Un million de dollars supplémentaire ont été recueillis pour les activités de recherche au niveau provincial. Voilà qui témoigne de l'importance que l'industrie porcine attache aux activités de promotion et de recherche.

[Text]

As we already have a mechanism at the national level to assess members comprehensively on domestic marketings through the provincial hog marketing boards, our interests in the amendments that appear in Bill C-54 lie primarily with the ability to assess levies on imports. This capability would put us on a more equal footing with the U.S.

In 1986 a U.S. pork promotion, research, and consumer information order was passed that allowed a levy to be placed on domestically produced hogs as well as imported pigs and pork. This program now generates over \$40 million, nearly \$2 million of which is from imports of Canadian hogs and pork alone. The Canadian Pork Council did not oppose this order, but our support was conditional on having the funds used only for generic promotion and research and having U.S. acceptance of a similar measure being implemented in Canada at some time in the future.

Along these lines, as we break into new markets such as Australia, the first question we get in moving into a market there is from the producing sector. While they are putting substantial dollars into the promotion of the product, what are we, as Canadians moving into their market, willing to do to share in the cost of promoting, or are we there simply to freeload on their market? Our response to them has been that what the U.S. do is something we think is fair and equitable, and our suggestion to them is that this is one way they could move to get access to funds that they could then use at their discretion in promoting the product, which includes our own, in their marketplace.

So we see that as we get more and other markets coming to us there is going to be a requirement, or at least a real desire, to show we're entering a marketplace in good faith, and this would give us that ability. So we think it's very much necessary for us to have the ability to tax imports in a similar and easy manner.

We support the general premises on which Bill C-54 was developed. That is, it is commodity based and membership controlled, and it allows for levies on imports. We are also pleased the amendments appear to allow a check-off on processed products, allowing a broader membership base to be levied. This would be very beneficial for our industry, encouraging co-operation among various industry levels.

This is another area we are quite concerned with and see as where our future lies, in co-operative efforts with the total industry: Canada Pork International, a joint venture between the packers and the producers, where the funding currently is at 0.5¢ a hog. But the method of achieving that would be much simpler if we had in place a system where it would be equal check-off at the plants, so we could very easily see producer and packer were sharing equally in the ventures.

[Translation]

Comme nous disposons déjà d'un mécanisme à l'échelle nationale pour imposer globalement les membres sur les ventes nationales par l'entremise des offices provinciaux de commercialisation des porcins, c'est essentiellement parce qu'elles permettent des prélèvements sur les importations que les modifications du projet de loi C-54 nous intéressent. Nous serions ainsi à peu près sur le même pied que les États-Unis.

En 1986, le gouvernement américain a adopté une ordonnance relative à la promotion, à la recherche et à l'information du consommateur dans le domaine du porc, de façon à autoriser un prélèvement sur les porcins produits aux États-Unis, de même que sur les porcins et la viande de porc importées. Ce programme engendre maintenant plus de 40 millions de dollars, dont près de 2 millions découlent des seules importations de porcins et de viande de porc en provenance du Canada. Le Conseil canadien du porc ne s'est pas opposé à cette ordonnance, mais notre appui était sous réserve que ces fonds ne soient pas utilisés à d'autres fins que la promotion et la recherche en général et que les États-Unis acceptent la mise en place d'une mesure semblable au Canada dans l'avenir.

À ce propos, lorsque nous arrivons sur de nouveaux marchés comme l'Australie, la première question qui nous accueille à notre arrivée émane des producteurs. Alors qu'ils consacrent des sommes considérables à la promotion du produit, que sommes-nous prêts à faire, nous les Canadiens qui arrivons sur leur marché, pour partager les frais de promotion, ou bien sommes-nous là tout simplement pour profiter de leur marché? Nous avons répondu que le système adopté par les Américains nous paraissait juste et équitable, et leur avons dit que ce serait une façon d'accéder à des fonds qu'ils pourraient ensuite utiliser comme ils l'entendent pour promouvoir le produit, le nôtre compris, sur leur marché.

Ainsi, au fur et à mesure que nous prendrons pied sur de nouveaux marchés, nous devons démontrer notre bonne foi, et ce système nous le permettrait. Nous estimons que nous devons absolument pouvoir taxer les importations de la même façon, avec ce système qui est très simple.

Nous appuyons les prémisses générales du projet de loi, à savoir que la loi est fondée sur les produits, que le contrôle est exercé par les membres et qu'il est possible de percevoir des prélèvements sur les importations. Nous nous réjouissons également que les amendements semblent permettre des retenues sur les produits transformés, de sorte qu'un plus grand nombre de membres soient imposés. Ces mesures pourraient être très avantageuses pour notre industrie et encourager la coopération entre les divers intervenants.

Voilà un autre domaine qui nous tient à coeur et où nous paraissions trouver la clé de l'avenir, la coopération entre tous les membres de l'industrie: Canada Pork International, une entreprise commune à laquelle participent les transformateurs et les producteurs, où le financement se monte actuellement à 0,5 par porc. Mais il serait beaucoup plus simple de parvenir à cela avec un système prévoyant des prélèvements égaux aux abattoirs, ce qui permettrait le partage égale entre producteurs et transformateurs.

[Texte]

• 1135

We also have new technology such as the DNA probe, which will allow us to remove the genetic side of the PSE problem we have in pork. The packing industry has shown interest in being able to share. It is a technology that will benefit both sides of the industry very greatly. But again, having the ability to assess equally the funding of these efforts is something that we see as very desirable.

The Canadian Pork Council would be interested in setting up an agency to allow a check-off on imports. However, many of the requirements outlined in Bill C-54 would require expenditures that would far exceed additional revenues generated from the levies. Existing levels of hog and pork imports into Canada would generate less than \$100,000 using existing national promotion levies. The cost of setting up an agency and administering the collection of the funds could well exceed this level.

Our concerns about the costs associated with establishing an agency under Part III of the bill, as well as other issues, are outlined below. The cost of establishing and running an agency for the pork industry may be prohibitive as a result of:

1. The absence of the designation of Customs to collect the check-off on imports. As our primary interest lies in the collection of check-off duties on imports, we are disappointed that the legislation does not designate Customs to collect the check-off on imports. This is the method by which the U.S. levy is collected, and it ensures that all hogs and pork entering the country will be assessed.

While proposed section 46 provides the agency with access to information under the Customs Act, this will require the agency to track down and invoice each and every importer of hogs and pork. This procedure is both cumbersome and costly. We recommend that effort be placed on creating the capability for Customs to collect the levies.

2. The requirement for public hearings. In paragraph 8(a) it is stated that a public hearing shall be held by the council in connection with an inquiry into the merits of establishing an agency. While this may be essential to determine the merits of setting up an agency with supply management powers, the requirement is unnecessary for setting up an agency to collect check-off levies for promotion and research activities. The cost of advertising for the hearings as well as legal counsel for the various parties could be enormous. We recommend that public hearings not be required.

3. The use of plebiscites to determine majority support. As the proposed legislation now reads, proposed section 39.(2) states that the Governor in Council may request that each province concerned carry out a plebiscite. We are concerned that the word "may" could be interpreted as "must". We believe this would again add unnecessary costs to the establishment of an agency. We recommend using the procedure as outlined to us in correspondence dated January

[Traduction]

Nous avons également des technologies nouvelles, comme la sonde de DNA, qui nous permet de supprimer l'élément génétique du problème de PSE qu'on retrouve chez le porc. Les industriels de la viande ont également manifesté un intérêt pour ce partage. C'est une technologie qui peut être très intéressante pour les deux côtés de l'industrie. Mais là encore, il nous paraît essentiel de pouvoir prélever de manière égale les fonds nécessaires à ces efforts.

Le Conseil canadien du porc souhaiterait mettre sur pied un organisme qui serait chargé des prélèvements sur les importations. Par ailleurs, bon nombre des exigences du projet de loi C-54 donneraient lieu à des dépenses qui dépasseraient de beaucoup les revenus supplémentaires produits par les prélèvements. Les quantités actuelles de porcins et de viande de porc importées au Canada produiraient moins de 100,000 dollars grâce aux prélèvements nationaux actuels. Il en coûterait beaucoup plus cher de mettre un office sur pied et d'administrer la perception des fonds.

Nous disions, cependant, émettre les réserves ci-après, à propos de l'établissement d'un office en vertu de la Partie III de la loi et d'autres questions exposées plus loin. Le coût d'établissement et de fonctionnement d'un office pour l'industrie porcine pourrait être prohibitif pour les raisons suivantes:

1. Le fait que les Douanes ne soient pas désignées pour percevoir les prélèvements sur les importations. Comme nous tenons essentiellement à l'imposition de prélèvements sur les importations, nous sommes déçus que la loi ne désigne pas les Douanes pour percevoir ces prélèvements sur les importations. C'est par cette méthode que sont perçus les prélèvements américains et ainsi, tous les porcins et toute la viande de porc entrant au pays seraient imposés.

Même si l'article 46 donne un droit d'accès à l'information à l'office, en vertu de la Loi sur les douanes, il faudra que celui-ci puisse se retrouver et facturer chaque importateur de porcins et de viande porcine. C'est une procédure à la fois fastidieuse et coûteuse. Nous recommandons que l'on s'efforce d'habiliter les Douanes à percevoir les prélèvements.

2. L'exigence d'audiences publiques. À l'alinéa 8a), il est dit que le conseil tient une audience publique lorsqu'il enquête sur l'opportunité de la création d'un office. Cette exigence est peut-être essentielle pour déterminer s'il est opportun d'établir un office ayant des pouvoirs en matière de gestion des approvisionnements, ce n'est pas le cas pour un office chargé de percevoir des prélèvements pour des activités de promotion et de recherche. Le coût de la publicité pour les audiences, de même que des avocats pour les diverses parties, pourrait être astronomique. Nous recommandons que soit supprimée l'obligation de tenir des audiences publiques.

3. Le recours à des référendums pour connaître l'avis de la majorité. Dans le projet de loi actuel, le paragraphe 39.(2) prévoit que le gouverneur en conseil peut demander à chaque province concernée de procéder à un référendum. Nous craignons que le terme «peut» soit interprété comme s'il s'agissait de «doit». Nous croyons que cela ajouterait encore d'autres frais inutiles à l'établissement d'un office. Nous recommandons le recours aux modalités qui nous ont été

[Text]

22, 1990 to the Canadian Pork Council from the Hon. Don Mazankowski, then Minister of Agriculture. He stated as follows:

Votes cast after the delegates have gone to the producers and confirmed their support on the question of an agency would be satisfactory provided evidence existed to the effect that producers had been polled. As such, the existing structures of the provincial boards can be used as a means to gauge producer support.

We interpret from this statement that existing delegate structures could undertake to organize meetings and pursue means other than a plebiscite to ensure all eligible participants have the opportunity to voice their opinion on a proposed agency without supply management powers.

The ability to assess a check-off should not erode joint industry-government funding projects nor be viewed as a substitute for federal funding. Proposed section 43.(1) of the bill reminds us that section 27 of the act will apply to agencies set up under Part III and requires that "an agency shall conduct its operations on a self-sustaining financial basis."

We do not oppose this, but want to be ensured that the agencies created under Part III of the act remain eligible for cost-sharing grants with the various departments of the federal government. This funding is currently accessible by our existing promotion agencies and should not be jeopardized under this plan. In addition, we want to be assured that our ability to assess additional moneys, generated through a check-off for promotion and research, should not be viewed as a substitute for federal government funding in these areas.

• 1140

The number of members of an agency created under Part III should not be limited. Pork is produced in every province in Canada. As a result, it can be expected that every province will want representation on a promotion and marketing agency. The size limit expressed in proposed section 42, of up to 12 people, is not appropriate. We recommend the number of members appointed to an agency created under Part III not be limited.

The act must be compatible with evolving international trade rules. The CPC wants assurances the proposals contained in Bill C-54 are in accordance with existing trade agreements.

In conclusion, the Canadian Pork Council would like to take advantage of the legislation outlined in Bill C-54 by setting up a national check-off for domestic and imported product and sharing the cost between producers and packers. However, we are concerned the legislation as presented may make this difficult to achieve.

The Chairman: Thank you, Mr. Smith. Can you tell me how proposed section 46 protects the confidentiality of importers? We had that brought up to us strongly by the last speaker. If it's not something you're prepared to answer, I don't want to challenge you with it, but—

[Translation]

proposées dans une lettre du 22 janvier 1990 adressée au Conseil canadien du porc par l'Hon. Don Mazankowski, alors ministre de l'Agriculture. Il y déclare:

Les suffrages exprimés après que les délégués ont fait voter les producteurs et confirmer leur appui à la question d'un office constitueraient une preuve suffisante du fait que les producteurs ont été consultés. C'est donc que les structures actuelles des offices provinciaux peuvent servir à mesurer l'appui des producteurs.

Nous déduisons de cette affirmation que les modes actuels de délégation suffisent à organiser des réunions et à appliquer des moyens autres qu'un référendum pour s'assurer que tous les participants admissibles aient l'occasion d'exprimer leur avis sur une proposition d'office, sans pouvoir la lier à la gestion de l'offre.

La capacité d'imposer des retenues ne devrait pas éroder les projets de financement conjoints de l'industrie et du gouvernement ni être considérés comme un substitut du financement fédéral. Le paragraphe 43.(1) de la loi rappelle que l'article 27 s'applique aux offices institués en vertu de la Partie III et exige que «l'office soit financièrement autonome».

Nous ne nous opposons pas à cela, mais nous voulons être assurés du fait que les offices créés en vertu de la Partie III de la loi continueront d'avoir droit aux subventions de partage des frais des divers ministères du gouvernement fédéral. Ce financement est à la disposition de nos actuels offices de promotion et il ne devrait pas être menacé par ces nouvelles dispositions. Nous voulons aussi être sûrs que notre capacité de lever des fonds, grâce à un prélèvement pour la promotion et la recherche, ne sera pas considérée comme une mesure de remplacement du financement fédéral dans ces domaines.

Le nombre de membres d'un office créé en vertu de la loi ne devrait pas être limité. On produit du porc dans toutes les provinces du Canada. On peut donc s'attendre à ce que chacune des provinces désire être représentée au sein d'un office de promotion et de commercialisation. Le nombre de membres fixé au paragraphe 40.(2), limité à 12 personnes, ne convient pas. Nous recommandons que le nombre de membres nommés à un office créé en vertu de la partie III ne soit pas limité.

La loi doit être compatible avec les nouvelles règles du commerce international. Le CCP veut être convaincu que les propositions du projet de loi C-54 sont conformes aux accords commerciaux actuels.

En conclusion, le Conseil canadien du porc voudrait que l'on se serve des dispositions du projet de loi C-54 pour mettre sur pied un système de prélèvements national pour les produits intérieurs et importés et répartir les coûts entre les producteurs et les industriels de la viande. Cependant, nous craignons que la loi telle que présentée ne rende cette réalisation difficile.

Le président: Merci, M. Smith. Pouvez-vous me dire en quoi l'article 46 proposé protège la confidentialité des importateurs? C'est une question sur laquelle le témoin précédent a beaucoup insisté. Si vous n'êtes pas disposé à répondre à cette question, je ne veux pas vous y contraindre, mais...

[Texte]

Mr. Smith: I personally can't answer, Mr. Chairman. Whether Catherine or Martin have—

Mr. Martin Rice (Executive Secretary, Canadian Pork Council): No, we haven't given it—

The Chairman: All right.

Mr. Foster: I'm interested that you were able to make a deal with the U.S. pork council such that your contribution of \$2 million a year is used only for promotion. How do you actually track those dollars that are collected to ensure they're not used to precipitate countervails and so on in their system over there?

Mr. Smith: I believe it's within their own legislation that they do not have the ability to use those funds. . . and must show they're used specifically for promotion and research. They have special fund-raising events to support the political side of their organization, such as the work on countervail and so on. So they must be able to show their own government these funds are used for these specific purposes.

Mr. Rice: They have an annual audit of those funds to demonstrate they were not used to support their Washington or political activities.

Mr. Foster: Have you checked that audit?

Mr. Rice: No, we haven't actually asked for. . . I don't know if that information is publicly available or whether it's just the Department of Agriculture and the secretary of agriculture who would have the authority to require that information. But it certainly is on the public record that those audits are performed.

Mr. Foster: So this \$40 million they collect in check-offs is not used for their litigation against foreign producers?

Mr. Rice: That's certainly our understanding, and it certainly is within the legislation.

Mr. Smith: Their Washington office in effect cannot be funded from that check-off either. It's the home office in Des Moines that is part of their basic structure, but anything seen as political. . . Their big fund-raiser is in June. They have a world pork exposition. It's funds from that kind of venture that allow them the dollars on the political side, as best we can understand what they are doing.

Mr. Foster: What amendments has the government suggested to you it is prepared to make?

Mr. Smith: I'm not certain if we've heard directly what considerations could be given. I guess the one big area we feel would simplify things for us very much would be the one allowing us to come straight from Customs with the check-off. That would simplify it, and the costs of doing would be so much less and easier to track. That's the one area on which we're particularly hopeful we could get some movement.

• 1145

Mr. Foster: Are there others?

Mr. Rice: The understanding we've been given is that there is a constitutional limitation to the funds being collected by Customs to be turned over to the industry and that it would represent taxation without representation.

[Traduction]

M. Smith: Je ne peux pas répondre personnellement, monsieur le président. Peut-être que Catherine ou Martin. . .

M. Martin Rice (secrétaire exécutif, Conseil canadien du porc): Non, nous n'avons pas réfléchi. . .

Le président: Très bien.

M. Foster: Je suis intéressé de voir que vous avez pu conclure une entente avec le Conseil américain du porc pour que votre contribution de 2 millions de dollars par an ne serve qu'à la promotion. Comment pouvez-vous être sûrs que les sommes qui sont ainsi perçues ne sont pas utilisées pour faire instituer des droits compensatoires et mettre en oeuvre les différentes dispositions du système américain?

M. Smith: Je crois que c'est la loi américaine qui leur interdit d'utiliser ces fonds. . . et il leur faut prouver qu'ils sont utilisés uniquement pour la promotion et la recherche. Des levées de fonds spéciales sont organisées à l'appui des activités politiques de l'organisation, comme les efforts sur les droits compensatoires etc. Il faut donc prouver au gouvernement américain que ces fonds servent à ces fins particulières.

M. Rice: Une vérification annuelle de ces fonds est effectuée pour prouver qu'ils ne servent pas aux activités politiques ni aux pressions à Washington.

M. Foster: Avez-vous examiné cette vérification?

M. Rice: Non, nous n'avons pas demandé. . . Je ne sais pas si ce sont des renseignements publics ou si seul le ministère de l'Agriculture et le secrétaire de l'Agriculture auraient le pouvoir de les demander. Mais l'existence de ces vérifications est de notoriété publique.

M. Foster: Ainsi, les 40 millions de dollars perçus en prélèvements ne sont pas utilisés pour les litiges contre les producteurs étrangers?

M. Rice: C'est en tout cas ce que nous avons compris et ce que prévoit la loi.

M. Smith: En effet, le bureau de Washington ne peut pas non plus être financé à l'aide des prélèvements. C'est le siège à Des Moines qui fait partie de la structure de base, mais tout ce qui peut paraître politique. . . la principale campagne de levée de fonds se tient en juin. C'est l'exposition porcine mondiale. Ce sont les fonds obtenus lors de telles circonstances qui servent aux activités politiques, d'après ce que nous savons de leur mode de fonctionnement.

M. Foster: Quels amendements le gouvernement vous a-t-il dit être disposé à apporter?

M. Smith: On ne nous a pas dit directement quels étaient les changements envisagés. Pour nous, les choses seraient considérablement simplifiées si l'on nous permettait de verser simplement le prélèvement aux douanes. Ces amendements simplifieraient les choses, réduiraient les coûts et faciliteraient la vérification. C'est dans ce domaine tout particulièrement que nous espérons obtenir des changements.

M. Foster: Est-ce qu'il y en a d'autres?

M. Rice: D'après ce qu'on nous a dit, la collecte des fonds par les douanes en vue de les remettre à l'industrie ne serait pas constitutionnelle et équivaldrait à une taxation sans représentation. Toutefois, notre conseiller juridique, qui

[Text]

However, we have our own legal opinion, who is the same lawyer who actually represents many other agricultural groups, including several of the supply management groups and the Federation of Agriculture, who believes that with an excise tax amendment it could be done. These funds could be collected through Customs and turned over to the industry through an agreement between the Minister of Finance and the Minister of Agriculture and the industry organization, and it would not require the elaborate changes that are being suggested to the Constitution, or otherwise. It would be far, far simpler and would make it much more attractive to us if the money could be collected by Customs.

Mr. Foster: But you say it would require an amendment to the Excise Tax Act?

Mr. Rice: That's the advice we've been given, yes, and it could be included in a ways and means motion to implement a new budget to have such a collection made.

Mr. Foster: Maybe we could trade it off with the one on cigarettes.

Mr. Rice: I would be happy to provide that legal opinion to the chairman.

Mr. Foster: Please do.

Mr. Chairman, could have our own legal counsel secure a legal opinion from our own House of Commons legal staff? It might be useful as well.

The Chairman: Dr. Foster, I've already asked her to look at it, perhaps not on the basis of a legal opinion but at least to talk to department lawyers on this issue. When she has that information she can give it to us.

Mr. Foster: The bottom line seems to be in this whole thing that in order to pick up \$100,000 this legislation would have to be changed so that Customs can collect it, that there wouldn't be any public hearings and there wouldn't necessarily have to be a vote in order to make this thing attractive to the pork producers. Those are fairly significant obstacles to the use and establishment of a national check-off. First of all, we don't even know if a customs check-off can be done. A couple of these things which are being proposed are beyond the scope of the bill, so we'd have to get a new royal recommendation.

I'm just wondering how practical it is to expect them to do this for the pork producers, since you already have a very functional check-off, from what you've told the committee, apart from the imposition of the check-off on imports. It seems like a lot of aggravation to pick up \$100,000 for an operation that's already collecting \$6 million under your domestic check-off. I'm just wondering if you see these obstacles as being pretty significant or whether in fact you would go ahead if you had to have public hearings, whether you would go ahead if there had to be a vote, whether you would go ahead if you had to collect the funds through an agency requisition to importers. Are these obstacles fairly significant, the way the bill is written?

[Translation]

représente également plusieurs autres groupements agricoles, y compris des groupes de gestion de l'approvisionnement, ainsi que la Fédération de l'agriculture, estime que cela serait possible moyennant une modification de la Loi sur l'accise. De cette manière, les douanes pourraient collecter les fonds et les remettre à l'industrie—dans le cadre d'une entente conclue entre le ministre des Finances, le ministre de l'Agriculture et un organisme représentant l'industrie—sans qu'il soit nécessaire de procéder, comme cela a été proposé, à de complexes modifications constitutionnelles ou autres. La formule consistant à faire collecter les fonds par les douanes serait beaucoup plus simple et nous paraîtrait bien plus judicieuse.

M. Foster: Mais vous dites que cela nécessiterait une modification de la Loi sur la taxe d'accise?

M. Rice: C'est ce qu'on nous a dit. Il serait possible d'inclure cet amendement dans une motion de voies et moyens portant sur un nouveau budget prévoyant une telle formule de collecte.

M. Foster: On pourrait peut-être faire un échange avec les nouvelles dispositions sur les cigarettes.

M. Rice: Je serais très heureux de faire parvenir cette opinion juridique au président.

M. Foster: Faites-le, je vous en prie.

Monsieur le président, il serait peut-être utile de demander à notre conseillère juridique de prendre l'avis du personnel juridique de la Chambre des communes.

Le président: Eh bien, docteur Foster. Je lui ai déjà demandé, non pas de solliciter un avis juridique, mais tout au moins d'en parler aux avocats du ministère. Elle nous fournira les renseignements nécessaires dès qu'elle les aura obtenus.

M. Foster: En fin de compte, il faut modifier la loi de manière à permettre aux douanes de collecter 100,000\$. Il semble qu'il ne serait pas nécessaire de mener des audiences publiques ni de soumettre la question aux voix pour que cette formule plaise aux producteurs de porc. Ce sont des obstacles assez importants à l'utilisation et à la mise en oeuvre d'un programme national de prélèvement. Premièrement, on ne sait même pas s'il est possible d'instaurer un programme de prélèvements par les Douanes. La proposition en ce sens dépassant la portée du projet de loi, il faudrait obtenir une nouvelle recommandation royale.

Je me demande s'il vaut la peine de faire tous ces efforts pour les producteurs de porc, étant donné qu'il existe déjà, d'après ce que vous avez dit au comité, un programme parfaitement fonctionnel de prélèvement qui concerne les produits agricoles, à l'exception des produits importés. Tout cela me paraît bien compliquer pour récupérer 100,000\$ dans le cadre d'une opération où l'on recueille déjà six millions de dollars en prélèvements intérieurs. Est-ce que ces obstacles vous paraissent plutôt gênants ou est-ce que vous êtes prêt à aller de l'avant même si on vous impose la tenue d'audiences publiques ou un vote, ou si vous devez mettre sur pied un organisme pour collecter ces fonds auprès des importateurs? D'après la façon dont le projet de loi est libellé, est-ce que ces obstacles vous paraissent difficiles à surmonter?

[Texte]

Mr. Smith: We're concerned that somewhere down the road the import level could be considerably higher and as such we will be missing out on those dollars where most of our competitors will likely find a way to tax us for promotional efforts in their countries. It's a matter of our seeing that there looks to be a fairly straightforward way of doing it if we could have the one basic change that could be similar to how the U.S. does it. It could come through Customs. There's no chasing. I don't think we would have a problem then. I think it could solve this question of confidentiality because it's going to be done through Customs, not through individual brokers or whatever.

• 1150

To us, it seems like a relatively straightforward way of doing it. It would achieve what we see as our needs. We are not trying to say we need this without having any producer opinion. We feel the mechanism for getting producer opinion is in place and could be a way to get acceptance that this is what we want to do. I don't see what we're attempting to get as being prohibitive.

So for us, it seems reasonable to ask to have changes made to allow us to take advantage of it. On the other side of it, we would be at a disadvantage relative to our competitors if we don't have the ability to get those funds down the road.

Mr. Foster: How critical is this collection by Customs to the proposed agency, as far as pork producers are concerned?

Mr. Smith: Without that ability, the complexity of it probably would mean we wouldn't be able to get to those funds, or looking at the costs of setting it up and chasing it would, at this stage, outweigh the benefits of getting it. It would be spending a lot of dollars. I think it was suggested that one other commodity looked at cost \$300,000 just in hearings, let alone the annual costs of tracking the imports. So at this stage, it would be prohibitive to us to proceed, I'm afraid.

Mr. Foster: So your bottom line is really that you need that, but it's more to maintain balance vis-à-vis other meat and products, and to balance what the U.S. has and is imposing on our exports. The actual \$100,000 probably isn't a big item one way or another in your overall operation, but to be in a level arrangement vis-à-vis other meats and products and also vis-à-vis the Americans now and in the future is your main concern.

Mr. Smith: Also, through Canada Pork International, a lot of our efforts are in breaking into new markets. Again, we want to be seen as being fair traders in doing this to avoid other kinds of hassles we've experienced with the Americans in the past. So as such, this kind of situation of sharing in the cost of promoting in other countries may be a hidden cost. It's going to be a cost of doing business, in effect, in other countries, and we think it's very important we have the same ability here to apply dollars coming from imports.

[Traduction]

M. Smith: Nous craignons que le niveau des importations soit beaucoup plus élevé à un moment donné et que nous soyons privé de tout cet argent alors que la plupart de nos concurrents trouveront vraisemblablement un moyen d'imposer nos efforts de promotion dans leur pays. Il nous semble qu'il y a un moyen assez simple de procéder en adoptant une modification de base analogue à celle qui est en vigueur aux États-Unis. Les prélèvements pourraient être effectués par les Douanes. Il ne serait pas nécessaire de mettre sur pied un organisme de collecte. De cette manière, il n'y aurait pas de problème. Le problème de la confidentialité serait réglé, car le prélèvement serait effectué par les Douanes et non pas par un courtier.

Cette façon de procéder nous paraît relativement simple. Elle nous permettrait de répondre à nos besoins. Nous ne voulons pas nous passer de l'avis des producteurs. Nous estimons qu'il existe déjà un mécanisme pour recueillir l'opinion des producteurs et que celui-ci pourrait être un moyen de faire accepter cette formule. Ce que nous cherchons à obtenir ne me paraît pas prohibitif.

Il nous semble raisonnable de réclamer des modifications qui nous seraient profitables. Par contre, nous serions désavantagés par rapport à nos concurrents si nous n'avions pas la possibilité de récupérer ces fonds à un certain moment.

M. Foster: Dans quelle mesure la collecte de ces fonds par les Douanes à l'intention de l'organisme proposé est-elle importante pour les producteurs de porcs?

M. Smith: S'il n'est pas possible de procéder ainsi, la collecte de ces fonds serait probablement trop complexe et non rentable. Il faudrait consacrer beaucoup d'argent à la mise en place d'une structure de recouvrement. Je crois que les coûts ont été évalués à 300,000\$, uniquement en audiences dans le cas d'un autre produit, sans parler des coûts annuels de contrôle des importations. Par conséquent, j'ai bien peur qu'il soit, pour le moment, prohibitif de procéder de la sorte.

M. Foster: En fin de compte, vous avez besoin de ces fonds, surtout pour maintenir l'équilibre vis-à-vis des autres viandes et produits, ainsi que pour faire contrepoids aux mesures que les États-Unis imposent à nos exportations. Par conséquent, la somme de 100,000\$ ne constitue pas, d'une manière ou d'une autre, un gros obstacle à vos opérations générales, mais vous voulez surtout que vos produits soient sur un pied d'égalité avec les autres viandes et produits canadiens, ainsi qu'avec les produits américains, dès maintenant et dans les années à venir.

M. Smith: De plus, nous consacrons beaucoup d'efforts à la recherche de nouveaux marchés, par l'intermédiaire de Canada porc international. Là encore, nous voulons que nos pratiques commerciales soient perçues comme justes, de manière à éviter le genre d'ennuis que les Américains nous ont déjà causés. Par conséquent, le partage des coûts de promotion dans les autres pays est susceptible d'entraîner des coûts indirects. En fait, ces coûts seront indissociables de toute activité commerciale dans les autres pays et nous estimons qu'il est très important que nous puissions effectuer, au Canada, des prélèvements sur les importations.

[Text]

I don't want to switch commodities, but I think even with lamb we're moving into Australia and there's a lot of lamb coming here. Probably our industries could use the kinds of dollars, whether cross-commodity or whatever, in promoting meat as such. A big part of the effort today is to talk about the wholesomeness of meats. The ability to get check-offs from imports is fairly important to all of us in maintaining our market share.

Mr. Althouse: You currently get most of your money from the marketing boards through their check-offs, or do you have a source of funds from other producers?

Mr. Smith: No, we get the levies assessed by the marketing boards, then that money comes through the Pork Council.

Mr. Althouse: Do marketing boards have a standard per-hog levy across the country, or does each board have a slightly different arrangement with you?

Mr. Smith: Each province has its own financing back through to the producers, but then the dollars that come to the Pork Council are on a per-hog basis from each province.

Mr. Althouse: So you essentially have a check-off system at work now, except for imports.

Mr. Smith: Yes. Where it does break down is that when we look down the road we see the need to work closer together with our packing industry, and then when you have ventures jointly funded for the future it becomes necessary to have a tool readily available and accessible that everyone can see is fair between the two parties. I think that is the direction in which we'll be moving in the future.

• 1155

Mr. Althouse: When you ship pork to the United States, you're saying that about \$2 million or 5% of their check-off comes from Canadian sources, that pork that goes into the United States then has a double check-off? It has already paid the live hog check-off in Canada through the various marketing boards, and then when it goes into the States it gets an additional check-off, does it?

Mr. Smith: Virtually all. There are some provinces whose producers independently ship live hogs into the States. In that case, some of them may not be paying their check-off back to the provincial board. But most boards do agree to co-operate and so, yes, you're essentially correct.

Mr. Althouse: Yes. There's just one or two—I think there are possibly two boards that allow producers to take them across the border without paying the levy. One allows them without the levy; I think the other one collects it, but—

Mr. Smith: I think, yes, that's right.

[Translation]

Je n'ai pas l'intention de parler des autres produits, mais, pour prendre le cas de l'agneau, nous en expédions en Australie et le Canada en importe beaucoup. Nos industries pourraient peut-être consacrer à la promotion de certains produits les montants prélevés sur d'autres produits. De nos jours, on parle beaucoup de la salubrité des viandes. Il est assez important, pour tous les producteurs, d'être en mesure de pratiquer des prélèvements sur les importations afin de pouvoir maintenir leur part du marché.

M. Althouse: Les autres producteurs sont-ils, pour vous, une autre source de financement ou est-ce que la plupart de vos fonds proviennent des prélèvements effectués par les offices de commercialisation?

M. Smith: Les offices de commercialisation prélèvent des montants qui nous sont remis par l'intermédiaire du Conseil du porc.

M. Althouse: Est-ce que les offices de commercialisation imposent la même taxe sur le porc dans tous les pays ou est-ce que chaque office a conclu des arrangements légèrement différents avec vous?

M. Smith: Chaque province a ses propres modalités de financement, des différents intervenants jusqu'aux producteurs, mais les fonds que les provinces versent au Conseil du porc sont calculés en fonction d'un tarif unitaire.

M. Althouse: Par conséquent, il existe d'ores et déjà un système de prélèvement qui ne s'applique pas aux importations.

M. Smith: C'est exact. Cependant, nous pensons qu'il faudra, à l'avenir, collaborer plus étroitement avec notre industrie du conditionnement et, dans le cas des co-entreprises, nous estimons qu'il sera nécessaire de disposer d'une formule pratique et accessible, et considérée comme équitable par les deux parties. Je crois que nous allons, à l'avenir, nous orienter en ce sens.

M. Althouse: Vous affirmez qu'environ 2 millions de dollars, soit 5 p. 100 des prélèvements pratiqués par les États-Unis, s'appliquent à la viande de porc canadienne et que la viande de porc expédiée aux États-Unis fait l'objet d'un double prélèvement. En effet, la viande de porc sur laquelle les États-Unis prélèvent un droit a déjà été taxée au Canada sous la forme du prélèvement effectué par les divers offices de commercialisation sur les porcins.

M. Smith: C'est le cas dans pratiquement toutes les provinces. Les producteurs de certaines provinces expédient eux-mêmes leurs porcins aux États-Unis, ce qui leur permet, dans certains cas, d'éviter de payer une redevance à l'office provincial. La plupart des offices acceptent de collaborer, mais, dans l'ensemble, vous avez raison.

M. Althouse: Je crois qu'il y a simplement un ou deux offices qui autorisent les producteurs à vendre leurs porcins de l'autre côté de la frontière sans payer de redevances. Je crois qu'un office les autorise à le faire sans prélever de redevances et que l'autre effectue un prélèvement, mais. . .

M. Smith: Oui, je crois que vous avez raison.

[Texte]

Mr. Althouse: Alberta doesn't and Manitoba does collect. So essentially your use of this bill would be only on imports. What proportion of Canadian pork consumption comes in from outside of Canada?

Mr. Smith: We're in good shape generally right now in that it's about 25 or 26 pounds exported for every pound that comes in as an import. But we've heard some suggestions from some experts in the U.S., where in the past they've been roughly 93% self-sufficient, that in the near future the Americans could well be 100%-plus self-sufficiency, which could mean a flow of product this way that could be substantially larger than it has been. Granted, they're interested in other offshore markets the same as we are, but it suggests there is that potential for increased numbers into the future.

Mr. Althouse: So right now our imports are only 5% of our exports, about 20 to 1, you said?

Mr. Rice: Yes. It's probably in the area of 1% or less of our domestic market.

Mr. Smith: And we're down to about 3% of the American market currently.

Mr. Althouse: You have been spending about one-third of your money collected on a direct promotion through Canada Pork Inc. That would be the bulk of your promotions that are aimed at consumers, I would think, because work done in the provinces would be mostly a combination of producer-consumer-processor promotion, I would think. Is that generally the case?

Mr. Smith: The provincial programs are usually in cooperation with the national effort. But they're the legs that carry out the programs to retail and HRI. But then again, Quebec has a specific need with the language to have a program somewhat different in its aims. At this stage Alberta is not part of Canada Pork and so although some of the programs are quite similar, the funding doesn't go through to Canada Pork at this time.

Mr. Althouse: So a lot of provincial programs are in the nature of being extension in that they're touting the product to potential users and potential processors, and that sort of thing?

Mr. Smith: That's correct. Generally, the promotion has been on fresh product. The process brand names up until this stage have been pretty much left to individual packers to do the promoting on a brand-name basis. So it's been pretty much specific to the fresh product.

Mr. Althouse: So the processors haven't been participating in this financially either, because you've made that distinction between fresh and processed product. . .

Mr. Smith: In effect, I think if we were to track with them, there are probably at least equal funds that have been spent on promotion of processed names. So while they are contributing pretty heavily to promotion it's not part of the Canada Pork Inc.

[Traduction]

M. Althouse: Le Manitoba effectue un prélèvement, mais l'Alberta ne le fait pas. Par conséquent, le projet de loi ne vous servirait que pour les importations. Quelle proportion représentent les importations de viande de porc consommée au Canada?

M. Smith: De manière générale, la situation nous est favorable en ce moment puisque nous exportons environ 25 à 26 livres pour chaque livre de viande importée. Cependant, d'après un spécialiste américain, les États-Unis ont déjà atteint un taux d'autosuffisance de 93 p. 100 et ce taux pourrait prochainement dépasser 100 p. 100, ce qui se traduirait par une augmentation substantielle des importations de viande américaine au Canada. Il y a donc un risque d'augmentation des importations à l'avenir, même si les Américains cherchent, comme nous, à percer d'autres marchés étrangers.

M. Althouse: Actuellement, nos importations ne représentent que 5 p. 100 des exportations, soit 20 pour 1.

M. Rice: C'est exact. Elles représentent probablement 1 p. 100 ou moins de notre marché intérieur.

M. Smith: Notre marché s'est rétréci et représente environ actuellement 3 p. 100 du marché américain.

M. Althouse: Vous consacrez environ un tiers des fonds recueillis à la promotion directe, par l'intermédiaire de Porc Canada Inc. Je suppose que cela représente la plus grande partie des promotions destinées aux consommateurs, car les activités entreprises dans les provinces consistent principalement en des activités de promotion axées sur les producteurs, les consommateurs et les transformateurs. Est-ce que c'est exact?

M. Smith: Les programmes provinciaux s'harmonisent généralement avec les programmes nationaux. Mais ce sont eux qui acheminent les programmes aux détaillants ainsi qu'aux hôtels, restaurants et collectivités. Cependant, le Québec applique un programme légèrement différent en raison de ses besoins linguistiques spéciaux. Pour le moment, Porc Canada ne reçoit pas les fonds recueillis par l'Alberta qui n'est pas représentée au sein de cet organisme, même si cette province applique des programmes tout à fait semblables.

M. Althouse: Par conséquent, est-il juste de dire que beaucoup de programmes provinciaux sont en fait des prolongements des programmes nationaux, étant donné qu'ils font la promotion des produits auprès des usines de traitement et des consommateurs éventuels?

M. Smith: C'est exact. Généralement, les efforts de promotion portent sur les produits frais. Jusque-là, la promotion des produits transformés reste plus ou moins la responsabilité des marques. Par conséquent, la promotion reste essentiellement centrée sur les produits frais.

M. Althouse: Il semble donc que les usines de transformation ne participent pas financièrement à ces activités, puisque vous faites la distinction entre les produits frais et les produits transformés. . .

M. Smith: En effet, une vérification, auprès de ces usines de transformation révélerait probablement qu'elles consacrent autant d'argent à la promotion des produits transformés. Elles se livrent donc à une promotion assez intensive, tout à fait indépendante de celle de Porc Canada.

[Text]

Mr. Althouse: I notice in your presentation and in some of the written material there, when you outline the problem concerning the ability to put check-offs on imported product, a lot of the language sounds very much like the old language of countervail that we were hearing before we got into this new world order. Does this bother you at all, or are you essentially telling us that because the Americans are doing it, we should really be able to do it too? I know we're all doing it for a good cause, but I think the old systems of levies and countervails were all being done for a good cause as well. Are we just changing the playing-board a bit here?

• 1200

Mr. Smith: I don't see it as being something to prevent trade. We see it as—

Mr. Althouse: The tariffs never were, either.

Mr. Smith: However, personally I think there's a difference in that we didn't object to what the Americans were doing, provided it was to promote a product. We believe in promoting our product, so again, in other countries we feel that it is a fair request to be made as well. The issue isn't necessarily just the equity question; it's how we can make the best use of dollars. Here are some dollars to which we do not have the access that probably we should, and we need it in a form that's going to have money to use left over after the cost of chasing it. So we think the design is right. In effect, it's a co-operative effort between countries in terms of how best to promote our product internationally. As such, even our Canada pork people have been down to the States and have visited with the U.S. to see how we can make better use of the dollars in sharing information.

So I think it's a different type. I don't like to call it simply something like a duty in place; it's a promotion venture from which we think all could benefit.

Mr. Althouse: Did you have any discussions with people in the department or the minister about amending the part that your boards are structured under so that you could get an amendment to cover levies on imports? Would that not have been a much simpler way of handling it for the existing marketing boards?

Mr. Smith: I guess it has been several years that we've had letters to the Minister of Finance and made presentations requesting that we have this ability.

Have we actually asked for the amendments, Martin?

Mr. Rice: We've passed them on. The problem with amending the marketing legislation under which the boards are created is that it doesn't cover processed products. It would be fine if we imported hogs, but we don't import hogs,

[Translation]

M. Althouse: J'ai remarqué dans votre exposé, et dans les documents que vous avez déposés, qu'une bonne partie des arguments que vous présentez en faveur d'un mécanisme de prélèvements sur les produits importés utilise une terminologie qui ressemble beaucoup à celle des mesures de rétorsion dont on entendait beaucoup parler avant l'instauration du nouvel ordre mondial. Est-ce que cela vous dérange ou est-ce que vous affirmez essentiellement que nous devons agir de la même manière que les Américains? Je sais que nous agissons tous pour la bonne cause, mais il me semble que c'est aussi pour la bonne cause qu'on appliquait autrefois des droits et mesures compensatoires. N'est-on pas en train de modifier légèrement les règles du jeu?

M. Smith: Je n'ai pas l'impression que ce sont là des mesures susceptibles de nuire au commerce. Nous estimons. . .

M. Althouse: Les tarifs douaniers ne l'étaient pas non plus.

M. Smith: Cependant, je crois personnellement qu'il y a une différence, étant donné que nous ne sommes pas opposés aux mesures appliquées par les Américains, dans la mesure où elles visaient la promotion d'un produit. Nous croyons à la promotion de notre produit et nous pensons que nous pouvons, en toute équité, poursuivre nos efforts de promotion dans d'autres pays. Il ne s'agit pas uniquement d'une question d'équité, mais également de rentabilité. Nous devrions probablement pouvoir utiliser ces fonds auxquels nous n'avons actuellement pas accès. Nous voulons également qu'il nous reste une partie de ces fonds après déduction des coûts de recouvrement. Par conséquent, nous pensons que le projet est juste. Il s'agit en fait d'un effort de coopération entre les pays afin de trouver le meilleur moyen de faire la promotion de notre pays à l'échelle internationale. C'est dans cette perspective que le personnel de Porc Canada s'est rendu aux États-Unis pour trouver le moyen de faire un meilleur usage de nos fonds grâce à un échange de renseignements.

Par conséquent, il me semble que c'est différent. Je n'aime pas beaucoup en parler comme d'un droit; il s'agit plutôt d'une activité de promotion qui sera profitable à tous.

M. Althouse: Avez-vous envisagé avec le personnel du Ministère ou le Ministre lui-même de modifier la partie de la loi qui régit la constitution des offices de commercialisation comme le vôtre, afin d'adopter une modification concernant l'application de droits sur les importations? Est-ce que ça n'aurait pas été plus simple pour les offices de commercialisation existants?

M. Smith: C'est ce que nous réclamons depuis plusieurs années au ministre des Finances?

Martin, pouvez-vous nous dire si nous vous avons effectivement réclamé des modifications?

M. Rice: Nous avons proposé de telles modifications. Le problème, en ce qui a trait à la modification de la loi régissant les offices de commercialisation, c'est qu'elle ne couvre pas les produits transformés. Ce serait parfait si nous

[Texte]

[Traduction]

we just import pork. So we need to find something that would have some jurisdiction over the processed product—unless you're suggesting that the marketing legislation be amended to cover processed product, but that hasn't been contemplated.

importations des porcins, mais nous importons uniquement de la viande de porc. Voilà pourquoi nous devons mettre au point un mécanisme qui s'appliquerait aux produits transformés—à moins que vous ne proposiez de modifier la loi relative aux offices de commercialisation de manière à inclure les produits transformés. Cependant, rien de tel n'a été envisagé.

Mr. Althouse: None of the marketing agencies that make up your membership have the ability to market processed products?

M. Althouse: Aucun de vos membres ne peut commercialiser les produits transformés?

Mr. Rice: The meat? They would have ability to sell it. Some of them do have selling activities, of course, but in terms of having jurisdiction to apply levies to it, they would not. Inasmuch as they sell it and they would want to contribute something voluntarily, of course there's nothing preventing that; but none of them have any authority to regulate pork as opposed to live hogs.

M. Rice: La viande? Ils peuvent la commercialiser. Bien entendu, certains d'entre eux ont des activités de vente, mais pas au point où des prélèvements pourraient leur être proposés. Il n'y a rien qui les empêche de contribuer bénévolement, mais aucun des offices n'a les pouvoirs nécessaires pour réglementer la viande de porc par opposition aux porcins.

Mr. Althouse: A number of them, at least, do have the ability to maintain ownership of the product past the processing stage and make sales from there.

M. Althouse: Certains d'entre eux ont au moins le pouvoir de garder la propriété du produit et de le vendre, au-delà de l'étape de la transformation.

Mr. Rice: If they decide to retain ownership, yes; but I guess very few marketing boards have chosen to maintain ownership past the stage of it being accepted by the slaughterhouse or the packer.

M. Rice: Oui, ils peuvent le faire, mais je crois que très peu d'offices de commercialisation décident de conserver leurs droits de propriété sur les produits au-delà de la transformation en abattoir ou en usine de conditionnement.

Mr. Althouse: I know they have done so on an experimental basis. Both Manitoba and Saskatchewan have done so. I don't think Alberta applied for that much power in their program, so they have to do processed or fresh or frozen. So you never got a particular reason from the Ministry of Agriculture as to why an amendment to simply permit the collection of levies on imported product was not a simpler way of going at it, which would make it easy for all the existing agencies to capitalize on this sort of idea.

M. Althouse: Je sais que le Manitoba et la Saskatchewan l'on fait à titre expérimental. Je ne pense pas que l'Alberta ait réclamé autant de pouvoir dans son programme et je crois qu'ils s'intéressent uniquement aux produits transformés, frais ou congelés. Le ministère de l'Agriculture ne vous a donc absolument pas expliqué pourquoi la modification de la loi en vue de permettre un prélèvement sur les produits importés ne serait pas un moyen plus simple qui faciliterait la tâche de tous les offices de commercialisation existants.

• 1205

Mr. Rice: Nothing formal on those. We have always put forward the Excise Tax Act amendment as the preferred route. That is the one we have suggested is—

M. Rice: Nous n'avons obtenu aucune réponse officielle à ce sujet. Nous avons toujours préconisé la modification de la Loi sur la taxe d'accise. C'est ce que nous avons proposé. . .

Mr. Althouse: Maybe when the parliamentary secretary or the minister appears before us they can tell us why.

M. Althouse: On pourra peut-être poser la question au secrétaire parlementaire ou au ministre, la prochaine fois qu'ils comparaitront.

M. Larrivée (Joliette): Vous indiquez dans vos remarques que vous êtes complètement d'accord avec le gouvernement qu'une loi doit être adoptée pour faire la promotion et la recherche et avoir la possibilité de prélever de l'argent sur nos importations.

Mr. Larrivée (Joliette): You mention in your presentation that you are in complete agreement with government about the adoption of a legislation enabling us to conduct promotion and research activities and to levy duties on imports.

Vous nous dites d'autre part que vous êtes représentés dans les dix provinces. Vous faites déjà des prélèvements pour la recherche et pour la promotion et vous semblez très inquiets quant à la possibilité d'audiences publiques en vue de former un nouveau conseil.

You say also that you are represented in the 10 provinces. You already make check-offs for research and promotion and you seem to be very concerned about the requirement to hold public hearings to examine the merits of establishing a new board.

Est-ce que votre préoccupation est strictement au niveau des coûts ou si elle porte sur la possibilité que des participants actuels n'adhèrent pas au nouveau conseil?

Are you strictly preoccupied by costs or by the possibility that existing participants wouldn't join the new board?

Mr. Smith: I believe there would be good support from producers all across Canada in terms of the need to get the check-off in place, especially on imports. I think that would be quite saleable. When you look at the wording and it suggests that you must have a plebiscite and all producers voting, it gets to be very complex and costly to try to get out to every producer and have a set-up for a vote to take place. What we see, though, is that each province, having its own

M. Smith: Je pense que les producteurs de toutes les régions du Canada seraient d'accord pour reconnaître la nécessité de mettre en place un mécanisme de prélèvement, en particulier sur les importations. Je crois qu'ils seraient tout à fait d'accord. Le projet de loi propose d'organiser un référendum et de faire voter tous les producteurs. Il serait très complexe et très coûteux de demander l'avis de tous les producteurs et d'organiser un vote. Nous constatons que les

[Text]

board, allows for producer input through those structures, which is democratic and allows for producer opinion.

Several years ago when we had the question of a \$2 check-off because of the countervail situation, we would have been able to do it more readily and without hesitation had the act been in place. However, at a time like that, it was going to be very slow and difficult to try to explain to the *nth* degree what we were really doing and get it there to preserve what we saw as a very critical period in the industry, where we could support the movement of product to the States and have it done in quick order. It was simply going to mean a slow process.

So in this case, yes, you could sell it to the producers that we are going to be having a levy on imports. That is quite saleable.

How you answer the other part of the question of whether this means that down the road it means more check-offs for other kinds of things, that is a question then that producers say, we are hurting very much right now; we don't have additional dollars. Maybe we are not willing to give the go-ahead for other kinds of check-offs, even though it may well mean that if we could go through the simpler mechanism through the provincial boards and have it explained and get it in place, it would be still very much to the benefit of the total industry, but not as complex and costly in terms of how to achieve that goal.

• 1210

I think it's also very much easier to sell if we could say the packing industry is willing to share in the costs of a lot of the areas that we see as needed for the future with a check-off that's equally funded, but if it's continually done by province it becomes more difficult.

So I think we could achieve some very real benefits by having the ability to have a check-off nationally that's seen as fair by both producers and the packers. But again, it's very complex when you have to answer a lot of other questions as to whether this gives the Pork Council or this new body the ability to assess other kinds of check-offs at other times. Do you have to go back and have a plebiscite each time there is seen a national issue that's requiring some funding? I think it's a harder, slower process to get acceptance by all producers rather than, as we say, the mechanism that's currently in place, which is there to receive producer opinion and to act in the interests of the industry.

M. Larrivée: Vous me dites que le ministre pourrait facilement concevoir qu'il y a déjà un conseil en place à travers le Canada et lui demander, si ce dernier est d'accord, de gérer dans le cadre de cette nouvelle loi, cela pour éviter un plébiscite ou un référendum.

[Translation]

producteurs ont voix au chapitre dans toutes les provinces qui disposent d'un office. Cette façon de faire est démocratique et permet de recueillir l'opinion des producteurs.

Il y a quelques années, lorsqu'il a été question d'imposer un prélèvement de deux dollars en raison des mesures compensatoires, nous aurions pu agir plus rapidement et sans hésitation si la loi avait existé. Cependant, à cette époque, il aurait été très difficile et ardu d'expliquer à tous les intervenants ce que nous voulions faire et d'appliquer réellement les mesures envisagées afin de traverser cette période qui nous paraissait très délicate, alors que nous aurions pu prendre rapidement des mesures visant à subventionner les exportations de nos produits vers les États-Unis. Le processus aurait tout simplement été lent.

Par conséquent, dans ce cas, les producteurs accepteraient l'idée de prélever des droits sur les importations. Cette idée leur serait tout à fait acceptable.

Pour répondre à la deuxième partie de la question qui se rapporte à l'application d'autres prélèvements sur d'autres produits, il faut tenir compte du fait que les producteurs estiment traverser actuellement une mauvaise passe et manquer de fonds. Nous ne voulons peut-être pas envisager d'autres prélèvements, car, même si cela nous permettait d'appliquer un mécanisme plus simple par l'intermédiaire des offices provinciaux, de le leur expliquer et de le mettre en place, ce serait malgré tout un mécanisme qui profiterait à l'ensemble de l'industrie. Par ailleurs, ce ne serait pas un objectif aussi complexe et coûteux à atteindre.

Je pense également que le principe serait beaucoup plus facilement accepté si l'industrie du conditionnement acceptait de partager les coûts dans plusieurs secteurs où nous prévoyons qu'il sera nécessaire d'appliquer, à l'avenir, un mécanisme cofinancé de prélèvements. Cependant, c'est beaucoup plus difficile lorsque le mécanisme est appliqué continuellement par la province.

Je crois, par conséquent, qu'un programme national de prélèvements, jugé équitable par les producteurs et l'industrie du conditionnement, permettrait d'obtenir des avantages tout à fait réels. Mais tout cela est très complexe quand il faut répondre à bien d'autres questions et préciser si le Conseil du porc ou ce nouvel organisme aura la capacité d'imposer d'autres types de prélèvements à d'autres moments. Est-ce qu'il faut organiser un référendum pour connaître l'opinion des intervenants chaque fois que l'on envisage un programme national de financement? Je pense qu'il est beaucoup plus difficile et beaucoup plus lent d'obtenir le feu vert de tous les producteurs plutôt que de tirer parti du mécanisme existant, qui est prévu justement pour recueillir l'opinion des producteurs et agir selon les intérêts de l'industrie.

Mr. Larrivée: You tell me that the Minister could easily be led to suppose that a board already exists in Canada, and decide to give them if they agree, the management of this new act, in order to avoid a plebiscite.

[Texte]

Mr. Smith: That's one option. We would still also probably want consultation with the meat packers council, which is the other counterpart for our total industry. Obviously some of these issues would revolve around the total industry, but promotions such as this could probably be funded fairly simply if we were given that ability, yes.

M. Larrivée: Est-ce que cela pourrait vous satisfaire jusqu'à un certain point?

Mr. Smith: Yes, that would go a long way towards allowing us the ability to proceed. I believe we would still require, though, to make it simplified, the ability to get the funds through Customs, which would be other half of the equation. It could make it pretty easy to accommodate, yes, and allow us to move as an industry quickly.

M. Larrivée: Présentement, vous payez déjà des prélèvements pour les exportations aux États-Unis. On parle de consulter les importateurs. Avez-vous été consultés au moment où les Américains ont décidé d'établir des prélèvements sur leurs importations?

Mr. Smith: We had the opportunity to make comment to the U.S. in terms of their plebiscite, what should be included and what should not, how the funds would be used.

M. Larrivée: Même si vous n'avez pas le moyen de décider, avez-vous toujours une représentation auprès des Américains pour discuter des changements qu'ils peuvent apporter aux prélèvements?

Mr. Smith: I'll let Martin answer.

Mr. Rice: They do have similar to what is provided for in the proposed Canadian legislation. They do have importer representatives, and it is the importers as such, not the exporters, that are represented in the bodies that administer those funds that are collected. There have been importer representatives through whom we could indicate our views. The Canadian embassy has also, in its own manner in which it has government-to-government consultations, indicated industry concerns.

• 1215

But we have seen the programs administered in the United States as being quite supportive of United States consumption of pork. So to this date we've certainly looked at what they've done as being in the interests of both of us. We have established a much better rapport with the U.S. producer group in the area of promotion, looking at each other's programs and seeing where. . . I think we're getting to the point where we can look at trying to make our promotion messages, to the extent they spill over into each other's markets, compatible and consistent.

But to this day, we have not seen it necessary to try to take on a more formal representation in how the U.S. producer funds are collected and spent.

[Traduction]

M. Smith: Ce serait une option. Nous souhaiterions probablement aussi consulter le Conseil des viandes du Canada qui est l'autre représentant de l'industrie. Bien entendu, certaines de ces questions se rapporteraient à l'ensemble de l'industrie, mais il est probable en effet qu'il soit possible de financer assez simplement des promotions comme celles-ci, si la loi nous accordait un tel pouvoir.

Mr. Larrivée: To some extent, would you be happy with that?

M. Smith: Oui, ce serait déjà un réel progrès. Cependant, pour simplifier les choses, je crois qu'on peut dire qu'il faudrait avoir la capacité d'obtenir les fonds par l'intermédiaire des Douanes, ce qui serait l'autre partie de l'équation. Cela nous faciliterait la tâche et permettrait à l'industrie de réagir rapidement.

Mr. Larrivée: Presently, you are already paying checkoffs on exports to the United States. Consultations with importers have been mentioned. Have you been consulted when the U.S. had decided to assess checkoffs on their imports?

M. Smith: Nous avons eu la possibilité de présenter des commentaires aux États-Unis au sujet de leur référendum, de préciser sur quoi il devrait porter et comment les fonds devraient être répartis.

Mr. Larrivée: Even if you do not have the ability to decide, do you always maintain a representation with the Americans in order to discuss changes that they might bring to checkoffs?

M. Smith: Je vais laisser Martin répondre à cette question.

M. Rice: Leurs dispositions sont semblables à celles que renferme le projet de loi canadien. Elles prévoient des représentations des importateurs et ce sont les importateurs eux-mêmes, plutôt que les exportateurs, qui sont représentés au sein des organismes qui administrent les fonds recueillis. Nous avons pu faire valoir nos points de vue auprès des représentants des importateurs. Par ailleurs, l'ambassade canadienne a fait, elle aussi, valoir les inquiétudes de l'industrie dans le cadre de ces consultations de gouvernement à gouvernement.

Cependant, les programmes administrés aux États-Unis encouragent la consommation américaine de viande de porc. Jusqu'à présent, les activités entreprises dans le cadre de ces programmes sont allés dans l'intérêt de nos deux pays. Nous avons établi de bien meilleures relations avec le groupe de producteurs américains dans le domaine de la promotion, nous avons échangé des points de vue sur nos programmes respectifs. . . Je crois que nous sommes parvenus à un point où nos messages de promotion peuvent être compatibles et complémentaires, dans la mesure où il se répercutent sur nos marchés respectifs.

Toutefois, jusqu'à présent, nous n'avons pas jugé nécessaire de faire des déclarations plus officielles sur les façon dont les États-Unis recueillent et dépensent les fonds recueillis auprès des producteurs.

[Text]

Mr. Vanclief: Some of the witnesses before the committee—and I believe you gentlemen were in the room for them this morning—the importers, expressed a concern that if a check-off were put in place, they would not like any of the money checked off on imports to be used for what I will refer to as “production research”—basic research to improve the industry, and in your case, the pork industry, in the production of the animal. They felt that was unfair to them and it would cut into their business.

It's my understanding some of the work done by the Canadian Pork Council... and I know the provincial organizations do have some of their present check-offs used for basic research. Do you feel that would be a problem?

Mr. Smith: I'm not sure, but I feel it's somewhat short-sighted to suggest that would harm them. Most importers are also exporters. There may be exceptions. But to me, it's obvious right now. We spend a lot of money not only on production research but on technology that's going to benefit the entire industry. Again, promotion is generic. I think all those kinds of dollars spent are in the interests of an industry. Most technologies are used internationally very quickly. So to try to restrict dollars gained from a particular type of research...

To comfort them somewhat, I would suggest it's obvious huge sums of dollars are not going to be taken in and spent specifically on production matters. As you've mentioned, we're doing that currently. A lot of the research probably would be in other areas. I keep coming back to the need for new technology and those kinds of efforts, which are costly and would give us an ability perhaps to maintain being world leaders in the pork industry.

We haven't had discussions with them on their position, but I think we could discuss that and try to ease any discomfort they might have in that area.

Mr. Rice: We know in the hog industry we are looking at prices today that in dollar terms, let alone after inflation, are less than they were in the 1970s. For us to be able to provide pork at those kinds of prices today, we have to have had tremendous productivity improvement. Without it, if we could pass it along, we would be looking at consumers having to pay twice as much for the product. So while the promotion helps increase consumer demand, given a certain price for the product, the production and technology transfer work lets us become more efficient and provide the product at a lower price, which can be just as positive as the promotion.

So I would have to think the research and technology transfer activities would be a pretty fundamental part of what producers would spend check-off funds for.

[Translation]

M. Vanclief: Je crois, messieurs, que vous étiez présents ce matin lorsque certains témoins—des importateurs—ont déclaré qu'en cas de mise en place d'un programme de prélèvement, ils ne voudraient pas que l'argent recueilli sur les importations soit destiné à la recherche visant à faire progresser l'industrie et, dans le cas de l'industrie du porc, à augmenter la productivité. Ils estimaient en effet que cela ne serait pas équitable et leur serait même préjudiciable.

Je crois que certains travaux effectués par le Conseil canadien du porc... et je sais que les organisations provinciales consentent à la recherche fondamentale une partie des fonds provenant des prélèvements. Est-ce que vous voyez-là un problème?

M. Smith: Il me semble que c'est manquer de perspicacité que de dire qu'une telle façon de procéder leur serait préjudiciable. En effet, à quelques exceptions près, la plupart des importateurs sont également des exportateurs. Pour moi, c'est évident. Nous avons consacré beaucoup d'argent aussi bien à la recherche sur la production qu'à la technologie dont l'industrie dans son ensemble bénéficiera. La promotion est générique. Je pense que l'industrie bénéficie de tous les investissements dans ce domaine. La plupart des techniques sont très rapidement mises en pratique à l'échelle internationale. Par conséquent, il ne faut pas passer sous silence les montants que rapportent certains types de recherches...

Par contre, je peux rassurer ceux qui s'inquiètent en leur disant qu'il est évident que d'énormes montants ne seront pas exclusivement consacrés à la recherche sur la production. Comme vous l'avez dit, c'est ce que nous faisons actuellement. Il est probable que de nombreuses autres activités de recherche porteraient sur d'autres secteurs. J'en reviens toujours à la nécessité de mettre au point de nouvelles techniques et à toutes ces activités qui sont coûteuses, mais qui nous permettent peut-être de demeurer à l'avant-garde de l'industrie du porc.

Nous n'en avons pas parlé avec eux, mais je crois qu'on pourrait en discuter afin de dissiper toutes les craintes qu'ils peuvent éprouver.

M. Rice: À l'heure actuelle, les prix du porc exprimés en dollars sont inférieurs à ce qu'ils étaient dans les années 70, sans parler de l'effet de l'inflation. Pour pouvoir offrir nos produits à ce prix, nous avons dû améliorer considérablement notre productivité. Sans cette amélioration de la productivité, les consommateurs auraient dû payer le produit deux fois plus cher. Par conséquent, si la promotion aide à augmenter la demande lorsque le produit atteint un certain prix, les travaux consacrés à la production et au transfert de technologies nous permettent d'améliorer l'efficacité et d'offrir le produit à un prix moindre, ce qui est tout aussi positif que la promotion.

Par conséquent, je crois que les producteurs seraient enclins à consacrer une bonne partie des montants provenant des prélèvements à la recherche et aux travaux de transfert de technologies.

[Texte]

• 1220

Mr. Vanclief: I wonder if the witnesses could give us the number of Canadian pork producers today, and do you have the number of importers—any idea of how many different companies or organizations import pork?

Mr. Rice: We talk about 30,000 pork producers. I guess we'll see the census results fairly soon. We estimate that I think there were 35,000 in the 1986 census, so we're assuming the 1991 census will show about 30,000. The number of importers is probably in the low hundreds and includes a variety of packing plants that may bring in some U.S. product, restaurants and food stores that would be bringing in, say, Danish ribs for food service operations, and so on. So it's quite a number.

Mr. Vanclief: Mr. Chairman, two of the witnesses stated earlier they were quite satisfied that the check-off taken on Canadian hogs and pork going into the United States was not used in promoting countervail activities. There is, I understand, still a countervail duty in place on Canadian pork going into—

Mr. Smith: On hogs.

Mr. Vanclief: Just on hogs now?

Mr. Smith: Yes.

Mr. Vanclief: Not on fresh-chilled and frozen pork. Just refresh our memory. What is that on hogs, at the present time?

Mr. Smith: It amounts to about \$22 a hog right now, on a hog that's worth barely \$100, which is pretty steep.

Mr. Vanclief: So we really haven't solved all of our problems yet as far as that matter with the United States is concerned.

Mr. Smith: No. We do have a binational panel currently under way—two of them, actually. We hope by the end of May we'll get some results that may be positive, where tripartite would be seen as not being countervailable, which could in the longer term lower that substantially.

I could go back a little way to 1983-84, when we got into the original problem with the Americans on live hog shipments and so on, that really brought on the attention of the Americans and the implications for duties, both on live hogs and the attempts to put them on pork. This stemmed from imports. There were significant numbers—well, we were hearing at that time, up to \$1 a pound less cost on fresh-chilled product coming in from Denmark. That meant our people, our packers, were not able, if they didn't buy that—they saw us as not being able to compete, so the demand for our live hogs dropped. The result was that we shipped them to the States, where we could get more money.

It was a trade issue that started—it's always been a Canada-U.S. problem, but the initiation was on imports. We have never tried to stop imports, but there have been some very real costs to us from that fact. So I guess when I hear

[Traduction]

M. Vanclief: Est-ce que les témoins pourraient nous dire combien on compte de producteurs de porc au Canada, aujourd'hui? Savez-vous combien d'entreprises différentes se livrent à l'importation de viande de porc?

M. Rice: Il y a environ 30,000 producteurs de porc. Les résultats du recensement seront bientôt publiés. Puisqu'il y en avait 35,000 en 1986, je suppose que le recensement de 1991 en indiquera environ 30,000. Il existe probablement quelques centaines d'importateurs parmi lesquels on retrouve certaines salaisons qui importent des produits américains—des restaurants et des magasins d'alimentation qui importent, par exemple, des côtes danoises pour les services alimentaires, etc. Par conséquent, il y en a beaucoup.

M. Vanclief: Monsieur le président, deux témoins nous ont dit tout à l'heure être satisfaits que les montants prélevés sur les exportations de porcins et de viande de porc à destination des États-Unis ne sont pas utilisés dans des activités de promotion de mesures compensatoires. Je crois qu'un droit compensatoire continue de s'appliquer à la viande de porc canadienne. . .

M. Smith: Sur les porcins.

M. Vanclief: Uniquement sur les porcins, maintenant?

M. Smith: Oui.

M. Vanclief: Pas sur la viande de porc réfrigérée ni celle congelée. Rafraîchissez notre mémoire et dites-nous quel est le tarif qui s'applique actuellement aux porcins?

M. Smith: Actuellement, c'est environ 22\$ pour un porc qui vaut à peine 100\$. C'est beaucoup.

M. Vanclief: Par conséquent, nous n'avons pas résolu tous nos différends en la matière avec les États-Unis.

M. Smith: Non. Nous mettons sur pied actuellement un tribunal d'arbitrage—deux, en fait. Nous espérons obtenir quelques résultats positifs d'ici la fin du mois de mai. Nous espérons que le jugement mettra les échanges tripartites à l'abri des mesures compensatoires, ce qui, à long terme, réduirait considérablement les droits.

J'aimerais revenir à l'époque où les Américains ont commencé à imposer, en 1983-1984, des droits sur les exportations de porcins et autres. Cette affaire a attiré l'attention des Américains qui ont tenté d'appliquer des droits à la fois sur les porcins et sur la viande de porc. Tout cela a débuté en raison des importations. Elles étaient nombreuses. . . À l'époque, on pouvait compter jusqu'à un dollar la livre, moins le coût, sur les produits réfrigérés en provenance du Danemark. De ce fait, nos salaisons n'étaient plus capables de continuer s'ils n'acceptaient pas ces conditions. . . Ils considéraient que nous n'étions plus capables de soutenir la concurrence, ce qui s'est traduit par une baisse de la demande en matière de porcins. En conséquence, nous les avons exportés aux États-Unis où nous pouvions obtenir un meilleur prix.

C'était donc, à l'origine, une question commerciale. Le problème a toujours existé entre le Canada et les États-Unis, mais ce sont les importations qui ont donné naissance à cette affaire. Nous n'avons jamais essayé d'endiguer les

[Text]

we don't want to give or have dollars for research or technology or whatever, I think we have to look at it pretty broadly. When you look at the overall effects of an industry, those imports that subsidized prices back then really were the start of our trade troubles with the U.S.

The Chairman: I think we're at the end of our questions. I don't know if you have any round-up statements you'd like to make, Mr. Smith.

Mr. Smith: We certainly appreciate the opportunity to visit with you today and put forth our concerns and also the praises that we have for the attempts being made here to have this bill be meaningful to us. I apologize that I couldn't respond in French today. Perhaps someday, but. . .

Mr. Larrivée: No problem.

Mr. Smith: It's been one of my goals that I haven't achieved yet to a very high degree.

Once again, thank you very much, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you. We'll expect you to do that next month.

Mr. Smith: Next month.

Some hon. members: Oh, oh!

The Chairman: Before the group leaves, I want to indicate where I believe we've brokered down to, as far as meetings in the future are concerned. We'll meet tomorrow afternoon to hear the last witnesses, which will be the Canadian Forage Council, at 3.30 p.m. in this room.

As soon as they're done, probably after three-quarters of an hour, we'll go into informal clause by clause with the officials and I hope we might have some indication of government amendments at that point. If we need it, Thursday morning we will go on with informal discussion of clause by clause and, indeed, Thursday afternoon, but I don't think anybody's going to be available from your party on Thursday afternoon.

Tuesday a.m. at 10.30, to accommodate Mr. Althouse, we begin formal clause by clause, continuing Tuesday afternoon and Wednesday.

• 1225

An hon. member: Did you say Tuesday morning?

The Chairman: Yes, Tuesday at 10.30 a.m. The only thing truly fixed is tomorrow afternoon, but this is where I sense the meeting would go for future business, and I wanted you to be aware of it.

Mr. Vanclief: Mr. Chairman, are you saying you intend to have it all finished by next Monday, Tuesday or Wednesday?

The Chairman: No, as Dr. Foster said before he left, we'll begin clause by clause by next Tuesday and where we'll go after that is anybody's guess. We do have some time limits of manpower with Mr. Althouse and Mr. Cardiff, for example. So we have to fit things in there as well.

[Translation]

importations, mais cela nous a coûté très cher. Aussi, je réponds, à ceux qui refusent de consacrer de l'argent à la recherche ou à la technologie, qu'il faut analyser la question dans une perspective globale. Si l'on examine la situation de l'industrie de manière globale, on s'aperçoit que les importations qui ont conduit à subventionner les prix sont véritablement à l'origine de nos problèmes commerciaux avec les États-Unis.

Le président: Je crois que nous n'avons plus de questions. Monsieur Smith, si vous le voulez, vous pouvez présenter quelques remarques de conclusion.

M. Smith: Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de venir témoigner aujourd'hui afin de vous faire part de nos inquiétudes mais également de nos encouragements pour les efforts que vous déployez afin que ce projet de loi nous soit favorable. Je vous prie de m'excuser de n'avoir pas pu répondre en français. Peut-être un jour. . .

M. Larrivée: Ce n'est pas grave.

M. Smith: C'est un de mes buts personnels que je n'ai pas encore vraiment réussi à atteindre.

Merci encore, monsieur le président.

Le président: Merci. Dans un mois nous vous mettrons à l'épreuve.

M. Smith: Dans un mois.

Des voix: Ho, ho!

Le président: Avant de nous quitter, j'aimerais revenir à ce que nous avons décidé au sujet des prochaines réunions. Nous devons nous rencontrer demain après-midi pour entendre les derniers témoins qui sont des représentants du Conseil canadien des plantes fourragères, à 15h30, dans cette pièce.

Dès que l'audition de ces témoins sera terminée, c'est-à-dire trois quarts d'heure plus tard probablement, nous discuterons avec les fonctionnaires des différents articles du projet de loi. J'espère que nous serons alors en mesure de nous faire une idée des amendements proposés par le gouvernement. Au besoin, nous poursuivrons cette discussion jeudi matin et jeudi après-midi, mais je pense que tous les membres de votre parti seront absents au cours de l'après-midi.

Mardi matin à 10h30, à la demande de M. Althouse, nous commencerons l'examen officiel article par article que nous poursuivrons dans l'après-midi et le jour suivant.

Une voix: Demain matin?

Le président: Oui, mardi à 10h30. Seule la réunion de demain après-midi est vraiment fixée, mais je voulais vous faire part de mes prévisions pour les réunions ultérieures.

M. Vanclief: Monsieur le président, dois-je comprendre que vous avez l'intention de tout terminer d'ici lundi, mardi ou mercredi?

Le président: Non, comme le D^r Foster l'a dit avant de partir, nous allons commencer l'étude article par article mardi prochain et nous verrons pour la suite. Par exemple, nous devons tenir compte de l'emploi du temps de MM. Althouse et Cardiff. Il faudra donc s'organiser en conséquence.

[Texte]

Mr. Vanclief: Will you have that tentative schedule sent around to our offices just as soon as possible, so we can block it out?

The Chairman: I imagine that will happen today.

Mr. Vanclief: Thank you.

The Chairman: This meeting is adjourned.

[Traduction]

M. Vanclief: Pourrez-vous faire parvenir ce calendrier provisoire à nos bureaux le plus tôt possible afin que nous puissions réserver les heures nécessaires?

Le président: Je pense que ce sera fait aujourd'hui même.

M. Vanclief: Merci.

Le président: La séance est levée.

RESPECTING
Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing
Regulations Act and other Acts in consequence thereof

WITNESSES
From the Western Grain Research Association
Roy Piper, President
Bill Hamilton, Former Executive Director
From the Canadian Importers Association
Donald McArthur, President
From the Canadian Meat Importers Association
Michael Thomas, Vice-President of Northern Food Trading
Inc.
From the International Union of Packers of Canada
Robert Christensen, General Product Manager, Black Ink
Wood Cheese
From the Canadian Pork Council
Tom Smith, President
Martin Rice, Executive Secretary
Catherine Scott, Executive Assistant

Printed and Published by the Queen's Printer, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0S9

Available from Canada Communications Group - Publishing
Supply and Service Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Western Grains Research Foundation:

- Roy Piper, President;
- Bill Hamilton, Former Executive Director.

From the Canadian Importers Association:

- Donald McArthur, President.

From the Canadian Meat Importers Committee:

- Michael Thomas, Vice-President of Northam Food Trading Inc.

From the International Cheese Council of Canada:

- Robert Cruickshank, Cheese Product Manager, Black Diamond Cheese.

From the Canadian Pork Council:

- Tom Smith, President;
- Martin Rice, Executive Secretary;
- Catherine Scovil, Executive Assistant.

TÉMOINS

De Western Grains Research Foundation:

- Roy Piper, président;
- Bill Hamilton, directeur administratif sortant.

De l'Association des importateurs canadiens:

- Donald McArthur, président.

Du Comité canadien des importateurs de viande:

- Michael Thomas, vice-président de Northam Food Trading Inc.

Du Conseil canadien des fromages internationaux:

- Robert Cruickshank, gérant des produits fromagers, Black Diamond Cheese.

Du Conseil canadien du porc:

- Tom Smith, président;
- Martin Rice, secrétaire exécutif;
- Catherine Scovil, adjointe administrative.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 33

Wednesday, March 25, 1992

Chairperson: Harry Brightwell

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 33

Le mercredi 25 mars 1992

Président: Harry Brightwell

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

RESPECTING:

Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof

CONCERNANT:

Projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Carmen DePape

Clerk of the Committee

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairperson: Harry Brightwell

Vice-Chairmen: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Members

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Larry Schneider
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

Carmen DePape

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Harry Brightwell

Vice-présidents: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Membres

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Larry Schneider
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Carmen DePape

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MARCH 25, 1992

(35)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met at 3:35 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Al Horning, Rod Laporte, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Bob Porter.

Acting Member present: Rex Crawford for Lyle Vanclief.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator. *From the Legislative Counsel Office:* Diane McMurray, Legislative Counsel.

Witnesses: From the Canadian Forage Council: Bill McCurdy, Vice-President; Marjorie Zingle, Executive Director. *From Agriculture Canada:* Eric Johannsen, Acting Director, Government Services and Incentives Division.

The Committee resumed consideration of Bill C-54, the Farm Products Agencies Act. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, Wednesday, March 11, 1992, Issue no. 27.*)

The Committee resumed consideration of Clause 1.

The witnesses from the Canadian Forage Council made statements and answered questions.

At 4:30 o'clock p.m., the Committee proceeded to a general discussion on the Bill.

The witness from Agriculture Canada answered questions.

At 5:17 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 25 MARS 1992

(35)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à 15 h 35, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Al Horning, Rod Laporte, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Bob Porter.

Membre suppléant présent: Rex Crawford remplace Lyle Vanclief.

Aussi présentes: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordonnatrice de recherche. *Du Bureau des conseillers législatifs:* Diane McMurray, conseillère législative.

Témoins: Du Conseil canadien des plantes fourragères: Bill McCurdy, vice-président; Marjorie Zingle, directeur exécutif. *D'Agriculture Canada:* Eric Johannsen, directeur intérimaire, Services gouvernementaux et incitatifs.

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-54, Loi sur les offices des produits agricoles. (*Voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 11 mars 1992, fascicule n° 27.*)

Le Comité reprend l'étude de l'article 1.

Les témoins du Conseil canadien des plantes fourragères font des exposés et répondent aux questions.

À 16 h 30, le Comité tient une discussion générale sur le projet de loi à l'étude.

Le témoin d'Agriculture Canada répond aux questions.

À 17 h 17, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Carmen DePape

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, March 25, 1992

• 1535

The Chairman: I would like to call this meeting to order and continue studying Bill C-54.

We welcome, from the Canadian Forage Council, Mr. Bill McCurdy, who is the Vice-President; and Ms Marjorie Zingle, who is the Executive Director. Mr. McCurdy and Ms Zingle, we have about 45 minutes to spend considering your issue. That will be the maximum. If we run out of questions or energy before then, it might be shorter than that. We would ask you to give us whatever opening statements you would like to give us on this bill and then we will go into a series of questions around the table. I do not know who the spokesperson is. Mr. McCurdy?

Mr. Bill McCurdy (First Vice-President, Canadian Forage Council): Marjorie will make the opening preamble and then I will take over from there.

The Chairman: Okay. Ms Zingle.

Ms Marjorie Zingle (Executive Director, Canadian Forage Council): Thank you. The Canadian Forage Council is the national organization representing the national interests of forage councils in Canada. Each province and one territory have stand-alone forage councils representing the grassroots in their province or territory. The Canadian Forage Council is made up of representation from each of the provincial and territorial councils and undertakes to address problems and projects of national concern.

• 1535

Some of the programs we wish to undertake or have in the works are the development of a hay certification program, a hay listing program, various industry publications, a national long-range strategic plan, an export marketing program, liaison with other industry-related associations. We work to facilitate producer research and demonstration programs under the provincial councils, to undertake education initiatives for the producers, and to undertake joint programs with industry-related associations.

On page 4 I have indicated a definition of what forages are and how we see them to be. I won't go through our aims and objectives on page 5, but they are there.

There are two areas of forage I would like to bring to your attention. One of them is as a commodity and a product for sale, a product that creates cash crops for farmers, and the growing ability of the Canadian farmers to sell their forage as a cash crop.

On page 6 we talk a bit about the lack of recognition of forage as a commodity and our efforts to have it recognized. We can go into that a little later, although that is not really the purpose of this presentation today.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 25 mars 1992

Le président: Je déclare cette séance ouverte. Nous allons poursuivre l'étude du projet de loi C-54.

Nous accueillons aujourd'hui les représentants du Conseil canadien des plantes fourragères, M. Bill McCurdy, vice-président, et M^{me} Marjorie Zingle, directeur exécutif. M. McCurdy et M^{me} Zingle, nous avons environ 45 minutes à vous consacrer. C'est le maximum que nous puissions vous accorder. Il se peut même que la séance soit plus courte si nous sommes à court de questions ou d'énergie. Nous vous prions d'abord de présenter vos remarques préliminaires au sujet du projet de loi, puis nous donnerons la parole aux membres du comité qui voudront vous poser des questions. Je ne sais pas qui est votre porte-parole. Monsieur McCurdy?

M. Bill McCurdy (vice-président principal, Conseil canadien des plantes fourragères): Marjorie va présenter les remarques préliminaires et je prendrai la parole ensuite.

Le président: Très bien. Madame Marjorie Zingle.

Mme Marjorie Zingle (directeur exécutif, Conseil canadien des plantes fourragères): Merci. Le Conseil canadien des plantes fourragères est une organisation nationale qui représente les intérêts nationaux des conseils provinciaux des plantes fourragères. Les producteurs de toutes les provinces et d'un territoire sont représentés par des conseils provinciaux autonomes. Le Conseil canadien, composé des représentants de chaque conseil provincial et territorial, se penche sur les problèmes et les projets de portée nationale.

Parmi les programmes que nous comptons entreprendre ou qui sont déjà en cours, mentionnons un programme d'homologation du foin, un programme de catalogue du foin, diverses publications industrielles, un plan stratégique national à long terme, un programme de commercialisation des exportations, des activités de liaison avec des associations d'autres secteurs de l'industrie. Nos travaux visent à faciliter les programmes de recherche et de démonstration offerts aux producteurs par l'intermédiaire des conseils provinciaux, à entreprendre des initiatives de formation destinées aux cultivateurs et des programmes conjoints avec des associations de l'industrie.

Je présente à la page 4 une définition des plantes fourragères, ainsi que notre propre interprétation. Je ne vais pas passer en revue nos buts et objectifs qui sont mentionnés à la page 5.

Je tiens à attirer votre attention sur deux aspects de la culture des plantes fourragères. Le premier est la culture commerciale des plantes fourragères en vue de leur revente et la capacité croissante des agriculteurs canadiens de vendre leurs plantes fourragères comme une récolte commerciale.

À la page 6, nous signalons que les plantes fourragères ne sont pas reconnues comme des produits et nous faisons état des efforts que nous déployons pour modifier cet état de choses. Nous pourrions y revenir un peu plus tard, bien que ce ne soit pas vraiment le sujet de notre exposé d'aujourd'hui.

[Texte]

The second role is a role that hasn't really been recognized at all, but it certainly is becoming more and more prevalent, and that is the role of forages in soil and water conservation. I would like to bring your attention to item 4 on page 7, where it says that perhaps their most important role is in the crop rotation of the farm. Most farmers who are farming without annuals soon find they must have forages included in their crop rotation. The soil conservation people are becoming very active in helping farmers to understand how important forages are for soil conservation.

With that, I will pass to our vice-president, Bill McCurdy.

Mr. McCurdy: First of all, I would like to tell you that we are sorry our president, Mr. John Benham, cannot be here today. Since I was here on other business with the dairy industry, I am sort of doing his work for him.

We would like to thank you for this hearing today. We are probably making history. I don't think I can remember forage ever being a recognized voice at this level. I think it is exciting, at least for us.

We are excited that forage can finally be recognized as a stand-alone commodity. It is really the backbone of several other commodities. We think it deserves some recognition as a stand-alone commodity. And if we don't recognize it as a stand-alone commodity, it is going to suffer, I think, because other programs, other commodities are affecting how forages are able to develop the industry.

The Canadian Forage Council is a very young organization. It has only been four years since we have been formally organized. We have spent those four years developing what we call our "provincial councils"; in other words, an infrastructure at the grassroots level. It was only at our last annual general meeting in January that we were in a position to employ the professional services of an executive director.

Preparing for presentations like today has been difficult for us. We haven't had a lot of time, in the first place; and secondly, we are 3,000 to 4,000 miles apart. If our presentation is not as professional and as in-depth as maybe you would like to see it, that is my excuse.

• 1540

We have our concerns documented as 1, 2, 3, 4, and so on, and I think I would like to read those concerns and perhaps, if it's okay with the chairman, stop at the end of each one and entertain any questions.

The Chairman: Mr. McCurdy, it might be better in the way we run our questions if you do it all, and then the questions could come at you from any dimension in each set of questions—

[Traduction]

Le deuxième rôle est un aspect qui n'a absolument pas été reconnu jusqu'à présent mais qui prend de plus en plus d'importance. Il s'agit du rôle des plantes fourragères dans la conservation des sols et de l'eau. J'y attire votre attention sur la rubrique 4 de la page 7 qui précise que le rôle peut-être le plus important des plantes fourragères consiste à permettre la rotation des cultures dans une exploitation agricole. La plupart des agriculteurs qui ne cultivent pas de plantes annuelles se rendent compte rapidement qu'ils doivent inclure des plantes fourragères dans la rotation des cultures. Les spécialistes de la conservation des sols multiplient leurs interventions auprès des agriculteurs pour les aider à comprendre l'importance des plantes fourragères dans la conservation des sols.

Je vais maintenant passer la parole à notre vice-président M. Bill McCurdy.

M. McCurdy: Avant tout, je tiens à préciser que nous regrettons l'absence de notre président M. John Benham. Je le remplace parce que je me trouvais ici pour les entretiens avec des représentants de l'industrie laitière.

Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner aujourd'hui. Nous sommes probablement en train d'écrire l'histoire. Il me semble que jamais les plantes fourragères n'ont été prises en considération à ce niveau-ci. C'est très stimulant, surtout pour nous.

Nous sommes encouragés de constater que les plantes fourragères sont finalement reconnues comme un produit à part entière dont dépendent véritablement plusieurs autres produits. À notre avis, il faut reconnaître que les plantes fourragères constituent un produit à part entière, sinon d'autres programmes, d'autres produits modifient la façon dont les plantes fourragères peuvent aider l'industrie à se développer.

Le Conseil canadien des plantes fourragères est une organisation très récente. Nous n'avons notre statut officiel que depuis quatre ans. Au cours de ces quatre années, nous avons mis sur pied ce que nous appelons les «conseils provinciaux», autrement dit, une infrastructure au niveau provincial. Ce n'est que depuis notre dernière assemblée générale annuelle, en janvier, que nous sommes en mesure de nous offrir les services professionnels d'un directeur exécutif.

Il est difficile pour nous de préparer des exposés comme celui que nous vous présentons aujourd'hui. Pour commencer, nous n'avons pas eu beaucoup de temps et, deuxièmement, il y a 3,000 ou 4,000 milles qui nous séparent. Aussi, je vous prie de nous excuser si notre exposé n'est pas aussi professionnel et approfondi que vous l'auriez souhaité.

Nous avons fait une liste des questions qui nous préoccupent et j'ai l'intention de présenter chacune de nos préoccupations et, si le président est d'accord, de répondre à vos questions après lecture de chacune d'elles.

Le président: Monsieur McCurdy, il serait peut-être préférable que vous présentiez l'ensemble de vos préoccupations, afin de nous permettre de procéder comme d'habitude et de poser des questions sur différents aspects des préoccupations que vous avez énoncées. . .

[Text]

Mr. McCurdy: No problem. Concern number one, then, is that Bill C-54 amendments are unclear as to whether forage will be automatically included. Our recommendation is that Agriculture Canada encourage formal recognition within all its departments and in its legislation that forage is a commodity and a viable industry in its own right.

Comments we have there: We believe that individuals within government departments are well aware of the unlimited opportunities of forage as a commodity for sale nationally and internationally. However, official recognition is necessary to facilitate both public and private sector support. Official recognition of this commodity, in the same way as other farm commodities are recognized, such as grain, oilseeds, pork, milk, and eggs, is needed to ensure that forage producers can take their place as innovators and implementers in any project or program that relates to forage directly or indirectly.

Our second concern: the Bill C-54 amendments are unclear as to the equal rights and benefits for the forage industry. Our recommendation: that the forage industry receive the recognition, rights, and benefits as an established commodity in the enabling legislation for check-offs.

The forage industry has experienced discrimination when government programs are administered to one commodity at the direct expense of another. An example of this discrimination is the administration of the Special Grains Program. Ruminants consume forages or grain to produce milk or meat. When one is subsidized and the other is not, it immediately reduces the feeding value of the unsubsidized commodity. And this was the case with the Special Grains Programs.

This same discrimination was built into the current safety net programs, GRIP and NISA. We are not certain that the unfair treatment caused by these programs for grains and oilseeds in all forms and not for forage will be corrected. We hope it will be.

While some of the initiatives the forage industry may want to undertake could be said to be covered by these amendments "in a stretch", so to speak, we do not believe it is fair or practical to create the need to "stretch" in the first place. Legislation that embraces forages would have avoided these problems.

I will note here that forages, because of our historical invisibility, will not be able to use promotion and research programs effectively. If we don't have access and ability to use our own money to develop our industry, we will never

[Translation]

M. McCurdy: Je n'y vois aucune objection. Notre première préoccupation, c'est que les amendements du projet de loi C-54 ne précisent pas clairement si les plantes fourragères seront automatiquement incluses. Nous recommandons qu'Agriculture Canada encourage dans tous ses services et dans la loi la reconnaissance officielle des plantes fourragères comme un produit, et aussi comme une industrie viable à part entière.

Voici nos commentaires à ce sujet: Nous sommes convaincus que les fonctionnaires des ministères connaissent très bien les possibilités illimitées qu'offre la vente des plantes fourragères sur les marchés nationaux et internationaux. Toutefois, la reconnaissance officielle est indispensable pour obtenir l'appui du secteur public et du secteur privé. Il faut que ces produits soient reconnus officiellement, de la même manière que les autres produits agricoles tels que les grains, les oléagineux, le porc, le lait et les oeufs, afin de permettre aux producteurs de plantes fourragères de prendre la place qui leur revient en tant qu'innovateurs et maîtres d'oeuvre des projets ou programmes qui se rapportent directement ou indirectement aux plantes fourragères.

Notre deuxième préoccupation est la suivante: Les amendements du projet de loi C-54 manquent de clarté au sujet de l'égalité des droits et des avantages auxquels peut prétendre le secteur des plantes fourragères. Nous recommandons que la loi autorisant les prélèvements accorde à l'industrie des plantes fourragères la reconnaissance, les droits et les avantages dont bénéficie tout produit établi.

L'industrie des plantes fourragères est victime de discrimination lorsque certains programmes du gouvernement favorisent un produit aux dépens d'un autre. L'administration du Programme de paiements d'appoint spécial pour les grains est un exemple de ce type de discrimination. Les ruminants élevés en vue de la production de lait ou de viande consomment des plantes fourragères ou du grain. Tout déséquilibre au niveau des subventions réduit immédiatement la valeur du produit non subventionné. C'est le résultat qu'a eu le Programme de paiements d'appoint spécial pour les grains.

Les programmes de soutien du revenu RARB et CSRN engendrent le même type de discrimination. Nous ignorons si le projet de loi corrigera le traitement inéquitable que ces programmes accordent aux grains et aux oléagineux de tous genres, aux dépens des plantes fourragères. Nous espérons que cette injustice sera corrigée.

Quand bien même on pourrait «étirer» les amendements afin d'y inclure certaines initiatives susceptibles d'être entreprises par l'industrie des plantes fourragères, nous estimons qu'il n'est ni équitable ni pratique de se mettre dans l'obligation «d'étirer» la loi. On pourrait éviter ces problèmes en adoptant une loi qui s'appliquerait, entre autres, aux plantes fourragères.

Je constate que le secteur des plantes fourragères, en raison du manque de visibilité dont il a toujours souffert, ne pourra pas se prévaloir de manière efficace des programmes de promotion et de recherche. Si nous n'avons pas accès à

[Texte]

need money for research and priorities. In other words, we are at a stage of development as an industry, as a commodity, where we need to develop the industry first before we get into research and promotion.

Our third concern: Bill C-54 amendments limit the right to develop producer-driven projects. Our recommendation: that the projects undertaken by the forage industry under Bill C-54 amendments should be allowed to be producer-driven or market-responsive and not be forced into specific programs through legislation.

While it is the government's responsibility to establish appropriate enabling legislation, we are concerned that predetermined legislative limitations undermine the ability of those closest to the industry to single out, adopt and implement the projects most appropriate for the time. The producer, who is responsible to undertake the projects, is best qualified to identify the progression the industry will take. We believe that Bill C-54 amendments create unnecessary limitations by reaffirming over and over that the projects must be related to promotion and research. This sets the stage for frustrating and limiting restrictions that make the work of those within the industry unnecessarily onerous.

Throughout the Bill C-54 amendments, there are numerous references made to promotion and research only, and most often in the context of marketing. We believe these qualifiers are not broad enough and tend to place unreasonable expectations on the forage industry when other equally valuable activities may be more appropriate at any given time.

Concern number four: Bill C-54 amendments limit industry's ability to pursue its priorities and its current needs. Our recommendation: That check-off legislation should be for the purpose of enablement and should not be designed to predetermine limits on the use of money that already belongs to the industry.

• 1545

The forage industry is at an important crossroad. It is possibly the only industry that gives Canada the opportunity to produce and market on the open market. The favourable situation will be lost if the groundwork is not laid in a that will encourage the producer to capitalize on this extraordinary opportunity.

The Canadian Forage Council has determined that a number of important areas of development must be dealt with initially in order to set the stage for major global marketing initiatives. The only way the industry can carry out

[Traduction]

ces programmes et si nous ne pouvons pas utiliser nos propres fonds pour investir dans le développement de notre industrie, nous n'aurons jamais besoin des fonds consacrés à la recherche et aux priorités. Autrement dit, la situation actuelle de notre industrie est telle que nous devons tout d'abord oeuvrer à son développement avant d'envisager des programmes de recherche et de promotion.

Notre troisième préoccupation est la suivante: Les amendements du projet de loi C-54 limitent le droit des producteurs de lancer leurs propres projets. Nous recommandons que les amendements du projet de loi C-54 autorisent la mise en oeuvre par l'industrie des plantes fourragères de projets à l'initiative des producteurs ou en réponse aux besoins du marché et que la loi n'exige pas qu'ils s'intègrent à des programmes précis.

C'est au gouvernement qu'incombe la responsabilité de mettre en oeuvre la loi habilitante appropriée, mais nous craignons que l'application de balises législatives prédéterminées empêchent les intervenants les plus proches de l'industrie de sélectionner, d'adopter et de mettre en oeuvre les projets qui conviennent le mieux aux circonstances. C'est le producteur responsable de la mise en oeuvre des projets qui est le mieux en mesure d'identifier la progression que suivra l'industrie. Nous estimons que les amendements du projet de loi C-54 imposeront des restrictions inutiles en réaffirmant que les projets doivent être nécessairement liés à la promotion et à la recherche. Cette exigence ne fait qu'imposer des contraintes qui alourdissent inutilement la tâche des intervenants de l'industrie.

Les amendements du projet de loi C-54 contiennent de nombreuses références concernant la promotion et la recherche uniquement et le plus souvent dans le contexte de la commercialisation. A notre avis, cette perspective est trop restreinte et contribue à imposer des limites déraisonnables à l'industrie des plantes fourragères alors que des activités tout aussi valables conviendraient peut-être mieux à certaines circonstances.

Quatrième préoccupation: Les modifications du projet de loi C-54 réduisent la capacité de l'industrie à répondre à ses priorités et besoins actuels. Nous recommandons que la législation relative aux prélèvements soient uniquement habilitante et qu'elle ne soit pas utilisée pour imposer à l'avance des limites à l'utilisation des fonds qui appartiennent déjà à l'industrie.

L'industrie des plantes fourragères se trouve à une importante croisée des chemins. C'est peut-être la seule industrie qui donne au Canada la possibilité de produire et de commercialiser ses denrées sur le marché libre. Cette situation favorable ne sera peut-être pas exploitée si on ne prend pas les dispositions nécessaires pour encourager les producteurs à tirer parti de cette occasion extraordinaire.

Le Conseil canadien des plantes fourragères estime qu'il faut commencer par régler un certain nombre de questions importantes de développement afin de préparer le terrain pour d'importantes initiatives de commercialisation mondiale.

[Text]

these projects without government grants is to collect money from itself. Check-offs are the only answer to close this loop. The check-off legislation is not a tax. It is merely a way of enabling an industry to collect from itself. We believe industry, not government, should be able to determine how they wish to use that resource.

Our fifth concern is that Bill C-54 amendments do not identify the relationship of forages to the end product. Our recommendation: that forage be identified as a separate commodity from the end product in the check-off process.

In consideration that historically forages have been discriminated against in other government programs, the Canadian Forage Council is concerned that the wording in the farm products marketing agencies act again leaves room for discrimination of forages.

The definitions for farm products leaves the qualifications of forage open to conjecture. Forage consumption in livestock and dairy needs to be segmented and identified as eligible for check-off. The correlation between feed and the animal should not go unnoticed.

Our sixth concern is that Bill C-54 amendments should provide for advice on the mechanics of check-off implementation for forages. Our recommendation: that the mechanics of establishing a workable forage check-off program should be developed by the forage industry.

An example of this type of co-operation has been demonstrated by the Atlantic Livestock Feed Initiative II, or ALFI II, which called on the Nova Scotia Forage Council for advice on how the program would best assist the industry. These meetings are still going on, with our Nova Scotia Forage Council being very active on the Atlantic Canada task force on livestock feed plans for the future. We are concerned that the mechanics set out in Bill C-54 may not provide for the needs arising from the forage industry.

Those are our formal concerns, Mr. Chairman, and if it is suitable with you, we would entertain any questions.

The Chairman: Certainly we will have some questions. You've done very well. Apparently it's a new effort for you but we wouldn't know that by the quality of the presentation. We thank you for that. If we've done a part to recognize forages by having you here, we're delighted to have done that.

We're going to go to questions. I will start with you, Dr. Foster. Each person will have probably eight minutes each.

[Translation]

La seule façon de permettre à l'industrie d'exécuter ses projets sans subvention du gouvernement, c'est de lui permettre de collecter elle-même des fonds. La seule solution consiste à l'autoriser à faire des prélèvements. Les prélèvements ne sont pas des taxes. Il s'agit d'une façon bien simple de permettre à l'industrie de collecter des fonds auprès de ses membres. Nous estimons que c'est à l'industrie plutôt qu'au gouvernement de décider comment utiliser ces ressources.

Notre cinquième préoccupation tient au fait que les amendements au projet de loi C-54 ne font pas de distinction entre les plantes fourragères et le produit final. Nous recommandons que les plantes fourragères soient reconnues comme un produit distinct du produit final pour les besoins du processus de prélèvement.

Étant donné que les plantes fourragères ont toujours fait l'objet de discrimination de la part des autres programmes gouvernementaux, le Conseil canadien des plantes fourragères s'inquiète que le libellé de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme contribue à maintenir le risque de discrimination à l'égard des plantes fourragères.

Les définitions que le projet de loi donne à des produits agricoles ne tiennent absolument pas compte des plantes fourragères. Il convient de préciser les proportions de plantes fourragères utilisées dans l'élevage du bétail et la production laitière et de reconnaître au producteur le droit d'appliquer des prélèvements. Il faut à tout prix rappeler le lien qui existe entre les aliments pour bestiaux et la production du bétail de boucherie.

Sixièmement, nous estimons que les amendements au projet de loi C-54 devraient donner des détails sur la mise en place d'un système de prélèvement applicable aux plantes fourragères. Nous recommandons que les dispositifs de mise en place d'un programme viable de prélèvement sur les plantes fourragères soient élaborés par l'industrie des plantes fourragères.

Un exemple de ce type de coopération nous est donné par le projet de développement des productions fourragères de la région de l'Atlantique ou PDFRA II, qui a demandé conseil au «Nova Scotia Forage Council» sur la meilleure façon pour le programme de venir en aide à l'industrie. Cette collaboration se poursuit et le «Nova Scotia Forage Council» continue de jouer un rôle très actif au sein du groupe de travail du Canada Atlantique sur les perspectives d'avenir des aliments pour bestiaux. Nous reprochons à la procédure définie dans le projet de loi C-54 de ne pas tenir compte des besoins de l'industrie des plantes fourragères.

Voilà, Monsieur le président, quelles sont nos préoccupations officielles. Je suis à votre disposition maintenant pour répondre aux questions que vous voudrez bien me poser.

Le président: Nous avons certainement des questions à vous poser, mais d'abord je tiens à vous féliciter. Vous avez présenté un exposé d'une qualité telle qu'on ne pouvait pas se douter que vous en étiez à vos premières armes. Je vous en remercie. De notre côté, nous sommes ravis de contribuer, en vous demandant de témoigner, à la reconnaissance officielle des plantes fourragères.

Nous allons passer maintenant aux questions et c'est le D^r Foster qui va commencer. Chaque intervenant disposera d'à peu près huit minutes.

[Texte]

Mr. Foster (Algoma): I want to join with you, Mr. Chairman, in welcoming the members of the Canadian Forage Council to our hearings. It's the first time I recall your organization being before the Standing Committee on Agriculture, so a special welcome in that regard.

I would be interested to know just how the check-off legislation might work for your association or for your members. We usually think of the check-off as occurring at the time of a sale. When you're marketing cattle or hogs or some other farm commodities, it's done through a stockyard or a situation such as that. I wonder if that's a problem for your organization in that sometimes you might not be marketing in quite the same way as other commodities.

I'm just wondering about the distribution of your organization. Are you represented in every province? Many of our witnesses have told us that there is a fair amount of rigmarole, especially if you get down to a plebiscite, having it in each province and public hearings and all the rest of it, whether you have enough members and enough participation to justify the expense, really, and the bureaucracy of setting up a check-off. How would you see that working for your organization?

• 1550

Mr. McCurdy: Perhaps I'll start to answer this question with a question. It's been suggested to us that perhaps this new legislation will permit a check-off method other than the traditional method we're familiar with. For instance, the dairy industry is very structured, and we have a marketing organization so that for any problem a little bit is taken off my milk cheque each month, and it goes to whatever source. You're right, in the forage industry we would have a problem with the mechanics of how to do it, but is there something in this bill that will change the way check-offs are collected?

Mr. Foster: Well, we're here to ask you questions. But we're dealing here with the national check-off system that has the advantage of being able to check off imports as well. I guess every Industry would tailor-make their proposal to the national farm products agencies and agency council, and they would either approve or disapprove, or recommend to the minister that it be approved or disapproved.

I'm wondering if it's a feasible thing for your organization. I don't know exactly how many members you have and whether you operate in all provinces and so on, or whether your organization is too diverse for this kind of thing. Perhaps you could tell us how many members you have, and where the point of sale is, and what kind of volume you work on, and so on.

[Traduction]

M. Foster (Algoma): Je me joins à vous, Monsieur le président, pour souhaiter la bienvenue aux membres du Conseil canadien des plantes fourragères, d'autant plus que c'est la première fois que cette organisation se présente devant le Comité permanent de l'agriculture.

Je voudrais savoir exactement comment la Loi sur les prélèvements s'appliquerait à votre association ou à vos membres. On imagine généralement que le prélèvement se fait au moment de la vente. Dans le cas du bétail bovin ou porcins ou des autres produits agricoles, le prélèvement se fait au moment de la vente dans un parc à bestiaux ou dans des circonstances analogues. Je me demande si votre organisation voit un problème dans le fait que la commercialisation de vos produits ne se fait pas tout à fait de la même manière que celle des autres produits.

Comment se répartissent les membres de votre organisation? Est-elle représentée dans toutes les provinces? Pour beaucoup de témoins que nous avons entendus, le projet de loi contient beaucoup de dispositions inutiles, telles que celles qui prévoient un référendum et des audiences publiques dans toutes les provinces, ou celles qui exigent que les adhérents et la participation soient suffisants pour justifier des dépenses, ainsi que les dispositions concernant l'établissement d'un programme de prélèvement. Comment envisagez-vous tout cela pour votre organisation?

M. McCurdy: Je ferais peut-être mieux de répondre à cette question par une autre question. On nous a dit que cette nouvelle loi autorisera une méthode de prélèvement différente de celle que nous connaissons. Par exemple, l'industrie laitière est très structurée et dispose d'un office de commercialisation qui prélève un montant sur mon chèque mensuel en vue de le consacrer à un usage particulier. Vous avez raison de penser que les aspects pratiques du programme de prélèvements posent un problème à l'industrie des plantes fourragères, mais est-ce que ce projet de loi contient des dispositions visant à modifier la façon de faire les prélèvements?

M. Foster: C'est nous qui posons les questions. Nous examinons le système national de prélèvements qui présente l'avantage de permettre d'effectuer également des prélèvements sur les importations. Je pense que tous les secteurs de l'industrie devraient présenter aux offices de commercialisation des produits de ferme et au conseil de commercialisation, des propositions sur mesure et leur demander de les approuver ou de les rejeter, ou de recommander au ministre de prendre une décision à leur sujet.

Je me demande si votre organisation pourrait procéder de la sorte. Je ne sais pas exactement combien d'adhérents vous avez et si vous êtes présents dans toutes les provinces ou si votre organisation est trop diversifiée pour ce genre de choses. Vous pouvez peut-être nous dire combien vous comptez d'adhérents, où se trouvent vos points de vente et quels sont vos chiffres de production.

[Text]

Mr. McCurdy: If the committee is looking for suggestions from our organization, we would like to suggest we do it the same as the government does—just a tax on my income. But that's not going to be possible, I realize that.

The Chairman: Is that a request for more taxes?

Mr. Foster: Don't tell Mazankowski, or he'll be after you tomorrow.

Mr. McCurdy: Seriously, though, I think we can put a structure in place that would be able to check off the forage that is sold, but that's a very small portion of the forage that is grown. We can check off some more, perhaps, through commodities that are structured under marketing boards, but that still leaves a big gap for what I call the cattle industry, the beef industry.

No, we haven't got down to that point, but I think we would like to make some suggestions as we go along. Perhaps Marjorie would like to comment on that too. She's worked on this some.

Ms Zingle: Concern number six touches on that. We feel there is a difference in how check-offs would be done for the forage industry. We would like to have the opportunity to give advice from our association as to how that should be done. At the moment the amendments are set out, the process is not too bad, until you get to subsection 7 where it starts referring to nebulous words like "significant" and "merit" and things like that. All of a sudden, it is made very difficult for an organization like ours. We just wouldn't be able, at this stage in our growth, to convince the 40,000-some producers, and the government monolith, why we should have a check-off under these particular amendments.

What we're saying is that as the forage industry, we would like to work with government to set out the parameters for how our check-offs would be undertaken. It's off acreage, for what goes through the animal; it's what goes over the border that way and back this way—I don't know if I'm pointing in the right directions. So there's a number of variables in forage that don't exist in other areas.

• 1555

To answer your question about the structure of the council, it's an association of councils. In 1983 a number of people undertook to go through the process of establishing a national forage organization and they had to decide whether they were going to go from the grassroots up or start a national council and work their way to the grassroots. They chose to go from the grassroots up. In every province in Canada plus the Yukon there is a forage council with a board and decision-makers, and they actively go out and look for memberships.

[Translation]

M. McCurdy: Puisque vous voulez des idées, je peux vous proposer d'instaurer un système analogue à l'impôt, qui consisterait à prélever un certain montant sur le revenu des producteurs. Cependant, j'ai l'impression qu'il ne serait pas possible d'appliquer un tel système.

Le président: Est-ce que vous voulez une augmentation des impôts?

M. Foster: N'en parlez-pas à Mazankowski, car il sauterait sur l'occasion.

M. McCurdy: Je pense sérieusement qu'on pourra mettre en place une structure permettant d'effectuer un prélèvement sur les ventes de plantes fourragères qui représentent seulement une très faible proportion de la production. Il sera peut-être possible d'effectuer également des prélèvements sur les produits régis par les offices de commercialisation, mais cela laisserait malgré tout de côté un large pan pour les éleveurs de bétail ou la boucherie.

Non, nous n'avons pas envisagé cela, mais je pense que nous souhaiterions proposer certaines formules au fur et à mesure. Marjorie aura peut-être quelques commentaires à formuler à ce sujet, puisque c'est un domaine auquel elle s'est intéressée.

Mme Zingle: C'est une question que nous évoquons dans notre sixième préoccupation. Il nous semble que les prélèvements seraient effectués de manière différente dans l'industrie des plantes fourragères. Nous voudrions que notre association ait la possibilité de participer à la mise au point du système de prélèvement. Le processus établi dans les amendements est passable jusqu'à l'article 7 qui utilise des termes très imprécis comme «nombre suffisant» et «opportunité». Tout à coup, le processus devient très difficile pour une organisation comme la nôtre. Dans l'état actuel de notre industrie, nous serions incapables de convaincre 40,000 producteurs, sans parler du gouvernement, qu'il faudrait instaurer un programme de prélèvements en vertu de ces amendements.

Nous aimerions que l'industrie des plantes fourragères puisse collaborer avec le gouvernement à la définition des paramètres d'un programme de prélèvement. Il faut tenir compte de la superficie nécessaire à la production d'aliments pour bestiaux; il faut tenir compte des exportations et des importations. . . Je ne sais pas si ce sont les bonnes orientations. Par conséquent, le secteur des plantes fourragères doit tenir compte d'un certain nombre de variables qui n'existent pas ailleurs.

Pour répondre à votre question sur la structure de notre organisation, il s'agit d'une association de conseils. Lorsque les membres fondateurs ont décidé, en 1983, de créer une association nationale des producteurs de plantes fourragères, ils se sont demandés s'ils devaient partir de la base ou au contraire créer un conseil national qui chercherait à rejoindre les producteurs. Ils ont opté pour la première solution. Chaque province du Canada ainsi que le Yukon disposent d'un conseil des plantes fourragères, composé d'un conseil d'administration et de décideurs, qui ne ménagent pas leurs efforts pour recruter de nouveaux membres.

[Texte]

Every single council gets assistance provincially in some form or another. In Alberta the council is divided into, I think, eight regional forage councils and is probably the most active provincial forage council in Canada. We consider we have an excellent grassroots representation in the form of the established councils in every province and in the Yukon.

The Chairman: I believe it's fair to tell witnesses that I am sure within the formation of any check-off you might have, you would have the input as to how that check-off would be done. That's built in here, I believe. It would be a matter of getting the agreement from all these various people you're talking about.

Mr. Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): I'm wondering if I may digress on the membership.

The Chairman: Okay.

Mr. Laporte: What sorts of numbers are you representing and what percentage of people involved in forage do you represent? I am just curious.

Ms Zingle: Do you mean the physical numbers of people?

Mr. Laporte: Yes.

Ms Zingle: I started with this association on March 15, and we are in the midst now of accumulating all that information from the councils. Quite honestly, they didn't have it all in one place. I could get back to you with that answer. I don't know what your name is, but I could get back to you.

The Chairman: Please send it to the clerk. That's Mr. Laporte, but send it to the clerk and it'll be circulated.

Ms Zingle: All right.

The Chairman: Mr. Althouse, did you want to continue with the questions?

Mr. Althouse (Mackenzie): Your requirements from this check-off legislation seem to be somewhat different from some of the other groups that have been before us. Perhaps you would put on the record just what you see a check-off doing for your industry, what you would do with it, what purpose you'd use it for.

In your responses to Dr. Foster, you didn't spell things out; you just gave some possibilities of doing an acreage thing, or a per annum or something. Maybe we'll get to that later if we find out the purposes and objectives. Would it be to promote the aims and objectives as you've listed them on page 5 of your brief?

Mr. McCurdy: I will give you an example of what has to be done. Once again I raise the dairy industry as an example. We've been organized for many years and we have provincial and national organizations that really have their fingers right at the grassroots, and they feed up to a national organization that you people are all aware of, the Dairy Farmers of Canada, and to the Canadian Dairy Commission. There's an infrastructure there that allows things to happen. We don't

[Traduction]

Chaque conseil obtient l'aide de la province, sous une forme ou une autre. En Alberta, le conseil est composé je crois de huit conseils régionaux. C'est probablement le conseil provincial des plantes fourragères le plus actif du Canada. Nous estimons que les producteurs sont fort bien représentés par les conseils établis dans chaque province et au Yukon.

Le président: Je crois qu'il faut rassurer les témoins en leur précisant qu'ils seraient certainement autorisés à participer à la mise au point d'un programme de prélèvements. Il me semble que c'est prévu dans la loi. Il suffirait d'obtenir l'accord de toutes les personnes que vous avez mentionnées.

M. Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Je voudrais faire une digression au sujet des adhérents.

Le président: Allez-y.

M. Laporte: Je serais curieux de savoir combien de personnes vous représentez et quel est le pourcentage de producteurs de plantes fourragères.

Mme Zingle: Vous voulez des chiffres?

M. Laporte: Oui.

Mme Zingle: Je suis entrée en fonction le 15 mars et nous sommes actuellement en train de recueillir ce genre de renseignements auprès des conseils. Pour le moment, je ne peux pas vous donner de réponse, car toutes ces données sont éparpillées, mais je pourrais vous faire parvenir ces renseignements ultérieurement. Je ne sais pas qui vous êtes, mais je pourrais vous les faire parvenir.

Le président: Faites-les parvenir à la greffière. C'est M. Laporte qui vous a posé la question, mais vos renseignements seront distribués aux membres du comité si vous les faites parvenir à la greffière.

Mme Zingle: Très bien.

Le président: Monsieur Althouse, avez-vous des questions à poser?

M. Althouse (Mackenzie): Les attentes que vous avez vis-à-vis de la loi relative aux prélèvements sont quelque peu différentes de celles des autres témoins que nous avons entendus. Vous pouvez peut-être nous expliquer quels seraient les avantages d'un programme de prélèvements pour votre industrie, ce que vous en feriez et à quelle fin vous l'utiliserez. Tout ce que vous allez nous dire sera consigné au procès-verbal.

Les réponses que vous avez faites au D^r Foster manquaient de précision; vous vous êtes contentée d'évoquer certaines possibilités de calcul du prélèvement en fonction de la superficie ou de la production annuelle. Vous y reviendrez peut-être plus tard lorsque vous aurez défini les buts et objectifs. Est-ce que vous utiliserez les fonds recueillis par le programme de prélèvements pour promouvoir les buts et objectifs énumérés à la page 5 de votre mémoire?

M. McCurdy: Je vais vous donner un exemple de ce qu'il faut faire. Cette fois encore, je vais prendre l'exemple de l'industrie laitière. Les producteurs de lait sont regroupés depuis plusieurs années dans des organisations provinciales et nationales qui sont bien en contact avec leurs adhérents et qui communiquent avec l'organisation nationale que vous connaissez bien, la Fédération canadienne des producteurs de lait, ainsi qu'avec la Commission canadienne du blé.

[Text]

have that yet. To develop that on a national scale requires a fair bit of money.

That's the structure portion of it. As for policies within once the structure is in place—and we have a national structure in place, don't get me wrong, but we need to develop a lot. We have to flesh it out a lot more.

We have provincial councils and they all have to be coordinated with the national council, the Canadian Forage Council. That is happening through the efforts of our executive director. We are just a bunch of grassroots producers, really. We are people who produce forage. We don't have a lot of time to spend doing the work that has to be done to develop an infrastructure that makes things happen in terms of policies and programs.

Once we get past that stage, some of the things we do have to look at and we are looking at is to develop a hay certification program so that when we talk to Japan on terms of marketing our hay there, they don't have to send somebody here to see what it looks like. They can tell from our certification program what it looks like. Even if we want to send it across a provincial border from another province, these things are necessary. It doesn't come easily. You have to have them standardized and so on.

• 1600

We have to get communication networks out there. We have to get opportunities to communicate that way with networking back again. Once again, we have *Forage Focus*, a newsletter that's been going since we started. It's only in its infancy. We need to develop it, make it more in-depth for a broader membership and so on. Once again, it takes money.

I'm not suggesting that we necessarily have to use check-off for all these things, but the organization to make these things happen has to come from check-off. We need to develop a long-range strategic plan. That doesn't happen without money. It takes time. We're 3,000 miles apart; we can't come running to a central meeting place to do these things, but we must do that once in a while. We have to do those things.

I mentioned the Japan market. We are quite excited about a market in Japan for what we call "long-stemmed fibre". Already our Canadian forage producers, through the DHI associations in the west, market a very nutritional and very valuable product, alfalfa, in the form of cubes and so on. But what that's doing in the livestock industry in Japan is leaving their livestock without enough fibre. Now they're coming back to us; they want some fibre.

[Translation]

L'industrie laitière dispose d'une infrastructure qui lui permet d'agir. Pour le moment, nous ne disposons pas encore de cette infrastructure.

Il faut pas mal de fonds pour élaborer une telle infrastructure à l'échelle nationale. Voilà pour la structure. Quant aux politiques qui se greffent sur la structure. . . C'est vrai que nous disposons d'une structure nationale, mais nous devons la développer. Elle doit être beaucoup plus développée.

Nous avons des conseillers provinciaux qui doivent tous être coordonnés par le conseil national, le Conseil canadien des plantes fourragères. C'est à notre directeur exécutif qu'incombe cette tâche. En fait, nous ne sommes qu'une association de producteurs de plantes fourragères. Nous n'avons pas beaucoup de temps à consacrer à l'élaboration d'une infrastructure qui nous permettrait d'intervenir au niveau des politiques et des programmes.

Une fois que nous aurons franchi ce stade, nous envisageons entre autres de mettre au point un programme d'homologation du foin de manière à ce que nos clients japonais n'aient pas à se déplacer pour vérifier la qualité du produit que nous leur proposons. Ils pourront se fier aux critères d'homologation. Même si nous voulons lui faire traverser une frontière provinciale en provenance d'une autre province, ces choses sont nécessaires. Cela n'est pas simple. Il faut procéder à leur normalisation.

Il faut mettre en place des réseaux de communication. Il faut obtenir des possibilités de communiquer de cette façon en constituant un réseau. Je répète que nous disposons d'un bulletin de nouvelles *Forage Focus* qui existe depuis notre fondation. Il n'en est qu'à ses débuts. Il faut l'améliorer, l'étoffer pour accroître le nombre de membres, etc. Une fois de plus, il faut de l'argent.

Je ne veux pas dire que nous devons forcément utiliser le prélèvement pour toutes ces choses-là, mais la structure permettant toutes ces réalisations doit provenir du prélèvement. Nous devons élaborer un plan stratégique à long terme. Cela est impossible sans argent, et en outre, il faut du temps. Nous sommes à 3,000 milles de distance; nous ne pouvons pas assister à une réunion dans un endroit central pour faire tout cela, mais nous devons le faire de temps en temps. Nous devons le faire.

J'ai parlé du marché japonais. Nous sommes très intéressés à un débouché au Japon pour ce que nous appelons les «fibres à tiges longues». Par l'intermédiaire des associations de déshydratation de l'Ouest, nos producteurs canadiens de plantes fourragères commercialisent déjà un produit très nutritif et très valable, la luzerne, sous forme de cubes ou autres. Mais cela a des répercussions sur le secteur du bétail au Japon car leurs bestiaux n'ont pas suffisamment de fibres. Ils se tournent donc actuellement vers nous car ils ont besoin de plus de fibres.

[Texte]

Boy, can we grow fibre! We can do that really well. We have the right climate, we have the right heat, everything, but we need that infrastructure to develop the product needed to develop the market for the product. I might add that if we don't get there soon with that, somebody else will be filling that market. It's a big market, a mega-market, but the U.S. has facilities to grow grass the same as we do.

When we get to that point, I think we can talk about things such as research and promotional programs. Does that answer your question, sir?

Mr. Althouse: I think so. Do you find that the existing agency's legislation doesn't permit you to do this? You could go into the existing legislation and pick out of that the particular powers you need. None of these pieces of legislation are designed to create organizations to just be organizations. I guess that is what was behind the question of how you are funded.

Do individual farmers belong, with a membership fee? Do you get funds from municipal or provincial or federal governments or from corporations? Where do your funds come from at this point?

Ms Zingle: There are two areas. One is where the councils go out and get memberships from producers. It's very inexpensive per year, something around \$20, sometimes \$50. Of course, it's a chicken-and-egg thing. The producer is not going to be a member unless he sees they're doing something, and they can't do something unless he is a member.

As well, each province in most cases gives a grant of some type to the provincial associations. Each provincial association pays the national council \$500 per province. So the income of the national council is \$15,000 a year. We're talking about an industry where there are 50 million acres of forage in Canada. Hay alone is a \$1 billion industry, and the forage association has \$15,000 to try to do something.

The only way the forage industry is going to be able to undertake some of the things that industry says they need is for them to invoice themselves, get money from themselves. The only way they can do that is through check-offs. The parameters laid out in the amendments—and I guess I'm repeating myself but I'm going to do it anyway—are not good enough for the forage industry to be able to qualify easily. The lack of parameters makes it difficult. The reason I say that is, as we mentioned in the preamble, forage has been left out of the safety net programs and other programs just because there's not a perception there, and we don't have time. We don't have years and years to build this perception.

[Traduction]

Que de fibres pouvons-nous faire pousser! Nous pouvons le faire très bien. Nous avons le climat idéal, nous avons la chaleur idéale, tout ce qu'il faut, mais nous avons besoin de cette infrastructure pour mettre au point le produit nécessaire pour développer le débouché pour le produit. Je tiens à ajouter que si nous n'intervenons pas sans tarder, quelqu'un d'autre pourra accaparer ce marché. C'est un marché énorme, un mégamarché, mais les États-Unis disposent des installations nécessaires pour faire pousser des graminées, tout comme nous.

Lorsque nous en arrivons là, je pense que nous pouvons parler de programmes de recherche et de promotion. Cela répond-il à votre question, monsieur?

M. Althouse: Je le pense. Croyez-vous que la législation actuelle concernant les offices ne vous permet pas de le faire? Vous pourriez lire la loi existante et en tirer les pouvoirs particuliers dont vous avez besoin. Aucune de ces lois n'est destinée à créer des organismes uniquement pour en créer. C'est ce qui se cachait derrière la question de savoir comment vous êtes financés.

Les agriculteurs y adhèrent-ils individuellement en payant des frais d'adhésion? Obtenez-vous des fonds des gouvernements municipaux ou provinciaux ou fédéral ou de sociétés? D'où proviennent vos fonds à l'heure actuelle?

Mme Zingle: Il y a deux volets. Le premier est représenté par les producteurs qui deviennent membres des conseils. Les frais annuels sont très peu élevés, quelque part aux alentours de 20\$, parfois 50\$. Évidemment, c'est la théorie de la poule et de l'oeuf, à savoir qui vient en premier. Le producteur ne deviendra pas membre à moins de constater que les conseils font quelque chose, et ces derniers ne peuvent rien faire à moins d'avoir des membres.

En outre, dans la plupart des cas, chaque province accorde une subvention quelconque aux associations provinciales. Chaque association provinciale verse au Conseil national 500\$ par province. Le revenu du Conseil national est donc de 15,000\$ par an. Nous parlons d'un secteur qui englobe 50 millions d'acres de culture fourragère au Canada. A lui seul, le foin représente une industrie d'un milliard de dollars et l'Association fourragère dispose de 15,000\$ pour essayer de faire quelque chose.

La seule façon dont le secteur des plantes fourragères pourra entreprendre certaines des initiatives réclamées consistera à se facturer lui-même, à obtenir de l'argent de ses producteurs. La seule façon d'y parvenir consiste à faire des prélèvements. Les paramètres énoncés dans les modifications—et je crois me répéter mais je vais le faire quand même—ne sont pas assez bons pour que le secteur des plantes fourragères soit capable d'être facilement admissible. L'absence de paramètres complique la situation. Je dis cela parce que, comme nous l'avons mentionné dans le préambule, les plantes fourragères ont été exclues des programmes de soutien du revenu et d'autres programmes uniquement par manque de perception, et nous n'avons pas beaucoup de temps. Nous ne disposons pas de plusieurs années pour bâtir cette perception.

[Text]

• 1605

I mentioned earlier to the chairman that right now there's something like \$15 million worth of hay being imported from the States into British Columbia, as we speak, because we don't have a hay certification program and because they have a way of having a product quality assessment in the States; and so our farmers are buying hay from the Dakotas because we don't have a certification program. Those are some of our problems, and hay certification can be stretched to say that it's promotion or research, but it isn't, and we need to have that covered in these amendments.

Mr. Porter (Medicine Hat): Thank you, Mr. Chairman. First of all, may I commend you on your presentation. I've had certainly a lot of sympathy for the situation you outline. I have raised the issue of forages before this committee in other areas—and you've mentioned the safety net programs and that's one.

I represent an area in southern Alberta that has the most irrigation in Canada. We grow 25% of all Alberta's crops on the 4% of the land that's irrigated. In that irrigated land, we use forage on a rotational basis. My concern with programs such as GRIP is that we may end up with wall-to-wall canola and wheat in Alberta at the expense of some of the forage industries.

The other area—I think it gets a bad rap—is the livestock sector; a beef animal can consume probably 2% of its body weight, usually most of that in the form of forage. Yet we hear a lot of the reports that we could feed the starving millions of the world on all this grain we feed cattle. It's only the finishing portion, as it would be, certainly, in your industry, sir, with the milk that. . . Grain is used, but certainly forage plays the major part and is a major component.

It's when you get to defining it, and this is where I want to ask you something. I went through this with the safety net programs. How do you define who is a producer? I have people who produce hay and sell to the export market through cubes, and I think we've got to the point where we can define some of our product fairly well in Alberta. We have others, like myself, who would produce it but would feed it to our own livestock; others who may sell it to other people, as you have indicated—hay coming in from other parts of the country—and some guy who drives down the ditch in the highway and puts it up to feed a little bit of hay for whatever purpose or perhaps sell it. It's always difficult, as you have indicated.

I'm wondering how you will define where the check-off will be. Is some person who produces hay and then feeds it to cattle going to pay a check-off on the hay and then on the cattle when he sells them? I have a question in that area.

[Translation]

J'ai indiqué tout à l'heure au président qu'à l'heure actuelle on importe pour environ 15 millions de dollars de foin des États-Unis en Colombie-Britannique, parce que nous ne disposons pas d'un programme de certification et parce que les États-Unis disposent d'une méthode d'évaluation de la qualité de leurs fourrages. Par conséquent, nos agriculteurs achètent du foin des Dakota parce que nous n'avons pas de programme de certification. Ce ne sont là que quelques-uns de nos problèmes et on peut extrapoler le problème de la certification du foin en disant que c'est de la promotion ou de la recherche, mais ce n'est pas le cas, et il faut couvrir cela dans les modifications.

M. Porter (Medicine Hat): Merci, monsieur le président. D'abord, permettez-moi de vous féliciter pour votre exposé. J'ai certes toujours eu beaucoup de sympathie pour la situation que vous venez de décrire. J'ai soulevé la question des plantes fourragères devant ce comité dans d'autres domaines—et vous avez parlé des programmes de soutien du revenu et c'en est un.

Je représente une région du sud de l'Alberta qui est la plus irriguée au Canada. Nous faisons pousser 25 p. 100 de toutes les cultures de l'Alberta sur les 4 p. 100 de terres qui sont irriguées. Sur ces terres, nous utilisons les plantes fourragères dans la rotation. Ce qui me préoccupe avec des programmes comme le Régime d'assurance-revenu brut (RARB) c'est que nous pourrions nous retrouver avec du canola et du blé partout en Alberta aux dépens de certaines des productions fourragères.

L'autre secteur—je pense qu'il fait l'objet de critiques injustes—est le secteur du bétail; un bovin de boucherie peut probablement consommer 2 p. 100 de son poids, en grande partie sous la forme de fourrage. Pourtant, nous entendons beaucoup de commentaires disant que nous pourrions nourrir les millions de gens qui crèvent de faim dans le monde avec tous ces grains que nous donnons au bétail. Il ne s'agit que de l'étape de l'engraissement, comme ce serait probablement le cas dans votre secteur, monsieur, avec le lait qui. . . On utilise des grains, mais les fourrages jouent certainement le rôle principal et constituent un élément important.

C'est alors que vous devez le définir, et c'est là que je voudrais vous poser une question. J'ai déjà vécu cette expérience avec les programmes de soutien du revenu. Comment définir qui est un producteur? J'ai des gens qui produisent du foin et le vendent en cubes sur le marché d'exportation, et je suis d'avis que nous sommes arrivés au point où nous pouvons définir assez bien certains de nos produits en Alberta. Il y en a d'autres qui, comme moi-même, en produisent mais les donnent à leurs propres bestiaux; d'autres peuvent les vendre à d'autres éleveurs, comme vous l'avez mentionné—le foin qui arrive d'autres régions du pays—et il y a des gens qui cultivent même les fossés des routes pour obtenir un peu de foin dans un but quelconque ou peut-être pour le vendre. Comme vous l'avez mentionné, c'est toujours difficile.

Je me demande comment vous définiriez l'endroit du prélèvement. Est-ce que celui qui produit du foin et le donne ensuite à son bétail va payer un prélèvement sur le foin et ensuite sur le bétail au moment de le vendre? Je vous pose donc une question dans ce domaine-là.

[Texte]

About research, I think we would have to be cautious that we don't overlap in areas. There are livestock groups, for example, that spend as much time researching bloat-resistant alfalfas—I am sure the people who are in the area of producing it.

Maybe you can answer some of those. As I did before, I am wondering where you draw the line on the production. I know the tonnage that is produced; I guess it's the use it's put to and where along that chain you trigger a check-off.

Mr. McCurdy: You talk about defining it. We have no trouble defining grain as grain, oilseeds as oilseeds. Whether they're marketed or they're farm-fed, they're all covered under GRIP. My grain, whether I sell it or feed it, is GRIP. It seems to me we can use the same kind of logic for a check-off for forage. It shouldn't make any difference whether I feed it or whether I sell it or whether I export it. The check-off I'm thinking of is needed to develop the technology to produce it more efficiently, the technology to produce a more nutritious product perhaps, or perhaps a product required by the market.

• 1610

In terms of where you check it off, once again as a dairy producer I have numerous check-offs, but they are for different things. I may have a check-off for promotion. I may have a check-off—I guess we call it a levy—for our national supply management system to look after the disposal of surplus. I could have a check-off for an association such as Dairy Farmers of Canada. It is all off the milk.

I don't have any problem with designing a methodology for checking off forages for forage. If the milk is checked off on the next step, that's for a different purpose. I want to emphasize that we must identify forage as a commodity on its own, and we must get money from the people who are benefiting from the production of forage to develop the forage industry.

Does that answer your question?

Mr. Porter: I guess you are suggesting it would pretty well have to be on an acreage basis. Anything that is considered forage, whatever purpose it may be used for, would trigger a check-off.

Mr. McCurdy: I don't think we are prepared to say what methodology we would use to check it off, but we must find one. We must check it off at that level, not at the milk, the pork, or the beef level. Let that commodity look after its own needs and check-offs.

[Traduction]

À propos de la recherche, il faut faire très attention pour éviter les chevauchements dans certains secteurs. Par exemple, il existe des groupes d'éleveurs de bétail qui consacrent autant de temps à la recherche sur des luzernes non météorisantes—je suis persuadé qu'il s'agit des gens qui se trouvent dans les régions de production.

Peut-être pouvez-vous répondre à certaines de ces questions. Comme je l'ai dit précédemment, je me demande où l'on peut tracer la ligne de démarcation de la production. Je connais le tonnage qui est produit; je suppose qu'il s'agit de l'utilisation qui en sera faite et du maillon de cette chaîne qui permettra de déclencher un prélèvement.

M. McCurdy: Vous parlez de définition. Nous n'avons aucun problème à définir les céréales comme des céréales, les oléagineux comme des oléagineux. Qu'ils soient commercialisés ou donnés aux bestiaux à la ferme, ils sont tous couverts dans le cadre du RARB. Mes grains, qu'ils soient vendus ou donnés aux bestiaux, entrent dans le cadre du RARB. Il me semble que nous pouvons utiliser la même forme de logique pour un prélèvement sur les plantes fourragères. Que je les donne à mes bêtes ou que je les vende ou que je les exporte, cela ne devrait faire aucune différence. Le prélèvement auquel je pense est nécessaire pour mettre au point la technologie destinée à rendre la production plus efficace, la technologie pour produire un aliment plus nutritif, ou peut-être un produit demandé par le marché.

Pour ce qui est de savoir où effectuer les prélèvements, une fois encore en tant que producteur laitier j'ai de nombreux prélèvements, mais ils concernent des choses différentes. Je peux avoir un prélèvement pour la promotion. Je peux avoir un prélèvement—je crois que nous l'appelons une retenue—pour notre système national de gestion de l'offre pour pouvoir se débarrasser des excédents. Je pourrais avoir un prélèvement pour une association comme la Fédération canadienne des producteurs de lait. Tout cela est prélevé sur le prix du lait.

Je n'ai aucun problème pour concevoir une méthodologie destinée à effectuer des prélèvements sur les plantes fourragères pour le secteur des fourrages. Si le lait fait l'objet d'un prélèvement à l'étape suivante, c'est dans un but différent. Je tiens à souligner que nous devons identifier les plantes fourragères comme un produit en soi, et nous devons obtenir les fonds auprès des gens qui bénéficient de la production de plantes fourragères en vue de promouvoir le secteur des fourrages.

Cela répond-t-il à votre question?

M. Porter: Vous semblez laisser entendre que le prélèvement pourrait très bien s'appliquer en fonction de la superficie. Tout ce qui est considéré comme des plantes fourragères, quelle que soit leur utilisation possible, déclencherait un prélèvement.

M. McCurdy: À mon avis, nous ne sommes pas prêts à préciser la méthodologie que nous pourrions utiliser pour faire le prélèvement, mais nous devons en trouver une. Nous devons effectuer le prélèvement à ce niveau, pas à celui du lait, du porc ou du boeuf. Il faut que ce produit s'occupe de ses propres besoins et de ses prélèvements.

[Text]

Forage, the same as grain, will look after. . . I feed grain, but I am sure there is a check-off on grain if you are part of the grain marketing organization, whether you feed it or whether you export it.

Mr. Porter: I raised the concern because of the difficulty I saw not only in the GRIP program, but in programs in the past. We made accommodation under one of the special grains programs to accommodate forage within certain areas.

It has been a difficult thing to do in the past and I am just pointing that out; it will be no less difficult this time.

Mr. McCurdy: I would like to make one more point. In the west, I understand, we have what we call coupon books. If you are a grain grower or oilseed grower, that's listed in your coupon book. The system knows how many acres of whatever commodity you are growing there. The only problem is that forage, having been invisible in the past, isn't in your coupon book. We are suggesting that if we get the infrastructure there, forage will be viewed the same as a crop of grain, and the system will know where the acres are.

Mr. Crawford (Kent): May I echo the comments of the chairman and the other members here in congratulating you on your coming up with this report in such short order.

Some of the questions I was going to ask you, unfortunately, I don't know if you could answer because, to me, it seems this a new group just starting. I wasn't aware of your organization until today. I am highly in favour of forage check-offs and, as Vic mentioned earlier, on certification of the crop.

I find southwestern Ontario a little different from out west. My property is approximately four feet under lake level, so we are diked. We are like Holland. I use forage on the dikes. I was wondering how you would put a price on that. It's worth many thousands to me. Protecting that dike with forage—how would you come up with a cost on it, or a check-off on it?

I am in the cattle business too. I'm not like Mr. Porter. Our land has got so dear we cannot compete with the west any more, but the forage I feed to the cattle. Also on land for erosion, since 1946 I have lost 18 inches of soil through compaction and erosion.

I am one of the few in the area who use forage. It costs me money to do it, but I think I'm saving in the long run. The check-off interested me. It is a new organization. I feel it's a new organization—maybe I'm wrong.

Mr. McCurdy: It is.

[Translation]

Tout comme les grains, les plantes fourragères s'occupent. . . Je donne du grain à mon bétail, mais je suis certain qu'il y a un prélèvement sur les grains si vous faites partie de l'organisme de mise en marché des grains que vous les donnez à votre bétail ou que vous les exportiez.

M. Porter: J'ai soulevé cette question en raison de la difficulté que j'ai constatée non seulement dans le cadre du RARB, mais d'autres programmes antérieurs. Nous avons fait des arrangements dans le cadre de l'un des programmes concernant les céréales spéciales afin de tenir compte des plantes fourragères dans certaines régions.

Ce fut une initiative difficile à aborder dans le passé et je ne fais que le souligner; ce ne sera pas plus facile cette fois-ci.

M. McCurdy: J'ai un autre point à soulever. Je crois comprendre que dans l'Ouest nous avons ce que nous appelons des carnets de coupons. Si vous êtes un producteur de grains ou d'oléagineux, cela est mentionné dans votre livre de coupons. Le système sait combien d'acres d'un produit quelconque vous cultivez. Le seul problème avec les plantes fourragères, c'est qu'elles ne figurent pas dans votre carnet de coupons, car elles ont été invisibles dans le passé. Si nous obtenons l'infrastructure nécessaire, les plantes fourragères seront considérées de la même façon qu'une récolte de grains, et le système saura le nombre d'acres cultivées.

M. Crawford (Kent): Puis-je m'associer aux commentaires du président et des autres membres du comité ici présents pour vous féliciter d'être venus nous présenter ce rapport dans un délai aussi court.

Je ne sais malheureusement pas si vous pouvez répondre à certaines des questions que je vais vous poser car il me semble qu'il s'agit d'un nouveau groupe qui prend le départ. Je n'avais nullement connaissance de votre organisme jusqu'à aujourd'hui. Je suis très favorable à l'idée des prélèvements pour les plantes fourragères et, comme l'a mentionné plus tôt Vic, à la certification de la récolte.

Je constate que le sud-ouest de l'Ontario est un peu différent de l'Ouest. Ma propriété se trouve environ à quatre pieds en-dessous du niveau des lacs, si bien que nous sommes protégés par des digues. C'est comme en Hollande. Je cultive des plantes fourragères sur les digues. Je me demande comment vous pourriez mettre un prix à ce genre de culture. Cela représente des milliers de dollars pour moi. Si je protège la digue en cultivant des plantes fourragères—comment pourriez-vous établir un prix pour cela, ou fixer un prélèvement?

Je suis également dans le secteur de l'élevage bovin. Je ne suis pas comme M. Porter. Nos terres sont devenues tellement chères que nous ne pouvons plus entrer en concurrence avec l'Ouest, mais je donne du fourrage à mon bétail. Je cultive également des plantes fourragères pour lutter contre l'érosion car j'ai perdu 18 pouces de sol par suite de compaction et d'érosion depuis 1946.

Je suis l'un des rares à utiliser des plantes fourragères dans la région. Cela me coûte de l'argent pour le faire, mais je compte réaliser des économies à long terme. Le prélèvement m'intéresse. Il s'agit d'un nouvel organisme. Je pense qu'il s'agit d'un nouvel organisme—je me trompe peut-être.

M. McCurdy: Oui, c'est le cas.

[Texte]

Mr. Crawford: You need funding. I agree to that. as for certification, we deal with Michigan, Ohio, Indiana, especially, and they are supported federally by the federal government on forage for diking such as I'm in, which the Canadian government does not do here.

We sell a lot of our alfalfa to Kentucky, Florida, but if we had certification—and I think certification is great—and we knew the quality we were selling, because in our area we have the finest alfalfa in Canada. . .

• 1615

The Chairman: That is a challenge, Mr. Crawford. Perhaps Mr. McCurdy might want to challenge you on that.

Mr. Crawford: But this interests me. Could you explain a bit more about the certification and what rate you would charge me for my diking or whatever? I have miles of it.

Ms Zingle: With the certification or the check-offs?

Mr. Crawford: For both, the check-off and the certification. I am looking at a check-off on miles of property that I own but do not farm. It is a benefit to me, though. Whether there would be a check-off on that. . .

Mr. McCurdy: To deal with the certification question first, this has been on our agenda since we started. Every year we deal with this one. Some provinces got a little impatient with what was happening both at the Canadian Forage Council level and at the Agriculture Canada level. As a result of that, a couple of years ago Saskatchewan took the initiative and developed a very credible hay certification program. Since that time Manitoba has decided to use it too. In January, all of us at the Canadian Forage Council decided to join hands and use this program. Agriculture Canada was having a problem getting everything to harmonize, so we decided to put a committee together and try to make this the national hay certification program.

When Saskatchewan started, they had a training program for inspectors. The inspectors would enrol in the program and for a period of . . . I don't know how long it took to get their training, and once they got their licence to be inspectors. . . They might be full-time farmers, part-time farmers or whatever; anybody can do it. When a call comes in for somebody to have their hay certified, an inspector is dispatched and he grades the hay and there is a chemical and visual analysis. It is very credible. The buyer then has a certified statement of what his product is like. He can talk on the phone or use fax, mail or whatever he wants and say "this is my product." It has been very successful for them and we hope to have that across the country sometime this year.

[Traduction]

M. Crawford: Vous avez besoin de fonds. Je suis d'accord avec vous. En ce qui concerne la certification, nous traitons surtout avec le Michigan, l'Ohio et l'Indiana, et ils reçoivent des subventions du gouvernement fédéral pour les plantes fourragères utilisées sur les digues, comme je le fais; par contre, le gouvernement canadien ne le fait pas.

Nous vendons une grande partie de notre luzerne au Kentucky et en Floride, mais si nous avons un programme de certification—et je pense que la certification est formidable—et si nous connaissions la qualité du produit que nous vendons, parce que dans notre région nous produisons la meilleure luzerne au Canada. . .

Le président: C'est une gageure cela, monsieur Crawford. M. McCurdy pourrait bien vous mettre au défi de le prouver!

M. Crawford: Mais cela m'intéresse. Pouvez-vous nous donner quelques précisions sur l'homologation et sur le tarif que vous me facturerez pour ma culture sur les digues ou autres? J'en cultive des milles.

Mme Zingle: Pour l'homologation ou les prélèvements?

M. Crawford: Pour les deux, le prélèvement et l'homologation. J'envisage un prélèvement sur des milles de propriété que je possède sans les cultiver. Toutefois, cela représente un avantage pour moi. Quant à savoir s'il y aurait un prélèvement sur cela. . .

M. McCurdy: Pour aborder tout d'abord la question de l'homologation, elle figure à notre ordre du jour depuis nos débuts. Chaque année, nous abordons cette question. Certaines provinces ont commencé à perdre un peu patience avec ce qui se passait à la fois au niveau du Conseil canadien des plantes fourragères et au niveau d'Agriculture Canada. Par conséquent, il y a quelques années, la Saskatchewan a pris l'initiative et a mis au point un programme d'homologation du foin fort convenable. Depuis lors, le Manitoba a décidé de s'en servir aussi. En janvier, tous les membres du Conseil canadien des plantes fourragères ont décidé de se donner la main et d'adopter ce programme. Agriculture Canada éprouvait des problèmes pour harmoniser le tout, si bien que nous avons décidé de mettre sur pied, ensemble, un comité pour essayer d'en faire le programme national d'homologation des foins.

Lorsque la Saskatchewan a commencé, elle disposait d'un programme de formation pour les inspecteurs. Les inspecteurs s'inscrivaient au programme et pendant. . . je ne sais pas combien de temps il leur fallait pour terminer leur formation, et une fois qu'ils avaient obtenu leur permis pour être nommés inspecteurs. . . ils pouvaient être des agriculteurs à plein temps, des agriculteurs à temps partiel ou que sais-je; n'importe qui peut le faire. Lorsque quelqu'un appelle pour demander à faire homologuer son foin, on envoie un inspecteur qui classe le foin et procède à une analyse chimique et visuelle. C'est un processus digne de foi. L'acheteur dispose ensuite d'un certificat d'homologation de son produit. Il peut parler par téléphone ou utiliser un télécopieur ou écrire ou utiliser un autre moyen de son choix et dire «c'est mon produit». Le problème a connu beaucoup de succès pour eux et nous espérons qu'il sera en vigueur dans tout le pays cette année-ci.

[Text]

Ms Zingle: That is our number one priority and we have established a committee that is working on it right now. They have a three-stage procedure to go through. Right now they are in the first stage, where they are looking into a list of 14 items from the proposed certification program. . . whether there are serious questions. They will come up with recommendations.

The second stage is where we undertake to get all of the councils to buy into the program. We hope to have the third stage accepted as a national program at the annual meeting next March, and we hope to have that program in place.

The Chairman: We are at the end of the time we have allocated, and I think we are at the end of the questioners as well. I see no more questions. I want to thank the witnesses for the very able presentation of their case. I am not sure what we will do to the bill in response to your presentation, but we thank you for coming and giving us your advice and your views.

Mr. McCurdy: I would like to make one quick comment about some of the benefits of the forage industry. You will read them throughout the presentation but I want to emphasize two of them. The first is soil conservation. In the west and the east and everywhere in between, we all have problems with erosion, whether it be wind, water or whatever. The best cure is to cover it with a grass crop or a legume crop. You have protected yourself from the elements.

The second benefit, one we do not even think about, is in crop rotation. My father, years ago, would not even think of leaving land more than a year or two before he got it back and resowed. That was his future—in crop rotation. We have cash croppers and vegetable people who need forage as a rotation, but until we can get forage developed as a commodity on its own, and to stand up and be recognized as something that is a saleable commodity, that has all the benefits of an organization, marketing, research and all those things, it will not get used. As a society, we need to have forage used for these two things. I wanted to emphasize that.

Mr. Chairman, thank you for this opportunity to make our thoughts known. I hope we will be back here again to help develop some of the things we have raised as concerns.

The Chairman: We are looking forward to your coming back as well. Thank you so much.

• 1620

As the witnesses move away from the table, I want to prepare for the next part of the meeting. I would like to term it an informal clause-by-clause consideration of the bill. I think it makes us more aware and hopefully will save us time

[Translation]

Mme Zingle: C'est notre priorité n° 1 et nous avons mis sur pied un comité qui se penche actuellement sur cette question. Il faut respecter une procédure qui comporte trois étapes. À l'heure actuelle, ils en sont à leur première étape, c'est-à-dire à l'étude d'une liste de 14 points tirés du programme d'homologation proposé. . . pour voir s'il y a des problèmes graves. Tout cela aboutira à des recommandations.

La deuxième étape consistera à faire en sorte que tous les conseils adhèrent au programme. Nous espérons que la troisième étape qui vise à en faire un programme national sera atteinte lors de l'assemblée annuelle en mars prochain, et nous espérons que ce programme sera en vigueur alors.

Le président: Nous arrivons à la fin du temps imparti, et je pense d'ailleurs qu'il n'y a plus de questionnaires. Je ne vois pas d'autre question. Je tiens à remercier les témoins pour leur exposé très brillant. Je ne sais pas ce que nous allons faire au projet de loi suite à votre exposé, mais nous vous remercions pour votre comparution et pour vos conseils et avis.

M. McCurdy: Je voudrais faire un commentaire très bref à propos des avantages que représente le secteur des plantes fourragères. Vous les lirez dans notre exposé mais je tiens à en souligner deux points. Le premier est la conservation des sols. Dans l'Ouest et dans l'Est et partout ailleurs, nous avons des problèmes d'érosion, que ce soit par le vent, par l'eau ou par autre chose. Le meilleur remède consiste à recouvrir le sol avec des graminées ou des légumineuses. Ainsi, vous êtes protégés contre les éléments.

Le deuxième avantage, auquel on ne pense même pas, c'est pour la rotation des cultures. Il y a des années, mon père n'envisageait même pas de laisser la terre en jachère pendant plus d'un an ou deux avant de la récupérer et de la ressemer. C'était son avenir—dans la rotation des cultures. Nous avons des producteurs de cultures industrielles et des producteurs de légumes qui ont besoin de plantes fourragères dans leur rotation, mais tant que les plantes fourragères ne seront pas considérées comme un produit à proprement parler, elles ne seront pas reconnues comme un produit commercialisable, qui dispose de tous les avantages d'une structure, d'une commercialisation, d'une recherche et de bien d'autres choses, elles ne seront pas utilisées. En tant que société, il nous faut utiliser les plantes fourragères pour ces deux raisons. Je tenais à le souligner.

Monsieur le président, je tiens à vous remercier pour l'occasion qui nous a été donnée de présenter nos points de vue. J'espère que nous pourrions revenir ici pour vous aider à élaborer certaines des choses qui nous préoccupent.

Le président: C'est avec plaisir que nous vous reverrons ici. Merci beaucoup.

Pendant que les témoins se retirent de la table, je voudrais que nous nous préparions pour la prochaine partie de la réunion. Je vais l'appeler une étude officieuse du projet de loi article par article. Cela nous permettra de nous

[Texte]

when we get to the detailed clause by clause. This can take as long as we want or as short a time as we want. I have the rest of this meeting and tomorrow morning at 11 a.m. booked for this particular purpose. Whether we use tomorrow will be up to the committee.

I should tell you that in your offices or maybe in your file right now is material sent from the Clerk. In there is a copy of the United States federal regulations on their promotion and research programs, showing what they do in their programs as a comparison to what we might think about doing here.

Also, our researcher will try to pick out of the presentations various recommendations that have been made, and they will be presented to us as soon as they are available. They are not available as of today.

I also have here a rough draft of the proposals the government will bring forward to amend Bill C-54 and to amend the original act as well. There may be some procedural problems in that particular regard. I am going to have them circulated. I should warn you I don't believe it is at the moment in a formation that would be easy to follow, but you'll get the intent. Certainly the final document won't be this. It is just to give you an idea of where we're going from the government's side of this particular issue, as was requested by Mr. Vanclief and everybody the other day. This is for your information but it is not the final document as far as what will be presented by the government for amendments.

Mr. Althouse: You mean this one that starts clause 3, page 2.

The Chairman: That's right.

Mr. Althouse: Okay. We have it.

The Chairman: I would like to call to the table Mr. Johannsen and whoever you are going to bring with you. I don't know whether you wish to bring more people to the table. If so, by all means do that.

Members of the committee, what I propose we do is simply go right down this as we would in a formal clause by clause, without the need to pass a clause and with the ability to bounce back at any given time if we wish to have more questions. If that arrangement is okay with the committee, I propose to go that way. If you have any differences, let's talk about that right now.

Mr. Foster: Mr. Chairman, are we going to do this in such a way that Mr. Johannsen will walk us through each clause? We haven't had that kind of briefing, really.

Mr. Eric Johannsen (Acting Director, Government Services and Incentives Division, Agriculture Canada): I am at the committee's mercy, however you would like to proceed.

The Chairman: The table up here thinks you are going to get drilled or something. I'm not sure what they mean.

[Traduction]

familiariser avec le projet de loi et, j'espère, d'économiser du temps lorsque nous en arriverons à l'étude détaillée article par article. Nous pouvons prendre autant de temps que nous le voudrions ou aussi peu de temps que nous le voudrions. Nous disposons du reste de cette séance, et celle de demain matin à 11 heures est prévue à cette fin. Quant à savoir si nous utiliserons la séance de demain, ce sera au comité d'en décider.

Je vous rappelle que vous avez dans vos bureaux ou peut-être même dans votre dossier des documents adressés par la greffière. Vous y trouverez un exemplaire des règlements fédéraux américains concernant les programmes de promotion et de recherches, qui montre ce qu'ils font dans leurs programmes comparativement à ce que nous pourrions envisager de faire.

Notre recherchiste s'efforcera également de tirer des exposés les diverses recommandations qui ont été faites et elles nous seront remises dès qu'elles seront disponibles. Elles ne le sont pas encore.

J'ai en outre une ébauche des propositions que le gouvernement présentera pour modifier le projet de loi C-54 et également pour modifier la loi initiale. Il pourrait y avoir des problèmes de procédure à cet égard. Je les ferai circuler. Je tiens à vous mettre en garde car je ne pense pas que les propositions soient actuellement présentées sous un format facile à suivre, mais vous aurez au moins l'esprit de la chose. Le document final ne se présentera certainement pas sous cette forme. C'est simplement pour vous donner une idée de l'orientation qu'entend prendre le gouvernement sur cette question particulière, comme l'a demandé M. Vanclief, et tout le monde l'autre jour. C'est pour votre gouverne personnelle mais ce n'est pas le document final des modifications finales qui seront présentées par le gouvernement.

M. Althouse: Vous voulez dire celui qui commence à l'article 3, page 2.

Le président: C'est exact.

M. Althouse: Très bien. Nous l'avons.

Le président: Je prie donc monsieur Johannsen de venir à la table avec qui bon lui semblera. Je ne sais pas si vous souhaitez vous faire accompagner par quelqu'un d'autre. Si c'est le cas, ne vous gênez pas.

Ce que je propose simplement de faire maintenant, c'est une étude officielle article par article, qui ne nécessite pas une adoption de chaque article et qui nous permet de revenir en arrière à n'importe quel moment si nous souhaitons poser d'autres questions. Si cet arrangement vous convient, je propose de procéder ainsi. Si vous avez des objections, veuillez les exprimer maintenant.

M. Foster: Monsieur le président, allons-nous procéder de façon à ce que monsieur Johannsen puisse nous présenter chaque article? Vraiment, ce n'est pas ce qu'on nous a dit.

M. Eric Johannsen (directeur intérimaire, Division des services gouvernementaux et incitatifs, Agriculture Canada): Quelle que soit la façon dont vous voulez procéder, je suis à la disposition des membres du comité.

Le président: Il y en a ici qui pensent que vous allez être mis à l'épreuve. Je ne sais pas très bien ce qu'ils veulent dire.

[Text]

Anyway, Dr. Foster, you do have a briefing book—at least you have papers, not necessarily a book—in which the department has explained the meaning of each segment we've gone through. I assume they are in front of you. If they aren't, I'm sure the clerk could probably get them. No, those are the amendments, aren't they?

• 1625

Mr. Foster: No, those are different ones.

The Chairman: All right. They will be coming to you as well.

Then, Mr. Johannsen, I think we will just have you basically go through that briefing document on each item, and let us question you if we need to. I suggest that you start on the first part of it and go from there.

Mr. Johannsen: I think you are referring to the clause-by-clause description. Is that correct, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes, I am, sir.

Mr. Johannsen: Okay. As we have already discussed, basically this bill is proposing amendments to the Farm Products Marketing Agencies Act that will provide enabling legislation for national check-offs. In terms of the structure of the bill, we set out the titles, and then there is an interpretation section with some definitions. Part I of the bill will deal with the National Farm Products Council, Part II will deal with marketing agencies, and Part III with the new promotion and research agencies.

The act at the moment has a Part II and a Part III as well. One of the things done as part of this bill is to collapse the existing Part II and Part III together, so that it all deals with marketing agencies.

The first thing to note is that the title of the act will be changed as part of this bill. The title becomes the Farm Products Agencies Act, and the name of the council also is changed but we will come to that later. The reason is that the scope of the act is being expanded beyond marketing agencies to a new type of agency that will conduct promotion and research; and the Department of Justice informed us that given a change in scope, it would be wise to reflect this in terms of the change in the title of the act.

The Chairman: Maybe we should stop right there. I don't think there will be any questions on this particular aspect, but if there are. . . Let's just jump in here and make this a good, worthy discussion. So do not hesitate.

Mr. Crawford: Not being on this committee, substituting today, I would like a little more explanation on why you are going from marketing. Is there some other alternative reason for taking out marketing?

Mr. Johannsen: Well, at the moment it is the Farm Products Marketing Agencies Act and it creates one type of agency—marketing agencies, of which four have been created. This bill is going to provide enabling legislation for a new

[Translation]

En tout cas, monsieur Foster, vous avez des notes d'information—tout au moins vous avez des documents, pas forcément un cahier—dans lesquelles le ministère a expliqué la signification de chaque élément que nous avons envisagé. Je présume que vous avez ces notes devant vous. Si ce n'est pas le cas, je suis sûr que la greffière pourrait les obtenir pour vous. Non, ce sont les modifications, n'est-ce pas?

M. Foster: Non, il s'agit de documents différents.

Le président: Très bien. Ils vous seront acheminés également.

Alors, monsieur Johannsen, nous allons vous laisser passer en revue les notes d'information sur chaque point et nous vous poserons des questions le cas échéant. Je vous suggère de commencer par la première partie et de continuer ensuite.

M. Johannsen: Je pense que vous faites allusion à la description article par article. Est-ce exact, monsieur le président?

Le président: Oui monsieur.

M. Johannsen: Très bien. Comme nous en avons déjà discuté, ce projet de loi propose essentiellement des modifications à la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme qui permettront d'avoir des mesures législatives habilitantes pour effectuer des prélèvements nationaux. En ce qui concerne la structure du projet de loi, nous énonçons les titres et ensuite vient une section d'interprétation avec quelques définitions. La partie I du projet de loi concerne le Conseil national des produits agricoles, la partie II traite des offices de commercialisation, et la partie III touche les nouveaux offices de promotion et de recherche.

À l'heure actuelle, la loi comporte en outre une partie II et une partie III. Dans le cadre de ce projet de loi, nous avons regroupé les parties II et III existantes, afin que le tout traite des offices de commercialisation.

La première chose à remarquer est le changement de titre de la loi dans ce projet de loi. Elle s'appellera la Loi sur les offices des produits agricoles, et le nom du conseil sera également modifié mais nous y reviendrons plus tard. La raison en est que la portée de la loi est élargie au-delà des offices de commercialisation pour englober un nouveau type d'office de promotion et de recherche. Le ministère de la Justice nous a informé qu'étant donné le changement de portée de la loi, il serait sage d'en tenir compte en modifiant le titre de la loi.

Le président: Nous devrions peut-être arrêter ici même. Je ne pense pas qu'il y aura des questions sur cet aspect en particulier, mais s'il y en a. . . Permettez-nous d'intervenir maintenant afin que cette discussion soit bonne et intéressante. N'hésitez donc pas.

M. Crawford: N'étant pas membre de ce comité, puisque je suis ici aujourd'hui à titre de suppléant, j'aimerais avoir un peu plus d'explications sur le motif qui vous pousse à éliminer les termes de commercialisation. Y a-t-il d'autres raisons pour éliminer les termes de commercialisation?

M. Johannsen: Eh bien, à l'heure actuelle, il s'agit de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et elle crée un type d'office—les offices de commercialisation—qui sont au nombre de quatre. Ce projet

[Texte]

type of agency that only does promotion and research. These are not marketing agencies per se. The request for this type of agency has come from many of the commodity groups in the agricultural sector, and so as not to mislead people into thinking that these are marketing agencies, the word "marketing" is dropped from the name of the act just to provide a more balanced view of what is now going to be in the act.

From there, perhaps, we could go into some of the definitions. Various definitions in the act are repealed and replaced, with the intent of simply modifying what is there now.

One of the changes is simply to note that "agency", where it is used, means different things in different places. Obviously in Part II of the act, "agency" refers to marketing agency; in Part III of the act it refers to promotion and research agency.

Another point would be that for the same reasons I have just talked about—the change in the title of the act—because the National Farm Products Marketing Council, as it is currently known, will be asked to supervise the operations of promotion and research agencies, again the word "marketing" will be eliminated from the title of the organization to reflect its new authority as well.

The first question of substance is the definition of "farm product". You will note in the bill that there are essentially three definitions of farm product. The first definition is for the purpose of Part I, which is the council. Then there is a definition for Part II, which is the marketing agencies, the supply management agencies. Part III is the definition that will apply to the promotion and research agencies.

What is notable in the Part III definition is that it includes the words "whether processed or unprocessed". The reasoning for that is that when the agricultural community asked for enabling legislation, there was the intent that we should be able to have check-offs, not only on imports of raw products but on imports of processed products as well. If you have, for example, a domestic check-off on cattle, and you have a check-off on imports of cattle, then importers or exporters from other countries could evade the intent of our check-off by exporting processed products which would not be subject to a check-off.

• 1630

In order to create a level playing field, the check-off should be able to accommodate processed products for, in particular, import purposes. The legislation is more general than that as well because there is sufficient scope here to have even domestic check-offs on processed products. The Pork Council talked about this the other day. They would like to see, in the future, a collaborative arrangement with processors on that.

[Traduction]

de loi va donner naissance à une législation habilitante pour un nouveau type d'office qui fait de la promotion et de la recherche. Il ne s'agit pas d'offices de commercialisation. La demande pour ce type d'office nous est venue de beaucoup de groupes de produits dans le secteur agricole, et afin de ne pas induire les gens en erreur en leur faisant penser qu'il s'agit d'offices de commercialisation, les termes «de commercialisation» ont été enlevés dans le titre de la loi afin de donner un aperçu plus équilibré de ce que va maintenant contenir la loi.

À partir de là, nous pourrions peut-être passer à certaines des définitions. Diverses définitions contenues dans la loi sont abrogées et remplacées, dans le simple but de modifier ce qui existe à l'heure actuelle.

L'un des changements consiste tout simplement à faire remarquer que le mot «office», lorsqu'il est utilisé, signifie différentes choses à différents endroits. Il est évident que dans la partie II de la loi, le mot «office» désigne un office de commercialisation; dans la partie III, il désigne un office de promotion et de recherche.

Pour les mêmes motifs que je viens tout juste d'évoquer—à savoir le changement de titre de la loi—étant donné que l'Office national de commercialisation des produits de ferme, tel qu'il existe actuellement, sera chargé de superviser les opérations des offices de promotion et de recherche, les termes «de commercialisation» seront également supprimés du titre de cet organisme pour tenir compte de ses nouveaux pouvoirs.

La première question de fond qui se pose est la définition de «produit agricole» ou «produit de ferme». Vous remarquerez que le projet de loi contient essentiellement trois définitions de «produit agricole». La première définition vaut pour l'application de la partie I, qui est le conseil. Ensuite il y a une définition pour la partie II, qui touche les offices de commercialisation, les offices de gestion de l'offre. Pour la partie III, la définition s'appliquera aux offices de promotion et de recherche.

Ce qu'il est important de faire remarquer dans la définition concernant la partie III, c'est qu'elle comprend les mots «transformé ou non». En voici la raison: lorsque le milieu agricole a demandé une législation habilitante, c'était dans le but de pouvoir effectuer des prélèvements, non seulement sur les importations de produits bruts mais également sur les importations de produits transformés. Par exemple, si vous effectuez un prélèvement national sur le bétail, si vous avez un prélèvement sur les importations de bétail, alors les importateurs ou les exportateurs d'autres pays pourraient contourner l'intention de notre prélèvement en exportant des produits transformés qui ne seraient pas assujettis à un prélèvement.

Afin de mettre tout le monde sur un pied d'égalité, le prélèvement devrait pouvoir s'appliquer au produit transformé, en particulier à des fins d'importation. La législation est encore plus générale que cela, car il y a même suffisamment de latitude pour effectuer des prélèvements nationaux sur des produits transformés. Des représentants du Conseil canadien du porc ont comparu devant nous l'autre jour. À l'avenir, ils voudraient voir une entente de collaboration avec les transformateurs sur ce sujet.

[Text]

The Chairman: The council is proposing to amend the first part of that definition to be similar to proposed paragraph (c). Is that going to broaden the scope of the marketing boards then by amending them first?

Mr. Johannsen: That is certainly not the intent of the amendment. The definition for the council does not include the words "whether processed or unprocessed". Since the council is being asked to inquire into the establishment of promotion and research agencies and supervise them, it became apparent that the scope of its authority with respect to farm products should at least be as comprehensive as the authority of the agencies that it's going to be asked to supervise.

The Chairman: Haven't you then indirectly broadened the scope of the council?

Mr. Johannsen: Of the council, yes.

The Chairman: Okay, of the council but not the—

Mr. Johannsen: It's not the agencies created under Part II. The definition that applies to them is not expanded.

The Chairman: Okay, that was my question. Are there any other questions?

Mr. Foster: The lawyer for CEMA was very concerned as to whether that would weaken their proclamation which establishes CEMA by having those two not in conflict. The government is proposing to add the words "whether processed or unprocessed". Does that resolve their concern or does it leave their proclamation of their agency in some way weakened?

Mr. Johannsen: In answer to your first question, that does not address their concern, no. Their concern is with the interaction between the definitions for Part II and Part III. A change to Part I does not address their concern, no. If the committee would like, I can talk a little bit more about the issue with respect to their concern and what they have suggested and what we see is the problem with what they've suggested.

Mr. Foster: That's under proposed paragraph 2.(c), is it?

Mr. Johannsen: They've suggested a change to paragraph (c), that's correct.

The Chairman: I think we should hear more explanation.

Mr. Foster: They're proposing an amendment to paragraph (c) which goes on and says:

for the purpose of Part III, any natural product of agriculture, any part of such product and any product manufactured mainly from such product,

They've added those words, I think, at the end of paragraph (c) of that clause. Is that a reasonable amendment or proposal, or what should be done to overcome the problem that they face?

Mr. Johannsen: If you can indulge me, I could spend a couple of minutes and give you just a little more background on that.

You can see that the definition for Part II is eggs and poultry and any part of any such product. When you look at, for example, the chicken marketing agency, the farm product over which it has authority to regulate is chicken and parts.

[Translation]

Le président: Le Conseil propose de modifier la première partie de cette définition pour la rendre semblable à l'alinéa c) proposé. Est-ce que cela va élargir la portée des offices de commercialisation en les modifiant en premier lieu?

M. Johannsen: Ce n'est certainement pas l'intention de la modification. La définition du Conseil n'inclut pas les termes «transformé ou non». Étant donné que le Conseil est chargé d'enquêter sur la création d'Offices de promotion et de recherche et de les surveiller, il est évident que la portée de ces pouvoirs concernant les produits agricoles devrait être tout au moins aussi vaste que les pouvoirs des offices qu'il serait amené à surveiller.

Le président: N'avez-vous alors pas élargi indirectement la portée du Conseil?

M. Johannsen: Du Conseil, oui.

Le président: Très bien, du Conseil mais pas des...

M. Johannsen: Ce ne sont pas les offices créés en vertu de la Partie II. La définition qui s'applique à eux n'est pas élargie.

Le président: Très bien, c'était ma question. Y a-t-il d'autres questions?

M. Foster: Le conseiller juridique de l'OCCO s'inquiétait beaucoup de savoir si cela affaiblirait la proclamation portant création de l'OCCO en ne mettant les deux en conflit. Le gouvernement propose d'ajouter les termes «transformé ou non». Est-ce que cela répond à leurs préoccupations ou est-ce que cela affaiblit en quelque sorte la proclamation portant création de leur office?

M. Johannsen: En réponse à votre première question, non cela ne résout pas leurs préoccupations. Elle concerne l'interaction entre les définitions pour la Partie II et la Partie III. Une modification à la Partie I ne solutionne pas leurs préoccupations. Si le comité le permet, je peux préciser davantage la question en ce qui concerne leurs préoccupations et leurs suggestions et le problème que nous entrevoyons avec leur suggestions.

M. Foster: C'est la proposition concernant l'alinéa 2.c), n'est-ce pas?

M. Johannsen: Ils ont suggéré de modifier l'alinéa c), c'est exact.

Le président: Je pense que nous devrions obtenir plus d'explications.

M. Foster: Ils proposent une modification à l'alinéa c) qui se lit comme suit:

pour l'application de la Partie III, toute ou partie d'un produit naturel de l'agriculture et tout produit transformé principalement à partir d'un tel produit,

Je crois qu'ils ont ajouté ces mots à la fin de l'alinéa c) de cet article. S'agit-il d'une modification ou d'une proposition raisonnable, ou que faudrait-il faire pour résoudre le problème auquel ils font face?

M. Johannsen: Avec votre indulgence, je pourrais consacrer quelques minutes pour vous tracer un peu mieux l'historique de ce problème.

Vous pouvez constater que la définition pour la Partie II concerne les oeufs et la volaille et toute partie de tels produits. Si vous regardez, par exemple, l'Office de commercialisation du poulet, il dispose d'un pouvoir de

[Texte]

In practice, over time, what has evolved in terms of the way their proclamation is currently structured is that in defining what "chicken" and "parts" mean, they have a definition at the moment that talks about chicken. It talks of live or eviscerated, chicken parts and products manufactured wholly from chicken, whether breaded or battered.

We came along with our definition for Part III that added "whether processed or unprocessed" for the reason that we thought that in order to have check-offs on imports of processed product, we have to allow for more scope than beyond just parts.

• 1635

For example, in the case of a potato check-off, the U.S. has a check-off on imports of french fries. Well, it might be stretching it to call a french fry a "part" of a potato. So we thought we needed to have a definition for Part III sufficiently broad in scope to allow for processed products.

But the agencies have come back and said that by doing so, we're casting doubt on their interpretation of what "parts" means. They've interpreted it to include products processed from chicken.

I don't have an answer to that question. If the courts were asked what "parts" means, I don't know what the answer would be. They've simply said that by going beyond parts, you've at least left open to question where parts stops, and where other types of processed product take over.

So it's now an open question, if you will. They've said that rather than leave it as an open question, why not change the definition of Part II to be the same as the definition for Part III? This would resolve the issue.

The Chairman: Why don't you change it?

Mr. Johannsen: The reason, in that case, would be that it would be quite clear that the potential authority for supply management agencies would extend to processed product. That's not a decision we can make without quite extensive consultation, both with other departments and with processors and other stakeholders in the poultry industry. They would be most adamant that we cannot, as a simple amendment, essentially with one stroke of the pen, potentially extend the authority of the supply management agents to processed product.

The Chairman: That's because they might control the amount of processed product that could be controlled.

Mr. Johannsen: Exactly. We recognize that there is a question. We don't know whether or not their interpretation is correct. What we've said is that we recognize that it's an issue; if it becomes a real problem for the operation of the agencies, we're certainly prepared to look at whether the definition for Part II also needs to be changed.

[Traduction]

réglementation sur le poulet et ses parties. Dans la pratique, au fil du temps, leur proclamation portant création de l'office a évolué par rapport à sa structure actuelle par le fait qu'en définissant ce que signifie «poulet» et «parties», il dispose à l'heure actuelle d'une définition qui parle de poulet. Elle parle de parties de poulets, vivants ou éviscérés, et de produits fabriqués entièrement à partir de poulets, qu'ils soient pannés ou enrobés de pâte.

Nous avons proposé notre définition pour la Partie III qui ajoutait «transformé ou non» par le fait que nous pensions qu'il fallait accorder une plus grande latitude, sans se limiter aux parties, si nous voulions effectuer des prélèvements sur les importations de produits transformés.

Par exemple, dans le cas des pommes de terre, les Américains effectuent des prélèvements sur les importations de frites. Mais ce serait y aller un peu fort que de considérer une frite comme une «partie» de pomme de terre. Nous avons donc jugé nécessaire d'avoir, pour la Partie III, une définition suffisamment générale pour englober les produits transformés.

Or, les organismes nous ont répondu qu'en faisant cela, nous semons le doute quant à leur interprétation du terme «partie». Par exemple, d'après eux, ce terme englobe les produits transformés du poulet.

Je n'ai pas de réponse à cette question. Si on demandait aux tribunaux de définir le terme «partie», je ne sais pas ce qu'ils répondraient. On nous a simplement dit qu'en allant plus loin, nous avons au moins évité de nous prononcer sur la distinction entre les parties et les produits transformés.

La question n'est donc pas résolue pour le moment, si vous voulez. Et on nous a proposé pour répondre à cette question de modifier la définition applicable à la Partie II, pour qu'elle soit la même que celle qui vise la Partie III. Cela permettrait paraît-il de résoudre le problème.

Le président: Pourquoi ne le faites-vous pas?

M. Johannsen: Dans ce cas-ci, c'est parce qu'il serait alors tout à fait clair que les pouvoirs des éventuels organismes de gestion de l'offre s'étendraient aux produits transformés. Nous ne pouvons pas prendre une telle décision sans consultation approfondie, tant avec les autres ministères qu'avec les entreprises de transformation et les autres membres de l'industrie de la volaille. Tous ces gens-là ne manqueraient sûrement pas de nous dire que nous ne pouvons pas, d'un simple trait de plume, si l'on peut dire, par une simple modification, étendre aux produits transformés les pouvoirs de ces éventuels offices de gestion de l'offre.

Le président: C'est parce que ces offices pourraient alors déterminer la quantité de produits transformés qui pourraient être visés.

M. Johannsen: Exactement. Nous reconnaissons qu'il faudra répondre à ces questions. Nous ne savons pas si leur interprétation est juste. Nous avons reconnu qu'il faudrait répondre à cette question; si cela devient un véritable problème pour le fonctionnement de ces offices, nous sommes certainement prêts à envisager la possibilité de modifier également la définition applicable à la Partie II.

[Text]

The Chairman: Before I go to the other gentleman, if you have a processed product under Part III, would processed still have the question of mostly chicken or, say, 51% chicken or 51% eggs, before any check-off could be applied? Would it be a matter of, say, 10% being prorated into a larger entity and a check-off applied?

Mr. Johannsen: The intent of the definition of Part III, to use the analogy of, say, the Canadian Dairy Commission Act, would be products either wholly or mainly manufactured from the regulated product. We're not intending that we would have check-offs on soup or TV dinners or other products where the regulated product is only a very minor part.

So the alternative definition for Part III that has been proposed by the Canadian Federation of Agriculture attempts to alleviate some of the concern about the impact of Part III on Part II. The wording is such that one interpretation of the suggested wording for Part III would be that because products manufactured wholly from the regulated product are not explicitly mentioned, they are included under the definition of "parts". If that's the case, then it means that for the purposes of Part II, parts includes those products.

My apologies; it's a fairly convoluted issue. I'm trying to simplify it but it's not easy.

Our rejoinder to that was that we see a couple of potential problems with that proposed amendment. We can see that one interpretation works. One interpretation is that the products manufactured wholly, because they're not mentioned, would be considered under "parts", which is what they want for Part II, or which is what they've interpreted the definition for Part II to mean.

The other problem is that we see two other possible interpretations. One is that because the products that are manufactured wholly from the regulated product aren't mentioned, they're not covered, which would be a problem for both Part II and III when it comes time to have check-offs.

The third interpretation is that the products manufactured wholly would be covered, but would be covered under "mainly". Presumably, if a product is manufactured mainly from the regulated product, that includes the products manufactured "wholly". But that doesn't help the definition for Part II because then you've essentially said that the products manufactured wholly are covered by the word "mainly", but the word "mainly" doesn't show up in Part II. So that doesn't help them.

[Translation]

Le président: Avant que je laisse la parole à mon collègue, je voudrais savoir si, en ce qui concerne les produits transformés visés par la Partie III, il faudrait toujours que le produit en question soit composé majoritairement de chair de poulets, par exemple, soit de 51 p. 100 de chair de poulets ou de 51 p. 100 d'oeufs, avant qu'il soit possible d'effectuer un prélèvement sur ce produit? Serait-il possible par exemple d'établir un prorata pour un produit entrant à 10 p. 100 dans la composition d'un autre produit, et d'appliquer un prélèvement en conséquence?

M. Johannsen: Selon la définition visant la Partie III, pour prendre l'exemple de la Loi sur la Commission canadienne du lait, il s'agirait de produits fabriqués entièrement ou majoritairement à partir des produits réglementés. Nous n'avons pas l'intention de prévoir des prélèvements sur la soupe, sur les repas préparés ou sur tout autre produit dans lequel le produit réglementé n'entrerait que dans une faible proportion.

Donc, la définition proposée par la Fédération canadienne de l'agriculture pour la Partie III vise à résoudre certains des problèmes que pourraient poser les répercussions de la Partie III sur la Partie II. Le libellé de cette définition est tel qu'il serait possible d'interpréter les dispositions de la Partie III de façon à ce que les produits fabriqués entièrement à partir d'un produit réglementé soient inclus dans la définition du terme «partie»; puisqu'ils ne sont pas mentionnés explicitement. Si tel est le cas, cela signifie que pour les fins de la Partie II, les parties englobent tous ces produits.

Veillez m'excuser, c'est une question assez complexe. J'essaie de simplifier, mais ce n'est pas facile.

Nous avons répondu à cela que cette modification proposée pourrait poser certains problèmes. Il y a une interprétation qui serait possible, à savoir que les produits fabriqués entièrement à partir d'un produit réglementé, parce qu'ils ne sont pas mentionnés dans la loi, seraient considérés comme des «parties», ce que ces gens souhaitent pour la Partie II, ou plutôt ce qui correspond à leur interprétation de la définition visant la Partie II.

L'autre problème, d'après nous, c'est que deux autres interprétations sont possibles. La première, ce serait que les produits fabriqués entièrement à partir d'un produit réglementé ne seraient pas couverts parce qu'ils ne sont pas mentionnés dans la loi, ce qui serait un problème à la fois pour la Partie II et pour la Partie III, quand il s'agirait d'effectuer des prélèvements.

La troisième interprétation, c'est que les produits fabriqués entièrement à partir de produits réglementés seraient couverts, mais à titre de produits fabriqués «surtout» à partir de ces produits réglementés. On peut présumer que, si un produit est fabriqué surtout à partir d'un produit réglementé, la même disposition peut s'appliquer au produit «entièrement» fabriqué à partir de ces mêmes produits réglementés. Mais cela n'aide pas pour la définition applicable à la Partie II; en effet, cela veut dire essentiellement que les produits fabriqués entièrement à partir de produits réglementés sont inclus dans les produits fabriqués «surtout» à partir de ces produits réglementés, mais le terme «surtout» n'apparaît pas dans la Partie II. Donc, cela n'aide pas.

[Texte]

• 1640

The Chairman: It is very convoluted, but it's necessary to have this discussion.

Mr. Porter, do you want to ask questions? Mr. Althouse, I'll go to you next.

Mr. Porter: I have a brief question. We were saying it means any natural product of agriculture whether processed or unprocessed. I know they were talking about something that's used for consumption. Obviously for something like beef, there are 90 other products that go—what about hides, leather, everything from blood meal to fertilizer? Is it just on the product, the live animal, or the processed or graded meat that would cross a border? What about all the variety of things that would be considered, I guess, a processed product of that industry?

Mr. Johannsen: My feeling is that the definition is sufficiently general that it basically encompasses just about anything one could argue was a product of agriculture.

Mr. Porter: Does it include a check-off on leather going across the border?

Mr. Johannsen: A natural product, leather.

Mr. Porter: Insulin or blood meal or something like that? We're going to have somebody having to make a decision, and as I say, you end up in that sector with at least 90 derivatives of the by-product of the beef industry that go out in some form or other. Surely the government is not thinking of having a check-off on every one of those crossing the border. But is there anything here that would indicate this could happen?

Mr. Johannsen: I guess the short answer is no, because it's enabling and it's a fairly general definition, just in order to try to accommodate the concerns of, say, the forage industry. They are saying that forage commodities are often not recognized as being farm products. It would seem to me, then, that under this hay or any other forage crop could be argued to be a natural product of agriculture. How far that extends I don't know exactly, and it would be up to producers to argue their case and convince the council and presumably the minister that, yes, insulin is a natural product. But it would seem unlikely to me. I think we're stretching things to argue—

Mr. Porter: We've seen so many things stretched around here, sir, that I'm a little cautious whenever we get into these situations.

The Chairman: I sit here thinking they'd prorata it so you'd have to take chicken soup and figure out how many cans of chicken soup are made from a chicken. Then you'd have to apply it that way.

[Traduction]

Le président: C'est très compliqué, mais il faut absolument en discuter.

Monsieur Porter, avez-vous des questions? Monsieur Althouse, vous aurez la parole ensuite.

M. Porter: Je voudrais poser une brève question. Nous disions que la loi vise tous les produits naturels provenant de l'agriculture, qu'ils soient transformés ou non. Je sais bien qu'il était question de produits de consommation. Il est bien évident que, par exemple pour le bétail de boucherie, il existe 90 autres produits, que ce soit les peaux, le cuir, la farine de sang ou les engrais. Est-ce que c'est seulement le produit, le bétail sur pied, qui serait visé, ou alors les quartiers parés ou classifiés qui traverseraient une frontière? Que faites-vous de toutes les choses qui pourraient être considérées, je suppose, comme des produits transformés de cette industrie?

M. Johannsen: À mon avis, la définition est suffisamment générale pour comprendre à peu près tout ce qui pourrait constituer un produit de l'agriculture.

M. Porter: Est-ce que cela permettrait des prélèvements sur le cuir qui traverserait la frontière?

M. Johannsen: C'est un produit naturel, le cuir.

M. Porter: Et l'insuline ou la farine de sang, par exemple? Il faudra que quelqu'un prenne une décision et, comme je l'ai dit, il y a dans ce secteur au moins 90 dérivés de sous-produits de la boucherie qui sont produits sous une forme ou sous une autre. Le gouvernement ne songe sûrement pas à effectuer des prélèvements sur chacun de ces produits qui traversent la frontière. Mais y a-t-il des raisons de croire que cela pourrait arriver?

M. Johannsen: Pour être bref, j'imagine que non, parce qu'il s'agit d'une définition habilitante assez générale, qui vise simplement à répondre aux préoccupations de l'industrie des plantes fourragères, par exemple. Ces gens disent que les produits fourragères sont rarement reconnus comme étant des produits agricoles. Il me semble dès lors que d'après cette définition, on pourrait prétendre que le foin ou toute autre plante fourragère constitue un produit naturel de l'agriculture. Je ne sais pas exactement jusqu'où cela peut aller; il incomberait aux producteurs de défendre leur point de vue et de convaincre le conseil, et peut-être le ministre, que l'insuline est effectivement un produit naturel. Mais cela me semble improbable. Je pense que nous poussons les choses un peu loin en disant...

M. Porter: On pousse les choses un peu loin tellement souvent ici, monsieur, que je préfère être prudent dans ce genre de situation.

Le président: Je suppose qu'il serait possible d'établir un prorata, en déterminant par exemple combien de boîtes de soupe au poulet on peut faire à partir d'un poulet. Il faudrait alors que les prélèvements soient appliqués de cette façon.

[Text]

Mr. Althouse: I guess I didn't understand the argument on the various powers that are in Part II and would be in Part III. I thought I understood you to say you had to change the definition for Part II institutions because they didn't have any power over processed product. But when I look at section 22 of that original act, paragraph 22(1)(a) outlines the powers an agency may have, and it includes:

may exercise its powers, and package, process, store, ship, insure, export or sell or otherwise dispose of any such product purchased by it;

So on the surface, at least, those agencies seem to have available to them the power to process.

Mr. Johannsen: Yes, but that's a little different from saying they can control a processed product done elsewhere. In other words, if the regulated product is a farm product, a marketing agency can process it. It can do various things to the farm product to take it further along the marketing chain, but that's not the same thing as saying the agency can tell Canada Packers or whoever how much canned ham it has to produce this year.

Mr. Althouse: Okay. I don't understand what the hang-up was over the whole thing, really. You're giving more power, in fact, to the Part III agencies because they can go to Canada Packers and say, we've decided to cover processed product, and anything you bring in from Australia or New Zealand or the United States is therefore covered because we have this power on imports—if they get that import power.

• 1645

Mr. Johannsen: If an agency is proposed for cattle, for example, there would then not be the potential to have check-offs on imports of beef.

Mr. Althouse: In relation to the group we just heard from, if they could convince the agency, or were part of the superstructure of the originating group, would it be feasible for them to take a fraction of the check-off on all beef because forage makes up part of the product? Is that kind of synergy—if that is the right word—possible in this legislation? Would forage producers be able to have a part of the check-off as well, because they are part of the beef business? Do you see the situation being that flexible?

Mr. Johannsen: It seems to me that the forage producers would have to work out an arrangement with another commodity group because a cattle check-off would be run and initiated by cattle producers. I know they wear two hats: they also produce forage crops. But they would be doing so under another guise. So the short answer would be that it would seem unlikely, to me.

Mr. Althouse: Yet that same group would be able to get in on processed product on the imports and so on.

[Translation]

M. Althouse: Je n'ai pas très bien compris la discussion sur les pouvoirs prévus à la Partie II et qui seraient inclus dans la Partie III. Il me semble vous avoir entendu dire qu'il faudrait modifier la définition applicable aux institutions visées par la Partie II, parce qu'elles n'ont aucun pouvoir sur les produits transformés. Mais si je regarde l'article 22 de la loi originale, je m'aperçois que les pouvoirs que peuvent avoir les offices sont énumérés à l'alinéa 22(1)a), qui comprend ceci:

similaire à celui-ci et les emballer, transformer, entreposer, expédier, assurer, exporter ou vendre, ou faire toute autre opération à leur égard.

Donc, du moins en surface, ces offices semblent avoir le pouvoir de transformer les produits.

M. Johannsen: Oui, mais ce n'est pas tout à fait comme s'ils pouvaient contrôler les produits transformés ailleurs. Autrement dit, si un produit réglementé est un produit agricole, l'office de commercialisation peut le transformer. Il peut lui faire subir divers traitements pour le faire progresser dans la chaîne de commercialisation, mais ce n'est pas la même chose que si nous disions que l'office peut fixer combien de jambons en conserve que la Canada Packers ou n'importe quelle autre entreprise peut produire pendant un année donnée.

M. Althouse: D'accord. Je ne comprends pas pourquoi toute cette affaire pose un problème. En fait, vous donnez plus de pouvoirs aux offices visés par la Partie III puisqu'ils peuvent aller dire à la Canada Packers qu'ils ont décidé de s'occuper des produits transformés et que tout ce que l'entreprise importe de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande ou des États-Unis est par conséquent couvert parce qu'ils ont dorénavant des pouvoirs en matière d'importation, s'ils les obtiennent effectivement.

M. Johannsen: Si l'on proposait de créer un office pour le bétail de boucherie, par exemple, il ne serait donc pas possible d'effectuer des prélèvements sur les importations de viande bovine.

M. Althouse: En ce qui concerne le groupe que nous venons d'entendre, s'ils pouvaient convaincre l'office ou s'ils faisaient partie de la superstructure du groupe qui a créé l'office, pourrait-il prendre une fraction du prélèvement sur tout le bétail de boucherie parce que le fourrage fait partie de ce produit? Ce genre de synergie—si le mot est juste—est-il possible en vertu de cette loi? Les producteurs de fourrages pourraient-ils disposer d'une certaine portion du prélèvement eux-aussi parce qu'ils font partie de l'industrie de la boucherie? Pensez-vous que cela soit possible?

M. Johannsen: Il me semble que les producteurs de fourrages devraient s'entendre avec un autre groupe de producteurs parce qu'un programme de prélèvements sur le bétail de boucherie serait administré et mis sur pied par les éleveurs. Je sais bien qu'ils peuvent cumuler les deux fonctions puisqu'ils produisent également des cultures fourragères. Mais ce serait à un autre titre. Donc, en un mot, cela me semble peu probable.

M. Althouse: Pourtant, ce même groupe pourrait avoir sa part sur les produits transformés, sur les importations et ainsi de suite.

[Texte]

Mr. Johannsen: I am sorry, which group would? The cattle producers?

Mr. Althouse: Using the cattlemen as an example, they are quite serious about proposing a check-off on imports of beef.

Mr. Johannsen: That is correct, yes.

Mr. Althouse: That proposal is several steps down the process line, too, which is the same argument being used for not having forage in there, which is the basis for the beef in the first place, right? It is all part of the production and marketing cycle.

Mr. Johannsen: With respect to the proposal from the Canadian Forage Council, I do not think they have a problem in defining which products are natural products, such as hay and so on. The only problem they have, in a sense, is trying to identify on what basis people pay and who should pay in policing it. I think that is a problem in the sense that the legislation cannot solve it in and of itself. It would provide the authority but would not help identify producers and so on. It is incumbent on the industry to organize itself, if you will. Doing so provides the authority, once they are organized.

Mr. Althouse: So all the stakeholders have to work that matter out and fight it out amongst themselves, either before the council or before they put their plan before the council.

Mr. Johannsen: Yes. But one of the points the Canadian Forage Council made has been raised by other commodity groups, which is that some producers of commodities do not necessarily want the check-off to be on sales and would rather have it on production. There is no reason why it could not be done if they can work out a feasible way of administering that system, if they think they can do so.

The Chairman: Before we continue, Dr. Foster has asked me how long I plan to go on. I am at the mercy of the committee, just as Mr. Johannsen said he was. I would like to continue a bit longer than Dr. Foster suggested, which was 5 p.m. At the same time, I want to hear some input on continuing. Would 5.15 p.m. or 5.30 p.m. be possible? Do you have a problem with that time, Dr. Foster?

Mr. Foster: Yes, I may have to leave at about 5 p.m. or 5.15 p.m.

The Chairman: Let's at least try for 5.15 p.m., because I don't think we have time today and tomorrow to go over this information in as much detail as we would like. I really would like to go over it once in the two days.

Have we had enough discussion on the farm product, then? I assume we have. Marketing is next.

[Traduction]

M. Johannsen: Excusez-moi, de quel groupe voulez-vous parler? Des éleveurs de bétail?

M. Althouse: Je prends les éleveurs de bétail de boucherie comme exemple; ils songent sérieusement à proposer un système de prélèvements sur les importations de viande bovine.

M. Johannsen: C'est exact.

M. Althouse: Cette proposition vise un maillon assez avancé dans la chaîne également, ce qui est l'argument avancé pour exclure le fourrage, qui est le premier maillon de la chaîne, dans le cas du bétail de boucherie, n'est-ce pas? Tout cela fait partie de la chaîne de production et de commercialisation.

M. Johannsen: Au sujet de la proposition du Conseil canadien des plantes fourragères, je ne pense pas que la définition des produits naturels, comme le foin par exemple, posent un problème pour le Conseil. Le seul problème, en un sens, consiste pour lui à déterminer selon quel critère les gens vont payer, et qui devrait payer pour l'application de ces mesures. Je pense que c'est effectivement un problème, en ce sens que la loi ne peut pas apporter de réponse elle-même. Elle peut prévoir les pouvoirs nécessaires, mais elle ne peut pas contribuer à identifier les producteurs, par exemple. C'est à l'industrie qu'il revient de s'organiser elle-même, si vous voulez. Et une fois qu'elle sera organisée, la loi permettra d'accorder les pouvoirs nécessaires.

M. Althouse: Donc, tous les intéressés doivent régler ce problème de concert et en discuter entre eux, que ce soit devant le Conseil ou avant de soumettre leur plan au Conseil.

M. Johannsen: Oui, mais un des arguments soulevés par le Conseil canadien des plantes fourragères a été avancé également par d'autres groupes de producteurs, à savoir que certains producteurs ne veulent pas nécessairement que le système de prélèvements s'applique aux ventes et préféreraient qu'il vise plutôt la production. Cela serait tout à fait possible si les producteurs pouvaient trouver un moyen pratique d'administrer ce système, s'ils pensent qu'ils en sont capables.

Le président: Avant que nous poursuivions, M. Foster m'a demandé pendant combien de temps j'ai l'intention de continuer. Je suis à la disposition du Comité, tout comme M. Johannsen, d'après ce qu'il nous a dit. Je voudrais bien continuer un peu plus longtemps que ce qu'a suggéré M. Foster, c'est-à-dire 17 heures. Mais je dois savoir ce que vous en pensez. Vous serait-il possible de rester jusqu'à 17h15 ou 17h30? Est-ce que cela vous pose un problème, monsieur Foster?

M. Foster: Oui, je vais devoir partir vers 17 heures ou 17h15.

Le président: Eh bien, alors, essayons de continuer au moins jusqu'à 17h15 parce que je ne pense pas que nous ayons assez de temps, aujourd'hui et demain, pour étudier tout cela de façon aussi détaillée que nous le voudrions. Je tiens à ce que nous puissions faire le tour de la question pendant ces deux jours.

Est-ce que nous avons assez discuté de la question des produits agricoles, alors? Je suppose que oui. Nous passons maintenant à la commercialisation.

[Text]

Mr. Johannsen: Okay. The definition of "marketing" is basically the same definition that is currently in the act. We have just added the words: "for reference to marketing activities as part of a promotion and research plan as well as for existing marketing plans". That is the only change that has been made.

The next definition is of regulated product.

The Chairman: Do you see some marketing definitely being done by a promotional research plan? Is that what I am hearing?

Mr. Johannsen: No, it simply allows for saying that, for instance, marketing for the purpose of this plan X would include processing. Therefore, this in combination with the definition of "farm product" opens up the potential to use the act to actually have a check-off on a domestic processed product. It essentially says that. Elsewhere in the act it talks about persons engaged in the marketing of the farm product. What does "marketing" mean? Here are the things that it might mean, and then the proclamation says that "for the purposes of this plan marketing means those people involved in", and then it has to be spelled out.

• 1650

The Chairman: Okay. That's great for me.

Mr. Foster: So those five words are added in for use in Part III?

Mr. Johannsen: That's right.

Mr. Foster: Where you have a marketing agency.

Mr. Crawford: Unfortunately, Mr. Chairman, I have to leave. I'm not going away mad or anything. I find this very interesting.

I want to ask just one question. It's a little ahead on page 3, the definition of promotion and research plan. Perhaps you could just give me a short view of what that really means. To me it's very contradictory. You're saying it is to provide for the fixing of prices or quantities in the marketing of farm products. That's what the marketing boards were for. Now it's saying here no.

Mr. Johannsen: That's correct.

Mr. Crawford: Or do I misread it?

Mr. Johannsen: A promotion and research plan can allow for a more limited scope of authority than a marketing plan. With the marketing agencies under the act, there's a fairly broad range of potential powers that can be given to them, including fixing of prices and quantities. That's not possible for promotion and research agencies. Basically their authority is restricted to being able to designate persons responsible for paying levies and then using those levies to

[Translation]

M. Johannsen: D'accord. La définition du terme «commercialisation» est à peu près la même que celle qui figure dans la loi actuelle. Nous y avons seulement ajouté les mots: «en référence aux activités de commercialisation entreprises dans le cadre d'un plan de promotion et de recherche, ainsi que pour les plans de commercialisation existants». C'est le seul changement qui a été fait.

La définition suivante porte sur les produits réglementés.

Le président: Pensez-vous que la commercialisation puisse se faire dans le cadre d'un plan de promotion et de recherche? Est-ce que c'est ce que je dois en déduire?

M. Johannsen: Non, c'est seulement pour préciser que, par exemple, pour les fins du plan X, la commercialisation comprend la transformation. Par conséquent, combinée à la définition des expressions «produit agricole» ou «produit de ferme», cette disposition permet de recourir à la loi pour effectuer des prélèvements sur des produits transformés au Canada. C'est à peu près ce que dit cette disposition. Partout ailleurs dans la loi, il est question des gens qui contribuent à la commercialisation des produits agricoles. Mais qu'est-ce qu'on entend par «commercialisation»? Voilà ce que cela peut signifier; et il peut y avoir ensuite une proclamation selon laquelle, «pour les fins de ce plan, la commercialisation englobe les gens qui travaillent. . .»; il faut alors mettre les points sur les i.

Le président: D'accord. C'est parfait pour moi.

M. Foster: Donc, ces quatre mots ont été ajoutés en fonction de la Partie III?

M. Johannsen: C'est exact.

M. Foster: Pour les cas où il existe un organisme de commercialisation.

M. Crawford: Malheureusement, monsieur le président, je dois partir. Je ne suis pas fâché ou quoi que ce soit. Je trouve cette discussion très intéressante.

Je voudrais poser une seule question. Je passe tout de suite à la page 3, à la définition du plan de promotion et de recherche. Vous pourriez peut-être m'expliquer en quelques mots ce que cela signifie vraiment. Cela me semble très contradictoire. Vous dites que ce plan doit permettre de fixer les prix ou les quantités de produits agricoles devant être commercialisés. C'est le mandat des offices de commercialisation. Mais ici, on dit le contraire.

M. Johannsen: C'est exact.

M. Crawford: Ou peut-être ai-je mal lu?

M. Johannsen: Les plans de promotion et de recherche comportent des pouvoirs un peu plus limités que les plans de commercialisation. Les organismes de commercialisation créés en vertu de la loi peuvent disposer de pouvoirs assez vastes, y compris le pouvoir de fixer les prix et les quantités. Mais les organismes de promotion et de recherche ne pourraient pas le faire. En gros, le seul pouvoir dont ils disposent est celui de désigner les personnes responsables de payer les

[Texte]

conduct or sponsor promotion and research, but not marketing activities per se.

The Chairman: I would suggest you drop back then to "regulated product" unless there's something else on marketing. I don't think there is.

Mr. Johannsen: I think the point to note on regulated product is that the definition for the purpose of Part III is more straightforward than it is for Part II. One of the things you'll note is that their definition of regulated product for Part III does not mention that the product has to be grown in Canada. The reason for that is that the horticultural industry is interested, at least in principle, in having a generic check-off on all fresh fruit and vegetables at some point down the road. If they are able to do that, they would like to consider the possibility of having that check-off include competing imports of bananas, grapefruit, and so on, that aren't even produced in Canada. So the wording has not specified that the product has to be grown in Canada. That change was made deliberately in order to accommodate the potential down the road to have some sort of generic check-off on all fresh fruit and vegetables, whether grown here or not.

The Chairman: All you've done up to that point is to put marketing to indicate it's a marketing agency in subparagraphs 7.1(x)(i) and (ii), and then paragraph 7.1(b) is to do what you've just said.

Are there questions in that area, regulated product?

Mr. Foster: It's paragraph (b) that says you can have the check-off on all products, whether its grown and produced in Canada or outside the country. Is that right?

Mr. Johannsen: Paragraph (b) does not require that the farm product be grown in Canada in order to be the regulated product.

Mr. Foster: Yes, because it's Part III; it's a promotion.

Mr. Johannsen: But for Part II it does. It's a farm product produced or grown in Canada.

Mr. Foster: Yes.

The Chairman: You're now up to "marketing agency", then, please.

Mr. Johannsen: That simply says that it's an agency created pursuant to subsection 16.1 which is in Part II. As I mentioned before, the act used the word "agency" and it could only mean one thing: "marketing agency".

The next thing is the promotion and research plan. Looking at the original act, it's based on what was available for marketing plans, but it's a subset of what's available. It does not, as has just been pointed out, allow for licensing of

[Traduction]

prélèvements et de se servir ensuite de ces prélèvements pour effectuer ou parrainer des campagnes de promotion et de recherche, mais pas des activités de commercialisation en tant que tel.

Le président: Je suggère donc que nous en revenions au «produit réglementé», à moins qu'il y ait autre choses à ajouter au sujet de la commercialisation. Je ne pense pas que ce soit le cas.

M. Johannsen: Ce qu'il importe de souligner au sujet de la définition de l'expression 'produit réglementé', c'est qu'elle est plus simple pour les besoins de la Partie III que pour la Partie II. Vous noterez en particulier que la définition applicable à la Partie III, en ce qui concerne les produits réglementés, ne mentionne pas que ces produits doivent avoir été cultivés au Canada. La raison de cet état de choses, c'est que l'industrie horticole voudrait, du moins en principe, que soit implanté un système général de prélèvements sur tous les fruits et légumes frais, à un moment ou à un autre. Si ces prélèvements étaient possibles, l'industrie voudrait que ce système de prélèvement s'applique aux importations de bananes, de pamplemousses et d'autres fruits du même genre, qui leur font concurrence et qui ne sont même pas produits au Canada. Donc, nous n'avons pas précisé dans le projet de loi que le produit devait être cultivé au Canada. Ce changement a été apporté délibérément pour permettre d'appliquer plus tard un système général de prélèvements sur tous les fruits et légumes frais, qu'ils soient cultivés ici ou non.

Le président: Tout ce que vous avez fait jusqu'ici, c'est d'ajouter le mot «commercialisation» pour indiquer qu'il s'agit d'un office de commercialisation, aux sous-alinéas 7.1(a)(i) et (ii), après quoi l'alinéa 7.1(b) fait ce dont vous venez de parler.

Y a-t-il des questions au sujet des produits réglementés?

M. Foster: C'est l'alinéa b) qui permettrait d'imposer des prélèvements sur tous les produits, qu'ils soient produits ou cultivés au Canada ou à l'étranger, n'est-ce pas?

M. Johannsen: L'alinéa b) n'exige pas que le produit agricole ait été cultivé au Canada pour être considéré comme un produit réglementé.

M. Foster: Oui, à cause de la Partie III; c'est une question de promotion.

M. Johannsen: Mais c'est le cas pour la Partie II. Il faut que le produit agricole ait été produit ou cultivé au Canada.

M. Foster: Oui.

Le président: Passons maintenant à la définition de l'expression «office de commercialisation», si vous le voulez bien.

M. Johannsen: Cette définition précise simplement qu'il s'agit d'un office créé en vertu du paragraphe 16.1, à la Partie II. Comme je l'ai déjà mentionné, la loi parlait simplement d'«office», ce qui ne pouvait signifier qu'une chose: «office de commercialisation».

Vient ensuite la définition du «Plan de promotion et de recherche». Si on la compare avec la loi originale, cette définition est fondée sur ce qui existait pour les plans de commercialisation, mais elle est plus restreinte. Comme on

[Text]

producers. It does not allow for pooling of receipts and initial payments and that sort of thing. It does not allow for fixing of quantities or prices in the marketing of farm product. So it's a much more restricted set of authorities than those that are available or potentially available to marketing agencies.

• 1655

On the other point about the promotion and research plan, you'll notice that under proposed paragraph 2.(a), it says that the plan can essentially say who are those people involved in the growing or processing or importation of the product. Proposed paragraph 2.(b) deals with those acts that constitute the marketing of the product, which goes back to the definition of marketing.

The plan would say that these are the acts of marketing for the purposes of this plan. It would have to go back to the definition.

The other point to know is that it talks about exempting from the plan "any class of persons". My interpretation of proposed paragraph 2.(a), for example, would be that because it says that the plan can determine who are the producers of a given commodity and exempt certain classes, then it's quite feasible for an agency to exempt small producers. For example, the honey producers want anyone with less than 100 colonies, I think it is, to be just out of the plan altogether. So if they can enforce that, it's fine, it's feasible.

The Chairman: A person selling sweet corn at the back door would be exempt. Is it that type of thing?

Mr. Johannsen: Yes, exactly.

The Chairman: I notice in this definition it does say "production"; therefore the concern of the importers that our program would try to replace their product with their money, through the use of their money, is built right into this particular definition. The importers are afraid that the levy, the check-off on their product, will be used to stimulate production to replace their product. So they see money taken from them to be used to counteract their business, to go against their business.

Mr. Johannsen: I'm getting ahead of myself a little bit. We'll get to it when we look at the objects of the agencies, but basically we've taken that concern into account in two ways.

One is that in the legislation, where necessary, we've indicated that the interests of importers have to be taken into account. In this case, for example, it's a plan respecting the promotion of marketing of the regulated product in interprovincial export or import trade.

So clearly we're saying that you have to be promoting import trade as well, where appropriate. In the objects of the agency, it's the same thing. The agencies have to take into account interests of importers as well as domestic producers. In a legislative sense, where we talk about marketing in various types of markets, imports have been added in to give it a balance.

[Translation]

vient de le souligner, elle ne permet pas l'octroi de permis à des producteurs, non plus que la mise en commun des recettes et des paiements initiaux, par exemple. Elle ne permet pas de fixer les prix ou les quantités de produits agricoles devant être commercialisés. Donc, les pouvoirs prévus sont beaucoup plus restreints que ceux dont on dispose ou dont peuvent disposer les offices de commercialisation.

D'autre part, en ce qui concerne le plan de promotion et de recherche, vous remarquerez que le paragraphe 2.a) proposé détermine les personnes se livrant à la culture, à la transformation ou à l'importation du produit. Le paragraphe 2.b) désigne les opérations qui constituent la commercialisation du produit, ce qui nous ramène à la définition de la commercialisation.

Le plan désignerait les opérations de commercialisation couvertes par lui. Il faudrait revenir à la définition.

Autre point important à connaître, on fait état de la non-application du plan à «toute catégorie de personnes». Selon mon interprétation du paragraphe 2.a) proposé, par exemple, étant donné qu'il est établi que le plan peut déterminer qui sont les producteurs d'une denrée déterminée et ne pas s'appliquer à certaines catégories, il devient parfaitement possible pour un office de ne pas l'appliquer à de petits producteurs. Par exemple, les producteurs de miel veulent que tous ceux qui ont moins de 100 ruches, je crois, soient carrément exclus du plan. S'ils peuvent l'imposer, très bien.

Le président: Il en irait de même de celui qui fait du porte en porte pour vendre du maïs potager. N'est-ce pas?

M. Johannsen: Exactement.

Le président: Je remarque que dans cette définition, on utilise le mot «production»; cela montre que l'on a tenu compte, dans cette définition, des préoccupations des importateurs qui craignent que notre programme n'essaie de remplacer leur produit en utilisant leur propre argent. Les importateurs craignent que le prélèvement effectué sur leur produit ne soit utilisé pour stimuler la production afin de remplacer celui-ci. Pour eux, cet argent qui leur est pris est utilisé contre eux.

M. Johannsen: Je suis allé un peu vite. Nous en parlerons lorsque nous examinerons les objectifs des offices. Je me contenterai, pour le moment, de dire que nous avons tenu compte de ces craintes de deux manières.

La première est que dans le texte de loi, lorsque c'est nécessaire, nous avons indiqué qu'il fallait tenir compte des intérêts des importateurs. Dans ce cas, par exemple, il s'agit d'un plan relatif à la promotion de la commercialisation d'un produit réglementé offert sur le marché interprovincial, d'exportation ou d'importation.

Nous disons donc clairement qu'il faut aussi promouvoir le commerce d'exportation, lorsque cela se justifie. C'est la même chose pour les objectifs des offices. Ceux-ci doivent tenir compte des intérêts des importateurs au même titre que de ceux des producteurs canadiens. Sur le plan législatif, lorsque nous parlons de commercialiser des produits sur divers types de marchés, nous avons ajouté les importations afin d'équilibrer le tout.

[Texte]

The second point would be in terms of the actual application of the legislation. There was some question during the drafting whether we needed to include a phrase essentially saying that these agencies should be consistent with Canada's international trade obligations. The advice from departments such as External Affairs was that, no, it wasn't necessary as long as people recognized that in the application of the act we will observe Canada's international trade obligations. So the interests of importers will be served.

The Chairman: Are there any questions under the definition of the promotion and research plan?

Mr. Johannsen: Mr. Chairman, I would just add one more thing here. Proposed paragraph 2.(c) is essentially the nuts and bolts of this legislation in terms of the authority to levy or to have check-offs. That is where the authority for check-offs exists. You will notice that it talks about the imposition of levies on persons involved in the "growing, production or importation", which is clearly domestic producers and importers. It also says, "or the marketing thereof". Again, depending on which acts of marketing are included for the purposes of the plan, those involved in the marketing could be processors. That is where the potential scope is for a proposal to include processed product.

The Chairman: Two more small definitions there look pretty self-explanatory. Are there any issues on those, Mr. Johannsen?

Mr. Johannsen: No. Again, "promotion-research agency" is defined so that we know where it's created, section 39. We've added that "research" includes development", just in case there was any doubt about this.

One of the issues that came up was whether or not we needed to define research. The conclusion at the time was that it's meant in the everyday use of the word, and therefore there's no need to define it. However, if you look at the examples you have from the U.S. plans, the plans themselves may define more precisely the types of research envisaged. But we felt it was not necessary to do so as part of the legislation.

• 1700

The Chairman: we are continuing, then, clause 4 of Bill C-54.

Mr. Johannsen: Under Part I, the National Farm Products Council, the changes that are made to Part I basically are of a fairly minor nature. They are intended to essentially extend the authority of the National Farm Products Council to this new type of agency. Wherever there is a section in the existing act that talks about marketing agencies or marketing plans, we have made a change to say marketing agencies and promotion and research agencies and both kinds of plans. The amendments are of a fairly minor nature, with the intent being to extend the authority of the council to this new type of agency.

[Traduction]

Nous avons par ailleurs tenu compte de ces préoccupations dans l'application proprement dite de la loi. Au cours de sa rédaction, nous nous sommes demandés s'il fallait inclure une phrase pour dire que ces offices devraient respecter les obligations du Canada dans le domaine du commerce international. Nous avons consulté divers ministères, dont les Affaires extérieures, qui nous ont dit que ce n'était pas nécessaire, tant que les gens reconnaîtraient que dans l'application de la loi, nous respecterons les obligations du Canada dans le domaine du commerce international. Les intérêts des importateurs seront donc servis.

Le président: Y a-t-il d'autres questions au sujet de la définition du plan de promotion et de recherche?

M. Johannsen: Monsieur le président, je voudrais simplement ajouter un mot. Le paragraphe 2.c) proposé est la cheville ouvrière de ce projet de loi puisqu'il détermine le pouvoir d'effectuer des prélèvements. C'est ce paragraphe qui établit l'existence de ce pouvoir. Vous remarquerez que l'on mentionne l'institution de prélèvements à acquitter par les personnes «se livrant à la culture, à la production ou à l'importation», c'est-à-dire, manifestement les producteurs canadiens et les importateurs. On a aussi ajouté, «ou la commercialisation de ce produit». Encore une fois, selon les opérations de commercialisation comprises dans le plan, ces dispositions pourraient s'appliquer aux transformateurs. Voilà ce qui offre la possibilité de proposer d'inclure les produits transformés.

Le président: Deux autres petites définitions me paraissent suffisamment claires. Soulèvent-elles des problèmes, monsieur Johannsen?

M. Johannsen: Non. Encore une fois, la création «d'un office de promotion et de recherche» est défini à l'article 39. Nous avons ajouté que «la recherche comprend le développement», au cas où il y aurait le moindre doute à ce sujet.

Une des questions qui s'est posée a été de savoir s'il était nécessaire de définir la recherche. On a conclu alors que ce n'était pas nécessaire de le faire puisqu'il s'agissait du sens ordinaire et courant du mot. Cependant, si vous considérez les exemples que nous donnent les cas américains, ils définissent parfois de manière plus précise les types de recherche envisagés. Nous avons cependant vu qu'il n'était pas nécessaire de le faire dans le cadre de ce projet de loi-ci.

Le président: Passons maintenant à l'article 4 du projet de loi C-54.

M. Johannsen: Les changements apportés à la partie I relative au Conseil national des produits agricoles sont de nature assez mineure. Ils ont essentiellement pour objet d'étendre les pouvoirs de ce conseil à ce nouveau type d'offices. Chaque fois qu'un article de la loi actuelle mentionne des offices de commercialisation ou des plans de commercialisation, nous avons apporté un changement de manière à mentionner les offices de commercialisation et les agences de promotion et de recherche et les deux types de plan. Les amendements sont relativement mineurs et, je le répète, le but poursuivi est de donner les pouvoirs du conseil à ce nouveau type d'offices.

[Text]

As I mentioned, the name of the council would be changed to National Farm Products Council. That is in proposed subsection 3.(1) on page 4. You will also notice that in the package of amendments we have distributed there is an amendment being proposed to that.

You will notice that at the moment the council consists of between three and nine members, at least 50% of whom shall be primary producers. The proposed amendment does two things. The first is that there is some concern at the moment that if a primary producer is appointed to the council and then ceases to be an active producer after having been appointed, he might become ineligible to continue serving on the council. There has been some question in the past, if it were ever challenged, whether someone would still be eligible.

One of the things we are proposing is to put in the words, "at the time of appointment", so it makes it clear that as long as you are an active producer at the time of appointment, you could subsequently cease being an active producer and still be eligible to continue on the council. That is particularly relevant for the full-time members of the council, of which there are usually two or three, because it would be difficult to insist somebody take on a full-time job in Ottawa and have to continue as an active producer in all cases.

The other amendment to that is that we are proposing to exclude the chair from the requirement that at least 50% of the council be primary producers. To put that into perspective, at present there are nine members of the council, at least 50% of whom shall be primary producers; that means five out of nine. What we would be saying is to exclude the chair from the calculation of that percentage, which would mean that at least four out of nine would have to be primary producers.

In discussions with the agencies on this, this amendment is basically in keeping with the thrust of the unanimous recommendations from the National poultry Task Force, which recommended that the composition of the council be revamped to have a more balanced representation of all participants in the industry on the council. The agencies did not disagree with this.

There was some discussion that it would be nice to make sure the chair is neutral in his or her background or behaviour as chair. There was some talk about whether we could include a definition of neutrality as part of the legislation. We were not particularly keen on the idea, both for legal and other purposes. I think we have managed to convince the agencies that neutrality is best left as a policy decision, and that the Minister of Agriculture has shown, with the most recent appointment of the chair to the council, that it is his policy that the chair shall not be an active representative of either producers or processors or consumers. My understanding is basically that the agencies at least have come around to the point of view that we cannot define neutrality as part of the legislation.

[Translation]

Le conseil s'appellerait donc dorénavant Conseil national des produits agricoles. C'est ce qui apparaît à l'article 3.1 proposé, à la page 4. Vous noterez également que la liste des amendements proposés que nous avons distribuée en contient à ce sujet.

Vous constaterez que pour le moment, le conseil est composé de trois à neuf membres, dont la moitié au moins sont des producteurs du secteur primaire. L'amendement proposé a deux buts. Premièrement, on craint que si un producteur du secteur primaire était nommé au conseil et cessait d'être un producteur actif après sa nomination, il pourrait ne plus être admissible à continuer à servir au conseil. On s'est en effet demandé, dans le passé, si en cas de contestation, un producteur de ce genre demeurerait admissible.

Une des choses que nous proposons est d'ajouter les mots, «au moment de la nomination», afin qu'il soit bien clair que tant que vous étiez un producteur actif au moment de votre nomination, vous pourriez cesser de l'être et conserver malgré tout votre place au conseil. Cette disposition est particulièrement pertinente en ce qui concerne les membres à plein temps de ce Conseil, qui sont habituellement au nombre de deux ou trois, car il serait difficile d'exiger que quelqu'un prenne un emploi à plein temps à Ottawa tout en continuant à être un producteur actif.

L'autre amendement que nous proposons est le suivant: l'exigence selon laquelle au moins 50 p. 100 des membres du Conseil doivent être des producteurs du secteur primaire ne s'appliquerait pas au président. Pour bien placer cela en perspective, je précise que le Conseil a actuellement neuf membres, dont la moitié au moins doivent être des producteurs du secteur primaire, c'est-à-dire, cinq sur neuf. Ce que nous proposons c'est d'exclure le président du calcul de ce pourcentage; autrement dit, au moins quatre des neuf membres devraient être des producteurs du secteur primaire.

Nos discussions avec les divers offices ont confirmé que cet amendement correspond à l'esprit des recommandations unanimes présentées par le groupe de travail sur la politique agricole en faveur d'un remaniement de la composition du conseil de manière à obtenir une représentation plus équilibrée de tous les membres du secteur. Les offices n'y étaient pas opposés.

Au cours de ces discussions, certains ont pensé qu'il serait bon de s'assurer que le président, ou la présidente, demeure neutre. On s'est demandé s'il conviendrait d'inclure une définition de la neutralité dans le texte de loi. Pour diverses raisons, entre autres juridiques, l'idée ne nous plaisait pas particulièrement. Je crois que nous avons réussi à convaincre les autres offices qu'il serait préférable d'en faire une décision politique, et que le ministre de l'Agriculture a montré, lors de la nomination toute récente du président du Conseil, qu'il a pour politique qu'il ne soit pas un représentant actif des producteurs, des transformateurs ou des consommateurs. À mon avis, l'idée qu'il est possible d'inclure une définition de la neutralité dans la loi est maintenant acceptée, du moins par les offices.

[Texte]

The Chairman: Mr. Johannsen, I looked at the amendment and I know it is in a draft form, but I do not think, the way that amendment is written right now, it will function very well. I am sure somebody will look at that. I think your lines are wrong and so on.

Mr. Johannsen: My apologies if some of our lines are—

The Chairman: I don't know quite how you are numbering them, but we see the intent, in any case. Any questions, then on clause 5?

Mr. Foster: Mr. Chairman, are we ending up with a chairperson who will not be a primary producer?

Mr. Johannsen: Not necessarily. From a legislative perspective there is no. . . If the chair is a primary producer, we are in the situation we have now where at least five of the council members would be primary producers. It does not say the chair cannot be a primary producer; it just eliminates the chair from the calculation of the 50%, the minimum 50%. So the chair may or may not be a primary producer.

• 1705

Mr. Foster: So does this mean five out of the nine members have to be primary producers?

Mr. Johannsen: At present, yes.

Mr. Foster: How does this amendment change it?

Mr. Johannsen: It would say that, at a minimum, four would have to be primary producers, but if the chair also happened to be a primary producer that would make five. To make a long story short, a minimum of five members of the council have to be primary producers, at present. This change would make it such that the minimum would be four; it could be more, but the minimum would be four.

The Chairman: Who asked for the change? Is the council asking for this?

Mr. Johannsen: No. As I say, this change is coming from the National poultry Task Force, which recommended a revamping of the council to give it more balanced participation. This is the way the government is choosing to partially implement those recommendations.

Mr. Foster: So are we saying that at least 50% of the members of the council shall be primary producers at the time of appointment, not taking into account the chairperson?

Mr. Johannsen: Yes.

Mr. Foster: So supposedly the chairperson is independent and the other four members would be primary producers at the time of appointment. Is that right?

Mr. Johannsen: Ignoring the chair, at least four of the other eight members would have to be primary producers. The number could be more, but cannot be less. Then the chair can be either/or currently.

[Traduction]

Le président: Monsieur Johannsen, j'ai lu votre amendement et je sais bien qu'il ne s'agit encore que d'une ébauche, mais je ne pense pas qu'il soit très bien rédigé. Je suis certain que quelqu'un s'en occupera. Je pense, notamment, que vous vous êtes trompé de ligne.

M. Johannsen: Je vous prie de m'excuser si certaines de nos lignes sont. . .

Le président: Je ne sais pas exactement comment vous les numérotez, mais de toute façon, nous avons bien saisi l'esprit de cette proposition. Y a-t-il d'autres questions à propos de l'article 5?

M. Foster: Monsieur le président, doit-on donc conclure que le président ou la présidente ne sera pas un producteur du secteur primaire?

M. Johannsen: Pas nécessairement. Du point de vue législatif il n'y a pas de. . . Si le président est un de ces producteurs, nous nous retrouvons dans la situation actuelle où au moins cinq des membres du conseil doivent être des producteurs du secteur primaire. Rien ne dit que le président ne puisse pas l'être aussi; il est simplement exclu du minimum de 50 p. 100. Donc, le président ne sera pas nécessairement un producteur du secteur primaire.

M. Foster: Cela signifie-t-il que cinq des neuf membres devront l'être?

M. Johannsen: Actuellement, oui.

M. Foster: En quoi cet amendement change-t-il la situation?

M. Johannsen: Aux termes de cet amendement, quatre membres au moins devraient être des producteurs du secteur primaire, mais si le président en était également un, cela nous en donnerait cinq en tout. En résumé, actuellement, un minimum de cinq membres du Conseil doivent être des producteurs du secteur primaire. En vertu du changement proposé, ce minimum serait de quatre; il pourrait y en avoir plus, mais ce sera là le minimum.

Le président: Qui a demandé ce changement? Le Conseil?

M. Johannsen: Non. Comme je l'ai dit, c'est un changement proposé par le Groupe de travail sur la politique avicole. Celui-ci a recommandé une réorganisation du Conseil de manière à avoir une participation plus équilibrée. C'est la méthode retenue par le gouvernement pour appliquer partiellement ces recommandations.

M. Foster: Vous dites donc qu'au moins la moitié des membres du conseil devront être des producteurs du secteur primaire au moment de leur nomination, compte tenu du président?

M. Johannsen: Oui.

M. Foster: Donc, le président serait soit-disant indépendant et les autres quatre membres seraient des producteurs du secteur primaire au moment de leur nomination. C'est bien cela?

M. Johannsen: Si nous ne tenons pas compte du président, au moins quatre des huit autres membres devraient être des producteurs du secteur primaire. Il pourrait y en avoir plus, mais pas moins. Quant au président, il peut l'être, mais pas nécessairement.

[Text]

The Chairman: What has the make-up of the council been in days gone by? How did we put that council together; what were the proportions?

Mr. Johannsen: Certainly the current chair is not an active producer and was not at the time of appointment. The previous chair had been at one time and was not active at the time of appointment. So it is a mixed bag and gets back to the question of neutrality.

One of the issues we addressed was that if you said someone could not have been a producer, a processor, or a consumer representative, you are pretty well eliminating a lot of people from consideration who have valuable talents and know something about agriculture.

But to answer your question about the exact composition of the council, I do not know what proportion it was in the past and whether it has always been the case that the minimum of five members have been primary producers or whether it has been more than that.

The Chairman: Do you know what the proportion is now?

Mr. Johannsen: No, I do not, because they are in the process of making appointments to the council. It is short and they do not have the full line-up at the moment. That is my understanding.

Mr. Althouse: They are not bad, though. They got bad.

The Chairman: They are in good shape.

Mr. Johannsen: To continue, as I mentioned, I do not want to try to fool you into thinking nothing is happening here, and this is just a rewrite of the existing act with respect to the authority of the council. All we have done is add the words "promotion and research plan" or "promotion and research agency" where necessary. You will see them underlined as you go through the document.

The Chairman: How far do we have to go before we hit a substantive change, Mr. Johannsen?

Mr. Johannsen: If you go to the bottom of page 6, one would be to paragraph 7.(1)(g), near the bottom of the page. This paragraph relates to the ability of the council to conduct studies regarding farm products.

You will notice that what we have added is underlined, of course, as being the change from what is currently in the bill. We have said that the council may be able to conduct studies on the promotion of farm products, because that will clearly be a relevant area, with this new type of agency. The other point is that the council can conduct studies on the research related to farm products.

There was some question about whether the council should be given the ability to conduct studies on the importation of farm products, because that might also be a consideration. The advice from External Affairs and other parties was that this area is the mandate of the CITT and if we need to have studies done that look at imports of farms products, CITT is the best place to have that work done.

[Translation]

Le président: Quelle a été la composition du Conseil jusqu'à présent? Comment était-il constitué? Quelles étaient les proportions?

M. Johannsen: Le président actuel n'est pas un producteur actif et ne l'était d'ailleurs pas au moment de sa nomination. Le précédent l'avait été à une certaine époque mais ne l'était plus lorsqu'il a été désigné. Cela variait donc et nous ramène à la question de neutralité.

Un des problèmes que nous avons voulu régler était le suivant: en disant qu'un membre ne pouvait être ni producteur, ni transformateur, ni représentant des consommateurs, on éliminait un grand nombre de candidats de talent, connaissant bien le domaine de l'agriculture.

Mais pour répondre à votre question au sujet de la composition exacte du conseil, je ne suis pas en mesure de vous dire quelles étaient les proportions ni préciser s'il y a toujours au moins cinq membres qui étaient des producteurs du secteur primaire ou s'il y en a eu plus que cela.

Le président: Connaissez-vous les proportions actuelles?

M. Johannsen: Non, parce que le processus de nomination est en cours. Ce processus est bref et n'est pas encore terminé. C'est du moins ce que je crois savoir.

M. Althouse: Ils ne sont pourtant pas mal. Ils le sont devenus.

Le président: Ils sont très bien.

M. Johannsen: Je précise encore que je n'ai pas l'intention de vouloir vous faire croire que rien ne se passe et qu'il s'agit d'une simple rerédaction des pouvoirs du Conseil prévus dans la loi actuelle. Tout ce que nous avons fait c'est d'ajouter les mots «Plan de promotion et de recherche» ou «Office de promotion et de recherche», lorsque c'était nécessaire. Vous verrez qu'ils sont soulignés dans tout le document.

Le président: Jusqu'où faut-il aller avant de trouver un changement touchant au fond, monsieur Johannsen?

M. Johannsen: Si vous vous reportez au bas de la page 6, vous en trouverez un à l'alinéa 7.(1)(g) qui a trait au pouvoir du Conseil de mener des études sur les produits agricoles.

Vous remarquerez que nous avons souligné les ajouts qui représentent un changement par rapport au texte actuel du projet de loi. Nous avons écrit que le Conseil peut mener des études relatives à la promotion des produits agricoles car c'est manifestement un domaine qui entre dans les attributions de ce nouveau type d'offices. L'autre point important est que le Conseil peut mener des études relatives aux activités de recherche liées aux produits agricoles.

Nous nous sommes demandés si le Conseil devrait être autorisé à mener des études relatives à l'importation de produits agricoles, parce que ce serait également là quelque chose à prendre en considération. Les Affaires extérieures et d'autres parties nous ont déclaré que ce domaine relevait du mandat du TCCE et que si nous avons besoin de faire faire des études sur les importations de produits agricoles, c'est le TCCE qui est le mieux placé pour le faire.

[Texte]

• 1710

At the bottom of that page, you will see basically—and again this is something available to the council at the moment—“is extended to promotion and research agencies”. Essentially, paragraph (j) says the council can require that various types of persons register with the council, maintain books, and provide information. Again, these are things the council can do now with respect to either the operation or establishment of marketing agencies; it is simply extended to promotion and research agencies. The notable change is that it allows for them to ask importers to register and provide information. That is about the only change.

The Chairman: So is this another case where you basically used the same wording and just amended it?

Mr. Johannsen: Basically, yes.

The Chairman: But you have replaced a whole section here.

Mr. Johannsen: That's right, because the existing section that deals with marketing agencies has been left intact and we have just added two that look very much similar to what is there now. It was one of those cases where it was not easy to get across the intent by amending an existing subclause; it was easier to simply add one to it.

The Chairman: Are there any other questions on that?

Mr. Johannsen: Okay. At the bottom of page 7 we are starting to get into some of the issues. The council, in terms of its ability to recommend the establishment of an agency—this is dealing with the question of majority support. You will see paragraph (a) is for marketing agencies; that corresponds to what is in the act at the moment. Then paragraph (b) on page 8 is the provision that deals with what kind of majority support the council has to be concerned with for a promotion and research agency.

Basically, in that case, if you are only talking about domestic check-off and no imports, it would be the majority of the aggregate of producers of all the farm products under consideration. So if you have, for example, a proposal for 10 horticultural commodities, it would be a combined majority of producers of all those commodities, not individual separate majorities for each commodity. Then, where imports are to be included, it is again a combined majority of producers and importers.

There are two things I would like to point out on this—the words “the majority of the aggregate of the producers and importers”. There has been some discussion about whether or not it is a majority of the two of them together, or separate majorities for producers and importers. This was specifically drafted with the intent that it would be a combined majority. It would not be separate majorities.

With respect to the argument made yesterday by the representatives from the Canadian Importers Association, they have recommended an amendment that importers be essentially given a veto over the creation of agencies. I don't

[Traduction]

Au bas de la page, encore une fois, cela entre dans les attributions actuelles du Conseil... «étendu aux offices de promotion et de recherche». L'alinéa j) signifie essentiellement que le conseil peut exiger de divers types de personnes qu'elles se fassent inscrire auprès de lui, qu'elles tiennent des registres, et qu'elles fournissent des renseignements. Je le répète, ce sont là des choses que le Conseil peut faire actuellement en ce qui a trait au fonctionnement ou à l'établissement d'offices de commercialisation; la disposition est simplement étendue aux offices de promotion et de recherche. Ce qu'il y a d'important dans ce changement c'est qu'il leur permet de demander aux importateurs de se faire inscrire et de fournir les renseignements. C'est à peu près le seul changement.

Le président: Donc, encore une fois, vous avez pratiquement utilisé le même libellé et l'avez simplement modifié?

M. Johannsen: Essentiellement, oui.

Le président: Mais vous avez remplacé tout un article.

M. Johannsen: C'est exact, car l'article existant relatif aux offices de commercialisation a été conservé sans changement et nous en avons simplement ajouté deux qui ressemblent beaucoup à ceux qui existent actuellement. C'était un de ces cas où il n'était pas facile de bien faire comprendre notre intention en modifiant un paragraphe existant; c'était bien plus facile d'en ajouter un.

Le président: Y a-t-il d'autres questions à ce sujet?

M. Johannsen: Bon. Au bas de la page 7 nous abordons certaines des questions importantes. Il s'agit du pouvoir du conseil de recommander la création d'un office... cela met en cause la question de l'appui d'une majorité. Comme vous pouvez le voir, l'alinéa a) a trait aux offices de commercialisation; cela correspond à ce qui existe dans la loi actuelle. Le paragraphe b), à la page 8, détermine le genre de majorité dont le Conseil doit tenir compte pour la création d'un office de promotion et de recherche.

Essentiellement, s'il ne s'agit que d'un prélèvement domestique, sans tenir compte des importations, il s'agirait de la majorité de l'ensemble des producteurs de tous les produits agricoles visés. Donc, si vous avez, par exemple, une proposition concernant 10 produits horticoles, il faudrait une majorité de l'ensemble des producteurs de tous ces produits, et non des majorités distinctes pour chaque produit. Lorsque les importations entrent en ligne de compte, il faut également une majorité de l'ensemble des producteurs et des importateurs.

Il y a deux remarques que je voudrais faire... les mots «la majorité de l'ensemble des producteurs et des importateurs». Certains se sont demandés s'il s'agissait d'une majorité constituée par les producteurs et les importateurs ensemble, ou de deux majorités distinctes. Ce libellé a été retenu pour bien montrer qu'il s'agissait d'une majorité de l'ensemble et non de deux majorités distinctes.

Hier, les représentants de l'Association canadienne des importateurs ont proposé un amendement visant à donner un droit de veto aux importateurs sur la création d'offices. Je n'ai pas l'intention de vous dire si je suis d'accord, ou non,

[Text]

want to say whether I agree or disagree with that. What I would simply like to point out is that if there is any question as to whether what they are suggesting is already there or not, our intention was that importers not be given a separate veto or majority. So the wording reflects that intention.

The Chairman: Can they be counted as one person or one company as one body, and it doesn't matter about the volume of what they bring in, it is just—

Mr. Johannsen: That's correct.

The Chairman:—one vote per company.

Mr. Johannsen: That was the intent in drafting this, so I would like the committee to at least be aware of where we are starting from before contemplating going somewhere else.

The other point I would like to make with respect to this is the issue that was raised by the Canadian Federation of Agriculture. I had to phone Sally to ask exactly what they were suggesting, because I was a little confused as to what—you will see in their brief, their recommendation. They want to ensure that the provision of majority support be done on a case-by-case basis by the council and they have suggested adding those words. I honestly don't see what it adds. I am not trying to pull the wool over your eyes; my intention is to try to improve the legislation where it needs to be improved. It seems to me each proposal has to be judged on a case-by-case basis by the council. What they want to do is to try to avoid having everything go to the courts. They want to make sure the council comes to a decision and is able to document and support that decision so they don't get dragged into court every time they say something. That's the intent of what the CFA is proposing, as I understand it.

• 1715

The Chairman: We're on our last point—

Mr. Foster: It's 5.15 p.m., I'd suggest that we adjourn.

The Chairman: Can we say we're done on that clause, Dr. Foster, and we'll start with the next clause when we come back?

Mr. Foster: Sure.

The Chairman: Thank you. We'll meet tomorrow morning, at 11 a.m. in this room.

This meeting is adjourned.

[Translation]

avec cette proposition. Je tiens à bien préciser que nous n'avons pas l'intention de donner aux importateurs un droit de veto ou une majorité distincts. C'est ce que nous avons voulu exprimer dans notre libellé.

Le président: Peuvent-ils être considérés comme une personne morale, chaque importateur ou société importatrice a-t-elle droit à une voix, quel que soit le volume de leurs importations. . .

M. Johannsen: C'est exact.

Le président: . . . une voix par société.

M. Johannsen: C'était l'intention que nous avons voulu exprimer dans le texte. Je voudrais donc que le comité sache au moins quel est notre point de départ avant d'envisager quelque chose d'autre.

J'en reviens maintenant au point soulevé par la Fédération canadienne de l'agriculture. J'ai été obligé de téléphoner à Sally pour lui demander exactement ce que ces gens-là proposaient, car je ne comprenais pas très bien ce qu'ils. . . vous le verrez dans leur mémoire, dans leurs recommandations. Ils veulent s'assurer que le Conseil utilise la formule de l'appui d'une majorité cas par cas et ils ont proposé d'ajouter ces mots. Franchement, je ne vois pas ce que cela nous apporte. Je n'essaie pas de vous induire en erreur; ce que je veux, c'est essayer d'améliorer la loi là où elle en a besoin. À mon avis, chaque proposition doit être jugée individuellement par le conseil. Ce qu'ils veulent c'est éviter que tout soit porté devant les tribunaux. Ils veulent s'assurer que le Conseil prendra une décision qu'il sera en mesure d'étayer par des arguments afin de ne pas se faire traîner devant un tribunal chaque fois qu'ils disent quelque chose. C'est dans cet esprit que l'ACI a fait cette proposition, si je comprends bien.

Le président: Nous en sommes à notre dernier point. . .

M. Foster: Il est 17h15; je propose de lever la séance.

Le président: Pouvons-nous considérer que nous en avons terminé de cet article, monsieur Foster, et que nous étudierons le suivant lorsque nous reviendrons?

M. Foster: Certainement.

Le président: Merci. Nous nous réunirons demain matin, à 11 heures, dans cette salle.

La séance est levée.

MAIL POSTE

CHAMBRE DES COMMUNES

Session n° 34

Le jeudi 26 mars 1992

Président Harry Bingham

Canada Post / Canadian Mail
Postage paid / Lettre payée
K1A 0S9
Ottawa, Ontario

Minutes of Proceedings of the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food

Agriculture

Agriculture

RESPECTING:

CONCERNANT:

Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof

Projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits agricoles et d'autres lois en conséquence

WITNESS

TÉMOIN

Bill McCurdy, vice-president
Marjorie Ziegler, directeur exécutif
D. Johannesen, directeur intérimaire, Services gouvernementaux et indiens

WITNESSES

TÉMOINS

Eric Johannesen, Acting Director, Government Services and Inclusive Division
Marjorie Ziegler, Executive Director
Bill McCurdy, Vice-President
From the Canadian Pork Council
(Under a rove)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991-1992

Approved and Printed by the Queen's Printer
Imprimé et approuvé par l'imprimeur de la Reine

Printed and Published by the Queen's Printer
Imprimé et publié par l'imprimeur de la Reine

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

33 / 36

Assemblée

[7:21]

want to say whether I agree or disagree with that. What I would simply like to know is that if there is any question as to whether or not we are suggesting it already there or not, our intention was not to present but to give a separate vote of majority. So the wording reflects that intention.

The Chairman: Can they be counted as one person or one company as one body, and it doesn't matter about the volume of what they bring in, it is just—

Mr. Johanssen: That's correct.

The Chairman:— one vote per company.

Mr. Johanssen: That was the intent in drafting this, so I would like the committee to at least be aware of where we are starting from before contemplating going somewhere else.

The other point I would like to make with respect to this is the issue that was raised by the Canadian Federation of Agriculture. I had to ask exactly what they were confused as to

WITNESSES

From the Canadian Forage Council:

Bill McCurdy, Vice-President;

Marjorie Zingle, Executive Director.

From Agriculture Canada:

Eric Johannsen, Acting Director, Government Services and Incentives Division.

What they want to do is to try to avoid having everything go to the courts. They want to make sure the council comes to a decision and is able to document and support that decision so they don't get dragged into court every time they say something. That's the intent of what the CFA is proposing, as I understand it.

* 1715

The Chairman: We're on our last point—

Mr. Foster: It's 5:15 p.m. I'd suggest that we adjourn.

The Chairman: Can we say we're done at this time. Dr. Foster, and we'll start with the next clause when we come back?

Mr. Foster: Agreed.

The Chairman: Thank you. We'll meet tomorrow morning, at 11 a.m. in this room.

This meeting is adjourned.

[Translation]

avec cette proposition par l'intention de une majorité dans dans notre liste.

Le président: personne majoritaire-t-elle droit de importations.

M. Johannsen: C'est exact.

Le président: une voix par société.

M. Johannsen: C'est l'intention que nous avons voulu exprimer dans le texte. Je voudrais donc que le comité sache au moins quel est notre point de départ avant d'envisager quelque chose d'autre.

J'en reviens maintenant au point soulevé par la Fédération canadienne de l'agriculture. J'ai été obligé de téléphoner à Sally pour lui expliquer ce que nous nous proposons. Elle n'a pas très bien compris.

TÉMOINS

Du Conseil canadien des plantes fourragères:

Bill McCurdy, vice-président;

Marjorie Zingle, directeur exécutif.

D'Agriculture Canada:

Eric Johannsen, directeur intérimaire, Services gouvernementaux et incitatifs.

Je ne veux pas que tout soit porté devant les tribunaux. Ils veulent s'assurer que le Conseil prendra une décision qu'il sera en mesure d'étayer par des arguments, afin de ne pas se faire traîner devant un tribunal chaque fois qu'il dissent quelque chose. C'est dans cet esprit que l'ACI a présenté sa proposition, si je comprends bien.

Le président: Nous en sommes à notre dernier point.

M. Foster: Il est 17h15; je propose de lever la séance.

Le président: Pourriez-vous considérer que tout en sorte terminée de cet article, monsieur Foster, et que nous étudierons le suivant lorsque nous nous réunirons?

M. Foster: Certainement.

Le président: Merci. Nous nous réunissons demain matin à 11 heures, dans cette salle.

L'assemblée est levée.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Issue No. 34

Fascicule n° 34

Thursday, March 26, 1992

Le jeudi 26 mars 1992

Chairperson: Harry Brightwell

Président: Harry Brightwell

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

Agriculture

RESPECTING:

CONCERNANT:

Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof

Projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence

WITNESS:

TÉMOIN:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

Carmen DePape

La greffière de Comité

Clk of the Committee

Carmen DePape

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairperson: Harry Brightwell

Vice-Chairmen: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Members

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Larry Schneider
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

Carmen DePape

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Harry Brightwell

Vice-présidents: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Membres

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Larry Schneider
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Carmen DePape

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MARCH 26, 1992
(36)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met at 11:10 o'clock a.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Al Horning, Rod Laporte, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter, Lyle Vanclief.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator. *From the Legislative Counsel Office:* Diane McMurray, Legislative Counsel.

Witness: From Agriculture Canada: Eric Johannsen, Acting Director, Government Services and Incentives Division.

The Committee resumed consideration of Bill C-54, the Farm Products Agencies Act. (See *Minutes of Proceedings and Evidence, Wednesday, March 11, 1992, Issue No. 27*).

The Committee resumed consideration of Clause 1.

The witness from Agriculture Canada answered questions.

At 12:33 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 26 MARS 1992
(36)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à 11 h 10, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Al Horning, Rod Laporte, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter et Lyle Vanclief.

Aussi présentes: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordonnatrice de recherche. Du Bureau des conseillers législatifs: Diane McMurray, conseillère législative.

Témoin: D'Agriculture Canada: Eric Johannsen, directeur intérimaire, Services gouvernementaux et incitatifs.

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-54, Loi sur les offices des produits agricoles (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 11 mars 1992, fascicule n° 27*).

Le Comité reprend l'étude de l'article 1.

Le témoin d'Agriculture Canada répond aux questions.

À 12 h 33, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Carmen DePape

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Thursday, March 26, 1992

• 1108

The Chairman: I would like to call this meeting to order to continue our informal clause-by-clause discussion so that we can get a better handle on this bill. We had reached page 8 of Bill C-54.

Mr. Johannsen, perhaps you could give us your comments on clause 8. Then we will question.

Mr. Eric Johannsen (Acting Director, Government Services and Incentives Division, Department of Agriculture): Before I begin, Mr. Chairman, in the package of amendments circulated yesterday one error had been pointed out to me at the meeting. I encountered two others. I would reassure the committee that by the time the Department of Justice is finished formally drafting the amendments, all of those will be taken care of.

The Chairman: We appreciate the fact that you brought them to us, even in the form that we knew was incomplete and had some errors, simply because we wanted to know where we were going. Thank you for doing that; we understand the errors.

Mr. Johannsen: The other point I would like to make with respect to page 8, before going into Part III, is that you will notice, in part of that package of amendments, two amendments that would affect Part II of the act. So they would appear in this bill, if the amendments are accepted, before Part III.

The first of the two amendments would increase to 16 the maximum size of agencies created under Part II of the act. The other amendment is to the powers of inspection. I won't go into detail about that unless someone wants to question it, but amending the section dealing with powers of inspection would in effect apply to both agencies created under Part II and Part III of the act. It is one of those sections that applies to Part III by reference.

• 1110

The Chairman: The size of the agency seems to be a response to various people's opinion, including the CFA, but I think the CFA said not less than three and didn't put a cap on it. Was there a rationale for putting a cap on the number?

Mr. Johannsen: In the case of promotion and research agencies, a couple of groups have proposed that there be no limit, simply because it's a new type of agency and it's hard to foresee exactly the requirement for membership. Will each province require one member, plus importers, plus processors, plus consumers and so on? It's hard to know whether any number will turn out to be a binding constraint.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le jeudi 26 mars 1992

Le président: La séance est ouverte. Nous poursuivons notre discussion informelle et chronologique des articles du projet de loi C-54. Nous en sommes à la page 8.

Monsieur Johannsen, vous pourriez peut-être nous dire quelques mots sur l'article 8. Nous passerons ensuite aux questions.

M. Eric Johannsen (directeur intérimaire, Services gouvernementaux et incitatifs, ministère de l'Agriculture): Avant de commencer, monsieur le président, je vous signale qu'on m'a fait remarquer une erreur qui s'est glissée dans la liasse d'amendements distribuée hier. J'en ai trouvé deux autres. Je tiens à rassurer les membres du comité; toutes ces erreurs seront relevées avant que le ministère de la Justice n'ait terminé officiellement la préparation des amendements.

Le président: Nous vous remercions néanmoins de nous avoir fourni les amendements, dont nous savions qu'ils étaient incomplets et pouvaient comporter certaines erreurs, puisque nous voulions savoir où nous allions. Merci. Nous comprenons les erreurs.

M. Johannsen: Avant que nous passions à la Partie III, je vais faire un dernier commentaire sur la page 8. Vous constaterez que dans la liasse d'amendements il s'en trouve deux à la Partie II de la loi. Ainsi, ils figureraient dans le projet de loi, s'ils sont adoptés, avant la Partie III.

Le premier des deux amendements porterait à 16 le nombre maximal de membres de l'Office créé en vertu de la Partie II de la loi. Le second porte sur les pouvoirs des inspecteurs. Je ne vais pas entrer dans les détails, à moins que quelqu'un ait des questions. L'amendement apporté à l'article traitant des pouvoirs des inspecteurs s'appliquerait en réalité aux deux offices créés en vertu des Parties II et III de la loi. C'est l'un de ces articles qui s'applique, par renvoi, à la Partie III.

Le président: L'amendement touchant au nombre de membres de l'office semble refléter l'avis donné par certains groupes, y compris la FCA, mais je pense que cette dernière souhaitait qu'il n'y en ait pas moins de trois sans toutefois mentionner de nombre maximal. Pour quelle raison avez-vous fixé un nombre maximal?

M. Johannsen: Dans le cas des offices de promotion et de recherche, quelques groupes ont proposé qu'il n'y ait pas de plafond, étant donné que ce sont des organismes d'un genre nouveau et qu'il est difficile de prévoir exactement le nombre optimal de membres. Faudra-t-il que chaque province, les importateurs, les transformateurs, les consommateurs et d'autres groupes aient chacun leur représentant? Il est difficile de savoir si le nombre choisi ne s'avérera pas être trop contraignant.

[Texte]

I have polled some of the commodity organizations to discover what kind of size they're looking at. In the horticultural industry they're looking at a size of roughly 14 or 15.

A year or two ago, when the cattlemen first put forward a draft proposal of how they might operate an agency, they were talking about an agency in the order of 14 or 15 members. They have since come to the conclusion that this kind of agency is really only a legal vehicle to raise funds and distribute those funds elsewhere for use in promoting and conducting research. In the case of cattle, the funds would be directed to the Beef Information Centre, which would be responsible for actually doing the promotion of the product. The cattlemen have since concluded that they need an agency of only about three members to do the job properly. They don't feel it's necessary to have each province participating.

In any event, I'm not sure where it will come out at the end of the day. We feel that a maximum of 16 will be sufficient to handle the needs of both promotion and research agencies as well as marketing agencies under the act.

The Chairman: Are there any questions on these two proposed amendments per se—not to Bill C-54?

Mr. Foster (Algoma): Where does the number 16 show up in the bill?

The Chairman: It doesn't show in the bill as proposed. It's a suggested change to the act itself, which wasn't proposed in the first instance, and it's in your package of amendments. It will come in just before clause 8, or at least before Part III, anyway.

Mr. Johannsen: If I could elaborate on that, Mr. Chairman, there's an amendment that would go in where clause 9 is now. It would affect the marketing agencies created under Part II and increase the maximum size from the current limit of 12 to 16. There's also another amendment in your package that would actually amend something in Part III—the Part III agencies, which we can get to as we go through Part III.

For the promotion and research agencies, there is a part of the bill on page 9—proposed subsection 40.(2). You will see on line 36 that for promotion and research agencies the bill specifies a maximum size of 12. We're proposing an amendment to increase the maximum to 16.

The Chairman: To keep it all in line.

Mr. Johannsen: Yes. With both types of agencies, the limit would be increased to 16.

If you like, I could talk about what's intended by the amendment for inspection.

The Chairman: All right. This would be the new clause 10.

Mr. Johannsen: The marketing agencies, in reviewing Bill C-54, highlighted a problem they perceive with the powers of inspection under the current act. As they see it, the problem is that inspectors may enter premises, other than a dwelling, where they have cause to believe there's a regulated product and may examine any documents or records in those premises. Obviously, in the farm community it's not often the documents or records are kept in the barn with the regulated

[Traduction]

J'ai fait un sondage auprès des organisations agricoles afin de savoir combien de membres elles souhaiteraient qu'il y ait. Dans le secteur de l'horticulture, on prévoyait 14 ou 15 membres.

Il y a un an ou deux, l'organisation des éleveurs a présenté un avant-projet de propositions sur le fonctionnement d'un éventuel office et parlait alors de 14 ou 15 membres. Depuis, elle en est venue à la conclusion qu'un office de ce genre n'est qu'un mécanisme juridique permettant de lever des fonds et de les distribuer pour financer la promotion et la recherche. Dans le cas du bétail de boucherie, les fonds seraient versés au Centre d'information sur le boeuf qui aurait pour mandat de faire la promotion du produit. Depuis, les éleveurs ont conclu qu'il suffirait d'un office de trois membres pour mener cette tâche à bien. D'après eux, il n'est pas nécessaire que chaque province soit représentée.

Quoi qu'il en soit, je ne sais pas quel nombre sera retenu en définitive. Nous sommes d'avis qu'un maximum de 16 serait suffisant pour répondre aux besoins des offices de promotion et de recherche aussi bien que des offices de commercialisation, au terme de la loi.

Le président: Y a-t-il des questions sur ces deux amendements—pas sur le projet de loi C-54?

M. Foster (Algoma): Où le nombre de 16 figure-t-il dans le projet de loi?

Le président: Il ne se trouve pas dans le projet de loi tel que libellé. Il s'agit d'un amendement proposé à la loi elle-même et qui se trouve dans la liasse. Le nouvel article sera inséré immédiatement avant l'article 8, ou du moins avant la Partie III.

M. Johannsen: J'ajouterais, monsieur le président, qu'un autre amendement serait inséré à la place de l'article 9 du projet de loi. Il s'appliquerait aux offices de commercialisation créés en vertu de la Partie II et porterait de 12 à 16 le nombre maximal de membres. Il y a aussi dans votre liasse un autre amendement qui s'appliquerait aux offices créés en vertu de la Partie III et nous pourrions y revenir quand nous parlerons de la Partie III.

À la page 9 du projet de loi, le paragraphe 40.(2) s'applique aux offices de promotion et de recherche. Vous noterez à la ligne 31 que le projet de loi prévoit un maximum de 12 membres pour les offices de promotion et de recherche. Nous proposons un amendement qui porterait ce nombre à 16.

Le président: Par souci d'uniformité.

M. Johannsen: Oui. Pour les deux catégories d'office, le nombre maximal serait porté à 16.

Si vous le voulez, je peux vous expliquer l'amendement touchant aux pouvoirs des inspecteurs.

Le président: D'accord. Il s'agit du nouvel article 10.

M. Johannsen: Les offices de commercialisation, lorsqu'ils commenté le projet de loi C-54, ont souligné un problème qu'ils perçoivent dans le cas des pouvoirs des inspecteurs aux termes de la loi actuelle. Pour eux, le problème tient au fait que l'inspecteur peut entrer dans tout lieu, à l'exception d'un logement privé, s'il a des motifs raisonnables de croire qu'il s'y trouve un produit réglementé; il peut examiner les livres, registres et autres documents qui

[Text]

product. Therefore, their hands are tied. They are unable to get access to the documents.

• 1115

Essentially, this proposed amendment, which is based on one in the Canadian Dairy Commission Act, would allow inspectors to compel persons to produce for inspection documents related to the regulated product. It does not, however, allow inspectors actually to inspect a dwelling. It simply permits them to go to the house, for example, and get whatever records there are related to this regulated product. If someone refuses, then they would be in contravention of the act, but the inspector would have no right to search the dwelling. That's the intent of this.

We've tried to avoid Charter issues by maintaining the exclusion that the act at the moment does not allow search of dwellings.

Mr. Foster: Does this apply for all kinds of agencies?

Mr. Johannsen: Yes, it would. This amendment would then apply to both Part II and by reference to Part III.

Mr. Foster: Does it give the inspector power to seize those records?

Mr. Johannsen: Let me see the exact wording. The wording is examined in the current act, and we don't change that wording. I'm not a lawyer, but I believe if it does not specify seizure, then it would not be permitted.

Mr. Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): I haven't seen any reference to Part III.

Mr. Johannsen: If you look on page 12 of the bill, clause 43, at the bottom of the page, basically it lists the sections in Part II that are deemed to apply to Part III as well. One of those is section 34. Sections 33 to 35 deal with the powers of inspection.

Mr. Laporte: That's fine.

Mr. Foster: I wonder if we could ask our legal counsel. Do we normally give these kinds of powers to an inspector or to a promotion and research agency? It's pretty powerful stuff to go and check the records. We could ask our legal counsel if these are powers that are normally given to agencies like this.

The Chairman: Are you able to comment on that?

Ms Diane McMurray (Legal Counsel for the Committee): I think I can address it, Mr. Chairman. Normally when you see these kinds of powers given in any statute, the statute usually deals with, let's say, agencies we would associate with having not a regulation power but that are more offence-oriented—transportation of dangerous goods, that type of thing.

[Translation]

s'y trouvent. Il est bien clair que les agriculteurs conservent rarement des documents ou registres dans la grange avec des produits réglementés. Ainsi, l'inspecteur ne peut rien faire pour obtenir accès aux documents.

Cet amendement que nous proposons s'inspire d'une disposition de la Loi sur la Commission canadienne du lait et permettrait aux inspecteurs d'exiger la communication, pour fins d'examen, de tout document se rapportant aux produits réglementés. Il ne permet toutefois pas aux inspecteurs de visiter un domicile. Il leur permet seulement de se présenter à la maison, par exemple, afin d'y obtenir les documents et registres se rapportant aux produits réglementés. En cas de refus, la personne en possession des documents pourrait être accusée d'une infraction à la loi, mais l'inspecteur n'aurait pas le droit de fouiller le domicile. C'est là le but de cet amendement.

Nous avons tenté d'éviter toute possibilité de contestation en vertu de la Charte en maintenant l'exclusion qui figure actuellement dans la loi et qui ne permet pas la fouille d'un domicile.

M. Foster: Est-ce que cela s'applique à toutes les catégories d'offices?

M. Johannsen: Oui. Cet amendement s'appliquerait à la Partie II et, par renvoi, à la Partie III.

M. Foster: Confère-t-il à l'inspecteur le pouvoir de saisir ces registres?

M. Johannsen: Permettez-moi de revoir le libellé exact. Le libellé est repris de la loi actuelle et nous ne l'avons pas modifié. Je ne suis pas avocat mais je crois que puisque la saisie n'est pas mentionnée expressément, elle ne serait pas autorisée.

M. Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Je n'ai vu aucun renvoi à la Partie III.

M. Johannsen: Si vous vous reportez à l'article 43 qui se trouve au bas de la page 12, vous verrez qu'il énumère les articles de la Partie II qui sont réputés s'appliquer aussi à la Partie III. L'un de ces articles est l'article 34. Les articles 33 à 35 traitent des pouvoirs des inspecteurs.

M. Laporte: C'est bon.

M. Foster: Je me demande si nous pourrions demander l'avis de notre conseiller légiste. Accordons-nous normalement des pouvoirs de ce genre à un inspecteur ou à un office de promotion et de recherche? Le pouvoir d'aller vérifier les registres n'est pas quelque chose de négligeable. Pourrions-nous demander à notre conseiller légiste si de tels pouvoirs sont normalement accordés à des organismes comme ceux-ci?

Le président: Êtes-vous en mesure de nous renseigner?

Mme Diane McMurray (conseiller légiste du Comité): Je crois pouvoir répondre, Monsieur le président. Normalement, quand de tels pouvoirs sont conférés par une loi, cette dernière mentionne, par exemple, des organismes qui n'ont pas normalement un pouvoir de réglementation mais s'occupent plutôt d'infractions en ce qui a trait notamment au transport des marchandises dangereuses.

[Texte]

There's nothing legally to prevent Parliament from giving this agency these kinds of powers. In essence, it a policy issue. Obviously I can't speak to a policy issue. There's nothing legally wrong with doing this. It's just that normally one doesn't think of a promotion agency having these kinds of powers.

Then, since they may well be levying money or check-offs, you might well want to have some kind of power to ensure they're able to look at any documents to which those levies or check-offs might relate. If they don't have that power, you may be giving them one power and not really making it very effective because they can't follow up on it.

• 1120

I know what your concern is, but I think part of it is policy and I think part of it is ensuring whatever other powers they have so that those powers can be effective. I think they feel that these powers must be given as ancillary to or in support of those other powers.

Mr. Foster: Does the Canadian Dairy Commission Act have the same inspectors or the same powers?

Mr. Johannsen: In fact, the Canadian Dairy Commission Act has more broad powers in the sense that it does not exclude dwelling-houses. It requires a warrant and so on, but under the Canadian Dairy Commission Act, in fact, inspectors can inspect dwelling-places.

Mr. Laporte: When you mentioned Charter problems, what were you referring to?

Mr. Johannsen: I was referring to the inspection of dwellings and the business about having to get warrants. There's a general notion, I think, that people are trying to get away from that idea. It's less popular now, I think—

Mr. Laporte: I wonder what the limits are. What does the Charter have on inspections of dwellings and so on?

Ms McMurray: The Charter doesn't specifically address it. As you know, it's cast in very broad terms. It's whatever spin the courts have given it.

To answer your question, I just wanted to clarify what Mr. Johannsen is trying to say here. I'm not sure I understand what you're trying to say, Mr. Johannsen, so perhaps you could reiterate what you told the committee about the Charter vis-à-vis this section.

Mr. Johannsen: I know that agricultural legislation, and I assume other legislation as well, has undergone revision as a result of the Charter of Rights and Freedoms and from some other court-related decisions. I think in the late 1980s a number of our agricultural statutes were revised to make clear exactly the circumstances in which inspectors can enter dwellings. It make the need for search warrants explicit.

Ms McMurray: I think what Mr. Johannsen is referring to is that after the Charter was instituted in 1982, there was a delay period in which the government could go over all of its statutes to bring them into line with the Charter. Any

[Traduction]

Aucune loi n'interdit au Parlement d'accorder de tels pouvoirs à cet office. Il s'agit essentiellement d'une décision politique. Bien entendu, je ne saurais commenter une telle décision. Cela ne contrevient à aucune loi. Or, normalement, un office de promotion n'aurait pas de tels pouvoirs.

Par ailleurs, puisque ces offices procéderont à des prélèvements, on peut juger opportun de leur conférer le pouvoir de vérifier les documents se rapportant aux prélèvements. Si les offices n'avaient pas ce pouvoir, elles ne seraient pas en mesure d'exercer efficacement les autres pouvoirs qui leur sont conférés.

Je comprends votre préoccupation, mais j'estime que cela relève en partie d'une décision politique et en partie de la volonté de faire en sorte que les autres pouvoirs des offices puissent être exercés efficacement. Ces pouvoirs conférés aux inspecteurs doivent leur permettre d'exercer leurs autres attributions.

M. Foster: La Loi sur la Commission canadienne du lait prévoit-elle de tels pouvoirs pour les inspecteurs?

M. Johannsen: En fait, la Loi sur la Commission canadienne du lait prévoit des pouvoirs beaucoup plus vastes puisque les domiciles ne sont pas exclus. Elle précise qu'il faut un mandat mais les inspecteurs peuvent visiter un domicile.

M. Laporte: Quand vous parlez d'éventuelles contestations en vertu de la Charte, à quoi songez-vous au juste?

M. Johannsen: Je pensais à l'inspection d'un domicile et de la nécessité d'obtenir un mandat. La tendance générale serait de s'écarter de cette pratique. Elle est moins populaire maintenant, je pense. . .

M. Laporte: Je me demande quelles sont les limites. Que dit la Charte de l'inspection d'un domicile, etc.?

Mme McMurray: La Charte n'en parle pas expressément. Comme vous le savez, le libellé est très large. Tout dépend de l'interprétation qu'en donnent les tribunaux.

En réponse à votre question, je vais essayer de préciser la pensée de M. Johannsen. Je ne suis pas certaine de bien comprendre ce que vous voulez dire, M. Johannsen et je voudrais que vous repreniez l'explication que vous avez donné au comité au sujet de la Charte et de cet article.

M. Johannsen: Je sais que les lois touchant à l'agriculture, comme d'autres d'ailleurs, ont dû être revues pour tenir compte de l'interprétation par les tribunaux de la Charte des droits et libertés. A la fin des années 80, certaines lois agricoles ont dû être révisées pour préciser exactement dans quelles circonstances les inspecteurs peuvent pénétrer dans un domicile. L'obligation d'obtenir un mandat de fouille et de perquisition est mentionnée explicitement.

Mme McMurray: M. Johannsen fait sans doute allusion au fait qu'après l'entrée en vigueur de la Charte, en 1982, le gouvernement a bénéficié d'une période de grâce pendant laquelle il a dû revoir toutes ces lois pour les rendre

[Text]

statutes that appeared to be somewhat Draconian in their application in terms of just walking in and seizing or inspecting without having any particular reasonable grounds were revised to bring them more in line with the democratic spirit of the Charter.

For example, some search and seizure provisions in certain acts were revamped extensively to bring it more in line with the idea that things should be reasonable. You just don't walk in any time, night or day. You have to have reasonable grounds such that if you're brought into court you have to justify that the search and seizure or the examination of these documents was reasonable. You cannot just swoop down and go in whenever you had a mere suspicion that something was wrong. I think that's what you're trying to say, Mr. Johannsen.

I think that's true. I'm not saying that all the statutes do that. I'm saying that the government has at least crawled over some of them and tried to bring them into line.

My own particular feeling—this is an off-the-record thing—is that there are statutes out there that—

The Chairman: It's on the record, let me guarantee you it is.

Ms McMurray: On the record, then. I think there are some statutes out there that certainly could be overhauled a bit more, but that's for government to take care of and certainly not me.

The Chairman: Dr. Foster, when Mr. Johannsen was speaking, I thought he was inferring that the inspector could go into houses. Were you taking the same reasoning? All it says is that they can order up the documents—that might be someplace else—not enter a house. It excludes houses.

Mr. Foster: Yes.

The Chairman: Okay, I didn't know if that was understood.

Mr. Foster: So they can't really seize documents but they can have the power to inspect them.

Mr. Johannsen: If the documents aren't in the inspected premises, they can compel the person to go produce those documents. If someone refuses, of course, then they're in contravention of the act and subject to the fines. But the inspector would not then be able to actually get a warrant and go into the dwelling.

The Chairman: Are there any further questions or comments, I would say, on either new clause 9 or 10? Can I suggest then we go on? I assume we're into Part III.

• 1125

Mr. Johannsen: The new Part III is the guts of what we are getting at, which is the establishment of promotion and research agencies.

Proposed section 39 deals with the establishment of those agencies. Again, I would reiterate that much of the framework for what is in Part III is based on the existing act, so the language reflects as much as possible the existing act,

[Translation]

conformes à la Charte. Toutes les lois qui semblaient se prêter à une application trop draconienne en ce sens qu'elles permettaient de pénétrer dans tout lieu et de procéder à des fouilles ou à des perquisitions sans motif raisonnable, ont dû être révisées pour les rendre plus conformes à l'esprit démocratique de la Charte.

Par exemple, les dispositions de certaines lois sur les fouilles et les perquisitions ont été modifiées en profondeur afin de préciser qu'il faut des motifs raisonnables. On ne peut pas pénétrer où l'on veut de jour comme de nuit. Il faut qu'il y ait des motifs raisonnables à invoquer devant le tribunal pour justifier la fouille et la perquisition ou l'examen de documents. Il ne suffit pas de soupçonner une quelconque irrégularité pour procéder à des fouilles et des perquisitions. Or, je crois que c'est ce que vous tentez de dire, monsieur Johannsen.

Je pense que c'est vrai. Je ne dis pas que toutes les lois le précisent. Je dis que le gouvernement a revu ces lois pour les rendre conformes.

J'estime pour ma part—et c'est un commentaire que je fais officiellement—c'est qu'il y a des lois qui...

Le président: Tout cela sera consigné, je vous le garantis.

Mme McMurray: Officiellement, alors. À mon avis, il existe encore des lois qui pourraient certainement être revues plus en profondeur mais c'est une décision qui appartient au gouvernement et sur laquelle je n'ai pas à me prononcer.

Le président: Monsieur Foster, quand M. Johannsen nous a donné son explication, j'ai cru qu'il en déduisait que l'inspecteur pouvait pénétrer dans un domicile. Avez-vous compris la même chose que moi? Tout ce que dit l'amendement c'est que l'inspecteur peut exiger la communication des documents—se trouvant ailleurs—sans toutefois pénétrer dans un domicile. Le domicile est inviolable.

M. Foster: Oui.

Le président: D'accord, je ne savais pas si cela avait été bien compris.

M. Foster: Ainsi, les inspecteurs ne peuvent pas saisir de documents mais ils ont le pouvoir de les inspecter.

M. Johannsen: Si les documents ne se trouvent pas sur les lieux visités, ils peuvent exiger la communication de ces documents. En cas de refus, la personne qui a ces documents en sa possession commet une infraction à la loi et est passible d'amende. Cependant, l'inspecteur ne pourrait alors obtenir un mandat pour faire une perquisition dans un domicile.

Le président: Y a-t-il d'autres questions ou commentaires sur les nouveaux articles 9 ou 10? Puis-je proposer que nous passions à l'article suivant? J'imagine que nous en sommes à la Partie III.

M. Johannsen: La nouvelle Partie III énonce le principe de l'objectif du projet de loi, à savoir la création d'offices de promotion et de recherche.

L'article 39 du projet de loi traite de la création de ces offices. Je rappelle que les dispositions cadres de la Partie III s'inspirent de celles de la loi actuelle et que le libellé est essentiellement le même si ce n'est qu'on prévoit la création

[Texte]

with modification to allow for the fact that it is a different kind of agency and that the role of imports and importers has to be taken into account in Part III. That is not the case in Part II.

Proposed subsection 39.(1) basically says that the Governor in Council can establish a promotion-research agency by proclamation, if satisfied there is majority support. The conditions for majority support are laid out as we discussed yesterday. In the case that imports are not included, it is an aggregate of producers of the farm products under consideration; when imports are included this an aggregate of producers and importers.

You will notice that proposed subsection 39.(1) excludes products regulated pursuant to the Canadian Wheat Board Act from eligibility for check-offs under a promotion-research agency. I will return to that subject in just a moment.

Proposed subsection 39.(2) allows the Governor in Council to ask the provinces to conduct plebiscites to determine whether the majority support is in fact there. You will note the word "may" in proposed subsection 39.(2). It is discretionary. I believe a letter from the then Minister of Agriculture was distributed to your committee essentially outlining the position of the department that "may" means "may". There is no judicial requirement that a plebiscite be held in all cases. But it would mean that the producer groups, in demonstrating that there is majority support, would have to have shown that they have taken proactive measures to solicit the opinions of producers, whether it be by informal polls at the grassroots level or whatever.

Proposed subsection 39.(3) simply indicates that agencies are bodies corporate. What I would like to point out is that one of the amendments we have included in your package would become proposed subsection 39.(4). That amendment would allow the Governor in Council, by order, to make one or more products regulated under the Canadian Wheat Board Act eligible for check-offs as part of a promotion and research agency.

Mr. Vanclief (Prince Edward—Hastings): I guess I am starting where Mr. Johannsen just left off, and I also have a couple of other question. With the new amendment regarding the Wheat Board, Does that say that the Wheat Board can take check-offs?

Mr. Johannsen: No. What it is saying is that if that amendment were to be made, those products would still be ineligible. It would require an Order in Council for them to become eligible. If that Order in Council were issued, and they were eligible, they would be treated like any other commodity for the purposes of Part III of this proposed act, which means that producers could come forward with a proposal for an agency to do promotion or research for wheat and barley but the Wheat Board could not.

[Traduction]

d'offices d'un autre genre et que le rôle des importations et des importateurs doit être pris en compte aux fins de la Partie III. Ce n'est pas le cas de la Partie II.

Le paragraphe 39.(1) du projet de loi dit essentiellement que le Gouverneur en conseil peut, par proclamation, créer un office de promotion et de recherche lorsqu'il est convaincu que la majorité de l'ensemble des producteurs est en faveur d'une telle mesure. Nous avons parlé hier des critères permettant de déterminer si la majorité est en faveur de la création d'un office. Lorsque les importations ne sont pas incluses, la majorité doit comprendre l'ensemble des producteurs des denrées agricoles visées; quand les importations sont incluses, la majorité doit englober l'ensemble des producteurs et des importateurs.

Vous noterez que le paragraphe 39.(1) proposé exclut les produits réglementés par la Loi sur la Commission canadienne du blé qui ne sont pas admissibles aux prélèvements aux fins de l'office de promotion et de recherche. J'y reviendrai dans un instant.

Le paragraphe 39.(2) permet au gouverneur en conseil de demander aux provinces de procéder à un référendum afin de déterminer si la majorité est en faveur de la création d'un office. Vous noterez qu'on se sert du terme «peut» au paragraphe 39.(2). Ce n'est pas obligatoire. Je crois savoir qu'une lettre du ministre de l'Agriculture d'alors vous a été distribuée hier, dans laquelle le ministère confirmait que le terme «peut» signifie «peut», et rien d'autre. Rien dans la loi ne fait obligation de tenir un plébiscite dans tous les cas. Or, les groupes de producteurs, pour démontrer que la plupart appuient l'initiative, auraient à démontrer qu'ils ont pris des mesures pour obtenir l'avis des producteurs, soit au moyen de sondages informels à la base ou de tout autre mécanisme.

Le paragraphe 39.(3) précise tout simplement que les offices sont des personnes morales. Je vous signale qu'un des amendements qui se trouve dans la liasse deviendrait le paragraphe 39.(4) du projet de loi. Cet amendement permettrait au Gouverneur en conseil, par décret, de rendre admissible un ou plusieurs produits agricoles réglementés par la Loi sur la Commission canadienne du blé aux prélèvements, destinés à un office de promotion et de recherche.

M. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Je vais reprendre là où M. Johannsen s'est arrêté, et poser ensuite quelques autres questions. Le nouvel amendement touchant à la Commission canadienne du blé prévoit-il que cette dernière procède à des prélèvements?

M. Johannsen: Non. Ce qu'il dit, c'est qu'advenant l'adoption de cet amendement, ces produits resteraient inadmissibles. Il faudrait qu'un décret soit pris pour les rendre admissibles. Si un tel décret était pris et que ces produits devenaient admissibles, ils seraient traités comme n'importe quelle autre denrée aux fins de la Partie III du projet de loi, de sorte que les producteurs pourraient soumettre une proposition de création d'un office de promotion et de recherche pour le blé et l'orge et que la Commission canadienne du blé, elle, ne pourrait en prendre l'initiative.

[Text]

Mr. Vanclief: Basically do they not all require an Order in Council, whether they are under the Wheat Board or not? Proposed subsection 39.(1) says: "The Governor in Council may, by proclamation, establish".

Mr. Johannsen: I guess for the Wheat Board products this amendment would be doubly enabling, in the sense that before you could actually have a promotion-research agency for wheat and barley in the designated area, you would first have to have an Order in Council making them eligible. Then you would also have to have a proclamation by the Governor in Council establishing that agency.

• 1130

Mr. Vanclief: Okay. I have another question just to clarify, Mr. Chairman, because I don't think all of our witnesses were clear on it. That is on proposed section 39.(1), the majority of the aggregate of the producers and importers. That means the majority is 50% plus 1% of the total number, not 50% plus 1% of the producers and 50% plus 1% of the importers. It would be 50% plus 1% of the total number of producers and importers.

Mr. Johannsen: That's correct.

Mr. Vanclief: Mr. Chairman, in my view, a number of the witnesses felt the importers would have to be in majority approval of such a program and so would the producers.

The Chairman: Don't you think, Mr. Vanclief, it was a matter of wishing they could?

Mr. Vanclief: Well, maybe they were wishing and thinking at the same time. But I wanted to get it on the record for Mr. Johannsen so it's clear that it is the majority of the two numbers together referred to here.

Mr. Monteith (Elgin—Norfolk): Is that only the numbers who vote, or the total number of producers?

Mr. Vanclief: Maybe we should clarify that, Mr. Chairman. Is it the majority of those who vote, or the majority of those who are eligible to vote?

Mr. Johannsen: Well, as you can tell, the legislation itself is silent on the issue of how exactly a plebiscite would be run. If we can use the example of the plebiscite that's being designed now for apples, if the criteria, as I understand them—although I've only discussed this with the council, I've not seen anything on paper... My understanding is that the provinces will conduct a plebiscite according to the criteria laid out by the council. They will consider a majority to be 50% plus 1% of those who vote, but subject to, if you will, a policy that they should have a sufficient number of people voting.

In order to make sure that's the case, they first of all have to develop lists of eligible voters, and secondly, they are asking, as part of the vote, that those who vote indicate their acreage—of apples, for example. So at the end of the day the council will say, yes, those who voted—a majority of those who voted—were in favour, and in addition we were able to determine that those who voted represent a significant percentage of apple producers.

[Translation]

M. Vanclief: Ne faut-il pas un décret dans tous les cas, que les produits relèvent ou non de la Commission canadienne du blé? Le paragraphe 39.(1) dit: «Le Gouverneur en conseil peut, par proclamation, créer».

M. Johannsen: Dans le cas des produits commercialisés par la Commission canadienne du blé, cet amendement exigerait un décret rendant les produits admissibles avant qu'un office de promotion et de recherche pour le blé et l'orge puisse être créé dans une région désignée. Il faudrait ensuite que le Gouverneur en conseil crée cet office par proclamation.

M. Vanclief: D'accord. J'aimerais poser une autre question, monsieur le président, pour obtenir des précisions puisque ce qu'ont dit nos témoins n'est pas très clair. Il s'agit de la majorité de l'ensemble des producteurs et des importateurs dont il est question au paragraphe 39.(1) du projet de loi. Cela signifie que la majorité correspond à 50 p. 100 plus 1 p. 100 de l'ensemble et non pas à 50 p. 100 plus 1 p. 100 des producteurs et à 50 p. 100 plus 1 p. 100 des importateurs. Ce serait 50 p. 100 plus 1 p. 100 de l'ensemble des producteurs et des importateurs.

M. Johannsen: C'est exact.

M. Vanclief: Monsieur le président, à mon avis, nombre de témoins souhaitaient qu'il y ait une majorité d'importateurs et une majorité de producteurs en faveur de la création d'un office.

Le président: Ne pensez-vous pas, monsieur Vanclief, qu'ils ne faisaient qu'exprimer leur préférence?

M. Vanclief: Enfin, c'est peut-être à la fois ce qu'ils souhaitent et ce qu'ils comptent bien obtenir. Je tenais à le dire clairement à l'intention de M. Johannsen afin de confirmer qu'il s'agit de la majorité de l'ensemble des deux groupes mentionnés ici.

M. Monteith (Elgin—Norfolk): S'agit-il de la majorité de ceux qui votent ou de l'ensemble des producteurs?

M. Vanclief: Nous devrions peut-être le préciser, monsieur le président. S'agit-il de la majorité de ceux qui votent ou de la majorité de ceux qui ont le droit de vote?

M. Johannsen: Comme vous pouvez le constater, le projet de loi lui-même ne précise pas comment se déroulerait un plébiscite. Si nous prenons l'exemple du plébiscite qu'on prépare actuellement pour les pommes, les critères, si j'ai bien compris—bien que j'en aie seulement parlé avec le Conseil, sans voir quoi que ce soit sur papier... J'ai cru comprendre que les provinces organiseront un plébiscite en fonction des critères énoncés par le Conseil. La majorité correspondra à 50 p. 100 plus 1 p. 100 de ceux qui voteront, sous réserve d'un taux de participation suffisant.

À cette fin, il devra dresser la liste de ceux qui sont admissibles à voter puis, dans un deuxième temps, demander à ceux qui votent d'indiquer la superficie cultivée, pour les pommes, par exemple. Au bout du compte, le Conseil sera en mesure de dire que la majorité de ceux qui ont voté était en faveur de la création d'un office et qu'en plus ceux qui ont voté représentent un pourcentage significatif des pomiculteurs.

[Texte]

Mr. Monteith: A majority of votes on the aggregate and then the majority of the aggregate again.

Mr. Vanclief: Thank you.

The Chairman: Double majority.

Mr. Johannsen: I asked the council, Mr. Chairman, and they certainly indicated that in their opinion more than 50% of eligible apple producers will be voting.

Mr. Althouse (Mackenzie): I wonder if we could understand a little better the legal difference between "by proclamation" and "by order", which is essentially the difference between proposed section 39.(1) and the new section 39.(4) that's being proposed. How does a proclamation differ from an order and what is the legal significance of those two terms?

Ms McMurray: I knew one day, Mr. Chairman, somebody was going to ask me that. To be perfectly candid, it's very difficult to distinguish between a proclamation and an Order in Council. If you use the term "by order" in a statute, that's generally an indicia to the court and to Justice. That certainly would have to be published in the *Canada Gazette*. Whether that also applies to a proclamation is something—I have to be perfectly candid—I'm not sure about. As to whether a proclamation has to be published, I suspect it does. I suspect it would fall under the Statutory Instruments Act, but I'm not certain of that. But I do know if you use the term "by order" as opposed to "order"—I know it sounds ridiculous, but if you say "the Minister may order", that doesn't have to be published in the *Canada Gazette*. If you say "the Minister may by order", then that is taken to mean it falls within the Statutory Instruments Act and it must be published in the *Canada Gazette*.

As to why they use proclamation as opposed to Order in Council, generally proclamations are used—for example, the amending formula in the Constitution is done by proclamation. Certainly the Governor in Council is authorized to do something by resolution of the House, and then he simply proclaims it into force—if you want to put it that way.

• 1135

Conditional statutes are proclaimed into force. They used to be done by Order in Council and, believe it or not, you actually need an Order in Council to proclaim a statute. It is a part of the royal prerogative and the process is rather convoluted. Proclamations are generally used to declare that, for example, the Canadian flag will consist of a red maple leaf against a red and white field, which was declared through proclamation.

To be perfectly candid as to whether there is any particular legal difference, I am not very sure there is, because although there is a tiny bit of discrepancy on this issue—not according to the Supreme Court, but to certain Cabinet officials—neither a proclamation nor a prerogative power Order in Council can be used to legislate, except in a conquered territory, of which we have none, at least not yet, anyway.

[Traduction]

M. Monteith: Une majorité de voix parmi ceux qui votent et une majorité de l'ensemble.

M. Vanclief: Merci.

Le président: Une double majorité, quoi!

M. Johannsen: Monsieur le président, j'ai posé la question au Conseil qui m'a indiqué que plus de la moitié des pomiculteurs admissibles voteront certainement.

M. Althouse (Mackenzie): Je me demande si quelqu'un pourrait expliquer un peu mieux la différence entre «par proclamation» et «par décret», la seule différence essentielle entre le paragraphe 39.(1) et le nouveau paragraphe 39.(4). En quoi une proclamation diffère-t-elle d'un décret et quelle est la portée juridique de ces deux expressions?

Mme McMurray: Je me doutais bien, monsieur le président, que quelqu'un, un jour, allait poser cette question. En toute franchise, il est très difficile de faire la différence entre une proclamation et un décret. Quand on utilise «par décret» dans une loi, c'est généralement interprété d'une certaine façon par le tribunal et la justice. Il faut alors que le texte soit publié dans la *Gazette du Canada*. J'avoue franchement ne pas savoir s'il en va de même d'une proclamation. Je soupçonne que oui. Je soupçonne que la Loi sur les textes réglementaires s'appliquerait, mais je n'en suis pas certaine. Je sais toutefois que si l'on utilise «par décret», au lieu de dire—et je sais que cela peut paraître ridicule... «le ministre peut ordonner», le texte n'a pas à être publié dans la *Gazette du Canada*. Si l'on dit «le ministre peut, par décret,» alors la Loi sur les textes réglementaires s'applique et le texte doit être publié dans la *Gazette du Canada*.

De là à savoir pourquoi on utilise une proclamation plutôt qu'un décret, je dirais que de façon générale les proclamations sont utilisées... Par exemple, la formule de modification de la Constitution prévoit qu'il y ait proclamation. Le Gouverneur en conseil est certainement autorisé à faire adopter une résolution par la Chambre, laquelle entre ensuite en vigueur par proclamation... si vous voulez.

Les lois conditionnelles entrent en vigueur par proclamation. Auparavant, elles entraient en vigueur par décret en conseil et, croyez-le ou non, il faut un décret pour proclamer une loi. Cela fait partie de la prérogative royale et le processus est assez compliqué. Les proclamations sont habituellement utilisées pour déclarer, par exemple, que le drapeau canadien consistera en une feuille d'érable sur un fond rouge et blanc, laquelle loi est bel et bien entrée en vigueur par proclamation.

En toute franchise, je ne sais pas qu'il y a une différence juridique très nette puisque certains membres du Cabinet plutôt que la Cour suprême disent qu'on ne peut légiférer, sauf en territoire conquis—ce que le Canada n'a pas, du moins pas encore—par proclamation ou par décret pris dans l'exercice de la prérogative royale.

[Text]

So I am not sure that even the experts can draw a definitive line as to what the difference is. Both proclamations and Orders in Council are prerogative instruments; that is the best way of putting it. The House would never proclaim or do anything by Order in Council because they are strictly prerogative instruments that must be used by the Crown if, indeed, they are to be used at all.

With regard to the amendment Mr. Johannsen is proposing, it says that: "The Governor in Council may by order extend the application of this Part". And that order would be accomplished through Order in Council and would be published in the *Canada Gazette*. For proposed subsection 39.(2), the amendment says: "The Governor in Council, in order to determine. . . may request that each province". There is no legal effect if he does so, but there would be no publication anywhere.

Mr. Johannsen: If I could add just one point, Mr. Chairman, all proclamations and revisions to proclamations issued under this act have certainly been published in the *Canada Gazette*.

Ms McMurray: As I say, I suspect that a proclamation is seen in the same way as an Order in Council; it must be published under the *Canada Gazette*. But the subject is not something I deal with. I deal with Orders in Council a lot more than I ever do with proclamations. We do not use a lot of proclamations in this country, although we do when bills are proclaimed, yes.

Mr. Althouse: I was trying to establish if there was a considerable difference between the two instruments, because if there is not much difference between an Order in Council and a proclamation, we may be running into a procedural problem in that it appears, to my simple mind, that what we are prohibiting in proposed subsection 39.(1) we are permitting in new proposed subsection 39.(4). Proposed subsection 39.(1) says the Governor in Council cannot regulate products under the Canadian Wheat Board Act and new proposed subsection 39.(4) says he can. I am wondering how that is to be done.

Ms McMurray: Mr. Chairman, normally when this type of clause is set up you set out one case scenario, then you want an exception. What is normally done in drafting is that you say "subject to" in the clause setting out your major principle or thesis, then bring in your exception later on. But when you bring in the exception you will say "notwithstanding subsection such-and-such". However, it is not necessary to do so.

The courts, if they were faced with this matter, would look at the overall act and say that Parliament intended not something absurd but something that would make sense, and that this text should be read in relation to proposed subsection 39.(1) and was clearly designed as an exception. If he wants to extend it he may do so by Order in Council, but could not do so unless by Order in Council. It could not just be extended willy-nilly, because if he decided it should be

[Translation]

Ainsi, je ne sais pas si même les experts réussissent à cerner la différence. Les proclamations et les décrets sont des instruments d'exercice de la prérogative royale; c'est la meilleure façon de l'expliquer. La Chambre ne légiférerait jamais par proclamation ou par décret puisque ce sont des instruments d'exercice de la prérogative royale qui doivent être réservés à la Couronne advenant qu'ils soient utilisés.

Pour ce qui est de l'amendement proposé par M. Johannsen, il prévoit que: «Le gouverneur en conseil, peut, par décret, rendre applicable la présente partie», ce qui élargit la portée de cette partie. Pour ce faire, il prendrait un décret qui serait publié dans la *Gazette du Canada*. Pour ce qui est du paragraphe 39.(2), du projet de loi, l'amendement dit: «Le gouverneur en conseil peut, pour déterminer si la majorité. . . demander à chaque province concernée». S'il agissait sous le régime de ce paragraphe, cela n'aurait aucun effet juridique et la décision ne serait publiée nulle part.

M. Johannsen: Je tiens à ajouter, monsieur le président, que toutes les proclamations et les révisions de proclamations prises sous le régime de cette loi ont été publiées dans la *Gazette du Canada*.

Mme McMurray: Comme je l'ai dit, je soupçonne qu'une proclamation soit réputée être l'équivalent d'un décret; elle doit donc être publiée dans la *Gazette du Canada*. Ce n'est toutefois pas ma spécialité. Je m'occupe davantage de décrets que de proclamations. Nous avons rarement recours aux proclamations dans ce pays, sauf quand les projets de loi sont proclamés.

M. Althouse: Je voudrais bien savoir s'il y a une différence importante entre ces deux genres d'instruments, car s'il n'y a pas de différence significative entre un décret et une proclamation, nous risquons d'avoir des problèmes de procédure puisqu'il semblerait, à mon esprit de profane, que nous interdisions au paragraphe 39.(1) du projet de loi ce que nous permettons au nouveau paragraphe 39.(4). Le paragraphe 39.(1) du projet de loi dit que le Gouverneur en conseil ne peut créer d'offices pour les produits réglementés par la Loi sur la Commission canadienne du blé et le nouveau paragraphe 39.(4) dit qu'il le peut. Je me demande comment cela se peut.

Mme McMurray: Monsieur le président, en temps normal, un article énonce la règle et un autre l'exception. Dans la rédaction d'un projet de loi, normalement on précise «sous réserve de» dans l'article énonçant les grands principes et l'exception est énoncée plus loin. Par contraste, quand on énonce l'exception, on dit «il peut cependant y avoir dérogation au paragraphe tel ou tel». Toutefois, ce n'est pas nécessaire.

Les tribunaux, appelés à se prononcer dans cette affaire, examineraient la loi dans son ensemble et conclurait que le Parlement n'avait pas l'intention d'édicter une absurdité et que ce texte devrait être lu en parallèle avec le paragraphe 39.(1) et que la disposition prévoyait une exception. Si le Gouverneur en conseil veut étendre l'application de cette partie, il peut le faire par décret mais ne saurait le faire autrement que par décret. Il ne pourrait pas étendre

[Texte]

done, it would have to be done by Order in Council, which would have to be published in the Canada Gazette. In other words, the amendment is acting as an exception to proposed subsection 39.(1). At least, that is how I read it and, I think, probably how a court would read it.

Mr. Foster: I am wondering, Mr. Johannsen, why the Canadian Wheat Board was excepted in the initial drafting of the bill.

Mr. Johannsen: At the time the policy decisions were made on the scope of this bill the Wheat Board was just in the stages of initiating its discussions with producers in the prairie provinces about whether it should take on a more proactive role in terms of research, in particular, and the idea of perhaps having an explicit check-off that would be used to fund its promotion and research activities. If those discussions were going to lead to a higher-profile role for the Wheat Board, then it would accommodate that through an amendment to the Canadian Wheat Board Act.

• 1140

The discussion at the time resulted in the conclusion it would be best to leave them out of the act at the time, and they were leaning towards amendment of the Canadian Wheat Board Act. This particular amendment is being proposed by government, but the Wheat Board is in agreement with it as something that can be used if their current endeavours don't lead to the changes under the Canadian Wheat Board Act.

One of the witnesses a few days ago mentioned that in his opinion the producer group he represented is not in favour of the Wheat Board taking on a research role. I don't know whether that's a more general opinion or not. If those particular discussions lead to an amendment of the Canadian Wheat Board Act, fine. Then there would be no need to make any moves under this bill. But if that particular road doesn't lead anywhere, then at least we have now taken into account an amendment that would allow the Wheat Board products to be eligible in future, without having to go back and amend the act.

Mr. Foster: Does the Canadian Wheat Board Act only preclude a check-off being applied by a group of producers producing wheat, or does it apply to a group of producers producing barley, which is now handled by the Wheat Board but isn't necessarily in the act? Can a group of oat producers go ahead and set up a check-off agreement if they want?

Mr. Johannsen: The products regulated under the Canadian Wheat Board Act at the present are wheat and barley. I am not expert on that act. My understanding is barley was included by Order in Council the same way that oats were taken out. So the two commodities that currently would not be eligible under this act would be wheat and barley in the designated area.

Mr. Foster: Does the Wheat Board itself have power to do check-offs to raise money for research and promotion?

[Traduction]

l'application de cette partie à son gré, puisqu'il lui faudrait prendre un décret qui serait obligatoirement publié dans la *Gazette du Canada*. Autrement dit, l'amendement propose une exception au paragraphe 39.(1) du projet de loi. C'est du moins mon interprétation et sans doute celle qu'en donnerait un tribunal.

M. Foster: Monsieur Johannsen, je me demande bien pourquoi la Commission canadienne du blé a été exclue au moment de la préparation du projet de loi.

M. Johannsen: Au moment où le gouvernement décidait de la portée de ce projet de loi, la Commission canadienne du blé entamait à peine ses discussions avec les céréaliculteurs des provinces des Prairies pour savoir si elle devait jouer un rôle dans la recherche et plus particulièrement si elle devait mettre en place un système de prélèvements qui servirait à financer ses activités de promotion et de recherche. Si l'objet était de donner un rôle plus en vue à la Commission canadienne du blé, il faudrait modifier la Loi sur la Commission canadienne du blé.

Le consensus à l'époque était qu'il serait préférable qu'ils restent à l'écart de la loi pour l'instant et que le Loi sur la Commission canadienne du blé soit modifiée. Cette modification est proposée par le gouvernement, mais la Commission canadienne du blé y souscrit; elle s'y résoud comme deuxième choix si elle ne peut pas obtenir les résultats qu'elle souhaite de sa démarche dans le cadre de la loi actuelle.

L'autre jour, un témoin a indiqué qu'à son avis le groupe de producteurs qu'il représentait n'était pas en faveur d'un rôle de recherches pour la Commission canadienne du blé. J'ignore si cette opinion-là est répandue ou non. Si les discussions amenaient une modification de la Loi sur le Commission canadienne du blé, très bien. Il ne serait plus nécessaire de procéder en vertu de ce projet de loi. Cependant, en cas d'impasse, il y aurait une nouvelle disposition qui permettrait aux produits de la Commission canadienne du blé d'être admissibles à l'avenir.

M. Foster: La Loi sur la Commission canadienne du blé empêche-t-elle seulement les déductions par un groupe de producteurs de blé ou les empêche-t-elle également pour les producteurs d'orge, qui relèvent actuellement de la Commission canadienne du blé, mais qui ne sont pas nécessairement mentionnés dans la loi? Un groupe de producteurs d'avoine peut-il aller de l'avant et créer, s'il le désire, un office qui procède à des déductions?

M. Johannsen: Les produits figurant actuellement dans la Loi sur la Commission canadienne du blé sont le blé et l'orge. Je ne prétends pas connaître la loi à fond. Je crois comprendre, cependant, que l'orge a été inclus par décret en conseil de la même façon que l'avoine a été exclue. Les deux produits qui ne seraient donc pas admissibles dans la région désignée actuellement en vertu de la loi seraient le blé et l'orge.

M. Foster: La Commission canadienne du blé a-t-elle le droit de procéder à des prélèvements pour financer la recherche et la promotion?

[Text]

Mr. Johannsen: It doesn't have an explicit check-off for any purpose. Research activities are not, as I understand it, covered in the Canadian Wheat Board Act. If the Wheat Board wants to either sponsor or conduct research, I understand it would require an amendment of the act. As for a specific check-off, I'm not sure whether that would require an amendment or not.

Mr. Foster: Is there any other commodity that is precluded? Can a group of dairy farmers have a check-off? They are regulated at the federal level by the Canadian Dairy Commission. Does the Canadian Dairy Commission have authority to take funds or check-offs, so to speak, for promotion and research?

Mr. Johannsen: Certainly the Canadian Dairy Commission has the authority to assess levies or check-offs. I'd have to check the act to see what the scope for research is, but obviously it funds a lot of promotion at present. The limitation under the Canadian Dairy Commission Act is that they are unable to have check-offs on imports. That would be the incentive under this legislation.

Mr. Foster: But they can't be the agency as they are currently constituted. There would have to be an agency established under the authority of this act to do check-offs. I suppose it could be for all kinds of both fluid milk and industrial milk.

Mr. Johannsen: That's correct. The Dairy Commission itself would not be the agency. It would be an agency created at the behest of dairy producers and controlled by dairy producers.

Mr. Laporte: I want to go to a different area, and I'm not sure the clauses are all entailed in this. In this whole area of setting up an agency, am I correct in assuming it is worded in such a fashion that if the minister decides there should be an agency, the minister can do that? Even though it says there should be majority and there are votes, it's all "may".

• 1145

If the minister feels an agency should be set up, is there anything in here that legally prevents the minister from doing that? I'm thinking of a scenario where if it happened—and if it the case, why is it there? If the minister decides at any point that this particular group should have an agency, the minister can set that up without any real consultation. Am I right or wrong on that from a legal point of view?

Ms McMurray: Are you asking me directly?

The Chairman: Either one.

Mr. Johannsen: Perhaps I can take that. Yes, there is ministerial discretion. My understanding, which perhaps could be corroborated, is that there would be a presumption that discretion is exercised correctly and is not abused.

That being said, there is a legislative requirement in here that there be majority support. If either the council or the minister is absolutely unable to show any evidence whatsoever that there was any attempt to establish majority support—

Mr. Laporte: Where does it say that? Can you point to a section that sets out the requirement for majority?

[Translation]

M. Johannsen: Elle ne procède pas à des prélèvements pour des fins précises. Et l'activité de recherches, si je comprends bien, n'est pas mentionnée dans la Loi sur la Commission canadienne du blé. Si la Commission canadienne du blé voulait parrainer ou mener des recherches, elle serait obligée de demander une modification à la loi. Pour ce qui est de l'imposition d'un prélèvement comme tel, je ne sais pas si elle devrait procéder de la même façon.

M. Foster: Y a-t-il d'autres produits pour lesquels la chose n'est pas possible? Un groupe de producteurs laitiers, par exemple, peut-il imposer un système de prélèvements? Les producteurs laitiers sont régis à l'échelon fédéral par la Commission canadienne du lait. La Commission canadienne du lait a-t-elle le pouvoir de procéder à des retenues aux fins de la promotion et de la recherche?

M. Johannsen: La Commission canadienne du lait a certainement le pouvoir d'imposer des prélèvements ou des retenues. Il faudrait que je vérifie cette loi pour voir dans quelle mesure elle peut procéder à des recherches, mais il est évident qu'elle fait beaucoup de promotion. La Loi sur la Commission canadienne du lait prévoit simplement qu'il ne doit pas y avoir de prélèvements sur les importations.

M. Foster: Elle ne peut cependant pas être un office de la façon dont elle est constituée actuellement. L'office qui procéderait aux déductions serait créé en vertu de cette loi. Je suppose que ce serait pour le lait de consommation et le lait de transformation.

M. Johannsen: En effet. La Commission canadienne du lait ne prétend pas être elle-même un office. L'office serait créé à la demande de producteurs de lait et géré par eux.

M. Laporte: J'aborde un autre sujet. Je ne sais pas si les articles sont tous les mêmes en ce qui les concerne. Dois-je comprendre que si le ministre décide d'aller de l'avant avec la création d'un office, il peut le faire? Même s'il y a majorité, même s'il y a un vote, on dit «peut».

Si le ministre est d'avis qu'un office devrait être créé, y a-t-il quelque chose ici qui l'empêche d'en créer un sur le plan juridique? Si le cas se présente —pourquoi y a-t-il cette disposition? Si le ministre décide que tel groupe devrait avoir un office, il peut en créer un sans procéder à une consultation réelle. Strictement sur le plan juridique, ne peut-il pas le faire?

Mme McMurray: Vous me posez la question à moi?

Le président: À un des deux.

M. Johannsen: Je vais essayer d'y répondre. Oui, le ministre a un pouvoir discrétionnaire. À mon avis, cependant, et cet avis reste à confirmer, il est entendu que ce pouvoir discrétionnaire doit être exercé de façon acceptable, non abusive.

Cela dit, la loi prévoit qu'il doit y avoir majorité. Si le Conseil ou le ministre est absolument incapable de montrer qu'il y a une tentative quelconque de s'assurer l'appui de la majorité. . .

M. Laporte: Où ça? Pouvez-vous indiquer l'article qui le prévoit?

[Texte]

Mr. Johannsen: It is proposed subsection 39.(1), on page 8.

Mr. Laporte: But it says where he is "satisfied that the majority"; it's in his or her opinion. It doesn't say he must establish this authority. If the minister says he's satisfied that the majority supports the need for an agency, and he sets it up, then what do you do?

Mr. Johannsen: All I'm saying is that there would be a presumption that ministerial discretion has been exercised properly. That does not preclude the possibility of it being challenged.

Ms McMurray: Unfortunately, as much as I would like to agree with Mr. Johannsen, legally in this country and in almost all of the Commonwealth countries, there is a loathing on the part of the courts to exercise judicial review of executive discretion. It is extremely difficult to have done. There are very few cases where people have successfully challenged the exercise of executive discretion.

When you say that the governor is satisfied, then he is satisfied. Generally courts will not look behind or ask him to rationalize why or on what grounds he was or was not satisfied.

Some cases are exceptions to that, but very few. We've tended to follow the English view that Parliament is supreme. In spite of the fact that it says in section 52 of the Constitution Act that the Constitution is supreme, we tend to believe in parliamentary supremacy. If Parliament has chosen, in its good wisdom, to give discretion to the executive, then so be it. It's not for the courts to interfere and insinuate themselves and suggest that Parliament has done something illegal. It's not illegal. They've simply exercised their legislative power to do what was given to them in the Constitution.

There are some exceptions. There are some cases where excessive abuse or lack of good faith are obvious, but it has to be egregious to the point that it's so overwhelming you just can't ignore it. The courts in that situation may well do a judicial review, but it's very rare. It doesn't happen very often.

The Chairman: Mr. Laporte, could I point out, as you continue, that this is exactly the same wording as for establishment of an agency for marketing purposes, for others. So it's exactly the same wording as in the other act in the previous clause.

Mr. Laporte: That may be. I still have some real problems with that, especially if the idea is to give marketing agencies and groups the opportunity. I'm not sure why we would have that there. It seems to me that the legislation should be tighter to give more direction to the groups themselves. Perhaps it would be an unusual situation—undoubtedly it would be—but still, I don't see a need for it. Given what legal counsel has said, I have some real problems with that not being tighter.

Mr. Althouse: The concept of absolute monarchy lives. It always lives.

[Traduction]

M. Johannsen: C'est au paragraphe proposé 39.(1), page 8.

M. Laporte: La disposition dit: «lorsqu'il est convaincu que la majorité». Donc, c'est seulement son opinion. Il n'est pas obligé de prouver qu'il a obtenu l'appui de la majorité. Si le ministre est convaincu d'avoir cet appui relativement à la création d'un office et va de l'avant avec son projet, qui peut l'en empêcher?

M. Johannsen: Il est bien entendu, je le répète, que le ministre doit exercer ce pouvoir discrétionnaire de façon acceptable. Sa décision peut être contestée.

Mme McMurray: Même si je voudrais bien être d'accord avec M. Johannsen à ce sujet, je dois signaler que dans ce pays comme dans la plupart des pays du Commonwealth, les tribunaux hésitent beaucoup à remettre en question les décisions découlant du pouvoir discrétionnaire de l'organe exécutif. Il est très difficile d'avoir gain de cause dans ce genre de situation. Très peu de gens ont réussi à faire renverser de telles décisions.

Si le gouverneur est convaincu, il est convaincu. De façon générale, les tribunaux ne lui demanderont pas de se justifier.

Il y a évidemment des exceptions, mais elles sont très peu nombreuses. Nous avons tendance à respecter la règle anglaise qui veut que le Parlement soit suprême. Même si l'article 52 de la Loi constitutionnelle indique que la Constitution est suprême, nous avons tendance à croire que le Parlement est suprême lui aussi. Si le Parlement, dans sa grande sagesse, a jugé bon d'accorder ce pouvoir discrétionnaire à l'organe exécutif, tant pis. Il n'appartient pas aux tribunaux d'intervenir et d'indiquer que le Parlement agit de façon illégale. Il n'a pas agi de façon illégale. Il a simplement exercé son pouvoir législatif en vertu de la Constitution.

Il y a des exceptions. Il y a des cas où les abus ou la mauvaise foi sont si évidents qu'il est impossible de les ignorer. Cependant, ils doivent sauter aux yeux. Les tribunaux peuvent accepter de s'y pencher lorsqu'ils se présentent, mais ils ne le font que très rarement.

Le président: Je vous signale, en passant, monsieur Laporte, que ce libellé est exactement le même que pour la création des autres offices de commercialisation. Il reflète exactement ce qui se trouve ailleurs.

M. Laporte: C'est possible. J'ai quand même des réserves, surtout si l'objet de la Loi est d'en donner l'occasion aux offices de commercialisation et aux groupes. Je ne vois pas bien pourquoi ce libellé devrait être là. Il me semble que la Loi devrait être plus claire dans ses indications aux groupes. Il se peut que les problèmes soient rares—ils le seront sans doute, mais je ne vois pas la nécessité de procéder de cette façon. Compte tenu de ce qu'a indiqué la conseillère juridique, je me pose définitivement ces questions—là.

M. Althouse: L'idée du pouvoir absolu de la monarchie est encore bien enracinée.

[Text]

• 1150

Ms McMurray: Mr. Chairman, so I don't cast a wrong impression on what Mr. Johannsen is saying, I am speaking strictly from a legal point of view. I think what he is trying to say is that in all likelihood it is going to be exercised in a reasonable way. And that is fine; I understand that. But from a legal point of view, if push comes to shove, you are asking me what could happen.

The Chairman: There is one major question that hasn't been asked. Why a new agency? Why can't we expand the old agency? That was a particular point of some of our witnesses.

Mr. Johannsen: That is a good question. There are a couple of answers to it. One is that the agricultural community, looking south of the border, saw the creation of promotion and research agencies in the United States and thought that was a good idea. That steered their thinking towards this kind of an agency.

The second point would be that Part II of this act, marketing agencies, to date has been used only to create supply management agencies. I think that has partly deterred many commodity groups from availing themselves of that part of the act which would provide otherwise useful legislative authority. And I think in particular of the Forage Council's representation. It struck me that much of what they are looking for would be available to them under Part II of the act. But I think the experience with supply management in some ways has deterred other commodities from availing themselves of that part of the act.

More particularly, one of the requirements for promotion and research agencies is that because there is authority over imports, importer representation is required as part of the agency. It is very difficult with the existing agencies to say, yes, we will expand your authority over importers, but you have to take importers on to your egg marketing agency or your chicken marketing agency. That is the conundrum really: how do you provide for importer representation and a say in the operation of the agencies under the existing agency structure?

Mr. Jelley of CBHEMA suggested having a subcommittee of the agency with importer representation. My feeling is the importers would not consider that to be the same thing as an actual seat at the table of the agency.

The Chairman: I asked this question because it was one Lyle had brought up. I want Lyle to get in on this, and then I will go to John.

Mr. Vanclief: I understand your comments, Mr. Johannsen, but I also think we have sufficient agencies and whatever in government at the present time, or the enabling legislation to set enough of them up not only in agriculture but all over the place. But could this not be changed so that for the purposes of Part III, for product promotion and research agencies, in order for our supply management agencies to carry on what Part III will allow to happen, which is a check-off for promotion and research, the importers, as you say, be brought in rather than having a duplication? It bothers me greatly that we can't fix it by changing it there rather than saying, rather than modifying the system we have,

[Translation]

Mme McMurray: Monsieur le président, je ne veux pas jeter des doutes sur ce que dit M. Johannsen. Je me place strictement du point de vue juridique. Il indique, lui, que selon toute vraisemblance, ce pouvoir serait exercé d'une façon raisonnable. Je comprends très bien son point de vue. Je parle, moi, de ce qui pourrait se produire sur le plan juridique, au cas où les choses en viendraient là.

Le président: Il y a une question importante qui n'a pas encore été posée. Pourquoi un nouvel office? Pourquoi ne pas donner plus d'ampleur à un office existant? Le point a été soulevé par un certain nombre de témoins.

M. Johannsen: C'est une bonne question. Il y a une ou deux réponses possibles. D'abord, la collectivité agricole, lorsqu'elle a essayé de voir ce qui se passait au sud de la frontière, a constaté qu'un certain nombre d'offices de promotion et de recherche étaient créés. Elle voulu faire la même chose. C'est ainsi qu'elle a pensé à la création d'un office comme celui-ci.

Et puis, la Partie II de la présente loi, sur les offices de commercialisation, a seulement été utilisée jusqu'à présent pour créer des offices de gestion de l'offre. Beaucoup de groupes de producteurs y ont peut-être vu un empêchement à faire quoi que ce soit d'autre. Je songe en particulier aux arguments présentés par le Conseil canadien des plantes fourragères. Il me semble qu'un grand nombre des mesures qu'ils réclament seraient permises, aux termes de la partie II de la Loi. Je pense que ce qui s'est passé avec la gestion de l'offre a pu faire croire à d'autres groupes de producteurs qu'ils ne pouvaient pas utiliser cette partie de la Loi.

Les offices de promotion et de recherche, du fait qu'ils ont compétence sur les importations, supposent une représentation d'une partie des importateurs. Il est très difficile actuellement de dire aux offices de commercialisation des oeufs ou du poulet, par exemple, qu'ils auront une compétence accrue sur les importateurs, mais qu'ils devront accepter des importateurs en leur sein. C'est le problème actuellement. Dans la structure existante, comment faire entrer les importateurs dans les offices et leur accorder une voix au chapitre?

M. Jelley, de l'OCCOIPC, a proposé que les offices se dotent d'un sous-comité auquel soient conviés les importateurs. Je ne m'attendrais pas à ce que les importateurs considèrent que ce soit la même chose que de siéger aux offices mêmes.

Le président: Je vous ai posé la question parce que Lyle s'y intéressait. Je prie maintenant Lyle de poursuivre, après quoi je donnerai la parole à John.

M. Vanclief: Je comprends ce que vous dites, monsieur Johannsen, mais je pense que nous avons déjà suffisamment d'offices et d'organismes à l'intérieur du gouvernement actuellement, ou que nous avons suffisamment de lois habilitantes pour ancrer, non pas seulement dans le domaine de l'agriculture, mais dans tous les domaines. La partie III ne peut-elle pas être modifiée de façon à ce que les offices de gestion de l'offre puissent faire ce qui y est prévu, c'est-à-dire procéder à des prélèvements pour la promotion et la recherche, comme s'il s'agissait d'offices de promotion et de recherche, et d'incorporer les importateurs, comme vous l'avez mentionné? Ne pouvons-nous pas éviter le double

[Texte]

we are going to create a whole new agency. That is exactly what this legislation will allow to happen, and it will happen. It concerns me that we are going to set up more people.

Mr. Johannsen: I guess from a legal perspective it would be difficult to imagine a situation in which you could say to importers, you have a legal right to representation on an agency for some matters but not others. We discussed this matter quite a lot with the supply management agencies. We agree, we don't want to create redundant bureaucracy. We looked at various options.

As we see it, one of the things is that if, for example, a promotion and research agency is created for, say, eggs, then first of all the agency does not have to be very large—two or three members, something in that order. It would simply be a streamlined operation. It would share accommodation, office space, staff, and so on with the existing marketing agency. It would exist as a legal entity in order to provide importers with the necessary representation. But in terms of bureaucracy and cost of operation, it could be quite minimal because it would be essentially associated with the existing marketing agency.

• 1155

We also looked at the question of whether there would be any need in the legislation to provide for delegation of authority between the two types of agencies. We discussed that and we concluded—and I think we have agreement of the legal counsel for the agencies—that that kind of provision for horizontal delegation, if you will, was not required as part of the legislation. Administrative arrangements between the two types of agencies would handle a lot of those sort of administrative issues or bureaucracy issues.

What's really important in this, in terms of when you look at the operation of these agencies, is the provision for the promotion and research agencies to delegate or accept delegated provincial authority. In practice what's going to happen, in all likelihood, will be that it is at the provincial level that levies will be collected. This is the same way that they are now collected for the marketing agencies. The provincial agencies will need to be able to accept the authority to collect, if you will, a levy that would then be split at the national level into a promotion and research levy as well as the one that goes towards the marketing agency.

In practice, the real simplification of the system has to occur in the collection. That is accommodated by the provision for delegation to the provincial agencies that already exist.

Mr. Vanclief: What Mr. Johannsen is saying is that if the collection already exists at the provincial level, then we set up another agency at the national level to handle it. I guess what I'm saying is that I think we can simplify the matter further. When I hear that it wouldn't be legal, then it could be made legal by changing the act so it was possible.

In theory, much of the work could be done by agency staff or members that are there at the present time. If that's the case, why can't we make it in the bill so that's where it does happen?

[Traduction]

emploi de cette façon? Je suis très préoccupé par le fait que nous semblons dire que nous ne pouvons pas modifier le système existant, que nous devons plutôt créer un nouvel office. C'est exactement l'objet de cette loi. Nous allons encore ajouter à l'appareil administratif.

M. Johannsen: Du point de vue juridique, il serait difficile de dire aux importateurs qu'ils ont le droit d'être représentés au sein d'un organisme pour certaines questions mais non pas pour d'autres. Nous en avons discuté longuement avec les offices de gestion de l'offre. Nous voulons éviter de gonfler encore la bureaucratie. Nous examinons toutes sortes d'options.

Comme nous voyons les choses, un office de promotion et de recherche pour les oeufs, par exemple, n'aurait pas à être très grand—il pourrait compter deux ou trois membres seulement. Son activité serait coordonnée. Il pourrait partager des locaux, du personnel avec un office de commercialisation existant. Il serait un mécanisme juridique et permettrait aux importateurs d'être représentés comme ils doivent l'être. Il ne coûterait pas bien cher en termes de bureaucratie parce qu'il serait essentiellement jumelé à un office de commercialisation existant.

Nous avons également examiné la question de savoir s'il faudrait prévoir dans la loi une délégation de pouvoirs entre les deux offices. Nous en sommes venus à la conclusion—je pense que nous avons l'aval de la conseillère juridique en matière d'offices à ce sujet—qu'une telle délégation horizontale, si je puis utiliser cette expression, n'avait pas à être décrite dans la loi. Il pouvait facilement y avoir des ententes administratives entre les deux types d'office.

Ce qu'il faut bien comprendre au sujet de ces offices de promotion et de recherche c'est qu'ils pourront déléguer des pouvoirs aux provinces ou accepter des pouvoirs des provinces. Dans la pratique, selon toute vraisemblance, les prélèvements seront effectués à l'échelon provincial. De la même façon qu'ils le sont actuellement pour les offices de commercialisation. Les offices provinciaux devront être en mesure de procéder aux prélèvements, qui seront ensuite répartis à l'échelon national entre le budget pour la promotion et la recherche et le budget pour la commercialisation.

Dans la pratique, la simplification du système se fera au niveau de la perception. Ce sera possible grâce à une disposition déléguant certains pouvoirs aux offices provinciaux existants.

M. Vanclief: Ce que dit M. Johannsen, c'est que là où il y a actuellement un office provincial qui procède à des prélèvements, il y aura un autre office à l'échelon national qui interviendra pour les administrer. Je pense quant à moi que nous pourrions simplifier le système encore davantage. S'il y a des problèmes au point de vue juridique, il suffira de modifier la loi.

En théorie, la plus grande part du travail pourrait être effectuée par le personnel ou les membres des offices existants. Si c'est le cas, pourquoi ne pas l'indiquer directement dans le projet de loi?

[Text]

I'm not saying I have the answers, Mr. Chairman. I'm not a lawyer and I don't know how to set the thing up, but I think we are creating a situation here where we can form more agencies. That's exactly what the bill says. I think we're going to very well create a situation where there could be considerable duplication. I hope not, but there could be.

The Chairman: I'm thinking about this. If we followed your line of thinking, we'd have to have a solution that will allow those agencies that are there to expand. But we'd have the spectre of all the rest that might want to form.

Mr. Vanclief: I'm sure, Mr. Chairman, that Parliament has solved more complicated problems than that.

The Chairman: Yes.

Mr. Harvard (Winnipeg St. James): I want to add just a couple of words to what Mr. Vanclief said or perhaps to what Mr. Johannsen has said.

I wish I could take comfort from Mr. Johannsen's statement that any new agency could be lean and mean and not fat and bloated. Something tells me, though, that bureaucracy and Parkinson's Law sort of go hand in hand. I think that setting up one more agency or two more agencies can invite some problems emanating from Parkinson's Law. My question has to do with the exclusion of the Wheat Board.

I see the legislation as enabling. Just because this legislation is passed, there's no law saying that something has to happen.

The Chairman: But are you aware of the amendment? It's not excluded any more according to the amendment, Mr. Harvard. The Wheat Board will be allowed in the future.

Mr. Harvard: It's no longer excluded.

The Chairman: That's right. But also the exclusion made it so that barley growers on their own couldn't have a check-off. It has to go through the Wheat Board so it's an exclusion. It must go through the Wheat Board, as I understand it now, so it's not quite the same as other commodities. But that is done, that's why I wanted to point it out.

Mr. Harvard: Thanks for that.

Here's my question. A lot of grain is coming from the United States into Canada. This is something that was excluded before. Could a check-off be applied to imported grains, then?

Mr. Johannsen: Potentially, yes.

Mr. Harvard: When you say "potentially", would it mean that the Wheat Board could act under the powers of this act now amended?

• 1200

Mr. Johannsen: I'd like to clarify this, as I may have misunderstood your comments, Mr. Chairman. I'd like to reiterate that if this amendment were accepted and an Order in Council made the Wheat Board products eligible, they would be like any other commodity under this act. It would be up to producers to propose and to establish an agency of producers. The Wheat Board would be out of the picture completely on this.

[Translation]

Je ne prétends pas avoir toutes les réponses, monsieur le président. Je ne suis pas avocat et je ne sais pas comment le système pourrait être établi, mais je pense que l'intention ici est de créer encore plus d'offices. C'est l'objet-même du projet de loi. Je vois la possibilité de créer un double emploi considérable.

Le président: Je reviens sur ce que vous disiez. À votre avis, nous devrions trouver le moyen de donner plus d'ampleur aux offices existants. Cependant, il y aurait encore tous ceux qui voudraient se former.

M. Vanclief: Je suis sûr que le Parlement a déjà résolu des problèmes plus compliqués, monsieur le président.

Le président: Oui.

M. Harvard (Winnipeg St. James): Je voudrais revenir sur ce que disaient M. Vanclief et M. Johannsen.

J'aimerais bien pouvoir croire M. Johannsen lorsqu'il dit que les nouveaux offices n'auraient pas être exagérément riches, quelque chose me dit cependant que la bureaucratie et la Loi de Parkinson s'entendent bien. La création d'un office ou deux de plus, cela invite des problèmes relevant de la Loi de Parkinson. Ma question a trait à l'exclusion de la Commission canadienne du blé.

Cette loi est seulement une loi habilitante. Sa seule adoption ne garantit pas des résultats.

Le président: N'êtes-vous pas au courant de l'amendement? Elle n'est plus exclue à la suite de l'amendement, monsieur Harvard. La Commission canadienne du blé sera admissible.

M. Harvard: Elle n'est plus exclue.

Le président: Non. L'exclusion faisait également que les producteurs d'orge ne pouvaient pas imposer un retenue de leur propre chef. Il faut que la mesure passe par la Commission canadienne du blé, si je comprends bien, de sorte que ce n'est pas la même chose que pour les autres produits. Cependant, il n'y a plus d'exclusion en ce qui concerne la Commission canadienne du blé. Je dois vous en aviser.

M. Harvard: Merci.

Cependant, beaucoup de céréales entrent au Canada en provenance des États-Unis. Elles étaient exclues auparavant. Pourront-elles faire l'objet de déductions en tant que céréales importées?

M. Johannsen: La possibilité existera.

M. Harvard: Vous dites que c'est possible. À ce moment-là, la Commission canadienne du blé agira en vertu des pouvoirs que lui confère cette loi en voie d'être modifiée.

M. Johannsen: Je précise ce point, parce que je crains d'avoir été mal compris, monsieur le président. Je répète que si l'amendement était accepté et que s'il y avait un décret du conseil qui rendrait les produits de la Commission canadienne du blé admissibles, ses produits seraient sur le même pied que n'importe quel autre aux termes de la loi. Il appartiendrait alors aux producteurs de proposer et de créer des offices. La Commission canadienne du blé elle-même n'entrerait pas en ligne de compte.

[Texte]

The Chairman: I misunderstood that. That's my fault. I'm sorry about that.

Mr. Johannsen: It would be a producer group of, say, wheat growers. In this case, in order to be able to have check-offs on imported wheat, we're back to the situation of needing a national agency in order to be able to have the check-off on imports. So all wheat producers in Canada would be participating in a promotion-research agency for wheat, and under that situation could have a check-off on imported wheat as well.

Mr. Harvard: So the Wheat Board as an institution is really quite irrelevant. There just happens to be a commodity grower called a wheat grower who is, say, required to sell his products through the Wheat Board. That commodity grower could go ahead and set up a check-off system.

Mr. Johannsen: That's correct.

The Chairman: Why don't we simply remove the reference to the Wheat Board in proposed subsection 39.(1) then, as an amendment? I was reasoning in my mind that we didn't do it because we wanted an exception, as our counsel said. Why don't we just take the reference to the Wheat Board out of proposed subsection 39.(1) and not bother with this additional thing?

Mr. Johannsen: The suggestion was that they wanted essentially to continue to make those products ineligible for now if this amendment were to become part of a final act. They would be ineligible until an Order in Council is passed. In other words, they want to reserve the final decision about the eligibility of those products until they see where the Wheat Board is going in terms of its final deliberations.

Mr. Harvard: I'm a little confounded. To go back, if the legislation is simply enabling, there may be certain matters that have to be resolved either by the Wheat Board or wheat growers or barley growers or whomever in the future.

I can appreciate that, but I don't understand why the provisions could not be made now. In other words, they could be there. Then if the Wheat Board or the wheat growers or the barley growers decided to take advantage of the legislation, that's fine and dandy. I don't know why, based on certain decisions they might make down the road, they would then have to come back and ask for, say, at least an Order in Council. I guess that's where I'm confused.

Mr. Johannsen: My answer to that would be that it's insurance against two systems operating at the same time. If the Wheat Board decides to go ahead and do something either in terms of a formal check-off or a higher profile in research, and if we were to not have the provision for the Order in Council in here, you could have the same wheat and barley growers coming forward with a proposal of their own under this act. So you could potentially have two systems operating, whereas this is insurance against that. It essentially says it's fine whichever way we go, but we're not going to do both.

[Traduction]

Le président: Je vous avais mal compris. Excusez-moi.

M. Johannsen: Donc, ce seraient des groupes de producteurs, de producteurs de blé, par exemple, qui décideraient. Dans ce cas, pour procéder à des déductions sur le blé importé, il faudrait que la mesure soit décrétée par un organisme national. Tous les producteurs de blé du Canada participeraient à un office de promotion et de recherche pour le blé; dans ce cadre, il pourrait arriver que le blé importé fasse également l'objet de prélèvements.

M. Harvard: Donc, la Commission canadienne du blé, en tant qu'institution, n'aurait rien à y voir. Le produit visé serait uniquement le blé, lequel relèverait pour le reste de la Commission canadienne du blé. Le groupe de producteurs en cause pourraient aller de l'avant et introduire un système de prélèvements.

M. Johannsen: C'est juste.

Le président: Dans ce cas, pourquoi ne pas supprimer, au moyen d'un amendement, l'allusion de la Commission canadienne du blé au paragraphe proposé 39.(1)? Je pensais que nous ne le faisons pas parce que nous voulions une exception, comme notre conseillère l'avait indiqué. Cependant, pourquoi ne supprimons-nous pas cette allusion finalement et ne laissons-nous pas tomber ce point supplémentaire?

M. Johannsen: Si l'amendement était incorporé à la version définitive de la loi, ces produits resteraient inadmissibles, et ce jusqu'à ce qu'il y ait un décret du conseil. En d'autres termes, la décision finale quant à l'admissibilité de ces produits devrait attendre que les discussions au niveau de la Commission canadienne du blé soient terminées.

M. Harvard: Je suis un peu embrouillé. Si cette loi n'est qu'une loi habilitante, il y a encore un certain nombre de questions qui doivent être réglées par la Commission canadienne du blé, les producteurs de blé, les producteurs d'orge ou d'autres encore.

Je peux le concevoir, mais je ne vois pas pourquoi les dispositions ne pourraient pas être arrêtées maintenant. Elles pourraient d'ores et déjà être établies. Ensuite, si la Commission canadienne du blé, les producteurs de blé ou les producteurs d'orge décidaient de s'en servir, ils pourraient le faire. Je ne comprends pas pourquoi il faudrait qu'ils reviennent, après avoir pris un certain nombre de décisions, pour réclamer un décret du conseil. C'est cet aspect de la question qui me laisse perplexe.

M. Johannsen: De la façon dont je vois les choses, c'est un moyen de s'assurer qu'il n'y ait pas de système en vigueur en même temps. Si la Commission canadienne du blé décide à un moment donné d'introduire un système officiel de prélèvements ou de se donner un rôle plus en vue au niveau de la recherche, et que cette disposition prévoyant un décret du conseil est absente de la loi, les producteurs de blé et d'orge pourraient faire la même chose, décider d'invoquer la loi et d'agir de leur côté. À ce moment-là, il pourrait y avoir deux systèmes simultanés. Cette disposition admet une option ou l'autre, mais non pas les deux en même temps.

[Text]

Mr. Althouse: My problem with this kind of amendment is that it does in fact appear to me to let the existing minister or any future minister go in both directions. I'm not comfortable in Parliament giving that much power to the minister.

It seems to me the Canadian Wheat Board Act, as it exists now, permits the Wheat Board considerable leeway in financing a whole host of important matters that will make Canada more competitive in export, in the gathering of grain, and even in the production of grain. In the past they've purchased hopper cars with moneys from the Wheat Board that are farmers' funds. They have financed bursaries for plant breeders and researchers in order to increase the pool of available talent.

I don't think there's really anything blocking them from continuing to encourage the development of certain varieties. They've been doing that by means of contracting certain varieties that fit into certain niche markets here and there around the world, and they've been working with plant breeders to identify those varieties. The Department of Agriculture keeps insisting they're not intending to use this legislation as an excuse to reduce plant research. If that's the case, I think we have a pretty nearly perfect match now. It seems to me this particular amendment is proposing to permit certain growers of, in this case, wheat and barley to go to the Governor in Council through the minister or several ministers and to say they want a check-off to do this, this, and this.

• 1205

As we are quite aware from looking at the financial statements of a whole host of check-off agencies, most of them spend a lot of that money in self-perpetuation. I don't think this parliamentarian is particularly happy to see that option being further extended to any group of ministers, particularly given the habit in the British system, which our legal counsel reiterated, where the Crown is the Crown is the Crown. It's always supreme. The judges never come in with rulings that negate this overall power of the Crown. We're essentially still operating under the concept that the monarchy is supreme and unassailable. Parliament can put restrictions on the Crown, but as long as we have fairly wide-open legislation like this, the Crown's first ministers and the Crown's ministers have the power to do anything Parliament hasn't restricted them on.

I think to add this little bit of power lays the way open, in current circumstances, for existing ministers, whom some of us don't trust, with good cause. . . We had an oats decision, legally within the power of the minister to make, and he made it on the advice of a few dozen producers. We had a barley decision recently where the minister, almost beyond the bill. . . but because of the court's preoccupation with never forcing limits to the Crown's prerogative, will not go to court because of that preoccupation.

At the urging of one group made up of less than 400 members, the Western Barley Growers Association overruled the long-standing power of the board to decide on how barley and wheat—in this case barley—should be exported. He has,

[Translation]

M. Althouse: La difficulté que j'éprouve face à cet amendement est qu'il semble offrir les deux options au ministre actuel ou futur. J'accepte difficilement que le Parlement accorde autant de pouvoirs à un ministre.

La Loi sur la Commission canadienne du blé permet déjà à la Commission de financer un grand nombre de mesures en vue de rendre le Canada plus concurrentiel en matière d'exportations, de manutention et même de production des céréales. Il a été possible par le passé d'acheter des wagons à trémie avec l'argent de la commission qui est en réalité l'argent des producteurs. La commission a créé des bourses à l'intention des sélecteurs de plantes et des chercheurs en vue d'accroître le nombre d'experts dans ce domaine.

Rien ne l'empêche de continuer d'encourager l'exploitation de certaines variétés. Elle a conclu des contrats pour certaines variétés convenant à des marchés spéciaux un peu partout dans le monde; elle y est arrivée en travaillant de concert avec des sélecteurs de plantes. Le ministère de l'Agriculture insiste sur le fait qu'il n'entend pas invoquer cette loi pour réduire ses recherches sur les plantes. S'il en est ainsi, nous avons là une excellente combinaison. Cet amendement permettrait à certains producteurs, plus précisément aux producteurs de blé et d'orge, de se présenter devant le Gouverneur en conseil, par l'intermédiaire du ministre ou de plusieurs ministres, pour réclamer un système de prélèvement en vue d'atteindre tel ou tel objectif.

Comme nous pouvons très bien en juger par leurs états financiers, il y a déjà une flopée d'offices qui procèdent à des retenues, la plupart uniquement dans le but de se perpétuer. Pour ma part, je vois d'un très mauvais oeil l'élargissement de cette option au gré d'un groupe de ministres quels qu'ils soient, étant donné que dans notre système britannique, comme l'a indiqué notre conseillère juridique, la Couronne est toujours la Couronne. Elle reste suprême. Les tribunaux ne font jamais rien qui entrave le pouvoir global de la Couronne. Nous fonctionnons toujours selon le principe que la monarchie est suprême et inattaquable. Le Parlement peut imposer un certain nombre de restrictions à la Couronne, mais avec des lois aussi permissives que celle-ci, les premiers ministres de la Couronne et les ministres de la Couronne ont des pouvoirs très étendus.

Ajouter encore à leurs pouvoirs de cette façon, les ministres actuels, que certains d'entre nous ne jugent pas dignes de confiance. . . le ministre avait le pouvoir de prendre une décision relativement à l'avoine; il l'a prise sur l'avis de quelques douzaines de producteurs. En ce qui concerne l'orge, le ministre a récemment pris une autre décision, sortant presque du cadre de la Loi. . . cependant, comme les tribunaux n'imposent presque jamais de limite à la prérogative de la Couronne, cela n'aura pas de suite.

À la demande d'un groupe composé de moins de 400 membres, Western Barley Growers Association, il est intervenu dans le pouvoir de longue date de la Commission de décider de la façon dont l'orge et le blé doivent être

[Texte]

on the surface of it, broken the Canada Grains Act and the Canadian Wheat Board Act to do this, but ministerial fiat went forward. I won't be voting for this particular amendment because I think the minister has all sorts of other ways to do what he wants to do without Parliament giving him some more ideas, Mr. Chairman.

The Chairman: We heard you, Mr. Althouse. Are there any other comments on the whole of proposed section 39?

I'd like to continue. I believe that's right, Mr. Johannsen. The rest of this is almost identical to what's in the bill in Part II, only amended to reflect the research and promotion aspects.

Mr. Johannsen: That's correct. . . as well as importers, sir.

Just to go through it, then, proposed section 40 deals with the proclamation. What's in there now in terms of what the proclamation shall contain is based on what's in Part II. You will note in the brief from the Canadian Federation of Agriculture a recommendation that proclamations should mention certain things; for example, maximum check-offs, the need for a review of an agency of operations after some period of time, or whatever. From a policy perspective, we think those are the sorts of issues a proclamation should or could deal with.

I checked with the Canadian Federation of Agriculture to find out whether they meant by this, though, that the legislation should require a proclamation to consider each and all of those things. The answer was, no, it was simply a policy recommendation, that a proclamation should take into account things like maximum check-off of minimum percentage of the revenues being devoted to administration and so on. I'll leave that for your information.

• 1210

Proposed subsection 40.(2) deals with the members of an agency. At the moment the bill specifies a minimum of three and maximum of twelve, and we've already noted the proposed amendment that would increase the maximum to sixteen.

Mr. Foster: Is that the one we dealt with this morning?

The Chairman: No, this is clause 10 on page 9. It is probably the next one in line, Mr. Foster.

Mr. Foster: I see.

Mr. Johannsen: As well, the line number should be 36 rather than 31.

Proposed subsection 40.(3) deals with the membership of the agencies. Basically, if there are no check-offs on imports, then primary producers shall be a majority of agency members. That's consistent with the existing provision of the act for the Part II agencies. Where importers are included, the combination of producers and importers would be a majority of agency members, and within that, their shares would be based on their market share.

[Traduction]

exportés—dans ce cas, il s'agissait de l'orge. À première vue, il est allé à l'encontre de la Loi sur les grains du Canada et de la Loi sur la Commission canadienne du blé, mais sa décision a eu force de loi. Je ne voterai pas pour cet amendement, parce que j'estime que le ministre dispose déjà de tous les pouvoirs nécessaires. Il n'a pas besoin du Parlement pour lui donner d'autres idées sur la façon de les utiliser.

Le président: Nous avons entendu votre opinion, monsieur Althouse. Y a-t-il d'autres observations au sujet de l'article 39 proposé?

Il faudrait passer à un autre point. Vous avez raison, monsieur Johannsen, le reste est presque identique à ce qui se trouve dans le projet de loi, Partie II; les modifications ne visent que la recherche et la promotion.

M. Johannsen: Oui. . . de même que les importateurs.

Je poursuis. L'article 40 proposé a trait aux proclamations. Actuellement, c'est la partie II qui détermine essentiellement le contenu des proclamations. Le mémoire de la Fédération canadienne de l'Agriculture recommandait que les proclamations donnent certaines précisions, par exemple, en ce qui concerne les retenues maximum, de même que la nécessité d'en réexaminer le fonctionnement après un certain délai. La politique de la Fédération canadienne de l'Agriculture était que les proclamations devaient donner cette information.

J'ai vérifié auprès de la Fédération canadienne de l'Agriculture si elle voulait bien que tous ces points sans exception soient mentionnés dans les proclamations. La réponse a été non. Ce qu'on voulait de façon générale, c'est que les proclamations tiennent compte de questions comme les retenues maximum, le pourcentage minimum des revenus consacrés à l'administration et d'autres questions semblables. Je vous le signale pour votre gouverne.

Le paragraphe proposé 40.(2) a trait aux membres des offices. Le projet de loi en prévoit actuellement un minimum de trois et un maximum de 12; il y a un amendement proposé qui porterait le maximum à 16.

M. Foster: Est-ce celui que nous avons vu ce matin?

Le président: Non, nous en sommes à l'article 10 du projet de loi, page 9. C'est probablement le suivant, monsieur Foster.

M. Foster: Je vois.

M. Johannsen: Ce devrait être la ligne 36 plutôt que la ligne 31, soit dit en passant.

Le paragraphe proposé 40.(3) vise la composition des offices. Essentiellement, s'il n'y a pas de prélèvements sur les importations, les producteurs primaires doivent former la majorité. C'est conforme à ce qui se trouve dans la loi pour les offices mentionnés à la Partie II. Lorsque les importateurs sont conviés à faire partie des offices, une combinaison de producteurs et d'importateurs constitue la majorité, le pourcentage des uns et des autres étant déterminé selon leurs parts du marché.

[Text]

To use a hypothetical example, if an agency consists of ten members, then producers and importers would be guaranteed at least six out of those ten seats. If they were given six, then within those six the split between producers and importers would be based on their respective market shares.

The Chairman: We got a note on fruit from the horticultural people this morning. On such a thing the importers obviously would have 80% of the places. Is that right? Is that possible?

Mr. Johannsen: I don't believe imports account for 80% of the domestic market.

The Chairman: I have it right here, we got it this morning, but is that what you meant? Is it the aggregate amount of product or the number of people?

Mr. Johannsen: If producers and importers were given six out of ten seats, for example, then of all the product that's been checked-off—suppose it is \$100. . . if imports accounted for \$80 of that, then they would get 80% of those six seats.

The Chairman: I just read it this morning but it would mean that fruit, for example, if it was that narrow. . . they would dominate the board. I don't understand how we can have importers dominating it just by virtue of the total amount of their product.

Mr. Althouse: On a similar point, the Canadian Cattlemen's Association seemed to think that they would be able to get control of imports with their proposal—which they haven't put forward yet—but they didn't seem to think that imports were a large enough proportion of consumption in Canada to even have representation on the board.

They weren't worried about it at all. They thought it was too small to worry about. I don't read the act that way. How did they get that sort of interpretation out of it when other groups were adamant that they needed both representatives.

Mr. Johannsen: I'd have to look at the *Minutes of Proceedings and Evidence* to find out exactly what Jim Caldwell did say, but under this clause, if an agency is set up for promotion and research of cattle that includes a check-off on imports, the agency would have at least one member who is an importer.

Mr. Althouse: They seemed to think it was too insignificant to matter or something like that. So they would need importers if they wanted to control imports.

Mr. Johannsen: A minimum of one and anything beyond that would be based on market share.

The Chairman: Yesterday you received in your offices a letter from the fresh fruit people which was addressed to Ms DePape. It says that in 1990, domestic fruits were 10% and imported were 90%, while in 1972 it was 17% and 83%.

[Translation]

Dans un office composé de producteurs et d'importateurs, donc, dont le nombre de membres serait établi à 10, il y aurait au moins six producteurs et importateurs. Et ces six sièges réservés aux producteurs et importateurs seraient attribués selon leur part respective du marché.

Le président: Nous avons reçu une note des horticulteurs ce matin. Pour ce qui est des fruits, il semble que les importateurs auraient ainsi droit à 80 p. 100 des postes réservés. Est-ce possible?

M. Johannsen: Je ne pense pas que les importations comptent pour 80 p. 100 du marché.

Le président: Nous avons reçu cette note ce matin. Est-ce bien ce qui se passerait? Est-ce la quantité de produits ou le nombre de personnes qui compte?

M. Johannsen: Si les producteurs et les importateurs avaient droit à six des 10 places disponibles, ce serait le montant total qui ferait l'objet des prélèvements—prenons le montant hypothétique de 100\$. . . En supposant que les importations accaparent 80\$ de ce montant, les importateurs auraient droit à 80 p. 100 des six places.

Le président: Je n'ai pas eu le temps d'étudier la note, mais elle signifierait que pour ce qui est des fruits, par exemple, si la différence était aussi prononcée. . . Les importateurs pourraient dominer l'office. Je ne vois pas pourquoi les importateurs devraient dominer un office en application du seul critère relié à la quantité.

M. Althouse: À ce sujet, l'Association canadienne des éleveurs de bovins semble penser qu'elle pourrait contrôler les importations dans le cadre de sa proposition—qu'elle n'a pas encore présentée; elle semblait dire que l'importation ne représentait pas une part suffisante du marché au Canada pour lui permettre d'être représentée à l'office.

L'Association canadienne des éleveurs de bovins ne semble donc pas s'inquiéter. Je n'interprète pas la loi de la même façon en ce qui me concerne. J'ignore comment l'Association peut en arriver à cette opinion alors que d'autres groupes ont beaucoup insisté sur le fait qu'il devrait y avoir des représentants des deux groupes au sein des offices.

M. Johannsen: Je devrais consulter les *Procès-verbaux et témoignages* du comité pour voir exactement ce qu'a dit Jim Caldwell, mais en vertu de cet article, si un office de promotion et de recherche sur le bétail de boucherie est créé et procède à des déductions sur les importations, ledit office devrait avoir au moins un importateur au sein de ses membres.

M. Althouse: Les gens de l'Association semblaient dire que les importations ne représentaient pas une part suffisante du marché. Il faudrait qu'il y ait des importateurs au sein de leur office pour qu'ils puissent contrôler les importations.

M. Johannsen: Le minimum serait un. Pour les autres, ce serait leur part du marché qui déciderait.

Le président: Vous avez reçu hier à vos bureaux une lettre des représentants du secteur des fruits frais adressée à M^{me} DePape. Cette lettre signale qu'en 1990, les fruits produits au pays ont compté pour 10 p. 100 du marché et les

[Texte]

Even in vegetables, 42% are domestic and 58% are imported. This is fresh, not frozen or whatever. I don't know whether we will ever see fruit being checked-off because of the importers being involved there.

Mr. Johannsen: The only point I would like to add, Mr. Chairman, is that it depends on the fruit. For example, if a promotion and research agency was formed for apples, clearly it would not be the case that importers would dominate.

• 1215

Mr. Vanclief: Mr. Johannsen, the membership of an agency would be made up completely of importers and producers.

Mr. Johannsen: Not necessarily, sir. They would be guaranteed a majority of the agency seats. Together they would—

Mr. Vanclief: Where is that stated in the bill, then?

Mr. Johannsen: At the bottom of page 9, 40.(3), it says that the majority of the members of the agency shall be comprised of producers and importers. So together producers and importers would be a majority of agency members.

Mr. Vanclief: Okay. Where do we go on to say what the rest is made up of?

Mr. Johannsen: It's silent. So it could be consumer representatives, producer representatives.

Mr. Vanclief: Who makes that decision?

Mr. Johannsen: That would again be up to the producers to propose how they would like their agency to be comprised.

Mr. Vanclief: So the membership could be totally a combination of producers and importers.

Mr. Johannsen: Sure.

Mr. Vanclief: Okay.

Mr. Johannsen: That's not precluded.

Mr. Vanclief: Now, the membership on that or the representation or the decision on how the split between producers and importers would not or would be based strictly on the number of individual producers, or would it be based on the amount of production or importation?

Mr. Johannsen: It is the latter, sir. It's based on their market share. I use the words "market share", but it's defined more precisely at the top of page 10, as being the share of each group in the aggregate of intraprovincial, interprovincial, and import trade—and export trade, where that is included for check-off purposes.

That wording reflects the fact that there may be certain commodity groups that do not want to have check-offs on their exports because they feel they're already being hit going into the United States. They don't want them to be hit twice.

Mr. Vanclief: So are we consistent in the bill, then, that in order to have a say in whether the agency is formed or not, we're using numbers of individuals? Then if that decision is made, and we'll assume it's a positive decision that an agency be formed, we switch to the make-up on the agency board, by the amount of business you do.

[Traduction]

fruits importés pour 90 p. 100, en 1972, c'était 17 et 83 p. 100 respectivement. Les légumes produits au pays comptaient pour 42 p. 100 et les légumes importés pour 58 p. 100. Je parle toujours des légumes frais, et non pas des légumes congelés ou traités autrement. Je ne sais pas si les fruits pourront faire l'objet de prélèvements, en raison de la place qu'occupent les importateurs.

M. Johannsen: La seule autre chose que je peux ajouter, monsieur le président, c'est qu'il y a une différence selon les fruits. Par exemple, dans le cas d'un office de promotion et de recherche sur les pommes, les importateurs ne seraient pas en position de dominer.

M. Vanclief: Monsieur Johannsen, les membres de ces offices seraient tirés exclusivement des rangs des importateurs et des producteurs.

M. Johannsen: Pas forcément, monsieur. Ils auraient la garantie d'être majoritaires. Ensemble. . .

M. Vanclief: Ou dit-on cela dans le projet de loi?

M. Johannsen: L'alinéa 40.(3) au bas de la page 9 prévoit que la répartition des sièges soit proportionnelle à la part de la totalité du marché des producteurs et des importateurs. Donc, ensemble, les producteurs et les importateurs sont majoritaires.

M. Vanclief: D'accord. Mais à qui va le reste des sièges?

M. Johannsen: La loi est muette sur ce point. Il pourrait s'agir de représentants des consommateurs, des producteurs.

M. Vanclief: Qui prendrait la décision?

M. Johannsen: Encore une fois c'est aux producteurs de proposer la répartition des sièges de leur agence.

M. Vanclief: Cela pourrait donc aboutir à une combinaison unique de producteurs et d'importateurs.

M. Johannsen: Oui.

M. Vanclief: D'accord.

M. Johannsen: Ce n'est pas exclu.

M. Vanclief: La répartition des sièges entre les producteurs et les importateurs est-elle ou non strictement en fonction du nombre de producteurs ou fonction de la part de production ou d'importation?

M. Johannsen: Fonction de cette dernière, monsieur. Elle est fonction de leur part du marché. Cette «part du marché» est définie avec précision au bas de la page 9 et au haut de la page dix comme étant la part de la totalité du marché intraprovincial et interprovincial d'importations et, si le marché d'exportation est visé par le plan, du marché d'exportation.

Si cette définition est ainsi rédigée c'est parce que certains producteurs ne veulent pas que leur part du marché d'exportation soit utilisée car ils estiment être déjà touchés en allant sur le marché américain. Ils ne veulent pas être touchés deux fois.

M. Vanclief: Donc la création d'un tel office dépend d'une décision prise à la majorité des voix. À supposer que cette décision soit prise, la composition du conseil de cet office est fonction des parts de marché.

[Text]

Mr. Johannsen: It's true for both groups. At the time of formation, it's one vote per person whether you're a producer or an importer.

Mr. Vanclief: I realize that.

Mr. Johannsen: Being a large producer doesn't help you.

Mr. Vanclief: If that's the case, and that is the way it's set out here, it could immediately change the weight of the agency or the feeling of the agency, because, I repeat, the decision is set up. The agency is made up of one vote, one producer; one vote, one importer.

Perhaps I could take a hypothetical situation. Let's say it was 70% producers and 30% importers as far as numbers of individuals are concerned, and the decision was a positive vote—50% plus one. Then once the decision to form the agency is there, you have a situation such as the chairman related to us from one group, that maybe the 30% does 90% of the business. So then the make-up on the board automatically reverses.

Well, one of the members says, what's the difference? There may very well be a difference. We've had importers express different views on what they thought check-offs could or should be used for, different views than producers had. I can see a bit of a conflict there.

Mr. Monteith: They would use the legislation for what it would be used for, promotion and research.

Mr. Vanclief: Yes, I realize that—

Mr. Monteith: Well, they're both forces to the same end, supposedly.

Mr. Vanclief: I believe, Mr. Monteith, you were here—we all were here—when some of them said they were very adamant about the fact that they didn't think it should be used for certain types of research.

• 1220

The Chairman: Mr. Vanclief, as I think about it, it would simply stymie the original intent, that's all. It may not be a crime or a problem, except that it would perhaps stymie the original intent of the—

Mr. Vanclief: The waiting just becomes. . . changes directions a bit. As long as everyone is clear on that, it might very well influence the original vote.

Mr. Foster: This isn't a marketing board; this is just a research board. This is a group of producers that get together to have a check-off from what they are earning out of their product, and to use it to best promote and do further research. Why should there be public interest groups involved on the board of the promotion and research agency?

Mr. Johannsen: They would not necessarily be involved, but it is open to each group. If they want to have other representatives serve on the agency, that option is available to them. In some cases—for example, fresh fruit and vegetables—they may want to have a nutritionist or a scientist or a consumer representative.

[Translation]

M. Johannsen: C'est vrai pour les deux groupes. Au moment de la création, tous peuvent voter, qu'ils soient producteurs ou importateurs. Mais c'est un vote par personne.

M. Vanclief: Je comprends.

M. Johannsen: D'être gros producteur ne sert à rien, quoi.

M. Vanclief: Si tel est le cas et si c'est ce que propose la loi, cela pourrait immédiatement modifier le pouvoir de l'office ou l'orientation de l'office car, je le répète, la décision est connue d'avance. Il y a une voix par producteur, une voix par importateur.

Prenez un cas hypothétique. Disons qu'il y a 70 p. 100 de producteurs et 30 p. 100 d'importateurs et qu'à la majorité ils décident de créer un office. Une fois l'office créé, vous pouvez vous retrouver dans une situation comme celle qui nous a été rapportée par le président, où 30 p. 100 des membres représentent 90 p. 100 de la totalité des parts de marché. La composition du conseil est alors automatiquement inversée.

Mon collègue demande si cela fait une différence? Bien sûr que cela fait une différence. Comme nous l'avons entendu, l'utilisation des prélèvements envisagée par les importateurs ne coïncide pas toujours avec celle envisagée par les producteurs. Je crains des problèmes à ce niveau là.

M. Monteith: L'objectif de la loi, c'est la promotion et la recherche.

M. Vanclief: Oui, je sais. . .

M. Monteith: Ils sont censés poursuivre les mêmes objectifs.

M. Vanclief: Je crois, monsieur Monteith, que vous étiez là, nous étions tous là—quand certains d'entre eux nous ont dit qu'ils s'opposaient vivement à ce qu'ils servent à financer certains types de recherche.

Le président: M. Vanclief, à mon avis ce ne serait rien d'autre qu'un détournement de l'intention initiale. Ce ne serait peut-être pas un crime ou un problème, sauf que cela pourrait bien être un détournement de l'intention initiale. . .

M. Vanclief: On attend et alors on a. . . un simple changement d'orientation. Si tout le monde le sait dès le départ, il est possible que cela ait une influence sur le premier vote.

M. Foster: Il ne s'agit d'offices de commercialisation mais simplement d'offices de recherche. Il s'agit de producteurs qui s'associent, versent une cotisation déductible de leur revenu qui doit servir à la promotion et à la recherche. Pourquoi le conseil d'administration d'un tel office de promotion et de recherches devrait-il compter des représentants des groupes d'intérêt public?

M. Johannsen: Ce n'est pas obligatoire mais la porte est ouverte. S'ils veulent que d'autres représentants soient membres de l'office, cette option leur est offerte. Dans certains cas—par exemple, les fruits et les légumes frais—il est possible qu'ils souhaitent la présence d'un nutritionniste, d'un scientifique ou d'un représentant des consommateurs.

[Texte]

The Chairman: We have a question about timing. I think 12.30 p.m. will be the cut-off time. The next meeting we have planned is 9 a.m. on Tuesday. This was brought forward because some of our members who weren't available next week at 9 a.m. are now available. I assume we will go till 12.30 p.m. doing what we are doing now—9 a.m. on Tuesday, start again on the informal clause by clause before we go into the formal status. I would have preferred to go on this afternoon, but I think you folks aren't available this afternoon.

We will go on with proposed section 41, Mr. Johannsen.

Mr. Johannsen: With respect to a comment you raised yesterday, Mr. Chairman, you'll note that in proposed section 41, which deals with the objects of an agency, at the bottom it's indicated that the agency will have due regard to the interests of importers, where applicable.

Proposed section 42 deals with the powers of agencies. Again, I would note that these powers are based on the power section that exists in Part II, with modifications as necessary. Some powers available to marketing agencies are not available to the promotion and research agencies.

If you look on page 11 at proposed paragraph 42.(1)(g), you will see there the power to undertake research activities and to advertise and promote the regulated products. That is, if you will, the nuts and bolts of what these agencies are in business for. The other powers are basically to help them go about their true business, if you will.

The Chairman: In the American system the regulations clearly set out that in areas that don't fit importers' needs, they can be exempted. I assume they get a rebate on it, but I'm not sure how it's done. I understand there's an audit, and I understand our pork producers were questioned about the audit. There is nothing in this bill that would reflect that power, except perhaps your reference to meeting importers' needs in proposed section 41.

Mr. Johannsen: Mr. Chairman, I'm not certain exactly what you are asking. Certainly, a proclamation issued under the act would take into account more precisely the interest of importers if they're included as part of the plan.

In terms of audits, that is part of the provisions of the act that apply to these agencies—the need for annual audits and annual reports and so on. Those would be done, but they're just not included under proposed section 42.

The Chairman: I'll chase that down and revisit it another time. We have the regulations from the States here, and there seems to be some provision to protect importers that we don't have. I'll pursue it.

[Traduction]

Le président: Nous avons un horaire à respecter. Il faudra nous arrêter à midi trente. La prochaine réunion est de nouveau prévue pour mardi à 9 heures car ceux qui ne pouvaient être libres la semaine prochaine à 9 heures le sont maintenant. Je suppose que nous siégerons jusqu'à midi trente et que nous suivrons la même procédure qu'aujourd'hui—mardi à 9 heures nous poursuivrons de manière informelle l'étude article par article avant de passer à l'étape officielle. J'aurais préféré le faire cet après-midi, mais je crois que vous n'êtes pas libres cet après-midi.

Nous passerons donc à la proposition de M. Johannsen, l'article 41, donc.

M. Johannsen: Concernant votre commentaire d'hier, monsieur le président, vous remarquerez que l'article 41 proposé concernant la mission des offices il est indiqué à la fin de cet article que l'Office agira de manière à servir au mieux, le cas échéant, les intérêts des importateurs.

La proposition de l'article 42 concerne les pouvoirs des offices. Encore une fois, je vous fais remarquer que ces pouvoirs découlent de ceux de l'article habilitant de la Partie II avec modifications si nécessaire. Certains des pouvoirs accordés aux offices de commercialisation ne sont pas accordés aux offices de promotion et de recherche.

Vous remarquerez à la page 11 que l'alinéa 42(1)g) proposé donne le pouvoir d'entreprendre des activités de recherche, de publicité et de promotion liées aux produits réglementés. C'est, si vous voulez, l'essence même des activités de ces offices. Ces autres pouvoirs, pour l'essentiel, sont censés les aider à remplir la mission qui leur est confiée, si vous voulez.

Le président: Dans les règlements américains il est clairement dit que dans les domaines qui ne concernent pas les besoins des importateurs, ces derniers peuvent être exemptés. Je suppose qu'ils reçoivent un remboursement mais je ne sais pas vraiment comment cela marche. Je crois savoir qu'il y a une vérification et je crois savoir aussi que des questions sur cette vérification ont été posées à nos éleveurs de porcs. Il n'y a pas de disposition dans ce sens dans ce projet de loi, mise à part peut-être cette référence aux intérêts des importateurs à l'article 41 proposé.

M. Johannsen: Monsieur le président, je ne suis pas certain de comprendre votre question. Il est certain qu'une proclamation en vertu de cette loi tiendrait compte d'une manière plus précise des intérêts des importateurs s'ils étaient inclus dans le plan.

Pour ce qui est des vérifications, cela fait partie des dispositions de la loi qui s'applique à ces offices—l'obligation de vérification annuelle et de rapport annuel, etc. C'est prévu, mais pas à l'article 42.

Le président: Je me renseignerai et j'y reviendrai une autre fois. Nous avons les règlements américains et ils semblent contenir des dispositions protégeant les importateurs, dispositions absentes de notre loi. J'y reviendrai.

[Text]

[Translation]

• 1225

Mr. Althouse: With regard to the audits and so on, I think all of that comes under the original act only mentioned in Part II, the establishment of agencies. Subsection 16.(3) states: "Every agency established pursuant to this Act is a body corporate".

We don't actually say anything about Part III agencies, or not that I can find. There's probably a place that does this. Would you please guide me to it and explain specifically what being a "body corporate" entails to make people aware of what the agency has done for the past year, if they're contributors? Are they treated like all shareholders, entitled to an annual statement and that type of thing?

Mr. Johannsen: With respect to your first question, for Part III on page 9, there is the statement in proposed subsection 39.(3) that agencies will be "body corporate". So that is made clear for both types of agencies.

As to the exact implications of that, perhaps legal counsel could shed more light on it. One of the implications, as I understand it, would be that the agencies would be able, as bodies corporate, to apply for patents, for example, as an agency. But there are other legal implications of being a body corporate.

The Chairman: If you could do that, we'll just close with your statement on what being a body corporate means.

Ms McMurray: It just protects you from personal legal liability. If you want to sue, you have to sue the corporation. It basically protects the people behind the corporation, except the odd time when you can go behind the corporate veil, but that's unusual. For example, that's one of the major reasons people incorporate, to protect themselves personally. If there is any suing to be done, any liability to be established, it's basically on the corporation's shoulders. That's the major purpose. Then there are spin-offs from that.

Mr. Althouse: Are there no obligations to the shareholders or the contributors that also limit—

Ms McMurray: Generally those are set out. Most statutes set out all of those things—directors' responsibilities. This obviously isn't a shareholding type of operation, the type you'd see under the CBCA, for example, the Canada Business Corporations Act. That's why, for example, at the end of the act a section deals with winding up. Clearly the winding-up provisions of the Winding-up Act don't apply to this particular one. So they have their own winding-up provisions.

As to whether the common law would kick in in terms of controlling the legal aspects that aren't covered off in here, I suspect they would. But as for setting up the directors and that type of thing, I don't know if that's ever been established in common law. I think it's always a statutory type of thing.

Mr. Laporte: That's under statute law right now, though, isn't it? Wouldn't that be applied under the Canada Business Corporations Act and so on?

M. Althouse: Pour ce qui est des vérifications, etc, je pense qu'il s'agit des dispositions de la partie II de la loi originale concernant la création des offices. Selon le paragraphe 16.(3): «Les offices créés en application de la présente loi sont des personnes morales.»

Apparemment il n'y a rien sur les offices de la partie III ou alors je ne trouve pas. Il doit sûrement y avoir une disposition. Voudriez-vous je vous prie, m'expliquer ce que signifie ce statut de «personnes morales» pour les participants qui veulent avoir accès au bilan de l'exercice de l'année précédente? Sont-ils considérés comme des actionnaires et ont-ils droit à un bilan annuel, à ce genre de chose?

M. Johannsen: Pour répondre à votre première question les articles 39.(3) de la partie 3 à la page 9 stipulent que les offices sont des «personnes morales». C'est donc clair, les deux sortes d'office ont le même statut.

Quant aux implications exactes, notre conseiller juridique pourra sans doute vous éclairer mieux que moi. Je crois comprendre qu'une des applications seraient qu'un office pourrait, en tant que personne morale, déposer des demandes de brevets, par exemple. Mais le statut de personne morale comporte d'autres implications juridiques.

Le président: Si vous pouviez nous éclairer, nous terminons la séance sur cette définition de personne morale.

Mme McMurray: Ce statut vous protège simplement de toute responsabilité juridique personnelle. En cas de poursuites, il faut poursuivre la société. Pour l'essentiel, ce statut protège les gens derrière la société, mis à part les rares cas où on arrive à déchirer le voile, mais c'est peu commun. Par exemple, c'est une des principales raisons pour lesquelles les gens se constituent en société, pour se dégager de toute responsabilité personnelle. En cas de poursuites, en cas de condamnation, c'est la société qui trinque. C'est la raison principale. Et puis il y a d'autres raisons secondaires.

M. Althouse: N'y a-t-il pas des obligations que doivent respecter les actionnaires ou les participants qui limitent aussi. . .

Mme McMurray: Généralement ces obligations sont énoncées. La plupart des statuts les énumèrent—les responsabilités des administrateurs. Il est évident qu'en l'occurrence il ne s'agit pas d'une société par actions, le genre de société régie par la Loi sur les corporations commerciales canadiennes, par exemple. C'est la raison pour laquelle, par exemple, à la fin de la loi il y a un article de liquidation. Il est clair que les dispositions de liquidation de la loi sur les liquidations ne s'appliquent pas à ce genre de sociétés. Elles ont donc leurs propres dispositions de liquidation.

En revanche je crois que les dispositions du droit coutumier s'appliqueraient aux aspects juridiques qui ne sont pas couverts. Pour ce qui est de la responsabilité des administrateurs, entre autres, je ne sais même pas s'il y a un précédent en droit coutumier. Je crois qu'elles sont toujours considérées comme étant de type législatif.

M. Laporte: Oui mais cela relève actuellement du droit législatif, n'est-ce pas? Cela ne relèverait-il pas de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes?

[Texte]

Ms McMurray: No, not necessarily. I'm not a corporate expert, but my reading of the CBCA would not appear to apply to this particular corporation. I'm not an expert on the CBCA, but I went to look at it specifically in reference to these types of corporations. I couldn't see anything in the CBCA that would make it apply to this.

As I say, though, I'm not a corporate expert or an expert on the CBCA. You would have to ask a department official. My understanding is that, no, it wouldn't apply to this particular corporation.

Mr. Althouse: So would it be the obligation of the agency or the council to let the producers or the importers know what had happened to their money by producing an audited statement, that type of thing? Who's responsible for making certain that the contributors find out what happened to their money?

Mr. Johannsen: I know you'd like to close, Mr. Chairman. Again, I refer you to proposed section 43, on page 12. Basically it makes various sections in Part II apply to Part III.

On that question, section 29, which is referred to here, deals with annual audits. It says that an auditor for each agency shall be:

appointed by the Governor in Council and a report of each audit shall be made to the appropriate agency, the Council and the Minister.

So it requires an annual audit and that it be provided to the council, the agency and the minister.

As well, section 30 requires an agency to do an annual report. That annual report is submitted to the council, to the minister and shall be laid before Parliament.

In terms of the agency reporting to its own members, there is not—

An hon. member: [Inaudible—Editor]

Mr. Johannsen: That's right. But if you look at the current supply management agencies, as they go about their business their annual statements and so on would be remitted to the members of the national agency. In that case the provinces would most likely be the members of the agency, and they would deal with actual communication to individual producers.

• 1230

Mr. Foster: Where is section 30 about the annual report?

Mr. Johannsen: That is in the original act.

Mr. Foster: Oh, I see. The main part of the original act applies, so that makes the provision.

Mr. Johannsen: Yes, and in terms of this proposed section 43, sections 29 to 31, section 29 is the annual audit and section 30 deals with the annual report which must be laid before Parliament.

The Chairman: Colleagues, we will adjourn this meeting now. I will open on Tuesday morning with further questions on proposed section 42. At that time we will get through the informal part and start on the formal part.

[Traduction]

Mme McMurray: Non, pas forcément. Ce n'est pas ma spécialité mais d'après mon interprétation de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes, elle ne s'applique pas à ce genre de société. Je ne suis pas une spécialiste de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes mais j'ai cherché la référence renvoyant précisément à ce genre de société. Je ne suis pas arrivé à trouver une disposition de cette loi qui s'appliquerait dans ce cas-ci.

Cependant, je le répète, ce n'est pas ma spécialité pas plus que je ne suis spécialiste de la Loi sur les corporations commerciales canadiennes. Il faudrait poser la question à un représentant du ministère. J'estime pour ma part que cette loi ne s'appliquerait pas à cette société en particulier.

M. Althouse: Dans ce cas c'est l'office ou le conseil qui aurait l'obligation d'informer les producteurs ou les importateurs sur l'utilisation de leur argent en publiant un bilan vérifié, ou un document de ce genre? Qui a la responsabilité de s'assurer que les cotisants sachent où va leur argent?

M. Johannsen: Je sais que vous voudriez bien lever la séance, monsieur le président. Encore une fois, je vous renvoie à l'article 43, page 12. Pour l'essentiel, cet article énumère les articles de la partie II qui s'appliquent à la partie III.

En l'occurrence, l'article 29, dont il est question ici, concerne les vérifications annuelles et stipule qu'un vérificateur:

nommé par le gouverneur en conseil vérifie chaque année les comptes et opérations financières de chaque office et présente son rapport à l'office concernée, au conseil et au ministre.

Il exige donc une vérification annuelle et que cette vérification soit présentée au conseil, à l'office concerné et au ministre.

L'article 30 exige lui aussi de l'office qu'il dépose un rapport annuel. Ce rapport annuel est présenté au conseil, au ministre et doit être déposé au Parlement.

Pour ce qui est d'un rapport de l'office à ses propres membres, rien. . .

Une voix: [Inaudible—Rédacteur]

M. Johannsen: C'est exact. Mais si on prend l'exemple des offices de gestion des approvisionnements, ils remettent aux membres de l'office national le bilan annuel de leurs activités. Dans ce cas, il est plus que vraisemblable que les provinces soient membres de l'office et elles communiquent directement avec les producteurs.

M. Foster: Où se trouve cet article 30 sur les rapports annuels?

M. Johannsen: Dans la loi originale.

M. Foster: Ah, je vois. La partie principale de la loi originale s'applique, d'où cette disposition.

M. Johannsen: Oui, et dans l'application des articles 29 à 31 prévus par l'article 23, l'article 29 correspond aux vérifications annuelles et l'article 30 au rapport annuel qui doit être déposé au Parlement.

Le président: Chers collègues, nous allons maintenant lever la séance. La séance de mardi matin commencera par la suite des questions concernant l'article 42 proposé. Nous terminerons l'étude informelle et nous passerons ensuite à l'étude officielle.

[Text]

There are some severe time limitations next week, because Mr. Althouse basically is available on Tuesdays, and this is why I have pushed the meeting up to 9 a.m. now that he is available for that particular morning.

This meeting is adjourned. See you next Tuesday.

[Interjection]

[Translation]

[Text]

Nous avons un problème de calendrier assez strict la semaine prochaine car, à toutes fins utiles, M. Althouse n'est libre que les mardis et c'est la raison pour laquelle j'ai avancé la réunion à 9 heures puisqu'il puisse être des nôtres ce matin-là.

La séance est levée. À mardi prochain.

Capitaine de la région, il est... [Text]

M. Althouse: Dans ce cas c'est l'office du conseil qui... [Text]

nommé par le gouvernement... [Text]

M. Johannsen: Dans la loi originale... [Text]

M. Foster: Ah, je vois. La partie principale de la loi originale... [Text]

As well section 30... [Text]

On that question section 30... [Text]

As well section 30... [Text]

Mr. Johannsen: I am in the original act... [Text]

The Chairman: Colleague we will adjourn this meeting now... [Text]

MAIL POSTE

Canada Post / Canadian Mail
Postage paid
Lettermail
2001
K1A 0S8
Ottawa, Ontario

Il n'est permis d'ouvrir que le couvercle en haut.
Canada Communication Group - Publishing
45 Avenue Queen, Ottawa, Ontario K1A 0S8

Minister of Agriculture and Agri-Food Canada
of the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food

Agriculture

RESPECTING:

Bill C-54: An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof

APPEARING:

Murray Cragg, Minister of Agriculture and Agri-Food Canada
Parliamentary Secretary to the Minister of Agriculture and Agri-Food Canada
Eric Johnson, Director, Information Services Division

WITNESSES:

(See back cover)

Third Session of the Thirty-Fourth Parliament
1991-1992

En vente chez Communications Canada - Edition
Aggravations de services (Ottawa, Canada K1A 0S8)

CHAMBRE DES COMMUNES

Faculté n° 35
Le mardi 31 mars 1992
Président Harry Brightwell

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

CONCERNANT:

Projet de loi C-54: Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence

COMPARAIT:

Murray Cragg, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
Secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
Eric Johnson, directeur, Division des services de l'information

TÉMOINS:

(Voir verso)

Troisième session de la trente-quatrième législature
1991-1992

Available from Canada Communication Group - Publishing
Supply and services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S8

MAIL  **POSTE**

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

**K1A 0S9
Ottawa**

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

WITNESS

TÉMOIN:

From Agriculture Canada:

Eric Johannsen, Acting Director, Government Services and
Incentives Division.

D'Agriculture Canada:

Eric Johannsen, directeur intérimaire, Services gouvernemen-
taux et incitatifs.

Issue No. 35

Fascicule n° 35

Tuesday, March 31, 1992

Le mardi 31 mars 1992

Chairperson: Harry Brightwell

Président: Harry Brightwell

*Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on**Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'*

Agriculture

Agriculture

RESPECTING:

CONCERNANT:

Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof

Projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence

APPEARING:

COMPARAÎT:

Murray Cardiff,
Parliamentary Secretary to the
Minister of AgricultureMurray Cardiff,
secrétaire parlementaire du
ministre de l'Agriculture

WITNESSES:

TÉMOINS:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

The Committee resumed consideration of Clause 1.

The witness from Agriculture Canada answered questions.

At 10:07 o'clock a.m. the sitting was suspended.

At 10:23 o'clock a.m. the sitting resumed.

The Committee proceeded to the clause-by-clause consideration of the Bill.

Clauses 1 and 2 carried severally.

On Clause 3

Ken Monteith moved.—That clause 3 be amended by striking out the word "product" on page 2 and substituting the following:

"product of agriculture, whether processed or unprocessed, and any part"

The question being put the amendment was agreed to.

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Le Comité reprend l'étude de l'article 1.

Le témoin d'Agriculture Canada répond aux questions.

À 10 h 07, la séance est suspendue.

À 10 h 23, la séance reprend.

Le Comité reprend l'étude article par article du projet de loi.

Les articles 1 et 2 sont adoptés séparément.

Article 3

Ken Monteith propose.—Que l'article 3 soit amendé par substitution à la ligne 25 de la page 2, de le mot "produit"

d'agriculture, transformés ou non

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairperson: Harry Brightwell

Vice-Chairmen: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Members

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Larry Schneider
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

Carmen DePape

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Harry Brightwell

Vice-présidents: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Membres

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Larry Schneider
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Carmen DePape

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MARCH 31, 1992
(37)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met at 9:10 o'clock a.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, Al Horning, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter, Larry Schneider and Lyle Vanclief.

Acting Members present: Ross Stevenson for Murray Cardiff; Geoff Wilson for Len Gustafson.

Other Member present: Rex Crawford.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator. *From the Public Bills Office:* Bill Farrell, Procedural Clerk. *From the Legislative Counsel Office:* Diane McMurray.

Appearing: Murray Cardiff, Parliamentary Secretary to the Minister of Agriculture.

Witnesses: From Agriculture Canada: Eric Johannsen, Acting Director, Government Services and Incentives Division. *From the National Farm Products Marketing Council:* Cliff McIsaac, Chairman.

The Committee resumed consideration of Bill C-54, the Farm Products Agencies Act. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, Wednesday, March 11, 1992, Issue No. 27.*)

The Committee resumed consideration of Clause 1.

The witness from Agriculture Canada answered questions.

At 10:07 o'clock a.m., the sitting was suspended.

At 10:23 o'clock a.m., the sitting resumed.

The Committee proceeded to the clause-by-clause consideration of the Bill.

Clauses 1 and 2 carried severally.

On Clause 3

Ken Monteith moved,—That clause 3 be amended by striking out line 9, on page 2, and substituting the following therefor:

“ral product of agriculture, whether processed or unprocessed, and any part”

The question being put on the amendment, it was agreed to.

Maurice Foster moved,—That clause 3 be amended by striking out lines 12 to 13, at page 2, and substituting the following therefor:

“(b)(i) Eggs and poultry, whether processed or unprocessed, and any part of any such product.”

After debate thereon, Maurice Foster asked for unanimous consent to withdraw his amendment.

And unanimous consent being refused, debate continued on the amendment.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 31 MARS 1992
(37)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à 9 h 10, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, Al Horning, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter, Larry Schneider et Lyle Vanclief.

Membres suppléants présents: Ross Stevenson remplace Murray Cardiff; Geoff Wilson remplace Len Gustafson.

Autre député présent: Rex Crawford.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordonnatrice de recherche. Du Bureau des projets de loi d'intérêt public: Bill Farrell, greffier à la procédure. Du Bureau des conseillers législatifs: Diane McMurray.

Comparait: Murray Cardiff, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture.

Témoins: D'Agriculture Canada: Eric Johannsen, directeur intérimaire, Services gouvernementaux et incitatifs. *Du Conseil national des produits agricoles:* Cliff McIsaac, président.

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-54, Loi sur les offices des produits agricoles (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 11 mars 1992, fascicule n° 27*).

Le Comité reprend l'étude de l'article 1.

Le témoin d'Agriculture Canada répond aux questions.

À 10 h 07, la séance est suspendue.

À 10 h 23, la séance reprend.

Le Comité reprend l'étude article par article du projet de loi.

Les articles 1 et 2 sont adoptés séparément.

Article 3

Ken Monteith propose,—Que l'article 3 soit modifié par substitution à la ligne 25, à la page 2, de ce qui suit:

«l'agriculture transformée ou non;»

L'amendement est mis aux voix et adopté.

Maurice Foster propose,—Que l'article 3 soit modifié par substitution aux lignes 27 et 28 de la page 2, de ce qui suit:

«b)(i) les oeufs et la volaille, transformés ou non, ou une partie de ceux-ci.»

Après débat, Maurice Foster demande d'autoriser à l'unanimité le retrait de son amendement.

Le consentement unanime est refusé et le débat se poursuit.

After debate thereon, by unanimous consent the amendment was allowed to stand.

Clause 3, as amended, was allowed to stand.

Clause 4 carried.

On clause 5

Geoff Wilson moved,—That clause 5 be amended by striking out lines 24 to 27 and substituting the following therefor:

“and not more than nine members, to be appointed by the Governor in Council to hold office during pleasure.

(1.1) At least fifty per cent of the members of the Council, not taking into account the chairman thereof, shall be primary producers at the time of appointment.”

After debate thereon, the question being put on the amendment, it was agreed to.

Clause 5, as amended, carried.

Clauses 6, 7 and 8 carried severally.

Ross Stevenson moved,—That the following new Clause be added:

(a) immediately after line 15 on page 8, the following:

“9. (1) Paragraph 17(1)(e) of the said Act is repealed and the following substituted therefor:

(e) fix the number of members of the agency, which shall be not less than three and not more than sixteen at least a majority of whom shall be primary producers, and provide for the manner of appointment of members and temporary substitute members and the term of their appointment if the manner and term are to be other than as provided in subsection 18(1).

(2) Paragraph 17(2)(e) of the said Act is repealed and the following substituted therefor:

(e) increase or decrease the number of members of an agency but not so as to increase the number above sixteen or decrease it below three; or”

(b) by renumbering the subsequent clauses and any cross-references thereto accordingly.

The Chairman ruled the amendment out of order on the grounds that an amendment may not amend sections from the original Act.

Whereupon, Ross Stevenson appealed from the decision of the Chair.

And the question being put by the Chairman:

Shall the decision of the Chair be sustained?

And the result of the vote having been announced: Yeas: 0; Nays: 12.

The Chairman stated that the decision has been overruled.

After debate thereon, the question being put on new clause 9, it was agreed to.

Geoff Wilson moved,—That the following new clause be added:

Après débat, il est convenu à l'unanimité de conserver l'amendement.

L'article 3, modifié, est conservé.

L'article 4 est adopté.

Article 5

Geoff Wilson propose,—Que l'article 5 soit modifié par substitution aux lignes 29 à 31, à la page 4, de ce qui suit:

«verneur en conseil à titre amovible.

(1.1) Au moins cinquante pour cent des conseillers, compte non tenu du président, sont des personnes qui sont des producteurs du secteur primaire au moment de la nomination.»

Après débat, l'amendement est mis aux voix et adopté.

L'article 5, modifié, est adopté.

Les articles 6, 7 et 8 sont adoptés séparément.

Ross Stevenson propose,—Que le projet de loi soit modifié par:

a) insertion, après la ligne 17, à la page 8, de ce qui suit:

«9. (1) L'alinéa 17(1)e) de la même loi est abrogé et remplacé par ce qui suit :

e) fixer le nombre des membres de l'office—de trois à seize—dont au moins la moitié doivent être des producteurs du secteur primaire, et prévoir, s'ils diffèrent de ceux qu'établit le paragraphe 18(1), le mode de nomination et la durée du mandat de ces membres et des suppléants.

(2) L'alinéa 17(2)e) de la même loi est abrogé et remplacé par ce qui suit :

e) accroître ou réduire le nombre des membres d'un office, dans une fourchette de trois à seize;»

b) les changements de désignation numérique d'article, ainsi que de présentation des renvois, qui en découlent.

Le président déclare l'amendement irrecevable parce qu'un amendement ne peut modifier des articles de la Loi.

Sur quoi, Ross Stevenson en appelle de la décision du président.

Alors, le président met aux voix la question suivante:

La décision du président est-elle maintenue?

Le résultat du vote est le suivant: Pour: 0; Contre: 12.

Le président déclare que la décision est renversée.

Après débat, le nouvel article 9, mis aux voix, est adopté.

Geoff Wilson propose,—Que le projet de loi soit modifié par:

(a) immediately before line 19 on page 8, the following:

10. Subsection 34(1) of the said Act is repealed and the following substituted therefor:

34. (1) An inspector may at any reasonable time enter any place that the inspector believes on reasonable grounds is occupied, other than a dwelling-house or any part of a place that is designed to be used and is being used as a permanent or temporary dwelling-house, and in which the inspector believes on reasonable grounds there is any regulated product produced for, or intended to be marketed in, interprovincial or export trade; and examine any book, records or other documents in that place that the inspector believes on reasonable grounds contains any information relating to the regulated product and make copies thereof or extracts therefrom, and may require any person to produce, for inspection, or for the purpose of obtaining copies thereof, or extracts therefrom, any books, records or documents relating to that product that are located in any other place."

(b) by renumbering the subsequent clauses and any cross-references thereto accordingly.

The Chairman ruled the amendment out of order on the grounds that an amendment may not amend sections from the original Act.

Whereupon, Geoff Wilson appealed from the decision of the Chair.

And the question being put by the Chairman:

Shall the decision of the Chair be sustained?

And the result of the vote having been announced: Yeas: 0; Nays: 12.

The Chairman stated that the decision has been overruled.

The question being put on new clause 10, it was agreed to.

Bob Porter moved,—That clause 10 be amended by adding, immediately after line 10, on page 9, the following therefor:

"(4) the Governor in Council may, by order, extend the application of this Part to one or more farm products the marketing of which in interprovincial and export trade is regulated pursuant to the *Canadian Wheat Board Act*."

That Chairman ruled the amendment out of order on the grounds that it introduces a new concept and goes beyond the scope of the Bill and the clause to be amended.

Whereupon, Bob Porter appealed from the decision of the Chair.

And the question being put by the Chairman:

Shall the decision of the Chair be sustained?

And the result of the vote having been announced: Yeas: 1; Nays: 11.

The Chairman stated that the decision has been overruled.

After debate thereon, by unanimous consent the amendment was allowed to stand.

a) insertion, avant la ligne 21, page 8, de ce qui suit :

«10. Le paragraphe 34(1) de la même loi est abrogé et remplacé par ce qui suit :

34. (1) L'inspecteur peut à toute heure convenable, s'il a des motifs raisonnables de le croire occupé, entrer dans tout lieu, à l'exception d'un logement privé ou d'une partie d'un local conçu pour servir ou servant de logement privé permanent ou temporaire, s'il a des motifs raisonnables de croire qu'il s'y trouve un produit réglementé produit pour le marché interprovincial ou d'exportation, ou qui est destiné à y être commercialisé; il peut examiner les livres, registres et autres documents qui s'y trouvent, s'il a des motifs raisonnables de croire qu'ils contiennent des renseignements relatifs au produit réglementé, et les reproduire en tout ou en partie et peut aussi exiger la communication, aux mêmes fins, de tout livre, registre ou document se trouvant ailleurs que dans les lieux qu'il visite et se rapportant à ce produit.»

b) les changements de désignation numérique d'article, ainsi que de présentation des renvois, qui en découlent.

Le président déclare l'amendement irrecevable parce qu'un amendement ne peut modifier des articles de la Loi.

Et sur ce, Geoff Wilson en appelle de la décision du président.

Alors, le président met aux voix la question suivante:

La décision du président est-elle maintenue?

Le résultat du vote est le suivant: Pour: 0; Contre: 12.

Le président déclare que la décision est renversée.

Après débat, le nouvel article 10, mis aux voix, est adopté.

Bob Porter propose,—Que l'article 10 du projet de loi soit modifié par insertion, après la ligne 10, à page 9, de ce qui suit:

«(4) Le gouverneur en conseil peut, par décret, rendre applicable la présente partie à un ou plusieurs produits agricoles dont la commercialisation sur les marchés interprovincial et d'exportation est réglementée par la *Loi sur la Commission canadienne du blé*.»

Et le président déclare l'amendement irrecevable parce qu'il introduit un nouveau concept, excède la portée du projet de loi et de l'article qu'il est proposé de modifier.

Et sur ce, Bob Porter en appelle de la décision du président.

Alors, le président met aux voix la question suivante:

La décision du président est-elle maintenue?

Le résultat du vote est le suivant: Pour: 1; Contre: 11.

Le président déclare que la décision est renversée.

Après débat, l'amendement est conservé par consentement unanime.

[Texte]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Tuesday, March 31, 1992

• 0908

The Chairman: I would like to call this meeting to order. We are continuing our informal study of Bill C-54 with the objective in my mind that at the end of our informal study we would switch then to the formal clause-by-clause consideration of Bill C-54.

When we left off on the last day we were discussing proposed section 42, and I had said at that time I would open this meeting by asking if there are any more questions on proposed section 42. Indeed, I am now doing that. Mr. Johannsen, do you recall what the last question was when we left off? We were apparently talking about the powers of an agency.

Mr. Eric Johannsen (Acting Director, Government Services and Incentives Division, Agriculture Canada): I can't recall exactly where we left off, Mr. Chairman; however, I would simply repeat that proposed section 42 lays out the powers of the agencies. The powers are very similar to those you will find in Part II of the act for marketing agencies, with the exception that two have been omitted. Promotion and research agencies would not be able to purchase the regulated product for processing or further sale. They will also not be able to designate bodies through which the product can be marketed.

The other point I think we did talk about was that the power to conduct research has been made more explicit and that is found under proposed paragraph 42.(1)(g). Proposed paragraph 42.(1)(g) is essentially the explicit change that enables the agencies to undertake research activities of a general nature.

• 0910

The Chairman: There's nobody jumping into the question about proposed section 42, but as we're sitting looking at our material, the organized amendments from all sides are being circulated at the moment. You'll see that there are at least two amendments in this particular area, I guess actually at the end of proposed section 42. There are four amendments to this particular area.

Are there any further questions on proposed section 42?

Shall I go on, then, to considering proposed section 43? Mr. Johannsen, we have a whole group of sections of the old act that are going to refer to Part III. Do you want to run down the particularly pertinent parts of that, please?

Mr. Johannsen: Yes, Mr. Chairman. I circulated for your use, and I believe you have, a photocopy of this part of the act, section 18? It might be useful in going through this.

Mr. Chairman, while that's being circulated, perhaps I could return to an issue raised during our last session. That was a question about the distinction between Orders in Council and proclamations and whether they differ in any substantive way. Subsequent to our meeting I checked with the Privy Council Office to clarify that issue a little more, and if you'd like, I could share that information with the committee.

[Traduction]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mardi 31 mars 1992

Le président: La séance est ouverte. Nous poursuivons notre étude de la teneur du projet de loi C-54. J'aimerais que nous passions ensuite à l'étude article par article.

Lorsque nous nous sommes quittés la dernière fois, nous en étions à l'article 42. Avez-vous d'autres questions à poser au sujet de cet article? Monsieur Johannsen, vous souvenez-vous de la dernière question qui vous été posée lors de cette séance? Nous discutons apparemment des pouvoirs qui seront conférés aux offices.

M. Eric Johannsen (directeur intérimaire, Division des services gouvernementaux et incitatifs, Agriculture Canada): J'oublie où nous en étions exactement, monsieur le président. L'article 42 énonce en effet les pouvoirs qui seront conférés aux offices. Ces pouvoirs sont analogues à ceux que possèdent les offices de commercialisation en vertu de la Partie II de la loi, sauf qu'on en a omis deux. Les offices de promotion et de recherche ne seraient pas habilités à acheter les denrées réglementées à des fins de transformation ou de vente. Ils ne pourront pas non plus confier à certains organismes la commercialisation du produit.

L'alinéa 42.(1)g accorde également aux offices le pouvoir d'entreprendre des activités de recherche. C'est essentiellement en vertu de ce paragraphe que les offices pourront désormais s'adonner à la recherche.

Le président: Je vois que personne n'a de question à poser au sujet de l'article 42. On vous distribue à l'instant même les amendements proposés au projet de loi. Au moins deux de ces amendements portent sur les derniers paragraphes de l'article 42. En fait, il y en a quatre.

Avez-vous d'autres questions à poser au sujet de l'article 42?

Dans ce cas, pouvons-nous passer à l'étude de l'article 43? Monsieur Johannsen, tout un ensemble d'articles figurant dans l'ancienne loi vont faire référence à la Partie III. Pourriez-vous nous dire de quels articles il s'agit?

M. Johannsen: Oui, monsieur le président. Je vous ai remis une photocopie de cette Partie de l'ancienne loi. Elle commence avec l'article 18. Il serait peut-être utile qu'on s'y reporte.

Pendant qu'on vous distribue ce document, j'aimerais revenir sur une question qui a été soulevée lors de la dernière réunion. Quelqu'un a demandé ce qui distinguait les décrets des proclamations. Je me suis renseigné à ce sujet auprès du Conseil privé. J'aimerais vous faire part des renseignements que j'ai obtenus.

[Text]

The Chairman: I think it would be interesting. There was quite a bit of discussion the last time on that.

Mr. Johannsen: In terms of legal fact, as I understand it, there's no real distinction between Orders in Council and proclamations. They basically do the same thing. However, an Order in Council is used to direct the Governor General to issue a proclamation. In other words, if proclamations are issued under this act to create an agency, that's preceded by an Order in Council that directs the Governor in Council to issue the proclamation.

In terms of publication, all proclamations must be published in the *Canada Gazette*. Orders in Council, on the other hand, do not all need to be published. Only legislative Orders in Council are published in the *Canada Gazette*.

The other point I was told is that all proclamations are automatically referred to what's called, I believe, the Standing Joint Committee on Scrutiny of Regulations. So in fact those decisions would be subject to parliamentary review by that committee.

The last point was that from a procedural point of view, Privy Council Office said that proclamations are slightly more cumbersome, basically because they need more signatures on them. Other than that, there's not much difference.

The Chairman: Thank you for that. Do you want to talk about proposed section 43, Mr. Johannsen?

Mr. Johannsen: Yes. As the chairman has indicated, proposed section 43, although very short, essentially makes applicable to Part III a number of sections found in Part II. What I've done is photocopy the existing act and indicated on here the sections referred to in proposed section 43 that will apply, as is, to Part III. The only change is that where the word "agency" or "marketing agency" is used, it's understood to mean "promotion-research agency".

So if you want to quickly go through it, the first one, section 18, deals with membership on agencies. One thing to note is that members of an agency can be appointed by the Governor in Council or in any other fashion that's laid out in the proclamation. As I think we've already discussed, with the existing supply management agencies, three out of the four have two Governor in Council appointments and the other agency has no Governor in Council appointments. All of the other appointments to the agencies are done basically by the producers themselves.

• 0915

The Chairman: If, as we're talking about today, we should extend the membership of an agency, would the proclamations for the agency then have to change?

Mr. Johannsen: For existing agencies?

The Chairman: Yes.

Mr. Johannsen: Yes. Before anything could affect existing agencies, a new proclamation would have to be issued, and the federal-provincial agreements for each of those agencies indicate that you need the unanimous consent of all signatories in order to amend the proclamation.

[Translation]

Le président: Je crois que ce serait utile, car nous avons discuté assez longuement de la question la dernière fois.

M. Johannsen: Si je ne m'abuse, il n'y a pas de distinction juridique entre les décrets et les proclamations. Ils visent essentiellement le même objectif. On enjoint le gouverneur général par décret d'émettre une proclamation. Autrement dit, un décret enjoindrait le gouverneur en conseil de proclamer la création d'un office en vertu de cette loi.

Toutes les proclamations doivent paraître dans la *Gazette du Canada*. Ce n'est pas le cas des décrets. Seuls les décrets législatifs doivent paraître dans la *Gazette du Canada*.

On m'informe aussi que toutes les proclamations sont automatiquement déferées au Comité mixte permanent d'examen de la réglementation. Ces décisions font donc l'objet d'un examen par ce comité.

D'après le Bureau du Conseil privé, les proclamations constituent un mécanisme un peu moins souple parce qu'elles exigent beaucoup de signatures. Rien d'autre ne les distinguent des décrets.

Le président: Je vous remercie de cette précision. Voulez-vous nous dire quelques mots au sujet de l'article 43, monsieur Johannsen?

M. Johannsen: Oui. Comme le président l'a mentionné, l'article 43, bien que très bref, énonce qu'un certain nombre d'articles figurant à la Partie II de la loi s'appliquent à la Partie III. J'ai photocopié la loi actuelle et j'ai indiqué les articles énumérés à l'article 43 qui s'appliqueront à la Partie III. Le seul changement qu'on a apporté à ces articles, c'est qu'on utilise l'expression «office de promotion et de recherche» au lieu de «office» ou «office de commercialisation».

L'article 18 porte sur la composition des offices. Les membres d'un office peuvent être nommés par le gouverneur en conseil ou par toute autre façon prévue dans la proclamation. Deux membres de trois offices de commercialisation sur quatre sont nommés par décret. Il n'y a pas de nomination par décret au quatrième office. Les producteurs eux-mêmes nomment les autres membres des offices.

Le président: Si on décidait, comme nous en avons parlé aujourd'hui, d'élargir la composition d'un office, faudrait-il modifier les proclamations?

M. Johannsen: Dans le cas des offices actuels?

Le président: Oui.

M. Johannsen: Oui. Il faudrait émettre une nouvelle proclamation pour modifier la composition des offices actuels, et le consentement unanime de tous les signataires est nécessaire pour modifier la proclamation aux termes des accords fédéral-provinciaux créant ces offices.

[Texte]

The Chairman: Is it an easy thing to amend a proclamation? I would think it's not. It looks like a very cumbersome thing to do. It's not something that would happen very quickly or very easily.

Mr. Johannsen: As I understand it, if the need is there to have it done quickly, then it can be done.

Mr. McGuire (Egmont): On subsection 18.(3), can you legally eliminate people nowadays because of their age?

Mr. Johannsen: I'm not qualified to answer the question.

The Chairman: Can we ask the legal counsel.

Ms Diane McMurray (Legislative Counsel Office): There have been some cases under the Charter regarding the issue of retirement at age 65. My understanding is that the court has upheld a maximum retirement age, so given the cases that have already been decided, it probably would be upheld under the Charter.

Mr. Johannsen: Sections 19 and 20 also apply, and I don't think there's anything in there that's of particular importance or that we need to discuss, although if you'd like to, we can.

Going to the next page, you will see that I've crossed something out. The objects and powers provision in Part II is replaced by proposed section 41 in Part III. There's a new objects and powers section for promotion of research agencies, so these don't apply. They're replaced by proposed sections 41 and 42.

If we keep going, on page 15 you'll notice section 23. Section 23 in Part II refers to the establishment of marketing quotas. Clearly, that does not apply at all to promotion and research agencies, so I've put a cross beside it. It just does not apply in any sense.

Going to the bottom of the page, there are some general provisions about employment of staff, making of by-laws and so on. Those are covered off by proposed section 43; that is, sections 24 and 25. Then, going to the next page, section 26—and I think perhaps we could look at section 27, which applies.

Section 27, as we've talked about before, requires that the agencies created under this act operate on a financially self-sustaining basis. What that means, in essence, is that they cannot directly receive government funding; but it does not preclude promotion and research agencies, for example, from entering into collaborative research agreements, say, with the Research Branch of Agriculture Canada, much in the way that the Research Branch operates now, say, in Alberta at one of the research stations: the private sector will come in with some money and the Research Branch in turn will devote some scientists and some laboratory space and together they will conduct research.

Mr. Althouse (Mackenzie): But will agencies be precluded from using those shared-funding programs from other departments now? That was something they were concerned about when they were here.

Mr. Johannsen: There's some confusion about what they would and would not be able to do. As I've explained, collaborative research agreements could be worked out, say, with the Research Branch. Although the Research Branch

[Traduction]

Le président: Est-il facile de modifier une proclamation? J'en doute. Cela semble compliqué. Ce serait sans doute long et difficile.

M. Johannsen: S'il y a urgence, on peut toujours le faire rapidement.

M. McGuire (Egmont): Parlons du paragraphe 18.(3). Peut-on obliger qui que ce soit aujourd'hui à prendre sa retraite?

M. Johannsen: Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question.

Le président: Posons-la au conseiller juridique.

Mme Diane McMurray (Bureau du conseiller juridique): On a déjà invoqué la Charte devant les tribunaux pour contester l'âge obligatoire de la retraite fixé à 65 ans. Les tribunaux ont confirmé l'âge obligatoire de la retraite.

M. Johannsen: Les articles 19 et 20 s'appliquent également. Si vous le souhaitez, nous pouvons en discuter, mais cela me semble inutile.

Sur la page suivante, j'ai biffé un passage. La disposition portant sur les objectifs et les pouvoirs des offices qui figurent à la Partie II est remplacée par l'article 41 de la Partie III. Comme le nouvel article énonce les objectifs et les pouvoirs des offices de promotion et de recherche, ces articles ne s'appliquent pas. Ils sont remplacés par les articles 41 et 42.

On trouve l'article 23 à la page 15. L'article 23 de la Partie II porte sur l'établissement des contingents de commercialisation. Cet article ne s'applique évidemment pas aux offices de promotion et de recherche, et c'est pourquoi je l'ai biffé.

On trouve au bas de la page quelques dispositions générales au sujet du personnel, des règlements administratifs, etc. Les articles 24 et 25 sont remplacés par l'article 43. L'article 26 se trouve à la page suivante. L'article 27 s'applique.

Comme nous en avons déjà discuté, l'article 27 énonce que les offices créés en vertu de cette loi doivent s'autofinancer. Ils ne peuvent donc pas recevoir directement des fonds du gouvernement, mais cela n'empêche pas les offices de promotion et de recherche de conclure des accords de collaboration avec la Direction de la recherche d'Agriculture Canada, par exemple. À un des centres de recherche de l'Alberta, le secteur privé a investi des fonds et la Direction de la recherche a prêté des chercheurs ainsi que des laboratoires.

M. Althouse (Mackenzie): Les offices pourront-ils participer aux programmes cofinancés mis en oeuvre par d'autres ministères? On craint que ce ne soit pas le cas.

M. Johannsen: Nous n'en sommes pas tout à fait sûrs. Comme je viens de le dire, des accords de collaboration en matière de recherche pourraient être conclus avec la Direction générale de la recherche. Bien qu'elle ne le fasse

[Text]

tends not to operate this way, sometimes what it will do is loan its scientists, say, to a university so that some research can be conducted at a university. If an agency wanted to support that kind of project at a university, then it could be supported by the Research Branch contributing resources to the university, and an agency could do the same.

So there are ways for an agency essentially to combine its resources with the resources of, say, the Research Branch. What you could not have is a situation where the Research Branch essentially writes a cheque to the agency. That would be precluded by this provision of the act.

Mr. Althouse: Would it be possible for the marketing branch or the Research Branch to assign personnel to the agency to work on particular questions?

Mr. Johannsen: I would have to examine that question further. You have to be careful not to try to work out things that essentially are contrary to the spirit or the intent of this section, but I would have to look at that more closely.

• 0920

Mr. Foster (Algoma): Could you have a joint research project...? What's the difference whether Agriculture Canada writes a cheque or you say, okay, we're doing a joint research project and the agency is putting up \$1,000 and we're putting up \$99,000, but its a joint project. Is that still legal?

Mr. Johannsen: Within Research Branch, though? I guess, in essence, it is really a question of whether the funds are directly transferred to the agency or, if it's not done—

Mr. Foster: Or whether they call it a joint project.

Mr. Johannsen: Or if it is not done. We can deal with hypothetical situations, but I think the general point is that collaborative research agreements are possible and one would have to pay some attention as to how it's structured so that it doesn't look as if you are simply trying to avoid the letter of the law. But in principle, it is certainly possible.

One of the concerns is with respect to access to programs such as CAFDI. I think someone defined that acronym earlier, but I can't for the life of me remember what it means. If we use the cattle industry as an example, they have talked about creating an agency that would have perhaps three members on it. The Beef Information Centre would continue to exist and actually be the organization responsible for doing promotion and market research. There is nothing to preclude the Beef Information Centre from accessing government programs. It's not subject to the restrictions under this act. So the existing mechanisms that the cattle industry has in place to do promotion and market research can still access government program money.

Mr. Foster: Even if they get most of their money from the beef check-off?

Mr. Johannsen: I think that would be in keeping with the letter of this provision.

[Translation]

pas souvent, la Direction générale de la recherche prête parfois des scientifiques à une université pour participer à des projets de recherche. Un office pourrait faire de même.

Un office peut donc mettre ses ressources en commun avec la Direction générale de la recherche, par exemple. La Direction générale de la recherche ne pourrait cependant pas accorder des fonds à un office, car la loi l'interdit.

M. Althouse: La Direction générale de la commercialisation ou la Direction générale de la recherche pourrait-elle affecter des employés à un office pour mener certaines activités?

M. Johannsen: Il faudrait que j'étudie cette question plus à fond. Il faudrait s'assurer de respecter l'esprit de cet article.

M. Foster (Algoma): Pourriez-vous avoir un projet de recherche mixte...? Qu'est-ce que ça peut bien faire si c'est Agriculture Canada qui signe le chèque ou que vous dites, d'accord, nous entreprenons un projet de recherche mixte et l'office y investit 1,000\$ et vous 99,000\$, mais cela demeure un projet mixte. Est-ce que cela demeure légal?

M. Johannsen: Vous voulez dire au sein de la Direction générale de la recherche? Je pense qu'en substance, il s'agit vraiment de savoir si les fonds sont transférés directement à l'office ou, si cela n'est pas fait...

M. Foster: Ou si on appelle cela un projet mixte.

M. Johannsen: Ou si cela n'est pas fait. On peut parler de situations hypothétiques, mais je pense que l'essentiel, c'est que les accords de collaboration pour la recherche sont possibles, et il faut être prudent dans la façon de la structurer pour ne pas avoir l'air de vouloir simplement contourner la lettre de la loi. Mais en principe, c'est certainement possible.

On a exprimé des craintes en ce qui concerne l'accès aux programmes comme le PDAAC. Je crois que quelqu'un a défini ce sigle plus tôt, mais je n'arrive pas à m'en souvenir. Prenons par exemple l'industrie du boeuf où il a été question de créer un office où trois producteurs siègeraient au conseil d'administration. Le Centre d'information sur le boeuf continuerait d'exister et demeurerait l'organisation responsable de la promotion et de la recherche en matière de commercialisation. Rien n'interdit au Centre d'information sur le boeuf d'avoir accès aux programmes gouvernementaux. Les restrictions prévues par ce projet de loi ne s'appliqueraient pas au centre. Donc, les mécanismes que l'industrie du boeuf a déjà mis en place pour faire la promotion et la recherche en matière de commercialisation auraient encore accès aux fonds des programmes gouvernementaux.

M. Foster: Même s'ils tirent la plus grande partie de leurs fonds des prélèvements pour le boeuf?

M. Johannsen: Je pense que cela respecterait la lettre de cette disposition.

[Texte]

Mr. Foster: It gives us quite a bit of flexibility.

Mr. Stevenson (Durham): Unfortunately, I wasn't in for the earlier discussion. For example, you brought up the beef industry. In the United States they now have various breed groups promoting their own products from within the breed. For example, there is CAB, certified Angus beef, which is now marketed widely in the United States with the Angus association, claiming that it is better in some way than other beef. I believe the Limousin breed—I think it is called Limousin lean—now can. . . Will funds be available to narrower sectors to compete against each other within, for example, the red meat industry?

Mr. Johannsen: The legislation is enabling; it is fairly general in its potential application. There is nothing in the legislation to restrict, to say that there can't be more than one check-off on the same commodity. So in principle it is possible. But it would, of course, be something that would be at the behest of the producers. For example, if there is a general cattle check-off, all cattle are subjected to that, whether they be exotic breeds or not, but then if the breeders of exotic breeds come forward and say they want another one on top of that, there is nothing to preclude it. It would have to be evaluated on a case-by-case basis.

Mr. Stevenson: Because of the make-up of the panel and so on, it would be unlikely that those things would be approved, I would think.

Mr. Johannsen: As I say, it would have to be evaluated on a case-by-case basis. But certainly it wouldn't go forward if the producers weren't in favour of it.

The Chairman: Are there any questions?

Mr. Foster: Mr. Chairman, since 27 and 18 to 20 have all been mentioned in the text, can these sections be amended? Who is our procedural wizard here, or guru?

The Chairman: Who can help me? Mr. Farrell? I would expect they should be, but—

Mr. Foster: They are operative as part of the bill, whereas something like the requirement to hold hearings isn't mentioned in the bill. Therefore, it is not eligible for amendments, is that right?

• 0925

The Chairman: We're going to face that problem as we go through this morning, but I've asked for some help here on proposed section 43.

Mr. Foster: We're at proposed section 43, and it "inculcates" into an agency for research or promotion. Sections 18 to 20 and so on just pull them in, but without getting into the details, so I assume those sections now are as set out in this bill, parts of proposed section 43—

Mr. William Farrell (Procedural Clerk, Public Bills Office House of Commons): Yes, they are.

[Traduction]

M. Foster: Cela nous donne beaucoup de flexibilité.

M. Stevenson (Durham): Malheureusement, j'étais absent au début de la discussion. Par exemple, vous avez mentionné l'industrie du boeuf. Aux États-Unis, diverses associations d'éleveurs de bétail de race font la promotion de leurs propres produits en se limitant à une seule race. Par exemple, il y a la marque CAB, qui désigne le boeuf Angus certifié, qui est aujourd'hui commercialisé partout aux États-Unis par l'Association des éleveurs de boeuf Angus, qui affirment que leur boeuf est meilleur que tous les autres. Je crois que les éleveurs de boeuf Limousin—je pense qu'on appelle ça le Limousin maigre—peuvent aujourd'hui. . . Est-ce qu'on accordera des subventions à des secteurs plus restreints pour qu'ils puissent se faire concurrence entre eux, par exemple, au sein de l'industrie de la viande rouge?

M. Johannsen: Il s'agit d'une loi habilitante; sa portée est assez générale. Il n'y a rien dans la loi qui interdit d'avoir plus d'un prélèvement pour une même denrée. Donc, c'est possible en principe. Mais il faudrait bien sûr, dans ce cas-ci, que les producteurs le demandent. Par exemple, s'il y a un prélèvement général pour le bétail, il s'appliquera à toutes les races de bétail, qu'il s'agisse de races exotiques ou non, mais alors si les éleveurs de bétail de races exotiques s'entendent pour réclamer un nouveau prélèvement, rien ne l'interdit. Il faudra évaluer chaque situation cas par cas.

M. Stevenson: En raison de la composition du conseil d'administration et d'autres facteurs, il est improbable que de telles demandes soient approuvées, j'imagine.

M. Johannsen: Comme je l'ai dit, il faudra évaluer chaque situation cas par cas. Mais une telle démarche échouerait certainement si les producteurs sont contre.

Le président: Y a-t-il d'autres questions?

M. Foster: Monsieur le président, étant donné que les articles 27, 18 et 20 ont tous été mentionnés dans le texte, peut-on les amender? Où est notre spécialiste de la procédure, notre gourou?

Le président: Qui peut m'aider? Monsieur Farrell? Je pense qu'on peut les amender, mais. . .

M. Foster: Ils font partie intégrante du projet de loi, mais l'exigence de tenir des audiences n'est pas mentionnée dans le projet de loi. On ne peut donc pas proposer d'amendement, est-ce exact?

Le président: Il faudra régler ce problème ce matin, mais je veux votre conseil sur l'article 43.

M. Foster: Nous en sommes à l'article 43 où l'on amalgame les offices de promotion et de recherche. Les articles 18 à 20 et les autres après les mentionnent, mais sans entrer dans les détails, donc j'imagine que ces articles, tels qu'ils sont énoncés dans ce projet de loi, font partie de l'article 43. . .

M. William Farrell (greffier du Comité, Bureau des projets de loi d'intérêt public, Chambre des communes): Oui, c'est bien le cas.

[Text]

Mr. Foster: —whereas I think it's section 8 that deals with the holding of public hearings, because it is not mentioned in this bill but it's in the original act. Is it amendable?

Mr. Farrell: The only thing that's amendable is the clauses in this bill that are in front of us. You can't go into the parent act to amend.

The Chairman: All right. I think we've cleared through section 27. Go on, Mr. Johannsen, please.

Mr. Johannsen: Section 28, you'll see, has been crossed out. It does not apply. In the original act it makes marketing agencies eligible to have a start-up grant of up to \$100,000. The promotion and research agencies will not be eligible for those start-up grants.

Sections 29 and 30 are included by reference in proposed section 43. I mentioned those during our last session. Section 29 deals with the requirement for an annual audit of each agency. The auditor is to be appointed by the Governor in Council and the audit shall be made available to the agency, the council, and also to the minister.

Section 30 deals with the annual report of an agency. That annual report will be given to the council and the minister and shall be laid before Parliament.

There is one other thing. There's been some discussion about whether there is a need for reports of audits to be made available to the individual contributors to a plan. For the committee's information, in practice the existing agencies make their annual reports available to each of the signatories. So each of the provinces as well as the agencies and so on is automatically given copies of the annual report. Then it's incumbent on each of the provincial agencies to make sure its membership is aware the report exists and aware they can get copies of it if needed. It's simply felt it's financially too onerous to mail out thousands of copies of the report automatically to of the individual contributors.

As I say, that's simply how the current agencies operate. I'm told, in talking to the council, that in discussions with individual producers in the provinces they do become aware of the annual reports, because they often have questions about them.

The Chairman: It seems, Mr. Johannsen, all the agencies now have annual meetings all over the place. Would it be seen that the research and promotion agencies would indeed be as organized as that—annual meetings perhaps in every province and nationally every year?

Mr. Johannsen: I wouldn't want to comment about what they would feel their need to be, but I would be surprised if an agency would not at least have an annual meeting of signatories.

The Chairman: That would be the main time, apart from papers, when they'd learn.

Mr. Johannsen: Yes.

Mr. Althouse: Is it also correct that most of those meetings are more or less closed meetings; it's just the official designates from each of the agencies who are in the room? They're generally not open to the public or the people who are contributing, are they?

[Translation]

M. Foster: . . .mais moi je pense que c'est l'article 8 qui porte sur la tenue des audiences publiques, parce qu'on ne le mentionne pas dans ce projet de loi, mais c'est bel et bien dit dans la loi originale. Peut-on modifier cet article?

M. Farrell: La seule chose qu'on peut modifier, ce sont les articles que vous trouvez dans ce projet de loi. On ne peut modifier la loi mère.

Le président: Très bien. Je pense que nous en avons terminé avec l'article 27. Veuillez poursuivre, monsieur Johannsen.

M. Johannsen: L'article 28, vous le constaterez, a été rayé. Il ne s'applique pas. Aux termes de la loi originale, les offices de commercialisation avaient droit à une subvention de départ pouvant s'élever jusqu'à 100,000\$. Les offices de promotion et de recherche n'auront pas droit à ces subventions de départ.

L'article 43 renvoie aux articles 29 et 30. Je les ai mentionnés lors de la dernière séance. L'article 29 exige la vérification annuelle de chaque office. Le vérificateur doit être nommé par le gouverneur en conseil, et le rapport de vérification doit être remis à l'office, au conseil et au ministre également.

L'article 30 porte sur le rapport annuel de l'office. Le rapport annuel doit être remis au conseil et au ministre et doit être déposé au Parlement.

Autre chose. On s'est demandé s'il y avait lieu de faire parvenir des exemplaires des vérifications à tous les contributeurs de chaque régime. Le comité doit savoir qu'en pratique, les offices font parvenir les rapports annuels à tous les signataires. Si bien que toutes les provinces ainsi que tous les offices reçoivent automatiquement des exemplaires du rapport annuel. Il appartient ensuite à chaque office provincial de s'assurer que tous les participants sont au courant de l'existence du rapport et savent comment se le procurer si besoin est. On trouvait qu'il en coûtait tout simplement trop cher de poster des milliers d'exemplaires du rapport automatiquement à tous les contributeurs.

Comme je l'ai dit, c'est simplement la façon dont les offices existants fonctionnent. En parlant au conseil, j'ai appris que les producteurs dans les provinces prennent connaissance du rapport au cours des discussions qui se tiennent, parce qu'ils ont souvent des questions au sujet des rapports.

Le président: Il me semble, monsieur Johannsen, que tous les offices tiennent maintenant des assemblées annuelles un peu partout au Canada. Les offices de promotion et de recherche en feront-ils autant, est-ce qu'il y aura des réunions annuelles dans chaque province et une réunion nationale chaque année?

M. Johannsen: J'ignore ce qu'ils conviendront de faire, mais je serais surpris si un office ne tenait pas au moins une assemblée annuelle des signataires.

Le président: Si on fait abstraction des documents publiés, c'est surtout à ce moment-là que les producteurs se mettraient au courant.

M. Johannsen: Oui.

M. Althouse: Est-il également exact que la plupart de ces réunions ont lieu plus ou moins à huis clos; que seuls les mandataires de chaque office y prennent part? Est-il vrai que ces réunions sont généralement fermées au public ou aux contributeurs?

[Texte]

Mr. Johannsen: I'm not qualified to comment on that. I could find out the answer, though.

The Chairman: Mr. Althouse, at the provincial annual meetings, anyway. . . don't they have provincial branches on most agencies? They would be open. Maybe the annual meeting of the overall agency would be closed, and just for the signatories.

• 0930

Continue, Mr. Johannsen.

Mr. Johannsen: Section 31 deals with the ability of the Governor in Council to enter into federal-provincial agreements with the provinces. This gets back to the question of delegation of authority either upwards or downwards. The legislation requires that if a national promotion-research agency is going to take on delegated provincial authority, then that requires a federal-provincial agreement as part of the legislation.

Section 32 does not apply to promotion-research agencies. That's the exemption from the Competition Act for marketing agencies, but there's no need for promotion research agencies to be exempted from the application of the Competition Act since none of their activities should put them into conflict with the Competition Act.

Finally, on page 18, sections 33, 34 and 35 deal with inspectors, all of which apply through proposed section 43. We've already talked about a proposed amendment to subsection 34.(1) that would essentially expand some of the powers of inspection.

Mr. Althouse: With reference to the Competition Act, is it going to be possible then for competing groups within each sector to apply for levies, or will they have complete jurisdiction over a particular commodity? If we're not going to have the Competition Act involved, will it—

Mr. Johannsen: I'm sorry. For promotion-research agencies the Competition Act will apply to the agencies. It does not currently apply to the marketing agencies.

Mr. Foster: Mr. Chairman, if an agency is operating as a research agency in promotion that is essentially related closely to the supply management agency such as CMA, the chicken marketing board, are there occasions where that would cause conflict, not so much on the research side but on the promotion side? I'm trying to think of examples of that. Anyway, in the government's opinion there isn't going to be a conflict there between the powers of the supply-management marketing board and the companion agency that's doing promotion especially. You don't see any problems there.

Mr. Johannsen: I think it's a matter of policy and wise use of funds. If a promotion agency were to be created for, say, chicken, and then you've got a situation where you've got a marketing agency and a promotion-research agency, they would obviously want to be careful about not duplicating their efforts. But I don't see anything in there that would bring the Competition Act into play, if that's the issue you're trying to address.

[Traduction]

M. Johannsen: Je n'ai pas qualité pour répondre. Mais je pourrais trouver la réponse à votre question.

Le président: Monsieur Althouse, aux réunions provinciales annuelles, de toute manière, . . . les provinces ne sont-elles pas représentées dans la plupart des offices? Ce serait des réunions ouvertes. Peut-être que l'assemblée annuelle de l'office aurait lieu à huis clos, et seuls les signataires y prendraient part.

Continuez, monsieur Johannsen.

M. Johannsen: L'article 31 permet au gouverneur en conseil de conclure des ententes fédérales-provinciales. Cela nous ramène à la question de la délégation de pouvoirs en aval ou en amont. La loi stipule que si un office national de promotion et de recherche doit assumer des pouvoirs délégués par la province, il faut qu'un accord fédéral-provincial soit conclu aux termes de la loi.

L'article 32 ne s'applique pas aux offices de promotion et de recherche. Il exempte les offices de commercialisation de la Loi sur la concurrence, mais il n'est pas nécessaire de prévoir une telle exception pour les offices de promotion et de recherche puisque aucune de leurs activités ne sauraient être contraires à la Loi sur la concurrence.

Enfin, les articles 33, 34 et 35, à la page 18, traitent des pouvoirs des inspecteurs, lesquels s'appliquent à tous les articles jusqu'à l'article 43 du projet de loi. Nous avons déjà parlé d'un projet d'amendement au paragraphe 34.(1) qui aurait pour effet d'élargir certains des pouvoirs des inspecteurs.

M. Althouse: Pour ce qui est de la Loi sur la concurrence, tous les groupes concurrents de chaque secteur pourront-ils demander à effectuer des prélèvements, ou auront-ils la compétence exclusive sur une denrée donnée? Si la Loi sur la concurrence ne s'applique pas, est-ce que. . .

M. Johannsen: Excusez-moi. La Loi sur la concurrence s'appliquera aux offices de promotion et de recherche. Elle ne s'applique pas actuellement aux offices de commercialisation.

M. Foster: Monsieur le président, si un office a des activités de recherche et de promotion qui sont étroitement liées à un office de gestion de l'offre comme l'Office canadien de commercialisation des poulets (OCCP), n'y a-t-il pas risque de conflit sinon au plan de la recherche du moins au plan de la promotion? J'essaie de trouver des exemples de cas éventuels de conflit. Quoi qu'il en soit, le gouvernement est d'avis qu'il n'y aura aucun conflit entre les attributions des offices de commercialisation et de gestion de l'offre et leur office frère qui s'occupera particulièrement de promotion. Vous n'entrez aucun problème.

M. Johannsen: J'estime que c'est une question de politique et d'utilisation judicieuse des fonds. Si un office de promotion devait être créé pour le poulet, par exemple, alors il y aurait un office de commercialisation et un office de promotion et de recherche qui veilleraient à éviter tout double emploi. Par ailleurs, je ne vois pas quelles activités pourraient être assujetties à la Loi sur la concurrence, question dont nous discutons.

[Text]

Mr. Foster: They are a sole marketing agency for the commodity. If they're subject to competition on promotion, there could be a conflict there with the powers that they would have under section 2. It seems to me that on the promotion side suddenly they are subject to competition, whereas under the present legislation they can do most of that promotion but they are not subject to the Competition Act. It seems to me it would encourage them to continue to do their promotion under the existing powers they have for check-off and so on.

• 0935

Mr. Johannsen: The application of the Competition Act is mostly relevant with respect to control or regulation of marketing or production. That is where, if we did not have the exemption in the act for marketing agencies, their activities or, if you will, their monopoly powers with respect to marketing and production would come into conflict with the Competition Act. So it is not really so much a question of promotion and research activities coming into conflict, it is more on the regulation of marketing and production.

Mr. Foster: Except that promotion is an integral part of marketing, isn't it? I just wonder if there isn't a conflict there. But I can't think of a good example.

Mr. Johannsen: On page 18 you will see *Recovery of Debts Due an Agency*. That has been modified slightly to become proposed section 44, which we will get to in Part III. The reason is that the act refers to licence fees, and as there are no licence fees under Part III, we changed it.

Offences and Punishment: Basically this has become proposed section 45 in Part III. You will notice that two of the subsections of section 37 have not been carried over or included for the purpose of Part III. The Department of Justice advised us that essentially they are unnecessary. Since common application of criminal law says that these provisions would apply, it is not necessary to include them in an act, and so they have not been carried forward into Part III of the bill. Subsections 37(2) and 37(4) are not included in Part III.

On the last page, section 38 is also carried over into Part III. It deals with the winding-up of agencies and simply says that the Governor in Council can wind up an agency, basically on 30 days' notice.

Mr. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Just for clarification, Mr. Johannsen, on page 19 of Chapter F-4, you said subsections (2) and (4) of section 37 don't apply. But you have all of them crossed out.

Mr. Johannsen: Subsections (1) and (3) have been modified for the purpose of Part III. Because they refer at the moment to marketing plans, they have been modified.

Mr. Vanclief: And made into proposed section 45 of the bill.

Mr. Johannsen: Yes. We will get to 45. You will see it in a few minutes. Proposed section 45 deals with offences under Part III only.

[Translation]

M. Foster: Ce sont des offices de commercialisation ayant compétence exclusive pour une denrée donnée. Si la concurrence jouait au niveau des activités de promotion, il y aurait conflit avec les pouvoirs conférés aux offices par l'article 2. Il me semble que les offices de promotion subiront tout à coup le jeu de la concurrence tandis qu'en vertu de la loi actuelle, ils peuvent déjà s'adonner à des activités de promotion sans être assujettis à la Loi sur la concurrence. Il me semble que cela incitera les offices à continuer leurs activités de promotion en se prévalant des pouvoirs existants de prélèvement et autres qui sont les leurs.

M. Johannsen: L'application de la Loi sur la concurrence est très pertinente pour ce qui est du contrôle ou de la réglementation des activités de commercialisation ou de production. Si la loi ne prévoyait aucune exception pour les offices de commercialisation, leurs activités ou, si vous préférez, leurs pouvoirs monopolistiques sur la commercialisation et la production seraient contraires aux dispositions de la Loi sur la concurrence. Ce n'est pas que les activités de promotion et de recherche seraient contraires à la loi, mais plutôt que la commercialisation et la production sont réglementées.

M. Foster: Sauf que la promotion fait partie intégrante de la commercialisation, n'est-ce pas? Je me demande s'il n'y a pas conflit là. Cependant, je n'arrive pas à trouver un bon exemple.

M. Johannsen: À la page 18, vous verrez la rubrique *Recouvrement des dettes dues à un office*. Cette disposition a été modifiée légèrement et intégrée à l'article 44 du projet de loi auquel nous viendrons quand nous parlerons de la Partie III. Nous avons dû apporter cette modification à la loi puisqu'elle mentionne les frais de licence et qu'il n'y en a pas en vertu de la Partie III.

Infractions et peines: Ces dispositions deviennent l'article 45 de la Partie III du projet de loi. Vous noterez que deux des paragraphes de l'article 37 ne sont pas repris aux fins de la Partie III. Le ministère de la Justice était d'avis que ces deux paragraphes étaient inutiles. Puisque l'application usuelle du droit pénal stipule que ces dispositions s'appliqueraient, il n'est pas nécessaire de les inclure dans la loi et elles ne sont donc pas reprises à la Partie III du projet de loi. Les paragraphes 37(2) et 37(4) ne figurent pas à la Partie III.

À la dernière page, l'article 38 est aussi reporté à la Partie III. Il traite de la dissolution des offices et stipule que le gouverneur en conseil peut dissoudre un office avec 30 jours d'avis.

M. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Monsieur Johannsen, vous dites que les paragraphes (2) et (4) de l'article 37, à la page 19 du chapitre F-4, ne s'appliquent pas. Mais vous les avez tous rayés.

M. Johannsen: Les paragraphes (1) et (3) ont été modifiés aux fins de la Partie III. Puisqu'ils mentionnent actuellement des plans de commercialisation, ils ont été modifiés.

M. Vanclief: Ces articles modifiés deviennent l'article 45 du projet de loi.

M. Johannsen: Oui. Nous y viendrons à l'article 45. Nous en parlerons dans quelques minutes. L'article 45 du projet de loi traite des infractions aux termes de la Partie III seulement.

[Texte]

The Chairman: As for section 38, which does apply, what is the initiating factor here for a Governor in Council? Would it be anything that the Governor in Council thought was enough to suggest a winding-up? Perhaps proclamations handle this. How does this get initiated from the people if they don't like what is happening, as compared from the Governor in Council?

Mr. Johanssen: It has never been used, so we don't have any practical experience to base it on. There are no conditions specified. One possibility would be for producers to build into their proclamation and plan the idea of a review of an agency after, say, five years, and then if as a result of a plebiscite producers decide they don't want the agency any more, then they would apply to the Governor in Council to have the agency wound up. That is one possibility.

The Chairman: In the proclamations we have now for the agencies, that isn't built in, as far as you know.

Mr. Johanssen: No. It is conceivable that promotion-research agencies eventually will or could outlive their usefulness, if you will, if producers eventually determine that the money is not being well spent on those programs, whereas for marketing agencies, the *raison d'être* there is an ongoing agency that one can't really foresee a winding-up of.

Mr. Vanclief: It is clarified in L-7.

The Chairman: So apparently somebody has reached in to try to help us in that particular regard. Maybe that is why I was asking the question, Mr. Vanclief. Would you think maybe that might be right?

Okay, I think we have done proposed section 43.

Mr. Johanssen: In which case we can go to proposed section 44. Proposed section 44 refers to the recovery of debts. I mentioned that it is very similar to what is in Part II, but we have omitted the reference to licence fees because they don't apply to Part III.

• 0940

Proposed section 45, as I mentioned, deals with offences and punishment. You'll notice that it is a shorter version of what's in Part II because a couple of those subsections have been omitted.

Mr. Foster: Mr. Chairman, I wonder if the witness could give us some example of how a person would qualify themselves to get a \$5,000 fine?

Mr. Johanssen: I have no personal experiences to relate how that might happen.

Mr. Foster: What about anticipated ones?

Mr. Johanssen: Certainly. Consider the case of the agencies, for example, and the levy orders. If a mandatory check-off is in place and someone simply refused to pay it, then they would be in contravention of the act and subject to a fine.

[Traduction]

Le président: Pour ce qui est de l'article 38, qui s'applique lui, quel facteur doit déclencher l'intervention du gouverneur en conseil? Suffit-il que le gouverneur en conseil ait des raisons suffisantes de proposer la dissolution? Une proclamation suffirait peut-être. Comment d'autres que le gouverneur en conseil pourraient-ils enclencher cette procédure s'ils étaient mécontents de la situation?

M. Johanssen: Cette disposition n'a jamais été utilisée, de sorte que nous n'avons aucune expérience pratique quant à son application. Aucune condition n'est précisée. Les producteurs pourraient préciser dans leur proclamation ou leur plan une révision quinquennale de l'office de sorte qu'ils pourraient, au moyen d'un référendum, décider qu'ils souhaitent la dissolution de l'office. Ils présenteraient ensuite une requête de dissolution de l'office au gouverneur en conseil. C'est une possibilité.

Le président: Cette possibilité n'existe pas, pour autant que vous le sachiez, dans les proclamations qui existent actuellement.

M. Johanssen: Non. On peut imaginer que les offices de promotion et de recherche cessent éventuellement d'être utiles si les producteurs en viennent à la conclusion que les fonds ne sont pas utilisés de façon optimale. Par contraste, la raison d'être des offices de commercialisation ne disparaît jamais et leur dissolution ne peut être envisagée.

M. Vanclief: C'est précisé dans l'amendement L-7.

Le président: Ainsi, quelqu'un a voulu corriger pour nous cette difficulté. C'est sans doute pour cela que j'ai posé la question, monsieur Vanclief. Pensez-vous que cela pourrait être la raison?

D'accord, nous avons terminé la discussion de l'article 43.

M. Johanssen: Dans ce cas-là, nous pouvons passer à l'article 44 du projet de loi. À l'article 44, il est question du recouvrement des dettes. J'ai dit que cet article est très semblable à celui qui se trouve à la Partie II, mais nous avons retranché toute mention des frais de licence puisqu'ils ne s'appliquent pas à la Partie III.

L'article 45 du projet de loi, comme je l'ai dit, traite des infractions et des peines. Vous noterez qu'il s'agit d'une version plus courte de la disposition qui figure à la Partie II puisque deux paragraphes ont été omis.

M. Foster: Monsieur le président, je me demande si le témoin peut nous donner un exemple d'un cas où une personne s'exposerait à une amende de 5,000\$?

M. Johanssen: Je n'ai aucune expérience personnelle de cas punissable par une telle amende.

M. Foster: En avez-vous un exemple théorique?

M. Johanssen: Certainement. Prenez le cas des ordonnances de prélèvement prises par les offices. Si un régime de prélèvement obligatoire existe et qu'un producteur refuse tout simplement de payer les prélèvements, il contreviendrait à la loi et serait passible d'une amende.

[Text]

Mr. Foster: Does this bill make provision to recover the levy that isn't paid as well? We just amended the Farm Products Marketing Agencies Act last fall because they could levy the fines but they couldn't collect the levies. Does this make provision to collect the levies as well?

Mr. Johannsen: The proposed section we just dealt with, proposed section 44, deals with the recovery of debts. Basically it says that where levies are unpaid, they are debts payable to the agency and may be sued for and recovered in any court.

Mr. Foster: I see. The main breach would be where an importing company or a producer refuses to pay the levy.

Mr. Johannsen: That would be one example. The first step, of course, would simply be to try to recover the amount of the levy, which would be done under proposed section 44. In the case of repeated breaches, for example, then I presume fines would become a relevant consideration as well.

Mr. Foster: How does the agency do that? Do they sue them in the Federal Court?

Mr. Johannsen: I'm not competent to answer that question.

Ms McMurray: The jurisdiction in Ontario would be the General Division of the Ontario Court. You get an execution judgment and that would be good against the debtor. If he didn't pay the money then they could execute on that judgment against assets or whatever. It's a relevant debtor-creditor situation.

Mr. Foster: If it's a repeated offence do they lay a charge under the act? How do they go about doing that?

Ms McMurray: Do you mean for non-payment of the debt?

Mr. Foster: It's not just to sue. But if it's a recalcitrant importer who really doesn't believe he should be paying fees to a Canadian marketing agency or a research agency, how do they not only collect the debts but try to arrange for a penalty?

Ms McMurray: My understanding is that the penalty is provided for in proposed section 45. So if he didn't pay the levies pursuant to proposed paragraph 42.(1)(e), then that would certainly be contrary to a provision of Part III and he could be fined. He could be guilty, punishable in summary conviction and liable to a fine not exceeding \$5,000.

Mr. Foster: Does the agency or the chief executive officer at the agency lay a charge through the provincial court system or the federal court system?

Ms McMurray: Yes. Not the federal court system, the provincial court system.

Mr. Foster: The provincial court system.

Ms McMurray: Yes. But as Mr. Johannsen pointed out, in the case of levies, more than likely an agency would try to collect first rather than go via the criminal offence route. However, they could go that route if they wished to and probably would do so in the case of a person who was, as you say, recalcitrant.

[Translation]

M. Foster: Le projet de loi permet-il le recouvrement des prélèvements qui ne seraient pas versés? Nous avons modifié l'automne dernier la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme parce qu'elle permettait d'imposer des amendes mais non pas de recouvrer les prélèvements. Ce projet de loi permet-il aussi le recouvrement des prélèvements?

M. Johannsen: Le nouvel article dont nous venons de parler, l'article 44 du projet de loi, traite du recouvrement des dettes. Il stipule essentiellement que si les prélèvements ne sont pas versés, ce sont des créances de l'office dont le recouvrement peut être poursuivi à ce titre devant tout tribunal compétent.

M. Foster: Je vois. La principale infraction serait commise par un importateur ou un producteur qui refuserait de payer le prélèvement.

M. Johannsen: Ce serait un exemple. La première démarche serait tout simplement de tenter de recouvrer le montant du prélèvement, ce que prévoit le nouvel article 44. En cas de récidive, par exemple, alors j'imagine que le contrevenant s'exposerait à des amendes.

M. Foster: Comment l'office procéderait-il? Doit-il intenter des poursuites devant la Cour fédérale?

M. Johannsen: Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question.

Mme McMurray: L'affaire serait entendue par la Division générale de la Cour de l'Ontario. Il s'agit d'obtenir une ordonnance d'exécution contre le débiteur. S'il ne versait pas la somme due, le jugement pourrait être exécuté et ses actifs saisis. Il s'agit du rapport normal entre débiteur et créancier.

M. Foster: En cas de récidive, une accusation est-elle portée aux termes de la loi? Comment l'office doit-il procéder?

Mme McMurray: Vous voulez dire pour non-paiement de la dette?

M. Foster: Il ne s'agit pas uniquement d'intenter des poursuites. Dans le cas d'un importateur récalcitrant qui estime ne pas devoir verser de frais à un office de commercialisation canadien ou à un office de recherche, comment l'office s'y prend-il pour recouvrer les dettes et faire imposer une peine?

Mme McMurray: Je crois comprendre que la peine est prévue au nouvel article 45. Ainsi, si cet importateur ne versait pas les prélèvements en vertu de l'alinéa 42.(1)(e) du projet de loi, alors il contreviendrait à une disposition de la Partie III et s'exposerait à une amende. Il commettrait une infraction et encourrait, sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, une amende maximale de 5,000\$.

M. Foster: L'office ou son principal dirigeant intenterait des poursuites devant les tribunaux provinciaux ou fédéraux?

Mme McMurray: Oui. Pas devant une cour fédérale mais devant une cour provinciale.

M. Foster: Une cour provinciale.

Mme McMurray: Oui. Mais comme l'a signalé M. Johannsen, l'office tenterait vraisemblablement de percevoir d'abord les prélèvements avant d'intenter des poursuites en vertu du Code criminel. Toutefois, l'office pourrait se prévaloir de cette option et le ferait sans doute dans le cas d'une personne qui se montrerait, comme vous le dites, récalcitrante.

[Texte]

As for a person who did it over and over again, they may well pursue him at an offence level. It would be up to the Crown to elect as to whether or not they would go via a summary offence or whether they would go for the fine. It's a type of hybrid offence.

Mr. Foster: Is a conviction here a criminal offence?

Ms McMurray: That's a difficult question to answer because one generally talks about a criminal offence when there's conviction under the Criminal Code. This is criminal in nature but I don't think you'd classify it as a criminal offence per se. It's not in the sense that it appears under the Criminal Code.

• 0945

Mr. Johannsen: The last section is proposed section 46. It's a fairly important section of the bill, in that agencies may authorize persons or classes of persons to access customs information. That authority comes under subsection 108(1) of the Customs Act. It is subject to conditions the agency may specify.

On this issue, one question raised by some of the importers during testimony last week was confidentiality, because in most industries, and I guess particularly in some of the supply management industries where there are global import quotas, the import shares are jealously guarded information. One of the things I would point out is that section of the Customs Act allows the Minister of National Revenue to specify the terms and conditions for access to that information. As a matter of practice, they have so-called "disclosure of information" agreements the agency or the persons designated by the agency would be required to sign. Essentially, the Minister of National Revenue can take whatever steps he or she feels is necessary to safeguard the confidentiality of the information. Presumably if that meant the information could only be given to a disinterested third party, then that would be the case.

Since we're on proposed section 46, some of the discussion earlier throughout the committee process has focused on the question of whether customs officials could be designated to collect check-offs on imports and what the obstacles are, if there are any obstacles, in so doing. Perhaps I could look at it from three points of view.

The first question would be, are there any international trade obligations that would prohibit or preclude collection of import check-offs by customs officials? The answer to that is no. It's one of the few areas in the GATT that are fairly unequivocal, and the answer is that there are no international trade obligations that would prohibit customs officials from collecting the check-offs on imports.

The second question would be, are there any legal obstacles? There, as we've heard from previous testimony, there has been a previous decision of the Supreme Court in a reference case that essentially said a levy is not a tax, more or less.

The situation in this case gets perhaps a little more complicated. The short answer is no. Basically, if Parliament wanted customs officials to collect the check-off on imports, the statutory authority could be given in such a way as to be

[Traduction]

Pour ce qui est de la récidive, l'office pourrait tenter des poursuites en vertu du Code criminel. Il appartiendrait à la Couronne de choisir entre la déclaration de culpabilité par procédure sommaire ou l'imposition d'une amende. C'est une infraction hybride.

M. Foster: S'agit-il d'une infraction criminelle?

Mme McMurray: Il n'est pas facile de répondre à cette question, puisque de façon générale, on parle d'une infraction criminelle lorsqu'il y a déclaration de culpabilité en vertu du Code criminel. C'est une infraction criminelle de nature mais je ne sais pas si elle serait classée comme infraction criminelle. Ce n'en serait pas une au sens donné dans le Code criminel.

M. Johannsen: Il ne reste plus que l'article 46 du projet de loi. C'est une disposition assez importante qui prévoit que les offices peuvent désigner, nommément ou par catégorie, des personnes ayant qualité à avoir accès aux renseignements douaniers visés au paragraphe 108(1) de la Loi sur les douanes. L'accès est accordé sous réserve des conditions que l'office peut fixer.

A cet égard, lors de leur comparution la semaine dernière, les importateurs ont soulevé la question de la confidentialité puisque, dans la plupart des secteurs industriels et particulièrement dans ceux où il y a des régimes de gestion de l'offre en vertu desquels un quota global d'importation est fixé, la part du marché d'importation est un renseignement farouchement protégé. Je vous signalerais que l'article de la Loi sur les douanes permet au ministre du Revenu national de fixer les conditions d'accès à de tels renseignements. En pratique, il y a des accords dits de «communication d'information» que seraient tenus de signer l'office ou les personnes qu'elle désigne. Le ministre du Revenu national peut essentiellement prendre les mesures jugées nécessaires pour protéger la confidentialité de l'information. Il pourrait décider que l'information ne peut être communiquée qu'à un tiers désintéressé.

Puisque nous parlons de l'article 46 du projet de loi, je rappelle qu'au cours des délibérations du comité, on a mis l'accent sur la question de savoir si les agents des douanes pourraient être désignés pour percevoir les prélèvements sur les importations et quels seraient les obstacles éventuels. Permettez-moi de faire un commentaire en trois temps.

Premièrement, y a-t-il certaines obligations découlant du droit commercial international qui interdiraient la perception de prélèvements à l'importation par des agents des douanes? La réponse à cela est non. C'est l'une des règles les moins équivoques du GATT, et il n'y a aucune obligation en droit commercial international qui interdirait aux agents des douanes de percevoir les prélèvements à l'importation.

Deuxièmement, y a-t-il des obstacles juridiques à cela? Certains témoins ont mentionné une décision de la Cour suprême selon laquelle un prélèvement n'est pas une taxe. C'est plus ou moins ce qu'elle a décidé.

Dans ce cas, la situation est peut-être un peu plus compliquée. Pour faire court, la réponse est non. Si le Parlement demandait aux agents des douanes de percevoir les prélèvements à l'importation, il pourrait adopter une mesure

[Text]

feasible. Some care would have to be taken, perhaps, because at present under the Customs Act, for example, the duties that are collected by customs officials are those that are mentioned in the Customs Tariff Act, the Excise Tax Act, the Excise Act, and the Special Import Measures Act. I guess one of the considerations would be that it might have to be done in such a way that it's not included in an act that essentially includes nothing but taxes.

Another consideration would be that unless special measures were taken the check-offs on imports would automatically go into the Consolidated Revenue Fund. Again, there might be some concern about whether it might be seen as a tax because it's in the Consolidated Revenue Fund.

As I mentioned, these are complicating issues, but they're not issues that could not be got around. Someone would just have to design the statutory authority in a way that says, are these a problem; if so, let's work around them.

The last set of obstacles is the policy questions. That is really where the rubber meets the road in this case. The Department of Finance is quite adamant in its objection to, first, the Consolidated Revenue Fund being used for anything other than public revenues, and secondly, the use of customs officials for anything other than public purposes.

In a nutshell, those are the arguments for and against use of customs officials to collect check-offs on imports.

Mr. Foster: My concern with this whole arrangement for imports is just how practical the whole thing will be for those agencies where there is a large number of imports, especially horticultural crops and to some extent the beef. The impression we got from the hog producers was that they might collect \$100,000 but it might cost them \$200,000 or \$300,000 to set up the agency.

• 0950

How do you see this thing working? If Customs does not collect, especially in the case of pork where you have perhaps larger imports than you have domestic production, does the agency then go around to all those importers and say, okay, how much stuff did you import and here's your levy based on volume or dollars? Doesn't that make a very complicated kind of agency? The department must have examined the feasibility of doing all this stuff to see just how workable it would be.

Mr. Johannsen: I guess there are a couple of things. One is that if you think about it, the collection from importers is really not much different in principle from collection of check-offs on domestic production. Now, in the case of domestic production, you usually have far more producers than importers, so in that sense the problem is probably less complicated for importers simply because they are fewer in number compared with domestic producers.

[Translation]

législative les autorisant à le faire. Il faudrait que cela soit fait avec soin puisque, à l'heure actuelle, la Loi sur les douanes stipule que les droits perçus par les agents des douanes sont ceux mentionnés dans la Loi sur le tarif des douanes, la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur l'accise et la Loi sur les mesures spéciales d'importation. J'imagine qu'il faudrait donner cette autorisation de façon à ce qu'elle ne figure pas dans une loi prévoyant essentiellement que des taxes.

Par ailleurs, sauf la prise de mesures spéciales, les prélèvements à l'importation seraient automatiquement versés au Trésor. Là encore, ces prélèvements pourraient être considérés comme une taxe puisque ils seraient versés au Trésor.

Comme je l'ai dit, ces considérations compliquent un peu la situation mais ne présentent pas d'obstacles incontournables. Il s'agirait d'énoncer l'autorisation législative d'une façon à éviter les problèmes.

Les derniers obstacles sont de nature politique. C'est ici que les freins sont mis. Le ministère des Finances s'oppose carrément à ce que le Trésor soit utilisé pour autre chose que les recettes publiques et à ce que les douaniers soient utilisés à des fins autres que des fins publiques.

Bref, voilà les arguments pour et contre l'utilisation des agents des douanes pour la perception des prélèvements à l'importation.

M. Foster: Je me demande dans quelle mesure ce régime pour les importations sera pratique à administrer dans le cas des offices qui s'occupent d'un grand nombre de produits d'importation, particulièrement les cultures horticoles et, dans une certaine mesure, le boeuf. D'après ce qu'ils nous ont déclaré, les éleveurs de porcs pensent être en mesure de percevoir 100,000\$ alors qu'il leur en coûterait peut-être 200,000\$ ou 300,000\$ pour mettre l'office en place.

Comment envisagez-vous le fonctionnement de tout cela? Si les Douanes ne perçoivent pas les montants prélevés, surtout dans le cas de la viande de porc où les importations sont plus importantes que la production nationale, est-ce que le nouvel office devra faire le tour de tous les importateurs afin de calculer le montant qu'ils doivent payer en fonction de leur chiffre d'affaires ou du volume de leurs importations? Ne pensez-vous pas que cela compliquera la tâche d'un tel organisme? Le ministère doit avoir examiné la faisabilité de tout cela.

M. Johannsen: J'ai deux commentaires à ce sujet. Premièrement, quand on y pense, la perception des montants prélevés auprès des importateurs n'est pas une opération vraiment différente de la perception de montants sur la production intérieure. Par ailleurs, il y a généralement beaucoup plus de producteurs que d'importateurs, ce qui simplifie vraisemblablement le problème de la perception auprès des importateurs qui sont moins nombreux que les producteurs canadiens.

[Texte]

So I guess the first step would be that you have to design a system that allows you to collect the check-offs domestically, and that could be an issue as well, particularly for commodities that don't have that in place at the moment.

The second point would be that there are various provisions in the bill or in fact in the existing act to make that process a little bit easier. One of them is that you can essentially designate certain groups or persons or classes of persons to essentially be collection agents under the act. If you look, for example, at the way supply management works now in the chicken industry, it's in fact the graders or the processors who are responsible, under the act, for deducting the amount of the levy from the payment to producers and then remitting the levy to the agency.

So one possibility for importers would be, rather than to go at the importers themselves, to go after the distributor who basically buys the import from the importer, or in some cases is the importer, but in any event you could have in essence the second receiver after the product comes into the country be designated as responsible for deducting the amount of the check-off from the payment to the importer. That's a possibility as well.

I'm not sure I'm giving you a good answer, but I'm saying it's the same sort of issue that has to be addressed domestically. It's somewhat simplified by the fact that there are generally fewer importers, far fewer than there are domestic producers, and there are provisions in the act that essentially make that whole process easier to be done.

Mr. Foster: But in the case of horticulture crops, or some of them, the whip hand is probably held by the importers, because they would have the majority, and they're mainly interested in just pushing citrus out of Florida or California or wherever it's coming from, and they might not be that interested in promoting the domestic fruit and vegetable market.

So enforcing that, I think, with those groups would be more difficult unless you were actually having it collected by the customs department. It seems to me if the Americans are using the customs department there must be a reason for doing that—it must be easier than to try to chase down a whole lot of importers or distributors.

Mr. Johannsen: One other point on that question of collection by Customs would be—and obviously Parliament can tell them otherwise—that if it were to come to that they would certainly expect to do it on a fee-for-service basis, so it would not be a costless service provided to the agencies.

Mr. Althouse: I'm finding this quite interesting. Essentially you're saying where the importers are required because of the nature of their work, the nature of their particular circumstances, they would be loath to be seen to provide their actual import numbers to any officials outside of the officials who had given them their import quota in the first place, suggesting that perhaps distributors or somebody further down the import chain would collect the levy.

[Traduction]

Je crois que la première chose à faire serait de mettre au point une formule qui permettrait de percevoir les prélèvements sur les produits intérieurs. Cela pourrait également poser problème, surtout pour les denrées qui ne font pas actuellement l'objet d'un tel système.

Deuxièmement, diverses dispositions du projet de loi ou plutôt de la loi existante facilitent un peu l'application de ce processus. Une de ces dispositions permet de désigner des groupes, personnes ou catégories de personnes à titre d'agents de perception. Si l'on prend l'exemple du régime de gestion de l'offre dans le secteur avicole, ce sont en fait les apprêteurs ou les transformateurs qui sont chargés, en vertu de la loi, d'effectuer un prélèvement sur le paiement aux producteurs, et de le remettre à l'office.

Dans le cas des importations, il serait possible, plutôt que d'intervenir auprès des importateurs eux-mêmes, de s'adresser au distributeur qui s'approvisionne auprès de l'importateur ou qui est lui-même importateur, dans certains cas. De toute façon, il serait possible de charger le deuxième transitaire des produits importés d'effectuer un prélèvement sur le paiement destiné à l'importateur.

Je ne sais pas si j'ai bien répondu à votre question, mais ce que je veux dire, c'est que la formule est la même que celle qui s'applique à la production intérieure. Le prélèvement sera plus simple que dans le cas des producteurs intérieurs, puisque les importateurs sont généralement beaucoup moins nombreux et que les dispositions de la loi facilitent l'application du processus.

M. Foster: Dans le cas de certains produits horticoles, les importateurs sont probablement en position de contrôle, étant donné qu'ils sont majoritaires, qu'ils cherchent surtout à écouler les agrumes provenant de Floride, de Californie ou d'ailleurs et qu'ils ne sont pas nécessairement intéressés par la promotion du marché intérieur des fruits et légumes.

Par conséquent, je crois qu'il serait plus difficile d'appliquer la formule de prélèvement à ces groupes, à moins que le prélèvement ne soit fait par les douanes. Il me semble que les Américains ont recours aux services des douanes. Il doit bien y avoir une raison. Ce doit être plus facile que de courir après de multiples importateurs ou distributeurs.

M. Johannsen: Au sujet de la perception par les Douanes, ce sera, bien entendu, le Parlement qui décidera, et je suppose que ce sera un service payant plutôt qu'un service fourni gratuitement aux offices.

M. Althouse: Tout cela me paraît très intéressant. Vous dites essentiellement que les importateurs désignés, en raison de la nature de leurs activités et de circonstances particulières, seraient réticents à révéler leurs chiffres réels d'importation à des fonctionnaires autres que ceux qui ont déterminé les quotas d'importation, ce qui nous amène à penser que ce sont peut-être les distributeurs ou d'autres intervenants en aval qui seront chargés d'effectuer le prélèvement.

[Text]

• 0955

In those circumstances, would the distributors in your example, because they're collecting the levy, be the people who would be on the board and on the agency and make the decision about whether to become part of the collection business or not?

Mr. Johannsen: No, not at all—not unless the agency chose to include those people as part of the chain. For example, I think the horticulture industry has a fairly broad view of what their industry consists of: it's everybody from producers right up to retailers, so it would not be at all surprising if they were to include representatives of all those sectors on their agency. But that would be their choice. Simply because you've designated, say, processors to act as collection agents, there's nothing then to say that processors have to be included on the agency.

The remaining amendments are basically to other acts in order to take into account the change in the name of this act as well as the change in the name of the council.

At the bottom of page 13 there is one small technical amendment to the French text of the existing act. The English text in the current act talks about exports—there's no authority for imports; it talks about exports, exportation—whereas the French text talks about international trade. It's a little unclear that it refers only to exports, so for the purposes of clarification, "international" is changed to mean export in the existing part of the act.

I believe that's all there is of substance.

The Chairman: On page 14, Bill C-35, is this the bill the budget spoke about that would basically review regulations? Is that what we're doing here in Bill C-35? Can you help me there?

Mr. Johannsen: I'm afraid I can't, actually. These were all done as a matter of course by the Department of Justice. Perhaps legal counsel would be able to help.

Ms McMurray: I know the act you're referring to, but I don't know everything that's in it. Every year the government puts out a Miscellaneous Statutes Amendment Act that basically is a housekeeping act; it's to clean up small technicalities or mistakes that they made in the past in other pieces of legislation. It allows them to correct those at one fell swoop. I believe this is what this act is referring to, and there must be something in the Financial Administration Act that's been changed pursuant to that statute. I'm pretty sure it's through. It seems to me I've seen a copy floating around the office. I've never actually looked at it to see what's in it, but that's what it's designed to do.

Mr. Althouse: Doesn't it just confirm that the name change will apply under the Financial Administration Act as well? Isn't that all it does?

The Chairman: That's the effect, I think, of this—

Ms McMurray: That's probably the effect, but some kind of change must have been made in that particular statute vis-à-vis the Financial Administration Act, maybe some technicality or a word change or something like that.

[Translation]

Dans de telles conditions, est-ce que ce seront les distributeurs chargés de percevoir le prélèvement, qui siégeront au conseil d'administration de l'office et qui décideront de prendre part ou non à la perception des prélèvements?

M. Johannsen: Non, pas du tout, sauf si l'office décide d'inclure ces intervenants dans la chaîne. Je crois par exemple que le secteur horticole est assez ouvert au niveau de sa composition et englobe tous les intervenants, des producteurs jusqu'aux détaillants. Par conséquent, il ne serait pas surprenant que le secteur horticole décide d'inclure des représentants de tous ces intervenants au sein de l'office. Mais, la décision leur appartiendra. Ce n'est pas parce que les transformateurs seraient désignés comme agents de perception qu'il faudrait nécessairement les inclure dans l'office.

Les autres amendements se rapportent aux autres lois et concernent la modification du nom de cette loi et du nom du conseil.

Il y a, au bas de la page 13, un petit amendement technique au texte français de la loi existante. La version anglaise actuelle de la loi porte sur les exportations—il n'y a aucune disposition sur les importations. Par contre, dans la version française, il est question de commerce international. Comme il n'est pas clair que cette expression se rapporte uniquement aux exportations, nous proposons, par souci de précision, de remplacer «international» par un terme désignant les exportations dans la partie existante de la loi.

Je crois qu'il n'y a pas d'autre amendement portant sur le fond.

Le président: Est-ce que le projet de loi C-35 mentionné à la page 14 est le même que celui cité dans le budget relativement à la révision du règlement? Pouvez-vous me dire si le projet de loi C-35 aura un tel effet?

M. Johannsen: J'ai bien peur de ne pas pouvoir vous répondre. C'est le ministère de la Justice qui s'occupe de toutes ces choses-là. Peut-être le conseiller juridique pourrait nous aider.

Mme McMurray: Je connais la loi à laquelle vous faites allusion, mais pas de manière détaillée. Chaque année, le gouvernement adopte une loi corrective qui permet essentiellement d'effectuer des changements d'ordre administratif, d'apporter de petits changements techniques ou de rectifier les erreurs contenues dans d'autres lois. Les lois correctives permettent de rectifier tout cela d'un seul coup. Je suppose que cette loi fait allusion à ce genre de chose et que la Loi sur la gestion des finances publiques a dû être changée en conséquence. J'en suis pratiquement certain. Il me semble avoir vu un exemplaire circuler au bureau. Je ne m'y suis jamais vraiment penchée, mais c'est l'utilité que cette loi devait avoir.

M. Althouse: Est-ce qu'elle ne sert pas uniquement à confirmer que le changement de nom s'appliquera également en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques?

Le président: Il me semble que cela en est la conséquence. . .

Mme McMurray: Probablement, mais on a dû modifier cette loi par rapport à la Loi sur la gestion des finances publiques, en apportant un changement technique ou lexical quelconque.

[Texte]

The Chairman: I was trying to pursue what Bill C-35 was, Mr. Althouse. I wasn't familiar with it, and that's why I asked my question. It was not on the final objective of the section, but on what Bill C-35 was.

We've reviewed each clause, I think, in as much detail as each of us wanted. Have we any other general questions on this bill for Mr. Johannsen?

Mr. Foster: I wonder if the witness could just walk us through the effect of the Access to Information Act and the Privacy Act provisions on page 14.

Mr. Johannsen: In terms of what those acts say, I'm afraid I can't help the committee very much. At present the National Farm Products Marketing Council is subject to provisions of the Privacy and Access to Information Acts, so this simply changes the name of the council and that's all.

• 1000

Mr. Foster: Oh, I see. Then the Privacy Act is the same.

The Chairman: I think I see no further questions. I think we've considered the act in general for a sufficient time. What I propose is that we have a break and come back in a formal clause-by-clause setting.

Before we do, however, I want to talk to you about future meetings. There are none scheduled at the moment, but we have rooms for this afternoon, tomorrow afternoon and Thursday as well.

Let me set the position we're in. We have difficulty with Mr. Althouse's time, and we've been working with the committee to try to avoid these conflicts, but at the end of this week we also have difficulty with the parliamentary secretary's time for the full week that comes up. If we don't finish clause-by-clause study this week, we delay this bill for one full month because of the break coming up at the end of next week.

So I ask your advice, but I would suggest we might return this afternoon and continue clause-by-clause study then, tomorrow afternoon, and on Thursday if necessary. In fact, any of those meetings would be if necessary.

Mr. Monteith (Elgin—Norfolk): You're assuming we won't be done by lunch?

The Chairman: I'm assuming we won't be done by lunch, Mr. Monteith, but if we are, the meetings would be unnecessary. Any more input?

Mr. Foster: This afternoon is inconvenient for me. I have other meetings. Tomorrow's okay and Thursday, as far as I can see, is okay.

The Chairman: Do I have permission to schedule meetings then? We'll try to meet Dr. Foster's schedule, but we would want to complete it this week. I'm hoping we'll have enough time if we schedule two more meetings or maybe three—tomorrow afternoon and on Thursday—to get this done. Maybe I should say we'll do it this afternoon, but that creates problems for Dr. Foster.

[Traduction]

Le président: Monsieur Althouse, j'essayais de me renseigner sur le projet de loi C-35 que je ne connais pas bien. Ma question ne portait pas sur l'objectif final de cet article, mais sur la nature du projet de loi C-35.

Je crois que nous avons examiné chaque article de manière assez détaillée pour tout le monde. Est-ce qu'il y a d'autres questions générales destinées à M. Johannsen, au sujet de ce projet de loi?

M. Foster: Je me demande si le témoin pourrait nous parler des effets que pourraient avoir les dispositions de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels, à la page 14.

M. Johannsen: J'ai bien peur de ne pas être d'un grand secours au comité à ce sujet. Le Conseil national de commercialisation des produits de ferme est déjà assujéti aux dispositions des lois sur la protection des renseignements personnels et de l'accès à l'information. Le projet de loi ne fait que modifier le nom du conseil.

M. Foster: Ah, je vois. La Loi sur la protection des renseignements personnels reste la même.

Le président: Je pense qu'il n'y a pas d'autres questions et que l'examen général du projet de loi est suffisant. Je propose d'interrompre les travaux et de commencer, après la pause, l'examen officiel du projet de loi, article par article.

Auparavant, j'aimerais cependant vous parler de nos prochaines réunions. Pour le moment, il n'y a rien de prévu, mais nous avons des ouvertures cet après-midi, demain après-midi et jeudi.

Je vais vous expliquer la situation. L'emploi du temps de M. Althouse nous pose quelques problèmes et nous essayons de le combiner avec celui du comité, mais à partir de la fin de la semaine et pour toute la semaine prochaine, il faudra tenir compte de l'emploi du temps du secrétaire parlementaire. Si nous ne terminons pas l'examen article par article cette semaine, le projet de loi sera retardé d'un mois entier, en raison du congé qui débute à la fin de la semaine prochaine.

Je vous demande votre avis, mais je propose qu'on se réunisse à nouveau cet après-midi pour poursuivre l'examen article par article, puis demain après-midi et jeudi si nécessaire. De fait, toutes ces séances ne seront peut-être pas nécessaires.

M. Monteith (Elgin—Norfolk): Vous voulez dire que nous n'aurons pas fini avant le déjeuner?

Le président: Je crains bien que non, monsieur Monteith, mais, si l'étude est terminée, les autres séances ne seront plus nécessaires. D'autres commentaires?

M. Foster: J'ai d'autres réunions cet après-midi, mais, pour le moment, je ne vois aucun problème pour demain et jeudi.

Le président: Est-ce que vous m'autorisez à fixer d'autres séances? Nous allons essayer de respecter l'emploi du temps de M. Foster, mais nous voudrions terminer l'examen cette semaine. J'espère que deux séances supplémentaires suffiront, peut-être trois—demain après-midi et jeudi. On pourrait le faire cet après-midi, mais cela dérange M. Foster.

[Text]

An hon. member: I have a caucus meeting.

Mr. Althouse: If we could meet after 4 p.m. or 4.30 p.m., I could perhaps be here this afternoon if there's a problem.

Mr. Foster: I can't imagine that with two hours today, two hours on Wednesday, and two or four hours on Thursday, we can't get through the clause-by-clause study.

The Chairman: We have the problem of Mr. Althouse's time as well.

Mr. Althouse: I could cancel out and be here tomorrow afternoon if I have to. I'm not sure how important this other meeting is yet.

The Chairman: Let's break for about ten minutes and we'll return to this discussion.

• 1003

• 1020

The Chairman: I'd like to reconvene this meeting and welcome Mr. Murray Cardiff, the Parliamentary Secretary to the Minister of Agriculture. We shall begin the clause-by-clause consideration of Bill C-54. Mr. Cardiff, I don't know if you have any opening statement you would like to make, or shall we proceed?

Mr. Murray Cardiff (Parliamentary Secretary to Minister of Agriculture): No. I think, Mr. Chairman, we're quite prepared to proceed with the clause-by-clause study.

The Chairman: Before we do that, I should talk about the future order of business which we have discussed here among all three parties. I see it possible to meet this afternoon at 4.30 p.m. for an hour and a half, and possibly a bit longer, and I would see the next meeting, if necessary, being tomorrow at 3.30 p.m. to proceed as long as we can or until it is finished. Is that agreed?

Mr. Monteith: Mr. Chairman, we have some difficulty as some of our members have some other meetings. One of our members has a meeting that he is chairing this afternoon, and another one or two have meetings, so I'm not sure how many of them can be here at 4.30 p.m. I guess we could poll them.

Mr. Horning (Okanagan Centre): Well, I'm on duty.

The Chairman: It seems that if I listen to everybody's agenda we won't get this thing done ever. We'll be here next year still debating about the times and—

Mr. Foster: Mr. Chairman, we're still talking about an hour and a half today and possibly an hour and a half tomorrow, and possibly three hours on Thursday. This isn't exactly an omnibus bill. I think with six hours given to it we should be able to get the thing through this week.

The Chairman: The immediate discussion was on the hour and a half this afternoon—

Mr. Foster: Most of the government's amendments are out of order anyway, so I don't know what there is to talk about, really. I think we could get through the bill this week somehow or other.

[Translation]

Une voix: J'ai une réunion de caucus cet après-midi.

M. Althouse: Si cela peut arranger les choses, je pourrais peut-être venir cet après-midi, après 16 heures ou 16h30.

M. Foster: Je ne comprends pas qu'on ne puisse pas achever l'examen article par article après deux heures de réunion aujourd'hui, deux heures mercredi et deux ou quatre heures jeudi.

Le président: Il faut tenir compte également de l'emploi du temps de M. Althouse.

M. Althouse: Au besoin, je pourrais annuler ma réunion de demain après-midi. Je ne sais pas encore si elle est vraiment importante.

Le président: Nous allons reprendre cette discussion après une pause d'une dizaine de minutes.

Le président: Je déclare la séance ouverte et je souhaite la bienvenue à M. Murray Cardiff, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture. Nous allons commencer l'examen article par article du projet de loi C-54. M. Cardiff, avez-vous quelques remarques préliminaires à formuler avant de commencer?

M. Murray Cardiff (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Non, monsieur le président. Je pense que nous sommes prêts à procéder à l'examen article par article.

Le président: Avant de commencer, j'aimerais parler de l'emploi du temps que nous avons établi avec les trois partis. Je propose de nous réunir cet après-midi à 16h30, pendant une heure et demie ou plus, et je propose que la prochaine séance soit fixée, si nécessaire, à 15h30 demain. Nous prendrons le temps qu'il faudra pour terminer l'examen article par article. Est-ce que l'emploi du temps est accepté?

M. Monteith: Monsieur le président, nous avons quelque petits problèmes, puisque certains de nos membres ont des réunions. Un de nos membres préside une réunion cet après-midi, un ou deux autres sont également occupés et je ne sais pas combien d'entre eux pourront être présent à 16h30. Je crois qu'on devrait faire un tour de table.

M. Horning (Okanagan-Centre): Je suis occupé.

Le président: Je crois qu'on n'en finira jamais si on tient compte du calendrier de chacun. On arrivera jamais à se mettre d'accord avant l'an prochain. . .

M. Foster: Monsieur le président, il est toujours question de se réunir pendant une heure et demie aujourd'hui, peut-être pendant une heure et demie demain et éventuellement pendant trois heures jeudi. Ce n'est pas un projet de loi omnibus et je crois qu'en six heures on devrait être capable d'en faire le tour.

Le président: Pour le moment, on parlait de la réunion d'une heure et demie de cet après-midi. . .

M. Foster: De toute façon, la plupart des amendements du gouvernement sont irrecevables. Donc, ce sera vite réglé. Je crois que l'on pourra achever l'examen article par article de ce projet de loi cette semaine, d'une manière ou d'une autre.

[Texte]

The Chairman: Did I hear you, Mr. Foster, suggesting that if we didn't meet this afternoon, tomorrow afternoon and Thursday would be enough to finish the bill?

Mr. Foster: In my opinion.

The Chairman: I'm open to that if everybody else agrees.

Mr. Cardiff: If we could meet again this afternoon we're certainly available this afternoon and we'll be available again tomorrow. Towards the end of the week I always find it more difficult, because it seems our agendas get busier towards the end of the week. If there's any possibility of an hour and a half this afternoon, we'd certainly appreciate that.

Mr. Schneider (Regina—Wascana): Mr. Chairman, I'll do what I can to leave the chair of the other committee and put it in the hands of goodness knows who or what, and do my best to be here this afternoon. But why don't we save this valuable time that we wasting right now and discuss this at the end of the meeting?

The Chairman: We have to get a notice of a meeting out. That's one of the problems we have. If I can be so bold, I would suggest we try to convene this afternoon at 4.30 p.m. if necessary. Maybe we'll get all the way through this by noon. If that's satisfactory, I'm going to leave it that way and we'll proceed now clause by clause. The discussion is on clause 1.

On clause 1

Mr. Foster: Isn't it customary to stand clause 1, Mr. Chairman?

The Chairman: The clerk says normally it is, but because this bill is amending an act we don't have to stand the first one. Normally you would have a short title on a new bill.

Clauses 1 and 2 agreed to

On clause 3

Mr. Foster: Mr. Chairman, I have an amendment to clause 3 at the top of page 2. I wonder if it would be possible to go through this. It's a consequential amendment to an amendment farther along.

• 1025

Perhaps we could deal with the other two amendments—the government has one, I have one—and then stand clause 3 after dealing with those two. It is consequential to an amendment farther along, to a main amendment to clause 10. I wonder if we could come back to that.

The Chairman: It seems, Dr. Foster, that we have a group of amendments, all for this particular clause, and if we were to stand everything, we would therefore stand all the consideration of those amendments, and I'm reluctant to do so. Are you planning to make this motion or are you considering withdrawing it? Why would you want to delay it?

Mr. Foster: It's only consequential to the L-4 amendment. If L-4 is not carried, then I don't want to move this one. It is going back to a previous clause.

[Traduction]

Le président: Est-ce que vous pensez, monsieur Foster, que nous aurons suffisamment de temps pour terminer l'examen du projet de loi sans nous réunir cet après-midi mais seulement demain après-midi et jeudi?

M. Foster: J'en suis persuadé.

Le président: Je serais d'accord pour cette formule si elle convient à tout le monde.

M. Cardiff: Nous sommes disponibles cet après-midi et également demain si vous le souhaitez. C'est toujours plus difficile vers la fin de la semaine, car il me semble que nos emplois du temps sont plus chargés. Si c'est possible, nous aimerions nous réunir pendant une heure et demie cet après-midi.

M. Schneider (Regina—Wascana): Monsieur le président, je vais faire tout mon possible pour laisser la présidence de l'autre comité à quelqu'un d'autre, afin de participer à la séance de cet après-midi. Mais, pour le moment, je pense que nous ne devrions pas gaspiller notre temps et qu'il faudrait remettre cette discussion à la fin de la réunion.

Le président: Le problème, c'est que nous devons publier un avis de convocation. Si vous le permettez, nous allons prévoir, si nécessaire, une réunion cet après-midi à 16h30. Peut-être que nous aurons terminé avant midi. Si cela vous convient, nous allons passer maintenant à l'examen article par article. Nous commençons par l'article 1.

Article 1

M. Foster: Monsieur le président, est-ce qu'on ne laisse pas habituellement l'article 1 de côté?

Le président: La greffière me dit que c'est l'usage, mais que nous pouvons nous en dispenser puisqu'il s'agit d'une loi modifiant une autre loi. Si c'était un nouveau projet de loi, il y aurait un titre abrégé.

Les articles 1 et 2 sont adoptés

Article 3

M. Foster: Monsieur le président, j'ai un amendement concernant l'article 3, en haut de la page 2. Je me demande s'il est possible de le laisser de côté pour le moment, car il s'agit d'un amendement corrélatif à un autre amendement.

Nous pouvons peut-être passer aux deux autres amendements, celui du gouvernement et le mien, et reporter l'examen de l'article 3 une fois que nous aurons examiné ces deux amendements. L'amendement que je propose est corrélatif à un amendement principal concernant l'article 10. J'aimerais pouvoir revenir par la suite à l'article 3.

Le président: Il semble, monsieur Foster, que nous avons plusieurs amendements au sujet de cet article. J'hésite à reporter l'examen de cet article, car il nous faudrait, du même coup, reporter tous ces amendements. Est-ce que vous voulez proposer cette motion ou est-ce que vous envisagez de l'abandonner? Pourquoi voulez-vous le reporter?

M. Foster: C'est un amendement relatif à l'amendement L-4. Si l'amendement L-4 était rejeté, je ne présenterais pas celui-ci. L'amendement L-4 est corrélatif à un article antérieur.

[Text]

• 1030

The Chairman: It would seem to me L-4 would be more consequential on L-1, would it not? If you can't get this one through, the other ones wouldn't apply.

I would like you to make your decision, Dr. Foster, whether you are going to make this motion and we will proceed with this clause.

Mr. Foster: You're saying you don't agree to stand clause 3.

The Chairman: I would like to get all the amendments on the floor and then we can consider it. Perhaps some time later we might decide not to make the full decision here, but at present I'd like all the motions on the floor.

Mr. Foster: So you're going to proceed with G-1, L-2, and so on in sequential order.

The Chairman: Yes, Dr. Foster.

Mr. Foster: Then I won't move L-1 at this time.

The Chairman: L-1 is not put.

Is there further consideration on clause 3? We have government amendment G-1.

Mr. Monteith: I'd like to move G-1: that clause 3 of Bill C-54 be amended by striking out line 9 on page 2 and substituting the following:

ral product of agriculture, whether processed or unprocessed, and any part

Amendment agreed to

Mr. Foster: I move that clause 3 be amended by striking out lines 12 and 13 on page 2 and substituting the following therefore:

(i) eggs and poultry, whether processed or unprocessed, and any part of any such product

It's my understanding that this brings us in line not only with (a) but also with the proclamation of the poultry marketing agency's proclamation.

The Chairman: You're suggesting the proclamation of CEMA is the same wording as this? Is that what that means?

Mr. Foster: Yes. We have a letter from the Egg Marketing Agency indicating this would conform with their proclamation. This is from Cynthia Currie, the general manager:

This agency recommends that the Standing Committee on Agriculture's Report to the House of Commons include an amendment to the definition of "farm product" in paragraph (b)(i), which would read as follows:

(b)(i) "Eggs and poultry, whether processed or unprocessed, and any part of any such product."

Their argument is that this does not compromise their proclamation because it uses the same terminology. That was one of the arguments made when the Canadian Federation of Agriculture and its constituent groups were before the committee several weeks ago.

[Translation]

Le président: Il me semble plutôt que l'amendement L-4 découle de l'amendement L-1, puisque les autres amendements ne pourront pas s'appliquer si celui-ci est rejeté.

Monsieur Foster, je vous demande de décider si vous voulez présenter ou non cette motion, afin que nous puissions en finir avec cet article.

M. Foster: Vous dites que vous ne voulez pas reporter l'examen de l'article 3.

Le président: Je voudrais que tous les amendements soient présentés, afin que nous puissions les étudier. Nous déciderons peut-être plus tard de ne pas prendre de décision, mais pour le moment, j'aimerais que toutes les motions soient présentées.

M. Foster: Par conséquent, vous avez l'intention d'examiner tous les amendements dans l'ordre.

Le président: Exactement, monsieur Foster.

M. Foster: Par conséquent, je ne vais pas, pour le moment, présenter l'amendement L-1.

Le président: L'amendement L-1 n'est pas proposé.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires au sujet de l'article 3? Il y a l'amendement G-1 du gouvernement.

M. Monteith: Je propose l'amendement G-1: Que l'article 3 du projet de loi C-54 soit modifié par substitution, à la ligne 25, page 2, de ce qui suit:

l'agriculture, transformé ou non;

Amendement adopté

M. Foster: Je propose que l'article 3 soit modifié par substitution, aux lignes 26 et 27, page 2, de ce qui suit:

(i) les oeufs et la volaille, transformés ou non, ou une partie de ceux-ci;

Je crois que cet amendement est conforme à l'alinéa a) ainsi qu'au texte adopté par l'Office de commercialisation du poulet.

Le président: Vous voulez dire que le texte de l'OCCO est libellé de la même manière?

M. Foster: Oui. L'Office canadien de commercialisation des oeufs nous a fait savoir par lettre que ce libellé serait conforme à son propre texte. Voici ce que nous a écrit la directrice générale, Cynthia Currie:

L'Office recommande que le rapport du Comité permanent de l'agriculture à la Chambre des communes contienne un amendement à la définition de «produit agricole», à l'alinéa 30b)i), qui se présenterait comme suit:

«les oeufs et la volaille, transformés ou non, ou une partie de ceux-ci».

L'OCCO estime que cet amendement ne va pas à l'encontre de leur texte, puisqu'il utilise la même terminologie. C'est un des arguments qui a été avancés par la Fédération canadienne de l'agriculture et ses membres lorsqu'ils ont comparu devant le comité, il y a plusieurs semaines.

[Texte]

Mr. Cardiff: Mr. Chairman, it's my understanding the Chicken Marketing Agency legislation refers to chicken as live or eviscerated, parts and products manufactured, breaded, or battered. It is consistent with the import control list now being used. The wording of this amendment would not be consistent with their legislation, as I understand it.

• 1035

The Chairman: I understand, Mr. Cardiff, that it is both the proclamation and the import control list that you're referring to here. Is that right?

Mr. Cardiff: Yes.

Mr. Foster: Is the parliamentary secretary arguing that it is not in conformity with the import control list?

Mr. Cardiff: The amendment would not be in conformity with the import control list. It's different wording.

Mr. Stevenson: Are you satisfied that the existing wording in the bill allows for collection of check-off on all chicken products that are listed on the import control list as long as it is identified in the act under which CEMA and the chicken board operate and in accordance with the wording on the import control list?

The Chairman: Mr. Stevenson, you're probably asking the question a little ahead of yourself. This applies to Part II, the marketing agency, and the research and promotion levy, will be on Part III. I'm not too sure the question is all that wrong, except the application of which part you're talking about.

Mr. Stevenson: This is the definition section. Maybe I am out of order here. I just want to make sure that for future use this definition is all-inclusive.

Mr. Cardiff: If there is a promotion agency, it certainly qualifies on processed chicken.

The Chairman: I think the question has been asked too soon. This is for marketing agencies. The place where the levy will be collected under research and promotion is in Part III. We're going to hit that in a subsequent amendment very soon.

Mr. Johannsen: Perhaps I could just try to clarify that. This is a definition that refers to the marketing agencies. The definition for Part III will be the definition that's operative for the promotion and research agencies. That's where the definition includes processed or unprocessed product, so that if a promotion-research agency is set up for one of the supply-managed products, then certainly as a promotion-research agency they would be able to have check-offs on processed product.

Mr. Althouse: The government chose to make the definition for Part I consistent with their definition for the proposed Part III agencies. Why wouldn't you have the same definition apply for Part II agencies? Before you made this amendment, Part I and Part II agencies had essentially the same definition. It was only Part III agencies that went somewhat beyond that. I presume you've changed Part I to comply with the Part III definition, because Part I is the part

[Traduction]

M. Cardiff: Monsieur le président, je crois que la loi relative à l'Office canadien de commercialisation du poulet fait mention de poulet vivant ou éviscéré, de leurs parties ou produits transformés, panés ou enrobés. Ce libellé est conforme à la liste de marchandises d'importation contrôlée actuellement en vigueur. Si je comprends bien, le libellé de cet amendement ne serait pas conforme à la loi qui les concerne.

Le président: Si j'ai bien compris, monsieur Cardiff, vous faites à la fois allusion au texte et à la liste de marchandises d'importation contrôlée?

M. Cardiff: C'est exact.

M. Foster: Est-ce que le secrétaire parlementaire prétend qu'il y a contradiction avec la liste de marchandises d'importation contrôlée?

M. Cardiff: L'amendement ne serait pas conforme à la liste de marchandises d'importation contrôlée. Le libellé est différent.

M. Stevenson: Estimez-vous que le libellé actuel du projet de loi autorise le prélèvement d'un montant sur tous les produits du poulet mentionnés sur la liste de marchandises d'importation contrôlée, dans la mesure où ils sont cités dans la loi régissant l'OCCO et l'OCCP, et en conformité avec le libellé de la liste de marchandises d'importation contrôlée?

Le président: Monsieur Stevenson, vous allez probablement trop vite en besogne. Votre question s'applique à la Partie II concernant l'office de commercialisation, alors que le prélèvement pour la recherche et la promotion figure dans la Partie III. Votre question n'est pas mauvaise, mais elle ne s'applique pas à la partie dont vous parlez.

M. Stevenson: Nous sommes à l'article des définitions. Ma question est peut-être irrecevable, mais je veux simplement m'assurer que cette définition est complète.

M. Cardiff: Si l'on crée un office de promotion, le poulet transformé relèvera certainement de ses compétences.

Le président: Il me semble que la question a été posée trop tôt. Nous n'en sommes encore qu'aux offices de commercialisation. C'est la Partie III qui traite du prélèvement destiné à la recherche et à la promotion. Nous aborderons très prochainement ce sujet dans un amendement ultérieur.

M. Johannsen: Je vais essayer d'éclaircir tout cela. Cette définition se rapporte aux offices de commercialisation. La définition contenue dans la Partie III concerne les offices de promotion et de recherche. Cette définition se rapporte aux produits transformés ou non. Par conséquent, en cas de création d'un office de promotion et de recherche intéressé à un des produits faisant l'objet d'une gestion de l'offre, cet office aura certainement autorité pour percevoir les montants prélevés sur les produits transformés.

M. Althouse: Le gouvernement a décidé d'uniformiser la définition contenue dans la Partie II avec celle de la Partie III concernant les offices proposés. Pourquoi ne pas appliquer la même définition aux offices de la Partie II? Avant cet amendement, c'est sensiblement la même définition qui s'appliquait aux offices de la Partie I et ceux de la Partie II. Seuls les offices relevant de la Partie III avaient une définition légèrement plus étendue. Je suppose que vous avez

[Text]

of the act that establishes the council. If the council doesn't have authority over all the powers that are available in Part III, the council can't do its job. Having given the council that slight additional power, why not be consistent all the way and use for the Part II agencies the same definition that you're giving to the Part III agencies?

Mr. Johannsen: The member has indicated that the reason for the amendment to the definition for Part I is just to make sure that the scope of authority for the council is adequate for its supervision of the agencies under Part III. The question of the definition for Part II is basically more of a question of what should be the potential scope of authority for marketing agencies created under this act. Until now it has been natural products and parts thereof, and if the decision is to be made that the potential scope of authority should be expanded beyond that, then that should be a considered decision that follows the process of consultation and making sure we have had input from all stakeholders before coming to that conclusion.

• 1040

Mr. Althouse: Were discussions not held with the Part II agencies concerning the increased powers? When they appeared before us, they seemed to think they should have the same powers as the Part III agencies.

Mr. Johannsen: Certainly discussions have been held with the agencies, but that would not be the full extent of the consultations that would be required, and it would be a more time-consuming process than would be permitted as part of an amendment to a bill before Parliament.

Mr. Althouse: What we seem to have here is a policy decision. I repeat my question, and perhaps the parliamentary secretary is the one who should be answering it. Why are Part II agencies working with a slightly less encompassing definition than is being offered to the new Part III agencies which the council is going to have to deal with? Why are they being somewhat limited in their ability to work in their agencies, particularly since it seems a number of the agencies would like to keep the definitions equal right across the board?

Mr. Johannsen: It is not so much a question that this bill has deliberately limited the scope of authority for marketing agencies. The definition that is applicable to Part II is the same definition that has been in the act for 20 some years. But there was a conscious decision, following at least a two-year process of consultation and decision-making, that in order for check-offs to work appropriately to the satisfaction of the agri-food industry there needed to be additional authority over processed product, but only for check-off purposes. That decision was made following what I would say is the type of consultative process and decision-making process that is needed for decisions like that.

I think it's not so much a question that we looked at Part II. Rather, the question was, what needs to be operative for Part III in order for check-offs to work properly?

[Translation]

modifié la définition de la Partie I pour l'uniformiser à celle de la Partie III, étant donné que c'est la Partie I de la loi qui crée le conseil. Or, le conseil ne peut s'acquitter de sa tâche s'il ne peut compter sur tous les pouvoirs prévus dans la Partie III. Puisque vous donnez légèrement plus de pouvoir au conseil, pourquoi ne pas rester logique jusqu'au bout et utiliser pour les offices relevant de la Partie II la même définition que pour ceux qui relèvent de la Partie III?

M. Johannsen: Selon le député, l'amendement de la définition s'appliquant aux offices relevant de la Partie I vise uniquement à s'assurer que le conseil aura le pouvoir de superviser les offices relevant de la Partie III. Or, la définition de la Partie II vise plutôt à définir l'étendue possible des pouvoirs des offices de commercialisation créés en vertu de la loi. Jusqu'à présent, il s'agissait de produits naturels et de parties de ceux-ci et si l'on décide d'étendre les compétences du conseil, il faudrait que cette décision soit prise après consultation et après avoir pris l'avis de tous les intéressés.

M. Althouse: Est-ce que la possibilité d'étendre les compétences n'a pas été envisagée avec les offices relevant de la Partie II? Lors de leur comparution devant le comité, ils ont affirmé qu'ils devaient avoir les mêmes pouvoirs que les offices relevant de la Partie III.

M. Johannsen: Il est certain que nous avons consulté les offices, mais il faudrait se livrer à des consultations plus complètes et plus longues qu'il est exclu d'entreprendre dans le cadre de l'amendement d'un projet de loi déposé au Parlement.

M. Althouse: Il me semble que nous avons affaire à une décision politique. Je vais répéter ma question. Je crois qu'il appartient au secrétaire parlementaire d'y répondre. Pourquoi la définition relative aux offices relevant de la Partie II est-elle légèrement moins étendue que celle qui correspond aux offices créés en vertu de la nouvelle Partie III sur lesquels le conseil aura compétence? Pourquoi ont-ils moins de liberté d'action, alors que plusieurs offices souhaiteraient que les définitions soient les mêmes pour tous?

M. Johannsen: La question n'est pas de savoir si le projet de loi limite délibérément les compétences des offices de commercialisation. La définition qui s'applique à la Partie II est la même que celle qui figure dans la loi depuis une vingtaine d'années. Cependant, c'est à la suite d'un processus de consultation et de réflexion qui a duré deux ans, qu'il a été décidé, en pleine connaissance de cause, d'étendre les compétences des offices sur les produits transformés, uniquement pour la perception des prélèvements, afin que le système de prélèvement fonctionne de manière satisfaisante pour l'industrie agro-alimentaire. Cette mesure a été prise après le processus de consultation et de réflexion indispensable à ce genre de décision.

À mon avis, il s'agissait moins d'examiner la définition de la Partie II que de déterminer ce qu'il fallait mettre en place dans la Partie III pour permettre le fonctionnement approprié du système de prélèvement.

[Texte]

Mr. Foster: Mr. Chairman, it seems to me that this gets right down to the very basis of our entire position at the GATT. We are saying that we should strengthen and clarify Article XI. What this amendment deals with are not just raw, unprocessed food commodities but the first-step processed commodities, in this case eggs and poultry. Is the government talking out of both sides of its mouth here? Is it really supporting our position at GATT on Article XI or isn't it? If it is not, then it should be defeating this amendment, and that seems to be what the parliamentary secretary is talking about doing here.

We are talking about Part II, supply management, processed, whether that can be processed dairy products, processed egg and poultry products, or not. I think that is pretty basic to exactly where the government's policy is on the whole thing. If the parliamentary secretary is saying that the policy is that the only thing that can be under supply management is raw, unprocessed commodity, whether it's eggs or chicken or turkey or broiler hatching eggs, that means that the supply management is not going to be extended to clarify and strengthen Article XI. That's what I'd like to hear from the parliamentary secretary. If the government's GATT position to strengthen and clarify Article XI is really that, then why would he oppose this proposed amendment?

• 1045

Mr. Cardiff: It was my understanding, Dr. Foster, that this amendment extends the powers of the agencies, and I would think there should be greater consultation with the agencies if that were to be considered. As far as Article XI goes, it is not in this bill.

Mr. Foster: We're not school children here, Mr. Parliamentary Secretary.

Mr. Cardiff: I didn't say you were.

Mr. Foster: We all know what we're talking about.

The Chairman: Mr. Cardiff, if you want to finish your statement, then I'll let Dr. Foster come back in.

Mr. Cardiff: What I'd said was that the amendment would extend the powers of the agency without due consideration of those agencies. The member made representation about our support for Article XI at GATT. As far as I'm concerned, this has nothing to do with Article XI at GATT. That's a different piece of legislation and would have no effect. I don't want to get into a GATT debate with the hon. member at this point, but he knows full well what our position is with GATT. It's as consistent as it always has been.

Mr. Foster: As I understand the government's position at GATT, it is that they want to clarify and strengthen Article XI so that not only raw, unprocessed farm commodities such as eggs, chicken, or turkey can be under supply management under Article XI, but also processed commodities from those raw products that have more than 50% of that commodity, such as butter, cheese, chicken, or whatever. So this proposed amendment not only brings it into

[Traduction]

M. Foster: Monsieur le président, il me semble que tout cela nous ramène exactement à l'argument que nous avons présenté au GATT. Nous réclamons le renforcement et la clarification de l'article XI. Cet amendement ne porte pas uniquement sur les produits alimentaires bruts et non transformés, mais également sur les produits ayant subi une première transformation, en l'occurrence les oeufs et la volaille. Est-ce que le gouvernement appuie vraiment le point de vue que nous défendons au GATT au sujet de l'article XI ou est-ce qu'il emploie deux poids et deux mesures. S'il l'appuie, il devrait rejeter cet amendement et c'est, semble-t-il, ce que propose le secrétaire parlementaire.

Nous parlons de la Partie II, de la gestion de l'offre, des produits transformés, qu'il s'agisse de produits laitiers transformés, d'oeufs et de produits du poulet transformés ou non. Il me semble que ce sont des principes fondamentaux de la politique gouvernementale. Si le secrétaire parlementaire affirme que la politique du gouvernement est de placer sous le contrôle des offices de gestion de l'offre uniquement les produits bruts et non transformés, qu'il s'agisse des oeufs, du poulet, de la dinde ou des oeufs d'incubation de poulet à rôtir, cela signifie que le gouvernement refuse de compléter la définition de gestion de l'offre de manière à clarifier et renforcer l'article XI. J'aimerais entendre le point de vue du secrétaire parlementaire à ce sujet. Si le gouvernement a vraiment l'intention de renforcer et de clarifier l'article XI, pourquoi serait-il opposé à l'amendement proposé?

M. Cardiff: Il me semble, monsieur Foster, que cet amendement a pour effet d'étendre les compétences des offices et je pense que ces derniers devraient être consultés au préalable. Quant à l'article XI, il ne figure pas dans ce projet de loi.

M. Foster: S'il vous plaît, monsieur le secrétaire parlementaire, ne nous prenez pas pour des enfants.

M. Cardiff: Je n'en ai jamais eu l'intention.

M. Foster: Nous savons tous pertinemment de quoi il est question.

Le président: Monsieur Cardiff, si vous voulez bien terminer votre intervention, je donnerai ensuite la parole à M. Foster.

M. Cardiff: J'ai dit que l'amendement étendrait les compétences de l'office sans consultation des autres offices. Le député a fait allusion à l'appui que nous avons donné à l'article XI du GATT. À mon avis, l'amendement n'a aucun rapport avec l'article XI du GATT. Il s'agit d'un texte législatif différent, qui n'aura aucune incidence. Je ne souhaite pas, pour le moment, me lancer dans un débat sur le GATT avec le député. Notre point de vue sur le GATT a toujours été le même et il le connaît bien d'ailleurs.

M. Foster: Si je comprends bien, le gouvernement a adopté la position suivante vis-à-vis du GATT: Il souhaite clarifier et renforcer l'article XI de manière à ce que les dispositions de l'article XI relatives à la gestion de l'offre s'appliquent non seulement aux produits agricoles bruts et non transformés tels que les oeufs, le poulet et la dinde, mais également aux produits transformés qui contiennent plus de 50 p. 100 du produit brut, tels que le beurre, le fromage, la

[Text]

conformity with the amendment that we've already accepted around the table but also reconciles the supply management being extended to processed farm commodities, to be in harmony with the government's policy at GATT.

Mr. Althouse: Within our own borders.

Mr. Foster: Yes, within our own borders. So as far as the consultation goes, the supply management groups have been here. They're concerned that there is a lack of conformity with their own proclamations, and now you'd have the lack of conformity with the amendment that we've already put in, but they're recommending that this amendment go through. So, in my view, they've been here and that's the consultation.

In their letter, which all members have received, they say:

This agency recommends that the Standing Committee on Agriculture's Report to the House include an amendment to the definition of "farm product" in paragraph (b)(i) which would read as follows:

(b)(i) "Eggs and poultry, whether processed or unprocessed, and any part of such product."

Such an amendment simply ensures that the existing mandate of marketing agencies under Part II can be exercised as contemplated.

Any concerns which the Standing Committee may have about marketing agencies exercising powers over processed products is mitigated by the fact that:

(a) Such powers can only be conferred upon an agency by the Governor in Council in the Proclamation affecting such agency; and

(b) Any exercise of agency authority over processed products must be made by order or regulation which is subject to the prior approval of the National Farm Products Marketing Council.

So it doesn't seem to me there's any concern there, but they want to have this in conformity with their existing proclamations and also with paragraph (a), with which we've already dealt.

• 1050

Mr. Cardiff: Mr. Chairman, I don't know if there's any possible way of accommodating Mr. Foster's wishes, but as it presently is, it appears to extend the powers of the agency. I don't think that was the intention of this legislation—to extend those powers.

Mr. Stevenson: Could I ask a couple of questions here? First of all, I understood Mr. Johannsen to say the wording of the bill in front of us—the definition—was consistent with the existing act that CEMA, for example, works under, and was consistent with the wording on the import control list. Is that correct?

Mr. Johannsen: Basically, the definition for Part II in this act is essentially natural products of agriculture and parts. For Part III, it's been expanded to natural products of agriculture, whether processed or unprocessed, and parts. The

[Translation]

volaille, etc. Par conséquent, l'amendement proposé est en fait une uniformisation avec l'amendement que nous avons déjà adopté et étend la gestion de l'offre aux produits agricoles transformés, en conformité de la position présentée par le gouvernement au GATT.

M. Althouse: À l'intérieur de nos frontières.

M. Foster: Oui, à l'intérieur de nos frontières. Pour ce qui est de la consultation, les groupes de gestion de l'offre ont comparu devant le comité. Ils s'inquiètent de l'absence d'uniformité avec les principes qu'ils ont adoptés, mais ils recommandent que l'amendement soit adopté, par souci de conformité avec l'amendement qui a déjà été accepté. À mon avis, la consultation a eu lieu, puisqu'ils ont témoigné devant le comité.

Voici ce qu'ils disent dans cette lettre que tous les membres du comité ont reçue:

Notre Office recommande que le Comité permanent de l'agriculture fasse part à la Chambre des problèmes et entre autres d'un amendement à la définition de «produit agricole», à l'alinéa b)(i), qui serait libellé ainsi:

b)(i) «les oeufs et la volaille, transformés ou non, ou une partie de ceux-ci.»

Cet amendement vise simplement à garantir le maintien du mandat existant des offices de commercialisation relevant de la Partie II.

Les craintes que le Comité permanent pourrait avoir relativement à l'octroi aux offices de commercialisation de compétences sur les produits transformés devraient être atténuées par le fait que

a) de telles compétences ne peuvent être conférées à un office que par le gouverneur en conseil par un décret ou un règlement concernant cet office et

b) les compétences qu'il peut exercer sur les produits transformés. Ce décret ou règlement doit être approuvé au préalable par le Conseil national de commercialisation des produits de ferme.

Je ne vois dans cette lettre aucun signe d'inquiétude. L'Office souhaite tout simplement la confirmité avec les principes qu'il a adoptés ainsi qu'avec l'alinéa a) que nous avons déjà examiné.

M. Cardiff: Monsieur le président, je ne sais pas s'il y a un autre moyen de satisfaire la demande de M. Foster, mais, pour le moment, il semble que l'amendement étend les pouvoirs de l'Office. Or, je ne crois pas que telle était l'intention du législateur.

M. Stevenson: J'aimerais poser quelques questions. Tout d'abord, si j'ai bien compris M. Johannsen, le libellé de la définition contenu dans le projet de loi dont nous faisons l'étude est conforme à la loi existante dont relève l'OCCO, par exemple, ainsi qu'au libellé de la liste de marchandises d'importation contrôlée. Est-ce exact?

M. Johannsen: La définition contenue dans la Partie II de la loi porte essentiellement sur les produits agricoles naturels et leurs parties. Dans la Partie III, la définition a été étendue aux produits agricoles naturels, qu'ils soient

[Texte]

import control list operates slightly differently in that it talks about basically raw agricultural product parts and then products manufactured either wholly or mainly from the agricultural product.

Mr. Stevenson: May I reword the question, then? Is the wording here consistent with the act under which—we're talking here primarily of eggs, I gather—the Egg Marketing Agency works?

Mr. Johannsen: This is the act the agencies operate under.

Mr. Stevenson: Okay. So this is consistent with the existing definition they've been working under for the last 20 years?

Mr. Johannsen: Yes. The definition for Part II that you see in the act is the definition the agencies have been operating under for the last 20 years.

Mr. Stevenson: So this is the definition that the marketing agency has been working on prior to the GATT decision on ice cream and yoghurt, and this is the decision the marketing agency has been working under with the powers that Canada thought it had prior to the ice cream and yoghurt situation. Right?

Mr. Johannsen: Correct.

Mr. Stevenson: So then this would seem to be a definition that's adequate to work under for a strengthened and clarified Article XI, which would get us back to, or somewhat better than, what we thought we had prior to the ice cream and yoghurt situation.

Mr. Johannsen: Well, I'm certainly not an expert at this.

Mr. Stevenson: I know. I'm trying to get at—here we have a member over here saying you've got to fish or cut bait. I want to hear from you that this definition is the definition the marketing agencies—supply and management marketing agencies—worked under prior to the GATT decision on ice cream and yoghurt, and is adequate for them to work under, under a clarified and strengthened Article XI. Yes or no?

The Chairman: Excuse me. We've got a point of order, and I feel you're probably asking the witness for an opinion in an area where he isn't an expert.

Mr. Stevenson: Well, let's here it from the—

The Chairman: We have a point of order and we're going to go to that first. Mr. Althouse.

Mr. Althouse: The committee has run into some difficulty with some of us thinking we know what the question is. Perhaps the questioner would, instead of referring to "this amendment" or "this motion", identify which one we're talking about, because we're interchanging a Liberal amendment with the existing bill. . . Quite frankly, I'm lost as to what it is Mr. Johannsen is supposed to answer—whether he's talking about a clause in the existing legislation or whether he's talking about Dr. Foster's amendment.

[Traduction]

transformés ou non, et les parties de ceux-ci. La liste de marchandises d'importation contrôlée s'applique de manière légèrement différente étant donné qu'elle vise essentiellement les parties de produits agricoles bruts et les produits obtenus à partir du produit agricole totalement ou partiellement transformé.

M. Stevenson: J'aimerais reformuler ma question. Le libellé est-il conforme à celui de la loi qui régit l'Office de commercialisation des oeufs, puisqu'il s'agit principalement d'oeufs, je crois.

M. Johannsen: C'est la loi dont relèvent les offices.

M. Stevenson: Très bien. Par conséquent, le libellé est conforme à la définition qui régit leur fonctionnement depuis une vingtaine d'années?

M. Johannsen: Oui. La définition figurant dans la Partie II de la loi s'applique aux offices depuis 20 ans.

M. Stevenson: Par conséquent, c'est la définition qui s'appliquait à l'office de commercialisation avant la décision du GATT sur la crème glacée et le yogourt, et qui précisait les compétences que l'office était sensé détenir avant qu'intervienne la décision relative à la crème glacée et au yogourt.

M. Johannsen: C'est exact.

M. Stevenson: Il me semble donc que cette définition permet de renforcer et de clarifier l'article 11, ce qui nous placerait dans une position égale ou même meilleure que celle que nous avions avant la décision concernant la crème glacée et le yogourt.

M. Johannsen: Je ne suis pas un spécialiste en la matière.

M. Stevenson: Je sais. Un membre du comité a essayé de vous pousser dans vos retranchements pour vous forcer à prendre une décision. Je vous demande si cette définition est celle qui s'appliquait aux offices de commercialisation—les offices de commercialisation et de gestion des approvisionnements avant la décision du GATT sur la crème glacée et le yogourt et si cette définition peut continuer de s'appliquer après clarification et renforcement de l'article XI. Répondez-moi par oui ou par non.

Le président: Excusez-moi. Nous avons un rappel au règlement et j'ai bien peur que vous demandiez au témoin de se prononcer dans un domaine qui n'est pas de sa spécialité.

M. Stevenson: Eh bien, posons la question. . .

Le président: Nous avons un rappel au règlement et je dois d'abord laisser la parole à M. Althouse.

M. Althouse: La discussion s'enlise et on ne sait pas exactement sur quoi elle porte. L'auteur de la question devrait peut-être éviter d'utiliser des expressions comme «cet amendement» ou cette «motion» et préciser exactement de quoi il est question, car nous confondons un amendement libéral avec le projet de loi existant. . . J'avoue que je n'ai pas compris la question à laquelle M. Johannsen est censé de répondre. . . S'agit-il d'un article du projet de loi existant ou de l'amendement de M. Foster?

[Text]

Mr. Stevenson: I am trying to clarify in my own mind whether the wording of the bill as it stands is sufficient for these agencies to work—no, I shouldn't use the word "agencies"; CEMA, for example—to work under a strengthened and clarified Article XI, or is it necessary to include the words "whether processed or unprocessed" in that definition.

• 1055

Mr. Johannsen: Mr. Chairman, I could give you a little longer answer than just yes or no on that. Basically, in terms of the GATT, Article XI sets out the criteria or the conditions under which we can impose import controls. Those controls are manifested in our import control list, which is a piece of legislation that's not part of this act at all and has some definitions of products for which there are import controls and other products for which we are not able to have import controls.

That question about whether Article XI can work or not is outside the scope of this legislation. What's really important in terms of being able to use Article XI is whether we're effectively controlling our domestic production of chicken. That is a primary product, not the processed product. There's no link between having import controls on the processed product and supply management or domestic controls on the processed product. What's important is the control of the primary production. In that sense I think that essentially no, the definition in here is not only sufficient but in a sense it's not relevant to the Article XI debate, to the import control list, because that's separate legislation.

Mr. Foster: In view of the parliamentary secretary's admonitions and the testimony, may I be permitted to withdraw this amendment?

The Chairman: To do that would require the unanimous consent of the committee. Do I have that unanimous consent?

A voice: No.

The Chairman: I hear no unanimous consent. I believe there has been quite a bit of discussion on this particular amendment. It is well understood and I do not think it's necessary to reread it. What is your decision?

Mr. Foster: Mr. Chairman, then I would make a further representation to the committee. I don't know whether everybody has this letter from the Canadian Chicken Marketing Agency, but the letter to the chairman of the committee, on page 2, makes it pretty clear what we're dealing with here. It says:

As proposed, the legislation will specifically and clearly provide that the mandate under Part I

—that's the one that sets up the National Farm Products Council—

and Part III

—that is the one that sets up agencies and research agencies, promotion agencies—

relates to any natural product of agriculture, whether processed or unprocessed, while the mandate of marketing agencies under Part II only relates to natural product of agriculture or part thereof.

[Translation]

M. Stevenson: Je me demande moi-même si le libellé du projet de loi tel qu'il se présente est suffisant pour permettre aux offices de fonctionner—je ne devrais pas dire «les offices» mais l'OCCO, par exemple—dans le cadre d'un article XI renforcé et clarifié ou s'il est nécessaire d'ajouter à la définition les termes «transformés ou non».

M. Johannsen: Monsieur le président, je peux vous donner une réponse un peu plus étoffée qu'un simple oui ou non. Essentiellement, dans le GATT, l'article XI énonce les critères ou les conditions pour le contrôle des importations et permis. Ce contrôle est concrétisé par notre liste des marchandises d'importation contrôlée, une législation tout à fait indépendante de cette loi-ci et qui contient certaines définitions de produits sujets au contrôle et d'autres produits qui ne le sont pas.

La question de savoir si cet article XI peut fonctionner ou non est indépendante de ce projet de loi. Ce qui compte, sur le plan de l'article XI, c'est de savoir si nous contrôlons effectivement notre production interne de poulets. Je parle là du produit primaire, et non du produit transformé. Il n'y a pas de lien entre le contrôle de l'importation du produit transformé et la gestion de l'offre, ou le contrôle interne, du produit transformé. Ce qui importe, c'est le contrôle de la production primaire. En ce sens, je dirais que la définition ici est non seulement suffisante, mais qu'en plus elle n'a rien à voir avec le débat sur l'article XI, la liste des marchandises d'importation contrôlée, car cette dernière fait l'objet d'une loi distincte.

M. Foster: Étant donné les explications et les admonestations du secrétaire parlementaire, m'autorise-t-on à retirer cet amendement?

Le président: Il faudrait pour cela le consentement unanime du comité. Y a-t-il consentement unanime?

Une voix: Non.

Le président: Il n'y a pas consentement unanime. Je pense que nous avons suffisamment débattu de cet amendement. Tout le monde le comprend bien et je ne pense pas qu'il soit nécessaire de le relire. Quelle est votre décision?

M. Foster: Monsieur le président, dans ce cas je voudrais transmettre un autre point de vue encore au comité. Je ne sais pas si tout le monde a lu cette lettre de l'Office canadien de commercialisation du poulet, mais la lettre qu'il a adressée au président du comité montre très clairement de quoi il retourne ici, à la page 2. On y lit:

Le projet de loi dans sa forme actuelle dispose expressément que le mandat pour l'application de la partie I

...c'est celui en vertu duquel est constitué le Conseil national des produits agricoles. . .

et la partie III

...c'est elle qui établit les offices de recherche et de promotion. . .

concerne tout produit naturel de l'agriculture, transformé ou non, alors que le mandat des offices de commercialisation aux termes de la partie II porte uniquement sur les produits naturels de l'agriculture ou partie de produits.

[Texte]

In other words, as they go on to say in this letter, it removes the right of any agency to deal with processed food, with processed dairy or poultry products or whatever is under a supply management agency:

The Canadian Chicken Marketing Agency is of the view that such wording inevitably leads to the conclusion that marketing agencies under Part III have no authority to deal with processed products.

Such result, albeit unintended, removes the ability of Part II marketing agencies to exercise powers over processed products now conferred or which may be conferred in the future by Proclamation of the Governor in Council.

In other words, it seems to me that what we're doing by not accepting the amendment that has been proposed by the Canadian Chicken Marketing Agency is saying that we don't want, at any time in the future, to give a supply management marketing agency the power to deal with processed farm commodities, whether chicken or dairy products or any other, that might come under supply management.

It seems to me that if this amendment that has been proposed by them is defeated, we're saying to the Americans, and to anybody else negotiating at the GATT, that the Canadian government has decided that supply management is not going to have the power to deal with processed poultry or egg products. Yet at the GATT we are saying we want supply management to have power to deal with processed dairy products or poultry products. That's what we're arguing at the GATT.

• 1100

So if we defeat this amendment we're just saying to the world, we don't really mean it when we go to the GATT and say we want Article XI to be clarified and strengthened so it can cover processed farm commodities, because we've already ruled out the possibility of doing that for supply management commodities under these amendments.

Mr. Cardiff: Mr. Chairman, it's my understanding that clarification of Article XI is what we're attempting to do at the GATT talks, and I don't believe we have authority here to expand the powers of the agencies, as I see your amendment doing, Mr. Foster. You know we're expanding their powers, but what you're asking for could also happen under Article XI. The clarification and strengthening of Article XI will do exactly what you wish to do as well.

Mr. Foster: But you have to implement it under a statute of Canada, and the amendment is in order. If you really believe in extending the powers of supply management agencies to be able to deal with processed farm commodities, then why not do it right here and now?

That doesn't say the proclamations will be issued to do that, but it makes provision for it at any time in the future when the Governor in Council wants to amend the proclamation to deal with processed poultry products or egg or turkey products.

Mr. Cardiff: We all recognize the importance of Article XI and the strengthening and clarification of Article XI, but it's my understanding that it's beyond this act.

[Traduction]

En d'autres termes, précise la lettre de l'office, on enlève à tout office le droit de réglementer les denrées alimentaires de transformation, de produits laitiers ou à base de volailles de transformation ou tout autre produit dont l'offre est réglementée:

L'Office canadien de commercialisation du poulet considère que ce libellé amène inévitablement la conclusion que les offices de commercialisation relevant de la partie III n'ont pas le pouvoir de régir les produits de transformation.

Ce résultat, bien que fortuit, enlève aux offices de commercialisation de la partie II la faculté d'exercer les pouvoirs sur les produits de transformation qui pourraient leur être conférés à l'avenir par proclamation du gouverneur en conseil.

En d'autres termes, en refusant l'amendement proposé par l'Office canadien de commercialisation du poulet, nous disons que nous ne voudrions jamais, à aucun moment futur, donner à un office de gestion de l'offre le pouvoir de régir les produits agricoles de transformation, qu'il s'agisse de poulets ou de lait ou de tout autre produit, qui pourrait faire l'objet d'une gestion de l'offre.

Il me semble que si l'on rejette cet amendement proposé par l'Office, nous disons aux Américains, et à toutes les autres parties avec lesquelles nous négocions au GATT, que le gouvernement canadien a décidé que le système de gestion de l'offre n'aura pas la latitude de s'occuper des produits de transformation de la volaille ou des oeufs. Or, au GATT, nous disons le contraire. C'est pour cela que nous nous battons au GATT.

Si donc nous rejetons cet amendement, nous disons simplement au monde que nous ne sommes pas vraiment sérieux lorsque nous réclamons au GATT la clarification et le renforcement de l'article XI afin qu'il soit étendu aux produits agricoles de transformation, parce que nous avons déjà écarté la possibilité d'en contrôler l'offre par ce nouveau projet de loi.

M. Cardiff: Monsieur le président, je crois savoir que nous cherchons justement à obtenir une clarification de l'article XI du GATT et je ne pense pas que nous ayons la latitude d'élargir les pouvoirs des offices, comme le ferait votre amendement, monsieur Foster. Vous savez que nous élargissons déjà les pouvoirs, mais ce que vous demandez pourrait également se faire par le biais de l'article XI. La clarification et le renforcement de l'article XI iront exactement dans le sens que vous souhaitez.

M. Foster: Mais il faut le promulguer sous forme d'une loi canadienne, si bien que l'amendement est légitime. Si vous comptez vraiment élargir aux produits transformés les pouvoirs des offices de commercialisation, pourquoi ne pas le faire ici et maintenant?

L'amendement ne dit pas que des proclamations doivent être émises par le gouverneur en conseil à l'égard des produits de consommation de la volaille et des oeufs, mais permet simplement de le faire à l'avenir.

M. Cardiff: Nous reconnaissons tous l'importance de l'article XI et de sa clarification et de son renforcement, mais je crois savoir que tout cela est indépendant de cette loi.

[Text]

Mr. Foster: What we're doing is amending the National Farm Products Marketing Act. Part I deals with processed or unprocessed farm commodities. Part III does it. What this amendment does is what one of the principal supply management agencies have asked us to do—to make Parts I, II, and III of the act consistent with the powers they would like to have under the government policy in the GATT negotiations.

They don't automatically occur because they perhaps would have to have their proclamation or their charter amended at the decision of the government, but otherwise they're not only inconsistent, but we seem to be limiting the power of the government to implement the policy stated to 40,000 farmers out here on the lawn of Parliament Hill less than a month ago. Did you really mean it or didn't you?

Mr. Cardiff: . . . an issue of whether there is support for Article XI or not and what the government is doing in respect to Article XI and support. I don't want to get into an issue of whether we support it or not. We do support it. That's very clear, and the member knows it's extremely clear. But we're in the hands of the committee, Mr. Chairman, and your direction as well.

I am prepared as well, if the committee wishes, to have this motion stood, and I will have it addressed with our legal people to see what the complications or ramifications would be of accepting an amendment such as this. That doesn't mean we are going to accept it in any way, but we would be willing to do that as long as we could return to this immediately upon coming back if we come back here at 4.30 p.m.

• 1105

Mr. Althouse: I would agree that it is probably a good idea to stand it for further advice. I would ask the parliamentary secretary and his officials while they're looking at the "whether processed or unprocessed" addition to paragraph (a), whether they would also see if it would not be equally applicable to paragraph (b) under "any other natural product". We could insert at the same spot "whether processed or unprocessed" so that the wording would be consistent as it applies to future agencies as well.

I would think that this possible change to interpretation of the definition might also have an impact on the ability of Part II agencies to get into the business of extracting levies on imports. It might make that a much simpler process than the convoluted expensive process that they were complaining of when they were before us earlier on.

The Chairman: I think we can accept that as input. Mr. Stevenson.

Mr. Stevenson: I would also agree to stand this clause. From the information that we have available at the moment, I would say that the interpretation of Mr. Foster certainly seems to me to be incorrect relative to the intent and the scope of this bill. Certainly it's incorrect as far as his interpretation of government policy goes. I think this is a very significant issue, however, and I would be quite happy to get a further opinion on it and would agree to stand it.

The Chairman: Do I sense an agreement to stand Liberal amendment 2 on this clause?

[Translation]

M. Foster: Mais ce que nous faisons c'est modifier la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme. La Partie I concerne les produits agricoles transformés ou non. La Partie III aussi. Tout ce que fait cet amendement est de répondre aux vœux de l'un des principaux offices de gestion de l'offre, à savoir conformer les Parties I, II et III de la loi aux pouvoirs que nous sommes en train de demander dans les négociations du GATT.

Ils ne seront pas octroyés automatiquement, car il faudra modifier la charte de ces offices sur décision gouvernementale, mais si nous ne le faisons pas, nous semblerons limiter la faculté du gouvernement à pratiquer la politique qui a été annoncée aux 40,000 agriculteurs massés ici devant la pelouse du Parlement, il y a moins d'un mois. Est-ce que vous étiez sincère alors ou non?

M. Cardiff: . . . il n'est pas question de savoir si nous sommes pour l'article XI ou non, c'est une autre histoire. Nous sommes en faveur de ce renforcement. C'est très clair et le député le sait. Mais c'est au Comité de décider, monsieur le président, et nous nous en remettons également à vous.

Si le Comité le souhaite, je suis disposé à réserver cette motion pour la soumettre à nos juristes, afin de voir quelles en seraient les ramifications ou répercussions. Cela ne signifie pas que nous allons l'accepter, mais nous sommes prêts à prendre des avis, à condition d'y revenir immédiatement à la reprise de la séance à 16h30.

M. Althouse: C'est sans doute une bonne idée de réserver cet amendement en attendant d'avoir d'autres avis. J'aimerais que le secrétaire parlementaire et les fonctionnaires, pendant qu'ils réfléchissent à l'ajout de «transformer ou non» à l'alinéa a), se demandent également si ce ne serait pas aussi applicable au paragraphe b) après «les autres produits naturels». On pourrait insérer à cet endroit «transformer ou non» afin que ce libellé s'applique uniformément aussi aux offices futurs.

Il me semble que cet éventuel changement d'interprétation de la définition pourrait se répercuter également sur la possibilité des offices relevant de la partie II à percevoir des redevances sur les importations. Cela simplifierait beaucoup le mécanisme actuel très complexe dont ils se sont plaints à nous.

Le président: Je pense que c'est pertinent. Monsieur Stevenson.

M. Stevenson: Je suis d'accord également pour réserver cet amendement. D'après les renseignements dont nous disposons pour le moment, j'ai l'impression que l'interprétation de M. Foster semble erronée, dans l'optique de l'esprit et de la portée de ce projet de loi. Son interprétation de la politique gouvernementale est certainement erronée. Cependant, c'est une question très importante et je suis tout à fait d'accord pour que l'on demande d'autres avis et qu'on réserve cet amendement.

Le président: Sommes-nous donc d'accord pour réserver l'amendement libéral numéro 2?

[Texte]

Amendment allowed to stand

The Chairman: I don't know what the committee wishes to do. Should we should stand all further discussion on clause 3 or do we wish to go on and discuss the remainder of clause 3? My clerk has advised me that we have to stand clause 3 totally as it's presently amended.

Clause 3 as amended allowed to stand

The Chairman: I don't know whether Dr. Foster wishes to tell the meeting his plans for Liberal motion 3.

Mr. Foster: I've withdrawn that, Mr. Chairman.

The Chairman: Okay. Liberal motion 3 will be withdrawn.

Mr. Althouse: Mr. Chairman, I think that's essentially the question that I had asked to be considered as well when they report back. It's virtually the same thing as the poultry one. That's what I was referring to.

Clause 4 agreed to

On clause 5

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Mr. Chairman, I would like to move an amendment that clause 5 of Bill C-54 be amended by striking out lines 24 to 27 on page 4 and substituting the following therefor:

and not more than nine members, to be appointed by the Governor in Council to hold office during pleasure.

and adding the subsection 3.(1.1):

(1.1) At least fifty per cent of the members of the Council, not taking into account the chairman thereof, shall be primary producers at the time of appointment.

Mr. Foster: I wonder if the witnesses could clarify exactly how that will change the make-up of the balance on the National Farm Products Council. It essentially makes the chairman over and above the 50%. I wonder if the staff could tell us what the impact of that will be.

Mr. Johannsen: At present at least 50% of the members of the council shall be primary producers. The size of the council is between three and nine. If we assume that the council has a complete membership of nine, then the way the act is currently structured, "at least 50%" means that five out of nine members must be primary producers.

The proposed amendment does two things. One, which is the more technical part of it, it simply says that they shall be primary producers at the time of appointment. All that means is that if a producer is appointed to the council and then ceases to be an active producer, then we don't run the risk of him becoming ineligible to continue serving on the council. That's fairly minor.

The second aspect of the amendment is that the chair would be omitted from the calculation of at least 50%. To use my example of a council consisting of nine members, the chair would be excluded from consideration of the 50%, so at least 50% of the remaining eight members of the council must be primary producers at the time of appointment. That would mean at least a minimum of four out of eight, but it could be more. It would certainly be more if the chairman happened to be a primary producer as well.

[Traduction]

L'amendement est réservé

Le président: Je ne sais pas ce que vous souhaitez faire. Est-ce que nous allons repousser à plus tard tous les autres amendements à l'article 3, ou bien attaquons-nous le reste de l'article 3 maintenant? Le greffier m'informe que nous devons réserver l'article 3 en entier, tel qu'amendé jusqu'à présent.

L'article 3 tel qu'amendé est réservé

Le président: Monsieur Foster voudrait-il nous dire son intention concernant l'amendement libéral numéro 3?

M. Foster: Je l'ai retiré, monsieur le président.

Le président: D'accord. La motion libérale numéro 3 est retirée.

M. Althouse: Monsieur le président, il s'agit là essentiellement de la question à laquelle j'ai demandé qu'on réfléchisse parallèlement. C'est presque la même chose que dans le cas de la volaille. C'est de cela que je parlais.

L'article 4 est adopté

Article 5

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Monsieur le président, je propose que l'article 5 du projet de loi C-54 soit modifié par substitution, aux lignes 29 à 31, page 4, de ce qui suit:

neur en conseil à titre amovible.

(1.1) Au moins 50 p. 100 des conseillers, compte tenu du président, sont des personnes qui sont des producteurs du secteur primaire au moment de la nomination.

M. Foster: Le témoin pourrait-il nous dire exactement en quoi cela modifiera l'équilibre des forces au sein du Conseil national des produits agricoles. Cet amendement, essentiellement, met le président à l'écart des 50 p. 100. Pourrait-on nous dire quelles en seront les répercussions.

M. Johannsen: À l'heure actuelle, au moins 50 p. 100 des membres du Conseil doivent être des producteurs du secteur primaire. Le nombre de membres peut varier entre trois et neuf. Si l'on suppose que les neuf postes sont occupés, selon le texte actuel du projet de loi, «au moins la moitié» signifierait que cinq membres sur neuf doivent être producteurs primaires.

L'amendement fait deux choses. Premièrement, et c'est l'aspect le plus technique, il dit simplement que les membres doivent être producteurs du secteur primaire au moment de leur nomination. Autrement dit, si un producteur est nommé au Conseil et cesse la production active, il ne deviendra pas aussitôt inadmissible à siéger. C'est un point relativement mineur.

Le deuxième aspect est que le président serait omis du calcul des 50 p. 100. Pour reprendre l'exemple d'un Conseil comportant neuf membres, le président serait exclu du calcul, si bien qu'au moins 50 p. 100 des huit sièges restants devraient être occupés par des producteurs du secteur primaire au moment de leur nomination. Donc, il faudrait que ce soit au moins quatre sur huit, mais ce pourrait être plus. Ce pourrait certainement être plus si le président se trouvait être producteur lui-même.

[Text]

So the long and the short of it is that at the moment, if the council consists of nine members, then at least five shall be primary producers. That's a minimum. Under this amendment, the absolute minimum would be four out of nine.

Mr. Foster: What is the current complexion of the council?

Mr. Johannsen: I cannot answer that. We have people here who could, but I could not tell you.

The Chairman: Is it important that we have that question answered, Dr. Foster?

Mr. Foster: I'm just interested to know what the general make-up has been in the past and whether the government has tended to operate with the full complement of non-agriculture producers on it or whether it has had one or two representatives from consumer and other groups.

The Chairman: I guess the answer is that there are people here who could answer that. If it's important enough to bring them to the table, then I would indeed allow them to come to the table.

Mr. Cardiff: We have Keith Wilkinson here. He could probably answer that question very quickly if Dr. Foster wants to pursue it.

Mr. Foster: I'd be interested to know just what—

The Chairman: Mr. Wilkinson, you're invited to the table.

Mr. Foster: Perhaps we should have the chairman rather than the vice-chairman.

Mr. Cardiff: Mr. McIsaac is here too. I wasn't aware that he was sitting behind me.

The Chairman: Whichever. Mr. McIsaac, if you're coming, then come on. I assume that you were able to hear the question and can help Dr. Foster with your answer.

Mr. Clifford McIsaac (Chairman, National Farm Products Marketing Council): Currently there are six members on the council. Three are producers or have been producers, and three are non-producers. I count myself as one of those three.

Mr. Foster: So only six out of the nine are on the council now. So it's a balance between producers and non-farm-product producers.

Mr. McIsaac: Yes, effectively you could say that.

Mr. Foster: So one additional producer of farm commodities would be put on the council if this proposal was put in the bill now, if the bill was proclaimed and operated.

Mr. Cardiff: Mr. Chairman, I don't want to intervene, but by bringing Mr. McIsaac to the table without preparation, I'm not sure that we're not going beyond the question that was first asked.

• 1115

Mr. Foster: I think what we're trying to do, Mr. Chairman, is put together a bill here that's functional, to try to understand what government policy is and what the impact of amendments would be.

[Translation]

Donc, pour le moment, si le Conseil compte neuf membres, au moins cinq devront être producteurs du secteur primaire. C'est le minimum. Avec l'amendement, le minimum absolu serait de quatre sur neuf.

M. Foster: Quelle est la composition actuelle du Conseil?

M. Johannsen: Je ne sais pas. Nous avons des gens ici qui pourraient vous le dire, mais moi je ne sais pas.

Le président: Est-il important que vous ayez la réponse à cette question, monsieur Foster?

M. Foster: Je voudrais juste savoir quelle était la position générale par le passé et si le gouvernement s'attendait à combler tous les postes de producteurs non agricoles ou s'il y avait un ou deux représentants des consommateurs et d'autres groupes.

Le président: Je pense qu'il y a des gens ici qui pourraient nous donner la réponse. Si c'est assez important pour qu'on les fasse asseoir à la table, je suis disposé à les y inviter.

M. Cardiff: M. Keith Wilkinson est ici. Il pourrait probablement répondre à la question très rapidement, si M. Foster y tient.

M. Foster: J'aimerais bien savoir comment. . .

Le président: Monsieur Wilkinson, veuillez vous asseoir à la table.

M. Foster: Peut-être faudrait-il demander au président, plutôt qu'au vice-président.

M. Cardiff: M. McIsaac est là aussi. Je n'avais pas vu qu'il se trouvait juste derrière moi.

Le président: Peu importe. Monsieur McIsaac, si vous venez, asseyez-vous. Je suppose que vous avez entendu la question et que vous pouvez répondre à M. Foster.

M. Clifford McIsaac (président, Conseil national des produits agricoles): Le Conseil compte six membres à l'heure actuelle. Trois sont des producteurs ou d'ex-producteurs, et trois sont non producteurs. Je me range moi-même parmi ces trois.

M. Foster: Donc, seulement six sièges sur neuf sont occupés. Il y a donc égalité entre producteurs et non producteurs.

M. McIsaac: Oui, effectivement.

M. Foster: Si bien qu'un producteur de plus devrait y siéger si le projet de loi était adopté tel quel.

M. Cardiff: Monsieur le président, je ne veux pas intervenir, mais en demandant à M. McIsaac de prendre place à la table sans préparation, je ne sais pas si l'on ne va pas plus loin que la question initialement posée.

M. Foster: Ce que nous essayons de faire, monsieur le président, c'est d'obtenir un projet de loi qui soit fonctionnel, essayer de comprendre ce que la politique du gouvernement et quelles seraient les répercussions des amendements.

[Texte]

Mr. Cardiff: What I want to say to the committee is that Mr. McIsaac attended this meeting not knowing that he would be coming to the table or called on to come to the table as a witness. That was my only consideration.

Mr. Foster: It's not a very complicated question, Mr. Chairman. Mr. McIsaac is a very competent, capable chairman of the National Farm Products Marketing Council.

Mr. Cardiff: I totally agree with you.

The Chairman: Gentlemen, it seems that Dr. Foster wants to know the effect of this amendment. That's primarily what he's asking, and Dr. McIsaac has said what the present membership is, which was your specific question. Mr. Cardiff, do you want to enlarge further on the effect of this amendment?

Mr. Johannsen: If this amendment were made, a relevant question is: would you have to alter the current composition of the council? The short answer is no. The chairman would be excluded from the calculation, so you have five members remaining, of which three are primary producers and two would not be. So at least 50% of the remaining would be primary producers. The current composition would meet the requirements of this amendment as well.

Mr. Cardiff: Sometimes some of these positions are also full-time positions. How do you say you're a primary producer and also holding a full-time position? That's where we have a difficulty sometimes. We don't want those who do take full-time positions to be excluded from performing on our agencies.

The Chairman: Are you saying, Mr. Cardiff, that the main point of the motion is to make sure the chairman can continue to act, even though he is no longer a primary producer?

Mr. Cardiff: That's right.

The Chairman: I hope I'm right there.

Mr. Althouse: I wondered whether the government was intending to follow through on the proposal by a number of the agencies that the chairman be neutral. I think some of them came up with wording "not be engaged in either side" of the production or processing or consumption representing consumers and so on. Is it your intention to include that, or was it considered and rejected?

Mr. Johannsen: The issue of defining a neutral chair as part of the legislation was discussed with the agencies, and for both legal and policy grounds, the decision was made that to include in the legislation that the chair be neutral was not a desirable thing to do. However, as a matter of policy, that's another question. The policy would be that the chair not be a representative of producers or processors or, in fact, consumer groups, and certainly the current chair fulfils those requirements. So I think as a matter of policy, the idea of a neutral chair does not pose any problems. It's only a question of legislation.

Mr. Althouse: What specifically are the legislative problems of putting that in?

[Traduction]

M. Cardiff: Ce que je veux dire au Comité c'est que M. McIsaac est venu ici sans savoir qu'il serait amené à la table pour témoigner. C'est ma seule réserve.

M. Foster: Ce n'est pas une question très complexe, monsieur le président. M. McIsaac est un président du Conseil national des produits agricoles très compétent, très capable.

M. Cardiff: Je suis pleinement d'accord.

Le président: Messieurs, il semble que M. Foster veuille connaître l'effet de cet amendement. C'est à cela que revient la question, et M. McIsaac a indiqué quelle était la composition actuelle, ce qui était votre question précise. Monsieur Cardiff, avez-vous quelque chose à ajouter sur l'effet de cet amendement?

M. Johannsen: Si cet amendement est apporté, il se pose une question pertinente: Aurez-vous à modifier la composition actuelle du Conseil? La réponse est non. Le président serait exclu du calcul, si bien qu'il vous resterait cinq membres, dont trois sont des producteurs du secteur primaire et deux sont des non-producteurs. Ainsi, au moins 50 p. 100 des membres seraient des producteurs du secteur primaire. La composition actuelle répond donc également aux exigences de cet amendement.

M. Cardiff: Parfois, certains de ces postes sont à plein temps. Comment peut-on être producteur primaire et occuper également un poste à plein temps au Conseil? C'est là que nous avons parfois des difficultés. Nous ne voulons pas exclure les producteurs des postes à plein temps.

Le président: Êtes-vous en train de dire, monsieur Cardiff, que le but principal de l'amendement est de permettre au président de rester en fonction bien qu'il ne soit plus un producteur du secteur primaire?

M. Cardiff: Exactement.

Le président: J'espère avoir bien compris.

M. Althouse: Je me demande si le gouvernement a l'intention de donner suite à la proposition d'un certain nombre de ces offices qui demandent que le président soit neutre. Certains d'entre eux ont demandé un libellé du genre: «n'être engagé d'aucun côté», soit production, soit transformation, soit consommation. Avez-vous l'intention de faire figurer quelque chose de ce genre, ou bien avez-vous rejeté l'idée?

M. Johannsen: L'idée d'inscrire la neutralité du président dans la loi a été envisagée, mais on a décidé, pour des raisons tant juridiques que politiques, de ne pas le faire. Cependant, sur le plan des principes, c'est une autre question. La politique suivie est que le président ne soit un représentant ni du secteur de la production, ni de celui de la transformation ni, en fait, des consommateurs, et le président actuel remplit ce critère. Je pense donc que l'idée de la neutralité de la présidence ne pose pas de problèmes sur le plan des principes. C'est simplement une question technique.

M. Althouse: Quels seraient ces problèmes techniques?

[Text]

Mr. Johannsen: For one thing, does neutral mean that you are not only not an active producer but never have been a producer? The problem is that if you say that, then you disqualify virtually anybody who knows anything about agriculture and you're left with people who probably don't know what they should know or would be uninterested in taking on the position.

Mr. Althouse: I think the wording that was proposed was "not engaged in either side". What's the problem with that?

Mr. Johannsen: What does it mean?

Mr. Althouse: It simply means they're not engaged in production or not engaged in advocating the consumer or processor point of view.

Mr. Johannsen: But then you have a situation in which people who used to be producers or used to be processors are eligible for appointment to the chair and may not be neutral. They may meet the letter of the law but still not be neutral.

The Chairman: These discussions are interesting but may be going a little bit beyond the meaning of the amendment. I wonder if we could continue our discussion on the amendment as proposed and then get to the end point.

Amendment agreed to

Clause 5 as amended agreed to

• 1120

Clause 6 agreed to

On clause 7

Mr. Foster: In paragraph 7.(1)(a) it says:

on receipt of a written request from one or more associations representing a significant number of persons engaged in the growing or production of any farm products in Canada or if directed to do so by the Minister shall, or on its own initiative may, inquire into the merits of

(i) establishing an agency

I guess that means the National Farm Products Council can hold public hearings without a request by the producers of an agency; without a request, a group of producers can just do it on their own direction. Is that right?

Mr. Johannsen: Yes, according to the bill, the council can inquire into the merits of establishing an agency on its own initiative.

Mr. Foster: In what sort of circumstances would the minister establish a research and promotion agency without having a request from producers of that commodity?

Mr. Johannsen: I'd be hard pressed to imagine any circumstances in which that would occur.

Mr. Cardiff: As you read, Dr. Foster:

on receipt of a written request from one or more associations representing a significant number of persons engaged in the growing or production of any farm product in Canada or if directed to do so by the Minister

[Translation]

M. Johannsen: D'une part, est-ce que neutre signifierait que l'on ne soit pas un producteur en activité et aussi qu'on ne l'ait jamais été? Le problème, si vous dites cela, c'est que vous excluez virtuellement tous ceux qui connaissent quelque chose à l'agriculture, et il ne vous reste que des gens qui ont des connaissances insuffisantes ou ne seraient pas intéressés par le poste.

M. Althouse: Je pense que le libellé proposé était «ne soit engagé d'aucun côté». Quelle difficulté voyez-vous là-dedans?

M. Johannsen: Qu'est-ce que cela signifie?

M. Althouse: Cela signifie simplement qu'ils ne s'occupent pas de production, ni ne sont engagés à défendre le point de vue des consommateurs ou des transformateurs.

M. Johannsen: Oui, mais alors vous aurez des gens admissibles qui sont d'anciens producteurs, ou d'anciens transformateurs, et qui ne seraient donc pas nécessairement neutres. Vous respecterez alors la lettre de la loi, mais vous n'aurez toujours pas la neutralité.

Le président: Ces discussions sont intéressantes mais débordent peut-être un peu du sujet de l'amendement. Pourriez-vous revenir à ce dernier et conclure?

L'amendement est adopté

L'article 5 tel qu'amendé est adopté

L'article 6 est adopté

Article 7

M. Foster: À l'alinéa 7.(1)a) je lis:

doit, à la demande du ministre en ce sens ou sur réception d'une requête écrite d'une ou de plusieurs associations représentant un nombre suffisant de personnes se livrant à la culture ou à la production, au Canada, d'un ou de plusieurs produits agricoles, ou bien peut, de sa propre initiative, procéder à une enquête... sur l'opportunité:

(i) créer un office

Je suppose que cela veut dire que le Conseil national des produits agricoles peut tenir des audiences publiques sans une requête expresse des producteurs; même sans requête, un groupe de producteurs peut le faire de sa propre initiative. Ai-je bien saisi?

M. Johannsen: Oui, selon le projet de loi, le Conseil peut faire enquête de sa propre initiative sur l'opportunité de créer un office.

M. Foster: En quelle sorte de circonstances le ministre créera-t-il un office de recherche et de promotion sans que les producteurs concernés ne l'aient demandé?

M. Johannsen: J'ai bien du mal à imaginer dans quelles circonstances cela pourrait être le cas.

M. Cardiff: Comme vous venez juste de lire, monsieur Foster: à la demande du ministre en ce sens ou sur réception d'une requête écrite d'une ou de plusieurs associations représentant un nombre suffisant de personnes se livrant à la culture ou à la production, au Canada, d'un ou de plusieurs produits agricoles...

[Texte]

I guess that would just be enabling, if that were the case. I would be hard pressed to think of anywhere that would happen, because it would be in the first part of that paragraph 7.(1)(a).

Clause 7 agreed to

On clause 8

Mr. Foster: I wonder if we could ask the witness about the impact of clause 8. I guess this brings in the question of whether or not public hearings are held, and it provides that the council can have hearings, whether for a supply management agency or for an agency under Part III for promotion and research. Is that the impact?

Mr. Johannsen: The amendment simply amends paragraph 8.(1)(b) to require that a public hearing be held when the council has under review not only a marketing plan but a promotion research plan.

• 1125

As to the question of whether public hearings should be mandatory or discretionary, I think that in practice, even if public hearings were discretionary, it's hard to imagine a situation in which the council would not be obliged to conduct a hearing in the interests of fairness and transparency. If, for example, we foresee a proposal for an agency that would have authority to have check-offs on imports, it's quite certain there'd be pressure from importers and other interested groups to make sure there's a public hearing so all of the evidence is made public.

Mr. Foster: Yes, and yet many of the agencies say the most expensive part of setting up an agency is not so much the plebiscite that might be held—and that probably could be expensive, too—but where you have public hearings across the country, everybody has to provide legal counsel and so on for those hearings.

I believe it was the pork producers who said they had to look at the prospects of picking up—they already have check-offs—\$300,000 or \$400,000 for the public hearings process across the country, whereas they maybe only take in \$100,000 in check-offs from the imports. I guess the hearings aren't mandatory. They're just a possibility.

Mr. Althouse: It says "shall".

Mr. Foster: Oh, it is "shall".

Mr. Johannsen: Yes, that's the wording of the existing act. It carries over and the existing act requires public hearings in those circumstances.

Mr. Foster: But it's this amendment that makes it apply to promotion and research agencies.

Mr. Johannsen: Yes, but as a matter of practice, if a proposal comes forward that's not overly contentious, it would become apparent as part of the process of conducting an inquiry by the council. There may not be a need for extensive hearings in each province, for example.

Clause 8 agreed to

The Chairman: You have an amendment here after clause 8. That would be motion 3.

[Traduction]

Je suppose que c'est juste pour couvrir toutes les éventualités, mais j'aurais bien du mal à imaginer des circonstances où il ferait enquête de sa propre initiative.

L'article 7 est adopté

Article 8

M. Foster: Le témoin pourrait-il nous dire quelles sont les répercussions de cet article 8. Je suppose qu'il s'agit de savoir si des audiences publiques seront tenues ou non et on permet ici au Conseil de tenir des audiences que ce soit pour un plan de commercialisation ou un plan de promotion et de recherche aux termes de la Partie III. Est-ce bien cela?

M. Johannsen: On modifie simplement l'alinéa 8.(1)b de façon à exiger qu'une audience publique soit tenue non seulement lorsque le Conseil étudie un plan de commercialisation, mais aussi lorsqu'il étudie un plan de promotion et de recherche.

Pour ce qui est de savoir si les audiences publiques sont obligatoires ou facultatives, je crois que dans la pratique, même lorsqu'elles sont facultatives, il serait difficile d'imaginer des cas où le Conseil ne serait pas obligé d'en tenir pour des raisons d'équité et de transparence. Si, par exemple, on projette un office qui aurait pouvoir d'effectuer des prélèvements sur les importations, il est certain que les importateurs et autres groupes intéressés feront des pressions pour qu'une audience publique soit tenue, afin que toutes les données prises en compte soient dans le domaine public.

M. Foster: Oui, mais beaucoup d'offices disent que la partie la plus coûteuse de la création d'une agence n'est pas tant le référendum à organiser—et qui peut coûter assez cher—mais la tenue d'audiences dans tout le pays, tous les intervenants devant engager des avocats etc.

Je crois que ce sont les producteurs de porcs qui ont calculé qu'il leur en coûterait 300,000 ou 400,000\$ pour tenir des audiences publiques dans tout le pays, alors que les prélèvements sur les importations ne leur rapportent peut-être que 100,000\$. Je suppose que les audiences ne sont pas obligatoires. Ce n'est qu'une possibilité.

M. Althouse: La loi dit «tient».

M. Foster: Ah, c'est donc obligatoire.

M. Johannsen: Oui, c'est ce que dit la loi actuelle. L'amendement ne change pas cela et les audiences publiques sont donc obligatoires.

M. Foster: Mais c'est cette modification qui applique l'obligation également aux offices de promotion et de recherche.

M. Johannsen: Oui, mais si une proposition est soumise qui ne prête guère à controverse, cela deviendra apparent très rapidement au cours de l'enquête du conseil. Ainsi, il ne sera pas nécessaire de tenir de longues audiences dans chaque province, par exemple.

L'article 8 est adopté

Le président: Vous avez un amendement à l'article suivant. Je crois qu'il s'agit de la motion 3.

[Text]

Mr. Stevenson: I would move new clause 9—do I have to read this? It's government amendment G-3 as printed.

The Chairman: It is a fairly long amendment, but I'll go with the wish of the committee.

Mr. Stevenson: Dispense with it.

The Chairman: Dispense with reading it, and Mr. Stevenson moves new clause 9, government motion 3. I know and have been advised that the amendment may not amend sections from the original act unless they are specifically being amended in a clause of the bill before the committee. Quite obviously this is a brand-new part that's amending the original act.

I would say as well, however, that we've had input from all of the people involved who I believe would be affected by this particular amendment, and I think it would be beneficial to the community if the amendments were put forward. I know you know my ruling can be overruled, and that is the only way these motions, this amendment, can be proceeded with.

Mr. Stevenson: Then in that case, Mr. Chairman, I would seek permission of the committee—what's the proper wording—to continue with this amendment.

The Chairman: Shall the ruling of the chairman be sustained, is the question that should be asked at the present time.

Mr. Stevenson: And am I to say those words, then?

The Chairman: Something to that effect, I think.

Mr. Stevenson: Okay. Shall the chairman's ruling be sustained?

The Chairman: I ask the question of the committee, shall my ruling stand as asked by Mr. Stevenson, or shall it not?

Mr. Vanclief: Sorry, Mr. Chairman. Of course not.

Mr. Foster: The ruling of the chair is that this motion by the government is out of order.

The Chairman: That's right.

• 1130

Mr. Foster: But Mr. Stevenson, in his wisdom, is moving to overrule the chair. I just hope if we support him on this one, he'll support us on ours.

Mr. Stevenson: We sought further clarification to make sure we were making the right decision on L-2.

The Chairman: Mr. Althouse wants to get into this debate. We shouldn't be debating it. It's a clear-cut question. Is my ruling going to stand or is it not, and can we establish that?

Mr. Foster: Mr. Chairman, I wonder before we overrule you, if you could explain exactly why you're ruling the way you are.

The Chairman: I'll take that as a question of clarification and not a debate. It is an amendment of the act and not an amendment of this particular bill. Since it's not part of this bill, it's not in order. Shall my ruling be sustained?

[Translation]

M. Stevenson: Je propose le nouvel article 9—est-ce que je dois lire tout cela? C'est l'amendement du gouvernement G-3, et vous en avez le texte.

Le président: Le texte est assez long, mais je suivrai le voeu du comité.

M. Stevenson: Ne lisons pas.

Le président: Dispensez-vous de le lire, monsieur Stevenson. Il s'agit d'un nouvel article 9, motion gouvernementale numéro 3. Je sais, et on me l'a confirmé, que l'amendement ne peut amender des dispositions de la loi originale à moins qu'il ne soit expressément modifié par une clause du projet de loi à l'étude. À l'évidence, il s'agit là de quelque chose d'entièrement nouveau qui touche à la loi originale.

Cependant, nous avons entendu l'avis de tous ceux qui seraient touchés par cet amendement et je pense qu'il serait bénéfique à tous. Vous savez que ma décision peut être contestée, mais la seule façon d'apporter ces amendements est que je les déclare recevables.

M. Stevenson: Dans ce cas, monsieur le président, je demande la permission au comité—je ne sais plus quelle est la bonne formule—de déposer cet amendement.

Le président: La question qu'il convient de poser c'est de savoir si la décision du président concernant sa recevabilité est confirmée ou infirmée.

M. Stevenson: Est-ce à moi de prononcer ces mots?

Le président: Ou quelque chose du genre, je pense.

M. Stevenson: D'accord. La décision du président est-elle confirmée?

Le président: Je pose la question au comité, ma décision, telle que formulée par M. Stevenson, est-elle confirmée ou infirmée?

M. Vanclief: Excusez-moi, monsieur le président. Bien sûr que non.

M. Foster: La décision du président est que cette motion du gouvernement est irrecevable.

Le président: C'est juste.

M. Foster: Mais M. Stevenson, dans sa sagesse, propose une motion infirmant cette décision. J'espère seulement que si nous l'appuyons là-dessus, il nous appuiera nous aussi le moment venu.

M. Stevenson: Nous avons demandé plus ample information pour nous assurer que nous prenions la bonne décision sur l'amendement L-2.

Le président: M. Althouse veut intervenir dans ce débat. Il n'y a rien à débattre. La question est très claire. Est-ce que ma décision est confirmée ou infirmée?

M. Foster: Monsieur le président, avant d'infirmier votre décision, pourriez-vous nous expliquer exactement pourquoi votre décision est ce qu'elle est.

Le président: Je vais considérer cela comme une demande de clarification, et non comme un débat. Il s'agit d'une modification de la loi et non d'un amendement au projet de loi dont nous sommes saisis. Puisque cela ne fait pas partie du projet de loi, ce n'est pas recevable. Ma décision est-elle confirmée?

[Texte]

Some hon. members: No.

Mr. Althouse: I have a point of order. My recollection—and it may be wrong—is that if we unanimously overrule you, you will change your ruling. I want to make certain that we understand that this would be by unanimous consent in each case.

The Chairman: The clerk advises me that it doesn't require unanimity at this particular point. Simply a majority of this group can overrule me. I believe a majority has indeed overruled, so we will now go to consideration of new clause 9 as proposed by the government member, Mr. Stevenson.

Mr. Stevenson: I hope, Mr. Chairman, you won't take that personally, of course. Do I need to move this amendment again?

The Chairman: I don't believe so. It is properly moved.

Mr. Stevenson: I think the amendment pretty well speaks for itself. It allows for some increase in the number of members on marketing agencies. I think the intent of this was covered in previous discussions by the committee in my absence.

It is strictly enabling legislation. Should the agencies wish to expand their numbers, as I understand it there has to be unanimous agreement by all signatories. The agencies can utilize this particular amendment as they see fit.

Amendment agreed to

The Chairman: New clause 9 actually causes a renumbering, but we're going to go with the numbering in the bill as currently printed. Technically clause 9 was amended.

On clause 9

The Chairman: We are now going back to the bill as it was printed. This is the way it's in here. It's being renumbered by this motion, but we have to have some kind of order.

Clause 9 agreed to

• 1135

Mr. Wilson: I would like to move that Bill C-54 be amended (a) by adding immediately before line 19 on page 8 the following:

10. Subsection 34(1) of the said Act is repealed and the following substituted therefor:

[See Minutes of Proceedings]

The Chairman: I consider that motion properly moved, then, Mr. Wilson.

I must say the same ruling applies to this particular amendment as to the previous amendment. Again, you know the process. So this motion is out of order as placed on the *Order Paper*.

Mr. Wilson: I'm deeply offended, Mr. Chairman, and I would like to challenge your ruling, quite frankly.

The Chairman: Then I would ask the committee, shall the ruling of the chairman be sustained?

Some hon. members: No.

[Traduction]

Des voix: Non.

M. Althouse: Rappel au Règlement. Mon souvenir—et je peux me tromper—c'est que si nous infirmons votre décision à l'unanimité, vous allez la changer. Je veux m'assurer que ce sera fait par consentement unanime dans chaque cas.

Le président: Le greffier me dit que l'unanimité n'est pas requise à ce stade. Un simple vote majoritaire peut infirmer ma décision. Il me semble que tel a été le cas, si bien que nous allons maintenant passer au nouvel article 9 proposé par le député du parti ministériel, M. Stevenson.

M. Stevenson: J'espère, Monsieur le président, que vous n'allez pas y voir un affront personnel. Dois-je proposer l'amendement de nouveau?

Le président: Je ne pense pas. Il a été présenté dans les règles.

M. Stevenson: Je pense que l'amendement est assez clair. Il permet d'augmenter le nombre des membres des offices de commercialisation. Je pense que cela a déjà été abordé par le comité en mon absence.

Il s'agit strictement d'une mesure habilitante. Si les offices veulent accroître le nombre de leurs membres, et je crois savoir que tous les signataires doivent donner leur consentement unanime, ils peuvent le faire. Ils peuvent faire de cet amendement ce qu'ils veulent.

L'amendement est adopté

Le président: La présence de ce nouvel article 9 entraîne un renumérotage, mais nous allons nous en tenir au numéro d'article tel qu'il figure actuellement dans le projet de loi. Techniquement, l'article 9 a été amendé.

Article 9

Le président: Nous en revenons maintenant au projet de loi tel qu'imprimé. Les articles seront renumérotés suite à cette motion, mais il faut bien que nous sachions où nous en sommes.

L'article 9 est adopté

M. Wilson: Je propose que le projet de loi C-54 soit modifié par a) insertion avant la ligne 21, page 8, de ce qui suit:

10. Le paragraphe 34(1) de la même Loi est abrogé et remplacé par ce qui suit:

[Voir le compte rendu des délibérations]

Le président: Je considère cette motion comme ayant été présentée dans les règles, monsieur Wilson.

Je dois dire que la même décision s'impose dans le cas de cet amendement que dans le précédent. Vous connaissez maintenant le processus. Cette motion est donc irrecevable.

M. Wilson: Je suis profondément offensé, monsieur le président, et je tiens à contester votre décision, très franchement.

Le président: Dans ce cas, je demande au Comité s'il confirme la décision du président?

Des voix: Non.

[Text]

The Chairman: Then I believe I have been overruled. I regretfully have to give in to the committee again. Now I'm asking for debate on new clause 10.

Amendment agreed to

The Chairman: The new clause 10 has carried, so we're now going on to clause 10 as printed in Bill C-54.

On clause 10

Mr. Foster: I have a subsequent amendment to clause 10.

The Chairman: It's actually the first amendment to clause 10 in the present printing of the bill.

Mr. Foster: The amendment, which I'd like to describe to members, does two things.

Mr. Stevenson: Describing or moving? I would like to know what we're hearing here.

Mr. Foster: Describing.

The Chairman: I'll ask you to put the motion on the floor, Dr. Foster, so we can consider it.

Mr. Foster: I won't move it at this time, Mr. Chairman.

The Chairman: It is not put. We have a further amendment to clause 10.

Mr. Foster: Mr. Chairman, I think it's possible to describe and discuss clauses of the bill whether amendments have been put or not.

The Chairman: Yes, certainly you have a chance to discuss clause 10, and we have a further amendment from—

Mr. Foster: The weakness I see in the present clause 10 and proposed subsection 39.(1) of the bill is that they do two things. It says the Governor in Council can willy-nilly, on his own behalf, carry out investigations into whether there should be an agency or not. He doesn't have to have a request from the producers. It seems to me this should really be instituted by the producers, not just by the minister.

The second point, which has been brought to our attention by the existing supply management agencies, is that really, even though they have a highly structured organization, they have to set up a companion agency to run a research and promotion arm. I think that the requirements, not only public hearings but possible plebiscites and so on, plus the additional staffing of these promotion and research agencies, really only give some slight advantage, perhaps in the research side.

• 1140

It seems to me that the government should be considering whether these existing supply management agencies like poultry, turkey, and so on couldn't operate as promotion and research agencies as well as carrying out the supply management and marketing functions. Really market research, promotion, and so on are almost an integral part of marketing, and as you can see from my L-4, I have proposed or drafted an amendment that would do this, and it would save duplication of this whole system.

[Translation]

Le président: Je crains que ma décision n'ait été infirmée. Je dois donc céder à nouveau, et à regret, devant la volonté du Comité. Je mets donc en délibéré le nouvel article 10.

L'amendement est adopté

Le président: Le nouvel article 10 étant adopté, nous passons maintenant à l'article 10 tel qu'imprimé dans le projet de loi C-54.

Article 10

M. Foster: J'ai un autre amendement à l'article 10.

Le président: Il s'agit en fait du premier amendement à l'article 10 de la version imprimée du projet de loi.

M. Foster: L'amendement, que je vais vous expliquer, fait deux choses.

M. Stevenson: Est-ce que vous l'expliquez ou est-ce que vous le proposez? J'aimerais bien savoir de quoi nous parlons ici.

M. Foster: Je l'explique.

Le président: Je vous demanderais de présenter officiellement la motion, monsieur Foster, afin que nous puissions en débattre.

M. Foster: Je ne vais pas déposer la motion pour le moment, monsieur le président.

Le président: Alors nous n'en sommes pas saisis. Nous avons un autre amendement à l'article 10.

M. Foster: Monsieur le président, je pense qu'il est possible de décrire et de discuter d'un article du projet de loi, qu'il fasse l'objet d'amendements ou non.

Le président: Oui, vous en avez tout à fait la possibilité et nous avons un autre amendement. . .

M. Foster: Le point faible que je vois dans l'article 10, c'est-à-dire dans le projet de paragraphe 39.(1) du projet de loi, tient à deux choses. On dit que le gouverneur en conseil peut, de son propre chef, ouvrir une enquête sur l'opportunité de créer un office ou non. Il n'a pas besoin pour cela d'une requête des producteurs. Il me semble que l'initiative devrait appartenir aux producteurs, et pas seulement au ministre.

Le deuxième aspect, sur lequel mon attention a été attirée par les offices de commercialisation existants, c'est l'obligation pour eux de créer un office parallèle pour la recherche et la promotion, alors même qu'ils sont déjà une organisation hautement structurée. Il me semble que les contraintes sont telles, non seulement avec les audiences publiques et d'éventuels référendums, etc., mais aussi le personnel qu'il faudra engager pour ces offices de promotion et de recherche, qu'elles annulent presque tous les avantages, sauf peut-être du côté de la recherche.

Il me semble que le gouvernement devrait réfléchir à la question de savoir si les offices de gestion de l'offre actuels, ceux de la volaille, de la dinde, etc., ne pourraient assurer eux-mêmes la promotion et la recherche, tout en assumant leurs fonctions sur le plan commercial. En fait, les études de marchés, la promotion, etc., font presque partie intégrante de la commercialisation et, ainsi que vous pouvez le voir dans mon amendement L-4, j'ai rédigé un texte en ce sens, qui éviterait ce double emploi dans tout le système.

[Texte]

I'd like to know why the government in drafting the bill, rather than set up new free-standing agencies, decided to duplicate completely the very mature and well-organized supply management agencies simply for the purposes of marketing and promotion and research, when they're already highly engaged in these areas. I wonder if in fact making that requirement that you have a whole free-standing separate agency will prevent these agencies from being bothered with it, because in most cases supply management agencies have very little import, so they're probably not going to pick up much on that side.

The question is, are we going to set up a whole promotion-research agency for broilers, for eggs, for turkeys, for hatching eggs, and marketing boards? I'm wondering why the government would cause all this extra commotion when it could simply have drafted the bill in a much wiser way, as my draft amendment would do.

Mr. Johannsen: A fundamental premise underlying the structure of this bill is that for those promotion research agencies that will have authority to have check-offs on imports, importers will be represented on them, and it would be very difficult essentially to deem an existing marketing agency to be a promotion-research agency for the purposes of Part III and not impose the requirement that they essentially restructure the composition of the agency, in order to satisfy the requirement that importers be present.

I guess that's the first conundrum, if you will. How do you essentially combine the needs for two different types of composition into one agency?

The second point would be that promotion-research agencies were viewed by the industry as being a separate kind of function and activity, of a more limited scope than marketing agencies, and that one attribute, if you will, of separating them from marketing agencies is that then clearly the funds are used for the purposes that they're intended for, or at least there is much less likelihood that the funds are diverted to other uses, for example, marketing uses. In this way, by having promotion-research agencies created separately, and then the check-offs, it is easier to account for the use of those funds for the promotion of research activities.

• 1145

The other point would be that if marketing agencies were deemed to be promotion and research agencies, then they would be given authority over imports. But it would be only authority with respect to check-offs. It would not be authority with respect to regulating imports. However, I will tell you that there is a concern, the thin edge of the wedge argument, that perhaps it is the first step towards having control over the actual importation of the regulated products as well. So there are a number of concerns related to that whole issue.

As we talked about it at our last meeting, we discussed with the agencies the need for streamlining. Nobody wants to create duplicate agencies unless we feel we need to. In this case we felt there was the need to, mostly because of the

[Traduction]

J'aimerais savoir pourquoi le gouvernement, en rédigeant ce projet de loi, au lieu de créer des offices nouveaux et autonomes, a décidé de reproduire, parallèlement à ses offices de gestion de l'offre très expérimentés et très bien organisés, des offices s'occupant uniquement de promotion et d'études de marchés, domaine que les premiers ne peuvent déjà pas ignorer. Je me demande dans quelle mesure la création de ces offices parallèles soulagera vraiment les premiers, car en fait ils portent sur les produits où les importations sont très faibles, si bien qu'ils ne récupéreront pas grand chose sous forme de prélèvements.

La question est donc de savoir si l'on va constituer un office en règle de promotion et de recherche pour le poulet à griller, les oeufs, la dinde, les oeufs d'incubation, en sus des offices de commercialisation? Je me demande pourquoi le gouvernement impose ce fardeau supplémentaire, alors qu'il aurait pu tout simplement rédiger le projet de loi de façon plus judicieuse, à l'instar de mon amendement.

M. Johannsen: La prémisse fondamentale qui soutend tout le projet de loi, c'est que ces offices de promotion et de recherche auront le pouvoir d'effectuer des prélèvements sur les importations. Les importateurs y seront représentés et il serait très difficile de considérer un office de commercialisation comme un office de promotion et de recherche aux fins de la partie III sans l'obliger à se restructurer pour faire place aux importateurs.

C'est donc là le premier dilemme, en un sens. Comment avoir deux types de compositions différents à l'intérieur d'un même office?

La deuxième raison c'est que la promotion et la recherche est considérée par l'industrie comme une fonction et une activité distinctes, de portée beaucoup plus limitée que la mise en marché, et l'un des avantages de la séparation c'est que les budgets seront alors clairement scindés entre les deux fonctions, avec beaucoup moins de risques que les fonds de recherche et de promotion soient détournés à d'autres usages, par exemple la commercialisation. Ainsi, avec des offices de promotion et de recherche séparés, financés par des prélèvements, il est plus facile de retracer l'emploi des fonds consacrés aux activités de promotion et de recherche.

Je vous fais remarquer également que si les offices de commercialisation étaient considérés comme des offices de promotion et de recherche, à ce moment-là, ils seraient habilités à exercer un certain contrôle sur les importations. Mais ce contrôle serait limité aux prélèvements. Ils n'auraient donc pas le pouvoir de réglementer les importations. Je ne vous cache pas, cependant, que certains ont l'impression qu'il s'en faut de peu que nous passions de cette première étape au contrôle des importations de produits réglementés également. Donc, les préoccupations sont multiples à cet égard.

Comme nous l'avons dit lors de la dernière réunion, nous avons discuté avec les offices de la nécessité d'une certaine rationalisation. Personne ne souhaite créer des offices dont nous n'avons pas réellement besoin. Dans les circonstances,

[Text]

requirement that importers be present on an agency where imports are to be included. Clearly, the existing marketing agencies under Part II of the act have the authority for domestic levies, which at present are used to fund their promotion programs. In a sense, the only attraction of Part III of this bill is the opportunity to have check-offs on imports. But that main attraction is also where you run squarely into the problem that then you need to have importers present on the agency.

Mr. Foster: It seems to me that in a commodity like eggs, where you have only 1% imports, you probably wouldn't bother imposing the levy for 1% for all the aggravation of having representation on the agency board of directors. I just wonder whether we are fashioning something that is going to be complicated, or the Governor in Council appointment for import, for a person serving on an agency, who could be serving on the agency in matters relating to research and promotion. The supply management agencies can already do promotion. The question is, will they bother to set up a separate agency if it has to be done as a separate agency just to gain that little bit they would have for research?

Mr. Cardiff: That would be at their discretion, I believe. I don't think we would want to get into that side of it. I think it should be their option as to whether they wish to do that or not, Dr. Foster.

Mr. Foster: At the present time they can't do research with their present check-off systems and so on under those agencies, or can they?

Mr. Johannsen: That is correct. The opportunity for research by marketing agencies is market research, not primary production research, for example.

Mr. Foster: The problems of combining the supply management marketing agency and the research and promotion agency would be that you would have to have your representation from importers if you were to do that for some commodity where it was worth while having an import check-off limited by the Order in Council of appointment to dealing with those matters relating to promotion and research agency matters.

Mr. Johannsen: I am sorry. I am not sure I understood what you are—

Mr. Foster: If you were combining the two agencies, 99% or more of which would be dealing with simply the supply management quotas and marketing and so on, then if there were importers serving they would have to be appointed on the basis of their dealing and serving on the council in matters relating to promotion and research check-off matters.

Mr. Johannsen: I suppose you can structure it. You could structure it any way you wanted. But if you essentially have a situation where in the most simple case you could say that a marketing agency can be deemed to be a promotion

[Translation]

ce besoin nous semblait assez clair, surtout qu'on va exiger que des importateurs soient membres d'un office qui va exercer un certain contrôle sur les importations. Les offices de commercialisation existants sont actuellement habilités, en vertu de la partie II de la loi, à percevoir au Canada seulement des prélèvements qui servent à financer leur programme de promotion. Dans un sens, la possibilité qu'offre la partie III du projet de loi de percevoir les prélèvements sur les importations constitue son seul avantage. Mais cette même disposition pose des problèmes, puisque'elle crée l'obligation d'inclure des importateurs parmi les membres de l'office.

M. Foster: Pour un produit comme les oeufs, par exemple, où les importations ne représentent que 1 p. 100 des produits disponibles, il est probable qu'on décide de ne pas percevoir de tels prélèvements, pour éviter justement d'avoir à assurer la représentation des importateurs au conseil d'administration de l'office. Je me demande si nous n'allons pas tout simplement nous compliquer davantage la vie en permettant au gouverneur en conseil de nommer des importateurs à l'office et à se prononcer sur des questions de recherche et de promotion. Le fait est que les offices de gestion de l'offre sont déjà en mesure de faire de la promotion. Est-ce qu'ils vont vouloir établir un office distinct simplement pour obtenir ces quelques fonds de plus qu'ils pourraient consacrer à la recherche?

M. Cardiff: Ce serait aux offices d'en décider, à mon avis. Je ne pense pas qu'il convienne d'en discuter en comité. Ils pourraient décider eux-mêmes ce qui leur convient le mieux, monsieur Foster.

M. Foster: Le système de prélèvements actuel ne leur permet pas de faire de la recherche, n'est-ce pas?

M. Johannsen: C'est exact. Les offices de commercialisation peuvent actuellement faire de la recherche sur les marchés, mais non sur la production primaire, par exemple.

M. Foster: Le fait de combiner l'office de gestion de l'offre et l'office de recherche et de promotion créerait des problèmes, en ce sens qu'il faudrait y nommer un certain nombre d'importateurs d'un produit pour lequel il vaut la peine d'instaurer des prélèvements et qu'on pourrait difficilement limiter la nomination par décret du conseil pour que l'importateur ne puisse s'intéresser qu'à des questions de promotion et de recherche.

M. Johannsen: Excusez-moi, mais je ne suis pas sûr de bien vous comprendre. . .

M. Foster: Si les deux offices étaient ensemble, 99 p. 100 plus de leurs activités concerneraient la gestion de l'offre et la commercialisation; ainsi, il faudrait que la participation des importateurs nommés pour faire partie des conseils d'administration de ces offices soient bornée aux questions de promotion et de recherche relativement aux prélèvements.

M. Johannsen: Je suppose qu'on pourrait éventuellement prévoir ce type de structure. En fait, on pourrait prévoir n'importe quelle structure. Dans le cas le plus simple, on pourrait simplement dire qu'un office de

[Texte]

and research agency if it meets all the criteria for a Part III agency, for example, then you are essentially saying that that agency, which meets the criteria in terms of importers and all those sorts of things, could be essentially wearing two hats. But that importer would be a member of the marketing agency.

• 1150

The Chairman: We're questioning on proposed subsection 39.(1) under clause 10. We do in fact have an amendment on that particular part of this clause 10. It's government amendment 5. Mr. Porter.

Mr. Porter (Medicine Hat): Mr. Chairman, I move that clause 10 of Bill C-54 be amended by adding, immediately after line 10 on page 9, the following:

(4) The Governor in Council may, by order, extend the application of this Part to one or more farm products the marketing of which in interprovincial and export trade is regulated pursuant to the *Canadian Wheat Board Act*.

The Chairman: Thank you. I've received advice similar to that, which I've gotten on previous motions, that this is indeed out of order. It apparently introduces a new concept and assigns other responsibilities to the Governor in Council that go beyond the scope of the bill and beyond the scope of the clause to which it's amended. I must say here I accept this advice with some problems, because I feel it's not a very strong particular point in this issue, but indeed I'll accept the advice and say it's out of order.

Mr. Porter: I would just challenge the rule of the chair and move that the—

The Chairman: If you challenge the ruling of the chair, I shall ask the committee as a whole, shall the ruling of the chairman be sustained? I'm feeling very guilty here. Shall the ruling of the chairman be sustained?

I've been overruled on division. I think that's a fair way to state that, and if so then we would continue in discussion of clause 10 as amended in this way.

I must say before the discussion continues that I've been made aware that in a previous meeting when I was questioning the representative of the Prairie Pools, Mr. Caceres, we were talking to each other but we weren't communicating, and indeed he was answering me from a different standpoint than I was asking the question.

I thought Mr. Caceres had left the meeting saying he would like it in the act that the Wheat Board could move into this area, or products under the Wheat Board could move into this area. I wanted to acknowledge that there was a misunderstanding there and it was a joint problem of communications.

But we're now discussing clause 10 as amended. Mr. Althouse.

[Traduction]

commercialisation serait considéré comme un office de promotion et de recherche s'il répondait à tous les critères précisés à la partie III, et si c'est le cas, cet office, qui remplit toutes les conditions en ce qui concerne la participation des importateurs, etc., serait en mesure d'exécuter ces deux fonctions. Mais les importateurs seraient tout de même membres de l'Office de commercialisation.

Le président: Nos questions portent sur le paragraphe 39.(1) à l'article 10. En fait, nous avons un amendement pour l'article 10. Il s'agit de l'amendement 5 du gouvernement. Monsieur Porter.

M. Porter (Medicine Hat): Monsieur le président, je propose que l'article 10 du projet de loi C-54 soit modifié par insertion, après la ligne 10, page 9, de ce qui suit:

(4) Le gouverneur en conseil peut, par décret, rendre applicable la présente partie à un ou plusieurs produits agricoles dont la commercialisation sur les marchés interprovincial et d'exportation est réglementée par la *Loi sur la Commission canadienne du blé*.

Le président: Merci. Je vous fais remarquer qu'on m'a déjà prévenu, à l'égard d'autres motions semblables, que ce qui est proposé ici est irrecevable. L'amendement en question introduit un nouveau concept et accorde au gouverneur en conseil des responsabilités qui dépassent la portée du projet de loi et la portée de l'article auquel s'adresse l'amendement. J'avoue que j'accepte difficilement cette opinion, car elle ne me semble pas tout à fait fondée dans les circonstances, mais je vais tout de même l'accepter et déclarer cet amendement irrecevable.

M. Porter: Je conteste la décision du président et je propose que...

Le président: Puisque vous contestez la décision du président, je demande à l'ensemble des membres d'indiquer immédiatement s'ils appuient ou non la décision du président. J'avoue éprouver un sentiment de culpabilité. La décision du président doit-elle être maintenue?

La majorité des membres contestent cette décision, si je peux l'exprimer ainsi. Puisque c'est le cas, continuons notre discussion de l'article 10, tel qu'il vient d'être modifié.

Je me permets d'ouvrir une autre parenthèse avant que nous ne poursuivions la discussion. On m'a dit, que lors d'une réunion précédente où j'interrogeais le représentant de Prairie Pools, M. Caceres, nous parlions sans bien nous comprendre, puisqu'il ne répondait pas à la question que je lui avais posée.

J'avais cru comprendre que M. Caceres souhaitait que la loi permette à la Commission canadienne du blé d'être active dans ce domaine, ou que les produits de la Commission soient inclus. Je voulais attirer votre attention sur le fait qu'il y a eu un certain malentendu, à cause de ce problème de communication.

Poursuivons donc notre discussion de l'article 10, tel qu'il a été modifié. Monsieur Althouse.

[Text]

Mr. Althouse: I think that government is perhaps making a mistake in insisting this particular amendment go into the bill. As you ruled, Mr. Chairman, it is out of order. When we get to the House, because it is out of order, the House may decide this bill is not receivable in the House, having amendments to it that are not acceptable at the House which may be acceptable here.

I'm particularly disappointed, I guess, that we had the misinterpretation from the testimony of Mr. Caceres, who seems to have been responding to the chairman's first question rather than the chairman's second question, all of which were in the same sentence. We had a real communication problem. If you'll go back and look at the record, Mr. Caceres initially said, speaking for the Canadian Prairie Pools: "As far as I know we would like to have the Canadian Wheat Board not involved in agriculture research." Later on in the discussion the chairman said—and this is where the question got mixed up, I guess:

Are you suggesting that we should leave it out of the act so it would be precluded without a change in the act, or would it be smart to have it in there, in case we wanted it some time, without opening the act up again?

• 1155

Mr. Caceres thought he was talking to the first of the questions. Our chairman thought he was answering the second part of the questions. Finally, we have the chairman asking whether it should be there. In the course of this discussion we went on for a quarter of a page in the record, and we didn't really identify what "it" was. Mr. Caceres said yes, apparently thinking it was the first part of the sentence, and the chairman thinking it was the last half of the sentence.

If the government is doing this on the basis of that witness, it's probably not necessary for this amendment to be included. I do not think we have any other witnesses asking for this, and I would suggest that it might be a good idea for the government to accept that it's out of order and/or withdraw the amendment.

Perhaps we could let this stand until we hear back from the other part what the government is considering.

Mr. Cardiff: Mr. Chairman, it is up to the committee what they wish to do with this. Products regulated under the Canadian Wheat Board—for example, wheat and barley in the designated area—are ineligible for check-offs as part of a promotion-research agency.

Mr. Althouse: Right.

[Translation]

M. Althouse: Je crois que le gouvernement fait erreur en insistant sur l'inclusion de cet amendement. Comme vous l'avez vous-même dit, monsieur le président, cet amendement est irrecevable. Comme le projet de loi comprendra cet amendement, lorsqu'il sera présenté de nouveau à la Chambre, cette dernière pourrait décider que le projet de loi n'est pas irrecevable, puisqu'il comporte des amendements qui ne sont pas recevables à la Chambre des communes, même s'ils le sont ici.

Je suis très déçu d'apprendre que le témoignage de M. Caceres ait été mal interprété. Il semblait répondre à la première question du président, et non pas à la seconde qui avait été posée dans la même phrase. Il y a eu effectivement un grave problème de communication. Si vous examinez le procès-verbal, vous allez voir que M. Caceres a commencé par dire, en parlant au nom de Canadian Prairie Pools: «Je crois que nous préférierions que la Commission canadienne du blé ne participe pas à la recherche agricole». Plus tard, le président a dit ceci—et c'est justement là qu'il y a eu le malentendu, je suppose:

Pensez-vous donc qu'il vaut mieux ne pas en parler dans la loi, de manière à l'exclure automatiquement, ou serait-il plus intelligent de l'inclure, pour nous donner cette souplesse, et nous éviter d'avoir à modifier la loi par la suite?

M. Caceres répond donc à la première question, alors que notre président pense que sa réponse se rapporte à la seconde question. Enfin, le président demande s'il faut l'inclure ou non. La discussion se poursuit pendant un bon quart de page, sur le procès-verbal, mais personne ne songe à préciser de quoi on parle au juste. M. Caceres dit oui, étant convaincu qu'on lui demande de répondre à la première question, alors que le président pense que la réponse que lui donne le témoin concerne la seconde, les deux questions ayant été posées dans une même phrase.

Si le gouvernement propose cet amendement en raison des remarques de ce témoin, cela ne me semble pas tellement justifié. Je ne crois pas me tromper en disant qu'aucun autre témoin n'a fait une demande semblable, et voilà pourquoi le gouvernement devrait, à mon avis, soit admettre que cet amendement est irrecevable, soit envisager de le retirer.

Peut-être pourrions-nous reporter la décision à plus tard, en attendant de savoir ce que le gouvernement compte faire.

M. Cardiff: Monsieur le président, c'est au comité de décider de la procédure à suivre dans les circonstances actuelles. Les produits réglementés par la Commission canadienne du blé—par exemple, le blé et l'orge dans la région désignée—ne peuvent pas faire l'objet de prélèvements dans le cadre des activités d'un office de promotion et de recherche.

M. Althouse: C'est exact.

[Texte]

Mr. Cardiff: The promotion would allow Part III of the act, promotion-research agencies, to apply by Order in Council to the Canadian Wheat Board products. The need for an Order in Council would allow the Wheat Board to conclude its consultations about taking on a greater role in research and avoid the situation of potentially having the two check-off systems for wheat and barley in the designated area.

We haven't gone on this on our own, and I want to make that very clear. The Western Grains Research Foundation—was it Roy Piper?—did support something along this line, as I understand it. As well, discussions with the Canadian Wheat Board have indicated that they would be in agreement with a mechanism where wheat and barley grown in the designated area could be included, if it were deemed necessary by an Order in Council.

It would be an appropriate time to put this in there. Then there would not be a requirement to amend the bill or legislation at other times. It would be much easier to do it right now.

We have been expecting, and it has been indicated to us, that there would be a letter made available to the committee this morning from the Canadian Wheat Board—we thought it would have been here by now—which we would be prepared to table in support of what I have just said. So I leave that in the hands of the committee. That is where we are sitting with it at the present time and if they wish to have it stood until. . . I understand it is coming right now.

Mr. Althouse: I don't think we have any argument that the Wheat Board, which is an agency of the government, is going to agree with whatever government policy wants to be. That's standard practice, so I'm not impressed or unimpressed by that letter. It simply shows that when directed, the Wheat Board will produce a letter.

Mr. Cardiff: I don't think they were directed, Mr. Chairman.

Mr. Althouse: Where did they get the idea, then? The description you have of your amendment, Mr. Parliamentary Secretary, is much tighter than how I read the proposal. You indicated that it would be if the Wheat Board suggested that there should be a levy on products coming under the Wheat Board. I don't see that being what this amendment says. This amendment simply says:

(4) The Governor in Council may, by order, extend the application of this Part to one or more farm products

which are now marketed by the Wheat Board. It doesn't say that it has to be the Wheat Board that does the collection. It could be any group that the Governor in Council or the minister might decide under other sections of the act. Essentially this opens up wheat and barley to depredations by various organizations who might be able to convince the minister that they speak for wheat or barley growers. That makes a lot of people in the Wheat Board area quite

[Traduction]

M. Cardiff: Le changement prévu permettrait l'application, par décret, de la partie III de la loi, concernant les offices de promotion et de recherche, aux produits réglementés par la Commission canadienne du blé. Si l'on prévoit que ce soit fait par décret, c'est qu'on veut permettre à la commission de terminer ses consultations au sujet d'un rôle élargi pour cet organisme dans le domaine de la recherche, et éviter ainsi de créer deux régimes de prélèvements pour le blé et l'orge dans la région désignée.

Cette idée ne vient pas de nous—je tiens à ce que ce soit clair. Je crois comprendre que la Western Grains Research Foundation—c'était Roy Piper, n'est-ce pas?—était en faveur d'une proposition semblable. De plus, dans nos discussions avec la Commission canadienne du blé, cette dernière nous a fait comprendre qu'elle serait d'accord pour que le blé et l'orge cultivés dans la région désignée soit inclus par décret du conseil, si le gouvernement le jugeait nécessaire.

Il convient donc d'y inclure dès maintenant un tel mécanisme. Ainsi nous ne serons pas obligés de modifier la loi par la suite. Ce serait beaucoup plus facile de simplement l'inclure tout de suite.

Nous attendons une lettre de la Commission canadienne du blé—on nous a dit qu'on l'aurait ce matin et on devrait effectivement l'avoir déjà sous la main—qui va confirmer ce que je viens de vous dire, et nous serions disposés à déposer cette lettre par la suite. Je m'en remets donc à la volonté du comité. Voilà où en sont les choses à l'heure actuelle, et si les membres souhaitent reporter la décision à plus tard. . . Je crois comprendre que la lettre est déjà en route.

M. Althouse: Je ne doute nullement que la Commission canadienne du blé, qui est un organisme gouvernemental, va accepter la politique du gouvernement. C'est tout à fait normal; par conséquent, la lettre dont vous parlez ne me semble pas particulièrement importante. Elle va simplement nous prouver qu'à la demande des autorités, la Commission canadienne du blé a bel et bien préparé une lettre.

M. Cardiff: Je ne crois pas qu'on lui ait demandé de le faire, monsieur le président.

M. Althouse: Qu'est-ce qui a donc poussé la commission à préparer cette lettre? Votre description de l'amendement, monsieur le secrétaire parlementaire, est beaucoup plus précise que le texte lui-même, selon moi. Vous dites que ceci pourrait se faire si la Commission canadienne du blé demandait qu'un prélèvement s'applique aux produits réglementés par elle. Mais à mon sens, ce n'est pas du tout ce que prévoit l'amendement en question. L'amendement dit ceci:

(4) Le gouverneur en conseil peut, par décret, rendre applicable la présente partie à un ou plusieurs produits agricoles. . .

qui sont actuellement commercialisés par la Commission canadienne du blé. Il ne précise aucunement que la commission du blé est obligatoirement responsable des prélèvements. Il pourrait donc s'agir de n'importe quel groupe, si le gouverneur en conseil ou le ministre jugeait bon d'accéder à sa demande en vertu d'autres articles de la loi. Essentially, cet amendement laisse entrevoir la possibilité d'abus de la part d'organisations qui pourraient

[Text]

nervous, because the minister has shown in the last little while that he's extremely sensitive to some very small groups of growers. I'm not particularly happy with this particular amendment.

• 1200

Mr. Cardiff: But the wording of the amendment, as I understand it, is that in export trade it is regulated pursuant to the Canadian Wheat Board Act.

Mr. Althouse: What it means is wheat and barley, I believe. Essentially, that's a neat way of saying that it means wheat and barley, and if the Wheat Board was handling other grains, then it would include those as well. However, it doesn't preclude other groups from asking to have a levy on those crops.

The way the proposed bill was written before you suggested this subclause (4), it would have said that no one could move to have a levy or a check-off on crops handled by the Canadian Wheat Board. This opens that up so that any group can apply for a levy under crops that are handled by the Wheat Board. It doesn't say, as I understood you to say in your description of it, that the Wheat Board would be the one that would make the application. It doesn't say that they couldn't make the application, but it's wide open. Anybody who wants to apply for a levy or a check-off for wheat or barley in this case could be considered by the minister and the council, and we all know that it would depend on whether the minister and the council decided that their application should be pursued. So it does open it up considerably further than was the intention of the original bill.

Mr. Johannsen: If I could clarify something with respect to the role of the Wheat Board, as we discussed previously, the Wheat Board has been going through a process of consultations in the prairie region to determine whether it should be taking on a bigger role in research, with the possibility of actually having an explicit check-off that would be used to fund promotion and/or research. If the consultations lead the Wheat Board to the conclusion that there is support for that kind of a change, then if this amendment were introduced and accepted into the bill, that would mean that the Order in Council in all likelihood would never be needed, because the Wheat Board would essentially

[Translation]

éventuellement convaincre le ministre que leur demande est appuyée par l'ensemble des cultivateurs de blé et d'orge. Beaucoup de gens qui ont des rapports avec la Commission canadienne du blé sont inquiets face à cette possibilité, car le ministre s'est récemment montré particulièrement sensible aux demandes de certains petits groupes de cultivateurs. Je ne suis donc pas tellement en faveur de cet amendement.

M. Cardiff: Mais on m'a donné à entendre que ce texte se rapporte simplement aux produits dont la commercialisation sur les marchés d'exportation est réglementée par la Loi sur la Commission canadienne du blé.

M. Althouse: C'est-à-dire, le blé et l'orge. C'est essentiellement une belle formulation pour dire le blé et l'orge—et si la commercialisation d'autres céréales était réglementée par la Commission canadienne du blé, ces autres produits seraient également compris. Je veux simplement vous faire remarquer que rien n'empêche d'autres groupes de demander l'imposition d'un prélèvement sur ces produits.

Avant que vous ne proposiez ce paragraphe (4), le projet de loi prévoyait que personne ne pourrait demander l'imposition d'un prélèvement sur des produits agricoles réglementés par la Commission canadienne du blé. Votre amendement a pour effet de permettre à n'importe quel groupe de demander l'imposition d'un prélèvement sur les produits agricoles réglementés par la Commission canadienne du blé: il n'est aucunement précisé ici—comme vous le sembliez le dire en décrivant l'amendement—que la Commission canadienne du blé est le seul organisme à pouvoir en faire la demande. L'amendement ne précise pas non plus que la Commission ne pourrait pas en faire la demande, mais j'essaie simplement de vous faire comprendre que la formulation est extrêmement vague. Ainsi quiconque souhaitant l'imposition d'un prélèvement sur le blé ou l'orge pourrait simplement en faire la demande au ministre ou au gouverneur en conseil, et nous savons tous très bien que ce serait ensuite au ministre et au gouverneur en conseil de décider si la demande est justifiée ou non. Cet amendement va donc beaucoup plus loin que le texte original, car l'intention ici est tout à fait autre.

M. Johannsen: Si vous me permettez de faire une mise au point au sujet du rôle de la Commission canadienne du blé, comme nous le disions tout à l'heure, cette dernière tient actuellement des consultations dans la région des Prairies en vue de déterminer si elle devrait ou non jouer un plus grand rôle dans le domaine de la recherche et même envisager l'imposition d'un prélèvement dont les revenus serviraient à financer les activités de promotion et de recherche. Si les consultations amènent la Commission à conclure que les producteurs seraient en faveur d'un tel changement, et si cet amendement était adopté, il est fort probable qu'un décret du gouverneur en conseil ne serait pas nécessaire, puisque la

[Texte]

be doing what you've been talking about. However, if those consultations don't bear fruit and the Wheat Board decides to drop that initiative or not pursue it any further, then there would be the option under this amendment that an Order in Council could make the Wheat Board products eligible here.

You're right, under this amendment wheat and barley in the designated area would simply be commodities like any other commodity under Part III of this act. It would essentially be up to producers to initiate and run the agencies that would do promotion and research; it would not be the Wheat Board itself.

Mr. Althouse: We had very few groups in who addressed that particular problem, but we did have the Prairie Pools saying that they would like to have the Canadian Wheat Board not become involved in agricultural research, and we had similar indications from one or two of the others. Apparently Mr. Piper was supposed to have said that he was interested, and that's it up to this point.

The Chairman: Colleagues, I have a problem because I had promised several people that this meeting would conclude at noon. We're in the middle of a discussion. We have to decide when we'll meet next. Can we conclude this discussion quickly, or should we postpone any further discussion until the next meeting?

Mr. Vanclief: The letter we're referring to is supposedly on its way. Why don't we postpone it, and maybe the letter will be here by the time we meet again. I still think we should postpone.

The Chairman: I think there's going to be quite a bit of further discussion. I'm reluctant to postpone, but may I suggest we do that, because we still have to discuss the next business meeting of this committee.

• 1205

The two proposals are 4.30 p.m. today and 3.30 p.m. tomorrow. It would seem to me we're making excellent progress and that we might very well have time tomorrow if we leave it until then. We have some areas to discuss, although I'm in your hands. What do I hear as suggestions? Is 3.30 p.m. tomorrow reasonable for all parties, subject to the fact that we can't meet everybody's agendas?

Mr. Monteith: I thought we were meeting this afternoon at 4.30 p.m.

The Chairman: That's the debate right now. I sense a general feeling—and it's going to be inconvenient, I know, for Mr. Monteith—that the next meeting might better be held tomorrow. Subject to being overruled again, I would say the next meeting will convene at 3.30 p.m. in a room to be announced tomorrow on Wednesday, April 1, April Fool's Day.

[Traduction]

Commission canadienne du blé aurait déjà pris le genre de mesure qu'il est question de lui autoriser ici. Toutefois, si ces consultations ne sont pas fructueuses et si la Commission canadienne du blé décide de laisser tomber l'initiative ou de la reporter à plus tard, nous aurions encore la possibilité, si nous adoptions cet amendement, d'inclure, par décret du gouverneur en conseil, les produits réglementés par la Commission.

Vous avez tout à fait raison de dire qu'aux termes de cet amendement, le blé et l'orge dans la région désignée seraient de simples produits agricoles, comme tout autre produit agricole dont il est question dans la partie III de cette loi. Il incomberait donc aux producteurs de mettre sur pied et de diriger les offices qui se chargeraient de la promotion et de la recherche; cette tâche ne relèverait donc pas de la Commission elle-même.

M. Althouse: Très peu de groupes qui ont comparu devant le comité se sont prononcés là-dessus, mais l'organisme Prairie Pools, ainsi que plusieurs autres groupes, nous ont tout de même dit qu'ils préféreraient que la Commission canadienne du blé ne fasse pas de recherche agricole. M. Piper a apparemment dit que cette possibilité l'intéressait, mais aucun autre témoin jusqu'ici n'a exprimé une opinion semblable.

Le président: Chers collègues, j'ai un petit problème, en ce sens que j'ai promis à plusieurs personnes que notre réunion se terminerai à midi. Nous sommes encore en pleine discussion, mais en même temps, nous devons décider de la date de notre prochaine réunion. Pensez-vous que nous pourrions rapidement clore la discussion, ou préféreriez-vous qu'on la poursuive à la prochaine réunion?

M. Vanclief: La lettre à laquelle nous avons fait allusion tout à l'heure est sensément en route. Je propose donc que nous reportions la discussion à la prochaine réunion, car je suppose que nous aurons la lettre à ce moment-là. Je propose donc le report de la discussion.

Le président: J'ai l'impression que la discussion là-dessus risque d'être assez longue. Même si j'hésite encore un peu, je pense qu'il serait sans doute préférable qu'on reporte la discussion à plus tard, puisque nous avons encore à régler la question de la date de la prochaine réunion du comité.

Les deux propositions sont les suivantes: 16h30 aujourd'hui et 15h30 demain. Il me semble que nous faisons de bons progrès et que nous pourrions très bien avoir le temps de la faire demain, si nous décidons d'attendre. Nous avons plusieurs points à régler; je laisse le Comité décider. Quelles sont vos suggestions? Est-ce que 15h30 demain après-midi vous semble raisonnable, étant donné que nous ne pourrions pas satisfaire les besoins de tout le monde?

M. Monteith: Je pensais qu'on devait se réunir à 16h30 cet après-midi.

Le président: C'est justement ce de quoi nous parlons. J'ai l'impression que la plupart des membres—et je sais que cela ne va pas convenir à M. Monteith—aimeraient mieux que la réunion ait lieu demain. À moins qu'on ne conteste une fois de plus ma décision, je déclare que la prochaine réunion se tiendra le mercredi 1^{er} avril à 15h30, le numéro de la salle devant vous être communiqué demain.

[Text]

Mr. Althouse: For the record, you know and most of the other members know that I won't be able to be here for 3.30 p.m. That has been a long-standing problem for tomorrow. I do not approve of this particular amendment and want that on the record. I also want to make it quite clear that I will be arguing the acceptability of this amendment when it goes to the House.

The Chairman: Mr. Althouse, thank you. It has been suggested to me we have to let the amendment and the clause stand until the next meeting. I'm sure that's agreed.

Amendment allowed to stand

Clause 10 allowed to stand

The Chairman: The notice for this afternoon has gone out. Please disregard it. There'll be a cancellation notice to follow that.

This meeting is adjourned.

[Translation]

M. Althouse: Vous et la plupart des autres membres du Comité savent que je ne pourrai pas assister à la réunion prévue pour demain à 15h30. J'ai toujours un problème le mercredi après-midi. Cependant, je tiens à dire publiquement que je n'approuve pas l'amendement proposé. Je veux que vous sachiez que j'ai l'intention de contester la recevabilité de cet amendement lorsqu'il en sera question à la Chambre des communes.

Le président: Merci, monsieur Althouse. On vient de me dire que nous devons décider entre nous de réserver l'amendement et l'article en question jusqu'à la prochaine réunion. Je suis sûr que tous les membres sont d'accord là-dessus.

L'amendement est réservé

L'article 10 est réservé

Le président: Un avis de convocation pour la réunion de cet après-midi vous a déjà été envoyé. Il ne faut donc pas en tenir compte. Vous allez évidemment recevoir un avis d'annulation.

La séance est levée.

MAIL POSTE

Canada Post / Canada Post
Postage paid / Lettre payée
Post No. 95 / Poste 95
Wednesday, April 7, 1992 / Mercredi, 7 avril 1992
K1A 0S9
Ottawa / Ottawa

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 36

Le mercredi 14 avril 1992

Président: Harry Brightwell

Il n'est pas recommandé de retourner en l'absence de l'expéditeur.
Canada Communications Group - Postage
45 Saint-Casimir Boulevard
Ottawa, Ontario K1A 0S9

Minutes of the Standing Committee on Agriculture and Forestry / Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'Agriculture et de la Pêche

Agriculture

Agriculture

RESPECTING:

Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof

CONCERNANT:

Le projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de réglementation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence

INCLUDING:

Report to the House

TÉMOINS

WITNESSES

Eric Johnson, directeur intérimaire, Services agricoles

D'Agriculture Canada

Eric Johnson, Acting Director, Government Services and Incentives Division

from Agriculture Canada

Cliff McIsaac, président, Conseil national des producteurs agricoles

Eric Johnson, directeur intérimaire, Services agricoles

Cliff McIsaac, Chairman, National Farmers' Organization

from the National Farmers' Organization

Murray Cardin, Parliamentary Secretary to the Minister of Agriculture

Eric Johnson, directeur intérimaire, Services agricoles

Murray Cardin, Parliamentary Secretary to the Minister of Agriculture

from the National Farmers' Organization

WITNESS:

(See back cover)

Third Session of the Thirty-third Parliament
1991-92

troisième session de la trentième législature
1991-92

A reproduction of this document is available from the Communications Group - Postage, 45 Saint-Casimir Boulevard, Ottawa, Ontario K1A 0S9.

A reproduction of this document is available from the Communications Group - Postage, 45 Saint-Casimir Boulevard, Ottawa, Ontario K1A 0S9.

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

[Text]

Mr. Allhouse: For the record, you know and most of the other members know that I won't be able to be here for 3:30 p.m. That was a long-standing problem for tomorrow. I do not approve of the particular amendment and want that on the record. I also want to make it quite clear that I will be arguing the desirability of this amendment when it goes to the House.

The Chairman: Mr. Allhouse, thank you. It has been suggested to me we have to let the amendment and the clause stand until the next meeting. I'm sure that's agreed.

Amendment allowed to stand

Clause 10 allowed to stand

The Chairman: The notice for this afternoon has gone out. Please disregard it. There'll be a cancellation notice to follow that.

The meeting adjourned.

[Translation]

M. Allhouse: Vous et la plupart des autres membres du Comité savent que je ne pourrai pas être présent demain à 3 h 30 après-midi. C'était un problème qui se présentait depuis longtemps. Je n'approuve pas l'amendement particulier que j'ai mentionné et je veux que cela soit enregistré. Je veux également préciser que je discuterai de la pertinence de cet amendement lorsqu'il sera en discussion devant la Chambre.

Le président: M. Allhouse, merci. On m'a suggéré que nous devions laisser l'amendement et l'article en question en l'état jusqu'à la prochaine séance. Je suis sûr que tous les membres sont d'accord là-dessus.

L'amendement est réservé

L'article 10 est réservé

Le président: Un avis de non-convocation pour la réunion de cet après-midi vous a déjà été envoyé. Il ne faut donc pas en tenir compte. Vous allez évidemment recevoir un avis d'annulation.

La séance est terminée.

WITNESSES

From Agriculture Canada:

Eric Johannsen, Acting Director, Government Services and Incentives Division.

From the National Farm Products Marketing Council:

Cliff McIsaac, Chairman.

TÉMOINS

D'Agriculture Canada:

Eric Johannsen, directeur intérimaire, Services gouvernementaux et incitatifs.

Du Conseil national des produits agricoles:

Cliff McIsaac, président.

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

RESPECTING:

Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act and other Acts in consequence thereof

INCLUDING:

Report to the House

APPEARING:

Murray Cardiff,
Parliamentary Secretary to the
Minister of Agriculture

WITNESS:

(See back cover)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

CONCERNANT:

Projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence

Y COMPRIS:

Rapport à la Chambre

COMPARAÎT:

Murray Cardiff,
secrétaire parlementaire du
ministre de l'Agriculture

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairperson: Harry Brightwell

Vice-Chairmen: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Members

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Larry Schneider
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

Carmen DePape

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Harry Brightwell

Vice-présidents: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Membres

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Larry Schneider
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Carmen DePape

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

REPORT TO THE HOUSE

Monday, April 6, 1992

The Standing Committee on Agriculture has the honour to present its

FIRST REPORT

In accordance with its Order of Reference of Tuesday, February 25, 1992, your Committee has considered Bill C-54, An Act to amend the Farm Products Marketing Agencies Act, and other Acts in consequence thereof, and has agreed to report it with the following amendments:

Clause 3

Strike out line 9, on page 2, and substitute the following therefor:

“ral product of agriculture, whether processed or unprocessed, and any part”

Clause 5

Strike out lines 24 to 27, on page 4, and substitute the following therefor:

“and not more than nine members, to be appointed by the Governor in Council to hold office during pleasure.

(1.1) At least fifty per cent of the members of the Council, not taking into account the chairman thereof, shall be primary producers at the time of appointment.”

New Clause 9

Add immediately after line 15, on page 8, the following therefor:

“9. (1) Paragraph 17(1)(e) of the said Act is repealed and the following substituted therefor:

(e) fix the number of members of the agency, which shall be not less than three and not more than sixteen at least a majority of whom shall be primary producers, and provide for the manner of appointment of members and temporary substitute members and the term of their appointment if the manner and term are to be other than as provided in subsection 18(1).

(2) Paragraph 17(2)(e) of the said Act is repealed and the following substituted therefor:

(e) increase or decrease the number of members of an agency but not so as to increase the number above sixteen or decrease it below three; or”

by renumbering the subsequent clauses and any cross-references thereto accordingly.

New Clause 10

Add immediately before line 19, on page 8, the following therefor:

“10. Subsection 34(1) of the said Act is repealed and the following substituted therefor:

34. (1) An inspector may at any reasonable time enter any place that the inspector believes on reasonable grounds is occupied, other than a dwelling-house or any part of a place that is designed to be used and is being used as a permanent or temporary dwelling-house, and in which the inspector believes on reasonable grounds there

RAPPORT À LA CHAMBRE

Le lundi 6 avril 1992

Le Comité permanent de l'Agriculture a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Conformément à son ordre de renvoi du mardi 25 février 1992, votre Comité a étudié le projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence, et a convenu d'en faire rapport avec les modifications suivantes :

Article 3

Retrancher la ligne 25, à la page 2, et la remplacer par ce qui suit :

«l'agriculture, transformé ou non;»

Article 5

Retrancher les lignes 29 à 31, à la page 4, et les remplacer par ce qui suit :

«verneur en conseil à titre amovible.

(1.1) Au moins cinquante pour cent des conseillers, compte non tenu du président, sont des personnes qui sont des producteurs du secteur primaire au moment de la nomination.»

Nouvel article 9

Ajouter immédiatement après la ligne 17, à la page 8, ce qui suit :

«9. (1) L'alinéa 17(1)(e) de la même loi est abrogé et remplacé par ce qui suit :

e) fixer le nombre des membres de l'office — de trois à seize — dont au moins la moitié doivent être des producteurs du secteur primaire, et prévoir, s'ils diffèrent de ceux qu'établit le paragraphe 18(1), le mode de nomination et la durée du mandat de ces membres et des suppléants.

(2) L'alinéa 17(2)(e) de la même loi est abrogé et remplacé par ce qui suit :

e) accroître ou réduire le nombre des membres d'un office, dans une fourchette de trois à seize;»

les changements de désignation numérique d'article, ainsi que de présentation des renvois, qui en découlent.

Nouvel article 10

Ajouter immédiatement avant la ligne 21, à la page 8, ce qui suit :

«10. Le paragraphe 34(1) de la même loi est abrogé et remplacé par ce qui suit :

34. (1) L'inspecteur peut à toute heure convenable, s'il a des motifs raisonnables de le croire occupé, entrer dans tout lieu, à l'exception d'un logement privé ou d'une partie d'un local conçu pour servir ou servant de logement privé permanent ou temporaire, s'il a des motifs raisonnables de croire qu'il s'y trouve un produit

is any regulated product produced for, or intended to be marketed in, interprovincial or export trade and examine any books, records or other documents in that place that the inspector believes on reasonable grounds contain any information relating to the regulated product and make copies thereof or take extracts therefrom, and may require any person to produce, for inspection, or for the purpose of obtaining copies thereof or extracts therefrom, any books, records or documents relating to that product that are located in any other place."

by renumbering the subsequent clauses and any cross-references thereto accordingly.

Clause 10

Add immediately after line 10, on page 9, the following therefor:

"(4) The Governor in Council may, by order, extend the application of this Part to one or more farm products the marketing of which in interprovincial and export trade is regulated pursuant to the *Canadian Wheat Board Act*."

Strike out line 36, on page 9, and substitute the following therefor:

"than sixteen."

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues Nos. 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35 and 36 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président,

Harry Brightwell, M.P.,

Chairman.

réglementé produit pour le marché interprovincial ou d'exportation, ou qui est destiné à y être commercialisé; il peut examiner les livres, registres et autres documents qui s'y trouvent, s'il a des motifs raisonnables de croire qu'ils contiennent des renseignements relatifs au produit réglementé, et les reproduire en tout ou en partie et peut aussi exiger la communication, aux mêmes fins, de tout livre, registre ou document se trouvant ailleurs que dans les lieux qu'il visite et se rapportant à ce produit.»

les changements de désignation numérique d'article, ainsi que de présentation des renvois, qui en découlent.

Article 10

Ajouter immédiatement après la ligne 10, à la page 9, ce qui suit :

«(4) Le gouverneur en conseil peut, par décret, rendre applicable la présente partie à un ou plusieurs produits agricoles dont la commercialisation sur les marchés interprovincial et d'exportation est réglementée par la *Loi sur la Commission canadienne du blé*.»

Retrancher la ligne 31, à la page 9, et la remplacer par ce qui suit :

«nombre de trois à seize.»

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages pertinents (*fascicules nos 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 36 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, APRIL 1, 1992
(38)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met at 3:45 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Harry Brightwell, Murray Cardiff, Maurice Foster, Len Gustafson, Al Horning, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter.

Acting Member present: Ross Stevenson for Larry Schneider.

Other Members present: René Soetens, Greg Thompson.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator. *From the Public Bills Office:* Bill Farrell, Procedural Clerk. *From the Legislative Counsel Office:* Diane McMurray, Legislative Counsel.

Appearing: Murray Cardiff, Parliamentary Secretary to the Minister of Agriculture.

Witness: From Agriculture Canada: Eric Johannsen, Acting Director, Government Services and Incentives Division.

The Committee resumed consideration of Bill C-54, the Farm Products Agencies Act (*see Minutes of Proceedings and Evidence, Wednesday, March 11, 1992, Issue No. 27*).

By unanimous consent, the Committee reverted to new Clause 10.

Ken Monteith moved,—That new Clause 10 be amended:

(a) by adding, immediately before line 19, on page 8, the following:

“(1) An inspector may at any reasonable time enter any place that the inspector believes on reasonable grounds is occupied, other than a dwelling-house or any part of a place that is designed to be used and is being used as a permanent or temporary dwelling-house, and in which the inspector believes on reasonable grounds there is any regulated product produced for, or intended to be marketed in, interprovincial or export trade and examine any books, records or other documents in that place that the inspector believes on reasonable grounds contain any information relating to the regulated product and make copies thereof or take extracts therefrom, and may require any person to produce, for inspection, or for the purpose of obtaining copies thereof or extracts therefrom, any books, records or documents relating to that product that are located in any other place.”

(b) by renumbering the subsequent clauses and any cross-references thereto accordingly.

The question being put on new Clause 10, it was agreed to.

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 1^{er} AVRIL 1992
(38)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à 15 h 45, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Brightwell, Murray Cardiff, Maurice Foster, Len Gustafson, Al Horning, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter.

Membre suppléant présent: Ross Stevenson remplace Larry Schneider.

Autres députés présents: René Soetens, Greg Thompson.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordonnatrice de recherche. *Du Bureau des projets de loi d'intérêt public:* Bill Farrell, greffier à la procédure. *Du Bureau des conseillers législatifs:* Diane McMurray, conseillère législative.

Comparaît: Murray Cardiff, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture.

Témoin: D'Agriculture Canada: Eric Johannsen, directeur intérimaire, Services gouvernementaux et incitatifs.

Le Comité reprend l'étude du projet de loi C-54, Loi sur les offices des produits agricoles (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 11 mars 1992, fascicule n° 27*).

Le Comité consent à l'unanimité à revenir au nouvel article 10.

Ken Monteith propose,—Que le nouvel article 10 soit modifié par:

a) l'ajout, immédiatement avant la ligne 21, à la page 8, ce qui suit:

«(1) L'inspecteur peut à toute heure convenable, s'il a des motifs raisonnables de le croire occupé, entrer dans tout lieu, à l'exception d'un logement privé ou d'une partie d'un local conçu pour servir ou servant de logement privé permanent ou temporaire, s'il a des motifs raisonnables de croire qu'il s'y trouve un produit réglementé produit pour le marché interprovincial ou d'exportation, ou qui est destiné à y être commercialisé; il peut examiner les livres, registres et autres documents qui s'y trouvent, s'il a des motifs raisonnables de croire qu'ils contiennent des renseignements relatifs au produit réglementé, et les reproduire en tout ou en partie et peut aussi exiger la communication, aux mêmes fins, de tout livre, registre ou document se trouvant ailleurs que dans les lieux qu'il visite et se rapportant à ce produit.»

b) les changements de désignation numérique d'article, ainsi que de présentation des renvois, qui en découlent.

L'amendement sur le nouvel article 10 est mis aux voix et adopté.

By unanimous consent, the Committee reverted to Clause 10, as amended, and the amendment of Bob Porter,—That Clause 10 be amended by adding immediately after line 10, on page 9, the following therefor:

“(4) the Governor in Council may, by order, extend the application of this Part to one or more farm products the marketing of which in interprovincial and export trade is regulated pursuant to the *Canadian Wheat Board Act*.”

After debate thereon, by unanimous consent, the amendment was allowed to stand.

Gabriel Larrivée moved,—That Clause 10 be amended by striking out line 36, on page 9, and substituting the following therefor:

“than sixteen.”

The question being put on the amendment, it was agreed to.

Maurice Foster moved,—That Clause 10 be amended by adding immediately after line 47, on page 12, the following therefor:

“43(1) Notwithstanding anything in this or any other Act of Parliament, at least ten percent of the producers or the producers and importers, as the case may be, who are represented by an agency, may petition the Governor in Council to order that agency to wind up its affairs.

(2) Notwithstanding anything in this or any other Act of Parliament, where the Governor in Council receives a petition referred to in subsection (1) that is accompanied by a solemn or statutory declaration signed by the petitioners, the Governor in Council may direct the National Farm Products Marketing Council to hold hearings as to the advisability of winding up the agency and to make recommendations to the Governor in Council thereto.”

After debate thereon, the question being put on the amendment, it was negatived.

By unanimous consent, the Committee reverted to Clause 10 and the amendment of Bob Porter,—That Clause 10 be amended by adding immediately after line 10, on page 9, the following therefor:

“(4) the Governor in Council may, by order, extend the application of this part to one or more farm products the marketing of which in interprovincial and export trade is regulated pursuant to the *Canadian Wheat Board Act*.”

The question being put on the amendment, it was agreed to. Clause 10, as amended, carried.

The Chairman called Clause 11.

After debate thereon, Clause 11 carried.

The Chairman called Clause 12.

After debate thereon, Clause 12 carried.

Clauses 13, 14, 15, 16, 17 and 18 carried severally.

Le Comité consent à l'unanimité à revenir à l'article 10 modifié et à l'amendement de Bob Porter,—Que l'article 10 soit modifié par l'ajout, immédiatement après la ligne 10, à la page 9, de ce qui suit:

«(4) Le gouverneur en conseil peut, par décret, rendre applicable la présente partie à un ou plusieurs produits agricoles dont la commercialisation sur les marchés interprovincial et d'exportation est réglementée par la *Loi sur la Commission canadienne du blé*.»

Après débat, du consentement unanime, l'amendement est reporté.

Gabriel Larrivée propose,—Que l'article 10 soit modifié par substitution à la ligne 31, à la page 9, de ce qui suit:

«nombre de trois à seize.»

L'amendement, mis aux voix, est adopté.

Maurice Foster propose,—Que l'article 10 soit modifié par l'ajout, immédiatement après la ligne 40 de la page 12, du passage suivant:

“43(1) Nonobstant toute disposition de la présente loi ou de toute autre loi du Parlement, au moins dix pour cent des producteurs ou des producteurs et importateurs, selon le cas, qui sont représentés par un office peuvent demander par pétition au gouverneur en conseil d'ordonner à l'office de mettre fin à ses activités.

(2) Nonobstant toute disposition de la présente loi ou de toute autre loi du Parlement, lorsque le gouverneur en conseil reçoit une pétition comme celle mentionnée au paragraphe (1) et que celle-ci est accompagnée d'une déclaration légale ou solennelle signée par les pétitionnaires et précisant les noms et adresses des pétitionnaires, le gouverneur en conseil peut ordonner au Conseil national de commercialisation des produits de ferme de tenir des audiences pour déterminer s'il faut mettre fin aux opérations de l'office et de lui formuler des recommandations à ce sujet.

Après débat, l'amendement est mis aux voix et rejeté.

Du consentement unanime, le Comité revient à l'article 10 et à l'amendement de Bob Porter,—Que l'article 10 soit modifié par l'ajout, immédiatement après la ligne 10, à la page 9, de ce qui suit:

«(4) Le gouverneur en conseil peut, par décret, rendre applicable la présente partie à un ou plusieurs produits agricoles dont la commercialisation sur les marchés interprovincial et d'exportation est réglementée par la *Loi sur la Commission canadienne du blé*.»

L'amendement est mis aux voix et adopté.

L'article 10, modifié, est adopté.

Le président met l'article 11 en délibération.

Après débat, l'article 11 est adopté.

Le président met l'article 12 en délibération.

Après débat, l'article 12 est adopté.

Les articles 13, 14, 15, 16, 17 et 18 sont adoptés séparément.

By unanimous consent, the Committee reverted to Clause 3, as amended, and the amendment of Maurice Foster,—That Clause 3 be amended by striking out lines 12 to 13, on page 2, and substituting the following therefor:

(b)(i) Eggs and poultry, whether processed or unprocessed, and any part of any such product.”

After debate thereon, Maurice Foster asked for unanimous consent to withdraw his amendment.

And unanimous consent being refused, the question was put on the amendment which was negatived.

Clause 3, as amended, carried.

The title carried.

The Bill, as amended, carried.

Ordered,—That the Chairman report the Bill to the House.

At 5:03 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

Le Comité consent à l'unanimité à revenir à l'article 3, modifié, et à l'amendement de Maurice Foster,—Que l'article 3 soit modifié par substitution aux lignes 27 et 28 de la page 2, de ce qui suit:

«(b)(i) les oeufs et la volaille, transformés ou non, ou une partie de ceux-ci.»

Après débat, Maurice Foster demande aux membres de consentir à l'unanimité à ce qu'il retire son amendement.

Le consentement unanime est refusé et l'amendement, mis aux voix, est rejeté.

L'article 3, modifié, est adopté.

Le titre est adopté.

Le projet de loi, modifié, est adopté.

Il est ordonné,—Que le président fasse rapport du projet de loi à la Chambre.

À 17 h 03, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Carmen DePape

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, April 1, 1992

• 1552

The Chairman: I would like to call this meeting to order and resume our consideration of clause-by-clause consideration of Bill C-54.

While we had stood the last item of business when we adjourned the other day, I would like to revert to a point a little farther back in the bill, if we could. Doing so will require unanimous consent.

This concerns new clause 10, which has been passed. There are some punctuation problems in that clause and one word was left out of the clause, namely, a simple word, "take", which would have to be inserted. I am told I have to poll the committee for unanimous consent to open the matter. If you would like to have further explanation as to what the problem is, I am sure Mr. Johannsen could tell us.

Do I have unanimous consent, or do you want to hear Mr. Johannsen's explanation?

Mr. Thompson (Carleton—Charlotte): Is it just one word, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes, Mr. Thompson. The punctuation could be corrected by the law clerks, but adding the word needs consent. Dr. Foster, do you have—

Mr. Foster (Algoma): Let's hear Mr. Johannsen first.

The Chairman: Okay. We haven't obtained unanimous consent yet to open the matter, but will you explain what the problem was again, please, Mr. Johannsen?

Mr. Eric Johannsen (Acting Director, Government Services and Incentives Division, Agriculture Canada): The amendment is G-4, on the powers of inspection. Have you received a copy of the new revision?

Officials of the Department of Justice informed me after our session yesterday that there were some small typos, as well as one word that had been omitted from the amendment. If you have the revision in front of you I can go through the changes I have seen.

The first change would be with regard to a line about seven lines down. After the words "export trade" there is a semi-colon, and that semi-colon should be taken out. Then, at the end of that line is the word "book", which should be "books", plural. Two lines down, the word "contains" should read "contain", singular. Finally, at the end of the next line the phrase "or extracts" should read "or take extracts".

So the only change of substance is adding the word "take" in front of the word "extracts".

• 1555

The Chairman: Then do we have unanimous consent to reconsider the new clause 10? Dr. Foster, do you agree?

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 1^{er} avril 1992

Le président: J'aimerais déclarer la séance ouverte et que nous reprenions l'étude article par article du projet de loi C-54.

Nous avons réservé le dernier point à l'ordre du jour lors de notre dernière réunion mais j'aimerais revenir un peu plus en arrière dans le projet de loi, si vous y consentez. Il me faut pour cela le consentement unanime.

Il s'agit du nouvel article 10 qui a été adopté. Cet article présente des problèmes de ponctuation et dans la version anglaise il faudrait insérer le verbe «take» qui a été oublié. Le greffier m'informe de la nécessité d'avoir le consentement unanime du comité pour revenir sur un article déjà adopté. Si vous souhaitez d'autres explications je suis certain que M. Johannsen se fera un plaisir de nous les donner.

Est-ce que j'ai votre consentement unanime ou voulez-vous d'abord entendre les explications de M. Johannsen?

M. Thompson (Carleton—Charlotte): S'agit-il d'un seul mot, monsieur le président?

Le président: Oui, monsieur Thompson. La ponctuation peut être modifiée par les légistes mais pour ajouter ce mot il faut le consentement unanime du comité. Monsieur Foster, voulez-vous. . .

M. Foster (Algoma): Écoutons d'abord M. Johannsen.

Le président: D'accord. Je n'ai pas le consentement unanime du comité mais voudriez-vous nous expliquer le problème, s'il-vous-plaît, monsieur Johannsen?

M. Eric Johannsen (directeur intérimaire, Services gouvernementaux et incitatifs, Agriculture Canada): Il s'agit de la motion G-4 concernant les pouvoirs des inspecteurs. Avez-vous une copie du nouveau texte?

Les fonctionnaires du ministère de la Justice m'ont informé après notre réunion d'hier qu'il y avait quelques petits problèmes d'ordre typographique et qu'en plus il manquait un mot dans la motion. Si vous avez ce nouveau texte je peux vous expliquer les changements.

Le premier concerne la septième ligne. «Commercialiser» est suivi d'un point virgule qui n'a pas lieu d'être. A la fin de cette même ligne dans la version anglaise «book» devrait être au pluriel «books». Deux lignes plus bas, toujours dans la version anglaise «contains» devrait être au pluriel «contain». Enfin, «or extracts» devrait se lire «or take extracts».

Donc le seul changement important, dans la version anglaise, est l'addition de «take» devant «extracts».

Le président: Avons-nous maintenant le consentement unanime du comité? Monsieur Foster, vous êtes d'accord?

[Texte]

Mr. Foster: Yes.

The Chairman: I would ask somebody to move the clause again as it's been adjusted to make it proper.

Mr. Monteith (Elgin—Norfolk): I so move that the new amendment G-4 replace the old G-4.

[See *Minutes of Proceedings*]

Amendment agreed to

On clause 10

The Chairman: We were considering government motion G-5. This made it possible that the Canadian Wheat Board be involved or crops under the Canadian Wheat Board be involved in a check-off system.

I want to tell the committee that I asked the clerk to go to the various groups Mr. Althouse had commented on as far as their concern about this particular amendment is concerned. You have received three letters—I guess you got one yesterday from the Canadian Wheat Board—and we indeed have another one coming from the pools; however, the one from the pools will be delayed until Mr. Caceres is back at his office. We may not get that before we're finished consideration of this.

I believe a fair summation of the letters is that apart from the NFU letter, the other three actually concur with the amendment as proposed in G-5. I'm summarizing this because of the fact that we don't have all of the letters here and maybe you haven't had time to read them.

That's all I plan to say about these, resuming consideration of, then, government motion G-5.

Mr. Foster: I suggest that we stand that, Mr. Chairman, in order to read the proposed correspondence from the Prairie Pools Incorporated.

The Chairman: Mr. Foster has moved a motion that this motion be stood for further consideration. We're debating now this particular motion to stand G-5.

Mr. Monteith: Is the member requesting that it be stood until later this day so that we deal with it—

Mr. Foster: It is my understanding that there is a letter coming from PPI. Is it coming today?

The Chairman: We will have a letter from the Canada Grains Council, who will also speak for two or three other bodies interested in grains today. The pools' letter will not arrive today. Mr. Caceres is not available to sign it.

Mr. Monteith: I think we would agree to its being stood until later this day.

The Chairman: Then is it agreed that this amendment be stood?

Mr. Monteith: Until later this day.

The Chairman: Yes, it's until later this day.

Amendment allowed to stand

The Chairman: Now we are still considering the rest of clause 10.

[Traduction]

M. Foster: Oui.

Le président: J'aimerais que quelqu'un reprenne cet article sous sa nouvelle forme modifiée.

M. Monteith (Elgin—Norfolk): Je propose que le nouvel amendement G-4 remplace l'ancien G-4.

[Voir *Procès-verbaux*]

L'amendement est adopté

Article 10

Le président: Nous en étions restés à la motion G-5 du gouvernement. Cet amendement permet d'appliquer aux produits commercialisés par la Commission canadienne du blé le système de prélèvement.

J'ai demandé au greffier de contacter les divers groupes que semblait inquiéter, selon M. Althouse, cet amendement. Nous avons reçu trois lettres—je crois que vous en avez reçu une hier de la Commission canadienne du blé et nous en attendons une des pools; nous ne l'aurons pas avant le retour de M. Caceres. Il est possible que nous ayons terminé avant.

Je crois pouvoir dire en résumé que mis à part le Syndicat national des cultivateurs, les trois autres groupes sont d'accord avec l'amendement proposé par la motion G-5. Je résume parce que nous n'avons pas toutes les lettres avec nous et que vous n'avez peut-être pas eu le temps de les lire.

C'est tout ce que j'ai l'intention de dire à leur sujet. Nous reprenons donc le débat sur la motion G-5 du gouvernement.

M. Foster: Je propose que nous réservions cette motion, monsieur le président, pour prendre le temps de lire la correspondance de la Prairie Pools Incorporated.

Le président: M. Foster vient de proposer le report du débat sur cette motion. J'attends vos commentaires.

M. Monteith: Le député demande-t-il un simple report à la fin de la réunion. . .

M. Foster: Je crois que nous attendons une lettre de la Prairie Pools Incorporated. Aujourd'hui?

Le président: Nous attendons une lettre du Conseil des grains du Canada exprimant sa position et aussi celle de deux ou trois autres groupes intéressés. La lettre des pools des Prairies n'arrivera pas aujourd'hui. M. Caceres est absent et ne peut la signer.

M. Monteith: Nous pouvons certainement attendre jusqu'à la fin de la réunion.

Le président: Nous sommes donc d'accord pour réserver cet amendement?

M. Monteith: Jusqu'à la fin de la réunion.

Le président: Oui, jusqu'à la fin de la réunion.

L'amendement est réservé

Le président: Nous en sommes toujours à l'article 10.

[Text]

Mr. Larrivée (Joliette): Mr. Chairman, I'd like to move that clause 10 on page 9 of Bill C-54 be amended by striking out line 36 on page 9 and substituting the following: "than sixteen".

Mr. Foster: Mr. Chairman, is the amendment in order?

The Chairman: It's consequential upon the amendments we made previously, Dr. Foster. We did go through a procedural discussion on those issues. I assume, therefore, that there's no doubt that this one is in order if the others are included in this bill at the present time.

• 1600

Mr. Foster: It's consequential to G-3. Could we have a ruling from the chair? If G-3 was out of order but we accepted it, would this be in order?

The Chairman: My previous advice was that it was, but I'll consult again.

Dr. Foster, my best advice is that because of the procedures we went through previously, this is indeed in order. Is there any discussion?

Amendment agreed to

The Chairman: Continuing our discussion on clause 10, next we have amendment LIB-5.

Mr. Foster: I want to ask the parliamentary secretary what the view of the government is with regard to... Mr. Chairman, are we on proposed section 40?

The Chairman: We're discussing clause 10 of this bill, and contained within that are proposed sections 39, 40, 41 and 42, so I think you can discuss it.

Mr. Foster: I want to ask the witnesses about their views on the government having Canada Customs collect the levies, as is done in the United States, where they collect their check-offs for our hogs. Is it the view of the government that we should be doing the same in this country?

Mr. Murray Cardiff (Parliamentary Secretary to Minister of Agriculture): No, not necessarily, Dr. Foster. One of the reasons would be that when Canada Customs collects anything, it could be perceived as being a tax. As well, all revenues collected go to the Consolidated Revenue Fund. If they were then transferred back to those various agencies from the Consolidated Revenue Fund, again that could be perceived as being a benefit or a tax in that transfer.

Mr. Foster: So it's the view of the Department of Finance that they wouldn't be able to track a levy and subsequently turn it over to the hog producers.

Mr. Cardiff: It's not necessarily the view of Finance but it could become very cumbersome when everything has to go into the Consolidated Revenue Fund. If there was some system where it did not go to the Consolidated Revenue Fund, that might be easier.

[Translation]

M. Larrivée (Joliette): Monsieur le président, j'aimerais proposer que l'article 10 du projet de loi C-54 soit modifié par substitution, à la ligne 31, page 9, de ce qui suit: «nombre de trois à seize.»

M. Foster: Monsieur le président, cet amendement est-il recevable?

Le président: Il est la conséquence des amendements précédents, monsieur Foster. Nous avons déjà eu une discussion de procédure sur ces questions. Il ne fait donc aucun doute, je suppose, que cet amendement est recevable si les autres sont inclus en même temps dans ce projet de loi.

M. Foster: C'est un amendement consécutif à la motion G-3. La présidence pourrait-elle nous éclairer? Si la motion G-3 était irrecevable mais que nous l'adoptions cet amendement serait-il recevable?

Le président: C'est l'avis qui m'avait été donné précédemment mais je vais de nouveau consulter les autorités en la matière.

Monsieur Foster, compte tenu de la discussion de procédures précédente, on m'informe que cet amendement est recevable. Y a-t-il des questions?

L'amendement est adopté

Le président: Toujours au sujet de l'article 10, nous avons maintenant la motion LIB-5.

M. Foster: J'aimerais demander au secrétaire parlementaire le point de vue du gouvernement... Monsieur le président, il s'agit bien de la proposition d'article 40?

Le président: Nous délibérons de l'article 10 de ce projet de loi qui contient les propositions d'articles 39, 40, 41 et 42. Vous pouvez donc y aller.

M. Foster: J'aimerais demander aux témoins ce qu'ils pensent de l'idée du gouvernement de faire percevoir ces taxes par les douaniers, comme le font les Américains quand ils prélèvent un droit sur nos porcs. Le gouvernement estime-t-il que nous devrions faire la même chose chez nous?

M. Murray Cardiff (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Non, pas forcément, monsieur Foster. Entre autres choses, quand les douanes canadiennes prélèvent un droit, ce droit peut être considéré comme une taxe. En plus, toutes les recettes ainsi prélevées sont versées au Trésor public. Si le Trésor public devait les reverser à ces divers offices, ces sommes pourraient être considérées comme une sorte de subvention.

M. Foster: Le ministère des Finances estime donc qu'il ne lui serait pas possible de reverser ces taxes aux producteurs de porc.

M. Cardiff: Ce n'est pas forcément ce que pense le ministère des Finances mais s'il fallait passer par le Trésor public, les choses pourraient devenir assez compliquées. Si on pouvait trouver un système sans passer par le Trésor public, cela faciliterait les choses.

[Texte]

However, if money is coming out of the Consolidated Revenue Fund and going back to those various agencies, the perception of that could be levied as a benefit in some way to those associations. And of course we're trying to be very careful that we don't put anything in a position that would jeopardize our discussions at GATT or do anything that could be countervailable.

Mr. Foster: Has the process adopted in the U.S. ever been challenged by the Canadian government or any other GATT signatory?

Mr. Cardiff: Not that I'm aware of.

Mr. Johannsen: Not that I'm aware of, either, but as I mentioned the other day, the objections to collection of check-offs on imports is not based on any problems that we foresee in terms of international trade obligations. It's mostly a question of legal obstacles that might stand in the way with respect to issues like the Consolidated Revenue Fund, but more fundamental is the policy objection of the Department of Finance that the Consolidated Revenue Fund not be used for private purposes, nor should Customs officials be used for essentially private purposes.

Mr. Foster: For many years the government has collected excise tax and sales tax on gasoline and has refunded it to farmers and so on. Doesn't that represent any kind of precedent to the Department of Finance?

• 1605

Mr. Cardiff: It's not really a subsidy, because we're talking about imported product, basically, and the farmer who received that refund on tax had paid the tax prior to it being refunded, as I understand it, Dr. Foster.

Mr. Foster: So the tax was refunded. He paid for the gasoline and—

Mr. Cardiff: Paid the tax.

Mr. Foster: —the government refunded the tax to him. But in this case, the department is simply collecting a tax or levy and refunding it to the agency. Anyway, it sounds as if the Department of Finance is running the government rather than the government running the Department of Finance.

So, Mr. Chairman, I'd rather not put my amendment L-5 and I'll just hold it in abeyance.

The Chairman: Liberal amendment L-5 is not put. Further discussion on clause 10.

I assume, Dr. Foster, that Liberal motion L-6 won't be put either because it's consequential to the first one. Might I suggest that you take a look at the wording of the amendment if you choose to use it again, because the pages and so on aren't written properly. That's just advice for future use.

We're now discussing clause 10, then. Is there any other discussion on clause 10 or shall the question be put?

Mr. Foster: Have we reached NDP amendment N-1?

The Chairman: No, and unless somebody proposed NDP motion N-1 it won't be presented. Is that motion also on clause 10? The way it's written is—

[Traduction]

Cependant, si de l'argent est reversé à ces divers offices par le Trésor public certains pourraient penser que ces associations bénéficient d'une sorte de subvention. Et bien entendu nous ne voulons absolument pas faire quoi que ce soit qui mette en danger notre position dans les discussions du GATT ou qui nous fasse courir le risque de mesures compensatoires.

M. Foster: La méthode américaine a-t-elle jamais été contestée par le gouvernement canadien ou par un autre signataire du GATT?

M. Cardiff: Pas que je sache.

M. Johannsen: Pas que je sache non plus mais comme je l'ai dit l'autre jour, les objections à la perception de prélèvement sur les importations ne sont pas fondées sur des problèmes d'obligations commerciales internationales. C'est avant tout une question d'obstacles juridiques posée par, entre autre, l'utilisation du Trésor public mais encore plus par l'objection du ministère des Finances à ce que le Trésor public soit utilisé à des fins privées et que les fonctionnaires des douanes soient eux aussi utilisés à des fins, pour l'essentiel, privées.

M. Foster: Depuis de nombreuses années, le gouvernement perçoit des taxes d'accise et des taxes de vente sur l'essence et rembourse les agriculteurs. Ce n'est pas un précédent pour le ministère des Finances?

M. Cardiff: Ce n'est pas vraiment une subvention car il s'agit, pour l'essentiel, de produits importés et la taxe payée par l'agriculteur lui est simplement remboursée, sauf erreur, monsieur Foster.

M. Foster: La taxe est remboursée. Il paie son carburant et . . .

M. Cardiff: Il paie la taxe.

M. Foster: . . . et le gouvernement lui rembourse la taxe. Mais dans le cas qui nous concerne, le ministère perçoit simplement une taxe ou un droit et le reverse à l'office. Quoi qu'il en soit, on a l'impression que c'est le ministère des Finances qui dirige le gouvernement plutôt que le contraire.

Monsieur le président, je préfère en conséquence ne pas proposer mon amendement.

Le président: La motion L-5 des libéraux est pour le moment retirée. Nous poursuivons la discussion sur l'article 10.

Je suppose, monsieur Foster, que vous ne proposerez pas non plus votre motion L-6 car elle est consécutive à la première. Pourrais-je vous suggérer de jeter un coup d'oeil au libellé de votre amendement si vous décidez de le ré-utiliser car il y a des erreurs dans les numéros de page. C'est un simple conseil au cas où vous en auriez de nouveau besoin.

Nous poursuivons donc la discussion sur l'article 10. Y a-t-il d'autres questions au sujet de cet article ou puis-je le mettre aux voix?

M. Foster: En sommes-nous à la motion N-1 du NDP?

Le président: Non, à moins que quelqu'un ne propose la motion N-1 du NDP elle ne sera pas proposée. Est-ce que cette motion concerne aussi l'article 10? De la manière dont elle est rédigée. . .

[Text]

Mr. Foster: Does clause 10 run right through to page—

The Chairman: Page 13.

Mr. Foster: I have an amendment to page 12, which is L-7. This one is L-1 and it proposes L-7. The amendment proposes a mechanism for the membership of an agency to wind up the agency when the majority is dissatisfied with its operation.

• 1610

I so move that Bill C-54 be amended by adding immediately after line 47 at page 12 the following:

43.1(1) Notwithstanding anything in this or any other Act of Parliament, at least ten percent of the producers or the producers and importers, as the case may be, who are represented by an agency, may petition the Governor in Council to order that agency to wind up its affairs.

(2) Notwithstanding anything in this or any other Act of Parliament, where the Governor in Council receives a petition referred to in subsection (1) that is accompanied by a solemn or statutory declaration signed by the petitioners and stating the names and address of the petitioners, the Governor in Council may direct the National Farm Products Marketing Council to hold hearings as to the advisability of winding up the agency and to make recommendations to the Governor in Council thereto.

In the existing act, there's a provision for the Governor in Council to take action to wind up the agency. I've removed the last paragraphs that were in the original L-7.

The Chairman: I'm curious about the numbering of this proposal. I assume that's not tremendously important anyway, because the numbering will be fixed.

Ms Diane McMurray (Legal Counsel to the Committee): We take care of that.

The Chairman: I don't think the numbering as you proposed it is where it should be, Dr. Foster, but that'll be handled by the law clerks. It's not a problem.

Debate on this motion, L-7. Dr. Foster, do you want to expand on that?

Mr. Foster: I would just say that when it's listed as proposed section 43.1, that means it comes after the conclusion of the existing subsections of proposed section 43. So it immediately goes in there as an additional proposed section.

The Chairman: I would assume that the proper numbering is proposed subsection 43.(3), but that's not a problem anyway.

Mr. Foster: Many groups have proposals that there should be some mechanism for the members of an agency to express their unhappiness or their view that an agency should be wound up. I recall that the policy of the government is to

[Translation]

M. Foster: Est-ce que l'article 10 va jusqu'à la page. . .

Le président: À la page 13.

M. Foster: J'ai un amendement concernant la page 12. Il s'agit de la motion L-7. Celle-ci est la L-1 et elle propose la L-7. Cet amendement propose un mécanisme permettant aux membres d'un office de mettre fin à ses activités si la majorité n'en est pas satisfaite.

Je propose donc que le projet de loi C-54 soit modifié en ajoutant immédiatement après la ligne 40 de la page 12 le passage suivant:

43.1(1) Nonobstant toute disposition de la présente loi ou de toute autre loi du Parlement, au moins 10 p. 100 des producteurs ou des producteurs et importateurs, selon le cas, qui seront représentés par un office peuvent demander par pétition au gouverneur en conseil d'ordonner à l'office de mettre fin à ses activités.

(2) Nonobstant toute disposition dans la présente loi ou de toute autre loi du Parlement, lorsque le gouverneur en conseil reçoit une pétition comme celle mentionnée au paragraphe (1) et que celle-ci est accompagnée d'une déclaration légale ou solennelle signée par les pétitionnaires et précisant les noms et adresses des pétitionnaires, le gouverneur en conseil peut ordonner au Conseil national de commercialisation des produits de ferme de tenir des audiences pour déterminer s'il faut mettre fin aux opérations de l'office et de lui formuler des recommandations à ce sujet.

Dans la loi actuelle, une disposition permet au gouverneur en conseil de mettre fin aux activités d'un office. J'ai supprimé les derniers paragraphes qui figuraient dans le texte original de la motion L-7.

Le président: Je me pose des questions au sujet du numérotage de cette proposition. Je suppose que ce n'est pas très important, les corrections nécessaires seront apportées.

Mme Diane McMurray (conseillère juridique du Comité): Nous sommes là pour cela.

Le président: Je crois que le numérotage que vous proposez est faux, monsieur Foster, mais les légistes s'en chargeront. Ce n'est pas un problème.

Débat sur la motion, L-7. Monsieur Foster, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Foster: Je dirai simplement que si nous proposons d'en faire le paragraphe 43.1, c'est parce qu'il vient immédiatement après la conclusion des paragraphes actuels de la proposition d'article 43. Il suit donc immédiatement comme proposition d'article supplémentaire.

Le président: D'après moi ce devrait être le paragraphe 43.(3) mais ce n'est pas un gros problème.

M. Foster: De nombreux groupes nous ont dit que les membres de ces offices devraient avoir à leur disposition un mécanisme leur permettant d'exprimer leur mécontentement ou de demander la liquidation de l'office. Le gouvernement a

[Texte]

always have a sunset clause. This isn't a sunset clause per se, but it is a mechanism for the members of an agency to speak out. Of course, that is only a mechanism to trigger a hearing by the National Farm Products Marketing Council. It would be up to the Governor in Council as to what action would be taken.

Mr. Monteith: I wonder if we might hear from the parliamentary secretary or Mr. Johannsen. When you start talking about winding it up and it's a federal-provincial body, is there any implication as far as anything that's involved with the provincial is concerned? Maybe we could have some comment on that.

Mr. Cardiff: Mr. Chairman, we've examined this motion very closely. We feel that in the regulations this is all taken care of. I'll ask Mr. Johannsen to just quote the various sections in the regulations that would give us what Dr. Foster is looking for.

Mr. Johannsen: Perhaps I could just make a couple of points. The first would be, once an agency is established, with respect to whether there's anything in the bill that allows for complaints to be received and inquiries into agency operations, one aspect of which would be termination or winding up of an agency.

I would like to direct members to paragraph 7.(1)(f) of Chapter F-4 of the existing bill, where it says that in order to fulfil its duties, the National Farm Products Council:

f) shall make inquiries and take such action within its powers as it deems appropriate in relation to any complaints received by it from any person who is directly affected by the operations of an agency

So paragraph 7.(1)(f) anticipates that the council should respond to complaints received from it and doesn't require that the complaints be from any minimum percentage of producers involved in a plan.

• 1615

As a follow-up to that, the second point would be that under subsection 8.(2) of the act:

(2) A public hearing may be held by the Council in connection with any matter relating to its objects where the Council is satisfied that such a hearing would be in the public interest.

So the mechanisms are there for complaints to be received, and the council shall respond to those complaints in terms of conducting an inquiry. As part of that, if it feels it's in the public interest, it can hold a public hearing.

So in a general sense I think the act anticipates some of what the amendment proposes to address. A more general question would be that if producers are interested in anticipating circumstances under which an agency might be wound up, we would suggest that the proclamation establishing the agency take into consideration the circumstances in which producers might want to review the operations of their own agency—perhaps by a plebiscite after a given number of years. There's certainly nothing to prevent that, and in fact for these types of agencies I think it's a good idea and should be encouraged. I think producers have already thought of that. Many of them have indicated that

[Traduction]

toujours pour politique d'inclure une clause de caducité. En tant que tel ce ne serait pas une clause de caducité mais simplement un mécanisme permettant aux membres d'un office d'exprimer leur opinion. Bien entendu, il ne s'agirait que d'un mécanisme d'appel pour être entendu par le Conseil national de commercialisation des produits agricoles. C'est au gouverneur en conseil qu'il reviendrait de prendre la décision finale.

M. Monteith: Pourrions-nous savoir ce qu'en pense le secrétaire parlementaire ou M. Johannsen? Vous parlez de cessation d'activités. S'il s'agit d'un organisme fédéral-provincial, n'y a-t-il pas d'autres considérations à prendre en compte à cause de la participation provinciale? On pourrait peut-être nous donner quelques explications.

M. Cardiff: Monsieur le président, nous avons examiné cette motion avec grand soin. D'après nous, cette question est entièrement réglée par les règlements. Je demanderais à M. Johannsen de vous citer les articles exacts des règlements qui devraient satisfaire M. Foster.

M. Johannsen: Je pourrais peut-être commencer par dire une ou deux petites choses. Premièrement, toute création d'office est accompagnée de dispositions concernant la cessation de ses activités en cas de plainte.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur l'alinéa 7.(1)(f) de la loi actuelle, le chapitre F-4, qui stipule que pour remplir sa mission, le Conseil national des produits de ferme:

f) procède aux enquêtes et prend les mesures qu'il estime appropriées relativement aux plaintes qu'il reçoit... des personnes directement touchées par celles-ci

L'alinéa 7(1)(f) prévoit donc que le Conseil réponde aux plaintes qu'il reçoit quel qu'en soit le nombre et quel que soit le pourcentage de producteurs qu'elles représentent.

Ensuite il y a le paragraphe 8.(2) de la loi qui dispose que:

(2) Le Conseil peut tenir une audience publique au sujet d'une question de sa compétence s'il est convaincu que cela est dans l'intérêt public.

Les mécanismes de réception de plaintes sont donc en place, et le Conseil doit instruire ces plaintes et mener une enquête. S'il estime en plus que l'intérêt public est en jeu, il peut tenir une audience publique.

On peut donc dire, d'une manière générale, que la loi répond déjà aux questions que se propose de régler cet amendement. Si les producteurs voulaient savoir à l'avance dans quelles circonstances ils pourraient mettre fin aux activités d'un office, nous suggérerions que la proclamation créant l'office inclue les circonstances dans lesquelles les producteurs pourraient remettre en question les activités de leur propre office—peut-être par voie de plébiscite après un certain nombre d'années. Rien ne l'empêche et en fait pour ce genre d'office, je crois que c'est une bonne idée qui mérite d'être encouragée. Je crois que les producteurs y ont déjà pensé. Nombre d'entre eux ont indiqué qu'ils aimeraient être

[Text]

they would like to make sure they are able to pass judgment on the operation of the agency over time.

The last point is that it's difficult to anticipate exactly how these agencies would evolve and whether federal-provincial agreements would be used in all cases. It's likely that would be the case, but as we've seen, the legislation requires a federal-provincial agreement only in certain circumstances. As a matter of course, they would probably be used in all cases.

If we look at the example of the federal-provincial agreements that are already in place for the supply management agencies, those agreements specify terms and conditions for the winding up of an agency, and part of that is periods of grace, one year's notice and so on. Again, that is the sort of thing that could be negotiated as part of each federal-provincial agreement. It's outside the scope of the legislation per se.

Mr. Foster: Mr. Chairman, my argument would be this. Sure the government can hold hearings and the National Farm Products Council can do all these things, but if you get a group of producers who are not happy, they can write until they're blue in the face but that doesn't mean that the council will do anything. However, if we have some trigger mechanism in the law itself, then the members of the council know that they're breaking the law. . .if these producers suddenly break through and get 10% to ask that there be a review.

So they're going to pay attention to it. Otherwise the agency is sitting there and it is beyond the power of the individual producer who is unhappy with the management to have much impact. The council is way up there some place and the chance of his intervention having much impact is not great, but if he has the right to prepare a petition, then he has a better chance of triggering a review of the whole situation.

Of course, there is the statutory provision for the winding-up of the agency under section 38. In that way a hearing would be triggered and recommendations made to the government, and action could be taken to either correct the deficiencies of the operation of the agency, or the agency could be wound up, on the advice of the National Farm Products Council, by the Governor in Council.

The Chairman: Is there any further debate on this motion?

• 1620

Mr. Johannsen: Section 7.(1)(f), as I have indicated, essentially indicates that the council shall act on any complaints it receives. It doesn't specify that it has to be from a minimum number of producers.

Mr. Monteith: I think Mr. Foster is saying 10%; the act already says any number or lesser number than that, so I think that is already covered.

Amendment negated

The Chairman: Is there further discussion on clause 10? We still have the motion that was stood to consider, but any other discussion on clause 10?

[Translation]

sûrs de pouvoir porter un jugement sur les activités à plus ou moins long terme de leur office.

Enfin, il est difficile de prévoir exactement comment ces offices évolueront et s'il y aura des ententes fédérales-provinciales dans tous les cas. C'est fort vraisemblable mais comme nous l'avons déjà vu, la loi ne requiert une entente fédérale-provinciale que dans certaines circonstances. Je suppose qu'à toute fins pratiques il y aura des ententes dans tous les cas.

Si on prend l'exemple des ententes fédérales-provinciales déjà en place au niveau des offices de gestion des approvisionnements, ces ententes comportent des modalités précises de liquidation avec entre autres des périodes de grâce, de préavis d'un an, etc. Encore une fois, c'est le genre de chose qui pourrait être négociée dans le cadre de chaque entente fédérale-provinciale. Cela échappe à la loi en tant que tel.

M. Foster: Monsieur le président, mon argument est le suivant. Le gouvernement peut tenir des audiences et le Conseil national des produits de ferme peut faire toutes ces choses mais si vous avez un groupe de producteurs mécontents, il peut écrire autant de lettres qu'il le voudra cela ne veut pas dire pour autant que le Conseil agira. En revanche, si un mécanisme est prévu dans la loi elle-même, les membres du Conseil sauront qu'ils ne respectent pas la loi. . .si tout d'un coup 10 p. 100 de ces producteurs exigent un examen.

Ils seront donc obligés d'y faire attention. Autrement, l'office sera inamovible, hors de portée du mécontentement des producteurs individuels. Le Conseil est très loin et ses possibilités d'intervention sont encore plus lointaines. Mais si la loi accorde aux producteurs le droit d'agir par pétition, la possibilité d'intervention devient beaucoup plus réelle.

Bien entendu, il y a la disposition statutaire de liquidation d'agences prévue par l'article 38. De cette manière une audience pourrait être tenue, des recommandations faites au gouvernement et une mesure prise soit pour corriger les déficiences de l'office, soit pour le liquider, décision prise par le gouverneur en conseil sur recommandation du Conseil national de commercialisation de produits de ferme.

Le président: D'autres commentaires au sujet de cette motion?

M. Johannsen: L'alinéa 7.(1)(f) prévoit, comme je l'ai expliqué, que le conseil doit donner suite à toutes les plaintes qu'il reçoit. On n'exige pas de nombre minimum de producteurs.

M. Monteith: Je crois que M. Foster parle de 10 p. 100; la loi stipule déjà qu'il peut s'agir d'un nombre quelconque ou d'un nombre inférieur à cela, et la question me semble donc réglée.

L'amendement est rejeté

Le président: Y a-t-il d'autres observations sur l'article 10? Nous devons encore étudier la motion qui a été reportée mais y a-t-il d'autres observations sur l'article 10?

[Texte]

We are now then reverting back to the motion that was stood. It is Government 5. I assume that all I need to do to get it on the floor is to refer back to it, am I right? Yes. Are we going to consider this motion now?

Amendment agreed to [See *Minutes of Proceedings*]

Clause 10 as amended agreed to

Clause 11 as amended agreed to

On clause 12—*Transitional re Bill C-35*

Mr. Foster: Mr. Chairman, were you able to find out the impact of Bill C-35? Does anybody in the government know what that's about?

The Chairman: We had a brief discussion the other day, but I imagine Mr. Johannsen or some of your help can explain this a bit for us.

Mr. Johannsen: Just one moment, Mr. Chairman.

The Chairman: Dr. Foster, it was actually our legal counsel that spoke to this the other day. I thought it was Mr. Johannsen, but perhaps we could have our legal counsel speak to this again. Is that permissible, or do you want Mr. Johannsen to do this?

Mr. Johannsen, we had talked about it before and I thought it was you that had done it, but it was our legal counsel; but if you are prepared to talk to this, go ahead.

Mr. Johannsen: I can add my two cents' worth for what that's worth. Basically, Bill C-35 would be a miscellaneous statutes act and the effect in this case of that act would be to amend the Financial Administration Act so as to change the name of the council to the National Farm Products Council. In other words, the Financial Administration Act contains the name of the council—National Farm Products Marketing Council—and this would ensure that the miscellaneous statutes act would in turn amend the Financial Administration Act so as to change the name of the council.

• 1625

The Chairman: I'm sure that's very clear to everybody. It is to me, obviously.

Clauses 12 to 18 inclusive agreed to

The Chairman: We had stood consideration of clause 3 and were in discussion on motion L-2. The amendment was to clause 3 on page two, that clause 3 of Bill C-54 be amended by striking out lines 12 to 13 of item 3.(1)(b)(i) on page two and substituting the following:

(i) Eggs and poultry, whether processed or unprocessed, in any part of any such product.

Mr. Foster: I thought we were waiting to hear from the parliamentary secretary to see whether the government was accepting the proposal or not, Mr. Chairman.

The Chairman: Perhaps we could ask the parliamentary secretary that very question.

[Traduction]

Nous revenons maintenant à la motion qui a été reportée. C'est la motion gouvernementale numéro 5. Je suppose qu'il me suffit d'y revenir pour que nous puissions en discuter, n'est-ce pas? Oui. Allons-nous étudier cette motion maintenant?

L'amendement est adopté [Voir *Procès-verbaux*]

L'article 10 tel que modifié est adopté

L'article 11 tel que modifié est adopté

Article 12—*Disposition transitoire relative au projet de loi C-35*

M. Foster: Monsieur le président, avez-vous pu déterminer les effets du projet de loi C-35? L'un des membres du gouvernement sait-il de quoi il s'agit?

Le président: Nous en avons brièvement discuté l'autre jour, mais M. Johannsen ou l'un de ses collaborateurs peut probablement nous donner plus de précisions.

M. Johannsen: Un instant, monsieur le président.

Le président: Monsieur Foster, c'est en fait notre conseiller juridique qui a parlé de cette question l'autre jour. Je croyais que c'était M. Johannsen, mais nous devrions peut-être laisser à nouveau notre conseiller juridique nous donner des précisions. Est-ce possible ou voulez-vous que M. Johannsen le fasse?

Monsieur Johannsen, nous en avons déjà parlé et je croyais que c'était vous qui nous aviez donné les explications, mais c'était en fait notre conseiller juridique; si vous êtes prêt à aborder la question, nous vous écoutons.

M. Johannsen: Je peux toujours ajouter mes commentaires, pour ce qu'ils valent. Le projet de loi C-35 porterait en fait sur plusieurs lois et il aurait pour effet, dans le cas de celle-ci, de modifier la Loi sur la gestion des finances publiques en remplaçant le nom du conseil par Conseil national des produits agricoles. En d'autres termes, la Loi sur la gestion des finances publiques contient le nom du conseil—Conseil national de commercialisation des produits de ferme—et de cette façon, la loi portant sur différentes lois modifierait à son tour la Loi sur la gestion des finances publiques en changeant le nom du conseil.

Le président: Je suis sûr que c'est très clair pour tout le monde. En tout cas, c'est clair pour moi.

Les articles 12 à 18 inclusivement sont adoptés

Le président: Nous avons reporté l'étude de l'article 3 et nous discuterions de la motion L-2. L'amendement concernait l'article 3 à la page 2, que l'article 3 du projet de loi C-54 soit amendé en éliminant les lignes 27 et 28 du sous-alinéa 3.(1)(b)(i) de la page 2 et en les remplaçant par le passage suivant:

«b)(i) les oeufs et la volaille, transformés ou non, ou une partie de ceux-ci,

M. Foster: Je croyais que vous attendiez d'entendre le secrétaire parlementaire pour savoir si le gouvernement acceptait la proposition ou pas, monsieur le président.

Le président: Nous pourrions poser cette question au secrétaire parlementaire.

[Text]

Mr. Cardiff: Mr. Chairman, the definition of the farm product for check-off agencies in Bill C-54 specifically includes processed product. The national supply management agencies, particularly the Canadian Chicken Marketing Agency, have suggested that the definition of farm product for part II of the act, "Supply Management", be amended to include the phrase "whether processed or unprocessed".

For supply management agencies the definition of farm product in the FPMAA is eggs and poultry and part of such product. The Canadian Chicken Marketing Agency was given specific power in its original proclamation over chickens and parts thereof produced in the regulated areas of Canada and in the unregulated areas for shipment into the rest of Canada.

In 1991 the CCMA proclamation was amended to reflect the withdrawal of B.C. from the agency. The regulated farm product is still chicken and any part thereof, but powers may now be exercised in relation to:

- (a) chicken and parts produced in the regulated areas of Canada, and
- (b) chicken, live or eviscerated chicken parts, whether breaded or battered, and chicken products manufactured wholly from chicken, whether breaded or battered, produced in the unregulated areas, including B.C., for shipment into the rest of Canada.

We still feel that the amendment would not enhance the bill in any way, that we are not extending the powers of the supply management agencies, and that it is not the intention of the bill to extend those powers.

Mr. Foster: Mr. Chairman, due to the parliamentary secretary's intransigence I would request leave of the committee to withdraw this amendment.

The Chairman: Dr. Foster has asked that this amendment be withdrawn. Do I have unanimous consent for him to withdraw this amendment? No, I don't have unanimous consent.

Mr. Foster: Really, Mr. Chairman, what this boils down to is a request by the Canadian Chicken Marketing Agency to make the three parts of the bill consistent. Part I talks about processed and unprocessed products. Part III talks about processed and unprocessed product. They're saying that we should make the three parts consistent.

If we do that, then there's no question about whether the three parts of the bill are consistent. It doesn't change the proclamation of the Canadian Chicken Marketing Agency, per se, but that opportunity would be there for the Government to do it.

The amendment is in order. The Canadian Chicken Marketing Agency has asked for it. If the government really believes in the rhetoric that the Prime Minister told the dairy and poultry farmers in the Skyline Hotel, if they really

[Translation]

M. Cardiff: Monsieur le président, les produits transformés sont clairement inclus dans la définition du projet de loi C-54 sur les produits agricoles pour les offices fondés sur les prélèvements. Les offices nationaux de gestion des approvisionnements, particulièrement l'Office canadien de commercialisation des poulets, ont proposé que la définition de produits agricoles pour la partie II de la loi, «Gestion des approvisionnements», soit modifiée en ajoutant les termes «transformés ou non».

Pour les offices de gestion des approvisionnements, la définition des produits agricoles dans la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme comprend les oeufs et la volaille et les parties de ceux-ci. Selon la proclamation qui l'a créé, l'Office canadien de commercialisation des poulets exerce sa compétence sur les poulets et les parties de ceux-ci produits dans les régions réglementées du Canada et dans les régions non réglementées pour expédition ailleurs au Canada.

En 1991, la proclamation concernant l'OCCP a été modifiée pour tenir compte du retrait de la Colombie-Britannique de l'Office. Le produit agricole réglementé est toujours le poulet et les parties de celui-ci, mais les pouvoirs peuvent s'exercer à l'égard:

- a) des poulets et parties de poulet produits dans les régions réglementées du Canada, et
- b) des poulets, vivant ou éviscérés, ainsi que des parties de poulet et des produits qui en sont entièrement dérivés, qu'ils soient ou non enrobés de chapelure ou de pâte, qui sont produits dans les régions non réglementées, dont la Colombie-Britannique, pour expédition ailleurs au Canada.

Nous continuons à penser que l'amendement n'apporte rien au projet de loi, que l'on n'élargit pas les pouvoirs des offices de gestion des approvisionnements et que tel n'est pas l'objectif de ce projet de loi.

M. Foster: Monsieur le président, étant donné l'intransigence du secrétaire parlementaire, je demande au comité de m'autoriser à retirer cet amendement.

Le président: M. Foster a demandé de retirer cet amendement. Donnez-vous votre consentement unanime pour qu'il retire cet amendement? Non, je n'ai pas de consentement unanime.

M. Foster: Finalement, monsieur le président, l'Office canadien de commercialisation des poulets cherche simplement à uniformiser les trois parties du projet de loi. On parle dans la partie I des produits transformés et non transformés. C'est également ce qui se trouve à la partie III. L'Office souhaiterait une uniformisation des trois parties.

Si nous procédons ainsi, la question de l'uniformisation ne se pose plus. Cela ne change pas la proclamation de l'Office canadien de commercialisation des poulets en soi, mais le gouvernement aurait la possibilité de le faire.

L'amendement est recevable. L'Office canadien de commercialisation des poulets l'a demandé. Si le gouvernement croit réellement à la théorie que le premier ministre a exposé aux producteurs laitiers et aux producteurs

[Texte]

believe the rhetoric of the deputy prime minister and the former minister of agriculture given to 40,000 dairy and poultry and egg producers, I can't for the life of me see why the government will not accept the amendment.

I mean, we go to GATT. We say at the GATT that we want Article XI strengthened and clarified so that it covers not only raw primary product but also processed product that has at least 50% in it.

I don't know how Mr. Larrivée can go back to Quebec and say that he voted against this, that they were just kidding about the GATT, that they didn't really mean that they wanted supply management to have control over the primary product. They didn't really mean it when they said that they wanted Article XI clarified and strengthened. They're not giving the National Farm Products Marketing Council responsibility over processed product, yet they go to GATT and say that they want Article XI strengthened and clarified so that it not only covers the primary products but also processed product that has at least 50% of the raw product in it, whether it's milk or eggs or chicken or whatever.

This amendment is in order. It's something that's been asked for by the poultry groups. It doesn't change the proclamation they're operating under, but it makes it possible, if we're successful at GATT, that their proclamation for any of these supply management agencies could be. I would just hope that the government would take another look at this.

If in the next few weeks we do get a favourable decision at the GATT—and we all hope for that, most of the dairy and poultry farmers in this country pray for it every night—then the powers could be expanded at some time in the future.

So if the committee isn't willing to pass the amendment, then I think, as we're going to be away for a couple of weeks, we should at least be granted the privilege of withdrawing the amendment. If we do get a favourable decision at the GATT we'd have the opportunity to put in this amendment at report stage. We all hope for that. Sometime in the future we might want to change those powers.

I just make these arguments because I believe in supply management. I think most members around the table do. This offers the possibility of part II of the bill being able to give those powers to supply management agencies.

Mr. Stevenson (Durham): Believing what the Prime Minister and the Deputy Prime Minister have said is precisely part of the argument here. We do believe it. We heard yesterday at a previous sitting that this bill has nothing to do with the GATT position. Certainly Mr. Foster's singular interpretation of this issue—our phones would be ringing off the wall if others broadly believed his statements.

[Traduction]

de volaille à l'hôtel Skyline, s'il croit vraiment à la théorie du vice-premier ministre et de l'ancien ministre de l'Agriculture exposée à 40,000 producteurs de produits laitiers, de volaille et d'oeufs, je n'arrive vraiment pas à comprendre pourquoi le gouvernement n'est pas disposé à accepter l'amendement.

Nous allons au GATT. Là, nous répétons que nous voulons un article XI plus fort et plus précis afin qu'il ne s'applique pas uniquement aux produits primaires bruts, mais aussi aux produits transformés contenant au moins 50 p. 100 du produit d'origine.

Je ne vois pas comment M. Larrivée peut repartir au Québec et dire qu'il a voté contre cet amendement, que les propositions faites au GATT n'étaient pas vraiment sérieuses, que l'on ne voulait pas vraiment donner le contrôle sur les produits primaires aux offices de gestion des approvisionnements. On ne voulait pas vraiment demander que l'article XI soit précisé et renforcé. On ne veut pas donner au Conseil national de commercialisation des produits agricoles compétence sur les produits transformés, et pourtant on prétend au GATT que l'on veut renforcer et préciser l'article XI afin qu'il ne porte pas uniquement sur les produits primaires mais aussi sur les produits transformés contenant au moins 50 p. 100 du produit d'origine, que ce soit du lait, des oeufs ou du poulet.

Cet amendement est logique. Il répond aux demandes formulées par les groupes du secteur de la volaille. Il ne modifie pas la proclamation qui les régit mais il permettrait de le faire pour tous les offices de gestion des approvisionnements, si nous obtenons gain de cause au GATT. J'espère simplement que le gouvernement va envisager de revoir sa position.

Si au cours des prochaines semaines, nous obtenons une décision favorable au GATT—et c'est ce que nous espérons tous, la plupart des producteurs de produits laitiers et de volaille prient pour cela tous les soirs—il sera possible d'élargir ces pouvoirs à l'avenir.

Si le comité n'est pas disposé à adopter l'amendement, on devrait au moins, puisque nous allons être absents pendant deux semaines, nous accorder le privilège de retirer l'amendement. Si nous obtenons une décision favorable au GATT, nous aurons la possibilité de présenter cet amendement à l'étape du rapport. C'est ce que nous espérons tous. Il se peut qu'ultérieurement nous voulions modifier ces pouvoirs.

C'est parce que je crois à la gestion des approvisionnements que j'ai présenté cette argumentation. La plupart des députés autour de la table sont de mon avis. Cela permettrait de donner les pouvoirs voulus aux offices de gestion des approvisionnements dans le cadre de la partie II du projet de loi.

M. Stevenson (Durham): Effectivement, le fait de croire les propos du premier ministre et du vice-premier ministre est tout à fait déterminant. Nous y croyons. Nous avons entendu dire hier, à une séance précédente, que ce projet de loi n'avait rien à voir avec notre position au GATT. M. Foster a une interprétation plutôt singulière de la question—nos téléphones ne dérouteraient pas si d'autres ajoutaient foi à ses déclarations.

[Text]

• 1635

I think it's been adequately explained on at least two occasions that this relates solely to this bill and not to anything involving the GATT position. So I would suggest that we go ahead and vote on the amendment.

Mr. Foster: I would like to respond to that. What happens around this table doesn't exactly make the headlines in the daily press. We can't even get a statement from Prairie Pools Inc. to clarify in two days what someone said around this table less than a week ago. So the fact that dairy and poultry producers throughout the country aren't aware of this proposed amendment—which comes to us directly from the Canadian Chicken Marketing Agency and as I understand it is supported by the Broiler Hatching Egg Group—is not very surprising.

You just have to read that section. It says a farm product means, for purpose of part II, eggs, poultry and any part thereof, whether processed or unprocessed, and any part of such product. It leaves that possibility open for the future. That's exactly what the Canadian Chicken Marketing Agency says in their submission to the committee. So I would still argue that we should take this opportunity to make the three parts of the act conform to each other and to leave the possibility that part II can deal at some time in the future with questions of processed and unprocessed farm products.

The Chairman: Thank you.

Mr. Cardiff: Mr. Chairman, there is some concern that broadening the definition of "farm product" for supply management agencies could provoke a challenge to Canada's import controls, and I don't think Dr. Foster wants that to happen. At this point in time I think it would be very dangerous to be doing what is suggested, precisely because of that reason.

That doesn't mean that some time in the future the act couldn't be opened to accommodate that after all of the stakeholders, the provinces and all of those involved have had a better chance to review that situation. Hopefully, that would be after we've had a successful round of the Uruguay GATT talks and full consultation. But is not the intention of this bill, as we said, to expand the powers of the supply management agencies.

Mr. Stevenson: To amplify slightly on what Mr. Cardiff just said, if indeed there is a problem here—and most of us doubt that there is—certainly by taking action now to broaden the definition of the supply management agencies, we could, as the parliamentary secretary just said, provoke a challenge. I'm not sure any of us, including the boards, want that now.

If at some time in the future it appears opportune or important to take quick action, that certainly can be done. It could be done at a later stage when there was obvious need, and be done quickly, whereas if we take this action now, we may well be increasing the risks to the very boards we are trying to maintain and support.

[Translation]

Il me semble que l'on a expliqué au moins à deux reprises que cela ne concernait que ce projet de loi et n'avait aucun rapport avec notre position au GATT. Je propose donc que nous votions sur l'amendement.

M. Foster: J'aimerais répondre à cela. Ce qui se déroule autour de cette table ne fait pas les manchettes des journaux. Nous ne pouvons même pas obtenir de déclaration de Prairie Pools Inc. pour préciser en deux jours ce que quelqu'un a dit à cette table il y a moins d'une semaine. Il n'est donc pas surprenant que les producteurs de volaille et de produits laitiers n'aient pas connaissance de cet amendement—qui nous vient directement de l'Office canadien de commercialisation des poulets, qui a l'appui, si je ne m'abuse, du groupe des producteurs ayant des couvoirs de poulets à griller.

Vous n'avez qu'à lire cet article. Il stipule que, pour l'application de la partie II, «produit agricole» signifie les oeufs et la volaille, transformés ou non, ou une partie de ceux-ci. La possibilité est là pour l'avenir. C'est exactement ce que l'Office canadien de commercialisation des poulets dit dans son mémoire au comité. Je continue donc à penser que nous devrions profiter de cette occasion pour uniformiser les trois parties de la loi et pour qu'il soit possible ultérieurement de régler à la partie II la question des produits agricoles transformés et non transformés.

Le président: Merci.

M. Cardiff: Monsieur le président, certains craignent qu'en élargissant la définition de «produit agricole» pour les offices de gestion des approvisionnements, on ne provoque une contestation des mesures canadiennes de contrôle des importations, et ce n'est certainement pas ce que souhaite M. Foster. Pour l'instant, je crois qu'il serait très dangereux de suivre cette suggestion, justement pour cette raison.

Cela ne veut pas dire qu'il ne sera pas possible, par la suite, de reprendre la loi pour régler cette question, lorsque tous les intervenants, les provinces et tous les intéressés, auront eu la possibilité de l'examiner attentivement. Si tout va bien, ce sera après l'heureux dénouement de la ronde de négociations de l'Uruguay et après consultations. Mais ce projet de loi ne vise nullement, nous l'avons dit, à accroître les pouvoirs des offices de gestion des approvisionnements.

M. Stevenson: Pour ajouter un mot à ce que vient de dire M. Cardiff, si cela pose réellement un problème—et pour la plupart, nous n'en sommes pas sûrs—nous risquons, comme vient de le dire le secrétaire parlementaire, de provoquer une contestation en prenant maintenant des mesures pour élargir la définition des offices de gestion des approvisionnements. Ce n'est pas ce que nous souhaitons, me semble-t-il, pas plus que les offices.

Si plus tard, il semble opportun ou important de prendre des mesures rapides, ce sera certainement possible. Cela peut être fait lors d'une phase ultérieure, lorsque le besoin sera évident, et cela pourra être fait rapidement, alors que si nous prenons ces mesures maintenant, nous pouvons faire courir des risques aux offices que nous essayons de conserver et de soutenir.

[Texte]

[Traduction]

[Traduction]

[Texte]

• 1640

Mr. Foster: I would like to draw the attention of members to the Canadian Chicken Marketing Agency letter of March 31, yesterday. In the third paragraph, they refer back to the testimony given by Waldie Klassen on March 23, 1992, as a member of the Federation of Agriculture delegation.

This letter puts it very simply. There are two problems: one is the future and so on, and the other is to have the three parts of the bill conform. This letter says:

Simply put, it is our view as a supply management agency now established under the Farm Products Marketing Agencies Act that the proposed amendments to the definition of "farm products" in Bill C-54 and in Agriculture Canada's subsequent proposed amendments will negatively affect the powers and authorities now given to these agencies, and particularly the Canadian Chicken Marketing Agency, conferred on them by the proclamation of the Governor in Council in dealing with processed farm products for the purposes of orderly marketing.

The Canadian Chicken Marketing Agency was proclaimed by the Governor in Council in 1978. The agency's marketing plan provided by the proclamation authorized the agency to exercise quota authority over processed chicken, market it in interprovincial trade from non-signatory provinces into signatory provinces.

I don't know what could be more clear than that. Their proclamation says that they have authority over processed chicken marketed in interprovincial trade from non-signatory provinces; yet this paragraph 2.(b) specifically says that it is unprocessed. It varies from paragraph 2.(a) and proposed paragraph 2.(c).

These people that work on this stuff in these agencies, and their solicitors, are very much more conscious of legalities than members such as ourselves, who work at it when we have a piece of legislation in front of us. It seems to me that they are saying that their proclamation says it covers processed chicken, marketed in interprovincial trade from non-signatory provinces into signatory provinces; yet this bill says "eggs and poultry, and any part of any such product".

So I think their amendment is designed to not call into question... If it's our decision to call into question their proclamation because the bill is not in conformity with it, then that's probably what it does. But they're arguing that we shouldn't make this differentiation between part I, II or III.

Mr. Monteith: Mr. Chairman, I think it's been quite clearly explained that this enabling legislation is not here, and we're not here, to extend the powers of an agency. I am sure Dr. Foster would not want to see something happen that might... If we extended the powers of the agency, for instance, over the processors, what kinds of concerns are we creating?

M. Foster: Je voudrais attirer l'attention des membres du comité sur la lettre de l'Office canadien de commercialisation des poulets, datée du 31 mars, c'est-à-dire hier. Au troisième paragraphe, on fait allusion au témoignage présenté par Waldie Klassen le 23 mars 1992, en tant que membre de la délégation de la Fédération de l'agriculture.

Cette lettre présente la situation très simplement. Il y a deux problèmes: d'une part le futur, etc., d'autre part, l'uniformité entre les trois parties du projet de loi. La lettre dit ceci:

En clair, pour nous qui formons un office de gestion des approvisionnements mis sur pied en vertu de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme, les amendements proposés à la définition de «produit agricole» qui figure dans le projet de loi C-54 et dans les amendements proposés par la suite par Agriculture Canada auront des effets négatifs sur les pouvoirs et l'autorité actuellement conférée à ces offices, et particulièrement à l'Office canadien de commercialisation des poulets, qui, selon la proclamation du gouverneur en conseil, est habilité à veiller à la commercialisation ordonnée des produits agricoles transformés.

L'Office canadien de commercialisation des poulets a fait l'objet d'une proclamation du gouverneur en conseil en 1978. Le plan de commercialisation de l'Office défini dans la proclamation l'autorise à exercer des pouvoirs de contingentement sur le poulet transformé, à le commercialiser dans le cadre du commerce interprovincial entre les provinces non signataires et les provinces signataires.

Je crois que l'on ne peut être plus clair. La proclamation précise que l'Office a compétence pour le poulet transformé faisant l'objet du commerce interprovincial en provenance des provinces non signataires; pourtant cet alinéa 2.b) stipule clairement qu'il s'agit de poulet non transformé. Il est différent des alinéas 2.a) et 2.c) proposés.

Tous les membres de ces offices qui travaillent dans ce domaine, ainsi que leurs conseillers juridiques, sont beaucoup plus conscients des problèmes juridiques que des députés comme nous, qui nous penchons sur la question lorsque nous sommes saisis d'un projet de loi. Ils expliquent que la proclamation les régissant leur donne compétence pour le poulet transformé, expédié dans le cadre du commerce interprovincial, des provinces non signataires vers les provinces signataires; pourtant, ce projet de loi dit seulement «les oeufs et la volaille, ou une partie de ceux-ci».

L'amendement vise donc à éviter que l'on mette en doute... Si nous voulons remettre cette proclamation en cause parce qu'elle ne correspond pas au projet de loi, c'est sans doute ce qui se passe. Mais ils estiment qu'il ne devrait pas y avoir de différence entre les parties I, II, ou III.

M. Monteith: Monsieur le président, on a clairement expliqué, me semble-t-il, que cette loi n'est pas destinée à élargir les pouvoirs d'un office, et ce n'est pas pour cela que nous sommes ici. Je suis sûr que M. Foster ne voudrait pas risquer de... Si, par exemple, nous donnions de nouveaux pouvoirs à l'office, par exemple en ce qui concerne les transformateurs, quels problèmes pourrions-nous susciter?

[Text]

So I think we have to be very careful what amendments we put to this bill. I think we've had full discussion. We recognize, of course, Mr. Foster's concern, but we feel quite confident that if the need be at some later date, when other discussions are clarified, other agreements, this bill could be amended.

Mr. Foster: Mr. Chairman, I would just say that here is a massive, big agency, the Canadian Chicken Marketing Agency. They have a proclamation which now says they have authority over processed chicken being marketed in interprovincial trade, yet we are amending this section of the act and we're not keeping it in conformity with the proclamation they've already been issued.

• 1645

It just seems to me that. . . What are we trying to do? Why are we not trying to keep the act not only in conformity with the three parts, but with the proclamation they've already been issued by the Governor in Council? I don't understand why when they lay it out so clearly. . . The broiler hatching people have also sent a letter, but this one is very clear.

The Chairman: Yes. I want to do two things here. Dr. Foster has read a letter and you may or may not have had a copy. If you wish it we could get that. Secondly, Dr. Foster has suggested that we're amending this away from the proclamation. My understanding earlier in the debate was that this is exactly the way it's written presently in the original act. Is that not right, Mr. Johannsen?

Mr. Johannsen: I'm a little unclear as to the exact question, sir. The proclamation—

The Chairman: The proposed section 3.(b)(i) and amendment from the previous act, or is it the same wording that was in the previous act?

Mr. Johannsen: The proposed amendment?

The Chairman: No. Bill C-54 as proposed by the government. Was that amending something that was in the original act, or is that the same as was in the original act?

Mr. Johannsen: The definition of "farm product" for the purposes of part II of the act—that is, marketing agencies—remains unchanged. So with respect to the question of the proclamation, at the time the proclamation was issued there was a presumption that there is statutory authority under that definition for the proclamation. That definition is not changed. So there is still a presumption that statutory authority would exist. As to the question of whether the definition for part III implies that there is no authority for processed product under part II, that I would dispute in the sense that there is authority under part II for processed product and that processed product is parts. We've not taken away that authority over parts. It still exists, and parts are a primary processed product.

[Translation]

Nous devons donc être très prudents au sujet des amendements que nous apportons à ce projet de loi. Je crois que la discussion a été assez longue. Nous comprenons les préoccupations de M. Foster, bien sûr, mais nous sommes sûrs que si le besoin s'en fait sentir à une date ultérieure, lorsque les autres pourparlers seront terminés, les autres accords conclus, ce projet de loi pourra être amendé.

M. Foster: Monsieur le président, je voudrais simplement souligner l'importance de l'Office canadien de commercialisation des poulets. Il est créé par une proclamation, selon laquelle il est compétent à l'égard des poulets transformés commercialisés dans le cadre du commerce interprovincial, et malgré cela, nous amendons cet article de la loi et nous ne le rendons pas conforme à la proclamation qui existe déjà.

Il me semble simplement que. . . Que voulons-nous faire? Pourquoi ne pas chercher à assurer l'uniformité non seulement avec les trois parties, mais aussi avec la proclamation déjà promulguée par le gouverneur en conseil? Je ne comprends pas pourquoi, alors que les arguments sont si clairs. . . Les exploitants de couvoirs de poulets grillés ont aussi envoyé une lettre, mais celle-ci est très claire.

Le président: Oui. Je voudrais faire deux choses. M. Foster a lu une lettre et vous n'en avez peut-être pas d'exemplaire. Si vous le souhaitez, nous pouvons vous faire faire une copie. Deuxièmement, M. Foster estime qu'avec cet amendement, nous nous éloignons de la proclamation. J'avais cru comprendre au début de la discussion que ce texte est exactement celui qui se trouve actuellement dans la loi d'origine. N'est-ce pas exact, monsieur Johannsen?

M. Johannsen: Je ne comprends pas exactement la question, monsieur. La proclamation. . .

Le président: L'alinéa proposé 3.b)(i) et l'amendement de la loi précédente, ou est-ce le même libellé que dans la loi précédente?

M. Johannsen: L'amendement proposé?

Le président: Non. Le projet de loi C-54 proposé par le gouvernement. Le texte est-il différent de celui de la loi d'origine, ou est-ce le même?

M. Johannsen: La définition de «produit agricole» pour l'application de la partie II de la loi—c'est-à-dire les offices de commercialisation—reste inchangée. En ce qui concerne la proclamation, lorsqu'elle a été présentée, on considérait que cette définition constituait une autorisation statutaire pour la proclamation. Cette définition n'est pas changée. On peut donc toujours supposer que ce pouvoir statutaire existe. Pour ce qui est de savoir si la définition pour l'application de la partie III implique que l'Office n'est pas compétent à l'égard des produits transformés dans le cadre de la partie II, je ne suis pas de cet avis, dans la mesure où les pouvoirs de la partie II s'exercent sur les produits transformés, en l'occurrence les parties de poulet. Nous ne supprimons pas ce pouvoir sur les parties de poulet. Il existe toujours, et les parties sont essentiellement un produit transformé.

[Texte]

Mr. Foster: That's true, but before, you didn't have a part I and part III as we have now, where you yourself brought in an amendment to say "processed and unprocessed", to bring it into conformity with paragraph 2.(c). So now you've created a mule here, because part I is "processed and unprocessed" and part III is "processed and unprocessed". So it calls into a question the paragraph 2.(b), the very power that allows the Governor in Council to make proclamations for agencies like the Chicken Marketing Agency, and it's left the way it was.

So that's why they expressed their concern. That's why the CFA expressed their concern. So why don't we keep them all in conformity? They're not only in conformity with the three parts of the act, but they're in conformity with the proclamation that was issued by the Governor in Council as to the Chicken Marketing Agency.

The Chairman: It seems that you've asked the question previously, and I brought up the point about the amendment because you said that this part would be amended away from the proclamation. It would seem we've had pretty decent debate and I think you put your viewpoint pretty clearly, Dr. Foster, haven't you? Could we go on to consider this motion, or is it necessary for further debate?

Mr. Monteith: Question.

Amendment negated

Clause 3 as amended agreed to

The Chairman: Shall the title carry?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Shall the bill as amended carry?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Shall I report the bill as amended to the House?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: I want to thank everybody for their co-operation. It's been a good study session.

This meeting is adjourned.

[Traduction]

M. Foster: C'est vrai, mais avant, il n'y avait pas comme maintenant une partie I et une partie III, auxquelles vous avez vous-même proposé un amendement pour dire «transformés et non transformés», pour assurer la conformité avec l'alinéa 2.c). Vous créez quelque chose de tout à fait hybride parce que la partie I dit «transformés et non transformés» et la partie III également. Cela remet donc en question l'alinéa 2.b), c'est-à-dire le pouvoir même qui permet au gouverneur en conseil de faire des proclamations pour des offices comme l'Office de commercialisation des poulets, et les choses sont laissées telles quelles.

C'est pour cette raison que cet office nous a fait part de ses inquiétudes. De même que la FCA. Pourquoi ne pas maintenir l'uniformité? Il s'agit non seulement de l'uniformité entre les trois parties de la loi mais aussi avec la proclamation du gouverneur en conseil sur l'Office de commercialisation des poulets.

Le président: Je crois que vous avez déjà posé la question tout à l'heure et j'ai parlé de l'amendement parce que vous avez dit que cette partie ne serait plus conforme à la proclamation après l'amendement. Je pense que le débat a été suffisant et vous avez présenté votre point de vue très clairement, monsieur Foster, n'est-ce pas? Pouvons-nous statuer sur cette motion, ou faut-il poursuivre la discussion?

M. Monteith: Votons.

L'amendement est rejeté

L'article 3 amendé est adopté

Le président: Le titre est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le président: Le projet de loi modifié est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le président: Dois-je faire rapport du projet de loi modifié à la Chambre?

Des voix: D'accord.

Le président: Je voudrais tous vous remercier de votre collaboration. Cette séance d'étude a été excellente.

La séance est levée.

MAIL POSTE

Canada Post Corporation / Société canadienne des postes
Postage paid / Lettre payée
Post-Net No. 2522 / Poste-lettre
K1A 0G8
Ottawa, Ontario

CHAMBRE DES COMMUNES

Parcicole n° 37

Le mardi 28 avril 1992

Président Harry Brightwell

It undelivered return ONLY to:
Canada Post Corporation Group - Publishing
45 Saint-Coeur Boulevard
Ottawa, Ontario K1A 0G8

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication et Services Canada, Ottawa,
45 boulevard Saint-Coeur, Ottawa, Ontario K1A 0G8

Minutes of the Standing Committee on Agriculture and Forestry / Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

Agriculture

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the revised federal pesticide regulation system.

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude de la révision du système fédéral de réglementation des pesticides.

WITNESSES

(See back cover)

TÉMOINS

D'Agriculture Canada

Eric Johnson, Director, Incentives, Services and
taxes et incitatifs

TÉMOINS

(Voir à l'annexe)

WITNESSES

Eric Johnson, Director, Incentives Division

Eric Johnson, Acting Director, Government Services and
Incentives Division

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Assemblée législative de la Chambre des communes,
1991-92

Available from Canada Post Corporation Group - Publishing
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0G8

Available from Canada Post Corporation Group - Publishing
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0G8

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESS

From Agriculture Canada:

Eric Johannsen, Acting Director, Government Services and
Incentives Division.

TÉMOIN

D'Agriculture Canada:

Eric Johannsen, directeur intérimaire, Services gouvernemen-
taux et incitatifs.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 37

Tuesday, April 28, 1992

Chairperson: Harry Brightwell

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 37

Le mardi 28 avril 1992

Président: Harry Brightwell

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the revised federal pesticide regulation system

WITNESSES:

(See back cover)

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude de la révision du système fédéral de réglementation des pesticides

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Carmen DePapp
Clerk of the Committee

Carmen DePapp
Clerk of the Committee

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairperson: Harry Brightwell

Vice-Chairmen: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Members

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Ken Hughes
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

Carmen DePape

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Harry Brightwell

Vice-présidents: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Membres

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Ken Hughes
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Carmen DePape

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 28, 1992

(41)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met at 3:39 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Ken Hughes, Rod Laporte, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Bob Porter, Lyle Vanclief.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator.

Witnesses: From Agriculture Canada: Ivo Krupka, Executive Secretary, Pest Management Secretariat. *From the Crop Protection Institute:* Jack King, President; Cam Davreux, Vice-President. *From the Agricultural Groups Concerned about Resources and the Environment (AGCare):* Jeff Wilson, Chairman; Terry Daynard, Executive Vice-President of the Ontario Corn Producers Association.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed its study of the revised federal pesticide regulation system. (See *Minutes of Proceedings and Evidence, Tuesday, March 10, 1992, Issue No. 26*).

Ivo Krupka from Agriculture Canada, Jack King from the Crop Protection Institute and Jeff Wilson from AGCare made statements and, with the other witnesses, answered questions.

At 5:58 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 28 AVRIL 1992

(41)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à 15 h 39, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Ken Hughes, Rod Laporte, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Bob Porter, Lyle Vanclief.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordonnatrice de recherche.

Témoins: D'Agriculture Canada: Ivo Krupka, secrétaire général, Secrétariat pour la lutte antiparasitaire. *De l'Institut pour la protection des cultures:* Jack King, président; Cam Davreux, vice-président. *De Agricultural Groups Concerned about Resources and the Environment (AGCare):* Jeff Wilson, président; Terry Daynard, vice-président exécutif, Association des producteurs de maïs de l'Ontario.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité étudie la révision du système fédéral de réglementation des pesticides (voir les *Procès-verbaux et témoignages du mardi 10 mars 1992, fascicule n° 26*).

Ivo Krupka, d'Agriculture Canada, Jack King, de l'Institut pour la protection des cultures, et Jeff Wilson, de AGCare, font un exposé et, avec les autres témoins, répondent aux questions.

À 17 h 58, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Carmen DePape

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Tuesday, April 28, 1992

• 1536

The Chairman: Colleagues, we have three sets of witnesses today. It's to get an update on the pesticide issue. The initial witness is Mr. Ivo Krupka, Executive Secretary of the Pest Management Secretariat.

Mr. Krupka, we want to get an update on what's happening in the pesticide field, I suppose particularly on the pilot import program, but also on whatever other issue you think we should be aware of.

Mr. Ivo Krupka (Executive Secretary, Pest Management Secretariat, Agriculture Canada): *Merci, monsieur le président.*

Mr. Chairman, first of all, I'd like to convey to the committee Dr. Liston's regrets. Dr. Liston is the assistant deputy minister of the Health Protection Branch in the Department of National Health and Welfare. He's also chairman of the interdepartmental committee on pest management. He had hoped to be with you, had you scheduled your meeting on Thursday, as I think at one point you envisaged the meeting to be. Unfortunately he had an out-of-town commitment today and he couldn't make it. He wants me to convey his regrets to you.

What I'd like to do, Mr. Chairman, is to make a brief opening statement reviewing the government's response to the report on the registration review, then summarize some of the developments since my appearance here the last time, on March 10.

The process leading up to the government's response included a level of consultative activity which has been unprecedented in pesticide regulation in Canada. Well before the review began there were extensive consultations on what kind of review should take place and how it should be organized. Then the review itself, launched in the spring of 1989, took over 20 months. During that review, not only did the review team include a diverse set of stakeholders, but it organized consultations with the provinces and with the public at large. The consensus reached by the review team is particularly remarkable in view of the diversity of the interests represented and the breadth of the consultations.

The government accepted the thrust in nearly every specific recommendation of the review. Moreover, it committed over \$80 million over the next six years, 60% of it from Green Plan funds, and substantial staff resources over the same period, to support implementation. This remarkably favourable response to the review team's recommendations provides officials, who are responsible for implementation now, a solid foundation from which to proceed, to get on with implementation.

The Minister of Agriculture has recently reaffirmed the government's commitment to effective consultations on implementation. These consultations will include provincial and territorial authorities. The interim advisory council on pest management, about which I hope to say a word in a moment, will of course be called upon for advice as well.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mardi 28 avril 1992

Le président: Chers collègues, nous recevons aujourd'hui trois groupes de témoins qui feront une mise à jour sur la question des pesticides. Le premier est M. Ivo Krupka, secrétaire général du Secrétariat pour la lutte antiparasitaire.

Monsieur Krupka, nous voulons être mis au courant de ce qui se passe dans le domaine des pesticides, particulièrement dans le cadre du Programme pilote sur les importations mais aussi sur toute autre question qui, à votre avis, devrait nous intéresser.

M. Ivo Krupka (secrétaire général, Secrétariat pour la lutte antiparasitaire, Agriculture Canada): *Thank you, Mr. Chairman.*

Pour commencer, monsieur le président, j'aimerais vous transmettre les excuses de M. Liston. M. Liston est le sous-ministre adjoint de la Direction générale de la protection de la santé au ministère de la Santé et du Bien-être social. Il est également président du Comité interministériel pour la lutte antiparasitaire. Il aurait voulu être des nôtres et il aurait pu le faire si la réunion avait eu lieu jeudi, comme on l'avait envisagé à un moment donné. Malheureusement, il avait un engagement à l'extérieur de la ville et ne peut être présent. Il m'a demandé de vous transmettre ses excuses.

Monsieur le président, j'aimerais d'abord faire une brève déclaration sur la réponse du gouvernement au rapport du comité d'examen du processus d'homologation et, ensuite, vous dire rapidement ce qui s'est produit depuis ma dernière comparution, le 10 mars.

Dans l'élaboration de la réponse du gouvernement, des consultations sans précédent se sont déroulées sur la réglementation des pesticides au Canada. Bien avant que ne commence l'examen, de grandes consultations ont eu lieu sur le genre d'examen que l'on devrait faire et sur son organisation. L'examen lui-même a commencé au printemps de 1989 et a duré plus de 20 mois. Le comité d'examen comprenait des intéressés de divers secteurs et a mené des consultations avec les provinces et le public. Il est remarquable que le comité soit arrivé à un tel consensus, étant donné la diversité des intérêts représentés et l'étendue de la consultation.

Le gouvernement a accepté en principe presque toutes les recommandations du rapport. De plus, il affectera à la mise en oeuvre de ces recommandations plus de 80 millions de dollars sur six ans, dont 60 p. 100 proviendront du Plan vert, ainsi qu'un nombre substantiel d'années-personne, pour la même période. Cette réponse très positive donne aux fonctionnaires des bases solides sur lesquelles asseoir les mesures de mise en oeuvre.

Le ministre de l'Agriculture a récemment réitéré la détermination du gouvernement à mener des consultations réelles sur la mise en oeuvre du rapport. Les responsables provinciaux et territoriaux seront consultés ainsi que le Conseil consultatif provisoire sur la lutte antiparasitaire dont je vous parlerai dans une minute.

[Texte]

The overriding objectives of the review team and the government are to develop a regulatory system for pesticides that is more open, transparent, and predictable, which enhances the competitiveness of the agri-food and forestry sectors and which represents a balanced approach to health, economic, and environmental concerns.

Under the revised pesticide regulation system, the Department of National Health and Welfare and the Department of the Environment will for the first time have their roles and responsibilities defined in legislation. This is a reflection of the government's commitment, as outlined in the Green Plan, to a safe and healthy environment for Canadians.

Three factors will be very important in the pace of implementation. First is the recognition that all stakeholders have an interest in moving, without delay, to a revised system. A revised system would afford quicker access to newer, safer pesticides that will be better for the health of Canadians and the environment, and at the same time a revised system will increase the competitiveness of the resource sector, primarily through greater efficiency, through greater compatibility with the U.S. registration system, and through an expanded minor use program. A revised system will also facilitate the more rapid elimination of pesticides that could not meet the higher standards of a modern regulatory system.

• 1540

The second factor is the requirement that officials have drafting instructions prepared by the fall of this year for amendments to the Pest Control Products Act. That will be an important driving force in implementation.

The third factor is the time—and it's measured in years—needed to find, hire, and train the toxicologists, biotechnologists, and other experts essential to a speedier registration system. In view of the third factor, officials will be trying to get on with improvements to the system that are not dependent on the hiring of these scientific experts, and in this way progress towards a more effective system need not be delayed.

Let me list some examples of what I mean by progress that could be made without waiting for legislation. The Pest Management Alternatives Office, the PMAO, will be moving into its new quarters this week. The interim executive director has also made a good deal of progress toward the establishment of a board of directors for the PMAO. Its mandate includes stimulating research and supporting technology transfer to develop alternatives to chemical pesticides and more generally working toward reduced reliance on them.

A second example is harmonization or increased compatibility with the United States. The committee will know that during the registration review, discussions under the Canada-U.S. Free Trade Agreement on pesticides were held in abeyance. The first steps to restart these discussions took place in March and further discussions have also taken place and are well under way, so the whole process of harmonization has begun again.

[Traduction]

Les principaux objectifs du comité d'examen et du gouvernement sont la mise sur pied d'un système de réglementation des produits antiparasitaires qui sera plus ouvert, plus transparent, plus prévisible et qui favorisera la compétitivité des secteurs de l'agro-alimentaire et des forêts, en tenant compte à la fois de la santé publique, de l'économie et de l'environnement.

La version révisée de la réglementation sur les produits antiparasitaires définira pour la première fois les rôles et les responsabilités de Santé et Bien-être social Canada et d'Environnement Canada. Cela correspond bien à la volonté exprimée par le gouvernement dans le Plan vert de promouvoir un environnement sain et sûr pour les Canadiens.

Trois facteurs détermineront la rapidité de la mise en oeuvre. D'abord, il y a le fait qu'il est avantageux pour tous les intéressés d'adopter rapidement la nouvelle réglementation. On aura ainsi accès plus rapidement à des produits nouveaux, moins dangereux et moins nuisibles pour la santé des Canadiens et pour l'environnement. En même temps, la compétitivité du secteur primaire sera augmentée, principalement grâce à une plus grande efficacité, une meilleure compatibilité avec le système d'homologation américain et un programme élargi pour les pesticides à emploi limité. On pourra par ailleurs faciliter l'élimination plus rapide des produits qui ne répondent pas aux normes plus élevées de la réglementation moderne.

Ensuite, il y a le fait qu'on demande aux fonctionnaires de préparer pour l'automne, des instructions de rédaction des modifications à la Loi sur le contrôle des produits antiparasitaires. C'est un facteur important pour la mise en oeuvre du rapport.

Enfin, le troisième facteur est le temps qu'il faudra pour trouver, embaucher et former les toxicologues, les biotechnologistes et les autres spécialistes nécessaires pour accélérer le processus d'homologation. Cela nous prendra des années. Étant donné ce troisième facteur, les fonctionnaires vont se pencher d'abord sur les améliorations qui ne dépendent pas de l'embauche de spécialistes scientifiques. Ainsi, on ne retardera pas la mise en place d'un système plus efficace.

Je vais vous donner des exemples de ce que l'on peut faire sans attendre l'adoption d'une loi. Le Bureau des nouvelles méthodes de lutte antiparasitaire emménagera dans ses nouveaux bureaux cette semaine. Le directeur général intérimaire a beaucoup fait avancer le dossier de la création d'un conseil d'administration pour le Bureau. Le Bureau aura pour mandat d'encourager la recherche et de faciliter les transferts technologiques afin de favoriser l'utilisation de méthodes de lutte antiparasitaire qui remplaceront les pesticides chimiques ou qui réduiront notre dépendance.

Un autre exemple: l'harmonisation ou l'amélioration de la compatibilité avec le système américain. Vous vous souviendrez que pendant l'examen du processus d'homologation, les discussions sur les pesticides dans le cadre de l'Accord de libre-échange était en suspens. Les premières démarches en vue de la reprise de ces discussions ont eu lieu en mars. Les discussions se poursuivent. Le processus d'harmonisation est donc relancé.

[Text]

Progress can be made quickly in other areas as well. We see no major obstacles to moving from the current product-specific registration policy to the new data protection policy recommended by the review team. Legislative amendments might be necessary in due course, but it should be possible to move ahead very soon on the new policy.

Other examples of progress include working with stakeholders to implement the pilot price monitoring and product import program and the expanded minor use program recommended by the review team. Agriculture Canada officials have been facilitating discussions with the Crop Protection Institute of Canada and the Canadian Federation of Agriculture and others concerned so that an effective pilot can be put in place without delay.

The Pest Management Secretariat and officials from Agriculture Canada have had discussions with the Canadian Horticultural Council, the Canadian Federation of Agriculture, their Crop Protection Advisory Committee, and other groups to discuss the implementation of the expanded minor use program recommended by the review team. The Pest Management Secretariat has also had preliminary discussions with officials in most of the provinces on both the pilot price monitoring and import program and the expanded minor use program. More detailed discussions will be needed before these programs can be fully implemented.

I would like to conclude with a brief description of the implementation process itself and how it will foreshadow more efficient management of the revised pesticide regulation system.

Within the federal government the key group is the interdepartmental executive committee on pest management. The committee comprises the assistant deputy ministers with responsibility for pesticide matters in the Departments of Agriculture, National Health and Welfare, Environment, and Forestry. The Pest Management Secretariat supports this committee.

Taking the government's response to the review team report as its instructions, the executive committee has approved the outline of an interdepartmental implementation work plan. The items in the work plan correspond to the government's response to each of the review team's recommendations. Small interdepartmental working groups of officials are charged with developing detailed proposals on how each recommendation may be most effectively implemented. This includes recommendations on legislative changes.

• 1545

Since many of the same scientific experts who make the current registration work will also have a major role in implementing the revised system, the executive committee has called for the integration of implementation plans, together with ongoing operational work plans for the registration system.

[Translation]

On peut faire de rapides progrès dans d'autres domaines aussi. Rien ne nous empêche de passer d'une politique d'homologation spécifique par produit à la nouvelle politique de protection des données recommandée par le comité d'examen. Des modifications à la loi seront peut-être nécessaires éventuellement mais on devrait pouvoir mettre en oeuvre la nouvelle politique très bientôt.

D'autres étapes peuvent être franchies notamment en travaillant avec les intéressés à la mise en oeuvre du programme pilote de surveillance des prix et d'importation de produits antiparasitaires et à l'élargissement du programme de pesticides à emploi limité, selon la recommandation du comité d'examen. Les fonctionnaires d'Agriculture Canada ont mené des consultations avec l'Institut canadien pour la protection des cultures, la Fédération canadienne de l'agriculture et d'autres intéressés afin qu'un programme pilote valable soit mis sur pied sans tarder.

Le Secrétariat pour la lutte antiparasitaire et des responsables d'Agriculture Canada ont eu des entretiens avec le Conseil canadien de l'horticulture, la Fédération canadienne de l'agriculture, leur comité consultatif pour la protection des cultures et d'autres groupes, sur la mise en oeuvre du programme élargi de pesticides à emploi limité qui avait été recommandé par le comité d'examen. Le Secrétariat pour la lutte antiparasitaire a également eu des discussions préliminaires avec des responsables de la plupart des provinces sur le programme pilote de surveillance des prix et d'importation de produits antiparasitaires et sur le programme élargi de pesticides à emploi limité. Avant leur mise en oeuvre, des discussions plus approfondies devront toutefois avoir lieu.

En terminant, je vais décrire les modalités de mise en oeuvre et ce qu'elles laissent présager de la gestion améliorée de la réglementation des produits antiparasitaires.

Au gouvernement fédéral, le groupe clé est le comité de direction interministériel pour la lutte antiparasitaire. Le comité est composé des sous-ministres adjoints responsables des produits antiparasitaires aux ministères de l'Agriculture, de la Santé et du Bien-être social, de l'Environnement et des Forêts. Le Secrétariat pour la lutte antiparasitaire est responsable du soutien administratif du comité.

En suivant les indications données dans la réponse du gouvernement au rapport du comité d'examen, le comité de direction a approuvé les grandes lignes d'un plan de mise en oeuvre interministériel. Les éléments du plan de mise en oeuvre correspondent à la réponse du gouvernement à chacune des recommandations du comité d'examen. De petits groupes de travail interministériels doivent élaborer des propositions détaillées sur la meilleure façon de mettre en oeuvre les recommandations, notamment celles relatives à des modifications législatives.

Puisque les scientifiques qui exécutent actuellement le travail d'homologation auront également un rôle important à jouer dans la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation, le Comité de direction a demandé l'intégration des plans de mise en oeuvre aux plans de travail actuel du processus d'homologation.

[Texte]

Under the direction of the executive committee, the Pest Management Secretariat will co-ordinate both the implementation and interdepartmental operational dimensions of the pesticide regulation system. This is one of the ways in which we'll be laying the basis for an efficient management of the interdepartmental registration system.

Let me just open a parenthesis, as they say, to make a comment on a recommendation of the review team that the registration system be managed through a single independent regulatory agency. I do not propose to go into the pros and cons of this recommendation. The government has made its decision on this point. I would comment, however, that the process of establishing such an agency would take substantially more time and money than the interdepartmental route. A new administrative structure would have to be laid and scarce scientific experts found. They could not simply be transferred from existing departments. Many of these experts have responsibilities extending beyond pesticide registration and would need to be retained to continue performing these responsibilities. So the new agency would have to find additional staff.

The Pest Management Secretariat has been holding discussions with provinces and territories to consider mechanisms for collaborating on implementation and also for longer-term collaboration. Co-operation with the provinces and territories is essential, given their broad role in regulating the use of pesticides. I hope we will be able to have a first meeting of a permanent federal-provincial-territorial committee within the next two months.

The Minister of Agriculture has recently reaffirmed his hope that the interim advisory council on pest management will also continue in its role of advising on implementation. The interim council comprises representatives of the same groups as were represented on the review team: the Crop Protection Advisory Committee of the Canadian Federation of Agriculture and the Canadian Horticultural Council, the Crop Protection Institute of Canada, the Canadian Manufacturers of Chemical Specialties, the forestry sector, the biologics caucus, the ecological pest management caucus of the Canadian Environmental Network, the Canadian Medical Association, the Canadian Public Health Association, and the Consumers' Association of Canada.

The council was established informally when the government announced its response to the review team's report in February. Its role is to advise the Minister of Agriculture on priorities in the structuring of the pesticide registration system and on issues arising as implementation proceeds.

At the same time, the interim advisory council has been invited to advise on the establishment of a permanent Canadian pest management advisory council as recommended by the review team. The Pest Management Secretariat also supports the interim council.

[Traduction]

Sous la gouverne du comité de direction, le Secrétariat pour la lutte antiparasitaire coordonnera à la fois la mise en oeuvre et les activités interministérielles de la réglementation des produits antiparasitaires. C'est pour nous une façon de jeter des bases d'une gestion plus efficace du processus d'homologation interministériel.

Si vous me permettez cette digression, j'aimerais commenter la recommandation du Comité d'examen au sujet de la gestion du processus d'homologation par un organisme de réglementation indépendant. Je ne veux pas vous parler des avantages et des inconvénients de cette recommandation. Le gouvernement a déjà rendu sa décision. Je dirai toutefois que la création d'un tel organisme prendrait davantage de temps et d'argent que la création d'un comité interministériel. Il faudrait mettre sur pied de nouvelles structures administratives et dénicher de trop rares experts scientifiques. On ne pourrait pas simplement les transférer d'un ministère existant. Beaucoup de ces spécialistes ont des responsabilités dans d'autres domaines que l'homologation des produits antiparasitaires et devraient demeurer en poste pour continuer d'assumer ces responsabilités. Le nouvel organisme devrait donc trouver du sang neuf.

Le Secrétariat pour la lutte antiparasitaire a mené des discussions avec les provinces et les territoires sur les mécanismes de collaboration pour la mise en oeuvre à court ainsi qu'à plus long terme. La collaboration avec les provinces et les territoires est essentielle étant donné leur rôle considérable dans la réglementation de l'utilisation des pesticides. J'espère que nous pourrons tenir la première réunion d'un comité permanent fédéral-territorial d'ici deux mois.

Le ministre de l'Agriculture a récemment réitéré son souhait que le Conseil consultatif provisoire pour la lutte antiparasitaire continue de jouer son rôle de conseiller pour la mise en oeuvre. Le Conseil consultatif provisoire comprend des représentants des mêmes groupes que le Comité d'examen: le Comité consultatif pour la protection des cultures de la Fédération canadienne de l'Agriculture et du Conseil canadien de l'horticulture, l'Institut canadien pour la protection des cultures, l'Association canadienne des manufactures de spécialités chimiques, le secteur forestier, le caucus des produits biologiques et le caucus de la lutte antiparasitaire écologique du Réseau canadien de l'environnement, l'Association médicale canadienne, l'Association canadienne de la santé publique et l'Association des consommateurs du Canada.

Le Conseil a été mis sur pied de manière informelle, en février, quand le gouvernement a rendu publique sa réponse au rapport du Comité d'examen. Son rôle est de conseiller le ministre de l'Agriculture sur les priorités dans la structuration du processus d'homologation des pesticides et sur les questions qui se présenteront au fur et à mesure de la mise en oeuvre.

De plus, on a invité le Conseil consultatif provisoire à donner son avis sur la création d'un conseil canadien permanent pour la lutte antiparasitaire, selon la recommandation du Comité d'examen. Le Secrétariat pour la lutte antiparasitaire donne également son soutien administratif au Conseil provisoire.

[Text]

The government is committed to getting on with the implementation of a revised pesticide regulation system. The Pest Management Secretariat will continue to work with the federal departments concerned, the provinces and territories, the interim advisory council on pest management and other interested groups, to help fulfil the government's commitment.

Mr. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Thank you very much, Mr. Chairman and Mr. Krupka. I welcome you back to committee today to bring us up to date on what has taken place since your last presentation here.

One of the concerns that was raised by you and members of the committee the last time we were together was the importance and necessity of speeding up the system and the availability without forfeiting the concerns we have for the registration of pesticides—a better word than chemicals.

• 1550

I gather from the comments you've made in your opening presentation that much of this naturally is still going to hinge upon the availability of toxicologists and people like that. Since our last meeting have you found any way, or do you see any light at the end of the tunnel in speeding up that system? In all fairness and in all honesty and good intentions here in Canada, we have put a lot of hoops, loops, circles, squares and hurdles in the system that, in the end have, without question, put us in a fairly uncompetitive situation as an industry.

Mr. Krupka: Mr. Chairman, yes, I think one of the biggest challenges we will face over the next couple of years in particular will be just that, because as Mr. Vanclief has correctly pointed out, the single major answer to speeding up in the review team and in the government's response was the addition of resources to be added to the system.

Those resources will not, in fact, come on stream or become productive for at least a couple of years, even if people are hired immediately. The implementation process, which is extended to six years, takes into account the recognition that these people are scarce. They take time to train and get into the system.

What we have to do in the interim is to find ways of increasing the efficiency of the system. The principal ways we have been looking at start with the harmonization with the United States, which hopefully will generate some results, but not immediately. It won't be a quick process, but that is one area where we hope to get some results.

I mentioned the data protection policy. If we get that policy implemented soon, and there is no particular obstacle to it, it will relieve a lot of the evaluators from doing a lot of the work coming up with the costs of various studies and communicating them to the parties concerned. If we have that policy in place, that will do something as well.

There are a number of other things we can do. One of the general ones is by having a true interdepartmental coordination, and through that, and hopefully with the advice of the interim advisory council, we can get a better handle on priorities. That's one of the things on which the Minister of Agriculture has specifically asked the advisory council to make recommendations. How do you get away from a first-in, first-out system, and have one that is based on some real priorities?

[Translation]

Le gouvernement est déterminé à procéder à la mise en oeuvre d'une nouvelle réglementation des produits antiparasitaires. Le Secrétariat pour la lutte antiparasitaire continuera à collaborer avec les ministères fédéraux intéressés, avec les provinces et les territoires, avec le Conseil consultatif provisoire pour la lutte antiparasitaire et d'autres groupes intéressés afin que le gouvernement respecte ses engagements.

M. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Merci beaucoup, monsieur le président et monsieur Krupka. Je vous souhaite la bienvenue au comité et je vous remercie de nous mettre au fait de ce qui s'est produit depuis votre dernière comparution.

L'une des préoccupations que vous et certains membres du comité avez soulevées la dernière fois, c'était l'importance d'accélérer les procédures et de rendre les produits plus disponibles sans pour autant négliger les inquiétudes liées à l'homologation des pesticides, terme qu'il faut préférer à «produits chimiques».

D'après votre exposé, tout continuera de dépendre surtout de la disponibilité de toxicologues et autres spécialistes. Depuis notre dernière rencontre, avez-vous trouvé une solution? Y a-t-il le moyen d'accélérer le processus? Malgré toutes nos bonnes intentions, il faut reconnaître que nous avons parsemé d'embûches et d'obstacles le processus d'homologation. Indubitablement, nous avons rendu cette industrie très peu concurrentielle.

M. Krupka: Monsieur le président, je crois en effet que l'un des principaux problèmes que nous aurons au cours des années qui viennent sera justement de trouver du sang neuf. C'est seulement ainsi que nous pourrions accélérer la mise en oeuvre des recommandations du Comité d'examen et la réponse du gouvernement.

Ces effectifs ne seront pas productifs avant quelques années, même si on procède immédiatement à l'embauche. Le processus de mise en oeuvre qui doit se faire en six ans tient compte de la rareté de ces spécialistes. Il faut du temps pour les former et pour les intégrer au processus.

En attendant, il faut rendre le système actuel plus efficace. Nous avons notamment pensé à l'harmonisation avec le processus américain d'homologation, ce qui devrait nous donner certains résultats même si ce n'est pas immédiatement. Le processus ne sera pas rapide mais nous comptons sur des résultats.

J'ai mentionné la politique de protection des données. Si cette politique est mise en oeuvre rapidement, s'il n'y a pas d'obstacles majeurs, cela libérera de nombreux évaluateurs qui doivent actuellement tenir compte des diverses études et les communiquer aux parties intéressées, ce qui coûte cher. Si cette politique est adoptée, cela aidera aussi.

Il y a bien d'autres choses que nous pouvons faire. Nous pouvons, par exemple, avoir une meilleure coordination interministérielle. Avec la collaboration du Conseil consultatif provisoire, nous saurons mieux fixer nos priorités. Le ministre de l'Agriculture a précisément demandé les recommandations du Conseil provisoire à ce sujet. Comment passer d'un système «premier entré, premier sorti» à un système fondé sur des priorités réelles?

[Texte]

The question of the overall speed of the system may not be affected, but at least there will be a greater focus on priorities, and in that way the more important products will get through. These are just some of the examples that I can give of what can be done in the interim.

Mr. Vanclief: Mr. Krupka, one of the doable things that I see could happen in order to speed up some of the needs of the industry is the minor use program. It is my understanding there is increased funding in this announcement for that. Are we going to be able to get that up and running? When I say "running", I mean literally going much quicker and much more effectively than it has been in the past, so that the industry can have access to those tools available to them. How are we doing with that one?

Mr. Krupka: There are really two dimensions to that program. There is the label expansion dimension. There is additional funding available for that. There is not a huge change there, except instead of an eight-week window we have a year-long window, and there are some administrative improvements within the Department of Agriculture that will facilitate the administration of that dimension.

• 1555

The second part of the program is the user-requested minor use registration. What will have to be done there is the development of new terms and conditions for the program. For example, will there be 50-50 cost-sharing as under the old program, or will some other kind of formula be required? I don't think I'm speaking out of turn in suggesting that there is a recognition that more money will be required if the demand is there, and there are some signs that the demand is there as well.

There are some issues that have to be sorted out interdepartmentally with the Department of Health and Welfare and the Department of the Environment about how various studies are handled under the minor use program. We have good arrangements with the United States under the equivalent IR4 program, so I'm quite optimistic that within a few months' time, perhaps by the fall, we can have some significant progress on that second and larger part of the program. But with the label expansion, in a sense we're ready to roll on that.

Mr. Vanclief: Can you bring us up to date on the price monitoring and product import program? You know and I know that we've had conversations on it, and we know the intentions are good. There are some logistics some of us have concern with. Do you foresee that program being in place in some way, shape or form for the 1992 crop year?

Mr. Krupka: I would certainly hope so. There have been some discussions between some of the key stakeholders, and it's my understanding that those discussions produced some positive results. I wasn't present and I can't speak to that, but I understand some progress was made. That was very important because not a great deal of progress could be made without the stakeholders coming to a certain meeting of minds.

[Traduction]

La rapidité du processus pour l'ensemble des produits ne sera pas touchée mais, au moins, les produits les plus importants auront un traitement prioritaire, donc plus rapide. Voilà quelques exemples de ce que nous pouvons faire en attendant.

M. Vanclief: Monsieur Krupka, je pense que l'on pourrait répondre plus rapidement aux besoins de l'industrie grâce au programme de pesticides à emploi limité. Si j'ai bien compris, on a affecté des crédits additionnels à ce programme. Est-ce que cela changera quelque chose? Est-ce qu'on pourra procéder plus rapidement et plus efficacement qu'autrefois afin que l'industrie ait accès aux produits disponibles ailleurs. Quels progrès ont été faits?

M. Krupka: Ce programme a deux volets. Il y a d'abord l'élargissement des allégations d'emploi sur les étiquettes. Des fonds supplémentaires sont disponibles pour ce volet. Il n'y aura pas de changement majeur sauf que le délai de huit semaines est porté à une année. Le ministère de l'Agriculture a apporté quelques améliorations administratives pour faciliter l'administration de ce volet.

Le deuxième volet du programme est l'homologation d'un pesticide à emploi limité à la demande de l'utilisateur. Il nous faudra fixer les nouvelles exigences du programmes. Ainsi, y aura-t-il un partage égal des coûts, comme dans l'ancien programme, ou une nouvelle formule? Ce n'est un secret pour personne que davantage d'argent sera nécessaire si la demande est aussi forte qu'il y lieu de croire.

Il faudra encore quelques discussions interministérielles avec le ministère de la Santé et du Bien-être social et le ministère de l'Environnement pour déterminer comment les études seront faites pour les pesticides d'emploi limité. De bonnes ententes ont été conclues avec les États-Unis dans le cadre de leur programme IR4. Je crois donc que, dans quelques mois, peut-être cet automne, on aura fait des progrès importants dans le cadre de ce deuxième volet du programme, plus important. Pour ce qui est de l'élargissement des allégations d'emploi sur les étiquettes, je pense que nous sommes prêts.

M. Vanclief: Parlez-nous maintenant du programme pilote de surveillance des prix et d'importation de produits antiparasitaires. Vous savez comme moi que des entretiens ont eu lieu et que les intentions sont bonnes de part et d'autre. Certains d'entre nous sommes toutefois préoccupés par des questions administratives. Pensez-vous que ce programme pourra être mis en oeuvre pour la campagne agricole de 1992?

M. Krupka: Je le souhaite vivement. Des discussions ont eu lieu entre les principaux intéressés et je crois qu'elles ont mené à des résultats positifs. Comme je n'y étais pas, je ne peux en parler davantage mais je crois qu'on a fait du progrès. Il est important d'en parler parce que rien n'aurait pu être accompli sans un certain accord entre les intéressés.

[Text]

There is another dimension here. The provinces are very much interested in this because they will be involved in a variety of ways under what I would call the stewardship issues—container disposal and, depending on the legislation, a variety of other factors. I think it will be important that they be brought on-side. That being said, I suspect it might be possible to conceive of the possibility of some products maybe this year, but our hope is that certainly for the 1993 year we can have a full-scale pilot going.

Of course, time is marching on. There are regulatory amendments to be made and so on and some of these stewardship issues to be sorted out. I think it would be hard to anticipate, even under the best of circumstances, more than one or two products getting across this year.

Mr. Vanclief: One of the recommendations in the report was the formation of the Crop Protection Advisory Committee as a committee to help deal with the recommendations of the report. It's my understanding that this committee has not met a whole lot of times, maybe only one time. Why is it not meeting more and having a more active part in the implementation of the doable things and having more input into the recommendations of the report?

Mr. Krupka: Mr. Chairman, I assume Mr. Vanclief means not the crop protection committee but the interim advisory council—

Mr. Vanclief: Yes, the interim advisory council. Sorry.

Mr. Krupka: The role of the interim advisory council as defined by the minister is to advise on implementation. The thought is that given the consultations that took place before the review, given the consensus developed in the review, given the diversity of stakeholders in the review, the federal-provincial discussions, the public consultations and the favourable government response, one does not need a lot of discussion about implementation.

However, there are issues, some of them unforeseen, some of them foreseeable, that do arise. There is a commitment to have consultation on them with the stakeholders and the provinces. But the hope is that given the consensus around those recommendations, the favourable response, the urgency to get on with it, there will not be a requirement for a lot of meetings.

• 1600

Having said this, I would anticipate that if members of the council agree, we will have a number of meetings over the course of the summer. As we approach that fall milestone of drafting instructions, we will have had a lot of progress in implementation achieved by that point.

The Chairman: Mr. Krupka, you mentioned IR4. Would you enlarge on what that is?

Mr. Krupka: In my understanding, that's the American equivalent of the minor use program. That's their designation for the minor use.

[Translation]

Il y a une autre dimension. Les provinces s'intéressent beaucoup à cette question qui les touche de diverses manières, étant donné les responsabilités qui leur incombent, notamment dans le cas de la destruction des contenants. D'autres aspects peuvent également les intéresser, selon la loi. C'est donc possible pour certains produits cette année mais nous souhaitons certainement qu'en 1993, le programme pilote soit complètement en marche.

En attendant, le temps passe. Des modifications doivent être apportées à la réglementation. Certaines questions doivent être réglées avec les provinces. Même si tout allait pour le mieux, il ne devrait pas y avoir plus d'un ou de deux dossiers de produits traités cette année.

M. Vanclief: Le Comité d'examen recommandait notamment la création d'un comité consultatif sur la protection des cultures pour faciliter la mise en oeuvre de ses recommandations. Que je sache, ce comité ne s'est pas réuni souvent. Peut-être une seule fois. Pourquoi ne se réunit-il pas plus souvent? Pourquoi ne joue-t-il pas un rôle plus actif dans la mise en oeuvre des recommandations du rapport?

M. Krupka: Monsieur le président, je présume que M. Vanclief voulait dire non pas le comité pour la protection des cultures mais le Conseil consultatif provisoire. . .

M. Vanclief: Oui, le Conseil consultatif provisoire. Désolé.

M. Krupka: Le ministre a confié au Conseil consultatif provisoire le rôle de le conseiller sur la mise en oeuvre des recommandations. Étant donné qu'il y a eu de nombreuses consultations avant l'examen, qu'on est arrivé à un consensus pendant l'examen—auquel divers intéressés ont participé—qu'il y a eu des discussions fédérales-provinciales, qu'il y a eu des consultations publiques et que la réponse du gouvernement était favorable, on peut présumer qu'il n'y a pas lieu de tenir d'interminables discussions sur la mise en oeuvre.

Il y a toutefois des problèmes prévisibles ou non qui peuvent se présenter. Dans ces cas-là, on s'est engagé à consulter les intéressés et les provinces. Étant donné le consensus qui se dégage, l'accueil favorable réservé aux recommandations et l'urgence de la situation, nous espérons qu'il ne nous sera pas nécessaire de tenir de nombreuses réunions.

Cela étant dit, je m'attends à ce que nous en organisions un certain nombre au cours de l'été, si les membres du Conseil sont d'accord. À l'automne, lorsque les instructions devront être rédigées, nous aurons réalisé énormément de progrès sur le plan de la mise en oeuvre.

Le président: Monsieur Krupka, vous avez parlé du programme IR4. Pourriez-vous nous donner plus de détails?

M. Krupka: À moins que je ne me trompe, c'est l'équivalent américain du programme de pesticides à emploi limité. C'est le nom que les Américains donnent à leur programme.

[Texte]

The Chairman: Okay. Last night I was told the provinces actually ban chemicals as well. Is it possible the provinces might ban them—wouldn't license them or wouldn't allow them? Is it possible the provinces might intercede in a program we might put in place, so some chemicals we might allow they wouldn't allow?

Mr. Krupka: I really can't answer that question in any specific manner. That isn't the impression I've had from the discussions I've had with provincial officials at this point. I think they want a good consultative process, so they can be involved and so they can put in place their part of the regulatory system to complement the federal one. I suppose in a pinch that would be possible, or they might do what you suggest. But that hasn't been indicated to me at all in discussions I've had so far.

The Chairman: But it is correct that they do sometimes do that, that they do apply their own rules, beyond ours, to prevent a chemical being used?

Mr. Krupka: To tell you the truth, I'm not aware of specific instances of it actually being a ban or a prohibition. But they certainly add provisions regarding use. That's a very common thing.

Mr. Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): About time of registration, I'm wondering if it is fact that pesticides get approved much quicker in the U.S. than in Canada, and that's one of the reasons for streamlining the system somewhat. What are the major differences in the registration process in the States as opposed to Canada?

Mr. Krupka: I suppose there really are two categories. One of them is, what are the items that are examined in Canada and in the States? An example is efficacy. In the United States the question of efficacy is not examined in the registration process. So that is an added dimension. In addition, in Canada we typically have to do environmental studies in addition to those of the kind carried out in the United States. Those are just two examples of differences in the process.

I'm not sure I'm in a position to get into a detailed analysis. However, this issue was examined during the course of the review. I'd be happy to make some of the information on that specific point available to you if you wish.

Mr. Laporte: I guess there's another question. In your opening statement you talked about the desire for greater compatibility with the U.S. registration system. Are you saying the goal is to make the Canadian system more reflective of the American system? Is that what you're saying?

Mr. Krupka: That's not what I'm saying, no. It's not a question of emulation or what have you. It is a question of compatibility. For example, in the case of toxicological studies, human beings are presumably the same in Canada and in the States. Some of the exposure studies, bystander studies and so on, we could take greater advantage of as well. In a sense, the point is just to take advantage of the fact that registrations that may have taken place in the States and may take place at a later date in Canada. . . that we can take advantage of the studies that were undertaken there.

[Traduction]

Le président: Parfait. Hier soir, je me suis laissé dire que les provinces interdisent elles aussi certains produits chimiques. Est-il possible pour elles d'en interdire l'utilisation ou de refuser d'homologuer un produit quelconque? Pourraient-elles intervenir dans un programme que nous pourrions mettre en place et interdire des produits chimiques que nous aurions autorisés?

M. Krupka: Je ne peux pas vraiment répondre à cette question. Ce n'est pas l'impression que m'ont donnée les représentants provinciaux avec qui j'en ai discuté jusqu'à maintenant. Ils souhaiteraient être consultés de manière à avoir leur mot à dire et à pouvoir mettre en place leur propre système réglementaire qui serait en sorte le complément de celui du fédéral. Vous avez peut-être raison, mais ce n'est pas ce qu'on m'a donné à entendre.

Le président: Mais seriez-vous d'accord avec moi pour dire qu'il arrive parfois que les provinces appliquent leurs propres règles pour empêcher qu'un produit chimique soit utilisé?

M. Krupka: À vrai dire, je ne peux pas penser à des cas précis où il y aurait eu interdiction. Il est vrai, cependant, qu'il leur arrive de poser des conditions pour ce qui est de l'utilisation. Cela arrive souvent en fait.

M. Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Je me demande s'il est vrai que les pesticides sont approuvés beaucoup plus rapidement aux États-Unis qu'au Canada et si ce n'est pas l'une des raisons pour lesquelles on cherche à rationaliser le système. Quelles sont les principales différences entre le processus d'homologation des États-Unis et celui du Canada?

M. Krupka: Je dirais qu'elles sont de deux ordres. D'abord, quels sont les points dont il est tenu compte au Canada et aux États-Unis? Je pense, par exemple, à l'efficacité. Aux États-Unis, la question de l'efficacité n'est pas examinée dans le cadre du processus d'homologation. C'est le cas chez nous. De plus, au Canada, des études environnementales viennent toujours s'ajouter à celles qui sont effectuées aux États-Unis. Ce ne sont là que deux exemples des différences entre les processus.

Je ne suis pas certain de pouvoir faire une analyse détaillée. Cependant, le Comité d'examen s'est penché sur cette question. Si vous le désirez, je me ferai un plaisir de vous transmettre certains des renseignements recueillis sur ce point particulier.

M. Laporte: Je suppose qu'un autre facteur intervient aussi. Vous avez parlé, dans votre déclaration préliminaire, du désir d'une plus grande compatibilité avec le système d'homologation américain. Voulez-vous dire que l'objectif est de faire en sorte que le système canadien s'apparente davantage au système américain? Est-ce là ce que vous voulez dire?

M. Krupka: Non, pas du tout. C'est une question non pas d'émulation, mais bien de compatibilité. Par exemple, dans le cas des études de toxicité, les effets sur l'homme sont vraisemblablement les mêmes, qu'il s'agisse du Canada ou des États-Unis. Nous pourrions aussi profiter davantage des résultats des études sur l'exposition, de l'effet des produits sur les personnes autres que les utilisateurs et ainsi de suite. D'une manière, l'objectif est de tirer profit des études entreprises aux États-Unis dans le cas de produits qui peuvent y avoir été homologués et qui pourraient l'être à une date ultérieure au Canada.

[Text]

So it's not emulation. It's not a question of changing standards. It's a question of compatibility.

• 1605

Mr. Laporte: Is that a significant factor, or will it be a significant factor in making the system more efficient? Is there a lot of this that can be utilized?

Excuse me, Mr. Chairman, I have a message to call the whip's office. I will continue my questioning later.

Mr. Porter (Medicine Hat): Mr. Krupka, I have a couple of questions. First, on referring to a single regulatory agency, you suggested that it will take more time and money than the interdepartmental route. Was that the only reason—the time and the money? The Crop Protection Institute had indicated that they were disappointed with the government response, that the government is unable to deliver the team's proposal for a self-contained regulatory agency and performance guidelines for the new product.

Is it because of the time and money involved that you feel it would be a better to go the interdepartmental route?

Mr. Krupka: Mr. Chairman, without getting into the question of the pros and cons, I simply want to point out that had that recommendation for a single agency been adopted, the process of getting on with a speedier registration system would have been delayed to a far greater extent than anything that might happen under the interdepartmental route. Through the interdepartmental route, you can make use of the existing structures, make them work better and improve elements in the overall system, but you don't disrupt the whole process by creating a new institution, taking time to recruit new staff, establishing new procedures and so on, which inevitably take a fair bit of time. That is the point I was trying to make.

Mr. Porter: It would appear that recommendation was of some concern to the Crop Protection Institute.

The third factor you mentioned is the time measured in years needed to find, hire and train the toxicologists, biotechnologists and other experts essential to a speedier registration system, and then you go on to say to get on with improvements to the system that are not dependent on hiring scientific experts. Are there areas you would continue on with but you would delay until you could get the type of people you required in some fields? You would do what you can in the one area but the other would have to be delayed until the people you feel are necessary could be in place.

Mr. Krupka: I wasn't trying to suggest that anything necessarily had to be delayed. The point I was making about the staff is that one of the things that was recognized in the review, and I think is recognized generally, is that the registration system was greatly under-resourced, and that was one of the important factors affecting the speed of registration. So to the extent that additional staff will speed up the registration, we are not going to be able to expect

[Translation]

Il n'est donc nullement question d'émulation, ni question de modifier les normes. C'est une question de compatibilité.

M. Laporte: Est-ce un facteur important? Jouera-t-il un rôle déterminant dans l'établissement d'un système plus efficace? Y trouverions-nous notre compte?

Excusez-moi, monsieur le président, on me dit de téléphoner au bureau du Whip. Je poserai mes autres questions plus tard.

M. Porter (Medicine Hat): Monsieur Krupka: j'ai quelques questions à vous poser. D'abord, lorsque vous avez fait allusion à une agence unique de réglementation, vous nous avez laissé entendre qu'il faudrait plus de temps et d'argent que dans le cas du comité interministériel. Est-ce là la seule raison—le temps et l'argent? L'Institut pour la protection des cultures a indiqué qu'il était déçu de la réponse du gouvernement, que celui-ci est incapable de donner suite à la recommandation du Comité d'examen en faveur d'une agence autonome des produits antiparasitaires et de lignes directrices quant au rendement des nouveaux produits.

Est-ce en raison du temps et de l'argent en cause qu'il serait préférable, à votre avis, de s'en tenir à un comité interministériel?

M. Krupka: Monsieur le président, je ne souhaite pas discuter ici du pour et du contre et je me contenterai donc de vous signaler que si cette recommandation avait été adoptée, l'accès à un processus accéléré d'homologation aurait encore été plus difficile qu'avec le comité interministériel. Grâce à ce dernier, il est possible de mettre à profit les structures existantes, de les parfaire et d'améliorer les éléments de tout le système, sans avoir à nuire au processus comme ce serait le cas s'il fallait créer une nouvelle institution, prendre le temps de recruter de nouveaux employés, établir de nouvelles règles et ainsi de suite, ce qui, inévitablement, exige assez de temps. C'est le point que je voulais faire ressortir.

M. Porter: Il m'a semblé que cette recommandation revêtait une importance particulière pour l'Institut pour la protection des cultures.

Le troisième facteur que vous avez mentionné est le nombre d'années qu'il faut pour retrouver, embaucher et former des toxicologues et des biotechnologistes et d'autres experts essentiels à l'accélération du système d'homologation, et pour apporter au système les améliorations qui n'ont rien à voir avec le recrutement de scientifiques. Y a-t-il des secteurs dans lesquels vous poursuivriez les activités, mais où les choses accuseraient du retard jusqu'à ce que vous ayez recruté le personnel voulu? Vous feriez ce que vous pouvez, quitte à ce qu'il y ait des retards, jusqu'à ce que le personnel que vous jugerez nécessaire soit en place.

M. Krupka: Je ne voulais pas vous donner à entendre qu'il y aura nécessairement des retards. Ce que je voulais faire ressortir au sujet du personnel, et c'est d'ailleurs l'une des choses que l'examen a fait ressortir et qui est généralement reconnue, c'est que le système d'homologation est loin d'être doté des ressources humaines voulues et que c'est l'un des grands facteurs qui influe sur la rapidité de l'homologation. Nous ne saurons pas dans quelle mesure des employés

[Texte]

those benefits until such time as the staff are on board, and that's going to take some time.

Nothing is really delayed, it's just that we will not be able to realize the improvements until the staff are there. However, there are number of other things that can be done to improve the system, including some changes in policy and so on, and it is those that we want to concentrate on, so that even though the additional resources are not brought on stream, the registration system can be made to move as quickly as possible.

Mr. Porter: Do you have any indication of the time and numbers of staff you were considering?

• 1610

Mr. Krupka: At the end of the six-year period—I just have to check my notes here, but this is from memory—we would have about two and a half times as many staff. At the present time there are about 202 staff in the registration system overall. At the end of the six-year period, assuming all of the appropriate Treasury Board approvals and so on, we would move to a figure of about 450 or 460. At the dollar level—again from memory—the system runs at a little over \$18 million. At the end of that period it will be somewhere in the order of \$49 million. If you'll permit me to check those figures, I will correct them in the record. There will be a very substantial increase both in personnel and in dollar resources to the system over that six-year period.

I would add one other point, and that is that the take-up will be gradual. It will start low in the next two years and will then take off as these other scientific experts can be brought on board.

Mr. Porter: Is that funding primarily staff funding or are there other things?

Mr. Krupka: It's staff plus the dollar figures that I mentioned. I should also add that 60% of that money is from the Green Plan.

Mr. McGuire (Egmont): Mr. Chairman, just as a follow-up to Mr. Porter's first question, I was wondering if the witness could foresee turf wars between departmental experts and experts from this new agency. Would that be part of the reason why it wouldn't be the preferable route—experts from both sides saying, I'm right and you're wrong, and delaying the whole process of registration or whatever?

Mr. Krupka: If I understand the question correctly, you are suggesting that one of the arguments against having a single agency is the turf wars between it and members of the staff in the departments. Did I understand that correctly? I can't comment on what was behind a lot of the thinking for the agency, but I would be surprised if that was one of the issues. The idea of a single agency, as I understand it, is in fact to bring people under one roof. The decision-making would be within that single agency as well, so the kind of situation that you describe, I guess, I wouldn't envisage, but it's not something that I have looked at at all.

[Traduction]

supplémentaires accéléreront l'homologation tant qu'ils n'auront pas été embauchés, et cela peut prendre beaucoup de temps.

Je ne pense pas qu'on puisse parler de retards, mais il nous sera impossible d'apporter des améliorations tant que nous n'aurons pas le personnel voulu. Toutefois, un certain nombre d'autres mesures permettraient d'améliorer le système, notamment une réorientation de la politique, et c'est sur ces choses que nous voulons concentrer notre attention pour que le processus d'homologation soit le plus rapide possible, même sans ressources supplémentaires.

M. Porter: Pourriez-vous nous donner une idée du temps et du nombre d'employés qu'il faudrait?

M. Krupka: À la fin de la période de six ans—si je me souviens bien, mais je devrai le vérifier dans mes notes—nous aurions à peu près deux fois et demie plus d'employés. À l'heure actuelle, 202 personnes, à peu près, travaillent au processus d'homologation. À la fin de la période de six ans, si tous les crédits sont votés par le Conseil du trésor, leur nombre devrait s'élever à 450 ou 460 environ. Pour ce qui est des dépenses—et je le répète, je vous dis cela de mémoire—le système coûte un peu plus de 18 millions de dollars. À la fin de cette période, les coûts seront de l'ordre de 49 millions de dollars. Si vous me permettez de vérifier ces chiffres, je les corrigerai aux fins du compte rendu. Il y aura une augmentation considérable des ressources humaines et financières affectées au système au cours de cette période de six ans.

J'aurais un autre point à ajouter, et c'est que les choses se feront graduellement. Elles démarreront lentement au cours des deux prochaines années, puis iront plus vite lorsque d'autres scientifiques auront été recrutés.

M. Porter: Les crédits seront-ils consacrés essentiellement aux ressources humaines?

M. Krupka: Ressources humaines, à quoi il faut ajouter les chiffres que j'ai mentionnés pour le système. Je me dois d'ajouter aussi que 60 p. 100 de cette somme proviendra du Plan vert.

M. McGuire (Egmont): Monsieur le président, pour faire suite à la première question de M. Porter, je me demande si le témoin croit qu'il pourrait y avoir des chicanes de clôtures entre les experts des ministères et ceux de cette nouvelle agence. Est-ce que ce ne pourrait pas être l'une des raisons pour lesquelles sa création ne serait pas souhaitable—le fait que les experts seraient tous persuadés d'avoir raison et qu'ils pourraient retarder le processus d'homologation?

M. Krupka: Si je comprends bien votre question, vous pensez que l'un des arguments qui milite contre une agence unique seraient les guerres de clôtures entre son personnel et celui des ministères. Ai-je bien compris? Je ne connais pas tous les arguments qui ont été avancés, mais je serais surpris que c'en soit un. L'idée d'une agence unique, si je comprends bien, est de réunir tout le monde sous un même toit. C'est à cette agence également que reviendrait la prise de décision et je ne pense donc pas qu'une situation du genre de celle que vous venez de décrire pourrait se produire, mais je dois dire que je n'ai pas examiné la question de près.

[Text]

Mr. McGuire: On page 3 you say: "The Interim Executive Director has also made a good deal of progress toward the establishment of its board of directors." How many directors will there be in the board? how will they be chosen, and what qualifications do these people have to have?

Mr. Krupka: I don't know whether I can answer that question with great precision. Some of those issues are still under consideration. One plan was to have an interim board of directors which then would make a determination as to the numbers and so on. In terms of the qualifications, again I'm afraid I can't be all that precise, but there would be an expectation that a good number of the board members would have some background in research issues, technology transfer issues and the like, as distinct from, for example, the interim advisory council, which would not have that kind of research orientation.

Mr. Vanclief: Is Mr. Krupka going to be able to stay with us this afternoon to the end of the committee meeting, in case there are comments or questions raised by the other witnesses?

Mr. Krupka: If that's your wish, Mr. Chairman.

The Chairman: If you would, Mr. Krupka, it would be very good. I had suggested at one time, kind of flippantly, that maybe we should have everybody around the base of that table and have a free-for-all here. I think we are not going to do that, but if you would stay, Mr. Krupka, I would thank you, and I thank you for your presentation. Then we will call to the table the next group, from the Crop Protection Institute, Mr. King and Mr. Davreux.

• 1615

I want to welcome, from the Crop Protection Institute, Mr. Jack King, President; and Mr. Cam Davreux, Vice-President. Mr. King, I know you know the process very well and you'll give us a statement of your main points, and then we'd like to ask you some questions. And you know we have a total of 45 minutes. So, welcome, and you're on the floor.

Mr. Jack King (President, Crop Protection Institute): Thank you very much, Mr. Chairman. I'll try to be brief. We certainly appreciate the opportunity to speak about the registration system for crop protection chemicals, and to address the standing committee. I am the president and Cam Davreux is the vice-president of the association.

Our industry is probably the most heavily regulated industry in Canada. The costs of registration are very substantial. We're very anxious, therefore, to have a very efficient and a very competitive system, and one that really continues to protect the safety and the health of Canadians and the environment of Canada. So our industry has the responsibility to bring new pesticide technology to Canada so that Canada can become world-competitive, and we certainly believe a major step was taken in 1988 in the formation of the pesticide registration review team to look at the pesticide registration system.

[Translation]

M. McGuire: Vous dites, à la page 3: «Le directeur intérimaire a déjà nommé une bonne partie des membres de son conseil d'administration.» De combien de membres se composera-t-il? Comment seront-ils choisis et quelles compétences devront-ils réunir?

M. Krupka: Je ne suis pas certain de pouvoir répondre précisément à cette question. Certaines de ces questions n'ont pas encore été réglées. Quelqu'un a proposé de mettre sur pied un conseil d'administration provisoire qui déciderait du nombre de membres dont il doit être constitué et ainsi de suite. Quant aux compétences des membres, j'ai peur une fois de plus de ne pas vous être très utile, mais je pense qu'on pourrait s'attendre à ce qu'un grand nombre d'entre eux aient une certaine expérience des questions de recherche, du transfert de technologies et autres questions du genre, contrairement, par exemple, au Conseil consultatif provisoire, qui ne serait pas du tout axé sur la recherche.

M. Vanclief: Monsieur Krupka pourrait-il demeurer avec nous cet après-midi jusqu'à la fin de la séance au cas où les autres témoins auraient des observations ou des questions?

M. Krupka: Si vous le désirez, monsieur le président.

Le président: Si vous le voulez bien, monsieur Krupka, cela nous conviendrait parfaitement. J'ai proposé à un moment donné, un peu à la blague, que nous devrions peut-être réunir tout le monde au tour de la table pour que chacun puisse se défouler. Nous ne le ferons pas, mais je vous serais reconnaissant de demeurer parmi nous, monsieur Krupka, et je vous remercie de votre exposé. J'invite nos prochains témoins, MM. King et Davreux de l'Institut pour la protection des cultures, à s'approcher.

Je souhaite la bienvenue parmi nous à M. Jack King, président de l'Institut pour la protection des cultures, et à M. Cam Davreux, vice-président. Monsieur King, je sais que le processus vous est très familier et vous voudrez bien nous exposer vos principaux points, après quoi nous passerons aux questions. Comme vous le savez, nous avons au total 45 minutes. La parole est à vous.

M. Jack King (président, Institut pour la protection des cultures): Merci beaucoup, monsieur le président. Je vais essayer d'être bref. Nous sommes certes heureux de l'occasion qui nous est offerte d'entretenir le comité permanent du processus d'homologation des produits chimiques utilisés pour la protection des récoltes. Je suis président et Cam Davreux est vice-président de l'association.

Notre secteur est probablement le plus lourdement réglementé au Canada. Les coûts de l'homologation sont énormes. Nous attendons donc avec impatience la mise en place d'un système très efficace et très concurrentiel, qui tienne vraiment compte de la nécessité de protéger la santé des Canadiens et l'environnement au Canada. Notre secteur a la responsabilité d'offrir au Canada de nouvelles techniques de lutte antiparasitaire pour qu'il puisse soutenir la concurrence à l'échelle mondiale, et nous croyons qu'une étape importante a été franchie en 1988 lorsque le Comité d'examen du processus d'homologation des pesticides a été mis sur pied.

[Texte]

In fact, our industry was one of the advocates in putting that together because we knew we were at least three years behind the United States in getting this new technology to the market. Of course, the delay means a double loss because the new products, in addition to being more efficacious, are generally more benign and are pest-specific.

So, as has been mentioned, the review team submitted their report in 1990, and in February of this year the government announced its implementation program. I think it was very interesting to note that the conclusions of the December 1990 report confirmed that Canadians' health and safety was indeed being protected, as was the Canadian environment.

But there was a need for the registration system to become more efficient, and that was the key recommendation from this team, that a self-contained pest management regulatory agency with time lines for processing the applications be introduced. This would ensure that growers would have the latest technology and therefore be competitive with growers all over the world, as well as ensuring that Canada had access to products that meet the latest and most demanding standards for health, safety, and the environment.

There were a number of other recommendations, many of which were concessions by industry in order to maintain the consensus, and obtain the consensus of all the other stakeholders. These included a pest management promotion office to look at additional pest management strategies; two programs to introduce technology, when they could have been classified as minor uses in Canada and where the cost of the registration is not justified; policy on formulants or inactive ingredients; adverse effect reporting; price monitoring and direct import program; definition of registration types; and public access to data.

As Mr. Porter pointed out, we were very surprised with the Green Plan press release in February because we didn't get the single agency reporting to the Minister of Health. We got three ministers sharing that responsibility, with no single minister accountable or in charge. This was recommended in the team's preliminary report in June 1990, but was discredited in the public hearings that were held in the fall of 1990, because there were examples quoted in those hearings that illustrated that such an arrangement failed to meet the needs, and the reason was that no specific individual or department was accountable. So we have an even worse situation being proposed than we have today. For at least today the Minister of Agriculture is in charge.

Also, we didn't get time lines, although \$81 million and 276 person-years are being pumped into the system. There's no commitment to have it used for efficiency, predictability, or accountability. The announcement concerned itself with

[Traduction]

En fait, notre secteur a été l'un des artisans de sa création parce que nous savions qu'il faut au Canada au moins trois ans de plus qu'aux États-Unis pour que les nouveaux produits fassent leur apparition sur le marché. Bien entendu, ce retard est doublement déplorable parce que les nouveaux produits antiparasitaires, en plus d'être plus efficaces, sont généralement plus bénins et spécifiques.

Donc, comme vous le savez, le Comité d'examen a présenté son rapport en 1990, et, en février, le gouvernement annonçait son programme de mise en oeuvre. Je pense qu'il vaut la peine de faire observer que les auteurs du rapport de décembre 1990 en sont arrivés à la conclusion que la santé et la sécurité des Canadiens étaient protégées, tout comme l'environnement d'ailleurs.

Toutefois, le Comité en est aussi arrivé à la conclusion qu'un système d'homologation plus efficace s'impose, et c'est pourquoi il a recommandé, à titre prioritaire, la création d'une agence autonome des produits antiparasitaires à qui seraient imposés des délais dans le traitement des demandes d'homologation. Ainsi, les producteurs auraient accès aux technologies de pointe et pourraient soutenir la concurrence de n'importe quel autre pays au monde, et le Canada aurait accès à des produits qui répondent aux normes les plus récentes et les plus strictes sur le plan de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

D'autres recommandations ont été présentées, dont un bon nombre à la suite de compromis auxquels a consenti l'industrie pour obtenir le consensus de tous les autres intervenants. Mentionnons l'institution de la Direction de la promotion des stratégies antiparasitaires chargée d'examiner de nouvelles stratégies antiparasitaires, deux programmes d'accès à la technologie, dans le cas des produits à emploi limité susceptibles d'être homologués au Canada et où le coût de l'homologation n'est pas justifié; une politique concernant les formulants ou matières inertes; la déclaration obligatoire d'effets nuisibles; un programme de surveillance des prix et d'importation de produits; la définition des types d'homologation; et l'accès du public à l'information.

Comme M. Porter vous l'a signalé, nous avons été très surpris de lire dans le communiqué publié en février dans le cadre du Plan vert que nous n'aurions pas une agence autonome qui relèverait du ministre de la Santé. Trois ministres se partageront cette charge, et il n'y aura pas de responsable. C'est ce que le Comité d'examen avait recommandé dans son rapport préliminaire de juin 1990, mais cette recommandation a été rejetée lors des audiences publiques tenues à l'automne de 1990, nombreux ayant été les témoins à discréditer un tel arrangement sous prétexte qu'il ne répondait pas aux besoins, ce pour la bonne raison qu'aucun ministre ou ministère en particulier ne serait pleinement responsable. Nous risquons donc de nous retrouver dans une situation pire encore que celle qui existe actuellement. Au moins, à l'heure actuelle, c'est le ministre de l'Agriculture qui est le premier responsable.

Nous n'avons pas obtenu non plus que des délais soient imposés, même si 81 millions de dollars et 276 années-personnes seront affectés au système. Il n'est guère question de l'efficacité, de l'obligation de rendre des comptes et de la

[Text]

minor recommendations, \$12 million to be committed to alternatives to chemical pesticides. Keep in mind, of course, that the purpose was to improve the registration system of chemical pesticides.

• 1620

So the industry is very disappointed. The government has failed to deliver on efficiency, accountability, and predictability and in allowing Canadian growers to be competitive to the U.S. farmer.

The institute will continue to work with government to force changes and improvements in those areas. We need to continue to work at getting science into the process and at separating science and politics in the decision-making process. We will continue to stress to the government that technology is the key to competitiveness and that until this is addressed, prosperity and competitiveness in Canada will not be achieved in agriculture and in our industry.

We believe that in a country such as Canada, where many crops are small in size, there must be a way to register products for these minor crops, because on average it takes \$2 million to register a new product in Canada. So the registration of products where low sales are forecast cannot be justified.

Two minor use programs were recommended in the report, as Mr. Ivo Krupka mentioned. One dealt with label expansion or adding new crops. The second dealt with the use of a new crop protection product not submitted for registration in Canada. So both minor use programs were an important part of the team's recommendation.

The issue of direct importation was included by the team as the farm organizations wanted a safeguard to ensure that product prices were similar on both sides of the border, and a procedure was developed that was agreed to by all stakeholders. This involved the monitoring of prices between the U.S.A and Canada, identifying those products that were out of line on price, and publishing a list. The second phase was to agree on a differential to initiate the import program to ensure that the products were equivalent and to establish some means of maintaining the product stewardship.

If the health and safety of users and bystanders and the environment of Canada are to be protected, then there must be a use procedure that is as safe to follow as the present Canadian regulatory system. The U.S.A. directions for use are based on U.S. gallons rather than metric. In Canada the directions are in both English and French. So there must be some means to allow the French Canadian grower to follow the instructions in his own language.

[Translation]

prévisibilité. L'annonce faite porte sur des recommandations mineures, notamment qu'une somme de 12 millions de dollars sera consacrée à la mise au point de nouvelles méthodes de lutte antiparasitaire. Or, faut-il vous rappeler que l'objectif était d'améliorer le système d'homologation des produits chimiques utilisés dans la lutte antiparasitaire.

Il est normal que l'industrie soit très déçue. Le gouvernement n'a pas fait une assez large place à l'efficacité, à l'obligation de rendre des comptes et à la prévisibilité, et il ne donne pas aux producteurs canadiens les moyens voulus pour soutenir la concurrence de l'agriculteur américain.

L'Institut continuera à travailler avec le gouvernement à l'apport d'un changement et d'améliorations dans ces domaines. Nous devons continuer à nous employer à faire de la science une composante du processus et à faire une distinction entre les sciences et la politique dans le processus décisionnel. Nous continuerons à faire valoir au gouvernement que la technologie est la clé de la compétitivité et que tant qu'il n'aura pas compris cela, la prospérité et la compétitivité seront choses impossibles au Canada dans le secteur de l'agriculture et dans notre industrie.

Nous croyons qu'il devrait y avoir, dans un pays comme le Canada, où de nombreuses cultures sont peu extensives, un moyen d'homologuer des produits qui leur seraient propres parce qu'il en coûte en moyenne deux millions de dollars pour faire homologuer un nouveau produit au Canada. Donc, l'homologation de produits vendus à petite échelle ne peut pas se justifier.

Comme l'a dit M. Ivo Krupka, deux programmes axés sur les emplois limités ont été recommandés dans le rapport. Le premier portait sur l'élargissement des allégations d'emploi sur les étiquettes ou l'ajout de nouvelles cultures. Le deuxième portait sur l'utilisation de nouveaux produits pour la protection des récoltes qui n'auraient pas été homologués au Canada. Ces deux programmes étaient un élément important des recommandations du Comité d'examen.

Le Comité d'examen a tenu compte de la question de l'importation directe parce que les organisations agricoles voulaient être assurées que les prix des produits soient les mêmes des deux côtés de la frontière, et il a donc prévu un programme auquel ont souscrit tous les intervenants. Celui-ci comportait la surveillance des prix au Canada et aux États-Unis, l'identification des produits se situant en dehors de la gamme des prix et la publication d'une liste. La deuxième phase aurait consisté à s'entendre sur les conditions auxquelles des produits équivalents auraient pu être importés et à trouver des moyens d'assurer la qualité des produits.

Si la santé et la sécurité des utilisateurs et non-utilisateurs et la protection de l'environnement nous tiennent à coeur, alors il nous faudra trouver une procédure qui soit aussi sûre que l'actuel système réglementaire. Les modes d'emploi aux États-Unis sont en gallons américains et non métriques. Au Canada, les instructions sont bilingues. Il faudra donc trouver un moyen de permettre aux producteurs canadiens-français de suivre les instructions dans leur propre langue.

[Texte]

The other aspects of product stewardship relate to providing a guarantee on performance of the product and in servicing the growers in the application and on any complaints. There certainly wouldn't be any legal recourse to the U.S. supplier in the event of spills, misuse, or product failure, and you certainly couldn't expect a Canadian dealer to accept the responsibility.

The industry is also supporting an empty pesticide container recycling program and has spent over \$10 million to date on this program. It's unreasonable to expect Canadian companies to finance programs for the disposal of U.S. containers.

In addition, all the distribution companies in Canada will be adopting a new, demanding warehouse standard that will be mandatory by 1995. It's quite unfair to have these companies in Canada spend approximately \$200,000 for each warehouse and then ask them to compete with competitors who have semi-trailers parked at the border.

In summary, both pricing and regulatory issues must be addressed prior to the approval of any grower import program.

The industry has been very responsible. In addition to the programs of containers and warehouses that I've mentioned—and I might add that we are leading the world in our recycling initiatives—we have programs in user safety where we've spent more than \$600,000 in showing farmers how to use the product safely. Our industry now spends more than \$35 million each year in Canada on research and development. That's at least five times as much as we spent in the 1970s.

In closing, we'd like to say that to obtain consensus on the pesticide registration review team report was a very major achievement. It's a sound report and should be implemented in its entirety or not at all. The number one objective of efficiency, accountability, and predictability of the Canada pesticide registration system must be achieved if Canadian agriculture is to be competitive. So our industry is dedicated to working towards this goal. We hope we can count on the Standing Committee on Agriculture for its support.

Thank you very much, Mr. Chairman. We'll be pleased to answer any questions that you and your committee might have.

• 1625

The Chairman: Thank you, Mr. King. You didn't mention during your speech the meeting that Mr. Krupka had mentioned in which the stakeholders got together and came to some agreement. Are you free to tell us about your part in that meeting? Were you there?

[Traduction]

Les autres aspects concernant la qualité des produits sont leur garantie de rendement et la prestation d'une aide aux producteurs pour ce qui est de leur utilisation et des plaintes qu'ils pourraient avoir à formuler. Ils n'auraient de toute évidence aucun recours légal contre le fournisseur américain en cas de déversement, de mauvaise utilisation ou de piètre rendement, et l'on ne pourrait certainement pas s'attendre à ce qu'un fournisseur canadien assume l'entière responsabilité.

L'industrie subventionne également un programme de recyclage des contenants de pesticides vides et a dépensé jusqu'à ce jour 10 millions de dollars dans le cadre de ce programme. Il ne serait pas raisonnable de s'attendre à ce que les entreprises canadiennes financent des programmes de recyclage de contenants américains.

De plus, toutes les entreprises canadiennes de distribution devront se conformer, dès 1995, à de nouvelles normes plus strictes pour ce qui est de l'entreposage. Il serait injuste d'exiger d'elles qu'elles dépensent à peu près 200,000\$ pour chaque entrepôt alors que leurs compétiteurs seront installés dans des semi-remorques stationnées à la frontière.

Bref, il faudra régler toutes les questions de prix et de réglementation avant d'approuver quelque programme d'importation que ce soit.

L'industrie s'est toujours montrée très responsable. Entre les programmes de recyclage des conteneurs et d'entreposage que j'ai mentionnés—et je pourrais ajouter que les mesures de recyclage que nous prenons font de nous des chefs de file à l'échelle mondiale—nous avons des programmes axés sur la sécurité des utilisateurs et dans le cadre desquels nous avons dépensé plus de 600,000\$ pour montrer aux agriculteurs comment utiliser les produits sans danger. Notre industrie consacre maintenant plus de 35 millions de dollars par année à la recherche et au développement au Canada. Il s'agit d'un montant au moins cinq fois supérieur à celui que nous dépensions dans les années 70.

En terminant, nous tenons à vous dire qu'il a été extrêmement difficile au Comité d'examen du processus d'homologation des pesticides d'en arriver à un rapport qui fasse le consensus. C'est un rapport solide et les recommandations qu'il contient devraient être mises en oeuvre intégralement, ou pas du tout. Le premier objectif du système d'homologation des pesticides que constituent l'efficacité, l'obligation de rendre des comptes et la prévisibilité doit être atteint pour que l'agriculture canadienne soit compétitive. Notre industrie est donc vouée à la réalisation de ce but. Nous espérons que nous pourrions compter sur l'aide du Comité permanent de l'agriculture.

Merci, monsieur le président. C'est avec plaisir que nous répondrons à toutes les questions que vous et votre comité pourriez avoir à nous poser.

Le président: Merci, monsieur King. Vous n'avez pas mentionné dans votre exposé la réunion dont a fait état M. Krupka et au cours de laquelle les intervenants en sont venus à un accord. Êtes-vous en mesure de nous parler du rôle que vous avez joué dans cette réunion? Y étiez-vous?

[Text]

Mr. King: No, I was not there. We had, you might say, two working parties sitting down trying to look at what might be a way forward in trying to resolve this particular issue. There was some very significant progress. There were some very good points brought out on both sides. We're very hopeful that we may be able to see a way forward. There's probably a great deal of selling to be done on both sides on whatever comes out of a working group such as that. To comment on any of the issues would put in jeopardy some of the results and the support that we might get from both the CFA members and the Crop Protection Institute members.

The Chairman: The two parties are the CFA and the Crop Protection Institute. It would seem to me that this is what we want to hear, and you're saying we can't hear it.

Mr. Harvard (Winnipeg St. James): Thank you, Mr. Chairman, and welcome to our guests.

Mr. King, I gather by your presentation you're not a happy camper. You were particularly disappointed. On the question of the government's response—no single agency, three ministers, no one in charge and no accountability—you said things will be worse. Would you rather have nothing done right now as opposed to accepting whatever the government is proposing?

Mr. King: No, we would certainly hope that we could find a way to pull all of the departments together. We know that the existing system has not achieved what we want in comparison, let's say, to the American system, which has a single agency, the EPA, that pulls it all together. We are not satisfied with our present system.

Mr. Harvard: I know you're unsatisfied with the present system, but you're suggesting that what's proposed now by the government is even worse. The status quo would be better than what you're proposing, if I understand you correctly.

Mr. King: That's what we really stated. It's a worse situation to have three ministers without any minister having responsibility to make a decision.

Mr. Harvard: I want to get an expansion from you. You were saying the process of registration or the review of registration should be driven by science and not by politics. What were you getting at there? Are you suggesting that politics is at the fore here more than science?

Mr. King: In the whole area of pesticides, much similar to nuclear engineering or many other areas, there is a very big concern expressed by the public. Much of the public is misinformed about the issues, and it's very difficult to be able to bring people up to speed so they can actually have the ability to judge whether it is the right approach or the right issue or the right way forward. That is the government's standpoint and the approach to take is to look at science and standing up for science.

Mr. Harvard: When you're again referring to politics versus science, are you speaking of intrabureaucracy politics? What are you talking about when you're talking politics?

[Translation]

M. King: Non, je n'y ai pas assisté. Nous avons deux groupes de travail, en quelque sorte, qui cherchaient à trouver un moyen de régler cette question particulière. Ils ont réalisé d'énormes progrès. De très bons points ont été soulevés de part et d'autre. Nous espérons pouvoir en arriver à une solution. Les négociations sont souvent ardues au sein d'un tel groupe de travail. Il m'est difficile de commenter les questions qui ont été abordées sans mettre en péril les résultats escomptés et l'appui que pourraient nous prêter les membres de la FCA et de l'Institut pour la protection des cultures.

Le président: Les deux parties sont la FCA et l'Institut pour la protection des cultures. Il me semble que c'est précisément ce que vous ne pouvez pas nous dire que nous voulons savoir.

M. Harvard (Winnipeg St. James): Merci, monsieur le président, et bienvenue à nos invités.

Monsieur King, votre exposé me dit que vous n'êtes pas très heureux. Vous avez été particulièrement déçu. D'après vous, la réponse du gouvernement—pas d'agence autonome, trois ministres, pas de responsable et pas de comptes à rendre—fera que les choses seront pires encore. Préférez-vous qu'aucune mesure ne soit prise maintenant plutôt que d'accepter ce que le gouvernement propose?

M. King: Nous aimerions certes trouver un moyen de coordonner les efforts de tous les ministères. Nous savons que le système actuel n'a pas donné les résultats que nous recherchions comparativement, disons, au système américain qui est régi par un organisme unique, l'EPA. Nous ne sommes pas satisfaits du système actuel.

M. Harvard: Je sais que vous n'êtes pas satisfaits du système actuel, mais vous nous donnez à entendre que ce que propose le gouvernement est pire encore. Le statu quo serait préférable à ces propositions, si je vous comprends bien.

M. King: Effectivement. La situation risque d'empirer si trois ministres ont leur mot à dire et qu'aucun d'entre eux n'a à rendre compte des décisions prises.

M. Harvard: Je voudrais que vous me donniez plus de détails. Vous avez dit que le processus d'homologation ou que l'examen de l'homologation devrait avoir comme élément moteur les sciences et non pas la politique. Que voulez-vous dire au juste? Voulez-vous dire que la politique a prépondérance sur les sciences?

M. King: Qu'il s'agisse de pesticides, de génie nucléaire ou d'autres questions analogues, le public éprouve d'énormes craintes. Il est mal informé et il est très difficile de le mettre au fait de la situation pour qu'il soit apte à juger si telle ou telle approche est la bonne. C'est le point de vue du gouvernement et l'approche à adopter consiste à se tourner vers les sciences.

M. Harvard: Lorsque vous parlez de politique par opposition aux sciences, voulez-vous parler de la bureaucratie? Que voulez-vous dire au juste?

[Texte]

Mr. King: I suppose I'm also talking about the process, the bureaucratic process, the process of moving paper around from one department to another without actually coming to grips with making a decision and making a decision in a certain time period. That's probably my major concern.

Mr. Harvard: You're also concerned about competitiveness, particularly vis-à-vis the United States. How serious is it if we don't get a handle on it?

Mr. King: We're putting our farming community at a major disadvantage. I think, in particular, there are intermediate-sized crops that are not getting the technology that the American ones are and the cost of production is definitely higher in Canada because of that. I can't give you a figure that would relate to it, but it certainly is a significant cost difference.

• 1630

Mr. Harvard: Can you see it getting worse?

Mr. King: We have to do something with the registration process. We have to improve it or try to close the gap between the United States and Canada. Technology is moving very, very quickly and I think the new technology is going to give even greater benefits to the farmers, the growers, than the technology we've seen today.

Mr. Harvard: You mentioned, I think, in your presentation that in some aspects of this we're three years behind U.S. technology.

Mr. King: Yes. They are working on an 18-month turnaround time in the United States and that is of course why we're looking for an 18-month turnaround time.

Mr. Harvard: Can you give me an example, in respect of any particular chemical or pesticide that shows up, of how far we're behind in technology transfer, if I can put it that way? Is there a particular example you can cite?

Mr. King: I can't really, I'd have to go back and take a look at each individual company's portfolio and try to determine. . . I could do it, actually quite quickly, by looking at the submissions they've made in the United States, the submissions in Canada, what's registered in the United States and what's not registered here.

Mr. Cam Davreux (Vice-President, Crop Protection Institute): Perhaps I could add to your comments, Jack. The regulatory review process, which is Ghislain Leblond's committee, did a study on that for the original team and there was approximately 40 chemicals that were registered for the same-use crops in the U.S. that were not registered in Canada. So there is quite a differential. We're seeing anywhere from a \$1.5 million to \$3 million, on average, increase in cost for a product to be registered here, plus an average of two to three years more in terms of time.

[Traduction]

M. King: Je suppose que je fais aussi allusion au processus, à la bureaucratie, à l'acheminement des documents d'un ministère à l'autre sans qu'une décision ne soit prise ou sans qu'elle ne soit prise dans un délai précis. C'est probablement ma plus grande préoccupation.

M. Harvard: Vous êtes aussi préoccupé par la compétitivité, surtout avec les États-Unis. Qu'arrivera-t-il si nous n'arrivons pas à prendre les choses en main?

M. King: Nos agriculteurs seront gravement désavantagés. Je pense en particulier aux cultures intermédiaires dans le cas desquelles la technologie n'est pas aussi accessible qu'aux États-Unis, et les coûts de production sont de toute évidence plus élevés au Canada pour cette raison. Je ne peux pas vous donner de chiffres, mais l'écart entre les coûts est sûrement considérable.

M. Harvard: Croyez-vous que les choses risquent d'empirer?

M. King: Nous devons faire quelque chose avec le processus d'homologation. Il nous faut chercher à l'améliorer ou à réduire l'écart entre les États-Unis et le Canada. La technologie évolue très très rapidement et je pense que la nouvelle technologie donnera des avantages encore plus grands aux agriculteurs et aux producteurs que celle qui existe actuellement.

M. Harvard: Vous avez mentionné, je crois, au cours de votre exposé qu'à certains égards nous avons trois années de retard sur les États-Unis, côté technologie.

M. King: Oui. Les délais aux États-Unis sont de 18 mois et c'est ce que nous voudrions obtenir ici aussi.

M. Harvard: Pourriez-vous me donner un exemple, indiquer un produit chimique ou un produit antiparasitaire particulier pour me montrer à quel point nous sommes en retard pour ce qui est du transfert technologique, si je peux m'exprimer ainsi? Y a-t-il un exemple particulier que vous pourriez nous donner?

M. King: Vous me posez une question difficile. Il me faudrait examiner les dossiers de chaque entreprise et essayer de déterminer. . . En fait, j'obtiendrais une réponse assez rapidement en calculant le nombre de demandes présentées aux États-Unis et au Canada et en le comparant au nombre d'homologations.

M. Cam Davreux (vice-président, Institut pour la protection des cultures): Je pourrais peut-être ajouter quelque chose à vos observations, Jack. Le comité d'examen de la réglementation, celui de Ghislain Leblond, a fait une étude à ce sujet là pour le Comité d'examen du processus d'homologation et a découvert qu'il y avait aux États-Unis environ 40 produits chimiques homologués pour une certaine culture qui ne l'avaient pas été au Canada. Il y a donc une différence assez grande. Il en coûte en moyenne entre 1,5 million de dollars et 3 millions de dollars de plus pour homologuer un produit ici, sans compter qu'il faut en moyenne deux à trois ans de plus.

[Text]

Mr. Harvard: Mr. King, if the registration system were reformed the way you want and if it were to proceed the way you want, what kind of impact would that have on overall cost to producers? I think you said in your presentation that there could be substantial cost in registration. How much?

Mr. King: Actually, we have really said that putting \$81 million and 276 person-years into it doesn't necessarily give you efficiency. We believe there is a great opportunity there to bring a lot more efficiency into the process without doing anything in terms of input and cost. That is not to say that it could not be done by speeding it up and by adding more people, because I think that is a possibility. The other area that we talked about of course was harmonization with the United States.

I think there is a real opportunity there. We do have two distinct regulatory systems and we have to appreciate that. But at least there is an opportunity for us to harmonize on the data requirements in both countries, to harmonize on the protocol, and to harmonize on the assessment and the way we review it and the way we interpret the data, and that's not being done right now. That really creates a great deal of extra time and extra evaluation.

Mr. Laporte: Continuing with this harmonization with the U.S., you say harmonization on data, harmonization of protocol, and harmonization in respect of assessment. Would we harmonize with the States? What sort of process do you see happening?

Mr. King: I see it as a joint view. I see the two groups getting together and agreeing on what is the right way forward. In some cases maybe one country's system is used and in other cases the other country's system is used, appreciating that we are a small voice compared to the United States. But I think the key is that we don't have to give up the decision-making. All we're doing here is agreeing on the way we're assessing the data and agreeing on what data we're actually going to be asking for, because there is a difference and some of it is questionable as to whether or not it's all required.

• 1635

Mr. Laporte: We talk about joint negotiations but we're the ones who want the change, not the Americans. They're happy with their system and we have our system. Unless you can show me some areas, I'm not sure the Americans are going to say, yes, they'll comply with the Canadian system to make Canadians happy. I doubt very much that they're going to do that. It would seem that if we're going to harmonize with the U.S. it's going to be a matter of our changing our system to dovetail into theirs, as opposed to their changing their system to ours. Would that be correct?

Mr. King: Our industry would certainly not see a problem in harmonizing on data requirements and on protocol with the U.S. system while maintaining our autonomy in Canada to be able to make the decisions as we

[Translation]

M. Harvard: Monsieur King, si les modifications que vous préconisez étaient apportées au système d'homologation et s'il fonctionnait de la façon dont vous le souhaitez, quelle incidence cela aurait-il sur les coûts des producteurs? Je crois que vous avez dit au cours de votre exposé que l'homologation peut coûter cher. Combien?

M. King: Ce que nous avons dit, en fait, c'est que l'investissement de 81 millions de dollars et de 276 années-personnes n'améliorera pas nécessairement son efficacité. Nous croyons qu'il serait possible de faire en sorte qu'il soit beaucoup plus efficace sans avoir à dépenser quoi que ce soit. Cela ne veut pas dire pour autant que les résultats ne seraient pas les mêmes si le processus était accéléré et si les années-personnes y étaient affectées, parce que c'est une possibilité. L'autre question dont nous avons parlé, bien sûr, est l'harmonisation avec les États-Unis.

Les perspectives sont plus réjouissantes de ce côté là. Nous avons deux systèmes de réglementation distincts, c'est vrai, mais il serait possible qu'il y ait harmonisation pour ce qui est des données, du protocole, du processus d'évaluation et de son examen, et de l'interprétation des données, ce qui n'est pas le cas actuellement. Ce qui suppose donc une perte de temps et d'effort au chapitre de l'évaluation.

M. Laporte: Vous parlez d'harmonisation avec les États-Unis pour ce qui est des données, du protocole et de l'évaluation. Est-ce que ce serait à nous de faire les premiers pas? Est-ce que vous entrevoyez?

M. King: Je vois cela comme une collaboration. Les deux pays pourraient décider ensemble de la voie à suivre. Dans certains cas, le système d'un pays pourrait être utilisé et dans d'autres, celui de l'autre, mais il ne faudrait pas oublier que nous n'avons pas beaucoup de poids comparativement aux États-Unis. L'essentiel, cependant, c'est que les décisions soient prises ici. Il faut arriver à s'entendre sur la façon dont nous évaluons les données et sur les données qu'il faudra exiger, parce qu'il y a une différence et que nous nous demandons si toutes les données exigées sont nécessaires.

M. Laporte: Nous parlons de négociations bilatérales, mais l'idée d'un changement est de nous, pas des Américains. Ils sont satisfaits de leur système et nous avons le nôtre. Je ne suis pas certain que les Américains accepteraient de se conformer au système canadien pour faire plaisir aux Canadiens. J'en doute fort. S'il doit y avoir harmonisation avec les États-Unis, il nous faudra modifier notre système pour qu'il soit adapté au leur et non pas le contraire. N'est-ce pas?

M. King: Notre industrie ne verrait certainement aucun problème à l'harmonisation avec le système américain pour ce qui est des données exigées et du protocole si le Canada était libre de prendre chez lui les décisions qu'il juge

[Texte]

see them. This is because our pests are different, our soil is different and our temperature is different. We have to have our own ability to make our own decisions but that doesn't mean that we have to have a completely different way of looking at the data.

Mr. Laporte: Assuming that we followed this harmonization, would we not then simply rely mostly on their research and so on, especially if a chemical company is applying for registration in the U.S. and in Canada? There's no point in going through two systems. If there's harmonization you would follow the American system. If there's a need for some special requirement, say there's a special soil of some sort in Canada, then that's the only process that Canada would get involved with. In other words, we would simply adopt the American studies. Would that be correct?

Mr. King: Yes. As you know, the companies provide all the data. They're doing it directly or through contract laboratories and it's submitted both to EPA and to the Canadian registration system. It would be a case of submitting the same data, which would really certainly cut the cost.

Mr. Laporte: Back in March, Mr. Lazar indicated—unless I'm quoting him wrongly—that one of the main reasons for this is the fact that we do not have the staff here or the expertise. Once you get the expertise in the next few years—I can't find the exact quote here but it's three to six years or something—you will see a marked improvement in registration of chemicals. Do you agree with that? Do you accept that?

Mr. King: I think we could make a lot of improvement without actually even making those moves in extra finances. As I mentioned, harmonization is just one of them, but I think there are a number of ways to bring efficiency into the system that would not necessarily require an investment.

Mr. Laporte: I don't know if this is a fair question, but if you take a chemical company who is trying to register a product both in the U.S. and in Canada and they start down these paths, what's the cost when you talk in terms of time? There's a significant extra amount of time. What are the terms in cost?

Mr. King: The cost actually for developing a new compound today is estimated to be between \$50 million and \$100 million but it's closer to \$100 million than it is to \$50 million. It's a very big expenditure. It's smaller than a pharmaceutical but approaching the pharmaceutical cost. It takes about \$10 million to get through the registration process; that is, to develop all of the data for the registration process. As I mentioned, \$2 million of that is spent in Canada in going through the registration process here. The large expenditure is really in the development and in the screening of products. You have one or two compounds in 20,000 that have either herbicide activity or some other activity. For every 20,000 you screen on the bench, you've got one.

You can see it's a very major cost to try to find a new product that's going to be an advantage over the existing product in the market or that adds something different.

[Traduction]

appropriées. Celà, parce que nos parasites sont différents, de même que nos sols et notre climat. Nous devons pouvoir prendre nos propres décisions, mais cela ne veut pas dire que nous ne pourrions pas céder à un examen commun des données exigées.

M. Laporte: Advenant qu'il y ait harmonisation, n'aurions-nous pas tendance à nous fier aux recherches effectuées aux États-Unis, surtout si une entreprise de produits chimiques présentait une demande d'homologation aux États-Unis et au Canada? Rien ne sert de lui faire franchir ici les mêmes étapes. S'il y avait harmonisation, vous suivriez le système américain. En cas de circonstances spéciales, disons celui de sols particuliers, alors le Canada interviendrait. Autrement dit, nous nous contenterions d'adopter les résultats des études américaines. Est-ce exact?

M. King: Oui. Comme vous le savez, les entreprises fournissent toutes les données. Elles le font directement ou par l'entremise de laboratoires et elles les soumettent à l'EPA et aux responsables du système d'homologation canadien. Parce qu'il s'agit dans les deux cas des mêmes données, les coûts diminueraient sûrement.

M. Laporte: En mars, M. Lazar nous a dit—et j'espère ne pas déformer ses propos—que le problème est en grande partie attribuable au fait que nous n'avons pas le personnel ou les experts voulus ici. Lorsque les experts auront été recrutés—je ne retrouve pas la citation exacte, mais ce serait dans trois à six ans—il y aura une amélioration marquée en ce qui concerne l'homologation des produits chimiques. Êtes-vous d'accord avec cela?

M. King: Je pense que nous pourrions faire énormément de progrès sans avoir à dépenser plus. Comme je l'ai dit, l'harmonisation est une solution, mais il y aurait d'autres moyens d'accroître l'efficacité du système sans pour autant investir.

M. Laporte: Je ne sais pas si ma question est justifiée, mais si vous prenez une entreprise de produits chimiques qui cherche à faire homologuer un produit aux États-Unis et au Canada, quels seraient pour elle les coûts en termes de temps? Il faudra beaucoup plus de temps. À combien s'élevaient les coûts?

M. King: On évalue en fait entre 50 et 100 millions de dollars les coûts associés à la mise au point d'un nouveau composé, mais je pense qu'ils se situent plus près de 100 millions de dollars. La dépense est énorme. Les coûts sont moins élevés que dans le cas des produits pharmaceutiques, mais ils s'en rapprochent. Il en coûte à peu près 10 millions de dollars pour franchir le processus d'homologation, c'est-à-dire réunir toutes les données exigées pour l'homologation. Comme je l'ai dit, sur cette somme, 2 millions de dollars sont dépensés au Canada. Le gros des dépenses va vraiment à la mise au point et à l'évaluation des produits. Sur un total, un ou deux composés sur 20,000 peuvent être utilisés pour la fabrication d'herbicides ou à des fins autres. Donc, sur 20,000 composés testés, un seul peut être utilisé.

Vous pouvez voir l'énormité des dépenses que suppose la découverte d'un nouveau produit qui sera meilleur ou différent de celui qui existe déjà sur le marché.

[Text]

Mr. Laporte: With respect to new developments, what sort of changes do you see the industry making in the next 10 years? You alluded to some massive changes earlier. Can you expand on that a bit, please?

• 1640

Mr. King: Certainly the industry will continue to work and develop the new products. The industry presently, on a world-wide basis, spends 9% of sales on research and development, but many of the leading companies are spending as much as 12% of their sales on research and development. All of that is directed to try to find superior products that are more target-specific and active. As a result they are used in smaller quantities and are much less loading on the environment. Behind the development of those new products that are much more specific and benign is the whole biotechnology field. Almost all the companies are working on the products of biotechnology because that does offer a whole new area of development for insecticide, fungicide and herbicide use.

It's been talked about a lot and there's a great deal of activity going on, but that is really at least 10 years away. Chemicals are certainly going to be a very major part of the growers arsenal to tackle his problems for the next 10 to 15 years.

Mr. Laporte: With respect to this harmonization, as a Canadian are you concerned that if we rely on the American system we will lose control of our own pesticide management in Canada? It would seem silly to repeat tests if we have the same system, but it would be hard to recapture control of that area. Perhaps what you're saying is not realistic from a political, sovereign point of view. Would you agree with that?

Mr. King: I don't see that. I see the decision-making process still here in Canada. The harmonization just means you end up agreeing on the tests you're going to look at. It doesn't necessarily mean that all the tests have to be the same. For example, in Canada we have exposure tests which are very specific, which are required by the Canadian government. I think our industry is not against actually doing separate tests that are very applicable for the Canadian environment.

One of the problems our industry has faced is the fact that you get four years down the pike and then somebody says, wouldn't it be nice if we had a test on this, which then delays it another two years because you have to do laboratory studies on animals. So if we know at the very start what tests are specific to Canada, they can be fed in at the very beginning, so time is not a factor.

I think we can keep our autonomy in Canada, but there's a lot of saving to be made on just agreeing on the tests we want to use to measure.

[Translation]

M. Laporte: Quels sont les changements que l'industrie opérera, d'après vous, au cours des dix prochaines années? Vous avez parlé d'importants changements tout à l'heure. Pourriez-vous préciser, s'il vous plaît?

M. King: Il est certain que l'industrie va continuer à travailler et à élaborer de nouveaux produits. À l'heure actuelle, elle consacre 9 p. 100 de ses ventes mondiales à la recherche et au développement, mais ce chiffre va jusqu'à 12 p. 100 dans certaines grandes compagnies. Elle dépense tout cet argent pour essayer de trouver des produits supérieurs mieux ciblés et plus actifs, qui doivent par conséquent être employés en plus petites quantités et qui sont beaucoup moins dommageables pour l'environnement. Il y a aussi, parallèlement à l'élaboration de ces nouveaux produits spécifiques et moins dommageables, tout le domaine de la biotechnologie. Presque toutes les compagnies font de la recherche dans ce domaine parce qu'il y a là une foule de possibilités nouvelles pour l'emploi d'insecticides, de fongicides et d'herbicides.

C'est un sujet qui fait beaucoup jaser, et il y a effectivement beaucoup d'activités en ce sens, mais nous n'aurons pas vraiment de résultats avant dix ans au moins. Par conséquent, les produits chimiques vont certainement continuer à faire partie intégrante de l'arsenal qu'utilisent les producteurs pour régler leurs problèmes, pendant les dix à 15 prochaines années.

M. Laporte: En ce qui concerne l'harmonisation, craignez-vous, en tant que Canadien, que nous perdions le contrôle de nos propres programmes de gestion des pesticides au Canada si nous nous fions au système américain? Il semble ridicule de répéter les tests si nous avons le même système, mais il serait difficile de reprendre le contrôle dans ce domaine. Ce que vous dites n'est peut-être pas réaliste du point de vue politique, du point de vue de notre souveraineté. Qu'en pensez-vous?

M. King: Je ne vois pas les choses de cette façon. Je pense que le processus décisionnel resterait ici au Canada. L'harmonisation signifie simplement que nous nous entendrions sur les tests que nous allons retenir. Cela ne veut pas dire nécessairement que tous ces tests doivent être semblables. Par exemple, nous avons au Canada des tests très précis relatifs à l'exposition aux pesticides; c'est le gouvernement canadien qui les exige. Je pense que notre industrie n'a rien contre des tests distincts adaptés à l'environnement canadien.

Un des problèmes de notre industrie, c'est qu'il peut parfois se passer quatre ans avant que quelqu'un propose de faire un test pour un produit donné, ce qui retarde encore les choses de deux ans parce qu'il faut effectuer des études en laboratoire sur des animaux. Donc, si nous savions dès le départ quels sont les tests particuliers au Canada, nous pourrions les intégrer au processus dès le début de façon à ce que les choses ne traînent pas en longueur.

Je pense que nous pouvons conserver notre autonomie au Canada, mais nous pouvons économiser beaucoup en nous entendant tout simplement sur les tests auxquels nous voulons avoir recours pour effectuer certaines mesures.

[Texte]

Mr. Gustafson (Souris—Moose Mountain): Mr. King, I appreciate your remarks on harmonization, living close to the border and using chemicals as a farmer and so on. You mentioned the move in terms of the scientific data as opposed to the political. It seems that every time harmonization comes up, the question of selling out our sovereignty comes up. I don't know at this point whether to blame the bureaucracy or the opposition. Quite frankly, I'd like to hear your comments on that and not get into the political aspects.

We're in a fast-moving world and these new products come up. They're scientifically analysed, but I agree with you that many times the politics of the whole thing keeps a good product out. In my opinion it's a sign of weakness rather than of taking the scientific approach and saying this is either a good product or it isn't and we'll move on it. I was a little bit confused, I must say, about what you were saying. This government's approach has been to harmonize. Our free trade agreement was basically to say, let's harmonize so we can have an exchange of technology, exchange of people, if that happens to be necessary, to move in the right direction.

• 1645

Mr. Vanclief: Prove it. For example.

Mr. Gustafson: For example, everything that comes up in the House, you people jump on it. You jump on it in terms of anti-Americanism, which really goes opposite to good direction that would come out of the community in terms of a good environmental approach and an approach that has a scientific basis. All one has to do is sit in the House to hear that.

But I was wondering, where do you see the bureaucracy breakdown?

Mr. King: Another way to get around this rather than the harmonization is to look at the recommendation. The recommendation is a single agency with time limits. I think that way, no matter what the arrangements, what the data is, you would at least have some sort of time when people must review the material and get it into the hands of growers. That's another way to try to tackle the same thing—to say that if you want this kind of procedure and you want these tests, all right, those will be done. You give us a commitment to have that turned around in 18 months. I think the industry would be very happy with that, rather than it dragging on and dragging on and never obtaining it.

Mr. Davreux: Mr. Chairman, I would like to comment briefly on this question of harmonization. There are several aspects to how a product is registered and analysed on both sides of the border. There are some common elements, and then there are some that are quite unique to either country. In other words, many studies—toxicological studies for example—are analysed; raw data is gone over by the reviewers in both countries. That's really the common aspect.

[Traduction]

M. Gustafson (Souris—Moose Mountain): Monsieur King, je comprends très bien vos remarques sur l'harmonisation puisque je vis moi-même près de la frontière et que je me sers de produits chimiques en tant qu'agriculteur. Vous avez parlé de cette possibilité du point de vue scientifique plutôt que politique. Il me semble que, chaque fois qu'il est question d'harmonisation, il y a des gens qui s'inquiètent de la perte de notre souveraineté. Je ne sais pas s'il faut en blâmer la bureaucratie ou l'opposition. Bien franchement, j'aimerais savoir ce que vous en pensez, sans que cela nous entraîne dans une discussion sur les aspects politiques de la question.

Notre monde est en constante évolution et toutes sortes de nouveaux produits sont créés. Ils sont analysés scientifiquement, mais je suis d'accord avec vous pour dire que, pour des raisons politiques, il arrive souvent qu'un bon produit ne soit pas retenu. À mon avis, c'est un signe de faiblesse plutôt que la marque d'un esprit scientifique, qui consisterait à déterminer si un produit est bon ou non, et à prendre des décisions en conséquence. Je dois dire que vos propos me laissent un peu perplexe. Le gouvernement actuel a tendance à vouloir harmoniser. En gros, en vertu de l'Accord de libre-échange, nous nous sommes entendus pour harmoniser de façon à pouvoir échanger des technologies, des personnes, au besoin, pour s'orienter dans la bonne direction.

M. Vanclief: Donnez-nous des preuves, des exemples.

M. Gustafson: Par exemple, chaque fois qu'une question de ce genre se pose en Chambre, vous en profitez pour montrer votre anti-américanisme, ce qui est vraiment contraire à ce que souhaiterait la collectivité, qui veut que nous protégeions l'environnement en nous fondant sur des principes solides, sur des bases scientifiques. Il n'y a qu'à siéger à la Chambre pour entendre ce genre de chose.

Mais je me demandais comment vous voyez le rôle de la bureaucratie dans tout cela.

M. King: Il serait possible de régler le problème autrement que par l'harmonisation; ce qui est recommandé, c'est un organisme unique disposant d'un temps limité. Je pense que ce cette façon, quelles que soient les ententes, quelles que soient les données, il y aurait au moins des échéances pour l'examen des produits, avant qu'ils soient mis entre les mains des producteurs. C'est une autre façon d'essayer d'en arriver à la même fin; autrement dit, si les gens veulent une procédure de ce genre, s'ils veulent des tests de ce genre, c'est ce qui va se faire, dans un délai de 18 mois par exemple. Je pense que l'industrie serait tout à fait satisfaite de cela, plutôt que d'avoir à endurer de longs retards, et de finir par ne jamais rien obtenir.

M. Davreux: Monsieur le président, je voudrais faire un commentaire sur cette question de l'harmonisation. L'homologation des produits, ainsi que leur analyse des deux côtés de la frontière, comporte plusieurs aspects. Il y a des éléments communs, mais il y en a d'autres qui sont particuliers à chaque pays. Autrement dit, il y a beaucoup d'études qui sont analysées, par exemple des études de toxicologie; les analystes des deux pays se penchent sur les

[Text]

And good science is good science on either side of the border. But then you get into the interpretive side of those studies, and that's where Canada differs from the U.S. That will never change.

But there is a good amount of time and effort and resources in this area that could be harmonized between both countries. Then you take the results of those analyses, and in the U. S., for example, they tend to do a quantitative risk analysis whereas in Canada it's more of a qualitative type of analysis. I don't think that should change. In my mind, harmonization doesn't mean we're going to give up our sovereignty or our Canadian approach in this area. There are a number of areas that are purely scientific that could be harmonized.

The Chairman: I want to ask a few questions, and one of them is to clear up a point, Mr. Davreux. You said that the study found there are 40 products in the U.S. that are available for their crop protection that aren't available here. Are you suggesting it's because of the hold-up in our system that those 40 products aren't available?

Mr. Davreux: Yes, that's largely the case. That work was done for Ghislain Leblond's review committee. A number of products were not available. It is not that they haven't been submitted for registration, it is that they had not cleared through the registration system.

The Chairman: Mr. King, if we had one minister responsible, as we do now, do you think that minister would ever override the opinion of the Minister of Health and his people or the Minister of the Environment and his people to pass a product through the system? And if he wouldn't override, how would it be quicker to have one minister responsible?

Mr. King: I think what the industry wants is a decision. If the decision is made, whether it's favourable or unfavourable, then at least the company knows where it stands. The problem is that there isn't a decision being made. If we had time limits and we had one minister who we knew was the one responsible for tracking it through the system, to know where it was and on a prescribed time line, then we know at the end of 18 months we're going to get a decision. That to us is really important. If it didn't get approval, well, that would be unfortunate, but it would be much more acceptable to the industry.

• 1650

The Chairman: It seems to me the most important part is the time limit, and I guess your concern is that even with the time limit, without a responsible minister it couldn't be applied. That's what I'm hearing. But a time limit is really what you want, some kind of a prescribed time.

Mr. King: Yes.

[Translation]

données brutes. C'est là qu'il y a un aspect commun et une bonne analyse scientifique reste une bonne analyse scientifique, des deux côtés de la frontière. Mais il faut ensuite interpréter ces études, et c'est là que le Canada diffère des États-Unis. Cela ne changera jamais.

Mais il serait possible de gagner beaucoup de temps, et d'économiser beaucoup d'efforts et de ressources, en faisant une certaine harmonisation entre les deux pays. Quant aux résultats de ces analyses... Aux États-Unis, par exemple, on privilégie habituellement l'analyse quantitative des risques, alors qu'au Canada, nous préférons faire une analyse qualitative. Je ne pense pas que cela doive changer. À mon avis, l'harmonisation ne signifie pas que nous allons abandonner notre souveraineté ou notre perspective canadienne dans ce domaine. Il y a toutefois un certain nombre d'aspects purement scientifiques que nous pourrions harmoniser.

Le président: Je voudrais poser quelques questions, notamment pour avoir des éclaircissements sur un point, monsieur Davreux. Vous avez dit que, d'après l'étude, 40 p. 100 des produits offerts aux États-Unis pour la protection des récoltes ne sont pas disponibles ici. Est-ce dû à la lenteur de notre système, à votre avis?

M. Davreux: Oui, dans une large mesure. Cette question a été étudiée pour le comité d'examen de Ghislain Leblond. Il y a un certain nombre de produits qui n'étaient pas disponibles. Ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas fait l'objet d'une demande d'homologation, mais parce qu'ils n'ont pas franchi toutes les étapes du système.

Le président: Monsieur King, s'il y avait un ministre responsable du dossier, comme c'est le cas actuellement, pensez-vous qu'il pourrait passer outre à l'opinion du ministre de la Santé et de ses fonctionnaires, ou du ministre de l'Environnement et de ses fonctionnaires, pour faire approuver un produit? Et s'il ne pouvait pas passer outre, pourquoi serait-il plus rapide d'avoir un seul ministre responsable de la question?

M. King: Ce que l'industrie veut, d'après moi, ce sont des décisions. Quand les décisions sont prises, qu'elles soient favorables ou non, les compagnies savent au moins à quoi s'attendre. Le problème, c'est qu'aucune décision n'est prise. S'il y avait des délais précis et si nous avions un ministre responsable de veiller à ce que les produits franchissent les diverses étapes du système, pour que nous sachions où ils en sont et pour qu'il y ait des délais établis, nous saurions qu'une décision serait prise après 18 mois. Pour nous, c'est ce qui compte. Si un produit n'était pas approuvé, eh bien ce serait dommage, mais cette façon de procéder serait beaucoup plus acceptable pour l'industrie.

Le président: Il me semble que l'élément le plus important, c'est la question des délais. Je suppose que ce qui vous inquiète, c'est que même si l'on fixait des délais précis, ils ne pourraient pas être appliqués s'il n'y a pas de ministre responsable. C'est ce que j'en conclus. Mais ce que vous voulez vraiment, ce sont des délais bien établis.

M. King: Oui.

[Texte]

The Chairman: I'm repeatedly told when we're checking on chemicals for our farmers, it is held up somewhere. Most often Health or Environment or somebody else is looking at it; it is not the area of the Minister of Agriculture.

Mr. King: That's true. I think it is very important to say it's in the process; and the process that happens now, as you know, is that the whole package goes to the Minister of Agriculture, and all these toxicology packages just fill up the back of a half-tonne truck. So all these packages then are farmed to the toxicologists in Health and Welfare, in Fisheries and Oceans, in Environment Canada. Then Agriculture Canada must wait for their review and their advice on whether or not they accept their particular part of the package. That's where it gets lost.

The Chairman: I want to go to the minor use aspect. I am told one of the problems of even following through on the task force's recommendations would be to assess when a thing was equivalent. I believe one of the problems is that the companies, maybe even the same companies that make up your group, in their American form, won't let that information come forward. Is there a problem between the Canadian and American branches of the same company in making the data packs available so they can compare equivalency?

Mr. King: I don't think so. It's information confidential to the companies on both sides of the borders. But we have said we would certainly do our best as a Crop Protection Institute to get companies to reveal those data in both countries. I can only say we're certainly going to do our best to reveal them.

The Chairman: I seem to be told there is still a problem. I would be curious to get that enlarged on, sometimes. If it's a problem in products that are already registered. . . I'm off in the wrong direction there.

I'll talk now about a minor use product that's not registered in Canada—not just for import aspects, where it is already registered, but one that is not registered at all. If they're going to be careful about their data packs on the first, it seems to me they're going to be an awful lot more careful on the second. I can't see much chance of getting minor use in Canada on a product that is not already registered in Canada for another purpose.

Mr. King: No, I wouldn't see a problem there, because of course the company is interested in selling that product in Canada. Almost all the companies in our industry are multinationals, so it's a global market. They're interested in getting sales in Canada. The only time when it is a problem on minor use is when the registration system costs you \$2 million and the sales are only going to be \$50,000. The advantage to the company is. . . If Canada is willing to use the

[Traduction]

Le président: On me répète sans cesse, quand je m'informe de la possibilité de mettre certains produits chimiques à la disposition de nos agriculteurs, qu'il y a un blocage quelque part. Le plus souvent, c'est parce que le ministère de la Santé ou de l'Environnement, ou quelqu'un d'autre, étudie la question; cela ne dépend pas du ministre de l'Agriculture.

M. King: C'est vrai. Je pense qu'il est très important de dire que c'est à cause du processus; selon le processus actuel, comme vous le savez, le ministre de l'Agriculture doit prendre connaissance de toutes les données de toxicologie, qui pourraient remplir la caisse d'un camion d'une demi-tonne. Donc, toutes ces données sont envoyées aux toxicologues de Santé et Bien-être social, de Pêches et Océans, ou d'Environnement Canada. Agriculture Canada doit ensuite attendre que tous ces gens-là aient fini leur examen et qu'ils donnent leur avis sur l'acceptation ou le rejet des produits qui leur ont été soumis pour analyser. C'est là que les choses traînent en longueur.

Le président: Je vais passer maintenant à la question des produits à emploi limité. On me dit qu'un des problèmes que pose la mise en oeuvre des recommandations du groupe de travail, c'est l'évaluation des équivalents. Je pense qu'un des problèmes, c'est que les compagnies, peut-être même celles qui font partie de votre groupe, du côté américain, ne veulent pas divulguer cette information. Y a-t-il des frictions entre les succursales canadiennes et américaines de la même compagnie, en ce qui concerne la divulgation des données qui permettraient de comparer les équivalences?

M. King: Je ne pense pas. Ce sont des renseignements confidentiels pour les compagnies, des deux côtés de la frontière. Mais nous avons dit que nous ferions certainement notre possible, en tant qu'institut de protection des cultures, pour inciter les compagnies à révéler ces données dans les deux pays. Tout ce que je peux dire, c'est que nous allons faire de notre mieux pour que ces données soient divulguées.

Le président: Mais on me dit qu'il y a encore un problème. J'aimerais bien que nous en discussions un peu plus longuement un de ces jours. Si le problème concerne des produits déjà homologués. . . alors, je fais fausse route.

Prenons maintenant l'exemple d'un produit à emploi limité qui ne serait pas homologué au Canada; je ne veux pas parler d'un produit qui serait homologué seulement pour l'importation, mais d'un produit qui ne serait pas homologué du tout. Si les compagnies hésitent à révéler les données dont elles disposent dans le premier cas, il me semble qu'elles vont hésiter encore bien davantage dans le deuxième. Je ne vois vraiment pas comment il serait possible de permettre au Canada l'emploi limité d'un produit qui ne serait pas déjà homologué ici pour une autre fin.

M. King: Non, je ne pense pas que cela pose de problèmes parce que, bien sûr, les compagnies veulent vendre leurs produits au Canada. Presque toutes les compagnies de notre secteur sont des multinationales; il s'agit donc d'un marché mondial. Elles veulent faire des ventes au Canada. Le seul moment où la question de l'emploi limité pose un problème, c'est quand l'homologation coûte deux millions de dollars et que les ventes ne vont se chiffrer qu'à 50,000\$.

[Text]

registration data and decisions on minor use—not necessarily decisions, but the data—then I'm quite sure the companies will be willing to supply the product.

Mr. Foster (Algoma): I wonder if this can be encapsulated. When this pesticide review committee report was made, over a year ago, a year and a half ago, there seemed to be so much great hope. There was going to be minor use. There was going to be a single-window agency. There was going to be a shorter pesticide period. There was going to be competitive pricing with the U.S. As you see it, it seems as if the whole thing has crashed and is going nowhere. We're talking about three years to get staff and so on. Is it a turf war between the departments of government? Is it lack of political will, or lack of money? Surely this isn't a problem like putting a man on the moon or something. If you had to take, say, the three top things to make something happen in all this, what would they be?

• 1655

Mr. King: I can't really comment on what all of the problems are and why it's so difficult. As you know, we're very disappointed that even the advisory council, which we had hoped to sit on, has not met. We had hoped to be able to give our input. We had certainly hoped that our representatives from our technical people would be able to input into the technical people in the various departments in the government, and try to assist on the issues and background in technical areas. Obviously, since the advisory council has not met, we have not been involved. I think you'd have to ask that of Mr. Krupka. We are disappointed. We are disappointed that it does seem to have come to a grinding halt.

Mr. Foster: The argument that the government makes is that there are no pathologists or toxicologists available so we've got to wait till we graduate them. In 1984 there was supposed to be a \$25 million toxicology centre established at the University of Guelph, mostly paid for by the provincial and private sector, which was cancelled. Is it really hard in the Crop Protection Institute to hire qualified toxicologists to do the research, the testing, and the evaluation?

Mr. King: I would say there is a great demand for toxicologists today, toxicologists and ecotoxicologists, on the basis that our industry and our society are putting a great deal of emphasis on the environment, so people who are graduating in that discipline are very much in demand. There's no question that they are rather scarce. I go back to my original comment, that we don't really believe that is necessary to get on with getting efficiency into the process. There are many ways whereby we could add efficiency to process without adding 276 person-years.

Mr. Foster: As you see it, if we had a single-window agency where we had people seconded from the various departments, with authority, power and qualifications to speak for those various departments, the decisions could

[Translation]

L'avantage pour la compagnie. . . Si le Canada est disposé à se servir des données d'homologation et des décisions à ce sujet en ce qui concerne les produits à usage limité—pas nécessairement des décisions, mais au moins des données—je suis à peu près certain que les compagnies seraient disposées à fournir ces produits.

M. Foster (Algoma): Je crois pouvoir résumer cela. Quand le comité d'examen des pesticides a présenté son rapport, il y a plus d'un an, à peu près un an et demi, il semble avoir suscité de grands espoirs. Il devait y avoir des possibilités d'emploi limité. Il devait y avoir un organisme unique. Il devait y avoir un délai plus court pour l'homologation des pesticides. Il devait y avoir des prix concurrentiels avec les États-Unis. Mais il semble bien que le soufflé soit retombé, et que nous n'allions plus nulle part. Il est question de 3 ans pour obtenir du personnel, par exemple. Est-ce qu'il y a une guerre de territoire entre les divers ministères? Est-ce que c'est la volonté politique qui manque, ou bien l'argent? Ce n'est certainement pas un problème aussi difficile que d'envoyer un homme sur la lune, par exemple. Si je vous demandais d'énumérer les trois principales choses à faire pour arriver à des résultats, qu'est-ce que ce serait?

M. King: Je ne peux vraiment pas vous dire quels sont les problèmes et pourquoi c'est tellement difficile. Comme vous le savez, nous sommes très déçus de voir que même le conseil consultatif, auquel nous espérions siéger, ne s'est pas réuni. Nous comptions pouvoir participer à ces discussions. Nous espérions en tout cas que les représentants de notre secteur technique pourraient discuter avec les spécialistes des divers ministères afin d'aider à régler les problèmes de nature technique. Évidemment, puisque le conseil consultatif ne s'est pas réuni, nous n'avons pas pu participer. Je pense qu'il faudrait poser cette question à M. Krupka. Nous sommes déçus de voir que tout semble bel et bien au point mort.

M. Foster: Le gouvernement se défend en disant qu'il n'y a pas de pathologistes ou de toxicologues disponibles, et qu'il va falloir attendre qu'ils terminent leurs études. En 1984, un centre de toxicologie de 25 millions de dollars devait être établi à l'Université de Guelph, surtout grâce aux fonds consentis par le gouvernement provincial et le secteur privé, mais cela a été annulé. Est-il vraiment difficile pour l'Institut pour la protection des cultures d'engager des toxicologues qualifiés pour faire de la recherche, des essais et des évaluations?

M. King: Je dois dire que les toxicologues et les ecotoxicologues sont très en demande aujourd'hui puisque notre société et notre industrie attachent beaucoup d'importance à l'environnement; les gens qui obtiennent leurs diplômes dans cette discipline sont donc très en demande. Il ne fait aucun doute qu'ils sont plutôt rares. Mais j'en reviens à mon commentaire de tout à l'heure, à savoir que cela n'est pas vraiment nécessaire, d'après nous, pour améliorer l'efficacité du processus. Il y a bien des façons d'y arriver sans ajouter 276 années-personnes.

M. Foster: D'après vous, si nous avons un organisme unique composé de gens prêtés par les divers ministères, et disposant des pouvoirs et des compétences nécessaires pour parler au nom de ces ministères, les dossiers suivraient la

[Texte]

come down and people would make decisions. Now it's just a case of people shuffling back and forth and never deciding anything. Agriculture has made its decision, Health hasn't and someone else has, Environment has and Fisheries hasn't, and it just goes on and on and on.

Mr. King: Yes, that's right. I think the chairman made a very good point in saying that the time lines are very important as well. That time line would certainly force everyone in the system to meet their commitment that they've made to whoever is in charge.

Mr. Foster: It was suggested in the report that the agency would be independent but there would have to be somebody to report to the House. You don't have any hang-ups about whether it's the Minister of Agriculture or the Minister of Health who reports to the House for the agency, as long as it's an agency with authority to make decisions ultimately?

Mr. King: Actually, our position at the start was that it should be the Minister of Agriculture. That was our view. We felt, and the stakeholders felt, that this process had to have credibility with the public. It was put forward primarily by the environmentalists that if it was going to have credibility the Minister of Health would actually give greater credibility to the process. I think it was a good decision, but I agree with you, I don't think it necessarily has to be the Minister of Health. It was a step in the right direction in terms of building more credibility with the public into the process.

Mr. Gustafson: The Americans obviously use the single-window approach. Is this right?

• 1700

Mr. King: Yes.

Mr. Gustafson: What is the percentage of our pesticides, chemicals or whatever seeking entrance into the U.S. as compared to the opposite—American products coming into Canada? Can you give us some idea of that?

Mr. King: I would say there isn't anything registered in Canada that isn't registered in the United States unless it is a product quite specific to Canada. There are a couple really quite specific to Canada for a Canadian pest. But I don't think there's any backlog of products waiting in the United States.

Mr. Gustafson: But there must be products developed in Canada that are seeking admission to the U.S. Surely there are some products made in Canada, or are there not?

Mr. King: No, not really.

[Traduction]

filière et les gens finiraient par prendre des décisions. À l'heure actuelle, il y a tout un va-et-vient, et personne ne décide jamais rien. Par exemple, le ministère de l'Agriculture peut avoir pris sa décision, mais pas le ministère de la Santé, celui de l'Environnement ou celui des Pêches; cela n'en finit plus.

M. King: Oui, vous avez raison. Je crois que le président avait tout à fait raison de souligner que la question des délais est très importante, elle aussi. Ces délais forceraient certainement tous les intervenants à respecter les engagements qu'ils auraient pris envers l'autorité responsable, quelle qu'elle soit.

M. Foster: Les auteurs du rapport suggéraient que l'organisme soit indépendant, mais que quelqu'un soit chargé de faire rapport de son activité à la Chambre. Cela ne vous dérange pas que ce soit le ministre de l'Agriculture ou le ministre de la Santé qui présente ces rapports à la Chambre au nom de cet organisme, dans la mesure où l'organisme aurait les pouvoirs nécessaires pour prendre des décisions en définitive?

M. King: En fait, nous estimions au départ que ce devrait être le ministre de l'Agriculture. Nous pensions, comme les autres intéressés, que ce processus devait jouir d'une certaine crédibilité auprès du public. Et ce sont les environnementalistes qui ont été les premiers à dire que, pour assurer cette crédibilité, il serait préférable que le ministre de la Santé soit responsable de ce dossier. Je pense que c'est une bonne décision, mais je conviens qu'il n'est pas nécessaire que ce soit le ministre de la Santé. C'était toutefois un pas dans la bonne direction, une façon de rendre le processus digne de foi pour le grand public.

M. Gustafson: De toute évidence, les Américains préfèrent un organisme unique. Est-ce exact?

M. King: Oui.

M. Gustafson: Quel est le pourcentage des pesticides, des produits chimiques et des autres produits du même genre que nous voulons faire approuver aux États-Unis, comparativement à la situation inverse, c'est-à-dire les produits américains qui attendent d'être approuvés au Canada? Pouvez-vous nous donner une idée de la situation dans ce domaine?

M. King: À mon avis, tous les produits homologués au Canada le sont également aux États-Unis, à moins qu'il ne s'agisse de produits tout à fait particuliers au Canada. Il y a en effet quelques produits qui sont utilisés seulement au Canada, pour combattre des parasites canadiens. Mais je ne pense pas qu'il y ait un arriéré de demandes d'homologation aux États-Unis.

M. Gustafson: Mais il doit bien y avoir des produits mis au point au Canada qui ne sont pas encore offerts aux États-Unis? Il y a sûrement des produits fabriqués au Canada, n'est-ce pas?

M. King: Non, pas vraiment.

[Text]

Mr. Vanclief: Maybe Mr. Gustafson's question and the answer was part of it. I would like to know the size of the crop protection industry in Canada. What percentage of Canadian pesticides are manufactured in Canada? Those may be somewhat different from the words "developed in Canada". I believe you just stated, Mr. King, that none is developed in Canada. How many are manufactured here?

Mr. King: That's a fair question. The sales in Canada are about \$920 million a year. They are sales of imported products as well as products formulated in Canada, and there are at least three products manufactured in Canada—active ingredients now. There are at least two I know, and possibly three.

I think what we have to look at, as with any other industry right now, is the globalization going on that involves centralization of manufacturing and other facilities. In Canada we have felt that in a lot of industries, including, I think, the crop protection industry.

There still has been a very big investment, as I mentioned, in research and development. There are a lot of people involved in research and development, and I don't think Canada has suffered at all from not having manufacturing in terms of the multinationals addressing the pest problem in Canada. As I mentioned to Mr. Gustafson, there are products that were designed for the Canadian pest and are not registered elsewhere. So I think Canadian growers have been well served by the industry even though the active ingredient may not have been made or formulated here. There are, of course, quite a few formulators.

Mr. Vanclief: Okay, thank you. I have just one last question. Mr. King, I know that your sector of the industry was very involved in the review process, and as we all know, I think it's fair to say there was a fair bit of compromising and maybe even blood-letting in reaching the recommendations that came out of that long and worthwhile study.

But as was stated earlier today, you don't seem to be a happy camper now. Is it your feeling that if the recommendations had been carried forward as you and, I have to hope, all of the people involved intended when the report was written, would we have reached or approached the goal everybody has of improving the situation? Is that where you see the problem? Is non-implementation of the recommendations where we may have fallen down here in fixing the system—and I use that term again—to improve it so it's better for all of the players, and therefore better for the agri-food industry in general?

Mr. King: Yes, Mr. Vanclief, you're correct. I think that's exactly where it has fallen down; it has fallen down on the implementation. We still believe the report is an excellent report. We believe there were a lot of compromises

[Translation]

M. Vanclief: La question de M. Gustafson et votre réponse constituent peut-être une partie de la réponse à ma question. Je voudrais bien savoir quelle est l'importance de l'industrie de la protection des cultures au Canada. Quel est le pourcentage des pesticides canadiens fabriqués au Canada? Ce n'est peut-être pas la même chose que pour les produits «mis au point au Canada». Vous venez de dire, monsieur King, si je ne me trompe pas, qu'aucun de ces produits n'est mis au point au Canada. Combien y en a-t-il qui sont fabriqués ici?

M. King: Vous avez tout à fait raison de poser la question. Les ventes au Canada se chiffrent à environ 920 millions de dollars par année. Il s'agit de ventes de produits importés, ainsi que de produits formulés au Canada; il y a au moins trois produits fabriqués au Canada. Je veux parler des ingrédients actifs. Il y en a au moins deux à ma connaissance, et peut-être trois.

Il faut se rendre compte que, comme dans toutes les autres industries à l'heure actuelle, il se produit une certaine mondialisation qui entraîne une centralisation des usines et des autres installations. Au Canada, nous en avons ressenti les effets dans de nombreux secteurs, y compris je pense dans l'industrie de la protection des cultures.

Comme je l'ai déjà souligné, il y a quand même des investissements très importants dans la recherche et le développement. Il y a beaucoup de gens qui s'occupent de recherche et de développement, et je pense pas que le Canada ait souffert le moins du monde de l'absence d'usines de pesticides des grandes multinationales au Canada. Comme je l'ai mentionné à M. Gustafson, il y a certains produits qui ont été conçus pour des parasites canadiens et qui ne sont pas homologués ailleurs. Je pense donc que les producteurs canadiens ont été bien servis par l'industrie, même si les ingrédients actifs ne sont pas fabriqués ou formulés ici. Mais il y a bien sûr quelques entreprises de préparation de pesticides.

M. Vanclief: D'accord, merci. J'ai une dernière question. Monsieur King, je sais que votre secteur de l'industrie a participé activement au processus d'examen; nous savons tous qu'il y a eu des compromis et même parfois des conflits assez graves au moment de l'élaboration des recommandations qui ont découlé de cette longue étude, d'ailleurs fort utile.

Mais comme on l'a déjà dit aujourd'hui, vous ne semblez pas satisfait pour autant. Avez-vous l'impression que si les recommandations avaient été mises en oeuvre de la façon que vous aviez prévu, comme tous les autres participants, j'espère, quand le rapport a été écrit, aurions-nous atteint ou presque atteint le but que tout le monde recherche, c'est-à-dire d'améliorer la situation? Est-ce que c'est là le problème d'après vous? Est-ce que c'est en mettant de côté ces recommandations que nous avons échoué dans nos efforts pour améliorer le système—pour employer ce terme encore une fois—afin qu'il soit plus efficace pour tous les intervenants et par conséquent, pour l'industrie agro-alimentaire en général?

M. King: Oui, monsieur Vanclief, vous avez raison. Je pense que c'est exactement là que les choses se sont gâtées; c'est la mise en oeuvre qui a fait défaut. Nous estimons toujours qu'il s'agissait là d'un excellent rapport. Beaucoup

[Texte]

made but in the end everyone felt they had the major issues addressed, whether it's the environmentalists or the industry. Certainly the growers as represented by the CFA, and the industry by the Crop Protection, felt very strongly that the key was to get the new technology into the hands of the grower and there was a lot of discussion on how that could be done. That's why this recommendation of time lines in a single agency was put forward.

• 1705

From our standpoint, it was really quite astounding that the number one recommendation in the report was missing in the implementation part. It certainly is in the implementation, not the report. If that had been addressed, we would certainly have been a lot farther down the road now in trying to solve all the other issues.

Mr. Gustafson: Is there a problem with federal-provincial regulations? Do they create a problem?

Mr. King: They could create a problem but they have not created a problem to date. The provinces have the ability to schedule all of the products that are registered on a federal basis, so they do have the next step. We would hope they would see the overall pesticide registration review as being a step forward. They play a very key role in that and they have to be as interested in the growers getting this new technology as the federal government. We wouldn't expect a problem.

The Chairman: Mr. King and Mr. Davreux, thank you very much for coming as our witnesses today. I hope you might stay around as well in case we need to call you back when the next group has done.

I hesitate to take a break now, gentlemen. I'd rather forge right ahead if I could have that permission.

I call Mr. Wilson and Mr. Daynard to the table. Welcome, gentlemen, from the Agricultural Groups Concerned about Resources and the Environment, commonly called AGCare. We have Mr. Jeff Wilson, Chairman; and Mr. Terry Daynard, Executive Vice-President of Ontario Corn Producers.

Before I ask you to go on the record here, Mr. Wilson, I want to congratulate you on being chosen the outstanding young farmer for the Great Lakes region by the Jaycees of Ontario. We wish you luck on the next step. I'm sure you know that sitting here with us today is another person who is not as young as he was before, but Mr. Vanclief was chosen for the same award, I was going to say many years ago, but years ago in any case.

Mr. Foster: Was that 100 years?

The Chairman: I said many. You can tell me how many.

Congratulations, Mr. Wilson. You know the process and you know approximately the time limits. I won't be firm on the end time for you folks but it'll depend on our constitution and yours how long we go, and on our translators. Are you the spokesman, Mr. Wilson? I'll ask you to speak.

[Traduction]

de compromis ont été faits, mais en fin de compte, tout le monde—environnementalistes et gens de l'industrie—a eu l'impression qu'on avait réglé les grandes questions. Il est évident que les cultivateurs, représentés par la FCA, et l'industrie, représentée par l'IPC, estimaient que l'essentiel était que les cultivateurs disposent des nouvelles technologies et l'on a beaucoup discuté de la façon d'y parvenir. D'où l'explication de la recommandation concernant les délais dans un organisme unique.

En ce qui nous concerne, nous avons été subjugués par le fait que la première recommandation du rapport ne soit pas reprise dans la partie concernant la mise en oeuvre. Il en est question dans la mise en oeuvre, mais pas dans le rapport. Si tel avait été le cas, nous serions à présent en bien meilleure posture pour régler les autres questions en suspens.

M. Gustafson: Les règlements fédéraux-provinciaux sont-ils la source de difficultés?

M. King: Ils auraient pu occasionner des problèmes, mais ce n'a pas été le cas jusqu'à présent. Les provinces ont la possibilité de porter à l'annexe tous les produits qui sont homologués par le fédéral, si bien que l'étape suivante est déjà prévue. Et nous souhaitons que les provinces voient un progrès dans l'examen de la réglementation sur les pesticides. C'est qu'elles ont un rôle très important à jouer sur ce plan, et qu'elles ont tout autant intérêt que le gouvernement fédéral, à ce que les agriculteurs aient accès à cette nouvelle technologie. Nous n'envisageons aucun problème.

Le président: Merci, monsieur King et monsieur Davreux, de vos témoignages. J'espère que vous ne vous éloignerez pas afin que nous puissions éventuellement vous rappeler après la déposition du groupe suivant.

Messieurs, j'hésite à déclarer une pause et je préférerais que nous enchaînions, si vous me le permettez.

J'invite MM. Wilson et Daynard à s'avancer à la table. Messieurs, vous représentez les Agricultural Groups Concerned about Resources and the Environment, mouvement couramment appelé AGCare, et je vous souhaite la bienvenue. M. Jeff Wilson est le président et M. Terry Daynard, le premier vice-président des producteurs de maïs de l'Ontario.

Avant de vous passer la parole, monsieur Wilson, je tiens à vous féliciter d'avoir été choisi en tant que jeune agriculteur émérite de la région des Grands Lacs par les Jaycees de l'Ontario. Je vous souhaite bonne chance pour l'avenir. Vous savez certainement que nous avons parmi nous aujourd'hui un autre agriculteur émérite, M. Vanclief, qui vous a précédé, j'allais dire il y a bien longtemps de cela, mais disons qu'il y a des années.

M. Foster: Était-ce il y a 100 ans?

Le président: J'ai dit longtemps, à vous de préciser.

Félicitations, donc, monsieur Wilson. Vous savez comment les choses se passent et vous avez une idée des limites de temps. Je ne serai pas très dur avec vous sur ce plan, tout dépendra de nos résistances respectives, ainsi que de celle des interprètes. Êtes-vous le porte-parole du mouvement, monsieur Wilson? Eh bien je vous cède la parole.

[Text]

Mr. Jeff Wilson (Chairman, Agricultural Groups Concerned about Resources and the Environment): I'll be presenting the brief today.

First of all, we appreciate the opportunity to address the standing committee and I'd like to apologize that we have a small delegation here today. You may be interested that we're involved in the environmental farm plan agenda that's an ongoing process in Ontario. Today there was a communications meeting that many of our people were attending on the pilot container management program that will be conducted in Ontario this spring.

I will give you a quick overview of AGCare. AGCare is an affiliation of 10 Ontario farm groups. Our mandate involves pest control and other matters relating to the use of resources and environmental quality in agriculture. The membership of AGCare is listed on the appended page at the end of our document.

In February 1992 the Government of Canada released its response to the report of the federal pesticide regulatory review. The report was completed in December 1990. We are pleased that the government has responded and is taking various actions consistent with the recommendations of the report. However, we do have some notable concerns.

• 1710

We have a major concern over governmental intentions with respect to the registration of pest control products for minor uses. Because of the limited market potential for pest control products for most horticultural and other small acreage crops, it is often not worth the expense and effort required for a company to seek Canadian registration for these compounds.

Minor use registration is relatively common in Canada when it just involves label expansion—that is, the extension of permitted usage of a pest control product already registered in Canada for use on other crops. But where there's a question of registration of a new product for exclusive use on a minor crop, present procedures and costs render this almost impossible. Without such registration, the competitive position of Canadian producers attempting to produce so-called minor crops in an increasingly competitive international marketplace can only continue to deteriorate, and the number of Canadian producers involved continue to diminish.

This need was recognized by the pesticide registration review team, and this is why the team recommended that the Government of Canada commit \$2 million annually to fund a process called user-requested minor use registration. It is unacceptable to us that the government, via its announcement of February 1992, chose to reduce this budgetary figure to \$250,000 annually.

[Translation]

M. Jeff Wilson (président, Agricultural Groups Concerned about Resources and the Environment): Je vais vous présenter notre mémoire.

Tout d'abord, je tiens à préciser que nous sommes heureux d'avoir l'occasion de nous adresser au comité permanent et je vous prie d'excuser la petitesse de notre délégation. Il peut être intéressant, pour vous, de savoir que nous participons au programme des fermes écologiques, qui se déroule de façon continue en Ontario. D'ailleurs, aujourd'hui, plusieurs de nos adhérents ont participé à une réunion d'information sur le programme pilote de gestion des conteneurs qui sera lancé au printemps en Ontario.

Je vais rapidement vous présenter AGCare. Il s'agit d'un mouvement auquel sont affiliés dix groupes d'agriculteurs de l'Ontario. Notre mandat porte sur la lutte anti-parasitaire ainsi que sur d'autres aspects liés à l'utilisation des ressources et à la qualité de l'environnement en agriculture. Vous trouverez une liste des membres d'AGCare à l'annexe jointe à notre document.

En février 1992, le gouvernement du Canada a communiqué sa réaction au rapport de l'équipe d'examen du processus d'homologation des pesticides terminé en décembre 1990. Nous nous réjouissons que le gouvernement ait réagi et qu'il ait pris certaines mesures conformes aux recommandations apparaissant dans ce rapport. Toutefois, nous avons de sérieux sujets d'inquiétude.

En effet, les intentions du gouvernement en ce qui a trait à l'homologation des produits antiparasitaires à emploi limité nous préoccupent. En raison du potentiel commercial limité que représentent les horticulteurs et les autres agriculteurs pratiquant la culture intensive, il vaut rarement la peine, pour une compagnie, de demander l'homologation canadienne de tels produits.

L'homologation pour emploi limité est relativement répandue au Canada lorsqu'il est simplement question d'élargir l'utilisation prévue du produit, autrement dit lorsqu'on en permet l'usage pour d'autres cultures que celles pour lesquelles il a été homologué au Canada. Mais, lorsqu'il est question d'homologuer un nouveau produit pour un emploi limité exclusif, les procédures et les coûts actuels rendent la chose pratiquement impossible. Or, sans une telle homologation, la position compétitive des producteurs canadiens spécialisés dans les cultures sur surface réduite, dans un marché international qui est de plus en plus compétitif, ne peut que continuer à se détériorer, ce qui contribuera à accélérer la disparition de producteurs canadiens.

Fort de ce constat, l'Équipe d'examen du processus d'homologation des pesticides a recommandé au gouvernement du Canada d'engager 2 millions de dollars par an pour financer un processus appelé «homologation pour emploi limité, demandée par l'utilisateur». Or, nous ne pouvons accepter que le gouvernement, dans son annonce de février dernier, ait décidé de réduire ce budget à 250,000\$ par an.

[Texte]

We also have substantial concerns about a new body to be created, to be called the pest management alternatives office. We note that this is a different name than the one recommended by the pesticide regulatory review team—pest management promotions office.

Ambiguity exists in various statements made by federal officials as to whether the mandate of the new body will involve all pest control alternatives or will be a focus only for organic or non-chemical pest control technologies. We suggest the focus should be on all options that have the potential to reduce costs, improve effectiveness and minimize the potential for negative effects on health and the environment.

We're not clear how the new pest management alternatives office will function in a manner consistent with other activities of the research branch of Agriculture Canada, or whether its existence will merely add another bureaucratic structure.

Finally, we note that the pest management alternatives office has been given an annual budget of \$2 million. The pesticide registration review team had recommended that its budget be equivalent to that available for minor use registration. The operations of the intended pest management alternatives office and budgetary allocations need to be carefully reconsidered in order to ensure that they meet the needs of Canadian food producers and consumers, as was intended by the review team in its recommendations of about a year and a half ago.

A third concern involves a recommendation of the review team for a pilot project that would permit producers to import pesticides for their own on-farm use when they can demonstrate that chemically equivalent products are available at lower cost in the United States. In our experience this need exists for only a small number of products. Surprisingly these are often pesticide products that have been registered in Canada for many years and for which unique Canadian regulatory cost should have been paid for many times over.

We do not expect that our request would result in any substantial level of importation by farmers, but rather it would provide a safety valve for alternative action in those situations where lack of competition has permitted Canadian wholesale marketers to charge a higher price for their products than do their counterparts in the United States. We would note that the same companies are generally involved on both sides of the border.

We are deeply disappointed at the slowness by which this recommendation is being implemented by the Government of Canada. We believe this slowness will cost Ontario farmers many millions of dollars in additional pest control costs this spring.

[Traduction]

Nous nous inquiétons également beaucoup à propos du nouvel organisme qui sera mis sur pied, je veux parler du Bureau des nouvelles méthodes de lutte antiparasitaire. Nous constatons d'ailleurs qu'il s'agit d'un nom différent de celui qui avait été recommandé par l'Équipe d'examen du processus d'homologation des pesticides, à savoir la Direction de la promotion des stratégies antiparasitaires.

D'ailleurs, on ne sait pas très bien, à l'analyse des différentes déclarations des fonctionnaires fédéraux, si le mandat du nouvel organisme portera sur toutes les méthodes de lutte antiparasitaire ou uniquement sur les techniques de lutte organique ou non chimique. Nous recommandons que ce mandat porte sur toutes les options susceptibles de permettre une réduction des coûts, une amélioration de l'efficacité et une limitation des effets potentiellement négatifs pour la santé et l'environnement.

Nous ne savons pas encore très bien comment ce Bureau des nouvelles méthodes de lutte antiparasitaire fonctionnera en regard des autres activités de la Direction de la recherche d'Agriculture Canada ou s'il ne s'agit là que d'une nouvelle structure administrative.

Enfin, nous constatons que ce Bureau sera doté d'un budget annuel de 2 millions de dollars. D'ailleurs, l'Équipe d'examen du processus d'évaluation avait recommandé que ce budget soit équivalent à celui prévu pour le programme d'homologation des pesticides d'emploi limité. Il convient de revoir de très près le mode de fonctionnement ainsi que les affectations budgétaires du Bureau des nouvelles méthodes de lutte antiparasitaire que l'on se propose de mettre sur pied, afin de s'assurer que celui-ci répondra aux besoins des producteurs agricoles et des consommateurs canadiens, tel que l'avait prévu l'Équipe d'examen du processus d'homologation, il y a environ un an et demi de cela.

Il y a un troisième aspect qui nous inquiète. Il s'agit de la recommandation, formulée par l'Équipe d'examen, d'adopter un projet-pilote permettant aux producteurs d'importer des pesticides pour leur propre utilisation, à condition qu'ils puissent prouver que les produits chimiques sont disponibles à des prix inférieurs sur le marché américain. Or, d'après notre expérience, nous savons qu'un tel besoin n'existe que pour une faible quantité de produits. Il n'est pas rare de trouver des produits antiparasitaires homologués au Canada depuis des années et pour lesquels les coûts particuliers à la réglementation canadienne devraient avoir été payés bien plus d'une fois.

Notre demande ne devrait pas occasionner une hausse importante du niveau d'importation par les agriculteurs, il s'agirait plutôt de leur permettre de s'appuyer sur une mesure d'ultime recours dans les situations où, en raison du manque de concurrence, les grossistes canadiens exigent des prix beaucoup plus élevés que leurs homologues américains. D'ailleurs, il s'agit souvent des mêmes compagnies qui travaillent des deux côtés de la frontière.

Nous sommes fort déçus par la lenteur avec laquelle le gouvernement du Canada met cette recommandation en oeuvre. Nous croyons qu'elle risque de coûter des millions de dollars aux agriculteurs de l'Ontario, en raison des coûts supplémentaires qu'ils devront assumer au printemps au titre de l'achat de leurs produits antiparasitaires.

[Text]

We are also disappointed with the seemingly glacial speed at which the Canadian government is moving to implement the commitment to harmonization with the United States in pesticide regulatory procedures, which was contained in the Canada-U.S. Free Trade Agreement of 1988. This commitment to harmonization was one reason why some farm groups supported the free trade agreement. It is critical that this commitment be honoured. If Canadian farmers are to compete in an international market, they must have access to international state-of-the-art technology at a competitive cost. This is often not now the case with respect to pest control technology.

• 1715

The lack of harmonization also represents a large and unnecessary cost to Canadian taxpayers. It's not really a question of superior Canadian standards with respect to pesticide regulation. As was shown during the pesticide regulatory review process, U.S. regulatory procedures are at least as restrictive as those in Canada with regard to health and environmental needs.

Members of AGCare appreciate this opportunity to address the Standing Committee on Agriculture of the House of Commons. Thank you.

The Chairman: Thank you, Mr. Wilson.

We'll go to questions. Dr. Foster.

Mr. Foster: I want to congratulate the representatives from AGCare on their presentation.

I'm interested in your comment about the label expansion for minor use permits for chemicals. I'm aware of one chemical, Prowl, which has been used, I believe, in some vegetable crops for years. There have been representations from corn producers and other producers to see this approved. For a product that has been on the market for a number of years in Canada, can you tell me what seems to be the problem with getting a product like that approved? Is this the kind of thing you're mentioning in your brief?

Mr. Wilson: Our understanding on the Prowl situation specifically is that it was available in the minor use context under a process that deals with emergency-based or emergency-type situations. We have a letter on file from the Minister of Agriculture which essentially states that because of the backlog that exists, for Prowl, which is currently in the system, in order for it to move up the scale something else would have to be set aside. That's the dilemma we face. For corn producers or whoever who require a specific product, all of us who are producing farmers require more up-to-date and advanced technology.

Mr. Foster: So in that case it's just a case of staff to do the analysis and approve the application to extend it to corn use, and so on. Is that the case?

[Translation]

Nous sommes également déçus du quasi-immobilisme dont fait preuve le gouvernement du Canada en matière d'harmonisation des procédures réglementaires concernant les produits antiparasitaires, avec les États-Unis, harmonisation qui était pourtant prévue dans l'accord de libre-échange canado-américain de 1988. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles certains groupes d'agriculteurs ont appuyé l'accord de libre-échange. Il est donc essentiel que le gouvernement respecte ses engagements en la matière. Si l'on veut que les agriculteurs canadiens soient compétitifs sur les marchés internationaux, il faut leur permettre d'avoir accès à une technologie internationale de pointe, et à un coût compétitif. C'est actuellement rarement le cas, du moins en ce qui concerne les techniques de lutte antiparasitaire.

L'absence d'harmonisation est également synonyme de coûts importants et inutiles pour le contribuable canadien. Ce n'est pas vraiment que les normes canadiennes sont supérieures. Comme a permis de le constater le processus d'examen d'homologation des pesticides, la procédure employée par les Américains est tout aussi restrictive que celle en usage au Canada, sur les plans de la protection de la santé et de l'environnement.

En conclusion, les membres d'AGCare tiennent à remercier le Comité permanent de l'agriculture de lui avoir donné l'occasion de s'adresser à lui. Merci.

Le président: Merci, monsieur Wilson.

Nous allons passer aux questions. Monsieur Foster.

M. Foster: Je tiens à féliciter les représentants d'AGCare pour leur exposé.

Je vais revenir sur votre commentaire à propos de l'extension du mode d'emploi pour les usages mineurs. Je connais un produit chimique, le Prowl, qui, si je ne m'abuse, est utilisé depuis des années pour traiter certaines cultures maraîchères. D'ailleurs, les producteurs de maïs potager ont fait des observations afin que ce produit soit homologué. Pouvez-vous me dire pourquoi il semble difficile de faire homologuer un produit qui se trouve sur le marché au Canada depuis de nombreuses années? Est-ce à cela que vous faites allusion dans votre mémoire?

M. Wilson: D'après ce que nous savons de la situation concernant le Prowl, ce produit était réservé à des usages mineurs dans des situations d'urgence. Nous avons au dossier une lettre du ministre de l'Agriculture dans laquelle celui-ci nous signale qu'en raison du nombre de produits en instance d'homologation, il faudrait, pour que Prowl soit pris en considération, retirer un autre produit de la liste. Pour nous, c'est un dilemme. En effet, les producteurs de maïs ou n'importe quel agriculteur qui a besoin d'un produit particulier, doivent pouvoir disposer d'une technologie moderne.

M. Foster: Dans ce cas, il suffirait que le personnel effectue les analyses et approuve l'extension du produit au traitement du maïs. Est-ce bien cela?

[Texte]

Mr. Wilson: Our understanding was that it's essentially caught in this whole issue of the backlog, which was discussed by the review team. We do commend the government to allocating money. It's certainly a question of how much is being allocated to deal with the current existing backlog. We aren't necessarily hearing conclusive responses to our queries on that question.

Mr. Foster: You're a farmer yourself. And congratulations on your recognition recently. How many chemical products, in a relatively diversified farming operation like you have, are there that are simply not available to you that you would use if the regulatory approval was the same in Canada as it is in the U.S.?

Mr. Wilson: From a personal comment, it would be somewhat distorted, simply because I only produce crops that would fit into the context of minor use. Therefore, I am at a relatively significant disadvantage in terms of the availability of pest management strategies. I would also mention that the recently introduced report by the CITT committee suggested labour and pesticide pricings to minor use producers are a significant roadblock to their competitiveness.

I have products I can utilize. What I'm finding is that many of those products are what we would define as old-type technology, where there are concerns being raised, in either the public forum or even in the farm community, as to whether they're still effective, whether they're relatively safe since we have much greater analytical capabilities today.

My concern is that my competitors have access to new technology where many of those lingering concerns have been addressed, and I'm still somewhat at the mercy of relying on old-type products where down the road I conceivably could run into trade-related problems, consumer acceptance-related problems, many issues that none of us can foresee, but are being identified as potentials down the road.

• 1720

The Chairman: Mr. Wilson, what is CITT?

Mr. Wilson: It's the Canadian International Trade Tribunal. They conducted a study on the competitiveness of the fruit and vegetable sectors.

Mr. Foster: When you mentioned that the government reduced the new product approval process, or the funding for that, from the recommended amount of \$2 million to \$250,000, are you talking about the funding available within the department for analysing and approving applications for those? What is the \$2 million related to?

Mr. Wilson: The \$2 million was to basically fund a user-requested minor use registration system. It's significantly different from the minor use label expansion program, which is currently in existence. However, that program can only deal with currently registered products. As their product base is relatively small, the potential to expand the label into minor use areas hence remains relatively small unto itself.

[Traduction]

M. Wilson: Comme nous le comprenons, tout cela était dû au nombre de produits en instance d'homologation dont a parlé l'équipe d'examen. Nous félicitons le gouvernement d'avoir affecté des fonds, mais tout se ramène à l'importance des fonds débloqués pour régler le problème du cumul des produits en instance d'homologation. Et sur cette question, nous n'avons pas forcément reçu de réponses concluantes.

M. Foster: Vous êtes agriculteur vous-même. D'ailleurs, félicitations pour les honneurs dont vous avez fait récemment l'objet. Dans le genre d'exploitation agricole relativement diversifiée, comme celle que vous avez, à combien évaluez-vous le nombre de produits chimiques auxquels vous n'avez pas accès parce que les procédures d'homologation au Canada sont différentes de celles en vigueur aux États-Unis?

M. Wilson: Ma situation personnelle ne correspond pas tout à fait à la réalité, parce que je ne produis que des cultures qui obéissent à la définition de l'usage mineur. Par conséquent, je suis très désavantagé pour ce qui est des stratégies de lutte antiparasitaires dont je peux me prévaloir. Je tiens en outre à préciser que dans le rapport qu'il vient de déposer, le TDCE mentionne que les prix de la main-d'oeuvre et des pesticides que doivent absorber les petits utilisateurs les taxent considérablement sur le plan de la compétitivité.

Il y a certes des produits que je peux utiliser. On pourrait taxer ceux que j'utilise de produits d'ancienne génération et qui font l'objet de préoccupations, que ce soit au sein du public ou du milieu agricole; on se demande s'ils sont efficaces et s'ils sont relativement sûrs, puisque nous disposons aujourd'hui de meilleurs moyens d'analyse.

Ce qui m'inquiète, c'est que mes concurrents ont accès à une nouvelle technologie pour laquelle on a réglé une fois pour toutes le genre de préoccupation dont je vous parlais, alors que moi, je suis encore à la merci de produits d'ancienne génération qui, un jour ou l'autre, risquent d'être victimes de problèmes liés au commerce extérieur, au niveau d'acceptation par les consommateurs, bref toute une série de difficultés que personne ne peut à présent imaginer avec précision mais qui risquent de surgir.

Le président: Monsieur Wilson, qu'est-ce que le TDCE?

M. Wilson: Le Tribunal canadien du commerce extérieur qui a effectué une étude au sujet de la compétitivité dans le secteur des fruits et des légumes.

M. Foster: À propos de la réduction du financement accordé au processus d'homologation des nouveaux produits, de 2 millions de dollars à 250,000\$, s'agit-il des fonds dont le ministère dispose pour analyser et homologuer les demandes qu'on lui soumet? À quoi s'appliquent ces 2 millions de dollars?

M. Wilson: Ces 2 millions concernent principalement le système d'homologation des produits pour usage mineur, demandée par les usagers. Il s'agit de quelque chose de très différent du programme d'extension du mode d'emploi pour les usages mineurs, qui est actuellement en vigueur. Toutefois, ce programme se limite aux seuls produits actuellement homologués. Comme la base de produits est relativement réduite, il s'en suit que le nombre de produits pouvant faire l'objet de ce genre de programme est relativement faible.

[Text]

What was suggested under the review process... and to deal with specific examples that are cropping up at an alarming rate, a notable one would be in the pear industry, an insect called the psylla. There are no control strategies for pear psylla. It's seriously to the detriment of the pear industry to the point that many pear producers, in both Ontario and other jurisdictions, are suggesting it could be the extinction of the industry.

In the United States a registered product known as Amitraz is very effective on that. In the Canadian context, the registrant company made a business decision that there was not enough market potential to enter the product into the registration system in Canada. If we had a user-requested minor use program, perhaps the pear growers, either from one jurisdiction or collectively across the country, could collectively act in how we're interpreting as essentially the registrant to get a product into the system.

Mr. Foster: By funding, are you talking about a user group applying to get it registered or a chemical company to get it registered? Are you talking just about the internal government cost of processing that application?

Mr. Wilson: I think it's fair to say at this point in time that there's a degree of ambiguity as to just what the \$2 million would fund in that entity. Our understanding was that it would be an intervenor-type fund in order to allow user groups to apply to the process to have a product enter the system. That's certainly just our interpretation.

Mr. Terry Daynard (Agricultural Groups Concerned about Resources and the Environment): Dr. Foster, my understanding is that there could be a requirement for some unique Canadian data collection as well. This would fund the cost of collecting the data that could be required.

In the pesticide review, AGCare actually arranged for a consultant to do our own study on regulatory requirements in the United States and Canada. At least 95% of them are virtually identical. There is 5% difference in both sides.

The Americans require some things we don't and we require some things they don't. It's conceivable that this would be required, but I understand from the two producer reps on the regulatory review team that \$2 million wasn't a trivial figure. A fair amount of thought and discussion went into that as to what would be involved.

Our discussions with Agriculture Canada, or those who made the decision, indicate that somehow there was a confusion between user-requested registration in new compounds and simply label expansion. That seems to be the reason why the budgetary figure was chopped so much. We quite frankly think a mistake was made. There's an opportunity for it to be corrected.

[Translation]

Nous recommandons, dans le cadre de la procédure de révision... afin de faire face à certains cas particuliers qui surgissent à un rythme alarmant, le plus important étant le cas de la psylle, pour les éleveurs de poires. Il n'existe actuellement aucune stratégie de lutte contre la psylle de la poire. Le problème est tellement grave que de nombreux producteurs, en Ontario et dans d'autres provinces, entrevoient même l'extinction de leur secteur.

Par contre, aux États-Unis, il existe un produit homologué, l'Amitraz, qui est très efficace contre ce parasite. Au Canada, le dépositaire a estimé que le marché potentiel n'était pas suffisant pour soumettre son produit à l'homologation canadienne. Si nous avions alors disposé d'un programme d'extension du mode d'emploi pour les usages mineurs, il est fort probable que les éleveurs de poires, d'une province en particulier ou de tout le pays, auraient été en mesure d'entreprendre une action collective pour faire office de dépositaire et obtenir l'homologation du produit.

M. Foster: S'agissant de financement, est-il question d'un groupe d'utilisateurs faisant une demande de subvention pour faire homologuer un produit chimique, ou d'une compagnie? Est-il seulement question des coûts de traitement des demandes, par le gouvernement?

M. Wilson: Eh bien, au point où nous en sommes, on peut dire que nous ne savons pas fort bien si les 2 millions de dollars seraient entièrement destinés à ce nouvel organisme. Nous avons cru comprendre qu'il s'agirait de fonds disponibles sur demande afin de permettre à des groupes d'utilisateurs de soumettre des produits à l'homologation. C'est du moins ce que nous en avons compris.

M. Terry Daynard (Agricultural Groups Concerned about Resources and the Environment): Monsieur Foster, d'après moi, il faudra également effectuer une collecte de données propres au Canada et c'est à cela que devraient servir les fonds.

Lors de l'examen du processus d'homologation des pesticides, AGCare a pris des dispositions pour qu'un consultant effectue une étude sur les critères d'homologation en vigueur aux États-Unis et au Canada, pour notre compte. Eh bien ces critères sont à 95 p. 100 au moins identiques. Il n'y aurait que 5 p. 100 de différence des deux côtés.

Les Américains exigent certaines choses que nous n'exigeons pas, et vice-versa. Il est donc possible que la collecte des données s'impose et comme je comprends les deux personnes représentant les producteurs au sein de l'Équipe d'examen, ce chiffre de 2 millions de dollars n'a pas été avancé au hasard. Les gens y ont beaucoup pensé et en ont beaucoup parlé avant de s'entendre sur un montant.

D'après nos entretiens avec Agriculture Canada, avec ceux qui sont chargés de prendre les décisions, nous en avons conclu qu'il régnait une certaine confusion entre le principe de l'homologation de nouveaux composés demandés par les usagers et la simple extension du mode d'emploi. Voilà pourquoi il semble que le budget ait été réduit d'autant. Bien franchement, nous estimons que c'est une erreur qu'il conviendrait de corriger.

[Texte]

Mr. Foster: In your view, how damaging is the loss of the single-window agency to a round-robin committee as far as getting new chemicals registered in Canada is concerned?

• 1725

Mr. Wilson: I think it's fair to say that the farming community, at least from AGCare's perspective, had two distinct goals that we'd have liked to see come out of the review process. The first was competitiveness, and the second was basically defined as access to new technology.

We're very weak on understanding how the regulatory system itself operates given the politics and what have you of the nature of the beast, as it were. We feel that it puts a great deal of responsibility and onus on the government to ensure that this type of process works; but our attitude, at least around the AGCare table, is for whatever will work in order to get the job done. We aren't the experts on whether a single entity is better than what was suggested by the federal government in February 1992. Obviously they have some rationale of why they have come up with what was recommended.

Mr. Foster: Are you concerned that, with really no lead agency any more, it's a case of everybody is running it but nobody is running it, so you really never reach decisions?

Mr. Wilson: It's more the case that we view it as an opportunity at least to enact in legislation the role and responsibility of the various ministries that play a part in the registration process.

Mr. Porter: I'm a bit concerned and perhaps a little confused in listening to the witnesses this afternoon. Mr. King, in his response to someone, said that the report is sound and should be implemented in its entirety. I think our first witness said that the government accepted the thrust in nearly every specific recommendation of the review team. I read your report, and in one instance you're talking about the pest management alternatives office now being called the pest management promotion office. I assume there's more than a change of name, that perhaps there's a change in mandate. . . I don't know. You've indicated that in the operations of the intended pest management alternatives office the allocations need to be carefully reconsidered.

I guess those of us sitting here are a bit concerned—at least I am—about the recommendations of the review team. If they have not been substantially implemented, as would appear, then there seems to be a wide gap between what's being said by the government and what you, and certainly the institute, feel. I don't know if you wish to comment on that, but it leaves us with some concern about the way the whole process is going to be handled. It's intended to be in the long-term best interests of Canadian agriculture, and if it's not going to serve that goal, then we had better take a look at some of the problems we're facing now, before we get it too far along.

[Traduction]

M. Foster: D'après vous, jusqu'à quel point doit-on regretter la disparition d'un organisme unique au profit d'un comité tous azimuts sur le plan de l'homologation des nouveaux produits chimiques?

M. Wilson: Je crois qu'on peut avancer que le milieu des agriculteurs, du moins en ce qui concerne AGCare, aurait souhaité voir la réalisation de deux objectifs distincts à l'occasion du processus d'examen. Tout d'abord, la compétitivité et, ensuite, ce qu'on a essentiellement défini comme l'accès aux nouvelles technologies.

Nous ne comprenons pas très bien comment le système d'approbation fonctionne, selon les politiques du moment et tout le reste. Nous pensons que c'est le gouvernement qui est essentiellement responsable du fonctionnement de ce type de processus, quant à nous, AGCare, nous sommes en faveur de tout ce qui peut fonctionner et nous permettre de faire le travail. Nous ne sommes pas des experts si bien que nous ne savons pas si un organisme unique vaut mieux que la formule recommandée par le gouvernement fédéral en février 1992. De toute évidence, il y a des raisons à toutes ces décisions.

M. Foster: Ne craignez-vous pas, puisqu'il n'y a plus d'organismes responsables, qu'on se retrouve dans une situation où tout le monde participe mais où personne ne dirige, de sorte qu'aucune décision ne sera jamais prise?

M. Wilson: Selon nous, il s'agit beaucoup plus d'une occasion d'inscrire dans la loi le rôle et la responsabilité des différents ministères qui interviennent dans le processus d'homologation.

M. Porter: À entendre les témoins, cet après-midi, je m'inquiète et je suis même un peu confus. Dans une de ses réponses, M. King a déclaré que le rapport était valable et qu'il devrait être mis en oeuvre dans sa totalité. Votre premier témoin, je pense, a d'ailleurs déclaré que le gouvernement avait accepté l'essentiel des recommandations formulées par l'équipe d'examen. À la lecture de votre premier rapport, je constate que vous attirez l'attention sur le fait que la Direction de la promotion des stratégies antiparasitaires a été transformée en Bureau des nouvelles méthodes de lutte antiparasitaires. Je suppose qu'il s'agit là plus que d'un changement de nom, et qu'il est peut-être question d'un changement de mandat. . . je ne sais pas. Vous nous avez signalé, à propos du fonctionnement du Bureau des nouvelles méthodes de lutte antiparasitaires, qu'il y aurait lieu de se pencher très sérieusement sur les affectations budgétaires.

Je suis sûr que ceux qui sont assis ici sont préoccupés par la recommandation de l'équipe d'examen, du moins c'est mon cas. À propos de la mise en oeuvre de ces recommandations, il semble qu'il y ait une divergence d'opinions entre le gouvernement et vous-même, du moins l'Institut. Cela étant, nous ne pouvons que nous inquiéter de la façon dont tout ce processus sera traité. Si l'objet visé est de protéger les intérêts de l'agriculture canadienne à longue échéance, on ferait mieux de s'attaquer aux problèmes auxquels nous faisons actuellement face, avant d'aller plus à fond, si cette formule n'est porteuse d'aucun progrès.

[Text]

You were talking about the glacial speed of things as far as the harmonization is concerned. It looks as though a lot of problems have to be resolved, when we're saying that almost all the recommendations have been accepted.

Can you enlighten me on some of those concerns?

Mr. Daynard: Maybe it's a question of focus. In our brief we've highlighted some areas where we have some concerns, if for no other reason than the economy of time. We haven't gone through and documented all the areas where we have no concerns. I would think that, by and large, we're 90% in agreement with what came out in terms of the recommendations and how the government wants to proceed.

As Jeff pointed out, we really don't have any view on the question of whether it should be a single agency or it should be across various departments. We think the onus is on the government to get the job done, make it work, and if they judge that that's the way to do it, then we'll judge the results on the product at the end of the day. But these are some areas of concern.

We have had some different explanations from different people in government as to what the mandate of the pest management alternatives office is, to the point that it's making us nervous. It needs some clarification. Perhaps there's no problem there, but we had this opportunity and we wanted to be honest and open in saying that this is an area of concern.

• 1730

We have some major concerns about the slowness of this pesticide importation policy. We have concerns about some things that are apparently being addressed at the moment and look as if they could be hold-ups for this season. Perhaps we could have been working on these things 18 months ago, or earlier. In some cases we hadn't even heard these were problems until last month. All of a sudden there are questions on what regulatory requirements or what level of consultation with the provinces might be required. We are disappointed that wasn't addressed a bit more quickly in the process, because we think it will be dollars out of our pocket if we miss this season, and it is not at all clear this thing is a sure go in that case even for next year.

So we have identified some areas where we have concerns. But I think in an overall perspective we were as pleased as anybody when the minister made the announcement in February that the government was going to act on this. It would have been great if he had made the announcement a year ago February.

We've highlighted the areas of concern, but I would hope it isn't interpreted that this means we think the whole thing is a pile of garbage.

Mr. Porter: Mr. Chairman, the committee may wish to hear on this from somebody at the ministerial level. There seems to be a gap somewhere we should have some clarification on. If concerns are being expressed now, it is probably the time to find it out.

[Translation]

Vous parliez du quasi immobilisme du gouvernement dans le dossier de l'harmonisation des règlements. Et pourtant, il semble que bien des problèmes ont été réglés, puisque, vous le reconnaissez vous-même, presque toutes les recommandations ont été acceptées.

Pourriez-vous m'en dire un peu plus long sur ces différents aspects?

M. Daynard: Tout cela n'est peut-être qu'une question de simple insistance. Dans notre mémoire, nous insistons sur des aspects qui nous préoccupent, ne serait-ce que par souci d'efficacité. Nous ne nous sommes donc pas arrêtés sur tous les autres points qui par ailleurs, nous inquiètent plus ou moins. Disons que, dans l'ensemble, nous sommes à 90 p. 100 d'accord avec les recommandations de l'équipe d'examen et avec la façon dont le gouvernement veut procéder.

Comme Jeff l'a signalé, la question d'un organisme unique ou de la collaboration entre différents ministères nous préoccupe un peu. Nous estimons qu'il appartient au gouvernement d'effectuer le travail, de faire en sorte que tout fonctionne, et s'il estime que c'est comme cela que cela doit se passer, eh bien nous jugerons d'après les résultats. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit donc là que de certains aspects qui nous préoccupent.

Nous avons reçu des explications différentes de gens différents à la Fonction publique, à propos du mandat du Bureau des nouvelles méthodes de lutte antiparasitaire, au point que nous ne sommes pas tout à fait à l'aise. Nous avons besoin d'éclaircissements. Il est possible qu'il n'y ait aucun problème à ce propos, mais puisqu'on nous en avait donné l'occasion, nous voulions être honnêtes et dire ouvertement que tout cela nous inquiète.

Nous nous inquiétons vivement de la lenteur avec laquelle on prépare cette politique d'importation des pesticides. Apparemment on s'intéresse à l'heure actuelle à certaines préoccupations mais il semble qu'il pourrait y avoir des retards au cours de cette saison-ci. On aurait peut-être pu veiller à ces questions-là il y a 18 mois ou avant. Il y a des problèmes dont on n'a entendu parler que le mois dernier. Tout d'un coup, on se demande quelles sont les exigences de la réglementation et quel genre de consultation avec les provinces s'imposent. Nous sommes déçus qu'on n'ait pas agi plus rapidement car nous savons que c'est notre porte-monnaie qui va en souffrir si cette saison-ci est un échec et il n'est pas du tout évident que l'affaire soit dans le sac pour l'année prochaine.

Nous avons donc cerné certaines préoccupations. Dans l'ensemble toutefois nous nous sommes réjouis tout comme les autres quand le ministre a annoncé en février que le gouvernement allait enfin prendre des mesures. Si cela avait été fait un an auparavant en février, cela aurait été formidable.

Nous avons donc cerné ce qui nous préoccupe mais j'ose espérer que vous n'en concluez pas que nous sommes prêts à jeter tout le train de mesures à la poubelle.

M. Porter: Monsieur le président, les membres du comité voudront sans doute poser des questions à un représentant du gouvernement. Il manque certains éléments au sujet desquels nous devrions demander des précisions. Puisque l'on nous expose des préoccupations, le moment est sans doute arrivé de tirer tout cela au clair.

[Texte]

Mr. Daynard: Could I comment on harmonization? I forgot to answer that.

If you read the recommendation, there is nothing in this report relative to harmonization. It was an area we promoted actively—"we" being the farmers in the review—but other people had different opinions. So that was not part of these recommendations. But we feel it was a commitment made to us in the free trade agreement, and we also feel it makes an awful lot of sense, because you have people in Canada, the United States, various European countries, Australia, and New Zealand all sitting down with the exact same data package, for the most part, because it is supplied by the companies, with toxicologists who have been trained in the same schools, coming to the same judgments about whether it's safe for humans.

We think that's a bit unnecessary, especially when we are being told in the pharmaceutical area, don't do that. If something is accepted in some developed countries as being safe to pop down your throat in Canada, we tend to accept the judgment of the toxicologists in those other countries that this is fair. But if it's something you spray on your dandelions, then we insist our toxicologists in this country go through the same data.

To be fair, that was not addressed in this report. But we think if resources are tight financially on people and so on, it seems like a pretty obvious thing to do, to have some level of harmonization, where they are 95% the same data requirements here as south of the border in any case.

The Chairman: We saw a report of a University of Guelph professor that basically said a group of organic farmers had achieved better production than a group of partially conventional farmers, and the partially conventional farmers had achieved better production than the conventional farmers. I'm referring to fertilizer and pesticide use. What are your comments? Did they achieve that, or is that a false study? Do we really need these chemicals you're asking us to help you with right now?

Mr. Wilson: What that particular study, which was also done on behalf of and for presentation to AGCare, brings out is the number of unanswered questions there are out there in the generic sense of how we as farmers go about doing what we do, which is producing food. We feed people. On my own farm I've reduced pesticide use by 56% over the last eight years. We can document that. But based on the commodities and crops I grow, I still have pest management issues that may be commodity specific, may be specific to the location where I'm producing those commodities.

So the conclusion we've come to on that particular study is just the conclusion we've come to within the farming community: there's a lot of good in the organic sector and there's a lot of good in the mainstream farm sectors out there, and amongst farmers. We're sorting that one out. You might be interested to note that the organic sector has been a very prominent player in developing the environmental farm plan and the environmental agenda initiative as part of the

[Traduction]

M. Daynard: Puis-je dire quelque chose au sujet de l'harmonisation? J'ai oublié de répondre à cette question-là.

Si vous lisez la recommandation, vous n'y trouverez rien concernant l'harmonisation. C'est un aspect que nous préconisons vivement, nous les agriculteurs, mais il y en a d'autres qui ne sont pas du même avis. Voilà pourquoi cela n'a pas été inclus dans ces recommandations-ci. Toutefois, nous pensons que l'Accord du libre-échange contient un engagement à notre égard et nous estimons que c'est parfaitement logique car il y a au Canada, aux États-Unis, dans divers pays d'Europe, en Australie, de même qu'en Nouvelle-Zélande, des gens qui disposent des mêmes données pour la bonne raison qu'elles proviennent de toxicologues qui ont été formés dans les mêmes écoles et qui aboutissent aux mêmes conclusions concernant l'innocuité.

Nous pensons que c'est plutôt inutile, surtout quand on sait que dans le domaine pharmaceutique, les choses ne se passent pas ainsi. Si un pays développé déclare qu'un produit quelconque peut être avalé, nous acceptons en général le jugement des toxicologues étrangers qui se sont prononcés là-dessus. Toutefois, quand il s'agit d'asperger nos pissenlits, on exige que nos propres toxicologues revoient les données qui existent déjà.

En toute justice, il faut dire que nous n'avons pas abordé cette question-là dans ce rapport. Mais, si les ressources financières et humaines sont rares, il semble bien évident de recourir à l'harmonisation, car, à 95 p. 100, nos exigences sont les mêmes que celles de nos voisins du sud.

Le président: Nous avons pu consulter le rapport qu'un professeur de l'université de Guelph a préparé et qui affirme essentiellement qu'un groupe d'agriculteurs pratiquant l'agriculture biologique avait obtenu une meilleure récolte qu'un groupe d'agriculteurs pratiquant une agriculture en partie classique. Ce dernier groupe avait à son tour obtenu une meilleure récolte que les agriculteurs pratiquant une agriculture entièrement classique. Je parle ici du point de vue de l'usage des engrais et des pesticides. Qu'avez-vous à répondre à cela? Cette étude dit-elle la vérité ou induit-elle en erreur? Avons-nous vraiment besoin de ces produits chimiques que vous réclamez parce que, dites-vous, ils vous aideraient à l'heure actuelle?

M. Wilson: Cette étude a été faite par ailleurs au nom de la AGCare et pour son compte et il en ressort un certain nombre de questions auxquelles il faudra répondre concernant la nature-même des méthodes utilisées par les agriculteurs dans leur travail, essentiellement la production alimentaire. Nous nourrissons les gens. En huit ans, dans ma propre ferme, l'utilisation des pesticides a été réduite de 56 p. 100. Nous pouvons le prouver. Étant donné les cultures que je pratique, il me faut quand même maîtriser les insectes nuisibles qui s'attaquent à certaines denrées, et qui sont peut-être particuliers à l'endroit où se trouve mon exploitation.

À propos de cette étude donc, je ne peux répéter que la conclusion à laquelle nous avons, nous agriculteurs, abouti: le secteur biologique offre bien des avantages et bien des avantages peuvent également être tirés d'une agriculture classique. Nous nous en occupons. Vous serez peut-être content d'apprendre que c'est le secteur de l'agriculture biologique qui a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration du plan pour une agriculture écologique et du

[Text]

environmental agenda initiative in Ontario, recognizing that, farmer to farmer, we're resolving a lot of those perceived barriers or problems that even three years ago might have been first and foremost.

• 1735

The Chairman: You have pre-empted me a little bit because my next point was to congratulate you on your efforts in that particular regard. I found that a great leadership role, and I'm sure all the committee did, that whole report that you brought out in that particular regard.

Mr. Daynard: For the record, Mr. Chairman, we should emphasize that AGCare was one of four players in that process, which included the Ontario Federation of Agriculture, the Christian Farmers Federation, and the Ontario Farm Animal Council. And as Jeff pointed out, we had an active representative from the organic sector on the committee as well. He did it out of his own pocket, his participation, and really didn't get much acknowledgement. So it's been a common effort from more than AGCare.

The Chairman: It's a common effort but a great effort, as far as I'm concerned, and I think my committee would mirror that.

We had a large number of farmers here a month or two ago. Did you support that demonstration?

Mr. Wilson: The march on the Hill?

The Chairman: Yes.

Mr. Wilson: I guess in a generic sense. There are problems out there in agriculture, so we'd have to say we did in a sense. But different farmers have different sets of problems out there right now. As a fruit and vegetable producer, my set of interests may relate more to the North American free trade as opposed to a milk producer who's very concerned over GATT. And it's the individuality that makes us different as farmers out there.

The Chairman: But at the same time, the farmers who came to the Hill called upon every other group to support them. City people supported them. Chemical dealers supported them. And now you are pushing very hard for a system for importation that would go against those dealers, and I'm hearing from those dealers. What should I tell them?

Mr. Wilson: It is similar to the dilemma that all of us faced on the Hill. I was on the Hill with the farmers from my county. The dealers to a point are in a situation that all of us are facing. First of all, they're facing a set of criteria regarding warehousing standards that they will have to adhere to, and they've openly acknowledged that this will lead to some rationalization of dealers out there, based on the current numbers that are there, just as there's been a severe rationalization going on within the farming community. In certain areas it's significant, as your committee is aware.

The dealers by and large are also suggesting they're businessmen and competitors in their own right, and down the road or even tomorrow farmers are placing a much greater emphasis on the term "value". What are we as

[Translation]

plan d'action sur l'environnement pour l'Ontario. Entre agriculteurs, nous arrivons à surmonter la plupart des obstacles qui paraissaient incontournables il y a trois ans à peine.

Le président: Vous avez lu dans mes pensées puisque j'allais vous féliciter pour vos efforts à cet égard. Comme l'ensemble du comité, j'ai trouvé que vous avez vraiment donné l'exemple avec votre rapport.

M. Daynard: Pour votre gouverne, monsieur le président, il faut souligner qu'AGCare n'est qu'un un des quatre groupes qui s'y sont intéressés; il y avait aussi la Fédération de l'agriculture de l'Ontario, la Fédération des cultivateurs chrétiens de l'Ontario et l'Ontario Farm Animal Council. Comme l'a dit Jeff, nous avions aussi un représentant actif du secteur de l'agriculture biologique au comité. Il a payé lui-même ses dépenses et pourtant, on ne lui a pas donné suffisamment de crédit. C'est vraiment un effort de plusieurs, pas seulement d'AGCare.

Le président: Oui, et c'est un bel effort. Je pense que notre comité en fera autant.

Beaucoup d'agriculteurs sont venus à Ottawa il y a un mois ou deux. Avez-vous appuyé cette manifestation?

M. Wilson: La marche sur la Colline?

Le président: Oui.

M. Wilson: En principe, oui. Le secteur de l'agriculture a des problèmes et c'est pourquoi nous étions pour la manifestation. Mais à l'heure actuelle, tous les agriculteurs n'ont pas les mêmes problèmes. Les producteurs de fruits et légumes comme moi s'inquiètent plutôt du libre-échange en Amérique du Nord que du GATT qui préoccupe les producteurs laitiers. Comme nous sommes aussi individualistes, nous sommes assez différents les uns des autres.

Le président: Néanmoins, les agriculteurs qui se sont rendus sur la Colline ont demandé à tous les autres groupes de les appuyer. Les citoyens les ont appuyés; les marchands de produits chimiques aussi. Pourtant vous réclamez maintenant un système d'importation qui nuirait à ces marchands et eux font pression sur moi. Qu'est-ce que je devrais leur répondre?

M. Wilson: C'est le même dilemme qu'avaient les agriculteurs sur la Colline. J'étais là avec d'autres agriculteurs de mon comté. Les marchands sont dans la même situation que nous. Ils seront obligés de se conformer à une série d'exigences concernant l'entreposage et ils reconnaissent ouvertement qu'il y aura rationalisation parce qu'ils sont trop nombreux en ce moment. C'est la même rationalisation chez les agriculteurs. Dans certaines régions, c'est assez grave, vous le savez bien.

En gros, les marchands se présentent comme des gens d'affaires et des concurrents et les agriculteurs accordent de plus en plus d'importance à la «valeur». Les agriculteurs veulent en avoir pour leur argent, qu'il s'agisse de services,

[Texte]

farmers getting for our money in terms of service, availability, accessibility, terms, conditions of sale? The farming community has weighed that significantly when we talk about farmers importing directly for their own use products. There is a cost involved with that regarding permits, regarding the sheer weight of transportation, of going and coming back again. And many farmers out there will weigh that into the equation of how they determine value.

However, we can't overlook the fact that we are being told on two fronts that, first of all, there are limited resources to deal with commodity support and dwindling resources. We were told quite clearly within the farming community a month ago that farmers will have to look at their input costs as they affect their competitiveness or competitive abilities. That's a directive we are being given by the representatives of society, of government. Therefore, we have to analyse all our costs, and if any one cost is putting me or the farming community at any significant disadvantage, we're going to have to address that.

I do not know whether that will be addressed through import or compensation type packages to deal with this coming year if there's an inequity in the price I have to pay for a certain input. The reality is that the product I am selling is set in essence in the global marketplace. It is a dilemma that all farmers are facing. We're placing great emphasis on terms such as value and service and what is that service costing me as a farmer.

• 1740

The Chairman: Mr. Daynard talked about the millions of dollars of savings that were going to occur if we could have this pilot project going. Yet I believe you have said it is going to be a very small usage in all probability. Where is the saving? Because you forced the price down in Canada?

Mr. Wilson: Essentially we're viewing this as a price discipline mechanism. Again, very few farmers actively wanted to get involved in the process of going over. Once again, if it's affecting the competitive ability to the level of millions of dollars, then we're literally left with no choice.

Mr. Daynard: It's a relatively small number of products. We do our monitoring. People are price comparing across the border and that is our best source of information. If somebody has dollars in his pocket and would like to make a purchase, he gets a better idea of what the real price is with all the discounts than somebody who comes from a government or even from a farm organization doing an official survey. We find when we check that out that in many cases there are no differences. It is a relatively small number of products and they are not necessarily small-volume products. When we compare them we ask what's unique about those products. Often it's lack of competition, that there's a product in competition available in the United States and not here.

[Traduction]

de disponibilité, d'accessibilité, de financement, de conditions. Les agriculteurs vont réfléchir sérieusement avant d'importer eux-mêmes les produits dont ils ont besoin. Il faut tenir compte des coûts, c'est-à-dire les permis, le poids de la marchandise, les frais d'aller-retour. Beaucoup d'agriculteurs vont étudier attentivement l'équation afin de déterminer quelle formule est la plus avantageuse.

Il ne faut pas négliger le fait que de deux côtés on nous dit que les ressources sont de plus en plus limitées pour soutenir le prix des denrées. On nous a dit sans détour il y a un mois que les agriculteurs seraient obligés de revoir sérieusement le coût de leurs intrants parce que cela influe sur leur compétitivité. C'est ce que nous conseillent les représentants de la société, du gouvernement. Nous devons donc analyser tous nos coûts et prendre des décisions au sujet de ceux qui nuisent à notre compétitivité.

J'ignore si l'on optera pour l'importation, pour des indemnités forfaitaires au cas où le prix de certains intrants serait trop élevé. La vérité, c'est que je vends mon produit sur un marché mondial. Tous les agriculteurs ont le même dilemme. On attache beaucoup d'importance à la valeur et aux services et au coût des services pour l'agriculteur.

Le président: M. Daynard nous a parlé des millions de dollars que nous économiserions si nous réussissions à mettre sur pied ce projet pilote. Je crois cependant que vous avez dit que cela n'aurait probablement qu'un effet négligeable. Comment allons-nous faire ces économies? Parce que vous allez faire baisser les prix au Canada?

M. Wilson: Il s'agit là pour nous principalement d'un mécanisme de discipline par les prix. Là encore, il n'y avait pas beaucoup d'agriculteurs qui voulaient s'occuper du processus d'approvisionnement aux États-Unis. Encore une fois, si cela réduit notre capacité concurrentielle de plusieurs millions de dollars, nous n'avons pratiquement plus le choix.

M. Daynard: Il s'agit d'un nombre relativement faible de produits. Nous les surveillons. Les gens comparent les prix pratiqués des deux côtés de la frontière et c'est là notre meilleure source de renseignement. C'est le client qui a l'argent dans ses poches et est disposé à acheter qui a une meilleure idée de ce qu'est le prix réel avec toutes les réductions, qu'un représentant d'un gouvernement ou même d'une organisation agricole qui fait une enquête officielle. Nous constatons que dans la plupart des cas il n'y a pas de différence. Ces différences ne portent que sur un nombre relativement faible de produits mais qu'ils ne sont pas nécessairement des produits vendus en faibles quantités. Lorsque nous faisons ces comparaisons, nous nous demandons qu'est-ce que ces produits ont de spécial. C'est souvent un manque de concurrence, le fait qu'il existe aux États-Unis un autre produit, que l'on ne trouve pas ici.

[Text]

The figure we used in our brief of several million dollars came from something that the former Minister of Agriculture, John Wise, gave us a few years ago with one specific product. He had said that in an average year it cost us \$5 million to \$6 million more as Ontario farmers for that product used on corn and soybean than if we had been in Michigan. That price differential still exists.

It's basically the same suppliers on both sides of the border in most cases. We feel it is unfortunate that the dealers are being caught in the middle on this one.

Mr. Vanclief: Mr. Chairman, I think the three sets of witnesses we've had before us today bring forward some of the concerns that I've had about this review and this report from day one. There were no exceptions—everyone agreed that it was an excellent report. However, it did sit on the shelf, everyone agrees, too long. That's all happened now.

What I see here, and it really saddens me, is a real fracturing of all of the players in this situation, a fracturing between the primary producers, the farmers, the manufacturers, and the government. By "government" I mean the system we're involved in. I see some concerns, and Mr. Porter raised some of them today. There doesn't seem to be a whole, in some cases, consistency on what the review team committee said and its goal at the beginning to where it appears it might be ending up, at least in the manner in which it's being delivered.

I see a situation in which there are accusations being made—the undertones of accusations, at least—that somebody in the system is ripping somebody off. I don't know whether that's the case. The chairman just raised that.

I have had farmers come to me and say, "Lyle, how can we justify that cross-border shopping is okay in our situation when it may not be okay in somebody else's situation?" As an industry we should be aware of those concerns because there are a lot more consumers out there than there are farmers.

I want to repeat, as I've said before in this committee, that I want to see the primary producers and all the players involved in the pesticide use, in registration, etc., on as level a playing-field as we can possibly get with our competitors.

With all due respect to those involved, because there's a realization of what needs to be done, I don't think we've done a very good job to date of addressing the problems. I really am concerned that we will have to be very, very careful that we don't do something in the short term that needs to be done, yes, very much needs to be done, but that may in the long term affect all of the players who are around the table.

• 1745

I repeat that I'm very disappointed that the advisory council is not playing a larger role and having opportunity to comment on how the implementation of the recommendations is taking place. I think it's a good example

[Translation]

Le chiffre de plusieurs millions de dollars que nous avons utilisé dans notre mémoire nous a été communiqué par un ancien ministre de l'Agriculture, M. John Wise, il y a quelques années, à l'égard d'un produit précis. Il a dit qu'il en coûtait en moyenne chaque année aux agriculteurs ontariens de cinq à six millions de dollars de plus, pour le produit utilisé sur le maïs et le soya, que pour le producteur du Michigan. Cet écart de prix existe toujours.

Dans la plupart des cas, on retrouve les mêmes fournisseurs des deux côtés de la frontière. Nous trouvons regrettable que ce soient les marchands qui se trouvent dans une situation difficile.

M. Vanclief: Monsieur le président, les trois séries de témoins que nous avons entendus aujourd'hui ont formulé certaines préoccupations que je partageais depuis le départ pour ce qui est de cet examen et de ce rapport. Il n'y a pas eu de note discordante—tout le monde reconnaît qu'il s'agit d'un excellent rapport. Cependant, il a traîné sur les tablettes pendant trop longtemps, tout le monde le reconnaît. Voilà ce qui s'est passé.

Je constate une chose qui m'attriste, à savoir le morcellement des groupes qui travaillent dans ce secteur, les producteurs de produits de base, les agriculteurs, les fabricants et le gouvernement. Par «gouvernement», je veux dire le système dans lequel nous nous trouvons. Cela pose certains problèmes et M. Porter en a soulevé quelques uns aujourd'hui. Il me semble que l'équipe chargée de l'examen a dans l'ensemble manqué de rigueur si l'on compare les buts qu'elle s'était fixés au départ aux conclusions qu'elle semble avoir adoptées, pour ce qui est du moins de la façon dont elle les présente.

Je constate que l'on se lance des accusations—à ce qu'il paraît du moins—et qu'on reproche à certains éléments du système de voler les autres. Je ne sais pas si c'est vraiment le cas. Le président vient de soulever cette question.

Des agriculteurs m'ont dit: «Lyle, comment pouvons-nous dire qu'il est normal d'acheter de l'autre côté dans notre cas mais que cela n'est pas bien pour les autres?» Il faudrait que notre industrie soit plus sensible à ces préoccupations parce qu'il y a beaucoup plus de consommateurs que d'agriculteurs.

Je tiens à répéter, comme je l'ai dit devant ce comité, que je voudrais voir les producteurs primaires et tous les éléments qui participent à l'utilisation des pesticides, à l'enregistrement, appliquer des règles qui se rapprochent le plus possible de celles qu'utilisent nos concurrents.

Malgré tout le respect que je dois à ceux qui ont travaillé dans ce domaine, parce qu'on s'est tout de même aperçu de ce qu'il allait faire, je ne pense pas que nous ayons beaucoup progressé pour régler ces problèmes. Je pense qu'il faudrait éviter soigneusement d'avoir à prendre des mesures à court terme, qu'il faut prendre, oui, qui sont absolument nécessaires, mais qui peuvent avoir à long terme des effets négatifs pour tous les membres de ce secteur.

Je le répète, je suis fort déçu de voir que le conseil consultatif n'ait pas joué un plus grand rôle et qu'il n'ait pas formulé de commentaires sur la façon dont on donne suite à ses recommandations. C'est là un bon exemple de sujet qui

[Texte]

of where we need to get all of the players around the table, in an open and free discussion that can and maybe is taking place, as was referred to earlier today, where it can be discussed at this time. If that is the case and it's addressing the problem, maybe we're there.

I'm really afraid, from what I'm seeing and hearing, that we're not addressing the problem in such a manner that all of the players who are involved at the present time can and still will be in the industry and better off down the road. I don't know whether I've made my point clear, Mr. Chairman, but I really have some concern that we're not getting the job done as it could and should be done.

The Chairman: Mr. Vanclief, I think you've made your point clear. I'm not sure you asked a question.

Mr. Vanclief: No, I didn't. Are there any comments?

Mr. Daynard: Perhaps I might comment on one thing. You raised the question of cross-border shopping. I think you recognize that we have a relatively complex industry and we have different commodities that are produced under different sets of rules at the border. There are some who see as the proper approach for their commodity and their industry a fairly high level of the import protection at the border. It's probably a fair question to ask whether they're prepared to play the same rules with their input suppliers. There are others who don't operate that way. In fact the majority of Canadian agriculture operates in a relatively open situation at the border.

With respect to the major products off my farm, corn and soybeans, soybeans are zero tariff at the border. At the moment there is a 1% duty, or it amounts to 1%, on corn. There is virtually no protection there and we don't want any protection as long as we generally can operate with comparable rules and government support levels on both sides of the border.

We can do that only if we play by the same rules all the way, the same access to the same technology, the same costs of production. We are quite prepared to do that, and an awful lot of other Canadian farmers are prepared to operate by those rules as well. I don't think you can genuinely put us all into the same boat in terms of views on this issue because we've accepted the fact that we're a complex industry.

Mr. Wilson: I think there are also two key points, one being that most of the product that is being used for pest management strategies originates outside Canada to begin with. I think the other one—it was mentioned earlier on—is that while our concerns have been raised here today, there are a lot of areas of the report we're quite pleased with, and on which we feel we can work with all the other stakeholder groups. I think it's fair to say as well that as in

[Traduction]

pourrait réunir tous les participants de ce secteur, pour qu'il y ait une discussion franche et ouverte, comme nous l'avons déjà dit aujourd'hui, où l'on pourrait aborder ce genre de sujet. Si cela est bien le cas et que l'on s'attaque au problème, il est possible que nous puissions y arriver.

Ce que j'ai vu et entendu me fait craindre que nous ne nous attaquions pas au problème d'une façon qui permettrait à tous les groupes qui oeuvrent à l'heure actuelle dans ce secteur de survivre et d'améliorer leur position. Je ne sais pas si je me suis vraiment exprimé clairement, monsieur le président, mais je crains que nous ne faisons pas les choses comme il le faudrait.

Le président: Monsieur Vanclief, je pense que vous vous êtes bien fait comprendre. Cependant, je ne suis pas sûr que vous ayez posé une question.

M. Vanclief: Non, je ne l'ai pas fait. Y a-t-il des commentaires?

M. Daynard: Je vais répondre à un aspect de votre intervention. Vous avez parlé des achats transfrontaliers. Vous reconnaissez franchement que notre industrie est relativement complexe et qu'il y a différents types de produits qui sont fabriqués d'après des règles différentes, selon le côté de la frontière où l'on se trouve. Certains pensent que pour préserver leur produit et leur industrie il faut restreindre les importations. On pourrait leur demander s'ils accepteraient qu'on applique la même règle à ceux qui leur fournissent leurs moyens de production. Il y en a d'autres qui ne fonctionnent pas de cette façon. En fait, la majeure partie de l'agriculture du Canada fonctionne de façon relativement ouverte pour ce qui est des importations.

Pour ce qui est des principaux produits agricoles, le maïs et le soya, il n'y a pas de droits de douanes sur le soya à la frontière. À l'heure actuelle, il y a un droit de 1 p. 100, ou à peu près 1 p. 100, sur le maïs. Il est difficile de parler de protection en pareil cas et nous ne souhaitons pas protéger nos produits, pourvu que nous puissions dans l'ensemble opérer en appliquant des règles comparables et en bénéficiant des mêmes niveaux de subvention des gouvernements des deux côtés de la frontière.

Cela n'est possible que si nous appliquons tous les mêmes règles, si nous avons tous le même accès à la même technologie, et supportons les mêmes coûts de production. Nous sommes parfaitement disposés à le faire et je crois que la plupart des agriculteurs canadiens sont prêts à vivre avec ce genre de règles. Il est impossible que nous ayons tous les mêmes opinions sur la question parce que nous reconnaissons que notre industrie est complexe.

M. Wilson: Je crois qu'il y a lieu de mentionner deux éléments importants, dont l'un est que la plupart des produits utilisés dans le cadre des stratégies de lutte antiparasitaire ne sont pas fabriqués au Canada. L'autre—que j'ai mentionné tout à l'heure—est que si nous avons soulevé certains aspects aujourd'hui, il y a beaucoup d'autres éléments du rapport qui nous paraissent positifs et auxquels nous pourrions travailler avec tous les groupes intéressés. Je

[Text]

any sector out there, there are going to be areas of disagreement. In the interest of time, we didn't necessarily itemize all the areas where we do agree there is some substantive potential for progress to be made.

The Chairman: If there are no further questions, I want to thank you, gentlemen, for your presentation today. You did hear a suggestion from the members that we should go further. I want to invite my colleagues, Mr. Foster, Mr. Larrivée and Mr. Althouse, to suggest to me areas where we might go further because we will have a steering committee meeting later this week.

The next formal meeting of this committee will be on Tuesday, May 5, to look at our sustainable agriculture report.

This meeting is adjourned.

[Translation]

pense qu'il faut également dire que dans ce secteur, comme dans n'importe quel autre, il est difficile de mettre tout le monde d'accord. Si nous n'avons pas cherché à énumérer tous les secteurs dans lesquels nous pourrions travailler de concert et sans doute obtenir de bons résultats, c'est pour ne pas gaspiller de temps.

Le président: S'il n'y a pas d'autres questions, je tiens à vous remercier, messieurs, de votre exposé. Certains membres du comité ont proposé d'aller plus loin. J'invite mes collègues, messieurs Foster, Larrivée et Althouse à préciser les secteurs qu'il conviendrait d'approfondir, puisque le comité directeur va se réunir plus tard cette semaine.

La prochaine réunion officielle du comité aura lieu le mardi 5 mai; elle sera consacrée à l'examen du rapport sur le programme pour une agriculture durable.

La séance est levée.

MAIL POSTE

Canada Post Corporation / Société canadienne des postes
Postage paid / For sale
Permitted / Permis
K1A 0B8
OTTAWA
No. 38

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Tuesday, April 7, 1992
Thursday, April 9, 1992
Tuesday, May 5, 1992

Jeudi 7 avril 1992
Le jeudi 9 avril 1992
Le mardi 5 mai 1992

Chairperson Harry Brightwell

Président Harry Brightwell

Minutes of Proceedings of the Standing Committee on Agriculture / Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'Agriculture

Agriculture

Agriculture

RESPECTIVE

CONCERNANT

Consideration of the draft report on sustainable agriculture

Study of the draft report on sustainable agriculture

Future business

WITNESSES

The Second Report of the House of Commons on the Environment

from the Crop Protection Institute

Cam Davencox, vice-president

Cam Davencox, Vice-President

De Agricultural Group Concerned about Resources and the Environment (AGORE)

from the Agricultural Group Concerned about Resources and the Environment (AGORE)

Jeff Wilson, president

Jeff Wilson, Chairman

Tony Davern, vice-president, Ontario Association of Crop Producers

Tony Davern, Executive Vice-President of the Ontario Crop Producers Association

Available from Canada's Communications Group - Publishing / Disponible de chez le Groupe canadien des communications - Éditions
Supply and Service Canada, Ottawa, Canada K1A 0Z9

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

[Translation]

parce qu'il faut évaluer les zones de désaccords.
n'importe quel accord. Si nous
secteur dans les zones de désaccord.
sans doute obtenir un accord plus tôt.
de temps.

Le président: Je tiens à vous remercier, mesdames et messieurs, pour le travail que vous avez accompli au sein du comité de travail. Je suis sûr que vous avez tous apprécié les échanges et les discussions. Je suis sûr qu'il conviendrait de se réunir plus tard cette semaine.

La prochaine réunion officielle du comité aura lieu le mardi 5 mai; elle sera consacrée à l'examen du rapport sur le programme pour l'agriculture durable.

La séance est levée.

[744]

any sector out there, those are going to be areas of disagreement. In the context of time, we didn't necessarily identify all the areas where we do agree there is some substantive potential for progress to be made.

The Chairman: If there are no further questions, I want to thank you gentlemen for your presentation today. You did hear a suggestion from the members that we should go further. I want to invite my colleagues, Mr. Foster, Mr. Lacroix and Mr. Allhouse, to suggest to me areas where we might go further because we will have a steering committee meeting later this week.

The next formal meeting of this committee will be on Tuesday, May 5, to look at our sustainable agriculture report.

This meeting is adjourned.

WITNESSES

From Agriculture Canada:

Ivo Krupka, Executive Secretary, Pest Management Secretariat.

From the Crop Protection Institute:

Jack King, President;
Cam Davreux, Vice-President.

From the Agricultural Groups Concerned about Resources and the Environment (AGCare):

Jeff Wilson, Chairman;
Terry Daynard, Executive Vice-President of the Ontario Corn Producers Association.

TÉMOINS

D'Agriculture Canada:

Ivo Krupka, secrétaire général, Secrétariat pour la lutte antiparasitaire.

De l'Institut pour la protection des cultures:

Jack King, président;
Cam Davreux, vice-président.

De Agricultural Groups Concerned about Resources and the Environment (AGCare):

Jeff Wilson, président;
Terry Daynard, vice-président exécutif, Association des producteurs de maïs de l'Ontario.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 38

Tuesday, April 7, 1992

Thursday, April 9, 1992

Tuesday, May 5, 1992

Chairperson: Harry Brightwell

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 38

Le mardi 7 avril 1992

Le jeudi 9 avril 1992

Le mardi 5 mai 1992

Président: Harry Brightwell

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

Agriculture

RESPECTING:

Consideration of the draft report on sustainable agriculture

Future business

INCLUDING:

The Second Report to the House

CONCERNANT:

Étude de l'ébauche du rapport sur l'agriculture viable

Travaux futurs

Y COMPRIS:

Le deuxième rapport à la Chambre

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

Standing Committee on Agriculture

CHAIRMAN : Harry Brightwell

VICE-CHAIRMEN : Gaby Larrivée
Maurice Foster

MEMBERS

Vic Althouse

Murray Cardiff

Len Gustafson

John Harvard

Al Horning

Ken Hughes

Rod Laporte

Joe McGuire

Ken Monteith

Bob Porter

Lyle Vanclief

CLERK OF THE COMMITTEE:

Carmen DePape

FROM THE RESEARCH BRANCH OF THE LIBRARY OF PARLIAMENT:

Sonya Dakers, Research Coordinator

Members of the Standing Committee on Agriculture



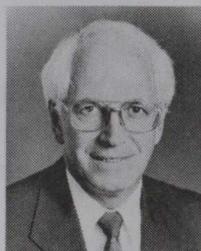
Harry Brightwell
Chairman
Progressive Conservative
Perth—Wellington—Waterloo (Ontario)



Vic Althouse
New Democrat
Mackenzie (Saskatchewan)



Murray Cardiff
Progressive Conservative
Huron—Bruce (Ontario)



Maurice Foster
Vice-Chairman
Liberal
Algoma (Ontario)



Len Gustafson
Progressive Conservative
Souris—Moose Mountain
(Saskatchewan)



John Harvard
Liberal
Winnipeg St. James (Manitoba)



Al Horning
Progressive Conservative
Okanagan Centre
(British Columbia)



Ken Hughes
Progressive Conservative
MacLeod (Alberta)



Rod Laporte
New Democrat
Moose Jaw—Lake Centre
(Saskatchewan)



Gaby Larrivée
Vice-Chairman
Progressive Conservative
Joliette (Québec)



Joe McGuire
Liberal
Egmont
(Prince Edward Island)



Ken Monteith
Progressive Conservative
Elgin—Norfolk (Ontario)



Bob Porter
Progressive Conservative
Medicine Hat (Alberta)



Lyle Vanclief
Liberal
Prince Edward—Hastings
(Ontario)

Members of the Standing Committee on Agriculture

Standing Committee on Agriculture



CHAIRMAN

VICE-CHAIRMAN

NAME OF POSTER



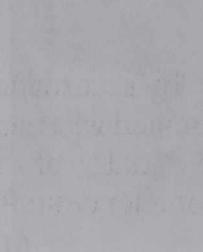
NAME OF POSTER



NAME OF POSTER



NAME OF POSTER



NAME OF POSTER



NAME OF POSTER



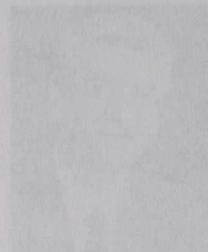
NAME OF POSTER



NAME OF POSTER



NAME OF POSTER



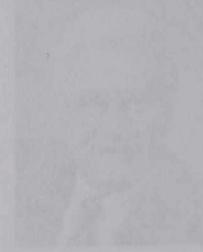
NAME OF POSTER



NAME OF POSTER

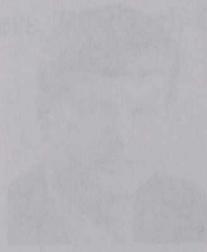


NAME OF POSTER



NAME OF POSTER

NAME OF POSTER



NAME OF POSTER

The Standing Committee on Agriculture

CHAIRMAN'S REMARKS has the honour to present its xi

FOREWORD xiii

SECOND REPORT

EXECUTIVE SUMMARY iv

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), the Committee has examined what sustainable agriculture represents and how it fits into the long-term direction and goals of agriculture. This Report contains the Committee's findings and recommendations.

CHAPTER ONE — INTRODUCTION 1

CHAPTER TWO — WHY SUSTAINABLE AGRICULTURE? 3

CHAPTER THREE — TOWARDS A NATIONAL STRATEGY 9

3.1 A Long-Term View 9

3.2 The Dialogue 9

3.3 "Cheap" Food or Self-Sufficiency? 10

3.4 The Export Trade 11

3.5 The Future Structure of Farming and the Stewardship Ethic 12

CHAPTER FOUR — THE MANAGEMENT CHALLENGE 17

4.1 The Farming Continuum 17

4.2 The Individuality of Sustainable Management 18

4.3 Practical Examples of Sustainable Technologies 18

4.3.1 Crop Rotation 18

4.3.2 Conservation Tillage 19

4.3.3 The Incremental Approach 20

4.3.4 Integrated Farming Systems 21

4.4 Sustainable Systems and Best Practices 21

4.5 A Conservation Farm Plan 22

4.6 Cross-Compliance 23

4.7 Existing Policies and Programs 24

The Standing Committee on Agriculture

has the honor to present its

SECOND REPORT

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), the Committee has examined what sustainable agriculture represents and how it fits into the long-term direction and goals of agriculture. This Report contains the Committee's findings and recommendations.

Table of Contents

CHAIRMAN'S REMARKS	xi
FOREWORD	xiii
EXECUTIVE SUMMARY	xv
SUMMARY OF RECOMMENDATIONS	xxvii
CHAPTER ONE — INTRODUCTION	1
CHAPTER TWO — WHY SUSTAINABLE AGRICULTURE?	3
CHAPTER THREE — TOWARDS A NATIONAL STRATEGY	9
3.1 A Long-Term View	9
3.2 The Dialogue	9
3.3 "Cheap" Food or Self-Sufficiency?	10
3.4 The Export Trade	11
3.5 The Future Structure of Farming and the Stewardship Ethic	12
CHAPTER FOUR — THE MANAGEMENT CHALLENGE	17
4.1 The Farming Continuum	17
4.2 The Individuality of Sustainable Management	18
4.3 Practical Examples of Sustainable Techniques	18
4.3.1 Crop Rotation	18
4.3.2 Conservation Tillage	19
4.3.3 The Incremental Approach	20
4.3.4 Integrated Farming Systems	21
4.4 Sustainable Systems and Government	21
4.5 A Conservation Farm Plan	22
4.6 Cross-Compliance	23
4.7 Existing Policies and Programs	24

CHAPTER FIVE — INFORMATION FOR ADAPTATION	27
5.1 The Present Technology Transfer Structure	27
5.2 A Revised Research Model	28
5.3 Technology Transfer in Progress	28
5.3.1 Saskatchewan's Save Our Soils Program	29
5.3.2 Upgrading Equipment	29
5.3.3 Ontario's Soil and Water Environmental Enhancement Program	30
5.3.4 The Land Stewardship Program	31
5.3.5 Alberta's Conservation 2000 Initiative	32
5.4 Incentives and Barriers	32
 CHAPTER SIX — CONCLUSIONS	 37
 SELECTED REFERENCES	 39
 APPENDIX A — LIST OF WITNESSES	 41
 APPENDIX B — LIST OF SUBMISSIONS	 45
 GOVERNMENT RESPONSE REQUEST	 49
 MINUTES OF PROCEEDINGS	 51

Chairman's Remarks

This is a study that, in my view, is timely and important. The less secure our economic climate becomes, the more at risk is Canada's rich heritage of natural resources.

Time and again we heard from witnesses that they would be good stewards if they could afford to be. We are already affected by the degradation of our resources. If it is not turned around, we will ultimately put at risk the survival of our farmers.

Some farmers are already aware of the problems and are doing their share to ensure this country maintains its productive capacity. I hope you will find that these pages reflect the optimism behind many witnesses' statements.

You will notice that one or two other important subjects that must be considered in the context of sustainable agriculture are not covered in this report. One is global climate change. On April 23 and 24, 1990, as Chairman of the Agriculture Committee, I hosted a parliamentary forum on this subject. There were very intense discussions, involving eight committees of the House of Commons. The objective was to raise awareness of the issues and put a multidisciplinary focus on global climate change. The forum provided a snapshot of current thinking on the energy, transportation, fisheries, agriculture and other sectors. It helped to bring out that agriculture is not only a contributor to greenhouse gases but is also likely to be affected by the increasing and unpredictable variability of growing conditions.

One way in which agriculture contributes to greenhouse gases is through its consumption of fossil fuels. Primary agriculture accounts for approximately 3% of Canada's total energy consumption. A considerable amount of work is being done in the agriculture sector to replace fossil fuels with alternative energy sources. Biotechnology will possibly help reduce costs which at present make fuels like ethanol uncompetitive. The use of alternative fuels has been investigated in other forums; in the Committee's view, their use in relation to agriculture has sufficient importance to warrant a separate study.

The Committee has limited its investigation of the impacts of other activities upon agriculture to loss of agricultural land to urban development. The study has a particular objective to the fostering of a better dialogue between the rural and urban communities. If this is to come about, sources of conflict, such as competing land uses, must be resolved equitably.

Genetic diversity is another subject of great importance to environmental sustainability. We did not receive substantive evidence on this subject, though more than one witness stressed the need to preserve genetic resources. This is another field that needs to be further explored in the future.

In this report, we have covered the subjects where the bulk of testimony resided and which were emphasized by the majority of witnesses. Many common themes emerged and these have been developed in the following pages.

I would like to take this opportunity to thank all the witnesses for their thoughtful evidence, which helped direct the Committee's Report. My appreciation also goes to the members of the Committee staff for their support — the Clerk, Carmen DePape, for her administrative arrangements, and the Research Coordinator from the Library of Parliament, Sonya Dakers, for her dedicated research in putting together our report.

Finally I'd like to thank my Steering Committee, Mr. Vic Althouse (Mackenzie), Dr. Maurice Foster (Algoma), and Mr. Gabriel Larrivée (Joliette) for their invaluable input.

Harry Brightwell
Chairman
Standing Committee on Agriculture

Foreword

It is now twenty years since the United Nations Conference on the Human Environment in Stockholm focused world attention on the fact that our deteriorating planet is being shared unequally by a global community in which too many people are placing too much pressure on finite resources. Since then, a number of reports have documented the need for global action to reverse environmental degradation and move toward what *Our Common Future*, the report of the World Commission on Environment and Development, calls sustainable development. To quote from that report "...sustainable development is not a fixed state of harmony, but rather a process of change in which the exploitation of resources, the direction of investments, the orientation of technological development, and institutional change are made consistent with future as well as present needs." It is in this context that we must examine agricultural practices to ensure that, in Canada, our agriculture and food industry is passed on with an undiminished resource base to future generations.

In the one hundred and twenty five years since Confederation, Canada has developed a remarkable agriculture and food system. It is a highly complex system, with gross regional differences reflecting our geography, our climate, our resources of soil, water and nutrients and the distribution of our people and our industries. It is a highly interdependent system, sensitive to world markets, labour and capital supply, transportation, government policies and a host of other man-made and natural conditions. Within this complex system, the primary engine of productivity is the producer. It is the farmers upon whom we depend to ensure sustainability; yet these farmers are now facing difficult times. World market prices are so low that, particularly in the grains sector that makes up most of our cultivated lands, farmers are not receiving sufficient returns to sustain their operations or to farm their land in a manner consistent with good stewardship of the soil resources. While governments have intervened to provide financial assistance through a wide range of programs, the development of long-term policies to ensure the kind of sustainability needed for the Canadian agricultural sector is frustrated by uncertainties in world trading practices and by a lack of a clear vision of what Canadians expect from the agricultural industry. These issues must be addressed thoroughly and thoughtfully.

There is an urgent need to involve Canadian society in a debate on its expectations for Canadian agriculture and the food system, and on the price Canadians are prepared to pay to achieve them. Do Canadians expect the agriculture and food system to:

- provide a safe, indigenous food supply?
- provide a viable livelihood for 300,000 farm families? 150,000 farm families?
- be a sustaining part of the rural community?
- provide a substantial contribution to our trade balance?
- play a major role in preserving a healthy and attractive rural environment?

- contribute to wildlife habitats?
- provide an inexpensive food supply?

A number of other questions could be raised to ensure that not only farmers, but the entire Canadian population will decide on objectives for this major part of Canadian activity, and go on to develop policies to bring them about. During the 1960s Canadians publicly debated objectives for a health system and, having agreed on a vision, put in place a system that is truly Canadian and the envy of the world. Is the food system any less important?

The timing for such a discussion could not be more opportune. Global attention will be focused on the United Nations Conference on Environment and Development to be held in Rio de Janeiro in June, 1992 and it can be expected that world agriculture will be high on the agenda. Canada is blessed richly in both its human and natural agricultural resources and it can make its own decisions on how these should be deployed to serve society in the global context of sustainable development. We must define social, political, environmental and economic aspects of agricultural sustainability by Canadian standards, so that we can achieve a "made in Canada" set of objectives, providing a vision to which all can subscribe.

F.L. McEwen
President
Agricultural Institute of Canada

Executive Summary

WHY SUSTAINABLE AGRICULTURE?

We have been fortunate in this country to enjoy an abundant, nutritious and inexpensive food supply. We have tended to treat this privilege as a right, yet there are many in this world who do not share such good fortune. We have taken our ability to produce food for granted and until recently have not questioned the pressures we are placing on the natural resource base on which this bounty depends. Farmers find themselves suddenly caught in the cross fire of consumers' changing demands regarding food preferences, health and safety, and environmentalists' edicts on the quality of the environment. Farmers are being asked to respond to these challenges in a time of economic duress.

In what follows, the Committee examines what sustainable agriculture represents and how it fits into the long-term direction and goals of agriculture. This leads the Committee to explore the framework necessary for a sustainable food system. The next challenge is to define the path to sustainability, who needs to be involved, and what are their roles. Finally, what kind of information is needed to make the transition to sustainable agriculture? What barriers and incentives hinder or promote the adoption and adaptation process? Some general conclusions are then offered.

It was very evident in the testimony that there is confusion over what we mean when we talk about sustainable agriculture. The term means different things to different people. The Committee was told that we must define what we feel is important enough to invest in now so as to ensure we will have it in the future. Yet definitions won't necessarily tell you what's sustainable. If use of a chemical increases yields in the short term but produces an increased health risk in the long term, is such a production system sustainable? "Sustainable" obviously has something to do with being able to live with long-term consequences and what we are willing to preserve for future generations.

The Committee believes it is essential to encourage a model of food production that is profitable to the producer and, at the same time, beneficial to the long-term sustainability of agriculture. The Committee was told in various ways that farmers are naturally good stewards if they can afford to be. In the following pages, the Committee hopes to show that this is not an unachievable task.

Until we start defining the agriculture we want in the future, there will continue to be a dialogue about what sustainable agriculture means. To the Committee, agriculture is at a crossroads, where what one Member called the old philosophy of "grow, grow, grow," is outmoded, but where the debate on its replacement has just begun. The debate has to be much more broadly-based and has to go beyond the farm-gate to help define where we want to go with the Canadian agriculture and food system. The result would be a national policy expressing what agriculture is supposed to provide for Canada and into which all sectors could buy.

- 1. The Committee recommends that sustainable agriculture be recognized as an essential part of Canadian life. (p. 6)**

- 2. The Committee recommends that recognition of sustainability include meeting farming needs for economic, social and environmental stability. (p. 6)**

TOWARDS A LONG-TERM STRATEGY

This need for a long-term vision of agriculture was a frequent refrain among the witnesses. For the Canadian Federation of Agriculture(CFA), this long-term vision is inseparable from an understanding of sustainable agriculture. "What we are essentially talking about is the long-term stability of the industry — the maintenance of a viable rural infrastructure and a healthy environment" (Issue 16:4, 26-11-91).

The issue of sustainability can provide the focus needed for questioning the type of agriculture Canada wants and the direction it should take. As a society, we have to decide whether farming is a way of life or just a business like any other; whether food is seen as what sustains life or as merely a commodity to be bought and sold; whether farming with its rural community values has intrinsic value or is not worth preserving.

Consumers may not be aware of the monetary or environmental demands they are placing on producers, and may be surprised at the latter's reaction. That is why there has to be a continuing dialogue within Canadian society on the value of food production and what part society plays in the survival of this sector, in order to ensure that all parties understand the others' points of view.

- 3. The Committee recommends that the federal government develop long-term national goals for a sustainable agri-food system. (p. 13)**

- 4. The Committee recommends that the federal government involve all segments of Canadian society in a dialogue that will recognize the intrinsic value of food production and promote the formation of a long-term policy for agriculture. (p. 13)**

"CHEAP" FOOD OR SELF-SUFFICIENCY?

Farmers know that Canada produces some of the lowest-priced and the safest food in the world; in Canada, only 10% of average disposable income goes on food consumed at home, compared to between 15% and 20% in most western countries. Farmers are concerned, however, that the urban population does not necessarily appreciate these advantages. Farmers need to hear, "... we as Canadians are willing to support you in the business of producing food for us, and if you are going to produce food for us, we are willing to pay you what it costs" (Issue 11:48, 22-10-91).

Alternatively, if low-priced food is the preferred policy, are we willing to take the consequences of losing self-sufficiency? For instance, there have been suggestions that because we cannot produce certain crops as cheaply as can be done elsewhere, we should stop producing them. How impervious are we to a discontinuous food supply if we depend on a

global market? We have seen what happens in a disrupted oil market. In relation to our dependence on U.S. imports, one witness pointed out, "If there is a frost in Florida, the first thing the governor does is close the borders. He doesn't worry that Canada might be depending on him for that particular commodity" (Issue 13:31, 5-11-91).

Should food be regarded as a necessity of life of which we should have a secure supply, or is it just another commodity to be produced only in those areas where costs are low enough to make a profit? It is acknowledged that food security needs can be met without a country having to be completely self-sufficient. However, a significant dependence on food export and import commodities could leave Canada vulnerable to international market shocks. The priority we, as a society, place on preserving prime agricultural land and on supporting those who farm that land says a lot about how we value food self-sufficiency. The Committee believes that agriculture should be in a position to supply our basic food needs. The federal government has an important role to play in setting priorities to meet this goal.

- 5. The Committee recommends that one of the goals of the food strategy should be domestic food security. (p. 13)**

THE EXPORT TRADE

The new world trade order appears to be moving away from protectionism and food self-sufficiency towards global free trade.

As a world trader, especially in wheat, Canada's engine of growth in the modern agriculture industry has been its exports, but these have not brought stability. Compensating farmers to ensure they can continue to compete on world markets has also been costly, reaching over \$3 billion annually in recent years.

Do we have a responsibility to feed people across the globe? A food policy might make it clear that food was important — both to feed one's own people and the hungry elsewhere.

We are obviously looking for the kind of mix of exports and imports in agriculture that will bring some security, resiliency and stability to the industry. In the grain and red meat sectors, there is optimism that the Uruguay Round of the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) will provide such a framework, prices will rise, and the subsidies and support programs will gradually diminish. There is, however, a downside to placing undue emphasis on exports.

In the Committee's view, export policy should not compromise this country's ability to keep a sustainable domestic agricultural sector viable into the next century. Export production should also adhere to sustainable principles. How farming is structured is crucial to this endeavour.

- 6. The Committee recommends that production for export should not compromise agriculture's ability to meet future food production needs on a sustainable basis. (p. 14)**

THE FUTURE STRUCTURE OF FARMING AND THE STEWARDSHIP ETHIC

The family farm and its future promoted discussions on the structure of farming. These covered the essential role in sustaining agriculture played by vibrant rural communities with viable farm families. The survival of a farm structure based on an intimate knowledge of the land was also considered as an integral part of responsible stewardship. The Committee was reminded that farmers work long hours, they feel pride in their work and take responsibility for what they do. It was pointed out that growing a good crop must be rewarding, otherwise, why would farmers be willing to work so hard.

One witness took exception to the suggestion that the family farm could not be efficient in view of the adjustments farming had had to make to cut costs over the last decade. Another witness felt that the family farm could outcompete the corporate farm because of the farm family's willingness to take a reduction in income in order to maintain a way of life. He was optimistic about the survival of the family farm, as agriculture moves to sustainability.

If sustainable agriculture requires a more careful tending of the land, surely the logical steward is the person who hopes to pass on the land to the next generation. If food exists to sustain and nurture life, surely its primary producers, who carry out this difficult function for society, should be rewarded. In the past, producers were encouraged to produce. Good stewardship should not have to mean a reduction in farm income. Now that we realize the folly of emphasizing production to the detriment of our natural resource base, there should be incentives to help farmers adapt to the new demands in an environmentally acceptable way.

- 7. The Committee recommends that, to assist farmers in their stewardship role, the federal government offer significant on-farm incentives to develop effective sustainable practices. (p. 14)**

THE MANAGEMENT CHALLENGE

The Committee heard testimony on very different types of farming systems in an attempt to establish the components of sustainable agriculture.

The Committee certainly learned from its study that sustainability has features unique to each farm. It is not just a collection of techniques but a way of approaching the farm as a whole system. "High tech" and "organic" are examples of two methods along a continuum of farming approaches outlined to the Committee. The common element is the quality of the farming. What is interesting is the span of methods and how they differ to meet varying economic, soil and climatic conditions.

Agronomic practices need to be tailored to individual needs. The more the new technologies can be packaged with this in mind, the more sure will be our path towards sustainability.

In its Report, the Committee does not wish to play the role of advocate for any one particular cropping practice but believes it may be useful to describe a selection of approaches in order to show the present wealth of information and breadth of thinking.

Committee testimony confirmed a growing preference for crop rotation. One example given was corn. The Committee heard that when environmental problems became apparent by the early 1980s, Ontario farmers began shifting away from continuous corn to crop rotations. Present crop rotations commonly include soybeans, winter wheat, and either red clover or alfalfa.

Another dominant trend of the past decade reported by Mr. Daynard of the Ontario Corn Producers' Association and the Ontario Soil and Crop Improvement Association was a major decrease in the amount of soil tillage used in production. According to a University of Guelph study, reduced tillage is more important than crop rotation in improving soil organic matter levels. An increasing number of Ontario farmers are now growing corn and other crops using conservation tillage methods.

The most detailed explanation of this tilling method came from a group of farmers in Manitoba, who have been pursuing no till for the past 10 years or so. Their organization, the Manitoba-North Dakota Zero Tillage Farmers' Association, is dedicated to preserving the soil resource for future generations by promoting a system of crop production that drastically reduces soil erosion and builds up organic matter.

Wheat can be planted in flax stubble and soybeans in corn stubble. Other crops typical in no till are field peas and canola. Conservation of soil moisture, elimination of soil erosion, retention of organic matter, wildlife diversity, fuel savings and increased yields are reported benefits. Several studies confirm a yield advantage for wheat, barley, canola and flax from zero tilling, especially in dark brown soils, and more efficient use of nitrogen fertilizer.

Saskatchewan Agriculture and Food has been using a variety of techniques in its incremental or gradual move to sustainable agriculture. These include direct incentives and demonstrations to bring about changes in management techniques. It has been encouraging the return of shelterbelts and the conversion of fragile, erodible soil back to permanent cover.

Mr. Zilm, Assistant Deputy Minister, Saskatchewan Agriculture and Food, stressed that, despite the economic hardship that most Saskatchewan farmers were experiencing, there had been tremendous enthusiasm and collaboration between the agricultural sector and other groups in working towards environmental objectives. He felt that although financial incentives were important, the willingness to work together and achieve common goals made progress possible.

Several witnesses informed the Committee about the advantages of integrating livestock and crops. Cattle add economic diversity to crop farming operations, making such operations less vulnerable to weather and market risks. Cattle provide economic incentive to include forages in a crop rotation system. Their pasture land often provides habitat for wildlife. In summation, the Committee was told that livestock production is part of the equation in moving to a sustainable agricultural system.

One of the greatest advantages of cattle is their ability to convert the solar energy trapped in forages into food energy. According to the Canadian Cattlemen's Association(CCA), forages account for about 80% to 85% of the total feed needed to produce a pound of beef.

This benefit is being explored at the University of Guelph from the environmental point of view; crop rotations involving grasses and forage legumes are one way of checking soil erosion.

The problem was that forages could not compete as a feed with low-cost grain. The witness felt that forages would become an economical proposition only if they were also seen as a conservation measure worthy of some special incentive. Grain price trends would of course also remain relevant.

This raises an interesting point that was brought to the attention of the Committee a number of times. Forage is not included in the recently introduced government safety net program, the Gross Revenue Insurance Program, usually referred to as GRIP. GRIP committees are looking at problems associated with applying the program.

It was suggested that a move in the right direction would be to expand GRIP to give basket coverage to all commodities on a farm; thus, total farm receipts would be insured rather than the price of any one particular commodity. This would prevent the producer from taking a signal from any one commodity on future production. It would also tend to encourage a more diversified crop base.

- 8. The Committee recommends that federal agricultural support programs should be market and production neutral. (p. 24)**

A CONSERVATION FARM PLAN

Each farm has its own micro-climate, and each farmer considers his or her own situation unique. In Alberta, individual farm plans are being developed with the intention of conserving and sustaining the resources for future generations.

Saskatchewan is carrying out on-farm planning on a field-by-field basis. It is a pilot program under Save Our Soils and the Canada-Saskatchewan Agreement on Soil Conservation. The pilot is designed to determine affordable ways to deliver soil conservation plans on a field-by-field basis.

A farm plan is also part of Ontario's Land Stewardship Program, which provides financial incentives to adopt conservation farming practices. This is a program run and evaluated by farmers.

A conservation plan has considerable appeal for the Committee, since it initiates the individualized regime that most producers need to contain soil and water degradation on their farms. It would also provide the producer and the farming community with the base information required to set and monitor realistic conservation and other goals.

Recent action by farm groups themselves reinforces the Committee's view that this is not an unrealistic or unacceptable goal. In January 1992, members of 50 Ontario farm organizations came out in support of farm plans as part of their environmental agenda. As farmers, they feel that they are in the best position to encourage farming activities that respect

the environment. Plans would include documentation on the quality of the farmland, site-specific commitments to improve the land and environment, peer review, exchange of technological advances, and a commitment to include farm plans as an eligibility requirement for new farm environmental programs. The last is already being done in Ontario and Alberta, as described above. Indeed, these farmers identify the Ontario Land Stewardship Program as a model.

Such types of grass-roots initiatives are very encouraging and, from what the Committee has heard, have the greatest chance of success. It is interesting to note that federal funding can play a very crucial role in helping the individual to adjust to changing requirements in agriculture. Farming in the future will be looking to government not only for positive and corrective solutions but also to ensure that there are no roadblocks in the way of desirable directions.

CROSS-COMPLIANCE

If, as discussed in a previous section, Canadian society agrees we should have an indigenous and sustainable food supply, and if revenue assistance is felt to be a necessary part of such a goal, it will be up to governments to ensure that their programs are not contributing to a deteriorated environment. One way of doing this is through cross-compliance, a concept introduced by the U.S. *Food Security Act* of 1985, whereby commodity benefits were denied to those farmers who converted wetlands or highly erodible land to crop production.

Cross-compliance would mean that certain programs were available to producers only if they conformed to good agricultural practice.

At the hearings, the concept of cross-compliance was supported in certain situations, namely to bring poor-quality land out of production. It was the method of implementation that aroused the most discussion. Several witnesses also had concerns about taking a regulatory rather than a cooperative path.

A cooperative system of cross-compliance has already shown signs of success, according to Mr. Paul King, Agricultural Fieldman with the Camrose, Alberta Agricultural Service Board, where management practices are a consideration in farmers' claims for livestock losses from predation. Provincial compensation is refused where management practices have contributed to these losses. Mr. King explained the effectiveness of the program in terms of the few repeat requests for compensation in the absence of improved management practices.

The Committee applauds what is being accomplished by a cooperative approach. It would take this a further step. Farm groups are already suggesting farm plans should be a requirement for new environmental support programs. These plans would provide the information needed for gauging whether each farm was meeting its environmental objectives. The Committee would apply eligibility criteria to all support programs. As mentioned, the U.S. denies financial subsidies to producers who do not meet certain conservation criteria.

- 9. The Committee recommends that producers qualify for federal financial assistance when they have met environmental practices that are part of an approved conservation farm plan. (p. 24)**

EXISTING POLICIES AND PROGRAMS

This action would make no sense unless government rationalized existing programs to ensure that they did not detract from environmental goals. A report delivered to Ministers of Agriculture in November 1991 set out guidelines on how this might be accomplished. Proposed criteria would cover the review of existing policies and programs, principles of environmental assessment, and coordination mechanisms for environmental reviews.

It has been suggested that the new safety net programs, GRIP and NISA(Net Income Stabilization Account), should be the first programs used as a practical application of the recommended methodology for environmental assessment. The enabling legislation for the two programs calls for environmental assessments to be carried out within two years of a federal-provincial agreement coming into force. The national GRIP committee has been involved in developing the environmental review process. It makes more sense to build environmental criteria into a program at its development stage and it is hoped we are moving in this direction in this country.

- 10. The Committee recommends that the federal government set a time frame to meet the urgent need to convert existing agri-food policies and programs into an environmentally sustainable food system. (p. 24)**
- 11. The Committee recommends that sustainable agriculture criteria be included in the development of all future agri-food policies and programs. (p. 24)**

INFORMATION FOR ADAPTATION

In the Committee's view, the key to achieving a more sustainable agriculture is to convert ideas developed at the scientific bench into operational practicalities on the family farm.

This country has developed a sophisticated structure for disseminating research information. This research establishment has been quite successful during the developmental stage of agriculture in pushing out the parameters of knowledge to allow Canada to stay on the leading edge in cereal production and livestock breeding. It has concentrated on finding solutions to specialized technical problems, whether in crop science, soil science, or livestock science whereby a given problem, for example egg production efficiency, was addressed in isolation from broader issues.

The traditional research model worked to the farmer's benefit but without his or her input. Projects could be conceived and pursued without a concern for how they could be implemented on a particular farm. It has been up to provincial extension agents, agricultural boards, farm organizations, crop associations and the farmers themselves to make appropriate use of all the scientific information that is being generated. The Committee heard from a number of these groups and has based its recommendations on their practical and thoughtful testimony.

New priorities prompt us to look at the relationships between production and resource management systems holistically. An understanding of the total farm system is required and nobody can do this better than the farm community itself. Important tools are applicable

knowledge and wise advisors. This implies having technology in “user friendly” packages and access to innovator farmers or neighbours who have tried out some of the new techniques. The Committee was told that farmers trust no one more than other farmers.

In the revised model, “farmers talking to farmers” doesn’t just mean exchanging ideas. It also means determining priorities, and developing new approaches that can filter up to the laboratory and help refine agricultural research. The practice of farming is transmitted, like the land itself, from generation to generation, from older to younger farmer, from neighbour to neighbour. This land-bound, cultural information serves as the corporate memory for a particular region and cannot necessarily be transmitted across the county line. When you look at the farm as a system of inputs and outputs, this type of knowledge becomes invaluable. A technology information system whereby farmers capitalize on technologies that reinforce this communication system and empower them by giving them control over their own lives is much less likely to be suspect than some scientific edict imposed externally. Farmers are in the best position to modify and improve technologies in light of their own practical experience.

12. The Committee recommends that the federal government give priority to implementing an integrated approach to agricultural research and development. (p. 34)

13. The Committee recommends that the federal government work in partnership with other governments, the universities, industry and producers to ensure adoption of this integrated approach to agricultural research and development. (p. 34)

14. The Committee recommends that, at all levels of decision-making, producers have more involvement in the policies, programs, and technologies that may affect them. (p. 34)

The Committee heard testimony on several programs whose methods and tools demonstrate the potential of this more informal technology transfer network. These programs are particularly impressive because of their cooperative approaches and their ability to adjust and improve as they go along. The Committee felt it would be useful to describe them further as practical examples of what it considers to be a promising research approach.

The Committee was heartened by testimony on new practices. It confirmed the Committee’s belief that, even in bad economic times, if the benefits can be demonstrated, farmers will voluntarily use the best practices. The programs to be described bear witness to this fact.

Fifty-six hundred kilometres (3,500 miles) of shelterbelts or 3.5 million trees have been planted under Saskatchewan’s Save Our Soils Program. Producer involvement in program delivery has raised awareness and interest in soil conservation planning. In its brief, Saskatchewan Agriculture and Food highlighted the importance of monitoring technology transfers. Such monitoring can show the results of conservation practices, encouraging their adoption or indicating where further research is needed.

The issue of upgrading equipment arose at a number of the hearings. Though much farming equipment, especially on the Prairies, now needs replacing or upgrading, present low incomes make this impossible. Several witnesses stressed the importance of low-cost demonstration and trial of the specialized machinery required by many of the new technologies. With the current economic crunch, very specialized farm equipment is impractical for many farmers. In the Committee's view, this is one area of technology transfer where innovative approaches will be required.

15. The Committee recommends that the Government of Canada increase the Capital Cost Allowance in order to assist farmers to purchase approved conservation technology. (p. 34)

The Soil and Water Environmental Enhancement Program (SWEEP) began in 1986 as a five-year federal-provincial agreement to improve soil and water quality in southwestern Ontario. The goals of the \$30 million project are to reduce phosphorous in the Lake Erie Basin as a result of cropland runoff and to improve agricultural productivity by reducing soil and water degradation. This dual objective, to rationalize production and improve the environment, is of particular interest to the Committee since this is what sustainable agriculture is all about.

When the Ontario Land Stewardship Program was conceived, the Ontario Ministry of Agriculture and Food approached a grass-roots farmer organization, the Ontario Soil and Crop Improvement Association, to deliver it. The three-year \$40 million program offered financial incentives for first-time adoption of conservation farming techniques. It focused on practices that would improve soil structure and reduce soil erosion. Land stewardship committees, consisting of four or five farmers who reviewed and recommended on projects for funding, functioned on a county basis. The grants part of the program was so successful that it was expanded in 1990 as part of the Canada-Ontario Soil and Water Accord. This provided \$38 million over four years to assist in the implementation of approved plans for the promotion, education, and demonstration of technology. This program is virtually fully subscribed.

In Alberta, the Conservation 2000 Program demonstrates an alternative private initiative taken by Alberta Pool in June 1989. Local Conservation 2000 clubs of concerned farmers focus on soil conservation problems and actions. This is a 10-year program, privately-funded through a foundation composed of the Pool and four corporate members who provide financial and technical support. The foundation sponsors symposiums, leadership training, publications, tours, and promotional material.

From the Committee's point of view, one of the most encouraging findings from this small survey of programs is the amount of involvement of the federal government in funding, scientific expertise, technology development and assessment, and information dissemination and communication.

Since the late 1980s, the federal-provincial accords have provided a mechanism for coordinating federal and provincial efforts in soil and water. The first major program funded within this framework, was the three-year \$150 million National Soil Conservation Program.

It has contributed to many of the initiatives mentioned in this report, such as the Permanent Cover Program and on-farm technical and provincial assistance. The Committee believes it is crucial that the momentum not be lost and that such innovative financial assistance continue for existing and experimental projects that will help diversify the agricultural landscape.

- 16. The Committee recommends long-term funding under the National Soil Conservation Program be committed to maintain the momentum already achieved by programs such as the Permanent Cover Program. (p. 34)**

In the Committee's opinion, government funding will continue to be important if we are to continue the impetus towards sustainability revealed by our study. Private funding is becoming more visible but government seed money to encourage private involvement will continue to be important as will its funding of basic research. Producer and other private groups are beginning to deliver programs in a manner that suits the clientele of which they are a part, and their involvement is much more likely to bring about a successful transition to new production methods. Farmers need more programs to guarantee their access to the technologies, resource personnel, training and funding assistance necessary for the move to sustainability.

- 17. The Committee recommends that Green Plan funding build on practical lessons learned from successful programs that are already delivering technology to the farming community. (p. 34)**
- 18. The Committee recommends that increasing the technical skills of resource personnel and farmers be a Green Plan priority for the agricultural sector. (p. 34)**

There will always be an essential role for the federal government in providing scientific expertise, coordinating the input of all participants, and monitoring the move towards sustainability. This role appears to complement that of the provincial governments, which is concentrating on extension activities relating to raising awareness and providing technical advice and incentives to ensure that programs go ahead successfully.

That federal coordinating role will become ever more important as the informal research network that is part of the new research model includes more and more "hands-on" research. The network will be expanding while at the same time we are attempting to put into effect more integrated research approaches. The Committee considers that there is a need for an independent auditor to monitor gains towards sustainability given the complexity of this new technology transfer model.

- 19. The Committee recommends that Parliament establish an independent auditor to monitor Canadian agriculture's progress towards sustainability. (p. 34)**

CONCLUSIONS

It is very evident that we are already in the transition phase in making agriculture more sustainable. The Committee found numerous positive signs of this, many of which it has shared with the reader.

From all that the Committee has heard, both generational wisdom and book knowledge have a place in looking holistically at a farm and designing an agricultural scheme for it that will ensure it continues into the next century.

The Committee feels that there are grounds for optimism. Awareness is growing in the government and in the private sectors about the cost of ignoring environmental degradation. Direction from government is important and can be particularly effective in providing creative incentives to change the direction of agriculture. We have seen that this can mean an incremental approach, but it does require a firm commitment. A national policy setting out the importance of food would be a start, to be followed by an assessment of all existing policies and programs to see if they are consistent.

The Committee realizes that it has probably asked more questions than it has offered solutions, but, as always, its intention is to continue a dialogue inside and outside the agricultural community.

Summary of Recommendations

1. The Committee recommends that sustainable agriculture be recognized as an essential part of Canadian life. (p. 6)
2. The Committee recommends that recognition of sustainability include meeting farming needs for economic, social and environmental stability. (p. 6)
3. The Committee recommends that the federal government develop long-term national goals for a sustainable agri-food system. (p. 13)
4. The Committee recommends that the federal government involve all segments of Canadian society in a dialogue that will recognize the intrinsic value of food production and promote the formation of a long-term policy for agriculture. (p. 13)
5. The Committee recommends that one of the goals of the food strategy should be domestic food security. (p. 13)
6. The Committee recommends that production for export should not compromise agriculture's ability to meet future food production needs on a sustainable basis. (p. 14)
7. The Committee recommends that, to assist farmers in their stewardship role, the federal government offer significant on-farm incentives to develop effective sustainable practices. (p. 14)
8. The Committee recommends that federal agricultural support programs should be market and production neutral. (p. 24)
9. The Committee recommends that producers qualify for federal financial assistance when they have met environmental practices that are part of an approved conservation farm plan. (p. 24)
10. The Committee recommends that the federal government set a time frame to meet the urgent need to convert existing agri-food policies and programs into an environmentally sustainable food system. (p. 24)
11. The Committee recommends that sustainable agriculture criteria be included in the development of all future agri-food policies and programs. (p. 24)
12. The Committee recommends that the federal government give priority to implementing an integrated approach to agricultural research and development. (p. 34)
13. The Committee recommends that the federal government work in partnership with other governments, the universities, industry and producers to ensure adoption of this integrated approach to agricultural research and development. (p. 34)
14. The Committee recommends that, at all levels of decision-making, producers have more involvement in the policies, programs, and technologies that may affect them. (p. 34)

15. The Committee recommends that the Government of Canada increase the Capital Cost Allowance in order to assist farmers to purchase approved conservation technology. (p. 34)
16. The Committee recommends long-term funding under the National Soil Conservation Program be committed to maintain the momentum already achieved by programs such as the Permanent Cover Program. (p. 34)
17. The Committee recommends that Green Plan funding build on practical lessons learned from successful programs that are already delivering technology to the farming community. (p. 34)
18. The Committee recommends that increasing the technical skills of resource personnel and farmers be a Green Plan priority for the agricultural sector. (p. 34)
19. The Committee recommends that Parliament establish an independent auditor to monitor Canadian agriculture's progress towards sustainability. (p. 34)

CHAPTER ONE

Introduction

Ever since the publication in 1987 of the Brundtland Report, *Our Common Future*, individual countries have been trying to come to terms with the concept of sustainable development, development that meets the needs of the present without compromising the needs of the future. At risk are the air, water and soil systems that support life.¹ The challenge for agriculture is to fulfill today's food requirements, without compromising — by overexploiting this natural resource base — its ability to meet food essentials of future citizens.

With global agriculture in a period of transition, the agri-food industry in this country is being forced to re-examine its mode of operation. One of the pillars of this new look is environmental sustainability. The Federal-Provincial Task Force Report on this subject provided a jump-off point for the Committee to continue the dialogue within the agri-food industry and beyond its borders on the issues that must be addressed as Canada moves towards a more sustainable food production system.

We have been fortunate in this country to enjoy an abundant, nutritious and inexpensive food supply. We have tended to treat this privilege as a right, yet there are many in this world who do not share such good fortune. We have taken our ability to produce food for granted and until recently have not questioned the pressures we are placing on the natural resource base on which this bounty depends. Farmers find themselves suddenly caught in the cross fire of consumers' changing demands regarding food preferences, health and safety, and environmentalists' edicts on the quality of the environment. Farmers are being asked to respond to these challenges in a time of economic duress.

It was these types of concerns that led the Standing Committee on Agriculture to launch its study of sustainable agriculture. The objective was to put the issues on the table and listen to those in the agri-food industry who have to find solutions.

At public hearings between October and December 1991, the Committee listened to approximately 30 presentations. In addition, before the hearings, about 50 briefs were received from interested parties. The Committee has structured its report around what it heard and read. The report is directed to all those concerned about whether we will have a vibrant agricultural sector in the next century and to the farming community, which is already making adjustments to ensure that this will be the case.

In what follows, the Committee examines what sustainable agriculture represents and how it fits into the long-term direction and goals of agriculture. This leads the Committee to explore the framework necessary for a sustainable food system. The next challenge is to define the path to sustainability, who needs to be involved, and what are their roles. Finally, what kind of information is needed to make the transition to sustainable agriculture? What barriers and incentives hinder or promote the adoption and adaptation process? Some general conclusions are then offered.

End Note

¹ World Commission on Environment and Development, *Our Common Future*, Oxford University Press, Oxford, 1987, p. 44.

CHAPTER TWO

Why Sustainable Agriculture?

Definitions of sustainable agriculture tend to vary, but they generally contain certain elements in common. These relate to the conservation of the natural resource base, the economic viability of agriculture, and to the need for safe and nutritious food. Sustainable agriculture generally involves practices to protect or improve soil structure, and to conserve water and prevent its pollution. The Canadian Fertilizer Institute described sustainable agriculture systems as “those that are capable of maintaining their productivity and usefulness to society indefinitely. These systems must be resource conserving, environmentally sound, socially supportive and commercially competitive. These systems must be derived region by region, farm by farm, crop by crop and field by field” (Issue 23:32, 12-12-91).

Like many of the groups before the Committee, the Institute acknowledged the definition of the Federal-Provincial Agriculture Committee on Environmental Sustainability which is that:

Sustainable agri-food systems are those that are economically viable, and meet society's needs for safe and nutritious food, while conserving or enhancing Canada's natural resources and the quality of the environment for future generations.¹

Nevertheless, it was also evident in the testimony that there is confusion over what we mean when we talk about sustainable agriculture. The term means different things to different people. The Committee was told that we must define what we feel is important enough to invest in now so as to ensure we will have it in the future. Yet definitions won't necessarily tell you what's sustainable. If use of a chemical increases yields in the short term but produces an increased health risk in the long term, is such a production system sustainable? “Sustainable” obviously has something to do with being able to live with long-term consequences and what we are willing to preserve for future generations.

The evidence suggests that we may be reaching a global threshold where we can no longer ignore the long-term consequences of soil degradation. A United Nations Environment Program study released in the spring of 1992 identifies 12 billion square kilometres (5 billion square miles) or 10.5% of the planet's fertile land base as degraded from overgrazing by livestock, farming inefficiently and deforestation since 1945. This diminishing arable land base is expected to feed a population forecast to almost double by the year 2050 to 10 billion. The study suggests this loss could lead to permanent global food shortages.²

According to the Worldwatch Institute, an organization that monitors global progress towards a sustainable society, we are losing 12.7 million additional tonnes or 1% of world grain output each year because of land degradation and damage to crops from pollution. Set against the annual estimated gains from increased irrigation, fertilizer and other inputs of

26.3 million tonnes, we are left with a net gain of 13.5 million tonnes, well below the 25.3 million tonnes or 2% growth needed to match annual population growth. These are not encouraging signs for world food production.³

The status of soils here in Canada is not at all clear. Canadian scientists are presently perfecting the methodology to measure soil loss across the country. They are also preparing maps which indicate the risk of wind and water erosion on unprotected soils and the degree of protection provided by existing cropping patterns. Unfortunately, these cropping patterns are taken from the 1981 Census of Canada and it is estimated to take two years to update cropping data from the 1991 Census. Some information did emerge from the hearings.

Dr. Rennie, Professor Emeritus, College of Agriculture, University of Saskatchewan, pointed to reduced yields in the semi-arid region of the Prairies, resulting from soil deterioration. In the mid-1980s, both the Science Council of Canada and Agriculture Canada estimated the cost of soil degradation in the Prairies to be slightly in excess of \$1 billion annually, in terms of lost production. As Dr. Rennie put it, "At the present time, this cost is shouldered by the man on the land, and this is one of the reasons he is in such desperate straits today" (Issue 9:21, 21-10-91).

A historical perspective might be useful. There was a tremendous push after the Second World War to increase food efficiency. The same boundless optimism that had opened up the frontier to agriculture promoted great confidence in the ability of science to make the soil more productive. One means of augmenting efficiency was to expand the use of herbicides, pesticides, and fertilizers so that each farmer could produce more per unit acre and provide a reliable, continuous supply of food that was safe and secure for the Canadian public at a reasonable cost. Governments in North America and Europe actively encouraged overproduction so that a thriving export industry would unfold, especially with the developing countries. An energy-intensive agriculture flourished, based on inexpensive oil.⁴ Components of agriculture were developed in isolation, rather than as part of an integrated system.⁵ Crop specialization led many farmers to eliminate livestock, so row crops replaced forage or hay crops in the rotation. Dairy production was no longer linked to beef production. Some things we now judge good for the environment were considered to be in competition with agriculture. Consequently, unproductive parts of the agricultural landscape like woodlands, shelterbelts, and wetlands disappeared and were converted to cultivatable ground. Land and water resources were resculptured to perform like the big business they had become. Not much thought was given to treating the soil base as part of the biological ecosystem of which it is a part. The potentially beneficial relationships between agricultural production and features of the environment were ignored.⁶ Over the years, this led to increased degradation of the resource base.

We now have food surpluses, declining export markets, and low commodity prices with farm bankruptcy rates and rural emigration that are alarmingly high. It is clear that our present methods of farming with high land values and high overhead, in some cases are not proving sufficiently flexible and diversified to remain profitable for the person on the land. Nevertheless, policy supporting these methods appeared to be appropriate for the times. Can we afford to be so shortsighted again?

The Committee believes it is essential to encourage a model of food production that is profitable to the producer and, at the same time, beneficial to the long-term sustainability of agriculture. The Committee was told in various ways that farmers are naturally good stewards if they can afford to be. In the following pages, the Committee hopes to show that this is not an unachievable task.

In the November 1990 issue of *Conservation 2000*, put out by the Alberta Pool, the former lieutenant-governor of Alberta, Grant MacEwan, said, "Western Canadian farmers can no longer hide behind the belief that soil conservation will cost them money." He disputes that adopting soil-conserving practices needs to have an adverse impact on the bottom line but rather believes it can contribute to the viability of the farm. One such example would be seeding a waterway; this not only eliminates gullying problems but also can give the farmer a crop of hay.⁷ Another would be using fertilizers effectively in relation to soil and water conservation, which is found to benefit crop yield and quality; namely, fall "banding" is reported to significantly outperform a spring "broadcast" application in terms of yield. Studies of zero tillage in east central Alberta also show significant yield increases in dry years and no yield disadvantages in other years. Other inexpensive start-up ideas to aid conservation include spraying summer fallow for winter crop protection, renting machinery, only using harrows to prepare fields prior to seeding, planting trees along fence lines, and arranging land swaps to allow crop rotations.⁸

Reduced yields from soil erosion mean economic losses. Studies in the U.S. on corn and wheat have shown that a one-inch loss of topsoil reduces yields by 6%.⁹ Once soil erosion is underway, it progresses unrelentingly, like a fatal disease. Unfortunately, its progress can be easily overlooked. In addition, some of the cures, like crop rotation, manure spreading or legume planting, have a reputation for being outmoded, which makes them less attractive. Mr. MacEwan advises farmers to view soil loss as being just as real as a cash expense. He emphasizes that land is the biggest capital asset most farmers own. If they allow soil degradation to devalue this asset, they are robbing themselves of a chance for profit both now and when they decide to retire. He urges Prairie farmers to lift their eyes from day-to-day concerns and consider where they want their farms to be in 5, 10 and 20 years' time. The temptation to ignore soil conservation only puts off what will eventually have to be faced. Mr. MacEwan does not believe that resources are the exclusive property of one generation. He is optimistic that the proper application of technology, philosophy and management can satisfy not only the immediate need for profit but also the need for stewardship of the land for upcoming generations.

The Committee is sensitive to the fact that for farmers sustainability must include economic survival. This surely implies the ability to maintain productivity at a viable level in light of the forces placed upon it which could make it collapse, if not immediately, in the near future. The apparent conflict between economic and environmental goals in the short-term tends to evaporate when it becomes a question of the survival of the natural resource, as Grant MacEwan is suggesting. When agricultural sustainability represents the capacity to maintain productivity, whether of a field, farm or nation, in the face of stress or shock, the trade-off between production and environmental goals diminishes. A stress could be

increasing salinity, or erosion or debt, a major drought or a new pest. (A sustainable solution to control the latter, for instance, might mean the use of pesticides, providing the pesticides were affordable and used selectively.)¹⁰

Mr. MacEwan raises a very valuable question when he talks about farming in the long term. Sustainability only has meaning if Canadian society is committed to a future for the agricultural sector. Farmers need to know what Canadians expect of them and whether the country feels there is something in agriculture that is of intrinsic value and worth keeping. The farming community also needs to know where it is going and to have some say in whether society's expectations are realistic. As Ms. Switzer-Howse of Soil Conservation Canada put it: "...you have a segment of society that is not seeing real gains in its income, but is being given an increasingly important role to play not only in food production but also in environmental protection.... Right now, there is no long-term stability. They [farmers] have no long-term guarantee of what is going to happen" (Issue 13:30, 5-11-91).

Until we start defining the agriculture we want in the future, there will continue to be a dialogue about what sustainable agriculture means. To the Committee, agriculture is at a crossroads, where what one Member called the old philosophy of "grow, grow, grow,"¹¹ is outmoded, but where the debate on its replacement has just begun. The debate has to be much more broadly-based and has to go beyond the farm-gate to help define where we want to go with the Canadian agriculture and food system. The result would be a national policy expressing what agriculture is supposed to provide for Canada and into which all sectors could buy. Dr. Freeman McEwen, President of the Agricultural Institute of Canada, used the health care debate of the early 1960s (and its Royal Commission consensus-building process) as a good example of what is required to ensure that everyone understands what it will cost to fulfil expectations.¹² Dr. McEwen has suggested a similar mechanism for discussing agriculture's future.

- 1. The Committee recommends that sustainable agriculture be recognized as an essential part of Canadian life.**
- 2. The Committee recommends that recognition of sustainability include meeting farming needs for economic, social and environmental stability.**

End Notes

- ¹ Federal-Provincial Agriculture Committee on Environmental Sustainability, *Report to Ministers of Agriculture*, Ottawa, June 30, 1990, p. 11.
- ² World Resources Institute, *The Global Assessment of Soil Degradation*, World Resources Institute, Baltimore, Maryland, April, 1992 (published in collaboration with the UNEP and UNDP).
- ³ Lester R. Brown *et al.*, *State of the World*, A Worldwatch Institute Report, W.W. Norton & Company, New York, 1990, p. 64-65.
- ⁴ Vernon G. Thomas, "Sustainable Agriculture, Science and Ethics," in *The Guelph Seminars on Sustainable Development*, S.G. Hilts and A.M. Fuller, editors, School of Rural Planning, University of Guelph, Guelph, February and March, 1989, p. 47.
- ⁵ Carole Giangrande, *Down to Earth, The Crisis in Canadian Farming*, House of Anansi Press, Toronto, 1985, p. 108-110.
- ⁶ Thomas (1989), p. 47.
- ⁷ Alberta Pool, *Conservation 2000*, November 1990, p. 11.
- ⁸ Alberta Pool, *Conservation 2000*, 1991/92 Edition, p. 9.
- ⁹ Brown (1990), p. 61.
- ¹⁰ Gordon R. Conway and Edward B. Barbier, *After The Green Revolution*, Earthscan Publications, London, 1990, p. 37.
- ¹¹ House of Commons, Standing Committee on Agriculture, *Minutes of Proceedings and Evidence*, Issue 9:26, 21-10-91.
- ¹² *Ibid.*, p. 7.

3.2 The Dialogue

Some of the above issues came up at the hearings, some are under discussion in the major policy review underway, and some have yet to be addressed. Agriculture Canada has begun the process of broadening the basis of consultation to encourage "partnership" approaches that will avoid simplistic solutions. These new consultative approaches are still in their infancy, however, and subject to government decisions. There is also still room for expanding the dialogue, especially between rural and urban interests. Numerous witnesses raised concerns about miscommunication between these two constituencies.

The Science Council emphasized the importance of integrating differing viewpoints in its work on the impact of technology in support of sustainable agriculture. The Council found that consumers and farmers had more in common than they mutually realized. The consumer

increasingly difficult to achieve. A top priority is to ensure that the benefits of the new technologies are shared equitably and that the environment is protected.

Sustainability only has meaning if Canadian society continues to evolve and adapt to a changing world. It is not a static concept. We must ensure that our policies and programs are flexible and responsive to the needs of a dynamic and diverse society.

It is the responsibility of all Canadians to work together to ensure that our country remains a vibrant and competitive one. We must embrace change and innovation while protecting our values and our environment.

The Committee has identified several key areas for action. These include: strengthening the regulatory framework; improving the efficiency of government services; and promoting innovation and entrepreneurship. We believe that these actions will help to create a more sustainable and prosperous future for all Canadians.

1. The Committee recommends that the Government establish a new body to coordinate and monitor the implementation of the recommendations of this report.
2. The Committee recommends that the Government establish a new body to coordinate and monitor the implementation of the recommendations of this report.

CHAPTER THREE

Towards a National Strategy

3.1 A Long-Term View

This need for a long-term vision of agriculture was a frequent refrain among the witnesses. Farm organizations such as the Canadian Federation of Agriculture (CFA) had expected that the ongoing policy review process might provide a blueprint on farm and rural community structure, employment and education, and an idea of what constitutes sustainable agricultural development. While the policy offered certain guiding principles, it did not map out an overall vision of where we hope to be within a specific time frame.

For the CFA, this long-term vision is inseparable from an understanding of sustainable agriculture. "What we are essentially talking about is the long-term stability of the industry — the maintenance of a viable rural infrastructure and a healthy environment" (Issue 16:4, 26-11-91).

A long-term strategy would deal with such topics as comparative advantage and food security, export expectations and the handling of surpluses, the future of farm communities and the family farm, off-farm employment, value-added activities, health and safety, and so on. Included would be a national soil conservation policy that clearly defined soil as a finite resource to be protected.¹ In this way, food production and soil conservation would be seen as matters of national importance.

The issue of sustainability can provide the focus needed for questioning the type of agriculture Canada wants and the direction it should take. As a society, we have to decide whether farming is a way of life or just a business like any other; whether food is seen as what sustains life or as merely a commodity to be bought and sold; whether farming with its rural community values has intrinsic value or is not worth preserving.²

3.2 The Dialogue

Some of the above issues came up at the hearings, some are items of discussion in the major policy review mentioned, and some have yet to be addressed. Agriculture Canada has begun the process of broadening the basis of consultation to encourage "partnership" approaches that will avoid simplistic solutions. These new consultative approaches are still in their infancy, however, and subject to government decisions. There is also still room for expanding the dialogue, especially between rural and urban interests. Numerous witnesses raised concerns about misunderstandings between these two solitudes.

The Science Council emphasized the importance of integrating differing viewpoints. In its work on the transfer of technology in support of sustainable agriculture, the Council found that consumers and farmers had more in common than they initially realized. The consumer

has tended to take cheap, nutritious food for granted but there is now profound interest in food safety, an issue that is being hotly debated. As Professor Gilson of the University of Manitoba put it, "...consumers have to be reminded that while they raise legitimate questions about food safety and health... they have to remind themselves they are not apart from, but part of, a system — not only in terms of the benefits but some of the responsibilities... that go with the system" (Issue 18:29, 4-12-91).

A similar sentiment was echoed by Dr. McEwen when he said, "After all consumers have as big an investment in the agriculture and food system as anybody else because they depend upon it to bring up their families. They depend upon it for a healthy and nutritious food supply" (Issue 9:7, 21-10-91).

Ms. Switzer-Howse put it more bluntly,

You cannot separate urban from rural, because there is no post-agricultural society. Without food, you have no urban community. Without the security that we have been able to supply in food, at a reasonable cost, we wouldn't have had the cities we have. We wouldn't have had the development of industries. We no longer had to have this large labour force in agriculture — they were able to go on and do other things. That has been because of the food security, because of the fact that we have had an efficient agricultural system, and we had the resources, the soil and the water. We won't have that in the future if we destroy our soil resources and result in degraded water. That is a unit that is necessary for our current structure. (Issue 13:42-43, 5-11-91)

Consumers may not be aware of the monetary or environmental demands they are placing on producers, and may be surprised at the latter's reaction. That is why there has to be a continuing dialogue within Canadian society on the value of food production and what part society plays in the survival of this sector, in order to ensure that all parties understand the others' points of view.

3.3 "Cheap" Food or Self-Sufficiency?

Farmers know that Canada produces some of the lowest-priced and the safest food in the world;³ in Canada, only 10% of average disposable income goes on food consumed at home, compared to between 15% and 20% in most western countries. Farmers are concerned, however, that the urban population does not necessarily appreciate these advantages. Farmers need to hear, "...we as Canadians are willing to support you in the business of producing food for us, and if you are going to produce food for us, we are willing to pay you what it costs" (Issue 11:48, 22-10-91).

Alternatively, if low-priced food is the preferred policy, are we willing to take the consequences of losing self-sufficiency? For instance, there have been suggestions that because we cannot produce certain crops as cheaply as can be done elsewhere, we should stop producing them. How impervious are we to a discontinuous food supply if we depend on a global market? We have seen what happens in a disrupted oil market. In relation to our dependence on U.S. imports, one witness pointed out, "If there is a frost in Florida, the first thing the governor does is close the borders. He doesn't worry that Canada might be depending on him for that particular commodity" (Issue 13:31, 5-11-91).

At the end of the Second World War, Canada was self-sufficient in the production of plums, peaches, apricots, strawberries and pears. With consumer demand for fresh year-round supplies, by 1980 we were importing over half our peaches and close to three-quarters of our plums, as well as close to half our supply of the other tree fruits. Locally-grown produce may taste better, but its price and seasonality cannot always compete with the low-cost and year-round production of the same crop in other countries.⁴

Niagara fruit farmers are still grappling with this problem. Cheaper products entering Canada are making it increasingly difficult for Ontario producers to compete. Many of these farmers are financially unable to work their land and are seeking to sell off some in order to continue to farm the remainder. Agricultural land prices cannot compete with urban development prices. Yet the climate and the soils of the Niagara region, called the "Garden of Canada" by one witness, are uniquely suited for growing tender fruits and in the past have provided Canadian consumers with reasonably-priced produce. One-third of Niagara's fruitland base has already been lost to urban expansion, and another third is under threat. The solution at the regional government level being suggested is a conservation easement whereby the farmer would receive compensation for development restrictions placed on the land in perpetuity or for a specified period of time.⁵

It is evident that some such innovative approach is required if we wish to stop the present trend. Ms. Gracia Janes, President of the Preservation of Agricultural Lands Society, confirmed that, despite broad public awareness of the unique qualities of the Niagara region, governments have not acted to save the fruitlands. Her testimony also demonstrates that raising awareness, a goal of her group over the past 15 years, is not enough to save prime agricultural land.

Between 1966 and 1986, we lost just over 300,000 hectares (750,000 acres) of land to urban expansion, of which 58% was prime agricultural land. To replace equivalent production from lower class land would require twice the land area.⁶

Should food be regarded as a necessity of life of which we should have a secure supply, or is it just another commodity to be produced only in those areas where costs are low enough to make a profit? It is acknowledged that food security needs can be met without a country having to be completely self-sufficient.⁷ However, a significant dependence on food export and import commodities could leave Canada vulnerable to international market shocks. The priority we, as a society, place on preserving prime agricultural land and on supporting those who farm that land says a lot about how we value food self-sufficiency. The Committee believes that agriculture should be in a position to supply our basic food needs. The federal government has an important role to play in setting priorities to meet this goal. The next section looks at exports.

3.4 The Export Trade

The new world trade order appears to be moving away from protectionism and food self-sufficiency towards global free trade.

As a world trader, especially in wheat, Canada's engine of growth in the modern agriculture industry has been its exports, but these have not brought stability. Compensating farmers to ensure they can continue to compete on world markets has also been costly, reaching over \$3 billion annually in recent years.⁸

Do we have a responsibility to feed people across the globe? A food policy might make it clear that food was important — both to feed one's own people and the hungry elsewhere.

Worldwatch Institute President Lester Brown tells us that world grain production more than doubled between 1950 and 1984, but has since slowed down. When the aforementioned degradation effects are factored in, our apparent ability for continued surpluses is nonexistent.⁹

With 90 million more people to feed each year, major grain exporters like Canada can be expected to play a role in feeding the world's hungry. Mr. Len Gustafson, Parliamentary Secretary to the Prime Minister, sees a window of opportunity for Canada in this role, "One thing we can do very well is produce food" (Issue 13:41, 5-11-91). The purchasing power of the world's nations is likely to remain a problem, but if a net positive benefit to Canada can be demonstrated, we have the resources and the capability to respond.

We are obviously looking for the kind of mix of exports and imports in agriculture that will bring some security, resiliency and stability to the industry. In the grain and red meat sectors, there is optimism that the Uruguay Round of the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) will provide such a framework, prices will rise, and the subsidies and support programs will gradually diminish. There is, however, a downside to placing undue emphasis on exports. Increasingly Canada has tended to specialize in export-crop production, while developing a preference for food imports as these have become more available. Crop specialization without the benefit of diversified, but possibly less profitable crop rotations, has been shown to be less environmentally sustainable.¹⁰ Indeed, much of the erosion in the Prairies is the result. Whether a domestically-oriented agricultural policy is more environmentally sustainable of course depends on the extent to which natural resource management is built into production policies. In the Committee's view, export policy should not compromise this country's ability to keep a sustainable domestic agricultural sector viable into the next century. Export production should also adhere to sustainable principles. How farming is structured is crucial to this endeavour.

3.5 The Future Structure of Farming and the Stewardship Ethic

The family farm and its future promoted discussions on the structure of farming. These covered the essential role in sustaining agriculture played by vibrant rural communities with viable farm families. The survival of a farm structure based on an intimate knowledge of the land was also considered as an integral part of responsible stewardship. The Committee was reminded that farmers work long hours, they feel pride in their work and take responsibility for what they do. It was pointed out that growing a good crop must be rewarding, otherwise, why would farmers be willing to work so hard.

The CFA stressed the importance of the family farm and reported that in the 1986 Census, over 99% of farms reported were family farms or family-controlled farms.¹¹ Depending on their size, they might support an extended family; however, it was more likely these days that they were having trouble supporting even one family, with some members of necessity bringing in off-farm income as a supplement.

One witness took exception to the suggestion that the family farm could not be efficient in view of the adjustments farming had had to make to cut costs over the last decade.¹² Another witness felt that the family farm could outcompete the corporate farm because of the farm family's willingness to take a reduction in income in order to maintain a way of life. He was optimistic about the survival of the family farm, as agriculture moves to sustainability.¹³

If sustainable agriculture requires a more careful tending of the land, surely the logical steward is the person who hopes to pass on the land to the next generation. Earlier in the report, we spoke of the importance of land as an asset to be husbanded. The other major asset in the farming system is its human resource. Unless society places value on our land stewards and the expertise they bring to this task, agriculture might as well be invisible and will certainly continue to decline. If food exists to sustain and nurture life, surely its primary producers, who carry out this difficult function for society, should be rewarded. In the past, producers were encouraged to produce. Good stewardship should not have to mean a reduction in farm income. Now that we realize the folly of emphasizing production to the detriment of our natural resource base, there should be incentives, at least in the transition phase, to help farmers adapt to the new demands in an environmentally acceptable way. Eventually, reduced input costs and greater productivity from healthier soils should make farming more, not less, profitable.

The Committee supports the development of innovative incentive mechanisms that will assist individual farmers to implement sustainable production systems suited to their own particular situation. To date, compensation of an environmental nature has tended to concentrate on compensating farmers for loss of production. Another approach would be to reward good management practices. For instance, the Science Council has suggested that farmers be paid an end-of-season premium based on the depth of topsoil and its levels of organic matter and contaminants.¹⁴ Improved techniques of measuring soil depth might make such an incentive approach possible. To the Committee, this is an interesting reward method which should be pursued.

3. **The Committee recommends that the federal government develop long-term national goals for a sustainable agri-food system.**
4. **The Committee recommends that the federal government involve all segments of Canadian society in a dialogue that will recognize the intrinsic value of food production and promote the formation of a long-term policy for agriculture.**
5. **The Committee recommends that one of the goals of the food strategy should be domestic food security.**

End Notes

CHAPTER FOUR

The Management Challenge

- ¹ Issue 13:33, 5-11-91.
- ² Carole Giangrande, "Agriculture and Sustainable Development," The Guelph Seminars on Sustainable Development, S.G. Hilts and A.M. Fuller, editors, School of Rural Planning, University of Guelph, Guelph, February and March, 1989, p. 54-55.
- ³ Issue 16:24, 26-11-91.
- ⁴ Giangrande (1985), p. 106-109.
- ⁵ Issue 22:24, 11-12-91.
- ⁶ D.W. Anderson, C.J. Roppel, and R.M. Gray, *Sustainability in Canadian Agriculture*, Study commissioned by the Science Council of Canada, University of Saskatchewan, Saskatoon, August 1991, p. 36.
- ⁷ Giangrande (1985), p. 106-109.
- ⁸ Science Council of Canada, *It's Everybody's Business*, Submissions to the Science Council's Committee on Sustainable Agriculture, Minister of Supply and Services, Ottawa, 1991, p. 30.
- ⁹ Brown (1990), p. 59.
- ¹⁰ Conway and Barbier (1990), p. 84.
- ¹¹ Issue 16:28, 26-11-91.
- ¹² *Ibid.*
- ¹³ Issue 9:28, 21-10-91.
- ¹⁴ Science Council (1991), p. 28.

CHAPTER FOUR

The Management Challenge

4.1 The Farming Continuum

The Committee heard testimony on very different types of farming systems in an attempt to establish the components of sustainable agriculture.

Basing his remarks on five years of practical research in the semi-arid region of the Prairies, Dr. Rennie, formerly with the University of Saskatchewan, outlined what changes would have to take place to make contemporary dryland agriculture sustainable.¹ Participants in the research project he described (“Innovative Acres”) found that it was actually possible both to double yield and at the same time regenerate depleted soils by using “high tech” conservation methods. According to Dr. Rennie, most farmers concur that traditional intensive tillage, particularly during a fallow year, has been a significant cause of serious damage to their soils; it has led to remarkably inefficient capturing of rainfall or snowmelt during the fallow year.²

Some 40 farmers participated in the project that Dr. Rennie described. Each farmer established his own recipe, within general guidelines, for farming on the allotted 80 acres. Intensively tilled summer fallow was excluded and all tillage operations were kept to a minimum. Crop rotations included hard red spring wheat, durum wheat, coarse grains, flax, canola, lentils and peas. Crop residue management practices were followed as much as was practicable. Chemical weed control, strip cropping, stubble sculpturing, early seeding, and direct combining were included wherever possible.³

The findings confirmed the importance of efficient water and fertilizer use, and judicious use of herbicides. Dr. Rennie stressed that agriculture should be more high-tech and science-based. His message is that sustainability will result from an improved application of today’s and future technologies.⁴ Also of critical importance are management skills, training of tomorrow’s farmers, and responsiveness to changing consumer preferences. In other words, agriculture should become more consumer-driven than habit-driven.

The last statement is probably a view on which another group of farmers could agree, since they too are in business in response to consumer preference. There the parallel ends, however. These are organic farmers who farm without chemicals and design production techniques in harmony with ongoing natural processes. Because of its emphasis on the health and integrity of the natural resource base, organic farmers sometimes equate their system of farming with sustainable agriculture. This causes consternation among farmers using so-called “conventional” conservation techniques, which, in their eyes, are equally valid examples of sustainability.

4.2 The Individuality of Sustainable Management

The Committee certainly learned from its study that sustainability has features unique to each farm. It is not just a collection of techniques but a way of approaching the farm as a whole system. "High tech" and "organic" are examples of two methods along a continuum of farming approaches outlined to the Committee. The common element is the quality of the farming. What is interesting is the span of methods and how they differ to meet varying economic, soil and climatic conditions. For instance, no till may be environmentally desirable but may not be economically practical where weeds are out of control or new equipment must be purchased.

Agronomic practices need to be tailored to individual needs. The more the new technologies can be packaged with this in mind, the more sure will be our path towards sustainability. A later section looks in more detail at this component, which the Committee believes is crucial.

In its Report, the Committee does not wish to play the role of advocate for any one particular cropping practice but believes it may be useful to describe a selection of approaches in order to show the present wealth of information and breadth of thinking.

4.3 Practical Examples of Sustainable Techniques

The Federal-Provincial Agriculture Committee on Environmental Sustainability listed eleven actions that would help sustain long-term agriculture.⁵ These were: reducing summer fallow, reducing tillage, intensifying crop rotations, retaining crop residues, enhancing shelterbelts, improving ground and surface water management, removing erodible lands from production, developing energy-efficient technologies, rehabilitating wetlands, and encouraging farm environmental plans. For comparison, a report commissioned for the United States Agency for International Development lists intercropping (growing two crops simultaneously), crop rotation, agroforestry (intercropping of annual herbaceous crops with perennial shrubs or trees), silvo-pasture (intercropping of grassland and other fodder with trees), green manuring (incorporating legumes grown to fix nitrogen into the following crop), conservation tillage (placing the seed directly in the soil with little or no preparatory cultivation), and integrated pest management (using all appropriate techniques that enhance natural pest controls, with only selective dependence on pesticides so as not to interfere with natural enemies).⁶

Flexible cropping and tillage practices and encouraging a diversified landscape appear to be priorities common to both the Canadian and American lists.

4.3.1 Crop Rotation

Committee testimony confirmed a growing preference for crop rotation. One example given was corn. Mr. Terry Daynard, Vice-President, Ontario Corn Producers' Association, reminded the Committee that corn is Canada's only indigenous crop. From a minor beginning

prior to 1960, with improved hybrids, effective weed control, and growing demand, corn emerged as the dominant crop across all of southwestern Ontario during the 1960s. Economically beneficial monocropping of corn replaced mixed farming systems based on livestock and various cash crops. The Committee heard that when environmental problems became apparent by the early 1980s, Ontario farmers began shifting away from continuous corn to crop rotations. Present crop rotations commonly include soybeans, winter wheat, and either red clover or alfalfa.⁷

Another dominant trend of the past decade reported by Mr. Daynard and the Ontario Soil and Crop Improvement Association was a major decrease in the amount of soil tillage used in production. According to a University of Guelph study, reduced tillage is more important than crop rotation in improving soil organic matter levels.⁸ An increasing number of Ontario farmers are now growing corn and other crops using conservation tillage methods.

4.3.2 Conservation Tillage

The most detailed explanation of this tilling method came from a group of farmers in Manitoba, who have been pursuing no till for the past 10 years or so. Their organization, the Manitoba-North Dakota Zero Tillage Farmers' Association, is dedicated to preserving the soil resource for future generations by promoting a system of crop production that drastically reduces soil erosion and builds up organic matter.

Wheat can be planted in flax stubble and soybeans in corn stubble. Other crops typical in no till are field peas and canola. Conservation of soil moisture, elimination of soil erosion, retention of organic matter, wildlife diversity, fuel savings and increased yields are reported benefits. Several studies confirm a yield advantage for wheat, barley, canola and flax from zero tilling, especially in dark brown soils,⁹ and more efficient use of nitrogen fertilizer.

Given the economic and other benefits, the Committee pursued the logical question, one that is crucial to the movement towards sustainable agriculture. Why, given its advantages, does not zero tillage have more than its present share of 1% to 2% of Manitoba's cultivated acres?¹⁰

Initially, the Committee was told, zero-till farmers were considered "oddballs" who, unlike "conscientious" farmers, did not till their stubble in the fall. After an initial flurry of interest between 1978 and 1980, only those farmers who continued to follow good agronomic practices and took the extra time to apply fertilizer into the stubble persevered with zero till. The early equipment was not good enough to ensure the establishment of consistently good crops and the preferred glyphosate herbicide was very expensive. Those who stayed with zero till understood the system and had good experiences at the beginning.

Western Canada is now a leader in manufacturing the specialized and modified seeding equipment used by zero-till farmers.¹¹ Knowledge about what makes the system work has also improved, though there is still room for more R and D (research and development) to make the system work better, according to Mr. David Rourke, Board Member of the Zero Tillage Association. He also stressed improving education, so as to avoid potential problems for

first-time users. He agreed that zero tillage, which practises continuous cropping and avoids summer fallow, would not be as suitable in the driest regions of the Prairies, such as the Palliser triangle, unless a balanced, flexible approach adapted it to suit moisture and other conditions.

The Manitoba-North Dakota Zero Tillage Farmers' Association's presentation was particularly interesting, given the long existence of the organization and its growing understanding of the barriers and incentives that affect adoption of sustainable techniques. Mr. Rourke summed it up when he said, "...we need a greater effort to educate the general public on issues of agricultural sustainability. We need to encourage a more scientific approach, rather than an emotional one, to determine what is good or bad for our environment and, specifically, for ourselves, the farmers, and the people who work with the systems" (Issue 13:11, 5-11-91).

4.3.3 The Incremental Approach

Saskatchewan Agriculture and Food informed the Committee of conflicting trends in the province's agriculture.¹² As Mr. Althouse, the member for Mackenzie, reminded the Committee, Saskatchewan represents approximately 42% of Canada's farmland with 20 million hectares (50 million acres) of land under cultivation out of its total farmland base of 26 million hectares (65 million acres). While diversification is gaining ground (lentils and peas and other special crops now represent 486,000 hectares [1.2 million acres]), spring wheat acreage is also increasing. Some pasture land has continued to be broken; between 1971 and 1991, about 1.6 million hectares (4 million acres) were added. While a drop in summer fallow of 2 million hectares (5 million acres) during the same period is positive as far as sustainable practices are concerned, together with the 1.6 million new hectares (4 million acres), it means an additional 3.6 million hectares (9 million acres) in crop.

Saskatchewan has been using a variety of techniques in its incremental or gradual move to sustainable agriculture. These include direct incentives and demonstrations to bring about changes in management techniques. It has been encouraging the return of shelterbelts and the conversion of fragile, erodible soil back to permanent cover. A joint program under the Canada-Saskatchewan Agreement on Soil Conservation, the Permanent Cover Program, has seeded 67,000 hectares (165,000 acres) to permanent cover. Another 243,000 hectares (600,000 acres) is targeted for the entire Prairie region as part of "Third Line of Defence" funding made available in April 1991. Because of economic conditions, the uptake on the more recent program is reported to be slower.

Mr. Zilm, Assistant Deputy Minister, Saskatchewan Agriculture and Food, stressed that, despite the economic hardship that most Saskatchewan farmers were experiencing, there had been tremendous enthusiasm and collaboration between the agricultural sector and other groups in working towards environmental objectives. He felt that although financial incentives were important, the willingness to work together and achieve common goals made progress possible.¹³

4.3.4 Integrated Farming Systems

Several witnesses informed the Committee about the advantages of integrating livestock and crops. Cattle add economic diversity to crop farming operations, making such operations less vulnerable to weather and market risks. Cattle provide economic incentive to include forages in a crop rotation system. Their pasture land often provides habitat for wildlife. In summation, the Committee was told that livestock production is part of the equation in moving to a sustainable agricultural system.¹⁴

The Canadian Cattlemen's Association (CCA) reported that the beef industry is the largest single farm commodity in Canada. It constitutes annual farm gate sales of just over \$4 billion. With annual sales of over \$8 billion, meat processing is the third largest of all manufacturing industries, after motor vehicles and petroleum products. Ruminants, such as cattle, graze primarily on land unsuitable for cultivation. In so doing, they more than double the land area that contributes to our food supply. Cattle convert material that humans cannot digest into a high-quality nutrient-dense protein. Cattle producers contest the claim that animals compete with human beings for grain; cattle are fed mostly coarse feedgrains or low-quality grains unsuitable for human consumption. One of the greatest advantages of cattle is their ability to convert the solar energy trapped in forages into food energy. According to the CCA, forages account for about 80% to 85% of the total feed needed to produce a pound of beef.¹⁵

This benefit is being explored at the University of Guelph from the environmental point of view; crop rotations involving grasses and forage legumes are one way of checking soil erosion.¹⁶ Between 1921 and 1988, production of forage in Ontario dropped from 2.8 million hectares (7 million acres) to 1.5 million hectares (3.7 million acres) as the emphasis shifted to grains and oilseeds. Professor Buchanan-Smith, of the Department of Animal and Poultry Science, conceded that inconsistencies in the quality of forage harvested and the performance of animals fed these forages had contributed to this decline. He attributed these deficiencies to a lack of research attention; but this is now being rectified by the University of Guelph. He expressed the view that very respectable levels of performance were possible in forages. The problem was that forages could not compete as a feed with low-cost grain. The witness felt that forages would become an economical proposition only if they were also seen as a conservation measure worthy of some special incentive.¹⁷ Grain price trends would of course also remain relevant.

4.4 Sustainable Systems and Government

This raises an interesting point that was brought to the attention of the Committee a number of times. Forage is not included in the recently introduced government safety net program, the Gross Revenue Insurance Program, usually referred to as GRIP. The explanation offered was that while Agriculture Canada recognized the importance of forage for conservation, the redirecting of funds and staffing resources into new areas is administratively complex.¹⁸ GRIP committees are looking at problems associated with applying the program.

It was suggested that a move in the right direction would be to expand GRIP to give basket coverage to all commodities on a farm; thus, total farm receipts would be insured rather than the price of any one particular commodity. This would prevent the producer from taking a signal from any one commodity on future production. It would also tend to encourage a more diversified crop base.

Dr. McEwen of the Agricultural Institute of Canada considered that such changes would need to be monitored to ensure that any assistance allocated for a particular piece of land was used effectively.¹⁹ He suggested the agricultural community should decide and monitor what constituted a sustainable system for a particular piece of land and who should receive compensation.

4.5 A Conservation Farm Plan

This individualized, self-assessment type of approach is already being tried in several jurisdictions. Each farm has its own micro-climate, and each farmer considers his or her own situation unique. In Alberta, individual farm plans are being developed with the intention of conserving and sustaining the resources for future generations. These personalized plans involve review of such items as air photos, soils maps, and cropping rotations. With the assistance of technical advice from the agricultural service board and provincial extension personnel, an assessment is made of all farm assets, and an individual farm plan is developed, maximizing resources toward production and sustainability.²⁰ Funding comes from the Canada-Alberta Soil Conservation Initiative.

Saskatchewan is carrying out on-farm planning on a field-by-field basis. It is a pilot program under Save Our Soils and the Canada-Saskatchewan Agreement on Soil Conservation. The pilot is designed to determine affordable ways to deliver soil conservation plans on a field-by-field basis.²¹

A farm plan is also part of Ontario's Land Stewardship Program, which provides financial incentives to adopt conservation farming practices. This is a program run and evaluated by farmers. Again, a key feature is the sharing of information and technical advice provided by the province in developing farm inventory and action plans. The Program, in effect until 1994, is funded through the Canada-Ontario Accord on Soil and Water Conservation and Development.²²

A conservation plan has considerable appeal for the Committee, since it initiates the individualized regime that most producers need to contain soil and water degradation on their farms. It would also provide the producer and the farming community with the base information required to set and monitor realistic conservation and other goals.

Recent action by farm groups themselves reinforces the Committee's view that this is not an unrealistic or unacceptable goal.²³ In January 1992, members of 50 Ontario farm organizations came out in support of farm plans as part of their environmental agenda. As farmers, they feel that they are in the best position to encourage farming activities that respect the environment. Plans would include documentation on the quality of the farmland,

site-specific commitments to improve the land and environment, peer review, exchange of technological advances, and a commitment to include farm plans as an eligibility requirement for new farm environmental programs. The last is already being done in Ontario and Alberta, as described above. Indeed, these farmers identify the Ontario Land Stewardship Program as a model.²⁴

Such types of grass-roots initiatives are very encouraging and, from what the Committee has heard, have the greatest chance of success. It is interesting to note that federal funding can play a very crucial role in helping the individual to adjust to changing requirements in agriculture, as can be seen in the foregoing commentary. Farming in the future will be looking to government not only for positive and corrective solutions but also to ensure that there are no roadblocks in the way of desirable directions.

4.6 Cross-Compliance

If, as discussed in a previous section, Canadian society agrees we should have an indigenous and sustainable food supply, and if revenue assistance is felt to be a necessary part of such a goal, it will be up to governments to ensure that their programs are not contributing to a deteriorated environment. One way of doing this is through cross-compliance, a concept introduced by the U.S. *Food Security Act* of 1985, whereby commodity benefits were denied to those farmers who converted wetlands or highly erodible land to crop production.

Cross-compliance would mean that certain programs were available to producers only if they conformed to good agricultural practice. This need not necessarily involve assessment by academics or the bureaucracy, but rather by fellow farmers. Dr. McEwen suggested that the agricultural community was in a better position to apply such standards.²⁵

At the hearings, the concept of cross-compliance was supported in certain situations, namely to bring poor-quality land out of production. It was the method of implementation that aroused the most discussion. Obviously, increasing awareness and understanding by extension and other programs is a priority. The next section of the report will look at the types of supportive programs and technical staff that are necessary to provide "farmer-friendly" information. Accessible information will increase awareness of the benefits of conservation and sustainable practices. Pre-planning and education were considered critical for paving the way to new approaches, such as cross-compliance. In this way, the farming community would be alerted to expectations about environmental sustainability. Several witnesses also had concerns about taking a regulatory rather than a cooperative path.

A cooperative system of cross-compliance has already shown signs of success, according to Mr. Paul King, Agricultural Fieldman with the Camrose, Alberta Agricultural Service Board, where management practices are a consideration in farmers' claims for livestock losses from predation. Provincial compensation is refused where management practices have contributed to these losses.²⁶ Mr. King explained the effectiveness of the program in terms of the few repeat requests for compensation in the absence of improved management practices.

The Committee applauds what is being accomplished by a cooperative approach. It would take this a further step. Farm groups are already suggesting farm plans should be a requirement for new environmental support programs. These plans would provide the

information needed for gauging whether each farm was meeting its environmental objectives. The Committee would apply eligibility criteria to all support programs. As mentioned, the U.S. denies financial subsidies to producers who do not meet certain conservation criteria.

4.7 Existing Policies and Programs

This action would make no sense unless government rationalized existing programs to ensure that they did not detract from environmental goals. A report delivered to Ministers of Agriculture in November 1991 set out guidelines on how this might be accomplished. Proposed criteria would cover the review of existing policies and programs, principles of environmental assessment, and coordination mechanisms for environmental reviews. The plan is the first step in meeting a commitment made as part of the agri-food policy review to make existing policies and programs consistent with sound soil and water principles.²⁷

It has been suggested that the new safety net programs, GRIP and NISA (Net Income Stabilization Account), should be the first programs used as a practical application of the recommended methodology for environmental assessment. The enabling legislation for the two programs calls for environmental assessments to be carried out within two years of a federal-provincial agreement coming into force. GRIP is now operating in every province except Newfoundland. NISA is in effect in all provinces except Newfoundland and New Brunswick.²⁸ The national GRIP committee has been involved in developing the environmental review process. It makes more sense to build environmental criteria into a program at its development stage and it is hoped we are moving in this direction in this country.

- 8. The Committee recommends that federal agricultural support programs should be market and production neutral.**
- 9. The Committee recommends that producers qualify for federal financial assistance when they have met environmental practices that are part of an approved conservation farm plan.**
- 10. The Committee recommends that the federal government set a time frame to meet the urgent need to convert existing agri-food policies and programs into an environmentally sustainable food system.**
- 11. The Committee recommends that sustainable agriculture criteria be included in the development of all future agri-food policies and programs.**

End Notes

- ¹ Issue 9:24, 21-10-91.
- ² Agriculture Canada and Alberta Agriculture, *Sowing the Seeds for Sustainable Agriculture*, Proceedings of the Travelling Symposium, Vol. 1, February 11-16, 1991, p. 5.
- ³ *Ibid.*, p. 7.
- ⁴ Issue 9:43, 21-10-91.
- ⁵ Federal-Provincial Agriculture Committee on Environmental Sustainability (1990), p. 28.
- ⁶ Conway and Barbier (1990), p. 41.
- ⁷ Issue 14:12, 6-11-91.
- ⁸ Ontario Corn Producers' Association, Brief presented to the Standing Committee on Agriculture, November 6, 1991, p. 4.
- ⁹ Issue 13:10, 5-11-91.
- ¹⁰ *Ibid.*, p. 13.
- ¹¹ *Ibid.*, p. 6.
- ¹² Issue 18:9, 4-12-91.
- ¹³ *Ibid.*, p. 20.
- ¹⁴ Issue 12:8, 31-10-91.
- ¹⁵ *Ibid.*
- ¹⁶ Issue 11:4, 22-10-91.
- ¹⁷ Issue 11:8, 22-10-91.
- ¹⁸ Issue 13:35, 5-11-91.
- ¹⁹ Issue 9:16, 21-10-91.
- ²⁰ Issue 11:40, 22-10-91.
- ²¹ Issue 18:8, 4-12-91.
- ²² Issue 11:27, 22-10-91.
- ²³ Ontario Federation of Agriculture, Christian Farmers of Ontario, AGCare, Ontario Farm Council, *Our Farm Environmental Agenda*, Guelph, January 1992, p. 24.

²⁴ *Ibid.*, p. 25.

²⁵ Issue 9:8, 21-10-91.

²⁶ Issue 11:42, 22-10-91.

²⁷ Agriculture Canada, *Building Partnerships*, Growing Together Publication, September-October 1991, p. 3.

²⁸ *Ibid.*

CHAPTER FIVE

Information for Adaptation

5.1 The Present Technology Transfer Structure

In the Committee's view, the key to achieving a more sustainable agriculture is to convert ideas developed at the scientific bench into operational practicalities on the family farm.

This country has developed a sophisticated structure for disseminating research information. An elaborate system of over 100 commodity and regional committees is overseen by the Canadian Agriculture Services Coordinating Committee (CASCC), which serves as the prime mechanism for agricultural research communication in Canada.¹ This research establishment has been quite successful during the developmental stage of agriculture in pushing out the parameters of knowledge to allow Canada to stay on the leading edge in cereal production and livestock breeding. It has concentrated on finding solutions to specialized technical problems, whether in crop science, soil science, or livestock science whereby a given problem, for example egg production efficiency, was addressed in isolation from broader issues.² The CASCC has done an amazing job in keeping tabs on all this research. Much of it was conducted by the federal government or the universities, after which it filtered down, often with the help of provincial extension personnel, to the farmer, who was seen as a somewhat passive recipient of this process.

The Committee learned of the difficulties in such an approach during its questioning about the reaction of farmers to integrated animal-crop forage-based farming systems.³ One university researcher explained, there was no time to get heavily involved in as much contact and extension with the farmers as he would have liked. Thus, there was no assurance that the university-based research would turn out to be feasible for local farmers.

One farm group, AGCare (Agricultural Groups Concerned About Resources and the Environment) thought that increasing farmer and user-group representation on the federal and provincial committees might better ensure that research programs are directed to the needs of the agricultural community and society at large.⁴ Others have described the existing process as cumbersome and slow-moving.⁵ Also, despite the over 4,000 separate research projects carried out by government, industry, and the universities since 1974, we are told there are gaps in baseline data, including natural resource base data. Coordination of effort remains a problem.⁶

The traditional research model worked to the farmer's benefit but without his or her input. Projects could be conceived and pursued without a concern for how they could be implemented on a particular farm. It has been up to provincial extension agents, agricultural boards, farm organizations, crop associations and the farmers themselves to make

appropriate use of all the scientific information that is being generated. The Committee heard from a number of these groups and has based its recommendations on their practical and thoughtful testimony.

5.2 A Revised Research Model

New priorities prompt us to look at the relationships between production and resource management systems holistically. An understanding of the total farm system is required and nobody can do this better than the farm community itself. That message came out loud and clear to the Committee, even if the wording varied from intervenor to intervenor. "...give the farm manager the tools he or she needs to manage..." (Issue 9:30, 21-10-91). Important tools are applicable knowledge and wise advisors. This implies having technology in "user friendly" packages and access to innovator farmers or neighbours who have tried out some of the new techniques. The Committee was told that farmers trust no one more than other farmers.

In the revised model, "farmers talking to farmers" doesn't just mean exchanging ideas. It also means determining priorities, and developing new approaches that can filter up to the laboratory and help refine agricultural research. The practice of farming is transmitted, like the land itself, from generation to generation, from older to younger farmer, from neighbour to neighbour. This land-bound, cultural information serves as the corporate memory for a particular region and cannot necessarily be transmitted across the county line. When you look at the farm as a system of inputs and outputs, this type of knowledge becomes invaluable. A technology information system whereby farmers capitalize on technologies that reinforce this communication system and empower them by giving them control over their own lives is much less likely to be suspect than some scientific edict imposed externally. Farmers are in the best position to modify and improve technologies in light of their own practical experience. Common sense would tell us that no technology has much chance of succeeding if it treats the farmer as the lowest link in a hierarchical chain of transmitted wisdom. As one witness stressed, "Technology needs to be delivered in a manner that shows some sensitivity to the farmer's situation. We think we have achieved that with the one-on-one, 'come see how it works and try it out before you adopt it' approach" (Issue 11:42, 22-10-91).

The Committee heard testimony on several programs whose methods and tools demonstrate the potential of this more informal technology transfer network. The Committee was most gratified to see that one of these programs is to be extended under the Green Plan. These programs are particularly impressive because of their cooperative approaches and their ability to adjust and improve as they go along. As they evolved, they have also confirmed the need for taking long-term approaches. The Committee felt it would be useful to describe them further as practical examples of what it considers to be a promising research approach.

5.3 Technology Transfer in Progress

The Committee was heartened by testimony on new practices. It confirmed the Committee's belief that, even in bad economic times, if the benefits can be demonstrated, farmers will voluntarily use the best practices. The programs to be described bear witness to this fact.

5.3.1 Saskatchewan's Save Our Soils Program

A key technological program in which the federal government is involved in Saskatchewan is the Canada-Saskatchewan Agreement on Soil Conservation. Two somewhat different delivery arrangements operate in conjunction with the provincial extension service.⁷ Technical and communication services under the Agreement are delivered by the Saskatchewan Soil Conservation Association, a producer group, contracted to perform these functions.

The Save Our Soils Program is delivered through 43 district extension boards, each of which hires a soil conservation technician to administer a program of on-farm incentives. Two field seasons have been completed, involving 3,100 producers and 61,000 hectares (150,000 acres). Fifty-six hundred kilometres (3,500 miles) of shelterbelts or 3.5 million trees have been planted. Producer involvement in program delivery has raised awareness and interest in soil conservation planning. In its brief, Saskatchewan Agriculture and Food highlighted the importance of monitoring technology transfers.⁸ Such monitoring can show the results of conservation practices, encouraging their adoption or indicating where further research is needed.

5.3.2 Upgrading Equipment

Saskatchewan also described the role farmers are playing in developing and adapting technology to conserve the soil. An example used was the Conserva-Pak air seeder, which can fertilize and seed at the same time. Developed by Mr. Jim Halford, a farmer from Indian Head, Saskatchewan, it is manufactured at Indian Head and is already having an impact on how the soil is worked.⁹ Its usefulness was accredited by the Manitoba-North Dakota Zero Tillage Farmers' Association in their no-till system.¹⁰

The issue of upgrading equipment arose at a number of the hearings. Though much farming equipment, especially on the Prairies, now needs replacing or upgrading, present low incomes make this impossible. Several witnesses stressed the importance of low-cost demonstration and trial of the specialized machinery required by many of the new technologies. With the current economic crunch, very specialized farm equipment is impractical for many farmers. In Alberta, the agricultural service boards sometimes help out by purchasing some of the newer equipment. Mr. Paul King told the Committee that the County of Camrose Board, with which he is involved, has lent or rented equipment at low cost so that producers can try it firsthand without the initial capital investment.¹¹ In Ontario, under the Land Stewardship Program, equipment is supplied for demonstration research plots. Initially, there was even money available to assist individuals in buying their own machinery.¹² In the Committee's view, this is one area of technology transfer where innovative approaches will be required. Joint access to expensive machinery, joint ownership, or having someone specially trained to do the job are all possibilities that may need to be investigated. Farmers have always relied to some degree on custom work performed by neighbours or other specialists; perhaps this concept could be developed as a cost-saving feature.

5.3.3 Ontario's Soil and Water Environmental Enhancement Program

The Soil and Water Environmental Enhancement Program (SWEET) began in 1986 as a five-year federal-provincial agreement to improve soil and water quality in southwestern Ontario. The goals of the \$30 million project are to reduce phosphorous in the Lake Erie Basin as a result of cropland runoff and to improve agricultural productivity by reducing soil and water degradation. This dual objective, to rationalize production and improve the environment, is of particular interest to the Committee since this is what sustainable agriculture is all about.

The Canada-U.S. Water Quality Agreement calls for phosphorous reduction in the Lake Erie Basin of 2,000 tonnes per year. SWEET has a broad mandate that involves technical assistance, research, and financial incentives to help implement the Canadian commitment to a reduction of 300 tonnes of phosphorous a year, of which 200 tonnes is from farmland and 100 tonnes is from industrial and municipal sources. The province is responsible for delivery and is providing field-level advice through expert teams, workshops and demonstration projects.¹³ This omnibus conservation program encompasses a number of Ontario government soil and water initiatives, including removing fragile erodible soils from production, and promoting conservation tillage.¹⁴ In January 1992, the program was extended as part of the federal government's Green Plan Initiative for agriculture.

One of the main roles of the federal government in the SWEET Program is in developing and evaluating the actual technology transferred to farmers in the region. The assessment is taking place through a sub-program entitled TED (Technology Development and Evaluation), which may supply a model for future development of both the technology transfer and supporting research components for sustainable farming systems. TED's purpose is to undertake research to develop, adapt and evaluate technologies that could be applied by farmers to meet SWEET Program objectives.¹⁵ A private consulting firm manages TED for Agriculture Canada, which in turn provides scientific direction on research priorities and coordinates SWEET objectives with departmental activities. A Technical Advisory Committee under TED provides input from the farming community, the universities, the private sector and government. TED is seen as a model for bridging the gap between research and practice. Despite attempts to include farmers in research planning and field experimentation, relatively few farmers beyond the innovators have been involved in TED. One promising computerized support system allowed farmers to simulate their unique operation and explore alternatives but ran out of money before its usefulness could be fully tested. The TED program taught a number of valuable lessons about the complexities of technology transfer and the need to have a long enough time frame to produce adoptable results.

Another important function of SWEET is the collection and storage of information.¹⁶ A centre was set up for this purpose in 1989; it serves as a centralized information source on soil conservation. The Soil and Water Conservation Information Bureau is administered by the University of Guelph where its location on the campus supplies it with information sources, resources, credibility and neutrality. The Bureau generates a newsletter, "InfoSOURCE," sent to 8,000 farmers bi-monthly, networks with innovative farmers, cultivates strong links within the research community to gather objective information including an inventory of

ongoing research, maintains a free, self-serve database (ENVIRO.DOC) of published scientific information on soil and water subjects and other reference tools, and collaborates with other conservation agencies involved in soil conservation. The Committee was told that the establishment of this federally-funded Bureau has been a very positive step for farmers and their advisors, since it can put at their disposal information resources which will help them to innovate.¹⁷

Another part of the federal program is a practical "hands-on" demonstration site where existing technologies can be evaluated and new conservation methods developed. A pilot demonstration looks at how the introduction of comprehensive soil and water conservation practices affects water quality and compares results with the status quo.

A practical approach is also the hallmark of the Tillage-2000 Project. This is a research and demonstration project, initiated in 1985 by the Ontario Ministry of Agriculture and Food (OMAF) in cooperation with the Ontario Soil and Crop Improvement Association and the University of Guelph. This SWEEP Project examines the effects of alternative tillage practices and crop rotations on approximately 35 farm sites throughout the province over five years and compares these with the results of side-by-side conventional tillage. The objective of the project was to develop conservation farming systems for specific soil types, climatic zones and farming operations based on information derived from field-sized plots. Plots were monitored for growth patterns, soil fertility, crop yield and economic inputs. The project results were then analyzed and distributed and will form part of the data being gathered on crop performance and soil properties in the Lake Erie Basin. The program expanded as it went along and provided new insights on tillage erosion, amount of soil loss, nitrogen replacement and new measures to control problem weeds. The result is a large database on tillage systems and their suitability for Ontario soils, which will shape tillage programs to the year 2000.¹⁸ Project findings should enable farmers to maximize productivity and minimize soil degradation. An added bonus reported was the involvement of innovator farmers who passed on their expertise through tours and meetings.¹⁹ Their commitment had a lot to do with the success of SWEEP, adding to the saleability of such programs.

5.3.4 The Land Stewardship Program

Unlike the case in previous grant programs, when the Ontario Land Stewardship Program was conceived, the Ontario Ministry of Agriculture and Food approached a grass-roots farmer organization, the Ontario Soil and Crop Improvement Association, to deliver it. The three-year \$40 million program offered financial incentives for first-time adoption of conservation farming techniques. It focused on practices that would improve soil structure and reduce soil erosion. Land stewardship committees, consisting of four or five farmers who reviewed and recommended on projects for funding, functioned on a county basis. The least successful portion of the program was the response to training offered on such topics as conservation machinery, possibly because courses tended to duplicate what was already being offered. The grants part of the program was so successful, however, that it was expanded in 1990 as part of the Canada-Ontario Soil and Water Accord. This provided \$38 million over four years to assist in the implementation of approved plans for the promotion, education, and demonstration of technology. This program is virtually fully subscribed by the

5,000 applicants, representing about 10% of the Ontario farming population.²⁰ One addition to the revised program is the handling of animal and chemical waste. Financial assistance is also available for joint ventures to evaluate conservation technology and to promote awareness. The more stringent emphasis on conservation farm planning does not seem to have been a deterrent, possibly because it offers a financial incentive to offset the immediate costs of adopting conservation technology.

5.3.5 Alberta's Conservation 2000 Initiative

In Alberta, the Conservation 2000 Program demonstrates an alternative private initiative taken by Alberta Pool in June 1989.²¹ Local Conservation 2000 clubs of concerned farmers focus on soil conservation problems and actions. This is a 10-year program, privately-funded through a foundation composed of the Pool and four corporate members who provide financial and technical support. The corporate sponsors are DuPont Canada Inc., Monsanto Canada Inc., AT and T, and Western Co-operative Fertilizers Ltd. The foundation sponsors symposiums, leadership training, publications, tours, and promotional material. Workable, field-proven answers are offered to questions about changing farm practices, with special input and advice from industry, research, and extension personnel. One of the most important effects of these approximately 22 clubs across Alberta has been to interest farmers in soil conservation techniques applicable to local conditions.

5.4 Incentives and Barriers

These programs appear to have common aspects which make them particularly useful and acceptable to the farming community. Farmers are actively involved in making decisions and in evaluating the effectiveness of the conservation measures. This form of peer monitoring appears much more acceptable than government regulation; while there is expert information, it is easily accessible and in a farmer-friendly format. Advisors provide advice as much as possible on a one-to-one basis, with methods and solutions applicable to the particular farm. On-farm research or research and demonstration is often a part of the learning process. One SWEEP initiative that would have provided farmers with a computer-based ability to simulate their own farm situation and make conservation choices could have been an excellent tool for the transfer of technology; however, lack of long-term funding prevented proving its effectiveness. A short-term outlook seems to threaten many potentially innovative introductory steps.

Consequently, government incentives should be sufficiently long-term to allow a slow testing and uptake period especially since it can take up to three years for a program to be up and running. Often, it is after the innovators have become involved that the program starts to lag.²² Monitoring is therefore important as it may be necessary to adapt the program to particular environmental or administrative requirements and to ensure that the program is reaching those who most need it. While funding is important, commitment and interest appear to be equally so. Field days, workshops, tours and research demonstrations all play a role in raising awareness, encouraging continuing interest, and increasing skills that will allow farmers to better evaluate the usefulness of remedial conservation measures over the long-term.

From the Committee's point of view, one of the most encouraging findings from this small survey of programs is the amount of involvement of the federal government in funding, scientific expertise, technology development and assessment, and information dissemination and communication.

Since the late 1980s, the federal-provincial accords have provided a mechanism for coordinating federal and provincial efforts in soil and water. The first major program funded within this framework, was the three-year \$150 million National Soil Conservation Program in December 1987. It has contributed to many of the initiatives mentioned in this report, such as the Permanent Cover Program and on-farm technical and provincial assistance. The Committee believes it is crucial that the momentum not be lost and that such innovative financial assistance continue for existing and experimental projects that will help diversify the agricultural landscape. The Committee considers an ongoing program is a more appropriate vehicle for federal long-term assistance than is the emergency "Third Line of Defence" funding under which the Permanent Cover Program received a boost in April 1991.

One avenue may be through the six-year Green Plan Initiative for environmentally sustainable agriculture announced by Agriculture Minister Bill McKnight in February 1992: \$128 million is to go to joint federal-provincial ventures and a further \$22 million will address national issues, with much of the money going to an improved regulatory system for pesticides. Another \$20 million will help agriculture respond to and reduce the increase in greenhouse gases. The infusion of funds will allow the innovative SWEEP program to collect another year of data but its short time-horizon means that in six years' time, it may again be a question of searching for funds for any unfinished business.

In the Committee's opinion, government funding will continue to be important if we are to continue the impetus towards sustainability revealed by our study. Private funding is becoming more visible but government seed money to encourage private involvement will continue to be important as will its funding of basic research. Producer and other private groups are beginning to deliver programs in a manner that suits the clientele of which they are a part, and their involvement is much more likely to bring about a successful transition to new production methods. Moving towards sustainability may mean learning to do things differently from the way we do them now. It may mean new attitudes and new skills. Farmers need more programs to guarantee their access to the technologies, resource personnel, training and funding assistance necessary for the move to sustainability.

There will always be an essential role for the federal government in providing scientific expertise, coordinating the input of all participants, and monitoring the move towards sustainability. This role appears to complement that of the provincial governments, which is concentrating on extension activities relating to raising awareness and providing technical advice and incentives to ensure that programs go ahead successfully.

That federal coordinating role will become ever more important as the informal research network that is part of the new research model includes more and more "hands-on" research. The network will be expanding while at the same time we are attempting to put into effect more integrated research approaches. The Committee considers that there is a need for an independent auditor to monitor gains towards sustainability given the complexity of this new technology transfer model.

12. The Committee recommends that the federal government give priority to implementing an integrated approach to agricultural research and development.
13. The Committee recommends that the federal government work in partnership with other governments, the universities, industry and producers to ensure adoption of this integrated approach to agricultural research and development.
14. The Committee recommends that, at all levels of decision-making, producers have more involvement in the policies, programs, and technologies that may affect them.
15. The Committee recommends that the Government of Canada increase the Capital Cost Allowance in order to assist farmers to purchase approved conservation technology.
16. The Committee recommends long-term funding under the National Soil Conservation Program be committed to maintain the momentum already achieved by programs such as the Permanent Cover Program.
17. The Committee recommends that Green Plan funding build on practical lessons learned from successful programs that are already delivering technology to the farming community.
18. The Committee recommends that increasing the technical skills of resource personnel and farmers be a Green Plan priority for the agricultural sector.
19. The Committee recommends that Parliament establish an independent auditor to monitor Canadian agriculture's progress towards sustainability.

End Notes

CHAPTER SIX

- ¹ F.L. McEwen and L.P. Milligan, *An Analysis of the Canadian Research and Development System for Agriculture/Food*, Study commissioned by the Science Council of Canada, University of Guelph, 1991, p. 5-8.
- ² Thomas (1989), p. 50.
- ³ Issue 11:16, 22-10-91.
- ⁴ Issue 14:7, 6-11-91.
- ⁵ Canadian Agricultural Research Council, *Partnerships: A Focus on Technology*, Conference Proceedings, Montreal, June 4-5, 1991 p. 72.
- ⁶ *Ibid.*, p. 61-62.
- ⁷ Issue 18:8, 4-12-91.
- ⁸ Saskatchewan Agriculture and Food, Brief submitted to the Standing Committee on Agriculture, September 15, 1991, p. 11.
- ⁹ Issue 13:6, 5-11-91.
- ¹⁰ Issue 18:6, 4-12-91.
- ¹¹ Issue 11:40, 22-10-91.
- ¹² Ontario Ministry of Food and Agriculture, Resources Management Branch, Guelph Agriculture Centre, *Land Stewardship II Brochure*, Queen's Printer for Ontario, Guelph, 1990, p. 6.
- ¹³ Issue 11:24, 6-11-91.
- ¹⁴ Ontario Ministry of Agriculture and Food, *Annual Report, Fiscal Year 1987-88*, Queen's Printer for Ontario, Toronto, 1988, p. 18.
- ¹⁵ Bob Fletcher, Ecological Services for Planning, *Technology Transfer, Research and Sustainable Farming*, Workshops on Adoption of More Sustainable Practices in the Agri-food Sector, Ottawa, January 14-15, 1992, p. 2.
- ¹⁶ University of Guelph, *SWEEP Soil and Water Conservation Information Bureau Brochure*, Guelph, 1989.
- ¹⁷ Issue 22:20, 11-12-91.
- ¹⁸ Ontario Soil and Crop Improvement Association, Ontario Ministry of Agriculture and Food, University of Guelph, *Tillage 2000 Brochure*, Queen's Printer for Ontario, 1987.
- ¹⁹ Issue 11:25, 22-10-91.
- ²⁰ Issue 22:16, 11-12-91.
- ²¹ Alberta Wheat Pool, *Conservation 2000 Fact Sheet*, Workshop on Adoption of More Sustainable Practices in the Agri-food Sector, Ottawa, January 14-15, 1992.
- ²² Issue 11:30, 22-10-91.

12. The Committee recommends that the Government give priority to implementing an integrated approach to agricultural research and development.

13. The Committee recommends that the Government, in cooperation with other government departments, the private sector and with other government departments, develop an integrated approach to agricultural research and development.

14. The Committee recommends that, at all levels of government, the private sector, and technology, the Government should have a leadership role in the development of agricultural research and development.

15. The Committee recommends that the Government of Canada increase the level of funding for agricultural research and development, particularly in the areas of conservation technology.

16. The Committee recommends long-term funding under the National Agriculture and Agri-Food Development Bank to support research and development in the areas of conservation technology, achieved by programs such as the Permanent Crop Program.

17. The Committee recommends that Green Plan funding build on the lessons learned from successful programs that transfer agricultural technology to the farming community.

18. The Committee recommends that the Government of Canada continue to support the Green Plan as a means of providing financial assistance to agricultural personnel and farmers.

19. The Committee recommends that Parliament establish a committee to monitor Canadian agriculture's progress in meeting the requirements of the Green Plan.

20. The Committee recommends that the Government of Canada continue to support the Green Plan as a means of providing financial assistance to agricultural personnel and farmers.

21. The Committee recommends that the Government of Canada continue to support the Green Plan as a means of providing financial assistance to agricultural personnel and farmers.

22. The Committee recommends that the Government of Canada continue to support the Green Plan as a means of providing financial assistance to agricultural personnel and farmers.

23. The Committee recommends that the Government of Canada continue to support the Green Plan as a means of providing financial assistance to agricultural personnel and farmers.

SELEC CHAPTER SIX

Conclusions

Agriculture Canada. *Growing Together*. Minister of Supply and Services, Ottawa, 1989.

Agriculture Canada and Alberta Agriculture. *Sowing the Seeds for Sustainable Agriculture*.

It is very evident that we are already in the transition phase in making agriculture more sustainable. The Committee found numerous positive signs of this, many of which it has shared with the reader. The perceived risks of adjusting present practices may be very great. Part of this concern is surely related to the cost of trying out new techniques. If farmers had some assurance that these techniques would prove beneficial, there would be less reluctance to adopt them. That is why programs like SWEEP which rationalize production and environmental objectives are so important. Programs such as Ontario's Tillage 2000, which include modeling, demonstrations and adequate resource personnel, help demonstrate in practical fashion what is feasible for an individual farmer before he or she makes changes which, poorly chosen, could turn out to be costly.

Because of experience with previous changes, there may be concern that bringing in a new technology will have unexpected ramifications for other aspects of management. Or there may be a loyalty to the traditional way in which grandfathers and fathers have farmed and the feeling that this passed-down knowledge, the importance of which we have already discussed, is superior to formal education. From all that the Committee has heard, both generational wisdom and book knowledge have a place in looking holistically at a farm and designing an agricultural scheme for it that will ensure it continues into the next century.

The Committee is sure that "where there's a will, there's a way." It feels that there are grounds for optimism. Awareness is growing in the government and in the private sectors about the cost of ignoring environmental degradation. Granted we are still identifying the problems, but we are initiating remedial programs and systems approaches that are beginning to make a difference. Direction from government is important and can be particularly effective in providing creative incentives to change the direction of agriculture. We have seen that this can mean an incremental approach, but it does require a firm commitment. When policies work at cross-purposes, commitment is not the message received. They just present road-blocks to progress.

A national policy setting out the importance of food would be a start, to be followed by an assessment of all existing policies and programs to see if they are consistent. Agriculture's current review is a beginning but the Committee questions whether this explores agriculture's place in the national economy.

The Committee realizes that it has probably asked more questions than it has offered solutions, but, as always, its intention is to continue a dialogue inside and outside the agricultural community. It sends its accolades to all those dedicated individuals who must make the proposed integrated approach work, whether it is the farmers in the field, the researchers in the lab, or the technical advisors on tour.

Conclusions

It is very evident that we are already in the transition phase in making agriculture more sustainable. The Committee found numerous positive signs of this, many of which it has shared with the reader. The perceived risks of adjusting present practices may be very great. Part of this concern is surely related to the cost of trying out new techniques. If farmers had some assurance that these techniques would prove beneficial, there would be less reluctance to adopt them. That is why programs like SWEEP which rationalize production and environmental objectives are so important. Programs such as Ontario's Tillage 2000, which include modeling, demonstrations and adequate resource personnel, help demonstrate in practical fashion what is feasible for an individual farmer before he or she makes changes which, poorly chosen, could turn out to be costly.

Because of experience with previous changes, there may be concern that bringing in a new technology will have unexpected ramifications for other aspects of management. Or there may be a loyalty to the traditional way in which grandfathers and fathers have farmed and the feeling that this passed-down knowledge, the experience of which we have already discussed, is superior to formal education. From all that the Committee has heard, both generational wisdom and book knowledge have a place in looking holistically at a farm and designing an institutional scheme that will ensure it continues into the next century.

The Committee is sure that "where there's a will, there's a way". It feels that there are grounds for optimism. Awareness is growing in the government and in the private sector about the cost of ignoring environmental degradation. Granted we are still identifying the problems, but we are initiating remedial programs and systems approaches that are beginning to make a difference. Decisions from government is important and can be particularly effective in providing creative incentives to change the direction of agriculture. We have seen that this can mean an incremental approach, but it does require a firm commitment. When policies work at cross-purposes, commitment is not the message received. They just present road-blocks to progress.

A national policy setting on the importance of food would be a start, to be followed by an assessment of all existing policies and programs to see if they are consistent. Agriculture's current review is a beginning but the Committee questions whether this explores agriculture's place in the national economy.

The Committee realizes that it has probably asked more questions than it has offered solutions, but as always, its intention is to continue a dialogue inside and outside the agricultural community. It sends its accolades to all those dedicated individuals who must make the proposed integrated approach work, whether it is the farmer in the field, the researcher in the lab, or the technical adviser on tour.

SELECTED REFERENCES

- Agriculture Canada. *Growing Together*. Minister of Supply and Services, Ottawa, 1989.
- Agriculture Canada and Alberta Agriculture. *Sowing the Seeds for Sustainable Agriculture*. Vols. 1 and 2, Proceedings of the Travelling Symposium. February 11-16, 1991.
- Agriculture Canada, Research Branch. *Canadian Agricultural Research and Technology Transfer. Planning for the Future*. Executive Summary and Parts 1-3. Working Papers. Ottawa, July 31, 1987.
- Agriculture Canada, Research Branch. *Progress in Research*, Vol. 11, 1990.
- Anderson, D.W., C.J. Roppel, and R.M. Gray. *Sustainability in Canadian Agriculture*. Study commissioned by the Science Council of Canada. University of Saskatchewan, Saskatoon, August, 1991.
- Brown, Lester R. *The Changing World Food Prospect: The Nineties and Beyond*. A Worldwatch Institute Paper. October 1988.
- Brown, Lester R., et al. *State of the World*. A Worldwatch Institute Report. W.W. Norton & Company, New York, 1990.
- Canadian Agricultural Research Council *Partnerships: A Focus on Technology*. Conference Proceedings, Montreal, June 4-5, 1991.
- Carroll, C. Ronald, John H. Vandermeer, and Peter Rosset. *Agroecology*. McGraw-Hill Publishing Company, New York, 1990.
- Conway, Gordon R. and Edward B. Barbier. *After The Green Revolution*. Earthscan Publications, London, 1990.
- Crosson, Pierre R. *The Cropland Crisis, Myth or Reality?* The Johns Hopkins University Press, Baltimore, 1982.
- Durning, Alan B. and Holly B. Brough. *Taking Stock: Animal Farming and the Environment*. Worldwatch Institute Paper, July 1991.
- Faeth, Paul, et al. *Paying the Farm Bill: U.S. Agricultural Policy and the Transition to Sustainable Agriculture*. World Resources Institute, 1991.
- Fairbairn, Garry Lawrence. *Will the Bounty End? The Uncertain Future of Canada's Food Supply*. Western Producer Prairie Books, Saskatoon, 1984.
- Federal-Provincial Agriculture Committee on Environmental Sustainability. *Report to Ministers of Agriculture*. Ottawa, June 30, 1990.

Francis, Charles A., Cornelia Flora Butler, and Larry D. King, editors. *Sustainable Agriculture in Temperate Zones*. John Wiley & Sons, New York, 1990.

Giangrande, Carole. *Down to Earth, The Crisis in Canadian Farming*. House of Anansi Press, Toronto, 1985.

Gliessman, Stephen R., editor. *Agroecology, Reaching the Ecological Basis for Sustainable Agriculture*. Springer-Verlag, New York, 1990.

In Search of Soil Conservation Strategies in Canada. Conference Proceedings, D.W. Anderson, editor, April 1-3, 1986, Agricultural Institute of Canada, Ottawa, 1987.

McEwen, F.L. and L.P. Milligan. *An Analysis of the Canadian Research and Development System for Agriculture/Food*. Study commissioned by the Science Council of Canada. University of Guelph, 1991.

Ontario Federation of Agriculture, Christian Farmers of Ontario, AGCare, Ontario Farm Council. *Our Farm Environmental Agenda*. Guelph, January 1992.

Ontario Ministry of Agriculture and Food. *Annual Report, Fiscal Year 1987-88*. Queen's Printer for Ontario, Toronto, 1988.

Organisation for Economic Co-operation and Development. *Agricultural and Environmental Policies, Opportunities for Integration*. OECD, Paris, 1989.

Science Council of Canada. *It's Everybody's Business*. Submissions to the Science Council's Committee on Sustainable Agriculture. Minister of Supply and Services, Ottawa, 1991.

Statistics Canada, Agriculture Census. *Canada*. Catalogue 96-102. Minister of Supply and Services, Ottawa, December 1989.

Statistics Canada, Agriculture Census. *Socio-Economic Characteristics of the Farm Population*. Catalogue 96-114. Minister of Supply and Services, Ottawa, December 1989.

University of Guelph, School of Rural Planning and Development. *The Guelph Seminars on Sustainable Development*. S.G. Hilts and A.M. Fuller, editors. Guelph, February and March 1989.

World Commission on Environment and Development. *Our Common Future*. Oxford University Press, Oxford, 1987.

Wojcik, Jan. *The Arguments of Agriculture, A Casebook in Contemporary Agricultural Controversy*. Purdue University Press, West Lafayette, Indiana, 1989.

APPENDIX A

List of Witnesses

Individual / Organization	Date	Issue
SUSTAINABLE AGRICULTURE		
Agricultural Groups Concerned about Resources and the Environment (AGCare) Bill Allison, Vice-Chairman; Ken Hough, Secretary and Technical Advisor.	November 6, 1991	14
Agricultural Institute of Canada Freeman McEwen, President.	October 21, 1991	9
Agriculture Canada Avrim Lazar, Director General, Bureau for Environmental Sustainability, Policy Branch; Steve Henderson, Chief, Policy and Program Analysis, Bureau for Environmental Sustainability, Policy Branch; Laure Benzing-Purdie, Research Coordinator (Environment), Research Branch; Janet Ferguson, Director General, Strategies and Planning, Research Branch.	October 8, 1991	7
Alberta Agricultural Service Board Paul King, Agricultural Fieldman.	October 22, 1991	11
Brock University Hugh Gayler, Associate Professor, Department of Geography	October 21, 1991	10
Canadian Cattlemen's Association Jim Magee, Co-Chairman, Environment / Animal Care Committee; Jim Caldwell, Assistant General Manager, Director, Government Affairs; Peggy Strankman, Environmental Co-ordinator; Mary Dean, Director of Public Affairs.	October 31, 1991	12

Individual / Organization	Date	Issue
Canadian Farm Women's Network Rennie Feddema, Treasurer.	November 6, 1991	14
Canadian Federation of Agriculture Ralph Jespersen, President; Sally Rutherford, Executive Director; Andreas Dolberg, Resource Analyst.	November 26, 1991	16
Canadian Fertilizer Institute Bob Whitelaw, Chairman of the Board (CFI), President and CEO, Agrico Canada Ltd.; Henry Neutens, Chairman, Environmental Affairs Committee (CFI), Vice-President, Kent County Fertilizers Ltd.; Jim Beaton, President, Potash and Phosphates Institute of Canada; Bud Kushnir, First Vice-Chairman (CFI), Senior Vice-President, Operations, Sherritt Gordon Ltd.; Jim Brown, Managing Director (CFI).	December 12, 1991	23
Canadian Organic Growers Inc. Anne Macey, Member of the Executive.	December 5, 1991	19
Canadian Organic Producers Marketing Cooperative Ltd. Robbie Wotherspoon, President; Elmer Laird, Vice-President and Director of Communications.	December 5, 1991	20
Canadian Organic Unity Project Bryan Johnson, Project Manager	December 5, 1991	19
Crop Protection Institute Allan Jones, Vice-President, Environmental Affairs, Rhône-Poulenc Canada Inc.; Cam Davreux, Vice-President, C.P.I.; Wendy Rose, Communication Manager, C.P.I.	November 28, 1991	17

Individual / Organization	Date	Issue
Macdonald College of McGill University	December 5, 1991	19
Stuart Hill, Director of Ecological Agriculture Projects;		
Jacques Nault, Agronomist.		
Manitoba-North Dakota Zero Tillage Farmers' Association	November 5, 1991	13
Garth Butcher, Past President;		
David Rourke, Board Member.		
National Farmers Union	November 28, 1991	17
Perry Pearce, National Board Member;		
Hartmut Haidn, National Board Member;		
Rick Munroe, Member;		
Cory Ollikka, Youth President.		
Ontario Corn Producers' Association	November 6, 1991	14
Terry Daynard, Executive Vice-President.		
Ontario Ministry of Agriculture and Food	October 22, 1991	11
Brent Kennedy, Resource Management Specialist.		
Ontario Soil and Crop Improvement Association	December 11, 1991	22
Maurice Martin, President;		
Elwin Vince, First Vice-President;		
Harold Rudy, Program Manager.		
Organic Crop Improvement Association International (Canada)	December 5, 1991	20
Cy Ross, Member;		
Don Blakney, Director.		
Prairie Pools Inc.	November 26, 1991	16
Brian Saunderson, Director of Manitoba Pool Elevators;		
Wallace Winter, Saskatchewan Chairman of Rye Committee;		
Dale McKeague, Policy Analyst, Manitoba Pool Elevators.		

Individual / Organization	Date	Issue
Preservation of Agricultural Lands Society Gracia Janes, President; John Bacher, President of Friends of Foodland.	December 11, 1991	22
Resource Efficient Agricultural Production Canada Roger Samson, President.	October 21, 1991	10
Saskatchewan Agriculture and Food Henry Zilm, Assistant Deputy Minister; Martin Wrubleski, Director, Agricultural Engineering Branch.	December 4, 1991	18
Science Council of Canada Janet Halliwell, Chairman; Clay Gilson, Chairman of the Sustainable Agriculture Project; William Smith, Project Officer and Science Adviser.	December 4, 1991	18
Soil and Water Conservation Society, Alberta Chapter Richard Johnson, Outgoing President.	December 12, 1991	23
Soil Conservation Canada Karen Switzer-Howse, Executive Director; Ron Halstead, Director and Secretary-Treasurer.	November 5, 1991	13
University of Guelph Jock Buchanan-Smith, Professor, Department of Animal and Poultry Science.	October 22, 1991	11
University of Saskatchewan Don Rennie, Dean Emeritus; Donald Acton, Professor of Soil Science.	October 21, 1991	9

APPENDIX B

List of Submissions

Individual/Organization

SUSTAINABLE AGRICULTURE

AGCare (Agricultural Groups Concerned about Resources and the Environment)

Agricultural Institute of Canada

Buchanan-Smith, Jock (Professor, Department of Animal and Poultry Science,
University of Guelph)

Canadian Animal Health Institute

Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency

Canadian Cattlemen's Association

Canadian Farm Animal Care Trust

Canadian Farm Women's Network

Canadian Federation of Agriculture

Canadian Federation of Biological Societies

Canadian Fertilizer Institute

Canadian Organic Growers Inc.

Canadian Organic Producers Marketing Cooperative Ltd

Canadian Organic Unity Project

Canadian Turkey Marketing Agency

Canola Council of Canada

Crop Protection Institute of Canada

Fédération d'agriculture biologique du Québec

Gayler, Hugh (Associate Professor, Department of Geography, Brock University)

Hall-Beyer, Bart (Agronomist)

Hill, Stuart (Director, Ecological Agriculture Projects)

King, Paul (Agricultural Fieldman, Alberta Agricultural Service Board)

Lapointe, Richard (Private Citizen)

Manitoba Minister of Agriculture

Manitoba-North Dakota Zero Tillage Farmers' Association

Monsanto Canada Inc.

Munroe, Rick (Private Citizen)

National Farmers Union

Olsen, Mary (Private Citizen)

Ontario Corn Producers' Association

Ontario Fruit and Vegetable Growers' Association

Ontario Ministry of Agriculture and Food

Ontario Wheat Producers' Marketing Board

Organic Crop Improvement Association

Peace River Organic Producers Association

Prairie Pools Inc.

Preservation of Agricultural Lands Society

Rempel, Sharon (Private Citizen)

Samson, Roger (President, Resource Efficient Agricultural Production Canada)

Saskatchewan Agriculture and Food

Saskatchewan Research Council

Saskatchewan Water Corporation

Science Council of Canada

Soil Conservation Canada

Tylucki, Ted (Private Citizen)

Union of Agricultural Producers

University of Guelph, Ontario Agricultural College

Western Stock Growers' Association

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (Series Nos. 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23 and 26 which includes this report) is tabled.

Respectfully submitted,

HARRY BRIGHTWELL
Chairman

Union of Agricultural Producers
University of Guelph, Ontario Agricultural College
Western Stock Growers' Association
Lepore, Richard (Private Citizen)
Manitoba Minister of Agriculture
Manitoba-North Dakota Zero Tillage Farmers' Association
Monsanto Canada Inc.
Munro, Rick (Private Citizen)
National Farmers Union
Olson, Mary (Private Citizen)
Ontario Cereals Producers' Association
Ontario Fruit and Vegetable Growers' Association
Ontario Ministry of Agriculture and Food
Ontario Wheat Producers' Marketing Board
Organic Crop Improvement Association
Peace River Organic Producers Association
Prairie Packer Inc.
Preservation of Agricultural Lands Society
Reinsel, Sharna (Private Citizen)
Samson, Roger (President, Resource Efficient Agricultural Production Canada)
Saskatchewan Agriculture and Food
Saskatchewan Research Council
Saskatchewan Water Corporation
Science Council of Canada
Soil Conservation Canada
Stokke, Ted (Private Citizen)

Government Response Request

Pursuant to Standing Order 109, the Committee requests that the Government table a comprehensive response to the Report within one hundred and fifty (150) days.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues Nos. 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23 and 38 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

HARRY BRIGHTWELL,
Chairman.

Government Response Request

Further to Standing Order 109, the Committee requests that the Government table a comprehensive response to the Report within one hundred and fifty (150) days.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (Issues Nos. 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23 and 28 which include this report) is tabled.

Respectfully submitted,

HARRY BRIGHTWELL
Chairman

Minutes of Proceedings

TUESDAY, APRIL 7, 1992

(39)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met *in camera* at 3:43 o'clock p.m. this day, in Room 307, West Block, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Al Horning, Ken Hughes, Rod Laporte, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter, Lyle Vanclief.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator.

The Committee commenced its examination of the draft report on sustainable agriculture. (See *Minutes of Proceedings and Evidence, Tuesday, October 8, 1991, Issue No. 7*).

At 5:27 o'clock p.m., the Committee agreed to suspend its consideration of the draft report.

The Committee then proceeded with a general discussion as to its future business.

At 5:50 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

THURSDAY, APRIL 9, 1992

(40)

The Standing Committee on Agriculture met *in camera* at 3:43 o'clock p.m. this day, in Room 536, Wellington Bldg., the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Vic Althouse, Harry Brightwell, Ken Hughes, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter, Lyle Vanclief.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator.

The Committee resumed its consideration of the draft report on sustainable agriculture. (See *Minutes of Proceedings and Evidence, Tuesday, October 8, 1991, Issue No. 7*).

At 5:08 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, MAY 5, 1992

(42)

The Standing Committee on Agriculture met *in camera* at 10:11 o'clock a.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, John Harvard, Rod Laporte, Joe McGuire, Bob Porter, Lyle Vanclief.

Acting Members present: Girve Fretz for Len Gustafson, Lee Richardson for Ken Hughes.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator.

The Committee resumed consideration of the draft report on sustainable agriculture. (See *Minutes of Proceedings and Evidence, Tuesday, October 8, 1991, Issue No. 7*).

On motion of Lyle Vanclief, it was agreed,—That the Draft Report, as amended, be adopted as the Committee's Second Report to the House and that the Chairman be instructed to present it to the House when it is printed.

On motion of Bob Porter, it was agreed,—That, pursuant to Standing Order 109, the Committee request that the Government table a comprehensive response to the Report within one hundred and fifty (150) days.

On motion of John Harvard, it was agreed,—That the researcher and Clerk be authorized to make such typographical and editorial changes as may be necessary without changing the substance of the Draft Report.

On motion of Maurice Foster, it was agreed,—That the Committee be authorized to hold a press conference following the presentation of the Report in the House of Commons.

On motion of John Harvard, it was agreed,—That the Clerk be authorized to engage the services of a French text reviser to review the text of the Committee's Report on sustainable agriculture, in an amount not to exceed \$2,250.00.

On motion of John Harvard, it was agreed,—That, in addition to the 550 copies printed by the House, the Committee print 1,500 additional copies of the report.

At 11:55 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape
Clerk of the Committee

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 38

Le mardi 7 avril 1992

Le jeudi 9 avril 1992

Le mardi 5 mai 1992

Président: Harry Brightwell

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 38

Tuesday, April 7, 1992

Thursday, April 9, 1992

Tuesday, May 5, 1992

Chairperson: Harry Brightwell

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

*Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing
Committee on*

Agriculture

Agriculture

CONCERNANT:

Étude de l'ébauche du rapport sur l'agriculture viable

Travaux futurs

Y COMPRIS:

Le deuxième rapport à la Chambre

RESPECTING:

Consideration of the draft report on sustainable
agriculture

Future business

INCLUDING:

The Second Report to the House

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Comité permanent de l'agriculture

PRÉSIDENT : Harry Brightwell

VICE-PRÉSIDENTS : Gaby Larrivée
Maurice Foster

MEMBRES

Vic Althouse

Murray Cardiff

Len Gustafson

John Harvard

Al Horning

Ken Hughes

Rod Laporte

Joe McGuire

Ken Monteith

Bob Porter

Lyle Vanclief

GREFFIÈRE DU COMITÉ :

Carmen DePape

DU SERVICE DE RECHERCHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :

Sonya Dakers, coordonnatrice de la recherche

Membres du Comité permanent de l'agriculture

Le Comité permanent de l'agriculture



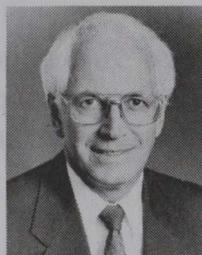
Harry Brightwell
Président
Progressiste conservateur
Perth—Wellington—Waterloo (Ontario)



Vic Althouse
Néo-démocrate
Mackenzie (Saskatchewan)



Murray Cardiff
Progressiste conservateur
Huron—Bruce (Ontario)



Maurice Foster
Vice-président
Libéral
Algoma (Ontario)



Len Gustafson
Progressiste conservateur
Souris—Moose Mountain
(Saskatchewan)



John Harvard
Libéral
Winnipeg St. James (Manitoba)



Al Horning
Progressiste conservateur
Okanagan Centre
(Colombie-Britannique)



Ken Hughes
Progressiste conservateur
MacLeod (Alberta)



Rod Laporte
Néo-démocrate
Moose Jaw—Lake Centre
(Saskatchewan)



Gaby Larrivée
Vice-président
Progressiste conservateur
Joliette (Québec)



Joe McGuire
Libéral
Egmont
(Île-du-Prince-Édouard)



Ken Monteith
Progressiste conservateur
Elgin—Norfolk (Ontario)



Bob Porter
Progressiste conservateur
Medicine Hat (Alberta)



Lyle Vanclief
Libéral
Prince Edward—Hastings
(Ontario)

Membres du Comité permanent de l'agriculture

Comité permanent de l'agriculture



PRÉSIDENT Hugh Wells

VICE-PRÉSIDENT Gary Larivee

VICE-PRÉSIDENT Bruce Foster



Larry Can



Len Gustafson

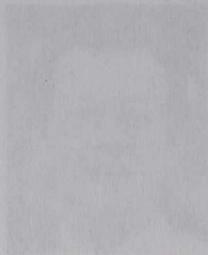


Frank Highwood



Al Laporte

MEMBRES



Al Morning



Ken Higgins



Al Morning



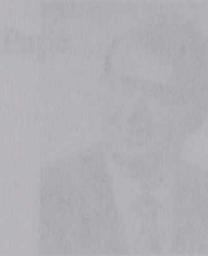
John Howard



Bob Foster



Ken Macdonald



Len Macdonald



Gary Larivee

CRÉAIRE DU COMITÉ

Carroll DePape

DU SERVICE DE RECHERCHE DE LA BIBLIOTHÈQUE PARLEMENTAIRE

Sonya Dakera, co-chercheuse de la recherche



Sonya Dakera
Liberal
Prince Edward-Howard
(Ontario)

Le Comité permanent de l'agriculture

a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Conformément au mandat qui lui a été confié aux termes de l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié ce qu'on entend par agriculture durable et comment elle s'inscrit dans l'orientation et les objectifs à long terme de l'agriculture. Ce rapport contient les constatations et les recommandations du Comité.

CHAPITRE UN — INTRODUCTION	1
CHAPITRE DEUX — POURQUOI UNE AGRICULTURE DURABLE?	3
CHAPITRE TROIS — VERS UNE STRATÉGIE NATIONALE	11
3.1 Visions à long terme	11
3.2 Le dialogue	11
3.3 Nourrir son marché ou auto-suffisance?	12
3.4 L'exportation	14
3.5 Structure future de l'agriculture et éthique de gestion	15
CHAPITRE QUATRE — LE DÉFI DE LA GESTION	19
4.1 Le continuum de l'agriculture	19
4.2 Le caractère individuel de la gestion durable	20
4.3 Exemples pratiques de techniques durables	20
4.3.1 Rotation des récoltes	21
4.3.2 Procédés culturels axés sur la conservation	21
4.3.3 Approches graduées	23
4.3.4 Systèmes d'agriculture intégrés	23
4.4 Systèmes durables et gouvernement	24
4.5 Un plan agricole axé sur la conservation	25
4.6 Observances intégrées	26
4.7 Politiques et programmes existants	27

Le Comité permanent de l'agriculture

à l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Conformément au mandat qui lui a été confié aux termes de l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié ce qu'on entend par agriculture durable et comment elle s'intègre dans l'orientation et les objectifs à long terme de l'agriculture. Ce rapport contient les constatations et les recommandations du Comité.

Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT	xi
AVANT-PROPOS	xiii
RÉSUMÉ	xv
LISTE DES RECOMMANDATIONS	xxix
CHAPITRE UN — INTRODUCTION	1
CHAPITRE DEUX — POURQUOI UNE AGRICULTURE DURABLE?	5
CHAPITRE TROIS — VERS UNE STRATÉGIE NATIONALE	11
3.1 Vision à long terme	11
3.2 Le dialogue	11
3.3 Nourriture bon marché ou autosuffisance?	12
3.4 L'exportation	14
3.5 Structure future de l'agriculture et éthique de gestion	15
CHAPITRE QUATRE — LE DÉFI DE LA GESTION	19
4.1 Le continuum de l'agriculture	19
4.2 Le caractère individuel de la gestion durable	20
4.3 Exemples pratiques de techniques durables	20
4.3.1 Rotation des récoltes	21
4.3.2 Procédés culturaux axés sur la conservation	21
4.3.3 L'approche graduelle	22
4.3.4 Systèmes d'agriculture intégrés	23
4.4 Systèmes durables et gouvernement	24
4.5 Un plan agricole axé sur la conservation	25
4.6 Observance intégrale	26
4.7 Politiques et programmes existants	27

CHAPITRE CINQ — INFORMATION EN VUE DE L'ADAPTATION	31
5.1 Cadre actuel du transfert technologique	31
5.2 Modèle de recherche révisé	32
5.3 Le transfert technologique en évolution	33
5.3.1 Le programme <i>Save Our Soils</i> de la Saskatchewan	33
5.3.2 Perfectionnement de l'équipement	33
5.3.3 Programme d'amélioration des milieux terrestre et aquatique de l'Ontario	34
5.3.4 Programme de gestion des terres	36
5.3.5 L'initiative Conservation 2000 de l'Alberta	37
5.4 Mesures d'encouragement et obstacles	37
 CHAPITRE SIX — CONCLUSION	 43
 BIBLIOGRAPHIE	 45
 ANNEXE A — LISTE DES TÉMOINS	 47
 ANNEXE B — LISTE DES MÉMOIRES	 53
 DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	 57
 PROCÈS-VERBAUX	 59

Mot du président

À mon avis, cette étude est importante et tombe à point nommé, car plus la conjoncture économique est incertaine, plus nos richesses naturelles sont menacées.

Combien de témoins nous ont affirmé qu'ils seraient de bons intendants de nos ressources naturelles s'ils en avaient les moyens! Nos ressources ont déjà commencé à se détériorer. Si nous ne renversons pas la vapeur, c'est la survie même de nos agriculteurs qui sera menacée.

Certains agriculteurs sont déjà conscients des problèmes et font leur part pour que le Canada conserve sa capacité de production. J'espère que vous sentirez au fil des pages qui suivent l'optimisme qui s'est dégagé des propos de nombreux témoins.

Vous remarquerez sans doute que le rapport reste silencieux sur un ou deux sujets importants qui devraient être traités dans le contexte de l'agriculture durable, notamment la question des changements climatiques. Les 23 et 24 avril 1990, j'ai tenu, en ma qualité de président du Comité de l'agriculture, une tribune parlementaire sur cette question. Ce fut l'occasion de discussions très intenses entre les huit comités de la Chambre des communes qui y ont participé. Cette tribune a permis de faire le point sur les idées qui ont actuellement cours en matière d'énergie, de transport, de pêche, d'agriculture et dans d'autres secteurs. Elle a contribué à faire ressortir la contribution de l'agriculture à l'effet de serre, mais aussi la vulnérabilité de l'agriculture à la variabilité grandissante et imprévisible des conditions dans lesquelles elle est pratiquée.

Le secteur de l'agriculture contribue à l'effet de serre parce qu'il consomme des combustibles fossiles. L'agriculture primaire est responsable d'environ 3 p. 100 de la consommation totale d'énergie au Canada. Des travaux considérables sont menés dans le secteur agricole en vue de remplacer les combustibles fossiles par d'autres sources d'énergie. La biotechnologie contribuera peut-être à rendre plus concurrentiels certains combustibles comme l'éthanol. D'autres tribunes se sont penchées sur le recours à des combustibles de remplacement; le Comité est d'avis que leur utilisation dans le secteur agricole est une question assez importante pour faire l'objet d'une étude distincte.

Pour ce qui est des répercussions de certaines activités sur l'agriculture, le Comité s'est limité à la perte de terres agricoles au profit du développement urbain. Il s'est donné pour objectif particulier de favoriser un meilleur dialogue entre les collectivités rurale et urbaine. Ce dialogue ne sera possible que si les conflits, notamment au sujet de l'utilisation des terres, sont réglés équitablement.

La diversité génétique est une question qui revêt aussi une grande importance pour la préservation de l'environnement. Le sujet n'a pas été traité en profondeur mais plus d'un témoin a souligné la nécessité de préserver les ressources génétiques. Voilà une autre question qu'il faudra un jour examiner plus à fond.

Nous traitons dans le rapport des questions soulevées et débattues par la majorité des témoins. De nombreux thèmes communs ressortent, dont il sera question dans les pages qui suivent.

Je saisis ici l'occasion de remercier tous les témoins pour leurs propos réfléchis, qui ont aidé le Comité dans la rédaction de son rapport. Mes remerciements vont aussi au personnel du Comité pour son appui, entre autres, à M^{me} Carmen DePape, greffière, qui a veillé à l'organisation administrative, et à M^{me} Sonya Dakers, attachée de recherche à la Bibliothèque du Parlement, dont les recherches attentives nous ont été d'un précieux secours pour produire le présent rapport.

Enfin, j'aimerais remercier les membres du comité directeur, MM. Vic Althouse (Mackenzie), Maurice Foster (Algoma) et Gabriel Larrivée (Joliette) de leur inestimable contribution.

Le président du Comité permanent de l'agriculture,

Harry Brightwell

Avant-propos

Voilà maintenant vingt ans que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain tenue à Stockholm a attiré l'attention mondiale sur le fait que notre planète en dégradation n'est pas partagée également entre tous ses habitants et que ses ressources limitées sont surexploitées par trop de gens. Depuis, différents rapports sont venus étayer la nécessité d'agir au niveau mondial pour lutter contre la dégradation de l'environnement et s'orienter vers ce que la Commission mondiale sur l'environnement et le développement a appelé le développement durable dans son rapport *Notre avenir à tous*. Elle dit dans ce rapport que le développement durable n'est pas un état d'équilibre mais plutôt un processus dans lequel l'exploitation des ressources, le choix des investissements, l'orientation du développement technique ainsi que le changement institutionnel sont déterminés en fonction des besoins actuels aussi bien qu'à venir. C'est dans ce contexte que nous devons vérifier si l'industrie alimentaire et l'agriculture telle qu'elle est pratiquée au Canada nous permettront de léguer aux générations futures des ressources égales à ce qu'elles sont aujourd'hui.

Dans les cent vingt-cinq années écoulées depuis la Confédération, le Canada s'est doté d'un système agro-alimentaire remarquable. Il s'agit d'un système très complexe, marqué par d'importantes différences régionales reflétant notre géographie, notre climat, nos ressources en sols et en eau, et la répartition de nos habitants et de nos industries. Il s'agit aussi d'un système très interdépendant, sensible aux marchés mondiaux, à l'offre de main-d'oeuvre et de capitaux, au transport, aux politiques gouvernementales et à une foule d'autres conditions créées par l'homme et par la nature. Dans ce système complexe, le moteur premier de la productivité est le producteur. C'est aux agriculteurs qu'il incombe d'assurer la durabilité; or, ces mêmes agriculteurs traversent actuellement une période difficile. Les prix mondiaux sont tellement déprimés, notamment dans le secteur des grains, que les céréaliculteurs, qui exploitent la majorité de nos terres cultivées, ne tirent pas assez de revenus pour soutenir leur exploitation ou pour cultiver leur terre en bons intendants des ressources du sol. Les pouvoirs publics ont offert de l'aide financière dans le cadre de divers programmes mais les incertitudes qui entourent les pratiques commerciales à l'échelle mondiale et l'absence d'une vision claire de ce qu'attendent les Canadiens de l'industrie agricole empêchent l'élaboration de politiques à long terme axées sur la forme de durabilité qu'il faut assurer à notre agriculture.

Il faut de toute urgence amener la société canadienne à discuter de ce qu'elle attend du système agro-alimentaire et de ce que les Canadiens sont prêts à payer pour y arriver. Les Canadiens veulent-ils que le système agro-alimentaire

- offre une source sûre d'approvisionnement en produits locaux?
- fasse vivre 300 000 familles d'agriculteurs? 150 000 familles d'agriculteurs?
- soit le moteur de l'économie rurale?
- contribue de façon substantielle à notre balance commerciale?

- joue un rôle majeur dans la préservation d'un milieu rural sain et attrayant?
- soutienne les habitats de la faune?
- soit une source d'aliments peu coûteux?

On pourrait aborder de nombreuses autres questions de façon à ce que non seulement les agriculteurs mais aussi la population entière établissent les objectifs de cet important volet de l'activité canadienne, pour élaborer ensuite les politiques qui permettront de les réaliser. Dans les années 60, les Canadiens ont débattu publiquement des objectifs d'un système de santé et après s'être entendus, ils ont instauré un système véritablement canadien qui fait l'envie du monde entier. Le système agro-alimentaire aurait-il une importance moindre?

On ne pourrait trouver meilleur moment pour lancer le débat. Le monde entier aura les yeux tournés vers la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui aura lieu à Rio de Janeiro, en juin 1992, et il est à prévoir que l'agriculture mondiale y occupera une place de premier rang. Le Canada est comblé par la richesse de ses ressources humaines et naturelles dans le secteur agricole et il peut prendre ses propres décisions sur la façon dont il va déployer ces ressources pour servir la société dans le contexte mondial du développement durable. Nous devons définir les aspects sociaux, politiques, écologiques et économiques de l'agriculture durable en fonction de normes canadiennes, de manière à pouvoir dresser une liste d'objectifs bien canadiens qui seront une source d'inspiration pour tous.

Le président de l'Institut agricole du Canada,

F.L. McEwen

Résumé

POURQUOI UNE AGRICULTURE DURABLE?

Au Canada, nous avons toujours bénéficié de réserves alimentaires abondantes, nutritives et peu coûteuses. Nous avons eu tendance à prendre ce privilège pour un droit; pourtant, nombreux sont ceux qui, ailleurs dans le monde, n'ont pas notre chance. Nous avons pris pour acquis notre capacité de produire des aliments, et jusqu'à récemment nous ne nous sommes pas interrogés sur l'épuisement possible des ressources naturelles à l'origine de cette abondance de nourriture. Les agriculteurs se trouvent soudainement aux prises avec les exigences changeantes des consommateurs en ce qui concerne l'alimentation, la santé et la sécurité, de même qu'avec les décrets des écologistes sur la qualité de l'environnement. On demande aux agriculteurs de relever ces défis en période de crise économique.

Dans les pages qui suivent, le Comité examine ce que représente l'agriculture durable et comment elle s'inscrit dans l'orientation à long terme et dans les objectifs de l'agriculture, puis il explore les divers éléments d'un cadre essentiel à un système alimentaire durable. On définit ensuite la progression vers la durabilité, les participants essentiels, ainsi que leur rôle respectif. On détermine le type d'information qu'exige la transition vers l'agriculture durable, ainsi que les éléments qui empêchent et qui favorisent l'adoption et l'adaptation. Certaines conclusions générales sont ensuite offertes.

Les témoignages ont fait ressortir de façon très manifeste que la définition de l'agriculture durable porte à confusion. L'expression n'a pas la même signification pour tout le monde. On a affirmé au Comité qu'il fallait définir les secteurs importants pour qu'on y investisse maintenant de façon à mieux s'assurer d'en disposer à l'avenir. Mais ceci ne nous renseigne pas toujours sur le sens du mot durable. Si l'utilisation d'un produit chimique particulier accroît la production à court terme, mais est plus nocive pour la santé à long terme, peut-on qualifier ce genre de production de durable? Le terme «durable» est manifestement relié d'une certaine façon à la capacité d'assumer des conséquences à long terme et à ce que nous sommes prêts à préserver pour les générations futures.

Les membres du Comité croient qu'il est essentiel d'encourager l'adoption d'un modèle de production alimentaire qui soit profitable aux producteurs et qui favorise en même temps la durabilité de l'agriculture. On a affirmé de façons diverses au Comité que, par nature, les agriculteurs sont de bons intendants, s'ils peuvent se le permettre. Dans les pages qui suivent, les membres du Comité espèrent prouver que cet objectif n'est pas irréalisable.

Tant que nous ne définirons pas l'agriculture que nous souhaitons pour l'avenir, la signification d'«agriculture durable» continuera de susciter une polémique. Aux yeux des membres du Comité, l'agriculture est à la croisée des chemins, là où le vieux principe selon lequel, pour employer l'expression d'un député, il faut «cultiver, cultiver, cultiver» est démodé, mais où le débat sur son remplacement vient tout juste de s'ouvrir. Le débat doit être beaucoup plus large et s'étendre au-delà de la ferme, s'il doit nous aider à définir les objectifs

du système agro-alimentaire du Canada. Il doit mener à une politique nationale exprimant ce que l'agriculture est censée fournir au Canada et à laquelle tous les secteurs pourraient participer.

1. **Le Comité recommande que l'agriculture durable soit reconnue comme étant une partie essentielle de la vie canadienne. (p. 9)**
2. **Le Comité recommande que toute reconnaissance de la durabilité de l'agriculture comprenne la nécessité d'assurer la stabilité économique, sociale et environnementale des agriculteurs. (p. 9)**

VERS UNE STRATÉGIE À LONG TERME

Ce besoin d'une vision à long terme de l'agriculture a été souvent mentionné. Selon la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), cette vision à long terme est indissociable d'une compréhension de l'agriculture durable. «Nous voulons parler essentiellement de la stabilité à long terme de l'industrie et du maintien d'une infrastructure rurale viable et d'un environnement sain.» (Fascicule 16:4, 26-11-1991).

L'étude de la durabilité peut fournir l'occasion de nous demander quel type d'agriculture nous voulons et quelle orientation on devrait lui donner. En tant que société, nous devons déterminer si oui ou non l'agriculture est une manière de vivre ou simplement une entreprise ordinaire, si oui ou non on considère que la nourriture est essentielle à la vie ou si elle se résume à des denrées que l'on achète et que l'on vend, enfin, si oui ou non l'agriculture, avec son esprit communautaire rural, a une valeur intrinsèque ou s'il ne vaut pas la peine de la préserver.

Les consommateurs ne sont pas nécessairement au courant des exigences monétaires et environnementales qu'ils imposent aux producteurs et pourraient être surpris de la réaction de ces derniers. Il faut donc entretenir un dialogue au sein de la société canadienne sur la valeur du secteur de la production alimentaire et sur le rôle de la société dans la survie de ce secteur, de façon à veiller à ce que tous comprennent le point de vue des autres.

3. **Le Comité recommande au gouvernement fédéral de définir les objectifs nationaux à long terme d'un système agro-alimentaire durable. (p. 16)**
4. **Le Comité recommande au gouvernement fédéral de susciter au sein de la société canadienne un dialogue qui reconnaîtra la valeur intrinsèque de la production alimentaire et qui contribuera à la formulation d'une politique agricole à long terme. (p. 16)**

NOURRITURE BON MARCHÉ OU AUTOSUFFISANCE?

Les agriculteurs savent que le Canada est l'un des pays où l'on produit la nourriture la moins coûteuse et la plus saine au monde; au Canada, on consacre seulement 10 p. 100 du revenu disponible moyen à la nourriture consommée à la maison, en comparaison de 15 à 20

p. 100 pour la plupart des pays occidentaux. Toutefois, la population urbaine n'apprécie pas nécessairement ces avantages. Les agriculteurs ont besoin qu'on leur dise : «En tant que Canadiens, nous sommes prêts à vous appuyer dans vos activités de production alimentaire, dont nous sommes les bénéficiaires; si vous produisez de la nourriture pour nous, nous sommes prêts à vous en payer le prix.» (Fascicule 11:48, 22-10-1991).

Par ailleurs, si on est en faveur d'aliments à bas prix, sommes-nous prêts à assumer les conséquences d'une perte d'autosuffisance? Par exemple, on a laissé entendre que si nous ne pouvons produire certaines récoltes à un coût aussi faible qu'on peut le faire ailleurs, nous devrions arrêter de les produire. Jusqu'à quel point sommes-nous invulnérables à l'interruption de notre approvisionnement alimentaire si nous dépendons d'un marché mondial? Nous avons vu ce qui arrive lorsque le marché pétrolier est perturbé. Au sujet de notre dépendance des importations américaines, un participant a affirmé : «Lorsque les récoltes gèlent en Floride, le gouverneur se dépêche à bloquer les frontières. Il ne se soucie pas que le Canada puisse dépendre de son État en ce qui concerne cette denrée particulière.» (Fascicule 13:31, 5-11-1991).

Devrions-nous considérer la nourriture comme une nécessité qui exige un approvisionnement garanti ou simplement comme un bien ordinaire que l'on doit seulement produire dans les régions où c'est rentable? Il est vrai qu'un pays peut veiller à son approvisionnement alimentaire sans devoir être entièrement autosuffisant. Cependant, en dépendant trop des produits alimentaires d'exportation et d'importation, le Canada se rend vulnérable aux perturbations du marché international. L'importance que nous accordons en tant que société à la préservation des meilleures terres arables et à l'appui de ceux qui les cultivent en dit long sur la valeur que nous donnons à l'autosuffisance dans le secteur alimentaire. Selon le Comité, le secteur agricole devrait être en mesure de répondre à nos besoins alimentaires fondamentaux. Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer dans la réalisation de cet objectif.

5. Le Comité recommande que la sécurité de l'approvisionnement alimentaire national constitue l'un des objectifs de la stratégie alimentaire. (p. 16)

L'EXPORTATION

Le nouvel ordre mondial des échanges commerciaux semble s'éloigner du protectionnisme et de l'autosuffisance alimentaire pour tendre vers une libéralisation des échanges au niveau mondial.

À cause de la position qu'occupe le Canada sur le marché international, notamment dans le secteur des céréales, les exportations agricoles se sont révélées le moteur de la croissance de l'industrie agricole moderne, sans toutefois la doter d'une stabilité. Les primes que l'on a accordées aux agriculteurs pour qu'ils puissent continuer d'affronter la concurrence sur les marchés mondiaux se sont aussi avérées coûteuses : elles se sont élevées à plus de trois milliards de dollars par année au cours des dernières années.

Est-il de notre devoir de nourrir la population du globe? Une politique en matière d'alimentation pourrait préciser que la nourriture est importante, tant pour nourrir son propre peuple que pour nourrir les victimes de la faim d'autres pays.

Nous recherchons manifestement la combinaison d'exportations et d'importations dans le secteur agricole qui dotera l'industrie d'une certaine sécurité, d'une endurance et d'une stabilité. Dans les secteurs des céréales et des viandes rouges, on espère que la ronde de l'Accord général sur les tarifs douaniers (GATT) de l'Uruguay fournira ce genre de cadre, que les prix grimperont et que les programmes de subvention et de soutien diminueront graduellement. Toutefois, le fait de trop mettre l'accent sur les exportations comporte un inconvénient.

Selon le Comité, la politique en matière d'exportation ne devrait pas compromettre la capacité de notre pays de maintenir un secteur agricole national viable au XXI^e siècle. La production de denrées d'exportation devrait également être conforme à des principes durables et ceci dépend de la structure de l'agriculture.

- 6. Le Comité recommande que la production de denrées destinées à l'exportation ne compromette pas la capacité du secteur agricole de répondre aux futurs besoins du pays en produits alimentaires de façon durable. (p. 16)**

STRUCTURE FUTURE DE L'AGRICULTURE ET ÉTHIQUE DE GESTION

La ferme familiale et son avenir ont suscité des discussions sur la structure de l'agriculture. Ces discussions ont porté sur le rôle essentiel des communautés rurales et des familles de fermiers bien établies dans la recherche d'une agriculture durable. On nous a également dit que la survie d'un cadre agricole fondé sur une connaissance étroite de la terre faisait partie intégrante d'une gestion responsable. On a rappelé au Comité que les agriculteurs ont de longues journées de travail, qu'ils sont fiers de leur travail et qu'ils en prennent la responsabilité. On a signalé qu'une bonne récolte doit apporter une gratification aux agriculteurs; sinon, pourquoi accepteraient-ils de travailler si fort?

L'un des témoins s'est opposé à l'idée que la ferme familiale ne puisse plus être rentable étant donné les modifications qu'on avait dû apporter dans le secteur agricole au cours des dix dernières années afin de réduire les coûts. Selon un autre participant, la ferme familiale pourrait surmonter la concurrence des entreprises agricoles, puisqu'elle est prête à accepter une réduction de revenu afin d'entretenir une manière de vivre. Ce participant était optimiste quant à la survie de la ferme familiale.

Si l'agriculture durable exige un traitement plus soigné de la terre, le bon intendant est sûrement celui qui espère transmettre sa terre à la génération suivante. Si la raison d'être de la nourriture est d'entretenir la vie, on devrait donc récompenser ses producteurs primaires, qui mènent à bien cette fonction complexe à l'intention de la société. Dans le passé, on encourageait les producteurs à produire. Une bonne gestion ne devrait pas entraîner une baisse du revenu. Maintenant que nous réalisons qu'il est absurde de mettre l'accent sur la production au détriment de nos ressources naturelles, on devrait aider les agriculteurs à s'adapter aux nouvelles exigences d'une manière acceptable du point de vue de l'environnement.

- 7. Le Comité recommande au gouvernement fédéral d'offrir d'importantes primes d'encouragement aux agriculteurs afin de les aider à remplir leur rôle de bons intendants par l'adoption de pratiques efficaces et durables. (p. 16)**

LE DÉFI DE LA GESTION

Afin d'établir les composantes de l'agriculture durable, les membres du Comité ont entendu des témoignages sur des systèmes d'exploitation agricole très différents les uns des autres.

Les membres du Comité ont appris que la durabilité comporte des aspects uniques pour chaque ferme. Il ne s'agit pas que d'un simple ensemble de techniques, mais d'une façon de considérer la ferme comme un système complet. La «technologie de pointe» et les méthodes «organiques» ne sont que deux des nombreux modes d'exploitation agricole qui ont été exposés au Comité. La qualité de l'agriculture en est l'élément commun. Mais sont intéressantes la diversité des méthodes et la façon dont on les adapte à divers contextes économiques, géologiques et climatiques.

On doit adapter les pratiques agronomiques aux besoins individuels. Plus nous pourrons organiser les nouvelles technologies en tenant compte de ce fait, plus nous progresserons avec assurance vers la durabilité.

Dans ce rapport, le Comité ne préconise aucune méthode de culture en particulier, mais il estime qu'il pourrait être utile d'en décrire quelques-unes de façon à illustrer la richesse d'information et l'ouverture d'esprit actuelles.

Les témoignages présentés au Comité ont confirmé une préférence croissante pour la rotation des cultures. On a donné l'exemple du maïs. Les membres du Comité ont appris que, lorsque les problèmes environnementaux se sont manifestés au début des années 80, les agriculteurs de l'Ontario ont commencé à abandonner la culture continue du maïs au profit d'une rotation des cultures. Aujourd'hui, les cultures en rotation sont habituellement le soja, le blé d'hiver, et soit le trèfle rouge, soit la luzerne.

Selon M. Daynard de l'Association des producteurs de maïs de l'Ontario et de l'avis de l'Association pour l'amélioration des sols et des cultures de l'Ontario, une diminution importante du travail du sol dans la production est une autre tendance dominante constatée au cours des dix dernières années. Une étude effectuée à l'université de Guelph a révélé qu'une culture réduite de la terre est préférable à la rotation des cultures pour l'amélioration de la quantité de matière organique contenue dans le sol. Un nombre croissant d'agriculteurs ontariens cultivent maintenant du maïs et d'autres cultures en appliquant des méthodes de conservation du sol.

Des cultivateurs du Manitoba ayant complètement éliminé le travail du sol depuis une dizaine d'années ont fourni l'explication la plus détaillée de cette méthode. Leur organisation, la *Manitoba-North Dakota Zero Tillage Farmers Association*, se consacre à la préservation des sols pour les générations futures en favorisant un système de production agricole qui suppose une réduction considérable de l'érosion du sol et l'augmentation des matières organiques.

On peut planter le blé dans des tiges de lin, l'avoine, dans de la luzerne vivace et le soja, dans des tiges de maïs. Les pois des champs et le colza sont d'autres semences typiques de la méthode de culture dont le labourage est exclu. On a constaté que cette méthode offrait

certains avantages : la préservation de l'humidité du sol, l'élimination de l'érosion du sol, la conservation des matières organiques, la diversité de la faune, l'économie du combustible et l'accroissement de la production. Plusieurs études confirment que le semis direct du blé, de l'orge, du canola et du lin, particulièrement sur les sols brun foncé, et une utilisation plus efficiente de fertilisants à l'azote augmentent le rendement.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan a utilisé diverses techniques dans sa conversion graduelle vers une agriculture durable. Ces techniques comportent notamment des incitatifs directs et des démonstrations visant à provoquer des changements des techniques de gestion. Il a encouragé un retour à l'utilisation de coupe-vent protecteurs et la conversion de sols érodables fragiles en recouvrements permanents.

Selon M. Zilm, sous-ministre adjoint du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan, malgré les difficultés économiques que connaissent les agriculteurs de la Saskatchewan, le secteur agricole et d'autres groupes ont coopéré avec enthousiasme à la réalisation d'objectifs liés à la protection de l'environnement. M. Zilm affirme que même si les incitatifs financiers ont leur importance, les progrès réalisés ont été rendus possibles grâce à la volonté de collaborer et de réaliser des objectifs communs.

Plusieurs témoins ont renseigné le Comité sur les avantages de l'intégration de l'élevage et de la culture. L'élevage ajoute une diversité économique aux activités de culture, rendant ce type d'exploitation moins vulnérable aux conditions climatiques et aux risques du marché. Le bétail encourage l'intégration du fourrage à un système de rotation de récoltes. Les terres de pâturage servent souvent d'habitat aux animaux sauvages. En résumé, on a appris au Comité que l'élevage était l'un des facteurs de la conversion à un système d'agriculture durable.

Le bétail a la capacité de transformer l'énergie solaire contenue dans le fourrage en énergie alimentaire : c'est là l'un des avantages les plus importants de l'élevage. Selon la *Canadian Cattlemen's Association* (CCA), le fourrage représente environ 80 à 85 p. 100 des éléments nutritifs requis pour produire une livre de boeuf.

À l'université de Guelph, on étudie cet avantage du point de vue écologique; la rotation de cultures d'herbes et de légumineuses constitue une façon de limiter l'érosion du sol.

En tant que nourriture, le fourrage ne peut concurrencer les céréales bon marché : c'est là que réside actuellement le problème. Selon l'un des participants, le fourrage ne pourrait devenir une solution économique que si on le considérait aussi comme une mesure de protection du milieu qui justifierait une prime particulière. Bien entendu, les tendances en matière de prix des céréales conserveraient toute leur importance.

Cette affirmation soulève une question intéressante, que l'on a portée à l'attention des membres du Comité à plusieurs reprises. Le fourrage ne fait pas partie du filet de sécurité récemment proposé par le gouvernement, le Régime d'assurance du revenu brut, communément appelé le RARB. Les comités du RARB étudient actuellement les problèmes reliés à l'application du programme.

On a laissé entendre que l'expansion du RARB de façon à ce que l'assurance touche tous les produits de la ferme représenterait un pas dans la bonne direction; ainsi, les recettes agricoles totales seraient assurées, plutôt que le prix d'une denrée particulière. Cette mesure empêcherait le producteur de prévoir sa production future en fonction du rendement d'une seule denrée. Elle tendrait également à favoriser des récoltes plus diversifiées.

8. Le Comité recommande que les programmes fédéraux de soutien de l'agriculture n'aient aucun effet sur les marchés et la production. (p. 27)

UN PLAN AGRICOLE AXÉ SUR LA CONSERVATION

Chaque ferme a son propre micro-climat, et chaque cultivateur considère que sa situation est unique. En Alberta, on élabore actuellement des plans agricoles individuels en vue de préserver et de conserver les ressources pour les générations futures.

En Saskatchewan, on effectue la planification agricole sur place, en fonction de chaque champ que compte la ferme. Il s'agit d'un programme pilote qui s'insère dans le programme *Save Our Soils* et dans l'accord entre le Canada et la Saskatchewan sur la conservation des sols. Le programme vise à déterminer des façons abordables d'appliquer des plans de conservation des sols à chaque champ.

Le Programme de gestion des terres de l'Ontario, dans le cadre duquel on fournit des primes pour l'adoption de pratiques agricoles favorables à la conservation, comporte également un plan agricole. Ce programme est administré et évalué par les agriculteurs.

Un plan de conservation des sols plaît beaucoup au Comité, car il met de l'avant le régime individualisé dont la plupart des producteurs ont besoin pour mettre un frein à la dégradation des sols et de l'eau sur leurs terres. Il fournirait également aux producteurs et à la collectivité agricole l'information fondamentale essentielle à l'établissement et à la surveillance d'objectifs réalistes, notamment en matière de conservation.

Les actions récentes de groupes agricoles eux-mêmes renforcent l'opinion du Comité : il ne s'agit pas d'un objectif irréaliste ni inadmissible. En janvier 1992, des membres de cinquante organisations agricoles de l'Ontario se sont prononcés en faveur de l'incorporation de plans agricoles à leur programme de protection de l'environnement. En tant qu'agriculteurs, ils se jugent les mieux placés pour encourager des activités agricoles propices à l'environnement. Les plans comporteraient de la documentation sur la qualité des terres arables, l'amélioration du terrain et de l'environnement à des endroits précis, des examens effectués par les pairs, l'échange de découvertes technologiques, ainsi que l'intégration des plans agricoles aux critères d'admissibilité de nouveaux programmes de protection de l'environnement en milieu agricole. Comme on le décrit ci-dessus, on applique déjà cette dernière mesure en Ontario et en Alberta. En fait, ces agriculteurs ont cité comme modèle le Programme de gestion des terres de l'Ontario.

Ce genre d'initiatives à la base est très encourageant; d'après ce qu'en sait le Comité, ce sont celles qui ont le plus de chances de réussir. Il est intéressant de souligner que le financement fédéral peut aider considérablement les agriculteurs à s'adapter aux exigences

changeantes de l'agriculture. Le milieu agricole de l'avenir attendra du gouvernement non seulement des solutions positives et correctives, mais aussi une garantie qu'aucun obstacle ne viendra entraver les orientations souhaitables.

OBSERVANCE INTÉGRALE

Si, comme on en a discuté dans la section précédente, la société canadienne convient que nous devons avoir un approvisionnement alimentaire intérieur et durable, et si l'on considère qu'une aide au revenu est une partie essentielle de ce genre d'objectif, c'est aux gouvernements qu'il incombera de s'assurer que leurs programmes ne contribuent pas à la détérioration de l'environnement. L'observance intégrale constitue l'une des façons d'y parvenir; en vertu de ce concept mis de l'avant par la *Food Security Act* de 1985 aux États-Unis, on refusait d'accorder des subventions aux agriculteurs qui affectaient des terres humides ou des terrains très érodables à la production de récoltes.

L'observance intégrale signifie que les producteurs n'auront accès à certains programmes que s'ils se conforment à de bonnes pratiques agricoles.

Au cours des audiences, on a appuyé le concept de l'observance intégrale dans certains contextes, notamment afin d'écartier les terres de piètre qualité des activités de production. C'est sa mise en oeuvre qui a suscité le plus de discussions. Plusieurs participants se sont demandé si la coopération ne valait pas mieux que la réglementation.

Selon M. Paul King, intervenant agricole du Comité de coordination des services agricoles de Camrose en Alberta, organisme qui tient compte des pratiques de gestion dans l'évaluation des demandes de remboursement présentées par les agriculteurs relativement à la perte de bétail attribuable à des prédateurs, un système coopératif d'observance intégrale a déjà montré des signes de succès. Les indemnités provinciales sont refusées dans les cas où les pratiques de gestion ont contribué à ces pertes. M. King a expliqué l'efficacité du programme en soulignant le fait que peu de demandes d'indemnisation récurrentes sont présentées lorsque les pratiques de gestion ne montrent aucune amélioration.

Les membres du Comité sont heureux de voir ce que la coopération permet d'accomplir. Ils veulent cependant aller plus loin. Certains groupes agricoles ont déjà proposé que des plans de conservation agricole soient exigés pour bénéficier des nouveaux programmes d'assistance. Ces plans fourniraient les données voulues pour évaluer dans quelle mesure les objectifs environnementaux sont atteints. Le Comité est en faveur d'imposer des critères d'admissibilité à tous les programmes de subvention. Comme on l'a souligné, les États-Unis refusent des subventions financières aux producteurs qui ne répondent pas à des critères particuliers en matière de protection de l'environnement.

- 9. Le Comité recommande que les producteurs soient admissibles à une aide financière fédérale s'ils adoptent des pratiques écologiques s'inscrivant dans un plan agricole de protection de l'environnement approuvé. (p. 27)**

POLITIQUES ET PROGRAMMES EXISTANTS

Ces mesures n'auront de sens que si le gouvernement rationalise les programmes existants afin de s'assurer qu'ils ne dérogent pas aux objectifs liés à la protection de l'environnement. Dans un rapport présenté aux ministres de l'Agriculture en novembre 1991,

on établissait des lignes directrices pour réaliser cet objectif. Les critères proposés touchent l'examen des politiques et programmes existants, des principes d'évaluation de l'environnement, ainsi que des mécanismes de coordination des études environnementales.

On a proposé que les nouveaux programmes «de filet de sécurité», le RARB et le CSRN (Compte de stabilisation du revenu net) soient les premiers à permettre l'application pratique de la méthodologie recommandée pour l'évaluation de l'environnement. La loi habilitante relative aux deux programmes exige que les évaluations du milieu soient effectuées dans un délai de deux ans après l'entrée en vigueur de l'entente fédérale-provinciale. Le comité national du RARB a participé à l'élaboration du processus d'examen de l'environnement. Il est plus logique d'intégrer des critères écologiques à un programme à l'étape de son élaboration; espérons que c'est ce que nous allons faire au Canada.

10. **Le Comité recommande que le gouvernement fédéral fixe un échéancier pour la conversion des politiques et des programmes agro-alimentaires existants en un système alimentaire durable du point de vue environnemental. (p. 27)**
11. **Le Comité recommande que les critères relatifs à l'agriculture durable soient intégrés à toute politique et à tout programme agro-alimentaire futur. (p. 27)**

L'INFORMATION EN VUE DE L'ADAPTATION

Selon le Comité, le transfert de concepts émanant de laboratoires scientifiques aux activités d'exploitation de la ferme familiale représente la clé de la réussite d'une agriculture plus durable.

Notre pays a mis au point une structure perfectionnée pour la diffusion d'informations sur la recherche. Ce système de recherche s'est révélé très fructueux durant l'étape de développement de l'agriculture : il a permis de repousser les frontières de la connaissance et a permis au Canada de demeurer parmi les chefs de file de la production céréalière et de l'élevage. Le système s'est attaché à trouver des solutions à des problèmes techniques spécialisés, que ce soit dans le secteur des récoltes, des sols ou du bétail, c'est-à-dire qu'un problème donné, par exemple le manque d'efficacité de la production d'oeufs, était abordé séparément de questions plus vastes.

Le modèle traditionnel de recherche s'est révélé avantageux pour l'agriculteur, qui n'y a toutefois pas contribué. On pouvait concevoir et exécuter des projets sans tenir compte de la façon dont on pourrait les appliquer à une ferme particulière. Ce sont les agents provinciaux, les commissions agricoles, les organisations agricoles, les associations de producteurs agricoles et les agriculteurs eux-mêmes qui ont dû se débrouiller pour utiliser pertinemment toutes les informations scientifiques produites. Le Comité a entendu les commentaires d'un certain nombre de ces groupes et a fondé ses recommandations sur leur témoignage pratique et réfléchi.

Un nouvel ordre de priorités nous pousse à examiner de façon globale les relations entre la production et les systèmes de gestion des ressources. Il faut comprendre l'ensemble du système agricole, et personne n'est mieux placé pour le faire que la collectivité agricole

elle-même. Des connaissances applicables et des conseillers avisés représentent des outils importants. Cela suppose que la technologie est disponible dans des trousseaux «d'usage facile» et que l'on a des agriculteurs ou des voisins innovateurs qui ont mis à l'essai certaines des nouvelles techniques. On a affirmé au Comité que c'était à d'autres agriculteurs que les agriculteurs faisaient le plus confiance.

Selon le modèle révisé, «les discussions entre agriculteurs» ne sont pas qu'un simple échange d'idées. Cela suppose également l'établissement d'ordres de priorité et l'élaboration de nouvelles méthodes qui permettent de remonter jusqu'aux laboratoires et qui aident à perfectionner la recherche agricole. Comme la terre elle-même, la pratique de l'agriculture est transmise de génération en génération, du vieil agriculteur au jeune cultivateur et d'un voisin à l'autre. Cette information relative à la culture propre à chaque terre sert de mémoire d'entreprise pour une région particulière et ne peut pas nécessairement être transmise au comté voisin. Lorsqu'on considère une ferme comme un système de ressources et de produits, ce genre de connaissances devient inestimable. Un système d'information technologique où les agriculteurs tirent profit de technologies qui renforcent ce système de communication et leur permettent de contrôler leur vie est beaucoup moins susceptible de susciter la méfiance qu'un décret scientifique quelconque imposé de l'extérieur. Les agriculteurs sont les mieux placés pour modifier et améliorer les technologies à la lumière de leur propre expérience.

- 12. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral accorde la priorité à l'application d'une approche intégrée de la recherche et du développement agricoles. (p. 39)**
- 13. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral collabore, dans le cadre d'un partenariat, avec d'autres gouvernements, les universités, l'industrie et les producteurs pour faire en sorte que cette approche intégrée de la recherche et du développement agricoles soit effectivement adoptée. (p. 39)**
- 14. Le Comité recommande qu'à tous les niveaux décisionnels, les producteurs participent davantage à l'élaboration des politiques, des programmes et des technologies susceptibles de les toucher. (p. 39)**

Le Comité a entendu des témoignages sur plusieurs programmes dans lesquels on applique des méthodes et des outils qui prouvent les possibilités de ce réseau moins officiel d'échange de technologie. Ces programmes sont particulièrement impressionnants, étant donné les méthodes coopératives qu'ils comportent et leur capacité d'être adaptés et améliorés au fur et à mesure de leur application. Les membres du Comité se sont dits d'avis qu'il serait utile de les décrire davantage en tant qu'exemples pratiques de ce qu'ils considèrent comme étant une avenue de recherche prometteuse.

Les témoignages sur des pratiques nouvelles ont encouragé le Comité. Ils ont confirmé la conviction du Comité selon laquelle, même dans une conjoncture économique difficile, les agriculteurs utiliseront de plein gré les meilleures pratiques si l'on peut en prouver les avantages. Les programmes qui seront décrits en fournissent la preuve.

Dans le cadre du programme *Save Our Soils* de la Saskatchewan, on a installé 5 600 km (3 500 milles) de coupe-vent protecteurs en plantant 3,5 millions d'arbres. La participation des producteurs à l'exécution de programmes les a sensibilisés à la planification de la

conservation des sols. Dans son mémoire, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan a souligné qu'il importait de surveiller les transferts technologiques. Ainsi, on peut mettre en lumière les résultats des pratiques de conservation, encourager leur adoption ou définir les secteurs où il faut accroître la recherche.

On a soulevé la question de l'amélioration de l'équipement au cours d'un certain nombre d'audiences. Bien qu'une grande partie de l'équipement agricole, particulièrement dans les Prairies, doive maintenant être remplacé ou amélioré, les faibles revenus actuels rendent impossible toute démarche en ce sens. Plusieurs témoins ont souligné l'importance de démonstrations et d'essais à faible coût de la machinerie spécialisée exigée par bon nombre des nouvelles technologies. Étant donné les restrictions économiques actuelles, bien des agriculteurs ne peuvent utiliser l'équipement agricole très spécialisé.

Selon le Comité, c'est là un des secteurs du transfert technologique où des méthodes innovatrices seront essentielles.

15. Le Comité recommande que le gouvernement du Canada augmente la déduction pour amortissement afin d'aider les agriculteurs à acheter l'outillage de conservation approuvé. (p. 39)

Le Programme d'amélioration des milieux terrestre et aquatique (PAMTA) a été amorcé en 1986 à titre d'accord fédéral-provincial quinquennal pour améliorer la qualité des sols et de l'eau dans le sud-ouest de l'Ontario. Le programme de 30 millions de dollars visait à réduire la quantité de phosphore contenu dans le bassin du lac Érié résultant des eaux de ruissellement des terres cultivées et à améliorer la productivité agricole par la réduction de la dégradation des sols et de l'eau. Ce double objectif, c'est-à-dire rationaliser la production et améliorer l'environnement, présente un intérêt particulier pour le Comité, puisqu'il s'agit du fondement même de l'agriculture durable.

Au moment de la conception du Programme de gestion des terres de l'Ontario, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario a demandé à une organisation locale de cultivateurs, l'Association pour l'amélioration des sols et des cultures de l'Ontario, de l'administrer. Le programme de trois ans doté d'un budget de 40 millions de dollars offrait des primes pour l'adoption de techniques agricoles axées sur la protection de l'environnement. Il s'attachait à des pratiques susceptibles d'améliorer la structure du sol et d'en réduire l'érosion. Des comités de gestion des terres, composés de quatre ou cinq cultivateurs responsables d'examiner et de recommander des projets en vue de leur financement, étaient en place dans chaque comté. La partie subventions du programme s'est révélée une si grande réussite qu'on l'a intégrée en 1990 à l'accord entre le gouvernement fédéral et l'Ontario sur les sols et l'eau. Cette intégration a permis d'allouer 38 millions de dollars répartis sur quatre ans à l'application de plans approuvés pour la promotion, l'enseignement et la démonstration de technologies. Les fonds du programme sont pratiquement tous affectés.

En Alberta, le programme Environnement 2000 est la concrétisation d'une initiative parallèle du secteur privé mise de l'avant par l'*Alberta Pool* en juin 1989. Des clubs locaux de Conservation 2000 regroupant des agriculteurs préoccupés par la question étudient les

problèmes et les solutions ayant trait à la protection des sols. Il s'agit d'un programme de 10 ans financé par des organismes privés par l'entremise d'une fondation composée de l'*Alberta Pool* et de quatre entreprises membres qui fournissent un soutien financier et technique. La fondation parraine des colloques, des séances de formation en leadership, des publications, des visites, ainsi que du matériel promotionnel.

De l'avis du Comité, l'importance de la participation du gouvernement fédéral au financement, aux conseils scientifiques, à l'élaboration et à l'évaluation de la technologie, ainsi qu'à la diffusion et à la communication de l'information constitue l'un des éléments les plus encourageants de cette revue des programmes.

Depuis la fin des années 80, les accords entre le fédéral et les provinces ont permis de coordonner les efforts dans le secteur des sols et des eaux. Le Programme national de conservation des sols échelonné sur trois ans et doté d'un budget de 150 millions de dollars est le premier programme important financé dans le cadre de ces accords. Il a contribué à bon nombre des projets cités dans le présent rapport, notamment le *Permanent Cover Program*, et des programmes d'aide technique sur place et d'aide provinciale. Les membres du Comité croient qu'il est primordial de ne pas perdre notre élan et de continuer de fournir ce genre d'aide financière innovatrice aux projets existants et expérimentaux, qui aideront à diversifier le secteur agricole.

16. Le Comité recommande que le financement à long terme fourni dans le cadre du Programme national de conservation des sols soit maintenu afin que les progrès déjà réalisés grâce à des programmes comme le *Permanent Cover Program* se poursuivent. (p. 39)

Selon le Comité, le financement gouvernemental devra demeurer important si nous voulons progresser vers la durabilité que notre étude nous a permis d'entrevoir. Le financement privé devient plus manifeste; toutefois, le financement de départ fourni par le gouvernement de façon à encourager la participation du secteur privé demeurera important, tout comme le financement gouvernemental de la recherche fondamentale. Les groupes de producteurs et d'autres groupes du secteur privé commencent à offrir des programmes qui répondent aux besoins de la clientèle dont ils font partie; en outre, leur participation est beaucoup plus susceptible de faciliter l'adoption de nouvelles méthodes de production. Il faut davantage de programmes garantissant aux agriculteurs l'accès aux technologies, à la formation et à l'aide financière dont ils ont besoin pour passer à une agriculture durable.

17. Le Comité recommande que le financement du Plan vert s'inspire des leçons pratiques tirées de programmes fructueux qui fournissent déjà de la technologie à la collectivité agricole. (p. 39)

18. Le Comité recommande qu'une des priorités du Plan vert dans le secteur agricole soit d'accroître les connaissances techniques des personnes ressources et des agriculteurs. (p. 39)

Le gouvernement fédéral jouera toujours un rôle essentiel dans l'apport de connaissances scientifiques spécialisées, la coordination de la contribution de tous les participants, ainsi que la surveillance de la transition vers la durabilité. Ce rôle semble

compléter celui des gouvernements provinciaux, qui est axé sur des activités de service-conseil reliées à la sensibilisation, aux conseils techniques et aux primes visant à garantir l'application fructueuse de programmes.

Le rôle de coordination du gouvernement fédéral deviendra plus important que jamais, étant donné que le réseau de recherche non officiel que comporte le nouveau modèle comprend de plus en plus de recherches pratiques. Le réseau s'élargira tandis que nous tenterons en même temps d'appliquer des méthodes de recherche plus intégrées. Le Comité considère qu'un vérificateur indépendant doit être responsable de surveiller les progrès de la recherche vers la durabilité, compte tenu de la complexité de ce nouveau modèle de transfert technologique.

19. Le Comité recommande que le Parlement confie à un vérificateur indépendant le mandat de surveiller la progression de l'agriculture canadienne vers la durabilité. (p. 40)

CONCLUSION

Il est bien évident que nous avons déjà amorcé la transition vers une agriculture plus durable. Les membres du Comité ont constaté l'existence de nombreux signes positifs de cette transition; ils en ont partagé un bon nombre avec les lecteurs.

D'après tous les témoignages entendus, les membres du Comité croient que la sagesse transmise de génération en génération et les connaissances scientifiques ont un rôle à jouer dans l'étude globale de la ferme et dans la conception de méthodes agricoles qui garantissent sa survie au XXI^e siècle.

Les membres du Comité considèrent qu'il y a lieu d'être optimiste. Le gouvernement et le secteur privé sont de plus en plus sensibilisés à ce qu'il en coûte de négliger la dégradation du milieu. Il est important que le gouvernement fournisse une direction, qui peut se traduire de façon particulièrement efficace par des incitatifs innovateurs en vue de réorienter l'agriculture. Nous avons vu que ces incitatifs peuvent signifier une approche graduelle, qui exige toutefois un engagement ferme. On pourrait commencer par formuler une politique nationale qui établirait l'importance de l'alimentation, puis on évaluerait toutes les politiques et tous les programmes existants de façon à vérifier leur uniformité.

Les membres du Comité savent qu'ils ont probablement posé plus de questions qu'ils n'ont offert de solutions; cependant, comme toujours, ils ont l'intention de poursuivre le dialogue au sein de la collectivité agricole comme à l'extérieur.

Le rôle de coordination du gouvernement fédéral doit être plus important que jamais. Le rôle de la recherche non officielle est également important. Le rôle de la recherche officielle est également important. Le rôle de la recherche officielle est également important.

Le Comité reconnaît que le Parlement a un rôle à jouer dans la promotion de la recherche agricole. Le Comité recommande que le Parlement continue de soutenir la recherche agricole. Le Comité recommande que le Parlement continue de soutenir la recherche agricole.

Le Comité recommande que le Parlement continue de soutenir la recherche agricole. Le Comité recommande que le Parlement continue de soutenir la recherche agricole. Le Comité recommande que le Parlement continue de soutenir la recherche agricole.

Le Comité recommande que le Parlement continue de soutenir la recherche agricole. Le Comité recommande que le Parlement continue de soutenir la recherche agricole. Le Comité recommande que le Parlement continue de soutenir la recherche agricole.

Le Comité recommande que le Parlement continue de soutenir la recherche agricole. Le Comité recommande que le Parlement continue de soutenir la recherche agricole. Le Comité recommande que le Parlement continue de soutenir la recherche agricole.

Liste des recommandations

1. Le Comité recommande que l'agriculture durable soit reconnue comme étant une partie essentielle de la vie canadienne. (p. 9)
2. Le Comité recommande que toute reconnaissance de la durabilité de l'agriculture comprenne la nécessité d'assurer la stabilité économique, sociale et environnementale des agriculteurs. (p. 9)
3. Le Comité recommande au gouvernement fédéral de définir les objectifs nationaux à long terme d'un système agro-alimentaire durable. (p. 16)
4. Le Comité recommande au gouvernement fédéral de susciter au sein de la société canadienne un dialogue qui reconnaîtra la valeur intrinsèque de la production alimentaire et qui contribuera à la formulation d'une politique agricole à long terme. (p. 16)
5. Le Comité recommande que la sécurité de l'approvisionnement alimentaire national constitue l'un des objectifs de la stratégie alimentaire. (p. 16)
6. Le Comité recommande que la production de denrées destinées à l'exportation ne compromette pas la capacité du secteur agricole de répondre aux futurs besoins du pays en produits alimentaires de façon durable. (p. 16)
7. Le Comité recommande au gouvernement fédéral d'offrir d'importantes primes d'encouragement aux agriculteurs afin de les aider à remplir leur rôle de bons intendants par l'adoption de pratiques efficaces et durables. (p. 16)
8. Le Comité recommande que les programmes fédéraux de soutien de l'agriculture n'aient aucun effet sur les marchés et la production. (p. 27)
9. Le Comité recommande que les producteurs soient admissibles à une aide financière fédérale s'ils adoptent des pratiques écologiques s'inscrivant dans un plan agricole de protection de l'environnement approuvé. (p. 27)
10. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral fixe un échéancier pour la conversion des politiques et des programmes agro-alimentaires existants en un système alimentaire durable du point de vue environnemental. (p. 27)
11. Le Comité recommande que des critères relatifs à l'agriculture durable soient intégrés à toute politique et à tout programme agro-alimentaire futur. (p. 27)
12. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral accorde la priorité à l'application d'une approche intégrée de la recherche et du développement agricoles. (p. 39)
13. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral collabore, dans le cadre d'un partenariat, avec d'autres gouvernements, les universités, l'industrie et les producteurs pour faire en sorte que cette approche intégrée de la recherche et du développement agricoles soit effectivement adoptée. (p. 39)

14. Le Comité recommande qu'à tous les niveaux décisionnels, les producteurs participent davantage à l'élaboration des politiques, des programmes et des technologies susceptibles de les toucher. (p. 39)
15. Le Comité recommande que le gouvernement du Canada augmente la déduction pour amortissement afin d'aider les agriculteurs à acheter l'outillage de conservation approuvé. (p. 39)
16. Le Comité recommande que le financement à long terme fourni dans le cadre du Programme national de conservation des sols soit maintenu afin que les progrès déjà réalisés grâce à des programmes comme le *Permanent Cover Program* se poursuivent. (p. 39)
17. Le Comité recommande que le financement du Plan vert s'inspire des leçons pratiques tirées de programmes fructueux qui fournissent déjà de la technologie à la collectivité agricole. (p. 39)
18. Le Comité recommande qu'une des priorités du Plan vert dans le secteur agricole soit d'accroître les connaissances techniques des personnes ressources et des agriculteurs. (p. 39)
19. Le Comité recommande que le Parlement confie à un vérificateur indépendant le mandat de surveiller la progression de l'agriculture canadienne vers la durabilité. (p. 40)

CHAPITRE UN

Introduction

Depuis la publication, en 1987, du rapport Brundtland intitulé *Notre avenir à tous*, certains pays ont tenté d'accepter le concept du développement durable, développement qui répond aux besoins de notre époque sans compromettre les besoins de l'avenir. L'air, l'eau et le sol, dont dépend la vie, sont en danger¹. Pour le secteur agricole, le défi consiste à répondre aux besoins alimentaires d'aujourd'hui sans compromettre, par une surexploitation de ses ressources naturelles, sa capacité de répondre aux besoins des citoyens dans l'avenir.

Étant donné la période de transition que traverse actuellement l'agriculture mondiale, l'industrie agro-alimentaire de notre pays est forcée de revoir son fonctionnement. La durabilité de l'environnement constitue l'un des piliers de cette transformation. Le rapport du groupe de travail fédéral-provincial sur cette question a fourni au Comité un point de départ pour relancer le dialogue au sein de l'industrie agro-alimentaire et au-delà sur des problèmes qui doivent être réglés à mesure que le Canada progresse vers un système de production alimentaire plus durable.

Au Canada, nous avons toujours bénéficié de réserves alimentaires abondantes, nutritives et peu coûteuses. Nous avons eu tendance à prendre ce privilège pour un droit; pourtant, nombreux sont ceux qui, ailleurs dans le monde, ne partagent pas notre chance. Nous avons pris pour acquis notre capacité de produire des aliments, et jusqu'à récemment nous ne nous sommes pas interrogés sur l'épuisement possible des ressources naturelles à l'origine de cette abondance de nourriture. Les agriculteurs se trouvent soudainement aux prises avec les exigences changeantes des consommateurs en ce qui concerne l'alimentation, la santé et la sécurité, de même qu'avec les décrets des écologistes sur la qualité de l'environnement. On demande aux agriculteurs de relever ces défis en période de crise économique.

C'est ce genre de préoccupations qui a incité le Comité permanent de l'agriculture à entreprendre son étude de l'agriculture durable. L'étude visait à susciter une discussion sur les problèmes et à écouter les intervenants de l'industrie agro-alimentaire qui doivent trouver des solutions.

À l'occasion d'audiences publiques qui ont eu lieu d'octobre à décembre 1991, le Comité a entendu environ 30 témoignages. En outre, avant la tenue des audiences, des parties intéressées lui avaient fait parvenir quelque 50 mémoires. Les membres du Comité se sont inspirés de ce qu'ils ont entendu et lu pour donner un cadre à leur rapport. Le rapport est destiné à tous ceux qui se préoccupent de la survie du secteur agricole au XXI^e siècle, ainsi qu'à la collectivité agricole, qui est déjà en train de s'adapter pour s'assurer de réaliser cet objectif.

Dans les pages qui suivent, le Comité examine ce que représente l'agriculture durable et comment elle s'inscrit dans l'orientation à long terme et dans les objectifs de l'agriculture, puis il explore les divers éléments d'un cadre essentiel à un système alimentaire durable. On définit ensuite la progression vers la durabilité, les participants essentiels, ainsi que leur rôle respectif. On détermine le type d'information qu'exige la transition vers l'agriculture durable, ainsi que les éléments qui empêchent et qui favorisent l'adoption et l'adaptation. Certaines conclusions générales sont ensuite offertes.

Le Comité a examiné les divers aspects de l'agriculture durable et a déterminé les éléments essentiels d'un cadre essentiel à un système alimentaire durable. On définit ensuite la progression vers la durabilité, les participants essentiels, ainsi que leur rôle respectif. On détermine le type d'information qu'exige la transition vers l'agriculture durable, ainsi que les éléments qui empêchent et qui favorisent l'adoption et l'adaptation. Certaines conclusions générales sont ensuite offertes.

Étant donné la période de transition que traverse actuellement l'agriculture mondiale, l'industrie agro-alimentaire de notre pays est forcée de revoir son fonctionnement. La demande de l'environnement constitue l'un des piliers de cette transformation. Le rapport de groupe de travail parlementaire sur cette question a fourni un point de départ pour relancer le dialogue au sein de l'industrie agro-alimentaire et au-delà sur des problèmes qui doivent être résolus à mesure que le Canada progresse vers un système de production alimentaire plus durable.

Au Canada, nous avons toujours bénéficié de réserves alimentaires abondantes, nutritives et peu coûteuses. Nous avons eu tendance à prendre ce privilège pour un droit, pourtant nombreux sont ceux qui, ailleurs dans le monde, ne partagent pas notre chance. Nous avons pris pour acquis notre capacité de produire des aliments, et jusqu'à récemment nous ne nous sommes pas interrogés sur l'épuisement possible des ressources naturelles à l'origine de cette abondance de nourriture. Les scientifiques se trouvent soudainement aux prises avec les exigences changeantes des consommateurs en ce qui concerne l'alimentation, la santé et la sécurité, de même qu'avec les défis des écologistes sur la qualité de l'environnement. On demande aux agriculteurs de relever ces défis en période de crise économique.

C'est ce genre de préoccupations qui a incité le Comité parlementaire de l'agriculture à entreprendre son étude de l'agriculture durable. L'étude visait à susciter une discussion sur les problèmes et à écouter les intervenants de l'industrie agro-alimentaire qui doivent trouver des solutions.

À l'occasion d'audiences publiques qui ont eu lieu d'octobre à décembre 1991, le Comité a entendu environ 30 témoignages. En outre, avant la tenue des audiences, des parties intéressées lui avaient fait parvenir quelques 50 mémoires. Les membres du Comité se sont inspirés de ce qu'ils ont entendu et lu pour donner un cadre à leur rapport. Le rapport est destiné à tous ceux qui se préoccupent de la santé du secteur agricole au XXI^e siècle, ainsi qu'à la collectivité agricole, qui est déjà en train de s'adapter pour assurer de réaliser ces objectifs.

Pourquoi une agriculture durable?

¹. Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, Presses de l'Université Oxford, Oxford, 1987, p. 44.

Les définitions du concept d'agriculture durable ont tendance à varier, bien qu'elles aient généralement certains éléments en commun, comme la conservation de la ressource naturelle de base, la viabilité économique de l'agriculture et la nécessité d'offrir aux consommateurs des aliments sains et nutritifs. L'agriculture durable sous-tend généralement l'adoption de pratiques axées sur la protection et l'amélioration des sols ainsi que sur la conservation des ressources aquifères et le déploiement d'efforts en vue d'empêcher leur pollution. L'Institut canadien des engrais décrit les mécanismes d'agriculture durable comme étant « ceux qui permettent de conserver indéfiniment leur productivité et leur utilité dans la société. Il faut que ces mécanismes assurent la conservation des ressources, soient sains d'un point de vue écologique, bénéficient à la société et soient concurrentiels d'un point de vue commercial. Ces mécanismes doivent être élaborés région par région, au niveau de chaque exploitation agricole, culture par culture et d'un champ à l'autre » (Publication 2332, 12-12-91).

À l'instar de nombreux groupes qui ont comparu devant le Comité, l'Institut canadien a défini le Comité fédéral-provincial pour un environnement durable, à savoir :

« qu'un système agro-alimentaire durable est économiquement rentable et évient à la société les aliments sains et nutritifs dont elle a besoin, tout en favorisant la conservation et la valorisation des ressources naturelles canadiennes ainsi que la protection de l'environnement ».

Les témoignages ont fait ressortir de façon très manifeste que la définition de l'agriculture durable porte à confusion. L'expression n'a pas la même signification pour tout le monde. On a affirmé au Comité qu'il fallait définir les secteurs suffisamment importants pour qu'un investisseur maintenant de façon à mieux s'assurer d'en disposer à l'avenir. Mais cela ne nous renseigne pas toujours sur le sens du mot durable. Si l'utilisation d'un produit chimique particulier accroît la production à court terme, mais est plus nocive pour la santé à long terme, peut-on qualifier ce genre de système de production de durable? Le terme « durable » est manifestement relié d'une certaine façon à la capacité d'assumer des conséquences à long terme et à ce que nous sommes prêts à préserver pour les générations futures.

Les témoignages laissent entendre que nous pourrions être approchés d'un seuil mondial, où nous ne pourrions plus négliger les conséquences à long terme de la dégradation des sols. Une étude réalisée dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement et publiée au printemps de 1992 a permis de constater que, depuis 1943, 12 milliards de kilomètres carrés (5 millions de milles carrés), soit 10,5 p. 100 de la surface cultivable de la planète s'étaient dégradés, à cause d'une surutilisation des engrais à des fins de pâturage, de techniques agricoles inefficaces et du déboisement. Ces terres seraient censées nourrir, en l'an 2050, le double de la population actuelle du globe, soit 10 milliards d'habitants. Les acteurs de cette étude estiment que cette perte risque d'entraîner des pénuries alimentaires permanentes à l'échelle planétaire.

Dans les pages qui suivent, le Comité examine ce que représente l'agriculture durable et comment elle s'inscrit dans l'orientation à long terme et dans les objectifs de l'agriculture, puis il explore les divers éléments d'un cadre essentiel à un système alimentaire durable. On définit ensuite la progression vers la durabilité, les participants essentiels, ainsi que leur rôle dans la mise en œuvre de la durabilité, les facteurs qui favorisent l'adoption et l'adaptation, ainsi que les éléments qui empêchent et qui favorisent l'adoption et l'adaptation. Certaines conclusions générales sont ensuite offertes.

CHAPITRE DEUX

Pourquoi une agriculture durable?

Les définitions du concept d'agriculture durable ont tendance à varier, bien qu'elles aient généralement certains éléments en commun, comme la conservation de la ressource naturelle de base, la viabilité économique de l'agriculture et la nécessité d'offrir aux consommateurs des aliments sains et nutritifs. L'agriculture durable sous-tend généralement l'adoption de pratiques axées sur la protection et l'amélioration des sols ainsi que sur la conservation des ressources aquifères et le déploiement d'efforts en vue d'empêcher leur pollution. L'Institut canadien des engrais décrit les mécanismes d'agriculture durable comme étant «ceux qui permettent de conserver indéfiniment leur productivité et leur utilité dans la société. Il faut que ces mécanismes assurent la conservation des ressources, soient sains d'un point de vue écologique, bénéficient à la société et soient concurrentiels d'un point de vue commercial. Ces mécanismes doivent être élaborés région par région, au niveau de chaque exploitation agricole, culture par culture et d'un champ à l'autre.» (Fascicule 23:32, 12-12-91).

À l'instar de nombreux groupes qui ont comparu devant le Comité, l'Institut endosse la définition du Comité fédéral-provincial pour un environnement durable, à savoir

qu'un système agro-alimentaire durable est économiquement rentable et fournit à la société les aliments sains et nutritifs dont elle a besoin, tout en favorisant la conservation et la valorisation des ressources naturelles canadiennes ainsi que la protection de l'environnement¹.

Les témoignages ont fait ressortir de façon très manifeste que la définition de l'agriculture durable porte à confusion. L'expression n'a pas la même signification pour tout le monde. On a affirmé au Comité qu'il fallait définir les secteurs suffisamment importants pour qu'on y investisse maintenant de façon à mieux s'assurer d'en disposer à l'avenir. Mais ceci ne nous renseigne pas toujours sur le sens du mot durable. Si l'utilisation d'un produit chimique particulier accroît la production à court terme, mais est plus nocive pour la santé à long terme, peut-on qualifier ce genre de système de production de durable? Le terme «durable» est manifestement relié d'une certaine façon à la capacité d'assumer des conséquences à long terme et à ce que nous sommes prêts à préserver pour les générations futures.

Les témoignages laissent entendre que nous pourrions nous approcher d'un seuil mondial, où nous ne pourrions plus négliger les conséquences à long terme de la dégradation des sols. Une étude réalisée dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement et publiée au printemps de 1992 a permis de constater que, depuis 1945, 12 milliards de kilomètres carrés (5 millions de milles carrés), soit 10,5 p. 100 de la surface cultivable de la planète s'étaient dégradés, à cause d'une surutilisation du sol à des fins de pâturage, de techniques agricoles inefficaces et du déboisement. Ces terres seraient censées nourrir, en l'an 2050, le double de la population actuelle du globe, soit 10 milliards d'habitants. Les auteurs de cette étude estiment que cette perte risque d'entraîner des pénuries alimentaires permanentes à l'échelle planétaire².

Selon le *Worldwatch Institute*, organisme qui observe l'évolution du monde entier vers une société de conservation, nous perdons 12,7 millions de tonnes additionnelles de céréales, soit 1 p. 100 de la production mondiale annuelle, à cause de la dégradation des terres et des dommages causés aux récoltes par la pollution. Lorsqu'on compare ce chiffre aux gains annuels approximatifs de 26,3 millions de tonnes découlant de l'accroissement de l'irrigation, de l'utilisation d'engrais et d'autres facteurs, il reste un gain net de 13,5 millions de tonnes, chiffres bien inférieurs aux 25,3 millions de tonnes ou aux 2 p. 100 de croissance essentiels pour que nos résultats puissent correspondre à la croissance annuelle de la population. Ces signes ne sont pas encourageants pour la production alimentaire mondiale³.

Au Canada, il n'est pas du tout clair quel est l'état des sols. Les scientifiques canadiens mettent actuellement au point la méthodologie qui permettra de mesurer la dégradation des sols dans l'ensemble du pays. Ils préparent également des cartes sur lesquelles seront indiqués le risque d'érosion causé par le vent et par l'eau pour les sols non protégés, ainsi que le degré de protection fournie par les méthodes de récolte existantes. Malheureusement, ces méthodes de récolte sont tirées du Recensement du Canada de 1981; on évalue qu'il faudra deux ans pour mettre à jour les données relatives aux récoltes fournies par le Recensement de 1991. Les audiences ont apporté certains renseignements.

M. Rennie, professeur émérite du collège de l'agriculture de l'université de la Saskatchewan, a souligné que la détérioration des sols avait causé une diminution de la production dans les régions semi-arides des Prairies. Au milieu des années 80, le Conseil des sciences du Canada et Agriculture Canada ont évalué que la dégradation des sols dans les Prairies entraînerait des pertes de production annuelles légèrement supérieures à 1 milliard de dollars. Pour reprendre les propos de M. Rennie, «À l'heure actuelle, c'est le fermier qui paie la note, et c'est une des raisons pour lesquelles il se trouve aujourd'hui dans une situation aussi désespérée». (Fascicule 9:21, 21-10-1991).

Un point de vue historique pourrait se révéler utile. Après la Seconde Guerre mondiale, on a déployé des efforts considérables pour accroître la production alimentaire. L'optimisme sans borne qui avait ouvert les horizons de l'agriculture a favorisé une grande confiance en la capacité de la science de rendre les sols plus productifs. Une utilisation plus fréquente d'herbicide, de pesticides et d'engrais de façon à ce que chaque agriculteur puisse accroître sa production à l'acre et fournir, à un prix raisonnable, un approvisionnement alimentaire sûr et continu, sur lequel la population canadienne puisse compter a constitué l'un des moyens d'accroître le rendement. En Amérique du Nord et en Europe, les gouvernements ont activement encouragé la surproduction de manière à créer une industrie d'exportation florissante, particulièrement vers les pays en développement. On a donc assisté à l'expansion d'une agriculture à grande consommation d'énergie, fondée sur un pétrole bon marché⁴. On a élaboré les composantes de l'agriculture séparément les unes des autres, plutôt qu'en tant qu'éléments d'un système intégré⁵. La spécialisation des récoltes a incité de nombreux agriculteurs à éliminer leurs activités d'élevage, et les rangées de plants ont remplacé le fourrage et le foin dans la rotation des cultures. La production laitière n'était plus reliée à la production bovine. On considérait que certains facteurs, maintenant jugés favorables à l'environnement, faisaient concurrence à l'agriculture. On a donc vu disparaître des parties improductives du paysage agricole, notamment les boisés, les coupe-vent protecteurs et les terres humides, qui ont été converties en terres arables. On a modifié les ressources terrestres

et aquatiques de façon à ce qu'elles fournissent un rendement digne des grandes entreprises. On n'a pas accordé beaucoup d'importance à l'idée de traiter la composition du sol comme un élément de l'écosystème biologique dont elle fait partie. On a négligé les relations entre la production agricole et les aspects de l'environnement, qui auraient pu se révéler avantageux⁶. Au fil des ans, cette façon de penser a entraîné une dégradation de plus en plus grande des ressources.

Nous nous trouvons maintenant devant un surplus de nourriture, des marchés d'exportation déclinants et des denrées bon marché, tandis que le taux de faillite des exploitations agricoles et l'émigration rurale atteignent un niveau alarmant. Il est évident que les méthodes actuelles d'agriculture conjuguées à la forte valeur des terres et à des frais généraux élevés ne se révèlent pas suffisamment souples et diversifiées pour demeurer rentables pour l'agriculteur. Néanmoins, la politique qui sous-tendait ces méthodes semblait indiquée au moment de son adoption. Pouvons-nous nous permettre une fois de plus d'avoir une vision aussi limitée?

Les membres du Comité croient qu'il est essentiel d'encourager un modèle de production alimentaire avantageux pour les producteurs et favorable à l'agriculture durable. On a affirmé de façons diverses au Comité que, par nature, les agriculteurs sont de bons intendants, s'ils peuvent se le permettre. Dans les pages qui suivent, les membres du Comité espèrent prouver que cet objectif n'est pas irréalisable.

Dans le numéro de novembre 1990 de *Conservation 2000* publié par l'Alberta Pool, l'ancien lieutenant-gouverneur de l'Alberta, M. Grant MacEwan, affirmait que «les agriculteurs de l'Ouest canadien ne peuvent plus user du prétexte que la conservation des sols leur coûtera de l'argent.» Selon lui, l'adoption de pratiques favorables à la conservation des sols, loin d'avoir des conséquences néfastes sur les résultats, peut plutôt contribuer à la viabilité de l'exploitation agricole. On pourrait, par exemple, ensemer un fossé; non seulement cette pratique éliminerait-elle les problèmes reliés à l'érosion causée par le ravinage, mais elle fournirait aussi une récolte de foin à l'agriculteur⁷. On pourrait également faire une utilisation efficace de l'engrais par rapport à la conservation des sols et de l'eau, méthode qui s'est révélée favorable à la production et à la qualité des récoltes; par exemple, on a signalé qu'on obtenait un rendement nettement supérieur lorsqu'on semait en rangée à l'automne plutôt qu'à la volée au printemps. En outre, selon des études effectuées dans le centre-est de l'Alberta, les méthodes de culture qui ne supposent aucun labour accroissent considérablement la production durant les années de sécheresse sans y nuire les autres années. D'autres méthodes innovatrices et économiques favorisent la conservation : on peut, notamment, asperger la terre en jachère durant l'été en vue de protéger les récoltes durant l'hiver, louer l'équipement, utiliser seulement des herses pour préparer la terre avant l'ensemencement, planter des arbres le long des clôtures et exploiter les terres en alternance pour permettre la rotation des cultures⁸.

La réduction de la production découlant de l'érosion du sol se traduit par des pertes économiques. Des études américaines sur le maïs et le blé ont révélé qu'une diminution de un pouce de la couche arable réduisait la production de 6 p. 100⁹. Une fois l'érosion du sol amorcée, elle progresse sans que rien ne puisse l'arrêter, tout comme une maladie fatale. Malheureusement, on peut facilement négliger sa progression. De plus, certains remèdes,

notamment la rotation des cultures, l'épandage d'engrais ou l'ensemencement de légumineuses, ne sont plus à la mode, ce qui les rend moins attrayants. M. MacEwan conseille aux agriculteurs de considérer la perte de sol comme étant tout aussi réelle qu'une dépense d'argent. Il souligne le fait que la terre représente l'immobilisation la plus importante de la plupart des agriculteurs. S'ils laissent la dégradation des sols réduire la valeur de ce bien, ils se privent eux-mêmes d'une chance de réaliser des profits aujourd'hui et lorsqu'ils prendront leur retraite. M. MacEwan incite fortement les agriculteurs des Prairies à laisser un peu de côté leurs préoccupations journalières et à penser à ce qu'ils voudraient faire de leur ferme d'ici 5, 10 ou 20 ans. La tentation de négliger la conservation des sols ne fait que reporter ce à quoi ils devront faire face tôt ou tard. M. MacEwan ne croit pas que les ressources appartiennent exclusivement à une seule génération. Selon lui, la bonne application de la technologie, des principes et de la gestion devrait pouvoir répondre non seulement au besoin immédiat de profits, mais aussi au besoin de gestion des terres pour les générations futures.

Les membres du Comité sont bien conscients que pour les agriculteurs la durabilité doit permettre la survie économique. Cela suppose sûrement la capacité de maintenir un niveau viable de productivité compte tenu des pressions qui pourraient provoquer son effondrement imminent, sinon immédiat. Comme l'affirme M. MacEwan, le conflit manifeste entre les objectifs économiques et environnementaux à court terme tend à se dissiper lorsqu'il s'agit de la survie des ressources naturelles. Lorsque la durabilité de l'agriculture représente la capacité de maintenir la productivité d'une entreprise, qu'il s'agisse d'un champ, d'une ferme ou d'une nation, en dépit des pressions ou des perturbations, l'équilibre entre la production et les objectifs environnementaux devient plus mince. Certaines pressions pourraient prendre la forme d'une salinité plus grande, de l'érosion, d'une dette, d'une sécheresse grave ou de l'arrivée de nouveaux animaux nuisibles. (On pourrait, par exemple, appliquer une solution durable à ce dernier problème : l'utilisation de pesticides, à condition qu'ils soient abordables et qu'on en fasse un usage sélectif)¹⁰.

M. MacEwan a soulevé une question très importante lorsqu'il a parlé de l'agriculture à long terme. La durabilité n'a de signification que si la société canadienne veut préserver l'avenir du secteur agricole. Les agriculteurs ont besoin de savoir ce que les Canadiens attendent d'eux et si oui ou non le peuple canadien considère qu'un élément de l'agriculture a une valeur intrinsèque et vaut la peine d'être préservé. La collectivité agricole doit également savoir ce vers quoi elle se dirige et avoir son mot à dire en ce qui concerne la nature réaliste ou non des attentes de la société. Comme l'a dit M^{me} Switzer-Howse, de Conservation des sols Canada, «il y a donc tout un secteur de la société qui n'a enregistré aucune augmentation réelle de ses revenus, mais à qui l'on confie un rôle de plus en plus important non seulement en matière de production alimentaire, mais aussi de protection environnementale... Actuellement, il n'y a aucune stabilité à long terme. Ils [les agriculteurs] n'ont aucune garantie quant à leur avenir.» (Fascicule 13:30, 5-11-1991).

Tant que nous ne définirons pas l'agriculture que nous souhaitons pour l'avenir, la signification d'«agriculture durable» continuera de susciter une polémique. Aux yeux des membres du Comité, l'agriculture est à la croisée des chemins, là où le vieux principe selon lequel, pour employer l'expression d'un député, il faut «cultiver, cultiver, cultiver» est démodé¹¹, mais où le débat sur son remplacement vient tout juste de s'ouvrir. Le débat doit être beaucoup plus large et s'étendre au-delà de la ferme, s'il doit nous aider à définir les

objectifs du système agro-alimentaire du Canada. Il doit mener à une politique nationale exprimant ce que l'agriculture est censée fournir au Canada et à laquelle tous les secteurs pourraient participer. M. Freeman McEwen, président de l'Institut agricole du Canada, a cité en exemple le débat qu'il y a eu dans les années 60 sur le système de santé (et la recherche d'un consensus par la commission royale) comme modèle de la manière de procéder pour que chacun comprenne ce qu'il en coûtera pour répondre aux attentes¹². Selon lui, il faudrait que l'avenir de l'agriculture soit débattu de semblable façon.

1. **Le Comité recommande que l'agriculture durable soit reconnue comme étant une partie essentielle de la vie canadienne.**
2. **Le Comité recommande que toute reconnaissance de la durabilité de l'agriculture comprenne la nécessité d'assurer la stabilité économique, sociale et environnementale des agriculteurs.**

Selon la FTA, cette vision à long terme est essentielle à l'agriculture durable. « Nous voulons parler essentiellement de stabilité à long terme de l'industrie et du maintien d'une infrastructure rurale et d'un environnement durable. » (Fascicule 11-02, 4-61, 1991).

Une stratégie à long terme touchant les questions des avantages comparatifs, la sécurité alimentaire et la durabilité de l'agriculture est essentielle à l'avenir des collectivités agricoles et de la ferme familiale. L'emploi à l'extérieur de la ferme, les activités à valeur ajoutée, la santé et la sécurité, etc. Elle comprendrait une politique nationale de conservation des sols, selon laquelle on définirait clairement les sols comme une ressource limitée qui doit être protégée¹³. De cette façon, on considérerait le système agro-alimentaire et la conservation des sols comme des questions liées.

L'étude de la durabilité peut fournir l'occasion de nous demander quel rôle jouent les sols sous nos pieds et quelle orientation on devrait lui donner. En fait, que sommes-nous en train de déterminer si oui ou non l'agriculture est une industrie à part entière ou une entreprise ordinaire, si oui ou non on considère que la terre est essentielle à la vie ou si elle se réduit à des dents que l'on achète et que l'on jette, si oui ou non l'agriculture, avec ses valeurs communautaires, a une valeur intrinsèque ou si elle n'est que le pain de la préservation¹⁴.

3.2 Le dialogue

Certaines des questions énoncées ci-dessus ont été étudiées à l'occasion des audiences; certaines font partie des questions débattues au cours de l'inventaire majeur de politiques auxquelles on a fait allusion, et d'autres ont pas encore été abordées. L'agriculture Canada a amorcé l'élargissement des considérations en vue de favoriser des méthodes de « partenariat »

Notes

1. Comité fédéral-provincial pour un environnement durable, *Rapport aux ministres de l'Agriculture*, Ottawa, 30 juin 1990, p. 11.
2. World Resources Institute, *The Global Assessment of Soil Degradation*. World Resources Institute, Baltimore, Maryland, April 1992. (publié en collaboration avec l'UNEP et l'UNDP).
3. Brown, Lester R. et coll., *State of the World, A Worldwatch Institute Report*, W.W. Norton & Company, New York, 1990, p. 44.
4. Thomas, Vernon G., «Sustainable Agriculture, Science and Ethics», dans *The Guelph Seminars on Sustainable Development*, S.G. Hiltz et A.M. Fuller, éditeurs, École de planification rurale, Université de Guelph, Guelph, février et mars 1989, p. 47.
5. Giangrande, Carole, *Down to Earth, The Crisis in Canadian Farming*, House of Anansi Press, Toronto, 1985, p. 108.
6. Thomas, 1989, p. 47.
7. Alberta Pool, *Conservation 2000*, novembre 1990, p. 11.
8. Alberta Pool, *Conservation 2000*, numéro de 1991-1992, p. 9.
9. Brown, 1990, p. 61.
10. Conway, Gordon R. et Barbier, Edward B., *After The Green Revolution*, Earthscan Publications, London, 1990, p. 37.
11. Chambre des communes, Comité permanent de l'agriculture, *Procès-verbaux et témoignages*, fascicule 9:26, 21-10-1991.
12. *Ibid.*, p. 7.

M. MacEwan a soulevé une question très importante lorsqu'il a parlé de l'agriculture à long terme. La durabilité n'a de signification que si la société canadienne veut préserver l'avenir du secteur agricole. Les agriculteurs ont besoin de savoir ce que les Canadiens attendent d'eux et si oui ou non le peuple canadien considère qu'un élément de l'agriculture a une valeur intrinsèque et vaut la peine d'être préservé. La collectivité agricole doit également savoir ce vers quoi elle se dirige et avoir son mot à dire en ce qui concerne la nature réaliste ou non des attentes de la société. Comme l'a dit M^{me} Switzer-Howse, de Conservation des sols Canada, «il y a donc tout un secteur de la société qui n'a enregistré aucune augmentation réelle de ses revenus, mais à qui l'on confie un rôle de plus en plus important non seulement en matière de production alimentaire, mais aussi de protection environnementale... Actuellement, il n'y a aucune stabilité à long terme. [Les agriculteurs] n'ont aucune garantie quant à leur avenir.» (Fascicule 13:30, 5-11-1991).

Est-ce que nous ne décevrons pas l'agriculture que nous souhaitons pour l'avenir; la réalisation d'agriculture durable commença de susciter une polémique. Aux yeux des membres du Comité, l'agriculture est à la croisée des chemins; là où le vieux principe selon lequel, pour employer l'expression d'un député, il faut «cultiver, cultiver, cultiver» est remis en question, où le débat sur son remplacement vient tout juste de s'ouvrir. Le débat doit être beaucoup plus large et s'étendre au-delà de la ferme, «il doit nous aider à définir les

CHAPITRE TROIS

Vers une stratégie nationale

3.1 Vision à long terme

Ce besoin d'une vision à long terme de l'agriculture est souvent revenu dans les discussions. Certaines organisations agricoles, notamment la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), s'étaient attendues à ce que le processus continu d'examen des politiques fournisse un plan pour la structure, l'emploi et la formation des collectivités agricoles et rurales, ainsi qu'une notion de ce que constitue le développement agricole durable. Bien que la politique ait fourni certains principes directeurs, elle n'a pas fourni de plan concret quant à la vision générale de l'objectif à atteindre à un moment donné.

Selon la FCA, cette vision à long terme est indissociable d'une compréhension de l'agriculture durable. «Nous voulons parler essentiellement de la stabilité à long terme de l'industrie et du maintien d'une infrastructure rurale viable et d'un environnement sain.» (Fascicule 16:4, 26-11-1991).

Une stratégie à long terme toucherait les questions comme les avantages comparatifs, la sécurité alimentaire, les résultats attendus de l'exportation, le traitement des excédents, l'avenir des collectivités agricoles et de la ferme familiale, l'emploi à l'extérieur de la ferme, les activités à valeur ajoutée, la santé et la sécurité, etc. Elle comprendrait une politique nationale de conservation des sols, selon laquelle on définirait clairement les sols comme une ressource limitée qui doit être protégée¹. De cette façon, on considérerait la production alimentaire et la conservation des sols comme des questions d'importance nationale.

L'étude de la durabilité peut fournir l'occasion de nous demander quel type d'agriculture nous voulons et quelle orientation on devrait lui donner. En tant que société, nous devons déterminer si oui ou non l'agriculture est une manière de vivre ou simplement une entreprise ordinaire, si oui ou non on considère que la nourriture est essentielle à la vie ou si elle se résume à des denrées que l'on achète et que l'on vend, enfin, si oui ou non l'agriculture, avec ses valeurs communautaires, a une valeur intrinsèque ou s'il ne vaut pas la peine de la préserver².

3.2 Le dialogue

Certaines des questions énoncées ci-dessus ont été soulevées à l'occasion des audiences; certaines font partie des questions débattues au cours de l'examen majeur de politiques auxquelles on a fait allusion, et d'autres n'ont pas encore été abordées. Agriculture Canada a amorcé l'élargissement des consultations en vue de favoriser des méthodes de «partenariat»

qui permettront d'éviter les solutions simplistes. Toutefois, ces nouvelles méthodes de consultation sont toujours à l'état d'ébauche et sont sujettes à des décisions gouvernementales. De plus, il y a toujours lieu d'étendre le dialogue, particulièrement entre les intérêts des milieux rural et urbain. De nombreux participants aux discussions se sont dits préoccupés par les malentendus entre les deux.

Le Conseil des sciences a souligné l'importance d'intégrer les opinions divergentes. Au cours de ses travaux relatifs au transfert technologique favorable à l'agriculture durable, le Conseil a constaté que les consommateurs et les agriculteurs avaient plus de points communs qu'ils ne le croyaient au départ. Le consommateur a eu tendance à prendre pour acquis les aliments nutritifs bon marché; toutefois, la sécurité alimentaire, question qui fait l'objet d'un chaud débat, suscite maintenant un profond intérêt. Pour reprendre la remarque de M. Gilson, de l'Université du Manitoba, «on doit rappeler aux consommateurs que même s'ils soulèvent des questions légitimes quant à la sécurité alimentaire et à la santé... ils doivent se rappeler qu'ils font partie eux-mêmes du système et qu'ils doivent en assumer une partie des responsabilités aussi bien que des avantages. (Fascicule 18:29, 1-13-1991).

M. McEwen a exprimé une opinion semblable : «Après tout, les consommateurs ont des intérêts aussi importants dans l'agriculture que ceux qui travaillent dans ce secteur, étant donné qu'ils comptent sur elle pour faire vivre leurs familles. Ils en ont besoin pour s'assurer un approvisionnement en produits alimentaires sains et nutritifs.» (Fascicule 9:7, 21-10-1991).

M^{me} Switzer-Howse y est allée plus directement :

On ne peut séparer l'élément urbain de l'élément rural, puisqu'il n'y a aucune société postagricole. Sans la nourriture, nous n'aurions pas de collectivités urbaines. Sans des réserves alimentaires à prix raisonnable garanti, nous n'aurions pas les villes que nous avons. Nous n'aurions pas eu de développement industriel. Nous n'avions plus besoin d'une main-d'oeuvre importante dans le secteur agricole—ces travailleurs ont pu se diriger vers d'autres activités. Cela a été rendu possible grâce à la sécurité alimentaire, grâce au système agricole efficace dont nous avons disposé, grâce à nos ressources, aux sols et à l'eau. Nous les perdrons si nous détruisons nos sols et si nos eaux se dégradent. C'est un élément essentiel à notre cadre actuel. (Fascicule 3:42-43, 5-11-1991).

Les consommateurs ne sont pas nécessairement au courant des exigences monétaires et environnementales qu'ils imposent aux producteurs et pourraient être surpris de la réaction de ces derniers. Il faut donc entretenir un dialogue au sein de la société canadienne sur la valeur de la production alimentaire et sur le rôle que joue la société dans la survie de ce secteur, de façon à veiller à ce que tous comprennent le point de vue des autres.

3.3 Nourriture bon marché ou autosuffisance?

Les agriculteurs savent que le Canada est l'un des pays où l'on produit la nourriture la moins coûteuse et la plus saine au monde³; au Canada, on consacre seulement 10 p. 100 du revenu disponible moyen à la nourriture consommée à la maison, en comparaison de 15 à 20

p. 100 pour la plupart des pays occidentaux. Toutefois, la population urbaine n'apprécie pas nécessairement ces avantages. Les agriculteurs ont besoin qu'on leur dise : «En tant que Canadiens, nous sommes disposés à appuyer les agriculteurs qui produisent des aliments pour nous et, s'ils sont disposés à le faire, à les payer pour leurs efforts.» (Fascicule 1:48, 22-10-1991).

Par ailleurs, si nous sommes en faveur d'aliments à bas prix, sommes-nous prêts à assumer les conséquences d'une perte d'autosuffisance? Par exemple, on a laissé entendre que si nous ne pouvons produire certaines récoltes à un coût aussi faible qu'on peut le faire ailleurs, nous devrions cesser de les produire. Jusqu'à quel point sommes-nous invulnérables à l'interruption de notre approvisionnement alimentaire, si nous dépendons d'un marché mondial? Nous avons vu ce qui arrive lorsque le marché pétrolier est perturbé. Au sujet de notre dépendance des importations américaines, un participant a affirmé : «S'il gèle en Floride, la première chose que va faire le gouverneur, c'est fermer les frontières. Il ne voudra pas savoir si le Canada est à sa merci pour s'approvisionner en tel ou tel produit.» (Fascicule 13:31, 5-11-1991).

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Canada était autosuffisant au chapitre de la production de prunes, de pêches, d'abricots, de fraises et de poires. Le consommateur réclamant des produits frais à longueur d'année, en 1980, nous importions plus de la moitié de notre approvisionnement en pêches, près des trois quarts de notre approvisionnement en prunes et près de la moitié de nos réserves d'autres fruits de verger. Les produits alimentaires cultivés localement peuvent avoir meilleur goût, toutefois, leur prix et la culture saisonnière dont ils font l'objet ne peuvent pas toujours se comparer au coût moins élevé de la production annuelle d'autres pays⁴.

Les producteurs de fruits de la région du Niagara sont toujours aux prises avec ce problème. Les produits moins coûteux que l'on introduit sur le marché canadien compliquent de plus en plus la compétitivité des producteurs ontariens. Bon nombre de ces agriculteurs ne disposent pas des capitaux nécessaires pour exploiter leur terre et tentent d'en vendre une partie pour pouvoir continuer de cultiver le reste. Les prix de vente des terres agricoles ne peuvent soutenir la concurrence des prix du marché urbain. Par contre, le climat et les sols de la région du Niagara, surnommée «le verger du Canada» par l'un des participants aux discussions, conviennent on ne peut mieux à la culture de fruits tendres et ont, dans le passé, fourni aux consommateurs canadiens des produits alimentaires à prix raisonnables. Un tiers des terres de culture fruitière du Niagara a déjà été sacrifié à l'expansion urbaine; un autre tiers pourrait subir le même sort. Au niveau des autorités régionales, on propose une solution : établir une sorte de «servitude» de conservation, temporaire ou permanente, où l'on indemniserait l'agriculteur pour l'empêcher de céder ses terres au développement urbain⁵.

Il est évident que nous devons adopter une méthode innovatrice de ce genre, si nous voulons freiner la tendance actuelle. M^{me} Gratia Janes, présidente de la *Preservation of Agricultural Land Society*, a confirmé qu'en dépit de la sensibilisation du grand public aux qualités uniques de la région du Niagara, les gouvernements n'ont rien fait pour préserver les terres de culture fruitière. Le témoignage de M^{me} Janes prouve également que la sensibilisation, objectif que son groupe poursuit depuis 15 ans, ne suffit pas à préserver les meilleures terres agricoles.

Entre 1966 et 1986, nous avons sacrifié à l'expansion urbaine un peu plus de 300 000 hectares (750 000 acres) de terre, dont 58 p. 100 se composaient de terres arables de qualité supérieure. Afin de retirer une production équivalente de terres de qualité inférieure, il faudrait cultiver le double de leur superficie⁶.

Devrions-nous considérer la nourriture comme une nécessité qui exige un approvisionnement garanti ou simplement comme un bien ordinaire que l'on doit seulement produire dans les régions où c'est rentable. Il est vrai qu'un pays peut veiller à son approvisionnement alimentaire sans être totalement autosuffisant. Cependant, en dépendant trop des produits alimentaires d'exportation et d'importation, le Canada se rend vulnérable aux perturbations du marché international. L'importance que nous accordons en tant que société à la préservation des meilleures terres arables et à l'appui de ceux qui les cultivent en dit long sur la valeur que nous donnons à l'autosuffisance dans le secteur alimentaire. Selon le Comité, le secteur agricole devrait être en mesure de répondre à nos besoins alimentaires fondamentaux. Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer dans la réalisation de cet objectif. La section suivante concerne l'exportation.

3.4 L'exportation

Le nouvel ordre mondial des échanges commerciaux semble s'éloigner du protectionnisme et de l'autosuffisance alimentaire pour tendre vers un libre-échange mondial.

En raison de la position qu'occupe le Canada sur le marché international, notamment dans le secteur des céréales, les exportations agricoles se sont révélées le moteur de la croissance de l'industrie agricole moderne, sans toutefois y apporter la stabilité. Les primes accordées aux agriculteurs pour qu'ils puissent continuer d'affronter la concurrence sur les marchés mondiaux se sont aussi avérées coûteuses : elles se sont élevées à plus de trois milliards de dollars par année au cours des dernières années.

Nous incombe-t-il de nourrir la population du globe? Une politique en matière d'alimentation pourrait préciser que la nourriture est importante, tant pour le peuple qui la produit que pour les victimes de la faim dans d'autres pays.

Selon M. Lester Brown, président du *Worldwatch Institute*, la production céréalière mondiale a plus que doublé entre 1950 et 1984. Elle a toutefois ralenti depuis lors. Compte tenu des conséquences de la dégradation auxquelles il est fait allusion ci-dessus, il semble que nous soyons incapables de maintenir une production excédentaire⁹.

Étant donné qu'il faut nourrir 90 millions de personnes de plus chaque année, on peut s'attendre à ce que les principaux exportateurs de céréales, dont le Canada, contribuent à nourrir les victimes de la faim du monde entier. Pour M. Len Gustafson, secrétaire parlementaire du premier ministre, ce rôle pourrait offrir des possibilités au Canada : «ce que nous faisons très bien c'est produire des aliments» (Fascicule 13:41, 5-11-1991). Le pouvoir d'achat des pays du globe continuera vraisemblablement de poser un problème; cependant, nous disposons des ressources et des capacités pour réagir, une fois prouvé que le Canada pourrait retirer un avantage net.

Nous recherchons manifestement l'équilibre entre les exportations et les importations dans le secteur agricole qui assurera à l'industrie de la sécurité, du ressort et de la stabilité. Dans les secteurs des céréales et des viandes rouges, on espère que la ronde de l'Uruguay de l'Accord général sur les tarifs douaniers (GATT) permettra cet équilibre, que les prix grimperont et que les programmes de subvention et de soutien diminueront graduellement. Toutefois, un accent trop grand sur les exportations comporte un inconvénient. Le Canada tend à se spécialiser toujours davantage dans la production de récoltes destinées à l'exportation tout en manifestant une préférence de plus en plus marquée pour les aliments importés, qui sont devenus plus accessibles. On a montré qu'une spécialisation de la culture qui ne s'assortit pas des avantages de la rotation des récoltes—diversifiée, mais peut-être moins profitable—était moins durable du point de vue de l'environnement¹⁰. En fait, elle a causé une grande partie de l'érosion dans les Prairies. Pour déterminer si oui ou non une politique agricole axée sur la production intérieure est durable du point de vue de l'environnement, il faut étudier jusqu'à quel point la gestion des ressources naturelles est intégrée aux politiques de production. Selon le Comité, la politique en matière d'exportation ne devrait pas compromettre la capacité de notre pays d'amorcer le XXI^e siècle avec un secteur agricole national durable. La production de biens d'exportation devrait également être conforme à des principes d'agriculture durable. La structure de l'agriculture est essentielle à cette entreprise.

3.5 Structure future de l'agriculture et éthique de gestion

La ferme familiale et son avenir ont suscité des discussions sur la structure de l'agriculture. Ces discussions ont porté sur le rôle essentiel des communautés rurales et des familles de fermiers bien établies dans la recherche d'une agriculture durable. On nous a également dit que la survie d'un cadre agricole fondé sur une connaissance étroite de la terre faisait partie intégrante d'une gestion responsable. On a rappelé au Comité que les agriculteurs ont de longues journées de travail, qu'ils sont fiers de leur travail et qu'ils en prennent la responsabilité. On a signalé qu'une bonne récolte doit apporter une gratification aux agriculteurs; sinon, pourquoi accepteraient-ils de travailler si fort?

La FCA a souligné l'importance de la ferme familiale et signalé que 99 p. 100 des exploitations agricoles dénombrées au recensement de 1986 étaient des fermes familiales ou des fermes dirigées par une famille¹¹. Leur taille pourrait leur permettre de subvenir aux besoins d'une famille nombreuse; toutefois, de nos jours, il arrive plus souvent qu'elles permettent à peine de subvenir aux besoins d'une seule famille, dont certains membres se voient forcés d'aller chercher un revenu supplémentaire à l'extérieur.

L'un des témoins s'est opposé à l'idée que la ferme familiale ne puisse plus être rentable, étant donné les modifications qu'on avait dû apporter dans le secteur agricole au cours des dix dernières années afin de réduire les coûts¹². Selon un autre participant, la ferme familiale pourrait surmonter la concurrence des entreprises agricoles, puisqu'elle est prête à accepter une réduction de revenu pour préserver une manière de vivre. Ce participant était optimiste quant à la survie de la ferme familiale, du fait que l'agriculture se dirige vers la durabilité¹³.

Si l'agriculture durable exige un traitement plus soigné de la terre, le gestionnaire logique est donc sûrement celui qui espère transmettre la terre à la génération suivante. Si la raison d'être de la nourriture est de préserver la vie, on devrait certainement récompenser ses

producteurs primaires, qui mènent à bien cette fonction complexe à l'intention de la société. Dans le passé, on encourageait les producteurs à produire. Une bonne gestion ne devrait pas entraîner une diminution du revenu agricole. Maintenant que nous réalisons qu'il est absurde de mettre l'accent sur la production au détriment de nos ressources naturelles, on devrait aider les agriculteurs, du moins pendant la période de transition, à s'adapter aux nouvelles exigences d'une manière acceptable du point de vue de l'environnement. La diminution des coûts de production et l'augmentation de la productivité liées à l'assainissement des sols devraient éventuellement rendre l'agriculture plus rentable.

Le Comité appuie la mise au point de formules nouvelles visant à encourager les agriculteurs à adopter des systèmes de production durable adaptés à leur situation particulière. Jusqu'à maintenant, les indemnités liées à l'environnement ont surtout consisté à dédommager les agriculteurs pour les récoltes perdues. On pourrait aussi envisager de récompenser les bonnes pratiques de gestion. Par exemple, le Conseil des sciences a proposé que les agriculteurs soient rémunérés à l'aide d'une prime de fin de saison calculée en fonction de l'épaisseur de la couche arable et de ses concentrations de matières organiques et de polluants. L'amélioration des techniques permettant de mesurer l'épaisseur du sol devrait rendre possible une telle méthode d'encouragement. Selon le Comité, il s'agit d'une méthode de prime intéressante qu'il vaudrait la peine d'envisager.

- 3. Le Comité recommande au gouvernement fédéral de définir les objectifs nationaux à long terme d'un système agro-alimentaire durable.**
- 4. Le Comité recommande au gouvernement fédéral de susciter au sein de la société canadienne un dialogue qui reconnaîtra la valeur intrinsèque de la production alimentaire et qui contribuera à la formulation d'une politique agricole à long terme.**
- 5. Le Comité recommande que la sécurité de l'approvisionnement alimentaire national constitue l'un des objectifs de la stratégie alimentaire.**
- 6. Le Comité recommande que la production de denrées destinées à l'exportation ne compromette pas la capacité du secteur agricole de répondre aux futurs besoins du pays en produits alimentaires de façon durable.**
- 7. Le Comité recommande au gouvernement fédéral d'offrir d'importantes primes d'encouragement aux agriculteurs afin de les aider à remplir leur rôle de bons intendants par l'adoption de pratiques efficaces et durables.**

Notes CHAPITRE QUATRE

Le défi de la gestion

1. Fascicule 13:33, 5-11-1991.
2. Giandrande, Carole, «Agriculture and Sustainable Development», *The Guelph Seminars on Sustainable Development*, S.G. Hilts et A.M. Fuller, éditeurs, École de planification rurale, Université de Guelph, Guelph, février et mars 1989, pp. 54-55.
3. Fascicule 16:24, 26-11-1991.
4. Giandrande, 1985, pp. 106-109.
5. Fascicule 22:24, 11-12-1991.
6. Anderson, D.W., Roppel, C.J. et Gray, R.M., *Sustainability in Canadian Agriculture*, Étude commandée par le Conseil des sciences du Canada, Université de la Saskatchewan, Saskatoon, août 1991, p. 36.
7. Giandrande, 1985, pp. 106-109.
8. Conseil des sciences du Canada, *C'est l'affaire de tout le monde*, présentations au Comité du Conseil des sciences sur l'agriculture durable, ministre des Approvisionnements et Services, Ottawa, 1991, p. 30.
9. Brown, 1990, p. 59.
10. Conway et Barbier, 1990, p. 84.
11. Fascicule 16:28, 26-11-1991.
12. *Ibid.*
13. Fascicule 9:28, 21-10-1991.
14. Conseil des sciences, 1991, p. 28.

producteurs primaires, qui mènent à bien une production complète à l'attention de la société. Dans le passé, on encourageait les producteurs à produire. Une bonne politique ne devrait pas entraîner une diminution du revenu agricole. Maintenant que nous réalisons que ce n'est pas absurde de mettre l'accent sur la production au détriment de nos ressources naturelles, on devrait aider les agriculteurs, du moins pendant la période de transition, à réaliser des objectifs raisonnables et réalisables. On devrait encourager les agriculteurs à adopter des systèmes de production durable et à améliorer leur production. Jusqu'à maintenant, les mécanismes liés à l'environnement ont surtout servi à dédommager les agriculteurs pour les récoltes perdues. On pourrait instaurer des programmes de reconnaissance des bonnes pratiques. Par exemple, le Conseil des sciences agricoles du Canada a proposé que les agriculteurs soient encouragés à adopter des pratiques de conservation de la terre en fonction de l'épaisseur de la couche arable et de ses concentrations de matières organiques et de polluants. L'amélioration des techniques permettant de mesurer les pertes de terre devrait rendre possible une telle méthode d'encouragement. Selon le Comité, il s'agit d'une

3. Le Comité recommande au gouvernement fédéral de définir les objectifs nationaux à long terme d'un système agro-alimentaire durable.
4. Le Comité recommande au gouvernement fédéral de susciter dans la société canadienne un dialogue qui reconnaisse la valeur économique de la production alimentaire et qui contribuera à la formulation d'une politique agricole à long terme.
5. Le Comité recommande que la sécurité de l'approvisionnement alimentaire national constitue l'un des objectifs de la stratégie alimentaire.
6. Le Comité recommande que la production de denrées destinées à l'exportation ne compromette pas la capacité du secteur agricole de répondre aux futurs besoins du pays en produits alimentaires de façon durable.
7. Le Comité recommande au gouvernement fédéral d'offrir d'importantes primes d'encouragement aux agriculteurs afin de les aider à remplir leur rôle de bons intendants par l'adoption de pratiques efficaces et durables.

CHAPITRE QUATRE

Le défi de la gestion

4.1 Le continuum de l'agriculture

Afin d'établir les composantes de l'agriculture durable, les membres du Comité ont entendu des témoignages sur divers types de systèmes d'exploitation agricole.

Fort de cinq années de recherche pratique dans la région semi-aride des Prairies, le professeur Rennie, anciennement affilié à l'Université de la Saskatchewan, a expliqué les modifications qu'il voudrait apporter pour rendre les terres actuellement incultes propices à l'agriculture durable¹. Les participants au projet de recherche dont il a cité le nom (*Innovative Acres*) ont découvert qu'il était possible de doubler la production, tout en régénérant les sols appauvris, à l'aide de méthodes de conservation de fine pointe. Selon M. Rennie, la plupart des agriculteurs s'entendent pour dire que le labour intensif traditionnel, particulièrement durant une année de friche, avait été une cause importante des graves dommages causés à leurs sols; à cause de cette pratique, la saisie des eaux de pluie de la fonte nivale au cours de l'année de friche² ont été très inefficaces.

Quelque 40 agriculteurs ont participé au projet décrit par le professeur Rennie. Chacun d'eux a établi son propre procédé, en respectant certaines directives générales pour cultiver les 80 acres alloués. Ce procédé devait exclure le labour intensif des terres en friche durant l'été, et toutes les activités de labour étaient réduites au minimum. La rotation des cultures touchait le blé de force roux de printemps, le blé dur, les gros grains, le lin, le colza, les lentilles et les pois. On a appliqué autant que possible les pratiques de gestion des restes de récolte. Chaque fois que c'était possible, on a eu recours au désherbage chimique, à la culture en bande alternante, au semis sur retour de céréales, à l'ensemencement précoce et à l'agencement direct³.

Les résultats ont confirmé l'importance d'une utilisation efficace de l'eau et de l'engrais et de l'emploi judicieux d'herbicide. Le professeur Rennie a souligné que l'agriculture devrait être plus axée sur la technologie de pointe et les méthodes scientifiques. Il affirme que la durabilité résultera d'une application améliorée des technologies d'aujourd'hui et de demain⁴. Les capacités de gestion, la formation des agriculteurs de demain et l'adaptation aux préférences changeantes des consommateurs ont également une importance primordiale. Autrement dit, l'agriculture devrait devenir axée sur le consommateur plutôt que sur les habitudes.

Cette dernière affirmation est probablement un point de vue qu'un autre groupe d'agriculteurs pourrait adopter, étant donné que leurs entreprises visent aussi à répondre aux préférences des consommateurs. Toutefois, la comparaison s'arrête là. Ces agriculteurs

pratiquent la culture biologique sans recourir aux produits chimiques et aux techniques de production spécialisées, mais plutôt en harmonie avec les lois de la nature. Étant donné l'accent qu'on y met sur la santé et l'intégrité des ressources naturelles, les agriculteurs qui appliquent des méthodes organiques comparent souvent leur système d'exploitation agricole à l'agriculture durable. Cette comparaison suscite la consternation chez les agriculteurs qui appliquent des techniques de conservation «conventionnelles», lesquelles sont, à leurs yeux, des exemples aussi valables de durabilité.

4.2 Le caractère individuel de la gestion durable

Les membres du Comité ont appris que la durabilité comporte des aspects uniques pour chaque ferme. Il ne s'agit pas que d'un simple ensemble de techniques, mais d'une façon de considérer la ferme comme un système complet. La «technologie de pointe» et les méthodes «organiques» ne sont que deux de toute une série de méthodes agricoles qui a été exposée au Comité. La qualité de l'agriculture en est l'élément commun. L'intérêt réside dans la diversité des méthodes et la façon dont on les adapte à divers contextes économiques, géologiques et climatiques. Par exemple, l'absence de labour peut être souhaitable du point de vue de l'environnement sans toutefois être économiquement pratique, lorsqu'on ne peut contrôler la croissance des mauvaises herbes ou qu'on doit acheter de nouveaux équipements.

On doit adapter les pratiques agronomiques aux besoins individuels. Plus nous pourrons organiser les nouvelles technologies en tenant compte de ce fait, plus nous progresserons avec assurance vers la durabilité.

Dans son rapport, le Comité ne préconise aucune méthode de culture en particulier, mais il croit qu'il pourrait être utile d'en décrire quelques-unes de façon à illustrer la richesse d'information et l'ouverture d'esprit actuelles.

4.3 Exemples pratiques de techniques durables

Le Comité fédéral-provincial sur la durabilité environnementale de l'agriculture a énuméré onze actions susceptibles de favoriser une agriculture durable à long terme⁵: la réduction des terres en friche, la réduction du labour, l'intensification de la rotation des cultures, la conservation des restes de cultures, l'amélioration des coupe-vent de protection, l'amélioration de la gestion des eaux souterraines et de surface, l'élimination des terres érodables de la production, la mise au point de technologies permettant d'économiser l'énergie, la restauration des terres humides et l'appui de plans de conservation de l'environnement en milieu agricole. Par ailleurs, le rapport commandé par l'*Agency for International Development* des États-Unis contient la liste des méthodes suivantes : la culture intercalaire (culture simultanée de deux récoltes), la rotation des cultures, l'agroforesterie (culture intercalaire d'herbacées annuelles et d'arbustes ou d'arbres vivaces), l'agrosylviculture (culture intercalaire de foin et autres fourrages et d'arbres), l'épandage d'engrais verts (incorporation de légumineuses cultivées en vue d'injecter de l'azote pour la récolte suivante), le labour axé sur la conservation (consiste à planter directement la semence dans le sol avec un minimum de culture préparatoire), ainsi que le contrôle intégré des

animaux nuisibles (utilisation de toutes les techniques appropriées qui favorisent un meilleur contrôle naturel des animaux nuisibles et dépendance sélective face aux pesticides de façon à ne pas nuire aux ennemis naturels)⁶.

Il semble que les pratiques d'assolement facultatif et de labour ainsi que la diversification du paysage figurent parmi les priorités tant au Canada qu'aux États-Unis.

4.3.1 Rotation des récoltes

Les témoignages présentés au Comité ont confirmé une préférence croissante pour la rotation des cultures. On a donné l'exemple du maïs. M. Terry Daynard, président de l'Association des producteurs de maïs de l'Ontario, a rappelé aux membres du Comité que le maïs représentait la seule culture indigène du Canada. Depuis sa timide apparition dans la production avant les années 60, le maïs, grâce à des hybrides améliorés, à un désherbage efficace et à une demande croissante, s'est révélé, durant les années 60, la principale culture de tout le Sud-Ouest de l'Ontario. La monoculture du maïs, avantageuse du point de vue économique, a remplacé les systèmes de culture mixtes fondés sur le bétail et diverses récoltes destinées à la vente. Les membres du Comité ont appris que lorsque les problèmes environnementaux se sont manifestés au début des années 80, les agriculteurs de l'Ontario ont commencé à abandonner la culture continue du maïs au profit d'une rotation des cultures. Aujourd'hui, les cultures en rotation sont habituellement le soja, le blé d'hiver, et soit le trèfle rouge, soit la luzerne⁷.

Selon M. Daynard et l'Association pour l'amélioration des sols et des cultures de l'Ontario, une diminution importante du labourage dans la production est une autre tendance dominante constatée au cours des dix dernières années. Une étude effectuée à l'université de Guelph a révélé que la réduction du labourage était plus importante que la rotation des cultures en ce qui concerne l'amélioration de la quantité de matière organique contenue dans le sol⁸. Un nombre croissant d'agriculteurs ontariens cultivent maintenant du maïs et d'autres cultures en appliquant des méthodes économiques de labourage.

4.3.2 Procédés cultureux axés sur la conservation

Ce sont des cultivateurs du Manitoba ayant complètement éliminé leurs activités de labourage depuis une dizaine d'années qui ont fourni l'explication la plus détaillée de cette méthode de labourage. Leur organisation, la *Manitoba-North Dakota Zero Tillage Farmers Association*, se consacre à la préservation des sols pour les générations futures en favorisant un système de production agricole qui suppose une réduction considérable de l'érosion du sol et la production de matières organiques.

On peut planter le blé dans des tiges de lin et le soja dans des tiges de maïs. Les pois des champs et le colza sont d'autres semences typiques de la méthode de culture dont le labourage est exclu. On a constaté que cette méthode offrait certains avantages : la préservation de l'humidité du sol, l'élimination de l'érosion du sol, la conservation des matières organiques, la diversité de la faune, l'économie du combustible et l'accroissement

de la production. Plusieurs études confirment que le semis direct de blé, d'orge, de canola et de lin, particulièrement sur les sols brun foncé⁹, et une utilisation plus efficace de fertilisants à l'azote améliorent la production.

Étant donné les avantages, notamment économiques, de cette pratique, le Comité a posé la question logique, question essentielle à la progression vers l'agriculture durable : pourquoi, étant donné les avantages qu'offre cette méthode, le semis direct ne représente-t-il pas plus que 1 ou 2 p. 100 des acres cultivés du Manitoba¹⁰?

On a affirmé aux membres du Comité qu'à l'origine on qualifiait d'excentriques les agriculteurs qui n'effectuaient aucun travail du sol, puisque, contrairement aux cultivateurs «consciencieux», ils ne labouraient pas les repousses à l'automne. Après l'engouement initial qu'a suscité cette méthode de 1978 à 1980, seuls les agriculteurs qui ont continué d'appliquer de bonnes pratiques agronomiques et pris le temps d'étendre de l'engrais sur les repousses ont persévéré à semer directement. Les équipements plus anciens n'étaient pas assez perfectionnés pour garantir la production constante de bonnes récoltes; en outre, l'herbicide au glyphosate, préféré des agriculteurs, se vendait très cher. Les fidèles qui ont persisté à semer directement ont compris le système et ont eu des expériences positives au début.

L'Ouest canadien est maintenant l'un des chefs de file de la fabrication d'équipement d'ensemencement spécialisé et modifié utilisé par les agriculteurs qui recourent au semis direct¹¹. Les connaissances concernant le fonctionnement du système se sont aussi améliorées, mais on pourrait profiter de plus de travaux de recherche et de développement pour rendre le système plus efficace, comme l'affirme M. David Rourke, membre du conseil d'administration de la *Zero Tillage Association*. M. Rourke a également souligné qu'il fallait améliorer l'éducation de façon à éviter les problèmes auxquels les novices sont susceptibles de se heurter. Il a convenu que le semis direct, qui suppose des récoltes continues et élimine les terres en jachère, ne conviendrait pas autant aux régions les plus arides des Prairies, notamment le triangle Palliser, à moins qu'une approche souple et équilibrée ne permette de l'adapter à l'humidité et aux autres conditions climatiques.

L'exposé de la *Manitoba-North Dakota Zero Tillage Farmers Association* s'est révélé particulièrement intéressant, étant donné la longue expérience de l'organisation et sa compréhension croissante des éléments qui influencent l'adoption de techniques durables. M. Rourke a bien résumé la question: «...nous devons intensifier nos efforts pour sensibiliser le grand public aux impératifs de l'agriculture viable. Nous devons favoriser une approche qui soit scientifique plutôt qu'émotive lorsqu'il s'agit de déterminer ce qui est bon ou mauvais pour notre environnement, et plus particulièrement, pour nous-mêmes, les cultivateurs, de même que pour tous les intervenants d'ailleurs.» (Fascicule 13:11, 5-11-1991).

4.3.3 L'approche graduelle

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan a signalé au Comité les tendances conflictuelles qui se manifestent dans le secteur agricole de la province¹². Comme M. Althouse, député de Mackenzie, l'a rappelé au Comité, la Saskatchewan, où l'on cultive 20 millions de ses 26 millions d'hectares (soit 50 millions

d'acres sur 65 millions) de terres arables, représente environ 42 p. 100 des terres cultivées du Canada. Même si la diversification gagne du terrain [la culture des lentilles et des pois, ainsi que d'autres récoltes particulières représente maintenant 486 000 hectares (ou 1,2 million d'acres)], la superficie des champs de blé de printemps augmente également. On a continué de défricher certains pâturages; de 1971 à 1991, environ 1,6 million d'hectares (4 millions d'acres) se sont ajoutés. La superficie des terres en jachère a diminué de 2 millions d'hectares (5 millions d'acres) au cours de la même période ce qui est une bonne chose du point de vue de l'agriculture durable; avec les 1,6 million d'hectares (4 millions d'acres) qui s'ajoutent, il y a donc un total de 3,6 millions d'hectares (9 millions d'acres) de nouvelles terres cultivées.

La Saskatchewan a utilisé diverses techniques dans sa conversion graduelle vers une agriculture durable. Ces techniques comportent notamment des incitatifs directs et des démonstrations visant à faire changer les techniques de gestion. Cette organisation a favorisé un retour à l'utilisation de coupe-vent protecteurs et la conversion de sols érodables fragiles en sols permanents. Dans le cadre de l'entente entre le Canada et la Saskatchewan sur la conservation des sols, un programme conjoint, le *Permanent Cover Program*, a permis d'ensemencer quelque 67 000 hectares (165 000 acres) avec un couvert permanent. On prévoit convertir 243 000 hectares (600 000 acres) de plus dans la région des Prairies à l'aide d'un financement fourni en avril 1991 par la «Third Line of Defence». Étant donné la situation économique actuelle, on constate que le dernier programme est plus lent à produire des résultats.

Selon M. Zilm, sous-ministre adjoint du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan, malgré les difficultés économiques que connaissent la plupart des agriculteurs de la Saskatchewan, le secteur agricole et d'autres groupes ont coopéré avec enthousiasme à la réalisation d'objectifs liés à la protection de l'environnement. M. Zilm affirme que même si les incitatifs financiers ont leur importance, les progrès réalisés ont été rendus possibles grâce à la volonté de collaborer et de réaliser des objectifs communs¹³.

4.3.4 Systèmes d'agriculture intégrés

Plusieurs témoins ont renseigné le Comité au sujet des avantages de l'intégration de l'élevage et de la culture. L'élevage ajoute une diversité économique aux activités de culture, car il rend les opérations agricoles moins vulnérables aux conditions climatiques et aux risques du marché. Le bétail encourage l'intégration du fourrage à un système de rotation de récoltes. Les terres de pâturage servent souvent d'habitat aux animaux sauvages. En résumé, on a appris au Comité que l'élevage était l'un des facteurs de la conversion à un système d'agriculture durable¹⁴.

La *Canadian Cattlemen's Association* (CCA) a signalé que l'industrie du boeuf constituait le secteur agricole unique le plus important au Canada. Elle représente des ventes annuelles d'un peu plus de 4 milliards de dollars. Avec un chiffre d'affaires annuel de plus de 8 milliards de dollars, le secteur de la transformation des viandes est la troisième industrie manufacturière en importance, derrière l'automobile et les produits pétroliers. Les ruminants comme le bétail paissent surtout dans des champs qui ne se prêtent pas à la culture. Les terres qui contribuent à notre approvisionnement alimentaire s'en trouvent ainsi plus que

doublées. Le bétail transforme les matières que les êtres humains ne peuvent digérer en une protéine de qualité supérieure remplie d'éléments nutritifs. Les éleveurs de bétail ne sont pas d'accord avec ceux qui prétendent que les animaux disputent les céréales aux êtres humains; on nourrit surtout le bétail avec les céréales dures ou les céréales de qualité inférieure non comestibles pour les êtres humains. Le bétail a la capacité de transformer l'énergie solaire contenue dans le fourrage en énergie alimentaire : c'est là l'un des avantages les plus importants de l'élevage. Selon la CCA, le fourrage représente environ 80 à 85 p. 100 des éléments nutritifs requis pour produire une livre de boeuf¹⁵.

À l'université de Guelph, on étudie cet avantage du point de vue écologique; la rotation de récoltes d'herbes et de légumineuses fourragères constitue une façon de vérifier l'érosion du sol¹⁶. Entre 1921 et 1988, la production de fourrage en Ontario est passée de 2,8 millions d'hectares (7 millions d'acres) à 1,5 million (7,3 millions d'acres), à mesure qu'on accordait plus d'importance aux céréales et aux graines oléagineuses. Le professeur Buchanan-Smith, du département des Sciences agricoles, a convenu que les variations de la qualité du fourrage récolté et le rendement des animaux nourris avec ce fourrage avait contribué à ce déclin; M. Buchanan-Smith a attribué ces déficiences à un manque d'attention sur le plan de la recherche, que l'on corrige actuellement à l'université de Guelph. Selon lui, on peut obtenir un rendement très respectable du fourrage. En tant que nourriture, le fourrage ne peut se comparer aux céréales bon marché : c'est là que réside le problème. Selon l'un des participants, le fourrage ne pourrait devenir une solution économique que si on le considérait aussi comme une mesure de protection du milieu qui justifierait une prime particulière¹⁷. Bien entendu, les tendances du prix des céréales demeurerait également pertinentes.

4.4 Systèmes durables et gouvernement

Cette affirmation soulève une question intéressante, que l'on a portée à l'attention des membres du Comité à plusieurs reprises. Le fourrage ne fait pas partie du programme de sécurité récemment proposé par le gouvernement, le Régime d'assurance du revenu brut, communément appelé le RARB. On a proposé l'explication suivante : même si Agriculture Canada reconnaissait l'importance du fourrage dans la conservation, la réorientation de fonds et de ressources humaines vers de nouveaux secteurs se révèle une tâche complexe du point de vue administratif¹⁸. Les comités du RARB étudient actuellement les problèmes reliés à l'application du programme.

On a laissé entendre que l'expansion du RARB de façon à ce que l'assurance touche tous les produits de la ferme représenterait un pas dans la bonne direction; ainsi, les recettes agricoles totales seraient assurées, plutôt que le prix d'une denrée particulière. Cette mesure empêcherait le producteur de prévoir sa production future en fonction du rendement d'une seule denrée. Elle tendrait également à favoriser des récoltes plus diversifiées.

Selon M. McEwen, de l'Institut agricole du Canada, on devrait surveiller ce genre de changements de façon à garantir l'utilisation efficace de toute aide allouée à une terre particulière¹⁹. Il a laissé entendre que la collectivité agricole devrait déterminer et surveiller les composantes d'un système durable pour une terre particulière, ainsi que ceux qui devraient bénéficier de compensations.

4.5 Un plan agricole axé sur la conservation

On met déjà à l'essai ce type de méthode individualisée et axée sur l'autoévaluation dans plusieurs territoires. Chaque ferme a son propre micro-climat, et chaque cultivateur considère que sa situation est unique. En Alberta, on élabore actuellement des plans agricoles individuels en vue de préserver et de conserver les ressources pour les générations futures. Ces plans personnalisés supposent un examen de divers éléments, notamment des photographies aériennes, des cartes de sols et la rotation des cultures. Grâce aux conseils techniques fournis par la commission des services agricoles et des intervenants du gouvernement provincial, on peut évaluer tous les biens agricoles et élaborer un plan agricole individuel en affectant les ressources de façon à maximiser la production et la durabilité²⁰. Le financement provient de la *Canada-Alberta Soil Conservation Initiative*.

En Saskatchewan, on effectue la planification agricole sur place, en fonction de chaque champ que compte la ferme. Il s'agit d'un programme pilote qui s'insère dans le programme *Save Our Soils* et dans l'accord entre le Canada et la Saskatchewan sur la conservation des sols. Le programme vise à déterminer des façons abordables d'appliquer des plans de conservation des sols à chaque champ²¹.

Le Programme de gestion des terres de l'Ontario, dans le cadre duquel on fournit des primes pour l'adoption de pratiques agricoles favorables à la conservation, comporte également un plan agricole. Ce programme est administré et évalué par les agriculteurs. Encore une fois, le partage des renseignements et des conseils techniques fournis par la province pour l'élaboration d'inventaires des biens agricoles et de plans d'action constitue un élément clé. Le programme, qui se poursuivra jusqu'en 1994, est financé dans le cadre de l'entente entre le Canada et l'Ontario sur la conservation et le développement des sols et des eaux²².

Un plan de conservation des sols plaît beaucoup au Comité, car il met de l'avant le régime individualisé dont la plupart des producteurs ont besoin pour mettre un frein à la dégradation des sols et de l'eau sur leurs terres. Il fournirait également aux producteurs et à la collectivité agricole l'information fondamentale essentielle à l'établissement et à la surveillance d'objectifs réalistes, notamment en matière de conservation.

Les actions récentes de groupes agricoles eux-mêmes renforcent l'opinion du Comité : il ne s'agit pas d'un objectif irréaliste ni inadmissible²³. En janvier 1992, des membres de cinquante organisations agricoles de l'Ontario se sont prononcés en faveur de l'incorporation de plans agricoles à leur programme de protection de l'environnement. En tant qu'agriculteurs, ils se jugent les mieux placés pour encourager des activités agricoles propices à l'environnement. Les plans comporteraient de la documentation sur la qualité des terres arables, des engagements envers l'amélioration du terrain et de l'environnement à des endroits précis, des examens effectués par les pairs, l'échange de découvertes technologiques, ainsi que l'intégration des plans agricoles aux critères d'admissibilité de nouveaux programmes de protection de l'environnement en milieu agricole. Comme on le décrit ci-dessus, on applique déjà cette dernière mesure en Ontario et en Alberta. En fait, ces agriculteurs ont cité comme modèle le Programme de gestion des terres de l'Ontario²⁴.

Ce genre d'initiative à la base est très encourageant; d'après ce qu'en sait le Comité, ce sont celles qui ont le plus de chances de réussir. Il est intéressant de souligner que le financement fédéral peut aider considérablement les agriculteurs à s'adapter aux exigences changeantes de l'agriculture, comme on le précise dans le commentaire précédent. Le milieu agricole de l'avenir attendra du gouvernement non seulement des solutions positives et correctives, mais aussi une garantie qu'aucun obstacle ne viendra entraver les orientations souhaitables.

4.6 Observance intégrale

Si, comme on en a discuté dans la section précédente, la société canadienne convient que nous devrions avoir un approvisionnement alimentaire intérieur et durable, et si l'on considère qu'une aide au revenu est une partie essentielle de ce genre d'objectif, c'est aux gouvernements qu'il incombera de s'assurer que leurs programmes ne contribuent pas à la détérioration de l'environnement. L'observance intégrale constitue l'une des façons d'y parvenir; en vertu de ce concept mis de l'avant par la *Food Security Act* de 1985 aux États-Unis, on refusait d'accorder des subventions aux agriculteurs qui affectaient des terres humides ou des terrains très érodables à la production de récoltes.

L'observance intégrale signifie que les producteurs n'auront accès à certains programmes que s'ils se conforment à de bonnes pratiques agricoles. Cette condition ne doit pas forcément supposer une évaluation effectuée par des scientifiques ou des administrateurs : elle doit plutôt être effectuée par d'autres agriculteurs. M. McEwen a laissé entendre que la collectivité agricole était mieux placée pour appliquer ce genre de normes²⁵.

Au cours des audiences, on a appuyé le concept de l'observance intégrale dans certains contextes, notamment afin d'écartier les terres de piètre qualité des activités de production. C'est cette méthode d'application qui a suscité le plus de discussions. Évidemment, il est impératif que les programmes d'expansion, entre autres, entraînent une augmentation de la sensibilisation et de la compréhension. Dans la prochaine section du rapport, on étudiera les types de programmes d'appui et de personnel technique essentiels pour fournir des renseignements «d'usage facile» aux agriculteurs. Une information accessible accroîtra la sensibilisation aux avantages de la conservation et des pratiques durables. On a considéré que la planification préalable et l'éducation étaient primordiales pour paver la voie à l'adoption de nouvelles approches, notamment l'observance intégrale. De cette façon, la collectivité agricole saurait ce qu'on attend de la durabilité environnementale. Plusieurs participants se sont aussi demandé si la coopération ne valait pas mieux que la réglementation.

Selon M. Paul King, intervenant agricole du Comité de coordination des services agricoles de Camrose en Alberta, organisme qui tient compte des pratiques de gestion dans l'évaluation des demandes de remboursement présentées par les agriculteurs relativement à la perte de bétail attribuable à des prédateurs, un système coopératif d'observance intégrale a déjà montré des signes de succès. Les indemnités provinciales sont refusées dans les cas où les pratiques de gestion ont contribué à ces pertes²⁶. M. King a expliqué l'efficacité du programme en soulignant le fait que peu de demandes d'indemnisation récurrentes sont présentées lorsque les pratiques de gestion ne montrent aucune amélioration.

Les membres du Comité sont heureux de voir ce que la coopération permet d'accomplir. Ils veulent cependant aller plus loin. Certains groupes agricoles ont déjà proposé que des plans de conservation agricole soient exigés pour bénéficier des nouveaux programmes d'assistance. Ces plans fourniraient les données voulues pour évaluer dans quelle mesure les objectifs environnementaux sont atteints. Le Comité est en faveur d'imposer des critères d'admissibilité à tous les programmes de subvention. Comme on l'a souligné, les États-Unis refusent des subventions financières aux producteurs qui ne répondent pas à des critères particuliers en matière de protection de l'environnement.

4.7 Politiques et programmes existants

Ces mesures n'auront de sens que si le gouvernement rationalise les programmes existants afin de s'assurer qu'ils ne dérogent pas aux objectifs liés à la protection de l'environnement. Dans un rapport présenté aux ministres de l'Agriculture en novembre 1991, on établissait des lignes directrices pour réaliser cet objectif. Les critères proposés touchent l'examen des politiques et programmes existants, des principes d'évaluation de l'environnement, ainsi que des mécanismes de coordination des études environnementales. Ce plan constitue le premier pas vers la réalisation d'un engagement pris dans le cadre de l'examen des politiques agro-alimentaires, qui consiste à rendre les politiques et les programmes existants conformes à des principes valables concernant les sols et les eaux²⁷.

On a proposé que les nouveaux programmes «de filet de sécurité», le RARB et le CSRN (Compte de stabilisation du revenu net), soient les premiers à permettre l'application pratique de la méthodologie recommandée pour l'évaluation de l'environnement. La loi habilitante relative aux deux programmes exige que les évaluations du milieu soient effectuées dans un délai de deux ans après l'entrée en vigueur de l'entente fédérale-provinciale. Le RARB existe maintenant dans toutes les provinces, sauf Terre-Neuve. Le CSRN, pour sa part, vise toutes les provinces sauf le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve²⁸. Le comité national du RARB a participé à l'élaboration du processus d'examen de l'environnement. Il est plus logique d'intégrer des critères écologiques à un programme à l'étape de son élaboration; espérons que c'est ce que nous allons faire au Canada.

- 8. Le Comité recommande que les programmes fédéraux de soutien de l'agriculture n'aient aucun effet sur les marchés et la production.**
- 9. Le Comité recommande que les producteurs soient admissibles à une aide financière fédérale s'ils adoptent des pratiques écologiques s'inscrivant dans un plan agricole de protection de l'environnement approuvé.**
- 10. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral fixe un échéancier pour la conversion des politiques et des programmes agro-alimentaires existants en un système alimentaire durable du point de vue environnemental.**
- 11. Le Comité recommande que les critères relatifs à l'agriculture durable soient intégrés à toute politique et à tout programme agro-alimentaire futur.**

Notes

1. Fascicule 9:24, 23-10-1991.
2. Agriculture Canada et Alberta Agriculture, *Sowing the Seeds for Sustainable Agriculture*, procès-verbal du Travelling Symposium, vol. 1, du 11 au 16 février 1991, p. 5.
3. *Ibid.*, p. 7.
4. Fascicule 9:43, 23-10-1991.
5. Comité fédéral-provincial pour un environnement durable dans le secteur agricole (1990), p. 28.
6. Conway et Barbier, 1990, p. 41.
7. Fascicule 14:12, 6-11-1991.
8. Association des producteurs de maïs de l'Ontario, mémoire présenté au Comité permanent de l'agriculture, le 6 novembre 1991, p. 4.
9. Fascicule 13:10, 5-11-1991.
10. *Ibid.*, p. 13.
11. *Ibid.*, p. 6.
12. Fascicule 18:9, 4-12-1991.
13. *Ibid.*, p. 20.
14. Fascicule 12:8, 31-10-1991.
15. *Ibid.*
16. Fascicule 11:4, 22-10-1991.
17. Fascicule 11:8, 22-10-1991.
18. Fascicule 13:35, 5-11-1991.
19. Fascicule 9:16, 21-10-1991.
20. Fascicule 11:40, 22-10-1991.
21. Fascicule 18:8, 4-12-1991.
22. Fascicule 11:27, 22-10-1991.
23. Fédération de l'agriculture de l'Ontario, Fédération des cultivateurs chrétiens de l'Ontario, AGCare, Conseil de l'agriculture de l'Ontario, *Our Farm Environmental Agenda*, Guelph, janvier 1992, p. 24.

²⁴ *Ibid.*, p. 25.

²⁵ Fascicule 9:8, 21-10-1991.

²⁶ Fascicule 11:42, 22-10-1991.

²⁷ Agriculture Canada, *Construire des partenariats*, Going Together Publication, septembre-octobre 1991.

²⁸ *Ibid.*

5.1 Cadre actuel du transfert technologique

Selon le Comité, le transfert de concepts émanant des laboratoires scientifiques aux activités d'exploitation de la ferme familiale représente la clé de la réussite d'une agriculture plus durable.

Notre pays a mis au point une structure perfectionnée pour la diffusion d'informations sur la recherche. La Commission de coordination des recherches agricoles du Canada (CCSAC), qui constitue le mécanisme principal de la coordination des recherches agricoles au Canada, assure la surveillance d'un réseau complet de centres de recherches et de comités de données et de comités régionaux. Ce système de recherche, qui permet un transfert direct le développement de l'agriculture; il a permis de répondre de manière à la fois satisfaisante et a permis au Canada de demeurer parmi les chefs de file de la production animale et de l'élevage. Le système s'est attaché à trouver des solutions à des problèmes techniques spécialisés, que ce soit dans le secteur des récoltes, des soins du bétail, ou en ce qui concerne un problème donné, par exemple le manque d'efficacité de la production d'œufs, sans aborder séparément de questions plus vastes. La CCSAC a obtenu un travail remarquable de recensement de toutes ces recherches, qui ont été effectuées en grande partie par le gouvernement fédéral et les universités; leurs résultats étaient ensuite communiqués—souvent par l'entremise du personnel provincial offrant un service-conseil—à l'agriculteur, que l'on considérait en quelque sorte et sans le bénéficier passif de ce mécanisme.

Les membres du Comité ont été ravis au courant des possibilités qui existent en matière de méthodes lorsqu'ils ont posé des questions au sujet de la possibilité d'intégrer aux systèmes intégrés d'élevage et de culture fondés sur l'absence d'antibiotiques. Un professeur universitaire a expliqué qu'il n'avait pas eu le temps d'explorer les possibilités liées au fait qu'il aurait souhaité. Il n'avait donc pas pu s'assurer que les chercheurs travaillant avec les universités produisaient des résultats applicables pour les agriculteurs.

Les membres d'un groupe agricole (AGC des agriculteurs de l'Ontario, *Ontario About Resources and the Environment*) croyaient que l'absence de liaison et de coopération des agriculteurs et des groupes d'usagers au sein des comités régionaux provinciaux pourrait garantir davantage que les programmes de recherche soient dirigés vers les besoins de la collectivité agricole et de grand public. D'autres ont dit que le manque existant de lourds et de lent. En outre, on nous a informé que, malgré les quelque 4 000 projets de recherche exécutés par le gouvernement, les industries et les universités, depuis 1974, on constatait des lacunes dans les domaines fondamentaux, y compris les questions relatives aux ressources naturelles. La recherche était des efforts constants de poser un problème?

Notes

20 Ibid. p. 23.

21 Factors 22, 23-10-1991.

22 Factors 1142, 23-10-1991.

1991-92-12-23-1991

23 Factors 1142, 23-10-1991. *Factors 1142, 23-10-1991* (1991) 1142, 23-10-1991.

24 Ibid.

1991-92-12-23-1991

1991-92-12-23-1991

25 Ibid. p. 23. *Factors 1142, 23-10-1991* (1991) 1142, 23-10-1991.

26 Ibid. p. 23.

1991-92-12-23-1991

27 *Factors 1142, 23-10-1991* (1991) 1142, 23-10-1991.

1991-92-12-23-1991

1991-92-12-23-1991

1991-92-12-23-1991

1991-92-12-23-1991

1991-92-12-23-1991

1991-92-12-23-1991

1991-92-12-23-1991

1991-92-12-23-1991

1991-92-12-23-1991

1991-92-12-23-1991

1991-92-12-23-1991

1991-92-12-23-1991

1991-92-12-23-1991

1991-92-12-23-1991

28 *Factors 1142, 23-10-1991* (1991) 1142, 23-10-1991.

CHAPITRE CINQ

Information en vue de l'adaptation

5.1 Cadre actuel du transfert technologique

Selon le Comité, le transfert de concepts émanant de laboratoires scientifiques aux activités d'exploitation de la ferme familiale représente la clé de la réussite d'une agriculture plus durable.

Notre pays a mis au point une structure perfectionnée pour la diffusion d'informations sur la recherche. La Commission de coordination des services agricoles du Canada (CCSAC), qui constitue le mécanisme principal de la communication des recherches agricoles au Canada, assure la surveillance d'un réseau complexe de plus de 100 comités responsables de denrées et de comités régionaux¹. Ce système de recherche s'est révélé très fructueux durant le développement de l'agriculture : il a permis de repousser les frontières de la connaissance et a permis au Canada de demeurer parmi les chefs de file de la production céréalière et de l'élevage. Le système s'est attaché à trouver des solutions à des problèmes techniques spécialisés, que ce soit dans le secteur des récoltes, des sols ou du bétail, c'est-à-dire qu'un problème donné, par exemple le manque d'efficacité de la production d'œufs, était abordé séparément de questions plus vastes². La CCSAC a effectué un travail remarquable de recensement de toutes ces recherches, qui ont été effectuées en grande partie par le gouvernement fédéral et les universités; leurs résultats étaient ensuite communiqués—souvent par l'entremise du personnel provincial offrant un service-conseil—à l'agriculteur, que l'on considérait en quelque sorte comme le bénéficiaire passif de ce mécanisme.

Les membres du Comité ont été mis au courant des problèmes que posent ce genre de méthodes lorsqu'ils ont posé des questions au sujet de la réaction des agriculteurs aux systèmes intégrés d'élevage et de culture fondés sur l'utilisation de fourrage³. Un chercheur universitaire a expliqué qu'il n'avait pas eu le temps de rejoindre les agriculteurs autant qu'il l'aurait souhaité. Il n'avait donc pas pu s'assurer que les recherches effectuées dans les universités produiraient des résultats applicables pour les agriculteurs locaux.

Les membres d'un groupe agricole, AGCare (*Agricultural Groups Concerned About Resources and the Environment*) croyaient que l'accroissement de la représentation des agriculteurs et des groupes d'utilisateurs au sein des comités fédéraux et provinciaux pourrait garantir davantage que les programmes de recherche soient axés sur les besoins de la collectivité agricole et du grand public⁴. D'autres ont qualifié le processus existant de lourd et de lent⁵. En outre, on nous a affirmé que, malgré les quelque 4 000 projets de recherche exécutés par le gouvernement, les industries et les universités depuis 1974, on constatait des lacunes dans les données fondamentales, y compris les données relatives aux ressources naturelles. La coordination des efforts continue de poser un problème⁶.

Le modèle traditionnel de recherche s'est révélé avantageux pour l'agriculteur, qui n'y a toutefois pas contribué. On pouvait concevoir et exécuter des projets sans tenir compte de la façon dont on pourrait les appliquer à une ferme particulière. Ce sont les conseillers provinciaux, les commissions agricoles, les organisations agricoles, les associations de producteurs agricoles et les agriculteurs eux-mêmes qui ont dû se débrouiller pour utiliser pertinemment toutes les informations scientifiques produites. Le Comité a entendu les commentaires d'un certain nombre de ces groupes et a fondé ses recommandations sur leur témoignage pratique et réfléchi.

5.2 Modèle de recherche révisé

Un nouvel ordre de priorité nous pousse à examiner de façon globale les relations entre la production et les systèmes de gestion des ressources. Il faut comprendre l'ensemble du système agricole, et personne n'est mieux placé pour le faire que la collectivité agricole elle-même. Ce message a été transmis très clairement, quoique chaque intervenant l'ait formulé à sa façon, aux membres du Comité. «Donnez à l'agriculteur l'outil dont il a besoin pour diriger sa ferme.» (Fascicule 9:30, 21-10-1991). Des connaissances applicables et des conseillers avisés représentent des outils importants. Cela suppose que la technologie est disponible dans des trousseaux «d'usage facile» et que l'on a des agriculteurs ou des voisins innovateurs qui ont mis à l'essai certaines des nouvelles techniques. On a affirmé au Comité que c'était à d'autres agriculteurs que les agriculteurs faisaient le plus confiance.

Selon le modèle révisé, «les discussions entre agriculteurs» ne sont pas qu'un simple échange d'idées. Cela suppose également l'établissement d'ordres de priorité et l'élaboration de nouvelles méthodes qui permettent de remonter jusqu'aux laboratoires et qui aident à perfectionner la recherche agricole. Comme la terre elle-même, la pratique de l'agriculture est transmise de génération en génération, du vieil agriculteur au jeune cultivateur et d'un voisin à l'autre. Cette information relative à la culture propre à chaque terre sert de mémoire d'entreprise pour une région particulière et ne peut pas nécessairement être transmise au comté voisin. Lorsqu'on considère une ferme comme un système de ressources et de produits, ce genre de connaissances devient inestimable. Un système d'information technologique où les agriculteurs tirent profit de technologies qui renforcent ce système de communication et leur permettent de contrôler leur vie est beaucoup moins susceptible de susciter la méfiance qu'un décret scientifique quelconque imposé de l'extérieur. Les agriculteurs sont les mieux placés pour modifier et améliorer les technologies à la lumière de leur propre expérience pratique. Le bon sens nous dirait qu'aucune technologie n'a beaucoup de chance de réussir si elle suppose que l'on traite l'agriculteur comme le dernier maillon d'une chaîne hiérarchique servant à la transmission des connaissances. L'un des participants aux discussions a souligné que «la technologie doit être offerte en tenant compte de la situation de chaque agriculteur. Nous pensons avoir atteint ce but grâce à la démarche individuelle par laquelle nous demandons à l'agriculteur de venir voir comment la technique fonctionne et de la mettre à l'essai avant de l'adopter.» (Fascicule 11:42, 22-10-1991).

Le Comité a entendu des témoignages sur plusieurs programmes dans lesquels on applique des méthodes et des outils qui prouvent les possibilités de ce réseau moins officiel d'échange de technologies. Le Comité a été fort heureux de voir que l'un de ces programmes

recevra une certaine extension dans le cadre du Plan vert. Ces programmes sont particulièrement impressionnants, étant donné les méthodes coopératives qu'ils comportent et leur capacité d'être adaptés et améliorés au fur et à mesure de leur application. Au fur et à mesure de leur évolution, ils ont également confirmé qu'il était nécessaire d'adopter des approches à long terme. Les membres du Comité se sont dits d'avis qu'il serait utile de les décrire davantage en tant qu'exemples pratiques de ce qu'ils considèrent comme étant une avenue de recherche prometteuse.

5.3 Le transfert technologique en évolution

Les témoignages sur des pratiques nouvelles ont encouragé le Comité. Ils ont confirmé la conviction du Comité selon laquelle, même dans une conjoncture économique difficile, les agriculteurs utiliseront de plein gré les meilleures pratiques si l'on peut en prouver les avantages. Les programmes qui seront décrits en fournissent la preuve.

5.3.1 Le programme *Save Our Soils* de la Saskatchewan

L'accord entre le Canada et la Saskatchewan sur la conservation des sols est un programme technologique clé auquel participe le gouvernement fédéral. On y applique deux méthodes d'exécution légèrement différentes de concert avec le service provincial⁷. Les services techniques et de communication visés par l'accord ont été confiés en sous-traitance à un groupe de producteurs, la *Saskatchewan Soil Conservation Association*.

Le programme *Save Our Soils* est réalisé par l'entremise de 43 conseils de district, dont chacun compte un technicien de la conservation des sols engagé pour administrer un programme de mesures directes d'encouragement pour les agriculteurs. Le programme, appliqué pendant deux saisons de culture, a touché 3 100 producteurs et 61 000 hectares (150 000 acres). Dans le cadre du programme *Save Our Soils* de la Saskatchewan, on a planté 3,5 millions d'arbres qui servent de coupe-vent sur une distance de 56 000 km (3 500 milles). La participation des producteurs à l'exécution du programme les a sensibilisés et intéressés à la planification de la conservation des sols. Dans son mémoire, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan a souligné qu'il importait de surveiller les transferts technologiques⁸. Ainsi, on peut mettre en lumière les résultats des pratiques de conservation, encourager leur adoption ou définir les secteurs où il faut accroître la recherche.

5.3.2 Perfectionnement de l'équipement

Les représentants de la Saskatchewan ont également décrit le rôle que jouent les agriculteurs dans l'élaboration et l'adaptation de la technologie en vue de conserver les sols. On a cité l'exemple de l'ensemencement aérien Conserva-Pak, qui permet de fertiliser et de semer en même temps. Mis au point par M. Jim Halford, agriculteur d'Indian Head, en Saskatchewan, cet appareil est fabriqué à Indian Head et influence déjà la façon dont on prépare les sols⁹. La *Manitoba-North Dakota Zero Tillage Farmers Association* en a déjà reconnu l'utilité dans son système de semis direct¹⁰.

On a soulevé la question de l'amélioration de l'équipement au cours d'un certain nombre d'audiences. Bien qu'une grande partie de l'équipement agricole, particulièrement dans les Prairies, doive maintenant être remplacée ou améliorée, les faibles revenus actuels rendent impossible toute démarche en ce sens. Plusieurs témoins ont souligné l'importance de démonstrations et d'essais à faible coût de la machinerie spécialisée exigée par bon nombre des nouvelles technologies. Étant donné les restrictions économiques actuelles, bien des agriculteurs ne peuvent se procurer l'équipement agricole très spécialisé. En Alberta, les commissions des services agricoles fournissent parfois de l'aide en achetant certains appareils plus récents. M. Paul King a affirmé au Comité que la commission du comté de Camrose, dont il fait partie, a prêté ou loué de l'équipement bon marché pour permettre aux producteurs de le mettre eux-mêmes à l'essai sans devoir effectuer d'investissement initial¹¹. En Ontario, dans le cadre du Programme de gestion des terres, on fournit de l'équipement pour des terres réservées à la recherche. À l'origine, on disposait même de fonds pour aider les agriculteurs à acheter leur propre équipement¹². Selon le Comité, il s'agit de l'un des secteurs du transfert technologique où des méthodes innovatrices seront essentielles. L'accès conjoint à des appareils coûteux, la propriété conjointe ou la formation particulière d'un travailleur affecté à la tâche donnée sont toutes des possibilités qu'il faudra peut-être étudier. Les agriculteurs ont toujours eu recours à des voisins ou des spécialistes pour effectuer certains travaux; on pourrait peut-être encourager cette pratique pour faire des économies.

5.3.3 Programme d'amélioration des milieux terrestre et aquatique de l'Ontario

Le Programme d'amélioration des milieux terrestre et aquatique (PAMTA) a été amorcé en 1986 à titre d'accord fédéral-provincial quinquennal pour améliorer la qualité des sols et de l'eau dans le Sud-Ouest de l'Ontario. Le programme de 30 millions de dollars visait à réduire la quantité de phosphore contenu dans le bassin du lac Érié résultant des eaux de ruissellement des terres cultivées et à améliorer la productivité agricole par la réduction de la dégradation des sols et de l'eau. Ce double objectif, c'est-à-dire rationaliser la production et améliorer l'environnement, présente un intérêt particulier pour le Comité, puisqu'il s'agit du fondement même de l'agriculture durable.

En vertu de l'entente entre le Canada et les États-Unis sur la qualité des eaux, on doit réduire le contenu en phosphore du bassin du lac Érié de 2 000 tonnes par année. Le PAMTA est doté d'un vaste mandat qui suppose une aide technique, de la recherche et des primes pour aider le Canada à réaliser une réduction de 300 tonnes par année, dont 200 tonnes proviennent des terres arables, et 100 tonnes, des industries et des municipalités. La province est responsable de l'exécution des travaux et doit fournir des conseils à l'échelle régionale par l'entremise d'équipes de spécialistes, d'ateliers et de projets de démonstration¹³. Ce programme global de conservation comprend un certain nombre d'initiatives du gouvernement de l'Ontario concernant les sols et les eaux, y compris écarter de la production les sols érodables fragiles et promouvoir le labour axé sur la conservation¹⁴. En janvier 1992, on a donné de l'ampleur au programme dans le cadre du Plan vert du gouvernement fédéral en matière d'agriculture.

L'un des principaux rôles du gouvernement fédéral dans le PAMTA consiste à élaborer et à évaluer la technologie transférée aux agriculteurs dans la région. L'évaluation s'effectue dans le cadre d'un sous-programme appelé DET (Développement et évaluation de la technologie), lequel peut servir de modèle à l'élaboration future des composantes du transfert technologique et de la recherche à l'appui de systèmes agricoles durables. Le DET vise à amorcer des recherches en vue d'élaborer, d'adapter et d'évaluer des technologies susceptibles d'être appliquées par les agriculteurs en vue de réaliser les objectifs du PAMTA¹⁵. Un cabinet de consultation privé administre le DET pour le compte d'Agriculture Canada, qui fournit à son tour une orientation scientifique à la recherche et coordonne les objectifs du PAMTA et les activités ministérielles. Le DET comporte un comité consultatif technique par l'intermédiaire duquel la collectivité agricole, les universités, le secteur privé et le gouvernement participent au processus. On considère le DET comme un modèle permettant de combler le fossé entre la recherche et la pratique. En dépit de tentatives visant à faire participer les agriculteurs à la planification des recherches et à l'expérimentation pratique, outre les innovateurs, les cultivateurs ont été relativement peu nombreux à participer au DET. Un système d'appui informatisé prometteur a permis aux agriculteurs de simuler les caractéristiques uniques de leur exploitation et d'étudier des méthodes de rechange; toutefois, on avait épuisé les fonds affectés au système avant de pouvoir tester complètement son utilité. Les participants ont tiré un certain nombre de leçons précieuses du programme DET quant aux complexités du transfert technologique et à la nécessité de disposer d'un délai suffisant pour produire des résultats.

La collecte et l'entreposage de l'information constituent une autre fonction importante du PAMTA¹⁶. Un centre a été mis sur pied à cette fin en 1989; il sert de source de renseignement sur la conservation des sols. Le bureau d'information sur la conservation des milieux terrestre et aquatique est administré par l'Université de Guelph, ce qui lui permet de bénéficier de sources de renseignements et de ressources et lui confère une crédibilité et une neutralité certaines. Le Bureau produit un bulletin, *InfoSOURCE*, qui est distribué aux deux mois à 8 000 agriculteurs, assure la liaison avec des agriculteurs innovateurs et favorise l'établissement de liens étroits dans le secteur de la recherche pour permettre la collecte de renseignements objectifs, dont un inventaire de recherches courantes; il tient également une base de données libre-service (ENVIRO.DOC), dont l'utilisation est gratuite et qui contient des renseignements scientifiques publiés sur des questions relatives aux sols et aux eaux, ainsi que d'autres outils de référence; enfin, il collabore avec d'autres organismes qui s'occupent de conservation des sols. On a affirmé aux membres du Comité que la mise en place de ce bureau financé par le gouvernement fédéral avait constitué une démarche très positive pour les agriculteurs et leurs conseillers, étant donné qu'il met à leur disposition des ressources d'information qui les aidera à innover¹⁷.

Le programme fédéral comporte également un centre de démonstration pratique, où on peut évaluer les technologies existantes et élaborer de nouvelles méthodes de conservation. Une démonstration pilote permet d'étudier comment l'adoption de pratiques exhaustives de conservation des sols et des eaux influe sur la qualité de l'eau et de comparer les résultats avec la situation courante.

Une approche pratique caractérise le projet Tillage 2000. Il s'agit d'un projet de recherche et de démonstration lancé en 1985 par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario (MAAO) en collaboration avec l'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario et l'Université de Guelph. Ce projet PAMTA consiste à examiner les conséquences de pratiques parallèles de labour et de rotation des récoltes dans quelque 35 exploitations agricoles de l'ensemble de la province sur une période de cinq ans et à les comparer aux résultats du labour conventionnel en rangées. Le projet visait à mettre au point des systèmes agricoles favorisant la conservation pour des zones climatiques, des exploitations agricoles et des types de sols précis, à partir de renseignements relatifs à des terrains ayant la dimension d'un champ. On étudiait les terrains du point de vue des courbes de croissance, de la fertilité des sols, de la production et de l'investissement économique. On a ensuite analysé et distribué les résultats du projet, qui seront incorporés aux données recueillies sur le rendement des récoltes et les propriétés du sol dans le bassin du lac Érié. Le programme s'est élargi avec le temps et a fourni de nouveaux renseignements sur l'érosion causée par le labour, la perte de sols, le remplacement de l'azote et les nouvelles mesures de contrôle des mauvaises herbes. Le programme a permis la mise en place d'une importante base de données sur les systèmes de labour et leur application aux sols ontariens, qui serviront de modèle aux programmes de labour de l'an 2000¹⁸. Les résultats du projet devraient permettre aux agriculteurs d'optimiser la productivité et de réduire au minimum la dégradation des sols. Le programme a permis en outre la participation d'agriculteurs innovateurs qui ont transmis leurs connaissances spécialisées à l'occasion de visites et de rencontres¹⁹. Leur engagement, ajouté à l'attrait de ce genre de programme, a joué un rôle important dans la réussite du PAMTA.

5.3.4 Programme de gestion des terres

Contrairement aux programmes de subventions précédents, au moment de la conception du Programme de gestion des terres de l'Ontario, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario a demandé à une organisation locale de cultivateurs, l'Association pour l'amélioration des sols et des cultures de l'Ontario, de l'exécuter. Le programme de trois ans doté d'un budget de 40 millions de dollars offrait des primes pour l'adoption de techniques agricoles axées sur la protection de l'environnement. Il s'attachait à des pratiques susceptibles d'améliorer la structure du sol et d'en réduire l'érosion. Des comités de gestion des terres, composés de quatre ou cinq cultivateurs responsables d'examiner et de recommander des projets en vue de leur financement, étaient en place dans chaque comté. C'est la réaction à la formation offerte dans divers secteurs, notamment l'équipement de conservation, qui s'est révélée la moins fructueuse du programme, peut-être parce que les cours tendaient à répéter la matière déjà enseignée. La partie subventions du programme s'est révélée une si grande réussite qu'on l'a intégrée en 1990 à l'accord entre le gouvernement fédéral et l'Ontario sur les sols et l'eau. Cette intégration a permis d'allouer 38 millions de dollars répartis sur quatre ans à l'application de plans approuvés pour la promotion, l'enseignement et la démonstration de technologies. Les fonds du programme sont pratiquement absorbés dans leur totalité par les 5 000 candidats, qui comptent pour environ 10 p. 100 de la collectivité agricole de l'Ontario²⁰. Le traitement des déchets animaux et chimiques constitue une composante supplémentaire du programme révisé. On fournit

également de l'aide financière à des entreprises en participation chargées d'évaluer les technologies de conservation et de promouvoir la sensibilisation. Le fait qu'on ait fortement insisté sur la planification agricole axée sur la conservation ne semble pas s'être révélé néfaste, peut-être parce que cette mesure offre une prime qui compense les coûts immédiats de l'adoption de la technologie de conservation.

5.3.5 L'initiative Conservation 2000 de l'Alberta

En Alberta, le programme Conservation 2000 est la concrétisation d'une initiative parallèle du secteur privé mise de l'avant par l'*Alberta Pool* en juin 1989²¹. Des clubs locaux de Conservation 2000 regroupant des agriculteurs préoccupés par la question étudient les problèmes et les solutions ayant trait à la protection des sols. Il s'agit d'un programme de 10 ans financé par des organismes privés par l'entremise d'une fondation composée de l'*Alberta Pool* et de quatre entreprises membres qui fournissent un soutien financier et technique. Les entreprises qui financent le projet sont DuPont Canada Inc., Monsanto Canada Inc., AT&T et Western Co-operative Fertilizers Ltd. La fondation parraine des colloques, des séances de formation en leadership, des publications, des visites, ainsi que du matériel promotionnel. On offre des réponses réalistes qui ont fait leurs preuves en région à des questions concernant la modification des pratiques agricoles, ainsi que des renseignements et des conseils particuliers provenant des secteurs de l'industrie et de la recherche et du personnel offrant un service-conseil. Ces quelque 22 clubs de l'Alberta ont suscité l'intérêt des agriculteurs pour des techniques de conservation des sols applicables aux conditions locales. C'est là un des résultats les plus importants.

5.4 Mesures d'encouragement et obstacles

Ces programmes semblent avoir des aspects communs qui les rendent particulièrement utiles et acceptables aux yeux de la collectivité agricole. Les agriculteurs participent activement à la prise de décisions et à l'évaluation de l'efficacité des mesures de conservation. Cette forme de surveillance par les pairs semble être beaucoup plus acceptable que la réglementation gouvernementale; bien qu'il s'agisse de renseignements spécialisés, ils sont facilement accessibles et sont présentés de façon à faciliter l'usage par les agriculteurs. Des conseillers s'efforcent le plus possible de fournir des conseils individuels assortis de méthodes et de solutions applicables à une ferme particulière. Le processus d'apprentissage comporte souvent des recherches sur place ou de la recherche et de la démonstration. Un PAMTA qui aurait fourni aux agriculteurs les capacités informatiques de simuler leur propre exploitation agricole et d'effectuer des choix en matière de conservation aurait pu se révéler un excellent outil de transfert technologique; toutefois, étant donné le manque de financement à long terme, on n'a pu prouver l'efficacité de ce programme. Une perspective à court terme semble nuire à de nombreuses démarches initiales qui pourraient se révéler innovatrices.

Les subventions gouvernementales devraient donc s'échelonner sur une période assez longue pour permettre une mise à l'essai et une adaptation lentes, étant donné qu'un programme met parfois jusqu'à trois ans à devenir fonctionnel. C'est souvent après l'entrée

en jeu des innovateurs que le programme commence à perdre de son efficacité²². La surveillance est donc importante puisqu'on peut devoir adapter le programme à des exigences environnementales ou administratives particulières et veiller à ce que le programme rejoigne ceux qui en ont le plus besoin. Bien que le financement soit important, l'engagement et l'intérêt semblent avoir autant d'importance. Les tournées, les visites, les démonstrations et les ateliers contribuent tous à sensibiliser, à susciter un intérêt constant et à accroître les compétences qui permettront aux agriculteurs de mieux évaluer l'utilité à long terme de mesures de conservation correctives.

De l'avis du Comité, l'importance de la participation du gouvernement fédéral au financement, aux conseils scientifiques, à l'élaboration et à l'évaluation de la technologie, ainsi qu'à la diffusion et à la communication de l'information constitue l'un des éléments les plus encourageants de cette revue des programmes.

Depuis la fin des années 80, les accords entre le fédéral et les provinces ont permis de coordonner les efforts du gouvernement fédéral et ceux des provinces dans le secteur des sols et des eaux. Le Programme national de conservation des sols échelonné sur trois ans et doté d'un budget de 150 millions de dollars est le premier programme important financé dans le cadre de ces accords. Il a contribué à bon nombre des projets cités dans le présent rapport, notamment le *Permanent Cover Program*, et des programmes d'aide technique sur place et d'aide provinciale. Les membres du Comité croient qu'il est primordial de ne pas perdre notre élan et de continuer de fournir ce genre d'aide financière innovatrice aux programmes existants et expérimentaux, qui aideront à diversifier le secteur agricole. Le Comité considère qu'un programme continu est un moyen plus approprié de fournir une aide fédérale à long terme que le financement d'urgence de la «Third Line of Defence», qui a permis de relancer le programme *Permanent Cover* en avril 1991.

Le financement pourrait également être fourni par le Plan vert de six ans axé sur l'agriculture durable du point de vue de l'environnement, annoncé par le ministre de l'Agriculture, M. Bill McKnight, en février 1992. Dans le cadre de ce plan, on doit consacrer 128 millions de dollars à des projets conjoints entre le fédéral et les provinces et 22 millions de dollars à des questions nationales; la plus grande partie de ces sommes sera allouée à un système amélioré de réglementation des pesticides. On déblocquera également 20 millions de dollars afin d'aider le secteur agricole à freiner l'augmentation des gaz de serre. L'injection de fonds permettra au programme innovateur SWEEP d'obtenir des données pendant une autre année; toutefois, les limites temporelles qu'on lui impose signifient que dans six ans on pourrait de nouveau devoir obtenir des fonds pour terminer les travaux inachevés.

Selon le Comité, le financement gouvernemental devra demeurer important si nous voulons continuer de progresser vers la durabilité que notre étude nous a permis d'entrevoir. Le financement privé devient plus manifeste; toutefois, le financement de départ fourni par le gouvernement de façon à encourager la participation du secteur privé demeurera important, tout comme le financement gouvernemental fondamental. Les groupes de producteurs et d'autres groupes du secteur privé commencent à offrir des programmes qui répondent aux besoins de la clientèle dont ils font partie; en outre, leur participation est beaucoup plus susceptible de faciliter l'adoption de nouvelles méthodes de production. La conversion à l'agriculture durable pourrait vouloir dire qu'on devra apprendre à agir autrement que nous

ne le faisons auparavant, qu'on devra adopter de nouvelles attitudes et faire appel à de nouvelles compétences. Il faut offrir aux agriculteurs davantage de programmes qui leur garantissent l'accès aux technologies, à la formation et à l'aide financière dont ils ont besoin pour s'orienter vers l'agriculture durable.

Le gouvernement fédéral jouera toujours un rôle essentiel dans l'apport de connaissances scientifiques spécialisées, la coordination de la contribution de tous les participants, ainsi que la surveillance de la transition vers la durabilité. Ce rôle semble compléter celui des gouvernements provinciaux, qui est axé sur la sensibilisation, les conseils techniques et les primes afin d'assurer le succès des programmes.

Le rôle de coordination du gouvernement fédéral deviendra plus important que jamais, étant donné que le réseau de recherche non officiel que comporte le nouveau modèle comprend de plus en plus de recherches pratiques. Le réseau s'élargira tandis que nous tenterons en même temps d'appliquer des méthodes de recherche plus intégrées. Le Comité considère qu'un vérificateur indépendant doit être responsable de surveiller les progrès de la recherche vers la durabilité, compte tenu de la complexité de ce nouveau modèle de transfert technologique.

12. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral accorde la priorité à l'application d'une approche intégrée de la recherche et du développement agricoles.
13. Le Comité recommande que le gouvernement fédéral collabore, dans le cadre d'un partenariat, avec d'autres gouvernements, les universités, l'industrie et les producteurs pour faire en sorte que cette approche intégrée de la recherche et du développement agricoles soit effectivement adoptée.
14. Le Comité recommande qu'à tous les niveaux décisionnels les producteurs participent davantage à l'élaboration des politiques, des programmes et des technologies susceptibles de les toucher.
15. Le Comité recommande que le gouvernement du Canada augmente la déduction pour amortissement afin d'aider les agriculteurs à acheter l'outillage de conservation approuvé.
16. Le Comité recommande que le financement à long terme fourni dans le cadre du Programme national de conservation des sols soit maintenu afin que les progrès déjà réalisés grâce à des programmes comme le *Permanent Cover Program* se poursuivent.
17. Le Comité recommande que le financement du Plan vert s'inspire des leçons pratiques tirées de programmes fructueux qui fournissent déjà de la technologie à la collectivité agricole.

18. Le Comité recommande qu'une des priorités du Plan vert dans le secteur agricole soit d'accroître les connaissances techniques des personnes ressources et des agriculteurs.
19. Le Comité recommande que le Parlement confie à un vérificateur indépendant le mandat de surveiller la progression de l'agriculture canadienne vers la durabilité.

Notes

1. McEwen, F.L. et Milligan, L.P., An Analysis of the Canadian Research and Development System for Agriculture/Food, Étude commandée par le Conseil des sciences du Canada, Université de Guelph, 1991, pp. 5-8.
2. Thomas, 1989, p. 50.
3. Fascicule 11:16, 22-10-1991.
4. Fascicule 14:7, 6-11-1991.
5. Conseil canadien de la recherche en matière d'agriculture, *Partnerships : A Focus on Technology*, procès-verbal de la conférence, Montréal, 4 et 5 juin 1991, p. 72.
6. *Ibid.*, pp. 61-62.
7. Fascicule 18:8, 4-12-1991.
8. Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan, mémoire présenté au Comité permanent de l'agriculture, le 15 septembre 1991, p. 11.
9. Fascicule 13:6, 5-11-1991.
10. Fascicule 18:6, 4-12-1991.
11. Fascicule 11:40, 22-10-1991.
12. Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, direction de la gestion des ressources, centre de l'agriculture de Guelph, brochure Gestion des terres II, imprimeur de la Reine pour l'Ontario, Guelph, 1990, p. 6.
13. Fascicule 11:24, 6-11-1991.
14. Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, rapport annuel pour l'exercice financier 1987-1988, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, Toronto, 1988, p. 18.
15. Fletcher, Bob, *Ecological Services for Planning*, «Technology Transfer, Research and Sustainable Farming», ateliers sur l'adoption de pratiques plus durables dans le secteur agro-alimentaire, Ottawa, les 14 et 15 janvier 1992, p. 2.
16. Université de Guelph, PAMTA, Soil and Water Conservation Information Bureau, brochure, Guelph, 1989.
17. Fascicule 22:20, 11-12-1991.
18. Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, université de Guelph, Tillage 2000 Brochure, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1987.
19. Fascicule 11:25, 22-10-1991.
20. Fascicule 22:16, 11-12-1991.
21. Alberta Wheat Pool, *Conservation 2000 Fact Sheet*, ateliers sur l'adoption de pratiques plus durables dans le secteur agroalimentaire, Ottawa, les 14 et 15 janvier 1992.
22. Fascicule 11:30, 22-10-1991.

CHAPITRE SIX

Conclusion

Il est très évident que nous avons déjà amorcé la transition vers une agriculture plus durable. Les membres du Comité ont constaté l'existence de nombreux signes positifs de cette transition; ils en ont partagé un bon nombre avec les lecteurs. L'adaptation des pratiques actuelles pourrait comporter des risques énormes. Cette préoccupation est sûrement reliée en partie aux coûts que suppose la mise à l'essai de nouvelles techniques. Si les agriculteurs obtenaient une certaine assurance que ces techniques se révéleraient avantageuses, on serait moins réticent à les adopter. C'est pourquoi les programmes comme la PAMTA, où on rationalise la production et les objectifs environnementaux, sont si importants. Des programmes comme Tillage 2000 de l'Ontario, qui comportent des ressources humaines adéquates, des démonstrations et une modélisation, aident à prouver de façon pratique ce qui est faisable pour l'agriculteur avant que ce dernier n'apporte des changements qui, s'ils sont mal choisis, pourraient se révéler coûteux.

À cause de l'expérience acquise à l'occasion des changements précédents, on peut se demander si l'introduction d'une nouvelle technologie aura des répercussions imprévues sur d'autres aspects de la gestion. On pourrait également être loyal envers les méthodes traditionnelles de culture appliquées par nos pères et nos grands-pères et avoir le sentiment que ces connaissances transmises d'une génération à l'autre — nous avons déjà discuté de leur importance — sont supérieures à l'éducation formelle. D'après tous les témoignages entendus, les membres du Comité croient que la sagesse transmise de génération en génération et les connaissances scientifiques ont un rôle à jouer dans l'étude globale de la ferme et dans la conception de méthodes agricoles qui garantissent sa survie au XXI^e siècle.

Les membres du Comité sont convaincus que «vouloir, c'est pouvoir». Ils considèrent qu'il y a lieu d'être optimiste. Le gouvernement et le secteur privé sont de plus en plus sensibilisés à ce que coûte la dégradation de l'environnement. D'accord, nous définissons encore les problèmes; toutefois, nous amorçons des programmes et des systèmes correctifs qui commencent à changer les choses. Il est important que le gouvernement fournisse une direction, qui peut se traduire de façon particulièrement efficace par des incitatifs innovateurs en vue de réorienter l'agriculture. Nous avons vu que ces incitatifs peuvent signifier une approche graduelle, qui exige toutefois un engagement ferme. Des politiques contradictoires ne transmettent pas un message d'engagement. Elles ne font qu'empêcher le progrès.

On pourrait commencer par formuler une politique nationale qui établirait l'importance de l'alimentation, puis on évaluerait toutes les politiques et tous les programmes existants de façon à vérifier leur uniformité. L'examen actuel du secteur agricole est un début; cependant, les membres du Comité se demandent si cet examen permet d'étudier la place de l'agriculture dans l'économie nationale.

Les membres du Comité savent qu'ils ont probablement posé plus de questions qu'ils n'ont offert de solutions; cependant, comme toujours, ils ont l'intention de poursuivre le dialogue au sein de la collectivité agricole comme à l'extérieur. Ils félicitent tous les intervenants dévoués qui doivent veiller au fonctionnement de l'approche intégrée proposée, que ce soit les agriculteurs dans les champs, les chercheurs dans leur laboratoire ou les conseillers techniques en tournée.

BIBLIOGRAPHIE

- Agriculture Canada, *Partenaires pour la croissance*, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1989.
- Agriculture Canada et ministère de l'Agriculture de l'Alberta, *Sowing the Seeds for Sustainable Agriculture*, vols. 2 et 2, délibérations du colloque itinérant, 11 au 16 février 1991.
- Agriculture Canada, Direction de la recherche, *Canadian Agricultural Research and Technology Transfer, Planning for the Future*, résumé et parties 1 à 3. Documents de travail. Ottawa, le 31 juillet 1987.
- Agriculture Canada, Direction de la recherche, *Progress in Research*, vol. 11, 1990.
- Anderson, D.W., Roppel, C.J. et R.M. Gray, *Sustainability in Canadian Agriculture*, Étude commandée par le Conseil des sciences du Canada, Université de la Saskatchewan, Saskatoon, août 1991.
- Brown, Lester R., *The Changing World Food Prospect: The Nineties and Beyond*, document du Worldwatch Institute, octobre 1988.
- Brown, Lester R. et coll., *State of the World*, rapport du Worldwatch Institute, W.W. Norton & Company, New York, 1990.
- Conseil de recherches agricoles du Canada, *Partnerships: A Focus on Technology*, actes de la conférence, Montréal, 4 et 5 juin 1991.
- Carroll, C. Ronald, Vandermeer, John H. et Peter Rosset, *Agroecology*, McGraw-Hill Publishing Company, New York, 1990.
- Conway, Gordon R. et Edward B. Barbier, *After The Green Revolution*, Earthscan Publications, Londres, 1990.
- Crosson, Pierre R., *The Cropland Crisis, Myth or Reality?* The Johns Hopkins University Press, Baltimore, 1982.
- Durning, Alan B. et Holly B. Brough, *Taking Stock: Animal Farming and the Environment*, document du Worldwatch Institute, juillet 1991.
- Faeth, Paul et coll., *Paying the Farm Bill: U.S. Agricultural Policy and the Transition to Sustainable Agriculture*, World Resources Institute, 1991.
- Fairbairn, Garry Lawrence, *Will the Bounty End? The Uncertain Future of Canada's Food Supply*, Western Producer Prairie Books, Saskatoon, 1984.
- Federal-Provincial Agriculture Committee on Environmental Sustainability, *Report to Ministers of Agriculture*, Ottawa, 30 juin 1990.

Francis, Charles A., Butler, Cornelia Flora et Larry D. King, éditeurs, *Sustainable Agriculture in Temperate Zones*, John Wiley & Sons, New York, 1990.

Giangrande, Carole, *Down to Earth, The Crisis in Canadian Farming*, House of Anansi Press, Toronto, 1985.

Gliessman, Stephen R., éditeur, *Agroecology, Reaching the Ecological Basis for Sustainable Agriculture*, Springer-Verlag, New York, 1990.

In Search of Soil Conservation Strategies in Canada, actes de la conférence, D.W. Anderson, éditeur, du 1^{er} au 3 avril 1986, Institut agricole du Canada, Ottawa, 1987.

McEwen, F.L. et L.P. Milligan, *An Analysis of the Canadian Research and Development System for Agriculture/Food*, Étude commandée par le Conseil des sciences du Canada, Université de Guelph, 1991.

Ontario Federation of Agriculture, Fédération des cultivateurs chrétiens de l'Ontario, AGCare, Ontario Farm Council, *Our Farm Environmental Agenda*, Guelph, janvier 1992.

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, rapport annuel, année financière 1987-1988, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, Toronto, 1988.

Organisation de coopération et de développement économique, *Politiques agricoles et environnementales, possibilités d'intégration*, OCDE, Paris, 1989.

Conseil des sciences du Canada, *It's Everybody's Business*, mémoires présentés au Committee on Sustainable Agriculture, ministre des Approvisionnement et Services, Ottawa, 1991.

Statistique Canada, recensement—Agriculture, *Canada*, n° de catalogue 96-102, ministre des Approvisionnement et Services, Ottawa, décembre 1989.

Statistique Canada, recensement—Agriculture, *Socio-Economic Characteristics of the Farm Population*, n° de catalogue 96-114, ministre des Approvisionnement et Services, Ottawa, décembre 1989.

Université de Guelph, School of Rural Planning and Development, *The Guelph Seminars on Sustainable Development*, S.G. Hilts et A.M. Fuller, éditeurs, Guelph, février et mars 1989.

Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, Oxford University Press, Oxford, 1987.

Wojcik, Jan, *The Arguments of Agriculture, A Casebook in Contemporary Agricultural Controversy*, Purdue University Press, West Lafayette, Indiana, 1989.

Annexe A

Liste des témoins

Particuliers ou organisations	Date	Fascicule
L'AGRICULTURE DURABLE		
<i>Agricultural Groups Concerned about Resources and the Environment (AGCare)</i> Bill Allison, vice-président; Ken Hough, secrétaire et conseiller technique.	6 novembre 1991	14
Agriculture Canada Avrim Lazar, directeur général, Bureau de l'environnement durable, Direction générale des politiques; Steve Henderson, chef, Analyse de politiques et de programmes, Bureau de l'environnement durable, Direction générale des politiques; Laure Benzing-Purdie, coordonnatrice de la recherche (environnement), Direction générale de la recherche; Janet Ferguson, directrice générale, Stratégie Planification, Direction générale de la recherche.	8 octobre 1991	7
<i>Alberta Agricultural Service Board</i> Paul King, conseiller agricole.	22 octobre 1991	11
Association pour l'amélioration des sols et des cultures de l'Ontario Maurice Martin, président; Elwin Vince, premier vice-président; Harold Fudy, gérant des programmes.	11 décembre 1991	22
Association des producteurs de maïs de l'Ontario Terry Daynard, vice-président exécutif.	6 novembre 1991	14

Particuliers ou organisations	Date	Fascicule
<i>Canadian Cattlemen's Association</i>	31 octobre 1991	12
Jim Magee, coprésident Comité sur l'environnement et le soin des animaux;		
Jim Caldwell, directeur général adjoint et directeur, Affaires gouvernementales;		
Peggy Strankman, coordonnatrice, Environnement;		
Mary Dean, directrice, Relations publiques.		
<i>Canadian Organic Growers Inc.</i>	5 décembre 1991	19
Anne Macey, membre du bureau.		
<i>Canadian Organic Producers Marketing Cooperative Ltd.</i>	5 décembre 1991	20
Robbie Wotherspoon, président;		
Elmer Laird, vice-président et directeur des communications.		
<i>Canadian Organic Unity Project</i>	5 décembre 1991	19
Bryan Johnson, directeur de projet.		
<i>Collège Macdonald, Université McGill</i>	5 décembre 1991	19
Stuart Hill, directeur, Projets agricoles écologiques;		
Jacques Nault, agronome.		
<i>Conseil des sciences du Canada</i>	4 décembre 1991	18
Janet Halliwell, présidente;		
Clay Gilson, président, Projet sur l'agriculture viable;		
William Smith, conseiller scientifique et chargé de projet.		
<i>Conservation des sols Canada</i>	5 novembre 1991	13
Karen Switzer-Howse, directrice exécutive;		
Ron Halstead, directeur et secrétaire-trésorier.		

Particuliers ou organisations	Date	Fascicule
Fédération canadienne de l'agriculture Ralph Jespersen, président; Sally Rutherford, directrice exécutive; Andreas Dolberg, analyste des ressources.	26 novembre 1991	16
Institut agricole du Canada Freeman McEwen, président.	21 octobre 1991	9
Institut canadien des engrais Bob Whitelaw, président du conseil, directeur exécutif, Agrico Canada Ltd.; Henry Neutens, président du Comité de l'environnement; vice-président, <i>Kent County Fertilizers Ltd.</i> ; Jim Beaton, président, <i>Potash and Phosphates Institute of Canada</i> ; Bud Kushnir, premier vice-président, vice-président, Opérations, <i>Sherritt Gordon Ltd.</i> ; Jim Brown, directeur-gérant.	12 décembre 1991	23
Institut canadien pour la protection des cultures Allan Jones, vice-président, Affaires de l'environnement, Rhône-Poulenc Canada Inc.; Cam Davreux, vice-président, I.C.P.C.; Wendy Rose, gérante, communications.	28 novembre 1991	17
Manitoba-North Dakota Zero Tillage Farmers' Association Garth Butcher, ancien président; David Rourke, membre du conseil d'administration.	5 novembre 1991	13
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario Brent Kennedy, spécialiste de la gestion des ressources.	22 octobre 1991	11

Particuliers ou organisations	Date	Fascicule
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan Henry Zilm, sous-ministre adjoint; Martin Wrubleski, directeur, Direction du génie agricole.	4 décembre 1991	18
<i>Prairie Pools Inc.</i> Brian Saunderson, directeur de <i>Manitoba Pool Elevators</i> ; Wallace Winter, président du comité du seigle de la Saskatchewan; Dale McKeague, analyste des politiques, <i>Manitoba Pool Elevators</i> .	26 novembre 1991	16
<i>Organic Crop Improvement Association International (Canada)</i> Cy Ross, membre; Don Blakney, directeur.	5 décembre 1991	20
<i>Preservation of Agricultural Lands Society</i> Gracia Janes, présidente; John Bacher, président de Friends of Foodland.	11 décembre 1991	22
Réseau canadien des agricultrices Rennie Feddema, trésorière.	6 novembre 1991	14
<i>Resource Efficient Agricultural Production Canada</i> Roger Samson, président.	21 octobre 1991	10
<i>Soil and Water Conservation Society, Alberta Chapter</i> Richard Johnson, président sortant.	12 décembre 1991	23
Syndicat national des cultivateurs Perry Pearce, membre du conseil d'administration national; Hartmut Haidn, membre du conseil d'administration national; Rick Munroe, membre; Cory Ollikka, président pour la jeunesse.	28 novembre 1991	17

Particuliers ou organisations	Date	Fascicule
Université Brock Hugh Gayler, professeur adjoint, Département de géographie.	21 octobre 1991	10
Université de Guelph Jock Buchanan-Smith, professeur, Département de zootechnie et d'aviculture.	22 octobre 1991	11
Université de la Saskatchewan Don Rennie, doyen émérite; Donald Acton, professeur, Science des sols	21 octobre 1991	9

Organisations particulières ou associations	Date	Page
<p>Association canadienne des agriculteurs - Direction de la Saskatchewan - Henry Zalm, sous-ministre adjoint; - 25 octobre 1991 - Direction de l'agriculture.</p> <p><i>Provinc Pools Inc.</i></p> <p>Brian Saunders, directeur de <i>Saskatchewan Pool Elevators</i>.</p> <p>Wallace Winter, président du comité du régime de la Saskatchewan;</p> <p>Dale McKeague, analyste des politiques, <i>Manitoba Pool Elevators</i>.</p> <p><i>Organic Crop Improvement Association International (Canada)</i></p> <p>Cy Ross, membre;</p> <p>Don Blakney, directeur.</p> <p><i>Preservation of Agricultural Lands Society</i></p> <p>Gracia Jones, présidente;</p> <p>John Bacher, président de <i>Friends of Foodland</i>.</p> <p>Réseau canadien des agricultrices</p> <p>Rennie Peddema, trésorière.</p> <p><i>Resources Efficient Agricultural Production Canada</i></p> <p>Roger Samson, président.</p> <p><i>Soil and Water Conservation Society Alberta Chapter</i></p> <p>Richard Johnson, président sortant.</p> <p>Syndicat national des cultivateurs</p> <p>Perry Pearce, membre du conseil d'administration national;</p> <p>Master Hain, membre du conseil d'administration national;</p> <p>Rick Murray, membre;</p> <p>Cory Chirba, président pour la jeunesse.</p>	<p>21 octobre 1991</p> <p>5 décembre 1991</p> <p>11 décembre 1991</p> <p>6 novembre 1991</p> <p>21 octobre 1991</p> <p>12 décembre 1991</p> <p>28 novembre 1991</p>	<p>20</p> <p>22</p> <p>14</p> <p>10</p> <p>23</p> <p>17</p>

Annexe B

Liste des mémoires

Particuliers ou Organisations

L'AGRICULTURE DURABLE

- AGCare (Agricultural Groups Concerned about Resources and the Environment)*
- Association des producteurs de maïs de l'Ontario
- Buchanan-Smith, Jock (professeur, Département de zootechnie et d'aviculture, Université de Guelph)
- Canadian Cattlemen's Association*
- Canadian Farm Animal Care Trust*
- Canadian Federation of Biological Societies*
- Canadian Organic Growers Inc.*
- Canadian Organic Producers Marketing Cooperative Ltd*
- Canadian Organic Unity Project*
- Commission ontarienne de commercialisation du blé
- Conseil de canola du Canada
- Conseil des sciences du Canada
- Fédération d'agriculture biologique du Québec
- Gayler, Hugh (professeur adjoint, Département de géographie, Université Brock)
- Hall-Beyer, Bart (agronome)
- Hill, Stuart (directeur, *Ecological Agriculture Projects*)
- Institut agricole du Canada
- Institut canadien des engrais
- Institut canadien de la santé animale

Institut canadien pour la protection des cultures

King, Paul (conseiller agricole, *Alberta Agricultural Service Board*)

La Fédération canadienne de l'agriculture

Lapointe, Richard (à titre individuel)

Manitoba-North Dakota Zero Tillage Farmers' Association

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan

Ministre de l'Agriculture du Manitoba

Monsanto Canada Inc.

Munroe, Rick (à titre individuel)

Office canadien de commercialisation du dindon

Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair

Olsen, Mary (à titre individuel)

Ontario Fruit and Vegetable Growers' Association

Organic Crop Improvement Association

Peace River Organic Producers Association

Prairie Pools Inc.

Preservation of Agricultural Lands Society

Rempel, Sharon (à titre individuel)

Réseau canadien des agricultrices

Samson, Roger (président, *Resource Efficient Agricultural Production Canada*)

Saskatchewan Research Council

Saskatchewan Water Corporation

Soil Conservation Canada

Syndicat national des cultivateurs

Tylucki, Ted (à titre individuel)

Union des producteurs agricoles

Université de Guelph, *Ontario Agricultural College*

Western Stock Growers' Association

Union des producteurs agricoles

King, Paul (conseiller agricole, Alberta Agriculture, Forestry and Rural Development)

Université de Guelph, Ontario Agricultural College

La Fédération canadienne de l'agriculture

Western Growers Association

Lapointe, Richard (à titre individuel)

Manitoba-North Dakota Zero Tillage Farmers Association

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la Saskatchewan

Ministère de l'Agriculture du Manitoba

Monsanto Canada Inc.

Murore, Rick (à titre individuel)

Office canadien de commercialisation du dinde

Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair

Olsen, Mary (à titre individuel)

Ontario Fruit and Vegetable Growers Association

Organic Crop Improvement Association

Peace River Organic Producers Association

Prairie Patis Inc.

Preservation of Agricultural Lands Society

Rempel, Sharon (à titre individuel)

Réseau canadien des agricultrices

Sanson, Roger (président, Resource Efficient Agricultural Production Canada)

Saskatchewan Research Council

Saskatchewan Water Corporation

Soil Conservation Canada

Syndicat national des cultivateurs

Tylock, Ted (à titre individuel)

Demande de réponse du gouvernement

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité prie le gouvernement de déposer une réponse globale au présent Rapport au plus tard cent cinquante (150) jours suivant sa présentation.

Des exemplaires des Procès-verbaux et témoignages du Comité (*fascicules nos 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23 et 38 comprenant le présent rapport*) sont en outre déposés.

Respectueusement soumis,

Le président,

HARRY BRIGHTWELL.

LE JEUDI 9 AVRIL 1992

(40)

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à nouveau le 17 h 45, dans la salle 538 de l'Assemblée Wellington, sous la présidence de Harry Brightwell.

Membres du Comité présents: Vic Althouse, Harry Brightwell, Ken Hughes, Gabriel Larrivé, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter, Lyle Vindict.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement, Soraya Dakara, coordonnatrice de recherche.

Le Comité poursuit l'étude de son projet de rapport sur l'agriculture viable (voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 8 octobre 1991, fascicule no 7).

À 17 h 08, le Comité s'ajourne jusqu'à demain à la demande de la présidence.

Demande de réponse du gouvernement

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité prie le gouvernement de déposer une réponse globale au présent Rapport au plus tard cent cinquante (150) jours suivant sa présentation.

Des exemplaires des Procès-verbaux et témoignages du Comité (fascicules n° 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23 et 38 comprenant le présent rapport) sont en outre déposés.

Respectueusement soumis,

Le président,

HARRY BRIGHTWELL

Procès-verbaux

LE MARDI 7 AVRIL 1992

(39)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à huis clos à 15 h 43, dans la salle 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Al Horning, Ken Hughes, Rod Laporte, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter, Lyle Vanclief.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordonnatrice de recherche.

Le Comité commence l'étude de son projet de rapport sur l'agriculture viable (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 8 octobre 1991, fascicule no 7*).

À 17 h 27, le Comité suspend l'étude du projet de rapport.

Le Comité discute alors de différents aspects de ses travaux futurs.

À 17 h 50, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 9 AVRIL 1992

(40)

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à huis clos à 15 h 43, dans la salle 536 de l'immeuble Wellington, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Vic Althouse, Harry Brightwell, Ken Hughes, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter, Lyle Vanclief.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordonnatrice de recherche.

Le Comité poursuit l'étude de son projet de rapport sur l'agriculture viable (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 8 octobre 1991, fascicule no 7*).

À 17 h 08, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 5 MAI 1992

(42)

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à huis clos à 10 h 11, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, John Harvard, Rod Laporte, Joe McGuire, Bob Porter, Lyle Vanclief.

Membres suppléants présents: Girve Fretz remplace Len Gustafson; Lee Richardson remplace Ken Hughes.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordonnatrice de recherche.

Le Comité poursuit l'étude de son projet de rapport sur l'agriculture viable (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 8 octobre 1991, fascicule no 7*).

Sur motion de Lyle Vanclief, il est convenu, — Que le projet de rapport, modifié, soit adopté (Deuxième rapport à la Chambre) et que le président le présente à la Chambre dès qu'il sera imprimé.

Sur motion de Bob Porter, il est convenu, — Qu'en application de l'article 109 du Règlement, le Comité demande que le gouvernement dépose une réponse globale d'ici 150 jours.

Sur motion de John Harvard, il est convenu, — Que l'attachée de recherche et la greffière soient autorisées à apporter au rapport les changements jugés nécessaires à la rédaction et à la typographie, sans en altérer le fond.

Sur motion de Maurice Foster, il est convenu, — Que le Comité obtienne la permission de tenir une conférence de presse à l'occasion de la présentation du rapport à la Chambre.

Sur motion de John Harvard, il est convenu, — Que la greffière soit autorisée à retenir les services d'un réviseur pour revoir le rapport sur l'agriculture viable, le montant total ne devant pas dépasser 2 250 \$.

Sur motion de John Harvard, il est convenu, — Qu'en outre des 550 exemplaires du rapport imprimés par la Chambre, le Comité en fasse imprimer 1 500 en supplément.

À 11 h 55, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité
Carmen DePape

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 39

Thursday, May 7, 1992

Chairperson: Harry Brightwell

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 39

Le jeudi 7 mai 1992

Président: Harry Brightwell

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

RESPECTING:

Main Estimates 1992-93 under AGRICULTURE

APPEARING:

The Honourable Bill McKnight,
Minister of Agriculture

WITNESSES:

(See back cover)

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1992-1993 sous la rubrique
AGRICULTURE

COMPARAÎT:

L'honorable Bill McKnight,
ministre de l'Agriculture

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

LE JEUDI 5 MAI 1992
CHAMBRE DES COMMUNES (24)
STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairperson: Harry Brightwell

Vice-Chairmen: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Members

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Ken Hughes
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

Carmen DePape

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Harry Brightwell

Vice-présidents: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Membres

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Ken Hughes
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Carmen DePape

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Votes & Proceedings of the House of Commons dated Thursday, February 27, 1992:

Pursuant to Standing Order 81(6), on motion of Mr. Loiselle, seconded by Mr. Danis, it was ordered,—That the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1993, laid upon the table earlier this day, be referred to the several Standing Committees of the House as follows:

To the Standing Committee on Agriculture

Agriculture, Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25 and 30.

ATTEST

ROBERT MARLEAU

Clerk of the House of Commons

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux de la Chambre des communes du jeudi 27 février 1992 :

Conformément à l'article 81(6) du Règlement, sur motion de M. Loiselle, appuyé par M. Danis, il est ordonné,—Que le Budget des dépenses principal pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1993, déposé sur le Bureau plus tôt aujourd'hui, soit renvoyé aux divers Comités permanents de la Chambre, comme suit :

Au Comité permanent de l'agriculture

Agriculture, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30.

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 7, 1992
(43)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met at 3:34 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, John Harvard, Rod Laporte, Gabriel Larrivée, Ken Monteith, Bob Porter, Lyle Vanclief.

Acting Members present: Ross Stevenson for Al Horning; Larry Schneider for Ken Hughes; Catherine Callbeck for Joe McGuire.

Appearing: The Honourable Bill McKnight, Minister of Agriculture.

Witnesses: From Agriculture Canada: Jean-Jacques Noreau, Deputy Minister; Harold Bjarnason, Associate Deputy Minister, Grains and Oilseeds Branch.

The Order of Reference dated Thursday, February 27, 1992, relating to the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1993, being read as follows:

ORDERED,—That Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25 and 30 under AGRICULTURE be referred to the Standing Committee on Agriculture.

The Chairman called Vote 1.

The Minister made a statement and, with the other witnesses, answered questions.

At 5:18 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 7 MAI 1992
(43)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à 15 h 34, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, John Harvard, Rod Laporte, Gabriel Larrivée, Ken Monteith, Bob Porter, Lyle Vanclief.

Membres suppléants présents: Ross Stevenson remplace Al Horning; Larry Schneider remplace Ken Hughes; Catherine Callbeck remplace Joe McGuire.

Comparait: L'honorable Bill McKnight, ministre de l'Agriculture.

Témoins: D'Agriculture Canada: Jean-Jacques Noreau, sous-ministre; Harold Bjarnason, sous-ministre associé, Céréales et oléagineux.

Lecture est faite de l'ordre renvoi du jeudi 27 février 1992 portant sur l'étude du Budget des dépenses pour l'exercice prenant fin le 31 mars 1993:

IL EST ORDONNÉ,—Que les crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30, sous AGRICULTURE, soient renvoyés au Comité permanent de l'agriculture.

Le président appelle: crédit 1.

Le ministre fait une déclaration, puis lui-même et les témoins répondent aux questions.

À 17 h 18, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Carmen DePape

[Texte]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Thursday, May 7, 1992

• 1533

The Chairman: I call this meeting to order. In considering the estimates, we have with us today the honourable Bill McKnight, Minister of Agriculture.

Before I begin I want to do two things. First, I want to welcome about seven members of the Estonian parliament who are here to attend the Canadian federal systems seminar. Gentlemen, we welcome you and we hope you have a great stay in Canada. We wish you great success in your nation when you return. Thank you for coming here today.

As well, for the committee's benefit I'd like to note the presence of CBC reporter \$\$ Connie Watson, a Nagan Resources reporter. It's an experimental thing, but she's here. She's the new George Price and we welcome her along with all the rest of the reporters.

• 1535

Mr. McKnight, you know the process so well. I'm very pleased you could come today to consider the estimates. I would expect you to introduce those at the table with you, and I understand you have a few words for us before we begin questioning.

Hon. Bill McKnight (Minister of Agriculture): Thank you very much, Mr. Chairman. It's no surprise that I have with me Deputy Minister Jean-Jacques Noreau, and Dr. Harold Bjarnason, the assistant deputy minister, and a number of backup and support which I probably will require. I would ask that the committee allow them to give expert testimony when necessary.

I'll try, if I can, Mr. Chairman, to be brief. I anticipate being here for one to one and a half hours. I have another appointment shortly after 5 p.m.

I would like to review some of the items we spoke of when I last had the opportunity to join with my colleagues. We talked of the aggressive and globalized marketplace, rapid technological advances, and growing food safety and environmental concerns in our industry. We talked about a vision of a more self-reliant Canadian agrifood sector with close partnerships among industry stakeholders. We had to understand that there was an opportunity for greater access to foreign markets and a stronger commitment to product development and environmental sustainability. We recognize the ongoing international subsidy wars and the delay in reaching a GATT agreement in Geneva.

[Traduction]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le jeudi 7 mai 1992

Le président: Je déclare la séance ouverte. Nous accueillons aujourd'hui l'honorable Bill McKnight, ministre de l'Agriculture, dans le cadre de notre examen du Budget des dépenses principal.

Avant de commencer la réunion, j'aimerais faire deux choses. Tout d'abord, je tiens à souhaiter la bienvenue aux sept députés du Parlement estonien qui sont ici pour participer à un atelier sur le régime fédéral canadien. Messieurs, je vous souhaite la bienvenue et j'espère que vous ferez un séjour des plus agréables au Canada. Nous vous souhaitons le plus grand succès dans votre pays lorsque vous y retournerez. Nous vous remercions d'être venus nous rendre visite aujourd'hui.

J'aimerais également signaler aux membres du comité la présence de Connie Watson, journaliste à CBC, spécialisée dans les questions d'agriculture. Elle est ici à titre expérimental, mais elle est ici. Connie est la nouvelle George Price et nous lui souhaitons la bienvenue de même qu'à tous les autres journalistes.

Monsieur McKnight, vous connaissez bien la procédure. Je suis heureux que vous ayez pu vous joindre à nous aujourd'hui dans le cadre de l'examen du Budget principal. Peut-être pourriez-vous nous présenter les personnes qui sont à la table avec vous. Si j'ai bien compris, vous aimeriez nous adresser quelques mots avant que nous ne passions aux questions.

L'honorable Bill McKnight (ministre de l'Agriculture): Merci beaucoup, monsieur le président. Vous ne serez pas surpris de voir à mes côtés le sous-ministre, Jean-Jacques Noreau, ni M. Harold Bjarnason, sous-ministre adjoint; je suis également accompagné de plusieurs fonctionnaires auxquels je ferai probablement appel pour m'aider à répondre à vos questions. J'ose espérer que le comité voudra bien leur permettre de nous faire profiter de leurs connaissances spécialisées lorsque nécessaire.

Monsieur le président, je vais tenter d'être bref. Je prévois être ici pendant une heure à une heure et demie. J'ai un autre rendez-vous peu après 17 heures.

J'aimerais passer en revue quelques-unes des questions que nous avons abordées la dernière fois que je me suis joint à vous. A cette occasion, nous avons parlé des défis que soulève la mondialisation des marchés, où la concurrence est de plus en plus féroce, ainsi que de l'évolution rapide de la technologie et de l'attention toujours croissante portée à la salubrité des aliments et à l'environnement. Nous avons également parlé de ma vision, celle d'un secteur plus autonome, dont les divers intervenants travaillent davantage en partenariat. J'ai souligné qu'il fallait comprendre que nous pouvions bénéficier d'un meilleur accès aux marchés étrangers et qu'il nous fallait faire preuve d'une plus grande volonté à élaborer de nouveaux produits et à protéger l'environnement. Il faut bien se dire que la guerre internationale des subventions se poursuit et que les négociations du GATT à Genève tardent à donner des résultats.

[Text]

This emphasis on the industry and adaptation and greater self-reliance, I believe, will be more critical in the years ahead than it has been in the past. We've had the opportunity to meet with my provincial counterparts, and we recognize the need to continue to assist agricultural producers who are hurt in the trade war. We also jointly recognize the need to rebalance spending to put more emphasis on investing in the necessary chains for adaptation instead of simple income support. I think, to put it a little shorter, we would attempt to spend smarter and to look at the high cost of all levels of government, but the high cost of federal assistance to the grains and oilseeds and horticulture sectors in this fiscal year 1991-92 is apparent in part 3 of the mains.

The mains totalled some \$1.9 billion in 1991-92. Final expenditures for that year are forecasted to be nearly \$4.4 billion, an addition of some \$2.5 billion. About \$970 million was required for payments to crop insurance, GRIP, NISA and revenue insurance. Approximately \$760 million was needed for payment to the Canadian Wheat Pool deficit for the 1990-91 year.

FSAM payments in that year were close to \$400 million. Some \$359 million was used for payments under FSAM I. Likewise, there was a nearly \$1 billion increase in the 1992-93 main estimates over those of 1991-92, from about \$1.9 to approximately \$2.9 billion. It's almost entirely due to the more than \$1.2 billion which is being paid for FSAM I, FSAM II, GRIP and NISA. These payments were somewhat offset by the \$235 million decrease due to the dissolution of the WGSa and by other savings such as reduction in operating and capital announced in the previous two federal budgets.

This year, 1992-93, our priorities will be to continue to encourage adaptation and greater competitiveness in the agrifood sector, and to ensure improved government responsiveness to the changing needs of the industry. We hope to be able to build a more effective, efficient and regionally sensitive partnership with the provinces and with industry stakeholders, and to help the primary and processing sectors improve their competitiveness.

It is important to provide farmers with the information, the services and the training needed to improve their business management skills, through joint initiatives such as the federal-provincial national farm business management program, which was announced in March. We also believe it's important to assist the industry to pursue new diversification opportunities and to help maintain and develop domestic and international markets for our products through trade policy, marketing support, research, and responsive—and I want to underline that—responsive regulations.

[Translation]

Pour les années à venir, il est donc plus important que jamais d'insister sur l'adaptation et une plus grande autonomie du secteur que par le passé. J'ai rencontré mes homologues provinciaux et nous avons tous reconnu la nécessité de continuer à aider les agriculteurs victimes des guerres commerciales. Nous avons également constaté qu'il nous fallait rééquilibrer les dépenses pour investir davantage dans l'adaptation du secteur plutôt que de s'en tenir au soutien du revenu. En un mot, nous devons commencer à dépenser plus judicieusement et à tenir compte du coût élevé de tous les paliers de gouvernement et plus particulièrement du coût élevé de l'aide fédérale aux secteurs canadiens des céréales et des oléagineux et au secteur horticole pour l'exercice 1991-1992 qui figure à la Partie III du Budget des dépenses principal.

Bien que le Budget des dépenses principal pour 1991-1992 s'élevait à quelque 1,9 milliard de dollars, les dépenses finales pour l'année devraient atteindre près de 4,4 milliards de dollars, soit 2,5 milliards de dollars supplémentaires. Il a fallu consacrer environ 970 millions de dollars à l'assurance-récolte, au RARB, au CSRN et au Programme d'assurance du revenu. Il a fallu consacrer environ 760 millions de dollars à financer le déficit du Pool du blé canadien pour l'exercice 1990-1991.

Pendant cette même année, près de 400 millions de dollars ont été accordés dans le cadre du PSAA II. Et enfin, 359 millions de dollars ont été affectés au PSAA I. En outre, il y a eu augmentation de près de 1 milliard de dollars des dépenses prévues dans le Budget des dépenses principal de 1992-1993 par rapport à celui de 1991-1992, puisqu'il passe d'environ 1,9 milliard de dollars à environ 2,9 milliards de dollars. Cette augmentation est presque entièrement due à l'octroi de plus de 1,2 milliard de dollars au PSAA I et II, au RARB et au CSRN. Ces paiements ont toutefois été compensés dans une certaine mesure par une diminution des dépenses de l'ordre de 235 millions de dollars due à l'abrogation de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest et grâce aux autres économies permises par les compressions des dépenses de fonctionnement et d'immobilisations annoncées dans les deux derniers discours du budget fédéral.

Cette année, en 1992-1993, nous nous sommes fixés comme priorité d'encourager le secteur agro-alimentaire à poursuivre son adaptation et à devenir plus concurrentiel. A cette fin, nous verrons à ce que le gouvernement réponde mieux à l'évolution des besoins du secteur. Nous espérons réussir à établir avec les provinces et les intervenants du secteur un partenariat plus efficace et mieux adapté aux besoins de chaque région et à aider les secteurs de la production et de la transformation à accroître leur compétitivité.

Il est important de fournir aux agriculteurs l'information, les services et la formation dont ils ont besoin pour améliorer leurs compétences en gestion, et ce, grâce à des initiatives fédérales-provinciales comme le Programme national de la gestion d'entreprises agricoles, annoncé en mars dernier. Il faut également, à notre avis, aider le secteur à saisir les nouvelles possibilités de diversification et favoriser le maintien et le développement des marchés, au pays comme à l'étranger, par une politique commerciale, l'aide à la commercialisation, la recherche et une réglementation adéquate—point que je tiens à souligner—une réglementation qui s'adapte.

[Texte]

[Traduction]

• 1540

It's also important that we continue to promote environmental sustainability of the Canadian agrifood industry, the safety and quality of Canada's food supply, and enhance the corporate and organizational structures to better enable Agriculture Canada employees to provide quality service in response to the changing needs of our clients. We're going to have to work on many fronts to accomplish this. The budget contains some assistance. I will identify four points of the way the budget brought down by the Hon. Don Mazankowski will assist us over the next year.

The tax exemptions for ethanol and methanol and gasoline will encourage the development and use of ethanol and methanol fuels made from feedstocks. It will not only lead to new market opportunities for grain producers, but it will help protect the environment and encourage increased producer involvement in value-added processing.

The small business financing program, which will run until the end of 1992, will help those small family farm businesses in difficulty to obtain loans at lower interest rates. Tax reductions for Canadian manufacturers and processors will help to improve the competitiveness in food processing and farm input supplies. The review of the Agriculture Canada regulations, in partnership with the provinces and the industry, will ensure that federal regulations are helping, not hindering, industry to adapt.

We will continue to work towards a more liberal and predictable international trading environment with equitable trade rules through GATT and NAFTA. Although the agrifood policy review has had some years behind it, we will continue our efforts to build the second generation of supply management and to ensure the efficiency of our transportation systems.

In the area of farm income support, our focus will be on improving the safety-net programs so that they do more to encourage industry to adapt. The provisions of FSAM I, which encourage participation in GRIP and NISA, are a good example of how income support spending can be used to foster greater self-reliance.

In combination with efforts of the federal government to put forward an economic policy, we will work in Agriculture Canada to adapt to that policy. I'm also confident, Mr. Chairman, that we will continue to be able to co-operate with provinces and strong industry leadership. If we are able to do that, I believe we will continue to build on the prosperity of our industry, and of course further enhance the economy of our country.

I am sure that colleagues will have some questions arising out of the main estimates. I am prepared, sir, to have a dialogue with our colleagues.

Il faut également que nous continuions à promouvoir un environnement durable en agriculture ainsi que la salubrité et la qualité des approvisionnements alimentaires canadiens et à améliorer les structures du ministère et son organisation afin de permettre aux employés d'Agriculture Canada d'offrir des services de qualité adaptés aux besoins en évolution de nos clients. Nous devons travailler sur plusieurs fronts pour atteindre ces objectifs. Le budget fédéral devrait nous y aider. Je vais vous donner quatre exemples de l'aide que nous pouvons tirer au cours de la prochaine année du budget présenté par l'honorable Don Mazankowski.

L'exemption fiscale sur la production d'éthanol et de méthanol servant à être mélangés à l'essence favorisera l'élaboration et l'utilisation de tels combustibles produits à partir de végétaux. Cette mesure créera non seulement de nouveaux débouchés pour les producteurs de céréales, mais elle aidera aussi à protéger l'environnement et incitera les producteurs à s'engager dans la transformation à valeur ajoutée.

Le Programme de financement des petites et moyennes entreprises, qui se terminera en décembre prochain, aidera les petites fermes familiales en difficulté à obtenir des prêts à faible taux d'intérêt. Les réductions d'impôt consenties au secteur canadien de la fabrication et de la transformation aideront les transformateurs d'aliments et les fournisseurs d'équipement agricole. L'examen de la réglementation entrepris par Agriculture Canada, en collaboration avec les provinces et le secteur, fera en sorte de s'assurer que la réglementation fédérale facilite l'adaptation du secteur, et non l'inverse.

Nous continuerons de travailler à rendre le commerce international plus libéral et prévisible et à le doter de règles plus équitables, grâce au GATT et à un éventuel accord de libre-échange nord-américain. Bien que l'examen de la politique agro-alimentaire nationale remonte à quelques années, nous nous efforcerons de bâtir une deuxième génération de programmes de gestion de l'offre et de veiller à l'efficacité de notre réseau de transport.

Au chapitre de la protection du revenu agricole, nous tenterons de faire en sorte que nos programmes de sécurité du revenu favorisent davantage l'adaptation du secteur agro-alimentaire. Par exemple, les dispositions du PSAA I pour encourager la participation au RARB et au CSRN montrent comment les sommes consacrées au soutien du revenu peuvent inciter les producteurs à devenir plus autonomes.

De concert avec le gouvernement fédéral qui formulera une politique économique, à Agriculture Canada, veillerons à nous y adapter. Je suis également convaincu, monsieur le président, que nous pouvons continuer à compter sur la collaboration des provinces et le solide esprit d'entreprise de l'industrie. Si nous y parvenons, je pense que nous continuerons à améliorer la prospérité de notre industrie et, bien entendu, à améliorer l'économie de notre pays.

Je suis persuadé que mes collègues auront des questions qui découlent du budget des dépenses principal. Je suis disposé, monsieur, à ouvrir la discussion.

[Text]

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. I know there will be questions. I want to say to the committee that since we have a tight timeframe and since everybody will want to ask some questions, I am going to keep the schedule tight as well for questioning.

Mr. Foster (Algoma): I'm glad to see the minister here today. I think there has never been a time in our history when there was a greater uncertainty on the Canadian agricultural scene. Clearly with the lack of agreement of the GATT and the FTA agreement having devastating impacts on many sectors of our economy, I think Canadian farmers in the food processing industry are in a mood of great uncertainty for the future.

Mr. Minister, in your last statement you mentioned the uncertainty and the question of the supply management. There is a resolution before the House of Commons, in fact by the chairman of the committee, suggesting that with regard to cross-border shopping there should be a 48-hour delay for persons importing chickens, eggs or turkey into Canada. Do you support this proposal, and would you implement it if it were passed by the House of Commons?

Mr. McKnight: There are two separate questions there, Mr. Chairman. I do support it. It is not my responsibility to implement it.

Mr. Foster: Does that mean you support it personally, but when it comes to the Minister of External Affairs or the Minister of Trade you wouldn't really put your shoulder to the wheel to implement the recommendation of the Export and Import Permits Act?

• 1545

Mr. McKnight: No, Mr. Chairman, I said that since a Member of Parliament who happens to be the august chairman of this committee put that forward as a private member, I as a private member will support it. Depending on the outcome of that vote and the benefit to Canada as viewed by the government, at that time I would have to consider what support would be necessary to bring it forward. But it is not within the responsibility of the Department of Agriculture and the mandate I've received.

Mr. Foster: That is the sort of uncertainty the chairman was hoping he wouldn't get here today, and the sort of uncertainty facing Canadian agriculture today.

The Chairman: I want to go on record and say I am delighted with the answer at the moment.

Mr. Foster: You think you're going to go down in flames a little later on, I guess, Harry.

Mr. Minister, I'm interested in the report you received from Peat Marwick on the payment of the Crow benefit. This report seems to suggest that much of western and eastern Canada holds the same view on the payment of the Crow benefit as they did some 10 years ago. Yet the report suggests that even though positions haven't changed dramatically, changes should be made. At one stage your officials negotiating at the GATT were telling the SAGIT committee

[Translation]

Le président: Merci, monsieur le ministre. Je suis convaincu qu'il y aura des questions. Je veux tout d'abord dire aux membres du comité que puisque nous ne disposons pas de beaucoup de temps et puisque tous voudront poser des questions, je vais surveiller l'heure de très près.

M. Foster (Algoma): Je suis heureux de voir le ministre ici. Il n'y a jamais eu, je pense, d'époque dans notre histoire où le secteur de l'agriculture a connu une plus grande incertitude. Il est clair que l'entente du GATT qui se fait attendre et l'Accord de libre-échange ont eu un effet dévastateur sur de nombreux secteurs de notre économie et je pense que les producteurs du secteur agro-alimentaire font face à une grande incertitude pour l'avenir.

Monsieur le ministre, à la fin de votre exposé, vous avez mentionné cette incertitude et vous avez abordé la question des programmes de gestion de l'offre. Le président de ce comité a déposé une résolution à la Chambre des communes dans laquelle il est proposé d'imposer une période d'attente de 48 heures lors de l'importation de volailles, d'oeufs ou de dindes au Canada. Appuyez-vous cette proposition et seriez-vous disposé à y donner suite si la Chambre des communes l'adoptait?

M. McKnight: Il s'agit là de deux questions différentes, monsieur le président. J'appuie cette résolution. Sa mise en oeuvre ne relève pas de ma compétence.

M. Foster: Faut-il en conclure que vous appuyez la résolution à titre personnel, mais que vous ne seriez pas disposé à faire des pressions auprès de vos collègues les ministres des Affaires extérieures ou du Commerce international en ce qui concerne la mise en oeuvre de cette recommandation d'invoquer les pouvoirs prévus dans la Loi sur les licences d'exportation et d'importation?

M. McKnight: Non, monsieur le président, j'ai dit que puisqu'un député qui se trouvait être l'auguste président de ce comité a présenté une motion à titre personnel, je l'appuierai à titre personnel. Selon le résultat du vote sur cette motion et selon la décision du gouvernement du Canada quant aux avantages de cette mesure, je devrai décider de l'appui nécessaire pour y donner suite. Toutefois, cela ne relève pas de la compétence du ministère de l'Agriculture ni de mon mandat.

M. Foster: Voilà justement le genre d'incertitude que le président espérait éviter ici aujourd'hui, et c'est justement le genre d'incertitude à laquelle font face les Canadiens dans le secteur de l'agriculture, aujourd'hui.

Le président: Je tiens à ce qu'il soit consigné que pour l'instant, je suis enchanté de cette réponse.

M. Foster: C'est plus tard que vous allez vous casser la figure je suppose, Harry.

Monsieur le ministre, je m'intéresse au rapport que vous avez reçu de Peat Marwick sur le paiement du montant compensatoire du Nid-de-Corbeau. Dans ce rapport, on semble laisser entendre que les Canadiens de l'ouest et de l'est du pays pensent à peu près la même chose de ce paiement, qu'il y a 10 ans. Pourtant, on recommande dans le rapport, même si l'opinion n'a pas changé de façon marquée, d'apporter des modifications au programme. Au cours des

[Texte]

that you could change the Crow to pay it to all producers on the west coast and it would not be subject to a reduction, at least as an export subsidy, while you were telling western farmers it would be, so it had to be changed.

Since you've established a hotline and are receiving direct inquiries on this, can you tell the committee and Canadian producers whether it is the wish or intent of the government to change the method of payment in some manner, whether it be a bond or whatever, to implement this as a change in this calendar year?

Mr. McKnight: Mr. Chairman, I know our colleague must have read the correspondence I've provided to the facilitators involved in transportation talks. He will have an opportunity to review that, and he will see there was no difference in what I said in that information or what officials said.

There is an opportunity to transfer the export subsidy into the WGTA to a domestic subsidy by making the product available into British Columbia and in Churchill. At that same time it would be subject to a 20% reduction as a domestic subsidy. If it was maintained as an export subsidy, it would be subject to a reduction of an export subsidy of some 34% over six years. That was very apparent to anyone examining the Dunkel text. It was information. It did not suggest that either should be done. But there is a risk in ignoring an export subsidy when you are asking other countries to reduce theirs so that we can have a more level playing field.

As to whether it is our intention to change the method of payment in this calendar year, we intend to continue the examination of efficiencies started some three years ago by a transportation task force that brought forward recommendations to provincial ministers of agriculture and the Government of Canada.

• 1550

It is an opportunity, and if you would observe the transportation talks and the results of those, you would see there was a dialogue that was established; there was information that flowed. One of the most apparent aspects of the transportation talks was that there was not enough information, that producers used the hotline to ask for more information. In that way, I believe, it was a valuable exercise. I wasn't totally surprised about the divisions as to the method of payment, but there were other issues discussed—pooling, the MCRs. Those are important issues that also will lead to discussion.

[Traduction]

négociations du GATT, vos représentants affirmaient devant le Groupe de consultation sectorielle sur le commerce extérieur (GCSCE) que l'on pouvait modifier le montant compensatoire du Nid-de-Corbeau afin de le verser à tous les producteurs de la côte Ouest sans que le montant ne soit frappé d'une réduction, du moins à titre de subvention à l'exportation, tout en disant le contraire aux agriculteurs de l'Ouest.

Puisque vous avez mis en place une ligne ouverte et que vous recevez directement des demandes de renseignements à ce sujet, pouvez-vous nous dire et dire aux producteurs canadiens si le gouvernement a l'intention ou le désir de modifier le mode de versement de quelque façon que ce soit, par exemple en retenant la formule des obligations, et si vous avez l'intention d'apporter ces changements au cours de la présente année civile?

M. McKnight: Monsieur le président, je sais que notre collègue a dû prendre connaissance de la correspondance que j'ai donnée aux facilitateurs qui participent aux pourparlers sur les transports. Notre collègue aura la possibilité d'examiner ces documents et il constatera qu'il n'y a aucune différence entre ce que j'ai dit et ce que les fonctionnaires ont déclaré.

Aux termes de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, nous pourrions transformer la subvention à l'exportation en subvention nationale en offrant le produit en Colombie-Britannique et à Churchill. À titre de subvention nationale, la subvention devrait être réduite de 20 p. 100. Par ailleurs, en gardant une subvention à l'exportation, celle-ci devrait être réduite de quelque 34 p. 100 sur six ans. Tous ceux qui ont lu le texte de M. Dunkel ont pu le constater. Il s'agissait d'information et non de recommandation. Toutefois, il est toujours risqué de fermer les yeux sur une subvention à l'exportation lorsqu'on demande à d'autres pays de réduire les leurs de façon à équilibrer les chances pour tous.

Quant à savoir si nous avons l'intention de modifier le mode de paiement au cours de la présente année civile, je peux simplement vous dire que nous avons l'intention de continuer l'examen du niveau d'efficacité entrepris il y a trois ans par un groupe de travail sur les transports qui, dans l'intervalle, a formulé des recommandations aux ministres provinciaux de l'Agriculture et au gouvernement du Canada.

C'est une occasion, et si vous avez suivi les pourparlers sur les transports et en avez constaté les résultats, vous avez vu que le dialogue s'est établi; que l'information circulait. L'un des aspects les plus évidents de ces pourparlers c'était justement le manque d'information, et les producteurs ont eu recours à la ligne ouverte pour obtenir cette information. C'est pourquoi je dis que c'était un exercice valable. Les divergences d'opinions sur la méthode de paiement ne m'ont pas surpris tout à fait, mais d'autres questions ont fait l'objet de discussions—le régime de mise en commun, celui des offices de commercialisation. Ce sont là des questions importantes qui feront également l'objet de discussions.

[Text]

Last Monday ministers took a further step in reducing the number of options that we would review, dropping two of those options—an ongoing producer pay-out and reduction or phase-out without compensation that received very, very little support in the transportation talks. We will continue to address this question and hopefully come to a solution that will benefit producers.

I can't give the hon. member an answer whether there will be a change or whether it will be in this calendar year. I've worked with provincial colleagues and I will continue to work with colleagues and the industry to hopefully find a solution to this question that has been around for at least 20 years.

Mr. Foster: As you can see, Mr. Chairman, I am batting a thousand on getting answers here today. The minister is very skillful at speaking, but we don't get many answers.

In your statement today, you talk about the primary and processing sectors, making them competitive. As you know, Mr. Minister, since 1989, with the FTA there have been something like over 70 food businesses either go broke or go out of business or move to the United States, and some 18,000 jobs have been lost. There was a report that came in from the George Morris Centre in January—it was prepared in January this year, well before the federal budget—in which the Agri-Food Competitiveness Council talked about the terrible state of the Canadian food processing industry and its loss of competitiveness and the problem it has in bringing in new capital investment that is going to keep it competitive, and they compare with Mexico and Ireland and the United States and other jurisdictions.

In their recommendation, they suggested the capital cost allowance should be returned to the level that it was in 1987, a year before the free trade deal came in. They recommended it be doubled from 25%, to which it had been reduced, to 50%. I'm wondering if you had read that report and if you had made recommendations to the Minister of Agriculture, and whether you see this as a major problem for the food processing industry, taking into account the number who have closed their doors since 1989, and why the Minister of Finance, who is a former Minister of Agriculture, would have increased the capital cost allowance for productivity-enhancing investments by only 5%.

If the government is really concerned, when they had this recommendation from their own Agri-Food Competitiveness Council, why wouldn't they have made that very serious increase in the capital cost allowance for the food processing industry, which is reeling with the difficulties in trying to compete? I wonder if you could say why the government hasn't accepted the recommendation of their own competitiveness council.

• 1555

Mr. McKnight: Mr. Chairman, before addressing the last part of our colleague's question, there has been a change in the number of processing plants. There have been closures, but there also have been expansions and investments. The

[Translation]

Lundi dernier, les ministres ont encore réduit le nombre d'options à l'étude, en éliminant deux—les versements soutenus aux producteurs et la réduction ou l'élimination progressive sans indemnisation qui avait reçu très peu d'appui au cours des pourparlers sur les transports. Nous allons continuer à examiner cette question et j'ose espérer que nous trouverons une solution qui soit à l'avantage des producteurs.

Je ne saurais dire à l'honorable député s'il y aura ou non changement au cours de la présente année civile. J'ai travaillé avec mes homologues provinciaux et je vais continuer à travailler avec mes collègues et avec les représentants de l'industrie dans l'espoir de trouver une solution à cette question qui se pose depuis au moins vingt ans.

M. Foster: Comme vous pouvez le constater, monsieur le président, j'ai beaucoup de succès dans les réponses que j'obtiens aujourd'hui. Le ministre se tire très bien d'affaires, mais nous obtenons peu de réponses.

Dans votre exposé aujourd'hui, vous avez parlé d'accroître la compétitivité des secteurs de la production et de la transformation. Comme vous le savez, monsieur le ministre, depuis 1989, depuis l'accord de libre-échange, plus de 70 entreprises dans l'industrie alimentaires ont soit fait faillite ou cessé leurs opérations ou déménagé aux États-Unis et nous avons perdu quelque 18,000 emplois. Le centre George Morris a publié au mois de janvier—préparé en janvier de cette année, bien avant le budget fédéral—un rapport où le Conseil canadien pour la compétitivité dans le secteur agro-alimentaire déplore la situation désastreuse du secteur agro-alimentaire canadien et sa perte de compétitivité, le problème des nouveaux investissements pour maintenir la compétitivité, et où il effectue une comparaison avec le Mexique, l'Irlande, les États-Unis et d'autres pays.

Dans ses recommandations, le Conseil propose de relever au niveau de 1987, l'année avant l'accord de libre-échange, la déduction pour amortissement. Le Conseil recommande de doubler la déduction de 25 p. 100, son niveau actuel, à 50 p. 100. Je me demande si vous aviez lu le rapport et si vous aviez fait des recommandations au ministre de l'Agriculture; estimez-vous qu'il s'agit d'un des grands problèmes du secteur agro-alimentaire, compte tenu du nombre de fermetures depuis 1989; à votre avis, pourquoi le ministre des Finances, un ancien ministre de l'Agriculture, aurait-il augmenté la déduction pour amortissement de 5 p. 100 seulement pour les investissements qui améliorent la productivité?

Si le gouvernement s'intéresse vraiment à la question, lorsque son propre Conseil sur la compétitivité dans le secteur agro-alimentaire lui a fait cette recommandation, pourquoi n'a-t-il pas augmenté considérablement la déduction pour amortissement dans le secteur agro-alimentaire, qui connaît de grandes difficultés au niveau de la compétitivité? Pouvez-vous m'expliquer pourquoi le gouvernement a rejeté les recommandations de son propre Conseil sur la compétitivité?

M. McKnight: Monsieur le président, avant de répondre à la dernière partie de la question de notre collègue, j'aimerais souligner qu'il y a eu des changements dans le nombre d'usines de transformation. Je reconnais qu'il y a eu

[Texte]

total expenditures on capital in that industry remained fairly stable for the past three years, about \$2 billion in food processing and about \$29 billion, almost \$30 billion in total manufacturing. So you look at some that are adjusting, some that are closing, some that are opening. I would be pleased to provide the committee with the investment that has taken place. Although I don't claim it is an absolute wash, our colleague's numbers of some 70 closures is offset by a large number of expansions and openings.

In my own province, Moose Jaw Packers has invested more than \$1 million in expanding their capacity to allow a hog slaughter to take place. CSP Foods, Central Soya and Maple Leaf Foods who have merged into a new company have an opportunity, I believe, to put forward about 50% of Canada's edible oil production and about 3% of the edible oil's market in North America.

So there has been activity on the positive side, the financial state, the average return on capital. Canada's food processing industry has remained at about 17% over the past five years, which is slightly better than the 15% that we observe in the U.S. food processing industry of the same period.

You asked, Dr. Foster, why the suggestion from the Agri-Food Competitiveness Council was not followed. There was an increase from 25% to 30% of the CCA, which is very comparable to the CCA that is allowed in similar industries in the United States, our major competitor. There also was a reduction in the manufacture tax, from 23% down to 22%. I think if you had the opportunity to consult with the competitiveness council you would find they have endorsed the budget and these proposals as being a very positive step at an important time.

Mr. Althouse (Mackenzie): Mr. Minister, in your opening remarks you talked about things the federal government was doing to stimulate economic growth and to...the words are, "relieve the pressure on Canada's agri-food sector". Does one of the things you're proposing to do include lifting the boycott or embargo on grain shipments to Iraq, which used to be our fourth and fifth best customer for barley and wheat?

Mr. McKnight: Mr. Althouse, you would have more of an opportunity to put that to my colleague, the Minister of Grains and Oilseeds. But it's my understanding there is not an embargo; there is an inability of that country to pay.

Mr. Althouse: I understand there are considerable amounts of money frozen in this country and those assets have not been unfrozen so they have no opportunity to make such a purchase either. But the policy, as I understand it, is still to refuse to make such sales.

Mr. Harold Bjarnason (Associate Deputy Minister, Grains and Oilseeds Branch, Agriculture Canada): The minister is correct. It is agreed the shipments to Iraq can be made if Iraq is able to pay in cash for those shipments. That's my understanding.

[Traduction]

des fermetures, mais il y a également eu des agrandissements et des investissements. Les dépenses en immobilisations dans ce secteur se sont maintenues au cours des trois dernières années à environ 2 milliards de dollars dans le secteur de la transformation et à environ 29 milliards de dollars, presque 30 milliards de dollars au total, dans la fabrication. Il y a donc des entreprises qui se sont adaptées, d'autres ont fermé, d'autres ont démarré. Je serais heureux de fournir au comité la liste des nouveaux investissements. Sans prétendre que notre collègue fait complètement erreur lorsqu'il parle de 70 fermetures, il faut comprendre qu'il y a également eu un grand nombre d'agrandissements d'usines et de nouvelles usines.

Dans ma propre province, *Moose Jaw Packers* a investi plus d'un million de dollars dans l'agrandissement de ses installations afin de pouvoir faire l'abattage des porcs. CSP Foods, Central Soya et Maple Leaf Foods ont fusionné pour former une nouvelle entreprise afin de pouvoir, je pense, produire environ 50 p. 100 des huiles comestibles au Canada, ce qui représente environ 3 p. 100 du marché nord-américain.

Il y a donc eu des activités encourageantes, des activités qui portent sur la situation financière et sur le rendement moyen du capital. Le secteur de la transformation alimentaire au Canada s'est maintenu à environ 17 p. 100 depuis cinq ans, ce qui est légèrement supérieur aux 15 p. 100 qu'ont connus les États-Unis au cours de la même période.

Vous avez demandé, monsieur Foster, pourquoi nous n'avions pas adopté la suggestion du Conseil sur la compétitivité dans le secteur agro-alimentaire. La DPA a été portée de 25 à 30 p. 100, ce qui est à peu près la même chose que ce que l'on retrouve dans des industries semblables aux États-Unis, notre principal concurrent. En outre, la taxe de vente fédérale a été réduite de 23 à 22 p. 100. Si vous consultez le Conseil sur la compétitivité, je pense que vous constaterez qu'il s'est dit d'avis que le budget et ces dispositions sont une mesure très positive à un moment important.

M. Althouse (Mackenzie): Monsieur le ministre, dans votre exposé, vous avez parlé de ce que le gouvernement fédéral faisait afin de stimuler la croissance économique et de...«soulager le secteur agro-alimentaire canadien». Dans cette optique, avez-vous l'intention de mettre fin à l'interdiction d'expédier des céréales en Irak, notre quatrième ou cinquième meilleur client pour l'orge et le blé?

M. McKnight: Monsieur Althouse, vous auriez de meilleurs résultats en posant cette question à mon collègue le ministre responsable des Céréales et des Oléagineux. D'après ce qu'on me dit, il n'y a aucune interdiction; c'est simplement que ce pays se trouve dans l'incapacité de payer les céréales.

M. Althouse: Je me suis laissé dire que des sommes considérables avaient été bloquées au Canada et que ces actifs étant toujours bloqués, l'Irak n'a pas la possibilité de faire d'achats. Quoi qu'il en soit, si j'ai bien compris, notre politique consiste toujours à refuser les ventes à ce pays.

M. Harold Bjarnason (sous-ministre adjoint, Direction générale des céréales et des oléagineux, Agriculture Canada): Le ministre a raison. Il a été convenu de faire des expéditions à l'Irak si ce pays est en mesure de payer comptant. Voilà ce que j'en sais.

[Text]

Mr. Althouse: Is the government prepared to unfreeze the assets that were frozen?

Mr. Bjarnason: That's something else; that's a different issue.

Mr. Althouse: So they have no money, but we won't unfreeze the assets that have been frozen.

Mr. McKnight: I'm not sure of the assets that are frozen in Canada, Mr. Althouse. I can inquire. But it's my understanding there is not a large amount of funds frozen in Canada. There may be a large amount of funds frozen in other countries, but not in Canada. I'd have to inquire, but I don't believe it's a large amount.

• 1600

Mr. Althouse: At any rate, it's a little hard to get credit if your current assets are frozen.

Your second generation of supply management, which you mentioned in your opening statements. . . You used the words quite often, but what specific changes are you looking for as a second generation? What will be the thing that marks this second generation? How will we know that it's different from the first generation? What changes will we be seeing?

Mr. McKnight: The second generation of supply management came out of a recommendation from task forces that were established, under the agriculture policy review, in the dairy area and in feathers. That review recommended there be a concentrated effort by the industry and governments to look at the future of supply management and the adjustments that would have to take place to allow it to continue to be strong. One of the major recommendations to implement and explore was the establishment of a senior task force chaired by Deputy Minister Jean-Jacques Noreau. It is made up of industry personnel who are working together. I will ask the deputy minister to comment on it.

Mr. Jean-Jacques Noreau (Deputy Minister, Agriculture Canada): I've been chairing the steering committee that is charged with implementing the 39 recommendations coming from poultry and the dairy task forces. Mr. Althouse, second generation supply management means, for example, a greater ability to exchange quota in dairy and poultry from province to province, not in huge quantities but in order to respond to market demands. Another example would be the ability of parties to refer to an appeal tribunal when there are disputes about quota and allocation in particular.

I could go on and on, but of those 39 recommendations of the committee. . . we've been working with the steering committee on implementing them. The 10 provinces are around the table and we hope to be able to report to ministers, at their conference in July, significant progress on most of these issues. It calls for the desire of all the parties within the marketing agencies to compromise and to respond to markets as they evolve.

[Translation]

M. Althouse: Le gouvernement est-il disposé à débloquer les actifs de l'Irak?

M. Bjarnason: Voilà une tout autre chose, une question toute différente.

M. Althouse: Donc les Irakiens n'ont pas d'argent, mais nous refusons de débloquer leurs actifs.

M. McKnight: Je ne sais pas ce qu'il en est des actifs bloqués au Canada, monsieur Althouse. Je peux me renseigner. Mais d'après ce que j'en sais, la somme n'est pas considérable, au Canada. Il y a peut-être des sommes importantes qui ont été bloquées dans d'autres pays, mais pas au Canada. Je vais me renseigner, mais je ne pense pas qu'il s'agisse d'une somme importante.

M. Althouse: Quoi qu'il en soit, il n'est guère facile d'obtenir du crédit quand vos éléments d'actif à court terme sont gelés.

Dans votre exposé liminaire, vous avez parlé de la deuxième génération de régime de gestion de l'offre. Vous avez utilisé très souvent cette expression, mais quels changements précis caractériseraient cette deuxième génération? Quelles seront les différences? Comment saurons-nous que les régimes seront différents de ceux de la première génération? Quels changements constaterons-nous?

M. McKnight: Ce régime de gestion de l'offre de deuxième génération émane d'une recommandation des groupes de travail créés dans le cadre de l'examen de la politique agricole dans le secteur laitier et celui de la volaille. Les groupes de travail ont recommandé que le secteur agricole et les gouvernements concentrent leurs efforts sur la révision des régimes de gestion de l'offre et les politiques d'adaptation dont dépend la prospérité de l'agro-alimentaire. Nous avons donné suite à l'une des principales recommandations en créant un groupe de travail de haut niveau présidé par le sous-ministre, Jean-Jacques Noreau. Ce groupe de travail se compose de représentants des divers secteurs agricoles. Je vais demander au sous-ministre de vous fournir les détails.

M. Jean-Jacques Noreau (sous-ministre, Agriculture Canada): J'ai présidé le comité directeur chargé de la mise en oeuvre des 39 recommandations des groupes de travail sur la volaille et le secteur laitier. Monsieur Althouse, la gestion de l'offre de deuxième génération, par exemple, signifie une capacité accrue d'échanger, d'une province à l'autre, des contingents dans le secteur du lait et de la volaille, pas en grandes quantités mais juste ce qu'il faut pour répondre à la demande du marché. Par ailleurs, cela suppose que les parties pourraient saisir un tribunal d'appel en cas de différends touchant aux contingents et aux allocations.

Je pourrais vous donner d'autres exemples, mais nous travaillons avec le comité directeur à la mise en oeuvre des 39 recommandations des groupes de travail. Il y a des représentants des dix provinces autour de la table et nous espérons pouvoir, à la conférence de juillet, faire rapport aux ministres de progrès appréciables dans la plupart de ces dossiers. Tous les participants au système des offices de commercialisation devront accepter de faire des compromis et devront s'adapter plus rapidement à l'évolution des marchés.

[Texte]

Mr. Althouse: Can these changes be taken within the marketing agencies themselves or is this tied to the constitutional efforts to open the borders and do all these things that were part of some of the initial constitutional initiatives?

Mr. Noreau: The signatories to those federal-provincial agreements and the members of those marketing agencies have the authority to make such changes. It's within their mandate to do such things. Obviously it calls for an ability to compromise on the part of the parties, but they have the authority to do that.

Mr. Althouse: Essentially what they're looking at are changes that can be made internally, with the existing authority, that won't require any future change in law or actions from the department?

Mr. Noreau: That's right and that's why it's called second generation.

Mr. Althouse: Okay.

Meat inspection has become a topic on both sides of the border recently, particularly since ABC's *Primetime Live* ran an exposé on their meat inspection system. The meat inspection system in the United States has been a self-inspection system for the last decade or so, a system we've shifted to as well. Has your department or your government done any monitoring or self-analysis of the effects of our having moved to a similar system? Have you asked Consumer and Corporate Affairs or Health and Welfare to conduct a more arm's length investigation of how our system stacks up?

• 1605

Mr. McKnight: We certainly have and we continue to observe and monitor our system. Although there is a similarity in the streamlining of the system, Agriculture Canada has maintained the number of professional, qualified inspectors. We have not reduced the number. One of the problems I understand the U.S. is having is in the reduction of the number of inspectors in the plants. I can assure you, Mr. Althouse, and the Canadian public that the quality assurance for the food that is inspected in Canada is among the highest quality in the world. We have not found any indication that there has been a change in the quality and healthfulness of Canadian-inspected food. I think the reason is that we have not changed the numbers of inspectors since we put in a more efficient system.

Also, one is always a little leery of exposés that take place at a time of management-labour disputes. There has been an ongoing dispute in the United States between the inspectors' union, the industry, and the government for a number of years.

Mr. Althouse: How do you explain the reports from some of the border crossings, where we have some of the inspection stations that have refused crossings, reporting all sorts of problems with Canadian-inspected meat, so much so that the plant you reported, Moose Jaw Packers—the pork part of which was bought by the marketing board in Saskatchewan—has, in the end, entered into a joint venture with one of the Minot processors and set up its own border-

[Traduction]

M. Althouse: Ces changements pourront-ils s'opérer à l'intérieur des offices de commercialisation même ou résulteront-ils des négociations constitutionnelles visant à ouvrir les frontières et à libéraliser les échanges comme le prévoyaient les propositions constitutionnelles initiales?

M. Noreau: Les signataires des ententes fédérales-provinciales et les membres de ces offices de commercialisation sont habilités à apporter ces changements. Ils ont le mandat de le faire. Bien entendu, toutes les parties devront accepter certains compromis, mais elles sont habilitées à agir.

M. Althouse: Envisagent-elles essentiellement des changements qui peuvent être apportés à l'interne sans que le ministère n'ait à intervenir ou sans modifier à l'avenir certains textes législatifs?

M. Noreau: C'est exact, et voilà pourquoi nous parlons de mesures de deuxième génération.

M. Althouse: D'accord.

L'inspection des viandes est devenue récemment une question d'actualité des deux côtés de la frontière, tout particulièrement depuis la diffusion d'un reportage sur le système d'inspection des viandes diffusé par le réseau ABC à l'émission *Primetime Live*. Le système américain d'inspection des viandes, que nous avons nous-même adopté, repose sur l'auto-inspection. Votre ministère a-t-il analysé les résultats d'un système semblable d'auto-inspection? Avez-vous demandé au ministère de la Consommation et des Affaires commerciales, ou à Santé et Bien-être Canada, de procéder à une enquête indépendante de l'efficacité de votre système?

M. McKnight: Nous procédons certainement à des contrôles permanents du système. Bien que nous ayons adopté des mesures semblables de rationalisation, Agriculture Canada n'a pas réduit le nombre d'inspecteurs professionnels qualifiés. Nous en avons toujours le même nombre. Les problèmes auxquels se heurtent les États-Unis tiennent en partie à la réduction du nombre d'inspecteurs dans les usines. Je peux vous garantir, monsieur Althouse, à vous et à la population canadienne que les aliments inspectés au Canada ont une cote de qualité parmi les meilleures au monde. Nous n'avons relevé aucune diminution de la qualité ou de la salubrité des aliments inspectés au Canada. Ce maintien de la qualité est dû, à mon avis, au fait que nous n'avons pas réduit le nombre d'inspecteurs depuis la rationalisation du système.

Par ailleurs, il faut toujours se méfier des déclarations faites au moment d'un conflit de travail. Depuis des années, la lutte est engagée aux États-Unis entre le syndicat des inspecteurs, les producteurs et le gouvernement.

M. Althouse: Comment expliquez-vous les rapports émanant de certains postes d'inspection à la frontière qui refusent l'entrée aux viandes inspectées au Canada pour toutes sortes de raisons? L'usine dont vous avez parlé, Moose Jaw Packers—dont la section porc a été rachetée par l'office de commercialisation de la Saskatchewan—a, de guerre lasse, créé une co-entreprise avec l'un des transformateurs de Minot et ouvert sa propre station

[Text]

crossing point so that it can avoid that particular inspector, who was also a private-enterprise kind of operator? How do you explain away those sorts of reports?

Mr. McKnight: You answered your own question. It's an individual, Mr. Althouse.

Mr. Althouse: What would his particular axe be? Are you saying that Americans are paying him to keep the product out? He has no other way of collecting money, except for the product going through his hands.

Mr. McKnight: If you examine the American system and the facilities used for inspection you will see that those facilities are privately owned. But the inspector who was at Sweetgrass and consistently misled and harassed Canadian shipments without—and I repeat—without any substantiation or documentation, had, to my knowledge, been removed from his position for various reasons for the last three months. I believe he may be back at his position. But the situation was not anything other than pure harassment by an individual American inspector, who was, I believe, dealt with in a fair manner by his own government.

Mr. Althouse: In the meantime, we've set up a joint venture that will permit us to do our own self-inspection as we cross the border.

In the budget, you reported—

Mr. McKnight: Can I just ask whether you are against the venture that Moose Jaw Packers entered into?

Mr. Althouse: You do what you have to do. We did the same thing when I was with the pork board for shipping into California. The only way we could maintain markets in the U.S.—and at that time Saskatchewan owned half of Intercontinental Packers—was to buy a subsidiary in California so that every time they stopped meat at the border we could have American workers screaming that there was no more product coming in and they had to have something to do. You do what you have to do, but it doesn't give consumers a lot of good feeling to know you buy your way into these things.

Mr. McKnight: Mr. Chairman, I know Mr. Althouse wouldn't want to leave that thought or any doubt in the minds of Canadian consumers that the Canadian inspection system and standards, when it comes to meat and other product inspected in Canada, is not the highest in quality and the most severely inspected product that would be found anywhere in the world.

Mr. Althouse: Right, as is U.S. product that comes in under the same rules.

• 1610

Mr. McKnight: No, the U.S. product comes in and is re-inspected. There are re-inspection procedures in Canada for U.S. product entering the country that were established some three months ago. It is a very good system because it allows for verification and inspection in Canada by Canadian inspectors.

[Translation]

d'inspection à la frontière afin d'éviter d'avoir à traiter avec l'inspecteur trop zélé, qui exploitait une entreprise privée. Quel crédit doit-on accorder à de tels rapports?

M. McKnight: Vous avez répondu à votre propre question. C'est ce que prétend un particulier, monsieur Althouse.

M. Althouse: Pourquoi agirait-il ainsi? Nous dites-vous que les Américains le payent pour qu'il bloque l'accès à nos produits? S'il ne fait plus d'inspections, sa source de revenu disparaît.

M. McKnight: Si vous y regardez de plus près, vous constaterez que les stations d'inspection aux États-Unis appartiennent à des particuliers. Cependant, l'inspecteur de Sweetgrass qui harcelait sans cesse les expéditeurs canadiens et qui publiait de faux rapports—je le répète—sans aucune preuve ou sans aucun document à l'appui, à ma connaissance, a été démis de ses fonctions il y a trois mois, pour diverses raisons. Je crois qu'il sera peut-être rétabli dans ses fonctions. Reste qu'il s'agissait de mesures de harcèlement prises par un inspecteur américain agissant de son propre chef et qui a été traité comme il se devait par son propre gouvernement.

M. Althouse: Dans l'intervalle, nous avons créé une co-entreprise qui nous permettra de procéder à l'auto-inspection de nos produits à la frontière.

Dans le budget, vous dites. . .

M. McKnight: Puis-je savoir si vous critiquez la co-entreprise mise en place par Moose Jaw Packers?

M. Althouse: Il faut ce qu'il faut. Nous avons fait la même chose quand j'étais à l'office de commercialisation du porc lorsque nous expédions des produits vers la Californie. Le seul moyen dont nous disposions pour préserver nos parts de marché aux États-Unis—et à l'époque la Saskatchewan possédait la moitié des parts dans Intercontinental Packers—c'était d'acheter une filiale en Californie. Ainsi, chaque fois que nos expéditions de viande étaient bloquées à la frontière, les travailleurs américains poussaient les hauts cris pour obtenir le rétablissement de leurs approvisionnements. Il faut ce qu'il faut, mais les consommateurs ne sont guère rassurés de savoir que l'accès est obtenu moyennant contrepartie.

M. McKnight: Monsieur le président, je sais que M. Althouse ne voudrait pas laisser croire aux consommateurs canadiens que le système d'inspection et les normes de qualité de la viande et d'autres produits au Canada ne sont pas les plus rigoureux au monde.

M. Althouse: Tout autant que le produit américain qui entre ici en vertu des mêmes règles.

M. McKnight: Non, le produit américain est inspecté de nouveau à l'entrée. Au Canada, il existe des procédures de réinspection de produits américains qui entrent au pays, procédures établies depuis trois mois environ. C'est un excellent système, car il permet la vérification et l'inspection au Canada par des inspecteurs canadiens.

[Texte]

Mr. Althouse: That's the same system they were using against us on the other side.

The budget says that NISA is to be privatized. How will that work? How are you going to implement that? Right now when farmers sign their NISA form, they give the agency who does the work the right to access their income tax files. They thought they were giving that right to another agency of government. Will that clause come out if it's privatized?

Mr. McKnight: It certainly would, if it were privatized and if the verification were privatized—if the whole process were privatized. There is a group now, on the NISA committee, who are looking at the opportunities to privatize both the processing and the deposit of an individual producer's NISA account, which could well be deposited locally at his commercial institution, chartered bank or credit union. This would allow them to have that deposit and sustain some of the financial institutions in rural Canada. There are three partners in the NISA agreement: the provinces, the producers, and the federal government. We are jointly exploring this.

Mr. Althouse: Okay. We've recently been getting a number of letters from agricultural fairs that are complaining about a proposed change to the copyright collection system in Canada. SOCAN has gone before the Copyright Board to have the fees for operating a three-day fair run from \$36, which is the current fee, to around \$600, a more than 1,600% increase. Is the Department of Agriculture assisting these fairs with this intervention, since fairs come under your department, or have you been putting a watch-and-brief on it? Is there any assistance to these fairs to help them get away from this gouging?

Mr. McKnight: I'm not familiar with the organization to which you refer, Mr. Althouse. We do have small contributions to major endeavours in Canada and those contributions are the only contributions Agriculture makes. I can explore and ask for more information on what you have brought forward, but I'm not familiar with the subject of your comments at all.

Mr. Porter (Medicine Hat): I welcome the minister and officials this afternoon. You raised a number of issues. I was going to spend a bit of time on the one concerning western grain transportation. As you say, I don't think a lot has changed in 20 years. I know in eight years, I haven't changed Mr. Gustafson's mind—he's not here today—nor has he changed mine, and that probably symbolizes the whole problem you have. I think perhaps some changes in GATT may tend to focus some minds as we make changes in that program.

In your presentation you mentioned you'll be focusing on safety net programs, encouraging participation in GRIP and NISA. I don't want to raise the issue unless you want to comment on it. Within your own province, there have been some changes—certainly relative to GRIP.

On my side of the border there are concerns about the price component of the revenue calculation. It went up, I think, from \$2.50 to \$2.86 a bushel. I'm assuming this is reflected in prices that are being received at export position.

[Traduction]

M. Althouse: C'est le même système qu'on utilisait contre nous aux États-Unis.

Le budget prévoit la privatisation du CSRN. Comment cela fonctionnera-t-il? Comment mettez-vous cela en oeuvre? Actuellement, quand les fermiers signent leur formulaire du CSRN, ils donnent à l'organisme qui s'en occupe le droit d'accéder à leurs dossiers d'impôt sur le revenu. Ils croyaient donner ce droit à un autre organisme gouvernemental. Cette disposition disparaîtra-t-elle en cas de privatisation?

M. McKnight: Certainement, si on privatise le CSRN et le processus de vérification—si on privatise tout le système. Actuellement, au sein du comité du CSRN, il y a un groupe qui étudie les possibilités de privatiser le traitement et le dépôt du CSRN d'un producteur, qui pourrait bien être déposé localement dans son établissement commercial, sa banque à charte ou sa caisse populaire. Cela lui permettrait d'avoir ce dépôt et de soutenir certaines institutions financières dans les régions rurales du Canada. Il y a trois partenaires dans l'accord sur le CSRN: les provinces, les producteurs et le gouvernement fédéral. Nous travaillons conjointement.

M. Althouse: Merci. Récemment, des foires agricoles nous ont envoyées des lettres pour se plaindre du projet de modification du système de recouvrement des droits d'auteur au Canada. La SOCAN a demandé à la Commission du droit d'auteur d'augmenter les frais de fonctionnement d'une foire de trois jours, des 36\$ actuels à près de 600\$, soit une augmentation de plus de 1,600 p. 100. Le ministère de l'Agriculture est-il en train d'aider ces foires avec cette intervention—ou est-il en train de suivre la situation de près? Accordez-vous de l'aide à ces foires pour les soustraire à cette escroquerie?

M. McKnight: Je ne connais pas l'organisme dont vous parlez, monsieur Althouse. Nous apportons une petite contribution aux principales initiatives au Canada, et c'est tout ce que le ministère de l'Agriculture donne comme aide. Je peux m'informer davantage sur la question que vous avez soulevée, mais je n'en sais absolument rien.

M. Porter (Medicine Hat): Je souhaite la bienvenue au ministre et aux fonctionnaires. Vous avez soulevé un certain nombre de questions. J'aimerais un peu parler du transport de céréales dans l'Ouest. Comme vous l'avez dit, la situation n'a pas tellement changé depuis 20 ans. Je sais qu'en huit ans, je n'ai pas fait changer d'avis M. Gustafson—qui est absent aujourd'hui—, et il ne m'a pas fait changer d'avis non plus, et cela symbolise probablement le problème auquel vous faites face. Quelques changements au GATT permettront à certains de mieux comprendre les modifications que nous apportons à ce programme.

Dans votre exposé, vous avez dit que vous mettez l'accent sur les programmes de protection et encouragerez la participation au RARB et au CSRN. J'aimerais que vous m'expliquiez quelque chose. Dans votre province, on a apporté quelques modifications au RARB.

Dans la mienne, on se préoccupe de l'élément prix dans le calcul des revenus. Je crois que le prix est passé de 2.50\$ à 2.86\$ le boisseau. Je présume que cela se reflète dans les prix à l'exportation. Cependant, bien des fournisseurs de

[Text]

But a lot of people who are delivering grain feel this does not reflect what's happening to them—in fact has disadvantaged them as far as GRIP is concerned; some to the point where they will be paying back what was calculated previously. This change occurred on March 31 of this year. Have you any comment on that? Are you getting queries in that regard?

• 1615

Mr. McKnight: The increase in the price component of last year's program, which I think is what we're talking about, was brought about by two interim increases in the initial payments of grain. I think they totalled some \$19 a tonne. The projection forecast for an increase over the rest of this crop year is part of the formula of GRIP. It is based on the price that is anticipated. It is the only way to allow the market to respond when people are basing their gross revenue guarantee against an anticipated price.

Mr. Porter: I guess that's where some of the concern is: the anticipated price and what they're getting today. With things as difficult as they are, people are feeling that perhaps GRIP is not doing the things they had hoped. I think in using the formula it's the only way we can keep it fair and equitable for everybody. But at the present time there seems to be that lag, and there is a concern.

Mr. Althouse touched briefly on the situation with meat crossing the border. That has improved. That inspector has either changed his attitude or his location, I'm not sure which, and beef is moving fairly freely. I've shipped a number of loads of live cattle, and certainly I don't think the packers are having a problem.

The other area with the new grading system has not made a lot of difference—probably about 2%, packers have indicated to me.

But the concern that's out there, and I think you've heard it before, is with the tripartite. I think it was Carla Hills who stated in February of this year that payments on cattle should be actionable under the U.S. countervailing law, that the government subsidies, as she has stated, are tripartite payment and are illegal under international trading rules. Do you know if that's factual or not?

Mr. McKnight: If government subsidy was illegal under international trading laws, Ms Hills would be in jail as a representative of the U.S. government. It is not illegal; it can be actioned. The Americans have shown that they understand that it can be actioned, if you look at hogs.

We will rely on the process that is in place for settling disputes, and we ask, as the Canadian Cattlemen's Association have asked, that if the Americans believe there is damage and subsidization, they use the process to determine that and not take any precipitous steps. I think that is a wise course. It is a course that is promoted by the National Cattlemen's Association in the United States. There are important parts of the cattle industry in the U.S. that would not benefit if Canadian cattle did not have access to that U.S. market.

[Translation]

céréales ne pensent pas que cela reflète leur situation—en fait, cela les défavorise en ce qui concerne le RARB, à tel point que, dans certains cas, ils rembourseront ce qui a été calculé auparavant. Ce changement est survenu le 31 mars de cette année. Qu'en pensez-vous? Recevez-vous des demandes à cet effet?

M. McKnight: L'augmentation de l'élément prix du programme de l'année dernière, qui nous intéresse en ce moment, découlait de deux augmentations provisoires des paiements initiaux de céréales, soit un total d'environ 19\$ la tonne. La prévision selon laquelle il y aurait une augmentation pendant le reste de cette campagne agricole fait partie de la formule du RARB. Elle est fondée sur le prix escompté. C'est le seul moyen de permettre au marché de réagir lorsque les gens fondent leur garantie de revenus bruts sur un prix escompté.

M. Porter: Une partie du problème réside dans la différence entre le prix escompté et le prix réel. Compte tenu des difficultés actuelles, les gens estiment que le RARB n'a pas tenu ses promesses. Je pense que l'utilisation de la formule est le seul moyen de rendre le système juste et équitable pour tout le monde. Actuellement, il semble y avoir ce décalage, et c'est préoccupant.

M. Althouse a parlé brièvement de l'exportation de viandes. La situation s'est améliorée. L'inspecteur en question a changé soit d'attitude, soit de poste—je n'en suis pas certain—et le boeuf circule assez librement. J'ai expédié un certain nombre de chargements de bétail vivant, et je ne crois certainement pas que les abatteurs aient des problèmes.

L'autre secteur du nouveau système de classement n'a pas changé grand-chose—selon les abatteurs, il représente probablement 2 p. 100 environ.

Toutefois, ce qui préoccupe les gens, et je crois que vous en avez déjà entendu parler, c'est la tripartite. C'est sans doute M^{me} Carla Hills qui a déclaré en février de cette année que les paiements sur le bétail doivent être passibles de poursuites en vertu de la Loi américaine sur les droits compensatoires, et que les subventions gouvernementales sont des paiements tripartites, qui sont illégaux en vertu des lois commerciales internationales. Cela est-il vrai?

M. McKnight: Si les subventions gouvernementales étaient illégales en vertu des lois commerciales internationales, M^{me} Hills serait en prison en tant que représentante du gouvernement américain. Elles ne sont pas illégales; elles sont passibles de poursuites. Comme on l'a vu dans le cas du porc, les Américains ont montré qu'ils comprennent que les subventions sont passibles de poursuites.

Nous compterons sur le processus mis en place pour régler les différends, et nous demandons, à l'instar de la Canadian Cattlemen's Association, que si les Américains estiment qu'ils sont lésés ou qu'il y a eu subventions, d'utiliser le processus pour le prouver au lieu de prendre des mesures hâtives. Ce serait plus sage. C'est une démarche préconisée par la National Cattlemen's Association aux États-Unis. D'importants secteurs de l'industrie du bétail américain seraient défavorisés si le bétail canadien n'accédait pas au marché américain.

[Texte]

You know, Mr. Porter, better than I, that the trade in cattle between Canada and the U.S. is a two-way circuitous route, going down one side, coming back up the other. We recognize, both you and I and everyone in the industry, that it is of benefit to Canada and to the United States. I believe I would rely on the Americans using the process that is in place for determining subsidization.

I hope they do not take that action.

I've had discussions with the Canadian Cattlemen's Association. We are both watching it and are both confident that we will be able to respond to whatever may take place.

Mr. Porter: I hope you're right, Mr. Minister. It has created a sense of concern there. You emphasize, if anything were to happen at that border, the impact it would have on both sides, but certainly here.

The payments seem to trigger at a time when the flow of cattle in numbers are probably lower, and the impact could take place at a time when there's a large volume, usually at that time of the year, probably the portion of the year from March on when there are a lot of livestock moving and they are not triggering a pay-out but could be impacted if some action is taken.

• 1620

As you probably are well aware, this year the Palliser triangle continues for several more weeks under the conditions it has right now. You will be having people talking about the tax deferral on breeding stock again. I think that is probably a given if we get another two or three weeks of the conditions that are there. I would hope that the department will recognize that decisions at the other end, at the livestock end, have to be made early and that they need some assurance that the program, while we have it in place—I've always thought it could be improved—will be there to react. If ever there was a time when it was needed, it could be now. This could change, but I think you are well aware of this situation, probably right across that whole area of the southern prairies.

Mr. McKnight: I am aware of it, and I've already had preliminary discussions with our colleagues the Minister of Finance and the Minister of Revenue to apprise them of the possibility. We will continue to consult and watch it very closely and try to respond in a timely manner, because, as you have identified, it is important to do so.

I'd like to ask you a question on the grading system. You said that it hadn't made a lot of difference at this time. Recognizing that our exports are about 1% of American production, do you anticipate the grading system harmonization being beneficial to our trade into the U.S.A.?

Mr. Porter: I think it will. The trade has certainly increased from this side of the border going south, both in live cattle and fat cattle that are going down for slaughter on that side of the border.

There was some concern about what impact the grading system might have here. Packers have indicated to me that probably about 2% of trade has been affected by that within their own grading. This wasn't really long-term enough to

[Traduction]

Monsieur Porter, vous savez mieux que moi que le commerce de bétail entre le Canada et les États-Unis est une voie à double sens, qui descend d'un côté et remonte de l'autre. Nous reconnaissons, vous, moi et toute l'industrie, que ce commerce profite tant au Canada qu'aux États-Unis. Je crois que je compterais sur les Américains pour qu'ils utilisent le processus en place pour déterminer s'il y a des subventions ou pas.

J'espère qu'ils ne prendront pas cette mesure.

J'ai eu des discussions avec la Canadian Cattlemen's Association. Nous observons la situation et nous sommes sûrs que nous serons en mesure de réagir à toute éventualité.

M. Porter: J'espère que vous avez raison, monsieur le ministre. La situation a suscité des préoccupations ici. S'il y avait des difficultés à la frontière, vous imaginez quelles en seraient les répercussions des deux côtés, et surtout ici.

Les paiements semblent survenir au moment où l'importance du bétail qui traverse la frontière est probablement moindre, et les répercussions pourraient se faire sentir lorsque le volume est plus grand, surtout pendant la période de l'année qui commence en mars et au cours de laquelle il y a beaucoup de bétail en circulation, bétail qui ne suscite pas de dépenses, mais qui pourrait être affecté si certaines mesures étaient prises.

Comme vous le savez probablement bien, cette année, le triangle de Palliser se poursuivra pendant quelques semaines supplémentaires dans les mêmes conditions qu'actuellement. On vous reparlera du report de l'impôt sur les reproducteurs. Je crois que c'est peut-être un acquis si nous bénéficions des conditions existantes pendant deux ou trois autres semaines. J'espère que le ministère reconnaîtra que les éleveurs doivent décider tôt et qu'ils ont besoin d'être assurés que le programme est en place—j'ai toujours pensé qu'on pouvait l'améliorer—pour parer à toute éventualité. Maintenant plus que jamais, on a besoin de ce programme. La situation pourrait changer, mais je crois que vous savez bien qu'elle prévaut probablement dans tout le sud des Prairies.

M. McKnight: J'en suis conscient, et j'ai déjà eu des discussions préliminaires avec mes collègues des Finances et du Revenu pour les informer de cette possibilité. Je poursuivrai mes consultations et je continuerai à suivre la situation de très près pour réagir à temps parce que, comme vous l'avez vu, il est important de le faire.

J'aimerais vous poser une question sur le système de classement. Vous avez dit que la situation n'a pas tellement changé. Sachant que nos exportations représentent 1 p. 100 environ de la production américaine, prévoyez-vous que l'harmonisation du système de classement sera favorable à nos exportations vers les États-Unis?

M. Porter: Oui. En effet, nos exportations de bétail vivant et de bétail gras destinées aux abattoirs américains ont augmenté.

D'aucuns se sont dits préoccupés des répercussions possibles du système de classement au Canada. Les abatteurs m'ont dit qu'environ 2 p. 100 de leurs activités ont été touchées. Cela n'a pas duré assez longtemps pour que

[Text]

establish some of those changes, but I think they are feeling that it's going to fit well into the system. I think it will make it easier to harmonize the trade, and I guess we have to emphasize that with the way trade is moving in North America—north-south, rather than east-west—it's absolutely essential that we do everything to maintain the openness of that border for trade both ways, because parts of Canada are bringing in both live cattle and beef.

We still have an advantage as far as volume is concerned, but if something ever eroded that, then we would be in serious trouble there.

Mr. McKnight: I don't want to take time off anyone's moment. Dr. Bjarnason has the accurate numbers. I still have difficulty working in tonnes and bushels, when we talked about the increase on your question, Mr. Porter.

Mr. Bjarnason: This is just a statistical clarification for the record. At the start of this crop year, 1-CWRS wheat was \$95 a tonne. On April 15, it was increased to \$109 a tonne. In total there have been two increases during the year; the price of No. 1 wheat has gone up \$14 per tonne.

Mr. Porter: I was transferring it from kilos to bushels. I was going from 0.092 per kilo to 0.105, which I think is from \$2.50 to about \$2.86 a bushel. That may be out a little bit; I still have trouble with metric. But that's something we inherited, and to those from whom we inherited it maybe I could pass on now.

• 1625

Mr. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Mr. Minister, thank you for coming to the committee today.

Mr. Minister, back in February there was a motion in the House that directed the Prime Minister to meet with the President of the European Economic Community and the President of the United States regarding the supply-management industries' concerns at the GATT, in order to hopefully convince those people and the people they represented of the importance of the supply-management to the Canadian agri-food industry.

It's my understanding that the Prime Minister has met with the head of the European Economic Community and will likely be meeting with the President of the United States later this month. I stand corrected if that's not the case.

I would like you to comment on the prolonging and now the actual cancellation of a hopeful deadline on the settlement, or the conclusion, of the Uruguay Round at GATT and also refer to the situation at the end of February when the government sponsored a delegation of supply-managed people and other people, Canadian agrifood people, to go to Europe and explain to European governments and producers the benefits of the supply-management system and how it could be used by other countries to help some of our world surplus problems or their national surplus problems.

[Translation]

certain des changements soient permanents, mais je crois qu'il va bien s'intégrer au système. Il sera plus facile d'harmoniser le commerce, et il faut souligner qu'en raison du sens dans lequel se fait le commerce en Amérique du Nord—nord-sud plutôt qu'est-ouest—il est absolument essentiel que nous ne ménagions aucun effort pour maintenir la frontière ouverte au commerce dans les deux sens, car certaines régions du Canada importent à la fois du bétail vivant et du boeuf.

Nous bénéficions encore d'un avantage en ce qui concerne le volume, mais si nous perdons cet avantage, nous connaissons de sérieuses difficultés.

M. McKnight: Sans vouloir vous couper la parole, je signale que M. Bjarnason a les chiffres exacts. J'éprouve encore quelques difficultés à fonctionner en tonnes et en boisseaux, pour revenir à l'augmentation dont vous avez parlé dans votre question, monsieur Porter.

M. Bjarnason: Il s'agit simplement d'une clarification statistique. Au début de la présente campagne agricole, le RPOC-1 coûtait 95\$ la tonne. Le 15 avril, son prix est passé à 109\$ la tonne. Au total, il y a eu deux augmentations au cours de l'année; le prix du blé de première qualité a augmenté de 14\$ la tonne.

M. Porter: Je convertissais les kilos en boisseaux. J'allais de 0,092 le kilo à 0,105, soit de 2,50\$ à 2,86\$ le boisseau. Ce n'est peut-être pas tout à fait exact. J'ai encore des difficultés avec le système métrique. Il s'agit d'un système dont nous avons hérité, et maintenant, je vais passer la parole à ceux qui nous l'ont légué.

M. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Monsieur le ministre, merci pour votre témoignage.

En février, la Chambre a adopté une motion demandant au premier ministre de rencontrer le président de la Communauté économique européenne et le président des États-Unis pour discuter des préoccupations des industries de gestion de l'offre au GATT, afin de les convaincre, ainsi que les personnes qu'ils représentent, de l'importance de la gestion de l'offre pour l'industrie agro-alimentaire canadienne.

Le premier ministre a rencontré le président de la Communauté économique européenne, et il rencontrera probablement le président des États-Unis plus tard ce mois-ci, si mes informations sont exactes.

J'aimerais que vous nous parliez de la prolongation et, maintenant, de l'annulation d'un délai concernant le règlement ou la conclusion de l'Uruguay Round du GATT, et que vous nous disiez ce qui s'est passé à la fin de février lorsque le gouvernement a financé une délégation de personnes représentant, entre autres, le secteur de la gestion de l'offre et l'industrie agro-alimentaire canadienne, pour aller en Europe expliquer aux gouvernements et aux producteurs européens les avantages du système de gestion de l'offre et la manière dont d'autres pays pouvaient l'utiliser pour régler certains des problèmes d'excédents à l'échelle mondiale ou nationale.

[Texte]

Will the Prime Minister be meeting with the President? Will agriculture be a priority? And will there be a similar delegation of Canadian agrifood producers going to the United States as a follow-up, or at the same time?

Mr. McKnight: I could just answer your question in general at the start. The Prime Minister has been in communication with and met with Mr. Delors, Mr. Mitterrand, Mr. Major, Mr. Kohl, and other leaders around the world on an ongoing basis and on more than one occasion in the last four months. The meeting you refer to was where we cabinet colleagues and supply-management representatives of farm leaders from both the export and the supply-managed side went to Europe. Of course, we didn't meet with heads of state when we went to Europe. We met with officials from the farm unions; we met with officials from GATT and from the EC and ministers of the nations involved.

The Prime Minister has extended an invitation to farm leaders to meet with him on May 14, I believe, prior to his departure to meet with President Bush. At that time, the actions that are necessary will be discussed and we will hopefully be able to continue the efforts we've put forward in the past on behalf of Canada's balanced position at GATT. I look forward to that meeting and I'm sure farm leaders and the Prime Minister do also.

Mr. Vanclief: Further along that line, we don't seem to have a target goal now for the conclusion of a Uruguay Round at GATT. I know we have gotten to many and gone past many. However, when we have goals to work towards it seems to add a fair bit of energy—and I don't like to use the word pressure but maybe that is a good word—in order to reach that. What can we read into the fact that it's now no longer there? There's a tremendous amount of uncertainty in the agrifood industry because of this. A lot of people, not only primary producers but other players in the agrifood industry, just don't know where we're going in this. Are we going to reach a successful conclusion? And, as a supply-management sector, are our views being more readily accepted by other members of GATT?

• 1630

Mr. McKnight: To your first question I could say yes, we will make a successful conclusion. I would be hard-pressed to name the year. I think we will over the next few months. I don't have a crystal ball, but there have been target dates put up before. I would suggest that there's a tremendous amount of pressure on all of the countries involved in the GATT, and particularly the European Community and the United States, to have a successful conclusion of the Uruguay Round prior to July.

If we recall the statements made by the G-7 heads of government, that they believed it was very important to the economy of the world that there be a conclusion of this Uruguay Round. . . I would anticipate that there would be more action. Canada certainly is. . . both ministers and officials, negotiators in Geneva and ambassadors are encouraging activity, as are other countries, to attempt to come to a successful conclusion in the shortest period of time. I can't

[Traduction]

Le premier ministre va-t-il rencontrer le président? L'agriculture sera-t-elle une priorité? Et enverra-t-on une délégation analogue de producteurs alimentaires canadiens aux États-Unis dans le cadre d'un suivi, ou simultanément?

M. McKnight: Pour commencer, je répondrai à votre question d'une manière générale. Le premier ministre a communiqué régulièrement avec M. Delors, M. Mitterrand, M. Major, M. Kohl et d'autres dirigeants, et ce, à plus d'une occasion au cours des quatre derniers mois, et il les a rencontrés. La délégation dont vous avez parlé, composée de ministres et de fermiers représentant aussi bien le secteur de l'exploitation que celui de la gestion de l'offre, s'est rendue en Europe. Évidemment, nous n'y avons pas rencontré de chefs d'État. Nous avons rencontré des dirigeants des associations d'agriculteurs, du GATT et de la CE, ainsi que des ministres des pays visités.

Le premier ministre a invité les dirigeants agricoles à une réunion qui se tiendra le 14 mai, je crois, avant qu'il n'aille rencontrer le président Bush. Au cours de cette réunion, ils discuteront des mesures nécessaires, et nous espérons être en mesure de poursuivre les efforts que nous avons déployés dans le passé pour défendre la position équilibrée du Canada au GATT. Je suis en train de préparer cette réunion, et je suis certain que les dirigeants agricoles et le premier ministre en font autant.

M. Vanclief: Dans la même veine, il ne semble pas y avoir de délai pour la conclusion de l'Uruguay Round du GATT. Je sais qu'on a fixé et dépassé bien des délais. Cependant, quand on fixe un délai pour accomplir une tâche, c'est un peu plus motivant—à mon corps défendant, j'estime que le terme pression correspond bien à la situation—pour atteindre cet objectif. Que faut-il croire face à cette absence de délai? Cela suscite énormément d'incertitude dans l'industrie agro-alimentaire. Beaucoup de gens, non seulement les producteurs primaires, mais aussi d'autres acteurs dans l'industrie agro-alimentaire, ne savent tout simplement pas de quoi demain sera fait. Parviendrons-nous à une solution satisfaisante? De plus, les autres membres du GATT acceptent-ils mieux les arguments du secteur de la gestion de l'offre?

M. McKnight: À votre première question, je répondrai oui, nous parviendrons à une solution satisfaisante. Mais il est difficile de dire en quelle année. Je crois que nous y parviendrons au cours des prochains mois. Je n'ai pas de boule de cristal, mais on a déjà fixé des délais par le passé. Tous les pays qui participent aux négociations du GATT subissent des pressions énormes, surtout la Communauté européenne et les États-Unis, pour que l'Uruguay Round soit couronnée de succès avant juillet.

Si j'en crois les déclarations faites par les chefs de gouvernement du G-7, qui estiment qu'il est très important pour l'économie mondiale que l'on conclue l'Uruguay Round. . . je prévois qu'il y aura plus d'action. Assurément, le Canada. . . les ministres, les hauts fonctionnaires, les négociateurs à Genève et les ambassadeurs encouragent l'action, à l'instar d'autres pays, pour essayer d'en arriver à une conclusion satisfaisante dans les meilleurs délais. Je ne

[Text]

guess as to when. I just look forward and I see July being important. I think it was encouraging. How encouraging, I guess, depends upon one's nature. But when Mr. Delors said that he believed that a 90% conclusion to the GATT agreement was better than no GATT agreement, I was encouraged, because I think that is probably what's going to happen.

You asked about supply-management. There are other countries that have difficulties with the Dunkel text, and we have difficulty with the Dunkel text. Therefore, looking at the 90% or 95% of the Dunkel text that is acceptable to Canada and the supply-managed side with tariffication, which is not, if the European Community wants to leave out 10%, as long as it's not in the export-related fields and unfair subsidization, I would trade them for supply-management, which we would leave out of the agreement and maintain the existing use of article XI. But it has to be clarified and strengthened or the existing article XI is not going to be of a great deal of benefit.

Mr. Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Mr. Minister, what about the grain transportation talks? We have in this country, I'm sure you'll agree, a very serious situation with respect to grain transportation in that if we're going to move grain to market efficiently and be competitive, we have to have an efficient system. Right now, you have these talks on the method of payment, which is really one small aspect of grain transportation. Surely if we're going to have an efficient system of moving grain from farm to port, there has to be a more intensive study of the whole grain transportation system, so we have a viable, healthy and efficient Canadian grain transportation system from farm to port. I wonder, in that light, what is being done with the overall system? It's not enough to simply look at one small aspect. We have to look at the overall system.

Mr. McKnight: Mr. Laporte, the transportation talks involved method of payment, MCRs, the pooling issue, and deficiencies that were identified. Those were overshadowed, I would suggest, by the debate that took place on method of payment. The overall transportation talks were involved in the movement. The costs from farm gate to port, which are certainly efficiencies, and regardless of the side of the method of payment issue that individual producers took, when you look at the response from the work sheets, they all agreed that there had to be further efficiencies. They wanted a cheaper system. Whether it came to the gathering system, to the cost of movement or to the handling charges in the gathering system, they wanted a cheaper system, and I believe those efficiencies should also be looked at by ministers. With the exception of Saskatchewan, in Edmonton last week the ministers agreed that that was what we would do over the next two months.

[Translation]

sais pas quand. J'imagine simplement que le mois de juillet est important à cet effet. C'était encourageant. Le degré d'optimisme dépend de la nature de chacun. Quand M. Delors a dit qu'un accord à 90 p. 100 valait mieux que pas d'accord du tout, j'étais optimiste, parce que je crois que c'est probablement ce qui va se passer.

Vous avez parlé de la gestion de l'offre. D'autres pays ont des difficultés avec le texte de M. Dunkel, et nous aussi. Par conséquent, considérant les 90 p. 100 ou 95 p. 100 du texte de M. Dunkel qui sont acceptables pour le Canada et la partie relative à la gestion de l'offre avec tarification, qui ne l'est pas, si la Communauté européenne veut abandonner 10 p. 100, dans la mesure où cela ne se rapporte pas au secteur de l'exportation et aux subventions injustes, je les échangerais contre la gestion de l'offre, qui ne ferait pas partie de l'accord, pour maintenir l'usage actuel de l'article XI. À moins de le clarifier et de le renforcer, l'article XI actuel ne sera pas très avantageux.

M. Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Monsieur le ministre, qu'en est-il des négociations relatives au transport des céréales? Vous conviendrez avec moi qu'au Canada, nous connaissons de très graves difficultés dans ce domaine. En effet, si nous voulons acheminer efficacement les céréales vers les débouchés et être concurrentiels, nous devons mettre en place un système efficace. Actuellement, il y a ces négociations sur la méthode de paiement qui, en fait, représente un aspect mineur du transport des céréales. Assurément, si nous voulons avoir un système efficace de transport des céréales depuis la ferme jusqu'aux ports, il faut effectuer une étude plus approfondie de l'ensemble du système de transport de céréales pour pouvoir instaurer au Canada un système viable, sain et efficace de transport de céréales de la ferme jusqu'au port. Cela dit, j'aimerais savoir ce qu'on fait pour l'ensemble du système. Il ne suffit pas d'en examiner uniquement un aspect mineur. Nous devons examiner l'ensemble du système.

M. McKnight: Monsieur Laporte, au cours des négociations relatives au transport, il a été question de la méthode de paiement, des offices de commercialisation, de la mise en commun et des lacunes observées. Ces questions ont été occultées par le débat sur la méthode de paiement. L'ensemble des pourparlers sur le transport faisait partie de la dynamique. Les coûts de transport de la ferme au port peuvent certainement faire l'objet d'économies et, quelle que soit la position prise par les différents producteurs quant au mode de paiement, et d'après la réaction figurant sur les feuilles de travail, tous les producteurs sont d'accord sur le fait qu'il faut réaliser d'autres économies. Ils voulaient un système moins coûteux. Qu'il s'agisse du système de ramassage, du coût de déplacement ou des frais de manutention dans le système de ramassage, ils voulaient un système moins coûteux, et je crois que les ministres devraient également se pencher sur ces questions. La semaine dernière, tous les ministres à l'exception de celui de la Saskatchewan se sont entendus pour le faire au cours des deux prochains mois.

[Texte]

• 1635

Mr. Laporte: But the whole question of a cheaper system—surely that can mean a number of things. A cheaper system in what sense? This is where I think the government has been somewhat less than honest with Canadians. You say you want a cheaper system, but is it cheaper in the sense that we want to grow the cheapest bushel of grain we can possibly grow and move it to market? Or are we talking about maintaining a viable rural economy and infrastructure?

There are different bottom lines that we can look at. It seems obvious to me that this government has an agenda to move toward an agribusiness mode that is concerned with producing the cheapest bushel of grain possible. That will benefit certain corporations and perhaps industrial-sized farms, but there is no commitment to maintaining rural communities or farm families, or otherwise the government would be saying that.

So when we talk about a more efficient method of movement, it is too bad the government won't be a little clearer about what exactly it means by "more efficient". It should either commit itself to rural communities and farm families or not.

Mr. McKnight: I said every producer wanted a more efficient. . . Mr. Althouse said "of course", so I guess we are all talking about the same subject. How we arrive at a more efficient system is a responsibility that ministers of agriculture and farm leaders and the industry outside of the producers have an opportunity to address, and we hope to be able to address that.

When you want to talk about a commitment to agriculture and look at the commitment this government had made in supporting agriculture in rural Canada, particularly in the province where you and I come from. . . the amount of money put forward in support of agriculture and rural industries has been unprecedented. So when you say that the government is not concerned about it, we certainly are and we have done more than talk about it. We have expressed it by having tax dollars provided by other Canadians to support where there is hurt in rural Canada.

Mr. Laporte: That type of answer is not helpful. First of all, you say farmers said they wanted a more efficient system. Of course they are going to say they want a more efficient system. Who isn't going to say they want a more efficient system?

I was at some of these transportation talks. Look at Peat Marwick. If you talk to some of the people confidentially, they will say the way those questions were worded really was not helpful to anyone. A million dollars was wasted. You could have spent \$10,000 on a poll and got the same results.

When you ask someone if they want a more efficient system, of course they are going to say they want a more efficient system. The question is whether they want a more efficient system without 50% of the farmers and 75% of the communities. That is a different matter, and it is unfortunate that you are taking that tack because it is not very helpful.

[Traduction]

M. Laporte: Quand on parle d'un système moins coûteux, cela peut certainement signifier un certain nombre de choses. Qu'entendez-vous par système moins coûteux? Dans ce domaine, je crois que le gouvernement n'a pas été du tout honnête avec la population. Vous dites que vous voulez un système moins coûteux, mais est-il moins coûteux dans la mesure où nous voulons produire des céréales dont le boisseau coûte le moins cher possible et l'acheminer au marché? Ou s'agit-il de maintenir une économie et une infrastructure rurales viables?

L'essentiel n'est pas le même pour tous. Il me semble évident que le gouvernement a l'intention de promouvoir des entreprises agricoles qui se préoccupent de produire des céréales dont le boisseau coûte le moins cher possible. Cela profitera à certaines sociétés et sans doute à des fermes de taille industrielle, mais le gouvernement ne s'engage pas à maintenir les communautés rurales ou les familles paysannes, sinon il serait en train de le dire.

Par conséquent, quand on parle d'un moyen de transport plus efficace, il est dommage que le gouvernement ne dise pas plus clairement ce qu'il entend par «plus efficace». Ou il s'engage envers les communautés rurales et les familles paysannes, ou il ne le fait pas.

M. McKnight: J'ai dit que chaque producteur voulait un système plus efficace. . . M. Althouse a dit «évidemment»; je crois donc que nous parlons tous de la même chose. Il appartient aux ministres de l'Agriculture, aux dirigeants agricoles et à l'industrie de concevoir un système plus efficace, et j'espère que nous serons en mesure de le faire.

Quant à l'engagement envers l'agriculture et les mesures que le gouvernement a prises pour appuyer l'agriculture dans les régions rurales du Canada, surtout dans la province dont nous sommes originaires, vous et moi. . . l'appui financier accordé aux industries agricoles et rurales a atteint un niveau sans précédent. Par conséquent, quand vous dites que le gouvernement ne s'en préoccupe pas, nous ne sommes pas d'accord, car nous ne nous sommes pas contentés d'en parler. Nous avons veillé à ce que les contribuables appuient les régions rurales du Canada, qui sont en difficulté.

M. Laporte: Ce genre de réponse n'est pas utile. Tout d'abord, vous dites que les agriculteurs veulent un système plus efficace. C'est l'évidence même. Qui ne veut pas un système plus efficace?

J'ai participé à certains des pourparlers sur les transports. Prenons le cas de Peat Marwick. Si vous parlez à certaines personnes de façon confidentielle, elles vous diront que la façon dont ces questions ont été libellées n'était pas utile à qui que ce soit. On a gaspillé un million de dollars. On aurait pu consacrer 10,000\$ à un sondage et en arriver aux mêmes résultats.

Quand on demande à quelqu'un s'il veut un système plus efficace, il répond évidemment par l'affirmative. La question est de savoir si on veut un système plus efficace sans la participation de 50 p. 100 des agriculteurs et 75 p. 100 des collectivités. C'est une tout autre question, et il est dommage que vous le preniez ainsi, car ce n'est pas très utile.

[Text]

The government has spent a lot of money on agriculture since the Mulroney government came to power, billions of dollars, but it hasn't helped maintain the overall viability of the rural economy. The money often has not been spent in the best manner that will maintain farm families in rural communities.

In many ways the farmers should be upset, the taxpayers should be upset—in fact, many of them are—and Canadians as a whole should be upset with the way this government has acted. If the government really wants to move to agribusiness, it should make that announcement instead of doing it surreptitiously, which is happening consistently in all areas of agriculture.

With respect to the transportation talks, I think you have been misleading Canadians by talking about a more efficient system. You should be clear as to what you mean by a more efficient system.

The Chairman: Mr. Laporte—

Mr. Schneider (Regina—Wascana): On a point of order. We have heard the word “misleading” and we have heard the term “less than honest”. Are those normally acceptable parliamentary terms?

The Chairman: I am not particularly pleased with the terms, but my point, Mr. Laporte, is that you have had a two and one-half minute comment. I would like you to let the minister respond so that I can go on to another speaker. I have five who want to speak, and he does have a time limit.

• 1640

Mr. McKnight: First of all, Mr. Chairman, I am pleased Mr. Laporte recognizes that the government under Prime Minister Mulroney has spent a considerable amount of Canadian taxpayers' funds in supporting an industry that is hurt.

I ask anyone to point to where this government has directed we would depopulate or put in place programs that would depopulate rural Canada. The programs we have put forward are those we believe are important in supporting rural Canada.

If you look at the western economic diversification program, half the applications received come from what is considered rural western Canada, not in the amount of money put in, but in numbers of applications.

In other areas of Canada, we are working with provincial and municipal governments to maintain standards in rural Canada that allow people to continue to make a living in their communities.

I have gone through a great deal of change in my lifetime in my community. I believe anyone in rural Saskatchewan recognizes that. It is very difficult at this time when you can travel at 65 miles an hour into an urban area. We are not driving Model Ts; we are not farming with John Deeres.

We have put in place the Farm Debt Review Board to assist in coming to a conclusion. We have put in place a rural transition program of assistance to rural residents. We have designed policies in support of rural Canada and will continue to do so.

[Translation]

Le gouvernement a dépensé des sommes énormes pour l'agriculture depuis l'accession au pouvoir du gouvernement Mulroney, des milliards de dollars, mais cela n'a pas permis de maintenir la viabilité générale du secteur rural. Souvent, l'argent n'a pas été dépensé à bon escient pour maintenir les familles paysannes et les collectivités rurales.

À bien des égards, les agriculteurs et les contribuables devraient être en colère—en fait, bon nombre d'entre eux le sont—et tous les Canadiens devraient être en colère à cause de la façon dont le gouvernement s'est comporté. Si le gouvernement veut vraiment promouvoir des entreprises agricoles, qu'il le dise clairement au lieu de le faire subrepticement comme il le fait dans tous les secteurs agricoles.

Pour ce qui est des pourparlers relatifs au transport, je crois que vous avez trompé les Canadiens en parlant d'un système plus efficace. Vous devez dire clairement ce que vous entendez par système plus efficace.

Le président: Monsieur Laporte. . .

M. Schneider (Regina—Wascana): Je voudrais faire un rappel au Règlement. Nous avons entendu les termes «trompeur» et «moins qu'honnête». Ces termes sont-ils acceptables au Parlement?

Le président: Je n'aime pas beaucoup ces termes, mais je voulais dire à M. Laporte qu'il a parlé pendant deux minutes et demie. J'aimerais que le ministre réponde avant que nous ne passions à quelqu'un d'autre. Cinq personnes désirent intervenir, et le temps de parole est limité.

M. McKnight: Monsieur le président, je tiens d'abord à dire que M. Laporte a la grâce de reconnaître que le gouvernement de M. Mulroney a consenti à un très sérieux effort financier pour venir en aide à un secteur en difficulté.

Sur quoi se baserait-on pour dire que ce gouvernement a décidé de favoriser l'exode rural? Au contraire, les programmes que nous avons institués sont destinés à venir en aide à nos communautés rurales.

Prenez l'exemple du programme de diversification de l'économie de l'Ouest. La moitié des demandes enregistrées, je dis bien la moitié des demandes et non pas la moitié des crédits accordés, provient des zones rurales de l'Ouest canadien.

Dans d'autres régions, nous oeuvrons aux côtés des autorités provinciales et municipales pour tenir la ligne et permettre aux habitants des zones rurales de pouvoir continuer à gagner leur vie sans quitter leurs communautés.

Dans ma propre communauté, j'ai pu constater, avec le temps, des changements importants. Personne qui vient des zones rurales de la Saskatchewan ne le contesterait. L'attrait de la ville, vers laquelle on peut foncer à 65 milles à l'heure, est indéniable. L'automobile a beaucoup évolué en un demi-siècle, et l'équipement agricole aussi.

Pour alléger le fardeau des agriculteurs, nous avons créé le Bureau d'examen de l'endettement agricole. Nous avons mis en oeuvre, pour aider les gens de la campagne, un programme de réorientation des agriculteurs. C'est dire que nous avons mis en oeuvre des politiques de soutien au monde rural et que nous avons fermement l'intention de continuer dans cette voie.

[Texte]

You suggest the government is talking about efficiencies. Every sector of the agriculture industry is talking about efficiencies. Sask Pool is talking about efficiencies; UGG is talking about efficiencies. The Canadian Federation of Agriculture is talking about efficiencies. Every producer and every organization is talking about a more efficient way of doing business. We are trying to explore together the most efficient and cost-effective way to continue to provide service, whether transportation, financing, or income support.

There is no doubt we have to learn to spend smarter, but not just this government. All governments are going to have to learn to spend smarter so we can address the cause rather than the symptom as we have done in the past.

The Chairman: Thank you. Mr. Minister, I have five speakers, and if I give each five minutes—though it is difficult when the end statement is three minutes—it is going to bring us to 5.10 p.m. or so. It is going to be tight, Mr. Schneider, five minutes.

Mr. Schneider: Thank you, Mr. Chairman. We talk about economic viability in rural Saskatchewan. On the way here I happened to hear from someone who said that rumour has it the Saskatchewan budget will show, amongst other things, a 10% increase in personal income tax, a third of a dollar increase in the price of tobacco, and a 0.3¢ a litre increase in gasoline taxes. When one has to drive 60 or 70 miles, perhaps rural Saskatchewan is going to see a sooner demise than we anticipated.

It ties in with the statement you made, Mr. Minister, on the tax exemption for ethanol and methanol gasoline. On the importance of fuels to farms, can you assure me there is some degree of dialogue between the federal and provincial governments, particularly those with fairly strong agriculture economies, to caution each other about the drastic impacts increases in the price of fuel have in farming?

Mr. McKnight: I think, Mr. Chairman, we all recognize one of the costs of producing agricultural products is the consumption of fuel. There is no variation in federal taxation between fuel used for production in agriculture or fuel consumed by other enterprises or the consumers in Canada.

I would hope that would be recognized by provinces, because as you recall in the last budget brought down by the Hon. Don Mazankowski, there was not an increase in gasoline in the excise tax of the federal government.

[Traduction]

Vous dites que le gouvernement est principalement animé par un souci d'efficacité. Il est vrai que tout le monde agricole se soucie d'efficacité. La Saskatchewan Pool se soucie de l'efficacité; l'UGG se soucie de l'efficacité; la Fédération canadienne de l'agriculture s'en soucie également et chaque producteur, chaque association professionnelle cherche les moyens d'améliorer l'efficacité de ses opérations. De concert avec eux, nous tentons, nous aussi, de rendre plus efficaces les prestations de l'administration et d'améliorer la rentabilité de nos programmes que ce soit en matière de transport, en matière de financement ou en matière de soutien du revenu.

Il est clair que nous allons devoir apprendre à mieux rentabiliser les dépenses publiques, mais cela ne s'applique pas seulement à l'actuel gouvernement. Tous les gouvernements vont devoir s'engager dans cette voie et s'attaquer aux racines du mal et non plus simplement au symptôme comme nous tentons de le faire depuis trop longtemps déjà.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Nous avons cinq intervenants d'inscrits, et si je leur accorde chacun cinq minutes—ce sera déjà difficile dans la mesure où on a déjà prévu trois minutes pour l'exposé de conclusion—cela nous amènera à 17h10. Cela va être un peu juste. Monsieur Schneider, vous avez cinq minutes.

M. Schneider: Merci, monsieur le président. Nous avons parlé du maintien de la vie économique des zones rurales de la Saskatchewan. Alors que je me rendais à cette séance, quelqu'un m'a dit que, selon la rumeur publique, le budget de la Saskatchewan prévoit, entre autres, une augmentation de 10 p. 100 de l'impôt sur le revenu des particuliers, une trentaine de cents d'augmentation sur le prix du tabac et une augmentation de taxe sur l'essence de 0,3c. le litre. Or, pour ceux qui doivent parcourir 60 ou 70 milles par la route pour se rendre dans une agglomération, il est certain que cela ne va pas faciliter les choses. Les communautés rurales de la Saskatchewan vont peut-être s'effondrer plus tôt que prévu.

Cela me ramène d'ailleurs, monsieur le ministre, à ce que vous disiez tout à l'heure au sujet d'une éventuelle exemption fiscale pour l'éthanol et le méthanol. Étant donné le rôle crucial du carburant pour les agriculteurs, pourriez-vous nous dire s'il existe, entre le gouvernement fédéral et les provinces, et notamment celles où l'agriculture joue un rôle particulièrement important, un certain dialogue afin que chacun sache combien une augmentation du prix du carburant peut être désastreuse pour les agriculteurs?

M. McKnight: Nous n'ignorons pas, monsieur le président, l'importance, que revêt, pour les agriculteurs, le prix du carburant. C'est un fait que les taxes fédérales sur le carburant n'opèrent aucune distinction entre le carburant servant à l'agriculture et le carburant utilisé par d'autres types d'entreprises ou par de simples particuliers.

Il serait bon que les provinces en tiennent compte, car, vous vous en souvenez sans doute, le dernier budget fédéral présenté par M. Mazankowski ne comportait aucune augmentation de la taxe d'accise fédérale sur l'essence.

[Text]

• 1645

It is very difficult when one government attempts to put policies and positions in place that will allow the economy of Canada to grow and other governments take up that space, and more, and stifle the economy of Canada, then criticize the federal government for not taking action.

I haven't seen the Saskatchewan budget. I would be very interested in seeing its commitment to agriculture, because it has certainly not been apparent in the discussions I've had with members of that government over the past three months.

Mr. Schneider: I noticed that the budget has shown an increase of nearly \$1 billion in agriculture. Just from a very cursory look at what material I have, I have not found any specific reference to research and development. Can you give us some indication as to where that sits in terms of priorities, with respect to previous years?

Mr. McKnight: I can't do so, but if I can't find it here perhaps it would be quicker if I looked around the room and found someone who could. Dr. Olson, are you going to do it?

Mr. Schneider: Perhaps while they're—

Mr. McKnight: Go ahead. I can find it in the book.

Mr. Schneider: My perspective of agriculture in the Canada-U.S. Free Trade Trade Agreement left me with the impression that Saskatchewan agriculture was somewhat nervous, particularly the grains and oilseeds sector. But from a Canadian point of view, and perhaps also with Saskatchewan in mind, could you describe to us very quickly what impact the Canada-U.S. Free Trade Agreement has had on agriculture, positive, negative, or otherwise?

Mr. McKnight: In agricultural numbers overall, Canada's percentage of trade or exports to the United States has increased, even in the supply managed sectors of agriculture. It has increased substantially in the grains and oilseeds side since the signing of the Canada-U.S. Free Trade Agreement.

I believe that's a benefit, particularly in the grains and oilseeds sector, which is one of the few marketplaces into which the Americans do not subsidize. They don't EEP in their own country, and therefore the price Canadian producers get for their product being put into the American economy is among the highest available to us in the world, and we are very pleased to be able to serve it.

Mr. Schneider: There is some rhetoric, particularly flowing out of western Canada, that says all departments should see a 15% cut in their budgets. What would that cut do to you?

[Translation]

Vous voyez combien il peut être difficile pour un gouvernement qui tente de mettre en oeuvre des politiques et des mesures destinées à faciliter la croissance économique et que d'autres gouvernements viennent s'immiscer dans le même champ d'activités, prennent des mesures qui sont autant d'obstacles à la croissance et qui, pour comble, critiquent le gouvernement fédéral et lui reprochent de ne pas mettre en oeuvre les moyens qui s'imposent.

Je n'ai pas encore de précisions sur le budget de la Saskatchewan et j'aimerais beaucoup savoir l'étendue de l'effort consenti en faveur de l'agriculture. Je dois dire qu'au cours des derniers mois, mes conversations avec divers membres du gouvernement de cette province ne m'incitent guère à l'optimisme sur ce point.

M. Schneider: Je constate que le budget fédéral comporte une augmentation de presque 1 milliard de dollars des crédits affectés à l'agriculture. Or, un examen rapide de la documentation dont je dispose n'a révélé aucune mesure particulière en faveur de la recherche et du développement. Pourriez-vous nous dire quelle est l'importance, par rapport au passé, accordée à ce domaine?

M. McKnight: Je ne suis pas en mesure de vous donner les détails qu'il vous faudrait, mais si je ne trouve pas cela tout de suite dans mes dossiers, peut-être devrais-je passer la parole à quelqu'un qui sera mieux à même de vous répondre. Monsieur Olson, puis-je vous laisser ce soin?

M. Schneider: Pendant qu'il . . .

M. McKnight: Allez-y. Tout cela se trouve dans le dossier.

M. Schneider: J'ai l'impression que l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis préoccupe quelque peu les agriculteurs de la Saskatchewan, et notamment ceux qui se spécialisent dans les céréales et les oléagineux. Pourriez-vous nous expliquer, très rapidement, quels sont les effets que cet accord de libre-échange a pu avoir sur l'agriculture du Canada? Le bilan est-il globalement positif ou négatif? Pourriez-vous également nous donner, à cet égard, quelques précisions supplémentaires sur la Saskatchewan?

M. McKnight: Je peux vous dire que d'une manière générale, cet accord a permis au Canada d'augmenter ses exportations agricoles vers les États-Unis. Cela est également vrai pour les produits relevant du régime de la gestion de l'offre. Depuis la signature de l'Accord de libre-échange, je dirais même que nos exportations de céréales et d'oléagineux ont augmenté considérablement.

C'est donc, très nettement, un avantage surtout d'ailleurs pour les céréales et les oléagineux qui sont un des rares secteurs où les producteurs américains ne sont pas subventionnés. Il n'y a pas d'aide à l'exportation pour ces produits-là et les producteurs canadiens peuvent donc placer très avantageusement leurs produits sur le marché américain. Cela est incontestablement une bonne chose.

M. Schneider: Certains réclament, et cela est peut-être particulièrement vrai de l'Ouest canadien, une coupure nette de 15 p. 100 du budget des ministères fédéraux. Quel effet une telle mesure aurait-il au niveau de votre propre ministère?

[Texte]

Mr. McKnight: A 15% cut in the main estimates, if you look at this year's budget, would not allow this department to continue the inspection process or any support from the federal side—not the support of GRIP and NISA.

We have a budget that was \$4.4 billion last year, as I mentioned earlier. If you remove 15% from that budget it would mean we would either remove our contribution from crop insurance, which is the total expenditures in agrifood products, or we would not be able to continue those programs.

Our program total is \$2.1 billion, outside income support, so if you take out another \$300 million that figure represents double the non-pay operating side of this department. A figure of \$300 million would remove any. . . Our capital expenditures are about \$70 million and that would be four times the amount we spend in capital.

I don't think the agricultural industry in Canada, regardless of whether it's in western Canada, central Canada, or Atlantic and maritime Canada, would tolerate a reduction of 15%.

The Chairman: There was a question about research, but I don't think I can allow it to be answered, considering the time factor.

Mr. McKnight: I will put it on.

• 1650

The Chairman: Okay. It's your time.

Mr. Noreau: Mr. Chairman, to answer your question about the year-over-year changes in scientific research and development, essentially the budget has remained the same. There has been a notional decrease of \$2.2 million, basically due to longer phasing of capital projects.

As a counterpart to this, the person-years were a total of 3,258 in 1991-92. There were 3,448 in 1992-93. So the person-years have increased. The overall budget is down by \$2 million over a total of \$260 million, but it's due to deferral of capital projects.

Mr. Harvard (Winnipeg St. James): Mr. Minister, my first question has to do with FSAM I and FSAM II programs. My question is pursuant to the cost of administration of the two programs, administration including implementation and delivery of the programs.

Apparently there are some stories going around about the cost of the administration. I am just wondering whether you would have any information relating to that. If you don't have it at your fingertips, I would be more than happy just to get written information later.

[Traduction]

M. McKnight: Une coupure de 15 p. 100 dans le Budget des dépenses principal nous obligerait à couper nos activités d'inspection et de soutien, y compris le RARB et le CSRN.

L'année dernière, notre budget était de 4,4 milliards de dollars. Si vous en retranchez 15 p. 100, le ministère devra soit éliminer sa contribution au régime d'assurance-récolte qui est égale au total des dépenses engagées au titre des produits agricoles, soit mettre fin aux programmes de développement agro-alimentaire.

Hormis les mesures de soutien au revenu agricole, nos programmes prévoient des engagements annuels de 2,1 milliards de dollars. C'est dire que si vous soustrayez de cela 300 millions de dollars, vous arrivez au double des dépenses de fonctionnement du ministère abstraction faite des salaires. Une baisse de 300 millions de dollars éliminerait toute. . . Nos dépenses en capital s'élèvent à environ 70 millions de dollars chaque année et cela représenterait donc quatre fois le montant de nos dépenses annuelles d'immobilisations.

Je ne crois pas que les milieux canadiens de l'agriculture accepteraient une pareille baisse de 15 p. 100 des crédits du ministère de l'Agriculture et cela vaut aussi bien pour les régions de l'Ouest que pour les régions du centre ou de l'Atlantique.

Le président: Quelqu'un avait posé une question touchant la recherche et de développement, mais je ne pense pas que nous aurons le temps d'y répondre.

M. McKnight: Nous sommes, en ce qui nous concerne, disposés à le faire.

Le président: Allez-y, si vous voulez y consacrer une partie de votre temps de parole.

M. Noreau: Monsieur le président, je dois dire, en réponse à votre question touchant l'évolution des crédits affectés à la recherche scientifique et au développement que la situation est restée à peu près la même. On constate une baisse apparente de 2,2 millions de dollars, mais cela est principalement dû au rééchelonnement de certaines dépenses.

Cela est d'ailleurs compensé par une augmentation du nombre d'années-personnes. Celui-ci, d'un total de 3,258 en 1991-1992, est passé à 3,448 pour l'exercice 1992-1993. Sur un total de 260 millions de dollars, on constate une baisse budgétaire de deux millions de dollars, mais cela est simplement dû au fait qu'un certain nombre de projets d'équipement ont été repoussés.

M. Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le ministre, ma première question a trait aux programmes MSAA I et MSAA II. J'aimerais, en effet, obtenir des précisions sur les coûts liés à l'administration de ces deux programmes-là, c'est-à-dire essentiellement à leur mise en oeuvre.

Certaines rumeurs se font entendre sur ce point et j'aimerais obtenir de vous quelques éclaircissements. Je ne vous demande pas de me répondre sur-le-champ; vous pouvez, si vous le voulez, me transmettre cela par courrier.

[Text]

Mr. McKnight: I'll get you the definite number if I can, Mr. Harvard. It's less than 2%. My recollection is that it is 1.2%, 1.4% of the total cost of the program, which, FSAM I and FSAM II combined, is \$1.4 billion.

Mr. Harvard: Fine. You can just send it to me or to the committee.

Mr. McKnight: I'd be pleased to.

Mr. Harvard: My second question has to do with the province of Manitoba. More specifically, it's a crop insurance question, Mr. Minister. There is a problem with respect to crop insurance in one of the districts in my province, district 12, and it relates to a problem over soils classification.

I'm giving you a little background so I can give you the context. In the best Canadian tradition, a review committee was set up to examine the problem. About a year ago, June 1991, the Minister of Agriculture in Manitoba said if the committee found there was reason to provide retroactive insurance coverage for that district, that would be done; that is, the government would do it.

Well, the committee did recommend retroactive coverage to the tune of \$10 an acre. Just last week the Manitoba government said it wasn't going to make the retroactive payments, and there was a statement, Mr. Minister, made by the finance minister in Manitoba that implicates your government. That's why I'm asking you the question.

Mr. Clayton Manness, the Minister of Finance in Manitoba, said:

we had notice of a letter from the federal government overtop of the signature of Mr. McKnight that indicated they would not consider retroactivity.

So I guess my first question on this subject is why your government would refuse to take part in this extra payment. I would assume, Mr. Minister, that if we accept the premise that the provincial government in Manitoba did make a commitment to retroactive payments a year ago, the government wouldn't have made that commitment without some kind of a promise from your department participating. That's the assumption. Can you enlighten us?

Mr. McKnight: First of all, for the area you're referring to, in soil classification, of 32 and 12, there was a committee that over the last—as I understand it—six weeks concluded their work and put forward a scientific explanation to increase the productivity levels and the insurance levels from those numbers for that area in the province of Manitoba.

I have informed my colleague, the Minister of Agriculture in Manitoba, that their scientific evidence does meet the criteria under which crop insurance can be changed, although there cannot be any retroactivity in insurance rates.

[Translation]

M. McKnight: J'essayerai de vous obtenir un chiffre précis, monsieur Harvard. Je peux tout de même vous dire, dès maintenant, que cela correspond à moins de 2 p. 100 du total des crédits. Je crois me souvenir que cela correspond à environ 1,2 ou 1,4 p. 100 du coût total du programme qui est, MSAA I et MSAA II inclus, de 1,4 milliard de dollars.

M. Harvard: Merci. Vous pouvez soit envoyer les détails à moi soit au comité.

M. McKnight: Je n'y manquerai pas.

M. Harvard: Ma deuxième question a trait au Manitoba. Il s'agit, monsieur le ministre, de l'assurance-récolte. Dans un des districts de ma province, le district 12 pour être précis, l'assurance-récolte pose un problème lié à la classification des sols.

Je veux bien vous situer le contexte. Selon les usages en vigueur dans ce pays, on a constitué un comité d'examen à qui on a confié le dossier. Il y a environ un an, en juin 1991, le ministre de l'Agriculture du Manitoba a déclaré que si le comité le jugeait bon, la province accorderait à ce district le bénéfice rétroactif de l'assurance-récolte. Il était donc prévu que le gouvernement agirait en ce sens.

Eh bien, le comité a effectivement recommandé de faire bénéficier les agriculteurs de ce district d'un remboursement de 10\$ l'acre au titre de l'assurance-récolte mais, la semaine dernière, le gouvernement du Manitoba a déclaré qu'il n'effectuerait pas ces versements rétroactifs et la déclaration du ministre des Finances du Manitoba retenait en cela votre responsabilité. C'est donc pour cela que je vous pose la question.

M. Clayton Manness, ministre des Finances du Manitoba, a en effet déclaré:

On nous a transmis la lettre du gouvernement fédéral, revêtue de la signature de M. McKnight et nous informant du fait qu'il n'était pas question d'opérer des versements rétroactifs.

Je vous demande donc, en premier lieu, de nous dire pourquoi le gouvernement refuse de participer à cette indemnisation complémentaire. J'imagine, monsieur le ministre, que, dans la mesure où il y a un an, le gouvernement provincial s'est engagé à effectuer des versements rétroactifs, il avait sans doute obtenu au préalable un engagement de votre part. C'est du moins ce que je suppose. Pouvez-vous nous fournir des éclaircissements sur ce point?

M. McKnight: Je dois d'abord vous dire en ce qui concerne la classification des sols pour les zones en cause, c'est-à-dire les districts 32 et 12, qu'un comité s'est effectivement penché sur la situation et, après avoir terminé son étude, c'est-à-dire dans les six dernières semaines environ, a fourni des éléments scientifiques devant permettre d'améliorer la productivité des agriculteurs de cette région du Manitoba et, notamment, d'augmenter le montant des remboursements au titre de l'assurance-récolte.

J'ai donc informé en conséquence mon collègue, le ministre de l'Agriculture du Manitoba, lui disant que la description des sols de cette région correspond effectivement aux critères prévus pour le rehaussement des sommes versées au titre de l'assurance-récolte, mais qu'en tout état de cause ce rehaussement ne pourrait pas avoir d'effet rétroactif.

[Texte]

• 1655

There is a contract that is signed by every contract-holder in the province of Manitoba, not just the ones in the particular area. In order to change that contract you would be required to have the agreement of every contract-holder in the province of Manitoba, because it changes their premium rate, regardless of the area in which they live. But we have accepted, under the contract and the ability to make change, the numbers that have been put forward for this crop year.

Mr. Harvard: Are you saying, Mr. Minister, that the farmers in that area, area 12, are out of luck insofar as 1991 is concerned?

Mr. McKnight: Yes.

Mr. Harvard: This disappoints them. They joined GRIP a year ago on the premise there would be a commitment made, or there was a commitment of retroactive payment if indeed that was the decision of the review committee.

Mr. McKnight: I don't know anything about a commitment for a retroactive payment. I know in my communications with my colleague and officials' communications with the crop insurance corporation within the province of Manitoba, there has been a consistency that there would be no retroactivity to any program.

The administration of the crop insurance program and the ability to identify the productivity of the land and the productive value of the land for each crop variety is the responsibility of each province, and they provide the information to the Government of Canada and their own producers in a timely manner.

The Chairman: You have pretty well used it up, Mr. Harvard. We will go to Mr. Monteith, and we'll see what's happening at the end.

Mr. Monteith (Elgin—Norfolk): Thank you, Mr. Chairman. I have two or three questions.

The federal budget announced the Department of Agriculture will conduct a review of the regulations in agriculture. What progress has been made to date on that and what areas will be covered?

Mr. McKnight: Through you, Mr. Chairman and Mr. Monteith, just about every area of endeavour of Agriculture Canada will be covered. Let me tell you how it has been handled to this point.

We received communication after the budget from the president of the Treasury Board, who suggested how and what we would look for. We would look for criteria such as: Do regulations allow the industry to be as competitive as possible? Are there needless costs? Does it inhibit our ability to be competitive? Are the regulations the most effective way of doing business by regulation, or is there another manner of doing business?

[Traduction]

Il y a un contrat auquel ont adhéré tous les agriculteurs concernés du Manitoba et pas seulement ceux du district dont nous parlions tout à l'heure. Pour modifier les termes de ce contrat, il faudrait l'accord de tous les autres signataires du Manitoba car la mesure dont nous parlions tout à l'heure aurait pour effet de modifier le montant des primes auxquelles tous les agriculteurs sont tenus, quelle que soit la région où ils sont installés. Cela dit, nous avons accepté, dans le cadre de ce contrat et des possibilités que nous avons de faire évoluer les conditions prévues, les chiffres avancés pour la campagne en préparation.

M. Harvard: Est-ce à dire, monsieur le ministre, que les agriculteurs de cette zone, c'est-à-dire du district 12, ne pourront pas obtenir, pour 1991, ce qu'on leur avait promis?

M. McKnight: Oui.

M. Harvard: Cela ne manquera pas de les décevoir. Il y a un an, ils ont adhéré au RARB, croyant qu'on avait pris envers eux un engagement au sujet des versements rétroactifs. Or, voilà la décision qu'est censé avoir rendue ce comité d'examen.

M. McKnight: Mais peut-on vraiment parler d'un engagement sur le point des versements rétroactifs? Je sais, d'après ce que m'ont dit mes collègues et mes collaborateurs qui ont, sur ce point, été en contact avec la société d'assurance-récolte au Manitoba, qu'il n'a jamais été question de donner effet rétroactif à aucun des programmes.

Il appartient à chaque province d'administrer le programme d'assurance-récolte, de classer, en fonction de leur productivité, les terres agricoles et de fixer, pour chaque type de récolte, le coefficient de production de l'exploitation. Les provinces transmettent alors ces informations, en temps utile, au gouvernement du Canada et à leurs producteurs.

Le président: Monsieur Harvard, vous avez à peu près épuisé le temps qui vous était imparti. Nous allons maintenant passer la parole à M. Monteith. Nous verrons bien ce qu'il en sera.

M. Monteith (Elgin—Norfolk): Merci, monsieur le président. J'ai deux ou trois questions à poser au ministre.

Selon le budget fédéral, le ministère de l'Agriculture entendait revoir l'ensemble de la réglementation agricole. Qu'a-t-on fait en ce sens jusqu'ici et quels seront les domaines touchés?

M. McKnight: Grâce à l'attention que vous consacrez à ce domaine, monsieur le président et M. Monteith, aucun aspect de l'activité du ministère de l'Agriculture n'échappera à ce ré-examen. Permettez-moi de vous exposer, maintenant, comment les choses se sont passées jusqu'ici.

Après la présentation du budget, le président du Conseil du Trésor nous a transmis une note exposant les critères de cet examen réglementaire. Il s'agissait, par exemple, de voir si la réglementation actuelle permettait à l'ensemble du secteur de développer sa compétitivité, d'identifier les coûts superflus et de voir si cette réglementation ne pourrait pas être allégée ou rendue plus efficace.

[Text]

I should say, with all modesty, the department I have responsibility for approached the Minister of Finance and suggested that regulatory review, particularly in Agriculture Canada, was a very important step in the competitiveness process. We have established review units within Agriculture Canada. There has been the selection of a panel of outside experts who will review the findings of the internal group. Then we will again be able to proceed to this august committee, or one of its ilk, and present our findings.

At all steps the industry will be involved so we know we are not acting in a manner that would be harmful to the industry. As a side effect, but when one considers it is found to be only natural, officials in the department have entered into this in a very enthusiastic way. As a matter of fact, they have not waited for work units to be established or review units. Individual members of the staff have been submitting their thoughts on some of the regulations they have the responsibility for since three days after the budget was announced.

Mr. Monteith: Mr. Chairman, I have two other questions. You might find it much easier to cut me off than the minister, so I'm going to ask both questions.

The Chairman: Go ahead.

• 1700

Mr. Monteith: Mr. Minister, when you talk about the regulations and when you say we'll cover almost everything in agriculture, will it cover, for instance, supply management and income support programs? Will they be reviewed? When will they be reviewed? Do you anticipate that there will be changes as a result of the review?

My other question has to do with the pesticide registration. I know there is some \$80 million or more and some 200 or more person-years in the budget, but even with that, will we be able to deliver on the efficiency, accountability and predictability of the registration system that will enable Canadian farmers to be competitive?

Mr. McKnight: Mr. Monteith, that certainly is our goal. The amount of money, the person-years and the setting of criteria will be very important in allowing us to allow our farmers to have the use of and the assurance that the chemicals they use, as they have been in the past, are appropriate.

As you know, in the past the staging into the process has been done on a first come, first served basis. That has not always addressed the needs of the producers. Now we have a process where industry will have a say in making the decisions as to what the products will be and the timing of when they enter into the regulatory channels.

The dollars that have been made available. . . I can't remember the exact number, but an increase of x brought a number. . .

[Translation]

Je dois dire, en toute modestie, que c'est le ministère dont j'ai la charge qui a pris contact avec le ministre des Finances afin de lui faire valoir qu'une revue de la réglementation, notamment de la réglementation d'Agriculture Canada, permettrait sans doute d'aiguiser notre compétitivité. Nous avons donc, au sein d'Agriculture Canada, institué des unités de revue. Nous avons également nommé un comité d'experts venus de l'extérieur, chargés d'examiner, à son tour, les conclusions du comité de revue intérieur. Après cette double démarche, nous comparaitrons, à nouveau, devant votre auguste comité, ou devant une instance comparable afin de présenter nos conclusions.

Les responsables du secteur agricole seront appelés à participer à chaque étape et nous saurons comme cela que nous ne prenons aucune mesure susceptible de nuire aux intérêts des milieux agricoles. Je tiens à ajouter que les gens du ministère se sont lancés dans cela avec beaucoup d'enthousiasme. Ils n'ont même pas attendu la constitution des groupes de travail ou des unités de revue et dans les trois jours suivant la présentation du budget, certains membres du personnel du ministère ont commencé à faire connaître leurs idées sur les règlements relevant de leurs compétences.

M. Monteith: Monsieur le président, j'aurais deux autres questions à poser. Je crois qu'en matière de temps vous êtes naturellement enclin à plus de générosité envers le ministre qu'envers moi et je vais donc les poser toutes les deux dès maintenant.

Le président: Allez-y.

M. Monteith: Monsieur le ministre, vous venez de dire que la revue de la réglementation couvrirait à peu près tout ce qui a trait à l'agriculture. Cela comprend-il la gestion de l'offre et les programmes de soutien des revenus agricoles? Ces deux aspects font-ils également partie de l'exercice et, dans l'affirmative, quand pensez-vous que les gens de votre ministère se pencheront dessus? Cela devrait-il, d'après vous, aboutir à des changements?

Mon autre question porte sur l'homologation des antiparasitaires. Je sais que le budget prévoit, à ce titre, quelque 80 millions de dollars et quelque 200 années-personnes. Cela nous permettra-t-il, d'après vous, d'assurer l'efficacité, l'imputabilité et la prévisibilité de notre système d'homologation afin d'assurer aux agriculteurs canadiens les moyens de la compétitivité?

M. McKnight: Monsieur Monteith, c'est bien notre objectif. Le budget dont nous disposons, le nombre d'années-personnes que nous consacrons à cet effort et les critères qui vont être formulés devraient nous permettre d'offrir à nos agriculteurs les garanties nécessaires dans l'utilisation de ce type de produits chimiques.

Vous n'ignorez pas qu'auparavant ce processus d'homologation se déroulait dans l'ordre du dépôt des demandes, ce qui ne correspondait pas toujours aux besoins des producteurs. Dorénavant, les intéressés pourront participer plus largement aux décisions et indiquer quel devrait être, selon eux, l'ordre d'homologation des produits.

Les crédits que nous avons affectés à cet effort. . . Je ne peux pas vous en préciser le chiffre exact, mais il y a une augmentation de tant, ce qui nous donne. . .

[Texte]

Mr. Noreau: My recollection is that the investment in the implementation of the pesticide review process is on the order of \$4 million or \$5 million a year over five years.

Mr. McKnight: But the investment that was made in the past... an investment of x had a multiple effect on the number of products that were cleared through the channel— x plus 3, x plus 4.

Mr. Monteith: There was a commitment of an additional \$80 million.

Mr. Noreau: In all departments.

Mr. McKnight: That's not just in Agriculture Canada; it's spread all over.

Your first question on supply management and what sectors will be reviewed... all sectors, but there is already the senior working group on supply management, the pesticide review advisory committee, and the transportation task forces that were established in agriculture policy review. Others are ongoing, and they would be complementary to the regulatory review that we are undertaking.

Mr. Noreau: For your information, the sectors that will be formally reviewed in the regulatory review are the horticultural products regulations, the meat products regulations, the processed products regulations, and the inputs—the feeds, fertilizers and that kind of stuff—as well as regulations dealing with the Canadian Wheat Board and the Canadian Grain Commission.

With respect to the supply management, there is already a subcommittee of the steering committee that I chair—I referred to it earlier—which is dealing with the regulations and supply management. There is a review undertaken there, so we will not duplicate this process. We will leave it where it is.

Mr. McKnight: I could have told you who the members of our committee are, our panel of experts who look at the work done by the review teams. Larry Martin chairs the competitiveness council; Dennis Laycraft is the executive director of the Canadian Cattlemen's Association; Sally Rutherford is from the Canadian Federation of Agriculture; Helene Paquette is from the Quebec Consumers Association; Ben McEwen is a well-known and long-standing deputy minister from the province of Alberta; and Sid Gordon, who many of us know.

• 1705

This will be the panel that the review teams will have to be screened by and bounce their thoughts and their choices off before they even proceed to this august group or one like it.

Ms Callbeck (Malpeque): Since I only have five minutes and I have three questions that only require short answers, I'm going to put the three of them on the record. They deal with PVY-n in Prince Edward Island, and the first is on the

[Traduction]

M. Noreau: Je crois pouvoir dire que nous avons prévu pour l'examen des pesticides quatre ou cinq millions de dollars par an pendant cinq ans.

M. McKnight: Mais les sommes consacrées dans le passé... C'est-à-dire qu'un investissement de tant de dollars a eu un effet multiplicateur et a permis d'accroître le nombre de produits franchissant les diverses étapes de la procédure—je crois qu'il s'agit d'un facteur de trois ou de quatre.

M. Monteith: Mais n'avait-on pas prévu d'y consacrer encore 80 millions de dollars?

M. Noreau: Ce chiffre vaut pour l'ensemble des ministères.

M. McKnight: Oui, mais pas seulement au sein d'Agriculture Canada; pour l'ensemble des organismes concernés.

Quant à votre première question touchant les secteurs relevant de la gestion de l'offre, je dois répondre qu'aucun secteur n'échappera à notre attention mais que le groupe de travail principal sur la gestion de l'offre, le comité consultatif d'examen des pesticides et le groupe spécial des transports en matière agricole sont déjà à l'oeuvre. D'autres sont en cours de constitution et leurs efforts viendront compléter notre revue de la réglementation.

M. Noreau: J'ajoute que les secteurs plus précisément visés par la revue de la réglementation sont les produits horticoles, les produits carnés, les produits transformés et les facteurs de production agricoles tels que les fourrages et les engrais. Nous examinerons également la réglementation applicable à la Commission canadienne du blé et la Commission canadienne des grains.

En ce qui concerne la gestion de l'offre, le comité directeur que je préside a déjà nommé un sous-comité—j'en ai parlé plus tôt—chargé de la réglementation et de la gestion de l'offre. Les travaux sont déjà en cours et nous n'interviendrons donc pas afin de ne pas engager d'efforts superflus.

M. McKnight: J'aurais pu vous dire qui sont les membres de notre comité, du comité d'experts chargé de se pencher sur les travaux des groupes de revue. Larry Martin a présidé le Conseil de la compétitivité; Dennis Laycraft est directeur exécutif de la Canadian Cattlemen's Association; Sally Rutherford représente la Fédération canadienne de l'agriculture; Hélène Paquette, l'Association des consommateurs du Québec; Ben McEwen occupe, depuis longtemps, en Alberta, les fonctions de sous-ministre et Sid Gordon est connu de beaucoup d'entre nous.

Les idées et les conclusions des groupes de revue seront examinés par les membres de ce comité avant d'être soumis à une assemblée telle que la vôtre.

Mme Callbeck (Malpeque): Dans la mesure où je ne dispose que de cinq minutes et que les trois questions que j'ai à poser n'exigent pas de longues réponses, permettez-moi de commencer en exposant les éclaircissements que je

[Text]

compensation for 1990 and 1991. The compost program was first initiated by the province, then the federal government took it over. Regulations were drawn up that in some ways changed the program with the result that there are some farmers who have fallen through the cracks because of those regulations.

To give you an example of one of the problems with these regulations, I have a letter here that concerns a farmer who was tested positive. He got a letter from Agriculture Canada that said to top-kill and spray with sprout inhibitor, which he did, and then was told no, you're not positive, you're negative. He agrees that he would have top-killed the potatoes anyway, but he had the extra expense of the sprout inhibitor and he feels, and I agree with him, that he should be compensated for the extra expenditure that he had.

That's just an example. I do not have time to go into a lot of these problems, and really, Mr. Minister, there are not that many but they've been going on and on and on. In that respect, on the compensation for 1990 and 1991, I would like a commitment from you that you would ask your officials to sit down with the provincial officials and look at these problems I'm talking about. As I say, there are not that many, but they are problems, concerns that I really feel are fair and just and because of the regulations they're not covered.

The second question is on the 1991-92 PVY-n compensation. As you know, we lost our markets in Canada and the United States mainly through the misdiagnosis of. . . I think it was 10 out of 96 that were correctly diagnosed. I'm wondering when the producers will know what type of compensation they're going to be getting because of their lost markets.

Third and last question is on the Switzer report, which was tabled, I think, yesterday. Certainly that indicated that Agriculture Canada was not prepared to deal with the PVY-n crisis. It lists a number of problems. It lists a number of recommendations. I understand a panel is going to be set up to deal with the recommendations, so my question is, will there be representatives from the provincial government on that panel as well as from the potato industry of Prince Edward Island?

Mr. McKnight: If I can, Mr. Chairman, the answer to the first question is that with any program that is established there are perceived inequities. We attempted to draw up a program that would best serve the producers of Prince Edward Island and the industry in Canada. We did that jointly with the Province of Prince Edward Island and the producers, and used the best knowledge that we had at the time, and took, I think, the most positive steps we could. In

[Translation]

voudrais obtenir. Mes trois questions ont trait à la source nécrologique du virus Y dans l'Île-du-Prince-Édouard et la première a trait aux indemnités accordées au titre des campagnes 1990 et 1991. C'est la province qui a pris l'initiative en matière de compostage, le gouvernement fédéral décidant de prendre le relais. Une nouvelle réglementation fédérale fut élaborée qui transforma, dans une certaine mesure, le programme initial, privant de recours un certain nombre d'agriculteurs.

Pour illustrer les problèmes auxquels cette réglementation a parfois donné cours, je vais vous citer une lettre que m'a envoyée un agriculteur dont les champs étaient censés être atteints du virus. Il a reçu une lettre d'Agriculture Canada, lui disant de procéder à un défanage en arrosant ses champs avec un inhibiteur de germes. Il fit ce qu'on lui demandait de faire pour s'entendre dire, par la suite, que non, son champ n'avait pas été atteint par le virus. Il dit qu'il aurait tout de même assuré le défanage mais c'est lui qui a payé les frais de l'inhibiteur de germes et il estime, et je suis d'accord avec lui, qu'il devrait être indemnisé de la dépense qu'on lui avait demandé d'engager.

Je n'ai pas le temps ici de multiplier les exemples de ce genre mais, monsieur le ministre, sans être innombrables, ils démontrent la persistance d'un problème. C'est pourquoi je vous demande d'évoquer la question avec vos collaborateurs en leur demandant de rencontrer leurs homologues provinciaux afin de régler les problèmes qui se posent au titre des campagnes 1990 et 1991. Je répète que ces problèmes ne sont pas très nombreux, mais ils existent, et il me semble équitable de les corriger dans la mesure où c'est un peu à cause de la réglementation qu'ils se sont produits.

Ma seconde question porte sur les indemnités versées au titre de la source nécrologique du virus Y pour la période 1991-1992. Comme vous le savez, une erreur de diagnostic nous a fait perdre nos marchés aussi bien au Canada qu'aux États-Unis. Je crois, en effet, que sur 96 diagnostics, il y en avait 10 de corrects. Pourriez-vous donc nous dire quand les producteurs sauront-ils comment on entend les indemniser pour les pertes qu'ils ont subies?

Ma dernière question porte sur le rapport Switzer, déposé hier. Il en ressort notamment que cette crise de la source nécrologique du virus Y a pris Agriculture Canada complètement au dépourvu. Le rapport fait ressortir un certain nombre de problèmes et formule des recommandations. Je crois savoir qu'on entend constituer un comité chargé d'examiner les recommandations et c'est pour cela que je vous demande si ce comité comprendra des représentants du gouvernement provincial et des producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard.

M. McKnight: Permettez-moi, monsieur le président, de dire, en réponse à la première question, que l'on peut toujours trouver à redire à tel ou tel aspect d'un programme. Notre intention était d'instituer un programme adapté aux besoins des producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'ensemble du Canada. Sans cela, nous avons agi conjointement avec les représentants de la province et des producteurs, en nous fondant sur les informations dont nous

[Texte]

the last two years for the 1990 crop we paid out some \$10.7 million in compensation, about \$3.5 million in compensation for the 1991 crop. There was also the market adjustment that took place under FSAM-II of some \$8.2 million.

So although there may be some perceived inequities, we have attempted in every manner to meet the needs. I'm not prepared to go back into a 1991 or 1990 program and attempt to address those that are not just Agriculture Canada's or the federal government's problems but problems that we would anticipate at any time in a program of this size. Unless there are specifics that would fit into a precedent that had been established before, I am not prepared to address problems that have arisen over that period of time. And I can say that it was not just the federal Government of Canada that was responsible for the implementation.

• 1710

You talked about transportation and the composting. You are right, we did that jointly. We believe that the process that is there, the PVY-n action group that has been established, is able to address the concerns that you or other producers may have in Prince Edward Island.

As to the request for compensation for 1991 in lost markets from the 1991 crop, I am not prepared to consider compensation for that loss.

Your third question pertaining to the Switzer report. . you are accurate in the identification that Clay Switzer put on the preparedness of the department, but not just in PVY-n. I find the report to be a very important report. If you look at the title, it is "A Resolution of Plant Health Issues with particular reference to infection of Canadian seed potatoes". It is a report that addresses plant health issues throughout Canada and the industry. It makes important recommendations.

We have established a panel to identify and implement those recommendations. Where they pertain to the industry, I am sure there will be industry consultation. Where they pertain to provinces, there will be provincial consultation. And where they pertain to the realm of the Government of Canada, we will proceed as required.

The Chairman: I am not against more questioning, but the minister has a limited time. Mr. Larrivée, you are the last questioner.

M. Larrivée (Joliette): Monsieur le ministre, en 1989, le gouvernement a mis en place un processus d'élaboration et de révision des politiques agricoles au Canada, sous le titre de "Growing Together". J'aimerais savoir si le processus fonctionne normalement et si le gouvernement a atteint les objectifs qu'il s'était fixés au départ.

[Traduction]

dispositions à l'époque. Je crois que nous avons agi pour le mieux à l'époque. Dans les deux dernières années, nous avons versé quelque 10,7 millions de dollars d'indemnités au titre de la récolte de 1990 et environ 3,5 millions de dollars au titre de la récolte de 1991. Nous avons également versé quelque 8,2 millions de dollars au titre des ajustements de marchés dans le cadre du programme MSAA-II.

Certains y ont peut-être vu quelque inégalité, mais je crois pouvoir affirmer que nous avons tout fait pour répondre aux besoins des intéressés. Je ne peux donc pas revenir en arrière pour essayer de corriger certains problèmes découlant des mesures mises en oeuvre en 1991 ou en 1990. En effet, on ne peut pas considérer que ces problèmes ont été causés par Agriculture Canada ou par le gouvernement fédéral car tout programme de cette envergure va inévitablement engendrer une part d'insatisfaction. À moins que, par certains aspects, le cas que vous avez cité ne rejoigne un précédent, je ne suis pas vraiment en mesure de m'en saisir. J'ajoute d'ailleurs que la mise en oeuvre de ce programme ne relevait pas du seul gouvernement fédéral.

Vous avez également évoqué les transports et le compostage. Vous avez raison de dire qu'il s'agissait d'un effort conjoint. Nous estimons que les mesures mises en place, notamment le groupe de lutte contre la souche nécrotique du virus Y vont permettre de régler les difficultés que vous ou les autres producteurs peuvent constater dans l'Île du Prince Édouard.

En ce qui concerne l'indemnité au titre des marchés perdus en 1991, je ne suis pas en mesure de l'envisager.

Votre troisième question portait sur le rapport Switzer. Clay Switzer s'est effectivement prononcé sur l'état de préparation du ministère, mais pas uniquement dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la souche nécrotique du virus Y. Ce rapport est important à plusieurs égards, et il suffit de voir le titre, «Résolution de certains problèmes phytosanitaires et notamment de l'infection des pommes de terre de semence au Canada». Ce rapport porte en effet sur un certain nombre de problèmes phytosanitaires qui se posent au Canada dans l'ensemble du secteur agro-alimentaire. Il formule plusieurs recommandations importantes.

Nous avons nommé un comité chargé de préciser et de mettre en oeuvre ces recommandations. Dans la mesure où certaines d'entre elles auront des effets sur l'ensemble du secteur, les représentants de cette activité seront consultés. Nous en ferons de même avec les provinces intéressées. Nous prendrons également les mesures qui s'imposent dans nos propres activités.

Le président: Ce n'est pas que je tiens à interrompre les questions, mais le ministre n'est pas entièrement maître de son emploi du temps. Monsieur Larrivée, vos questions seront les dernières.

Mr. Larrivée (Joliette): Mr. Minister, in 1989, under the title "Partenaires dans la croissance", the government implemented an agricultural policy formulation and review process. Would you tell us if that process is working properly and whether the government has managed to achieve the goals it had set for itself at the beginning.

[Text]

J'ai une deuxième question très courte. On a mis sur pied deux programmes d'aide aux agriculteurs, le NISA et le GRIP. Malgré les remarques peut-être négatives qu'on a entendues, je pense que ces deux programmes sont appréciés par la majeure partie du monde agricole. En tout cas, s'ils ne le sont pas par ceux qui en bénéficient, il y a plusieurs productions qui ne sont pas couvertes à l'intérieur du ministère, et ces gens aimeraient être couverts.

Est-ce que je pourrais savoir si votre ministère a l'intention de couvrir plus de productions avec le NISA?

Mr. McKnight: On the first part of your question, were we able to conclude the agri-policy review recommendations and implementation, we have not concluded it. We are still working diligently along the goals. But some of the benefits that came out of that review are already being felt by producers. You mentioned two. GRIP and NISA came out of the agri-policy review. The task force that the deputy chairs on second generation came out of the agri-policy review. The structure we have in consultation came out of the policy review.

On your specific question about NISA, we recognize there are commodities that are not covered and that there are producer groups that would like to be covered. In February, the Ministers of Agriculture made a decision to proceed to other commodities under NISA coverage as resources became available. We then met in Edmonton last Monday and made a decision that in our July meeting we would attempt to be able to identify, by each province and by commodity, those provinces and commodities that were interested in having support from NISA.

• 1715

I have asked for and put a deadline on the identification by provinces as to their participation. We're trying to be flexible but we do need early notification so that we don't get into the problem we had with NISA in grains and oilseeds of having provinces enter in a staggered manner; having to change all the software, then having products in common and commodities entered in a staggered manner, then having to re-develop software; then finally having provinces make a decision to distribute FSAM II money through NISA and having to make a change in the software.

But we will join with the provinces in discussing, as resources become available, the commodities that wouldn't become eligible for NISA as we progress. I think it's an important step and we must look at NISA as a whole farm program, because that is one of the things that makes GATT green—having it offered to the whole of the farm.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister, and Mr. Noreau and Dr. Bjarnason. You've been very kind to stay a little beyond the time you had set. We appreciate very much your very straightforward answers.

[Translation]

I also have another, very brief question. Two programs were set up to assist farmers, NISA and GRIP. In spite of the negative things we've heard, I think that most farmers are in favour of them. In any case, although some of the farmers who benefit from these programs may not altogether appreciate them, there are other people, whose crops are not covered under these programs, who would like to be able to benefit from them.

Would you tell us whether your department intends to extend crop coverage under NISA?

M. McKnight: Je peux vous dire, en réponse à la première partie de votre question, que nous n'avons pas encore achevé la revue de la politique agricole et la mise en oeuvre des recommandations qui en découlent. Nos efforts se poursuivent en ce sens. Cela dit, les producteurs éprouvent déjà certains désavantages produits par cette revue. Vous en avez d'ailleurs évoqué deux. En effet, le RARP et le CSRN sont nés de cette revue de la politique agricole. Le groupe de travail sur les politiques de seconde génération, présidé par le sous-ministre, est, lui aussi, né de cette revue de notre politique agricole. La structure de consultation que nous avons créée en est elle-même le fruit.

En ce qui concerne, plus précisément, le CSRN, il est vrai que certains produits ne sont pas couverts et que certains groupes de producteurs aimeraient voir ce programme élargi. Au mois de février, les ministres de l'Agriculture ont décidé qu'au fur et à mesure que les crédits nécessaires pouvaient être dégagés, le CSRN serait élargi à d'autres produits. Nous nous sommes de nouveau rencontrés à Edmonton lundi dernier et nous avons décidé que à la rencontre du mois de juillet nous essayerons de préciser les provinces et les produits auxquels il conviendrait d'élargir le CSRN.

J'ai demandé qu'on fixe une date limite en ce qui concerne les provinces. Nous voulons faire preuve de souplesse, mais il faut agir vite, car on ne peut pas se permettre, dans le cadre de ce programme, d'accueillir les provinces dans le désordre comme nous l'avons fait à l'égard des céréales et des oléagineux. Il faut, en effet, modifier le logiciel du programme, et cela est extrêmement délicat si les nouveaux produits sont intégrés en ordre dispersé. Il faut alors modifier le logiciel à plusieurs reprises et le modifier à nouveau une fois que les provinces ont décidé de répartir les crédits affectés au FSAM II dans le cadre du CSRN.

Nous allons examiner cela de concert avec les provinces et décider, au fur et à mesure que les ressources nécessaires pourront être dégagées, les produits qui ne pourront pas bénéficier du CSRN. C'est un pas important, et il faut effectivement voir dans le CSRN un programme agricole intégral, car on se situe ainsi dans la perspective qui est celle du GATT.

Le président: Merci, monsieur le ministre, monsieur Noreau et monsieur Bjarnason. Je vous remercie d'avoir légèrement dépassé le temps que nous nous étions fixé. Nous avons hautement apprécié votre franchise.

[Texte]

The next meeting is with another minister, Charles Mayer, here in this room, May 12, at 3.30 p.m. This meeting is adjourned.

[Traduction]

À notre prochaine réunion, le 12 mai à 15h30, nous aurons de nouveau l'occasion d'accueillir un ministre, cette fois-ci M. Charles Mayer. La séance est levée.

MAIL POSTES
 Canada Post / Canada Post
 Postage paid / Postage payé
 Lettermail / Lettre-avis
 Ottawa / Ottawa

CHAMBRE DES COMMUNES
 Fascicule n° 40
 Le mardi 12 mai 1992
 Président Harry Lightwell

Canada Post / Canada Post
 Canada Communication Group - Publishing
 45 St. Patrick Street, Suite 100
 Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Procès-verbaux et témoignages de Comité permanent de l'agriculture

En cas de non-livraison,
 retourner cette lettre à l'adresse ci-dessous.
 Groupe Communication Canada - Éditions
 45 boulevard Saint-Paul
 Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Agriculture

RESPECTING:
 Main Estimates 1992-93 under AGRICULTURE

CONCERNANT:
 Budget des dépenses principales 1992-1993 sous le titre
 AGRICULTURE

APPEARING:
 The Honourable Charles Meyer,
 Minister of Western Development
 (Grains and Oils) (Canada)
 Jean-Jacques Normand, sous-ministre
 D'agriculture Canada
 Harold Burrows, sous-ministre associé, Ontario
 (See back cover)

COMPARANT:
 L'honorable Charles Meyer,
 ministre de l'Énergie, du Développement
 et des Ressources (Grains et Oils) (Canada)
 Jean-Jacques Normand, député ministre,
 D'agriculture Canada
 Harold Burrows, député ministre, Ontario
 (back cover)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament
 1991-92

troisième session - trente-quatrième législature,
 1991-92

By mail: Groupe Communication Canada - Éditions
 Appareil postal et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Available from Canada Communication Group - Publishing
 Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9
Ottawa

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9*

WITNESSES

From Agriculture Canada:

Jean-Jacques Noreau, Deputy Minister;

Harold Bjarnason, Associate Deputy Minister, Grains and
Oilseeds Branch.

TÉMOINS

D'Agriculture Canada:

Jean-Jacques Noreau, sous-ministre;

Harold Bjarnason, sous-ministre associé, Céréales et
oléagineux.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 40

Tuesday, May 12, 1992

Chairperson: Harry Brightwell

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 40

Le mardi 12 mai 1992

Président: Harry Brightwell

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

Agriculture

RESPECTING:

Main Estimates 1992-93 under AGRICULTURE

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1992-1993 sous la rubrique AGRICULTURE

APPEARING:

The Honourable Charles Mayer,
Minister of Western Economic
Diversification and Minister
of State (Grains and Oilseeds)

COMPARAÎT:

L'honorable Charles Mayer,
ministre de la Diversification
de l'économie de l'Ouest canadien
et ministre d'État (Céréales et
Oléagineux)

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Carmen DePaq

Clerk of the Committee

La greffière de Comité

Carmen DePaq

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairperson: Harry Brightwell

Vice-Chairmen:

- Maurice Foster
- Gabriel Larrivée

Members

- Vic Althouse
- Murray Cardiff
- Len Gustafson
- John Harvard
- Al Horning
- Ken Hughes
- Rod Laporte
- Joe McGuire
- Ken Monteith
- Bob Porter
- Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

Carmen DePape

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Harry Brightwell

Vice-présidents:

- Maurice Foster
- Gabriel Larrivée

Membres

- Vic Althouse
- Murray Cardiff
- Len Gustafson
- John Harvard
- Al Horning
- Ken Hughes
- Rod Laporte
- Joe McGuire
- Ken Monteith
- Bob Porter
- Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Carmen DePape

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 12, 1992
(44)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met at 3:37 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Ken Hughes, Rod Laporte, Gabriel Larrivée, Ken Monteith, Bob Porter, Lyle Vanclief.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator.

Appearing: The Honourable Charles Mayer, Minister of Western Economic Diversification and Minister of State (Grains and Oilseeds).

Witnesses: From Agriculture Canada: Harold Bjarnason, Associate Deputy Minister, Grains and Oilseeds Branch; Dennis Stephens, Assistant Deputy Minister, National Grains Bureau, Grains and Oilseeds Branch. *From the Canadian Grain Commission:* Milt Wakefield, Chief Commissioner.

The Committee resumed its consideration of the Main Estimates 1992-93 under AGRICULTURE. (See *Minutes of Proceedings and Evidence, Thursday, May 7, 1992, Issue No. 39*).

The Minister made a statement and, with the other witnesses, answered questions.

At 5:21 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 12 MAI 1992
(44)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à 15 h 37, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Brightwell, Maurice Foster, Len Gustafson, John Harvard, Ken Hughes, Rod Laporte, Gabriel Larrivée, Ken Monteith, Bob Porter, Lyle Vanclief.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordonnateur de recherche.

Comparaît: L'hon. Charles Mayer, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Céréales et oléagineux).

Témoins: D'Agriculture Canada: Harold Bjarnason, sous-ministre associé, Céréales et oléagineux; Dennis Stephens, sous-ministre adjoint, Bureau national des grains, Céréales et oléagineux. *De la Commission canadienne des grains:* Milt Wakefield, commissaire en chef.

Le Comité reprend l'étude du Budget des dépenses de 1992-1993, à la rubrique AGRICULTURE (*voir les Procès-verbaux et témoignages du jeudi 7 mai 1992, fascicule n° 39*).

Le ministre fait une déclaration, puis lui-même et les témoins répondent aux questions.

À 17 h 21, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Carmen DePape

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Tuesday, May 12, 1992

• 1535

The Chairman: I call the meeting to order. Continuing our consideration of the estimates, we're very pleased to have with us the Hon. Charles Mayer, Minister of Western Economic Diversification and Minister of State for Grains and Oilseeds.

Mr. Mayer, I didn't ask you, but I assume you have a statement and I would ask you as well to introduce your colleagues at the table. The floor is yours.

Hon. Charles Mayer (Minister of Western Economic Diversification and Minister of State (Grains and Oilseeds)): Mr. Chairman, first of all I have a brief statement, which won't take very long.

Before I proceed, I'll introduce the people with me: Milt Wakefield, Chief Commissioner of the Canadian Grain Commission, located in Winnipeg; Dr. Harold Bjarnason, Associate Deputy Minister of Grain and Oilseeds here in Ottawa; Mr. Dennis Stephens, Assistant Deputy Minister with the Department of Agriculture, Grain and Oilseeds, located in Winnipeg. With Mr. Wakefield from the Grain Commission in Winnipeg is Dennis Kennedy, Acting Director General. Nick Syzek is a financial officer with the Grain Commission in Winnipeg. In addition to the people from Agriculture Canada, Brian Paddock is here. He's the Director of Commodity Coordination and Planning. Chris Poole is the Director General of Grain Marketing Bureau. Ken McCready is the Director of Co-operatives. Gilles Lavoie is the Director General, Farm Financial Programs Directorate.

I'll handle the easy ones and will ask the officials to do the tough ones. In addition, we have some people who have worked very hard in getting information ready for the committee—Benoit Trottier, Louise Boudreau-Kibsey, Christen Burton and Don Adnam. We're very happy to have these people with us today and if we can use them to be of assistance to the committee, that's why we're here.

I'll perhaps make comments. I've made some notes here on four or five items. First of all, to say a little about exports, bearing in mind that if you take grain and oilseeds as a sector out of the Canadian agriculture, it is about half of the industry when you consider the input that it has into some of the livestock that makes up the Canadian agriculture. It's a very important part of Canadian agriculture.

We produce in surplus and we are very much dependent in addition to what we supply to the domestic market on exports. The committee would be interested in knowing, I am sure, that exports are running ahead of last year. Let me give you the numbers. The record year we had for exports was 1987-88, in which we exported 30.9 million tonnes, almost 31 million tonnes. At the end of April in 1987-88 we had exported 21.9 million tonnes. At the end of April this year we

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mardi 12 mai 1992

Le président: La séance est ouverte. Nous poursuivons notre examen du budget des dépenses et nous sommes ravis d'accueillir aujourd'hui l'Honorable Charles Mayer, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (céréales et oléagineux).

Monsieur Mayer, je ne vous ai pas posé la question, mais j'imagine que vous avez un exposé à nous présenter; je vous prie donc de nous présenter aussi vos collègues. La parole est à vous.

L'honorable Charles Mayer (ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (céréales et oléagineux)): Monsieur le président, je vais d'abord faire un bref exposé.

Auparavant, je crois bon de vous présenter ceux qui m'accompagnent: Milt Wakefield, commissaire en chef de la Commission canadienne des grains, située à Winnipeg; M. Harold Bjarnason, sous-ministre associé, Direction générale des céréales et oléagineux, d'Ottawa; M. Dennis Stephens, sous-ministre adjoint au ministère de l'Agriculture (céréales et oléagineux), de Winnipeg. M. Wakefield est accompagné de Dennis Kennedy, directeur général intérimaire à la Commission canadienne des grains, à Winnipeg. Nick Syzek est agent financier auprès de la Commission des grains à Winnipeg. En plus des fonctionnaires d'Agriculture Canada, nous avons avec nous Brian Paddock. Il est directeur, Coordination et planifications sectorielles. Chris Poole est directeur général de la division de la commercialisation des grains. Ken McCready est directeur du secrétariat aux coopératives. Gilles Lavoie est directeur général, Direction générale des programmes d'aide financière aux agriculteurs.

Je répondrai moi-même aux questions faciles et je demanderai aux fonctionnaires de répondre aux plus difficiles. Nous avons aussi avec nous des gens qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour préparer l'information à l'intention du comité: Benoit Trottier, Louise Boudreau-Kibsey, Christen Burton et Don Adnam. Nous sommes bien contents de les avoir avec nous aujourd'hui et s'ils peuvent être de quelque utilité au comité, n'hésitez pas, nous sommes là pour cela.

Je vais maintenant dire quelques mots. J'ai préparé quelques notes sur quatre ou cinq sujets. D'abord, je vais parler brièvement des exportations en partant du fait que le secteur des céréales et oléagineux compte pour à peu près la moitié de l'industrie agricole canadienne, si l'on tient compte du fait qu'il assure l'alimentation des bestiaux. C'est donc un secteur très important de l'agriculture canadienne.

Notre production est excédentaire aux besoins du marché intérieur et nous sommes donc très dépendants des exportations. Le comité se réjouira d'apprendre, j'en suis certain, que les exportations enregistrent une augmentation par rapport à l'an dernier. Je vous cite quelques chiffres: Nos exportations ont atteint leur niveau record en 1987-1988, l'année pour laquelle nous avons exporté un peu moins de 31 millions de tonnes, soit 30,9 millions de tonnes. Pour

[Texte]

had exported 23.3 million tonnes. We are running ahead in April this year as compared to April in 1987-88 when in that crop year we set a record for exports.

The committee also might be interested in knowing that for the first six months of the year, if you take all grain movement east-west, not just western Canada, something like 19.5 million tonnes were moved in the first six months of the crop year beginning August 1. I believe the record for movement was something under 36 million tonnes. You can see again that we're running ahead of what we did in a record year.

It doesn't say anything about prices, and as we know, prices are not as buoyant as we would like them to be. There continues to be quite a large gap between the subsidized export market or the subsidized market in importing countries and the non-subsidized market, probably to the tune of somewhere between \$40 to \$50 to \$60 a tonne. Really the only two major markets for us that are non-subsidized are the Japanese market and the American market.

Members would be interested in knowing that we anticipate this year that we could export something in the order of 1.75 million tonnes of grain to the United States, which could make it at least our fifth largest customer and possibly our fourth largest customer. What is significant about it is that after the Japanese market, the U.S. is the second-highest-priced market for us.

Having said that, prices are still well below what they could be if we could get rid of export subsidies. I should also make the committee aware, and I'm sure many members are aware, that we are running at stock-to-use ratios as low as we did some 20 years ago. If we could get rid of the export subsidies, there's pretty strong evidence that we could see prices increase significantly.

• 1540

In the meantime, we've twice increased the price on initial payments on spring wheat. We started at \$95 per tonne and we've increased it twice, so that the initial payment now on one 13.5 is \$109 per tonne.

Soil conditions are extremely varied. Mr. Porter is from southern Alberta. Southern Alberta has had a very dry winter, with mild temperatures, and is in need of moisture to germinate the crops. Southwestern Saskatchewan and parts of western Saskatchewan are not very good, but by and large the rest of the prairies are quite good, I think. In this part of the country, although I don't farm here, it's my understanding that the spring has been slow and cool, and seeding is not progressing at a record clip.

[Traduction]

l'exercice 1987-1988, nous avons exporté, à la fin du mois d'avril, 21,9 millions de tonnes. Cette année, à la même époque, nous avons exporté 23,3 millions de tonnes. Nous avons de l'avance en avril de cette année comparativement au mois d'avril de la campagne agricole 1987-1988 pour laquelle nos exportations ont atteint leur niveau record.

Le comité trouvera sans doute intéressant d'apprendre que pour les six premiers mois de l'année, si l'on tient compte de toutes les expéditions de céréales dans l'axe est-ouest, et pas uniquement dans l'Ouest du pays, quelque 19,5 millions de tonnes ont été expédiées pour la campagne agricole débutant le 1^{er} août. Il me semble que le record était d'un peu moins de 36 millions de tonnes. Comme vous le voyez, nous avons de l'avance par rapport à la même période pour une année record.

Il n'en va pas de même des prix qui, nous le savons, ne sont pas aussi élevés que nous pourrions le souhaiter. L'écart reste grand entre les exportations subventionnées, ou le marché subventionné dans les pays importateurs, et le marché non subventionné. Cet écart est de l'ordre de 40 à 60\$ la tonne. Parmi nos principaux marchés, seuls ceux du Japon et des États-Unis ne sont pas subventionnés.

Nous comptons exporter cette année environ 1,75 millions de tonnes de grains aux États-Unis, ce qui ferait de ce pays notre cinquième, sinon notre quatrième client, en importance. Ce qui importe plus encore, c'est que les prix sur le marché américain se classent au deuxième rang après ceux du Japon.

Cela dit, les prix sont toujours bien en-deçà de ce qu'ils seraient si nous pouvions supprimer les subventions à l'exportation. Je tiens aussi à signaler au comité, bien que de nombreux membres le savent sans doute déjà, que notre ratio stock-utilisation est aussi faible qu'il ne l'était il y a 20 ans. Si nous pouvions parvenir à éliminer toutes les subventions à l'exportation, il y a lieu de croire que les prix augmenteraient de façon appréciable.

Dans l'intervalle, nous avons, à deux reprises, augmenté le prix pour les versements initiaux au titre du blé de printemps. Nous l'avons augmenté deux fois, à partir de 95\$ la tonne, de sorte que le versement initial pour le blé numéro 13.5 est maintenant de 109\$ la tonne.

Les conditions pédologiques varient énormément. Monsieur Porter est du sud de l'Alberta. Cette région a eu un hiver très sec et très doux, et les sols ont besoin de pluie pour que la germination se fasse normalement. La situation dans le sud-ouest et certaines régions de l'ouest de la Saskatchewan n'est pas très bonne mais elle est assez bonne dans le reste des Prairies. Même si je n'exploite pas de terres dans cette région-ci du pays, je crois savoir que le printemps a été frais et que les semences, après quelques semaines de retard, ne se font pas aussi rapidement que d'habitude.

[Text]

On the GATT, a conclusion at the GATT that would somehow address export subsidies could be very beneficial to the Canadian grain industry. I'm still reasonably optimistic that we will get an agreement at GATT that will limit the ability of the Europeans and the Americans to subsidize exports, which is really a form of dumping.

In any other area, whether it's manufacturing or textiles or any other manufactured good, dumping is the ultimate sin when it comes to international trade, yet when it comes to agriculture, people try to defend it and condone it for some reason. But I still think we can get a deal that will come into effect on January 1, 1993.

In my view, this is the first time that not meeting some kind of a deadline causes problems. As a result of their farm bill of last fall, the Americans will trigger an additional \$1 billion in export subsidies beginning in the first part of July. We think that could see significant downward pressure on prices. If that happens, there's no question that there will be immense pressure on everybody to come to the table and sign an agreement to limit export subsidies.

So if we can't have something the president can send to his Congress, that trigger will put additional money into the U.S. Export Enhancement Program. We will see subsidies increase, and in my view world prices will go down again.

To conclude, I'm sure members will have some questions for us on the two farm programs, GRIP and NISA. We anticipate that in the 1992-1993 crop year, both the federal and provincial governments will put out in the neighbourhood of \$1.5 billion under these two programs, with \$1 billion of it coming from the federal government.

I think it's fair to say that we're going through some growing pains in both the GRIP and the NISA. I would like to see the NISA forms simplified. I think we've made some steps this year, but I think there's room for further simplification in them. If we can get a little more experience with the GRIP program, I think we can look for some smoothing there and a reduction in the paperwork involved in that program.

Mr. Chairman, I'll be happy to respond as best I can to any questions the committee may have for us. Thank you very much.

Mr. Harvard (Winnipeg St. James): Thank you for coming today, Mr. Minister, and a word of welcome to your associates.

Mr. Minister, I have a number of questions regarding grain that comes under Canadian Wheat Board jurisdiction and is sold and shipped directly into the United States by farmers. First, do you feel the procedures at border crossings for control over export permits are doing their job?

Mr. Mayer: Yes, I have no reason to think otherwise.

Mr. Harvard: Mr. Minister, would you be able to describe the job of those procedures?

[Translation]

Le secteur canadien des céréales aurait des raisons de se réjouir si le GATT pouvait en arriver à une conclusion favorable sur les subventions à l'exportation. Je reste toujours assez optimiste quant à une décision du GATT qui limiterait le droit des Européens et des Américains à subventionner leurs exportations, ce qui constitue d'ailleurs une sorte de dumping.

Dans d'autres secteurs, que ce soit celui de la fabrication, des textiles ou de tout autre produit fabriqué, le dumping est la plus grave infraction aux règles du commerce international qui soit, et pourtant, quand il s'agit de l'agriculture, les gens tiennent à défendre et justifier cette pratique. Je continue toutefois de croire que nous finirons par obtenir un accord qui entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 1993.

À mon avis, c'est la première fois que le non-respect d'une échéance crée des problèmes. Grâce au projet de loi agricole adopté l'automne dernier, les Américains pourront verser 1 milliard de dollars additionnel en subventions à l'exportation dès le début du mois de juillet. Nous prévoyons que cela exercera de fortes pressions à la baisse sur les prix. Si cela se produit, il ne fait aucun doute que les pressions s'intensifieront en faveur de la reprise des négociations et de la ratification d'une entente limitant les subventions à l'exportation.

Ainsi, si nous ne pouvons présenter des arguments que le président pourrait soumettre au congrès américain, des crédits additionnels seront attribués au programme américain d'expansion des exportations. Le montant des subventions augmentera et les cours sur le marché mondial chuteront à nouveau.

Enfin, je suis convaincu que les députés voudront poser des questions sur les deux programmes de soutien du revenu agricole, le RARB et le CSRN. Nous prévoyons que pour la campagne agricole 1992-1993, les gouvernements fédéral et provinciaux verseront environ 1,5 milliard de dollars dans le cadre de ces deux programmes, 1 million de dollars provenant du gouvernement fédéral.

Il ne serait pas faux de dire que le RARB et le CSRN connaissent une enfance difficile. Je voudrais que des formulaires d'adhésion au CSRN soient simplifiés. Nous les avons simplifiés quelque peu cette année, mais il y a encore place à l'amélioration. Une fois bien installées les structures du RARB, nous pourrions rationaliser les procédures et alléger la paperasserie.

Monsieur le président, je me ferai un plaisir de répondre de mon mieux aux questions des membres du comité. Merci.

M. Harvard (Winnipeg St. James): Merci d'être venu aujourd'hui, monsieur le ministre, et bienvenue à vos collègues.

Monsieur le ministre, j'ai quelques questions à poser sur les céréales relevant de la Commission canadienne du blé que les agriculteurs vendent et expédient directement aux États-Unis. D'abord, jugez-vous suffisantes les procédures de contrôle des permis d'exportation aux postes de douane, à la frontière?

M. Mayer: Oui, je n'ai aucune raison d'en douter.

M. Harvard: Monsieur le ministre, pourriez-vous nous décrire la raison d'être de ces procédures?

[Texte]

• 1545

[Traduction]

Mr. Mayer: It is against the law for anybody other than the Canadian Wheat Board to export wheat and barley out of the country and the procedures, as I understand them, haven't changed substantially in the last number of years. We have no reason to think, from any of the numbers we see, or the numbers the grain commission gets from the United States, anything is happening differently than has happened for a number of years.

Mr. Harvard: Would you say, Mr. Minister, that a part of those procedures is monitoring whether the farmers indeed have export permits when they leave Canada and enter the United States?

Mr. Mayer: That would be a matter, Mr. Chairman, between the Wheat Board and customs officials. Again, I have no reason—

Mr. Harvard: You don't know as minister? You don't know whether there is a monitoring element in the procedures?

Mr. Mayer: To start again, Mr. Chairman—

Mr. Harvard: I'm just trying to make it clear so that you can give me the right answer.

The Chairman: Mr. Mayer, then we'll go back to you, Mr. Harvard.

Mr. Mayer: I have no reason to think any of the procedures have changed in the last number of years. Never having either attempted to do it or done it myself, the mechanics of it are between the Canadian Wheat Board and the customs officials at the border.

Mr. Harvard: Maybe I can repeat my question. Do you know whether there is a monitoring element in the procedures at the border, Mr. Minister?

Mr. Mayer: Yes. There would be a monitoring procedure. We collect information on grain coming into Canada from the United States and the United States through their customs officials do the same for us, and we exchange information.

Mr. Harvard: Are farmers who are shipping grain into the United States asked to produce an export permit? Are they confronted by officials at the border to produce export permits?

Mr. Mayer: As I said, I'm not... a simple answer to the question... we could get an answer for you. I would be happy to provide an answer, if we could, as I said, talk to the Wheat Board to see what kind of information they have available to them as a result of working with Canada customs people.

Mr. Harvard: Well, Mr. Chairman, maybe I can offer some information for the minister, because as far as I know, there is no monitoring element, and there certainly isn't a requirement of the farmer to produce to any official, either American or Canadian, an export permit.

In other words, Mr. Chairman, it is simply an honour system. I would submit, Mr. Minister, that if I'm right—and I believe I'm right—it is simply an honour system. There is really no monitoring element in the procedures.

M. Mayer: Quiconque exporte du blé ou de l'orge autrement que par la Commission canadienne du blé contrevient à la loi et les procédures, d'après ce que j'en sais, n'ont pas beaucoup changé ces dernières années. Nous n'avons aucune raison de croire, sur la foi des chiffres que nous avons vus ou des chiffres fournis à la Commission canadienne des grains par les États-Unis, que les pratiques actuelles diffèrent sensiblement de celles établies depuis de longues années.

M. Harvard: Monsieur le ministre, diriez-vous que dans le cadre de ces procédures, il faut notamment vérifier si les agriculteurs ont des permis d'exportation lorsqu'ils quittent le Canada pour entrer aux États-Unis?

M. Mayer: Monsieur le président, cela relève de la Commission canadienne du blé et des agents de la douane. Là encore, je n'ai aucune raison...

M. Harvard: Vous êtes le ministre et vous ne le savez pas? Vous ne savez pas si les procédures exigent ce genre de contrôle?

M. Mayer: Monsieur le président, je vais reprendre au début...

M. Harvard: Je tente de préciser ma question pour que vous me donniez la bonne réponse.

Le président: Monsieur Mayer, et ensuite ce sera au tour de monsieur Harvard.

M. Mayer: Je n'ai aucune raison de croire que les procédures auraient pu changer au cours des dernières années. Comme je n'ai jamais eu à faire moi-même ce que vous décrivez, je réponds que cela relève de la Commission canadienne du blé et des agents de douane à la frontière.

M. Harvard: Je ferais peut-être bien de répéter ma question. Savez-vous si les procédures appliquées à la frontière exigent un tel contrôle, monsieur le ministre?

M. Mayer: Oui. Il y a une procédure de contrôle. Nous recueillons les renseignements sur les expéditions de grains entrant au Canada depuis les États-Unis, et, les États-Unis, par le biais de leurs agents de douane, en font autant pour nous, et nous échangeons les renseignements.

M. Harvard: Demande-t-on aux agriculteurs qui expédient des céréales aux États-Unis de produire un permis d'exportation? Les agents de douane leur demandent-ils de montrer leur permis d'exportation?

M. Mayer: Comme je l'ai dit, je ne suis pas... La réponse simple à votre question... Nous pourrions vous obtenir la réponse que vous souhaitez. Je me ferais un plaisir de vous fournir une réponse si nous pouvions demander à la Commission canadienne du blé de nous communiquer les renseignements qu'elle obtient des agents de douane canadiens.

M. Harvard: Eh bien, monsieur le président, je crois pouvoir renseigner un peu le ministre: pour autant que je sache, il n'y a aucun contrôle et les agriculteurs ne sont certainement pas tenus de montrer un permis d'exportation aux agents de douane, qu'ils soient américains ou canadiens.

Autrement dit, monsieur le président, on les croit sur parole. Je soutiens, monsieur le ministre, que si j'ai raison—et je crois bien avoir raison—on les croit tout simplement sur parole. Les procédures n'exigent aucun contrôle.

[Text]

The guidelines, if I can call them that, or the procedures applicable in these situations, are simply guidelines for good guys. We are not concerned, Mr. Minister, about farmers who will abide by the law and go to the elevator and get the grain inspected and weighed, sell the grain to the board, buy it back, and get an export permit. We're not concerned about those people.

We are concerned, though, about farmers who may—who may—want to do a little end run, or skirt the rules, and knowing that controls at the border are either non-existent or terribly lax, just simply cross the border. Those are the people we might be concerned about.

I am wondering whether you're concerned. You said earlier in answer to one of my questions that you seemed to be satisfied with the system extant. I am wondering, then, on what you would base that.

Mr. Mayer: First of all, I think what the member is suggesting, Mr. Chairman, is that a number of farmers out there are crooks. Everybody knows, if you grew up on the prairies, that the Wheat Board has been in existence since 1935 and has the sole responsibility for exporting wheat and barley out of the country. If you're suggesting that farmers who are aware of that and deliberately break the law are crooks, then I disagree with you. Secondly—

Mr. Harvard: I am not suggesting that, Mr. Minister. I want to make it absolutely clear, on the record, that I'm not suggesting that farmers are a bunch of crooks. I'm simply asking you, Mr. Minister, about the system and whether in your opinion it works, and if it is working, to provide some evidence that it is working. That's all.

Mr. Mayer: By clear implication, the member is implying that farmers to the extent they go across the line without proper certification, are breaking the law. If that's the definition—at least in my mind it is—of crooks, then my observation stands.

Secondly, the member will be aware—and I am sure he is—that there is a lot of unhappiness in the United States over the amount of grain that is being sold from Canada into the United States. The Americans collect information on grain moving from Canada to the United States and we collect it the other way, and we share information.

• 1550

I'm quite certain the Americans would not let grain into the country unless it had proper certification or unless it was documented and that information was shared with the grain commission, which could then share it with the Canadian Wheat Board. I'm satisfied that the system is working.

I have phone calls almost on a regular basis from people asking me if they can take grain directly across the border. There was a TV program on CTV a couple of months ago about a group of farmers in southern Alberta who were

[Translation]

Les lignes directrices, si je peux les qualifier ainsi, ou les procédures applicables dans ces cas-là ne sont que des lignes directrices à l'intention des agriculteurs vertueux. Nous ne nous préoccupons pas, monsieur le ministre, des agriculteurs qui se conforment à la loi et qui font inspecter et peser leurs grains aux silos de collecte, qui les vendent à la Commission, puis les rachètent, et se font délivrer un permis d'exportation. Ce ne sont pas ces gens-là qui nous préoccupent.

Or, nous nous préoccupons des agriculteurs qui pourraient—je dis bien qui pourraient—essayer de tourner la loi, de se soustraire aux règlements et qui, sachant que les contrôles à la frontière sont non existants ou lamentablement superficiels, traversent tout bonnement la frontière. Voilà de qui nous devons nous inquiéter.

Je me demande si vous vous en inquiétez. Vous avez dit en réponse à l'une de mes questions que vous étiez plus ou moins satisfait du système en place. Je me demande sur quoi vous fondez votre réponse.

M. Mayer: D'abord, il me semble, monsieur le président, que le député voudrait insinuer qu'il y a des agriculteurs qui sont malhonnêtes. Tous ceux qui ont été élevés dans les Prairies savent que la Commission canadienne du blé existe depuis 1935 et qu'elle est la seule habilitée à exporter le blé et l'orge. Si vous dites que les agriculteurs le savent et enfreignent délibérément la loi et qu'ils sont malhonnêtes, alors là, je ne suis pas d'accord avec vous. Ensuite. . .

M. Harvard: Ce n'est pas ce que je veux dire, monsieur le ministre. Je tiens à dire très clairement et à faire consigner que je n'insinue pas que les agriculteurs sont tous malhonnêtes. Ce que je vous demande, monsieur le ministre, c'est si, à votre avis, le système fonctionne bien et, dans l'affirmative, de nous en donner des preuves. C'est tout.

M. Mayer: Tout d'abord, ce que le député donne clairement à entendre, c'est que certains agriculteurs enfreignent la loi dans la mesure où ils traversent la frontière sans les certificats exigés. S'il faut comprendre qu'ils sont malhonnêtes—et c'est ce que je comprends—alors je réitère ma réponse.

Ensuite, le député doit savoir—et je suis certain qu'il le sait—c'est que les États-Unis sont fort mécontents des quantités de céréales canadiennes vendues aux États-Unis. Les Américains recueillent des données sur les expéditions de céréales canadiennes vers les États-Unis et nous recueillons nos propres données sur les expéditions inverses, et nous partageons nos renseignements.

Je suis tout à fait convaincu que les Américains n'autoriseraient pas l'entrée aux États-Unis de céréales sans que ne soient produits les certificats ou les documents requis et sans communiquer ces renseignements à la Commission canadienne des grains qui les transmettrait à la Commission canadienne du blé. Je suis convaincu que le système fonctionne bien.

Je reçois régulièrement des appels de gens qui me demandent s'ils peuvent expédier leurs céréales directement aux États-Unis. Il y a quelques mois, la chaîne de télévision CTV a diffusé une émission au sujet d'un groupe

[Texte]

unhappy because they couldn't take grain across the border. If in fact what the member is suggesting was happening, those people wouldn't be phoning me. If it was that easy to go across the line, they would simply be going across the line. I'm satisfied that isn't happening and that the system we have in place to monitor on both sides of the border is working, and that farmers are honest and are abiding by the law.

Mr. Harvard: But you don't know anybody, Mr. Minister, who has been caught at the border under whatever circumstances and found not to have an export permit. If there are, are these numbers minimal?

Mr. Mayer: I could make enquiries to see if there are. It's not very easy to go across the line. You might be able to go across the line if you're walking out in the middle of nowhere. But if you're driving down a half-decent highway with a rig that weighs 80,000 tonnes, it is a little tough to fool a customs person and say you've got ping-pong balls or horse feathers in a trailer that is tarped up, with a hopper bottom, that's obviously hauling grain. Customs officials are quite diligent. So in some ways what the member is suggesting is rather silly, Mr. Chairman.

Mr. Harvard: I don't think it's silly, Mr. Minister. All you have to do is talk to the customs inspectors. They are not required to stop a farmer and ask him what he has in his truck. This is not part of the system.

Mr. Mayer: Let me say again that I fully appreciate that, but—

Mr. Harvard: You're talking against yourself, Mr. Minister. On the one hand you say that through due diligence they would catch anyone who was breaking the law, and then when I say that they don't stop anyone, you agree. You can't have it both ways, Mr. Minister.

Mr. Mayer: If the member would let me conclude, Mr. Chairman, we inspect and collect, for information services, data on American grain coming into Canada. It's very minimal. The Americans do the same for us. Knowing the attitude of the Americans toward grain coming from Canada to the United States, I am sure the Americans are quite vigilant in doing everything necessary to identify Canadian grain going into the United States. They then share that information with us. It is a very simple way of them monitoring to see whether people have permits through the Canadian Wheat Board.

I'll be happy to follow that up, Mr. Chairman, and provide the committee with this information.

I think you'll find that anybody who knows anything about the way farmers operate knows how difficult it is to move grain and how difficult it is to find a customer. A customer on the other side would find this line of questioning rather silly—aside from the fact that I resent it, as a farmer—that if this is going on to any large degree, the member is painting farmers as a bunch of crooks. I resent that and reject it out of hand.

The Chairman: Mr. Mayer, I assume your staff will send that to our clerk, and we will distribute that information.

[Traduction]

d'agriculteurs du sud de l'Alberta qui se plaignaient de ne pouvoir vendre eux-mêmes leurs grains aux États-Unis. Si ce qu'allègue le député est vrai, ces gens ne me téléphoneraient pas. S'il était à ce point facile de traverser la frontière, ils le feraient. Je suis convaincu que cela ne se fait pas et que le système de contrôle en place des deux côtés de la frontière fonctionne bien, que les agriculteurs sont honnêtes et se conforment à la loi.

M. Harvard: Mais vous ne connaissez aucun agriculteur, monsieur le ministre, qui aurait été intercepté à la frontière, peu importe dans quelles circonstances, et qui n'ait pu montrer son permis d'exportation. S'il y en a qui le font, sont-ils nombreux?

M. Mayer: Je pourrais me renseigner. Il n'est pas très facile de traverser la frontière. C'est peut-être facile si on traverse à pied en plein milieu de nulle part. Or, celui qui conduit une semi-remorque de 80,000 tonnes le long d'une autoroute pourrait difficilement berner un agent de douane en prétendant transporter des balles de ping-pong ou des plumes de chevaux dans un camion recouvert d'une bâche, muni d'une trémie, qui transporte manifestement des céréales. Les agents de douane sont très consciencieux. Ainsi, ce qu'allègue le député est plutôt idiot, monsieur le président.

M. Harvard: Je ne le pense pas, monsieur le ministre. Vous ne cessez de parler des agents de douane. Ils ne sont pas tenus d'intercepter un agriculteur et de lui demander ce qu'il transporte dans son camion. Cela ne fait pas partie du système.

M. Mayer: Permettez-moi de répéter que j'en suis bien conscient, mais...

M. Harvard: Monsieur le ministre, vous vous contredisez. Vous dites, d'une part, qu'un agent de douane le moins éveillée repérerait quiconque tenterait d'enfreindre la loi et vous dites, d'autre part, que personne n'est intercepté. C'est forcément l'un ou l'autre, monsieur le ministre.

M. Mayer: Si le député me laissait terminer ma réponse, monsieur le président, je lui dirais que nous procédons aux inspections et à la collecte de renseignements sur les céréales américaines entrant au Canada. C'est la moindre des choses. Les Américains en font autant pour nous. Connaissant l'attitude des Américains à l'égard des expéditions de céréales canadiennes entrant aux États-Unis, je suis convaincu que les Américains sont très vigilants et font tout ce qu'il faut pour repérer les cargaisons de céréales canadiennes entrant aux États-Unis. Ils nous communiquent ensuite ces renseignements. Ils peuvent très facilement vérifier si ces gens ont des permis d'exportation de la Commission canadienne du blé.

Je me ferai un plaisir, monsieur le président, de me renseigner et de fournir l'information au comité.

Ceux qui connaissent le milieu agricole savent très bien à quel point il est difficile pour un agriculteur d'écouler sa récolte et de trouver des clients. Un client de l'autre côté de la frontière trouverait ces questions plutôt idiotes—et qui m'offusquent, en ma qualité d'agriculteur—lesquelles donnent à entendre que ces pratiques sont généralisées et que les agriculteurs sont tous malhonnêtes. Cela m'offusque et je le nie.

Le président: Monsieur Mayer, j'imagine que votre personnel enverra ces renseignements à notre greffière pour qu'ils soient distribués aux membres du comité.

[Text]

Go ahead, Mr. Harvard, you have another minute or so.

Mr. Harvard: I have just one more observation or question. I think you will find, Mr. Minister, that there is no reciprocal agreement between Canada and the United States and that the American border officials are not doing anything to check as to whether farmers have the required export permit.

Let me just say one other thing, Mr. Minister. You might want to comment on it.

There have been recent surveys indicating that there is not perhaps as much support among farmers for the Canadian Wheat Board as some of us would want. I am wondering whether you feel concerned about that and whether you or your government have done a good enough job to sell—if “sell” is the right word—the merits of the Wheat Board. There are a lot of us who believe that it has done a good job in the last 50 to 60 years and that it should continue in that role. Yet we do see some disturbing signs from surveys, and I read from a survey, Mr. Minister, that was carried in *The Financial Post*:

...31 percent of Alberta farmers... would bypass the board into the U.S. market. In Manitoba and Saskatchewan, the response was 25.7 percent and 21.7 percent.

Does that concern you? I am wondering whether your government should do more, to use my phrase, to “sell the merits of the Wheat Board”.

• 1555

Mr. Mayer: No, it doesn't concern me. Farmers are business people and perfectly capable of making up their own minds. I don't think it is necessarily the government's job to sell the Canadian Wheat Board. I think our record in support of the Canadian Wheat Board is obvious. It would have been very easy a year ago, when we knew we were selling into a deficit position, to have called in the commissioners and told them to stop selling because we were not going to support them through a deficit position. We didn't. The deficit in total was \$744 million. That's a considerable amount of support.

On a personal basis, I have travelled more, I have signed more long-term grain sale agreements on behalf of the Canadian Wheat Board, than anybody who has had this job previously. I have signed agreements that will probably result in something like 80 million tonnes of Canadian grain being sold by the Canadian Wheat Board. There is all kinds of evidence in support of the Canadian Wheat Board.

But I want to think it is up to each individual farmer to decide on his own. If a farmer is capable of deciding what kind of crop to seed, the date on which to seed it, the kind of fertilizer to use, the kind of chemical to use, when to combine, and do all those kinds of things, I certainly think he can make up his own mind on some of those other things.

[Translation]

Allez-y, monsieur Harvard, il vous reste encore une minute.

M. Harvard: J'ai une dernière observation à faire. Vous découvrirez, je pense, monsieur le ministre, qu'il n'y a aucune entente de réciprocité entre le Canada et les États-Unis et que les agents de douane américains ne vérifient pas du tout si les agriculteurs sont munis des permis d'exportation réglementaires.

Je vais ajouter une dernière chose, monsieur le ministre. Vous voudrez peut-être réagir.

Des sondages récents révèlent que les agriculteurs n'apprécient pas la Commission canadienne du blé autant que nous ne le souhaiterions. Je me demande si cela vous inquiète et si vous, ou votre gouvernement, ont fait tout ce qu'il faut pour vendre—si «vendre» est le mot juste—les mérites de la Commission canadienne du blé. Nous sommes nombreux à croire qu'elle a fait du bon boulot ces 50 ou 60 dernières années et qu'elle devrait continuer à jouer le même rôle. Or, les résultats des sondages ne sont pas rassurants. J'ai lu les résultats d'un sondage, monsieur le ministre, publiés dans *The Financial Post*:

Les agriculteurs de l'Alberta, dans une proportion de 31 p. 100, vendraient leurs céréales sur le marché américain sans passer par la Commission. Au Manitoba et en Saskatchewan, cette proportion est de 25,7 et 21,7 p. 100 respectivement.

Est-ce que cela ne vous inquiète pas? Je me demande si votre gouvernement ne devrait pas faire un peu plus pour—et je reprends mon expression—«vendre les mérites de la Commission canadienne du blé».

M. Mayer: Non, cela ne m'inquiète pas. Les agriculteurs sont des hommes d'affaires et ils sont parfaitement capables de prendre leurs propres décisions. Je ne pense pas qu'il appartienne nécessairement au gouvernement de vanter les mérites de la Commission canadienne du blé. Notre appui à la Commission canadienne du blé est bien connu. Il aurait été très facile, il y a un an, quand nous vendions en situation déficitaire, de convoquer les commissaires et de leur dire d'arrêter de vendre parce que nous n'allions pas les appuyer tant que le déficit existerait. Nous ne l'avons pas fait. Le déficit a atteint 744 millions de dollars. C'est là une somme considérable, et nous devons la garantir.

Pour ma part, j'ai fait plus de voyages, j'ai signé plus de contrats de vente de céréales à long terme au nom de la Commission canadienne du blé qu'aucun de mes prédécesseurs. J'ai signé des contrats grâce auxquels 80 millions de tonnes de céréales canadiennes seront vendues par la Commission canadienne du blé. Notre appui à la Commission canadienne du blé ne peut être mis en doute.

Cependant, je persiste à croire que chaque agriculteur doit prendre ses propres décisions. Si un agriculteur peut décider quoi semer, à quelle date le faire, quel genre d'engrais répandre, quel genre de produits chimiques répandre, quand récolter, et tout le reste, j'estime qu'il doit aussi être en mesure de prendre ses propres décisions sur d'autres questions.

[Texte]

Mr. Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Mr. Minister, just following up on your last comment indicating that you don't see your role as necessarily promoting the merits of the Wheat Board and that farmers can make up their own minds on the Wheat Board, are you saying that any changes to the Wheat Board will be determined by farmers themselves? What are you saying exactly?

Mr. Mayer: I said just exactly what I said. Farmers are capable of making up their own minds.

Mr. Laporte: So if farmers want to change something with the Wheat Board, that is how change will be effected?

Mr. Mayer: We operate in a democratic system. By and large, people get the kind of government they want and they choose.

Mr. Laporte: It sounds to me as though you are saying that you will make the decisions based on if they elect a Conservative government and that people should know what the Conservative government's position is on the Wheat Board and move in that direction, as opposed to farmers determining themselves exactly what to do with the Wheat Board. Am I understanding that right?

Mr. Mayer: I say again very simply that I think farmers, based on the fact that they can make all kinds of decisions on production, and I think have demonstrated in the past on the production side they are as good as any farmers in the world, are certainly capable of making decisions on how they should have their grain marketed.

Mr. Laporte: But how would they make that decision? Is it by electing you, you and your government, to make those decisions for them, or is it within themselves?

Mr. Mayer: There are all kinds of ways. There are lobby groups in town. The CFA has an office in town. Prairie Pools Incorporated have an office in town. People regularly come to visit our caucuses. I am sure they visit the opposition caucus and the NDP caucus. There are all kinds of ways in which to make a point.

Mr. Laporte: I need not tell you there is a lot of speculation about the future of the Canadian Wheat Board these days. From your position, what is the future of the Wheat Board?

Mr. Mayer: What is the speculation? Where is it coming from? I don't know what you are talking about.

Mr. Laporte: You don't know what I am talking about. There are all kinds of comments and points of view that the Wheat Board should be changed, that perhaps the Wheat Board should no longer be singled as selling—

Mr. Mayer: From whom? Pardon me for interrupting.

Mr. Laporte: For example, there are reporters who are writing about it, who are hinting about it in the community.

Mr. Mayer: How many reporters have permit books? Where do you farm?

[Traduction]

M. Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Monsieur le ministre, vous avez dit que ce n'est pas nécessairement votre rôle de vanter les mérites de la Commission canadienne du blé et que les agriculteurs peuvent prendre leurs propres décisions quant au rôle qu'elle doit jouer; voulez-vous dire aussi que les agriculteurs devront décider eux-mêmes des changements à apporter au mandat de la Commission canadienne du blé? Que doit-on comprendre au juste?

M. Mayer: J'ai dit exactement ce que j'ai voulu dire. Les agriculteurs sont parfaitement capables de prendre leurs propres décisions.

M. Laporte: Ainsi, si les agriculteurs veulent changer le mandat de la Commission canadienne du blé, c'est eux qui en décideront?

M. Mayer: Nous vivons en régime démocratique. Dans l'ensemble, les citoyens choisissent le genre de gouvernement qu'ils veulent.

M. Laporte: Vous semblez dire que les gens qui votent pour le gouvernement conservateur connaissent sa position sur la Commission canadienne du blé et qu'ils font un choix en connaissance de cause et non pas que les agriculteurs décideront eux-mêmes des changements à apporter à la Commission canadienne du blé. Ai-je bien compris?

M. Mayer: Je répète encore, très simplement, qu'à mon avis, les agriculteurs sont parfaitement capables de décider comment leurs céréales seront commercialisées puisqu'ils prennent déjà toutes sortes de décisions touchant à la production et qu'ils ont amplement démontré, dans le passé, qu'ils ne le cèdent en rien aux meilleurs agriculteurs du monde.

M. Laporte: Mais comment pourraient-ils faire valoir leur choix? En vous élisant, vous et votre gouvernement, pour que vous preniez ces décisions à leur place, ou le feront-ils eux-mêmes?

M. Mayer: Les moyens ne manquent pas. Il y a en ville des groupes de pression. La FCA a un bureau en ville. La *Prairie Pools Incorporated* a un bureau en ville. Les gens viennent régulièrement visiter les membres de nos caucus. Je suis certain qu'ils rendent visite aux caucus de l'opposition et à ceux du NPD. Ce ne sont pas les tribunes qui manquent.

M. Laporte: Inutile de vous dire que l'avenir de la Commission canadienne du blé alimente les discussions. D'après vous, quel sera l'avenir de la Commission canadienne du blé?

M. Mayer: Que dit-on? Qui en parle? Je ne sais pas où vous voulez en venir.

M. Laporte: Vous ne savez pas où je veux en venir. Ils sont nombreux à dire que le mandat de la Commission canadienne du blé devrait être modifiée, que la Commission canadienne du blé ne devrait plus être le seul organisme habilité à vendre. . .

M. Mayer: Qui le dit? Pardonnez-moi de vous interrompre.

M. Laporte: Par exemple, certains journalistes l'écrivent dans les articles qu'ils publient dans les journaux communautaires.

M. Mayer: Combien de journalistes ont des carnets de livraison? Où exploitez-vous des terres?

[Text]

Mr. Laporte: Is the minister trying to be funny, or what? I have some serious questions, you know.

Mr. Mayer: You say there are all kinds of reports. I would like to know—

Mr. Laporte: There are rumours around. Don't you think there are rumours around? For example, there are rumours that designated barley and malting barleys are going to be removed from the Wheat Board. The Wheat Board confirms that. They say that, yes, there are rumours, and they don't know yet if it's going to be removed or not. Are you saying you've never heard any comments about that?

Mr. Mayer: I can show you rumours that there is still a flat earth. There is still a Flat Earth Society. There are people who believe the earth is flat. Those rumours are that the earth is flat. What has that got to do with it?

Mr. Laporte: The question, Mr. Minister, is about the future of the Canadian Wheat Board, from your position. Is the future of the Wheat Board secure?

Mr. Mayer: Well, sure, the future of the Wheat Board is secure. My God, we just told you we supplied them with a record amount of money to keep them selling in a difficult market. We have a record amount of credit extended through the Canadian Wheat Board to keep them selling. We regularly look at the act. We upgraded the act since we've been in government to give the board more autonomy when it comes to managing their financial affairs.

• 1600

Mr. Laporte: It's been weakened.

Mr. Mayer: It's your interpretation.

Mr. Laporte: Oat has been removed from the Wheat Board. That is not going to make it stronger. Do you see any further changes to the mandate of the Wheat Board?

Mr. Mayer: That would depend entirely on what farmers want. I happen to think, as does government, that it's pretty difficult to sit here and be categorical about what you may or may not do when you don't know the circumstances. It's going to be entirely up to farmers.

Mr. Laporte: You're the minister responsible. Do you see any merits in maintaining a Canadian Wheat Board?

Mr. Mayer: Obviously we see merits or we wouldn't have done what we've done. It was protected in the free trade agreement. It's not on the table at GATT. In fact, if you want to talk about what's going on, we're defending it at NAFTA. When CONASUPO lost its monopoly purchasing position in Mexico—and they're out now buying individual mills—the Americans are squawking because we've taken half of their market. It gives you an indication of how good they are.

[Translation]

M. Laporte: Le ministre veut-il blaguer, ou quoi? Je pose des questions très sérieuses, vous savez.

M. Mayer: Vous dites qu'il en est souvent question. Je voudrais bien savoir. . .

M. Laporte: Il y a des rumeurs qui courent. Vous ne pensez pas que ces rumeurs existent? Par exemple, d'après la rumeur, l'orge et certaines catégories d'orge de brasserie ne seront plus commercialisés par la Commission canadienne du blé. Cette dernière le confirme. La rumeur court mais ils ne savent pas si cela se fera. Voulez-vous dire que vous n'avez jamais entendu parler de cela?

M. Mayer: Je pourrais lancer la rumeur selon laquelle la terre est plate. La société de la terre plate existe toujours. Il y a des gens qui croient que la terre est plate, et la rumeur le dit. En quoi est-ce pertinent?

M. Laporte: Monsieur le ministre, ma question porte sur l'avenir de la Commission canadienne du blé, tel que vous l'entrevoyez. L'avenir de la Commission canadienne du blé est-il assuré?

M. Mayer: Bien sûr que l'avenir de la Commission canadienne du blé est assuré. Bon dieu! je viens de vous dire que nous lui avons versé des sommes record pour qu'elle puisse continuer à vendre malgré la très mauvaise conjoncture. Nous avons débloqué des crédits record pour que la Commission canadienne du blé puisse continuer à vendre. Nous revoyons régulièrement la loi. Depuis que nous formons le gouvernement, nous avons amélioré la loi pour donner à la Commission une plus grande autonomie dans la gestion de ses affaires financières.

M. Laporte: Vous l'avez affaibli.

M. Mayer: C'est votre interprétation.

M. Laporte: Vous lui avez enlevé la responsabilité de la commercialisation de l'avoine. Ce n'est pas cela qui va la renforcer. Envisagez-vous de modifier à nouveau le mandat de la Commission canadienne du blé?

M. Mayer: Cela dépendra entièrement de ce que souhaitent les agriculteurs. Il se trouve que je pense, tout comme le gouvernement, qu'il est très difficile de dire catégoriquement que l'on veut faire ou ne pas faire telle ou telle chose lorsqu'on ne connaît pas toutes les circonstances. Cela dépendra entièrement des agriculteurs.

M. Laporte: Vous êtes le ministre compétent. D'après vous, y a-t-il des avantages à maintenir la Commission canadienne du blé?

M. Mayer: Evidemment que nous y voyons des avantages, sinon nous n'aurions pas fait ce que nous avons fait. Nous l'avons protégée dans l'Accord de libre-échange. Nous n'en discutons pas au GATT. En fait, si vous voulez savoir ce que nous faisons, nous la défendons à l'ALÉNA. Depuis que Consupo a perdu son monopole d'achat au Mexique—elle est maintenant en train de racheter des minoteries privées—les Américains râlent parce que nous avons réussi à accaparer la moitié de ce marché. Cela vous donne une idée de leur efficacité.

[Texte]

If you want to look at evidence, look at that instead of the rumours. You can't live in this business by rumours. If that's all you're going to do, you're going to be walking around scared of your own shadow.

Mr. Laporte: I appreciate the advice.

The Chairman: I would ask, Mr. Laporte, that you address the minister through me, and perhaps both of you might address specific questions rather than a quick conversation. It's awfully poor order, and it's making me look very bad, Mr. Laporte. You wouldn't want to do that.

Mr. Laporte: No, I certainly wouldn't. I don't want to get in your bad books.

Mr. Mayer: Mr. Chairman, with all respect, I think we're both looking bad on procedure.

Mr. Laporte: I would like to ask the minister, Mr. Chairman, what does he see as the advantages of the Canadian Wheat Board over a private marketing system?

Mr. Mayer: One of the reasons we can sell as well as we do, whether through the private trade or the Canadian Wheat Board, is this gentleman here, chief commissioner of the Canadian Grain Commission. We have probably one of the best grading, weighing and systems for standardizing product, thereby virtually guaranteeing uniformity of cargo and of product.

We are one of the few, if not the only, countries in the world that sell on certificate as opposed to sample. That gives an advantage to anybody who wants to sell out of Canada with a Canadian Grain Commission certificate. Once you get beyond that, the Canadian grain industry has been the second largest exporter of wheat in the world until lately, when the Europeans have taken over. For a country of our size competing in those markets, there's no question that there are some advantages to a single-desk system of selling.

Mr. Laporte: Do those advantages, in your opinion, outweigh the advantages of a private trade market?

Mr. Mayer: Yes, Mr. Chairman.

Mr. Laporte: That's good to hear. I've heard some rumours, Mr. Chairman, that perhaps designated barley and malting barley will be removed from the jurisdiction of the Canadian Wheat Board. In fact, I believe barley producers made that suggestion in overwhelming numbers. Is there any intention of removing designated barley and malting barley from the jurisdiction of the Canadian Wheat Board?

Mr. Mayer: Not at this time, no.

Mr. Laporte: What factors would determine such a removal? You are receiving a strong lobby.

Mr. Mayer: With respect, Mr. Chairman, that is a totally hypothetical question. We're getting to some specifics now, if the member is talking about some of the points the barley growers make. They happen to be in a minority point of view,

[Traduction]

Vous devriez regarder les preuves, plutôt que de vous fier à des rumeurs. Vous ne pouvez pas survivre dans ce domaine si vous accordez foi aux rumeurs. Si c'est votre habitude, vous ne pourrez plus faire un pas sans avoir peur de votre propre ombre.

M. Laporte: Merci du conseil.

Le président: Monsieur Laporte, je vous prie d'adresser vos questions au ministre par mon intermédiaire et je vous prie tous les deux de vous en tenir à des questions précises, au lieu de vous engager dans ces échanges rapides. Cela fait très désordonné et me discrédite, monsieur Laporte. Vous ne voulez pas ça, bien sûr.

M. Laporte: Non, bien sûr. Je ne voudrais pas vous mettre à dos.

M. Mayer: Monsieur le président, sauf votre respect, je pense que nous faisons tous les deux piètre figure sur le plan de la procédure.

M. Laporte: Monsieur le président, je voudrais que le ministre me dise s'il pense que la Commission canadienne du blé présente des avantages que n'offrirait pas un système de commercialisation privé?

M. Mayer: Si nous réussissons à vendre autant que nous le faisons, que ce soit par des transactions privées ou par l'entremise de la Commission canadienne du blé, c'est beaucoup grâce à ce monsieur, ici, le commissaire en chef de la commission. Nous avons probablement l'un des meilleurs systèmes de classement, de pesage et de normalisation de produits, qui nous permet pratiquement de garantir l'uniformité du produit et des livraisons.

Nous sommes l'un des rares, sinon le seul, pays au monde à vendre sur la foi d'un certificat plutôt que d'un échantillon. Un certificat de la Commission canadienne des grains donne un avantage certain à tous les marchands de grains canadiens. En outre, le secteur céréalier du Canada était le deuxième exportateur de blé au monde jusqu'à tout récemment, lorsque nous nous sommes fait doubler par les Européens. Pour un pays de la taille de notre qui doit faire face à la concurrence sur ces marchés-là, il ne fait aucun doute qu'un organisme de vente exclusive comporte des avantages.

M. Laporte: À votre avis, ces avantages l'emportent-ils sur les avantages qu'offrirait un système de commercialisation privé?

M. Mayer: Oui, monsieur le président.

M. Laporte: Je suis bien aise de l'entendre. Monsieur le président, j'ai entendu des rumeurs selon lesquelles on retirerait à la Commission canadienne du blé la commercialisation de l'orge désigné et de l'orge de brasserie. En fait, je crois qu'un très grand nombre de producteurs d'orge l'ont demandé. A-t-on l'intention de retirer à la Commission canadienne du blé la responsabilité de la commercialisation de l'orge désigné et de l'orge de brasserie?

M. Mayer: Non, pas pour le moment.

M. Laporte: Quels facteurs pourraient vous pousser à prendre une telle décision? Les lobbyistes exercent sur vous de fortes pressions.

M. Mayer: Sauf votre respect, monsieur le président, c'est là une question tout à fait hypothétique. Si le député parle des arguments que font valoir certains producteurs d'orge, nous entrons dans des détails. Il se trouve que ces

[Text]

I think, as far as barley growers in western Canada are concerned. But they're certainly entitled to their point of view, and they're certainly entitled to a fair hearing. As I said, we have no intention of changing anything as it now stands.

• 1605

Mr. Laporte: In respect of transportation of grain, there is a lot of discussion these days, Mr. Chairman, on the future of the Crow benefit. Last week in the transport committee one of the vice-presidents of CN made an interesting comment. I wonder if the minister could make some comments on it.

She indicated that if the Crow benefit were removed, it would put on an awful lot of pressure to start moving grain through the States and that lines such as the Burlington Northern would become a main competitor. There would be an awful lot of pressure to start moving grain in that fashion. This causes CN some concern.

Could the minister make some comments as to what are his thoughts on that? Does he think that is accurate?

Mr. Mayer: First of all, Mr. Chairman, I'm not so sure the member is accurate when he talks about the Crow benefit being removed. I don't think anybody is talking about removing it, I think they're talking about changing the way it's paid.

Mr. Laporte: I'm sorry.

Mr. Mayer: There's a big difference between changing the way it's paid and removing it. I'm not a transportation expert and I don't know who it was that you would be... I suspect it's the vice-president out of Edmonton.

Mr. Laporte: From Winnipeg.

Mr. Mayer: I couldn't comment on that. I don't see any reason why Canadian carriers, given the same classes, couldn't be as competitive as American carriers.

Mr. Laporte: From my viewpoint, the concern is that it seems we're looking at the whole grain transportation system movement from various perspectives. We don't seem to be taking a macroscopic approach. We're looking at the Crow benefit, as an example. I don't think we always take into account the macrosystem.

It seems to me important to maintain a very healthy and viable Canadian grain transportation system. Are there plans, have there been plans, or are there studies taking place from the government's point of view that will look at some of the ramifications of any major changes to our Canadian grains transportation system?

There are certainly some concerns that if we start competing with the Americans, our port facilities will deteriorate. Certainly the Port of Vancouver has made those comments and so on. What are we undertaking in respect of the future of the grain transportation system, other than looking at specific areas such as the Crow benefit and so on? Is there a macroscopic approach being taken?

[Translation]

producteurs expriment un point de vue minoritaire que ne partagent pas tous les producteurs d'orge de l'Ouest canadien. Mais ils ont le droit d'avoir leur opinion et le droit de la faire entendre. Je le répète, nous n'avons nullement l'intention de modifier quoi que ce soit.

M. Laporte: En ce qui a trait au transport des grains, on parle beaucoup ces derniers temps, monsieur le président, de l'avenir de la subvention du Nid-de-Corbeau. La semaine passée au Comité des transports, l'une des vice-présidentes du CN a dit une chose intéressante. Je me demande si le ministre pourrait répondre à cette observation-là.

Elle a dit que si la subvention du Nid-de-Corbeau était abolie, il y aurait énormément de pression pour que les grains soient acheminés en passant par les États-Unis et que des lignes comme la *Burlington Northern* pourraient devenir de sérieuses concurrentes. Il y aurait énormément de pression pour que l'on commence à transporter les grains en empruntant cette voie, et cela inquiète le CN.

Le ministre pourrait-il nous dire ce qu'il en pense? D'après lui, cette observation est-elle juste?

M. Mayer: Premièrement, monsieur le président, je ne suis pas sûr que le député ait raison de dire que la subvention du Nid-de-Corbeau pourrait être abolie. À ma connaissance, personne ne songe à l'abolir; il est plutôt question de modifier les modalités de paiement.

M. Laporte: Pardon.

M. Mayer: Modifier les modalités de paiement ce n'est pas du tout la même chose que de l'abolir. Je ne suis pas un expert en matière de transports et je ne sais pas qui vous citez. Je soupçonne qu'il doit s'agir de la vice-présidente d'Edmonton.

M. Laporte: De Winnipeg.

M. Mayer: Je n'ai rien à dire à ce sujet. Je ne vois pas pourquoi les transporteurs canadiens ne pourraient pas faire face à la concurrence des transporteurs américains dans les mêmes catégories.

M. Laporte: À mon avis, ils s'inquiètent du fait qu'on semble envisager le système de transport des grains de façon fragmentaire plutôt que d'adopter une vue d'ensemble. Par exemple, on examine la subvention du Nid-de-Corbeau. Je pense que nous ne tenons pas toujours compte de l'ensemble du système.

Il me semble important d'assurer la santé et la viabilité du système canadien de transport des céréales. Le gouvernement a-t-il fait des plans ou réalisé des études pour déterminer les répercussions que pourraient avoir toutes modifications importantes à ce système?

Il y en a qui craignent que si nous entrons en concurrence avec les Américains, nos installations portuaires vont périlcliter. En tout cas, les responsables du port de Vancouver, et d'autres, l'ont dit. Quelles mesures ont été prises en ce qui a trait à l'avenir du système de transport des grains, à part l'étude d'éléments précis comme la subvention du Nid-de-Corbeau, etc.? A-t-on adopté une méthode globale?

[Texte]

Mr. Mayer: I'm not aware of what's been going on as far as the Department of Transport is concerned. Bill C-155 was passed in the Thirty-second Parliament. It was a transport bill so we would have to ask the Department of Transport.

Having said that, I provided the committee with numbers. It looks as though we have the possibility of moving a record amount of grain this year, in deliveries and movement as well as in exports. That tells me that we have a pretty decent transportation system that can be competitive.

Second, I do not understand why we are so afraid of the Americans. Our record for being able to compete with them is pretty good. They are the largest exporter of grain in the world. They now have the ability to sell us wheat. We reached equivalency of subsidy a year ago and the permit requirements were removed as of May 1, 1991. We virtually have had no wheat come into Canada. We had a little bit come into Ogilvie Mills, in southern Ontario, during the Public Service Alliance strike last fall, but other than that we have had virtually no wheat sold into Canada.

On the other hand, when you think about it, the Americans are the largest exporters in the world and will probably account for 40% to 45% of the world wheat exports this year. We will sell them enough grain to make them our fifth-best, or possibly fourth-best, customer.

I don't know why we should be afraid of anybody when it comes to competition, as long as we have the same set of rules by which to compete. If we have that, then there's no reason to think that Canadians can't get up as early in the morning, work as hard, be as productive at what they do as Americans and on that basis be equally competitive with them. So I reject the doomsday, gloomy forecast that because the Americans are going to come in here and compete with us, Canadians are going to fold their tents and go home. The evidence is totally to the contrary when we have a chance to compete with them with a standard set of rules.

• 1610

Mr. Laporte: Just on a point of order, Mr. Chairman, I'm sorry that the minister thinks I was making a doomsday scenario. I wasn't making a doomsday scenario. I was simply trying to ask a question to get a clarification. That's a question of privilege. Mr. Mayer is a little uptight, I'm sorry to say.

Mr. Hughes (Macleod): Mr. Minister, I'd like to thank you for being with us here today. I have a couple of questions I'd like to pursue. The first one is following up on the discussion you just had.

I'm interested to know what steps you or your department may be taking, together with the Minister of Labour, to help ensure that we don't have a repeat of interruptions of grain shipments over the course of the next year or two. Can you give us a bit of background on what steps are being taken?

[Traduction]

M. Mayer: Je ne suis pas au courant de ce qui se fait au ministère des Transports. Le projet de loi C-155 a été adopté pendant la 33^e Législature, je crois. Comme c'est une loi sur les transports, il faudrait que vous posiez la question au ministère des Transports.

Cela dit, j'ai fourni des chiffres au comité. Il semble que cette année nous pourrions transporter une quantité de céréales sans précédent, et cela comprend les livraisons, les transports ainsi que les exportations. J'en conclus que nous avons un système de transport assez efficace et capable de faire face à la concurrence.

Deuxièmement, je ne comprends pas pourquoi nous avons tellement peur des Américains. Nous avons prouvé que nous pouvons être compétitifs. Les Américains sont les deuxièmes exportateurs de céréales au monde. Ils sont maintenant en mesure de nous vendre du blé. Il y a un an, nous avons atteint le même niveau de subvention et l'obligation d'avoir un permis a été abolie le 1^{er} mai 1991. Le Canada n'importait pratiquement pas de blé. Pendant la grève de l'Alliance de la fonction publique l'automne dernier, Ogilvie Mills, dans le sud de l'Ontario en a importé un peu, mais à part cela le Canada n'a pour ainsi dire pas importé de blé.

Par contre, lorsqu'on y songe, les Américains sont les premiers exportateurs de blé au monde, leur part du marché d'exportation étant d'environ 40 à 45 p. 100. Nous leur venderons assez de céréales pour en faire notre cinquième, sinon notre quatrième, client.

Je ne sais pas pourquoi nous craindrions qui que ce soit sur le plan de la concurrence, à la condition que tout le monde respecte les mêmes règles du jeu. Si les règles sont les mêmes, il n'y a aucune raison de croire que les Canadiens sont incapables de se lever aussi tôt le matin, de travailler aussi fort, d'être aussi productifs que les Américains et, par conséquent, aussi compétitifs qu'eux. Je rejette donc les prévisions sombres, pessimistes; ce n'est pas parce que les Américains vont venir ici nous faire la concurrence que les Canadiens seront obligés de mettre la clef sous le paillason. En fait, tout porte à croire le contraire; lorsque les règles du jeu sont les mêmes, nous ne craignons pas leur concurrence.

M. Laporte: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je suis désolé que le ministre me prend pour un prophète de malheur. Je ne prédis pas de catastrophe. Je n'ai fait que poser les questions dans l'espoir d'obtenir une précision. J'invoque le Règlement. Je regrette de devoir dire que M. Mayer semble un peu tendu.

M. Hughes (Macleod): Monsieur le ministre, je vous remercie de votre présence. Je voudrais que l'on discute d'une ou deux questions. La première découle de la discussion que vous venez d'avoir.

Je voudrais bien savoir quelles mesures vous, ou votre ministère, avez prises, de concert avec le ministre du Travail, pour éviter que les livraisons de céréales ne soient pas de nouveau interrompues l'an prochain ou dans deux ans. Pouvez-vous nous expliquer un peu ce que vous faites à cet égard?

[Text]

This most recent one of 19 workers on the west coast at the Alberta Wheat Pool was a frustrating experience. It didn't cost us much, but the fact is, it could well cost us a lot down the road if we have some major interruptions. Can you give us a bit of background on that?

Mr. Mayer: One of the facts in moving grain is all the issues you have to deal with. I think there are over 30 unions involved in moving grain from the time it goes into a country elevator until it gets into the hold of a boat for export. I think the number is 33. When you suggest that you make it an essential service, it becomes very difficult simply because of the number of unions involved.

What do you do with the railroads if the railroads go on strike when maybe 15% or 20% of that particular line handles grain and the rest of it is non-grain? If grain was essential and the other ones were considered not essential for purposes of legislation, how would you deal with it?

The Minister of Labour has agreed to look at what may be done in certain areas. I don't know whether he's thinking specifically about port areas or certain types of areas that are specifically designated to move grain. I guess beyond that, one of the things that has always struck me about the grain industry is that there is not nearly enough effort made, in my mind—and I plead guilty as charged in this myself to some degree—to get everybody together.

For instance, I would like to see the pools and UGG make an effort to bring—I don't know whether the number is 5 or 50—their people from different terminal positions, country elevators, to their annual meetings so that they understand. In the same way, the other way around, farmers should have a chance to visit port facilities to understand the kind of working conditions people work under, so that on this basis we understand better that we need each other.

I think there are some things we could do in that area. The Minister of Labour, as part of what he is planning on doing, is anticipating putting together a conference of all the people who are involved in the grain business, as a result of the disruptions. We certainly want to encourage him in this and be part of it in any way we can so we can get all of the interested players at the table to see if we can build some good will, so we understand better how important our reputation is internationally, and when one segment of the industry shuts down, how that impacts on our reputation internationally, what it means.

I guess at the end of the day, Mr. Chairman, the more we can understand each other, the more we're going to be in a position to know how much we can rely on each other. We hope through that type of system we can temper some of the demands or requests we make on the system. There are no easy answers. Some people suggest we ship grain through the United States. That's not an answer. We're Canadians. We want to provide jobs for our own people. We're a good system. We want to use it. That may be an option for a very limited amount of grain for a very limited amount of time, but the real answer is to understand each other and on that basis do a better job at working together.

[Translation]

La dernière interruption, provoquée par la grève de 19 travailleurs de l'Alberta Wheat Pool sur la Côte ouest, a été frustrante. Elle ne nous a pas coûté très cher, mais le fait est que des interruptions majeures pourraient nous coûter très cher à long terme. Pouvez-vous nous en dire quelques mots?

M. Mayer: L'une des difficultés, dans le transport des grains, est le nombre d'intervenants. Il faut traiter avec plus de 30 syndicats entre le moment où les céréales arrivent au silo de collecte et le moment où elles sont embarquées dans le cale d'un navire pour être exportées. Je crois qu'il y a 33 syndicats. On a suggéré d'en faire un service essentiel, mais cela est très difficile, en raison surtout du nombre de syndicats intéressés.

Que faire lorsqu'il y a une grève des chemins de fer si le transport des céréales concerne seulement 15 ou 20 p. 100 d'une ligne donnée et que sur le reste de cette ligne on transporte d'autres marchandises? Comment faire, si jamais une loi déclarait que les céréales sont essentielles et que les autres marchandises ne le sont pas?

Le ministre du Travail a accepté d'examiner des solutions possibles dans certains domaines. Je ne sais pas s'ils songent en particulier aux ports ou à d'autres installations désignées pour le transport des grains. À part cela, j'ai toujours frappé par le fait qu'on ne se soit jamais efforcé—et je plaide moi-même coupable—pour réunir tous les intervenants du secteur.

Par exemple, j'aimerais que les responsables des comptes de mise en commun et l'Union des producteurs de grains fassent un effort pour amener—je ne sais pas s'ils sont 5 ou 50—les travailleurs des silos d'expédition et de collecte, à leurs assemblées annuelles pour qu'ils apprennent à se comprendre. Parallèlement, les agriculteurs devraient pouvoir visiter les installations portuaires pour y voir les conditions de travail. Nous constaterions ainsi que nous avons besoin les uns des autres.

Je pense qu'il y a des choses à faire dans ce domaine. Le ministre du Travail, suite aux perturbations, prévoit organiser une conférence qui réunira tous les intervenants du secteur céréalier. Nous l'encourageons et nous avons certainement l'intention de faire tout ce que nous pouvons pour rassembler à la même table tous les intéressés afin d'encourager la bonne volonté et pour que tout le monde comprenne l'importance de notre réputation internationale, que tout le monde sache que lorsqu'un segment de l'industrie s'arrête, cela ternit notre réputation internationale.

Au bout du compte, monsieur le président, lorsque nous nous comprendrons mieux, nous saurons dans quelle mesure nous pouvons compter les uns sur les autres. J'espère que ce genre de système aidera à modérer certaines exigences à l'égard du système. Il n'y a pas de solutions faciles. Certains proposent que nous expédions des céréales en passant par les États-Unis; or, ce n'est pas la bonne solution. Nous sommes Canadiens. Nous voulons fournir des emplois aux nôtres. Notre système est bon. Nous voulons en tirer parti. Cette solution est peut-être valable pour une très petite quantité de céréales et pour une très courte période, mais la véritable solution est de nous comprendre et de mieux travailler de concert.

[Texte]

Mr. Hughes: I know that many farmers, certainly in my riding and I'm sure across the west, will be encouraged by that important initiative.

• 1615

On another front, Mr. Minister, I'm wondering if you could tell us what you would say to those who would say that we should be cutting off all support to agriculture. There are some out there in the political world who are arguing that we should perhaps go cold turkey or be cutting 15% a year. What impact would that really have? This government has provided a tremendous amount of support for agriculture when it's really needed it. What do you say to those who tell us we ought not to be doing that?

Mr. Mayer: Mr. Chairman, some of those things are very easy to say, except when you start looking at what would happen if you did some of those things. I don't think there's any question that farmers, perhaps universally, would like to have less government support and be able to genuinely use and rely on the market. However, to suggest that we could do this unilaterally, in my view at least, does not indicate a very good understanding of what's going on in Canadian agriculture.

I'll just give you some numbers. I added them in my head. It was estimated last year by the OECD that some \$300 billion U.S. is spent supporting agriculture around the world.

Consider Canada competing in a league where we rely more on exports in terms of percentages and volumes than the United States or Japan or the community, and they have larger treasuries than ours. Here are some numbers in 1990 dollars. Japan is \$59 billion, the U.S. is \$74 billion and the community is \$133 billion.

To suggest that we can compete in that league really doesn't give me much comfort that the people who make those statements have a lot of understanding of the situation.

Norway, on a per capita basis, is as expensive as anywhere in the world. There are only four million people and they did a very good job at the Olympics in winning gold medals in Nordic events. They topped the list on a per capita basis, almost, in expenditures on agriculture.

If we can with an agreement limit everybody's ability to subsidize, then I think we can gain because we have a chance to compete against those farmers as opposed to those farmers through treasury. Then there's some benefit in it for us. That's what we're trying to do to the GATT.

However, to go cold turkey, as the member says, would, in my view, damage farmers pretty substantially without any benefit coming back the other way.

Mr. Hughes: Thank you, Mr. Chairman.

[Traduction]

M. Huges: Je sais que de nombreux agriculteurs, dans ma circonscription et sans doute dans l'Ouest, se sentiront encouragés par cette initiative importante.

Dans un autre ordre d'idée, monsieur le ministre, pourriez-vous nous dire ce que vous répondriez à ceux qui prétendent que nous devrions cesser d'appuyer le secteur agricole. Il y en a, dans les milieux politiques, qui prétendent qu'il faudrait leur couper les vivres d'un coup ou bien réduire l'aide de 15 p. 100 par année. Quel serait le véritable effet de cela? Le gouvernement actuel a fourni des sommes énormes au secteur agricole lorsque celui-ci en avait vraiment besoin. Que répondez-vous à ceux qui disent que nous ne devrions pas l'aider ainsi?

M. Mayer: Monsieur le président, il est très facile de proposer certaines de ces choses, mais les véritables difficultés commencent lorsqu'on examine les répercussions qu'elles auraient. Je pense qu'il ne fait aucun doute que les agriculteurs, à l'unanimité peut-être, aimeraient mieux dépendre moins de l'aide du gouvernement et pouvoir véritablement compter sur le marché. Cependant, il ne faut pas très bien comprendre le secteur agricole canadien pour proposer de prendre de telles mesures unilatéralement.

Je vais vous donner quelques chiffres. J'ai fait du calcul mental. L'an passé, l'OCDE a estimé que l'on dépense quelque 300 milliards de dollars US dans le monde pour appuyer l'agriculture.

Il faut savoir que le Canada dépend plus lourdement des exportations, en termes de pourcentage et de quantité, que ses concurrents, les États-Unis, le Japon et la communauté européenne et que ceux-ci ont des bourses mieux garnies que la nôtre. Voici quelques chiffres en dollars de 1990: 59 millions de dollars pour le Japon, 74 milliards de dollars pour les États-Unis et 133 milliards de dollars pour la communauté.

À mon avis, ceux qui prétendent que nous pouvons affronter ce genre de concurrence ne doivent pas très bien comprendre la situation.

En Norvège, les dépenses par habitant sont aussi élevées que dans n'importe quel autre pays du monde. Ce pays ne compte que 4 millions d'habitants et aux Jeux olympiques ses sportifs ont réussi à rafler un nombre impressionnant de médailles d'or pour les sports nordiques. C'est l'un des pays qui dépense le plus par habitant pour l'agriculture.

Si nous pouvions obtenir, par une entente, que les subventions de tous les pays soient limitées, je crois que nous pourrions gagner car nous sommes capables de nous mesurer aux autres agriculteurs même si nous sommes écrasés par les capacités de subventions des autres gouvernements. Ce serait avantageux pour nous et c'est ce que nous nous efforçons d'obtenir au GATT.

Cependant, si nous abolissions soudainement toutes les subventions, comme le député le disait, nous causerions un tort énorme à nos agriculteurs sans obtenir le moindre avantage en retour.

M. Huges: Merci, monsieur le président.

[Text]

Mr. Foster (Algoma): Thank you very much, Mr. Chairman. I'd like to say welcome to the minister.

There have been reports that the study on U.S. subsidies being done by the Canada Grains Council is complete. I wonder if you can tell the committee when that will be tabled in the House.

Mr. Mayer: It's very close to being complete. I think all of us would have liked to have had it done sooner. When the Canada Grains Council got into the study, it found that it wanted to do more work. More things were involved than they or I had anticipated. We said we would sooner have something that you feel comfortable with than to rush something.

I spoke to some of the people about ten days ago. It's my understanding that they're very close to having it complete. I think it's a matter of a couple of weeks. Once it's presented and translated, we'll make it public as quickly as we can.

Mr. Foster: It has been suggested by some of the Canada Grains Council representatives that it's quite an important document. I must say that most of us were disappointed in the study done by Hill and Knowlton. Really, as the minister said in the House, it's practically useless. It seems to me that if we're spending hundreds of thousands of dollars on reports like that, we should end up with something that's comprehensive and usable in arguing our point at GATT or some other place.

• 1620

But taking into account the amount of time and the eagle eye of the chairman, I would like to raise another issue. Part III of the estimates shows a very dramatic drop in support for grains and oilseeds. I wonder if you could explain that.

For instance, the 1992-93 estimates show the funds available, all subsidies and benefits for the grains and oilseeds sector, at \$1.4 billion, whereas in the 1991-92 fiscal year the forecast amount, which I assume is reasonably accurate, is \$2.8 billion. The price of grain has gone up from \$95 a tonne to \$109, which even with terribly efficient farmers such as the parliamentary secretary to the Prime Minister still is not even a break-even level. When those estimates are being reduced by \$1.4 billion this year, how are we going to meet the needs? I am looking at figure 50 on page 3-84 in Part III of the Agriculture Canada estimates.

Mr. Mayer: I suspect what is going on is that we will have to look at the full picture, which would include some of the supplementaries. I suspect what is being compared is the estimates for this year without the supplementaries as compared with the estimates from a year ago with all the supplementaries. What we should perhaps do is prepare for the committee an indication of the planned expenditures.

[Translation]

M. Foster (Algoma): Merci beaucoup, monsieur le président. Bienvenue, monsieur le ministre.

Il paraît que l'étude du Conseil des grains du Canada sur les subventions américaines est terminée. Pouvez-vous nous dire quand le rapport sera déposé à la Chambre?

M. Mayer: Il est presque terminé. Je pense que nous aurions tous voulu qu'il soit terminé plus tôt. Lorsque le Conseil des grains du Canada a entrepris cette étude, il s'est rendu compte que la question était beaucoup plus complexe que lui ou moi l'avions prévu et il a voulu faire un examen un peu plus approfondi. Nous avons dit que nous préférons attendre un peu plus longtemps pour obtenir un meilleur rapport.

J'ai parlé à certains des responsables de cette étude et il y a une dizaine de jours. Il paraît qu'ils ont presque fini. Il ne leur faudra plus que quelques semaines. Lorsqu'il nous aura été remis et qu'il sera traduit, nous le rendrons public le plus rapidement possible.

M. Foster: Certains représentants du Conseil des grains du Canada ont laissé entendre qu'il s'agissait d'un document assez important. J'avoue que la plupart d'entre nous avons été déçus de l'étude réalisée par Hill et Knowlton. Comme le ministre l'a dit à la Chambre, elle est à peu près inutile. Il me semble que lorsque nous dépensons des centaines de milliers de dollars pour faire préparer un rapport de ce genre, nous avons le droit de nous attendre à un document complet que nous pourrions utiliser pour appuyer nos arguments dans les négociations du GATT, ou ailleurs.

Vu que l'heure avance et que cela n'échappe pas à la vigilance du président, je vais passer à autre chose. La partie III du budget des dépenses indique une chute spectaculaire de l'aide au secteur des céréales et des oléagineux. Pouvez-vous m'expliquer cette baisse.

Par exemple, la colonne intitulée Budget des dépenses 1992-1993, montre que le total des fonds disponibles, c'est-à-dire l'ensemble des subventions et des avantages accordés au secteur des céréales et des oléagineux se chiffre à 1,4 milliard de dollars, alors qu'en 1991-1992, le montant prévu, que je suppose être raisonnablement exact, était de 2,8 milliards de dollars. Le prix des céréales est passé de 95 à 109\$ la tonne. Les agriculteurs auraient beau être d'une efficacité extraordinaire, comparable à celle du secrétaire parlementaire du premier ministre, que ce ne serait toujours pas suffisant pour qu'ils atteignent le seuil de rentabilité. Comment pourrions-nous répondre à leurs besoins, si l'aide que nous leur apportons est réduite de 1,4 milliard de dollars cette année? Je tire ces chiffres du tableau 50 à la page 3-93 de la partie 3 du budget des dépenses d'Agriculture Canada.

M. Mayer: Je pense qu'il va falloir examiner le tableau complet et pour ce faire il faudra inclure certaines dépenses supplémentaires. Je soupçonne que vous comparez le budget des dépenses de cette année, sans les dépenses supplémentaires, au budget des dépenses de l'an passé qui comprend les dépenses supplémentaires. Il faudrait peut-être que nous préparions pour le comité une explication des dépenses prévues.

[Texte]

Bear in mind also that we are looking at the Wheat Board deficit, which would be included last year as compared with this year. I should say we are in a position this year where we are not in any way anticipating—

Mr. Foster: Yes, I assume the Wheat Board deficit for the 1991 crop year is in there. That represents \$768 million. But even taking into account that amount, which I guess was paid over at some time in the 1991-92 crop year, the estimates are still about \$600 million less. Supposedly we have reached the great nirvana. We are into the full GRIP of the NISA program and the funding should be there. I am just wondering why the estimates would drop by \$600 million when we are into the full GRIP support system.

Mr. Mayer: If I am right, let us ask the departmental people to put together information to circulate to the committee. As I say, I am quite certain one of the reasons is that we are comparing estimates here without supplementaries with what went on previously, which would be the full amount of expenditures.

Mr. Dennis Stephens (Assistant Deputy Minister, National Grains Bureau, Grains and Oilseeds Branch, Agriculture Canada): We will certainly follow up with more detailed material, Mr. Foster, but as a general statement, the forecast expenditures, say for GRIP-NISA, amount to very close to \$1 billion. It is over \$900 million. That would be probably more than double what historically we would have been paying for WGSA premiums and ASA costs.

So the new safety net has in effect placed about double the amount of money into predictable safety net systems for farmers. As I say, that is compared with the ASA and the WGSA, which essentially they replace. The crop insurance stays basically the same in terms of both the "pre-new" safety nets and the old safety nets. In a lot of provinces the crop insurance is staying as a separate component, with the revenue protection added to it.

• 1625

Mr. Foster: But the FSAM II dumped in \$800 million, or is supposed to be doing that, between January and—

Mr. Stephens: Remember that we spread this amount over two fiscal years. So in terms of cash flow you're essentially looking at the major program payments in the first half of 1992, which would be GRIP-NISA, amounting to approximately \$520 million, and the FSAM I and II payments, which would be approximately \$610 million. So that figure is in the first half of 1992. We're looking at approximately \$1.1 billion of support coming from those programs.

What I was referring to earlier was the difference in the estimated cost associated with statutory programs between the pre-new safety net era and the new safety net era.

[Traduction]

N'oubliez pas que les chiffres de l'an passé comprennent le montant que nous avons versé pour éponger le déficit de la Commission canadienne du blé, somme qui n'est pas incluse dans les chiffres de cette année. Je dois vous dire que cette année-ci nous ne prévoyons absolument pas. . .

M. Foster: Oui, je suppose que le déficit de la Commission canadienne du blé pour la campagne agricole de 1991 y figure. Cela fait 768 millions de dollars. Mais même en soustrayant ce montant, qui a dû être versé pendant la campagne agricole 1991-1992, le budget de cette année-ci est néanmoins de 600 millions de dollars inférieur à celui de l'an passé. Nous sommes censés être rendus au paradis. Le CSRN et le RARD sont maintenant pleinement en oeuvre et les fonds devraient être disponibles. Alors, je me demande bien pourquoi le budget baisserait de 600 millions de dollars alors que nous sommes en plein régime d'assurance du revenu brut.

M. Mayer: Si j'ai raison, je vais demander aux fonctionnaires de mettre ces renseignements sur papier et nous les distribuons aux membres du comité. Comme je l'ai dit, je suis à peu près sûr que l'une des raisons de cette baisse est que nous comparons les chiffres de cette année-ci, qui n'incluent pas les dépenses supplémentaires, aux dépenses totales de l'an passé.

M. Dennis Stephens (sous-ministre adjoint, bureau national des grains, Direction générale des céréales et des oléagineux, Agriculture Canada): Nous vous ferons certainement parvenir des renseignements plus détaillés, monsieur Foster, mais, de manière générale, les dépenses prévues pour, par exemple le CSRN et le RARB, représentent près de 1 milliard de dollars; pour être exact, à plus de 900 millions de dollars. C'est probablement plus du double que ce que nous versions dans le passé en vertu de la Loi sur la stabilisation concernant le grain de l'Ouest et la Loi sur la stabilisation des prix agricoles.

En fait, le nouveau régime de protection du revenu, qui est prévisible, est deux fois plus généreux que l'ancien, c'est-à-dire que la LSGO et la LLSPA, qu'il remplace. L'assurance-récolte est essentiellement la même que dans l'ancien régime de protection du revenu. Dans bien des provinces, l'assurance-récolte restera une composante distincte, à laquelle s'ajoutera la protection du revenu.

M. Foster: Mais on a versé 800 millions de dollars, ou du moins on est supposé le faire, dans le cadre de la deuxième phase du PSAA, entre janvier et. . .

M. Stephens: N'oubliez pas que ce montant a été réparti sur deux exercices. Donc, du côté du financement, on en est encore foncièrement aux principaux paiements du programme de la première moitié de 1992, dans le cadre du RARB et du CSRN, ainsi qu'aux paiements des deux phases du PSAA, qui se chiffrent à environ 610 millions de dollars. Ce sont là les chiffres pour la première moitié de 1992. Une aide d'environ 1,1 milliard de dollars est versée dans le cadre de ces programmes.

Ce dont j'ai parlé tout à l'heure, c'est de l'écart entre les coûts estimatifs liés aux programmes instaurés en vertu des lois avant l'adoption des mesures de protection et après l'adoption de ces mesures.

[Text]

An hon. member: That cost a very small amount.

Mr. Foster: There's a great concern that the GRIP program is not production-neutral or market-neutral or necessarily environmentally friendly or neutral, but it is subject to GATT export subsidy reduction. The people who were planning this must have known last spring, when we were putting that legislation through, that all these things would be claimed by one group or another, but apparently no environmental study was done.

Is any review by an agency taking place to see whether there is a way to make the programs market-and production-neutral or to ensure that they are not related to something that can be farmed or operated in such a way that it isn't production-and market-neutral?

Mr. Mayer: Mr. Chairman, I will make a few comments. Perhaps Mr. Stephens, who chaired and continues to chair the committee working with GRIP on the signatory side, is the best one to ask.

First of all, no matter what you do, when you get governments into the business of trying to set prices, you're going to distort. It's a question of trying to minimize the distortion as best you can. The judgment was made that one of the ways to do so was to go to a 15-year moving average, hence the so-called 15-year IMAP.

Secondly, on the environmental side, I think it would be most people's opinion that to not provide support to enable farmers to do a good job of fertilizing and weed control when grain prices are this low is probably going to be as damaging to the environment as anything else.

Thirdly, with regard to the question you have about farming the program, again, I don't think there's any question that when we try to do these things on a large scale we're going to find situations where that looks attractive for some people. But bear in mind that when we move to individual averages, those people who so-called want to farm the system will have to carry those averages as part of their own coverage as you proceed.

So there may be a bit of perceived—or perhaps real—short-term advantage for some people, but when they look at it over a period of time they're going to see that it is not a very wise decision to make because they will have to carry that individual average as part of their own coverage. Mr. Stephens may want to comment further.

Mr. Stephens: Yes, Mr. Chairman. I would only add a couple of things.

One of the areas of concern has been that individual provinces have perhaps made more modifications to the program in their own respective areas of jurisdiction than many people would like to see. It had been the hope that there could have been a period of time last fall when some of the modifications to the program that would have been desirable could have been introduced.

But the general feeling from the national committee's point of view was to use 1993-94 as the year for significant modifications to the GRIP program in order to address some of the areas of concern you mentioned, but at the same time,

[Translation]

Une voix: Ces coûts sont très faibles.

M. Foster: On s'inquiète grandement de ce que le programme RARB ne serait pas sans effet sur la production ou le marché et de ce qu'il ne serait pas non plus nécessairement sans effet sur l'environnement. Cependant, il est assujéti aux réductions des subventions à l'exportation prévues dans le GATT. Les gens qui ont planifié cela devaient savoir, le printemps dernier, lorsque nous avons adopté cette mesure législative, qu'un groupe finirait par s'intéresser à ces choses-là, mais il semble qu'aucune étude environnementale n'a été réalisée.

Est-ce qu'un organisme quelconque fait une étude pour voir s'il est possible de neutraliser les effets du programme sur le marché et sur la production ou de garantir qu'il n'est pas lié à une production ou à une exploitation qui aurait de l'incidence sur la production et le marché?

M. Mayer: Monsieur le président, j'ai quelques observations à faire. M. Stephens, qui a présidé et préside encore le Comité chargé du RARB, du côté des signataires, est peut-être mieux placé que moi pour répondre.

Premièrement, quelles que soient les mesures que l'on prenne, lorsque les gouvernements essaient d'établir les prix, il y a nécessairement une distorsion. Il s'agit donc d'essayer de réduire au minimum cette distorsion. Il a été décidé qu'une des façons d'y arriver était d'adopter une moyenne pondérée répartie sur 15 ans, d'où ce qu'on appelle le MPPI de 15 ans.

Deuxièmement, pour ce qui est de l'environnement, la plupart des gens seraient d'avis que si on n'aide pas les agriculteurs à bien fertiliser leurs champs et à détruire les mauvaises herbes lorsque les prix des grains sont à un niveau aussi bas, on nuira tout autant à l'environnement.

Troisièmement, pour répondre à votre question sur les programmes destinés aux agriculteurs, il est certain que si on essaie d'appliquer cela à une grande échelle, il y aura des cas qui seront attirants pour certains. Il ne faut pas oublier cependant, que lorsqu'on établit des moyennes individuelles, les gens dont on dit qu'ils cultivent le système devront intégrer ces moyennes à leur propre protection.

Par conséquent, le système peut sembler donner des avantages à court terme à certains—c'est peut-être le cas—mais si ces gens-là se donnent la peine de voir un peu plus loin, ils se rendront compte que ce n'est pas une décision très judicieuse puisqu'ils devront intégrer cette moyenne individuelle à leur propre protection. M. Stephens voudrait peut-être faire d'autres observations.

M. Stephens: Oui, monsieur le président. Je voudrais ajouter une ou deux choses.

L'un des points dont on s'est inquiété, c'est que certaines provinces ont sans doute apporté plus de modifications aux programmes dans leurs propres sphères de compétence que bien des gens ne l'auraient souhaité. On avait espéré qu'il y aurait une période, l'automne dernier, au cours de laquelle les modifications souhaitables auraient pu être apportées aux programmes.

Mais d'une façon générale, le comité national était d'avis qu'il fallait reporter à 1993-1994 les modifications importantes au programme RARB de façon à traiter certaines des préoccupations dont vous avez parlé, tout en

[Texte]

do so within a national envelope and try to bring about a greater degree of harmony from one province to another. The national committee has struck up a subcommittee of producers in provinces and the federal government to come forward to federal-provincial ministers at the July meeting with recommendations on a number of different options of design changes, to bring about a more common national program and to address some of those issues you have identified.

• 1630

In the meantime, I think GRIP has achieved a great deal. I think we had to recognize, as the minister indicated, the very difficult circumstances in which it was introduced. I think a lot of the panic last fall, for example, existed because farmers did not yet know the payment flow pattern of what the GRIP program is providing. I think there is a greater degree of comfort in the rural areas today, and generally I think there is greater support for the GRIP program and its support levels today than what there was even a few months ago. They are becoming more familiar with that payment schedule. In the last three weeks I think there is an additional \$700 million or \$800 million of GRIP money that has gone out as the second interim payout.

The other point I would like to mention is that this year it's interesting to note that the enrolment in GRIP has actually increased in Alberta and Manitoba. In Ontario it's slightly above where it was a year ago, and it's substantially above the previous enrolments in the maritime provinces. In Saskatchewan the jury is still out. They have until the end of this week, the 15th, to opt out of the program.

So generally speaking, the producer response to the program has actually been an increase in enrolment this year rather than a decrease in enrolment.

The Chairman: Thank you, gentlemen. That was a very small question, Mr. Foster, and a very small answer. It only took six minutes.

Before we leave and go onto the next questioner, Mr. Mayer, I can see that figure 50 covers three pages. I don't believe we need a lot of work on your behalf to answer the question.

I would ask Dr. Foster to look at pages 383 and 384. I think you will find the explanation for the questions you were asking. It's there, it's just that we hadn't gone far enough.

Mr. Mayer: Okay.

The Chairman: The figure covers two pages.

I want to go, then, to Mr. Porter.

Mr. Porter (Medicine Hat): Thank you, Mr. Chairman. Mr. Minister, may I welcome you and your officials here today.

[Traduction]

faisant cela à l'échelle nationale et en essayant d'harmoniser davantage le programme, d'une province à l'autre. Le comité national a formé un sous-comité de producteurs représentant les provinces et le gouvernement fédéral pour que ceux-ci viennent présenter, à la conférence fédérale-provinciale des ministres, qui aura lieu en juillet, des recommandations sur un certain nombre de solutions de rechange et de changements à la conception, de façon à ce qu'on en arrive à un programme national plus uniforme et à régler certains des problèmes que vous avez signalés.

Entre temps, j'estime que le RARB a permis de réaliser de grands progrès. Comme le ministre l'a dit, nous avons dû reconnaître que le programme a été instauré dans une conjoncture peu propice. Par exemple, je crois que la panique de l'automne dernier a été causée en grande partie par le fait que les agriculteurs ne connaissaient pas encore la structure de versements prévue au RARB. Le programme est mieux connu maintenant dans les régions rurales et, d'une façon générale, il jouit maintenant d'un meilleur appui, cet appui s'étant encore accru au cours des derniers mois. Les agriculteurs connaissent mieux la structure des versements. Au cours des trois dernières semaines, on a versé une somme supplémentaire de 700 ou 800 millions de dollars dans le cadre du RARB à titre de second versement provisoire.

En outre, il est intéressant de remarquer qu'il y a eu cette année une augmentation dans le nombre des inscriptions au RARB en Alberta et au Manitoba. En Ontario, on a également constaté une légère augmentation par rapport à l'an dernier. Dans les provinces Maritimes, cette augmentation est plus considérable. En Saskatchewan, le jury délibère encore. Il a jusqu'à la fin de la semaine, jusqu'au 15, pour refuser de participer au programme.

D'une façon générale, les producteurs ont réagi au programme en s'y inscrivant en plus grand nombre cette année.

Le président: Merci, messieurs. Vous avez posé une petite question, monsieur Foster, et vous avez reçu une petite réponse. Cela n'a pris que six minutes.

Avant que nous passions à la question suivante, monsieur Mayer, je constate que le tableau 50 couvre trois pages. Je ne crois pas qu'il vous sera trop difficile de répondre à la question.

Je prie M. Foster de consulter les pages 383 et 384. Je crois que vous trouverez là la réponse aux questions que vous avez posées. Tout est là, mais nous n'étions pas rendus assez loin.

M. Mayer: D'accord.

Le président: Le tableau couvre deux pages.

Nous passons maintenant la parole à M. Porter.

M. Porter (Medicine Hat): Merci, monsieur le président. Monsieur le ministre, je vous souhaite la bienvenue à vous et à vos fonctionnaires.

[Text]

Before I ask a couple of questions, may I commend you on your comment earlier on when you said you hoped the NISA forms would be simplified. I've got one here and I've had one at home. I looked at it. I think it's 40 pages. It's the same as another party running in western Canada. The questionnaire is about as long.

Some hon. members: Oh, oh.

Mr. Mayer: You're not talking about a Saturday night party, either.

Mr. Porter: If you've taken it to an accountant, you will realize it takes 80 bushels of grain to get one of these suckers filled out there. At \$2.49 a bushel, most of them are charging \$175 to \$200 to do a NISA form. So, sir, if you can do anything at all to shorten that mother up, it would sure help a lot of people out there.

Some hon. members: Oh, oh.

Mr. Mayer: Mr. Chairman, I should mention that if we can get NISA contributions based on tax deductibility as opposed to non-deductibility and with extra interest earned, that is going to simplify it immensely. We are endeavouring to work with Finance to see what can be done on that part. We did make some strides this year to simplify them somewhat, but in my view I think we still have a long way to go.

Mr. Porter: You are probably raising the educational level of a lot of farmers, because they have a lot of forms to fill out on these things.

Mr. Mayer: The frustration level, too.

Mr. Porter: Frustration maybe as well.

You were speaking about GRIP. I raised this with your colleague, Mr. McKnight, who was here last week. On the price component of revenue calculation, I know you have adjusted that. I think it went from \$2.50 to \$2.86 a bushel. I have trouble with tonnes, so that's how I have converted it. I have heard that farmers are concerned that price may be somewhat unrealistic, as I think our price right now on top red spring wheat today is \$2.49. I know that's an initial price and perhaps something will happen later on.

• 1635

As you've indicated, grain is moving. Prices are perhaps not where any of us would like to see them, but there has been that concern expressed on the GRIP program that perhaps the revenue calculation is somewhat high, considering what's happening out there in the real world. Certainly \$2.49 is the highest. The average would be considerably below that.

There is one other issue, while we're on GRIP. There were reports before on the switch to other commodities, such as lentils. Your own province, for example, was talking about up to a 300% increase. I think Alberta was talking about doubling it.

[Translation]

Avant de vous poser une ou deux questions, je tiens à vous féliciter pour une de vos déclarations selon laquelle vous espérez que les formulaires du CSRN soient simplifiés. J'en ai un ici sous les yeux, j'en ai un autre chez moi. Je l'ai examiné. Il s'agit d'un formulaire d'une quarantaine de pages. Le questionnaire est à peu près aussi long que celui d'un autre parti dans l'ouest du Canada.

Des voix: Oh, oh!

M. Mayer: Vous ne parlez pas non plus d'un «party» du samedi soir.

M. Porter: Si vous présentez ce formulaire à un comptable, il vous dira que vous devrez investir 80 boisseaux de grain pour le faire remplir. En effet, si on considère que le prix du boisseau est de 2,49\$, les comptables demandent pour la plupart de 175\$ à 200\$ pour remplir un formulaire du CSRN. Par conséquent, monsieur, si vous pouviez faire quelque chose pour raccourcir ce formulaire enquiquineur, cela aiderait sans doute beaucoup de gens.

Des voix: Oh, oh!

M. Mayer: Monsieur le président, il serait possible de simplifier énormément le formulaire si on pouvait en arriver à ce que les contributions dans le cadre du CSRN soient calculées d'après le droit à la déduction fiscale par rapport à l'absence de ce droit et à l'inclusion des intérêts supplémentaires gagnés. Nous avons entrepris de travailler avec le ministère des Finances pour savoir ce qui peut être fait à cet égard. Nous avons réalisé des progrès cette année-ci pour ce qui est de simplifier le formulaire, mais il nous reste encore beaucoup de chemin à faire.

M. Porter: Vous rehaussez sans doute le niveau d'éducation de beaucoup d'agriculteurs, puisqu'ils ont un grand nombre de formulaires à remplir.

M. Mayer: Nous augmentons aussi leur niveau de frustration.

M. Porter: Sans doute.

Vous parliez du RARB. J'ai soulevé cette question auprès de votre collègue, M. McKnight, qui a comparu devant nous la semaine dernière. Je sais que vous avez rajusté la composante prix dans le calcul du revenu. Cette composante est passée de 2,50\$ à 2,86\$ le boisseau. Comme j'ai de la difficulté à calculer en tonnes, j'ai converti le tout en boisseaux. J'ai entendu dire que les agriculteurs croyaient que ce prix était peut-être peu réaliste, puisque le prix actuel du blé roux de printemps de première catégorie est aujourd'hui de 2,49\$. Je sais bien qu'il s'agit d'un prix initial et qu'il sera possible de le rajuster plus tard.

Comme vous l'avez dit, les grains bougent. Leurs prix ne sont peut-être pas au niveau que nous souhaiterions, mais certains se sont alarmés, au sujet du programme RARB, de ce que le calcul du revenu était peut-être un peu élevé, compte tenu de ce qui se passe en réalité. De toute évidence, 2,49\$ est le prix le plus élevé. La moyenne devrait donc être de beaucoup inférieure.

Encore au sujet du RARB, des rapports ont été présentés quant à la conversion à d'autres denrées, comme les lentilles. Dans votre province, par exemple, on parlait d'une augmentation pouvant atteindre 300 p. 100. En Alberta, on parlait d'une augmentation du double.

[Texte]

I'm hoping that a program we've developed, for the reasons we did, is not doing some of these things in the market. Do you have any further details, either you or Mr. Stephens?

Mr. Mayer: Mr. Chairman, I think in the member's own area in southern Alberta, we're running into the same situation with safflower. It's a relatively small acreage crop, but because of the way the IMAP was calculated and because of the low prices for other commodities, it looks quite attractive to get into some of these smaller acreage crops. When you do that and produce very much surplus, then away goes your price.

It's a problem that I don't know we have a good answer for. We could ask Mr. Stephens to speak to it, because I know the signatory committee has been working on it. At their most recent meeting in Halifax, they looked at the issue of lentils in Manitoba and addressed it somewhat.

Mr. Stephens: I would just repeat what was said earlier. These areas of concern you expressed are being examined by the GRIP committee.

You will recall that when the original GRIP was developed it was developed as a program for the basket of all commodities together. In that basket, it would not have had the commodity specific response we've seen, particularly on the special crops. But when it went into implementation, the provincial crop insurance organizations could not make the adjustment to the basket. The challenge of doing that in the first year of its operation was just too great.

The national committee is going to be coming in with recommendations to address those issues in the future. I think one of the valid criticisms I've received from farmers was associated more with the timing of the announcement and the changes within the announcement. We have to have a much earlier warning system out there, to see those things coming down the pipe and take corrective actions earlier.

Mr. Porter: I would just like to move to another area, if I could.

Mr. Minister, or perhaps Mr. Wakefield, I think the producer cars last year were somewhat over 11,000. I think they're up about 20% or more than they were at the same period last year. If that continues, it could be considerably higher.

I guess I'm asking if, in your view, it is an unfair advantage or a sound business decision for people to be using them. Do you expect that increase to continue as it has been?

Mr. Milt Wakefield (Chief Commissioner, Canadian Grain Commission, Agriculture Canada): Mr. Chairman, in response, I would anticipate the producer is making that decision to bypass the tariffs and charge by the elevator in order to load his own grain into a car allocated to him. It seems to me he's doing it for the right reasons, in that he has made that decision and finding it is easily accomplished.

[Traduction]

J'espère que le programme que nous avons mis au point, compte tenu des raisons qui ont motivé sa création, n'a pas cet effet sur le marché. Avez-vous d'autres détails à ce sujet, vous ou M. Stephens?

M. Mayer: Monsieur le président, je crois que la situation est la même au sujet du carthame dans la région même du député, dans le sud de l'Alberta. Le carthame n'est pas cultivé sur une grande superficie, mais à cause de la façon dont le PPMI a été calculé et en raison des prix faibles des autres denrées, ces cultures de petites superficies offrent beaucoup d'attrait. Si les producteurs décident de s'y engager et produisent de grands surplus, les prix chuteront.

C'est un problème pour lequel nous ne possédons pas de réponse efficace. Je vais demander à M. Stephens d'en parler, car je sais que le comité des signataires a étudié la question. Lors de sa récente réunion à Halifax, le comité a étudié la question des lentilles au Manitoba et en a traité.

M. Stephens: Je ne puis que répéter ce qui a déjà été dit. Le comité du RARB se penche actuellement sur les problèmes dont vous avez parlé.

Vous vous souviendrez que lorsque le premier RARB a été mis sur pied, il avait été conçu comme un programme portant sur le panier de toute les denrées. Dans un tel cadre, il n'aurait pas eu de réactions à des denrées bien précises comme celles que nous avons vues, surtout en ce qui a trait aux cultures spéciales. Lorsqu'on en est arrivé à la mise en oeuvre, les organismes provinciaux d'assurance-récolte n'ont pas pu s'adapter à ce concept de panier. Il leur aurait fallu le faire au cours de la première année de mise en oeuvre, mais cette tâche leur était trop ardue.

Le comité national présentera des recommandations pour régler ces problèmes à l'avenir. L'une des critiques les plus valables que j'ai entendues des agriculteurs portait davantage sur le moment de l'annonce et sur les changements annoncés. Nous devons nous doter d'un système d'alerte plus rapide de façon à pouvoir prévoir de tels cas et prendre plus tôt les mesures correctives nécessaires.

M. Porter: Je vais passer à un autre domaine, si vous me le permettez.

Monsieur le ministre, ou peut-être monsieur Wakefield, on avait alloué aux producteurs, l'an dernier, plus de 11,000 wagons. À l'heure actuelle, ce nombre devrait être de 20 p. 100 supérieur par rapport à la même période l'an dernier. Si cela continue, ce chiffre sera beaucoup plus élevé.

Voici donc ma question: À votre avis, l'utilisation de ces wagons confère-t-elle à leur utilisateur un avantage indu ou constitue-t-elle une bonne décision sur le plan commercial. Croyez-vous que cette augmentation va continuer?

M. Milt Wakefield (commissaire en chef, Commission canadienne des grains, Agriculture Canada): Monsieur le président, pour répondre à cette question, je crois que les producteurs prennent cette décision de charger leurs propres céréales dans les wagons qui leur sont attribués de façon à contourner les tarifs et frais imposés par les éleveurs. Il me semble que leurs motifs sont justes, qu'ils ont pris cette décision et qu'ils trouvent qu'il est facile de la mettre en oeuvre.

[Text]

I would anticipate the numbers will increase more than they even showed last year. But presently we're not anticipating any particular change to the way the producer cars are being allocated to the producers. That is the responsibility of the Grain Commission, but we work very closely with other allocation agencies such as the GTA and the Wheat Board.

Mr. Mayer: Mr. Chairman, I have just a comment. Mr. Porter used the two phrases "unfair advantage" and "sound business decision". I guess the position of the government is, through the policy of the Canadian Grain Commission, to put in place the option so the producer himself can decide that.

When you have a regulated system it would not be, at least in my view, the right direction to not let farmers have that type of option so that there's a little bit of a check in the system through some competition for another way.

• 1640

If the farmer chooses to platform-load or if some of these minimal storage platform loaders that have been established around the country work, then that should be the individual's option. We want to do everything we can to see that those options remain, while at the same time trying to make sure that it doesn't become an unfair advantage so that it damages other people's opportunity to load in the way they choose.

Mr. Porter: That's what I was referring to, whether the cost of spotting a small number of cars in some location may create problems for the grain-handling system. But I've certainly heard of the positive side and the convenience from those who have used it.

If you're going to spot half a dozen cars at a siding as opposed to 40 or 50 that may be used through the regular system, then is a cost there being circumvented? You've heard the arguments from some of the grain handlers on that side, but certainly those who are shipping it feel there is a convenience in being able to load those producer cars when they are on location.

You'd mentioned—we got into it a bit earlier—exporting across the border to the United States. I just want to comment. If it is a problem, then the farmers on the other side would be the first to let anybody know if they feel they're being disadvantaged.

Having probably a hundred miles of border along the Montana border—it's mostly a three-wire fence with three crossings probably 30 miles apart at Wild Horse, Aden, and Sweetgrass—I can tell you that if you get a bull on the Canadian side involved romantically with a cow on the American side and try to get it across, then you can find a customs officer in one hell of a hurry. So trying to take a tandem load of grain through would create a lot of problems.

I think we're making problems that aren't there out of that situation. That's just a comment. I don't know whether that's—

Mr. Mayer: You run a pretty racy committee here, Mr. Chairman.

[Translation]

Je crois que le nombre de ces producteurs dépassera celui de l'année dernière. Mais à l'heure actuelle, nous ne prévoyons pas changer la façon dont les wagons sont attribués aux producteurs. Cette tâche relève de la Commission canadienne des grains, mais nous travaillons aussi en étroite collaboration avec d'autres organismes chargés de cette attribution, par exemple l'Administration du transport des grains et la Commission canadienne du blé.

M. Mayer: Monsieur le président, je voudrais faire une observation. Monsieur Porter a utilisé deux expressions «avantage indu» et «bonne décision sur le plan commercial». Ce que le gouvernement vise, par le truchement de la politique de la Commission canadienne des grains, c'est de donner un choix au producteur.

Dans un système réglementé, nous n'irions pas, à mon avis, dans la bonne voie, si l'on ne laissait pas le choix aux agriculteurs, de façon à ce que le système comporte ses propres mesures de protection, par l'entremise de la concurrence ou par d'autres moyens.

Si l'agriculteur décide de charger sur le quai ou s'il peut utiliser l'une de ces petites plates-formes qu'on a installées un peu partout, cela devrait être laissé à son choix. Nous voulons tout faire pour préserver ce choix, sans pour autant nuire à la possibilité pour d'autres de procéder à leur chargement comme ils le veulent.

M. Porter: Je me demandais si le fait de placer quelques wagons à un endroit particulier risquait de causer des problèmes pour la manutention des grains. Il est certain que cela présente des avantages pour ceux qui se servent de ce système.

Si l'on place une demi douzaine de wagons sur une voie de garage par opposition à 40 ou 50 qu'on peut utiliser dans le réseau normal, est-ce que l'on contourne un coût? Certains manutentionnaires de grains ont développé cette thèse, mais les expéditeurs trouvent que c'est bien pratique de pouvoir charger leur produit sur place.

Vous avez mentionné, et nous en avons parlé un peu tout à l'heure, d'exportation vers les Etats-Unis. Je voudrais dire un mot à ce sujet. Si cela pose un problème, les agriculteurs de l'autre côté de la frontière seront les premiers à crier qu'ils sont défavorisés.

Ayant une centaine de milles de frontière avec le Montana, une frontière essentiellement matérialisée par trois fils de fer, avec trois points de traverse à une trentaine de milles de distance l'un de l'autre à Wild Horse, Aden et Sweetgrass, je peux vous garantir que si vous avez un taureau du côté canadien qui décide d'aller conter fleurette à une vache du côté américain, et que vous voulez le faire passer, vous trouverez un agent des douanes en un rien de temps. Alors, ce ne serait pas facile du tout de faire passer un chargement de céréales.

Je crois qu'on cherche midi à quatorze heure. C'est tout ce que je voulais dire. Je ne sais pas si...

M. Mayer: On ne s'ennuie pas à votre comité, monsieur le président.

[Texte]

Mr. Porter: Had you indicated that 1.75 million tonnes of grain had moved across that border?

Mr. Mayer: By numbers that we have, I guess to the end of March, and using those as projections, we could get 1.75 million tonnes of all grains into the U.S. in this crop year.

Mr. Porter: Do you know where most of that's happening?

Mr. Mayer: Most of it would be in western Canada. There is a fair amount of corn. I think we're looking at 200,000 or 300,000 tonnes of corn, but it is mostly wheat, durum, barley, oats, canola and flax.

Mr. Vanclief (Prince Edward—Hastings): I, too, welcome the minister and his staff here today. The questions and comments I had have already been answered, but I would like to ask for a little more clarification on the GRIP program.

As Mr. Stephens said a minute ago, it was intended to be a basket type of program. I think it's quite evident that it's not working as was hoped because it evolved into something that was somewhat different from a basket type of program. As a result of that, we are definitely seeing some decisions made in the farming community that are not based on market, not based on producing what can be sold, but based on producing what you can make the most dollars on because of the GRIP program. It certainly has been referred to today.

The potential that was developing in the lentil production in Manitoba and other western provinces certainly made some changes to the GRIP program. Without question, the winter wheat acreage in Ontario this year is the size it is somewhat because of the GRIP program.

Are we going to see a continuation of this jury-rigging by crop and by province, etc., in order to make this program do what we all hope it will do?

It seems that so far we're seeing which way the wind blows or which way the seed bag is going or which seed bag is moving. Then we say, whoa, that isn't what we want. With that type of decision, I think it's quite difficult for anybody to decide that they don't need that many lentils or that much Ontario winter wheat, etc.

• 1645

What are we going to do to get this corrected and on an even keel? It's not there now.

Mr. Stephens: I would just simply repeat that the national committee has a working group looking at three or four different options of addressing those concerns. It is charged with coming forward to the federal-provincial ministers in Halifax with specific recommendations for improvement.

I think what is critically important, though, is that it be done in a national envelope and that you stop the business of modifying it one way in this province and another way in a different province, because then we get back into regional or even provincial programs, what we were trying to avoid right from square one.

[Traduction]

M. Porter: Avez-vous bien dit que 1,75 million de tonnes de céréales ont franchi cette frontière?

M. Mayer: D'après nos chiffres, à la fin de mars, si nous nous servons de ces projections, nous pourrions avoir fait passer 1,75 million de tonnes de céréales aux Etats-Unis pour la campagne de cette année.

M. Porter: Et vous savez où cela se passe?

M. Mayer: Surtout dans l'ouest du Canada. Il y a pas mal de maïs. Je crois que c'est de l'ordre de 200,000 à 300,000 tonnes de maïs, mais il s'agit surtout de blé, de blé dur, d'orge, d'avoine, de canola et de lin.

M. Vanclief (Prince Edward—Hastings): A mon tour, je souhaite la bienvenue au ministre et à ses adjoints. On a déjà répondu aux questions que je voulais poser, mais j'aimerais tout de même avoir quelques précisions sur le programme de RARB.

Comme vient de le dire M. Stephens, ce programme devait couvrir tout un panier de produits. Il est évident qu'il ne marche pas comme on l'espérait car il est devenu tout autre chose. On constate donc maintenant qu'on prend des décisions qui ne sont pas inspirées par les marchés, par la production de denrées qui peuvent se vendre, mais au contraire par la production de ce qui rapporte le plus dans le cadre du programme RARB. On en a déjà parlé tout à l'heure.

La possibilité de développement de la production de lentilles au Manitoba et dans les autres provinces de l'Ouest a certainement modifié le programme. Il est certain que c'est à cause du RARB qu'on a en Ontario cette année de telles superficies de blé d'hiver.

Allons-nous voir continuer ce genre de manigances dans les récoltes et les provinces pour que ce programme fasse ce que l'on attend de lui?

J'ai l'impression que jusqu'à présent, on regarde d'où souffle le vent pour voir dans quelle direction partent les semences, et qu'on s'écrit: Holà, ce n'est pas ce que nous voulons. Avec ce genre de décision, il est bien difficile de se dire qu'on n'a pas besoin de tant de lentilles ou tant de blé d'hiver en Ontario, et ainsi de suite.

Qu'allons-nous faire pour rectifier la situation? Il n'y a rien là.

M. Stephens: Je ne puis que vous répéter que le comité national a un groupe de travail qui examine trois ou quatre solutions possibles. Il doit proposer des recommandations concrètes d'amélioration à la prochaine réunion fédérale-provinciale des ministres à Halifax.

Ce qui est essentiel, c'est que cela se fasse dans le cadre d'une enveloppe nationale et qu'on cesse d'aller dans des directions différentes dans chaque province, parce que si non on retombe dans des programmes régionaux ou même provinciaux, c'est-à-dire précisément dans ce que l'on a voulu éviter au départ.

[Text]

The home for the analysis is the national committee umbrella. I think it has to come forward to ministers at the July meeting. My hope would be that by the time the 1993-94 program comes into being, we'll have one that will not have some of the problems inherent with this one. There's no doubt we have to allow the marketplace to be reflected back in the decision-making of the farmers.

Mr. Mayer: Mr. Chairman, I have just one further comment. The Minister of Agriculture has very much charged the signatory committee with making recommendations. We are not asking them to simply be there as advisers. We want them to make decisions.

While it may not be easy—for instance, the decision they made on Manitoba lentils two or three weeks ago—we've asked them to make the decisions. It's not good enough that if it's difficult they simply walk away from it. We're asking producers themselves to do it.

Secondly, this does not in any way excuse what we do federally, but it is a cost-shared program between ourselves, the provinces and the producers. While we want to have as national a program as we possibly can, we have also at the same time tried to be as accommodating as we can with the provinces.

For instance, in Saskatchewan's case earlier on they wanted to change it pretty significantly. Still, as Mr. Stephens said, producers still had until the end of the week to make up their minds.

We've tried very hard to be accommodating. To the extent that you are accommodating, it further amplifies the concern you raise. You try to walk a fine line, if you will, and all the time realize that this is a relatively new program. We're learning. It's not easy.

In my view, the quicker we can go to individual coverage, the better. In the case of lentils and safflower, for instance, in southern Alberta, which I'm a little bit familiar with, perhaps in retrospect we should have looked at something different than a 15-year moving average price. You can get some very high prices on some very low production numbers. In the case of lentils, I think we had prices way over 20¢ a pound. Now they are under 10¢.

When you look at some of the historical data and use that to plug in on a formula that works probably quite well with wheat or larger volume crops, perhaps we should have looked at it a little differently. We do the very best to wrestle with the very concerns Mr. Vanclief raises, Mr. Chairman.

Mr. Vanclief: Mr. Chairman, I have just one quick question.

When you're referring to the 15-year average, are you saying in some cases we should have shortened or lengthened that?

Mr. Mayer: No, I'm saying—and I am speaking as an individual here, as a farmer—that maybe we should have weighted some of those high prices. If you get two or three high prices based on some very small production numbers,

[Translation]

C'est le comité national qui concentre toute l'analyse. Il doit comparaître devant les ministres à la réunion de juillet. J'espère que, quand on nous présentera le programme de 1993-1994, on aura réussi à écarter tous les problèmes liés à celui-ci. Il est clair qu'il faut laisser le marché intervenir dans les décisions des agriculteurs.

M. Mayer: Monsieur le président, j'ai quelque chose à ajouter. Le ministre de l'Agriculture a effectivement chargé le comité de présenter des recommandations. On ne lui demande pas simplement de donner des conseils, on exige qu'il prenne des décisions.

Ce n'est pas forcément facile—songez à la décision sur les lentilles du Manitoba il y a deux ou trois semaines—mais c'est ce qu'on lui a dit de faire. Il n'est plus question de se défilier dès qu'il y a un petit problème. C'est aux producteurs de le faire.

Deuxièmement, et ceci n'est pas une excuse pour ce que nous faisons au niveau fédéral, mais il s'agit d'un programme à frais partagés que nous avons avec les provinces et les producteurs. Nous souhaitons dans toute la mesure du possible avoir un programme national, mais nous avons en même temps essayé d'être aussi accommodants que possible avec les provinces.

Par exemple, dans le cas de la Saskatchewan, on a voulu apporter des changements assez considérables. Pourtant, comme l'a dit M. Stevens, on a laissé aux producteurs jusqu'à la fin de la semaine pour se décider.

Nous avons fait de gros efforts d'accommodement. Si l'on s'efforce d'être accommodants, cela donne plus de poids au problème que vous évoquez. C'est un peu de la corde raide, et on se rend bien compte que c'est un programme relativement nouveau. Nous sommes en passe d'apprentissage et ce n'est pas facile.

À mon avis, plus rapidement nous en arriverons à une couverture individuelle, mieux ce sera. Dans le cas des lentilles et de la carthame, par exemple, dans le sud de l'Alberta, que je connais un peu, je pense, rétrospectivement, que nous aurions peut-être dû envisager autre chose qu'une moyenne mobile sur 15 ans. On peut atteindre des prix très élevés pour une production très faible. Dans le cas des lentilles, le prix de la livre est tombé de plus de 20 sous à moins de 10 la livre.

Au lieu de prendre une formule qui marche très bien pour le blé et de grosses récoltes, on aurait peut-être dû trouver une autre formule. Nous faisons de notre mieux pour résoudre les problèmes qu'évoque M. Vanclief, monsieur le président.

M. Vanclief: Je voudrais poser une petite question, monsieur le président.

Quand vous parlez de cette moyenne sur 15 ans, vous voulez dire qu'il aurait fallu la raccourcir ou la rallonger à certains moments?

M. Mayer: Non, ce que je dis—et je parle ici à titre personnel, comme agriculteur—c'est qu'il aurait peut-être fallu pondérer certains de ces prix élevés. Si vous avez deux ou trois fois des prix élevés avec une très faible production, il

[Texte]

maybe the world market drives it on top of that because we're such a small player. There should have been a way of looking at that on a judgment basis. That's what a lot of this is, to take some of those things into consideration. We didn't.

Mr. Vanclief: Mr. Chairman, this is a shared program, as we know. Is the—and I will use these words—“federal clout” there, because it's a shared program, to bring all of the players in line without the federal government or would it require the federal government saying that unless you get some consistency between province to province, what's there to bring that about?

Even if the committee comes forward with a recommendation that should be...how can they be—and I hate to use this word—“forced” to keep from jury-rigging it for whatever reason they might see fit for a particular province or a particular crop?

• 1650

Mr. Mayer: Mr. Chairman, just for the sake of trying to respond to the question, let's take Saskatchewan this year. They came to us with what they said was agreement from the Saskatchewan Association of Rural Municipalities, the Wheat Pool, Western Canadian Wheat Growers, and I think several farm groups, for the changes that they wanted.

The federal Minister of Agriculture wrote back a letter to the Minister of Agriculture in Saskatchewan, pointing out the difficulties that he thought were going to be encountered. He said that given all those provisos, they thought this was going to cause problems. If they were still decided, and made up their minds to go ahead, then at the end of the day they would be prepared to go along with it.

But what do you do when the Saskatchewan government tells you that they have all of these commodity groups and all of these farm organizations onside for what it wants to do?

If we dig our heels in and say no, then we're accused, because we paid 42% or 43% of the total premium, of being intransigent and ugly. It's a judgment call.

You try very hard to strike a balance. As I said, it's a relatively new program. We hope that over a period of years we can modify it, because everybody is spending money on it—the producers, the provinces, and the federal taxpayer—and we want to make it useful to producers. If it isn't, then we want to fix it up so that it is, because there is money here that goes out. It's a very difficult issue to deal with. There's no question about that.

Mr. Gustafson (Souris—Moose Mountain): I appreciate this privilege to ask the hon. minister and his associates a couple of questions.

Many of the farmers are concerned about the increase in the price of grain. They're obviously going to opt to deal with the cash advance by storing some grain from May through to the beginning of the crop year. I shouldn't use the word, but there's a “rumour” out there that they won't have to do that, that they'll be able to deliver the grain and the Wheat Board will take the grain stored there as payment on their cash advance, without having to pay interest between now and the first of August.

[Traduction]

faut peut-être tenir compte aussi du marché mondial parce que nous y occupons une toute petite place. Il aurait fallu pouvoir porter un jugement. Il faut pouvoir tenir compte de ce genre de choses, et on ne l'a pas fait.

M. Vanclief: Monsieur le président, nous savons bien qu'il s'agit d'un programme partagé. Le gouvernement fédéral a-t-il suffisamment de poigne pour en imposer le respect à tous les intervenants, ou faudrait-il qu'il dise carrément que, s'il n'y a pas une certaine cohérence entre les provinces, cela ne sert à rien?

Même si le comité présente une recommandation...comment peut-on empêcher les gens de tirer et je déteste ce mot—«manigance» dans le cas d'une province ou d'une récolte quelconque?

M. Mayer: Monsieur le président, pour essayer de bien répondre à la question, prenons l'exemple de la Saskatchewan cette année. On est venu nous trouver en disant qu'on avait une entente entre la Saskatchewan Association of Rural Municipalities, le Saskatchewan Wheat Pool, la Western Canadian Wheat Growers Association et plusieurs groupes d'agriculteurs pour obtenir les changements souhaités.

Le ministre fédéral de l'Agriculture a envoyé une lettre au ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan dans laquelle il signalait les difficultés qu'il faudrait surmonter, à son avis. Il estimait qu'en raison de toutes les clauses conditionnelles, cela créerait des problèmes. Si le groupe était toujours décidé à aller de l'avant, on serait disposé à accepter la proposition.

Que faire lorsque le gouvernement de la Saskatchewan vient vous dire qu'il a l'accord de tous ses groupes de producteurs et de toutes ses organisations agricoles pour ce qu'il veut faire?

Si nous prenons fermement position pour dire non, on nous accuse, parce qu'on a payé 42 ou 43 p. 100 de la prime totale, d'être intransigeants et méchants. Il s'agit de faire la part des choses.

On s'efforce vraiment de maintenir un certain équilibre. Comme je l'ai dit, c'est un programme relativement nouveau. Nous espérons pouvoir le modifier au bout d'un certain temps, car il coûte de l'argent à tout le monde, aux producteurs, aux provinces et aux contribuables fédéraux; or, nous voulons qu'il soit utile aux producteurs. S'il ne l'est pas, il nous faut le modifier pour qu'il le devienne car des sommes importantes sont en jeu. Il ne fait aucun doute que c'est une question difficile à régler.

M. Gustafson (Souris—Moose Mountain): Je suis bien content d'avoir l'honneur et l'avantage de poser quelques questions à l'honorable ministre et à ses collègues.

La plupart des agriculteurs s'inquiètent de l'augmentation du prix des céréales. Ils vont probablement choisir de traiter les avances de trésorerie en stockant des céréales de mai jusqu'au début de la campagne agricole. Je ne devrais pas le dire, mais «le bruit court» qu'ils n'auront pas besoin de le faire, car ils pourront livrer les céréales et la Commission du blé se saisira des céréales stockées à titre de paiement pour les avances de trésorerie, sans avoir à payer d'intérêts entre maintenant et le premier août.

[Text]

Mr. Mayer: Mr. Chairman, Mr. Stephens has been chairing a committee made up of line elevator companies and the Wheat Board and the banks and credit unions, looking at cash advances. I would ask Mr. Stephens to respond.

Mr. Stephens: With regard to the specific question, no, I couldn't comment in terms of that rumour. I haven't heard that one.

Mr. Gustafson: Elevator men are indicating that to farmers right now.

Mr. Stephens: I will check into it and let you know.

Mr. Gustafson: I think it would be wise or important that they know what the rule is.

Mr. Mayer: What is going on is exactly the opposite to what was going on a year ago when everybody was expecting initial payments to fall. Everybody wanted to deliver before the end of the crop year. This year, when we have a 90-day pricing-out policy, where if you deliver you can have 90 days storage before you have to price it out, people are delivering now, taking a storage ticket and hoping, in anticipation of initial payments going up on the first of August, they will then sell in the new crop year.

There are a couple of things to keep in mind. This international grain market is very volatile. Nobody knows yet what the final payment is going to be for crops sold in this crop year, and people who choose to do that are speculating several ways on what might or might not happen.

Mr. Gustafson: In contrast to that, however, the asking price today in Vancouver is \$6.52 a bushel, and in Thunder Bay \$6.00, right around \$6.05, if my memory serves me right.

Of the \$6.52, which I understand is an asking price, what's the freight out of that? On a bushel I understand that the storage costs, the freight costs and the elevating costs at the elevator on the prairies and elevating at the ports amount to \$2.20 a bushel. Is that figure in line?

Mr. Mayer: I have a couple of points to make, but first I'll ask Mr. Wakefield if he wants to help out. If you look at *The Globe and Mail* today, I think the St. Lawrence Wheat Board asking price is \$227.10 for one 13.5. I just did the arithmetic. That works out to \$6.18 a bushel. You're going to have to take off of that, to get back to farm gate price, probably around \$40 a tonne, which would be a little over \$1 a bushel. So you're going to get back to \$5. But bear in mind that this is the asking price in the non-subsidized market, in the Japanese market. We will sell the Japanese probably a couple of million tonnes of wheat this year out of 25 million tonnes.

[Translation]

M. Mayer: Monsieur le président, M. Stephens a présidé le comité constitué d'entreprises d'ensilage, de la Commission canadienne du blé, de banques et de sociétés de crédit, qui a étudié les avances de trésorerie. Je prie donc monsieur Stephens de répondre.

M. Stephens: Pour ce qui est de la question à propos du bruit qui court, je ne pourrais y répondre car je ne suis pas au courant.

M. Gustafson: C'est ce que disent actuellement les exploitants de silos aux agriculteurs.

M. Stephens: Je vais vérifier la chose et je viendrai vous en parler.

M. Gustafson: Je pense qu'il serait sage et important qu'ils connaissent les règles du jeu.

M. Mayer: Ce qui se passe est exactement le contraire de ce qui s'est produit il y a un an lorsque tout le monde s'attendait à ce que les paiements initiaux diminuent. Tout le monde voulait faire ses livraisons avant la fin de la campagne agricole. Cette année, nous avons une politique de 90 jours pour chasser les produits du marché selon laquelle, si vous faites des livraisons, vous pouvez disposer de 90 jours de stockage avant de chasser la marchandise du marché, les gens font leur livraison maintenant, paient pour l'entreposage en espérant, parce qu'ils prévoient que les paiements initiaux vont augmenter le premier août, qu'ils pourront alors vendre au cours de la nouvelle campagne agricole.

Il faut se rappeler de plusieurs choses. Le marché international des grains est très changeant. Personne ne sait encore quel sera le paiement final pour les récoltes vendues au cours de la campagne agricole actuelle et ceux qui décident d'agir ainsi font des hypothèses à plusieurs égards sur ce qui pourrait ou non se produire.

M. Gustafson: Inversement, le cours de vente actuel est de 6,52\$ le boisseau à Vancouver; il est de 6,00\$ à Thunder Bay, autour de 6,05\$, si j'ai bonne mémoire.

Sur ces 6,52\$, à qui correspond je crois au cours de vente, quels sont les frais de transport? Pour un boisseau, je crois que le coût d'entreposage, les frais de transport et les coûts de l'ensilage au niveau des silos des prairies et ensuite des silos des ports reviennent à 2,20\$ le boisseau. Est-ce là un chiffre réaliste?

M. Mayer: J'ai quelques remarques à faire mais je dois d'abord demander à monsieur Wakefield de bien vouloir nous aider. Si vous lisez *the Globe and Mail* d'aujourd'hui, vous constaterez que le cours de vente de la Commission du blé du Saint-Laurent est de 227,10\$ pour un 13,5. Je viens de faire le calcul. Cela correspond à 6,18\$ le boisseau. Il faudra déduire de cela, pour revenir au prix à la ferme, probablement autour de 40\$ la tonne, ce qui revient à un peu plus de un dollar le boisseau. On revient donc à 5\$. Mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit là du cours de vente sur le marché non subventionné, sur le marché japonais. Nous allons probablement vendre aux Japonais deux ou trois millions de tonnes de blé cette année sur une récolte de 25 millions de tonnes.

[Texte]

• 1655

Mr. Gustafson: So how is this going to relate to the \$25 million sale to Russia, for instance, a million tonnes?

Mr. Mayer: What you have to consider is that only about 20% of the wheat that the board sells goes to non-subsidized markets. The remaining 80% goes into subsidized markets that are well below this \$227. This is a sticker price in a showroom that assumes all kinds of things. I, for one, question the value of having that kind of price in the paper. I think it can be misleading. Unless people understand fully what it means and how little relevance it has to what's going on in world markets, I really question whether it should be there.

Mr. Wakefield, from the river back to country delivery, how far out am I when I say \$40 to \$45 a tonne?

Mr. Wakefield: I think you're very close.

Mr. Gustafson: Mr. Stephens, with regard to the GRIP in Saskatchewan, this has been a real three-ring circus out there. Farmers doing the numbers now will have to decide what they're going to do. But the farmers who have done the numbers are finding that, for instance, if they were guaranteed \$130 per acre, bankable, on durum wheat, they're now down to \$94 an acre, which is significant. I'm talking about the specific area that I'm familiar with. In the case where they were guaranteed \$115 an acre last year on hard wheat, they are now only guaranteed \$90, bankable. That is a 25% cut right off of the top.

There are a number of farmers who in my opinion are going to stay in the program, but they may sow 100 acres of durum wheat, stay in the insurance program and the GRIP program, and opt out of everything else. They're staying in the program in case some day the Province of Saskatchewan decides to come to its senses. It may not appear on paper... in terms of the fact that they're only staying in the program because some day it may amount to something or because they don't have the money to pay back the moneys paid to them.

Many of them are coming to Members of Parliament and are quite frankly asking why the federal government allowed the Province of Saskatchewan to reject... and I'm only estimating the numbers in my own mind. I believe Saskatchewan got \$352 million out of the GRIP program last year, which was a guesstimate number of—what was it?—a total of \$800 million and some. Saskatchewan got the big dollar.

The Province of Saskatchewan could well lose \$150 million with the move that the province made. At the same time, they were asking the federal government for more ad hoc money. It makes no sense at all. The loss to the Province of Saskatchewan as a province might be a very limited \$17 million by comparison.

[Traduction]

M. Gustafson: Quel rapport cela aura-t-il avec la vente de 25 millions de dollars à la Russie, par exemple, donc un million de tonnes?

M. Mayer: Il ne faut pas oublier que seulement 20 p. 100 environ du blé que la Commission vend s'en va sur les marchés non subventionnés. Les 80 p. 100 restants vont sur les marchés subventionnés qui sont bien en-dessous de 227\$. Il s'agit là d'un prix d'étiquetage donné dans un hall d'exposition pour lequel on fait toutes sortes d'hypothèses. Pour ma part, je ne trouve pas justifié d'avoir ces prix sur le papier. Je crois que cela peut être trompeur. À moins qu'on comprenne vraiment ce que cela veut dire et le peu de rapport que cela a avec ce qui se passe sur les marchés mondiaux, je pense qu'ils ne devraient pas être là.

Monsieur Wakefield, du bord du fleuve à la livraison au pays, de combien est-ce que je me trompe lorsque je parle de 40 à 45\$ la tonne?

M. Wakefield: Je crois que vous êtes très proche de la vérité.

M. Gustafson: Monsieur Stephens, pour ce qui est du RARB en Saskatchewan, les choses se passent en fait à trois niveaux. Les agriculteurs qui font leur calcul maintenant devront décider de la marche à suivre. Mais ceux qui ont fait ces calculs constatent, par exemple, si on leur garantissait 130\$ l'acre, négociable en banque, pour le blé dur, ils sont maintenant rendus à 94\$ l'acre, ce qui représente une belle différence. Je parle d'une région précise que je connais bien. Pour ceux à qui on avait garanti 115\$ l'acre l'année dernière pour le blé dur, on ne leur garantit plus maintenant que 90\$, négociable en banque. Cela représente une réduction de 25 p. 100 dès le départ.

De nombreux agriculteurs vont, à mon avis, continuer à participer au programme, mais ils vont ensemercer 100 acres de blé dur, rester dans le programme d'assurance et le programme du RARB, et renoncer à tout le reste. On reste dans le programme en espérant que la province de la Saskatchewan retrouve son bon sens. Cela n'apparaît peut-être pas sur le papier... Le fait qu'ils continuent de participer au programme parce qu'un jour cela pourrait représenter quelque chose ou parce qu'ils n'ont pas l'argent pour rembourser les sommes qui leur ont été versées.

Bon nombre d'entre eux viennent trouver les députés pour leur demander pourquoi le gouvernement fédéral a permis à la province de la Saskatchewan de rejeter... Ce sont des chiffres que j'essaie de me rappeler. Je crois que la Saskatchewan a obtenu 352 millions de dollars l'année dernière dans le cadre du programme du RARB, j'essaie de deviner—quel était ce chiffre—sur un total de 800 et quelques millions de dollars. La Saskatchewan a eu la grosse part.

La province de la Saskatchewan pourrait bien perdre 150 millions de dollars à la suite de la décision qu'elle a prise. Elle demandait parallèlement au gouvernement fédéral des financements ponctuels. Cela n'a aucun sens. La perte pour la province de la Saskatchewan en tant que province pourrait être de 17 millions de dollars seulement en comparaison.

[Text]

What responsibility does the federal government have in this? Is it going to be possible to make it a uniform program across the country? The Saskatchewan farmer is saying to me that the Alberta farmer's going to get paid his \$115 or \$130 an acre while he's in at \$95 or \$80.

I was the chairman of the task force on drought. While it was very severe in southern Alberta and in other areas, I can assure you that Saskatchewan carried the biggest brunt and the biggest risk.

• 1700

Mr. Stephens: Some of the questions I might defer to the minister.

About the actual amount, you're quite right that GRIP for 1991-92 paid out \$367 million as the first interim cheque to Saskatchewan, \$308 million or so in the last few weeks, and we anticipate a total of about \$900 million will actually go into Saskatchewan from GRIP for 1991-92.

What you have raised about the changes that took place in Saskatchewan vis-à-vis other parts of the country is of concern within the national committee concept. I think it is of concern not only around this table but around the federal-provincial ministers' table as well. I think when the recommendations come forward at the national committee for a more common program across the country, to pick up on Mr. Vanclief's question earlier, the federal and provincial ministers will collectively be working toward a common program across the prairies, and for that matter across the country. There can be some differences between maybe the maritimes and the prairies or somewhere else—the agriculture there is so different—but when you have such substantial differences between Manitoba, Saskatchewan, and Alberta it makes it very uncomfortable for everybody concerned.

I think the will is there from producers, from the provinces, from the federal government. The challenge now is to come up with a design module people around the table can feel reasonably comfortable with.

Mr. Gustafson: But given the fact that Saskatchewan now does not have the bankable security under the program—they're short \$25 an acre of guaranteed crop insurance and GRIP—should they have a drought, or should, as the minister indicated, the price guarantee not be as solid as we might like to see it, does this mean the federal government is going to opt back into the ad hoc? The whole idea...

I sat through meetings—I shouldn't say how many—where farm leaders around the table came up with one general direction. They want to get away from the ad hoc, they want a guaranteed program that's going to work.

There are suggestions now that if the GATT were not to work in a positive way, the U.S. already has programs in line ready to subsidize and assist their farmers. Where does this leave us in Saskatchewan, as related to all the rest of the farmers in Canada?

[Translation]

Quelle responsabilité le gouvernement fédéral a-t-il dans cette affaire? Va-t-il pouvoir en faire un programme uniforme pour l'ensemble du pays? Les agriculteurs de la Saskatchewan me disent que ceux de l'Alberta vont recevoir 115 ou 130\$ l'acre alors qu'eux n'obtiendront que 95\$ ou 80\$.

J'ai présidé le groupe de travail qui s'est occupé de la sécheresse. Si la situation a été très grave dans le sud de l'Alberta et dans d'autres régions, je puis vous assurer que la Saskatchewan a été la plus touchée et a couru les plus gros risques.

M. Stephens: Je vais laisser au ministre le soin de répondre à quelques questions.

Pour la somme effective, vous avez tout à fait raison de dire que le RARB pour 1991-1992 a accordé 367 millions de dollars comme premier chèque provisoire à la Saskatchewan, 308 millions de dollars à peu près ces dernières semaines, et nous pensons que cette province recevra du RARB pour 1991-1992 effectivement près de 900 millions de dollars au total.

Les questions que vous avez soulevées concernant les changements qui se sont produits en Saskatchewan par rapport aux autres régions du pays inquiètent le Comité national. Elles suscitent des inquiétudes non seulement autour de cette table, mais également aux réunions des ministres fédéral et provinciaux. Lorsque le Comité national fera des recommandations en vue d'un programme plus généralisé pour l'ensemble du pays, pour revenir sur une question posée préalablement par M. Vanclief, les ministres fédéral et provinciaux oeuvreront collectivement pour un programme commun pour l'ensemble des Prairies ainsi que pour l'ensemble du pays. Il peut y avoir quelques différences entre les provinces maritimes et les Prairies ou d'autres régions—l'agriculture y est si différente—mais lorsque vous avez de telles différences entre le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, cela met tout le monde mal à l'aise.

Je crois qu'il y a une volonté de la part des producteurs, des provinces et du gouvernement fédéral. Le défi consiste maintenant à concevoir un module que tous ceux qui sont assis autour de la table puissent accepter.

M. Gustafson: Étant donné que la Saskatchewan n'a pas à l'heure actuelle les garanties négociables en banque que lui conférerait le programme—il lui manque 25\$ l'acre d'assurance-récoltes-garantie et le RARB—s'il y avait une sécheresse ou s'il y a que comme le ministre l'a indiqué, le prix de garantie ne serait pas aussi ferme que nous le voudrions, cela veut-il dire que le gouvernement fédéral va se retirer pour proposer des financements ponctuels? Toute cette idée...

J'ai participé à toutes ces réunions—je ne vous dirai pas combien—au cours desquelles les agriculteurs présents ont proposé une direction générale. Ils veulent s'écarter des financements ponctuels et avoir un programme garanti qui fonctionne.

On prétend à l'heure actuelle que si les résultats des négociations du GATT n'étaient pas positifs, les États-Unis ont déjà mis au point des programmes pour subventionner et aider les agriculteurs américains. Dans quelle position cela nous place-t-il en Saskatchewan par rapport à tous les autres agriculteurs du Canada?

[Texte]

Mr. Mayer: This is a question similar to that raised by Mr. Vanclief. We pointed out federally to the Province of Saskatchewan all the problems we thought they were getting into in the sense that it wasn't bankable. It wasn't as predictable. In fact, with a good crop and some people in a certain area having a less than average crop, they could actually get more the way the program is going to operate.

Mr. Gustafson: If you have a 40-bushel crop. If you have a 40-bushel crop you don't have a problem, Mr. Minister.

Mr. Mayer: That's right.

Mr. Gustafson: It's when you have a 10-bushel crop that you have a problem.

Mr. Mayer: That's the whole point. It goes to area averages, and then you get your own eligibility from the area average. If there's a good crop in Saskatchewan, this could pay out a lot to a few people. If there's a poor crop, then the problem is exactly what you say, that there's less coverage.

The Minister of Agriculture federally pointed out exactly that situation to the Province of Saskatchewan and said that no ad hoc payment would be available to Saskatchewan to make up the difference between what they are proposing to provide in coverage compared with what GRIP in its present form or what it was last year would provide. So they are clearly aware there is going to be no ability for Saskatchewan to pick up extra revenue there because of what might happen in the way of a poor crop.

Again, it's a judgment call, and it's a difficult one for a federal government to make, because if you're too tough in your stance, then they say you're trying to call the whole shot. On the other hand, if you try to be accommodating, then we raise concerns about the problems they're getting themselves into and do the very best we can to deal with it.

Mr. Gustafson: Mr. Minister, is there any indication the Province of Saskatchewan may reverse their decision on this very serious error they have made?

• 1705

Mr. Mayer: Mr. Stephens has been dealing more directly with officials than I have.

Mr. Stephens: I think there is a willingness to sit around the table as part of the national signatory committee to help design a common program. In terms of the current year's operation, I have not heard any direct comment from Saskatchewan officials concerning any change.

The Chairman: The minister has agreed to stay a little longer than I thought he was going to, until 5.15 p.m. Mr. Monteith, I want you to have your series of questions, and Mr. Laporte would like to ask a couple more. I'm going to try to squeeze those two questioners into the 10 minutes.

Mr. Monteith, please. I'll give you five minutes.

[Traduction]

M. Mayer: C'est une question qui revient un peu à celle qu'a posée M. Vanclief. En tant que représentants du gouvernement fédéral, nous avons indiqué à la province de la Saskatchewan tous les problèmes qu'elle aurait à surmonter, à notre avis, parce que ce n'était pas négociable en banque. Ce n'était pas prévisible. En fait, avec une bonne récolte et certains agriculteurs dans une région donnée ont une récolte inférieure à la moyenne, on peut en fait obtenir davantage, de la façon dont le programme fonctionne.

M. Gustafson: Si vous avez une récolte de 40 boisseaux, cela ne pose aucun problème, monsieur le Ministre.

M. Mayer: C'est exact.

M. Gustafson: C'est lorsque vous avez une récolte de dix boisseaux que vous avez un problème.

M. Mayer: Là est la question. Cela nous ramène à la moyenne régionale et vous avez ensuite à devenir admissible par rapport à la moyenne régionale. Si la récolte est bonne en Saskatchewan, cela pourrait être très payant pour quelques agriculteurs. Si la récolte est mauvaise, alors le problème est exactement celui que vous mentionnez, c'est-à-dire que la garantie est moins grande.

Le ministre fédéral de l'Agriculture a précisément signalé cette situation à la province de la Saskatchewan et lui a indiqué qu'aucun paiement ponctuel ne lui serait fait pour combler l'écart entre la garantie qu'elle propose de fournir et celle qu'offre actuellement le RARB, ou celle qu'il offrirait l'année dernière. Pensez-vous donc vraiment que la Saskatchewan n'aura pas la possibilité d'obtenir des recettes supplémentaires de ce côté-là en raison de ce qui pourrait se produire en cas de mauvaises récoltes?

Il s'agit encore une fois de faire la part des choses et il est difficile pour le gouvernement fédéral de prendre une décision, car si on a une position trop ferme, on nous dit qu'on veut tout diriger. Par ailleurs, si on est trop accommodant, on essaie de poser des questions sur les problèmes auxquels ils devront faire face et nous devons faire notre possible pour les régler.

M. Gustafson: Monsieur le ministre, y a-t-il quelque indication que la province de la Saskatchewan puisse changer de décision à l'égard de cette très grave erreur qu'elle a commise?

M. Mayer: M. Stephens a eu à faire plus directement aux responsables que moi.

M. Stephens: Je crois qu'on voudrait bien s'asseoir autour de la table pour faire partie du comité national qui a signé l'accord afin de participer à l'élaboration d'un programme commun. Pour ce qui est du fonctionnement du programme de cette année, je n'ai pas entendu parler de changement de la part des responsables de la Saskatchewan.

Le président: Le ministre a accepté de rester un peu plus longtemps que je ne le pensais, donc jusqu'à 17h15. Monsieur Monteith, vous pouvez poser vos questions et M. Laporte voudrait bien en poser une ou deux de plus. Je vais donc essayer de vous donner à tous deux la parole au cours des 10 minutes qui nous restent.

Monsieur Monteith, à vous. Je vous donne cinq minutes.

[Text]

Mr. Monteith (Elgin—Norfolk): I'll be like Mr. Foster and have short questions.

Mr. Minister, your colleague, the Minister of Agriculture, indicated to the committee the other day that one of the departments that's under review for regulations is the Department of Agriculture. Does that include your side of the department? Can you tell us where that is at the present time?

Mr. Mayer: The Department of Agriculture, with Consumer and Corporate Affairs and Transport, Mr. Chairman, are one of the three departments identified in the budget for regulatory review. It is split up into two areas. On the grains and oilseeds side there's a committee, chaired by Dr. Bjarnason, that has on it Mr. Stephens, Mr. Wakefield, and Lorne Hehn, the chief commissioner of the Canadian Wheat Board. As a steering committee, I think they've had two meetings to date. Dr. Bjarnason has been out across the country speaking with people on a one-on-one basis.

As I understand it, by the end of the week we will be going public, asking people for submissions. The process is well under way. We're working against quite a tight deadline. The finance committee is supposed to report to the House on September 30, so we do not have a lot of time. Very briefly, that is where we're at.

Harold, I do not know whether you want to add anything to that.

Dr. Harold Bjarnason (Associate Deputy Minister, Grains and Oilseeds Branch, Department of Agriculture): Mr. Minister, that summarizes where we're at on the regulatory review for grains.

I did get a chance to visit industry representatives in Winnipeg, Regina, Edmonton, Calgary. I'll be going back to Winnipeg, I think next week, and also to Toronto to meet with interests in Ontario. I'll get on the phone with other interests that I'm not able to visit personally. So we will have had very extensive consultation before going on to hearing submissions or anything like this from the interested parties.

The industry representatives I met showed an awful lot of interest in the exercise. They have concerns about regulations as they exist right now. Like us, they want to come up with the best possible regulatory system for the grains and oilseeds industry.

Mr. Monteith: Mr. Minister, you mentioned in your opening comments the benefits of NAFTA to the grains and oilseeds sector. Will the benefit be in the raw product, or will that be in the raw product plus further processing? What are the negotiations discussed on that line so far?

Mr. Mayer: Mr. Chairman, I guess the answer would be, hopefully, in both areas. We do a fair amount of business now with the Mexicans with pure-bred cattle. Some of us have neighbours who have been selling cattle to the Mexicans for a number of years. They are our second most important customer of raw canola seed, after Japan.

[Translation]

M. Monteith (Elgin—Norfolk): Mes questions seront brèves, tout comme celles de M. Foster.

Monsieur le ministre, votre collègue, le ministre de l'Agriculture, a indiqué au comité l'autre jour que l'un des ministères faisant l'objet d'un examen réglementaire était le ministère de l'Agriculture. Cela vaut-il pour votre secteur du ministère? Pouvez-vous nous dire où en sont les choses à l'heure actuelle?

M. Mayer: Le ministère de l'Agriculture, avec le ministère de la Consommation et des Corporations ainsi que le ministère des Transports, monsieur le président, est l'un des trois ministères choisis dans le budget pour l'examen réglementaire. Il se divise en deux secteurs. Pour le secteur des céréales et des oléagineux, il y a un comité présidé par M. Bjarnason; les autres membres sont M. Stephens, M. Wakefield et Lorne Hehn, commissaire en chef de la Commission canadienne du blé. Ils se sont réunis à deux reprises je crois jusqu'ici à titre de comité de direction. M. Bjarnason s'est déplacé dans le pays pour s'entretenir avec diverses personnes, individuellement.

Je crois que d'ici la fin de la semaine nous allons rendre les choses publiques et demander qu'on nous soumette des mémoires. Le processus est désormais lancé. Nous avons cependant un délai assez ferme à respecter. Le Comité des finances doit faire son rapport à la Chambre le 30 septembre, nous n'avons donc pas beaucoup de temps. Voilà en gros où nous en sommes.

Harold, peut-être avez-vous quelque chose à ajouter.

M. Harold Bjarnason (sous-ministre adjoint, Direction générale des céréales et des oléagineux, ministère de l'Agriculture): Monsieur le ministre, cela résume assez bien où nous en sommes pour l'examen réglementaire des céréales.

J'ai eu la possibilité de rencontrer les délégués du secteur céréalier de Winnipeg, Regina, Edmonton et Calgary. Je dois retourner à Winnipeg la semaine prochaine, je crois, et aussi à Toronto pour rencontrer les acteurs ontariens. Je parlerai au téléphone à ceux que je n'aurai pas pu rencontrer personnellement. Les consultations auront donc été très générales avant que l'on passe aux audiences et ainsi de suite, pour entendre les intéressés.

Les délégués du secteur agricole que j'ai rencontrés se sont montrés très intéressés par cette opération. Ils s'inquiètent des règlements qui sont actuellement en vigueur. Comme nous, ils veulent avoir pour le secteur des céréales et des oléagineux, le meilleur système de réglementation possible.

M. Monteith: Monsieur le ministre, vous avez mentionné dans vos remarques préliminaires les avantages de l'ALENA pour le secteur des céréales et des oléagineux. S'agit-il d'avantages pour les produits bruts ou pour les produits bruts et pour la transformation? Sur quoi portent les négociations jusqu'ici?

M. Mayer: Monsieur le président, je crois pouvoir répondre qu'il s'agit des deux domaines. Nous faisons actuellement beaucoup d'affaires avec les Mexicains pour le bétail de race. Certains d'entre nous sont des voisins qui vendent des bestiaux aux Mexicains depuis bien longtemps. Ce pays est en outre, après le Japon, notre deuxième client pour la graine de colza canola non traitée.

[Texte]

When CONASUPO has gone from being a sole purchasing agent for wheat in Mexico and then distributing it to the mills, they've had that monopoly removed. We've had an opportunity to be in there. The Wheat Board has been in there with some quite good marketing. We have now, I think it's fair to say, if not half the Mexican market for milling wheat, then close to it, to the extent the Americans are yelling that we're taking unfair advantage, for whatever reason.

Too many times, in my view, if you compete and win with the Americans, they sometimes think you're cheating. It's just a question, in their minds, to find out where. I don't happen to think that's the case at all. I think we win on merit as much or more than anything.

In many ways our agricultural sectors can complement each other. Some of their products, we can't produce, or their products are produced out of season, when we can't produce them.

• 1710

Distance is something we're going to have to contend with, but I think on balance we have considerable potential there. There are approximately 85 million people in Mexico. It is fast becoming a developing country with middle-class households and incomes. We think there's good opportunity for us there in many areas through a better set of rules.

Mr. Monteith: There's a lot of discussion about the support of the government toward agriculture across Canada. I think earlier today Mr. Foster questioned the amount of money being spent on agriculture. Can you tell me what percentage of the total agriculture budget is spent on farm income support programs versus what might be considered other avenues of support, such as research marketing assistance and maybe assisting agriculture in the competitiveness area we're going through?

Mr. Mayer: Unfortunately, in the last number of years, the percentage has increased. My guess is that it's somewhere in the neighbourhood of two-thirds. We could certainly provide you with information on the direct support.

Mr. Monteith: I think it's somewhere in the neighbourhood of 66% to 68%, compared to about 6% that's used for some of those other little things in support of agriculture.

Do you see the NISA program involving all of agriculture?

Mr. Mayer: Yes, we're working toward that. I think we're looking at adding beef and some horticultural products as quickly as we can. I think in a lot of peoples' minds, the ideal situation would be to have all farm income included in NISA.

Mr. Laporte: A movement of barley went through Seattle as an experiment. I wonder if the minister can outline what the Wheat Board is hoping to find out by the experiment, and what exactly was found out.

[Traduction]

Lorsque CONASUPO a cessé d'être le seul agent responsable des achats pour le blé au Mexique et s'est ensuite chargé de la distribution aux minoteries, la société a perdu ce monopole. Nous avons donc pu prendre place sur ce marché. La Commission du blé y a obtenu quelques bons débouchés. Nous avons maintenant, je crois que nous pouvons le dire, sinon la moitié, du moins une partie assez rapprochée du marché mexicain pour le blé de mouture, dans la mesure où les Américains protestent en disant qu'on profite injustement d'une situation, quelle que soit le motif invoqué.

Il me semble que bien trop souvent, si on est en concurrence avec les Américains et qu'on l'emporte, ils prétendent qu'on triche. Ce n'est là qu'une idée qu'ils se font et ils essaient de voir où nous trichons. Je ne pense pas que ce soit le cas du tout. Je pense que nous l'emportons parce que c'est justifié beaucoup plus que pour autre chose.

À de nombreux égards, nos secteurs agricoles peuvent se compléter. Nous ne pouvons produire certaines de leurs denrées ou celles-ci arrivent hors de saison, à un moment où nous ne pouvons les produire.

Je crois qu'il va falloir nous accommoder de la distance, mais tout bien réfléchi, les possibilités sont splendides sur ce marché. Il y a près de 85 millions d'habitants au Mexique. Ce pays se développe rapidement et commence à avoir une classe moyenne. Nous pensons que nous avons là-bas de bonnes chances dans de nombreux secteurs avec un ensemble convenable de règles.

M. Monteith: On parle beaucoup de l'aide du gouvernement à l'agriculture dans l'ensemble du Canada. Je crois que M. Foster a demandé tout à l'heure quelles sommes étaient dépensées pour l'agriculture. Pourriez-vous me dire quel pourcentage de l'ensemble du budget agricole est consacré aux programmes de soutien du revenu agricole, par rapport à ce que l'on pourrait considérer comme d'autres possibilités de soutien, je veux parler de l'aide à la recherche en commercialisation et peut-être d'aider l'agriculture en matière de compétitivité où nous devons nous placer?

M. Mayer: Malheureusement, ces dernières années, le pourcentage a augmenté. Je crois que c'est de l'ordre des deux tiers. Nous pourrions certainement vous donner des renseignements exacts sur l'aide directe.

M. Monteith: Je crois que c'est de l'ordre de 66 à 68 p. 100 par rapport aux 6 p. 100 que nous prenons pour quelques autres petites opérations d'aide à l'agriculture.

Croyez-vous que le programme CSRN devrait concerner toute l'agriculture?

M. Mayer: Oui, c'est vers quoi nous nous avançons. Nous cherchons à ajouter le bétail de boucherie et certains produits horticoles le plus rapidement possible. Je crois que dans l'esprit de beaucoup de gens, la situation idéale serait que tous les revenus agricoles soient compris dans le CSRN.

M. Laporte: À titre d'expérience, on a transporté un chargement d'orge par Seattle. Le ministre pourrait-il nous dire ce que la Commission du blé souhaite constater avec cette expérience et qu'est-ce qui a été effectivement constaté?

[Text]

Mr. Mayer: We're talking about 55,000 tonnes of barley through Seattle at a time when a customer wanted grain off the west coast and all of the facilities were booked up. If we hadn't found a way to do it, we would not have been able to satisfy a customer. It's also my understanding that by making this sale there was the possibility of a further sale.

You asked Mr. Wakefield to comment about how we can grade an export position in another country. I guess we'll do anything for the first time. We find out that some of the things we thought were there, weren't there. I know there was some concern as far as labour was concerned.

It again comes back to the point raised by Mr. Hughes about what we do about strikes. It comes back to the point of making everybody aware of what the situation is so that everybody feels comfortable that they're part of the system. I don't know whether you want to comment, Mr. Wakefield, on the commission's side of it as far as what we learned.

Mr. Wakefield: I guess we learned it's possible and in fact practical. We made sure, in terms of grading, quality assessment and guarantees, that all those conditions were in place. We were able to put a certificate in place that certainly satisfied the end user. Even though it was on an experimental basis, we did find it was possible to achieve.

• 1715

Mr. Laporte: With reference to the comment that there was a strike on, the BC Maritime Employers Association, the Port of Vancouver and others all said there was ample room to move barley. There were a number of ships in the harbour but a barley shipment could have been moved quite easily. I've been told this by the Maritime Employers Association, by people from the Chamber of Shipping, even from elevator managers and so on. That is in dispute.

The question I wanted to ask, though, is based on Mr. Wakefield's comments. I assume we can anticipate the likelihood of further shipments in the future going through that route.

Mr. Mayer: That would be a decision for the Canadian Wheat Board. I wouldn't think it's that likely. I wouldn't think, if it were to happen, it would be any great amount. How many million tonnes are we going to ship off the west coast this year, 20 million tonnes? We put one cargo of 55,000 tonnes, that is one four-hundredth. What's 55,000 over 20 million. . . ?

I don't think it's a real threat to anybody, except that the information I have from the Wheat Board is that for this particular shipment, if we hadn't done it through Seattle, we would not have been able to meet a customer's requirement. On that basis, we could not expect the customer to come back for a further purchase. It was the view of the board that it was the right thing to do. As Mr. Wakefield said, it worked from a practical standpoint in order that the commission could maintain the grading and weighing certificates needed.

[Translation]

M. Mayer: Il s'agit de 55,000 tonnes d'orge qui sont passées par Seattle à une période où un client voulait que ce grain soit expédié de la côte ouest et où toutes les installations étaient réservées. Si nous n'avions pas trouvé de solution, nous n'aurions pas pu répondre à la demande de ce client. Je crois aussi qu'avec cette vente, on rendait possible d'autres ventes, ultérieurement.

Vous avez demandé à M. Wakefield de vous dire comment nous pouvons nous faire une place sur le marché de l'exportation à destination d'un autre pays. Je crois que la première fois on fait tout ce qu'on peut. On constate que certaines des choses qu'on pensait trouver là n'y sont pas. Je sais qu'il y a eu des inquiétudes en ce qui concerne la main-d'oeuvre.

Cela revient à la question posée par M. Hughes sur la marche à suivre en cas de grève. Cela revient au fait de mettre tout le monde au courant de la situation afin que chacun comprenne qu'il fait partie du système. Je ne sais si vous avez des observations à faire, monsieur Wakefield, concernant ce que nous avons appris du côté de la commission.

M. Wakefield: J'imagine que nous avons appris que c'était possible et en fait, pratique. Nous avons vérifié que tout était bien en place en ce qui concerne l'établissement des catégories, l'évaluation de la qualité et les garanties. Nous avons pu mettre au point un certificat qui donnera certainement satisfaction à l'utilisateur final. Même si cela s'est fait à titre expérimental, nous avons constaté que c'était réalisable.

M. Laporte: Pour ce qui est des remarques concernant une grève, l'Association des employeurs maritimes de Colombie-Britannique, le port de Vancouver et tous les autres ont dit que l'on pouvait facilement expédier l'orge. Il y avait de nombreux navires dans le port, mais la cargaison d'orge aurait très bien pu être expédiée. C'est ce que m'a dit l'Association des employeurs maritimes, des gens de la Chamber of Shipping of British Columbia, et même des exploitants de silos etc. La chose est contestée.

Toutefois, la question que je voudrais poser a trait aux remarques de M. Wakefield. J'imagine que nous pouvons prévoir d'autres expéditions à l'avenir qui suivraient ce même itinéraire.

M. Mayer: C'est là une décision que la Commission canadienne du blé devra prendre. Je ne pense pas que ce soit si vraisemblable que cela, et même si cela devait se produire, je ne pense pas qu'il s'agirait de quantités importantes. Combien de millions de tonnes allons-nous expédier de la côte ouest cette année, 20 millions de tonnes? Nous avons envoyé une cargaison de 55,000 tonnes, qui fait un quatre-centième du total. Qu'est-ce que 55,000 tonnes sur 20 millions de tonnes?

Je ne pense pas que cela constitue une menace réelle pour quiconque, sauf que, d'après l'information que je tiens de la Commission du blé pour cette expédition particulière, si nous n'avions pas passé par Seattle, nous n'aurions pas pu satisfaire ce client. De ce fait, nous ne pourrions pas nous attendre à ce que le client s'adresse encore à nous pour d'autres achats. La Commission a estimé que c'était ce qu'il fallait faire. Comme l'a indiqué M. Wakefield, les choses ont fonctionné sur le plan pratique et la Commission a ainsi pu garantir les certificats concernant la catégorie et le poids qu'il fallait.

[Texte]

The Chairman: Mr. Mayer, I know you're awfully tight for time. I have a couple of people who want to ask short questions. Can you give us a small fraction?

Mr. Mayer: Sure.

The Chairman: Mr. Monteith, I said I'd go back to you if you had a pressing question. Mr. Gustafson, I know you do.

Mr. Monteith: Mr. Chairman, the only comment I'd have is that I guess I should have directed my questions through the chair. Then you would have found it more interesting.

Mr. Gustafson: The Wheat Board and the commission must monitor the price of grain paid to farmers in other countries. What price do Japanese farmers receive for grain?

Mr. Mayer: Probably \$20 a bushel, in that area.

The Chairman: It's \$39.

Mr. Mayer: What is it, \$39? In Switzerland it's in the \$20 range. In the community, it's in the \$10 range for durum.

Mr. Gustafson: It is still in the \$10 range?

Mr. Mayer: The intervention price for durum worked out to \$9.47 a bushel two or three months ago. As a rule, the internal price for both wheat and rice in Japan runs about 10 times the world price. It depends. When you think of how the Europeans use the variable import levy, that makes it virtually impossible for a Canadian producer to compete. If their internal price is \$7 for milling wheat and we gave them the wheat, they would vary the levy to get it up to \$7. If we sold it to them for \$6, they would still vary it. You can't compete.

I've said many times before that variable import levies are one of the most insidious forms of border protection ever designed.

The Chairman: Mr. Mayer, we really should let you go. I want to thank you and your officials for a very good testimony here today. If I had the time, I might ask the question of why westerners say durum isn't wheat and yet in eastern Canada durum is wheat.

This meeting is adjourned. You do not have a chance to answer.

[Traduction]

Le président: Monsieur Mayer, je sais que vous êtes limité par le temps. Il y a quelques autres personnes qui voudraient poser de brèves questions. Pouvez-vous nous consacrer un peu plus de votre temps?

M. Mayer: Certainement.

Le président: Monsieur Monteith, j'avais promis de vous donner la parole si vous aviez une question pressante à poser. Monsieur Gustafson, je sais que c'est votre cas.

M. Monteith: Monsieur le président, la seule remarque que j'ai à faire c'est que j'aurais dû adresser mes questions au président, on les aurait alors trouvées plus intéressantes.

M. Gustafson: La Commission canadienne du blé et l'autre Commission doivent contrôler le prix des céréales payé aux agriculteurs dans d'autres pays. Quel prix les agriculteurs japonais reçoivent-ils pour leurs céréales?

M. Mayer: Probablement aux alentours de 20\$ le boisseau.

Le président: C'est plutôt 39\$.

M. Mayer: Combien dites-vous, 39\$? En Suisse, c'est de l'ordre de 20\$. Dans la Communauté, c'est de l'ordre de 10\$ pour le blé dur.

M. Gustafson: Est-ce toujours de l'ordre de 10\$?

M. Mayer: Le prix d'intervention pour le blé dur était de 9,47\$ le boisseau il y a deux ou trois mois. En règle générale, le prix interne pour le blé et le riz au Japon est près de 10 fois le prix mondial. Cela dépend. Lorsqu'on pense à la façon dont les Européens utilisent les taxes variables à l'importation, il est presque impossible à un producteur canadien de leur faire concurrence. Si leur prix interne était de 7\$ pour le blé de mouture et que nous leur donnons le blé, ils modifieraient la taxe pour la porter à 7\$. Si nous leur vendions 6\$, ils modifieraient encore cette taxe. Il est impossible de leur faire concurrence.

J'ai déjà dit à de nombreuses reprises que les taxes variables à l'importation constituent l'une des formes les plus insidieuses de protection à la frontière qui aient jamais été inventées.

Le président: Monsieur Mayer, nous devrions vraiment vous laisser partir. Je tiens à vous remercier ainsi que les fonctionnaires qui vous accompagnent pour ce témoignage très intéressant. Si j'avais le temps, je demanderais pourquoi les gens de l'Ouest disent que le blé dur n'est pas du blé alors que dans l'est du Canada, le blé dur est du blé.

La séance est levée. Vous n'aurez pas l'occasion de répondre.

MAIL POSTE

Canada Post / Canadian Mail
Postage paid / Pense-lettre
K1A 0S8
Ottawa
Chairperson: Herb Morrison

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 11

Le mardi 19 mai 1992

Président: Harry DeGruy

Minutes of the Standing Committee on Agriculture
En cas de non-accord, retourner cette GOUVERNEMENT SEULEMENT à
Group Communication Canada - Edition
1 Hill, Ottawa, Ontario, K1A 0S8

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

RESPECTING:

Main Estimates 1992-93 under AGRICULTURE

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1992-1993 sous la rubrique AGRICULTURE

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

WITNESSES

Agriculture Canada
Harold Hammon, sous-ministre associé, Direction générale des céréales et oléagineux
Donna Stephens, sous-ministre adjointe, Bureau national des grains, Direction générale des céréales et oléagineux
De la Commission canadienne des grains
Mill Worsfield, commissaire en chef

From Agriculture Canada
Harold Hammon, Associate Deputy Minister, Grains and Oleseeds Branch
Donna Stephens, Assistant Deputy Minister, National Grains Bureau, Grains and Oleseeds Branch
From the Canadian Grain Commission
Mill Worsfield, Chief Commissioner

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

En vente: Group Communication Canada - Edition
Approvisionnement et services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S8

Available from: Group Communication Group - Publishing
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S8

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9

Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From Agriculture Canada:

Harold Bjarnason, Associate Deputy Minister, Grains and Oilseeds Branch;

Dennis Stephens, Assistant Deputy Minister, National Grains Bureau, Grains and Oilseeds Branch.

From the Canadian Grain Commission:

Milt Wakefield, Chief Commissioner.

TÉMOINS

D'Agriculture Canada:

Harold Bjarnason, sous-ministre associé, Direction générale des céréales et oléagineux;

Dennis Stephens, sous-ministre adjoint, Bureau national des grains, Direction générale des céréales et oléagineux.

De la Commission canadienne des grains:

Milt Wakefield, commissaire en chef.

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 41

Tuesday, May 19, 1992

Chairperson: Harry Brightwell

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

RESPECTING:

Main Estimates 1992-93 under AGRICULTURE

WITNESSES:

(See back cover)

Carmen DePape
Clerk of the Committee

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

24972-1

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 41

Le mardi 19 mai 1992

Président: Harry Brightwell

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1992-1993 sous la rubrique
AGRICULTURE

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

La secrétaire du Comité
Carmen DePape

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.
Annoté sous l'autorité de la Présidente de la Chambre
des Communes par l'imprimeur de la Reine pour le Canada.

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairperson: Harry Brightwell

Vice-Chairmen: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Members

- Vic Althouse
- Murray Cardiff
- Len Gustafson
- John Harvard
- Al Horning
- Ken Hughes
- Rod Laporte
- Joe McGuire
- Ken Monteith
- Bob Porter
- Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

Carmen DePape

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Harry Brightwell

Vice-présidents: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Membres

- Vic Althouse
- Murray Cardiff
- Len Gustafson
- John Harvard
- Al Horning
- Ken Hughes
- Rod Laporte
- Joe McGuire
- Ken Monteith
- Bob Porter
- Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Carmen DePape

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 19, 1992
(45)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met at 10:15 o'clock a.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Harry Brightwell, Maurice Foster, Ken Hughes, Rod Laporte, Joe McGuire.

Acting Members present: Steven Langdon for Vic Althouse; Christine Stewart for Lyle Vanclief.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator.

Witnesses: From the Farm Credit Corporation: James Hewitt, Chairman and Chief Executive Officer; Gerry Penney, Vice Chairman; Brian Strom, Senior Vice President, Operations.

The Committee resumed its consideration of the Main Estimates 1992-93 under AGRICULTURE. (See *Minutes of Proceedings and Evidence, Thursday, May 7, 1992, Issue No. 39*).

James Hewitt made a statement and, with the other witnesses, answered questions.

At 11:57 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 19 MAI 1992
(45)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à 10 h 15, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Brightwell, Maurice Foster, Ken Hughes, Rod Laporte, Joe McGuire.

Membres suppléants présents: Steven Langdon remplace Vic Althouse; Christine Stewart remplace Lyle Vanclief.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordonnatrice de recherche.

Témoins: De la Société du crédit agricole: James Hewitt, président-directeur général; Gerry Penney, vice-président; Brian Strom, vice-président principal, Opérations.

Le Comité reprend l'étude du Budget des dépenses de 1992-1993, à la rubrique AGRICULTURE (*Voir les Procès-verbaux et témoignages du jeudi 7 mai 1992, fascicule n° 39*).

James Hewitt fait un exposé et, avec les autres témoins, répond aux questions.

À 11 h 57, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Carmen DePape

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Tuesday, May 19, 1992

• 1012

The Chairman: I would like to call this meeting to order. I must say that when we called this meeting, I didn't realize it was the day after the long weekend. I apologize again to the witnesses. Normally we would have the committee in place at this point, but there are some travel difficulties.

We are continuing our consideration of the estimates. From the Farm Credit Corporation, we welcome Mr. James Hewitt, Chairman and Chief Executive Officer.

Mr. Hewitt, I know you have a short presentation. I would ask you to introduce your colleagues and then to give us your presentation. Then we would like to ask you some questions.

Mr. James Hewitt (Chairman and Chief Executive Officer, Farm Credit Corporation): Gerry Penney is the Vice-Chairman and Chief Operating Officer of the Corporation; Brian Strom is our Senior Vice-President, Operations. We also have with us Lois James. Jean Valin is going to show you some slides later on.

We're pleased to be here, Mr. Chairman. We come before you each year. We see it as an opportunity to provide your committee with information regarding FCC's activities over the past year, and to give you some thoughts on our view of the future with regard to agricultural finance. We are also pleased to have the opportunity to hear the concerns or the questions that the committee members raise regarding the financial health of Canadian farmers.

Dealing with the past year, FCC's operations have resulted in the corporation's recording its second consecutive operating surplus. While our year-end audit is not yet complete, I anticipate that we will have a net income, after taxes, of approximately \$15 million.

On a loan portfolio of approximately \$3.5 billion, we have essentially met our mandate to break even. I think the return, if you work it out, of \$15 million on \$3.5 billion is essentially a break-even position.

Our lending volume last year was excellent. It totalled just over \$300 million, which was 57% over our budgeted figure of \$200 million for the year. The quality of those loans is well below our risk limits. I think, to a great extent, the interest rate situation helped farmers in looking at the opportunity to acquire land, to consolidate debt, spreading their costs over a longer term. They took advantage of the situation in the past year and made long-term loan commitments.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mardi 19 mai 1992

Le président: Je déclare la séance ouverte. Je dois dire que lorsque nous avons organisé cette réunion, je ne me suis pas rendu compte qu'elle tomberait le lendemain de la longue fin de semaine. Je demande encore aux témoins de bien vouloir nous excuser. Normalement, le comité devrait être prêt mais il y a quelques problèmes de voyage.

Nous continuons notre examen du budget. Nous accueillons ce matin pour représenter la Société du crédit agricole, M. James Hewitt, président du conseil d'administration et président directeur général.

Monsieur Hewitt, je sais que vous avez préparé un exposé. Je vous prie de bien vouloir nous présenter vos collègues et de passer ensuite à votre exposé. Après cela, nous vous poserons des questions.

M. James Hewitt (président du conseil d'administration et président directeur général, Société du crédit agricole): Gerry Penney est vice-président et chef d'exploitation de la Société; Brian Strom est vice-président principal, Exploitation. Nous sommes accompagnés de Lois James. Jean Valin va vous passer quelques diapositives tout à l'heure.

Nous sommes bien contents d'être ici, Monsieur le président. Nous comparaissons devant vous chaque année, ce qui nous donne l'occasion de donner au comité des renseignements sur les activités de la SCA au cours de l'année écoulée et de lui donner notre point de vue sur l'avenir du financement agricole. Nous sommes en outre ravis d'avoir la possibilité d'entendre les préoccupations ou les questions des membres du comité au sujet de la situation financière des agriculteurs canadiens.

Au cours de l'année dernière, la SCA a enregistré son deuxième excédent d'exploitation consécutif. Bien que notre vérification financière de fin d'année ne soit pas encore terminée, j'évalue notre revenu net, après perception des impôts, à environ 15 millions de dollars.

Sur un portefeuille de près de 3,5 milliards, nous avons respecté notre mandat, soit parvenir à une situation équilibrée. On peut en effet considérer qu'un rapport de 15 millions de dollars sur un chiffre d'opérations de 3,5 milliards représente vraiment une situation d'équilibre comptable.

Notre volume de prêts l'année dernière a été excellent. Le total était d'un peu plus de 300 millions de dollars, c'est-à-dire 57 p. 100 de plus que les 200 millions de dollars prévus au budget de l'année. La qualité de ces prêts est bien inférieure à nos limites de risque. Je crois que dans une grande mesure, les taux d'intérêt ont aidé les agriculteurs à acquérir des terres, à consolider leurs dettes et à étaler leurs coûts sur une période plus longue. Ils ont profité de la situation l'année dernière et pris des engagements de prêts à long terme.

[Texte]

Our arrears situation has also improved over the past year. The amount of arrears in our total portfolio is \$108 million as at March 31, 1992, down from \$137 million in March 1991. I must add—for the benefit of our auditor—that all these are pre-audit. The audit is being conducted at the present time, but I thought you would want to know what our situation was or is at the end of our fiscal year.

• 1015

With regard to property management, which is one of our major items now, our inventory of property totalled 1.14 million acres, which is up from 1.03 million acres a year ago. In many cases farmers have voluntarily transferred the property to the corporation and we have leased it back to them on a three-year lease or an equity-building lease. Currently, 83% of the acreage we hold is leased out to a previous property owner, and our equity-building leases, which provide a program for the farmer to rebuild his equity with the hope of repurchasing the land, are 1,067 leases out of the total of 2,340 active leases today. So, many farmers are taking advantage of rebuilding their equity. We feel that this program is working well, and we're hopeful that in the coming years a good number of our lessees will be able to exercise their option to purchase at the end of the lease and transfer title back to them.

I'll look into the future, which deals with our five-year corporate plan, a summary of which we have provided to you. I had planned to maintain our portfolio at approximately \$3.5 billion over the planning period. We look to continual improvement in the quality of the portfolio and to marketing of real properties in an attempt to get them back to private ownership. We also look to meeting our break-even mandate, which is the requirement set before us when we restructured the corporation back in 1988.

Dealing also with the future, our major project at this time of the year is our move to Regina. As you are all aware, we are going to move the head office of the corporation to Regina, Saskatchewan. We have located offices in a building called the Hamilton Centre, in downtown Regina. The hiring process is under way to replace the employees who for personal reasons cannot make the move, and we anticipate being up and running as of September 1 in Regina, Saskatchewan.

Before I close, I would like to show you some slides that will give you an indication of what we see and what history has indicated over the past period of what has been happening in Canada.

[Slide Presentation]

Mr. Hewitt: Although the slide is a little distorted, I think you can read it. The first slide deals with the total farm debt outstanding. It's up to only 1990. The 1991 figures, which come from Statistics Canada, have not yet been

[Traduction]

Nos arriérés se sont également améliorés au cours de l'année écoulée. Le montant des arriérés, dans notre portefeuille total, se chiffrait à 108 millions de dollars au 31 mars 1992, contre 137 millions de dollars en mars 1991. Je dois ajouter—à l'intention de notre vérificateur des comptes—que ces chiffres sont antérieurs à la vérification. Celle-ci est en cours mais j'ai pensé que vous voudriez savoir quelle était notre situation à la fin de l'exercice financier.

En ce qui concerne la gestion immobilière, qui constitue l'un des principaux postes actuellement, nos titres de propriété représentent au total 1,14 million d'acres, contre 1,03 million d'acres il y a un an. Dans de nombreux cas, des agriculteurs ont volontairement cédé des terres à la société et nous les leur avons louées de retour avec bail de trois ans ou bail avec accumulation d'avoirs. Actuellement, 83 p. 100 de nos terres sont loués à d'anciens propriétaires et nos baux avec accumulation d'avoirs, qui permettent aux agriculteurs de reconstituer leur actif dans l'espoir de racheter les terres, sont au nombre de 1,067 sur le total de 2,340 baux actifs que nous avons actuellement. De nombreux agriculteurs recourent donc à ce mécanisme pour reconstituer leur actif. Ce programme nous paraît bien fonctionner et nous espérons qu'au cours des années à venir, nos locataires seront nombreux à se servir de leur option d'achat à la fin du bail et à reprendre leurs titres de propriété.

Je vais dire quelques mots de l'avenir, c'est-à-dire de notre plan quinquennal d'entreprise, dont nous vous avons remis un résumé. J'avais compté maintenir notre portefeuille à environ 3,5 milliards de dollars pour la période concernée. Nous cherchons continuellement à améliorer la qualité du portefeuille et à remettre les terres en marché pour qu'elles redeviennent propriétés privées. Nous voulons également remplir notre mandat, c'est-à-dire parvenir au point d'équilibre, comme on nous l'a demandé lors de la restructuration de la société en 1988.

Toujours à propos de l'avenir, c'est notre déménagement à Regina qui est au premier plan de nos préoccupations à l'heure actuelle. Vous savez tous que nous allons installer le siège de la société à Regina, en Saskatchewan. Nous avons trouvé des bureaux dans un immeuble appelé Hamilton Centre, au centre de Regina. Nous avons commencé à engager du personnel pour remplacer les employés qui ne peuvent pas déménager pour des raisons personnelles et nous pensons que tout sera prêt pour commencer à travailler le 1^{er} septembre à Regina, en Saskatchewan.

Avant de terminer, je vais vous montrer quelques diapositives pour vous donner une idée de la situation et de son évolution au cours des derniers mois au Canada.

[Présentation en diapositives]

M. Hewitt: Bien que la diapositive soit un peu floue, je pense que vous pouvez la lire. La première porte sur l'encours total des prêts agricoles. Elle ne va que jusqu'à 1990. Les chiffres de 1991, qui doivent venir de Statistique

[Text]

completed, but my understanding is that they shouldn't vary too much from what you see there. The jump from \$22.6 billion up to \$24 billion is somewhat a result of the \$50,000 interest-free loan take-up back in 1990; the farmers have used that program to acquire interest-free cash in advance of their planting, etc., but it has added to the debt.

The next slide is more of a question, and you have the hard copy with you if you can't make the slide out. The farm financial crisis: is it nearly over? There are some positive indicators. One is that interest rates are near a ten-year low. If my memory serves me, the Bank of Canada rate is down to 6.62% as of last week, and that is reflected in short-term lending rates and, to some extent, in medium- and long-term lending rates. The stability programs are in place, both GRIP and NISA, and they provide some stability to the farm community in their planning. At least they have some idea of what the minimums, the floor, will be as they plan for the future.

Both 1990 and 1991 were really bumper crops in grain. The price wasn't any good, but the volume was up considerably. On top of that, export sales volume in the first eight months of the 1991-92 crop year was 19.3 million tonnes, compared to 15.1 million tonnes a year ago. So sales are being made and volume is going through the system.

• 1020

There is an upward adjustment in the initial price of wheat. It started at an initial price at \$95 a tonne. It moved to \$101 and is now at \$109, and I'm led to believe that, hopefully, when the final payments are made in August after the crop year it will be above that. Negative indicators include the high Canadian dollar. However, even that is adjusting somewhat. The high was sitting at 87¢. It's now down to 83¢ or 84¢. That helps in the export market in giving a better return to our exporters, particularly in grain.

The indecision on GATT is a concern to the wheat producers, the grain producers, and also to supply management. That has not been resolved. The April deadline has already passed, and I'm certainly not going to estimate how long it's going to take for them to resolve the GATT issue.

The U.S. and the EC export enhancement programs are still continuing and will do so, I guess, until the GATT issue is resolved. That impacts on our farmers, on the price they get for their grain on the world market.

The present debt adjustment mechanisms that we have in Canada are working, and some of the slides that will follow will indicate that. I just point out several here. The normal lender-client relationship is important. I think lenders and clients have realized that we must work together to try to solve financial problems on the farm. In many cases a lot of the debts are restructured without input from outside sources—from the Farm Debt Review Board, etc.—where the

[Translation]

Canada, ne sont pas encore prêts, mais d'après ce que je sais, ils ne devraient pas être très différents de ce que vous voyez là. Le saut de 22,6 milliards à 24 milliards est en partie dû aux prêts sans intérêt de 50,000\$ mis sur pied en 1990; les agriculteurs ont eu recours à ce programme pour avoir du comptant exempt d'intérêt pour faire leurs semences, etc., mais cela a fait augmenter la dette.

La diapositive suivante est plus difficile à voir et vous devez avoir une copie sur papier, si vous n'arrivez pas à la lire. La crise financière agricole: tire-t-elle à sa fin? Il y a quelques indicateurs positifs. Tout d'abord, les taux d'intérêt approchent le niveau le plus bas depuis 10 ans. Si je me souviens bien, le taux de la Banque du Canada est tombé à 6,62 p. 100 la semaine dernière, et cela se retrouve dans les taux de prêts à court terme et dans une certaine mesure, les taux à moyen et long termes. Des programmes de stabilisation sont en place, le RARB et le CSRN, qui garantissent une certaine stabilité aux agriculteurs, leur permettant de planifier leurs opérations. Ils peuvent au moins savoir à peu près quels seront les minimums, soit le plancher, pour l'avenir.

Il y a eu des récoltes records en 1990 et 1991 pour les grains. Le prix n'était pas très bon, mais le volume a beaucoup augmenté. De plus, le volume des ventes à l'exportation au cours des huit premiers mois de la campagne agricole 1991-1992 s'est chiffré à 19,3 millions de tonnes, contre 15,1 millions de tonnes il y a un an. Il y a donc des ventes et le volume est important.

Il y a un rajustement à la hausse du prix initial du blé qui, de 95\$ la tonne, est passé à 101\$ et se situe maintenant à 109\$, et tout porte à croire que lorsque les derniers paiements seront effectués en août après la campagne agricole, il sera encore plus haut. Parmi les indicateurs négatifs, citons le cours élevé du dollar canadien. Cependant, même là, il y a une certaine évolution. Le cours le plus élevé, qui était de 87 dollars U.S.. Notre dollar est maintenant coté à 83 ou 84. C'est positif pour les exportations puisque nos exportateurs obtiennent un meilleur prix, particulièrement pour les grains.

L'incertitude concernant le GATT est préoccupante pour les producteurs de blé, les céréaliculteurs et aussi les instances de gestion des approvisionnements. Rien n'a été résolu. La date limite d'avril est dépassée et je suis loin de pouvoir dire combien de temps il va falloir pour régler la question du GATT.

Les programmes d'expansion des exportations des États-Unis et de la communauté européenne continuent et resteront en place tant que les négociations du GATT n'aboutissent pas. Cela a des répercussions sur le prix auquel nos agriculteurs peuvent vendre leurs grains sur le marché mondial.

Les mécanismes de rajustement de la dette actuellement en place au Canada donnent des résultats, comme vont vous le montrer certaines des diapositives suivantes. J'en cite quelques uns ici. Il est important que bailleurs de fonds et emprunteurs aient des rapports normaux. Je crois qu'ils ont constaté qu'il est essentiel de travailler de concert lorsqu'il s'agit de régler les problèmes financiers des exploitations agricoles. Souvent, les dettes sont restructurées sans

[Texte]

lender and the board will sit down and work out an arrangement that both can live with.

The stability programs of GRIP and NISA have come into effect, and as I said earlier, they provide some stability to the farm community, whereas before we were on an ad hoc arrangement where the farmer didn't know what was going to come from government in the way of support until after the fact.

The Farm Debt Review Board process has been in place since 1986 and has worked well, in my opinion. It has allowed a forum for farmers to come together to deal with their creditors in a situation where they have a panel that can sort of act as a mediator. In many instances cases have been resolved, and resolved successfully. The provincial review boards and mediation services—not all provinces have them, but some do—also have assisted in resolving some of the problems.

One of the main items, particularly on the prairies, is the quit claim or the voluntary transfer and the lease back of property to the farmer. That has helped a great deal in allowing the farmer to cashflow his operations and stay on the farm, with the ability to exercise an option to repurchase, or in the case of Saskatchewan the legislation provides the farmer with the first right of refusal. Those programs have helped as well.

Regarding the equity building lease I talked about earlier, we are now into our third year. We've had considerable take-up in our fund that farmers have contributed to, which is really their money and earning them interest, but being set aside on a year-to-year basis. It is in excess now of \$4 million. Farmers are building up that down payment, if you will, and are able to repurchase property at a later date.

Finally, the rural transition program, which is the one that assists the farmer who is leaving the land to get education or some instruction in a different line of work, has assisted many farmers in making that transition.

The next three or four slides will show you what our portfolio looks like. The next one is our total portfolio, which is in billions, and our arrears, which are in millions. You can see on the highest one where we had \$4.3 billion in 1988 of assets and we had arrears of \$376 million, which is where we peaked. From that point on, dealing through Farm Debt Review Board, debt restructuring, etc., we have now reduced that to an unaudited figure, I must mention, of \$102 million as of March 31, 1992. We see a substantial improvement over the period of time.

I'm not saying there isn't a problem or a severe problem in some areas dealing with the difficult accounts. I mentioned in one of the previous slides the question of whether the crisis was over. Back in 1986, 1987, and 1988 what we faced

[Traduction]

l'intervention d'instances extérieures—soit du Bureau d'examen de la dette agricole, ou d'autres—où les bailleurs de fonds et le Bureau agissent de concert pour parvenir à une entente qui convient à tout le monde.

Les programmes de stabilisation RARB et CSRN sont entrés en vigueur et, comme je viens de le dire, assurent une certaine stabilité aux agriculteurs, au lieu des ententes ponctuelles que nous avions auparavant, avec lesquelles les agriculteurs ne pouvaient savoir à l'avance quelle aide leur fournirait le gouvernement.

Le processus d'examen de l'endettement agricole existe depuis 1986 et je trouve qu'il a bien fonctionné. Il a permis aux agriculteurs de s'entendre avec leurs créanciers avec l'aide d'un panel qui joue un peu le rôle de médiateur. De nombreux cas ont ainsi été réglés, et avec succès. Les bureaux d'examen et des services de médiation provinciaux—il n'y en a pas dans toutes les provinces, mais ils existent dans certaines—ont également contribué à régler certains des problèmes.

L'une des principales questions, particulièrement dans les Prairies, est celle des actes de renonciation aux titres, c'est-à-dire de la cession volontaire et de la location de terres par l'agriculteur. Ce mécanisme a été très utile puisqu'il a permis aux agriculteurs de renflouer leur exploitation et de rester à la ferme, en gardant la possibilité de racheter les terres, ou, comme le prévoit la loi de Saskatchewan, d'avoir le premier droit de refus. Ces programmes ont d'ailleurs été très utiles.

Pour ce qui est des baux avec accumulation d'avoirs dont j'ai parlé tout à l'heure, nous en sommes maintenant à notre troisième année. Les agriculteurs ont beaucoup contribué au fonds qui a été mis sur pied, qui est en fait constitué de leur argent et leur rapporte des intérêts, mais où les fonds sont mis en réserve sur une base annuelle. Il se chiffre maintenant à plus de 4 millions de dollars. Les agriculteurs accumulent cette mise de fonds, si l'on veut, et peuvent ainsi racheter leurs terres ultérieurement.

Enfin, le programme de réorientation agricole, qui aide les agriculteurs quittant la terre à faire des études ou à suivre des cours dans un autre domaine, a beaucoup aidé les agriculteurs à réussir cette transition.

Les trois ou quatre diapositives suivantes vont vous montrer la situation de notre portefeuille. Sur la première se trouve notre portefeuille total qui est en milliards et nos arrérages, qui sont en millions. Vous voyez sur la colonne la plus haute que nous avons 4,3 milliards de dollars d'avoirs en 1988 et des arrérages de 376 millions, ce qui a été le point le plus haut. Ensuite, grâce au Bureau d'examen de la dette agricole, à la restructuration de la dette, etc, nous avons réduit ce montant pour arriver maintenant au chiffre non vérifié, je dois le signaler, de 102 millions de dollars au 31 mars 1992. Nous constatons une nette amélioration au cours de cette période.

Je ne dis pas qu'il n'y a pas de problèmes ou de graves difficultés à certains égards pour régler les comptes difficiles. Dans l'une des diapositives précédentes, je demandais si la crise était terminée. En 1986, 1987 et 1988, nous avons

[Text]

was surely a crisis where farmers could not meet their commitments, and something had to be done. The Farm Debt Review Board system and the meeting of creditors and debtors to try to resolve the problems resulted from that.

If you look at the red area, those accounts are over three years in arrears. That amount of money being tied up and payments not being made only added a tremendous stress to the farmer. Through the years after 1988 you can see improvement as that section in red has dropped. In many cases the resolution has been the voluntary transfer of land to the creditor. But as I said, 83% of our lands are leased back to the original owner. He is still farming, has been relieved of the debt load and is now able to plan for the future with the hope of being able to reacquire the land at a later date.

The other sections in blue and yellow deal with two to three years in arrears, or one to two years. They've come down to the point where they're pretty standard now for a portfolio of our size. The under one year category has not changed that much, so loans are currently being made with a reasonable credit risk and farmers are able to cashflow their loans.

The next slide probably deals with the future of FCC and the impact of some of the international discussions going on at the present time, particularly GATT. You'll notice 51.6% of our portfolio is in cash crops. The impact on the prairie farmer, primarily by low export price, has been substantial. If the export enhancement program in the United States continues, and the EEC keeps subsidizing farmers, then of course our farmers will have to accept lower dollars. Hopefully the stability programs in place now, GRIP and NISA, will help. That's our exposure in cash crops.

We also look at GATT and the issue of supply management. We have 25% dairy, and poultry is about 3.6% of our portfolio. Those are two areas of concern, but with proper lending practices, the ability to cashflow, and government support programs, we've seen improvement in our portfolio over the past period of time. If we could resolve the GATT issue, all of us would probably be far more comfortable.

The next slide or table deals with the total market receipts by province over the past 10 years. You can see in some cases the provinces aren't too out of line, but in others they've seen substantial drops. Saskatchewan, for example, has dropped considerably. If you look at 1983-84, they're considerably lower now. But that's what the market gives the provincial farmers across Canada. These estimates are from Agriculture Canada and I think have been updated as of a week or so ago.

[Translation]

traversé une crise, où les agriculteurs ne pouvaient remplir leurs engagements, et il fallait faire quelque chose. C'est ce phénomène qui a été à l'origine du système du Bureau d'examen de la dette agricole et du mécanisme de rencontres entre créanciers et débiteurs pour essayer de résoudre les problèmes.

La zone en rouge correspond aux comptes dont les arrérages remontent à plus de trois ans. Le fait que cette somme soit bloquée et que les paiements ne soient pas effectués n'ont fait qu'ajouter aux déboires des agriculteurs. Après 1988, vous voyez qu'il y a eu une amélioration au fil des années, et cette partie rouge a diminué. Dans de nombreux cas, le problème a été réglé par la cession volontaire des terres aux créanciers. Mais comme je l'ai déjà dit, 83 p. 100 de nos terres sont relouées aux premiers propriétaires. Ils les exploitent toujours, ils ont été soulagés du fardeau de la dette et ils peuvent maintenant faire des projets d'avenir en espérant pouvoir racheter leurs terres à une date ultérieure.

Les autres parties en bleu et jaune correspondent aux arrérages allant de deux à trois ans, ou d'un à deux ans. Ils ont diminué à tel point que la situation est à peu près normale maintenant à cet égard, pour un portefeuille de l'importance du nôtre. La catégorie des arrérages inférieurs à un an n'a pas beaucoup changé, de sorte que les prêts consentis actuellement représentent un risque raisonnable et les agriculteurs sont en mesure de les rembourser.

La diapositive suivante porte sur l'avenir de la SCA et sur l'incidence probable de certains des pourparlers internationaux en cours actuellement, particulièrement dans le cadre du GATT. Vous voyez que 51,6 p. 100 de notre portefeuille correspondent à des récoltes marchandes. Les conséquences des faibles prix à l'exportation ont été importantes pour les agriculteurs des Prairies. Si le programme d'expansion des exportations aux États-Unis continue, et si la CEE continue à subventionner les agriculteurs, nos agriculteurs devront bien sûr continuer à accepter des prix inférieurs. Espérons que les programmes de stabilisation qui sont maintenant en place, le RARB et le CSRN, porteront fruit. Voilà donc pour les récoltes marchandes.

Nous avons par ailleurs le problème du GATT et celui de la gestion des approvisionnements. L'industrie laitière représente à peu près 25 p. 100 de notre portefeuille, et l'aviculture environ 3,6 p. 100. Ce sont les deux domaines de préoccupation, mais grâce à des pratiques de prêts judicieuses, la possibilité d'assainir sa trésorerie, et les programmes d'aide du gouvernement, la situation de notre portefeuille s'est nettement améliorée. Si nous pouvions régler la question du GATT, nous nous sentirions tous beaucoup mieux.

Le tableau suivant présente les recettes totales du marché par province au cours des 10 dernières années. Vous voyez que dans certains cas, les provinces se maintiennent assez bien, mais dans d'autres, il y a eu des diminutions considérables. C'est le cas par exemple pour la Saskatchewan. Si l'on compare à 1983-84, on voit que le chiffre est beaucoup plus bas maintenant. Voilà donc ce que rapporte le marché aux agriculteurs provinciaux de tout le Canada. Ces estimations proviennent d'Agriculture Canada et je crois qu'elles ont été mises à jour il y a seulement une huitaine de jours.

[Texte]

The next slide shows the program payments by province. That deals with government programs that have been put into place. Again, if you look at Saskatchewan primarily and Alberta, substantial additional payments have been made through GRIP and FSAM. They have contributed to the income of the farmers and assisted them in meeting their costs.

The last slide deals with the realized net farm income. It shows the effect of the government support programs. According to the estimate provided by Agriculture Canada, 1992 will have the second highest income in the past 10 years for the Atlantic provinces, the highest for Quebec, the second highest for Ontario, the fourth highest for Manitoba, the third highest for Saskatchewan, the third highest for Alberta, and the highest for B.C.

• 1030

The point I am really trying to make is that the stability programs—the GRIP program has a role to play, in my opinion, and does provide that stability to farmers. It should get them over some of the valleys of reduced farm income through the vagaries of the marketplace.

Mr. Chairman, that is a brief outline. We would be pleased to answer any questions you might have.

The Chairman: Thank you, Mr. Hewitt. I am sure there are going to be quite a number of questions. Dr. Foster, would you like to begin.

Mr. Foster (Algoma): Thank you, Mr. Chairman. I welcome the officials from the Farm Credit Corporation.

Mr. Hewitt, with regard to the move of the Farm Credit Corporation to Saskatchewan—a move I supported as a person who is very concerned about regional development in this country—I'm wondering about the act that sets up the Farm Credit Corporation. It says the corporate headquarters will be Ottawa. What arrangements have been made to comply with the statutes of Canada with regard to the moving of the headquarters to Regina? Is the government planning to bring in legislation between now and the end of June? How can this move take place without offending Parliament when the statute requires that the headquarters be in Ottawa?

Mr. Hewitt: I think there are two answers to the question. One is that the government, in my view, is planning legislation to take care of the move and to relocate the head office to Regina. However, if the scheduling didn't allow for that to happen before the move, I would imagine that the legal head office could still be maintained in Ottawa for an interim period of time. This would be no different from a limited company keeping its head office in a lawyer's office.

Mr. Foster: Are there legal, financial or regulatory problems that have caused the government not to bring forward the legislation yet?

[Traduction]

La diapositive suivante montre les paiements totaux des programmes par province. Il s'agit des programmes gouvernementaux qui ont été mis en place. Là encore, si l'on regarde la Saskatchewan surtout et l'Alberta, des paiements supplémentaires importants ont été déboursés dans le cadre du RARB et du FSCA. Ils ont rajouté aux revenus des agriculteurs et les ont ainsi aidé à payer leurs frais.

La dernière diapositive porte sur le revenu net réalisé par province. Elle montre l'effet des programmes d'aide gouvernementaux. D'après les estimations d'Agriculture Canada, en 1992 le niveau de revenus sera au deuxième rang des 10 dernières années pour les Provinces Atlantiques, au premier rang pour le Québec, au deuxième pour l'Ontario, au quatrième pour le Manitoba, au troisième pour la Saskatchewan, au troisième pour l'Alberta et au premier pour la Colombie-Britannique.

Ce que j'essaie de démontrer, c'est que les programmes de stabilisation comme le programme RARB ont un rôle à jouer et garantissent une certaine stabilité aux aviculteurs. Cela devrait leur permettre de passer le creux de la vague et de survivre aux baisses de revenus provoqués par les fluctuations du marché.

C'est là, monsieur le président, un bref aperçu de la situation. Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes les questions que vous aurez à nous poser.

Le président: Merci, monsieur Hewitt. Je suis sûr qu'il va y avoir de nombreuses questions. Monsieur Foster, veuillez commencer.

M. Foster (Algoma): Merci, monsieur le président. Je souhaite la bienvenue aux fonctionnaires de la Société du crédit agricole.

Monsieur Hewitt, à propos du déménagement de la Société du crédit agricole en Saskatchewan—déménagement que j'ai appuyé puisque je tiens beaucoup à l'expansion régionale dans notre pays—je me pose des questions au sujet de la loi qui a établi la Société du crédit agricole. Elle stipule que le siège de la société doit se trouver à Ottawa. Quelles dispositions a-t-on prises pour que ce déplacement du siège à Regina se fasse conformément aux statuts du Canada? Le gouvernement compte-t-il présenter une loi d'ici la fin juin? Comment ce déménagement peut-il se faire sans contrecarrer la volonté du Parlement, puisque la loi exige que le siège se trouve à Ottawa?

M. Hewitt: Il y a deux réponses à cette question. D'une part, je crois que le gouvernement prépare une loi au sujet de l'établissement du siège de la société à Regina. Cependant, si le calendrier empêche de la présenter avant le déménagement, je suppose que le siège légal pourrait rester provisoirement à Ottawa pendant un certain temps. C'est pareil à une société à responsabilité limitée dont le siège se trouverait dans un cabinet d'avocats.

M. Foster: Des problèmes juridiques, financiers ou réglementaires ont-ils empêché le gouvernement de présenter ce projet de loi?

[Text]

Mr. Hewitt: No. To my knowledge, they are anticipating legislation prior to the move. That would be something to which the minister would have to respond. The government is aware that the legislation has to be amended. The timing of it I have to leave to them.

Mr. Foster: Is there a legal obligation to have that legislation passed before the move takes place?

Mr. Hewitt: We could maintain corporate documentation, a corporate head office, a structure, the corporate minutes, and hold our board meetings here in Ottawa. I would imagine we could do that here, without legislation, for an interim period of time.

Mr. Foster: Assuming you meet the requirement of changing it, will there be a ministerial advisory office here and the main office in Regina? What will be the arrangement there?

Mr. Hewitt: No, we would have the head office in Regina. I don't see any need to have a liaison office located in Ottawa. Any communication could be done by phone or by fax, or if we wished to meet with the minister, we could visit here. Again, it would be no different from other agencies that have head offices in other areas.

Mr. Foster: How about the lease for the office here? Does it run out by the first of September? How many years does it run?

Mr. Hewitt: We have an existing lease. We are in the negotiating stage, and I think we have come close to reaching an arrangement to sublease the property. Gerry, is that where it is at right now?

Mr. Gerry Penney (Vice-Chairman, Farm Credit Corporation): Yes, we have a commitment for someone to take over our lease at 434 Queen Street within a month of our departure. That will be by the fall of this year. So we are made whole on the process.

• 1035

Mr. Foster: What will the losses be on that lease?

Mr. Penney: None. The new tenants will pay for the cost of the property.

Mr. Foster: In the government's long-term directives to the FCC back in 1988 they instructed the government to provide long-term credit and complementary services to Canadian farmers on a break-even basis. In the Speech from the Throne both in Ontario and in Saskatchewan, they pointed out the difficulty that there were few programs for beginning or small farmers. Is there any plan...? In your annual report, I think it was two years ago, you said you were looking forward to bringing in new and innovative programs. Does the FCC have any plans for new or beginning farmers, or the smaller farmers? Now, apart from the \$52 million you spend on administration, you operate very similarly to a bank. I'm wondering what those new innovative plans are, when they'll be implemented, and whether they do address the problems of beginning or smaller farmers.

Mr. Hewitt: One of the things we brought in was the equity-building lease, which was an attempt to keep the farmer on the land and give the farmer the ability to repurchase the land and get it back in his or her name.

[Translation]

M. Hewitt: Non. Pour autant que je sache, la loi doit être présentée avant le déménagement. Il voudrait sans doute mieux poser cette question au ministre. Le gouvernement sait que la loi doit être modifiée. Je dois lui laisser le soin de s'occuper du calendrier.

M. Foster: Légalement parlant, faut-il que cette loi soit adoptée avant la date du déménagement?

M. Hewitt: Nous pourrions garder les documents de l'entreprise, le siège, une structure, les procès-verbaux de l'entreprise à Ottawa et tenir les réunions du conseil d'administration. A défaut de loi, je crois que nous pourrions le faire ici à titre provisoire pendant un certain temps.

M. Foster: En supposant que vous respectiez les critères concernant le changement, y aura-t-il un bureau consultatif ministériel ici et le bureau principal à Régina? Quelles seront les dispositions prises à ce sujet?

M. Hewitt: Non, le siège se trouverait à Régina. Je ne vois pas pourquoi nous devrions avoir un bureau de liaison à Ottawa. Toutes les communications peuvent se faire par téléphone ou par télécopieur et si nous voulons rencontrer le ministre, nous pouvons venir ici. Je le répète, ce ne sera pas différent des autres organismes dont le siège se trouve ailleurs.

M. Foster: Qu'advient-il du bail du bureau ici? Arrive-t-il à expiration au premier septembre? Quelle est sa durée?

M. Hewitt: Nous avons un bail en cours. Nous sommes en train de négocier et je crois que nous allons bientôt parvenir à un arrangement pour sous-louer les locaux. Gerry, est-ce bien là que nous en sommes?

M. Gerry Penney (vice-président, Société du crédit agricole): Oui, quelqu'un s'est engagé à reprendre notre bail au 434 rue Queen un mois après notre départ. Ce serait donc pour l'automne de cette année. Ainsi, la question est réglée.

M. Foster: Quelles seront les pertes sur ce bail?

M. Penney: Il n'y en aura pas. Les nouveaux locataires paieront le prix des locaux.

M. Foster: Dans les directives à long terme données par le gouvernement à la SCA en 1988, la société devait fournir des prêts à long terme et des services complémentaires aux agriculteurs canadiens, tout en maintenant une situation d'équilibre. Dans le discours du Trône en Ontario et en Saskatchewan, on a souligné qu'il existait très peu de programmes pour les petits agriculteurs ou les gens désireux de se lancer dans l'agriculture. Prévoit-on...? Dans votre rapport annuel, il y a deux ans je crois, vous avez dit que vous envisagiez d'adopter des programmes nouveaux et originaux. La SCA a-t-elle des projets pour les nouveaux ou les petits agriculteurs? En dehors des 52 millions de dollars que vous consacrez à l'administration, vous fonctionnez à peu près comme une banque. Je voudrais savoir quels sont ces plans originaux, quand ils entreront en vigueur, et s'ils visent à régler les problèmes des nouveaux ou des petits agriculteurs.

M. Hewitt: Nous avons mis en place le mécanisme de bail avec accumulation d'avoirs, pour permettre aux agriculteurs de rester sur leurs terres et de leur donner la possibilité de les racheter et de les avoir à nouveau à leur nom.

[Texte]

About beginning farmer programs, we have to recognize we are in a break-even mandate. We can be the vehicle for delivering a subsidized beginning-farmer program to Canadian farmers, or beginning farmers, but it has to be a government policy, and any costs related to it can't be borne by other lenders, which would force up interest rates to other farmers, but would have to be borne by a government program.

The task force on farm finance, or agricultural policy, that was completed just a year or so ago has brought out a few recommendations. I think the government is investigating the long-term leasing program, which would provide an opportunity for the young farmer to get started. But those haven't come to fruition yet.

Mr. Foster: So essentially you operate on the basis of "bean-counting". If there are going to be new, innovative programs, then there has to be a political will by the government to bring them forward and to provide the cash for you to do it.

Mr. Hewitt: That's correct, but I wouldn't say we wait for them to come forward, because we participated in the task force and the working groups on farm finance, and we have brought into place those programs and products that we can accommodate under our operations. I mentioned the equity-building lease. The other one is the shared-risk mortgage, where we put into place a mortgage that allows the farmer, if interest rates go up, to pay only half the cost of the increased rate. We absorb the other half. We do that in our funding program.

I would like to think we don't "operate just like a bank". Two things that make us different are that we have longer-term guaranteed interest rate mortgages. . . In other words, a farmer can come to us and borrow money for 10, 15, 20 years at the same rate. He's not faced every 5 years with the risk of being exposed to a higher interest rate. Our products are different.

Our other role, as I see it, is this. The fact that we're there as an alternative lender provides the farmer with the opportunity to "shop", to look at the rates and the products of the banks, the credit unions, and Farm Credit, and to make the decision on how he or she wishes to finance the farm operation. If we don't get the account and the farmer makes the arrangement to go to the bank or the credit union, I still say we've served our purpose just by being there. I wouldn't want you to construe that we're the conscience of the banks, but the fact that we're there provides an alternative lender to the farmer.

• 1040

Mr. Foster: You mentioned in your summary that you hold 1.1 million acres now. The government subscribes to the concept of the Green Plan that is supposed to conserve land. Have you taken any action to implement their plans with regard to the Green Plan to deal with that 1.1 million acres you own to put that land not suitable for production back to grass or trees or whatever? Is there a conscious commitment by the FCC to implement the government's bidding in the Green Plan?

[Traduction]

Pour ce qui est des programmes destinés aux nouveaux agriculteurs, il ne faut pas oublier que notre mandat nous oblige à recouvrer nos frais. Nous pouvons jouer un rôle d'intermédiaire pour prendre en charge un programme de subventions destiné aux nouveaux agriculteurs canadiens, mais ce doit être une politique gouvernementale, et les coûts qui s'y rapportent ne peuvent pas être assumés par d'autres bailleurs de fonds, ce qui ferait monter les taux d'intérêt demandés aux autres agriculteurs, mais devraient être couverts par un programme gouvernemental.

Le groupe de travail sur le financement agricole, ou la politique agricole, qui a terminé ses travaux il y a à peine un an, a présenté certaines recommandations. Je crois que le gouvernement étudie la possibilité d'un programme de location-bail à long terme, qui permettrait aux jeunes agriculteurs de démarrer, mais cela ne s'est pas encore concrétisé.

M. Foster: En somme, chacun «compte ses billes». Il ne peut y avoir de nouveaux programmes originaux que si le gouvernement prend la décision politique de les mettre en place et baille les fonds nécessaires pour le faire.

M. Hewitt: C'est juste mais nous n'attendons pas que le gouvernement prenne l'initiative parce que nous avons participé au groupe d'étude et aux groupes de travail sur le financement agricole et nous avons mis sur pied les programmes et les denrées qui peuvent entrer dans le cadre de nos activités. J'ai parlé du bail avec accumulation d'avoirs. Il y a également les hypothèques à risques partagés, qui permettent à l'agriculteur, si les taux d'intérêt augmentent, de ne payer que la moitié du coût de l'augmentation. Nous absorbons l'autre moitié. Cela fait partie de notre programme de financement.

Je me plais à croire que nous ne «fonctionnons pas à peu près comme une banque». Il y a deux choses qui nous rendent différents, nous avons des hypothèques à taux d'intérêt garanti à long terme. . . Autrement dit, un agriculteur peut venir nous emprunter de l'argent remboursable en 10, 15, 20 ans au même taux. Il ne risque pas de voir son taux d'intérêt augmenter tous les cinq ans. Disons que nos produits sont différents.

D'après moi, notre deuxième rôle est celui-ci. Notre présence comme autre source de crédit hypothécaire permet à l'agriculteur d'examiner nos taux et de les comparer à ceux des banques, des caisses de crédit, et de la Société du crédit agricole, avant de décider comment il voudra financer son exploitation. Même si l'agriculteur décide de passer par une banque ou une caisse de crédit et non par nous, je prétends toujours que nous avons rempli notre rôle, simplement en étant là. N'allez pas croire que nous sommes la conscience des banques, mais le fait que nous soyons là permet à l'agriculteur de choisir entre plusieurs prêteurs.

M. Foster: Vous dites dans votre résumé que vous avez maintenant les titres de propriété de 1,1 million d'acres de terres. Le gouvernement souscrit au concept du Plan Vert qui est censé conserver les terres. Avez-vous pris des mesures pour appliquer les mesures du Plan Vert à ces 1,1 million d'acres que vous possédez pour que les terres ne convenant pas à l'agriculture puissent devenir des zones d'herbeuses, ou forestières ou autres? La SCA s'est-elle engagée à mettre en oeuvre les principes du Plan Vert du gouvernement?

[Text]

Mr. Hewitt: The land we hold is agricultural, and I believe a very high percentage, if not all, of that farmland is being farmed. Very little, if any, is being left fallow. We consider what we have as agricultural land. We own it and we wish to sell it, and if the government determined that part of this land should be put back into a wilderness state, if you will, then they would be able to purchase it from us at today's market rate. Otherwise we would take a further loss, it would impact on our bottom line, and of course, could reflect in higher interest rates to farmers who wish to borrow from us.

Mr. Foster: So as far as the FCC is concerned, if there are lands that have fallen to you because they happened to be not suitable for production purposes and if the government wants to take any conservation action, they've got to buy them up from your inventory and put them into purposes such as permanent grass cover or whatever. You don't have any directive to do that on your own; it's strictly a government initiative if that's going to be done.

Mr. Hewitt: I think that's the way they would want it. Their acceptance of our recovery plan back in 1988 was based on our breaking even on our operations. We made that commitment and they agreed that was the approach we should take.

Mr. Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): With respect to these long-term leases, as you're aware, there's been recently a recommendation by the Saskatchewan government that leases be allowed to continue for six years to allow farmers an opportunity to build up some equity. It sounds very much like what you were just talking about, except that the FCC, at least, appears to have been somewhat reluctant with respect to that, making comments that you can only hold land for five years, that there's difficulty anyway; you already have leases that have been extended and so on. What's your position with respect to the Saskatchewan request to have leases go for six years?

Mr. Hewitt: First of all, we have three-year leases and then we allow the person, if they've maintained their lease payments and if they wish to, at the end of that three-year lease to extend it a further three years under the equity building program. So I guess we have a six-year lease concept in place. In some instances, maybe they copied us when they thought of that concept.

The difference is that they want to make it mandatory. That's the difficulty we have with the program—the mandatory aspect—if they wish to bring in legislation. As I said earlier, the present system we have in place—the mediation routine of the farm debt review boards, or the Farm Land Security Board, or mediation service in Saskatchewan—is working well, and to mandate it or to legislate it, then there's concern about the availability of credit, not just from FCC but commercial lenders, and if not the availability of credit, the cost of credit. We've had discussions with Mr. Wiems, as have all other lenders, and he's heard our views. We participated on the task force he

[Translation]

M. Hewitt: Nos terres sont essentiellement agricoles et je crois qu'un pourcentage très élevé, sinon la totalité, de ces terres agricoles sont exploitées. Il en reste très peu, sinon pas du tout, en jachères. Pour nous, ces terres sont des terres agricoles. Elles nous appartiennent et nous voulons pouvoir les vendre et si jamais le gouvernement décidait qu'une partie quelconque devrait revenir à l'état sauvage, si l'on veut, il pourrait nous les acheter au cours du jour. Autrement, ce serait encore une perte pour nous, et cela aurait de l'incidence sur notre position financière et pourrait entraîner une hausse des taux d'intérêts exigés des agriculteurs qui veulent emprunter chez nous.

M. Foster: Vous estimez donc à la SCA que si des terres vous ont été cédées parce qu'elles ne conviennent pas à la production agricole et si le gouvernement veut prendre des mesures pour les conserver, il doit vous les racheter pour les utiliser à d'autres fins, les transformer en zones herbeuses permanentes ou que sais-je. Vous n'avez aucune directive vous prescrivant de prendre vous-mêmes ce genre d'initiative; cela doit donc venir exclusivement du gouvernement.

M. Hewitt: Je crois que c'est bien là ce que le gouvernement attend de nous. Notre plan de redressement a été accepté en 1988 à condition que nous rentrions dans nos frais. Nous nous y sommes engagés et le gouvernement nous a prescrit d'adopter cette approche.

M. Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Vous savez sans doute que le gouvernement de la Saskatchewan a récemment recommandé que les baux à long terme puissent aller jusqu'à six ans pour permettre aux agriculteurs d'accumuler des avoirs. Cela ressemble beaucoup à ce que vous venez de dire, sauf que la SCA semble avoir manifesté une certaine réticence à ce sujet, disant que l'on ne peut garder les terres plus de cinq ans, qu'il existe certaines difficultés; vous avez déjà des baux qui ont été prolongés. Comment réagissez-vous à la requête de la Saskatchewan voulant que les baux aillent jusqu'à six ans?

M. Hewitt: Tout d'abord, nous avons des baux de trois ans et nous permettons ensuite à l'intéressé, si les paiements ont été effectués régulièrement et s'il le désire, de prolonger le bail venu à expiration en accordant un nouveau bail de trois ans dans le cadre du programme d'accumulation d'avoirs. On peut donc dire que le principe du bail de six ans existe déjà. Peut-être a-t-on voulu nous copier dans certains cas lorsqu'on a envisagé cette possibilité.

La différence est que la province voudrait que ce soit obligatoire. C'est cet aspect, l'élément d'obligation, qui nous tracasse... si une loi est adoptée en ce sens. Comme je l'ai expliqué tout à l'heure, le système que nous avons actuellement en place—la médiation des bureaux d'examen de la dette agricole, ou le Farm Land Security Board, ou les services de médiation en Saskatchewan—fonctionnent très bien, et si le système devient obligatoire, du fait de l'adoption d'une loi, il peut y avoir des problèmes concernant la disponibilité du crédit, pas uniquement à la SCA mais aussi chez les prêteurs commerciaux, et sinon à propos de la disponibilité, tout au moins à propos du coût du crédit. Nous

[Texte]

set up, and that's where it sits at the present time. He hasn't introduced legislation yet.

Mr. Laporte: Surely though, especially from FCC's perspective, some of these programs have worked and have helped in some fashion. I am thinking particularly of Saskatchewan, which is probably the best example, where a lot of farmers are leaving the land, farmers who are in a lot of debt. If we are going to have a more complete recovery, surely we have to look at all options. If a six-year lease program, for example, is an opportunity for farmers to gather some equity, wouldn't FCC see that as a positive move?

Mr. Hewitt: As I say, we're in that business now. Of the farm land that is being transferred to us, we have leased back 83% to the farmer. Our accounts across Canada, I think, are about 85% to 87% current and up to date. In Saskatchewan approximately 80% are current and up to date. If you bring in mandatory legislated leasing, I am not sure that gives you the answer you want. What does that do with commercial lenders and ourselves? You make a contract and at some later date legislation is imposed upon you. Should you cover that possible cost or should you be lending to the extent that we are in that province?

Mr. Laporte: It has been difficult for the last few years to build up equity in places like Saskatchewan. On the equity-based loans that are in Saskatchewan, what sort of equity is being built up?

Mr. Hewitt: We have been in business, I guess, with that for a full two years and we are coming into our third. We have \$4.4 million in the equity-building funds of farmers; most are out of Saskatchewan. We think it is working well. There are some arrears, I won't deny that. But we're very pleased with the way the program has worked.

Mr. Laporte: I guess the objective is to let farmers build up enough equity so they can repurchase their land and get themselves in a financial situation so they can manage alone and continue on farming.

Mr. Hewitt: Yes.

Mr. Laporte: Can you say in what percentage of the equity loans the farmers are going to be building up enough equity so they can actually make a payment and take over their land, and function?

Mr. Hewitt: On the first maturity date of the three-year leases, we had 100 leases come up at the end of their three-year lease in Saskatchewan. I think 51 of them exercised their option to purchase all or part of the land. Others determined that they weren't going to do that; they were going to vacate farming. Others couldn't come up with the down payment, and that was the origin of the equity-building lease concept. A lot of those people switched over to the equity-building

[Traduction]

avons eu des entretiens avec M. Wiems, comme tous les autres bailleurs de fonds, et il connaît notre opinion. Nous avons participé au groupe de travail qu'il a mis sur pied et les choses en sont là pour l'instant. Il n'a pas encore présenté de projet de loi.

M. Laporte: Pourtant, particulièrement du point de vue de la SCA, ces programmes ont donné de bons résultats et ont été plutôt utiles. Je pense particulièrement à la Saskatchewan, qui est probablement le meilleur exemple, où de nombreux cultivateurs abandonnent l'agriculture, des cultivateurs qui sont très endettés. Si nous voulons un rétablissement plus complet, nous devons examiner toutes les options. Si un programme de baux de six ans, par exemple, donne la possibilité aux agriculteurs d'accumuler des avoirs, ne serait-ce pas une mesure positive aux yeux de la SCA?

M. Hewitt: Comme je l'ai expliqué, c'est ce que nous faisons actuellement. Nous avons reloué aux agriculteurs 83 p. 100 des terres agricoles qui nous ont été cédées. Pour l'ensemble du Canada, je crois que dans 85 à 87 p. 100 des cas, les paiements sont réguliers et à jour. En Saskatchewan, c'est vrai dans 80 p. 100 des cas. Je ne suis pas sûr qu'une loi rendant ce régime de location à bail obligatoire vous donne la réponse que vous souhaitez. Quels en sont les effets sur les prêteurs commerciaux et sur nous? On établit un contrat et à une date ultérieure, une loi est imposée. Faut-il tenir compte de ce coût éventuel ou faut-il prêter dans la mesure où l'on est dans la province?

M. Laporte: Au cours des dernières années, il a été difficile d'accumuler des avoirs dans des endroits comme la Saskatchewan. Qu'accumulent les agriculteurs bénéficiant de ce genre de prêts en Saskatchewan?

M. Hewitt: Cela fait deux ans maintenant que ce mécanisme existe et nous entamons notre troisième année. Nous avons 4,4 millions de dollars dans le fonds d'accumulation d'avoirs des agriculteurs; la plupart sont en Saskatchewan. Nous considérons que le système fonctionne bien. Il y a des arrérages, je ne le nie pas, mais nous sommes très satisfaits des résultats du programme.

M. Laporte: L'objectif est de permettre aux agriculteurs d'accumuler suffisamment d'avoirs pour pouvoir racheter leurs terres et assainir leur situation financière pour être en mesure de continuer seuls.

M. Hewitt: Oui.

M. Laporte: Pouvez-vous nous dire dans combien de cas les agriculteurs vont pouvoir accumuler suffisamment d'avoirs avec ces prêts pour être en mesure de racheter leurs terres et de continuer à exploiter leurs terres?

M. Hewitt: À la première date d'expiration des baux de trois ans, il y avait 100 baux arrivant à expiration en Saskatchewan. Je crois que 51 de ces agriculteurs-là se sont servis de leur option pour racheter une partie ou la totalité de leurs terres. D'autres ont décidé de ne pas le faire et d'abandonner l'agriculture. D'autres ne pouvaient faire la mise de fonds et c'est ainsi qu'est apparue la notion de bail avec accumulation d'avoirs. De nombreux agriculteurs sont

[Text]

program and are in their second three-year stage. Hopefully by the end of this term with the GRIP and NISA programs being put into place, with reasonable crops, with a possible solution at GATT, a number of them will be in a position to exercise their option to purchase.

Mr. Laporte: In order to consider it a successful program, do you have a figure on what percentage you like to see actually get back into a solid financial position?

Mr. Hewitt: No, we're pleased with how the program has operated to date and the contributions to their equity fund that farmers have made. We are not overly alarmed with the number that are in arrears. As a matter of fact, when the GRIP payments went out, I believe in March or early April, there was a considerable up-take on the contributions at that time.

Mr. Laporte: With respect to the farmers who are in debt, do you have any kind of stats on age groups?

Mr. Hewitt: I don't have it by age.

• 1050

Mr. Laporte: There have been comments made that 70% of the debt is with 30% of the farmers; that 30%, to a large extent, is farmers who are 35, 40, and so on, and the farmers who are out of debt are the more elderly ones. Could you provide some statistics on that?

Mr. Hewitt: We can provide you with that. We also have what the average age is of the farmers who are borrowing today. Of the farmers who are borrowing today, I think the average age sits between 35 and 40. You are quite right, it is the young people who are just getting started, who haven't had the time to build up equity, who move into borrowing. Whatever that figure is, 80% of all the farmers in Saskatchewan, with all the turmoil and the poor returns from the market, are current and up to date.

Mr. Laporte: I want to talk about the head office move. In your report you say that the cost would be \$15 million to move from Ottawa to Regina. Are there 230 employees right now in head office?

Mr. Hewitt: It is just under 200. Our complement is 200, but I think we sit at about 186, something like that.

Mr. Laporte: What do you anticipate the number will be that will actually move to Regina?

Mr. Hewitt: Approximately 80.

Mr. Laporte: Do you anticipate a reduction of positions in Regina?

Mr. Hewitt: Not at this time, no.

Mr. Laporte: A senior person from FCC told me about a year ago—and I think the figure was 200—that there were slightly over 200 positions in FCC in Ottawa. He said that it was going to be a good move as it will give us an opportunity to get out some of the dead wood, that there are positions in FCC that were created by some minister some time back who decided we needed some kind of program on something and three or four positions were created and these people are still

[Translation]

alors passés au programme d'accumulation d'avoirs et en sont à leur deuxième bail de trois ans. Espérons que d'ici l'arrivée à expiration, maintenant que les programmes RARB et CSRN sont en place, avec des récoltes raisonnables, avec peut-être un règlement au GATT, beaucoup d'entre eux seront en mesure d'exercer leur option d'achat.

M. Laporte: Pour que l'on sache si le programme est un succès, avez-vous chiffré le pourcentage d'agriculteurs que vous voudriez rétablir dans une position financière saine?

M. Hewitt: Non, nous sommes satisfaits des résultats du programme pour l'instant et des versements effectués par les agriculteurs dans ce fonds. Nous ne sommes pas trop inquiets du nombre d'arrérages. En fait, lorsque les paiements du RARB ont été versés, en mars ou au début avril je crois, il y a eu une nette augmentation du montant des versements effectués à ce moment-là.

M. Laporte: Avez-vous des chiffres statistiques quelconques sur les groupes d'âge des agriculteurs endettés?

M. Hewitt: Je n'ai pas de chiffres selon les groupes d'âge.

M. Laporte: On a dit que 30 p. 100 des agriculteurs détiennent 70 p. 100 de la dette; ces 30 p. 100 sont essentiellement des agriculteurs de 35 à 40 ans, tandis que ceux qui n'ont plus de dette sont plus âgés. Pouvez-vous nous donner des chiffres là-dessus?

M. Hewitt: Nous pouvons vous les fournir. Nous pouvons également vous donner l'âge moyen des agriculteurs qui empruntent actuellement. Je crois qu'ils ont en moyenne entre 35 et 40 ans. Vous avez raison, ce sont les jeunes qui démarrent, ceux qui n'ont pas encore eu le temps de se faire un avoir propre, qui empruntent. Quel que soit le chiffre, 80 p. 100 des agriculteurs de la Saskatchewan, malgré toutes les difficultés et les faibles prix sur le marché, sont à jour dans leurs paiements.

M. Laporte: Parlons un peu du déménagement de l'Administration centrale. Vous dites dans votre rapport que le déménagement d'Ottawa à Regina coûtera 15 millions de dollars. Y a-t-il bien actuellement 230 employés à l'Administration centrale?

M. Hewitt: Il y en a un peu moins de 200. Nous avons 200 années-personnes, mais je crois que nous avons actuellement 186 employés, je crois.

M. Laporte: Combien d'entre eux iront à Regina, pensez-vous?

M. Hewitt: Environ 80.

M. Laporte: Prévoyez-vous réduire les effectifs à Regina?

M. Hewitt: Pas pour l'instant, non.

M. Laporte: Un dirigeant de la SCA me disait il y a un an environ—je crois qu'il a parlé de 200—qu'il y avait un peu plus de 200 postes à la SCA à Ottawa. Il disait que le déménagement serait une occasion d'éclaircir les rangs, car il y avait à la SCA des postes créés il y a un certain temps déjà par un ministre qui avait créé un programme auquel étaient rattachés trois ou quatre postes. Ces gens sont encore là et iront à Regina. Certains n'iront pas à Regina, pour diverses

[Texte]

there and will move to Regina. There will be a number of people who won't move to Regina, for various reasons, and it will give us an opportunity to streamline FCC and actually reduce the number of positions in Regina.

Mr. Hewitt: I don't see that happening. But I think it is fair to say that because of the move, management is required to look at how we do things. I am hopeful that the move is an opportunity for us to examine our systems. As a matter of fact, we are doing that at the present time. We would have done it without the move. But in moving, our complement is basically to stay the same as it is now. Maybe by moving and doing things better we will give better service to the client. But we don't see a reduction in staff.

Mr. Penney: I would repeat Jim's comments that what we are looking for is an organization in Regina that is substantially the same as what we have in Ottawa. The systems improvements we have been working on now for the last couple of years are significant. Our underlying computer operations have been substantially the same for about 15 years. These need an upgrade, and we have been working hard on that for some time now. In making that upgrade to the extent that we see any changes in the nature of duties of personnel, we will probably redirect the effort into other areas, such as improved customer service, rather than attempt to reduce staff overall. We are operating with a very lean organization at this point in time. I am satisfied that—

Mr. Laporte: Is the staff reduced from a year or so ago? Has it ever been up to 220 or 215?

Mr. Penney: I think we may have had, on a contract basis, taking on short-term employees to cover off a blip in the workload, but not on a permanent staff basis.

Mr. Laporte: So you don't see any reduction in actual numbers from Ottawa to Regina.

Mr. Penney: No.

Mr. Hewitt: I would like to respond to that. Mr. Laporte is hesitating there. I don't see any reductions in staff, and Gerry has also indicated that. But I think it is fair to say that we hope to see things done in a better way, that with better technology we will have the ability to provide better services.

Unfortunately, we are going to lose a lot of history of the corporation. Because of the move, 60% will probably not be going, which will impact on us. But it also provides opportunities for some of our people to look at promotion and it provides opportunities for new people to come into FCC.

• 1055

Mr. Hughes (Macleod): I would also like to thank the officials from the Farm Credit Corporation for joining us this morning.

I would like to start off on the relocation issue. Can you tell me what percentage of the farm loans are located in western Canada?

[Traduction]

raisons, et cela nous donnera l'occasion de rationaliser la SCA et de réduire le nombre de postes à Régina.

M. Hewitt: Je ne le pense pas. Mais il est vrai que le déménagement oblige la direction à examiner ses opérations. J'espère que ce sera une belle occasion de revoir nos systèmes. De fait, c'est ce que nous faisons actuellement. Nous l'aurions fait de toute manière, mais le déménagement ne devrait rien changer au nombre de postes actuels. Peut-être qu'une amélioration des systèmes due au déménagement nous permettra de mieux servir la clientèle, mais nous n'envisageons pas de réduction du personnel.

M. Penney: Comme l'a bien dit Jim, nous entendons recréer à Régina une organisation très semblable à celle que nous avons ici, à Ottawa. Les améliorations au système que nous préparons depuis près de deux ans déjà seront importantes. Les systèmes informatiques de base sont en place depuis une quinzaine d'années. Ils doivent être mis à jour et nous y travaillons avec assiduité depuis déjà un certain temps. Dans la mesure où cette modernisation du système entraînera une modification dans les tâches du personnel, nous concentrerons probablement nos efforts davantage dans d'autres secteurs, comme dans l'amélioration du service à la clientèle, plutôt que de réduire le nombre de postes. Nous avons déjà une organisation extrêmement rationalisée. Je suis convaincu que...

M. Laporte: Y a-t-il eu une réduction de personnel par rapport à l'an dernier? Avez-vous déjà eu 220 ou 215 employés?

M. Penney: C'est bien possible, en comptant les employés contractuels que nous avons pu embaucher pour une durée déterminée lorsqu'il y a eu des pointes dans la charge de travail, mais pas dans les postes permanents.

M. Laporte: Vous ne prévoyez donc aucune réduction du personnel à Régina, par rapport à Ottawa?

M. Penney: Non.

M. Hewitt: Permettez-moi de répondre. M. Laporte a eu une petite hésitation. Je ne prévois aucune réduction du personnel, comme l'a également indiqué Gerry. Mais je crois pouvoir dire que nous espérons arriver à une plus grande efficacité, et avec l'aide de nouveaux moyens technologiques, à améliorer la qualité du service.

C'est regrettable, mais la Société laisse derrière elle une grande tranche de son histoire. Soixante pour cent des employés ne nous suivront probablement pas, ce qui aura une incidence marquée. Toutefois, cela ouvre aussi des possibilités d'avancement pour certains et donne l'occasion à des gens de l'extérieur de venir travailler à la SCA.

M. Hughes (Macleod): Je tiens moi aussi à remercier les représentants de la Société du crédit agricole d'être venus ce matin.

Je voudrais parler d'abord de la question du déménagement. Pouvez-vous me dire quel pourcentage des prêts agricoles sont dans l'ouest du Canada?

[Text]

Mr. Hewitt: In western Canada?

Mr. Hughes: Approximately.

Mr. Hewitt: You are talking about Manitoba, Saskatchewan, Alberta and B.C.? It's two-thirds.

Mr. Hughes: So moving the headquarters there makes a great deal of sense in terms of efficiency and being able to serve your clients better probably.

Mr. Hewitt: Yes. That's not a problem for us. The federal government has identified the concept of decentralization with other institutions such as the NEB and so on. We're moving into an area where there are a good number of farmers to serve and we're out of Ottawa.

Mr. Hughes: I hope, of course, that all members of the House would support the legislation coming through which would allow the moving of the headquarters to Regina. I think it's a very constructive and positive move.

I would like to move on to the question of interest rates. How do you set interest rates for your clientele? Do you go through the same sort of process as private banks do?

Mr. Hewitt: Maybe I will turn it over to Gerry. He is probably better versed in this than I am.

Mr. Penney: The process we use is driven by our cost of funds, which is our largest single element of cost. To that, we then must add the cost of the credit risk we are assuming and the cost of operations, which is the \$52 million of administrative costs that a committee member referred to.

Once we aggregate that and take a look at the competitive situation out in the marketplace, we vary the rate on individual products depending on the competitive response of other lending institutions, but maintain that sufficient margin to cover off all of our costs.

Mr. Hughes: Would your rates that we have here in the hand-out be approximately what a farmer could get for money at a bank?

Mr. Penney: Yes, the one major difference we have is that we have, for a five-year closed mortgage, one rate right across the country irrespective of the financial position of the borrower. It's more customary in the private sector to vary that rate depending on the credit risk being assumed. We average that out over all of our lending on that one individual product, so that a given individual perhaps can get a better rate if they have a highly successful farming unit. The probability is high that they can get a better rate from a bank or a credit union.

Also, it would depend on the relative position of the bank or the credit union in that particular field. If they are looking for agricultural business or being a little more aggressive, they will bid more aggressively on the business, but we do have that single rate across the country.

Mr. Hughes: Are you finding that some banks have, over the last year or so, not been as interested in agricultural loans and so you are picking up more?

[Translation]

M. Hewitt: Dans l'ouest du Canada?

M. Hughes: Oui, approximativement.

M. Hewitt: Vous voulez dire le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique? Les deux-tiers.

M. Hughes: Il était donc logique du point de vue de l'efficacité et du service à la clientèle de déménager là-bas le siège social?

M. Hewitt: Oui. Nous n'avons qu'une difficulté à ce point de vue. Le gouvernement fédéral a déjà mis en oeuvre le concept de la décentralisation avec d'autres institutions, comme l'ONE, par exemple. Nous allons dans une région où il y a beaucoup d'agriculteurs à servir, mais loin d'Ottawa.

M. Hughes: J'espère que tous les députés à la Chambre des communes appuieront le projet de loi qui permettra de procéder au déménagement du siège social de la société à Regina, car c'est à mon sens une décision à la fois positive et utile.

Parlons maintenant des taux d'intérêt. Comment établissez-vous les taux d'intérêt pour vos clients? Avez-vous la même procédure qu'une banque privée?

M. Hewitt: Je vais passer la parole à Gerry qui est sans doute mieux renseigné que moi là-dessus.

M. Penney: Nous basons essentiellement sur le coût de l'argent, puisque c'est notre principal élément de coût. À cela, nous ajoutons le coût du risque que nous prenons et le coût des opérations, soit des 52 millions de dollars de frais administratifs, chiffre qu'a mentionné un membre de ce comité.

Lorsque nous avons additionné tout cela, nous examinons la situation sur le marché, et nous varions les taux sur les produits particuliers selon la position de nos concurrents, mais tout en maintenant une marge suffisante pour couvrir tous nos frais.

M. Hughes: Les taux que vous indiquez ici dans les documents que vous avez fait distribuer sont-ils à peu près équivalents à ce qu'un agriculteur pourrait obtenir d'une banque?

M. Penney: Oui, une des principales différences c'est que pour une hypothèque à taux fixe de cinq ans, nous avons un seul taux pour tout le pays, quelle que soit la posture financière de l'emprunteur. Dans le secteur privé, on a davantage tendance à faire varier le taux selon le risque bancaire. Comme nous étalons ce risque sur l'ensemble des prêts dans une catégorie donnée, il est possible qu'un agriculteur qui a une exploitation particulièrement rentable puisse obtenir un taux un peu plus favorable. Il est même fort probable qu'il puisse obtenir un meilleur taux d'une banque ou bien d'une caisse populaire.

Cela dépend aussi de la position relative de la banque ou de la caisse populaire dans ce secteur. Si elle cherche à attirer les exploitants agricoles, si elle se montre un peu plus dynamique, elle offrira des taux plus intéressants, alors que nous avons un taux unique pour l'ensemble du pays.

M. Hughes: Trouvez-vous que depuis un an à peu près certaines banques sont moins intéressées par le secteur agricole et que vous avez donc davantage de clients?

[Texte]

Mr. Penney: The temptation is to say yes to that. Hard statistics, however, are difficult to come by. We have had a very successful year this past year. We did some \$314 million worth of business, which is about half again over our original forecast, which of course is about 18 months old.

My information from some bankers is that they also did an increased volume of business, but it's mixed. Some are up, some are down. I think our service level has stood us in good stead. We do some client satisfaction surveys and our clientele have fed back to us the information that they like the fact our people know farming, are in the community, are from farming families and can respond to their concerns more readily.

• 1100

Mr. Hughes: I know. I've heard, in the coffee shops occasionally, concerns about the access to money in western Canada from banks. I just wanted to raise that as a potential issue and see if you had any evidence on that.

I'd like to move on to the issue of GRIP. Mr. Hewitt in his comments referred to the fact that the support programs seem to be doing their job of providing stability. Now, correct me if I'm wrong, but in the year 1992 we're looking at government support of about \$3.8 billion, and realized net farm income is expected to be about \$3.5 billion. Is that correct? Am I reading your figures correctly?

Mr. Hewitt: If you're looking at—

Mr. Hughes: I'm looking at pages 7 and 8 of your report.

Mr. Hewitt: Are you in the corporate plan or are you in the...?

Mr. Hughes: In the corporate plan.

Mr. Hewitt: Corporate planning.

Mr. Hughes: The realized net farm income chart on page 7 suggests that realized net farm income this year would be approximately \$3.5 billion. Is that right?

Mr. Hewitt: Approximately, yes. In 1992 it will be \$3.69 billion.

Mr. Hughes: Yes.

Mr. Hewitt: And almost \$4 billion in 1993.

Mr. Hughes: Therefore, if that government support was not there, there would be almost no realized net farm income. Therefore the impact of cutting support to farmers by 15%, for example, as some would do, would mean that 15% would come directly out of the pockets of farm families. Is it a correct assessment for 1992 that it would be right off the bottom line of the farmer's income statement?

Thank you very much.

The Chairman: Maybe I'll use a little bit of your time, Mr. Hughes, and then we'll go over to Mr. McGuire next.

Mr. Hewitt, you show a \$3.3 billion loan portfolio now. In 1985 you had a \$4.6 billion loan portfolio. I assume that all, or most, of that difference has been covered by government infusion of funds. Is that correct? Would you clarify where that has come from?

[Traduction]

M. Penney: Je serais tenté de répondre par l'affirmative, mais il est difficile d'obtenir des chiffres précis. Nous avons eu une très bonne année. Nous avons fait un chiffre d'affaires de 314 millions de dollars, soit 50 p. 100 de plus que notre estimation originale qui, bien sûr, date d'il y a 18 mois.

Certains banquiers me disent qu'ils ont eux aussi enregistré une hausse du volume, mais ce n'est pas le cas pour tout le monde. Certains ont enregistré une hausse, d'autres une baisse. La qualité de notre service nous a été favorable. Nous faisons des sondages auprès de la clientèle pour connaître son niveau de satisfaction, et nos clients nous disent qu'ils apprécient de pouvoir traiter chez-nous avec des gens qui connaissent l'agriculture, qui vivent dans la collectivité, qui viennent de familles d'agriculteurs et qui comprennent mieux leurs besoins.

M. Hughes: Je sais, j'ai eu l'occasion d'entendre dans les cafés-restaurants des commentaires sur l'accès aux prêts bancaires dans l'ouest du Canada. J'ai simplement soulevé la question pour savoir si vous aviez des informations là-dessus.

Passons maintenant au RARB. M. Hewitt a dit dans sa déclaration que les programmes de soutien semblaient apporter la stabilité recherchée. Je fais peut-être erreur, mais il me semble qu'en 1992 les subventions du gouvernement devraient atteindre 3,8 milliards de dollars, alors que le revenu net à réaliser a été estimé à environ 3,5 milliards de dollars. Est-ce bien cela? Ai-je bien compris vos chiffres?

M. Hewitt: Si vous regardez. . .

M. Hughes: Je suis aux pages 8 et 9 de votre rapport.

M. Hewitt: Du plan d'entreprise ou du...?

M. Hughes: Du plan d'entreprise.

M. Hewitt: Oui, le plan d'entreprise.

M. Hughes: Selon le tableau de la page 8, le revenu agricole net à réaliser devrait atteindre cette année 3,5 milliards de dollars. C'est bien cela?

M. Hewitt: Oui, approximativement. En 1992, il devrait atteindre 3,69 milliards de dollars.

M. Hughes: Oui.

M. Hewitt: Et près de 4 milliards de dollars en 1993.

M. Hughes: Par conséquent, sans les subventions du gouvernement, il n'y aurait pratiquement aucun revenu agricole net réalisé. Ce qui veut dire que si l'on réduisait de 15 p. 100 l'aide accordée aux agriculteurs, comme le proposent certains, les 15 p. 100 viendraient directement de la poche des agriculteurs actifs. Alors, est-il juste de dire qu'en 1992 les éléments de cette somme auraient été retirés directement des revenus nets des agriculteurs?

Je vous remercie.

Le président: Monsieur Hughes, je vais prendre un peu de votre temps, avant de donner la parole à M. McGuire.

Monsieur Hewitt, vous dites que votre portefeuille de prêts actuel est de 3,3 milliards de dollars. En 1985, il s'élevait à 4,6 milliards de dollars. J'imagine que l'essentiel de cet écart a été remboursé par des subventions du gouvernement, n'est-ce pas? Pouvez-vous m'expliquer d'où sont venus ces fonds?

[Text]

Mr. Hewitt: The \$4.4 billion portfolio back in 1988 was a portfolio in which probably \$1 billion of it was non-performing. If you remember the chart on the slide, you will remember that a tremendous number of our accounts were over three years in arrears, and interest accumulates, charges, etc. Farmers had purchased land at high prices in the late 1970s and early 1980s only to see a number of things happen, and I'm sure we're all aware of them—high interest rates, low prices on product and rapidly declining land values. So we inherited that \$1 billion of portfolio.

The government had to look at a restructuring plan for FCC, which was the \$900 million that went into equity, and which really brought the corporation back to a reasonably viable state. From that point on we had to manage the corporation and cover our costs. A lot of that reduction from \$4.4 billion to \$3.4 billion resulted from accounts that were written off, charged against our reserve for bad debts or allowance for loan losses, and the land has gone on our books at its current market value, not the value that was on our loan portfolio. Therefore we took a loss, and in many cases the land has been leased back to the farmer.

The Chairman: Mr. Hewitt, I assume it is in your report but I just haven't had time to look, but I was wondering what your debt now is, the money you've borrowed versus your performing loans.

Mr. Hewitt: I can give you the annual report of last year. At the end of March 1991 we had loans receivable of \$3.378 billion, and our accounts payable, loans payable, which would be our long-term loans, totalled \$3.341 billion. They were pretty well matched at that particular point in time. We had some short-term notes as well.

• 1105

The Chairman: To whom have you been lending in the last while? In my area it seems that it's the pork farmers who are expanding, even in the bad market. Where are most of the Farm Credit funds going? You show a chart indicating how it's distributed, but you don't tell me—or maybe you do, I haven't read it—which area is growing and which is decreasing.

Mr. Hewitt: The loans we've made, by enterprise, this year, for the fiscal year ending March 31: cash crop, 1,349 loans, compared to 889 last year; dairy, 875, compared to 645 last year; beef, 360, compared to 248; and hogs, 215, compared to 133. We have poultry and others, but—

The Chairman: So it's really general, right across the board, that you've increased.

Mr. Hewitt: Right across.

The Chairman: You referred to the \$50,000 interest-free loan take-up. Is this the advance payment for crops?

Mr. Hewitt: That's correct.

[Translation]

M. Hewitt: Sur les 4,4 milliards de dollars que nous avons en portefeuille en 1988, il y avait probablement 1 milliard de dollars de prêts non productifs. Vous vous souviendrez, d'après le graphique de la diapositive, qu'un grand nombre des prêts étaient en arrérage depuis de plus de trois ans, alors que les intérêts, les frais s'accumulaient. Les agriculteurs avaient acheté des terres au prix fort à la fin des années 70 et au début des années 80, et comme nous le savons tous, j'en suis sûr, ils ont en suite dû faire face à des taux d'intérêt élevés, des prix faibles sur le marché, et une chute de la valeur des terres agricoles. Alors nous nous sommes donc retrouvés avec ce portefeuille de 1 milliard de dollars.

Le gouvernement a dû mettre au point un plan de restructuration pour la SCA, en injectant 900 millions de dollars d'avoirs, ce qui a permis à la société de se remettre sur pied. A partir de là, nous avons dû gérer la société et couvrir nos propres frais. Cette réduction de 4,4 à 3,4 milliards de dollars provient en grande partie de prêts qui ont été radiés ou imputés sur notre réserve pour mauvaises créances ou pour les pertes sur prêts, et les terres ont été inscrites à leur valeur marchande actuelle, et non pas à la valeur inscrite au portefeuille de prêts. Nous avons donc essuyé des pertes, et dans la plupart des cas les terres ont été relouées à bail à l'agriculteur.

Le président: Monsieur Hewitt, je présume que le renseignement est contenu dans votre rapport, mais je n'ai pas eu le temps de le lire. Je me demandais quel est votre endettement actuel, c'est-à-dire l'écart entre vos emprunts et vos prêts productifs.

M. Hewitt: Je peux vous donner le rapport annuel de l'an dernier. Au 31 mars 1991, nos prêts non remboursés s'élevaient à 3,378 milliards de dollars, et nos comptes créditeurs, ou prêts créditeurs, c'est-à-dire nos prêts à long terme, se chiffraient à 3,341 milliards de dollars. A ce moment là, la situation était équilibrée. Nous avons également quelques effets à court terme.

Le président: À qui prêtez-vous de l'argent ces temps-ci? Dans ma région, il semble que les éleveurs de porcs soient en pleine expansion, même dans un marché peu favorable. À qui vont la plupart des fonds de la Société du crédit agricole? Vous avez un tableau qui montre la distribution, mais vous ne nous dites pas—ou vous le dites peut-être, mais je l'ai pas lu—quels secteurs sont en expansion ou en récession.

M. Hewitt: Pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars, par entreprise, voici comment étaient répartis les prêts: récoltes marchandes, 1,349 prêts, contre 889 l'an dernier; exploitations laitières, 875 prêts, contre 645 l'an dernier; l'élevage bovin, 360 prêts contre 248; et pour l'élevage porcin, 215 contre 133. Il y a également les fermes avicoles et autres, mais...

Le président: Il y a donc eu une augmentation générale?

M. Hewitt: Oui, dans tous les secteurs.

Le président: Vous avez parlé d'un prêt à taux nul de 50,000\$. S'agit-il d'un versement anticipé sur les récoltes?

M. Hewitt: C'est exact.

[Texte]

Mr. McGuire (Egmont): According to the charts you presented to us, you have the Atlantic provinces lumped into one area even though there is no political union there yet. It's really impossible to see how each of the Atlantic provinces is doing.

However, the question in which I'm most interested in the Atlantic area is the effect the PVY-n virus might have had on potato producers in P.E.I, New Brunswick, and Nova Scotia. To your knowledge, have they survived the crisis very well? How many potato producers would you have on your books who might have suffered? As far as you're concerned, what kind of impact did the virus have?

Mr. Hewitt: I apologize for not having the breakdown. We have an Atlantic region that takes in the Atlantic provinces. When I had the chart made up, I thought I was going to have representatives from various provinces. I thought somebody would ask the question, as you did, about why we are not showing individual provinces.

For the region, at the end of last year, March 1991, about 12% of our accounts were in arrears; 207 of them, to be exact. This year there are 238 accounts in arrears. So you could probably look at that and say that a goodly portion of that has come from the potato problem. I would hazard a guess—I don't have the figure in front of me—that probably almost all of that increase has come from potato growers.

Mr. McGuire: In your pie chart, 51.6% of your portfolio is probably grains and cash crops and about 29% is dairy and poultry. You see the indecision of GATT as a negative indicator. If the Dunkel report or a proposal similar to Dunkel's was implemented on the General Agreement on Tariffs and Trade, what effect would these two slices of the pie have, as far as you're concerned, with a GATT agreement? What effect would it have on the grains? What effect would it have on supply management?

Mr. Hewitt: On the supply management side, I think it's fair to say that if you shifted to tariffication, then you wouldn't see much of an effect, because of the percentage of tariff. That's in the short term. As the tariffs were reduced, undoubtedly you would possibly see some impact. I've said publicly before that the conversion away from the supply management concept of tariffication would require government, in our case the Canadian government, certainly to look at how you assist the farmer to get over that hurdle.

• 1110

The supply management concept has worked reasonably well. We have dairy farmers, poultry producers, etc., as a fairly stable part of our farm economy. I can't forecast what impact the change-over would have on farmers in the short term, but there'd be no question that it would have some impact. I think governments, both federal and provincial, would certainly be prepared to assist with any help that was needed by the farmers.

[Traduction]

M. McGuire (Egmont): Dans les tableaux que vous nous avez montrés, vous avez mis ensemble toutes les provinces atlantiques, bien qu'il n'y ait pas encore d'union politique entre elles. Il est impossible de savoir quelle est la situation dans chacune des provinces atlantiques.

Mais ce qui m'intéresse surtout, c'est de savoir quelle incidence a pu avoir pour les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, le virus PVY-n. À votre connaissance, ces gens-là s'en sont-ils bien tirés? Combien en avez-vous parmi vos clients qui pourraient avoir souffert? D'après vous, quelle a été l'incidence du virus?

M. Hewitt: Je suis désolé de ne pas avoir la ventilation. Nous regroupons toutes les provinces atlantiques en une région unique. Quand j'ai fait faire le tableau, j'ai pensé qu'il y aurait un représentant de chaque province. J'ai pensé que quelqu'un me demanderait, comme vous l'avez fait, pourquoi nous ne montrions pas les résultats par province.

Pour la région, au 31 mars 1991, il y avait un arréage de 12 p. 100, ou, pour être précis, 207 prêts. Cette année, il y a 238 comptes en souffrance. On peut donc en déduire qu'une bonne partie de ce déficit a été causée par la maladie de la pomme de terre. J'oserais même avancer, sans avoir de chiffres devant moi, que presque tous ces nouveaux comptes en souffrance sont des comptes de producteurs de pommes de terre.

M. McGuire: Dans votre diagramme en secteurs, vous montrez que 51,6 p. 100 du portefeuille est probablement représenté par la céréaliculture et les cultures marchandes, et 29 p. 100 par l'exploitation laitière et l'aviiculture. L'incertitude qui règne autour du GATT a une influence négative, dites-vous. Si le rapport Dunkel, ou une proposition semblable était adoptée dans le cadre de l'accord général sur les tarifs et le commerce d'échange, quel effet cela aurait-il pour ces deux secteurs du diagramme, d'après vous? Quelle incidence cela aurait-il sur les grains? Quelles conséquences cela aurait-il pour la gestion des approvisionnements?

M. Hewitt: En ce qui concerne la gestion des approvisionnements, on peut dire, à mon avis, que si on passait un système de tarification, l'incidence serait faible, vu le pourcentage du tarif, du moins à court terme. À mesure que le tarif baisserait, il est certain que les effets s'en feraient sentir. J'ai déjà dit publiquement par le passé que si on abandonne le système de gestion des approvisionnements, les gouvernements, dans notre cas le gouvernement canadien, donc, devront certainement voir comment aider les agriculteurs à surmonter cet obstacle-là.

Le système de gestion des approvisionnements a donné d'assez bons résultats. Nous avons des producteurs laitiers, des aviculteurs, etc., qui représentent un segment plutôt stable de notre économie agricole. Je ne peux pas prédire l'incidence qu'aurait à court terme un nouveau système pour les agriculteurs, mais il est certain qu'il aurait une certaine incidence. Je crois que les gouvernements, tant fédéral que provinciaux, seraient en mesure de fournir aux agriculteurs toute l'aide dont ils auraient besoin.

[Text]

With regard to grain, a stability program is in place and there are low costs in the marketplace. If all the foreign subsidies were reduced, the export market price of grain would go up and our farmers would get more out of the market as opposed to support payments by government.

Mr. McGuire: Would you have any idea what kind of assistance the provinces and the federal government would be required to give if supply management was lost?

Mr. Hewitt: I wouldn't have. The concern that I, as an individual, would have in dealing with the farm community is not so much the supply management tariffication but the access to Canadian markets if the border was open. The question would be one of how much the exporter to Canada wishes to pay for the market. Is the exporter prepared to buy the market when he exports to Canada?

I'm sure someone far more versed in international trade would have to address that question of how you'd give that type of protection in the short term.

Mr. McGuire: So when the tariffs are eliminated, do you see a lot of your clients not being there?

Mr. Hewitt: The tariffs over the period of time through the period to 1997, I think, will only go down by approximately 30%—if my memory serves me correctly in reading the reports—so tariffs won't disappear, but Canada will have to gear up to be more competitive and to offset that change and governments will have to assist.

If that's the price we have to pay, my concern is, as I said before, about the opening of the border and how much the next exporter coming out of the United States—to use an example—wishes to pay for that market, because if you pay for that market and pay extra dollars to get it, the person producing in Canada is at risk.

Mr. Langdon (Essex—Windsor): Let me welcome you here and congratulate you on what looks like a successful year's operations.

We've seen a significant reduction in interest rates in this country during the past year. I notice your figures are from May 15, 1991, and I would have to go back and check exactly what the decrease in the prime rate has been over that period, but it strikes me that it's at least 3 or 4 percentage points. I'm surprised to see that your interest rates for FCC have fallen significantly less than that. Your five-year conventional rate is down by less than 1 percentage point and the 10-year fixed rate, perhaps more understandably because long-term rates have not changed as much as short-term rates, is down by only 0.75%.

Looking at these rates, I'm a little concerned that FCC is trying to accumulate some capital and has managed to pay off some of the loans you've taken on during this difficult period for farmers, and your interest rates are in fact at levels that are likely to be relatively discouraging, certainly for a lot of farmers in my constituency. I wonder if you could give me some explanation for why there has been so little drop in those rates.

[Translation]

En ce qui concerne les grains, il y a déjà un programme de stabilisation et les prix du marché sont faibles. Si l'on réduisait tous les subsides étrangers, les cours des marchés d'exportation augmenteraient et nos agriculteurs en retireraient beaucoup plus d'argent, au lieu d'avoir à compter sur l'aide du gouvernement.

M. McGuire: Avez-vous une idée de l'ordre d'importance de l'aide que les provinces et le Fédéral seraient appelés à verser si on abandonnait le système de gestion des approvisionnements?

M. Hewitt: Non. Personnellement, ce qui me préoccuperait du point de vue des agriculteurs, ce n'est pas tant le système de gestion des approvisionnements que l'accès aux marchés canadiens si l'on ouvre la frontière. La question est de savoir combien l'exportateur étranger est prêt à payer pour le marché canadien. L'exportateur étranger est-il prêt à acheter le marché pour exporter au Canada?

Il faudrait quelqu'un de bien plus expert que moi en commerce international pour répondre à la question et déterminer quel genre de protection serait nécessaire à court terme.

M. McGuire: Pensez-vous qu'une grande partie de votre clientèle disparaîtra lorsque les tarifs auront été éliminés?

M. Hewitt: D'ici 1997, je crois que les tarifs ne baisseront que d'environ 30 p. 100, si je ne m'abuse... ils sont donc loin de disparaître, mais le Canada devra s'appêter à devenir plus compétitif, en vue de ces changements, et ce avec l'aide des gouvernements.

Si c'est là le prix à payer, comme je le disais tout à l'heure, ce qui me préoccupe davantage c'est la question de l'accès aux marchés. Il faut savoir combien l'exportateur américain, pour prendre un exemple, sera disposé à payer pour ce marché. Car s'il décide de payer pour l'obtenir, alors le producteur canadien est menacé.

M. Langdon (Essex—Windsor): Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue et de vous féliciter de ce qui m'a l'air d'avoir été une bonne année.

Les taux d'intérêt ont beaucoup baissé au Canada cette année. Je constate que vos chiffres datent du 15 mai 1991. Or, sans vérifier, je ne peux pas dire exactement de combien le taux de base a baissé depuis, mais cela doit être d'au moins trois ou quatre points. Je suis étonné de voir que les taux d'intérêt pratiqués par la SCA ont diminué de beaucoup moins que cela. Votre taux conventionnel de cinq ans a diminué de moins d'un point, et le taux d'intérêt fixe de 10 ans n'a diminué que de 0,75 p. 100, ce qui s'explique peut-être mieux puisque les taux à long terme n'ont pas baissé autant que les taux à court terme.

Ces taux me portent à penser que la SCA s'efforce d'accumuler un avoir, et qu'elle a réussi à éponger une partie des prêts qu'elle a accordé pendant cette période difficile pour les agriculteurs. Vos taux d'intérêt semblent être relativement dissuasifs, en tout cas pour bien des agriculteurs de ma circonscription. Pourriez-vous m'expliquer pourquoi vos taux ont si peu baissé?

[Texte]

• 1115

Mr. Hewitt: First of all, the Bank of Canada rate, as you know, is a rate that is influenced basically by the short-term money market. We are dealing primarily in the longer term, five years, ten years. If you look at the interest rates of the Canada bonds and provincial bonds for the longer term, they are up considerably higher than the Bank of Canada rate or the prime rate.

We monitor our interest rates on our five-year mortgages every week: what is the Bank of Canada rate; what is our requirement? We know what our margin is and we need to cover our cost of operation and our risk to be in the marketplace. Where our cost of money reduces, we pass that right through to the farmer.

I am sorry I don't have it here, but if I were to give you a comparison with what the bank rates are on the five-year mortgages this week, we would be in the middle of those rates. We don't have competition in the ten- and fifteen-year rates, because we are the only ones in that business, which provides that stability to the farmer in the long term.

So you are quite right. The Bank of Canada rate now is 6.62%. It has come down. . . in January 1991 it was 10.8%. So there is a substantial drop: four percentage points. But if you were to look at the money market in the longer term, with five-year term bonds, etc., you wouldn't see that type of drop. I would like to think we have products that are unique to agriculture, in most cases, and our rates are fairly competitive.

Mr. Penney: We are operating on the same margin as we were a year ago. We have not increased the differential between our borrowing cost and our lending cost during the course of the past year. There is no added element of caution, no building up of a cushion, in that sense. As soon as we are able to take advantage of a rate drop on our borrowing side, we pass that right through to the farmer as quickly as we possibly can.

Mr. Langdon: If that's the case. . . you talked about increases in the net loan commitments you have made in this past year, but I looked to your figures for your projected budget for 1992-93, and it is striking that your net loan commitments are expected to be down by close to \$17 million, your average loans receivable in real estate down by something like \$60 million. Are you not putting yourself in a situation here where you are making your rates less competitive vis-à-vis some of the competitors you face in the market, as indeed you were talking about earlier, and that is what accounts for these reductions in net loan commitments that you expect for 1992-93?

Mr. Hewitt: One of things that face us, of course, is repayments on our loan portfolio. That is the cash that is coming back to us to repay the loan. If you are going to stay level, you have to make the same amount of loans going out.

[Traduction]

M. Hewitt: Tout d'abord, le taux de la Banque du Canada, vous le savez bien, est régi essentiellement par les marchés monétaires à court terme. Or, nos prêts sont essentiellement à long terme, sur cinq ou dix ans. Les taux d'intérêt offerts sur les obligations d'épargne du Canada et les obligations d'épargne des provinces à longue échéance sont beaucoup plus élevés que le taux de la Banque du Canada ou que le taux de base.

Chaque semaine nous réévaluons nos taux d'intérêt sur les hypothèques de cinq ans: quel est le taux de la Banque du Canada; quels sont nos besoins? Nous connaissons notre marge et nous savons que nous devons couvrir nos frais d'exploitation, ainsi que nos risques, si nous voulons survivre. Lorsque le coût de l'argent diminue pour nous, nous en faisons immédiatement profiter l'agriculteur.

Je regrette de ne pas avoir ces chiffres ici, mais si l'on comparait nos taux avec les taux hypothécaires à cinq ans pratiqués par les banques cette semaine, on verrait que nous sommes dans la moyenne. Nous n'avons pas de concurrents pour les taux à dix ou quinze ans, puisque nous sommes les seuls à les offrir; cela donne ainsi à l'agriculteur une stabilité à long terme.

Vous avez tout à fait raison. Le taux de la Banque du Canada est actuellement de 6,62 p. 100. Il a baissé. . . En janvier 1991 il était de 10,8 p. 100. C'est donc une baisse importante: quatre points. Mais sur les marchés monétaires à long terme, sur les obligations d'épargne à cinq ans, par exemple, on ne voit pas la même diminution. J'aime à croire que nous offrons des avantages faits sur mesure pour l'agriculture, dans la plupart des cas, et je crois que nos taux sont plutôt concurrentiels.

M. Penney: Notre marge est la même qu'il y a un an. Nous n'avons pas creusé d'écart entre le coût de l'argent et le taux de nos prêts cette année. Il n'y a aucune précaution supplémentaire, aucun amortisseur de prévu. Dès que le taux auquel nous empruntons l'argent baisse, nous en faisons profiter l'agriculteur le plus rapidement possible.

M. Langdon: Dans ce cas. . . Vous avez parlé d'augmentation des engagements de prêts nets cette année, mais j'ai regardé vos estimations pour le budget de 1992-1993, et je constate que vous vous attendez à une baisse de près de 17 millions dans vos engagements de prêts nets, et de 60 millions environ pour les prêts immobiliers non remboursés. Est-ce que vous n'êtes pas en train de devenir moins concurrentiel sur le marché, et n'est-ce pas là ce qui explique ces baisses dans les engagements de prêts nets prévus pour 1992-1993?

M. Hewitt: Il y a bien sûr la question des amortissements de notre portefeuille, c'est-à-dire les versements qu'on nous fait pour rembourser un emprunt. Si l'on veut maintenir l'équilibre, il faut accorder des prêts

[Text]

We also have those loans that we are dealing with and are converting from loans receivable to property, and they have impacted on us. We also have some of our mortgages that are fairly old now and have the ability to pay out at any time. Some farmers prepay their loan right out.

• 1120

Although we had a good year last year, we had more payments on loans or conversion from loans to property than we made, so our portfolio has declined. We have to keep the portfolio at—how how should I put it?—a mass that provides sufficient to cover our cost of operations.

Gerry mentioned our margin to cover operations and risks. If I am correct, Gerry, our margin when we started the recovery was 2.5% or 2.25%. We reduced it down to a 2% margin, so we have become leaner and we have been able to reduce the margin which gives the benefit to the farmer.

With regard to the types of loans we are making, the average loan that we made in 1991 was about \$88,000. Now it is about \$108,000. The numbers of loans may be less but the size of the operation is bigger.

Mr. Langdon: On page 26, looking at net loan commitments and the fact that they are expected to decrease next year, you have painted a fairly rosy forecast for the farm economy in 1992-93, and certainly the farmers in Essex County would be very pleased if that rosy forecast comes true.

There has been a series of extremely tough years for people in my area especially. Part of my concern is that they have found their interaction with the Farm Credit Corporation to be less satisfactory than they would have liked.

I have had quite a number of farmers come to me and complain that it has not been proven possible to do one of two things. One, they were unable obtain a loan from FCC, and it then turned out to be possible to get a loan from a bank. Secondly, when they faced the farm debt review process they found FCC to be far less—"far less" would probably put it too strongly—but certainly less flexible than some of the banks, and certainly less flexible than some of the credit unions in terms of being prepared to write off some of the arrears that have been involved.

Mr. Hewitt: I guess each individual case has its own nuances, so I would not want to get into individual cases.

Ontario as a whole is a region. First of all, it is our largest region for lending. Secondly, only 7% of our accounts in Ontario are in arrears; 93% are current and up to date. It is one of the "best provinces" with regard to arrears. That doesn't solve the problem for some of the farmers in the community where the crops have been bad or the market prices have been bad.

I would hope that when our staff go to the Farm Debt Review Board hearing we do try to find a solution. There are some cases where there isn't a solution. If that's the case, then the rural transition program quite often helps a farmer. If you have any specific instances where a farmer has felt he hasn't had a fair hearing, if you will, we would certainly go over the file and try to resolve the problem.

[Translation]

équivalents. Il y a par ailleurs les prêts que nous devons convertir de prêts non remboursés en biens, et cela a également eu des répercussions. En outre, certaines de nos hypothèques sont maintenant anciennes et peuvent être remboursées à n'importe quel moment. Certains agriculteurs remboursent même leurs emprunts par anticipation.

Bien que nous ayons fait une bonne année l'an dernier, notre portefeuille a diminué parce que nous avons eu davantage de remboursements ou de conversions de prêts en biens. Nous devons maintenir notre portefeuille... disons à un niveau suffisant pour couvrir nos frais d'exploitation.

Gerry a parlé de la marge nécessaire pour couvrir les frais d'exploitation et les risques. Si je ne m'abuse, Gerry, cette marge était de 2,5 ou 2,25 p. 100 lorsque nous avons commencé notre plan d'assainissement. Nous l'avons ramené à 2 p. 100, ce qui montre que nous avons rationalisé nos opérations et que nous avons pu en faire profiter l'agriculteur.

Quant au type de prêts que nous accordons, le prêt moyen en 1991 était d'environ 88,000\$. Il est actuellement de 108,000\$. Le nombre de prêts a peut-être diminué, mais le volume a augmenté.

M. Langdon: À la page 29, à propos des engagements de prêts nets, et la baisse prévue cette année, vous brossez un tableau très optimiste de l'économie agricole pour 1992-1993, et il est certain que les agriculteurs du comté d'Essex seraient ravis si cela pouvait être vrai.

Les gens de ma région en particulier ont traversé des années très difficiles. Ce qui m'inquiète, en partie, c'est qu'ils n'ont pas toujours été très satisfaits de leurs rapports avec la Société du crédit agricole.

Un certain nombre d'agriculteurs sont venus se plaindre chez moi de l'impossibilité de deux choses. Premièrement, ils ne pouvaient pas obtenir un prêt de la SCA, et il leur était ensuite impossible d'obtenir un emprunt auprès d'une banque. Deuxièmement, dans la procédure d'examen de la dette, ils trouvaient que la SCA était beaucoup moins—"beaucoup moins" est peut-être exagéré—mais certainement moins accommodante que certaines banques, en tout cas beaucoup moins que les caisses populaires en ce qui concerne la radiation de certains intérêts en souffrance.

M. Hewitt: Chaque cas individuel a ses particularités, et je préfère donc ne pas parler de cas individuels.

L'Ontario constitue pour nous une région. C'est la plus grande de nos régions pour les prêts. D'ailleurs, 7 p. 100 seulement des comptes sont en souffrance en Ontario; 93 p. 100 sont à jour. C'est une des «meilleures provinces» à ce point de vue-là. Cela ne règle pas le problème pour les agriculteurs se trouvant dans les régions où les récoltes ont été mauvaises ou qui ont obtenu de mauvais prix sur le marché.

J'espère, lorsque nos employés vont aux audiences du Bureau d'examen de la dette agricole, qu'ils font ce qu'il faut pour trouver une solution. Or, il n'y a pas toujours de solution. En pareil cas, le programme de transition rurale est souvent utile pour l'agriculteur. Si vous avez des cas précis d'agriculteurs qui ont l'impression de n'avoir pas été traités avec équité, je vous saurais gré de nous les signaler et nous essaierons de résoudre le problème.

[Texte]

Mr. Langdon: I think we have done that with you a number of times.

Mr. Hewitt: That's right. Ontario does look like one of the "rosier" pictures because of its diversification of farmland, and it has had that ability to withstand a lot more of the impact of the export markets than the prairies because of its diversity.

• 1125

Mr. Langdon: That may well be true. Essex County, I fear, has been an exception to that.

My final question concerns a small point but is one I've had complaints about from some of my constituents. When an FCC loan goes into arrears, even if it has been a performing loan for a considerable period of time—this was the case for a number of Essex County farmers last year, because of the drought conditions that severely affected their cashflow—the credit counsellors from FCC or elsewhere often attempt to get the farmer to lay out, in detail, his financial situation. Obviously, from your point of view, this is to get a sense of whether or not these arrears will be payable down the road.

I've had complaints from people who say this happens awfully fast. I can think of one farmer who had been paying off a loan for 10 years with no problems of arrears, and then suddenly a month after missing a payment he was told that he had to go through this whole sort of autopsy, if you like.

Mr. Hewitt: I hope not.

Mr. Langdon: He resisted very strongly and said it was his business and he would get the loan paid off. In fact, he did pay it off within within the next three months. His only problem was that FCC was charging him for the lawyer's letter that came to him telling him that he was in such serious trouble that FCC might have to take action to repossess the land.

To me this seems just a little heavy-handed for people who have a good payments record. I'd make a strong case to you that some flexibility, some willingness to hold back before these stronger sanctions are threatened, is something that makes a good deal of sense.

Mr. Hewitt: I may ask Brian to comment.

I wouldn't disagree with you in hearing what you're telling me... in a particular instance and dealing with a specific account, but I would like to have the opportunity to look at the other side of the story. It could be that the person has fallen one payment in arrears and the process to get some relief—perhaps the credit adviser counselled him to consider going under section 16 of the Farm Debt Review Board to negotiate or discuss with his creditors. All creditors have to be involved. Collectively they could make a solution so that he doesn't end up with a serious problem a year from now, but in order to do that, the FCC needs to know about all of his indebtedness.

Under the Farm Debt Review Board process each creditor has to share in the concessions to bring the farmer to a position where he's economically viable. I would hope that some of the words that were used would be such that we

[Traduction]

M. Langdon: C'est ce que nous avons fait avec vous à plusieurs reprises.

M. Hewitt: C'est exact. La situation semble plus «rose» en Ontario qu'ailleurs en raison de la diversification du secteur agricole, et cette diversité lui a permis de résister mieux que les Prairies aux fluctuations des marchés d'exportation.

M. Langdon: C'est peut-être bien vrai, mais je crains fort que le comté d'Essex ne fasse exception.

Ma dernière question porte sur un aspect mineur, mais qui a néanmoins fait l'objet de plaintes de certains de mes commettants. Lorsqu'un emprunt auprès de la SCA est en souffrance, même s'il a été productif pendant longtemps—un certain nombre d'agriculteurs du comté d'Essex se sont trouvés dans cette situation l'an dernier en raison de la sécheresse qui a considérablement réduit leurs recettes—les conseillers en crédit de la Société, ou d'ailleurs, veulent souvent amener l'exploitant à expliquer en détail sa situation financière. Vous me direz, bien sûr, que c'est parce que vous voulez savoir si cet arrérage sera payé plus tard.

Les gens se plaignent que vous sévissez trop vite. J'ai en tête le cas d'un agriculteur qui avait fait ses paiements régulièrement pendant dix ans, sans problème, et qui tout à coup, un mois après avoir manqué un paiement, s'est fait dire qu'il devait subir cette autopsy, en quelque sorte.

M. Hewitt: J'espère bien que non.

M. Langdon: Il s'y est vivement opposé, disant que cela ne regardait personne, et qu'il allait rembourser son emprunt. Et c'est effectivement ce qu'il a fait dans les trois mois qui ont suivi. Ce qui le dérangeait surtout, c'est que la SCA lui facturait les frais d'avocat pour la lettre lui déclarant que ses difficultés étaient telles que la SCA se verrait peut-être obligée de prendre possession de ses terres.

Ces méthodes me paraissent un peu excessives à l'égard de gens qui ont toujours fait leurs versements. Je maintiens que vous feriez mieux de faire preuve d'un peu plus de mansuétude, en vous montrant disposé à attendre un peu avant de proférer de telles menaces.

M. Hewitt: Je vais peut-être demander à Brian de répondre.

Je ne peux que vous donner raison en écoutant ce que vous me racontez... un cas particulier, un compte particulier; mais je voudrais aussi pouvoir vous présenter l'autre version de l'histoire. Peut-être que l'intéressé a pris un mois de retard et qu'en essayant d'obtenir un répit... le conseiller en crédit lui a peut-être recommandé d'invoquer la protection de l'article 16 auprès du Bureau d'examen de la dette agricole, et de négocier avec ses créanciers. Ils doivent tous être informés. Ensemble, ils peuvent arriver à une solution afin d'éviter que l'agriculteur ne se trouve dans des difficultés graves un an plus tard, mais pour cela, la SCA doit être au courant de toutes ses dettes.

Selon le processus du Bureau d'examen de la dette agricole, tous les créanciers doivent faire leur part de concessions pour que l'exploitation agricole redevenue rentable. J'espère que par la façon de présenter les choses

[Text]

were trying to work with the farmer, rather than use a heavy hand. I certainly hope we wouldn't be sending out lawyer's letters one month after a person falls into arrears. I feel confident that we don't do that.

Brian, did you want to add anything?

• 1130

Mr. Brian Strom (Senior Vice-President, Operations, Farm Credit Corporation): I would be shocked if we did, because we don't do that. I think your point about flexibility when a farmer goes into arrears is what we try to practise.

If several months have elapsed since the payment, we ask the farmer when he is going to be able to pay and to show us how he's going to be able to pay. If that farmer refused to supply us with any information or make any commitment as to when he is going to pay, maybe under those conditions we would follow up with a letter from a solicitor to point out what his options are if he wants to keep going in that vein. For anybody who works with us and we can work with them—and I would say that applies to the majority of cases—very few letters go out, and certainly not after one month.

Mr. Hewitt: I think it's a question of communication. If we're failing in that, I'm certain we'll do every effort to improve it.

Mr. Langdon: I think there are sometimes people at the local level who are a little more eager than they need to be. It's probably also the case in Essex County that there are more fiercely independent farmers than perhaps there need to be in dealing with FCC. That fierce independence is something they certainly value and I value.

The Chairman: Mr. Langdon, maybe it was that fierce independence on your part that allowed me to give you so much extra time. Mr. Hughes, you asked for a small question. Was it precipitated by something Mr. Langdon asked, or do you want another round?

Mr. Hughes: I just wonder if I could ask one short question following up on Mr. Langdon's questioning on interest rates, if that is all right, Mr. Chairman.

The Chairman: Go ahead.

Mr. Hughes: When you set your interest rates, do you seek approval of the minister or do you set them independently?

Mr. Hewitt: Under the present legislation, any change in interest rates has to go forward for an Order in Council or Governor in Council approval.

Mr. Hughes: Do you find that a constraint?

Mr. Hewitt: It's not only a constraint on us in the sense that we have to wait until we get it, but it's also an additional workload on the ministerial staff and ministers. Quite often it's a sort of walk-around to try to get approval from Cabinet to put it into place in order to respond to the market. Quite true.

Mr. Hughes: I think farmers and your ability to respond to the marketplace would be very well served if we were to eliminate that requirement. Is that correct?

[Translation]

nous avons montré que notre intention était de lui venir en aide et non pas de le menacer. J'ose espérer que nous n'écrivons pas par l'entremise de l'avocat à quelqu'un qui a un mois de retard dans ses paiements. Je suis sûr qu'il n'en n'est pas ainsi.

Brian, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Brian Strom (vice-président exécutif, Opérations, Société du crédit agricole): J'en serais choqué, car cela n'est pas dans nos habitudes. Nous essayons justement de faire preuve de l'esprit accommodant que vous préconisez lorsqu'un agriculteur a un compte en souffrance.

Si plusieurs mois se sont écoulés depuis le dernier versement, nous demandons à l'exploitant agricole de nous dire quand il pourra payer et de nous montrer comment il compte le faire. S'il refuse de nous fournir les renseignements nécessaires, ou de s'engager à faire un versement à une certaine date, il se peut que nous lui envoyons une lettre, par l'entremise de notre avocat, afin de l'informer des diverses solutions possibles s'il maintient sa position. Quant à ceux qui acceptent de coopérer avec nous—je dirais que c'est la majorité—nous envoyons très peu de lettres, et certainement pas après un mois.

M. Hewitt: C'est une question de communication. S'il y a un problème de ce côté-là, je suis sûr que nous ferons tout pour que cela s'améliore.

M. Langdon: Il y a parfois au niveau local des employés qui font preuve d'un zèle excessif. Il y a probablement dans le comté d'Essex des agriculteurs plus farouchement indépendants qu'il ne faudrait l'être dans leurs rapports avec la SCA. Cette indépendance farouche, ils y tiennent, et moi aussi, d'ailleurs.

Le président: Monsieur Langdon, c'est peut-être cette indépendance farouche que vous manifestez qui m'a amené à vous accorder tant de temps. Monsieur Hughes, vous avez posé une brève question. Vous a-t-elle été suggérée par une question de M. Langdon, ou voudriez-vous un autre tour?

M. Hughes: Je me demandais s'il me serait permis de poser une question faisant suite à celles qu'a posées M. Langdon concernant les taux d'intérêt, monsieur le président.

Le président: Allez-y.

M. Hughes: Vos taux d'intérêt sont-ils fixés avec l'approbation du ministre, ou agissez-vous en toute indépendance?

M. Hewitt: Aux termes de la loi actuelle, toute modification des taux d'intérêt doit être approuvée par décret du gouverneur en conseil.

M. Hughes: Ressentez-vous cela comme une contrainte?

M. Hewitt: Non seulement c'est une contrainte en ce sens que nous devons attendre de recevoir l'approbation, mais cela cause une charge de travail supplémentaire pour les ministres et leurs subalternes. Il faut souvent aller frapper à beaucoup de portes pour obtenir l'approbation du Cabinet afin de pouvoir réagir à l'évolution du marché. C'est tout à fait vrai.

M. Hughes: Il me semble que les agriculteurs auraient tout à gagner si l'on éliminait cette exigence, et que vous seriez ainsi mieux en mesure de réagir au marché, n'est-ce pas?

[Texte]

Mr. Hewitt: Most definitely, yes.

The Chairman: Before I go to Dr. Foster on the next round, Mr. Hewitt, I was trying desperately to remind myself how equity-building takes place. Can you quickly review that for me?

Mr. Hewitt: The client pays the market rate for the lease. Above that, he pays 2% of the current market value of the land into an equity-building fund in the first year of the lease. In the second year, it's 4%. In the third year, it's 4%. Over the three years there have been payments totalling 10%. They get interest on that account. It compounds, so at the end of three years he would have 10% plus of the market value of the land. If he's able to add some moneys to that, he can possibly raise sufficient down payment to take title back and a mortgage. If he doesn't want all the land, he can use that money as a down payment for part of the land. That's what's called the equity-building lease, and it's worked quite well.

Mr. Foster: Mr. Hewitt, I'm looking at pages 7 and 8 of your corporate plan. I was interested in the comment by Mr. Hughes where it seems that in 1992 the realized net farm income will be exactly equal to government support programs of \$3.8 billion. In your review you said the financial crisis seems to be nearly over. I'm wondering if you can think of any other industry in this country where the net industry income equals exactly the government support programs, and whether you judge that industry to be over in its financial crisis.

• 1135

Mr. Hewitt: Your point is very well made. The crisis, as we saw it, was there without any government support. In other words, that was the real crisis, back before the farm debt review boards came into place: high interest rates, low prices, land values dropping—a major crisis. You'll recall we were placed under a moratorium until they put into place the Farm Debt Review Board and the fund. In doing that, now they've explored the GRIP and the NISA programs, and in the meantime I'd guess they'd have FSAM I and FSAM II. They have been put into place, and I'm saying the crisis is over, or all but over, because of the fact that we now have stability programs. If these low export prices continue, particularly in grains, the stability programs provide the floor. Hopefully, if you do away with all those government exports to the United States and the European Economic Community, the market will take care of it. But at least our farmers now are protected because of those programs that are in place, as opposed to the ad hoc programs that came on every year or two.

[Traduction]

M. Hewitt: Sans aucun doute.

Le président: Avant de donner la parole à M. Foster pour le deuxième tour, monsieur Hewitt, pouvez-vous m'expliquer en quelques mots comment se fait l'accumulation de l'avoir? J'ai complètement oublié.

M. Hewitt: Le client paye le bail au taux du marché. Il verse en outre 2 p. 100 de la valeur marchande des terres dans un fonds d'accumulation des avoirs, et ce pendant la première année du bail. Dans la deuxième année, c'est 4 p. 100 ainsi que pendant la troisième année. Sur trois ans, il a donc versé l'équivalent de 10 p. 100. Ce compte est porteur d'intérêts composés, ce qui veut dire qu'au bout de trois ans, l'agriculteur détient plus de 10 p. 100 de la valeur marchande des terres. S'il est en mesure de faire des versements supplémentaires, il pourra éventuellement accumuler une somme suffisante pour lui permettre de racheter le titre de propriété et d'obtenir une hypothèque. S'il ne veut pas toutes les terres, il peut verser cet argent en acompte sur une partie seulement. C'est ce que nous appelons les baux d'accumulation des avoirs, et cela donne de bons résultats.

M. Foster: Monsieur Hewitt, je suis aux pages 8 et 9 de votre plan d'entreprise. M. Hughes a attiré mon attention lorsqu'il a dit que pour 1992, le revenu agricole net réalisé serait exactement équivalent aux 3,8 milliards de dollars de subventions gouvernementales. Vous avez mentionné dans votre exposé que la crise financière semble tirer à sa fin. Je me demande si vous seriez en mesure de nommer une autre industrie au pays où les revenus nets de ses travailleurs correspondent exactement aux paiements qu'ils reçoivent du gouvernement dans le cadre de programmes d'aide financière, et si vous estimez qu'on peut vraiment dire, en parlant d'une industrie pareille, que la crise financière tire à sa fin.

M. Hewitt: Ce que vous dites est tout à fait juste. En ce qui nous concerne, il y aurait eu une crise si le gouvernement avait refusé d'offrir de l'aide. Autrement dit, la véritable crise, c'est celle que nous avons connue avant la création des bureaux d'examen de l'endettement agricole, alors que les taux d'intérêt étaient élevés, le prix des denrées très bas, et la valeur des terres agricoles à la baisse—là, nous avons connu une véritable crise. Vous vous rappellerez sans doute qu'on a déclaré un moratoire en attendant la création du Bureau d'examen de l'endettement agricole et de la Caisse qui s'y rattache. Ensuite, il y a eu le RARB et le CSRN, et, tout dernièrement, les mesures de soutien et d'adaptation en agriculture, en deux étapes. Voilà donc les initiatives qui ont été prises et c'est justement grâce à ces programmes de stabilisation que je crois pouvoir affirmer que la crise financière tire maintenant à sa fin. Si les prix des produits destinés à l'exportation continuent d'être faibles, surtout pour les grains, au moins ces programmes pourront assurer une certaine stabilité. Si l'on élimine toutes les exportations vers les États-Unis et la Communauté économique européenne, le marché va probablement se stabiliser tout seul. Mais entre temps, nos agriculteurs sont protégés grâce aux programmes actuellement en place, et n'ont plus à dépendre de programmes spéciaux ou temporaires qui étaient établis chaque année ou tous les deux ans.

[Text]

But I certainly agree with you, you'd much rather get it from the market.

Mr. Foster: If we look at those government support programs, many of them are programs that . . . for instance, about \$800 million is to pay off the Wheat Board deficit of 1990-91. That doesn't put any more in any farmer's hands in this calendar year. The FSAM I and FSAM II, which amount to over \$1 billion, are money farmers expected to get last year and didn't get. Supposedly GRIP and NISA will be fully operational this year. With wheat prices at \$109 a tonne, I wonder whether the volume of support is going to be that great.

Mr. Hughes put the standard Preston Manning question about a 15% reduction in support programs. That's really a piker's reduction. If you look at the reduction in 1990 . . . just from this document here, at the top of page 8, the government reduced its support program by some \$3.3 billion in 1989 to \$1.9 billion in 1990 and 1991. That's a 40% reduction. In 1992, your report shows that the benefits are going to go up from 1989 by 0.5%, from \$3.3 to \$3.8 billion. But some of those things are FSAM I, which people hoped to get last year but didn't get, and FSAM II.

So to say the financial crisis is over for an industry that still doesn't know whether the Americans are going to increase their export enhancement program dramatically in July this year, which we're expecting, or for dairy farmers, who are scared they're going to implement the ice cream and yoghurt decision of the United States, or that tariffication might be implemented, if there is a GATT agreement . . . there's a great deal of uncertainty there, it seems to me.

In his budget, the Minister of Finance brought down a program called the Small Business Financing Program. Now, the FCC is in a positive net income where they will be paying taxes to the federal government. I'm wondering if, in that program, there is a provision there where the banks can provide a lower-interest loan, but they don't have to pay income tax on it.

• 1140

Since you're operating in some ways like a bank, have you considered providing that mechanism through the FCC as well as the banks doing it? For example, in the budget documents it shows that the interest rates might be reduced

[Translation]

Toutefois, je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire qu'il serait préférable que le marché soit la source des revenus des agriculteurs.

M. Foster: En ce qui concerne tous ces programmes gouvernementaux d'aide financière, bon nombre d'entre eux sont . . . par exemple, environ 800 millions de dollars vont servir à éponger le déficit de la Commission canadienne du blé, qui s'accumule depuis 1990-91. Les agriculteurs ne vont donc pas profiter de cet argent cette année. Quant aux mesures de soutien et d'adaptation en agriculture, dont le budget dépasse 1 milliard de dollars, il s'agit de fonds que les agriculteurs devaient recevoir l'an dernier mais qu'ils n'ont jamais reçus. Quant au RARB et au CSRN, on nous dit que ces deux programmes devraient fonctionner normalement cette année. Étant donné que le blé se vend en ce moment à 109\$ la tonne, je me demande si l'aide prévue va vraiment être suffisante.

M. Hughes a posé une question du genre de celles que pose Preston Manning au sujet d'une réduction de 15 p. 100 des programmes d'aide. C'est vraiment minuscule. Si vous regardez la réduction en 1990, par exemple . . . je regarde ce passage, au haut de la page 8, où l'on dit que le gouvernement a réduit son programme d'aide à 1,9 milliard de dollars en 1990 et 1991, par rapport à 3,3 milliards de dollars en 1989. Il s'agit donc, en réalité, d'une réduction de 40 p. 100. En 1992, selon votre rapport, les prestations vont augmenter de 0,5 p. 100 par rapport à 1989, puisqu'elles passent de 3,3 milliards de dollars à 3,8 milliards de dollars. Mais une partie de ces fonds sera consacrée à la première étape des mesures de soutien et d'adaptation en agriculture—c'est-à-dire l'argent dont les agriculteurs comptaient bénéficier l'année dernière, mais qu'ils n'ont pas obtenu—ainsi qu'à la deuxième étape de cette même initiative.

Par conséquent, dire que la crise financière de l'industrie agricole tire à sa fin, alors que cette dernière ne sait toujours pas si les Américains vont élargir, à partir de cette année, leur programme d'amélioration des exportations—et c'est ce sur quoi nous comptons—et que les producteurs laitiers craignent que le gouvernement américain ne décide d'appliquer la décision sur la crème glacée et le yaourt, ou qu'il décide de mettre en oeuvre le nouveau régime tarifaire, si les membres du GATT parviennent à s'entendre là-dessus . . . autrement dit, l'incertitude règne, il me semble.

Dans son budget, le ministre des Finances a établi un programme appelé le Programme de financement pour la petite entreprise. À l'heure actuelle, la SCA a un bilan positif, de sorte qu'elle va payer des impôts au gouvernement fédéral. Je me demande s'il serait possible, dans le cadre de ce programme, que les banques consentent à un prêt à un taux d'intérêt moins élevé de façon à éviter de payer des impôts là-dessus.

Puisque la SCA fonctionne à peu près comme une banque, avez-vous envisagé de prévoir ce même mécanisme, comme le font actuellement les banques? Dans les prévisions budgétaires, on dit, par exemple, que les taux d'intérêt

[Texte]

for those who qualify. This is a very narrow band of people facing insolvency and so on, but they might be reduced from 10% to 6% or something. Since you are in a taxable position, have you considered doing that or has the authority been sought for you to do it?

Mr. Hewitt: There are two things, I guess. The only reason we're in a taxable position is because of the capital tax we pay, not income tax. We have losses, so we can carry forward for quite a few years, but we pay on our capital tax. That's a little different.

The other thing is that the bank, of course, is taking deposits. If they lend it out, they get relief on their tax side and the benefit is to the borrower who gets the lower rate of interest. It's a flowthrough. It's a government support.

We aren't really in the same position as the banks in that regard. I would caution you, however, in saying that we show a net income of some \$15 million. As you know, our mandate is to break even. On a portfolio our size, just a minor shift in costs, money or arrears would quickly eat \$15 million up. So we can never come down to zero, but we could quickly eat up \$15 million if we haven't that income.

We have the ability to receive the deposit, so we could probably flow that through as well. As a matter of fact, there's the intergenerational transfer concept that we have talked about before. This is where, if a person wanted to transfer land to a son or a daughter and was prepared to take less for the funds he had invested, then that could flow through and we could provide a mortgage to the son or daughter at a lower rate if we had the ability to do that.

Mr. Foster: Can you give us an example of how that works?

Mr. Hewitt: Let's say the father had a \$0.5 million farm and wished to leave the farm and retire. The son takes the land over and provides funds to the farmer in the amount of, say, \$100,000, as a down payment on a \$400,000 mortgage. We provide the \$400,000 to the father and the father invests in the FCC. We pay the father an interest rate of 6%, we add our 2% for administration costs onto it. We lend it out to the son at 8%, where the market is asking 10.5%. That's an intergenerational transfer.

What we've really done is to move paper and allow the father to give his son the independence of paying a mortgage payment to an institution—as opposed to the father—so it's a business kind of arrangement. He's prepared to take a lesser return on his investment in the FCC.

Mr. Foster: In that example, the son or somebody pays \$100,000.

[Traduction]

pourraient être réduits pour ceux qui sont admissibles. Cette mesure est destinée à un tout petit groupe d'agriculteurs, qui sont insolubles ou presque, et dont les taux d'intérêt pourraient être réduits de 10 p. 100 à 6 p. 100, par exemple. Or, puisque vous devez payer des impôts, avez-vous envisagé d'établir ce genre de mécanismes ou avez-vous demandé l'autorisation de le faire?

M. Hewitt: Votre question comporte deux éléments. Il est vrai que nous payons des impôts, mais ce sont des impôts sur le capital, et non pas sur le revenu. Comme nous avons des pertes, nous pouvons reporter à plus tard le paiement de ces impôts-là, mais nous sommes tenus de payer les impôts sur le capital. C'est tout de même un petit peu différent.

L'autre point important, c'est que la banque reçoit évidemment des dépôts. Si elle accorde des prêts, elle obtient une réduction des impôts, et c'est l'emprunteur qui en profite puisqu'il a un taux d'intérêt moins élevé. Il y a donc là un transfert; en réalité, c'est une forme d'aide gouvernementale.

Mais notre situation n'est pas tout à fait celle des banques à cet égard. Et je me permets de faire une petite mise en garde en ce qui concerne nos revenus nets d'une quinzaine de millions de dollars. Vous savez bien que notre mandat consiste à atteindre le seuil de rentabilité. Avec un porte-feuille comme le nôtre, même un tout petit changement au niveau des coûts, des revenus, ou bien des arriérés ferait vite disparaître nos 15 millions de dollars. Nous ne pourrions jamais arriver à zéro, mais par contre, nous pourrions facilement absorber les 15 millions de dollars si nous ne touchons pas ces revenus-là.

Nous pouvons prendre la mise de fonds, alors nous pourrions probablement y prévoir un mécanisme de transfert, je suppose. En fait, nous avons déjà discuté du concept du transfert inter-générationnel. C'est-à-dire que si un agriculteur veut transférer ses terres à son fils ou à sa fille, et s'il est disposé à accepter moins que la somme investie, un transfert serait peut-être possible, en ce sens que nous consentirions une hypothèque à son fils ou à sa fille à un taux moins élevé, si nous étions en mesure de le faire.

M. Foster: Pourriez-vous nous expliquer exactement comment cela pourrait fonctionner?

M. Hewitt: Mettons que le père possède une exploitation agricole d'une valeur d'un demi million de dollars, et qu'il décide de remettre sa ferme pour prendre sa retraite. À ce moment-là, son fils prend en charge les terres agricoles et donne, mettons, 100,000\$ à son père à titre de mise de fonds sur une hypothèque de 400,000\$. Pour notre part, nous avançons les 400,000\$ au père, et ce dernier place son argent avec la SCA. Nous lui offrons un taux d'intérêt de 6 p. 100, auquel nous ajoutons 2 p. 100 pour les frais administratifs. Nous prêtons donc cet argent au fils au taux de 8 p. 100, alors que sur le marché, le taux s'élève à 10,5 p. 100. Voilà ce qu'on entend par transfert inter-générationnel.

En fait, c'est une transaction purement administrative qui permet au père d'offrir une certaine autonomie à son fils, puisque celui-ci fera ses versements hypothécaires à un établissement, plutôt qu'à son père; c'est une sorte de transaction commerciale. Et pour sa part, le père veut bien accepter un taux de rendement moins élevé de la part de la SCA.

M. Foster: Mais dans votre exemple, le fils ou quelqu'un d'autre doit verser 100,000\$.

[Text]

Mr. Hewitt: Not necessarily. I would hope that being a father I'd say to my son: "You can't have something for nothing. You've got to have some equity in this organization."

Mr. Foster: However, the father—

Mr. Hewitt: We lend the son \$400,000.

Mr. Foster: I see.

• 1145

Mr. Hewitt: We issue a cheque to the son for \$400,000. He gives it to his father. His father invests it in notes with the corporation. It's not very far off the small business development type of bond arrangement. He would take less interest rate for it. That lower interest rate would flow through to the son at a lower interest rate on his mortgage.

Mr. Foster: As the son makes the payment, does the money go to the father, or is it left on deposit and he earns 6% on his money?

Mr. Hewitt: Either/or. What has been paid back, of course, we cannot. . . We have to pay in market rates if he left it on deposit. We can't have it both ways. What we're really doing is being the vehicle, if you will, for the father to still have a business-type arrangement, get his retirement money out of the farm, but provide the son with an arrangement where his costs of operating the farm are less because interest rates are low.

Mr. Foster: Does the father end up with the \$400,000?

Mr. Hewitt: Any time he wants it. We would match. He would commit his \$400,000 on deposit for the amortized period of the mortgage. But as the mortgage dropped, the father could do one of two things. He could have that as part of his retirement income flowing through to him, all that's matching, or he could leave it on deposit and we would be paying him current market rate for that money.

Mr. Foster: Is this something you're doing right now or that you are contemplating doing?

Mr. Hewitt: It's a concept we could look at, but we have some difficulty with the legislation: the restrictions under current legislation.

Mr. Foster: The proposed plan of the farm finance task force to allow farmers, if they take on a mortgage today at 11% over 15 years and miraculously the interest rates drop to 8% or something, to bail out of that mortgage once every five years and drop to a lower percentage, there is obviously a fee in there. That was recommended by the task force. You had representation on the task force, and I assume you saw it as a feasible concept. What are the problems with it? Has there been an estimate of cost and so on? Is the mechanism as proposed by the farm financial task force a viable one, in your opinion? You must have had people like Brian Strom looking at it with an eagle eye, deciding whether it would really work or not.

[Translation]

M. Hewitt: Non, pas forcément. Si j'avais des enfants, j' imagine que je dirais à mon fils: «Écoutes, tu ne peux pas l'avoir pour rien. Tu dois au moins avoir une certaine obligation envers l'organisme en cause».

M. Foster: Mais le père. . .

M. Hewitt: C'est-à-dire que nous consentons un prêt de 400,000\$ à son fils.

M. Foster: Ah, bon.

M. Hewitt: Nous émettons un chèque au fils pour la somme de 400,000\$. Il donne ce chèque à son père. Son père l'investit dans la société, qui lui donne des notes de crédit. Cela marche un peu comme le régime d'obligations pour le programme de financement pour la petite entreprise. C'est-à-dire que le père accepte un taux d'intérêt moins élevé, et son fils en profite en obtenant un taux d'intérêt moins élevé pour son hypothèque.

M. Foster: Mais quand le fils fait ses versements, l'argent est-il remis au père, ou reste-t-il dans un compte qui paye un taux d'intérêt de 6 p. 100 à l'intéressé?

M. Hewitt: Soit l'un, soit l'autre. Quant à ce qui a déjà été remboursé, nous ne pouvons évidemment pas. . . Nous devons lui offrir le taux du marché s'il le laisse dans un compte. On ne peut pas gagner sur les deux tableaux. Nous sommes en réalité un véhicule commercial pour le père qui veut retirer son argent de l'exploitation agricole tout en permettant à son fils de minimiser ses frais en jouissant de taux d'intérêt moins élevés.

M. Foster: Le père touche-t-il ces 400,000\$?

M. Hewitt: Oui, il peut les toucher quand il veut. Nous lui offrons la somme équivalente. Il doit s'engager à laisser ces 400,000\$ dans le compte de la SCA pendant la durée de l'amortissement, mais à mesure que la période se raccourcit, le père a en fait deux options. Il peut décider d'utiliser cet argent—c'est-à-dire la somme équivalente—pour sa retraite, ou il peut le laisser dans le compte de la SCA et obtenir le même taux d'intérêt qu'il obtiendrait ailleurs sur le marché.

M. Foster: Ce mécanisme existe-t-il déjà, ou ne s'agit-il encore que d'un simple projet?

M. Hewitt: C'est un concept qui nous intéresse, mais les restrictions de la loi actuelle nous poseraient quelques problèmes à cet égard.

M. Foster: Le groupe de travail sur le financement et la gestion agricole a proposé autre chose pour aider les agriculteurs: si, par exemple, ils obtiennent aujourd'hui un prêt hypothécaire au taux de 11 p. 100 sur 15 ans et que par une sorte de miracle, les taux d'intérêt baissent à 8 p. 100, qu'ils puissent changer leur hypothèque une fois tous les cinq ans pour obtenir un taux moindre; à ce moment-là, il y a évidemment des frais à payer. Voilà ce qu'a recommandé le groupe de travail. Vous étiez représenté au groupe de travail, et je présume donc que ce concept vous semble tout à fait viable. Cela pourrait-il poser des problèmes quelconques? A-t-on cherché à évaluer le coût d'un tel programme? Donc, selon vous, le mécanisme proposé par le groupe de travail sur le financement et la gestion agricole est-il viable ou non? Je suppose que des gens comme Brian Strom ont dû l'étudier à fond pour déterminer si c'était faisable ou non.

[Texte]

Mr. Hewitt: There is a cost to it. I think the task force or working group on farm finance identified the cost to the government, which would be fairly substantial on the buy-down.

It's not a bad concept, but it sort of comes after the fact. When we make a loan we calculate the viability of the farmer, the cashflow of the farm operation, to pay the mortgage back at the current interest rate. That is usually 11.5%. Then to drop it down to 8% there is a benefit in there for the farmer in getting that return, but it's a benefit that is a cost to the federal government. We would have to be compensated since we match our funds with the money we lend out. For a 10-year mortgage, we borrow at 10-year rates. When the farmer gets that reduction in interest rates, we can't go to the marketplace and ask if they will take less on our bond. We have to continue paying, and therefore the government or Canadian taxpayers would have to subsidize us to give the farmer the benefit.

That's the problem. It's a cost, and it seems to be a benefit that comes after the most difficult part, which is, yes, you got the loan and it could cashflow at this level, why are you getting a benefit down here?

Mr. Foster: But you can already do that with your shared depreciation mortgage.

Mr. Hewitt: Yes.

Mr. Foster: If you simply had perhaps an extra percentage point or something on that as a hedge to do it, doesn't it allow for that shared appreciation mortgage to...? Now, if the interest rates go up by 2%, they go up by only 1%. We have had a few spikes, but the FCC has never gone beyond about 16% in history, has it?

• 1150

Mr. Hewitt: That's right. I think it was 16.75%.

Mr. Foster: It seems if you had that hedge in there, then it wouldn't be such a violent moderation from what you have in the shared appreciation mortgage right now. If it had to go up by 3% to inflict 1% on the farmer... Well, even if it went up from your 11% now to 16%, which is your historic high, you're talking about only 5%. It seems to me that if you had a slight modification to the shared appreciation mortgage, then you'd be able to have that mechanism that was recommended by the task force.

Mr. Penney: We continued to look at that. The difficulty is the length of time over which we have the exposure. On our shared risk mortgage, we have a six-year time, with an annual adjustment of the rate. When you talk about going

[Traduction]

M. Hewitt: Bien sûr, cela coûterait quelque chose. Il me semble même que le groupe de travail sur le financement et la gestion agricole a déterminé combien coûterait un tel programme gouvernemental, et il se trouve que le financement de cette réduction d'intérêt coûterait assez cher.

Le concept n'est pas mauvais en soi, mais il suppose des changements ultérieurs, c'est-à-dire que lorsque nous consentons à un prêt à l'agriculteur, nous déterminons au préalable la rentabilité de son exploitation, le degré d'autofinancement et sa capacité de rembourser l'hypothèque au taux d'intérêt du jour. Normalement, c'est environ 11,5 p. 100. Si nous devons par la suite rabaisser ce taux d'intérêt à 8 p. 100, c'est évidemment avantageux pour l'agriculteur, mais cet avantage coûte quelque chose au gouvernement fédéral. Et il faudrait nous dédommager, puisque nos fonds sont fonction des prêts que nous consentons. Pour une hypothèque de dix ans, par exemple, nous empruntons l'argent au taux fixé pour dix ans. Lorsque l'agriculteur obtient une réduction de son taux d'intérêt, nous ne pouvons pas demander aux établissements financiers d'accepter moins pour nos obligations. Nous devons continuer de payer, et par conséquent, le gouvernement ou les contribuables canadiens seraient obligés de subventionner cet avantage, accordé à l'agriculteur.

C'est donc là le problème qui se pose. C'est une dépense, en réalité, de plus, cet avantage est accordé à l'agriculteur après la période la plus difficile, c'est-à-dire qu'il a déjà obtenu son prêt et il a déjà un certain degré d'autofinancement, alors pourquoi lui accorder cet avantage?

M. Foster: Mais cela peut déjà se faire, dans le cadre de votre programme de prêts hypothécaires à risques partagés.

M. Hewitt: Oui, bien sûr.

M. Foster: Si vous n'avez qu'un point de pourcentage de plus pour pouvoir offrir une certaine protection, ne pourriez-vous donc pas...? Autrement dit, si les taux d'intérêt augmentaient de 2 p. 100, chez vous, l'augmentation ne serait que de 1 p. 100. Nous avons eu des hauts et des bas, mais je crois que les taux d'intérêt de la SCA n'ont jamais dépassé 16 p. 100, n'est-ce pas?

M. Hewitt: C'est exact. Le taux le plus élevé était de 16,75 p. 100, il me semble.

M. Foster: Donc, si vous aviez cette petite marge, il y aurait un écart moins important par rapport à ce que vous obtenez actuellement avec les hypothèques à risques partagés. S'il fallait une hausse de 3 p. 100 pour limiter l'augmentation à 1 p. 100 pour l'agriculteur... Même si le taux passait de 11 p. 100 à 16 p. 100—et c'est le taux le plus élevé que vous ayez jamais eu—il s'agit d'un écart de seulement 5 p. 100. Il me semble que si vous étiez disposé à apporter cette petite modification au programme d'hypothèques à risques partagés, vous pourriez incorporer le mécanisme qui a été recommandé par le groupe de travail.

M. Penney: Nous continuons d'étudier cette possibilité. Le problème, c'est surtout la durée des risques, en ce qui nous concerne. Notre programme d'hypothèques à risques partagés prévoit une période de six ans, avec un rajustement

[Text]

out to 15 or 20 years, the risk escalates quite rapidly when you're talking about that length of time. We continue to be interested in this, but we haven't yet found the right levers in putting together a package that is attractive to the farmer and that we can support and fit into a government program that makes sense in competition with other ideas that our minister has on the plate at any one point in time.

Mr. Foster: As a matter of interest, the FCC would probably be the easiest player to put something like this together. In the task force, was there any appreciation or interest by the banks and the other lending institutions, or did they just see it in their usual public interest style: we'll lend the money, but the government will take all the risk?

Mr. Penney: I guess they did share with us the worry about how we identify what risk is there; how we quantify it; and how we cover it off, whether it's by way of government program or some insurance type of premium process. The recognition is that the market is pretty brutal—the money market in particular—and it would be difficult for them to cope with.

Mr. Hewitt: You'd also have to address what we are attempting to do to provide some stability to our farm community. I would like to think you'd address that, target that, to the farmer, dealing with his production, the price, and you'd allow the other things to be maintained at market levels; i.e., interest rates. You start to piecemeal everything, and it seems to me that to a certain extent GRIP addresses that situation. Crop insurance addresses the situation of poor crops, etc.—transportation issues, all of those. However, if you start saying that we should have a special rate for farmers or a special product that really is going against the market, then it doesn't solve the problem. There are factors that have to be addressed by farmers or anybody else to meet the marketplace. Government should step in and support the farm community when the issue is "major"; i.e., export prices and crop insurance and things such as that.

Mr. Foster: How much of the reduction in your arrears that has taken place over the last two or three years is due to the acquisition of the 1.14 million acres of land? The number of your loans have gone from about 68,000 to 59,000—that's ballpark—which is about 15%. For those who have lost their land, it doesn't look... It may look quite good for the Treasury Board's books. Mr. Patriquin, our Treasury Board man, would probably find that very enticing, but for the farmer who's lost his land and who's just a statistic there, because he doesn't hold the land any more, it doesn't seem like such an accomplishment.

[Translation]

annuel du taux d'intérêt. Mais si l'on parle d'une période de 15 ou 20 ans, évidemment, les risques augmentent très rapidement pour une aussi longue période. Cette possibilité nous intéresse toujours, mais nous n'avons pas encore tous les éléments qu'il nous faut pour que l'initiative soit attrayante pour l'agriculteur tout en correspondant aux objectifs d'un programme gouvernemental qu'on pourra facilement défendre par rapport à d'autres possibilités qui pourraient intéresser le ministre à un moment donné.

M. Foster: Par rapport à d'autres institutions, je suppose que la SCA est sans doute celle qui pourrait le plus facilement mettre en place ce genre de programme. Le groupe de travail a-t-il mentionné que les banques ou d'autres bailleurs de fonds s'intéressaient à cette possibilité, ou l'attitude de ces prêteurs-là était-elle celle qu'ils adoptent habituellement face au public: nous sommes bien disposés à vous prêter l'argent, mais c'est au gouvernement de prendre tous les risques?

M. Penney: Eh bien, le groupe de travail a partagé avec nous ses préoccupations quant à la façon d'identifier, de quantifier et de couvrir les risques, que cela passe par un programme gouvernemental ou un autre type de prime d'assurance. Tout le monde reconnaît que le marché—surtout le marché monétaire—est assez brutal et par conséquent, il leur serait difficile de s'en sortir.

M. Hewitt: Il faudrait d'ailleurs tenir compte des initiatives que nous avons prises pour offrir un peu de stabilité à nos agriculteurs. Il me semble qu'il faudrait en tenir compte, c'est-à-dire qu'il y aurait des mesures spéciales, en faveur des agriculteurs pour les aider au niveau de la production et des prix, mais que d'autres éléments seraient conformes au marché; par exemple, les taux d'intérêt. A ce moment-là, il y aurait un peu de tout, et c'est justement le genre de problèmes qu'on aborde dans le cadre du RARB. L'assurance-récolte offre une certaine protection contre les mauvaises récoltes, les problèmes de transport, etc. Cependant, si vous voulez offrir un taux spécial aux agriculteurs ou si vous leur permettez de produire quelque chose qui ne cadre pas avec les besoins du marché, vous ne réglez absolument pas le problème. Tout le monde, y compris les agriculteurs, doit tenir compte de la situation du marché. Le gouvernement devrait se contenter d'offrir de l'aide financière aux agriculteurs lorsque le problème est vraiment majeur—par exemple, pour les prix à l'exportation et l'assurance-récolte, etc.

M. Foster: Quels pourcentages de la réduction de vos arriérés au cours des deux ou trois dernières années résultent-ils de l'acquisition de 1,14 millions d'acres de terres? Le nombre de prêts a baissé de 68,000 à 59,000—ce n'est là qu'un chiffre approximatif—ce qui signifie une réduction d'environ 15 p. 100. Pour ceux qui ont perdu leurs terres, la situation est loin d'être... C'est peut-être positif pour le bilan du Conseil du Trésor, par contre. Je suppose que M. Patriquin, notre représentant du Conseil du Trésor, serait sans doute ravi, mais l'agriculteur qui a perdu ses terres et qui n'est plus qu'un chiffre statistique ne doit certainement pas y voir quelque chose de positif.

[Texte]

[Traduction]

• 1155

Mr. Hewitt: You're quite right. That chart gives you an example, showing the accounts that are over three years in arrears. The reduction of those has been substantial, and I would suggest to you the vast majority have been because of acquisition of land on the part of FCC. But I did mention earlier that 83% of the land we've acquired has been leased back to the previous owner. FCC has acquired title, taken a loss on the account, and leased the land back to the farmer. It accepts current market rates for rent and gives the farmer the option to buy it back.

So what we've done is deal with the portfolio and we've improved the quality of what's left. Where there was great difficulty and financial stress on the farmer, we've acquired title—in most cases, through voluntary transfer—leased the property back to the farmer, and provided him with a method of acquiring title in the future when he can cashflow the property and not be faced with market values that dropped drastically and interest rates that went high.

I think the system we've put into place has worked reasonably well. There are exceptions; there's no question. We've probably done a few wrong things along the way, but I'm pleased with the results we've had.

The Chairman: Dr. Foster, I think perhaps we should consider everybody else's schedule here, because we're going to have to break this meeting very shortly.

Mr. Hewitt, I don't know if you have any statement you want to make at the end of this meeting, but if you have you can make it now.

Mr. Hewitt: I only wish to say, Mr. Chairman, I appreciate the opportunity to respond to the questions you've given us. I hope we've answered them correctly and provided you with information. I look forward to next year's meeting with the committee.

The Chairman: Okay, Mr. Hewitt. It's not everybody who gets a chance to come back every year. Maybe it's a measure of the importance we place on your organization that we do require that.

I want to tell the committee the next meeting will be on Thursday morning at 10.30, room 701 La Promenade, on PVY-n bars.

This meeting is adjourned.

M. Hewitt: Vous avez raison. Ce tableau vous en donne quelques exemples, puisqu'il montre différents comptes où il y a des arriérés de plus de trois ans. Nous avons réussi à en réduire le nombre de façon importante, mais dans la plupart des cas, c'est parce que la SCA a racheté les terres agricoles. Je crois toutefois avoir mentionné tout à l'heure que 83 p. 100 des terres acquises sont relouées à l'ex-proprétaire. La SCA en est devenue propriétaire, et a essuyé une perte sur le compte en question, mais reloue maintenant ces terres—là à l'agriculteur. Le loyer est établi selon les tarifs habituels du marché et la SCA offre à l'agriculteur la possibilité de racheter ses terres.

Donc, nous avons essayé de mettre un peu d'ordre dans ce portefeuille et d'améliorer la qualité des comptes qui restent. Dans les cas où l'agriculteur était en très mauvaise posture financière, nous avons acheté la propriété—le plus souvent, par l'entremise d'un transfert volontaire—que nous lui relouons, de sorte qu'il puisse la racheter à l'avenir, alors qu'il pourra se permettre un peu plus d'autofinancement, et évitera ainsi d'avoir à faire face à une baisse radicale des valeurs immobilières, en même temps que les taux d'intérêt sont en hausse.

Pour moi, le système que nous avons établi fonctionne assez bien, mais il y a, bien entendu, quelques exceptions. Je suppose que nous avons commis certaines erreurs au fil des ans, mais je suis tout de même satisfait des résultats que nous avons obtenus jusqu'ici.

Le président: Docteur Foster, je pense que nous devrions nous rappeler les engagements des autres membres, car il va falloir effectivement lever bientôt la séance.

Monsieur Hewitt, je ne sais pas si vous avez d'autres commentaires à faire avant que je ne lève la séance; si vous avez quelque chose à dire, allez-y.

M. Hewitt: Je voulais simplement vous dire, monsieur le président, que je suis très content d'avoir eu cette occasion de répondre aux questions des membres du comité. J'espère que nos réponses étaient satisfaisantes et utiles. Ce sera un grand plaisir de revenir l'année prochaine pour comparaître de nouveau devant le comité.

Le président: Très bien, monsieur Hewitt: Ce n'est pas tout le monde qui a la chance de revenir chaque année. Cela prouve à quel point votre organisation nous semble importante.

Je signale aux membres du comité que la prochaine séance aura lieu jeudi matin 10h30, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, et qu'elle portera sur le virus PVY-n.

La séance est levée.

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

**K1A 0S9
Ottawa**

If undelivered, return **COVER ONLY** to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette **COUVERTURE SEULEMENT** à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Farm Credit Corporation:

- James Hewitt, Chairman and Chief Executive Officer;
- Gerry Penney, Vice Chairman;
- Brian Strom, Senior Vice President, Operations.

TÉMOINS

De la Société du crédit agricole:

- James Hewitt, président-directeur général;
- Gerry Penney, vice-président;
- Brian Strom, vice-président principal, Opérations.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 42

Thursday, May 21, 1992

Chairperson: Harry Brightwell

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 42

Le jeudi 21 mai 1992

Président: Harry Brightwell

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Agriculture

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of the PVY-n potato virus situation

Future business

WITNESSES:

(See back cover)

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Agriculture

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude du virus PVY-n de la pomme de terre

Travaux futurs

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

STANDING COMMITTEE ON AGRICULTURE

Chairperson: Harry Brightwell

Vice-Chairmen: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Members

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Ken Hughes
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

Carmen DePape

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

Président: Harry Brightwell

Vice-présidents: Maurice Foster
Gabriel Larrivée

Membres

Vic Althouse
Murray Cardiff
Len Gustafson
John Harvard
Al Horning
Ken Hughes
Rod Laporte
Joe McGuire
Ken Monteith
Bob Porter
Lyle Vanclief—(14)

(Quorum 8)

La greffière du Comité

Carmen DePape

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 21, 1992
(46)

[Text]

The Standing Committee on Agriculture met at 11:14 o'clock a.m. this day, in Room 701, La Promenade, the Chairman, Harry Brightwell, presiding.

Members of the Committee present: Harry Brightwell, Murray Cardiff, Maurice Foster, Len Gustafson, Ken Hughes, Rod Laporte, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter, Lyle Vanclief.

Acting Member present: Bob Layton for Al Horning.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Sonya Dakers, Research Coordinator.

Witnesses: From Agriculture Canada: Wilf Bradnock, Director, Plant Protection Division, Animal and Plant Health Directorate, Food Production and Inspection Branch; John McDonald, Virologist, Plant Health Diagnostic Services Division, Food Production and Inspection Branch; Carl Willis, Director, Charlottetown Research Centre, Research Branch.

The Committee resumed its study of the PVY-n potato virus situation. (See *Minutes of Proceedings and Evidence, Monday, December 9, 1991, Issue No. 21*).

Wilf Bradnock made a statement.

At 11:23 o'clock a.m., by unanimous consent, the Committee proceeded to a discussion of three items of future business.

On motion of Ken Monteith, it was agreed,—That the Honourable Pierre Blais, Minister of Consumer and Corporate Affairs and Minister of State (Agriculture), be invited to appear before the Committee on the Estimates in June.

On motion of Ken Hughes, it was agreed,—That the Committee invite officials from the Department of Justice to appear as witnesses in order to discuss the implications of the draft gun regulations on agricultural interests, as well as on rural Canadians.

Ken Hughes moved,—That the Thursday, May 21, 1992, meeting on the PVY-n potato virus situation conclude the Committee's consideration of this issue.

After debate, the question being put on the motion, it was agreed to, on the following division:

YEAS

Murray Cardiff	Bob Layton
Len Gustafson	Ken Monteith
Ken Hughes	Bob Porter—(7)
Gabriel Larrivée	

NAYS

Maurice Foster	Joe McGuire
Rod Laporte	Lyle Vanclief—(4)

Maurice Foster moved,—That the Committee extend an invitation to the Government of Prince Edward Island to make a presentation to the Committee on the PVY-n problem.

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 21 MAI 1992
(46)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à 11 h 14, dans la salle 701 de l'immeuble La Promenade, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Brightwell, Murray Cardiff, Maurice Foster, Len Gustafson, Ken Hughes, Rod Laporte, Gabriel Larrivée, Joe McGuire, Ken Monteith, Bob Porter, Lyle Vanclief.

Membre suppléant présent: Bob Layton remplace Al Horning.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Sonya Dakers, coordonnatrice de recherche.

Témoins: D'Agriculture Canada: Wilf Bradnock, directeur, Division de la protection des végétaux, Hygiène vétérinaire et défense des végétaux, Production et inspection des aliments; John McDonald, virologue, Services de diagnostic phytosanitaire, Production et inspection des aliments; Carl Willis, directeur, Centre de recherche de Charlottetown, Direction générale de la recherche.

Le Comité reprend son étude du virus de la pomme de terre PVY-n (*voir les Procès-verbaux et témoignages du lundi 9 décembre 1991, fascicule n° 21*).

Wilf Bradnock fait un exposé.

À 11 h 23, avec le consentement unanime, le Comité discute de trois points de ses travaux à venir.

Sur motion de Ken Monteith, il est convenu,—Que l'honorable Pierre Blais, ministre de la consommation et des affaires commerciales et ministre d'État (Agriculture), vienne témoigner en juin à l'occasion de l'examen du Budget des dépenses.

Sur motion de Ken Hughes, il est convenu,—Que le Comité invite à comparaître les fonctionnaires du ministère de la Justice afin d'examiner de quelle manière la nouvelle réglementation des armes à feu affectera les agriculteurs et les ruraux en général.

Ken Hughes propose,—Que la réunion du jeudi 21 mai conclue l'examen par le Comité du virus de la pomme de terre PVY-n.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée:

POUR

Murray Cardiff	Bob Layton
Len Gustafson	Ken Monteith
Ken Hughes	Bob Porter—(7)
Gabriel Larrivée	

CONTRE

Maurice Foster	Rod Laporte
Joe McGuire	Lyle Vanclief—(4)

Maurice Foster propose,—Que le Comité invite le gouvernement de l'île du Prince-Édouard à venir lui exposer les problèmes qu'engendre le virus PVY-n.

The Chairman ruled the motion out of order on the grounds that the issue had already been debated and decided on by the Committee in the context of the previous motion by Ken Hughes.

At 11:40 o'clock a.m., the Committee resumed its study of the PVY-n potato virus situation.

The witnesses answered questions.

At 12:27 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Carmen DePape

Clerk of the Committee

Le président déclare la motion irrecevable parce que le Comité vient d'avoir l'occasion de discuter et de décider de la question en se prononçant sur la motion de Ken Hughes.

À 11 h 40, le Comité reprend l'examen du virus de la pomme de terre.

Les témoins répondent aux questions.

À 12 h 27, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité

Carmen DePape

The Committee resumed its study of the PVY-n potato virus situation (See Minutes of Proceedings and Evidence, Monday December 9, 1991, Issue No. 21)

At 11:40 a.m. by unanimous consent the Committee proceeded to a discussion of three items of future business.

On motion of Ken Monteleith, it was agreed--That the Honourable Pierre Blais, Minister of Consumer and Corporate Affairs and Minister of State (Agriculture), be invited to appear before the Committee on the Estimates in June.

On motion of Ken Hughes, it was agreed--That the Committee invite officials from the Department of Justice to appear as witnesses in order to discuss the implications of the draft gun regulations on agricultural interests, as well as on rural Canadians.

Ken Hughes moved--That the Thursday, May 21, 1992 meeting on the PVY-n potato virus situation conclude the Committee's consideration of this item.

After debate, the question being put on the motion, it was agreed to, on the following division:

YEAS

Murray Cardif Bob Layton
Ian Gustafson Ken Monteleith
Ken Hughes Bob Porter--(?)
Göndel Lamiève

NAYS

Joe McGuire
Lyle Vandal--(?)

POUR

Murray Cardif Bob Layton
Ian Gustafson Ken Monteleith
Ken Hughes Bob Porter--(?)
Göndel Lamiève

CONTRE

Joe McGuire
Lyle Vandal--(?)

Minister Foster moved--That the Committee extend its consideration of the presentation of the PVY-n problem.

[Texte]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Thursday, May 21, 1992

• 1108

The Chairman: I'd like to call this meeting to order. We are continuing our discussions on the PVY-n potato virus situation.

We have witnesses here today from Agriculture Canada, and they are Dr. Carl Willis, director of the Charlottetown Research Centre, Research Branch; Mr. John McDonald, a virologist with the Plant Health Diagnostic Services Division; and Mr. Wilf Bradnock, director of the Plant Protection Division, Animal and Plant Health Directorate.

I didn't have time to discuss with you gentlemen who was going to lead off, but I assume it's you, Mr. Bradnock. I assume you also have a statement for us. We'd like to hear from you now, then we'll go to questions.

I will tell the witnesses and the committee that several of us do have another date at 12.30 p.m. in the Press Building to talk about our report, which I tabled this morning. That may be a time constraint at the other end of the meeting.

Dr. Wilf Bradnock (Director, Plant Protection Division, Animal and Plant Health Directorate, Food Production and Inspection Branch, Agriculture Canada): Thank you very much, Mr. Chairman. I appreciate the opportunity to come to give you an update on the situation with regard to the PVY-n potato virus.

My colleagues who are with me are the scientists who can tell you more about the science of what we're dealing with. It was a little bit difficult to know where to start, so we thought since you had had a meeting in December with Dr. Willis and Dr. McDonald that we would try to pick up from some points that came at that time, then update where we are at now and where we expect to move to in the near future.

• 1110

Just as an opening point, Mr. Chairman, I would like to say that one of the reasons why this outbreak of the disease created so much of a problem is that Canada has had a very effective plant protection and plant quarantine system over many years, which has excluded from Canada most of the serious pests and diseases of potato that are present in some of our competitors, so diseases like potato wart disease, potato golden nematode, and, until recently, PVY-n were not present here. This then meant that we could ship into markets some other countries were excluded from.

It then came as a particular problem when we discovered that we did have this disease, which is an odd disease, because it multiplies on potatoes but it doesn't seem to affect the performance of the potatoes, yet it is fatal or can be fatal to

[Traduction]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le jeudi 21 mai 1992

Le président: La séance est ouverte. Nous poursuivrons nos discussions sur le virus PVY-n de la pomme de terre.

Nos témoins sont des représentants d'Agriculture Canada. Il s'agit de M. Carl Willis, directeur du Centre de recherche de Charlottetown, Direction générale de la recherche, de M. John McDonald, virologue, Division des services de diagnostic phytosanitaire et de M. Wilf Bradnock, directeur de la Division de la protection des végétaux, Direction de l'hygiène vétérinaire et de la défense des végétaux.

Je n'ai pas eu le temps de vous demander qui prendra la parole le premier, mais je suppose que c'est vous, monsieur Bradnock. Je présume également que vous allez faire un exposé. Après cela, nous passerons aux questions.

Je signale aux témoins et aux membres du comité que plusieurs d'entre nous doivent se rendre à l'Édifice national de la presse à 12h30 pour parler du rapport que j'ai déposé ce matin. Cela veut dire que nous serons peut-être pressés à la fin de la séance.

M. Wilf Bradnock (directeur, Division de la protection des végétaux, Direction de l'hygiène vétérinaire et de la défense des végétaux, Direction générale de la production et de l'inspection des aliments): Merci beaucoup, monsieur le président. Je vous remercie de m'avoir offert l'occasion de venir vous donner les dernières nouvelles au sujet du virus PVY-n de la pomme de terre.

Mes collègues ici présents sont des scientifiques qui pourront vous donner des détails sur les aspects scientifiques du problème. Nous ne savions pas très bien par où commencer et vu que vous avez eu un entretien avec M. Willis et M. McDonald au mois de décembre, nous avons jugé bon de reprendre certains points qui avaient été abordés alors, puis de vous dire où nous en sommes et ce que nous comptons faire bientôt.

Monsieur le président, je dirai en guise d'entrée en matière qu'une des raisons pour lesquelles cette flambée de maladies a suscité de tels remous, c'est qu'il existe au Canada depuis des années un système de protection et de mise en quarantaine des végétaux tellement efficace que la plupart des ennemis et des maladies graves de la pomme de terre que l'on retrouve chez certains de nos concurrents ont été tenus à l'écart et que des maladies comme la galle véruqueuse de la pomme de terre et le nématode doré ainsi que, jusqu'à tout récemment, le PVY-n, n'existaient pas dans notre pays. Cela nous permettait par conséquent d'expédier des pommes de terre vers des marchés dont l'accès était interdit à d'autres pays.

Nous avons commencé à avoir des problèmes quand nous avons découvert la présence de ce virus dans notre pays. Il s'agit d'une maladie étrange, car elle se propage sans rabaisser d'une façon apparente le rendement des pommes de

[Text]

tobacco. The complication with the disease also is that because it doesn't appear to affect the potato, it isn't obvious when it is there. So it has been particularly difficult to work on an eradication program for a disease that is present but not visible.

At the meeting last time there was talk about what had been done last summer. Just to refresh your memories, in June and July of last year testing started on samples of leaves that were collected. There were, I think, 4.7 million leaves that were collected in the field and were tested. The methodology for testing for PVY-n was a methodology that had been agreed upon by a binational panel. The results from that testing showed rather high results: 96 positives were found in Prince Edward Island, one in New Brunswick, one in Nova Scotia, ten in Ontario, and two in Quebec.

In August, when the number of positives, particularly in Prince Edward Island, were so high, there was a concern that there was something wrong with the testing procedure and Agriculture Canada scientists began to look into the situation. It was found that in the test method there were two viruses—potato virus X and the common strain of potato virus Y—which could cause the same symptoms or symptoms which could be confused with PVY-n in the test plants of tobacco.

There were a lot of consultations and discussions. It was decided to undertake another phase of testing of the positive lots to determine the extent of the interference of the two viruses. This third phase of testing was completed in early March 1992, and the results for P.E.I. were that there were only ten cases confirmed in Prince Edward Island, one in New Brunswick, one in Nova Scotia, ten in Ontario, and now only one in Quebec.

During the winter, all the high-generation seed between pre-elite and elite 2, elite 3 seed was tested. It was grown and then leaf samples were tested. All the lots from around the infected areas were also tested. There were 396 lots tested during the winter. One lot of these was found to be positively infected. There was winter testing carried out in Ontario for seed produced in Ontario, and the Florida test for New Brunswick seed was also extended to carry out tests for PVY-n. There were no positives found in those at all.

Since the summer survey there have been ongoing negotiations with the stakeholders in the United States regarding the movement of seed for 1990-91 and what to do in 1992. In October, the U.S. stated no seed could be imported into the United States from either Prince Edward Island or Ontario, and they did set some requirements for other provinces. They also established requirements for the import of table and processing potatoes from provinces where the virus had been found.

[Translation]

terre; il s'agit pourtant d'une maladie qui est ou peut être fatale pour les plants de tabac. C'est une maladie difficile à détecter du fait que les pommes de terre atteintes ne présentent aucun signe manifeste de contamination. Il est par conséquent extrêmement difficile d'élaborer un programme d'éradication d'une maladie dont la présence n'est pas visible.

À la dernière réunion, nous vous avons parlé de ce que nous avons fait l'été dernier. Je vous signale, pour vous rafraîchir la mémoire, que nous avons commencé à effectuer des tests sur des échantillons de feuilles au cours des mois de juin et de juillet de l'année dernière. Si j'ai bonne mémoire, on a testé 4,7 millions de feuilles qui avaient été prélevées sur le terrain. Une équipe binationale s'était entendue sur les méthodes de test à appliquer pour détecter la présence du virus PVY-n. Le nombre de tests positifs est assez élevé: 96 à l'Île-du-Prince-Édouard, 1 au Nouveau-Brunswick, 1 en Nouvelle-Écosse, 10 en Ontario et 2 au Québec.

Au mois d'août, le nombre de tests positifs était tellement élevé, surtout à l'Île-du-Prince-Édouard, que l'on se demandait si les tests étaient faits de manière rigoureuse. Les scientifiques d'Agriculture Canada se mirent alors à étudier la situation. Ils ont constaté qu'avec la méthode utilisée pour les tests effectués sur des plants de tabac, deux autres virus, le virus X et le virus Y ordinaires de la pomme de terre pouvaient provoquer des symptômes identiques ou analogues à ceux du virus PVY-n.

Après de nombreuses consultations et discussions, on décida d'appliquer une autre batterie de tests au lot de feuilles qui avaient réagi de façon positive lors des premiers tests, pour déterminer le niveau d'interférence des deux virus. Cette troisième batterie de tests fut terminée au début de mars 1992; ceux-ci permirent de constater qu'il n'y avait que 10 cas confirmés à l'Île-du-Prince-Édouard, 1 seul au Nouveau-Brunswick, 1 seul en Nouvelle-Écosse, 10 en Ontario et 1 seul au Québec.

Au cours de l'hiver, tous les plants sélectionnés de première, de deuxième et de troisième génération ont été testés. On les a plantés et on a prélevé des échantillons de feuilles pour faire les tests. On a en outre fait des tests sur des plants provenant de tous les champs situés à proximité des zones contaminées. Au cours de l'hiver, 396 champs ont fait l'objet de tests et l'un d'entre eux était contaminé. On a fait également des tests en Ontario pour les plants produits dans cette province et les plants du Nouveau-Brunswick ont subi des tests pour le PVY-n en même temps que le test de Floride. Il n'y a eu absolument aucun cas de test positif.

Depuis l'étude effectuée l'été dernier, nous sommes en négociation avec les intervenants américains au sujet du transport des plants pour l'année 1990-1991 et pour essayer de savoir ce qu'il faut faire en 1992. Au mois d'octobre, les États-Unis ont interdit les importations de plants en provenance de l'Île-du-Prince-Édouard ou de l'Ontario et ils ont également imposé des restrictions sur l'importation de plants des autres provinces. Ils ont par ailleurs imposé certaines conditions en ce qui concerne l'importation de pommes de terre destinées à la consommation et à la transformation provenant des provinces où la présence du virus a été constatée.

[Texte]

[Traduction]

• 1115

Canada didn't entirely agree with these requirements, and there has been a lot of follow-up and correspondence on the subject. There was a requirement for sprout inhibitors and we had concerns about the timing of application. We also felt that there was no justification, for example, for the prohibition of seed from Ontario, because no evidence of infection had been found in the area where seed is produced in Ontario.

We did have follow-up meetings with USDA officials. We didn't manage to get them to change their requirements. They did set up an inspection protocol, allowing for some tolerance for sprouts on table and processing potatoes, and this seems to have worked out on a satisfactory basis. To date we haven't had material stopped at the border.

As part of our screening of material coming into the country during the fall and winter of 1991, we had interceptions of two lots of table stock coming from California where we found positive infection. We therefore introduced import requirements. We suspended import permits for seed coming from California and we required all potatoes entering Canada from California to be sprout-inhibited, using the same system as they were imposing on us for seed from P.E.I.

That import audit program, which we introduced last year, is continuing for imports of table and processing stock from all states, and we are requiring all seed imported from the United States to be tested. This is from disease-free areas, or believed disease-free areas in the United States.

In December 1992, the USDA formalized their requirements in something they called the interim rule, which they talked to us about the previous October. We made presentations requesting changes to the rule and they were requiring that these presentations had to be sent to them, I think for early in March. However, towards the end of January the U.S. President introduced a moratorium on all federal rule changes, and that swept up this interim rule so that it was going to be in force essentially for all of our potential shipping season for seed from P.E.I. and Ontario.

The deadline for applications for compensation for the 1991 crop was in the middle of February, and most of the applications had been processed, accounting for a total payment of \$3.2 million paid to all producers of crops that were ordered disposed in 1991. In conjunction with the industry in Prince Edward Island, there was a payment to potato producers on the island amounting to \$8.2 million.

Le Canada n'était pas tout à fait d'accord et il y a eu beaucoup de discussions et d'échanges de lettres à ce sujet. Les Américains exigeaient notamment l'application d'anti-germinatifs et nous trouvions que le moment était mal choisi pour ce genre de traitement. Nous estimions par ailleurs que l'interdiction d'importer des plants de l'Ontario, par exemple, ne se justifiait pas, parce qu'on n'avait trouvé aucune trace d'infection dans la région où on les produit.

Nous avons eu d'autres réunions avec des fonctionnaires du département de l'Agriculture des États-Unis. Nous ne sommes pas parvenus à les convaincre de modifier les conditions qu'ils avaient établies. Ils ont établi un protocole d'inspection permettant de tolérer dans une certaine mesure la présence de germes sur les pommes de terre destinées à la consommation et à la transformation et apparemment cela a donné de bons résultats. En effet, nous n'avons eu jusqu'à présent aucun problème avec les pommes de terre exportées.

Lors des vérifications des pommes de terre importées que nous avons effectuées au cours de l'automne et de l'hiver 1991, nous avons intercepté deux lots de pommes de terre de consommation en provenance de Californie, pour lesquelles le test était positif. Nous avons par conséquent instauré des conditions d'importation. Nous avons suspendu l'octroi de permis d'importation pour les plants provenant de Californie et nous avons exigé que toutes les pommes de terre en provenance de Californie soient traitées avec un anti-germinatif; nous avons ainsi renvoyé la balle aux Américains qui nous avaient imposé le même genre de condition pour les plants de l'Île-du-Prince-Édouard.

Nous avons maintenu le programme de vérification des importations instauré l'année dernière pour les pommes de terre destinées à la consommation et à la transformation en provenance de tous les états et nous exigeons que tous les plants importés des États-Unis, c'est-à-dire des régions qui ne sont pas touchées, du moins en apparence, subissent des tests.

En décembre 1992, le département de l'Agriculture des États-Unis a établi un règlement officiel qualifié de provisoire, s'inspirant des conditions qu'ils avaient imposées; les Américains nous en avaient parlé au mois d'octobre. Nous avons préparé des demandes de modification du règlement qu'il fallait remettre pour le début mars, si j'ai bonne mémoire. Vers la fin du mois de janvier, le président des États-Unis a décrété qu'il était complètement interdit de modifier des règlements fédéraux, supprimant du même coup le règlement provisoire qui devait être mis en vigueur pour pratiquement toute la période d'exportation de plants de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Ontario.

L'échéance pour présenter les demandes d'indemnité de la récolte de 1991 était fixée à la mi-février et la plupart des demandes avaient donc été examinées. On a versé à tous les producteurs qui avaient été obligés de détruire leurs récoltes en 1991 des indemnités se chiffrant au total à 3,2 millions de dollars. Avec l'aide de l'industrie de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, un total de 8,2 millions de dollars ont été versés aux producteurs de cette province.

[Text]

There has been established a Prince Edward Island PVY-n action committee, and they drafted a zoning proposal to facilitate the movement of seed from Prince Edward Island, suggesting zones around areas where infection was discovered. Agriculture Canada took the principles from this proposal and developed it further to a 1992-1993 national plan for eradication and movement of seed. This national plan was presented to stakeholders in Canada on March 10, and the plan was approved in principle at that time.

There were some concerns about the details and about trace-back, so another meeting was held with a limited number of stakeholders on March 19. At that time we went through the information we had, trying to indicate how the positive cases that we detected in 1991 related back to previous infections found from the previous years. Some additional concerns arose out of that meeting, and these were addressed. We modified our eradication plan to take them into account.

That plan was sent to all stakeholders in April. It was presented to the action committee in Prince Edward Island and to joint meetings of the directors of the National Farmers Union, the P.E.I. Potato Board, and the producers association. The plan has been modified a little to take in to account any concerns of technical details that have been raised. These modifications have been sent to the stakeholders.

• 1120

The general objective of the plan remains the same. I think the principles have been widely accepted. The objective is to remove PVY-n as an obstruction to the Canadian potato trade while still protecting the Canadian tobacco industry.

On April 28 this plan was presented to a binational panel of Canadian and United States scientists. It received support and encouragement from the panel members.

The main difference with the plan this year is that potato crops will not be destroyed and will not be allowed to be used as seed in Canada if they are found to be infected. They may be used as table or processing potatoes.

We will be surveying all provinces at a level proportional to the perceived risk of infection and study the survey's ability to facilitate trade. We plan to survey every field in Prince Edward Island.

Because there were gaps in the discussion regarding what might or might not happen with the seed produced in 1990-91 in Prince Edward Island, we did feel that the only way we could settle these concerns was to survey every field. The surveying and testing methodology have been agreed to by the binational panel. Canada and the U.S. will carry out testing using equivalent protocols. The U.S. will be undertaking field surveys this growing season. In fact they've

[Translation]

Un comité de lutte contre le virus PVY-n a été créé à l'Île-du-Prince-Édouard. Celui-ci a préparé un projet de zonage destiné à faciliter l'exportation de plants de l'Île-du-Prince-Édouard. Il recommandait en fait de délimiter des zones couvrant les régions où l'on avait découvert des foyers d'infection et leur périphérie. Agriculture Canada élaborait un programme national d'éradication du virus et de transport des plants pour 1992-1993 reposant sur les mêmes principes. Ce programme national a été présenté aux intervenants canadiens le 10 mars et fut approuvé en principe le même jour.

Certains détails et certains problèmes de dépistage nous préoccupaient et nous avons organisé une autre réunion en comité plus restreint le 19 mars. Nous avons examiné tous les renseignements dont nous disposions à ce moment-là et nous avons essayé d'expliquer le rapport qui existe entre les cas positifs détectés en 1991 et les cas de contamination remontant aux années précédentes. D'autres problèmes ont été soulevés au cours de cette réunion et nous avons modifié notre plan d'éradication en conséquence.

Nous avons fait parvenir ce plan à tous les intervenants au mois d'avril. Il a également été présenté au comité d'intervention de l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi qu'à des assemblées conjointes de dirigeants du Syndicat national des agriculteurs, de l'Office des pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Association des producteurs. Le plan a été légèrement modifié de manière à tenir compte des petits problèmes techniques qui avaient été abordés. Ces modifications ont été communiquées aux intervenants.

L'objectif général du plan n'a pas changé. Les principes sur lesquels il repose ont été, je crois, très bien accueillis. Il s'agit de supprimer le virus PVY-n, qui constitue une entrave au commerce de la pomme de terre canadienne tout en protégeant les planteurs de tabac.

Le 28 avril, ce plan a été présenté à une équipe bi-nationale de scientifiques canadiens et américains qui l'ont appuyé et ont encouragé le gouvernement à l'appliquer.

La principale différence cette année, c'est que les récoltes ne seront pas détruites et qu'elles ne pourront pas être utilisées comme plants au Canada si l'on y détecte des traces de contamination. Ces pommes de terre pourront être utilisées pour la consommation ou pour la transformation.

Nous suivrons la situation dans toutes les provinces à un degré proportionnel au risque d'infection et nous essayerons de déterminer si cette surveillance facilite le négoce de la pomme de terre. Nous envisageons d'examiner tous les champs de l'Île du Prince-Édouard.

Étant donné qu'au cours des discussions, on n'est pas arrivé à s'entendre sur ce qu'il fallait faire des plants produits dans cette province en 1990-1991, nous avons jugé que la seule solution consistait à examiner tous les champs. Les méthodes d'examen et de test ont été acceptées par l'équipe bi-nationale. Le Canada et les États-Unis effectueront les tests en se basant sur des protocoles équivalents. On commencera à faire des études sur le terrain aux États-Unis

[Texte]

done a survey in Florida. We haven't heard the results, but we know they have done a survey, and they are doing a survey in California at this time.

All the seed-producing states in the United States will be surveyed during the summer. The six major tobacco-producing states will carry out surveys of their tobacco fields.

The department had a consultant, and I believe this committee has heard about the report on the resolution of plant health issues by Dr. Clay Switzer. His report has been presented to the department and the response has been to set up a panel of experts within the department to examine the report, decide on the actions that must be taken, to implement the recommendations in consultation with the sectors that are affected.

This is a dangerous thing to say, but we believe the situation for 1992 is under control. We believe, with the level of surveying and testing being carried out, that trade should begin to return to normal following this summer.

The plan is to certify for movement seed produced more than five kilometres from any infected field, in any province. It would be allowed to go to any place in Canada, providing it meets the other seed certification and satisfies sanitary requirements.

The United States Department of Agriculture has indicated it will amend the interim rule when the moratorium on federal rule-making has been lifted. They're anxious to receive the 1992 test results and trace-back information.

We plan to have follow-up meetings with USDA to get written agreement on their acceptance of the plan. The objective is that seed potatoes from Prince Edward Island and Ontario seed-producing areas will be accepted in the United States this year.

That's our opening statement, Mr. Chairman. We will try to answer any questions.

The Chairman: Thank you, Dr. Bradnock.

I did serve notice to all parties of some future business. There are three issues that should be looked at. In the steering committee, we agreed to have Mr. Blais come under estimates. We did have a meeting scheduled next week. I would like to confirm that for June 4, two weeks from now.

There is a proposal from the Conservative caucus to have a small meeting on gun laws concerning the regulations as they apply to rural people. The third matter is the consideration of any future meetings on the PVY-n virus.

Can I have a motion confirming Mr. Blais' appearance on our committee, accepting the report of the steering committee on that issue?

Mr. Monteith (Elgin—Norfolk): I so move.

[Traduction]

au cours de la présente saison de croissance. On a déjà fait en réalité une étude en Floride. Nous n'en connaissons pas les résultats, mais nous savons que l'on y a fait une étude et qu'on en fait également une en ce moment en Californie.

Une étude sera effectuée au cours de l'été dans tous les États producteurs de plants. Une étude sur les champs de tabac sera également effectuée dans les six États qui sont de grands producteurs.

Le ministère a engagé les services d'un expert-conseil et je crois que les membres du Comité ont entendu parler du rapport de M. Clay Switzer concernant la recherche d'une solution au problème sanitaire. Son rapport a été présenté au ministère qui a immédiatement chargé une équipe d'experts de l'examiner, de décider quelles initiatives il faudrait prendre et d'appliquer les recommandations en consultant les secteurs concernés.

C'est une chose téméraire à dire, mais nous croyons que nous sommes maîtres de la situation pour 1992. Grâce aux études et aux tests qui sont effectués, le commerce de la pomme de terre devrait reprendre son rythme normal après cet été.

On compte délivrer un certificat de transport pour les plants produits à une distance d'au moins 5 kilomètres d'un champ contaminé, dans toutes les provinces. Ces plants pourraient être acheminés n'importe où au Canada pour autant qu'ils répondent aux autres critères prévus pour l'obtention d'un certificat et aux conditions sanitaires.

Le département de l'Agriculture des États-Unis a dit qu'il modifiera son règlement provisoire quand l'interdiction concernant les règlements fédéraux aura été levée. Il est impatient de recevoir les résultats des tests effectués en 1992 ainsi que les renseignements concernant les années antérieures.

Nous comptons avoir d'autres entretiens avec les représentants du département de l'Agriculture dans le but d'obtenir leur approbation par écrit au sujet de notre plan. Nous espérons ainsi que l'exportation de plants de pommes de terre de l'Île du Prince-Édouard et des régions productrices de l'Ontario, vers les États-Unis sera autorisée cette année.

Notre exposé liminaire est terminé, monsieur le président. Nous ferons maintenant notre mieux pour répondre aux questions que vous avez à nous poser.

Le président: Merci, monsieur Bradnock.

J'ai prévenu les représentants de tous les partis au sujet de la suite du programme. Nous avons trois questions à examiner. Le Comité de direction a accepté de faire comparaître M. Blais au sujet des prévisions budgétaires. Une séance était prévue pour la semaine prochaine mais je vous confirme que la réunion aura lieu le 4 juin, donc dans deux semaines.

Le caucus conservateur propose de tenir une petite réunion au sujet de la réglementation de la possession d'armes à feu dans les campagnes. La troisième question concerne les éventuelles réunions ultérieures sur le virus PVY-n.

Quelqu'un peut-il proposer une motion pour confirmer que M. Blais comparaitra devant notre Comité et accepter le rapport du Comité de direction à ce sujet?

M. Monteith (Elgin—Norfolk): Je la propose.

[Text]

Motion agreed to

• 1125

The Chairman: On the issue of the gun regulations, the proposal is that we have just a short meeting. I assume we bring in an official and try to get him to talk to us about how it applies to rural Canada. It came from you, Mr. Hughes; is that basically your idea of this?

Mr. Hughes (MacLeod): Thank you, Mr. Chairman. That would be the goal, to bring an official or officials of the Department of Justice before the committee, simply to discuss the implications of this for agricultural interests as well as for rural Canadians. I would propose it be half an hour to an hour at most, tacked on to one of our other meetings, perhaps.

The Chairman: I don't know if we can do it in half an hour, but we could try to see what an hour might do. Are you prepared to move that, Mr. Hughes?

Mr. Hughes: Sure, I'd like to move that.

Motion agreed to

Mr. Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): [*Inaudible—Editor*].

The Chairman: No, we haven't done any leg-work, at least I don't think we have. It will have to be done in the first week we're back or else it's too late to have any comment. The justice committee is considering it and will give Members of Parliament a chance to speak on this after the break, so you can think about that.

Mr. Foster (Algoma): The proposed meeting with Mr. Blais—what was the date?

The Chairman: June 4, 4 p.m. I think we agreed on the gun regulations and we haven't got a date.

The next piece of business is future meetings on the PVY-n virus.

Mr. Foster: Mr. Chairman, I think it was generally agreed in the steering committee that we would hear from the NFU. I don't know whether the government is opposing that or not. I wonder why we haven't got a steering committee report. Normally we have a steering committee report; we don't have that today. Why not?

The Chairman: It was my fault for not asking for it, I guess, Dr. Foster. I'm sure we just simply didn't ask for it, and therefore the clerk didn't produce it. I think, as I recall, the steering committee talked about it—at that point, I said I would bring it to this meeting as I promised the NFU and Mr. Milligan, the Minister of Agriculture in P.E.I. That's what I'm doing at the present time.

[Translation]

La motion est adoptée

Le président: En ce qui concerne les règlements relatifs aux armes à feu, on propose seulement une courte séance. Je suppose que nous demanderons à un fonctionnaire de nous expliquer l'application de ces règlements dans les campagnes. C'est vous qui avez eu cette idée monsieur Hughes; est-ce bien ainsi que vous le concevez?

M. Hughes (MacLeod): Merci, monsieur le président. C'est effectivement là l'idée. Il s'agit de faire comparaître un ou plusieurs fonctionnaire du ministère de la Justice pour pouvoir discuter des répercussions de ces règlements pour les agriculteurs ainsi que pour les habitants des campagnes. Je propose de prévoir une séance d'une demi-heure ou d'une heure tout au plus, et elle pourrait peut-être venir se greffer à une de nos autres réunions.

Le président: Je me demande si nous pourrions y arriver en une demi-heure, mais nous pourrions toujours essayer de voir ce que cela donne avec une heure. Êtes-vous disposé à proposer une motion à cet effet, monsieur Hughes?

M. Hughes: Certainement.

La motion est adoptée

M. Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): [*Inaudible—Éditeur*]

Le président: Non, nous n'avons pas fait de travail législatif, je ne le pense pas du moins. Il faudra le faire pendant la première semaine qui suivra notre retour, sinon il sera trop tard pour recueillir des commentaires. Le comité de la Justice est en train d'examiner cette mesure et il donnera aux députés l'occasion d'en parler après le congé. Vous pouvez donc y réfléchir.

M. Foster (Algoma): Quelle est la date de la séance à laquelle M. Blais doit venir témoigner?

Le président: Le 4 juin à 16 heures. Je crois que nous sommes d'accord sur la décision de tenir une réunion au sujet des règlements relatifs aux armes à feu, mais nous n'avons pas encore fixé de date.

Il y a ensuite les prochaines réunions sur le virus PVY-n.

M. Foster: Monsieur le président, je crois que les membres du comité de direction étaient généralement d'accord pour faire comparaître des représentants du Syndicat national des agriculteurs. J'ignore si le gouvernement est contre ou non. Je me demande pourquoi nous n'avons pas de rapport du comité de direction. Normalement, on reçoit un rapport, mais ce n'est pas le cas aujourd'hui. Pourquoi?

Le président: Je suppose que c'est de ma faute, que c'est parce que je n'en ai pas demandé, monsieur Foster. Je suis certain que nous n'en avons pas réclamé et que par conséquent la greffière ne l'a pas fourni. Si j'ai bonne mémoire, il en a été question au comité de direction et j'ai dit que j'en parlerais à cette réunion, comme je l'ai promis au Syndicat national des agriculteurs et à M. Milligan, ministre de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard. C'est précisément ce que je suis en train de faire.

[Texte]

Mr. Hughes: I move that this meeting today concludes this committee's consideration of the PVY-n issue.

The Chairman: Is there debate on that?

Mr. Foster: Mr. Chairman, it seems to me we're being conned here this morning. There is no steering committee report, there is an agreement in the steering committee that we would hear from the NFU, and I think we're tampering with the steering committee's actions. If the government chooses to vote down the report of the steering committee, well, that's their choice, but it seems to me it's a highly irregular arrangement here.

I don't know why we would want to oppose groups who want to make a presentation. We haven't heard from the Government of Prince Edward Island. We haven't heard from the NFU, who have done a very extensive study, so I would vote against Mr. Hughes's motion if that is what's required, but I would certainly appeal to the government to not try to sweep things in under the rug. If the NFU have worthwhile information or the Government of Prince Edward Island has got worthwhile information on this issue I think we should hear from them. Surely if we had a crisis in Saskatchewan or Alberta or Manitoba or any other province of the magnitude this is to Prince Edward Island, we wouldn't deny them the right to make their presentation to the committee.

The Chairman: Thank you, Dr. Foster. It's my error for not having the steering committee report here, but my recollection of this—I think the clerk will also confirm this—is that in steering committee we said we'd bring it to this meeting and there was no decision at that particular time. So it's not a matter of voting down the steering committee report, which I admit I don't have; it's a matter of considering it today.

Mr. Laporte: Mr. Chairman, I have to reiterate what was just said. If we're going to look at this issue, and there seem to be a lot of contradictory statements being made by different people on this issue, I think it's important that we have a full hearing. It seems like doing things by halves to hear representation from one group when there are other individuals and groups and governments who have useful information. I would hope the government would withdraw its motion. They have the numbers to vote through any motion they want, but if we're going to have an honest and open hearing on this, surely to goodness we can be hearing more witnesses to get a fuller discussion and understanding of exactly what this PVY-n virus is all about and some of its implications.

• 1130

As I said, there have been a number of allegations and contradictions, and to simply have one meeting on it really does not do it justice. It doesn't do this committee justice, and it certainly doesn't do the potato producers justice.

The Chairman: We'll correct the record. This is the third meeting on this issue, Mr. Laporte. We did meet twice before on this.

[Traduction]

M. Hughes: Je propose que le comité finisse d'examiner la question du virus PVY-n aujourd'hui.

Le président: Y aura-t-il un débat à ce sujet?

M. Foster: Monsieur le président, j'ai l'impression que nous sommes en train de nous faire avoir. Nous n'avons pas de rapport du comité de direction, les membres du comité de direction ont accepté de faire témoigner des représentants du Syndicat national des agriculteurs et j'ai l'impression qu'on ne respecte pas leurs décisions. Si le gouvernement décide de rejeter le rapport du comité de direction, c'est son affaire, mais je pense que ce que nous faisons pour l'instant est très irrégulier.

Je me demande bien pourquoi nous refuserions d'écouter le témoignage de certains organismes. Nous ne connaissons pas l'avis du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous n'avons pas encore fait témoigner un représentant du Syndicat national des agriculteurs, qui a pourtant fait une étude très fouillée. Par conséquent, je voterai contre la motion de M. Hughes, s'il le faut. Je prie en tout cas le gouvernement de ne pas essayer de nous cacher certaines choses. Si le Syndicat national des agriculteurs ou le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard ont des informations utiles à nous donner à ce sujet, il faut les écouter. Si une catastrophe d'une ampleur comparable se produisait en Saskatchewan, en Alberta, au Manitoba ou dans n'importe quelle autre province, nous ne refuserions pas le droit à leurs représentants d'exposer leurs doléances devant le comité.

Le président: Merci, monsieur Foster. C'est de ma faute si nous n'avons pas le rapport du comité de direction, mais si j'ai bonne mémoire—et je crois que la greffière pourra le confirmer—nous avons dit que nous en parlerions à cette réunion-ci et nous n'avons pas pris de décision. Cela ne veut donc pas dire que nous rejetons le rapport du comité de direction que je n'ai pas, je l'admets; nous voulions tout simplement en parler aujourd'hui.

M. Laporte: Monsieur le président, je dois répéter ce que je viens de dire. Si nous voulons examiner le problème, et je crois que bien des opinions contradictoires ont été exprimées à ce sujet, il importe de faire le travail jusqu'au bout. On a l'impression de faire les choses à moitié quand on entend seulement un son de cloche quand il y a d'autres témoins, organismes et gouvernements qui possèdent des renseignements utiles. J'espère bien que le gouvernement retirera sa motion. Il a une majorité suffisante pour faire adopter toutes les motions qu'il veut, mais si l'on veut être franc et honnête, on peut bien écouter d'autres témoins afin de savoir de quoi il s'agit exactement quand on parle de virus PVY-n et d'avoir les données du problème pour pouvoir en discuter en toute connaissance de cause.

Toutes sortes d'allégations contradictoires ont été faites à ce sujet, je le répète, et il n'est pas juste de consacrer seulement une séance à ce problème. Ce n'est pas juste pour les membres du Comité et ce n'est pas juste pour les producteurs de pommes de terre non plus.

Le président: Je tiens à faire une rectification. C'est la troisième séance consacrée à cette question, monsieur Laporte. Nous nous sommes déjà réunis deux fois pour examiner le problème.

[Text]

[Translation]

Mr. Monteith: Mr. Chairman, I believe it was a request of the honourable member opposite from P.E.I. that resulted in a motion at this committee, and I believe I made that motion some two or three weeks or maybe a month ago, and it was agreed by the committee that we would hear the officials from the federal government on the PVY-n only. That was a motion in this committee. I remember making that, we had some discussion about it, it was agreed to by the committee, but whether it was recorded or not, I don't know.

The Chairman: That meeting was in camera, therefore wasn't made public. You have done that now, and it is your prerogative of course.

Mr. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Mr. Chairman, I agree with some comments of some of my colleagues on the other side of the table. This has been of a major incidence in a large sector of our agricultural industry in Canada, and quite frankly it has had repercussions in more than Prince Edward Island. It has had repercussions in other provinces, and whether we like it or not, there have been and still are accusations being tossed and bandied around, and I'm not saying any or all of them are true, or are unfounded.

I think it behoves this committee to get to the bottom of this issue, and I echo the words of Dr. Foster. If this was in another sector of agriculture, I think it would behoove this committee to get to the bottom of it, find all the information we possibly can, and get the best explanations we can. I don't think we have done that to the extent we could.

If other farm organizations had presented to this committee a document as detailed and thick as the document tabled or presented to this committee by the National Farmers Union, I would be so bold as to suggest we would ask them to come forward and comment personally on the document they presented. I think it's an obligation of this committee to at least give that courtesy to the National Farmers Union.

Mr. McGuire (Egmont): Mr. Chairman, I fully support the statements of my colleagues and the NDP, but I'd like to remind the chair that we've already lost an hour on these witnesses. Can we dispose of this business and get to these witnesses as soon as possible?

The Chairman: I would be quite pleased to do so. Question?

Mr. Hughes: To wrap up if I might, Mr. Chairman, first of all I think the committee is always open to receiving further representations from the Government of P.E.I. if they are interested in making any presentation to us. I'm sure all members would have the opportunity to read any presentation by the National Farmers Union. The door is open for them to send us any material they want to on this issue.

We've just heard from the officials that this issue appears to be under control for this year, and this is the third meeting on this issue. It's an important one. That's why we've had three meetings on it. But we do have a lot of other issues to deal with as well, and to be fair to other agricultural interests, I think it's important we move on. So I agree with calling the question.

M. Monteith: Monsieur le président, je crois que c'est à la demande du député de l'île-du-Prince-Édouard que j'ai proposé il y a deux ou trois semaines, ou peut-être un mois, une motion précisant que l'on ferait témoigner uniquement des fonctionnaires fédéraux à propos du PVY-n, et je crois qu'elle a été acceptée. Une motion a été présentée au Comité. Je m'en souviens bien; nous en avons discuté et elle a été adoptée par les membres du Comité. Ce que je ne sais pas, c'est si elle a été dûment consignée.

Le président: Il s'agissait d'une séance à huis clos et c'est pourquoi on n'en a pas parlé en public. Vous venez de le faire et c'est votre droit, bien sûr.

M. Vanclief (Prince Edward—Hastings): Monsieur le président, je suis d'accord en partie avec mes vis-à-vis. Ce problème a des répercussions importantes sur un vaste secteur de l'agriculture et il faut reconnaître que l'île-du-Prince-Édouard n'est pas la seule province à en souffrir. Il a eu des répercussions dans d'autres provinces et qu'on le veuille ou non, il y a des accusations qui ont été lancées, et ce n'est pas fini; je vous dis cela sans vouloir porter le moindre jugement de valeur.

Le Comité se doit d'examiner la question à fond et je suis d'accord avec ce qu'a dit M. Foster. S'il s'agissait d'un autre secteur de l'agriculture, le Comité aurait le devoir d'aller au fond des choses et de se renseigner le mieux possible. Nous n'avons pas fait tout notre possible, à mon avis.

Si d'autres organismes agricoles avaient présenté au Comité un document aussi détaillé et aussi volumineux que celui qui a été déposé ou présenté par le Syndicat national des agriculteurs, nous demanderions fort probablement à leurs représentants de venir faire des commentaires en personne à ce sujet. Le Comité doit bien cette courtoisie au Syndicat national des agriculteurs.

M. McGuire (Egmont): Monsieur le président, j'approuve sans réserve ce qu'ont dit mes collègues et les membres du NPD, mais je tiens à vous rappeler que nous avons déjà perdu une heure. Peut-on régler la question et passer aux témoins le plus vite possible?

Le président: Bien volontiers. Le Comité est-il prêt à se prononcer?

M. Hughes: Monsieur le président, je dirai en guise de conclusion que le Comité est toujours disposé à écouter d'autres observations du gouvernement de l'île-du-Prince-Édouard s'il veut nous envoyer un mémoire. Je suis certain que tous les députés auront l'occasion de lire les documents présentés par le Syndicat national des agriculteurs, qui peut toujours nous envoyer tout ce qu'il veut à ce sujet.

Les représentants du ministère viennent de nous apprendre que celui-ci a l'impression que le problème est circonscrit pour cette année et c'est déjà la troisième réunion que nous avons à ce sujet. Il s'agit d'un problème important et c'est pourquoi nous lui avons consacré trois séances. Nous avons en outre bien d'autres questions à examiner et pour être justes envers les autres secteurs agricoles, nous devons passer à autre chose. Je suis par conséquent d'accord que l'on en finisse.

[Texte]

The Chairman: I was corrected as far as how many meetings we've had. We had two groups of people come during one extended meeting. I said two meetings. I'll correct that for the record. Any more debate?

Mr. Foster: I'd like it recorded on division.

The Chairman: We've had a request for a recorded division on this motion.

Mr. Foster: Can we hear the motion?

The Clerk of the Committee: I don't have it in writing.

The Chairman: The motion wasn't in writing.

Mr. Hughes: That this committee's consideration of the PVY-n matter—

Mr. Foster: Mr. Chairman, Mr. Hughes said the committee would be glad to hear from the Prince Edward Island government, but it didn't want to hear from the NFU.

Mr. Hughes: I said they could present any material they wanted to us.

• 1135

Motion agreed to: yeas 7; nays 4

Mr. Foster: On a point of order, Mr. Chairman, I distinctly heard Mr. Hughes say we would be willing to consider a presentation by the Government of the Prince Edward Island. I distinctly heard Mr. Hughes say that, and I would be surprised if he didn't mean it. So I would like to move that we extend an invitation to the Government of Prince Edward Island to make a presentation to the committee on the PVY-n problem.

The Chairman: Okay, Dr. Foster moved that we extend an invitation to the Government of P.E.I. That would be to the minister, Mr. Milligan, I assume. It would seem to me to be somewhat out of order, given that in the last motion we said we would not hear any more. It seems to contradict that. I think I would so rule, Dr. Foster—

Mr. Foster: If you check the *Minutes of Proceedings and Evidence* you will find that Mr. Hughes—

The Chairman: Order, order. I rule that the motion is out of order because it's contrary to a motion we just had on the floor. I heard Mr. Hughes, and I will ask him to explain again—and I think he does—what he intended to say.

Mr. Hughes: What I believe I said—we can always check the record—is that if people want to send us written representations on this issue, I'm sure members of the committee would be open to hearing from them. The motion we just passed here was specifically with respect to the business of this committee, which is that this committee meeting is the last on this issue.

Mr. Foster: So if Dr. Bradnock's estimation is wrong and the PVY-n issue isn't resolved this summer, we can't have any more hearings on it.

[Traduction]

Le président: On m'a repris quand j'ai dit combien de réunions nous avons eues. Il y a deux groupes de témoins qui sont venus témoigner dans le cadre d'une séance prolongée. J'ai parlé de deux séances. Je tiens à faire la rectification pour le compte rendu. La discussion est-elle terminée?

M. Foster: Je voudrais que l'on tienne un vote par appel nominal.

Le président: On nous demande de tenir un vote par appel nominal sur cette motion.

M. Foster: Pouvons-nous entendre la motion?

La greffière du Comité: Je ne l'ai pas faite par écrit.

Le président: La motion n'a pas été faite par écrit.

M. Hughes: Que l'étude de la question du PVY-n...

M. Foster: Monsieur le président, M. Hughes a dit que le Comité voudrait bien entendre le témoignage du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, mais qu'il ne voulait pas entendre le SNA.

M. Hughes: J'ai dit qu'il pouvait nous remettre tous les documents qu'il voulait.

La motion est adoptée par 7 voix contre 4

M. Foster: J'invoque le Règlement, monsieur le président. J'ai entendu clairement M. Hughes dire que nous serions disposés à envisager de faire témoigner le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. Je l'ai clairement entendu dire cela et je serais surpris que ce ne soit pas ce qu'il a voulu dire. Je voudrais par conséquent que l'on invite ce gouvernement à venir faire un exposé devant le comité au sujet du problème du PVY-n.

Le président: D'accord. M. Foster a proposé d'envoyer une invitation au gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. Je suppose qu'il faut l'adresser au ministre, à M. Milligan. J'ai l'impression que c'est antiréglementaire, étant donné que la motion précédente disait que nous ne voulions plus faire comparaître d'autres témoins. Cette dernière proposition semble donc contradictoire. Voilà ma décision, monsieur Foster.

M. Foster: Si vous vérifiez aux *Procès-verbaux et témoignages*, vous verrez que M. Hughes...

Le président: À l'ordre. Je décide que la motion est antiréglementaire parce qu'elle contredit une motion qui vient d'être adoptée. J'ai entendu M. Hughes et je lui demande donc d'expliquer encore une fois ce qu'il voulait dire, et je crois que c'est ce qu'il est en train de faire.

M. Hughes: On peut toujours vérifier le procès-verbal, mais je crois bien avoir dit que si certains voulaient nous envoyer des commentaires par écrit à ce sujet, les membres du comité seraient disposés à les écouter. La motion que nous venons d'adopter concerne strictement les travaux de ce comité et elle stipule que c'est la dernière séance consacrée à ce problème.

M. Foster: Par conséquent, si M. Bradnock a fait une erreur de jugement et que le problème du PVY-n n'est pas résolu cet été, nous ne pourrions pas tenir d'autres audiences à ce sujet.

[Text]

An hon. member: And the world may end tomorrow too.

Mr. Hughes: Mr. Chairman, the honourable member is experienced around here and he knows full well that if circumstances change dramatically a committee can change its mind down the road.

The Chairman: I think we should reach that end and work on the basis that if there is a need to change our minds, somebody will introduce a motion in that regard.

Mr. McGuire, you're quite anxious to get your questions going.

Mr. McGuire: I want to welcome the witnesses, delayed though we are. We hope to get a few questions to you this morning.

I would like to refer to the letter the Minister of Agriculture wrote to all the ministers of agriculture across Canada. I believe it was dated April 29. I'm sure you're familiar with it.

I would like some clarification of what was said in this particular letter, in which the federal government states that it approves the eradication plan. They say "the implication is that the blanket restrictions in the movement of seed potatoes from Prince Edward Island will no longer be applied on seed produced in 1992". Can you elaborate on that particular statement? Is it a fact that the blanket restrictions on the movement will no longer be applied to the seed produced in 1992?

Dr. Bradnock: The way the restrictions, if any, would apply in 1992, would be in the event of positive infection. There would be a five-kilometre zone around that positive infection, and seed from that area could not move. Other than that, seed that is more than five kilometres away could move. In other words, we're relating the restrictions to occurrences of the disease and not to larger geographical areas.

• 1140

Mr. McGuire: This letter was written previous to the last binational meeting. I think it was at the end of last month or the beginning of last month. The Americans have stated in a television interview that they really didn't seem to understand this zoning concept that we had been using in Canada. This proposal and other zoning proposals or methods that we use here in this country apparently haven't been used in the United States and they're not that familiar with the plan. I think it was Mr. Poe who said during the interview that if there are 15 or 18 cases, then the PVY-n virus is not under control and their restrictions would not be removed. However, if there were say 5 or 6 cases in Prince Edward Island then they would probably view that as being under control. This is just one person's opinion. It was Mr. Poe's opinion.

[Translation]

Une voix: Il se pourrait aussi que la fin du monde c'est pour demain.

M. Hughes: Monsieur le président, le député a de l'expérience et il sait fort bien que le comité peut toujours changer d'avis si la situation s'aggrave.

Le président: Je crois qu'il faut partir de ce principe; si nous devons changer d'avis, quelqu'un présentera une motion à ce sujet.

Monsieur McGuire, vous êtes impatient de poser des questions.

M. McGuire: Je souhaite la bienvenue aux témoins, même si c'est tardivement. Nous espérons pouvoir vous poser quelques questions ce matin.

Je suis certain que vous êtes au courant de la lettre que le ministre de l'Agriculture a adressée à tous les ministres de l'Agriculture du Canada. Je pense qu'elle est datée du 29 avril.

Je voudrais quelques précisions au sujet du contenu de cette lettre dans laquelle le gouvernement fédéral dit qu'il approuve le plan d'éradication. Il dit que grâce à ce plan, les restrictions générales concernant le transport des plants de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard ne s'appliqueront plus aux plants produits en 1992. Pouvez-vous fournir des explications à ce sujet? Est-ce que ce sera effectivement le cas?

M. Bradnock: Si les restrictions sont imposées à nouveau en 1992, elles seront appliquées uniquement aux foyers d'infection. On délimitera une zone de cinq kilomètres autour des foyers d'infection et les plants provenant de cette région ne pourront pas être transportés. À part cela, les plants cultivés en dehors de ce rayon de cinq kilomètres pourront toujours être transportés ailleurs. Autrement dit, nous relions ces restrictions au foyer de la maladie et nous ne les appliquons pas à de grandes régions géographiques.

M. McGuire: Cette lettre a été écrite avant la dernière réunion binationale. À la fin ou au début du mois dernier, les Américains ont dit dans une entrevue télévisée qu'ils ne comprenaient pas très bien le système de zonage que nous appliquons au Canada. Ce système ou ces méthodes de zonage n'ont de toute apparence jamais été utilisées aux États-Unis et les Américains ne comprennent pas bien notre plan. C'est M. Poe qui a dit, je crois, au cours de cette entrevue, que s'il y avait 15 ou 18 cas, on ne peut dire que l'on a circonscrit le virus PVY-n et que les Américains ne supprimeraient pas les restrictions qu'ils ont imposées. Par contre, s'il ne restait que cinq ou six cas à l'Île-du-Prince-Édouard, ils considéreraient probablement que l'on est maître de la situation. Je signale que c'est l'avis d'un seul locuteur, M. Poe, donc.

[Texte]

What have the Americans told you about what would be a situation that is under control? How many cases would have to be identified to be out of control? What are the actual point-by-point conditions that the Americans have now in place that could restrict the movement of P.E.I. potatoes into the United States and, by implication, into other provinces in Canada?

Dr. Bradnock: The United States did not set a number nor have we tried to set a number. I'd like first to comment on their attitude with regard to a zoning proposal. There is, in both animal and plant health, a general acceptance of the concept of area freedom. That concerns areas that are not affected by a particular disease and the right to move plants out of that area without restriction. There may be other areas which are infected and where there are restrictions on movement.

The U.S. accepts that concept as we do. The concept as developed in the zoning proposal goes perhaps to a rather narrower area or smaller areas than they have been used to. We have quite a lot of familiarity with the zoning proposal because it was the basis on which we kept access into the European market with regard to another disease, bacterial ring rot of potatoes. We probably have some explaining to do in terms of the way that the situation will be applied.

The other thing is—particularly with respect to Prince Edward Island and New Brunswick—that because in those provinces there's a restriction on what you may plant, you must use certified seed. Therefore there's a possibility of tracing where all the seed came from that is used. It's possible to much more precisely define what is a free area and what is not a free area.

I'll come then to the question of when are we in control and when are we not in control. You can do a lot of speculating as to how it might be that you could have a lot of cases and yet still be in control. Say there were a lot of cases but they all traced back to one seed source which happened to be widely dispersed. You could say that this is actually one incident that occurs in several places. We have had that in the past with bacterial ring rot and still felt that the situation was in control.

The biggest difficulty we will have is if we have a number of incidents in 1992 and we can't account for them or trace back the seed to previous cases of infection. When we did our review on March 19, we had by then been able to relate all the positive cases in 1991 to previous incidents of infection from the previous year. Very obviously, that will be a factor in looking at any infection that we detect in 1992.

I don't know if I've answered your question.

• 1145

Mr. McGuire: That's fine. Thank you.

The letter goes on to say that the eradication program provides for sampling and testing of seed potato growing areas on the equivalent basis in all provinces. You have stated in your presentation that there will be 100% testing

[Traduction]

Que vous ont dit les Américains à ce sujet? Combien de cas faut-il déceler pour qu'ils considèrent qu'il s'agit d'une épidémie? Quelles sont au juste les conditions susceptibles de limiter les exportations de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard vers les États-Unis, et du même coup, leur transport vers d'autres provinces du Canada, conditions qui sont imposées actuellement par les Américains?

M. Bradnock: Les États-Unis n'ont pas cité de chiffres et nous n'avons pas essayé non plus. Je vais commencer par parler de leur attitude au sujet de notre plan de zonage. En matière d'hygiène vétérinaire et de protection des végétaux, le principe de zone libre est un principe généralement admis. Il s'agit des zones qui ne sont pas atteintes par une maladie et il n'existe par conséquent aucune restriction concernant le transport des plants à l'extérieur de cette région. Il peut y avoir par contre des régions qui sont contaminées et auxquelles s'appliquent certaines restrictions.

Ce principe est reconnu aux États-Unis comme ici. La zone que nous proposons de délimiter dans notre plan est peut-être plus restreinte que ce à quoi ils sont habitués. Pour notre part, nous le connaissons bien puisque c'est grâce à lui que nous avons pu continuer à avoir accès au marché européen malgré la présence d'une autre maladie qui s'appelle le flétrissement bactérien des pommes de terre. Nous devons probablement fournir quelques explications sur le mode d'application du plan.

Il y a autre chose—en raison des restrictions qui sont imposées à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, il n'est permis d'utiliser que des plants sélectionnés. Ce système permet de retrouver l'origine de tous les plants utilisés. On peut ainsi beaucoup mieux faire la distinction entre les zones libres et les zones qui ne le sont pas.

J'en arrive à la question suivante. On peut se demander comment il est possible de rester maître de la situation même quand il existe un grand nombre de cas. C'est ce qui se passe quand un grand nombre de cas très dispersés peuvent être reliés à la même source d'approvisionnement. On peut dire alors qu'il s'agit d'un seul incident qui se manifeste à plusieurs endroits. Nous avons eu le cas avec le flétrissement bactérien et cela ne nous a pas empêchés d'être convaincus de rester maître de la situation.

Nous aurons un gros problème si un certain nombre de flambées se produisent en 1992 et que nous n'arrivons pas à remonter au foyer de contamination. Dans le cadre de l'étude que nous avons faite le 19 mars, nous sommes parvenus à remonter à la source de tous les cas positifs en 1991. Il en sera manifestement de même pour les cas détectés en 1992.

Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question.

M. McGuire: C'est bien. Merci.

On dit aussi dans la lettre que dans le cadre du programme d'éradication, l'échantillonnage et les tests seront appliqués à toutes les provinces sur une base équivalente. Vous avez dit que toute la production de l'Île-du-Prince-

[Text]

done in Prince Edward Island, which had 10 results last year, while Ontario has had 10. This is basically the same, but with 100% testing versus a very limited amount of testing. What do you mean by an equivalency basis for the coming year? Will all provinces have 100% testing or will just Prince Edward Island have 100% testing?

Dr. Bradnock: There are a number of points here. First of all, we must recognize that in Prince Edward Island every potato farmer grows seed potatoes. So all of the seed that is produced in Prince Edward Island potentially can go into the seed market. In Ontario, the situation is quite different. The cases that we detected in Ontario were in areas where they were producing potatoes for processing or potatoes for consumption, not in the seed production system at all. So those potatoes have gone out of the system totally.

The other thing is that if you trace back on the history of this disease, the disease was first detected in Ontario in tobacco fields, but the trace-back indicated that it originated with the seed system in Prince Edward Island.

The reason for doing the testing in Prince Edward Island is a sort of multi fail-safe thing, simply to prove what the situation is in that province. We are also looking at the seed system in other provinces. We are concentrating our efforts on the seed system.

Mr. McGuire: Will there be 100% testing of their seed?

Dr. Bradnock: No, there will be 100% testing of seed at the elite three level, which is far enough down in the production level to show whether we have a problem, but high enough up to present a protection. We will do that across all of the provinces, but we will not test every field in Canada. We don't feel that there would be a benefit to merit that sort of expense.

The other area of concentration of testing is around places where infection occurred last year, and so we will be doing a lot of testing in Ontario that relates to the production area of crops grown as potatoes for consumption, rather than potatoes grown for seed. We will be trying to do some trace-back there, in case there are pockets of infection that we haven't detected.

Mr. McGuire: Have the Americans shared with you the results of their testing program to date? I'm hearing that Florida and California have had positive testing from their program to this date. Have they shared that information with you?

Dr. Bradnock: I think you and I probably hear the same rumours, but we have had nothing from the United States with regard to the results. We know that they have done testing in Florida. Certainly, from hearsay, there was an additional test or two additional tests being done on some of their preliminary testing in Florida, but we don't have any information on what they have found, if anything. As far as California is concerned, I think the survey is ongoing. I don't think we have any information from there.

[Translation]

Édouard serait soumise à des tests alors; on avait détecté 10 cas dans cette province l'année dernière, et le même nombre en Ontario alors qu'on n'y a fait que des tests très limités. Que voulez-vous dire quand vous parlez de base équivalente? Est-ce que les tests portant sur toute la production seront appliqués dans toutes les provinces ou uniquement à l'Île-du-Prince-Édouard?

M. Bradnock: Il y a plusieurs points à signaler. Il faut d'abord tenir compte du fait que tous les producteurs de pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard produisent également des plants. Cela signifie que ces plants-là risquent d'être vendus pour la production. Par contre, en Ontario, la situation est complètement différente. En Ontario, c'est dans des régions où l'on produit des pommes de terre destinées à la transformation ou à la consommation et où l'on ne produit pas du tout de plants que tous les cas ont été détectés. Il s'agit par conséquent de pommes de terre qui ont complètement disparu.

Par ailleurs, si l'on remonte à l'origine de cette maladie, on apprend qu'en Ontario, c'est dans les champs de tabac que les premiers cas ont été décelés alors qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, c'est dans des champs de pomme de terre.

On veut soumettre toute la production de l'Île-du-Prince-Édouard à des tests pour mettre toutes les chances de son côté et pour savoir exactement quelle est la situation dans cette province. Nous examinons également les plants produits dans les autres provinces. C'est donc sur les plants que nous axons nos efforts.

M. McGuire: Est-ce que la totalité des plants devront subir des tests?

M. Bradnock: Non, la totalité des plants de troisième génération seront soumis à des tests, car les plants de cette génération se situent à un niveau assez bas dans l'échelle de production; il s'agit donc de savoir s'il y a un problème tout en étant un niveau assez élevé pour offrir une protection. Nous ferons cela dans toutes les provinces, mais nous ne ferons pas de tests sur tous les champs du Canada. Nous ne croyons pas qu'une telle dépense se justifierait.

Nous concentrerons par ailleurs les tests sur les régions où il y a eu des cas de contamination l'année dernière et par conséquent, en Ontario, nos tests porteront plutôt sur les pommes de terre produites pour la consommation que sur celles qui sont produites pour la reproduction. Nous essaierons également de remonter à l'origine au cas où il existe des foyers d'infection que nous n'avons pas décelé.

M. McGuire: Les Américains vont-ils communiquer les résultats des tests qu'ils ont fait jusqu'à présent? Il paraît qu'il y a eu des tests positifs en Floride et en Californie. Vous en a-t-on parlé?

M. Bradnock: J'ai l'impression que nous avons entendu les mêmes rumeurs, mais les Américains ne nous ont pas encore communiqué de résultats. Nous savons que des tests ont été effectués en Floride. Il paraît par ailleurs que l'on est en train de faire des tests supplémentaires en Floride, mais nous ne savons pas si l'on a découvert quelque chose. En ce qui concerne la Californie, je crois que l'étude n'est pas terminée. Je ne pense pas que nous ayons reçu des renseignements de là-bas non plus.

[Texte]

There is one other thing I might add, Mr. Chairman. When we found the two positive cases from California, we passed on that information to the United States. I might say that we spent a fair bit of time confirming it before we did pass it on. The U.S. did try to do trace-back to see if they could account for what we had found, but it was too late. Their potato production was completed for the year in those areas, so they couldn't find where the disease had come from.

The Chairman: We have a tight timeframe and Mr. McGuire is at the end of his time. On the other hand, Mr. McGuire is closely allied to this problem. I ask your indulgence to allow him to continue for a few minutes or, on your direction, I'll hold it tight.

Mr. McGuire, I'll give you 15 minutes in total then. Another five.

Mr. McGuire: I would like to ask at least one more question, Mr. Chairman. Thank you very much.

You say that as far you're concerned, the situation is now under control. Can you tell the seed potato farmers in Prince Edward Island what will be happening to their crop this fall, as far as you know, as far as the province is concerned, and as far as the Americans are concerned? What can the farmers definitely rely on, as to disposal of their seed potatoes?

• 1150

Dr. Bradnock: If their crop is produced in a disease-free area, it can be shipped—quite apart from the offshore markets, which don't worry about PVY-n—anywhere in Canada. As far as the United States are concerned, we don't yet know what the definite rules will be. We have made the decision that we should allow shipment anywhere in Canada.

Mr. McGuire: Considering the effect of the misdiagnosis last summer and the damage resulting from the situation where the rest of the world basically were kept informed that we had 90 some cases plus the fact that you've told me in a letter of March 4 that there have been 591 instances of potato material coming through customs illegally, what has the department done to negate the bad publicity of last summer and to strengthen the customs? You found 591 cases over the past four years and the speculation is that you probably missed some. What is the department doing to negate or to improve the situation in both those instances?

Dr. Bradnock: I can do better with the area that deals with plant protection than I can with regard to publicity. Let me deal with the second one, which is the protection of Canada and the prevention of entry of material, there is a recommendation on this in Dr. Switzer's report as well. It is obviously an area we have to strengthen.

There are a number of things we can do. I don't know if you've seen anything about the detector dogs we are using, which are also used in the United States. I recently travelled through customs in the United States. While I was waiting

[Traduction]

Je me permettrai d'ajouter autre chose, monsieur le président. Quand nous avons détecté deux cas positifs dans des pommes de terre en provenance de Californie, nous avons prévenu les Américains. Nous avons même fait des vérifications pendant un bon bout de temps pour en être sûrs avant d'en parler. Les Américains ont bel et bien essayé de remonter à la source, pour nous donner des explications, mais il était trop tard. Leur production était terminée pour l'année dans ces régions-là et ils n'ont pas pu trouver d'où provenait la maladie.

Le président: Nous avons un horaire serré et M. McGuire a épuisé son temps de parole. Vu que ce problème le touche de très près, je vous demande de lui permettre de continuer pendant quelques minutes mais si vous tenez absolument à ce que je fasse respecter l'horaire, je le ferai.

Monsieur McGuire, je vous accorde 15 minutes en tout. Cela veut dire qu'il vous reste cinq minutes.

M. McGuire: Je voudrais poser au moins une autre question, monsieur le président. Merci infiniment.

Vous dites que vous pensez que nous sommes maîtres de la situation. Pouvez-vous dire aux producteurs de pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard ce qu'il adviendra de leur récolte cet automne, ce qui se passera ici et aux États-Unis? Quelles seront pour eux les possibilités d'écouler leurs plants de pommes de terre?

M. Bradnock: Si leurs plants sont produits dans une région qui n'est pas contaminée, ils pourront être expédiés partout au Canada, sans parler des pays étrangers qui ne se préoccupent pas du PVY-n. En ce qui concerne les États-Unis, nous ne savons pas encore en quoi consisteront les règlements définitifs. Nous avons décidé de permettre l'expédition des pommes de terre partout au Canada.

M. McGuire: Compte tenu des effets de l'erreur de diagnostic commise l'été dernier et du tort causé par la mauvaise publicité qu'on nous a faite à l'étranger en disant qu'il y avait environ 90 cas au Canada, sans compter que vous m'avez dit dans une lettre datée du 4 mars qu'il y a eu 591 cas d'importation illégale de pommes de terre au Canada, pouvez-vous nous dire ce que le ministère a fait pour démentir cette mauvaise publicité et resserrer la surveillance aux bureaux des douanes? Vous avez relevé 591 cas sur les quatre dernières années et vous n'avez probablement pu démasquer tous les fraudeurs. Que fait le ministère pour démentir ces rumeurs ou améliorer la situation dans ces deux cas?

M. Bradnock: Je me sens plus à l'aise dans le domaine de la production des végétaux que dans celui de la publicité. Je vais donc répondre à la deuxième partie de la question qui porte sur la protection et l'interdiction d'importer des matières végétales, on trouve également une recommandation à ce sujet dans le rapport de M. Switzer. Il faut de toute évidence resserrer la surveillance.

Il existe plusieurs solutions. Je ne sais pas si vous avez déjà entendu dire que nous utilisons des chiens détecteurs, comme aux États-Unis. Je suis passé dernièrement à la douane américaine. Pendant que j'attendais que mes bagages

[Text]

for my baggage to come off the carousel I saw a dog going around. It stopped by a lady's bag. It was opened and there was a meat sandwich in there, which was, of course, confiscated. The dog went round further; it stopped by another bag and there was some fruit in there, which the dog was able to smell. We have a detector dog program. We are hoping to be able to expand that.

I believe there is much more that will have to be done, and this is what Dr. Switzer says, in the way of publicity to travellers about the risk they pose when they bring in plant material illegally. That is very definitely going to be a focus of publicity, penalties for people who bring in material. The department is definitely working on that right now.

In terms of the information regarding what is the actual situation with regard to the disease, certainly the place where we are affected is the United States. We have been telling the United States on a continuous basis what the current situation is. I don't think anybody is uninformed down there. In fact the situation is a lot better than originally thought. Obviously, if you lose a market it takes time to build up confidence in that market. That is something we desperately must do.

Mr. Laporte: Do you think the department was a bit premature in its initial announcements? It was reported that 79 or 89 or 90 cases had the PVY-n virus, but only a very small fraction of that was found in subsequent testing. Do you think you made an error in your initial announcement in reporting to the United States, given the effect it has on markets and losing market share and so on?

Dr. Bradnock: Hindsight is wonderful. I also would have to say, and you may not be aware of this, that I would be commenting not only on my own actions, but on other people's actions, because I took responsibility for this program in February of this year. I think the United States were aware that we had a problem; they were aware we were working on it. There was a pretty constant flow of information, as we had information.

Mr. Laporte: When did they become aware? You said they were aware.

Dr. Bradnock: They knew from the previous year that we had the disease. We had informed them in 1990, I suppose, that we had the disease. We had had a number of meetings with them. They had imposed restrictions early in 1991 so that they were aware long before there was the problem with the 96 cases. They were aware that we had the disease.

Obviously, when you detect the disease and inform a farmer that his crop must be top killed and so on, that information is out. We could not suppress the information. Had we tried to do so, we would probably have created more suspicion.

[Translation]

arrivent sur le tapis circulaire, j'ai aperçu un chien. Il s'est arrêté devant le sac d'une dame. On a ouvert celui-ci et il contenait un sandwich à la viande qui a été évidemment confisqué. Le chien est allé plus loin et il s'est arrêté devant un autre sac qui contenait des fruits et qu'il avait été capable de flairer. Il existe un programme de chiens détecteurs au Canada et nous comptons bien l'intensifier.

Je crois que nous devons faire beaucoup plus que nous ne faisons actuellement pour mettre les touristes en garde contre les risques qu'ils nous font courir en important illégalement des matières végétales. M. Switzer l'a d'ailleurs dit dans son rapport. On fera certainement un effort au niveau de la publicité et on insistera sur les amendes dont les fraudeurs sont passibles. Le ministère est en train de mettre l'accent là-dessus.

En ce qui concerne les renseignements sur la maladie, puisque c'est aux États-Unis qu'elle nous fait le plus de tort, nous tenons fidèlement les Américains au courant de l'évolution de la situation. Personne ne peut se plaindre d'être mal renseigné dans ce pays. La situation est en réalité bien moins grave qu'on ne le pensait d'abord. Quand on perd un marché, il faut du temps pour regagner la confiance de son client. C'est ce que nous devons faire à tout prix.

M. Laporte: Ne pensez-vous pas que le ministère a été un peu alarmiste? On a parlé de 79 ou de 89 ou 90 cas alors qu'à la suite des tests qui ont été effectués par après, une faible proportion d'entre eux seulement ont été confirmés. Pensez-vous avoir commis une erreur en informant directement les États-Unis, compte tenu de l'effet qu'a eu cette déclaration, puisqu'elle nous a fait perdre une partie du marché et qu'elle nous a valu d'autres problèmes?

M. Bradnock: C'est bien beau de dire cela. Je tiens à vous signaler, car vous ne le savez sans doute pas, qu'en parlant de cela, je parlerais non seulement de mes propres initiatives mais aussi de celles d'autres intéressés, puisque j'ai repris la direction de ce programme en février de cette année. Je crois que les Américains savaient que nous avions un problème et qu'ils savaient que nous cherchions une solution. Nous avons communiqué les renseignements à mesure que nous les obtenions.

M. Laporte: Quand les Américains ont-ils eu la puce à l'oreille? Vous avez dit qu'ils savaient que nous avions un problème.

M. Bradnock: Ils savaient déjà l'année auparavant que la maladie s'était déclarée chez nous. Nous les avons informés de la maladie en 1990, je pense. Nous nous étions réunis à plusieurs reprises avec eux. Ils avaient imposé des restrictions au début de 1991 et ils savaient donc déjà qu'un problème se posait dans 96 cas. Ils savaient que nous étions aux prises avec la maladie.

De toute évidence, lorsqu'on découvre la maladie et qu'on dit à un agriculteur que les fanes de pommes de terre doivent être détruites, ce genre d'information circule. Nous ne pouvons rien faire contre cela. Si nous avions essayé, nous n'aurions réussi qu'à éveiller les soupçons.

[Texte]

Understand that looking at it now we can say maybe we shouldn't have done that. At the time, we believed we had found a positive case. We ordered the crop destroyed. Quite apart from what we we're returning to the United States, what we were telling the farmers was your crop is infected. It can't be seed.

Mr. Laporte: Why didn't you tell them you think their crop is infected, that you know it's PVY-n or the cross between PVX and PVY or whatever the situation is? My understanding is you're very positive that PVY-n destroyed this crop. Why you not saying you suspect this is the case, you are going to do further investigation to determine whether it is?

Dr. Bradnock: If you understand the testing protocol, it was a two-stage testing process. First of all, we had a serological test. That showed positive. From that test we then took material and inoculated it into test tobacco plants. The tobacco plants died, which was the symptom we were looking for for PVY-n.

We have two positives, and on that basis we were drawing the conclusion that we had the disease in question. We do not have the disease in question. We had a combination of two other diseases.

The protocol that had been agreed to at the very start was this would be the process and if we found the tobacco plants had died, this was to be considered a positive infection. Then we would take the other actions. We would destroy the crop, notify the grower and so on.

My colleague wonders whether you're referring to a situation in 1990 or 1991. The 96 cases occurred in 1991.

Mr. Laporte: Originally was there not a report of PVY-n in Ontario in 1989? Did Dr. McDonald not recommend that the outbreak of PVY-n in southern Ontario should be reported and it wasn't? Can you discuss that a bit?

Dr. John McDonald (Virologist, Plant Health Diagnostic Services Division, Food Production and Inspection Branch, Agriculture Canada): Mr. Chairman, I guess I would like to respond to that. There is a document which is quoted in the NFU report which is an internal document.

As you can be aware, we have many officials in that department and we are feeding advice and recommendations. It's true that on the record there is a suggestion that it could be considered, but that was just a recommendation.

Mr. Laporte: Can you elaborate on why you made that recommendation?

Dr. McDonald: The basis for this would be that it is customary when a new quarantine pest is discovered to notify trading partners. It's just essentially on that basis.

Mr. Laporte: Why was notification not given then?

Dr. McDonald: I can't comment on that.

Mr. Laporte: I'm asking Mr. Bradnock.

[Traduction]

A bien y penser, ce n'est pas ce que nous aurions dû faire, car à ce moment-là, nous avions cru avoir décelé un cas de maladie. Nous avons ordonné que la récolte soit détruite. Mis à part ce que nous avons envoyé aux États-Unis, nous avons dit aux agriculteurs que leur récolte était infectée. Ce ne pouvait pas être les semences.

M. Laporte: Pourquoi ne pas leur avoir dit que vous pensiez que leur récolte avait été infectée par le virus PVY-n ou un croisement entre le PVX et le PVY? Vous semblez tout à fait persuadé que c'est le PVY-n qui a détruit cette récolte. Pourquoi ne pas leur avoir fait part de vos craintes, ne pas leur avoir dit que vous pousseriez les études pour vous assurer que c'était bien le cas?

M. Bradnock: Le protocole d'analyse comporte habituellement deux volets. Tout d'abord, nous avons fait un test sérologique. Il s'est révélé positif. Nous avons ensuite prélevé un échantillon que nous avons inoculé à des plants de tabac. Les plants sont morts, ce qui nous a prouvé qu'il s'agissait bien du PVY-n.

Vu que deux tests s'étaient révélés positifs, nous en avons conclu que nous en étions bel et bien aux prises avec la maladie. Ce n'était pas le cas. Nous nous trouvions en présence de deux autres maladies.

Le protocole sur lequel nous nous étions entendus dès le début était que si les plants de tabac mouraient, nous devions conclure à l'infection. Puis, nous devions prendre d'autres mesures, par exemple détruire la récolte, informer les producteurs et ainsi de suite.

Mon collègue se demande pourquoi vous faites allusion à une chose qui se serait produite en 1990 ou 1991. Les 96 cas se sont déclarés en 1991.

M. Laporte: Un rapport n'a-t-il pas été publié sur le PVY-n en Ontario en 1989? M. McDonald n'a-t-il pas recommandé que la contamination par le PVY-n dans le sud de l'Ontario soit signalée, ce qui n'a pas été fait? Pourriez-vous nous éclairer là-dessus?

M. John McDonald (virologiste, Division des services de diagnostique phytosanitaire, Direction générale de la production et de l'inspection des aliments, Agriculture Canada): Monsieur le président, je suppose que je pourrai répondre à cette question. Il y a un document qui a été cité dans le rapport du Syndicat national des agriculteurs, un document interne.

Comme vous le savez, le ministère compte de nombreux fonctionnaires à qui nous transmettons des conseils et des recommandations. Il est vrai que cette mesure a été envisagée, mais ce n'était qu'une recommandation.

M. Laporte: Pouvez-vous nous dire pourquoi vous avez fait cette recommandation?

M. McDonald: La coutume veut, lorsque nous découvrons une maladie susceptible de quarantaine, que nous en avisions nos partenaires commerciaux. C'est ce qui explique la recommandation.

M. Laporte: Pourquoi alors n'en ont-ils pas été avisés?

M. McDonald: Je n'ai rien à répondre à cela.

M. Laporte: Alors, je pose la question à M. Bradnock.

[Text]

Dr. Bradnock: Eventually it was. I don't know the reason for the delay, but eventually notification was given. We had found this disease in Ontario in a number of previous occasions, going back over about 30 years. In all of the previous cases we'd then been able to relate it to a situation in which somebody had illegally imported potatoes and were growing them in the tobacco area. That was how the infection moved.

At the time we had this positive identification in 1989, we didn't know where it came from. It may have been a decision we should not report half the story, we should wait until we know exactly where it came from and then we can tell the full story. I'm speculating. This is something that happened three years ago.

• 1200

Mr. Laporte: But that's kind of contrary to what Dr. McDonald is saying, in the sense that if protocol says you report it, then protocol says you report it, and you're saying—

Dr. McDonald: No, actually, Mr. Chairman, just thinking back at the time, I can remember putting in a memo that could be considered. I remember actually the discussion at the time was that before we report anything we should really get a good idea of the situation. At that point in the spring of 1990 we hadn't conducted the survey in southern Ontario, so it was felt premature. At that time there would be no direct implications anyway. If there was an implication it would come from any discoveries made in that summer. Therefore, I think it was agreed in principle that the report would be made but it was felt more data would be required before that was done.

Mr. Laporte: If you felt it was premature, Dr. McDonald, why would you put it in a memo that there should be a report?

Dr. McDonald: I forget now what was actually in the memo, but what was there was that, yes, we had confirmed that we had isolated PVY-n in the 1989 crop. Then in that same memo, I think we were talking about conducting a survey in southern Ontario and there was a suggestion that this could be reported. I wasn't saying when it should be reported but that to me it was a logical sequence of events.

Mr. Laporte: Who was responsible to determine whether or not that report is made?

Dr. Bradnock: Normally, I would think it would fall to the person occupying my chair, the director of the Plant Protection Division, who would be notifying his colleagues, the directors of other plant protection divisions in the rest of the world or in areas that might be affected.

If you understand exactly what was happening, this infection was detected in tobacco, which is not a crop of significance in terms of transmitting the disease to somewhere else. It was therefore of important scientific information. It was also a significant quarantine find, because we'd found a disease we had a quarantine against.

[Translation]

M. Bradnock: Ils ont fini par l'être. Je ne sais pas pourquoi les choses ont tant tardé, mais ils ont fini par être avertis. Nous avons plusieurs fois découvert cette maladie en Ontario au cours des 30 dernières années. Dans tous les cas antérieurs, nous avons pu relier le problème à l'importation illégale de pommes de terre qui étaient cultivées dans la région de culture du tabac. C'est de cette façon que l'infection s'est propagée.

Lorsque nous avons identifié le virus en 1989, nous ne savions pas d'où il venait. Nous avons peut-être cru qu'il serait préférable d'attendre avant de faire quoi que ce soit, d'avoir toutes les données en main. J'émetts de hypothèses. Il ne faut pas oublier que cela s'est produit il y a trois ans.

M. Laporte: Mais c'est un peu le contraire de ce que vient de dire M. McDonald parce que si le protocole précise que vous devez déclarer l'infection, alors il vous faut le faire, et vous dites. . .

M. McDonald: Non, en fait monsieur le président, je me rappelle avoir dit dans une note de service que c'était ce qu'il fallait faire. Je me souviens bien de la discussion que nous avons eue à ce moment-là et de la décision que nous avons prise d'attendre, avant de faire rapport de la question, d'avoir une bonne idée nette de la situation. À ce moment-là, donc au printemps de 1990, nous n'avions pas encore effectué d'enquête dans le sud de l'Ontario et la démarche nous semblait prématurée. À ce moment-là, de toute façon, il aurait été difficile de dire de quoi il retournait au juste. Des conséquences, s'il devait y en avoir, allaient se faire jour au cours de l'été. Je crois donc que nous avons convenu de présenter un rapport, mais d'attendre d'avoir plus de données avant de le faire.

M. Laporte: Si vous pensiez que c'était prématuré, monsieur McDonald, pourquoi avoir dit dans une note de service qu'un rapport s'imposait?

M. McDonald: Je ne me souviens plus au juste de la teneur de la note de service, mais nous y confirmions sûrement que nous avions isolé le PVY-n dans la récolte de 1989. Je pense que nous y parlions aussi de la possibilité d'effectuer une enquête dans le sud de l'Ontario, enquête dont les résultats pourraient faire l'objet d'un rapport. Jamais je n'ai dit quand un rapport devrait être produit, mais c'était pour moi la suite logique des événements.

M. Laporte: À qui revenait-il de décider s'il fallait ou non rendre la chose publique?

M. Bradnock: Ce serait normalement celui qui occupe mon poste, le directeur de la Division de la protection des végétaux, qui informerait de la chose à ses collègues, les directeurs d'autres divisions de la protection des plantes ailleurs dans le monde ou dans les régions qui pourraient être touchées.

Si vous comprenez bien ce qui s'est passé, cette infection a été retracée dans le tabac qui n'est pas une culture d'importance pour ce qui est de la transmission de maladie. C'était donc une importante information scientifique. C'était aussi une importante découverte sur le plan de la quarantaine, parce que nous nous trouvons aux prises avec une maladie susceptible de quarantaine.

[Texte]

It was much more significant once we knew it was in the potatoes and that it was in the seed potatoes we used in Canada and that were being shipped elsewhere. Obviously it then becomes of much more significance to our trading partners.

Mr. Laporte: I guess the question is that, as you know, there have been accusations by Dr. Coffin and others that this whole affair wasn't handled properly, that it could have been handled better. In fact—I believe in front of the committee in P.E.I.—Dr. Coffin made comments to the effect that Canada did not in fact follow proper scientific procedures; they made all kinds of errors. I'm wondering what merit his accusations have.

Certainly when you have a situation where you have one scientist recommending that there be a report and then actually writing it down in a document, and then it's not made, it brings up some questions as to exactly what's happening, whether there is a cover-up, whether there is incompetency, whether there was just a misunderstanding. There are a bunch of questions that float up, and they seem to be still be there and I'm wondering if you can make a comment on that.

Dr. Bradnock: No, I think we had some information about a disease. We did not know the full story. When we did have the full story, we reported it. If you take a particular memo written at a particular time in the process saying my recommendation is that we should publish this, that's certainly the sort of thing a scientist should be doing. They should be making recommendations on what they think should happen. But it doesn't bind the administrators to work on a particular timeframe.

With regard to the comments on how things were handled and how they might have been better handled, in Dr. Switzer's report he says there is an emergency procedures manual and it was not followed and it should have been. Very obviously this is something we will be addressing in terms of how we deal with disease outbreaks that turn out to have major impacts like this one.

• 1205

Mr. Laporte: What is the protocol on reporting this virus? What is the practice?

Dr. Bradnock: As Dr. McDonald said, there is an obligation on a country that detects a disease of quarantine significance to notify their trading partners that this disease is now present.

Pretty obviously, any country that finds a disease will want to be able to say to the trading partner, look, we found it here, it's contained, or it's all over the country and we can no longer promise freedom from this. You really need to know what is the true situation within the country before you report it. That would be true with any of our trading partners too.

[Traduction]

Les choses nous sont apparues beaucoup plus graves lorsque nous nous sommes aperçus que la maladie avait été transmise aux pommes de terre et qu'elle avait infecté les plants de pommes de terre que nous utilisons au Canada et que nous exportons. Evidemment, dans ces cas là, nos partenaires commerciaux sont directement touchés.

M. Laporte: La question, vous le savez bien, est que vous avez été accusés, par M. Coffin entre autres, d'avoir mal manœuvré, de ne pas avoir su comment vous y prendre. En fait—et je pense que c'est au cours d'une réunion du comité à l'Île-du-Prince-Édouard—M. Coffin a dit que le Canada n'avait pas suivi la procédure scientifique appropriée, qu'on avait fait toutes sortes d'erreurs. Je me demande s'il a raison.

Il est certain que si un scientifique recommande qu'il y ait un rapport et qu'il le précise en fait par écrit, mais que rien n'est fait, on se demandera ce qui s'est passé exactement, s'il n'y a pas eu camouflage, si ce n'est pas une question d'incompétence ou s'il n'y a pas tout simplement un mécontentement. Toute une série de questions se sont posées et personne ne semble y avoir répondu et je me demande si vous ne pouviez pas nous éclairer.

M. Bradnock: Nous avons certains renseignements au sujet d'une maladie. Nous ne connaissions pas toutes les données. Lorsque nous les avons eues en mains, nous les avons rendues publiques. Vous prenez une note d'information que j'ai écrite à un moment donné au cours du processus et vous dites que j'y recommandais de publier un rapport, mais ce n'est certainement pas le travail de scientifiques. Ils sont là pour faire des recommandations, mais rien n'oblige les administrateurs à respecter certains délais.

Enfin, quant à savoir si nous n'aurions pas pu nous y prendre mieux, M. Switzer dit dans son rapport qu'il existe un guide des procédures d'urgence, qui n'a pas été suivi mais qui aurait dû l'être. De toute évidence, c'est une question à laquelle il faudra répondre dans le cadre de l'examen des mesures à prendre lorsqu'une maladie ayant des conséquences aussi graves que celle-là se déclare.

M. Laporte: Quel est le protocole à suivre lorsqu'il faut signaler ce virus? Qu'est-ce qui se fait en pratique?

M. Bradnock: Comme M. McDonald l'a dit, un pays qui s'aperçoit qu'il est aux prises avec une maladie susceptible de quarantaine est tenu d'en avertir ses partenaires commerciaux.

Un pays qui se serait aperçu qu'il est aux prises avec une maladie aimerait bien pouvoir dire à ses partenaires commerciaux qu'il s'en est aperçu que la maladie a été réprimée ou encore qu'elle s'est propagée dans tout le pays et qu'il ne sait pas comment au juste il arrivera à s'en débarrasser. Il faut vraiment savoir ce qui se passe dans un pays avant de pouvoir dire quoi que ce soit. La même chose vaut pour nos partenaires commerciaux.

[Text]

Mr. Laporte: The criticism is that by failing to do testing in 1989, you made an error, that there were potatoes in that area that should have been tested but you decided not to test. If they had been tested perhaps this problem would not have been as significant. I believe that is the theory. Am I right or am I wrong on that?

Dr. Bradnock: I've seen that speculation, but I think it doesn't really take into account the calendar. I think the infection was found rather late in 1989, wasn't it?

Dr. McDonald: Mr. Chairman, maybe I could comment on this issue. It was suggested that testing be done on a trial, which was referred to as the starch potato variety trial.

At that time the varieties being grown in that trial came from the Canadian seed potato system. In 1989, we had absolutely no indication that PVY-n was present in the Canadian seed certification. That was one fact.

The other fact was that if you go surveying and sampling potatoes in the fall or the winter of 1989 from an area—this plot happened to be right in an area where there was significant PVY-n spread in 1989. If you sample potatoes from that area, if you find PBVY-n in that tuber, that will not tell you where that infection came from. This is discussed in the report, because in the NFU report it states that just because you find it there doesn't tell you where that infection came from. That information would be irrelevant in terms of any trace-back.

Mr. Laporte: Yet you ask that this should be reported. First of all, can you tell me if you've found what the origin of the PVY-n virus was?

Second, it was premature in Ontario. Why were you so quick to report the P.E.I. cases?

Dr. Bradnock: As far as the trace-back, no, we do not know where it originally came from. We've traced back so far into the seed system in P.E.I., but we do not know when it arrived.

The second point was—

Mr. Laporte: It was premature in Ontario—

Dr. Bradnock: The disease is not transmitted in tobacco plants. It is transmitted in seed potatoes. Therefore, it is much more significant when it's in the seed potato system, particularly in the seed potato system for P.E.I., which is so significant in North America as a source of seed supply.

M. Larrivée (Joliette): Je voudrais d'abord vous souhaiter la bienvenue à ce Comité.

Monsieur Bradnock, je pense qu'il est toujours plus facile après les faits de dire: on aurait dû faire ça, ou on aurait dû faire ceci. Je pense que tout le monde a agi de la bonne manière au moment où ces problèmes-là se sont produits. Ce qui est important, c'est de savoir à partir d'aujourd'hui ce qui se passe.

[Translation]

M. Laporte: Ce qu'on vous reproche, c'est l'erreur que vous avez faite en 1989 du fait que vous n'avez pas procédé à des tests, qu'il aurait fallu analyser les pommes de terre récoltées dans la région, ce que vous n'avez pas fait. Si vous aviez procédé à des tests, le problème n'aurait peut-être pas pris une telle ampleur. Je pense que c'est là la théorie. Ai-je raison ou non?

M. Bradnock: J'ai déjà entendu cette hypothèse, mais elle ne tient pas vraiment compte du déroulement des événements. Je pense que l'infection a été retracée assez tard à la fin de 1989, n'est-ce pas?

M. McDonald: Monsieur le président, je pourrais peut-être répondre à cette question. Il a été proposé que des tests soient effectués sur la pomme de terre de féculerie.

À ce moment-là, les variétés qui étaient cultivées dans le champ d'essai provenaient du système canadien culture de pommes de terre pour la sélection. En 1989, nous ne nous doutions absolument pas qu'elles avaient été infectées par le PVY-N. C'était un élément.

Le deuxième c'est que personne n'aurait pu dire, dans le cas des échantillons de pommes de terre prélevées à l'automne ou à l'hiver de 1989 dans un champ situé au beau milieu d'une région où le PVY-N s'était propagé en 1989, d'où provenait l'infection si, effectivement, elles avaient été contaminées. Cette question est abordée dans le rapport parce que le SNA a dit dans son rapport que le seul fait de s'apercevoir qu'il y a une maladie ne nous dit pas d'où elle provient. Cette information n'est d'aucune utilité quand on veut connaître le foyer de l'infection.

M. Laporte: Pourtant, vous avez demandé qu'il en soit fait état. Premièrement, pouvez-vous me dire si vous avez trouvé quelle était l'origine du virus PVY-N?

Deuxièmement, si la démarche était prématurée en Ontario, pourquoi alors avoir aussi rapidement signalé les cas d'infection dans l'île-du-Prince-Édouard?

M. Bradnock: Non, je ne pourrais pas vous dire d'où venait le virus. Nous savons qu'il a infecté les plants de pommes de terre de l'île-du-Prince-Édouard, mais nous ne pouvons pas dire quand il a fait son apparition.

Quant à la deuxième question. . .

M. Laporte: Si la démarche avait été prématurée en Ontario. . .

M. Bradnock: Les plants de tabac ne transmettent pas la maladie. Elle est transmise par les plants de pommes de terre. Elle revêt donc beaucoup plus d'importance lorsqu'on la retrouve dans le système des plants de pommes de terre sélectionnés, surtout celui de l'île-du-Prince-Édouard, qui est une source aussi importante d'approvisionnement en Amérique du Nord.

Mr. Larrivée (Joliette): First, I would like to welcome you here.

Mr. Bradnock, I think that it is always easier, with insight, to say we should have done this or should have done that. I think everybody did what had to be done when the problems arose. What is important is to know what can be done from now on.

[Texte]

Mon collègue de l'Île-du-Prince-Édouard est préoccupé par ses producteurs de pommes de terre, bien sûr, et il vous a demandé: qu'est-ce que je vais leur dire? Est-ce que c'est sous contrôle? Est-ce qu'on peut se retrouver avec le même problème que l'an passé?

Je crois savoir que la situation est sous contrôle, et que les vérifications se font, mais j'aimerais approfondir cela.

• 1210

Est-ce que vous pouvez nous confirmer qu'on risque fortement de ne pas se retrouver avec le même problème cette année?

Dr. Bradnock: Yes, the reason for our confidence that the situation is in control is that we believe, with the improved scientific knowledge, the work being done to improve our testing protocol, and the agreement on a system, with the knowledge we've gained about how the disease seems to spread—mainly with seed and not moving very far with aphids—we therefore believe we've got a system that (a) will detect the disease if it occurs and (b) tells us how much protective zone we need around any infection. We have reason to believe we have a process by which to take care, if the disease is present.

Also, with the amount of testing we've done through the winter we believe we should have detected any serious levels of infection in the seed system. So we believe that if there is infection it's probably at low levels and should not cause the kind of major disruption that did occur previously.

I would like to come back to your starting point about looking back on how things might have been done. Yes, it's always easier, with hindsight, to say we should have done this or should have done that. The main point we would make is that we have learned from our previous experience that the program must be based on good size and there must be very good communication with all the stakeholders, between the headquarters and the field staff and so on, and we have put mechanisms in place to make sure we are listening, communicating, and working on this together. So I believe there is justification for believing the situation is in better control now than it was.

M. Larrivée: Monsieur Bradnock, est-ce que ces mesures qu'on a mises en place sont bien acceptées par les Américains? Est-ce qu'on peut penser qu'avec ces contrôles que l'on va faire, on va regagner leur confiance et que les producteurs seront en mesure de continuer à transiger comme ils le faisaient auparavant?

[Traduction]

My colleague from P.E.I. is worried about his potato growers and this is why he would like to know what he should tell them. Is everything under control? Could we have the same problem as last year?

I believe that things are under control and that tests are underway, but I would like you to comment.

Can you guarantee us that we won't have the same problem this year?

M. Bradnock: Oui. La raison pour laquelle nous sommes persuadés que nous sommes maîtres de la situation, c'est que nous croyons, en raison des connaissances scientifiques que nous avons acquises depuis, des efforts que nous avons déployés pour améliorer notre protocole d'essais, du système sur lequel nous sommes arrivés à nous entendre et des données que nous avons recueillies sur la propagation de la maladie—à partir surtout des semences et pas tellement avec les pucerons—bref, nous croyons que nous avons un système qui a) nous permettra de déceler la maladie si elle fait son apparition et b) nous indiquera quelle doit être la superficie de la zone de protection contre l'infection. Nous avons raison de croire que nous avons un processus de lutte contre la maladie si elle se déclare.

Ainsi, étant donné tous les tests que nous avons faits tout au long de l'hiver, nous croyons pouvoir dire que nous avons détecté toute trace de maladies graves dans le systèmes de culture des plants sélectionnés. Si une infection persiste, c'est probablement à un très bas niveau, et elle ne devrait pas causer de problème de l'envergure de celui avec lequel nous avons été aux prises.

Vous m'avez interrogé au départ sur la façon dont les choses auraient dû être faites; je vais donc revenir sur cette question. Oui, il est toujours plus facile, lorsqu'on regarde en arrière, de dire qu'on aurait pu faire ceci ou cela. Nous tenons à faire ressortir ici que nous avons tiré une leçon de notre expérience et que nous savons désormais que le programme de lutte doit être entrepris à assez grande échelle et que les renseignements doivent circuler librement entre tous les intervenants, entre l'administration centrale et le personnel sur le terrain, et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons mis en place des mécanismes qui faciliteront l'écoute, la communication et la collaboration. C'est pourquoi je vous dis que nous avons raison de croire que nous sommes vraiment maîtres de la situation.

Mr. Larrivée: Mr. Bradnock, are those mechanisms which we put in place well accepted by the Americans? Can we hope that the controls will help us regain their confidence and that growers will be able to do the business they were used to?

[Text]

Dr. Bradnock: We've had numerous conversations with our colleagues in the United States. I've certainly been talking to the person who is my opposite number in the United States Department of Agriculture. He has already said to me—although not in writing—that we must allow P.E.I. seed to move in this year and that we cannot continue to expect to hold it down.

In terms of the details of the measures we've taken, the binational panel, which was made up of scientists from both sides, agreed that the approach was correct.

The only area we would like to get clearer from the United States is a clear definition of what they would consider to be an acceptable area in which to allow movement. Will they accept our zoning concept as it is? Would they want a slightly expanded zone? Can we persuade them to work on this, rather than on some other kind of geographic principle?

In the United States, where they have used disease-free zones, I think they've usually referred to counties or some other land division. We would prefer to relate the zone to where disease occurs. That will obviously be a matter for negotiation.

But, yes, I think they were persuaded that if you look at the situation between 1990 and 1991 there was an improvement, we did have fewer cases, and we did seem to have the start of control. So I think we do have their confidence.

The other point is that we have been extremely open with the officials in the United States and they acknowledge that. This means that if we say to them that we are free or comparatively free I believe they will also trust that statement. That's extremely important in restoring the market.

• 1215

M. Larrivée: Merci, monsieur Bradnock.

Mr. Chairman, I know that time is short, but I have only a short question with a short answer, please.

Agriculture Canada a engagé le docteur Switzer pour faire une étude et des recommandations sur les problèmes qu'on a connus. Très brièvement, comment ce rapport-là a été reçu par Agriculture Canada? Est-ce que le ministre a l'intention de donner suite aux recommandations?

Dr. Bradnock: Yes. Dr. Switzer is obviously a very highly respected scientific administrator and it would be highly improbable that you would have him make recommendations and then not have to take those recommendations extremely seriously.

They have already been examined on a preliminary basis by administrators in the department, who are saying obviously we must do our best to implement those recommendations. I believe this is true for the department. The practical detail is how? That's what will be worked on by a panel that will be established within the next few weeks.

Mr. Larrivée: Thank you.

[Translation]

M. Bradnock: Nous nous sommes entretenus à plusieurs reprises avec nos collègues aux États-Unis. Je me suis moi-même entretenu avec mon homologue au Département américain de l'agriculture. Elle m'a dit—malheureusement pas par écrit—que nous devons permettre la mise en marché, cette année, des plants sélectionnés de l'Île-du-Prince-Édouard et que nous ne pouvons pas continuer à freiner la production.

Quant au détail des mesures que nous avons prises, le groupe spécial binational, qui se compose de scientifiques des deux pays, a convenu que l'approche adoptée était la bonne.

La seule autre chose, c'est que nous voudrions que les États-Unis nous donnent une définition claire et nette de ce qu'ils considèrent comme une zone de protection acceptable. Accepteront-ils notre notion de zonage? Voudront-ils que nous élargissions un peu la zone? Pourrions-nous arriver à les persuader que nous devrions nous entendre sur cette question plutôt que sur une autre espèce de principe géographique?

Aux États-Unis, lorsqu'on parle de zone libre de maladie, on fait ordinairement allusion à des comtés ou à un autre mode de répartition des terres. Nous préfererions nous en tenir à la zone où la maladie s'est déclarée. Cette question devra de toute évidence faire l'objet de négociations.

Je pense donc qu'ils estiment que la situation s'est améliorée par rapport à ce qu'elle était entre 1990 et 1991 parce que les cas de maladie sont moins nombreux et que nous semblons maintenant en mesure de la maîtriser. Je crois que nous avons regagné leur confiance.

L'autre point est que nous nous sommes montrés extrêmement ouverts avec les représentants américains, ce qu'ils reconnaissent d'ailleurs. Donc, si nous leur disons que nous sommes arrivés, ou à peu près, à nous débarrasser de cette maladie, ils nous croiront. Cela est extrêmement important si l'on veut restaurer le marché.

Mr. Larrivée: Thank you, Mr. Bradnock.

Monsieur le président, je sais que le temps presse, mais j'ai une toute petite question à poser qui appelle une brève réponse.

Agriculture Canada hired Dr. Switzer to do a study and make recommendations on the problems we've had. Very briefly, how did Agriculture Canada take that report? Does the minister intend to apply the recommendations?

M. Bradnock: Oui. M. Switzer est un scientifique et un administrateur pour qui, de toute évidence, on a beaucoup de respect, et il serait fort improbable qu'on lui demande de faire des recommandations et qu'on ne les prenne pas ensuite très au sérieux.

Elles ont déjà fait l'objet d'une étude préliminaire de la part d'administrateurs du gouvernement qui sont d'avis que nous devons faire de notre mieux pour les mettre en oeuvre. Je crois que cela vaut pour tout le ministère, mais comment faire? C'est ce que décidera un groupe de travail qui sera mis sur pied au cours des quelques prochaines semaines.

M. Larrivée: Merci.

[Texte]

The Chairman: Dr. Foster, I'm going to go to you. I will tell the committee that our obligations mean that we have to leave here about 10 minutes from now for the news conference.

Mr. Foster: Thank you very much, Mr. Chairman. I want to welcome the witnesses this morning, especially Mr. Bradnock, with whom we spent many hours a few years ago in another capacity.

In Dr. Switzer's report it suggests that most of the problems that related to the PVY-n issue would not have arisen if the guidelines had been followed in the manual entitled "Plant Pest Emergency Response Program Manual". I'd like to ask the witnesses if they were instructed or requested by the minister or the minister's staff to not follow the manual's procedures.

Dr. Bradnock: I can speak for myself. I wasn't involved in the problem at the time when it arose. I would be extremely surprised if that was an instruction, but I think my colleagues should answer for themselves.

Mr. Foster: I'd like to ask Dr. McDonald to answer that question.

Dr. McDonald: Mr. Chairman, I'm not aware of any such communication.

Mr. Foster: Mr. Willis.

Dr. Carl Willis (Director, Charlottetown Research Centre, Research Branch, Agriculture Canada): Mr. Chairman, I have to, like Mr. Bradnock, beg off. I became involved in the PVY-n problem only in August 1991, but certainly some of the discussion since then, and some of those raised by Dr. Switzer in his report, certainly indicate that not all of the detail of the plan was followed. I have no reason to believe that there was any instruction from anyone not to do so.

Mr. Foster: When was the last time the department used the "Plant Pest Emergency Response Program Manual"?

Dr. Bradnock: Are you talking about in reality or in simulation?

Mr. Foster: In reality.

Dr. Bradnock: It's in use. We had a major pest outbreak in the Vancouver area with regard to the Asian gypsy moth. That is an area where we had run simulations in the past. They are following the manual. In fact, the manual is being followed now in the Atlantic region, as well.

Mr. Foster: I'm not surprised that it's being followed now. I'm interested to know when there was an emergency of this nature where the plan was implemented previous to the fall of 1990 when this outbreak occurred.

Dr. Bradnock: I don't know that it has ever been used in the formalized way that was established. Some parts of the processes had been used on previous occasions.

Mr. Foster: In the Switzer report, he says that:

The communications with the field staff in 1990-91 were not very effective. During the early stages of the PVY-n situation, frequent changes in procedures were sent from Ottawa to Agriculture Canada regional officials, resulting

[Traduction]

Le président: Monsieur Foster, je vais vous céder la parole. Je tiens à rappeler au comité que nous devons lever la séance dans une dizaine de minutes pour assister à la conférence de presse.

M. Foster: Merci beaucoup, monsieur le président. Je souhaite la bienvenue aux témoins ce matin, surtout à M. Bradnock avec qui nous avons eu l'occasion de passer bien des heures il y a quelques années dans un autre contexte.

M. Switzer prétend dans son rapport que la plupart des problèmes reliés au virus PVY-n ne se seraient pas posés si les lignes directrices que contient le manuel du «Programme d'intervention phytosanitaire d'urgence» avaient été suivies. J'aimerais que les témoins nous disent si le ministre ou des représentants du ministre leur auraient demandé de ne pas suivre la procédure établie.

M. Bradnock: Je ne peux parler que pour moi-même. Je ne m'occupais pas de ce dossier lorsque le problème s'est posé. Je serais extrêmement surpris que pareilles instructions aient été données, mais je crois que ce sont mes collègues qui devraient vous répondre eux-mêmes.

M. Foster: Je prie donc monsieur McDonald de répondre à cette question.

M. McDonald: Monsieur le président, je ne suis pas au courant de telles directives.

M. Foster: Monsieur Willis.

M. Carl Willis (directeur, Centre de recherche de Charlottetown, Direction générale de la recherche, Agriculture Canada): Je dois moi aussi, monsieur le président, comme M. Bradnock, m'avouer incapable de répondre à cette question. Je n'ai commencé à m'intéresser au problème du PVY-n qu'en août 1991, mais je peux dire, d'après certaines discussions qui ont eu lieu depuis et certains points soulevés par M. Switzer dans son rapport, qu'on n'a certainement pas suivi tous les détails du plan. Je n'ai cependant aucune raison de croire qu'il y a eu des instructions en ce sens.

M. Foster: Quand le ministère a-t-il utilisé pour la dernière fois le manuel du «Programme d'intervention phytosanitaire d'urgence»?

M. Bradnock: Voulez-vous dire dans les faits ou hypothétiquement?

M. Foster: Dans les faits.

M. Bradnock: Il est utilisé. La spongieuse asiatique s'est mise à faire de graves ravages dans la région de Vancouver. C'est une région où nous avons envisagé des situations hypothétiques dans le passé. On y suit le manuel. Enfin, on s'en sert aussi maintenant dans la région de l'Atlantique.

M. Foster: Cela ne me surprend pas. Je serais curieux de savoir si le plan a déjà été mis en oeuvre dans le cas d'une situation d'urgence de cet ordre avant l'automne de 1990, moment où la maladie a fait des ravages.

M. Bradnock: Je doute qu'il ait jamais été utilisé de la façon prévue, mais il est arrivé que certains de ses éléments soient mis en oeuvre.

M. Foster: M. Switzer dit dans son rapport:

Les communications avec le personnel sur le terrain en 1990-1991 n'étaient pas très efficaces. Au début, des directives contradictoires ont été envoyées d'Ottawa aux fonctionnaires régionaux d'Agriculture Canada, d'où une

[Text]

in a considerable loss of credibility of everyone in the system. For example, field staff received their first information from radio and television newscasts about the most recent policy changes regarding PVY-n.

• 1220

I'm wondering whether this thing, rather than being dealt with by the director of the branch, was taken over by the minister's staff and dealt with in an irregular way.

Dr. Bradnock: No, it was being handled by public servants. It was not being politically managed. I don't quite know how it could be, in fact.

Mr. Foster: Was there a dispute within the department as to how it should be or was being handled? Or why was there this confusion in instructions and instructions coming in over radio and television rather than through the normal communication arrangements within the Department of Agriculture?

Dr. Bradnock: I think there was a lot of debating as I understand it, and, as you understand, I was involved in some other responsibilities at that time. I believe there was a lot of discussion as to what was the best, the most appropriate way to act. With regard to the communication, I just can't answer except to say the communication problems have been resolved by various organizational structures to make sure everybody does know what the policy is.

Mr. Foster: In the Clay Switzer report it says, recommendation 4 I guess it is:

There is a widely held perception in Prince Edward Island that compensation was not used effectively in 1990, that it was not distributed fairly and equitably. For instance, many growers questioned the lack of consideration for non-infected potatoes that could not be exported as seed because of quarantine.

I wonder, as a result of Dr. Switzer's report, if any action is being taken to ensure that producers feel they are being treated fairly and equitably and those who are in non-infected groups feel they are being treated fairly. I think especially of some 85, I think, who were treated as if they were infected farms, because of the testing procedure, and it turns out they were not infected farms. Surely they are due some compensation. If the government laboratory or officials make an error in the decision as to whether or not their farm is infected, they should be eligible for additional compensation, apart from those who were in non-infected premises adjacent to infected ones.

Dr. Bradnock: The way the regulations were set up, where a crop was ordered to be disposed, the grower became eligible for compensation. Whether or no the infection subsequently was proved to be absent or present, compensation was paid on the basis of a crop having been destroyed. They were eligible. It required them to apply, obviously.

Mr. Foster: But there's no special compensation when it was determined that they were not in fact infected?

Dr. Bradnock: No.

[Translation]

perte de crédibilité considérable. Par exemple, le personnel sur le terrain a d'abord été informé par des bulletins de nouvelles à la radio et à la télévision des modifications les plus récentes à la politique concernant le PVY-n.

Au lieu du directeur, je me demande si ce n'est pas le personnel du ministre qui a pris la situation en mains et aussi mal manoeuvré.

M. Bradnock: Non, ce sont des fonctionnaires qui s'en sont occupés. Aucun employé politique n'a été mêlé à la question. En fait, je ne sais pas au juste comment cela aurait pu se faire.

M. Foster: Y a-t-il eu une controverse au sein du ministère quant à savoir ce qu'il aurait fallu faire? Comment se fait-il que les employés aient reçu des instructions par la voie de la radio et de la télévision plutôt que par la filière habituelle de communication du ministère de l'Agriculture?

M. Bradnock: Je pense que la question a beaucoup fait parler d'elle à ce moment-là et, comme vous le comprendrez, mes fonctions étaient alors tout à fait autres. Je crois qu'on a beaucoup parlé de la meilleure manière de s'y prendre. Quant à la communication, tout ce que je peux vous dire, c'est que les problèmes qui se sont posés ont été réglés grâce à diverses structures organisationnelles destinées à faire en sorte que chacun connaît la politique.

M. Foster: Il est dit dans le rapport de Clay Switzer, à la recommandation 4, je pense:

La population de l'Île-du-Prince-Édouard croit dans l'ensemble que la compensation n'a pas été utilisée efficacement en 1990, que les sommes engagées n'ont pas été réparties équitablement. Par exemple, de nombreux producteurs se sont interrogés sur le peu de cas fait des plants de pommes de terre non infectés qui n'ont pu être exportés en raison de la quarantaine.

Je me demande si, à la suite du rapport de M. Switzer, des mesures seront prises pour que les producteurs aient l'impression qu'ils sont traités équitablement, de même que ceux dont les produits n'avaient pas été infectés. Je songe surtout à 85 d'entre eux dont les récoltes ont été déclarées infectées, à cause de la procédure d'analyse fautive, mais qui en fait ne l'étaient pas. Ils ont sûrement droit à une indemnisation. Si le laboratoire ou les fonctionnaires du gouvernement ont fait une erreur dans leur cas, ils devraient avoir droit à des sommes supplémentaires à celles à lesquelles ils ont droit si leurs terres, même si elles n'ont pas été infectées, sont contiguës à d'autres qui l'auraient été.

M. Bradnock: De la façon dont le règlement a été établi, tout producteur à qui ont aurait demandé de détruire sa récolte avait droit à l'indemnisation. Que leurs récoltes aient ou non été infectées, ils y avaient droit parce qu'il a fallu les détruire. Il n'en tenait qu'à eux de présenter une demande.

M. Foster: Mais personne n'a eu droit à une indemnisation spéciale s'il a été déterminé par la suite qu'un champ n'avait pas été infecté?

M. Bradnock: Non.

[Texte]

Mr. Vanclief: I have just one question, Mr. Chairman. Mr. Bradnock, if we're going to successfully purge our Canadian potato industry of PVY-n, is it practical that we can do that if we only test down to or test at the elite 3 level? What I'm referring to is that you said, for example, in Ontario the fields that are growing processing potatoes, etc., will not necessarily be tested. I know there's a logistical problem there and it would not be easy. It would be a major project. However, we've done that in order to purge our country and have a clean slate as far as some animal diseases have been concerned in the past.

My concern is that if an importer or purchaser of our seed stock such as the United States can find any excuse whatsoever of saying we don't think you're clean because you may have a flare-up from a processing field that's x number of kilometres from a seed field, how are we going to be successful in totally purging PVY-n?

• 1225

Dr. Bradnock: Yes, our seed certification system is what they call a limited generation system or a flush-through system where the seed drops a class each generation. So seed moves out of the system.

With regard to any pockets that might be present in processing potatoes, those potatoes go for processing or for consumption. So they go out of the system. There is a danger, obviously, that if a farmer saves some of his processing potatoes to replant, he may retain a pocket of infection.

We will be looking. We will be doing general surveying to try to find out if there are any such pockets of infection. We believe they will be of relatively minor significance as compared with the new seed. Most farmers will use seed for planting rather than replanting table stock.

The Chairman: Mr. McGuire, you have a tiny question, I understand, and that's about all the time we have.

Mr. McGuire: It's very tiny. I'd like to ask Mr. Bradnock if he or his department has responded to this fairly massive document the NFU prepared. Has that been formally responded to and the questions raised in it by the NFU?

Dr. Bradnock: There has been some correspondence with the NFU. I don't know whether you could say it's been formally responded to. There've been some questions and answers and so on.

Mr. McGuire: Will it be responded to?

Dr. Bradnock: I don't think so. No. I think there have been some questions raised in it that we have tried to answer.

The Chairman: Thank you, gentlemen. Dr. Bradnock, Dr. McDonald, Dr. Willis, thank you for bearing with us during this time of bells and everything else. I'm sorry we have to leave at the present time. So thank you so much.

[Traduction]

M. Vanclief: J'ai une seule question, monsieur le président. Monsieur Bradnock, est-il possible d'éliminer totalement le PVY-n du secteur canadien de la pomme de terre si nous ne faisons des tests que jusqu'à la catégorie élite 3? Vous avez dit, par exemple, que les champs de pommes de terre de transformation en Ontario ne seront pas nécessairement soumis à des tests. Je sais qu'un problème de logistique se pose dans ce cas-là et que ce ne serait pas chose facile. Ce serait un projet d'envergure. Cependant, il nous est arrivé de le faire par le passé, dans le cas de certaines maladies animales, pour être certain de nous en être débarrassé.

Ce que je crains, c'est qu'un importateur ou un acheteur de plants de pommes de terre, comme les États-Unis par exemple, invoque comme excuse que nous sommes toujours aux prises avec la maladie parce qu'il se trouve quelque part un champ de pommes de terre de transformation, à des kilomètres d'un champ de pommes de terre sélectionnées, qui à tout moment risquerait de le contaminer. Comment arriver à les persuader que nous arriverons à enrayer complètement le PVY-n?

M. Bradnock: Notre système de sélection des plants est ce qu'on appelle un système à nombre restreint de générations ou système de sélection des plants à déclassement progressif. Les plants sortent donc du système.

Il ne faut pas oublier que même si elles étaient infectées, les pommes de terre de transformation sont destinées soit à la transformation soit à la consommation. Elles sortent donc du système. Il pourrait cependant arriver qu'un agriculteur propage l'infection s'il conservait des pommes de terre de transformation pour les replanter.

Nous allons faire enquête. Nous allons chercher à savoir s'il y a encore des foyers d'infection. Nous croyons qu'ils seront de peu d'importance par rapport aux nouvelles variétés de plants sélectionnés. La plupart des agriculteurs utiliseront des plants sélectionnés. au lieu de replanter des pommes de terre de table.

Le président: Monsieur McGuire, je crois comprendre que vous avez une courte question, et c'est tout le temps dont nous disposons.

M. McGuire: Elle est toute petite. Je voudrais bien que monsieur Bradnock nous dise si lui ou son ministère a répondu au document assez volumineux préparé par le SNA. Y a-t-on répondu officiellement ainsi qu'aux questions que le SNA y soulevait?

M. Bradnock: Il y a eu échange de correspondance avec le SNA. Je ne sais pas si l'on peut dire qu'il a reçu une réponse officielle. Il y a eu des questions et des réponses et ainsi de suite.

M. McGuire: Est-ce qu'on va y répondre?

M. Bradnock: Je ne le pense pas. Non. Il y a certaines questions, toutefois, auxquelles nous aurions voulu de répondre.

Le président: Merci, messieurs. messieurs Bradnock, McDonald et Willis, merci d'être demeurés parmi nous malgré tout le boucan. Je regrette que nous devons quitter pour l'instant. Merci infiniment.

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9

Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From Agriculture Canada:

Wilf Bradnock, Director, Plant Protection Division, Animal and Plant Health Directorate, Food Production and Inspection Branch;

John McDonald, Virologist, Plant Health Diagnostic Services Division, Food Production and Inspection Branch;

Carl Willis, Director, Charlottetown Research Centre, Research Branch.

TÉMOINS

D'Agriculture Canada:

Wilf Bradnock, directeur, Division de la protection des végétaux, Direction de l'hygiène vétérinaire et de la défense des végétaux, Direction générale de la production et de l'inspection des aliments;

John McDonald, virologue, Division des services de diagnostique phytosanitaire, Direction générale de la production et de l'inspection des aliments;

Carl Willis, directeur, Centre de recherche de Charlottetown, Direction générale de la recherche.

170

